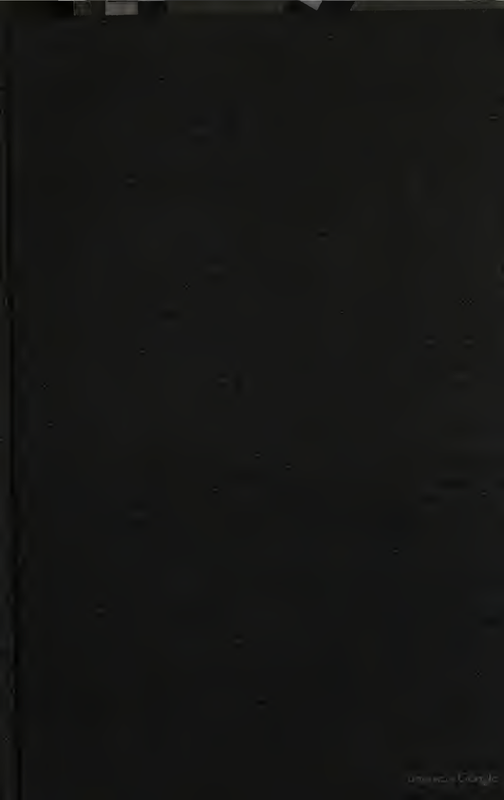
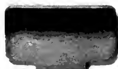






ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIE SIÈCLE.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE, ADOLPHE WAHLEN ET Cie

1843

ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE, AD. WAHLEN ET COMPAGNIE.

ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.



Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE, AD. WAHLEN ET Cie.

1845

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIIIE SIÈCLE.

Le lung règne de Louis XV depnis son enfance innocente jnsqu'à sa vieillesse épuisée, et la société du XVIIIe siècle, sont deux grands faits qui se rattachent et se lient entre eux par une corrélation intime; ils se pénètrent et se personnifient l'un dans l'autre. Le mouvement social qui brise la pensée religieuse et la foi dans le pouvoir commence à l'époque de la régence et s'accomplit à la révolution française. Ce ne sont pas seulement de vieux épicuriens, de joyeux gentilshommes énervés qui préparent la décadence rapide de la vieille société, ce sont tous les ordres, toutes les classes qui conspirent simultanément pour briser la religion des antiques choses et bouleverser les institutions traditionnelles du pays.

Alors la noble nationalité française s'efface rapidement sous la triple action des idées hollandaises, génevoises et anglaises; l'école des réfugiés se venge de la vaste dictature de Louis XIV et de la puissante résolution qui révoqua l'édit de Nantes. Un travail public se fait contre tout ce qui est établi sur des fondements de force, de pouvoir et de durée; des gentilshommes parlent contre la royauté, qui n'est à vrai dire que la suzeraineté des gentilshommes; on fait de l'impiété même dans le clergé; on raille, on se moque de l'histoire nationale, on démolit l'autel des ancêtres; plus de croyance pour le passé, plus de soumission pour le présent, jusqu'à ce que la démocratie vienne avec sa foi nouvelle pour la patrie, et les vieux soldats avec leurs légendes sur Napoléon; car il se fit alors une religion de liberté et de gloire, et il n'y a pas d'héroïsme sans culte.

Il serait trop facile de déclamer contre le XVIIIe siècle, c'est chose faite d'ailleurs, et je n'aime pas plus les réactions en histoire qu'en politique. Mais en le jugeant d'un peu haut, le XVIIIe siècle ne fut qu'une grande démolition; bonnes ou mauvaises institutions, il détruisit tout, semblable en ceci à l'assemblée constituante, étrange réunion de bien et de mal, de la lumière qui éclaire, et du feu qui brûle les entrailles mêmes de notre antique nationalité. Cette ruine renversa sans doute beaucoup d'abus, qui le nie? Elle eut pour résultats de notables améliorations, qui peut le contester? L'école encyclopédique, comme tout ce qui travaille, grandit le cercle des idées; et en tout cela, elle put rendre des services à l'humanité, au progrès des nouvelles générations; mais je ne sache pas de réunion d'hommes qui ait produit en législation, en politique, des idées plus dévastatrices des choses nationales. En religion, le doute; en histoire, le scepticisme; à ce point de tourner en moquerie même la noble légende de la vierge d'Orléans, la délivrance du territoire de la patrie.

L'abolition des traditions nationales, l'engouement pour l'Angleterre, ses institutions et ses coutumes, transportèrent parmi nous les idées de chambres, de discussions, de parlages politiques, qui ont tué l'unité de pouvoir et la force de la France vis-à-vis l'Europe. Voltaire domine ce siècle de sa figure railleuse; il y a chez lui du gentilhomme et du journaliste, il est aristocrate, homme à préjugés et à privilèges; il n'aime ni l'égalité ni le peuple; seigneur féodal, il goûte l'encens; il déteste la canaille! Les reproches mêmes qu'il fait au

Christ et aux apôtres, c'est pour ainsi dire d'être peuple! Ses œuvres sont une grande collection de feuilletons de premier ordre; tout écrivain qui a vu et touché les journaux doit être le partisan de Voltaire; il a cette improvisation féconde que donne l'habitude de juger vite toute espèce de question; il s'empreint de toutes les passions de la polémique, de la haine de ses adversaires, de ses rivaux, d'une sorte d'émulation taquine qui ne le laisse jamais en repos. Rien ne peut arriver jusqu'à lui; il domine ce siècle parce que l'esprit survit à tout. Puis, sans être une tête politique, il a un instinct, un sens droit qui le fait parfaitement juger les choses de gouvernement. Ainsi il aime l'unité du pouvoir, il déteste les parlements comme corps politiques; il a compris les larges vues du chancelier Meaupou, qui veut faire de la magistrature une institution purement de justice, il le défend haut même contre la coterie de M. de Choiseul; il a peur des hommes sauvages et de la perfection farouche de J. J. Rousseau; il a horreur du peuple athée de Diderot et du baron d'Holbach.

Le point, selon moi, le plus coupable de la philosophie du XVIIIe siècle, c'est l'esprit de l'étranger, l'engouement pour tout ce qui n'est pas la France. J'ai mépris pour ces philosophes errants qui allaient offrir leur encens et leur service au roi de Prusse, à Catherine II, au roi George de Hanovre, à tout ce qui était ennemi de la patrie; car c'est ainsi que les philosophes ont porté un coup fatal aux destinées de notre nation, à sa grandeur, au système puissant de Louis XIV.

Voyez Montesquieu avec son système anglais; il n'a d'éloges que pour cette constitution des trois pouvoirs, il ne garde d'enthousiasme que pour les coutumes et les mœurs de ce pays saxon et normand; la vieille France, il l'oublie dans un greffe de parlement, il comprend à peine le grand œuvre de Louis XIV. Rousseau bâtit des constitutions bizarres; il écrit les droits du peuple; à la brillante monarchie de force et de conquête il substitue l'état sauvage; c'est la Hollande, la Pologne, Genève qu'il prend pour modèles; sous prétexte de l'universalité du genre humain, il méconnaît le nom de France! Et Voltaire lui-même, dans sa correspondance avec le roi de Prusse, traite nos armées comme celles de l'ennemi; les Prussiens sont presque des soldats philosophes, on dirait qu'ils défendent l'Encyclopédie. Nos bataillons sont vaincus, mais ne sont ils par le symbole du préjugé, ne combattent-ils pas contre Frédéric, le protecteur des athées aux soupers de Potsdam et de Sans-Souci?

Pour résister à ces fatales tendances, il fallait un grand effort, une diplomatie ferme, un gouvernement d'énergie et d'unité. Et c'est ici que je dois maintenant apprécier le grandeur de Louis XV. Ce règne a subi les jugements les plus passionnés et les plus flétrissants. C'est une espèce de figure de rhétorique obligée dans les écoles, de parler contre ce roi dissolu, de déclamer contre ce gouvernement abâtardi, qu'on effacerait volontiers de l'histoire de France. La seconde fatalité du règne de Louis XV a été d'être représenté en vaudevilles; on l'a pailleté, on l'a brodé, on lui a mis du rouge; on a chargé quelques pauvres malheureuses figurantes habillées en marquises de représenter ce qu'il y avait de plus élégant, de plus poli, de plus parfait, et c'est avec ces Pompadours et Dubarrys de coulisses, à l'aide de quelques mémoires immondes, que la génération a dû se faire une juste idée du règne de Louis XV.

Ai-je besoin de dire que j'entreprends une œuvre plus grave? Je n'ai point goût pour les contre-vérités; mais il est dans l'histoire du temps moderne des choses tellement en dehors du vrai, qu'un devoir de conscience pour l'historien est de les réfuter, coûte que coûte, serait-il appelé à se heurter à toutes les idées reçues, à tous les systèmes acquis; je me rappelle que lorsque pour la première fois j'établis que la Ligue au XVIe siècle était la France, le catholicisme la société, la Saint-Barthélemy un mouvement énergique du peuple, il se fit contre moi un cri universel; eh bien! aujourd'hui ces idées sont admises; il faut du temps pour faire entendre le vrai et le juste en toutes choses; patience, on jugera plus tard avec calme le règne de Louis XV; on fera la part des corruptions de son siècle, des difficultés de son règne, et on se souviendra surtout que ce gouvernement nous a donné la Lorraine, le duché de Bar, la Corse, et qu'il conclut *le Pacte de famille*.

Trois ministres ont particulièrement dominé le gouvernement de Louis XV après la régence; le premier est le cardinal de Fleury, esprit d'une haute tempérance, d'une portée timide, mais sage, et qui amena néanmoins les traités les plus avantageux à la monarchie française. Il eut l'art de produire de grands résultats avec de petites ressources

et le moins de bruit possible. Dans la paix comme dans la guerre, sa politique fut également habile; il avait beaucoup à réparer. Un État n'est fort que par les ressources financières; et le système de Law avait imprimé une fiévreuse agitation. Fleury, après M. le duc, calma les craintes exagérées; au discrédit du papier il opposa l'économie, le bon ordre, la régie, l'administration des intendances; au bout de deux ans, il avait équilibré la recette et la dépense. Et l'on remarquera que l'ordre et la grandeur de la France sont toujours l'œuvre de ministres-cardinaux. Il y a dans la papauté une immense pensée, tout ce que l'Église crée porte avec soi un principe de durée, d'inflexibilité et de grandeur; les cardinaux de Richelieu, Mazarin, Fleury sont trois hautes têtes qui, avec un caractère divers, ont amené d'immenses résultats de gouvernement et de politique étrangère. Richelieu, c'est la force, la dictature, rude, puissante, qui affranchit la France du joug de l'Espagne et de l'Empire; il nous pose en Europe comme la grande nation. Mazarin, c'est la politique plus souple qui prépare les alliances de la maison de Bourbon avec l'Italie. Fleury, c'est la tempérance après les secousses violentes du règne de Louis XIV. Le grand roi avait beaucoup conquis, la politique de Fleury dut être de conserver, d'accroître et de maintenir; après une longue guerre il y eut une longue paix; et quand cette paix fut finie, l'habileté de Fleury fut de donner, après une campagne de courte durée, la Lorraine et le duché de Bar à la France, comme l'article fondamental d'un traité solennel. Est-ce qu'un règne qui a grandi la patrie d'une population de 1,100,000 âmes et d'une large ligne de forteresses ne mérite pas quelque indulgence, même des grands politiques d'aujourd'hui qui le blâment avec tant d'amertume et de hauteur?

Le second des hommes d'État qui se rencontrent sous le règne de Louis XV, c'est M. le duc de Choiseul; il y a chez lui deux caractères, on pourrait presque dire deux types. Comme ministre des affaires étrangères, M. le duc de Choiseul est un homme éminent, quoiqu'un peu brouillon et trop actif; il a compris les modifications que les événements avaient faites à la situation diplomatique de la France depuis le XVIe siècle; sous Richelieu, Mazarin, le danger pour la maison de Bourbon était l'Autriche; c'était une lutte à mort que celle qui s'était engagée depuis Charles-Quint et François Ier; Louis XIV avait achevé l'œuvre; et on était arrivé à ce point dans la guerre de 1743 que le trône impérial était mutilé et au concours, et que sans les Hongrois il était renversé; dès lors la maison d'Autriche ne fut plus à redouter, elle ne put être un ennemi à craindre, et devint désormais un auxiliaire à ménager. En diplomatie, quand un ennemi est trop abaissé par la fortune, il faut souvent lui tendre la main pour s'en faire un ami, et c'est ce qu'accomplit le duc de Choiseul en se rapprochant de la maison d'Autriche par une alliance de famille; le Dauphin de France épousa une archiduchesse. Or, cette alliance, à quel dessein le duc de Choiseul l'avait-il concertée? C'était pour se donner un appui continental dans la lutte nouvelle qu'il engageait contre l'Angleterre. Comme les maisons de Hanovre et de Brunswick se tendaient la main, comme les intérêts anglais et prussiens se rapprochaient, la France dut chercher une force continentale dans l'alliance autrichienne pour se donner tout le loisir de créer une flotte. La paix profonde sur le continent n'ayant plus rien à redouter après l'alliance de l'Autriche, la France dut s'occuper exclusivement de former une grande marine, de lutter contre l'Angleterre, et là fut l'œuvre du malheureux Louis XVI; il l'expia dans le sang.

Si M. le duc de Choiseul est un remarquable diplomate, il n'a certainement pas cette capacité éminente dans les questions d'unité et de gouvernement. M. de Choiseul, fort spirituel au reste, est complétement dominé par des vanités littéraires, par l'encens du parti encyclopédiste; il a des petitesses d'orgueil; les philosophes le savent bien, ils connaissent ses puériles tendances pour les petits vers, pour les poëtes à phrases et à compliments, et se hâtent d'exploiter cette faiblesse; ils sont abaissés comme tout le parti encyclopédique; ils font des vers pour le chien de madame la duchesse, ils s'accroupissent sous ses mules de satin blanc. L'esprit de M. de Choiseul en est tout gâté; il prend fait et cause pour la philosophie, il démolit le parti monarchique, il favorise les tendances antireligieuses, à ce point d'être le principal auteur de l'expulsion des jésuites, comme si en chassant les jésuites on n'avait pas porté une atteinte mortelle aux idées de gouvernement, de hiérarchie et d'obéissance. Et ici j'aborderai franchement et sans crainte l'acte le plus intolérant, le plus inique de la société du XVIIIe siècle; je veux parler de l'expul-

sion des jésuites; j'ai toujours eu la plus grande admiration pour ces forces sociales qui se créent toutes seules par la capacité. Où était l'origine de la puissance des jésuites? avaient-ils des armées, des lois, des contraintes pour forcer les peuples à venir à leurs enseignements? Saint Ignace avait dit : « Vous ne serez ni pontife, ni évêque, ni dignitaire civil ; vous ne serez rien matériellement. » Et comment arriva-t-il que les jésuites furent tout moralement? C'est qu'il y avait une immense force dans cette institution, dans la pensée de l'ordre; c'est que les jésuites possédaient les conditions qui créent la puissance des gouvernements dans la société, la dictature, l'élection, la hiérarchie et l'obéissance; la forme la plus parfaite en politique : or ce que les époques décousues et agitées détestent le plus, c'est l'ordre; les jésuites furent frappés comme un indice de l'esprit du siècle; ils étaient trop habilement organisés pour une société qui devenait une grande cohue.

Sous le point de vue gouvernemental, je place très-haut le caractère du chancelier de Meaupou; que n'a-t-on pas écrit contre l'esprit et la considération personnelle de l'homme d'État éminent qui comprit si bien la destinée et la mission du pouvoir! Les parlements avaient, par leurs taquineries, empêché le développement naturel des pensées de force et d'énergie; une opposition nette qui renverse se comprend, un obstacle qui se résume en piqûres d'épingles n'est qu'une chose importune qui ne peut ni servir ni empêcher. Ainsi étaient les parlements. Le chancelier de Meaupou comprit qu'il n'y aurait une monarchie possible qu'en reconstituant une magistrature rendue à sa véritable et auguste destination, qui est de juger par les lois, sans administrer ni gouverner, telle qu'elle existe aujourd'hui. A cet effet, il proclama l'abolition de la vénalité des charges et la justice gratuite, il voulut établir des états dans chaque province, une discussion modérée pour chaque intérêt, de telle sorte qu'il eût organisé un système de résistance régulier au milieu de l'action forte du pouvoir. M. de Meaupou avait la main ferme, la volonté inflexible; il marcha droit à ses fins, sans prendre garde aux résistances; ses plans nous sont restés; ils supposent un grand avancement dans les principes et les idées d'administration publique.

Le chancelier de Meaupou fut aidé dans ses pensées d'énergie et de pouvoir par une femme rudement atteinte par l'histoire; j'entends parler de la comtesse Dubarry; elle et la marquise de Pompadour ont été l'objet de tous les sarcasmes et de tous les couplets : la marquise de Pompadour, la gracieuse artiste, la femme qui a donné avec le marquis de Marigny, son frère, la plus haute impulsion aux arts de toute une époque; la comtesse Dubarry qui seconda le système d'unité politique et administrative conçu par le chancelier de Meaupou. Nul ne saurait défendre l'immoralité affichée, l'adultère publie, même au milieu d'une société ivre de sensualisme; quand la corruption vient d'en haut, elle est fatale; si la royauté d'alors, la tête couronnée et les joues rebondies, donna l'exemple d'une scandaleuse orgie, elle l'a expié rudement; le châtiment a été cruel. L'échafaud de Louis XVI l'a rachetée ; mais, faut-il le dire, si mesdames de Pompadour et Dubarry furent plus cruellement attaquées que les autres maîtresses du roi, c'est qu'elles étaient nées du peuple et sorties des classes démocratiques, et c'est ce que la cour ne pouvait admettre. Cette cour avait des éloges pour la comtesse de Mailly, pour la duchesse de Châteauroux; mais les poëtes courtisans ne pardonnaient pas à ce qu'ils appelaient de *petites bourgeoises* de diriger la politique de la France. Je ne venge personne, et moins encore que d'autres les courtisanes, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas; mais je n'adopte pas les calomnies d'un siècle; la coterie du duc de Choiseul abaissa la comtesse Dubarry; elle avait fait sortir la politique du greffe. Est-ce que les parleurs pouvaient pardonner cela?

Le but de ma vie a été d'arracher l'histoire aux petites choses pour remonter aux causes générales de politique et de civilisation; il est curieux de voir que les temps modernes soient les plus mal, les plus tristement appréciés. A mesure que nous approchons de la révolution française, les ténèbres arrivent; les pamphlets ont tout dénaturé; on ne sait l'Europe qu'à travers les passion. Que n'a-t-on pas dit sur le XVIIIe siècle, sur sa jeunesse, sa force, sa régénération! et pourtant le XVIIIe n'est qu'un grand plagiat du XVIe, avec un esprit plus vif, plus saillant, et la révolution française elle-même n'est que l'application par le peuple des doctrines professées par les philosophes. Ainsi tout se lie et se tient; la filiation est constante; jusqu'ici, pour les temps modernes, les passions seules ont fait de l'histoire, elles ont défendu leurs œuvres.

On trouvera qu'une large part a été faite à la diplomatie dans ce livre; il a fallu faire connaître un règne qui a réuni la Lorraine, le duché de Bar et la Corse à la France; une diplomatie qui a donné Naples et le duché de Parme aux Bourbons, et créé le pacte de famille avec l'Espagne, complément de l'œuvre de Louis XIV. J'ai dû écarter toutes les petites anecdotes de boudoirs, toutes les saletés de l'école encyclopédique, toutes les aventures de marquis, pour arriver aux grandes affaires. Ainsi ce ne seront plus les mauvais vers demi-allemands de Frédéric II contre madame de Pompadour qui auront séparé la France et la Prusse, mais la trahison indigne du cabinet de Berlin qui recevait un subside de l'Angleterre comme en 1813, dans la malheureuse campagne de Napoléon. Ainsi ce ne sera pas parce que Marie-Thérèse appela madame de Pompadour *ma cousine* qu'on se sera rapproché de l'Autriche, mais parce que l'habile diplomatie de Versailles avait compris que pour lutter contre l'Angleterre il fallait s'assurer une grande alliance du continent. Ainsi la malheureuse bataille de Rosbach ne sera point produite par la lâcheté et la faiblesse de nos armes, mais par la défection de l'armée des cercles allemands de 32,000 hommes, comme cela se revit pour les Saxons à la bataille de Leipzig sous Napoléon lui-même.

Il faudra voir également dans le règne de Louis XV les grandes œuvres de législation, les immenses travaux publics, les voies et les moyens de communication partout établis, et une administration provinciale très-habile sous des hommes d'une grande supériorité. Ici, l'école économiste qui naît et se développe pour tout bouleverser; là, l'école de Colbert qui se maintient prohibitive et protectrice. De ces vastes tableaux de la politique générale et de l'administration intérieure, je crains, hélas! de tirer une fatale conséquence : c'est que le plus funeste coup qui fut porté à la grandeur et à la nationalité française l'a été par les écrivains et les philosophes; le XVIIIe siècle a fait notre décadence diplomatique en Europe; notre influence n'est plus que littéraire, comme celle du Bas-Empire; le chaos de nos doctrines, la violence de nos discussions ont fait peur aux cabinets.

Quand j'ai voulu écrire cette histoire, vingt fois j'ai visité Versailles, non point ce palais inondé de peuple, ces galeries tout étonnées de se voir chaque jour envahies par une multitude qui me représente mieux de fatales journées que la vieille cour de Louis XIV; mais Versailles solitaire, lorsque ses allées sont désertes et ses eaux verdâtres immobiles; c'est là que viennent à vous les nobles fantômes d'une cour élégante et d'une époque finie; quel débris nous en reste-t-il? Ces générations dorment dans la poussière; leurs idées sont mortes avec elles; quand on veut les réveiller, elles ne sont plus que pourriture.

Qui de vous peut tenter de reproduire le siècle de Louis XV? Où est votre blason, dont les pièces d'honneur sont quelquefois un sac de robin ou un fourgon de fournisseur? où sont vos femmes de Boucher aux mules de satin, aux bouches vermeilles, si mignonnes? où sont vos marquis qui effleurent de leurs talons rouges les tapis de Perse? Vous avez la prétention de l'orgie, l'orgueil du petit souper, et vous n'êtes pas seulement des hommes de loisir : au travail donc le lendemain et de bonne heure! au travail, hommes de peine ou de bourse, vous au comptoir, vous au feuilleton, au travail de calculs, car il faut gagner pour vivre! Et vous voulez vous comparer aux mœurs de cette inimitable compagnie!

On a beaucoup parlé des corruptions de cette époque de Louis XV, des dons immenses que faisait le roi à des femmes, à des maîtresses; de ces bonbonnières si merveilleuses qu'il élevait aux environs de Paris; de ces profusions enfin qui venaient s'inscrire au *livre rouge*. Chaque époque a ses corruptions, en sommes-nous bien exempts? Le cœur humain est ainsi fait; les objets changent, le mauvais principe reste le même. Au XVIIIe siècle, on jetait quelques mille louis aux femmes; au XIXe siècle, hélas! s'abstient-on de les jeter à d'autres mains un peu plus grossières, un peu moins gantées? A tout prendre, je crois que l'esprit français était plus propre à excuser cette profusion de la galanterie qui tenait aux mœurs nationales, que cette autre corruption empruntée à l'Angleterre. Je crois qu'un pays est plus menacé lorsque la corruption s'étend aux choses sérieuses de la société.

On trouvera peut-être que je me suis passionné pour la vieille histoire de ces gentilshommes qui jettent leur dernier éclat à l'époque de Louis XV; c'est qu'un sentiment triste et mélancolique me saisit au cœur lorsque j'ai à parler de la décadence et de la mort d'une grande chose. Oui, la noblesse fit la France, son esprit, sa croyance, ce sentiment

d'honneur qui nous créa une grande nation; elle donna son sang, ses terres à la patrie; tandis que la bourgeoisie se rachetait, égoïste, par quelques tailles, les gentilshommes et les paysans marchaient fièrement aux batailles; il y a plus qu'on ne croit de sympathie entre ces deux forces de la société, l'aristocratie et le peuple.

Au moins on ne m'accusera pas, en faisant l'éloge de cette noblesse qui est morte, d'encenser les choses qui vivent et qui donnent; il y a du profit aujourd'hui à se faire l'écrivain de la bourgeoisie, à dire qu'elle est grande, qu'elle est forte, et que le tiers état va régénérer l'espèce humaine. Moi, je m'attache à ce qui n'est plus; je m'imagine que lorsque le patriciat mourut à Rome, ce fut une belle chose que d'écrire l'histoire de ces grandes familles qui avaient fait de Rome le monde. Ces familles tombèrent, mais au moins les Romains à l'époque de décadence rappelaient les images des ancêtres, et nous, nous avons effacé jusqu'à l'empreinte des vieux temps.

Versailles, mai 1842.

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

L'EUROPE A LA MORT DU RÉGENT.

L'Angleterre. — La succession de Hanovre. — Avénement de George Ier. — Le gouvernement des whigs. — Robert Walpole. — Les Stuarts. — Politique continentale de la Grande-Bretagne. — L'Empire. — Charles VI. — La pragmatique. — La Prusse. — Le roi Frédéric Ier. — Le prince royal. — La Russie. — La fin de Pierre Ier. — Catherine. — La Suède. — Mort de Charles XII. — Annulation de la Suède. — Le Danemark. — La Pologne. — Sa destinée. — L'Espagne. — L'Italie. — Le pape. — Les fiefs de Toscane. — Naples. — La Sardaigne. — La Sicile. — Le Piémont. — Les républiques. — La Hollande. — La Suisse. — Gênes. — Venise. — Malte. — L'empire ottoman. — Les États barbaresques. — Congrès de Cambrai.

1724

Lorsque la mort vint frapper Philippe d'Orléans, régent de France, l'Europe cherchait à maintenir la paix, après les longues et sanglantes agitations du règne de Louis XIV (1). Les rois et les peuples en avaient un impérieux besoin. L'Angleterre subissait la situation difficile d'un nouvel avénement de dynastie; la révolution de 1688 n'avait été que le prélude d'une autre innovation plus grave dans le droit héréditaire de la couronne; un acte du parlement, sous la reine Anne, avait reconnu et proclamé la succession protestante dans la maison de Hanovre (2), et en vertu de ce droit, George-Louis (3), fils de l'électeur, venait d'être appelé au trône d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. C'était un grand acte de souveraineté émané de l'aristocratie anglaise, et les whigs se donnaient le pouvoir, car la royauté nouvelle était leur ouvrage.

Sous la reine Anne, les torys, conduits par le spirituel Bolingbroke et le comte d'Oxford, avaient dirigé les affaires; les idées de restauration n'étaient point alors éteintes; la reine, sous les grandes voûtes de Windsor, versait des larmes en se rappelant la destinée de son frère proscrit; les uns disent que c'était hypocrisie, les autres qu'elle fut empêchée dans ses projets de restauration par la puissance inflexible des whigs. Anne souscrivit l'acte de succession protestante, et quand la mort vint la saisir (4), George Ier fut proclamé roi d'Angleterre sans opposition (5). Caractère froid et habile, George confia sa couronne aux whigs; son règne fut

(1) Le régent mourut le 2 décembre 1723. *V.* mon livre sur *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(2) L'acte du parlement qui appela la maison de Hanovre est du mois de mars 1714.

(3) George-Louis, électeur de Hanovre, était né le 28 mai 1660.

(4) La reine Anne mourut le 12 août 1714.

(5) George Ier fut proclamé roi quoique absent. Il arriva à Londres le 17 septembre 1714, et le 31 octobre il fut couronné à Westminster.

le triomphe d'un parti sur un autre; il comprit que dans les temps de crise, pour être fort, il faut se placer au milieu d'une opinion et s'y vouer, comme elle se donne à vous; de là, tous ces exils, ces proscriptions d'hommes, ces confiscations de biens. Aux époques vivaces des partis, vouloir être juste, impartial, c'est se perdre.

A cette période de réaction des whigs contre les torys, succéda un abaissement de conscience très-propre à la corruption; c'est l'état naturel des âmes après les grandes secousses publiques; les partis qui se sont violemment agités sans fruit sont plus disposés à se rallier à un pouvoir habile. Sir Robert Walpole, whig de principes, se chargea de ces mystérieuses négociations qui assouplissent les majorités; l'Angleterre sacrifia ses libertés au maintien de la succession protestante; le parlement cessa d'être triennal pour adopter la septennalité; les troupes hanovriennes couvrirent l'Angleterre, et la vieille terre de la conquête fut confiée à des étrangers. Qu'importe! George Ier était roi d'un parti, et l'opinion qu'il défendait lui donna tout comme gage de reconnaissance; l'Angleterre d'ailleurs ne demandait que la paix et le repos; elle avait cette soif de l'ordre qui ne permet plus les poétiques entreprises; tout était bourgeois dans les idées, dans les convictions; la guerre faisait peur et les whigs avaient besoin d'éviter tout grand choc européen, pendant quelques années au moins; il y avait donc affaissement moral dans la politique extérieure. Toute révolution qui a souci de se consolider, tout changement qui veut se perpétuer comme un ordre régulier, devient, par cela même, pour un pays, une cause de *statu quo* momentané, car il impose une tâche incessante, laborieuse, aux hommes d'État, et absorbe leur vie.

L'Angleterre n'avait pas entièrement oublié les Stuarts; cette mélancolique race vivait dans l'exil; depuis le traité d'Utrecht, elle avait choisi l'Italie pour cacher ses infortunes. Clément XI lui offrit Rome pour abri; Rome salua donc le noble chevalier de Saint-George, le fils de Jacques II. Tout devait être poétique dans cette famille des Stuarts; le mariage du chevalier de Saint-George avec la fille de Jean Sobieski fut comme un de ces grands romans du moyen âge : une vieille tour, une damoiselle enlevée (1); il fut célébré dans la cité catholique, et de ce mariage était né un jeune prince, enfant alors, qui prit le nom de Charles-Édouard (2). Toutes les cours de l'Europe furent informées de la naissance de ce fils qui portait en lui du sang des Stuarts et des Sobieski; mais le sentiment de paix était si profond que nul ne fut ému; la majorité du peuple anglais pouvait même désirer la restauration des Stuarts; mais qui aurait osé ou offert un sacrifice? La race proscrite appartenait par son esprit aux temps des chocs héroïques et des sentiments exaltés; ces caractères-là importunent quand la société se réduit aux proportions bourgeoises. Les Stuarts n'avaient plus de chance; le protestantisme glaçait la société; la révolution de 1688 avait fait passer le pays aux froides idées, à l'égoïsme politique.

L'avénement de la maison de Hanovre sur le trône d'Angleterre donna une nouvelle direction à la politique extérieure et à la diplomatie de la Grande-Bretagne, qui allait prendre désormais une tendance continentale et se mêler surtout aux affaires d'Allemagne (3). Les Stuarts, d'origine nationale, en portaient les traits indélébiles sur leur noble physionomie; ils ne se mêlaient des affaires du continent que comme les souverains d'une noble nation s'intéressant à toutes transactions politiques; mais dès l'avénement de la maison de Hanovre un autre intérêt surgit pour elle; les possessions d'Allemagne, ses intérêts princiers préoccupèrent les nouveaux rois d'Angleterre; ceux-ci allaient faire la paix ou la guerre dans la pensée de l'électorat de Hanovre. Il y eut une politique anglaise et une politique germanique, mélange confus de deux idées et de deux systèmes : c'est une transition qu'il ne faut jamais perdre de vue; Guillaume III avait mêlé les souvenirs de la Hollande à la politique de la Grande-Bretagne; George Ier y fit pénétrer l'idée germanique.

Et cette idée devenait d'autant plus puissante que la question allemande allait offrir de graves complications. Charles VI tenait le sceptre des empereurs (4); préoccupé de maintenir dans sa race la couronne héréditaire, il songeait à faire proclamer par les états de la confédération et à faire reconnaître par l'Europe une pragmatique sanction qui pût assurer l'Empire à ses filles, à défaut d'enfant et d'héritier mâle; et c'était aussi une cause d'affaiblissement pour la maison d'Autriche. Lorsqu'une race royale est dominée par la pensée exclusive d'assurer une transmission héréditaire, elle emprcint de ses difficultés, de ses préoccupations toute la politique d'un pays. Charles VI ne négociait plus alors que pour faire adopter la pragmatique successoriale; la paix une fois établie par le traité de la quadruple alliance, l'Empereur se fût gardé de la briser; il se félicitait comme d'une victoire de ce que les états de la Silésie et des Pays-Bas autrichiens

(1) Le mariage du chevalier de Saint-George avec la princesse Sobieska eut lieu en 1720.

(2) La naissance de Charles-Édouard est du 31 décembre 1720.

(3) C'est de cette époque que date l'influence anglaise sur le corps germanique.

(4) Charles VI, deuxième fils de l'empereur Léopold, né le 1er octo-

adoptaient le principe d'hérédité et de succession pour les femmes; la couronne d'or toucherait ainsi le front de sa fille chérie, Marie-Thérèse d'Autriche.

A côté de la maison impériale s'élevait une souveraineté nouvelle, destinée par sa nature à changer le droit public de l'Allemagne. Frédéric III, électeur de Brandebourg, avait obtenu de l'Empereur le titre et la dignité de roi de Prusse (1); il transmit ce sceptre à son fils Frédéric-Guillaume, un des signataires du traité d'Utrecht; sa dignité de roi fut solennellement reconnue par l'Europe. Dès ce moment, la Prusse s'occupa de s'agrandir et de faire oublier son humble origine électorale. Frédéric-Guillaume, prince dur, impassible, ne vit partout que du fer et des soldats; il étouffait dans son petit territoire, il avait besoin de déborder; de là cette ardeur de réclamations et de conquêtes; ici, pour un droit successorial; là, pour un fief; il n'est pas de monarchie qui depuis son origine ait été pénétrée d'un plus grand besoin d'extension par la force ou par l'intelligence. Leibnitz lui-même, ce maître de la science, avait remarquablement servi les desseins de la maison de Brunswiek; la Prusse devint le centre de l'Allemagne protestante. Quand un État n'a pas la place que la nature lui destine, il la prend ou il meurt. Rien d'étonnant que tout fût soldat en Prusse, y compris le roi, car cette monarchie ne pouvait être quelque chose que par un agrandissement rapide. Qui l'aurait distinguée sans cela de la Saxe, de la Bavière ou même de la branche Palatine? L'État de Brandebourg n'était ni plus grand, ni plus riche que d'autres puissances électorales; la Prusse devenait par le fait une souveraine parasite qui ne pouvait vivre qu'en dévorant les États voisins. Telle était sa destinée si bien comprise par Frédéric-Guillaume III, et qu'il accomplissait avec la fermeté la plus dure, la plus inflexible; il élevait dans cette pensée son fils, le prince royal (2), soldat dès l'âge de sept ans, qui maniait le mousquet au milieu de ses régiments des gardes, hauts de six pieds. Frédéric, enfant, ne savait que l'exercice et un peu de catéchisme protestant, la seule lecture que le roi avait permise à celui qui devait agiter dans l'avenir les plus hautes questions de philosophie et d'histoire.

Si la Prusse prenait place parmi les royautés nouvelles, il était un vaste empire, presque inconnu naguère, et qui entrait à pas de géant dans les transactions diplomatiques; les czars de Moscovie, ainsi que les appelait, dans sa vieille et orgueilleuse langue, la *Gazette de France* sous Louis XIV, étaient considérés comme des barbares sous le règne du grand monarque; et les archives du département des affaires étrangères constatent qu'on s'occupait alors à peine des relations politiques ou commerciales avec ce cabinet. C'est moins le règne de Pierre Ier, ses voyages en Europe, sa visite au régent en 1717, que la nature des questions territoriales, qui firent entrer la Russie dans les forces et le balancement de la diplomatie. L'aventureuse expédition de Charles XII opéra la réaction de la Russie sur le centre de l'Europe; ajoutez les questions polonaise et turque, profondément mêlées aux intérêts allemands, et l'on n'attribuera plus seulement au règne colossal de Pierre Ier l'apparition subite et forte des armes russes sur le territoire polonais. Le czar Pierre était bien vieilli lorsque la mort frappa le régent de France (3); son long règne avait été si rempli : conquêtes, invasions, gouvernement, violence. Pierre se sentant mourir fit couronner l'impératrice Catherine sa femme. Telle était l'énergique impulsion des derniers événements, que désormais la Russie devait apparaître comme puissance principale dans toutes les transactions européennes; nul cabinet ne pouvait agir sans elle; l'habileté de ses souverains consista dès lors à faire parler toujours d'eux, à préparer ces mille bouches de la Renommée qui exaltaient leur puissance. Ainsi fut l'œuvre du XVIIIe siècle et le but de ces flatteries de Catherine la Grande (4) à Voltaire et au parti philosophique, alors dévoué à tout, excepté à la France, terre des Welches comme l'appelaient nationalement les encyclopédistes.

Le prince qui bâta l'époque de cette grandeur diplomatique, ce fut, je le répète, Charles XII avec ses aventureuses expéditions (5). Rien n'abaissa plus la Suède et sa prépondérance que ce règne agité et conquérant; l'affaiblissement d'un empire résulte surtout des efforts qui tendent à le jeter violemment dans des conquêtes sans fin et des aventures sans limites. La Suède, depuis le XVIe siècle, avait eu sa place marquée dans les transactions; place considérable que lui donnaient l'alliance et les subsides de la France; elle avait paru en Allemagne avec les soldats les mieux disciplinés de l'Europe sous leur simple vêtement gris de bure, quand Gustave-

bre 1685, monta sur le trône le 12 octobre 1711, et fut couronné à Francfort le 22 décembre suivant.

(1) Frédéric III, électeur de Brandebourg, fut proclamé roi de Prusse le 18 janvier 1701, à Kœnigsberg. Il mourut le 25 février 1713. Son fils, Frédéric Guillaume, était né le 15 août 1688.

(2) Le grand Frédéric était né le 24 janvier 1712. Sa correspondance avec Voltaire commence en 1732; il avait vingt ans.

(3) Pierre était né le 11 juillet 1672; seul empereur depuis 1689, il mourut le 28 janvier 1725 (v. st.) à Saint-Pétersbourg, où il couronna lui-même Catherine, le 7 mai 1724.

(4) Il ne faut pas confondre la grande Catherine II avec la femme de Pierre Ier.

(5) Charles XII, né le 27 juin 1682, monta sur le trône le 16 avril 1697, et fut tué le 11 décembre 1718. Ulrique-Éléonore, sa sœur, lui succéda le 31 janvier 1719, et associa au trône, le 4 avril 1720, Frédéric, son mari, prince de Hesse-Cassel.

Adolphe saluait les plaines de Leipzig. Charles XII avait abusé de ce principe conquérant; son expédition de Pultawa perdit l'importance de la Suède, son avenir, son territoire; là est l'époque de sa décadence; désormais elle ne pouvait être, comme toute la dynastie scandinave, qu'un cabinet diplomatique secondaire dans le mouvement des États; les négociateurs de la France ne la plaçaient plus aussi haut dans leurs transactions; elle n'en recevait que des subsides limités, elle que Richelieu avait fait entrer dans ses vastes desseins de prépondérance allemande. Désormais son rôle n'aura pas plus d'importance que celui du Danemark. La Suède sera pressée par deux puissances qui grandissent démesurément, la Russie et la Prusse, sans compter l'Angleterre qui surveille avec une jalousie inquiète les marines suédoise et danoise.

Il est des États condamnés à décroître et à périr! Une nation enclavée dans de grandes souverainetés, et qui possède en elle-même une forme de gouvernement électif, anarchique, faible et sans énergie, de la générosité dans les desseins, de la turbulence dans les moyens, une telle nation a sa destinée faite, elle doit subir la triste fatalité d'un partage : telle était déjà la Pologne au commencement du XVIII[e] siècle. Charles XII avait passé comme un torrent sur la Pologne (1), en élevant la dynastie nationale de Stanislas I[er]. Le torrent s'était retiré, et la maison de Saxe avait vu se rétablir Frédéric-Auguste sur le trône de Pologne. Si Stanislas devait régner par la protection de la Suède, Frédéric-Auguste allait tenir sa couronne de l'Allemagne et de la Russie (2); ainsi, c'en était fait déjà de la nationalité polonaise, entourée de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche, également intéressées au partage. Pouvait-elle compter sur la France, sa vieille amie? Mais celle-ci était impuissante pour porter des secours effectifs à une nation aussi fatalement enclavée. La France n'avait-elle pas aussi l'appât de meilleures frontières en échange de la nationalité polonaise inflexiblement condamnée à périr? Il était facile de prévoir qu'un jour viendrait où les trois grandes puissances s'entendraient pour s'approprier chacune un lot; on laissait la Pologne s'affaiblir elle-même; la diplomatie véritablement habile n'est pas pressée; elle compte avec les siècles; comme elle a un passé, elle a tout le temps d'étudier l'avenir. Une fois la nationalité polonaise bien abâtardie, rien n'était plus facile que d'opérer le partage. Il y a des résultats qui viennent tout seuls; il ne faut que savoir les préparer et les attendre.

Ces intérêts des grands États se rattachaient presque tous aux puissances du nord de l'Europe; au midi, des questions non moins actives s'agitaient. Rien n'avait été plus magnifique que le ministère du cardinal Alberoni en Espagne (3); il avait succombé dans ses desseins de monarchie universelle, comme Charles-Quint. A l'origine de la régence du duc d'Orléans, on avait vu, chose triste et fatale à dire, la branche aînée des Bourbons se séparer de la dynastie d'Espagne pour signer avec l'Angleterre le traité de la quadruple alliance (4). Depuis, on s'était rapproché par de doubles fiançailles; la paix la plus parfaite régnait dans la Péninsule; c'était une époque de travail, de science, de lois. Philippe V venait de confier sa fille, frêle infante de quatre ans, élevée au palais du Buen-Retiro et de l'Escurial, à Philippe, régent de France (5) : elle était destinée à Louis XV. Ainsi se préparait le pacte de famille. Le roi des Espagnes, ce duc d'Anjou tant aimé de son aïeul, paraissait fatigué, dégoûté de la royauté. Depuis vingt-quatre ans il vivait en Espagne, au milieu des solennelles étiquettes des comtes de Castille; le manteau royal lui pesait sur ses épaules affaiblies; il voulait abdiquer à la manière de Charles-Quint, pour se retirer au monastère de Saint-Ildefonse (6), et songer à cette voie de salut qui devint une curieuse et sainte préoccupation pour toute cette grande famille de Louis XIV. Cette inquiétude allait jusqu'à l'oubli de l'apparat et du faste royal, et l'on n'eût pas reconnu le petit-fils de Louis XIV, si Philippe n'eût gardé le sentiment exalté de la dignité du pays et du trône. L'Espagne était alors riche, prospère; ses galions jetaient l'or à pleines mains; ses colonies embrassaient les deux mondes; elle avait l'orgueil de son nom et de sa destinée.

Les seuls points par lesquels l'Espagne touchait alors aux intérêts immédiats de l'Europe, c'était l'Italie; elle conservait sur la plupart du territoire de la Péninsule des droits ou au moins des prétentions. L'Italie n'avait cessé un moment d'être morcelée en souverainetés diverses, au centre desquelles Rome se déployait dans sa majesté historique; la papauté, vivement secouée par la réforme, n'en était pas moins restée la grande institution catholique; la

(1) L'histoire de Charles XII par Voltaire est un véritable roman dont se moquent aujourd'hui les savants et les hommes sérieux de la Suède

(2) Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, fut couronné roi de Pologne le 15 septembre 1697. Détrôné par l'élection de Stanislas, il fut de nouveau reconnu roi, sous l'influence de la Russie, le 2 octobre 1709.

(3) J'ai très-longuement parlé d'Alberoni dans mon livre sur *Philippe d'Orléans*, régent de France. Au reste, la faveur du cardinal Alberoni dura depuis 1715, année où il fut élevé au rang de principal ministre, jusqu'au 5 décembre 1719, époque à laquelle une lettre du roi lui enjoignit de quitter l'Espagne.

(4) Ce traité de la quadruple alliance fut signé à Londres le 2 août 1718.

(5) L'infante, fille de Philippe V, fut remise à Paris le 29 janvier 1722.

(6) Philippe V, par un arrêt du 10 janvier 1724, se démit de la couronne en faveur de don Louis, son fils, né le 25 août 1707.

fameuse déclaration du clergé gallican, souscrite par Louis XIV dans un mouvement de colère et de dépit, était tombée en désuétude, si ce n'est dans le parlement, où elle formait en quelque sorte le droit public (1). Clément XI, un des papes les plus fermes, les plus hauts, venait de lancer trois bulles qui rappelaient la puissante époque de Grégoire VII (2); et parmi ces actes, la bulle *Unigenitus*, expression de la souveraineté pontificale (3), avait soulevé l'opposition de la magistrature et du jansénisme. Mais Clément XI et son successeur Innocent XIII, persistant dans cette volonté solennelle de soumettre la question spirituelle à la tiare, avaient soutenu l'autorité des bulles (4). Le pontificat se rattachait au pouvoir temporel par la souveraineté de Rome, des légations en Italie; par ses droits sur la Sicile, et par Avignon, que les rois de France avaient plus d'une fois confisqué. Entre la Provence et le Dauphiné, Avignon offrait une oasis religieuse; là se voyaient les vieux palais des papes sur les hauteurs, ces murailles du moyen âge, ce pont du pauvre Berger jeté sur le Rhône qui roule ses flots impétueux au pied de cette ville tourellée comme une Cybèle antique.

Les droits des papes sur Naples et la Sicile se résumaient en une simple suzeraineté, la haquenée et le tribut annuel; la royauté véritable de Naples restait à l'Empereur, et la Sicile passait un moment, par le traité d'Utrecht, à la maison de Savoie (5). Victor-Amédée régna sur Palerme par des vice-rois; il n'y vint jamais que passagèrement, et la noblesse toute féodale, avec ses souvenirs de la Grèce et ses traditions normandes, souffrait à peine le joug étranger. Aussi la maison de Savoie ne garda-t-elle qu'instantanément la Sicile, qu'elle échangea bientôt contre la Sardaigne par les traités. La Sardaigne, la plus pittoresque et la plus riche des îles de la Méditerranée, fut constituée en véritable royauté dans les mains de Victor-Amédée, tandis que la Sicile, jointe au royaume de Naples, passait aux mains de l'Empereur.

Cette maison de Savoie avait dans sa destinée de grandir; chaque nation est toujours en progrès ou en décadence; elle n'a pas plus que l'homme de point d'arrêt et de repos dans sa vie. La maison de Savoie gardait les Alpes; les puissances qui se disputaient l'Italie lui faisaient tour à tour des offres pour l'attirer dans leur alliance, et à chaque guerre elle acquérait des possessions nouvelles; le Piémont était déjà joint à la Savoie, puis la Sardaigne à ce grand duché qui bientôt serait constitué en royauté, comme la Prusse venait de l'être au commencement du XVIII[e] siècle. La maison de Savoie s'alliait presque toujours à la France, parce qu'elle avait tout à y gagner. En ce moment, elle convoitait une fraction du Milanais ou de la Lombardie : et qui pouvait la lui assurer, si ce n'est le cabinet de Versailles? Ainsi que tous les gouvernements qui veulent faire acheter leur concours, les ducs de Savoie et de Piémont, rois de Sardaigne, étaient en négociation continuelle; princes braves, soldats montagnards, ils payaient de leur personne, et comme tous les hommes qui veulent grandir, ils jetaient souvent au hasard leur État et leur vie (6).

Les terres qu'on appelait fiefs de l'Empire étaient considérables en Italie; les titres de suzeraineté des empereurs se perdaient dans la nuit des conquêtes carlovingiennes, lorsque les barons et les *graffs* de la maison de Souabe passaient les Alpes ou les montagnes du Tyrol pour fondre dans le Milanais. Toute la Lombardie était un grand fief impérial, dix fois conquis et rattaché à la race allemande; au delà du Milanais, la Toscane, cette terre chérie du ciel, où se déploient Florence la belle et Pise la vieille république, était le patrimoine du dernier des Médicis, de Jean-Gaston (7); il tenait ce prénom de sa mère, issue des Bourbons d'Orléans. A sa mort, la Toscane allait devenir le sujet encore d'une question successoriale; l'Empereur, les ducs de Parme, la maison d'Espagne réclamèrent simultanément ces terres fécondes qu'arrose l'Arno; il passa dès lors en coutume de céder et de rétrocéder incessamment la Sicile, la Toscane, les cités, les provinces d'Italie, coutume hasardeuse qui mit du doute dans les suzerainetés et rendit l'obéissance incertaine. A chaque congrès, à chaque traité, il se faisait des modifications importantes dans la démarcation de l'Italie; rien n'était respecté, car il n'y avait des suzerainetés antiques que celles du pape et de l'Empereur.

Dans ce tableau rapidement tracé de l'état de l'Europe après le congrès d'Utrecht et le traité de la quadruple alliance, il est important de placer les états généraux de Hollande, qui jouèrent un si vaste rôle dans les transactions du XVIII[e] siècle. Les guerres contre Louis XIV avaient un moment abaissé cette république marchande; elle s'élança plus grande, lorsque Guillaume III, un de ses princes

(1) *V.* mon livre sur *Louis XIV*.

(2) Clément XI, élu pape le 23 novembre 1700, mourut le 19 mars 1721.

(3) La véritable date de la bulle *Unigenitus* est du 8 septembre 1713.

(4) Innocent XIII, élu pape le 8 mai 1721, mourut le 7 mars 1724.

(5) La maison de Savoie s'était surtout rattachée à la France depuis le mariage de la jeune duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie. (*V.* mon *Louis XIV*.)

(6) La maison de Savoie était alors représentée par Victor-Amédée II, né le 14 mai 1666; il avait été sous la régence de sa mère jusqu'en 1675.

(7) Ce Jean-Gaston de Médicis était né le 24 mai 1671, et avait succédé à son père Côme III en 1723; il mourut le 9 juillet 1737.

d'Orange, s'éleva sur le trône d'Angleterre, sorte de réaction contre le système français. La Hollande avait de véritables éléments de force, des finances qui pouvaient aider une coalition de guerre, le commerce le plus étendu qui permettait l'armement de flottes considérables; enfin, l'arme du pamphlet et de la pensée dans les villes studieuses de Leyde et d'Utrecht, peuplées de réfugiés français, haineux contre la vieille patrie : les gazettes hollandaises jetaient le sarcasme et le mépris sur les souverains ennemis de la Hollande, sur Louis XIV surtout, et cette arme était déjà puissante parmi le peuple. La république, depuis l'avénement de Guillaume III au trône d'Angleterre, n'avait choisi aucun stathouder et se gouvernait elle-même; dans sa prévention contre la France, elle venait de signer le curieux traité des Barrières, sorte de surveillance exercée sur notre territoire (1); la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas, avait consenti à ce que les villes fortes de la Belgique, frontières de France, fussent données en garde aux Hollandais, afin d'éviter toute irruption soudaine de cette grande nation que Louis XIV avait portée si haut, et qui choisissait toujours la Flandre et la Belgique pour théâtre de ses guerres.

Ainsi au Nord les états généraux de Hollande n'étaient pas favorables à la politique de la France, tandis que sur les frontières une autre république nous était unie par de vieux liens historiques, depuis Louis XI : c'était la Suisse. La confédération n'avait pris aucune part aux dernières guerres; paisibles dans leurs montagnes, les confédérés bornaient leur ambition à obtenir les capitulations les plus lucratives pour le service des bons compères les Suisses. L'étroite alliance était restée (2); les cantons ne s'adressaient au roi de France que comme à leur protecteur; la maison de Bourbon, à son tour, prenait des Suisses pour sa garde, pour ses armées; jamais nul n'eût songé à violer cette neutralité des Alpes, les montagnes que Dieu avait jetées entre les peuples : la confédération suisse, comme les ducs de Savoie, gardait une des clefs des pics élancés, et les fiers montagnards ne les cédaient alors à personne. Quelques dissensions agitaient pourtant la Suisse; les sectes religieuses, si diverses, fomentaient la guerre civile de canton à canton; Genève présentait un affligeant tableau; sa bourgeoisie, toujours émue, se rassemblait tumultueusement autour de la vieille église de Saint-Pierre pour modifier ses constitutions, et essayer cette tempête dans un verre d'eau, comme l'avait écrit Voltaire, le grand railleur.

En Suisse, la pauvreté de la montagne; à Gênes, l'opulence et la richesse républicaines; un patriciat commerçant dominait la cité sous de somptueuses familles : les Doria, les Grimaldi, les Pallavicini, les Durazzo vivaient dans les palais de la ville de marbre ou dans ces délicieux jardins qui couronnent la cité de Gênes. Cette république opulente tenait l'argent de l'Italie; elle était si riche, que lorsque le roi de France ne pouvait trouver un emprunt en Hollande, il le cherchait à Gênes; vingt ou trente millions de ducats étaient à sa disposition à un taux de cinq ou six pour cent. Gênes avait des colonies, des possessions lointaines, avec la souveraineté de la Corse, île indomptée qui frémissait sous le joug de ses doges, tant abaissés devant Louis XIV (3).

Venise ne pouvait lutter de splendeur avec Gênes; sa république aristocratique marchait rapidement à sa décadence; le temps était passé de sa splendeur; elle avait eu ses jours de folie comme Charles XII, et son carnaval d'ambition; la ligue de Cambrai l'avait tuée. Avant de tomber, un État vit longtemps des souvenirs et des vestiges de sa grandeur; il y avait encore à Venise ces fêtes, ces nuits d'amour, ces sérénades espagnoles et ces chants des gondoliers au bruit monotone de la rame; elle s'enivrait de ses courtisans et de son vin de Chio (4).

La plus poétique de ces souverainetés, la plus fière de ces républiques était Malte. Je considère comme république tout État indépendant, dont la magistrature est élective; qu'on appelle cela ordre militaire, confrérie religieuse, qu'importe? les formes ne sont-elles pas toujours libres, et le conseil de tous dirigé par un dictateur? Qu'elle était magnifique cette institution de chevaliers de Malte! car le monde était son domaine, ainsi que tout ce qui avait pour principe le catholicisme; chaque nation avait sa langue, sa représentation, et la France en tête. Les vœux étaient solennels; le dévouement le plus absolu à l'ordre; au moindre signal, tout chevalier devait monter les galères et courir sus aux Barbaresques, car la guerre était éternelle contre les Ottomans et les pirates; l'obligation en était imposée à tout chevalier; dès le berceau, il devait sa vie à la vieille institution de Saint-Jean de Jérusalem. Quel élément pour une belle marine! Là s'étaient formés les plus habiles chefs d'escadre de France; l'ordre ne demandait rien à personne, aucun subside aux

(1) Ce curieux traité des Barrières, qu'on peut encore consulter aujourd'hui dans la question belge, fut signé à Anvers le 15 novembre 1715.

(2) Les capitulations suisses avaient été religieusement respectées depuis Henri IV. Napoléon les avait reprises à ce point, et la restauration après lui. Elles ont été complétement brisées par la révolution actuelle. Cette faute se reconnaîtrait peut-être en cas de guerre.

(3) Gênes était alors gouvernée par Dominique Negrone, son doge, élu en 1723.

(4) Venise avait encore son doge, qui portait le nom de Sébastien Mocenigo; il fut élu le 28 août 1722.

rois ou aux peuples; il avait des biens propres, légués au moyen âge, des commanderies largement cultivées; c'était la propriété de l'ordre qui les abritait de son drapeau à la croix de gueules. Les États négociaient en ce temps pour avoir un grand maître de leur langue comme ils s'agitaient pour avoir un pape dans le conclave (1); et de là résultait presque toujours le choix d'un grand maître pris au sein d'une nation neutre; ainsi un Portugais, don Antoine-Manuel Willhéna, portait le manteau de grand maître à l'époque où expirait Philippe d'Orléans, régent de France (2).

L'ordre de Malte consacrait sa vie à lutter contre les puissances mahométanes; issu pour ainsi dire de vieux croisés, il avait juré la guerre implacable aux infidèles. Depuis, l'empire ottoman avait tant grandi, qu'il se trouvait en rapport avec toutes les puissances de l'Europe; ses vizirs conduisaient les troupes contre les Moscovites, les Hongrois et les Autrichiens. Achmed III accomplissait un règne tout militaire; vainqueur du czar Pierre, il fut moins heureux contre les Impériaux, alors conduits par le prince Eugène (3), si brillant et si hardi dans les expéditions du Danube. Les Ottomans n'étaient plus invincibles, le torrent s'était arrêté; deux puissances avaient désormais les yeux fixés sur la Sublime Porte pour en comprimer l'ambition et en dominer les destinées, la Russie et l'Empire; la Russie surtout, puissance de progrès qui avait également besoin de s'étendre au nord et au midi. La domination des musulmans était le résultat d'une conquête violente; les hordes asiatiques, les Tartares dominaient la civilisation grecque et syriaque, vieilles nationalités qui ne peuvent mourir. Mais telle était la complication des intérêts diplomatiques en Europe, que ces idées chrétiennes étaient absolument délaissées pour les alliances de cabinet et de commerce. Rien de plus intime que les rapports du cabinet de Versailles et de la Porte Ottomane (4); la France faisait un commerce presque exclusif en Syrie et en Égypte : le pavillon de ses consuls protégeait les autres nations; la puissance des Turcs paraissait nécessaire à la France pour maintenir l'équilibre en Europe, et surtout pour faire une heureuse diversion aux forces de l'Empire et de la maison d'Autriche, sa vieille ennemie. Ce système datait des guerres de Charles-Quint et de François Ier, le premier des rois qui, secouant les idées catholiques du moyen âge, tendit la main aux infidèles.

L'alliance presque toujours intime de la Porte et de la France n'empêchait pas un système vigoureux de répression contre les puissances barbaresques, la terreur de la marine marchande; la hardiesse des pirates d'Alger, de Tunis, de Maroc, des côtes d'Afrique, était célèbre dans toutes les mers; la Méditerranée surtout était leur domaine; ils y avaient acquis une effrayante célébrité; les corsaires attaquaient intrépidement les navires chrétiens; quand ils ne massacraient pas les équipages, les matelots et les officiers étaient conduits en servitude sur les rivages d'Afrique; là, ils remuaient de leurs mains la terre brûlante; ils puisaient de l'eau à la citerne du désert; le front brûlé, les membres amaigris, ils attendaient la rançon que les pères de la Merci allaient recueillir sur toute la terre (5). Louis XIV avait mis un frein à ces pirateries : Duquesne jeta quelques mille bombes sur Alger, et les deys avaient abaissé leur front et restitué tous les esclaves. Mais la piraterie était inhérente à ces peuples barbares, ils ne pouvaient vivre que de ces courses dévastatrices; les côtes de l'Italie, incessamment ravagées, imploraient la pitié des puissances; plus d'une fois, sur les rochers de la Sicile, quelques-uns de ces corsaires hardis fondirent sur les jeunes filles aux traits antiques qui puisaient de l'eau à la fontaine, ou baignaient leurs noirs cheveux dans les flots de la Méditerranée; ces jeunes filles étaient conduites dans les sérails d'Alger ou de Tunis. Il faut lire les lamentables sermons des pères de la Merci pour se faire une juste idée des souffrances des pauvres chrétiens au milieu des barbares, et cependant nulle puissance, si ce n'est la France et Malte, n'attaquait vigoureusement les pirates africains. Quelques cabinets même les soutenaient sous main par jalousie : jamais la bannière fleurdelisée ou à la croix de gueules n'avait rencontré un pirate sans le couler bas (6).

Ainsi était l'Europe, lorsqu'en pleine paix fut résolu le congrès de Cambrai. Depuis le traité solennel d'Utrecht, il était né peu d'intérêts nouveaux et actuels qui pussent impérativement appeler les immédiates délibérations de l'Europe. Il faut que les cabinets soient bien compromis ou bien fatigués pour qu'un congrès marche promptement à ses fins;

(1) Le grand maître était pris généralement dans une *langue* (nation) qui n'était pas trop puissante, afin de ne pas exercer une trop large influence sur l'ordre.

(2) Don Manuel Willhéna avait été élu grand maître le 19 juillet 1722.

(3) Achmed III dont il s'agit ici avait succédé à son frère Mustapha II, l'an de l'hégire 1115 (1703 de J. C.).

(4) Ce fut la Russie qui, depuis les croisades du moyen âge, réveilla la première les idées d'émancipation de la Grèce. Voltaire la favorisa beaucoup dans une pensée de littérature classique.

(5) L'admirable institution des pères de la Merci racheta, en 1715, deux mille sept cents esclaves; les pères de la Merci prêchaient dans les rues, sous une arcade, sur une borne, partout où il y avait peuple.

(6) La plupart des amiraux de France, même sous le règne de Louis XIV, avaient commencé leur carrière maritime par être chevaliers de Malte : Tourville, Forbin s'étaient longtemps essayés contre les Barbaresques.

autrement, chacun apporte son retard, son délai, son empêchement (1); pour deux ou trois puissances décidées à traiter, il y en a toujours dix qui ne prennent un congrès que comme un moyen de gagner du temps; et les affaires en étaient à ce point d'incertitude, lorsque le congrès de Cambrai fut convoqué. Les plénipotentiaires arrivaient lentement; une fois réunis, ils s'absentaient, se refusaient aux protocoles, aux actes : l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Empire étaient en présence avec leurs intérêts, et c'était au milieu de ces lenteurs qu'apparaissait le nouveau système que la mort du régent allait introduire dans la politique générale de la France.

CHAPITRE II.

ESPRIT PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE AU COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Tendance générale du XVIIIe siècle. — Esprit de démolition. — L'école anglaise. — Les pamphlets politiques. — Les journaux. — L'école hollandaise. — Les successeurs de Bayle. — Universités de Leyde, d'Amsterdam. — Commencement de l'école genevoise. — Les Allemands depuis Leibnitz. — Les réfugiés protestants. — Les Italiens. — Gravina. — Le jeune Métastase. — La littérature en France. — École sensualiste. — Commencement de l'anglomanie. — Montesquieu. — Voltaire. — Flatteries du parti philosophique pour l'étranger. — Les journaux. — La *Gazette de France*. — Le *Mercure*. — *Journal de Trévoux*. — Les arts. — La peinture. — La musique.

1724

L'antiquité avait généralement distingué par la période d'un siècle les grandes révolutions politiques ou sociales; il semble, en effet, que Dieu ait marqué chaque cent années d'un caractère à part; une génération finit, l'autre qui vient porte les fruits savoureux ou amers de celle qui s'éteint. Le XVIIe siècle, depuis Richelieu jusqu'à Louis XIV, avait vu reconstruire violemment le pouvoir si profondément ébranlé par la réforme; la dictature glorieuse s'en était suivie. Au XVIIIe siècle commence une œuvre de démolition, en vertu des principes et des idées que la philosophie jetait au monde. Ce mouvement de l'esprit est curieux à étudier : il ne vint point de la France; pour la première fois peut-être notre nationalité subit l'exclusive influence des écoles étrangères; on oublia les vieilles et grandes traditions de la patrie; on se prit de passion pour les idées anglaises, génevoises, hollandaises; triste et fatale réaction que la France subit alors dans son histoire!

L'Angleterre, depuis la révolution de 1688, avait donné une libre impulsion à ses idées de philosophie et de politique; la presse y conservait des formes d'indépendance; les discussions politiques entre les whigs et les torys sous la reine Anne ouvraient une large voie aux controverses, aucun frein n'était imposé; depuis les principes dévastateurs de Hobbes jusqu'aux théories enthousiastes des puritains d'Écosse et des têtes rondes de Cromwell, le champ était vaste, et il était rempli par les pamphlets. Les *Essais* de Locke (2), *sur l'Entendement humain*, avaient substitué le sensualisme matériel à l'idéalisme poétique et religieux de Descartes. La froide Église anglicane, l'égoïsme d'un clergé trop rattaché à la famille par le mariage, n'avaient aucune force contre la libre pensée et l'examen audacieux; aux questions de philosophie et d'athéisme venaient se joindre les plus ardentes polémiques sur les constitutions, les droits du peuple et de la commune. Les querelles des Stuarts contre le parlement avaient mis à la mode les débats sur le *Jus Divinum* et la souveraineté du peuple; torys, jacobites, whigs, dans toute la ferveur de leur conviction politique, soutenaient les thèses les plus hautaines, les plus audacieuses. Les pamphlets de Bolinghroke, Congrève, Addison, Prior, remuaient des questions hardies; la royauté n'était plus environnée que d'un faux prestige. Un trône tombé, un droit successorial si profondément méconnu, une grande charte, une constitution librement consentie, les droits de l'homme, les privilèges des citoyens devenaient l'objet d'une polémique profonde, spirituelle. Pour se pénétrer de l'état et de la politique de ce temps, il faut lire le livre de Bolingbroke (3), adressé à George Ier, et qui porte le titre du *Roi Patriote*. Bolingbroke, jacobite converti au torysme, parle à George Ier un langage de liberté et de franchise qui n'avait plus aucun rapport avec la respectueuse attitude des jacobites envers les Stuarts.

Comme à toutes les époques de grande agitation politique, la littérature, la philosophie deviennent pamphlets; la presse périodique prend une importance d'opinion remarquable; les journaux se mul-

(1) Le congrès de Cambrai, indiqué pour le mois de juillet 1720, ne s'ouvrit que le 26 janvier 1724.

(2) Locke (Jean), comme on sait, était né à Wrington, dans le comté de Bristol, le 29 août 1632. Il commença ses études au collège de Westminster, et les termina à Oxford. Il était mort en 1704; mais sa philosophie dominait au commencement du dix-huitième siècle.

(3) Bolingbroke (Henri-Saint-Jean), né dans le comté de Surrey, en 1672, est une des carrières la plus longue, la mieux remplie. Son pamphlet du *Roi Patriote* fut écrit sous l'impression des torys.

tiplient ; on court aux nouvelles politiques avec une ardeur tout à fait inconnue ; le dernier des comtés d'Angleterre a déjà son journal, sa gazette ; l'esprit public se forme autour de la constitution ; les libres discussions du parlement, les hauts procès de la cour habituent l'Angleterre aux intérêts publics ; on disserte sur toutes les pensées humaines. La poésie inspire à Pope ses *Essais sur l'Homme* (1) ; Addison écrivait son *Spectateur*, si froid, si classiquement examinateur (2) ; et le théâtre offrait ses tragédies politiques où Voltaire va plus tard emprunter *Brutus* et la *Mort de César*. De ces hautes régions de politique transcendante, la presse anglaise descendait souvent à la caricature et au pamphlet piquant ; c'était le seul moyen de dérider ces têtes appesanties sous les plus graves débats. Tant il y a que l'Angleterre devint le modèle de la politique ; on admira sa constitution, le balancement des pouvoirs ; on rêva les parlements, les tribunes, les discussions publiques ; on crut voir la perfection absolue dans les formes de son gouvernement.

L'école hollandaise, depuis les profondes révolutions du XVI[e] siècle, avait présenté un caractère bien plus audacieux encore que l'enseignement de philosophie et de politique aux universités anglaises d'Oxford, de Cambridge, ou au collége d'Eton ; aucun frein n'était imposé à la presse. Il existait en Angleterre une Église établie, des principes de religion qui se mêlaient au gouvernement de l'État ; dans les Pays-Bas, aucune de ces restrictions ; les anabaptistes avaient étrangement remué toutes les questions de société, de morale et de famille ; les bases mêmes de tout ordre étaient profondément ébranlées ; nul n'avait porté l'esprit de critique plus loin que Bayle (3) ; son *Dictionnaire* n'avait rien épargné de ce qui faisait naguère le respect de l'homme. Bayle fut le hardi destructeur de toute croyance, l'érudit de toute cette école futile et légère des encyclopédistes qui vint puiser dans son *Dictionnaire* les éléments de toutes les polémiques du XVIII[e] siècle. Depuis Bayle, les écoles de Rotterdam et de Leyde prennent une haute importance (4) ; elles forment comme un vaste arsenal de toutes les idées protestantes et républicaines. L'avénement du prince d'Orange avait été presque un triomphe pour la Hollande ; dans sa haine de Louis XIV, elle avait accablé le grand roi de ses pamphlets : on sait comment il sut s'en venger. Les journaux de la Haye n'avaient-ils pas tourné en ridicule cette puissante vieillesse du monarque qui les avait méprisés et conquis ? Quand il s'agissait de jeter l'injure à la face du roi de France, c'était aux universités de Hollande qu'on s'adressait ; la presse y était libre, insolente ; on y conservait les allures républicaines, en offrant au peuple, à la bourgeoisie, l'exemple d'un pays parfaitement paisible, riche, et librement organisé en république. L'Angleterre avait fait une révolution dans le principe monarchique même ; la Hollande, par la fermeté de son système, prouvait qu'on pouvait facilement se passer d'un sceptre pour le gouvernement régulier d'une nation grande et riche.

A Genève, l'école des pamphlets était moins rude, mais non moins hardie. Trop rapprochés des frontières de France, les magnifiques seigneurs se fussent bien gardés de frapper directement la couronne de ces rois qui pouvaient les conquérir en deux jours, ou les rendre au duc de Savoie dont ils s'étaient récemment affranchis. Mais Genève, dans ses allures de froide polémique, attaquait sourdement les institutions catholiques qui se liaient à la monarchie de France. Ses écrivains célébraient les bienfaits de la constitution républicaine. Une seule cité organisée municipalement, des magistrats élus par le peuple, ces formes et ces garanties ne valaient-elles point le joug d'un roi avec ses courtisans, ses valets, des maîtresses et ses gardes ? La simplicité du culte, ses ministres modestement vêtus et ses syndics bourgeois n'étaient-ils pas préférables à un clergé richement doté et vivant de la sueur publique (5) ? Il se forma dès lors une école génevoise ; sa polémique froide, didactique, lourde, raisonnait avec une certaine méthode d'argumentation dont Basnage et Beausobre sont les modèles. Ainsi, dans les États de Hollande on voyait de riches marchands se gouverner paisibles sous les formes républicaines, et Genève présentait au peuple l'exemple d'une liberté municipale philosophiquement réglée. Les écrits de l'école génevoise, jusqu'à Rousseau, ne jettent aucun éclat ; c'est un travail lent, successif. Les mécontents se réfugiaient à Genève ; les ministres persécutés, les protestants des Cévennes, des montagnes des Alpes, y trouvaient abri ; les doctrines génevoises pénétraient

(1) Les poésies de Pope n'ont plus aucun rapport d'esprit et de couleur avec les chaudes inspirations de la poésie jacobite. Pope (Alexandre) était né le 22 mai 1688.

(2) Addison, un des élèves distingués d'Oxford, conquit sa réputation surtout par la publication de son journal, sous le titre de *Tattler* (le Babillard), qu'il fit de concert avec Steele.

(3) Bayle était tout entier d'origine méridionale ; né à Carlet, dans l'ancien comté de Foix, le 18 novembre 1647. C'était un élève des calvinistes de Puy-Laurens. Son *Dictionnaire* fut publié en 1690, en 2 volumes in-folio. Il mourut le 28 septembre 1706.

(4) J'ai visité Leyde cette année ; l'université y est forte encore, mais l'ancienne splendeur politique a disparu. Hélas ! qu'est devenue la *Gazette de Leyde*, si importante au XVIII[e] siècle ?

(5) Cependant les troubles continus de la république de Genève, au XVIII[e] siècle, vinrent singulièrement démentir les idées d'ordre républicain, et le rétablissement du stathoudérat en Hollande constata la nécessité d'une dictature militaire.

dans l'éducation des gentilshommes et de la bourgeoisie puritaine.

L'Allemagne, plus profondément religieuse sous l'influence de l'immense esprit de Leibnitz (1), ne s'était point levée encore au retentissement des idées du doute et du désabusement. Frédéric II n'avait pas réuni autour de lui les athées fanfarons, le marquis d'Argens, Maupertuis, Voltaire, Lamétrie, dans les soupers de Postdam et de Sans-Souci; la réforme n'avait soulevé là qu'une tempête passagère; tout s'était maintenu dans les idées de croyances qui allaient si bien aux émotions rêveuses de l'Allemagne; les universités de Leipzig, d'Iéna ou de Vienne avaient conservé l'esprit profondément religieux dans la double condition du culte protestant ou catholique. En Prusse spécialement, comme en Hollande, s'était organisée une école de réfugiés français que la révocation de l'édit de Nantes avait forcés de quitter la patrie; ils apportaient à l'étranger une certaine indépendance d'opinions. L'esprit protestant donnait à tous, même en France, un besoin de dissertations et de controverses, et par-dessus tout une certaine haine du pouvoir qui les avait expulsés du foyer domestique. Cette école de réfugiés avait eu autrefois pour chefs Basnage, Beausobre, érudits travailleurs, esprits droits; et Bayle lui-même n'était-il pas d'origine française? Les réfugiés calvinistes peuplaient la Hollande, le Hanovre et la Prusse surtout, qui les avait accueillis avec empressement. Écrivant beaucoup, avec de tristes et fatales préventions contre la monarchie française, ils donnaient ainsi à l'école allemande une allure plus ardente, plus implacable contre la nationalité de leur vieille patrie; l'esprit protestant se liait par essence à la dissertation, à l'examen, au doute, au scepticisme en toutes choses, et l'émigration religieuse et politique venait encore aigrir ces âmes inquiètes (2).

Telle est la puissance de l'exemple, que l'Italie elle-même n'échappait pas aux entraînantes idées du siècle. Naples avait un maître dans la science et la philosophie, Gravina, le jurisconsulte hardi qui posait les bases de la souveraineté et de la législation politique; et avant lui Giannone avait largement écrit l'histoire.

Un sentiment d'investigation fière, indépendante, entraînait l'Italie; elle versait sur le monde les souvenirs du Forum et de Rome, de ces traditions du Capitole, des tribuns et des consuls; elle était comme la mémoire vivante de l'antiquité avec la souveraineté des arts, de la peinture et de la sculpture. Sous l'aile de Gravina s'élevait un jeune homme au cœur simple, à la mâle pensée, Métastase, qui devait faire vibrer dans Rome et la Toscane, bien avant Alfieri, les accents de la liberté; Giannone pour le récit, Gravina pour la philosophie, Métastase pour la poésie, commencent l'époque littéraire et politique du XVIII[e] siècle en Italie (3).

Et, qu'on le remarque bien, ces grandes littératures qui ne pouvaient rester, exclusivement nationales pour chaque peuple, se répandaient, se communiquaient avec une étrange rapidité; elles exerçaient déjà sur la société française une influence indicible. A l'époque du siècle de Louis XIV, Corneille, Racine n'avaient jamais étudié que les anciens, et quelquefois cette chevaleresque littérature espagnole qui allait si bien à l'esprit gentilhomme. En philosophie, Descartes, Pascal avaient puisé en eux-mêmes ou dans la lecture des livres saints leurs conceptions vastes, sublimes; jamais le doute, l'incrédulité n'étaient entrés dans leurs écrits, ils le voyaient « comme l'abîme sans fond, » suivant la grande expression de Pascal. Il n'en fut plus de même dans le commencement du XVIII[e] siècle; une autre société était venue; le duc de Vendôme, le prince de Conti s'étaient mis à la tête d'une petite réunion d'incrédules qui se jouaient des principes chrétiens et de la morale sainte. Une société de libertins fatigués, de vieux abbés comme Chaulieu, Châteauneuf, se réunissait chez Ninon, folle fille avec son ridicule de conquêtes à quatre-vingts ans. Au milieu des petits soupers où le vin d'Aï éclatait en mille jets impétueux, on disputait de tout et sur tout; *la Moïsade* attribuée à Jean-Baptiste Rousseau était récitée avec enthousiasme (4).

Le prince de Conti s'était fait le protecteur de cette petite société libertine et railleuse; dans son beau château de l'Isle-Adam, sous des bouquets de lilas et de roses (5), Chaulieu composait, comme Tibulle, ses poésies, ardemment récitées le soir aux mille flambeaux de l'île enchantée; de temps à autre, au milieu de ces joies superbes, un coup d'apoplexie venait frapper un convive et lui enseigner les voies de la mort; on s'en attristait un moment, et l'on reprenait la vie épicurienne avec cette non-

(1) On peut dire que le vaste esprit de Leibnitz gouverna l'Allemagne au XVIII[e] siècle. Leibnitz, né à Leipzig le 3 juillet 1646, mourut le 14 novembre 1716.

(2) Beaucoup de noms en Prusse sont encore aujourd'hui d'origine française; le Brandebourg surtout compte des centaines de réfugiés luthériens ou calvinistes.

(3) Rien de plus démocratique que l'origine de Métastase. Né d'un pauvre artisan, le 3 janvier 1698, il se nommait Trapassi. Son protecteur, le cardinal Ottoboni, le confia au jurisconsulte Gravina, qui fit son éducation philosophique.

(4) J'ai fait connaître l'esprit et le sens de cette triste production de la *Moïsade* dans mon *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(5) On peut voir dans les galeries de Versailles quelques petits tableaux, admirables de couleur, qui représentent les fêtes de l'Isle-Adam, chez le prince de Conti.

chalance, cet abandon qui convenaient si bien au régent, à ses insouciances de religion et de morale.

Ce libertinage d'esprit restait français au moins; la pensée vagabonde n'allait rien chercher au dehors de notre belle nationalité; mais deux hommes paraissaient alors sur la scène politique et littéraire, capables de donner une tendance nouvelle à nos idées et à nos mœurs : j'entends parler de Montesquieu et de Voltaire. Le président de Montesquieu venait de publier les *Lettres persanes*, pamphlet plein d'esprit, satire à peine déguisée du gouvernement de la régence; l'effet en avait été prodigieux, car toutes les allusions avaient été saisies et saluées par l'opposition toujours attentive aux attaques (1). Depuis, Montesquieu, voyageur scientifique, avait visité l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre; l'accueil empressé et partout flatteur qui l'avait accueilli était de nature à lui inspirer un enthousiasme personnel pour les institutions étrangères. Montesquieu se passionna pour la constitution anglaise, pour la pondération des pouvoirs et la souveraineté du parlement, toutes choses spécialement adaptées aux mœurs de l'Angleterre. Il fut peut-être ainsi l'écrivain qui fit le plus de mal à la nationalité française, à ses vieilles institutions, à ses coutumes et à ses lois (2); il ne vit d'admirable que l'Angleterre avec ses garanties et son parlement; il n'osa pas dire qu'il les préférait à la grande loi de la souveraineté royale telle qu'elle existait en France, mais il le fit suffisamment entendre par mille allusions aux idées de 1688. Il travaillait alors à l'*Esprit des Lois*, systématique ouvrage qu'on ne peut plus justement apprécier aujourd'hui que les idées ont tant marché. En toute hypothèse, on peut considérer le président de Montesquieu comme le chef de l'école anglaise en France, comme celui qui a le plus introduit d'idées politiques empruntées à la Grande-Bretagne; sa pensée religieuse, c'est le déisme pur avec quelques concessions de circonstance au christianisme; sa seule politique, c'est la monarchie de la maison de Hanovre. Montesquieu est l'ami des whigs, en correspondance incessante avec les comtes Gray, Holland, et le prince de Galles même. Les Grecs, les Romains, les Anglais, tels sont les modèles qu'il présente toujours dans le développement de ses idées politiques, et la France, notre grande France, il l'abrite dans un greffe de parlement.

Cette prédilection pour les institutions étrangères, le jeune Arouet la partage dès son entrée dans la vie littéraire. Né à la dernière et vieille époque de Louis XIV (3), il a été jeté du collége dans le salon de Ninon par l'abbé de Châteauneuf, son parrain et le vieil amant de la vieille folle; on le fête, on le caresse, et pourquoi? C'est qu'il sait par cœur les vers de la *Moïsade*, le pamphlet de J.-B. Rousseau, et qu'il récite quelques strophes impies et incrédules, à faire gémir l'excellent père Porée (4), son professeur dans l'admirable collége des jésuites. C'est une école de dépravation que ces soupers de Ninon de Lenclos; Fontenelle, Lamothe, J. B. Rousseau ont mis en honneur les impiétés mordantes, l'épicurisme sensuel. On se rit déjà des mystères chrétiens; le fade madrigal se mêle avec dessein, dans la réunion de Sceaux chez la duchesse du Maine, à une épigramme contre le ciel et au langage d'amour pour une grande dame ou pour une fille d'opéra. Les premières poésies de Voltaire respirent l'impiété qui sape les antiques institutions sociales. Arouet donne *OEdipe* au théâtre (5), et au milieu de ses longues déclamations il n'oublie pas de dénoncer les prêtres, « qui ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. » Dans son *Épître à Uranie*, il oppose ses théories et son système du déisme pur au dogme et aux mystères de la foi; il est applaudi, encouragé par un essaim d'épicuriens moqueurs qui entourent le grand prieur de Vendôme et le prince de Conti. Arouet n'a pas encore visité l'Angleterre, qu'il adresse déjà ses vers et ses hommages à George Ier, le roi d'un peuple libre (6). A Bruxelles, à Amsterdam, il admire la liberté de penser et d'écrire; il a des éloges pour tous, excepté pour les institutions de sa patrie; son esprit moqueur s'attaque à tout; il prépare *la Henriade*, pauvre poëme épique aux ressorts usés, déclamation froide et fatigante contre le fanatisme qu'il met en opposition avec les grandeurs de la réforme; il crée des illustrations pour les médiocrités les plus constantes, les plus obscures; il fait de Coligny un immense caractère, Coligny, vaniteux et crédule, qui compromit son parti et se perdit lui-même. Dans le poëme de *la Henriade*, les éloges sont pour le parti protestant et pour les Anglais : à qui dédie-t-il son poëme? A une reine d'Angleterre, et il pousse la flatterie à ce point de se servir de la langue même des ennemis les plus acharnés de la nationalité

(1) Les *Lettres persanes* furent publiées en 1721, en pleine régence.

(2) La Correspondance de Montesquieu s'étend à toute l'Europe. Il est en rapport avec l'Allemagne et toute l'Italie. Ses Lettres au reste sont fort insignifiantes.

(3) On sait que François Arouet était né à Châtenay le 20 février 1694.

(4) Voltaire fit ses études chez les jésuites.

(5) La tragédie d'*OEdipe* de Voltaire fut jouée pour la première fois en 1718.

(6) Voici les vers adressés par Voltaire à George Ier :

Grand roi, des rives de la Seine
J'ose te présenter ces tragiques essais.
Rien ne t'est étranger : les fils de Melpomène
Sont partout tes sujets.

française, pour dire « que Henri IV dut sa couronne aux Anglais, et qu'il fut protégé par ordre de la reine (1). » Bientôt Voltaire, parcourant l'Angleterre comme Montesquieu, admirera dans toutes ses institutions la dignité de l'homme et la grandeur des idées politiques ; il dira aux Anglais : « Vous seuls êtes des citoyens; vous seuls êtes un peuple; » et la noble France se défendra à peine contre cette tendance, qui, lui enlevant son histoire, ses traditions, sa force même de nationalité, frappera au cœur le puissant système de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV.

Au milieu de ce mouvement de philosophie entraînante et hardie, la vieille patrie conservait néanmoins quelques organes pour la défendre. Si les gazettes de Leyde et d'Amsterdam, si les journaux anglais se jetaient dans de vives déclamations contre le gouvernement de la France et ses rois, il y avait des écrits moins éclatants peut-être, mais qui remplissaient la noble mission de protéger les lois et les formes de la société; le plus naïf, et je dirai le plus patriote de ces écrits (et j'entends ici le mot patriote dans le sens de la véritable patrie), c'était le *Mercure de France*, avec son antique allure de l'esprit gentilhomme et la loyauté de la vieille chevalerie. Au *Mercure* appartenait le récit des batailles, le recueil des nobles actions; il narrait : « Comment tel enfant de grande maison, tout floqueté de rubans, était monté aux fascines ou à la contrescarpe au milieu des mousquetades et des boulets : comment *Normandie*, *Champagne* ou *Royal-Piémont* avaient enfoncé les escadrons hanovriens, allemands ou anglais. » Le *Mercure* n'avait pas la prétention des idées philosophiques hautaines et hardies; il demeurait littéraire; c'était pour conter quelques vieilles histoires de galanterie, comme savait les narrer la digne demoiselle de Scudéri, si naïvement conteuse : au milieu d'une dépravation générale, de tels récits maintenaient les bonnes mœurs, le loyal sentiment des ancêtres. J'ai toujours lu avec joie ce *Mercure de France* (2), l'écrit éminemment national, urgueilleux et fier de la patrie jusqu'à ce point de réciter toutes les fêtes, toutes les nobles distractions de ce peuple de gentilshommes, si digne, qui depuis des siècles se vouait au grand culte du pays, en aliénant ses terres et donnant sa vie tout simplement parce que cela se devait.

La *Gazette de France*, moins ancienne que le *Mercure*, toujours attachée au département des affaires étrangères, prenait ainsi un caractère presque officiel (3); c'était dans cette feuille laconiquement écrite que se déposaient les nouvelles des pays étrangers, la correspondance des ambassadeurs et ce qu'elle pouvait avoir de public et d'avoué. Déjà sous la direction du sieur Renaudot (le familier du cardinal de Richelieu) elle faisait peu de dissertations politiques; quelquefois ses articles étaient dirigés contre les ennemis de la France, car la *Gazette*, sans engouement pour l'esprit étranger, restait nationale comme le *Mercure;* il fallait y lire les nouvelles venues des pays lointains, de l'Inde, du pays de Chinnisérie : « Comment telle escadre avait porté le pavillon de France dans les mers du Japon; comment tel pacha avait promis réparation au roi, et comment au pays du Canada les grands fleuves voyaient flotter le pavillon blanc, tandis qu'aux pêcheries de Terre-Neuve les hardis marins avaient pris des centaines de baleines et cachalots à étonner les armateurs du Havre et de Saint-Malo (4). » Le vieil orgueil national se trouvait là dans sa pureté, et l'exagération même de l'orgueil dans la patrie n'est qu'un beau sentiment!

Le parti épicurien qui se levait sur la France pour la dominer avait pour adversaires quelques feuilles de littérature dont la renommée était retentissante; le *Journal de Trévoux* était une des créations habiles de la grande institution des jésuites, qui savaient employer toutes les formes morales; on s'était bien gardé de le confier à des écrivains vulgaires; l'art immense des jésuites était de parfaitement choisir, et ils avaient merveilleusement adapté l'esprit du *Journal de Trévoux* à la tendance de l'époque : c'était donc une critique sérieuse, érudite, mordante (5). Ces écrivains s'étaient donné la mission de garder la pureté de la langue et de protéger la vérité des faits historiques en relevant la fausse érudition; implacables adversaires de Bayle et des épicuriens, ils leur opposaient la science certaine, l'érudition véritable, la connaissance profonde des textes anciens. Paraissait-il un livre d'histoire, de philosophie, dans un sens impur ou moqueur, les journalistes de Trévoux le dépréciaient et l'abîmaient de manière à désespérer les philosophes; profondément instruits des anciens, pénétrés de toute la grandeur du théâtre grec, les journalis-

(1) « To the Queen.— Madam, it is the fate of Henry the Fourth to be protected by an English queen, etc. »

(2) Les collections du *Mercure de France* sont devenues très-rares. C'est une des lectures les plus attrayantes, le journal qu'on peut dire véritablement français. Il avait remplacé la vieille *Chronique de Saint-Denis*.

(3) La *Gazette de France* fut quelquefois détachée du département des affaires étrangères; on la démentait quand elle allait trop loin. Si l'on veut bien savoir l'histoire de ce temps, il faut néanmoins continuellement comparer à la *Gazette de France* celle de Hollande et les journaux anglais.

(4) Les collections complètes de l'ancienne *Gazette de France* deviennent aussi très-rares. Je n'ai pu me procurer que des parties, tandis que j'ai sous les yeux le *Mercure de France* complet.

(5) La critique du *Journal de Trévoux* était bien supérieure à celle de l'*Année littéraire* de Fréron et du journal de l'abbé Desfontaines, si redouté par Voltaire.

tes de Trévoux ne laissaient pas même passer une pièce de théâtre sans l'essayer à leur creuset, et l'*OEdipe* de Voltaire avait essuyé une de ces critiques sévères qui faisaient tant de mal à l'orgueil de l'homme et à la vanité du poëte.

Les *Nouvelles ecclésiastiques* étaient un autre recueil périodique dominé par l'esprit janséniste (1); elles se renfermaient dans une critique austère à la façon de M. de Sacy, ou dans un examen railleur qui rappelait la manière de Pascal. Comme toutes les coteries, les jansénistes, pleins d'eux-mêmes, voyaient le monde dans leur petite église; ils n'étaient point amis des philosophes, qui se moquaient à leur tour des manières étroites et des idées mesquines. Les *Nouvelles ecclésiastiques* étaient la lecture favorite des parlementaires, avocats ou magistrats, qui racontaient avec joie dans leurs hôtels de l'île Saint-Louis ou de la rue Beautreillis toutes les incidences et les cérémonies puritaines de la petite église; déjà l'on commençait à parler des vertus et de la béatitude de M. Pâris, le diacre de la rue Mouffetard, qui vivait du produit de ses mains et métier, tandis qu'il donnait tout aux pauvres (2). Les *Nouvelles ecclésiastiques* dissertaient sur la grâce et contre la trop active fréquence des sacrements. Le puritanisme chrétien dominait cette publication, qui devint bientôt très-retentissante et désola plus d'une fois le lieutenant de police.

Pour arrêter ces flots de doctrine destructive, le pouvoir avait deux moyens : la censure, qui prévenait la publication, et les examens ecclésiastiques de la Sorbonne. La censure était certes efficace pour arrêter l'impression; tout ce qui se faisait à Paris et en France tombait sous la main des censeurs choisis avec assez de soin par le garde des sceaux, avant l'administration de M. de Malesherbes, l'ami et le naïf complice des philosophes; mais nul ne pouvait empêcher l'introduction des pamphlets et des livres étrangers qui pénétraient en France avec une impunité inouïe. Avait-on à faire imprimer une œuvre impie, libertine, attentatoire à la couronne, on allait à Bruxelles, à Genève, à Londres, à Amsterdam; puis elle arrivait clandestinement en France; on la trouvait aux petites réunions de toutes les grandes dames, sur les bancs même de la magistrature; un livre prohibé faisait fureur; l'œuvre médiocre était recherchée; on n'attendait même pas l'impression; l'ouvrage manuscrit parcourait toutes les mains (3) : l'habitude était alors de se réunir dans les salons pour des lectures littéraires; un auteur en vogue était écouté, entouré, comme l'oracle de Delphes; chacun de ses vers était recueilli de mémoire. Un médiocre madrigal de Voltaire était récité partout, pourvu qu'il parlât des nonnes, des triples mentons des chanoines, du fanatisme ou de la grandeur philosophique. Des recueils d'impiétés libertines existent encore, et ils furent réunis avec un luxe grandiose par les hommes les plus éminents de la monarchie (4).

Toutes les fois que l'écrit touchant les matières religieuses recevait une certaine publicité ou un retentissement dans le monde, la Sorbonne se hâtait d'intervenir par ses censures; la vieille société de théologie examinait, comme tous les corps, avec ses préventions et ses préjugés, l'écrit qui lui était dénoncé; généralement les dissertations étaient lourdes, en forme de thèse peu lisible et en théorèmes absolus. A côté d'un livre tout plein d'esprit et d'intérêt, que pouvait être une censure ecclésiastique, si ce n'est un moyen de le faire lire et rechercher? La Sorbonne, moitié gallicane et janséniste (5), comprenait le catholicisme dans sa forme un peu étroite, et se rapprochait ainsi du parlement chargé à son tour de la répression des mauvaises doctrines; les parlementaires, généralement hostiles au parti novateur, se prêtaient volontiers à faire lacérer par les mains du bourreau les écrits contraires à la monarchie et à la religion (6), mais ils y mettaient pour condition de grandir et de constituer leur prérogative. Presque toujours une mesure contre les écrits philosophiques était suivie d'une rigueur contre le mandement d'un évêque ou la bulle d'un pape; on tenait le juste milieu, on ne servait le pouvoir que conditionnellement; on avait sans cesse devant les yeux la popularité, cette ardente cause de ruine pour les États; le parlement n'osait pas se l'aliéner; il voulait que la bourgeoisie pût toujours saluer messieurs se rendant en robe rouge au palais de justice.

Dans cette mollesse des esprits qui se laissaient aller au torrent des opinions épicuriennes, il n'est pas étonnant que les arts aient pris la direction de sens et d'amour chaleureux et tendre qu'Albane avait donnée à l'Italie. Lemoine, le premier, imprima cette tendance française à la peinture; il fut la source de l'école nationale et suave que dévelop-

(1) La grande vogue des *Nouvelles ecclésiastiques à la main* n'arriva que lors de la persécution contre les jansénistes et de la sainteté du diacre Pâris; elles deviennent alors fort précieuses comme documents de l'époque.

(2) Je parle tout au long du jansénisme et du diacre Pâris, chapitre VIII.

(3) Pour s'en convaincre, il suffit de lire Voltaire dans sa *Correspondance*. La plupart des écrits philosophiques d'Arouet furent imprimés à Londres, Amsterdam, Genève.

(4) Témoin le recueil plus qu'équivoque des Chansons du comte de Maurepas, qui se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

(5) On comptait en Sorbonne un tiers à peu près de non acceptants pour la bulle *Unigenitus*.

(6) C'était le châtiment ordinaire imposé par le parlement.

pèrent Vanloo, Boucher, Watteau. Lorsqu'on parcourt les cartons de ces grands artistes, on peut se faire une juste idée de l'état moral de cette société, en voyant la peinture, renonçant aux formes classiques de Rome et de la Grèce, abandonner ce beau idéal, ce type aux nobles formes, pour se jeter dans les compositions gracieuses qui se rattachaient à la nationalité française : quoi de plus tendre que les femmes de Boucher, si riches de couleur (1), ces lèvres si vermeilles, ces pieds de satin sur des tapis de Turquie! Cette génération bouton de rose semble n'exister que d'une vie privilégiée et n'avoir qu'une bouche pour qu'on la caresse d'une seule fois. Quelle gracieuse nature que ces nids d'oiseaux qui s'éparpillent comme des fauvettes éperdues, ou qu'une jolie fille met en cage, ces bergers si bien groupés autour d'un large bassin de marbre où se perdent les eaux murmurantes, ces espaliers de jasmins et de chèvrefeuilles qui serpentent sur de hautes murailles surmontées de statues, de vases de porphyre et de granit rouge! Vanloo est surtout remarquable par ses beaux portraits : il a peint Louis XIV vieillard, il va peindre Louis XV jeune homme (2). Lemoine, le maître à tous, se donne la mort parce que la justice lui est refusée (3). Cette peinture si bien adaptée aux mœurs, aux usages de la nouvelle société, est comme un encadrement de la vie sensualiste; tout se rattache aux existences oisives et molles; la noblesse de cour a renoncé aux vieux châteaux crénelés pour bâtir des demeures somptueuses et commodes, petits Versailles ou Marly qui peuplent les environs de Paris, la ville déjà si grande. Dans ces nouvelles demeures de la noblesse ou de la finance, chaque appartement est un musée de médaillons, de groupes amoureux, de fleurs et de fruits coloriés; de larges tentures de soie pendent aux portes et donnent au jour qui s'échappe des croisées une couleur vaporeuse, une teinte de volupté. Les trumeaux sont entrelacés de riches ornements, tout est boiserie et soie, orné de douces peintures entre les baguettes d'or; de riches porcelaines du Japon, des magots noirs font ressortir la beauté par le contraste, comme les Arlequins et les Colombines de Watteau au milieu des gracieuses bergères; des pendules hautes et feuilletées d'or, des marbres incrustés composent les appartements où tout est riche et somptueux parce que tout est futile, et c'est en quoi consiste le luxe élégant. La sculpture, après Coysevox, paye son contingent à l'ornement de ces palais; elle jette ses groupes sur les modèles de Boucher (4); les Amours se balancent du bout de leurs ailes autour de Vénus qui naît dans une conque marine; les Grâces ont ce doux sourire que leur prête Homère; la sculpture jette ses faunes, ses dryades, dans les jardins fleuris où La Fare, Chaulieu récitaient naguère leurs vers, enfants de la paresse.

Cette vie sociale, toute de plaisir, empruntait aux arts les plus douces sensations; la poésie venait s'unir à la musique et à la danse; il y avait fureur d'opéra; la musique de Lulli finissait avec la régence, et alors commençait le règne de Rameau (5). Enfant de chœur des cathédrales, devenu organiste, et s'élançant vers les mystérieuses et grandes harmonies qui remuaient les âmes, Rameau allait régner à l'Opéra, où mademoiselle Salé dominait en souveraine par sa danse gracieuse, et Camargo par la force de ses jetés. La poésie disait « que Camargo était charmante et Salé ravissante (6); les nymphes sautaient comme l'une, les Grâces dansaient comme l'autre. » On courait à ces représentations brillantes (7), où se ruinaient ces gentilshommes prodigues, généreux, qui mangeaient leur patrimoine en riant. Puis venaient les petits soupers, admirables réunions du soir où l'esprit s'échappant en toasts répétés aux éclats du vin d'Aï mêlait les noëls piquants, les propos obscènes, les impiétés les plus hardies aux plaisirs sensuels. Le régent avait mis en honneur la bonne chère dans ces soupers; les menus en étaient préparés par Béchamel, dont la réputation est devenue célèbre (8); le couvert, jamais au delà de douze convives mélangés, hommes et femmes, était tout garni de girandoles, de beaux vases de porcelaine, de

(1) La galerie de Versailles est très-riche en Boucher; quoi de supérieur à ce portrait si soyeux de la femme de l'artiste dans la galerie Louis XV!

(2) *V.* aussi les portraits de Louis XV jeune homme. Coypel l'avait déjà peint enfant. Vanloo était Provençal. Né à Aix en 1684, il était venu à Paris à six ans.

(3) François Lemoine, né à Paris en 1688, avait obtenu le grand prix en 1711. Ses tableaux les plus remarquables sont ceux d'*Hercule et Cacus*, et de *Persée enlevant Andromède;* il a peint le plafond du *Salon d'Hercule* à Versailles.

(4) Jean-François Boucher était né à Paris en 1704. Entré à l'école de Lemoine, il prit sa manière avec la grâce exquise qui était propre à son talent.

(5) Jean-Philippe Rameau, né à Dijon en 1683, venait de publier en 1722 son Traité si remarquable de l'*Harmonie*.

(6) Oh! Camargo, que vous êtes brillante!
Mais que Salé est bien plus ravissante! [Voltaire.]

(7) Il sera curieux de voir une recette de l'Opéra en 1725 :

Parterre.	800 liv.
Amphithéâtre.	750
1res loges.	900
2es loges.	480
Paradis.	216
Balcon.	400
Jalousies.	400
	5,246 liv.

(8) J'ai trouvé le menu d'un souper servi moitié gras, moitié maigre, de M. le régent, lequel fut contrôlé par M. le vicomte de Béchamel, maître d'hôtel de M. le régent. Il y a aussi le menu d'une table de cent couverts, 175 plats, 25 dormants, 88 relevés.

plats, de jattes du Japon; la parure des convives était gracieuse sans être gênée; des dentelles à foison, des diamants, de la poudre sur la perruque, ce qui donnait tant d'éclat aux yeux, tant de brillant aux cils; quelques-uns portaient déjà la bourse, la petite cravate ou ganse noire, l'habit en forme de justaucorps, soie ou velours, selon la saison. Les femmes avaient aussi de la poudre dans leurs cheveux, entrelacés de perles ou de diamants. Les mets étaient abondants même pour les soupers; des coulis d'écrevisses, de brochets ou d'huîtres arrosaient les reins du sanglier mariné, des poulardes aux truffes, des ris de veau pressés et glacés. Dans les soupers du prince de Conti, les menus étaient plus recherchés encore; l'Aï petillait dans les verres ainsi qu'on le voit dans les jolis tableaux de Boucher à Versailles, au milieu des roses de l'Isle-Adam.

C'était dans cet enivrement de sensualisme que la société tout entière paraissait travailler à la ruine des institutions et de la vieille nationalité française; l'esprit philosophique sapait les fondements de la foi avec une joie enivrée; princes, nobles, clergé, tous creusaient l'abîme comme s'ils n'allaient pas s'y précipiter; les doctrines marchaient au déisme pur, l'esprit de critique soulevait tous les doutes. Une certaine coterie dédaignait la nationalité française, pour emprunter les idées et les innovations des autres peuples; l'Angleterre, depuis la régence, était le type et le modèle sur lequel on allait tout formuler. Montesquieu, Voltaire, ces chefs d'école, parlaient de la constitution anglaise avec enthousiasme; on discutait sur ces mots *patriote*, *citoyen*, tout à fait en dehors des habitudes de la société française. Ce travail de destruction se faisait seul au milieu d'une noblesse spirituelle, aisée, brave, pleine d'honneur, et mettant tout son prix à justifier le titre de gentilhomme; il se faisait au milieu du clergé insouciant, souvent désordonné, et qui ne prévoyait pas sa fatale destinée. Il est des époques où la société ressemble au festin de Balthazar; elle s'enivre jusqu'au réveil terrible, fatal comme les lettres de feu sur les murailles d'airain.

CHAPITRE III.

LA FAMILLE DES BOURBONS. — LA SOCIÉTÉ ET SES CLASSES DIVERSES.

Louis XV à quatorze ans. — La branche d'Orléans. — Les Condé. — Les Conti. — Les légitimés. — Le duc du Maine. — Le comte de Toulouse. — La petite infante. — Les résidences royales. — Les classes dans la société. — Les ordres monastiques. — Les jésuites. — Les oratoriens. — La noblesse. — Les ducs et pairs. — Les courtisans. — Gentilshommes de province. — Les parlementaires. — Les financiers. — Les gens de lettres. — La bourgeoisie. — Les métiers et corporations. — Vie municipale.

1724.

La foule curieuse qui remplit les vastes galeries de Versailles, peuplées des souvenirs de la monarchie, a pu remarquer le portrait en pied de Louis XV à quatorze ans, œuvre de Vanloo (1). Jamais figure plus noble, plus douce et plus belle; ce n'est plus le type de Louis XV enfant tel que Coypel l'a placé dans son tableau de Joas reconnu roi au milieu des solennités du temple; c'est quelque chose encore de plus fini, de plus parfait; le jeune roi est revêtu de son manteau azur fleurdelisé d'or, comme les vieux émaux de saint Louis et de Philippe le Bel; son front est haut, ses grands yeux, d'un bleu doux et moelleux, ses sourcils épais et noirs impriment à sa physionomie un petit air mâle qui lui va au mieux; le sang de Navarre s'est mêlé à l'origine savoyarde; son nez aquilin n'a retenu des Bourbons que la forme noble; sa bouche est gracieuse comme celle d'un enfant; l'ovale de son profil est parfait avec ce léger embonpoint rosé de l'adolescence; ce costume royal, si éclatant de couleur, s'adapte parfaitement bien à la majesté naissante d'un roi de quatorze ans. Il avait beaucoup souffert; on n'espérait pas sauver son berceau au milieu des cercueils de tous les siens; mais le régent avait mis une vive et grande sollicitude à la conservation du jeune roi; et, grâce au ciel, il avait été rendu à la vie (2).

Rien de plus soumis, de plus timide que Louis XV adolescent; son éducation avait été placée par Louis XIV et le régent dans les mains de l'abbé de Fleury, évêque de Fréjus (3); caractère si patient et si prévenant pour son royal élève, qu'il s'était

(1) Il est dans cette belle galerie où se trouvent de si riches et de si beaux Boucher et Vanloo; on y respire la belle peinture à côté de toutes les estampes de l'empire et sur l'empire.

(2) Après sa première maladie, qui menaça de l'enlever, Louis XV avait eu encore la petite vérole, mais sans atteinte, en l'année 1721.

(3) André Hercule de Fleury était né à Lodève le 22 juin 1653; amené dès l'âge de six ans à Paris, il fit ses humanités au collége de Clermont, sous la direction des jésuites. Après sa rhétorique, il passa au collége d'Harcourt pour y faire sa philosophie. En 1668, le jeune abbé de Fleury fut nommé à un canonicat de Montpellier. En 1677, il fut désigné comme aumônier de la reine Marie-Thérèse; après la mort de la reine, il devint aumônier du roi; en 1686, abbé de La Rivour au diocèse de Troyes; et le 1er novembre 1698, il fut élevé à l'évêché de Fréjus, qu'il conserva jusqu'en 1715; alors il demanda la permission de se démettre de cet évêché. Louis XIV, par un codicille ajouté à son testament, le nomma précepteur de son petit-fils.

formé entre eux comme un contrat de paternité et de filiation. Quoi d'étonnant qu'un enfant maladif, un peu délaissé, prît nne vive et tendre affection pour celui qui le regardait doucement avec amour! Il n'avait jamais aimé le duc de Villeroy, son gouverneur, fier, impératif comme le aiècle de Louia XIV qu'il représentait; le régent put l'exiler sans que le jeune roi en murmurât; son éducation avait été longue et laborieuse sous son sous-précepteur modeste, instruit, l'abbé Vittement, et Louis XV savait beaucoup; il aimait les mathématiques, les sciences exactes; son professeur fut le célèbre géographe Delile; et à l'âge de neuf ans il avait écrit et rédigé lui-même un Traité du cours des principales rivières de l'Europe (1). Le régent le faisait assister déjà aux conseils principaux avec madame de Ventadour, sa petite maman, qui l'avait, dès le berceau, tenu sur ses genoux; il l'instruisait surtout des affaires diplomatiques, science très-recherchée par la maison de Bourbon. Le roi connaissait avec assez de justesse la balance des intérêts et des négociations depuis le XVI[e] siècle, la politique de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV; une sorte d'instinct le poussait à la haine du mouvement philosophique qui menaçait la double religion du catholicisme et de la monarchie.

Les premiers princes de la famille de Bourbon les plus rapprochés du trône étaient la branche d'Orléans. Philippe, régent de France, mort d'une manière si fatale, si terrible, laissait nn fils appelé naturellement à le remplacer jusqu'à la fin de la régence, et qui n'en avait nulle ambition. Il portait le nom de Louis, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier, premier prince du sang, colonel général de l'infanterie française. Alors à vingt ans (2), jeune homme tout d'études et d'érudition, il s'occupait peu de questions politiques. Soit que l'exemple de dissipation de son père l'eût dégoûté d'une vie mondaine, soit qu'il voulût se distinguer par un caractère à part dans l'histoire de la maison de Bourbon, Louis d'Orléans ne voulut être qu'un érudit. A dix-huit ans, il parlait déjà l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le grec (3); il étudiait l'Écriture sainte avec amour; ses journées et ses nuits se passaient dans les méditations solitaires, entouré d'instruments de physique et de chimie; sa curiosité incessante s'attachait à tout; on l'accusait d'aimer les sciences occultes, les sorts, la devination; ses distractions même étaient un travail: il passait des jours entiers à peindre; quelques-uns de ses tableaux ne manquaient pas de grâce et de vérité. Louis d'Orléans était fort assidu à ses devoirs, austère dans ses manières, un peu janséniste et dévoué au puritanisme religieux qui frappait naturellement tous les esprits sévères au commencement du XVIII[e] siècle.

La branche de Condé venait d'aussi haut; cadets de Gascogne, issus des princes de Navarre, ils avaient toujours été fort aventureux en guerres et en fortune; les Condé s'étaient souvent confédérés comme chefs du parti protestant et militaire dans la monarchie; depuis leur conversion au catholicisme, ils restaient à la tête du parti gentilhomme. Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé (4), l'aîné de onze années au moins de l'héritier des ducs d'Orléans, fut longtemps désigné sous le titre de duc d'Enghien, puis, à la mort de son père, connu sous le nom de Monsieur le duc; il paya de son sang ses premières gloires. Mestre de camp des régiments de Condé, il avait fait la guerre de Flandre, les sièges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. Il quitta les campagnes avec le titre de lieutenant général, et le régent l'appela alors comme chef du conseil et surintendant de l'éducation du roi. C'était un prince tout soldat, haut de taille, très-maigre de corps, borgne d'un œil, avec les traits fortement marqués de Gascogne, ainsi qu'on voit le portrait du grand Condé. Deux de ses frères étaient également membres du conseil de régence. Charles, duc de Charolais, caractère altier, fier, sombre; toujours à la chasse dans les hautes forêts (5), il avait contracté, disait-on, des habitudes féroces; la même balle qui atteignait le chevreuil bondissant touchait avec indifférence la poitrine d'un paysan de ses terres; le sang ne lui faisait point horreur; on récitait de tristes légendes sur ce nouveau Robin-Wood, et sur sa carabine noire et damasquinée. Le comte de Clermont avait un caractère plus modéré, plus calme; encore presque enfant, il était admis aux distractions du jeune roi qui l'avait pris en affection vive et tendre. Si le comte de Charolais lui faisait peur par son caractère indompté, le comte de Clermont ne pouvait lui inspirer que de la confiance et une loyale amitié (6).

Les Conti eux-mêmes, branche cadette de Condé, portaient dans leurs armoiries Bourbon et Montmorency; ils se trouvaient alors représentés par Louis-

(1) *Traité de cours des principales rivières de l'Europe.* Paris, 1718 (imprimerie royale). Ce livre est devenu très-rare.

(2) Louis, duc d'Orléans, était né à Versailles le 4 août 1703. Il venait d'épouser, le 14 juin 1724, Auguste-Marie-Jeanne, princesse de Bade.

(3) On a encore de grands travaux d'érudition de M. le duc d'Orléans.

(4) Louis-Henri, prince de Condé, était né à Versailles le 18 août 1692. Il avait épousé en secondes noces Caroline de Hesse-Rheinfeld-Rothenbourg.

(5) Le duc de Charolais était jeune homme encore, car il était né à Versailles le 19 juin 1700. On cita de lui des traits d'une cruauté froide.

(6) Le comte de Clermont, tout à fait le contemporain de Louis XV, était né le 15 juin 1709.

Armand de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur (1), gouverneur du haut et bas Poitou, connu d'abord sous le titre de comte de la Marche. Il s'était distingué non-seulement par ses talents militaires et l'amitié du duc de Vendôme, mais encore par son opposition et ses moqueries antireligieuses; uni à tout le parti parlementaire, instruit dans les lois, dans les actes, comme un vieux procureur, il critiquait les mesures de force et d'autorité dans le pouvoir. C'est le rôle qu'il se réservait sous Louis XV; la branche des Conti s'était ainsi faite légiste et parlementaire; son fils mérita plus tard le sobriquet de *mon cousin l'avocat*, que le roi lui donnait en le raillant sur ses goûts de basoche et de robin.

La toute-puissance de Louis XIV avait élevé à la dignité de prince du sang ses fils légitimés; deux de ces enfants, issus de l'altière madame de Montespan, vivaient encore : le premier, connu sous le nom de duc du Maine, esprit un peu médiocre, mais fort honnête, était moins célèbre que sa femme, issue des Condé (2); la duchesse du Maine, active, travailleuse, passait sa vie en sa belle résidence de Sceaux, non point seulement aux plaisirs d'une cour assidue où présidait le vieux marquis de Saint-Aulaire, poëte et gentilhomme, galant suranné à la manière de la société du Marais et de Ninon (3), mais encore elle traversait les nuits les plus laborieuses au milieu des travaux d'érudition, fouillant les titres et les droits de sa race; elle était procédurière et mauvaise parleuse sur les autres; on la voyait, accablée sous les in-folio, rédiger des mémoires contre les ducs et pairs. Récemment revenus de l'exil, le duc du Maine et sa femme s'étaient rapprochés du régent, qui avait appelé le fils d'amour de Louis XIV au conseil. Le comte de Toulouse (4), avec une plus haute modération que son frère, un caractère plus honnête, moins remuant peut-être et moins dominé par sa femme, inspirait à un haut point la confiance. Enfant encore, Louis XV l'avait pris dans une vive amitié, car le roi eut toujours un penchant pour ce qui était honnête et vertueux. Il allait souvent le visiter dans sa résidence de Rambouillet, la plus belle chasse des environs de Paris.

Au sein de cette famille des Bourbons, et pour ainsi dire confiée à la France, était alors la jeune infante d'Espagne, fiancée à Louis XV, et qui n'avait pas six ans. Son père, Philippe V, était ce duc d'Anjou, si bon, si noble jeune homme, tant aimé à Versailles par son aïeul (5); il envoyait sa fille avec joie visiter les beaux parcs de Versailles, car dans les ennuis de l'Escurial et du Buen-Retiro, penser à la France était son délassement le plus cher; il voulait à chaque dépêche des nouvelles de la cour du régent, il en savait les détails. N'avait-il pas prétendu surtout être appelé à la régence avant la branche d'Orléans? La petite infante, élevée à la française, n'avait plus que de faibles souvenirs de l'Espagne; elle restait comme gage de l'union entre les deux couronnes, et sa présence semblait constater qu'il n'y avait plus de Pyrénées.

Chacun des membres de la royale famille des Bourbons possédait des résidences somptueuses pour sa retraite et ses délassements (6). Paris, depuis la Fronde, était redouté des rois de France; ils aimaient sans doute à l'embellir de grandes places et de larges rues, à l'éclairer de mille lanternes; les promenades publiques se multipliaient dans les plus lointains quartiers, tout en laissant à Paris son antique aspect; mais les rois préféraient les châteaux éloignés de ses murailles, ils craignaient la turbulence publique, les plaintes du peuple, quand ils sortaient dans les grands carrosses de cour. Louis XIV, pendant les plus belles années de sa vie, avait habité Versailles; vieillard, il préféra Marly sur la hauteur des coteaux boisés; enfin, il vint mourir à Versailles pour faire un dernier acte de royauté. Louis XV, conduit, enfant, au donjon de Vincennes, pour éviter les complots et les émeutes, avait ensuite résidé à Paris; la régence une fois organisée, le duc d'Orléans revint à Versailles, désormais le lieu d'habitation des rois. Les monarques se plaisaient dans les grands jardins, au milieu des cascades et de ce vaste parc peuplé d'arbres de haute futaie. Si l'on aimait la chasse, il y avait

(1) Les Conti habitaient Paris, en opposition avec tous les Bourbons, qui ne quittaient plus Versailles depuis Louis XIV. Louis Armand était né le 10 novembre 1695.

(2) La duchesse du Maine s'appelait Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé; elle était née le 8 novembre 1676.

(3) Madame la duchesse du Maine était pleine d'esprit. Le vieux marquis de Saint-Aulaire, parfaitement ridicule comme tous les amoureux de quatre-vingts ans, lui avait adressé ces vers :

En vain vous me prêchez sans cesse
Pour me faire aller à confesse,
Ma bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur ma conscience;
De grâce, faites-moi pécher :
Après je ferai pénitence.

RÉPONSE.

Si je cédais à ton instance,
On te verrait bien empêché;
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence.

(4) Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, troisième fils de Louis XIV et de madame de Montespan, était né à Versailles le 6 juin 1678.

(5) *V.* mon *Louis XIV*.

(6) On comptait dans un rayon de vingt lieues de Paris cinquante-deux résidences princières. Hélas! le temps et les mains de l'homme les ont profondément ravagées.

quinze lieues carrées de forêts de Sartory à Saint-Germain-en-Laye (1); pour les fortes meutes de chiens, c'était plaisir quand le hallali se faisait entendre!

Saint-Cloud était la résidence de la branche d'Orléans, comme Meudon celle du Dauphin; Louis XIV avait donné Saint-Cloud à son frère, Monsieur, avec des masses d'argent pour l'embellir; le grand roi indiqua lui-même les dessins de cette belle pièce d'eau qui recueillait aux bras de ses naïades les flots s'échappant des hauteurs boisées, et il ajouta quelques dizaines de mille louis pour l'exécuter, car son frère était un peu avare. Les Condé avaient les belles résidences de Chantilly, Montmorency, Enghien, qui leur venaient des confiscations de l'inflexible Richelieu sur les Montmorency : qui n'aurait échangé la plus brillante cour du monde pour les solitudes délicieuses de Chantilly, ses vastes pelouses, le château que monsieur le duc agrandissait alors avec l'argent recueilli au système de Law (2)? Les jardins avaient été arrosés par le grand Condé, et de cette même main qui gagnait les batailles. Les Conti habitaient l'Isle-Adam, si rapprochée de Montmorency, car c'était un fief de cadet; palais vraiment féerique que l'Isle-Adam, avec ses longs étangs, ses barques pavoisées, ses pêcheries de nuit aux flambeaux, et ses soupers si renommés pour l'esprit et la bonne chère (3).

Les princes légitimés avaient également des résidences presque royales : Sceaux, brillant jardin de la duchesse du Maine. Comme tous les Condé, elle avait ce goût de culture, de serres, de plantes, de bosquets où pendaient en grappes luxuriantes les lilas de Perse, le chèvrefeuille, les roses du Bengale; madame la duchesse aimait les bergeries, les idylles, les travaux des champs; les poëtes, modulant sur les pipeaux ses goûts champêtres, la comparaient à Flore et à Pomone. Le comte de Toulouse habitait les forêts de Rambouillet, si favorables à la chasse, aux violents exercices, et que Louis XV, enfant, aimait tant à visiter. Ainsi, vingt lieues à la ronde, Paris était peuplé de belles résidences, habitées par les princes du sang, qui donnaient de la vie à la campagne; on restait là toute l'année, même l'hiver, dans de somptueux appartements; on venait à Paris passagèrement et par exception : le roi, pour quelques fêtes d'hôtel de ville ou quelques lits de justice au parlement; le duc d'Orléans, pour visiter le Palais-Royal; les Condé, pour jeter les fondements du Palais-Bourbon, au faubourg Saint-Germain; les Conti, pour voir messieurs du parlement; les princes légitimés, pour assister à la réunion des ducs et pairs, exercer ainsi le droit et le devoir de leur charge, et par-dessus tout, faire briller la prérogative que Louis XIV leur avait assurée (4).

La monarchie française se divisait par ordres en remontant à ses plus vieilles coutumes : le roi et les princes en formaient la tête; mais le premier degré dans la hiérarchie était toujours le clergé, lié depuis l'origine de la société française à l'établissement du pouvoir monarchique. Le clergé gallican était une vaste organisation qui avait sa sommité dans l'épiscopat et ses derniers échelons dans les cures et les succursales de campagne. L'Église de France se divisait en deux grandes branches : le clergé séculier et le clergé régulier; l'une formait la hiérarchie des métropoles, suffragances, cures; l'autre restait attachée à des ordres monastiques établis depuis les âges les plus reculés. Au commencement du XVIIIe siècle, le clergé avait un peu perdu l'antique empreinte de sa nature pieuse et de sa destination sociale; il y avait encore beaucoup d'évêques vénérables, des prêtres profondément dévoués aux idées religieuses, à la morale, à la famille; mais il y en avait un grand nombre qui, jetés sans vocation dans les ordres, et pour avoir des bénéfices et un état, n'y apportaient aucune piété sincère, aucune mission de conscience (5). Il y avait des scandales dans l'épiscopat, trop souvent confié aux cadets des grandes maisons; la feuille des bénéfices, toujours à la disposition d'un ministre, sacrifiait le mérite au caprice et à la faveur; les richesses de l'Église étaient considérables, justement acquises, mais généralement mal employées; elles provenaient de cessions volontaires ou de donations écrites, dont nul ne pouvait disputer l'authenticité; mais dans la distribution qu'en faisait la cour il y avait de tristes abus; l'Église, ainsi détournée de sa destination propre par le concordat de François Ier, avait des revenus et n'en disposait pas; le roi en donnait les produits avec un laisser-aller de souverain et une libéralité désordonnée : ce qu'on appelait don volontaire du clergé au roi n'était au fond qu'une certaine contri-

(1) On peut consulter un livre fort curieux : *Chasse du roi Louis XV et la quantité de lieues que le roi a faites, tant à pied qu'à cheval et en carrosse, pendant l'année 1725* (il avait alors quinze ans); par Mourat. (Paris, Colombat, in-8°)

(2) D'après un document irrécusable, les Condé avaient gagné sept millions de livres sous ce système par l'agiotage.

(3) *V.* encore les petits tableaux de la galerie de Versailles qui reproduisent les fêtes de l'Isle Adam chez le prince de Conti.

(4) Le testament, si favorable aux légitimés, avait été néanmoins cassé par le parlement.

(5) Il y eut beaucoup d'exagérations sans doute dans les récits sur les mauvaises mœurs de ceux qu'on appelait abbés de cour, mais il y avait également aussi bien des vérités dans ce que l'on racontait d'eux

bution que l'État levait sur la propriété de mainmorte (1). A chaque évêché, à chaque cure, abbaye ou succursale était attaché un revenu en fonds de terre, et il était fort utile aux cadets de grande maison de se trouver riches de quarante ou de cinquante mille livres de rente dans une tranquille oisiveté. De là toutes ces mauvaises vocations et les scandales des abbés impies, faiseurs de vers libertins; spectacle déplorable pour la société et mortel pour la religion, qui devait en éprouver la vive et profonde secousse, quoique la majorité du clergé fût restée honorable.

Le clergé régulier composait les grandes corporations monastiques dont l'œuvre était de consoler et de guérir les infirmités de la vie et de cicatriser les plaies sociales, depuis l'humble capucin et le carme destiné à fournir les médicaments aux pauvres, ou les frères minimes qui présidaient à l'enseignement militaire dans les écoles de Brienne, jusqu'aux bénédictins, les gardes de la science, et les moines de Cîteaux et de Clairvaux, antiques cultivateurs des bords de la Saône, de la Bourgogne et de la Champagne (2). En tête de ces grandes institutions on pouvait compter les jésuites et les oratoriens en possession de l'éducation publique et séparés par une vieille rivalité; les jésuites étaient alors un peu dégénérés de leur institution primitive; la règle admirable de saint Ignace de Loyola (3) s'était relâchée sous l'influence du temps; mais ses fils si profondément éclairés avaient encore en eux-mêmes les trois conditions de toute hiérarchie : l'obéissance à la règle, la soumission absolue envers le supérieur, le sentiment de l'autorité papale et de l'unité au sein du catholicisme. Les jésuites, maîtres de l'éducation publique, lui donnaient une forte et grande impulsion; leur religion n'avait rien de sévère; leur doctrine élégante et facilement appliquée aux nécessités de la civilisation, à la marche du temps, accordait beaucoup aux infirmités de la vie pour garder la puissance sur les âmes. Les oratoriens, congrégation sévère, janséniste, élevaient la génération dans des principes mécontents, inquiets; ils étaient soumis au pape, mais avec restriction, comme les gallicans et les parlementaires; ils étaient catholiques sans l'unité suprême et absolue de Rome; incontestablement savants, mais lourds dans leur érudition, ils n'avaient aucune de ces formes aimables qui faisaient accepter la religion dans la société générale, ils se liaient au reste scientifiquement à la société savante des bénédictins et des génovéfains dont les travaux éminents étaient si utiles à l'Église et à l'histoire (4).

Depuis la réforme du XVIe siècle, il était incontestable que tout ce clergé avait besoin de se reconstituer sous l'influence du pape; il devait subir les épreuves du malheur et expier par la persécution sa vie mondaine et de cour; l'épiscopat, presque exclusivement livré aux noms illustres, décorait souvent des membres tristement indignes de s'associer au grand œuvre de l'Église. Les abbayes, richement dotées, restaient confiées à des mains, hélas! trop souvent impures; les communautés de femmes voyaient des vœux imposés par la force, par la nécessité de famille, vocation pourtant moins nombreuse que la philosophie déclamatoire ne pouvait le supposer; mais un seul vœu eût-il été arraché à une pauvre fille, c'était déjà cruauté. En un mot, les ordres monastiques étaient trop riches, trop répandus, leur influence trop grande, pour une société qui n'était plus le moyen âge. Les propriétés du clergé, considérables et mal réparties, étaient détournées de leur destination primitive : le soulagement des pauvres et l'entretien général de l'Église; tel prélat absorbait les revenus d'immenses abbayes, tandis qu'un pauvre curé était réduit à la portion congrue (5); les bénéfices étaient devenus une affaire de cour; le concordat de François Ier avait fait un grand mal à l'Église de France en donnant trop de pouvoir aux rois dans l'organisation du clergé. Le pape et l'Église auraient dû exclusivement intervenir : les idées parlementaires avaient dénaturé le catholicisme.

La noblesse formait le second ordre dans l'État; aux temps primitifs, il y avait une sorte d'égalité parmi les gentilshommes; la seule distinction venait de la terre et de la hiérarchie féodale; les hauts barons du roi, les pairs, comme le disaient les chartes, étaient les chefs naturels de la noblesse. Or, la récente prétention de faire revivre les ducs de Normandie, de Guyenne, de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Champagne, de Toulouse, était passée aux pairs de création royale, qui siégeaient au parlement de Paris. Le ridicule et bavard Saint-Simon avait surtout soutenu que lui, les d'Uzès, les de Luynes, les La Rochefoucauld, les Béthune, et généralement tous les pairs qui s'asseyaient sur les fleurs de lis, étaient les égaux des princes du sang, les héritiers des hauts vassaux de la couronne (6).

(1) Les assemblées solennelles du clergé se réunissaient tous les cinq ans.

(2) En 1723, on comptait quatre-vingt-deux mille religieux attachés à des ordres réguliers.

(3) Je me suis particulièrement occupé de l'institution des jésuites dans mon *Histoire de la Réforme et de la Ligue*.

(4) Les oratoriens avaient produit des hommes remarquables : Massillon, par exemple.

(5) Les papes luttaient avec vigueur contre cet abus; mais le parlement ne leur reconnaissait aucune prérogative pour la répartition des biens ecclésiastiques.

(6) *Extrait du mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs, présenté à monseigneur le duc d'Orléans, régent.*

« Les pairs doivent se souvenir de ce que le parlement a fait en leur

Cette prétention singulière avait été l'occasion d'un mémoire rédigé au nom du parlement contre les ducs et pairs, et qui avait été présenté au régent avant sa mort. L'auteur de ce mémoire, disait-on, était une femme, cette duchesse du Maine si active, si travailleuse, si érudite; entourée de gros in-folio et de généalogies, elle avait tiré de précieux documents contre la grande noblesse des ducs et pairs, et voici ce que la noble princesse en avait résumé: « Quelle était la véritable origine des d'Uzès (1), premiers pairs sur la liste? Ils sortaient d'un Gérault Bastet, anobli par l'évêque de Valence! Les de La Trémouille n'allaient pas au delà de Charles V; les Béthune descendaient d'un aventurier d'Écosse; les de Luynes, d'un petit avocat de Mornas; les Richelieu, de René Vignerot, joueur de luth chez le grand cardinal; les La Rochefoucauld, de George Vert, boucher de son état; les Grammont, de Corisandre Dandouins, maîtresse de Henri IV; les Noailles, d'un serviteur du comte de Beaufort; les d'Harcourt, de la famille de l'évêque de Bayeux; les d'Épernon avaient une origine non moins abaissée, et les Clermont-Tonnerre, si vains, n'étaient désignés dans les chartes primitives que comme conseillers du Dauphin de Viennois. » Ce mémoire, dicté sans doute par une érudition passionnée, attaquait ainsi la tête et l'illustration de la noblesse française, ceux qu'on appelait les courtisans de Versailles, tous dans les charges et dignités de la cour, les pairs du royaume siégeant au parlement de Paris: le duc de Saint-Simon pouvait-il prétendre encore à la grande égalité avec les princes du sang en France?

C'est qu'en effet ce n'était point là que se trou-

faveur depuis quelques années. Ils se présentaient dans la même place que les sénéchaux pour prêter leur serment, et ils étaient reçus en qualité de conseillers de cour souveraine. Mais ce titre, que les princes du sang autrefois, et les ducs de Guise, dans leur plus grande splendeur, n'auraient pas dédaigné, blessant l'orgueil des pairs modernes, le parlement a bien voulu consentir qu'il fût supprimé, et, par une molle condescendance, dont le premier président de Harlay fut le premier mobile, il se relâcha sur un point qui marquait hautement la supériorité des présidents qu'ils contestent aujourd'hui avec tant d'aigreur. Leur ambition démesurée ne s'est pas contentée d'un avantage dont ils ne sont redevables qu'à la modération du parlement. »

(1) Je donne ce curieux document sur l'origine des pairs, évidemment dicté par la passion. J'en affaiblis même quelques-unes des expressions trop fortes.

« *Gérault Bastet* (véritable nom des ducs d'Uzès) fut anobli par l'évêque de Valence en 1304. Il était fils de Jean Bastet, apothicaire de Viviers, qui, en 1300, selon le même registre, acheta la terre de Crussol des héritiers de cette maison.

» *Nicolas de La Trémouille*, que son esprit divertissant avait mis en faveur auprès de Charles V, fut anobli par lettres patentes en 1375. Un torrent de biens et de grandeurs enfla bientôt cette petite source.

» *Maximilien de Béthune* est traité d'homme de néant par le maréchal de Tavannes dans ses Mémoires. Jean de Béthune, son père, était un aventurier qui se disait venir d'Écosse. On l'appelait Bethoo, suivant la prononciation étrangère. Les additions aux Mémoires de Castelnau insinuent l'incertitude de son origine en disant que les Béthune d'Écosse sortaient des Béthune de Flandre; Jean de Béthune, son père, enleva Jeanne de Melun, fille du seigneur de Rosni, et l'épousa. André Duchesne les fit ensuite descendre des Béthune de Flandes, et en fut bien récompensé.

» *Luynes*, *Brantes* et *Cadenet* étaient trois frères qui n'avaient qu'un manteau, qu'ils portaient tour à tour lorsqu'ils allaient au Louvre. Le père, Honoré Albert, était avocat de Mornas, petite ville du Comtat, où les avocats sont qualifiés nobles. Jamais fortune ne fut si grande ni si prompte. Charles-Albert fut duc de Luynes et connétable, Brantes, qui avait plaidé en qualité d'avocat, fut duc de Luxembourg par son mariage, et Cadenet fut créé duc de Chaulnes. On les fait venir à présent des Alberti d'Italie.

» Les *Cossé Brissac* ont beaucoup d'illustration et peu d'ancienneté. Ils ont prétendu un temps descendre des Cossé d'Italie, comme on le voit dans les additions de Castelnau; maintenant ils veulent venir d'une maison de Cossé au pays du Maine.

» *René Vignerot* (vrai nom des ducs de Richelieu), joueur de luth chez le cardinal de Richelieu, le servit si adroitement dans ses plans, qu'il consentit à lui donner sa sœur qui en était devenue éperdument amoureuse. Il lui substitua ensuite son duché de Richelieu. La mère de Vignerot avait épousé en secondes noces un fauconnier.

» Le duc de *Saint-Simon* est d'une noblesse et d'une fortune si récentes, que tout le monde en est instruit. Un de ses cousins était presque de nos jours écuyer de madame de Schomberg. La ressemblance des armes de La Vequerie, que cette famille écartèle avec celle des Vermandois, lui a fait dire qu'elle vient d'une princesse de cette maison. Enfin, la vanité de ce petit duc est si folle, que dans sa généalogie il fait venir de la maison de *Rosre* un bourgeois, juge de Mayenne, nommé *le Rosu*, qui a épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison.

» *George Vert*, du haut de son état (il était italien boucher), serait bien surpris de se voir père de la nombreuse postérité de La Rochefoucauld, Roussi, etc.

» Les *Neuville-Villeroy* sortent d'un contrôleur de la bouche de François Ier. Il est mentionné en la chambre des comptes en cette qualité. Son fils, greffier de l'hôtel de ville, fut prévôt des marchands et père de *Nicolas de Neuville*, audiencier et secrétaire d'État. La morgue du maréchal de Villeroy a bien de la peine à s'accommoder d'une si mince extraction.

« Les d'*Estrées* ne sont nobles que depuis deux cent cinquante ans. Le cardinal d'*Estrées*, après beaucoup d'efforts, n'a pu rien trouver au delà.

« Les *Boulainvilliers*, *Boufflers* et *Lauzun* n'étaient connus, il y a cent cinquante ans, qu'aux environs de leurs villages.

» Les *Grammont* ont enfin fixé leurs armes, et s'en tiennent à la maison d'*Aure*. Le comte de Grammont demandait un jour au maréchal quelles armes ils porteraient cette année-là. Ils doivent leur élévation, d'abord à *Corisandre Dandouins*, leur grand'mère, maîtresse de Henri IV, puis à l'alliance du maréchal avec le cardinal de Richelieu.

» Les *Noailles* viennent d'un serviteur de *Pierre Roger*, comte de *Beaufort*, vicomte de *Turenne*, qui les anoblit et érigea en fief un petit coin de la terre de Noailles dont il était sorti. Les *Montmorin* en ont le titre, qu'ils n'ont jamais voulu donner au duc de Bouillon pendant leur querelle. De Noailles, évêque d'Acqs, acquit de Lignerat une portion de la terre de Noailles en 1556, et en 1559 il achete l'autre et le château. La famille de Montmorin conserve encore une tapisserie, où un Noailles présente les plats sur la table.

» *Charles de la Porte* (vrai nom des ducs de Mazarin), maréchal *de La Meilleraye*, père du feu duc de Mazarin, était fils d'un fameux avocat en ce parlement, dont le père était apothicaire à Parthenay. Ce maréchal, fils de la tante du cardinal de Richelieu, lui dut ensuite sa fortune.

» Le duc d'*Harcourt* sort de la famille d'un évêque de Bayeux; *Jean d'Harcourt Beuvron* était vicomte ou juge de Caen en 1554. Son fils fut du nombre des jeunes enfants de la bourgeoisie choisie pour jeter des fleurs à l'entrée de Henri IV dans cette ville, comme le livre des *Antiquités de Caen* en fait foi.

» Le duc d'*Épernon*. Bouillon, grand généalogiste, nous a appris que les *Pardaillans* (nom propre des ducs d'Épernon) *Montespan* viennent de la famille d'un chanoine de Leytour en Gascogne.

» *Chrétien de Villars*, greffier de Condrieux en 1480, de même que son père Claude de Villers. Son neveu profita des lettres de noblesse qu'il avait obtenues, et après avoir tenu des terres à ferme, il fut réhabilité le 10 février 1540.

» Les *Potiers*, ducs de *Gesvres* et de *Trêmes*, sortent du parlement, et ne sont pas des meilleures maisons. D'autres maisons y ont possédé des charges. Un *Jean de Mailly* était conseiller en la cour sous Charles VI.

« Les *Clermont-Tonnerre* n'étaient que conseillers du Dauphin de Viennois; et les autres *Clermont*, dont est l'évêque de Laon, quels étaient-ils avant le mariage de *François de Chatte* avec la veuve d'un *Polignac* dont il avait été serviteur?

» Cependant ce sont ces gens-là qui se comparent aux ducs de *Bourgogne*, de *Guyenne* et de *Normandie*; aux comtes de *Flandre*, de *Champagne* et de *Toulouse*. Ce sont ces gens-là qui cabalent pour mettre les princes du sang légitimés dans le sein de leur pairie; qui, ne se contentent pas de traiter le parlement avec mépris, veulent faire marcher la noblesse à leur suite, en exiger le titre de *Monseigneur* dans les lettres, lui refuser la main chez eux, obtenir même des distinctions jusqu'ici inouïes, et se dispenser de mesurer leurs épées avec les gentilshommes. »

vait la vieille et bonne noblesse provinciale; il y avait en Normandie, en Guyenne, en Poitou, en Provence, des familles illustres et modestes qui restaient dans leurs manoirs, élevés au temps de la conquête, et qui se rattachaient aux époques capétiennes, quelques-unes même à la période carlovingienne; la plupart de ces familles, ruinées à la guerre, cultivaient elles-mêmes leurs champs; les Courtenai, poussant le soc de la charrue sur la terre ingrate, s'en glorifiaient comme d'un honneur; leurs fils sollicitaient l'épaulette de cornette de cavalerie ou de chevau-légers de la garde, et s'en revenaient, après vingt-cinq ans de service, tout estropiés d'arquebusades, avec la croix de Saint-Louis sur la poitrine et six cents livres de pension. Parmi ces nobles de province, pauvres, modestes, ruinés, vous trouviez les plus beaux noms de Guyenne au temps des guerres du prince Édouard. La noblesse de Versailles ne pouvait égaler ses écussons à ceux-là, tout écartelés d'émaux, sinope, sable et gueules.

Ce qu'on appelait un courtisan était la plus brillante classe de la société; la vie de cour leur était indispensable, avec la prodigalité du jeu, des équipages, de la chasse et du luxe; il y avait une partie élevée, grandiose, dans ces gentilshommes aimant le bruit, la dépense, jetant leur bien en fous, comme si leur patrimoine unique était l'épée; l'avarice était pour eux un vice énorme et presque inconnu; généreux pour leur grandeur, pour leur vanité, ils se ruinaient le plus gaiement possible; le roi était pour eux le soleil vivifiant vers lequel tous avaient les yeux tournés; un seul de ses désirs se transformait en ordre, et c'était le modèle qu'ils imitaient en tout. Comme Louis XIV avait le goût des grands bâtiments aux décorations riches et magnifiques, ils avaient détruit leurs manoirs antiques pour lui plaire; sous la régence ils s'étaient épuisés en dépenses d'opéra, de danseuses et de filles; et ces jeunes hommes, qu'on aurait dit énervés, couraient, au premier son de la trompette, tout floquetés de rubans, se faire tuer par milliers au pied d'une fascine, à la porte d'une citadelle, dans une grande charge de cavalerie, afin de mériter un regard du roi et une petite mention dans le *Mercure galant*.

Les parlementaires avaient un esprit tout différent de la noblesse d'épée; sauf quelques jeunes héritiers fous et légers des enquêtes et des requêtes, qui portaient la robe en sautillant, comme les abbés portaient les petits manteaux, il régnait généralement un caractère de gravité dans la magistrature; les premiers présidents, les présidents à mortier, les conseillers n'allaient que rarement à la cour, et presque toujours en corps. Les Lamoignon, Molé, Lepelletier, Rolland, Berni, d'Ormesson, Séguier, Pasquier, Juvigny, Faydeau, Poulle se gardaient de tout contact avec les courtisans; les mœurs étaient graves, le foyer domestique un sanctuaire, et les dieux pénates restaient purs; le palais et leurs hôtels de l'île Saint-Louis, de la place Royale, de la rue Beautreillis ou de la Cerisaie étaient pour eux les limites du monde. Il y avait un peu de jansénisme dans toute leur conduite; au lieu de ces folles dépenses qui ruinaient gaiement les gentilshommes, les parlementaires étaient économes de leurs biens, avares de leur patrimoine; la plupart des grandes terres autour de Paris leur appartenaient; les d'Aligre seuls possédaient près de sept cent mille livres de rente; les d'Argenson, deux cent cinquante mille livres, et les Lamoignon étaient seigneurs de sept terres et villages. Les gentilshommes vendaient leurs manoirs, leurs fiefs, leurs vassaux; les parlementaires les achetaient; c'est ainsi qu'ils avaient marquisat, comté; et lorsque la fortune ne venait pas assez vite, ils unissaient à leurs fils quelques-unes des filles des financiers riches à pelletées de louis d'or, et cela arrondissait encore leur patrimoine. La plupart des beaux châteaux du Parisis étaient aux parlementaires : Malesherbes et Baville aux Lamoignon, Champlâtreux aux Molé, Gros-Bois aux d'Argenson, Fresnes aux d'Aguesseau; ils pouvaient ainsi passer leurs vacances sous les grands ombrages, et lorsqu'une lettre de cachet les condamnait à l'exil, ils retrouvaient ces douces et silencieuses retraites dans l'Orléanais ou le Parisis, et s'y délassaient avec les Muses et l'histoire !

Les financiers, qui formaient la partie engraissée de la nation, et, comme on le disait, le fumier de terre pour les grandes maisons, avaient pris une importance immense, depuis le système de Law surtout. Il y avait un si grand mouvement d'argent, un revirement de fonds si considérable, les spéculations avaient été si actives, si fécondes pendant le système, qu'on avait été obligé, vers la fin de la régence, de taxer arbitrairement les hommes qui s'étaient trop prodigieusement enrichis. Les listes de ces taxes existent encore; elles étaient dressées et exécutées dans le mois par une commission spéciale, qui battit monnaie au profit de la régence pendant deux années; on y portait les noms les plus connus : la Vieuville est taxé six cent mille livres; Ferlet, neuf cent mille; Aubert, sept cent dix mille cent vingt-cinq; Darally, huit cent quatre-vingt-sept mille; Pierre Maringue, d'un seul coup, un million cinq cent mille livres; Hurault de Bérole, un million cent vingt-cinq mille; du Rey de Vien-

court, trois millions deux cent mille; Romanet, quatre millions quatre cent cinquante-trois mille; Antoine Crozat, six millions six cent mille livres; les Duhamel, les Deshayes, les Demarets sont arbitrairement inscrits sur les listes, qui s'élevaient à près de cent cinquante millions (1) : on faisait rendre gorge à la finance, aux applaudissements du peuple. Les grands banquiers Samuel Bernard, les quatre frères Pâris étaient des capacités d'un ordre supérieur ; Samuel Bernard réunissait les capitaux de l'Europe en une semaine; les frères Pâris présidaient à l'opération la plus difficile, le passage du système hardi, fiévreux de Law, à l'ordre, à la régularité dans les finances; la corporation des fermiers généraux réunissait des masses de numéraire, de manière à réaliser des emprunts avec une facilité malheureusement trop grande, et qui entraînait ainsi la cour dans des dépenses incessamment renouvelées; les plus riches d'entre les financiers étaient : Bergeret, beau-frère des Pâris, Bouret, Camuset, Caze, Montigny, Dangé, Grimod de La Reynière; quelques-uns avaient une fortune plus récente, tels étaient les de La Borde, originaires de Bordeaux, issus de dignes négociants, mais hardis, aventureux, dans les opérations de bourse (2).

Si la fortune était alors une chose immense, l'esprit vif et fécond se vengeait d'elle par le ridicule qu'il jetait sur les financiers, devenus comme les juifs de cette société légère et railleuse; on les mettait perpétuellement en scène; fiers, hautains avec leurs subordonnés, mais pauvres maris ou amants déçus, ils jetaient en vain leur or aux soubrettes moqueuses et aux valets rusés. A l'Opéra, le financier était le Mondor, toujours trompé par le pauvre et loyal gentilhomme, amant heureux. Rien ne rendait plus populaire un ministre que lorsqu'il livrait un fermier général, un financier à la vindicte du parlement; on recourait à eux dans le besoin, mais on faisait peu de cas de leur caractère; presque tous changeaient leurs noms de roture en titre nobiliaire, en achetant, comme les parlementaires, les plus belles terres autour de Paris; ils les embellissaient de tous les arts. Les délicieuses retraites des bois de Boulogne avec ces formes de médaillons Louis XV, gracieuses bonbonnières d'écaille, étaient les petites maisons des financiers, où, pour des flots d'or, ils mettaient en cage les papillons d'opéra aux ailes argentées. Quelques-uns de ces financiers, tels qu'Helvétius, La Popelinière ou Beaujon, tendaient la main aux arts et ouvraient leur bourse aux pauvres poëtes, qui les célébraient comme leurs Mécènes et leurs dieux tutélaires.

Le XVIIIe siècle eut deux périodes pour les gens de lettres et de science : dans la première, ils sont protégés; dans la seconde, ils protégent. A l'époque de Louis XIV, ils reçoivent des pensions du roi comme des serviteurs qui font partie en quelque sorte de la domesticité du château ; plus tard, ils se relèvent de cet état abaissé, et marchent d'égalité avec les gentilshommes; les rois les choisissent pour leurs correspondants, et Voltaire est plus éminemment monarque que tel souverain du monde. Cette révolution, qui donne à l'esprit une place si haute dans la société, fut préparée par les chefs de la noblesse même; le prince de Conti, le duc de Vendôme, la duchesse du Maine firent aux gens de lettres cette position d'égalité, cette pairie de l'esprit de la naissance; dans leurs soupers du soir, lorsqu'ils discutaient sur toutes choses, depuis Dieu jusqu'aux intrigues de cour et l'autorité des rois, ils laissaient à chacun liberté de propos, un échange tout indépendant du jugement et de paroles : un poëte, un écrivain mordant avaient plus de réputation qu'un gagneur de batailles ou un diplomate de cabinet; les poëtes surtout faisaient fureur; on s'arrachait un noël, un madrigal, une satire. Au café Procope, les nouvelles des sciences et des lettres venaient se mêler aux épigrammes inspirées par la fumée du moka qui excitait les plus joyeux propos. Quelques-uns de ces poëtes étaient fort gueux, assez malproprement mis, très-maussades au demeurant, mais on excusait cela comme un tour d'esprit et d'originalité; d'autres avaient des pensions du roi, des bénéfices en cour ; on sollici-

(1) La collection des gravures à la Bibliothèque royale contient encore quelques caricatures jetées au peuple contre les financiers.

(2) Voici une petite note sur les familles des principaux fermiers généraux ; elle est contemporaine :

« *De La Borde*, originaire du Languedoc, d'une fort bonne famille de négociants de Bordeaux. Il était lui-même député de cette ville au conseil du commerce avant d'être fermier général.

» *Durand de Mézy*, né d'une fort bonne famille, mais mal partagée des biens de la fortune. Quoiqu'il eût eu une bonne éducation, il fut dans sa jeunesse attaché à la maison de M. Colbert, archevêque de Rouen, fils du ministre.

» *Grimod de La Reynière* est de Paris : son père était fermier général et originaire de Lyon, d'une famille bourgeoise. Il fut mis très jeune dans les emplois, où il apprit le travail des fermes. Il fut nommé fermier général à la régie de Charles Cordier, en 1721, et continué dans tous les baux suivants. Il entend bien le travail des fermes, mais il est d'une violence qui se tourne quelquefois en brutalité, surtout quand il a la goutte, ce qui lui arrive fort souvent. Il est aussi fermier général des postes.

» *Helvétius* est fils du premier médecin de la reine.

« *Heron de Villefosse* est de fort bonne famille. Il avait occupé de fort beaux emplois avant d'être fermier général en 1721. Il avait épousé une des filles de M. Texier, directeur des fermes à Orléans, et grande amie de madame de Prie. C'est un homme de bonne mine, extrêmement poli et généreux

« *Le Riche de La Poupelinière* est fils d'un receveur général des finances. Il fut nommé fermier général du bail de 1718, lorsque M. le comte d'Argenson était garde des sceaux. Il a de l'esprit et beaucoup de monde. Il a une assez bonne table, où il rassemble tous les beaux esprits et les gens à talents, à qui il fait du bien par vanité. Il aime beaucoup l'encens; aussi ne vit-il qu'avec des gens qui lui en donnent pour son argent. Quelquefois pourtant il voit la meilleure et la plus agréable compagnie

» *Le Normant d'Étyole* est de Paris, fils de Le Normant, trésorier de la monnaie, petit fils du père de M. de Tournehem, directeur des bâtiments du roi. »

tait un titre d'académicien, alors tombé aux mains de beaucoup de médiocrités obscures; on y faisait des gazettes à la main, des couplets bien écrits à l'usage des petits soupers du soir; la vie des gens de lettres se passait donc au café Procope, célèbre taverne, non loin du théâtre de messieurs les comédiens du roi. La grande érudition n'existait plus que dans les monastères avec les Félibien, les Lebœuf, les dom Bouquet; les sciences exactes n'avaient pas pris l'essor que leur donna Louis XV avec les Maupertuis et les La Condamine. Le beau parler devait déjà beaucoup à Voltaire; mais la transition n'était pas complète encore : on passait du siècle de Louis XIV à celui de Louis XV; de la servitude des gens de lettres à leur complète émancipation; de l'abaissement protégé à la souveraineté bruyante. Une fois maîtres de la société, comment les philosophes et les poëtes en gardèrent-ils le sceptre ?

La bourgeoisie, formée de tous les éléments en dehors du haut clergé et de la noblesse, appartenait à des origines et à des fortunes diverses : au commerce, à la propriété, aux professions les plus variées; être bourgeois d'une cité était un beau et grand privilége; nul ne pouvait y atteindre qu'à des conditions prescrites par les coutumes. Presque toute la bourgeoisie, légalement corporée, nommait ses magistrats, ses échevins, ses syndics, ses chefs de métiers. Qui donc pouvait lutter de privilége, par exemple, avec les maîtres des six états de Paris : les bouchers, boulangers, drapiers, orfévres, épiciers et passementiers réunis sous les bannières ! Le blason de la bourgeoisie, c'était l'enseigne qui se transmettait de père en fils avec les devoirs de la probité; il y avait de ces belles enseignes aux rues Saint-Denis, Saint-Martin ou Saint-Honoré, qui dataient du XIIIe siècle (1); les marchands avec leurs prévôts, échevins, maîtres de l'hôtel de ville, se réunissaient pour élire leurs dizeniers et centeniers, souvenir de la Fronde; quelques-uns des étals des bouchers, qui appartenaient aux Lagois et aux Tribert, remontaient aux troubles des halles sous Charles VI, tous affiliés à des confréries, à des congrégations. Les processions nombreuses qui circulaient aux rues de Paris dans les grandes fêtes étaient pour eux comme un moyen de dénombrement; quand ils portaient les châsses de sainte Geneviève, de saint Landry ou de saint Médard, ils étaient fiers, hautains, comme les citoyens de Rome transportant les images de leurs ancêtres au Capitole. Les orfévres, en vénérant saint Éloi, faisaient-ils autre chose que de glorifier un simple ouvrier comme ils l'étaient eux-mêmes ? Le prévôt, le lieutenant de police, s'arrêtaient pleins de respect devant les priviléges des corporations; c'était la liberté, la garantie de tous. Les registres de la Bastille ne comptaient pas dix bourgeois arrêtés dans trois siècles, et au moindre acte de violence du prévôt, c'étaient criailleries et protestations de la bourgeoisie à n'en plus finir. S'agissait-il de fêter le roi qui venait en sa bonne ville, le soin en était encore à la bourgeoisie, à ses syndics; à l'hôtel en Grève, ils avaient les meilleures places; le roi les félicitait, les flattait dans leur amour-propre; et quand un Dauphin était né, que de joies et de fêtes en la bourgeoisie ! C'était un vieux lien entre le trône et le peuple, une chaîne qui liait l'hôtel de ville à l'antique tour du Louvre.

Les avocats, procureurs, sergents, clercs de la basoche, turbulents et moqueurs, faisaient également partie de la bourgeoisie; peu aimés parce qu'ils pressuraient le pauvre peuple; mais pouvait-on se passer d'eux ? Les bourgeois, toujours un peu procéduriers, aimaient à recourir à messieurs du Châtelet et à nos seigneurs du parlement; les procureurs faisaient donc bien valoir leur charge; les études étaient toutes remplies de clercs corporés en la basoche; c'était un moyen de travail et d'occupation pour les fils de la bourgeoisie; presque tous les poëtes et les écrivains avaient été jetés dès leur plus tendre jeunesse dans les poudreuses études d'un avocat ou d'un notaire; n'était-ce pas là que le jeune Arouet s'était lié avec Thiriot d'une vive et tendre amitié (2) ? Grands tapageurs que ces clercs de la basoche, quand ils brûlaient le feu de la Saint-Jean, ou qu'ils se réunissaient pour célébrer la Saint-Yves, le patron des procureurs, sur lequel se contaient ses belles légendes, et comment il était entré au ciel en faisant maintes chicanes à saint Pierre le porte-clefs.

Aux corporations marchandes se liaient les divers états d'ouvriers et travailleurs; quand on touche de près les produits des arts, les vêtements, les peintures, les gracieuses créations du XVIIIe siècle, on doit reconnaître qu'il y eut à cette époque une grande perfection dans les produits de l'industrie; ces étoffes brochées d'or, à diamants, à paillettes, et qu'on imite à peine aujourd'hui; ces guipures, ces admirables points de dentelle supposent d'habiles ouvriers. Qui peut égaler ces incrustations d'ébène, d'ivoire, ces trumeaux, ces médaillons riches, finis comme des éventails ? Quelles féeries que ces appartements de Choisy-le-Roi, de Marly,

(1) Il existe encore une maison de draperie, au coin de la rue Saint-Honoré et des Prouvaires, au *Lion d'argent*, dont les registres (conservés) remontent jusqu'à Henri IV.

(2) *V.* cette partie intéressante de la *Correspondance de Voltaire*, toujours un peu grondeur contre Thiriot.

où les tables toutes servies paraissaient au moyen de trappes dans les petits soupers, comme une décoration d'Opéra; et ces parures que l'art des bijoutiers avait tant multipliées, ces rivières brillantes, ces grappes de rubis, ces épis de diamants, ces bouquets d'émeraudes et de perles; un art admirable feuilletait les pendules, les candélabres; la porcelaine imitait les élégantes bergeries de Boucher et de Watteau, avec le fini du Japon ou de la Chine. Ces inimitables produits supposaient une grande perfection dans l'ouvrier, presque partout corporé et sous la surveillance des syndics. Il n'avait pas, il est vrai, son indépendance absolue; il devait constater sa capacité par un chef-d'œuvre ; jusque-là, il avait été simple compagnon, travaillant à se perfectionner; les chefs d'ateliers en étaient fiers ; on ne pouvait élever boutique ou étal sans la permission des maîtres et la licence des syndics; ces restrictions avaient de l'inconvénient sans doute, mais elles empêchaient cette concurrence destructive et ces fraudes que ne permettait pas la loyauté marchande; les jurandes et maîtrises, bien réglées, préservaient l'industrie de beaucoup d'abus.

Au milieu de cette grande réunion d'ouvriers, d'artisans, on avait cherché à mettre de l'ordre par les statuts de corporation, et surtout par l'enseignement religieux; l'ouvrier était affilié à ces corporations de pénitents qui couvraient Paris et la province; si le bon bourgeois ou le maître se pavanait dans son banc de marguillier à l'œuvre, l'ouvrier était membre de confréries à Saint-Eustache, à Saint-Séverin ou Saint-Médard; quand le samedi il avait reçu sa paye, il allait assister aux litanies du soir; le matin, revêtu de ses beaux habits, il était à la messe du dimanche autour du maître-autel; quel honneur si la bannière lui était donnée, s'il portait un cordon du dais ! Des repas de famille et de guinguette, les parades de la foire étaient les distractions de l'ouvrier. La vie municipale était alors fort concentrée; on se connaissait de voisin à voisin, une sorte de censure s'opérait par les caquetages; on savait la vie de chacun, les événements de famille, la naissance, le mariage et la mort. On se voyait, on se rencontrait à l'église, à l'hôtel de ville, pour l'élection des syndics et des maîtres, pour les fêtes bruyantes, les Pâques fleuries, la Pentecôte de l'Esprit, la Toussaint, où le vent bruisse comme les soupirs de la mort, la Noël du Christ et des bergers. Eh bien ! chacune de ces fêtes remuait les âmes, en rappelant un souvenir; on chantait des noëls et des cantiques, on semait les rues de fleurs pour les grandes processions, lorsque chaque métier portait sa châsse bénite couronnée de laurier-rose. Ainsi se passait heureuse et incessamment émue la vie municipale, l'existence du bourgeois et de l'ouvrier dans la cité.

CHAPITRE IV.

INSTITUTIONS DE LA MONARCHIE.

La province. — Pays d'états. — Pays de conquêtes. — Priviléges. — Gouvernement. — Intendance. — Les parlements. — Cour des aides. — des comptes. — Juridiction secondaire. — Châtelet. — Sénéchaussée. — Coutumes. — Hiérarchie féodale. — Paysans. — Droits et devoirs. — La commune. — Les priviléges. — Terres gastes. — Forêts. — Routes. — Péages. — Ponts et chaussées. — Corvées. — Finances. — Impôts volontaires, — forcés. — Fermes. — Votes des corporations. — Impôts de la noblesse. — L'armée. — Milice. — Régiments. — Marche générale des institutions. — Pensée centralisée. — Le pouvoir royal. — Les ministres secrétaires d'État. — Le conseil. — Ses arrêts. — Résistances.

1723.

Ce noble pays de France, aujourd'hui réuni autour d'un grand centre, soumis à une administration unique, n'avait pas été formé comme une création spontanée et subite ; il s'était fait lentement et successivement par la réunion volontaire, par l'héritage et la conquête, ces trois grandes voies ouvertes à la maison de Bourbon. Comme le principe du gouvernement partait d'une idée de famille et de paternité, le pouvoir royal se faisait un scrupule de violer les priviléges de chaque province nouvellement ajoutée à la France : Bretagne, Provence, Flandre, Franche-Comté, Alsace avaient stipulé des garanties, et on les respectait autant que cela était possible dans un système général de gouvernement. La première et grande division politique résidait spécialement dans les pays qu'on appelait d'*états* et les pays de simple administration (1). Dans les pays d'états, la liberté était demeurée debout pour toutes les formes d'administration de la province; il y avait une assemblée des trois ordres, votant les dons volontaires à la royauté. En principe, tout impôt étant une parcelle arrachée à la propriété, nul que les propriétaires eux-mêmes ne devaient et ne pouvaient légitimement y consentir : il n'en était pas ainsi dans les pays du domaine simple, l'administration était absolument libre dans son action.

Toutefois, pour éviter les embarras de ce morcel-

(1) La carte politique et administrative des provinces a été dressée par d'Anville.

lement général de la province, la royauté avait cherché à introduire nn système de centralisation et d'ordre. Les intendants créés par Richelieu virent leur pouvoir spécialement développé par Louis XIV, qui les organisa comme les délégués de l'autorité souveraine, no rendant compte qu'à elle-même de leur pouvoir, et toujours sans autre responsabilité qu'envers le roi. Les provinces comprenant de vastes circonscriptions, il pouvait être facile de désigner, dans la masse des administrateurs, de bons intendants, presque toujours dévoués aux idées de centralisation; sonvent même le ministre les désignait au sein dn parlement provincial, afin d'éviter les questions de conflit d'autorité entre les deux juridictions. Les intendants avaient sona eux les chefs des généralités, et leur pouvoir s'étendait sur toute l'administration pnblique : l'impôt, les rentes, les communications, la gestion dea intérêts publics et privés (1).

Les parlements, inhérents à chaqne province, avaient presque tonjours servi l'antorité royale dans ses projets de rénnion ; quand les rois voulaient rattacher nn pays à leur domaine, ils créaient un parlement; ainsi avaient-ila fait ponr la Bourgogne, la Bretagne, la Provence; aprés de si éminents services, les parlements avaient élevé de hautes prétentions : « Représentant, disaient-ils, les anciens états de la province, ils devaient, en cette qualité, participer au pouvoir souverain; » d'où ces luttes continnes avec l'intendant, et souvent même avec les trois ordrea réunis en assemblée. A Paria, surtout, les idées dea parlementaires les entraînaient dans les théories les plus extravagantes; le parlement se croyait l'image des assemblées de la monarchie, des états généraux solennellement convoqués. On ponvait leur dire : Qui lea avait élus ? où étaient leurs cahiers ? Qu'importe ! Ces conseillers se plaçaient néanmoins aux mêmes conditions, aux mêmes droits que les pairs du royaume; les présidents à mortier, revendiquant les mêmes prérogatives que les ducs et pairs, prenaient le pas dana les cérémonies publiques; le parlement voulait contrôler l'impôt, examiner les questiona politiques et religienses. Déjà commençait à se montrer la théorie d'un parlement nnique, ou d'nne réunion de toutes lea cours, par nn acte solennel au parlement de Paris (2), comme cela s'était vu au temps de la Ligue et de la Fronde. Pour lutter contre cette prétention, le roi avait établi l'autorité absolne des lits de justice : « Si veut le roi, si veut la loi. » Dés que le monarque se reudait au parlement avec ses mousquetaires et sa maison, l'obéissance aux édits était dne sans obstacle; il ne restait plus aux parlementaires que la faculté des remontrances, fatigante formule qui compromettait le repos de l'État sans garantir les libertés du pays. En politique, les mémoires servent à peu de fins; les remontrances publiques usent les ressorts du pouvoir, sans l'arrêter ni l'éclairer.

A côté du parlement se plaçaient nne multitnde de juridictions secondaires se rattachant à sa hiérarchie : les cours des aides et des comptes, tribnnaux de finances et de fisc qui s'occupaient de l'examen des dépenses et du contrôle des recettes avec le jugement des comptables. Ces cours d'administration, plus dociles que le parlement, auraient aisément voté l'impôt; plns d'une fois il avait été question de donner aux maîtres des aides et des comptes l'autorité du parlement, mais ces cours n'avaient pas sur les masses populairea le crédit de nos seigneurs du parlement si aimés, ai respectés de la bonrgeoisie. Comme premier degré de juridiction sous la grande cour de justice était le Châtelet de Paris, autorité moitié de police mnnicipale et de jndicature. A cette époque, rien n'était précisément distinct dans la hiérarchie des fonctions publiques : le lieutenant de police et le Châtelet exerçaient une surveillance commune ; l'un comme l'œil qui veille, l'autre comme le bras qui frappe; le prévôt des marchands avait également son autorité de police aur les corporations, tout cela confondu et presqne sans aucnne distinction précise. Eu province, l'autorité des parlements, vieille dans son histoire, se subdivisait pour le premier ressort en nne multitnde de sénéchaussées ou de bailliages selon les coutumes, comme pour l'adminiatration, les intendances de province se subdivisaient en généralités; les intendants étaient comme les grands préfets de Rome; on en comptait trente-deux sous Lonis XIV (3); indépendamment de ces antorités qui toutes émanaient do la justice et du pouvoir royal, les chartes féodales reconnaissaient nne multitude de juridictions et de privilèges particuliers; telle châtellenie possédait hante et basse justice, telle autre n'avait que la police dn *vol de chapon* restreinte dans l'enceinte du château sans jamais sortir des murailles du parc; le carcan placé à la porte aignalait la juridiction seigneuriale. Depuia Richelieu, le dernier ressort de ces jnatices venait en tous les cas aux parlements (4). L'origine de tous droits et privilèges, c'était la coutume provin-

(1) L'administration provinciale du règne de Louis XV est une des parties les plus curieuses de son histoire.

(2) Cette idée était venue d'Angleterre par la similitude avec le parlement, la pairie et les communes.

(3) C'étaient presque toujours des fils de membres du parlement, et presque toujours des hommes distingués à la hauteur des Baville.

(4) L'excellent ouvrage de Brussel sur l'origine et la nature des fiefs est

ciale; il n'y avait alors dans ls société aucune formule philosophique et abstraite sur le gouvernement; tout était venu naturellement et du sol; le grand coutumier de France recueilli su XVIIe siècle contenait vingt-neuf coutumes, sans compter les petits codes et chartes de chaque ville, qui réglaient les intérêts, le droit de la propriété et des personnes. La province défendait sa coutume comme son parlement et ses juridictions, ses droits et ses priviléges; n'était-ce pas son code national qui se liait à son histoire? Toutefois, quelques pensées générales s'étaient introduites dans la législation provinciale depuis Louis XIV; ce prince avait des idées de gouvernement trop fermes, trop absolues, trop altières, pour ne pas marcher fermement à l'unité législative, qui est le dernier mot de toute dictature, qu'elle vienne du roi ou du peuple : les ordonnances sur la procédure, sur le commerce, sur la criminalité, empreintes d'un caractère de généralité législative, devaient trouver obéissance partout, dans les pays régis par le droit romain comme dans ceux du droit coutumier (1). Ainsi l'empire de l'usage s'affaiblissait pour préparer les larges voies de l'unité judiciaire et administrative. De l'état de peuple primitif on passait à ls période très-avancée de la vie nationale.

Le plus grand obstacle, même sous la régence, à l'action uniforme de l'autorité judiciaire et de l'administration publique, c'était la féodalité, morte sans doute comme système politique depuis Richelieu, mais qui s'était maintenue dans le droit coutumier surtout. Il était de nombreux pays en France qui reconnaissaient et proclamaient la maxime : « Nulle terre sans seigneur; » là, tout était donc fief; on tenait le sol par foi et hommage, comme au moyen âge; on comptait des redevances purement honorifiques, d'autres réelles en argent, en gerbes de blé et en brocs de vin, selon les vieilles chartes; la France était peuplée de châteaux, fiefs avec leurs baillis, tabellions seigneuriaux. Marquis, comtes, vicomtes, vidames avaient juridiction sur un village dont ils portaient généralement le nom; la servitude personnelle n'existait plus que dans quelques provinces récemment réunies (2); les rois avaient aboli le vilainage avec un zèle dont ils avaient trouvé l'exemple et le modèle dans l'Église; le paysan était néanmoins sous la dépendance de son seigneur et sous la juridiction de son bailli; quelques-uns étaient taillables à volonté, c'est-à-dire qu'ils possédaient la terre comme les hommes du seigneur; quelques autres, plus affranchis de tous devoirs, la possédaient sous la simple condition d'une redevance; une fois acquittée, ils étaient libres de la cultiver à leur gré comme les francs tenanciers en Angleterre. Le droit du seigneur était la chasse au son du cor avec meutes et chiens courant dans les hautes futaies et garennes, ou sur les terres labourables, ce qui était fatal pour le paysan (le lévrier remuait tout de son long museau); le droit de pigeonnier, la banalité des fours pour cuire le pain et des moulins pour moudre le blé. Souvent les paysans étaient réunis en commune, car la commune, même à cette époque de grande administration, était le symbole de l'indépendance; toutes ces associations locales de paysans et de cultivateurs avaient de nombreuses libertés et priviléges; une fois rachetés par de l'argent ou des services, ils élisaient leurs échevins, leurs maires ou *maior;* la commune avait des revenus considérables, des biens à elle propres. l'escuage et le pacage étaient la faculté qu'avaient riches et pauvres d'aller couper du bois dans la forêt et de faire paître les bestiaux dans le pré. vieille coutume qui créait un certain patriotisme de clocher, un amour de la paroisse; la commune, généralement processive, ne laissait rien perdre de ses droits, et bien souvent elle plaidait en parlement contre les anciens seigneurs (3).

Dans cet isolement un peu égoïste de la commune il se manifestait une certaine négligence pour tous les travaux publics qui tenaient à l'administration générale du royaume. Comme le petit chemin vicinal suffisait aux paysans pour conduire leurs charrettes ou leurs bêtes de somme, ils négligeaient les grandes voies, les larges communications et ce qu'on appelait les ponts et chaussées : aussi la coutume de la corvée n'était destinée qu'à obliger les paysans aux réparations des routes, sorte de rachat par le service du corps d'une redevance ou d'un impôt d'argent, et le paysan le préférait (4); les écus étaient rares; une journée de travail était plus vite et plus gaiement donnée dans les long intervalles des travaux champêtres que la pièce de douze sous qui représentait cette journée. On commençait à planter d'arbres les routes royales à travers les provinces. Louis XIV s'était plus occupé des résidences royales que des moyens de communiquer d'une ville à une autre. Son successeur Louis XV devint le véritable créateur des travaux publics; c'est par les vastes jetées, les aqueducs, les canaux, les ponts, les chemins, les grandes routes, les plantations, que son

le meilleur guide pour comprendre la juridiction féodale, même au XVIIIe siècle.

(1) *V.* mon travail sur *Louis XIV*.

(2) Dans plusieurs districts de la Franche-Comté, par exemple, la servitude s'était maintenue.

(3) On peut dire que c'est la révolution française qui a tué la commune en France; l'Empire lui a enlevé ses biens; le décret de 1848 consomme la ruine des communes.

(4) Aujourd'hui encore l'option entre la corvée et la redevance est laissée aux paysans; ils préfèrent la corvée.

administration s'est particulièrement distinguée; les règlements sur les forêts, sur la coupe des bois, les aménagements, les péages, les barrières, appartiennent à son règne; des administrateurs éminents s'occupèrent alors de la gestion publique des affaires provinciales.

L'impôt était difficile à combiner et à recueillir, parce qu'il ne résultait pas d'un mode uniforme de perception; il n'y avait pas le vote unique d'un grand pouvoir souverain qui règle les ressources et les dépenses publiques, le génie fiscal n'avait pas régularisé un budget; les financiers passaient leur vie, usaient leur existence à inventer des moyens de se procurer de l'argent sans faire trop crier le peuple, fort porté à l'émeute; aux aides volontaires on avait ajouté la taille fixe et déterminée par le nombre des feux, la gabelle du sel, l'aide des vins, les dons volontaires, les droits de joyeux avénement, le timbre; et tout cela, sauf la gabelle, était si modéré, qu'à peine pouvait-on obtenir deux cent vingt-cinq millions de livres, chiffre qui fut le plus fort état de finances sous Louis XV, lors de la guerre de 1741. Et, par exemple, pour l'impôt du timbre, on ne payait que six liards la feuille de papier marqué la plus grande (1); le droit d'insinuation (d'enregistrement) le plus fort était de deux livres six sous pour les ventes, donations et testaments (2). On complétait tous ces moyens par la vente et création des charges dont les finances s'élevaient très-haut, et ce n'était pas une mauvaise combinaison que de recueillir l'argent par la vanité; on commençait un peu à tout vendre, charges de cour, de noblesse, de finance, d'honneur; quand le roi avait besoin d'argent, il créait de nouvelles charges, et les acheteurs nombreux et pressés se hâtaient d'en fournir la finance. Une charge de fermier général se payait jusqu'à un million cinq cent mille livres, sans compter les pensions et les gratifications secrètes.

Selon l'us et coutume, tout édit de création d'impôt était d'abord soumis au parlement qui tenait ce droit de l'habitude. Où était son titre à cela? On l'ignorait. Puis venaient les observations, les remontrances; il fallait les vaincre, les dompter, souvent même recourir aux lits de justice où le roi paraissait dans sa majesté souveraine; et quand l'édit était complet, on en vendait encore la perception aux fermiers généraux; rarement ceux-ci refusaient, et dès que l'impôt était créé, ils l'achetaient à l'État, qui trouvait ainsi une immédiate ressource. Les emprunts, plus fréquents parce qu'ils étaient généralement plus faciles que l'impôt, évitaient les remontrances du parlement et les cris du peuple; on les déguisait en les combinant de mille moyens : rentes sur l'hôtel de ville, rentes viagères, loterie. Le bouleversement avait été tel dans les finances par le système de Law, que presque toute la dette publique avait été rachetée en papier avec une merveilleuse facilité, et cela sans contrainte, par l'engouement de l'agiotage. Il est passé en habitude de dire que la dette créée par les guerres de Louis XIV avait ruiné l'État et préparé le déficit; la vérité est que presque toute cette dette, éteinte par le système de Law, ne se montait pas à sept millions de rente en 1721, époque où le budget fut abaissé par le crédit jusqu'à quatre-vingt-dix-sept millions pour tous les services. La majorité des rentiers avaient demandé leur remboursement en papier. Le système du contrôle, si sévèrement exercé, avait fait séparer la dette en plusieurs parts : légitime et illégitime; on était parvenu à distinguer les créances par leur origine, et l'on se trouvait à la fin de la régence avec une dette publique très-modérée, sauf le papier-monnaie en circulation, dont le gage était éteint et qu'il fallait renouveler (3); les rêves sur le Mississipi avaient détruit la fortune des uns et considérablement grandi la position des autres; il y avait eu un tel bouleversement de conditions, que la hiérarchie et l'ordre dans les rangs étaient bien difficiles à rétablir.

D'ailleurs, la prodigalité des rois, dispensateurs des grâces, était sans bornes; on disait dans les vieilles chansons : « Qu'ils avaient la main percée comme le pourpoint de Henri IV; » chefs d'une noblesse si prodigue elle-même, vous leur auriez demandé en vain un peu d'ordre, une certaine manière de refuser aux sollicitations de tous; ces idées-là ne pouvaient entrer dans leur noble cœur; ils puisaient au trésor comme les chevaliers des temps anciens dans leur escarcelle, jusqu'à ce qu'elle fût vide; source de tous honneurs, de toutes richesses, on recourait perpétuellement à eux (4), et ils donnaient à pleines mains aux vieux officiers qui demandaient secours, aux poëtes, aux courtisans, et souvent aussi aux gracieuses maîtresses qui venaient à eux pour embellir quelques moments de leur vie

(1) Le timbre qu'on paye aujourd'hui 1 fr. 25 c.

(2) Le droit de vente et de transcription s'élève aujourd'hui à 7 1/2 pour 100.

(3) Ce fut l'habile opération des frères Pâris et de Samuel Bernard.

(4) Voici quelques-unes des pétitions au roi : « Le sieur de Chabannes, exempt des gardes du corps, jouit d'une pension de 600 fr.; il représente qu'ayant dépensé tout ce qu'il avait pour faire son équipage, il est sans ressources pour entrer en campagne. » Il est écrit au bas : « 400 fr. de gratification. »

« Le chevalier de Villeneuve de Trans, maréchal de camp des dragons, représente qu'il sert depuis trente ans, et qu'il a pour tout bien 1,000 fr. d'appointements et 1,000 fr. de pension; il demande le payement des arrérages. »

fatiguée. Ce qu'on appelait *acquit au comptant* était des espèces de bons au porteur que le garde du trésor acquittait sans contrôle, et portait ensuite sur un livre particulier et secret (1). Ces acquits, dont la masse fut portée jusqu'à cent millions, n'avaient pas toujours une destination futile et sans utilité pour le pays; souvent au *livre rouge* (et on peut le constater) était inscrite une pension à des ministres étrangers, à des diplomates, pour faire obtenir une meilleure situation dans un congrès ou des clauses plus favorables à un traité; telle acquisition de province, tel succès obtenu étaient souvent expliqués par des acquits au comptant. Tous les gouvernements doivent subir cette nécessité d'une large disposition de fonds si l'on veut faire de grandes choses, parce que dans les affaires il y a toujours une partie intime de la nature humaine qu'il faut savoir réveiller par l'appât d'un bénéfice. Les gouvernements ne peuvent être toujours des écoles de morale; ils doivent arriver à des résultats utiles au pays sans discuter sou à son avec lui. La France ne se serait pas faite grande et forte, si elle avait toujours eu des états généraux, des bourgeois et des parleurs; il lui a fallu pour arriver à ce point des rois prodigues, des gentilshommes fous de gloire et un peuple avide de grandes choses.

Le commerce, principal aliment de l'impôt, avait reçu depuis l'administration de Colbert une grande impulsion. Deux idées présidaient alors aux premiers efforts de l'industrie commerciale : la protection et l'association; toutes deux venaient de Colbert et de son génie précautionneux; la liberté commerciale n'était pas le principe dominant de ce système d'économie politique; on pensait alors, avec quelque raison peut-être, que la nature n'ayant pas également réparti la même somme de produit et d'industrie à chaque peuple, il était essentiel, au moins pour quelque temps, de protéger et d'appuyer certaines industries naissantes ou certains produits encore informes; c'est ce qu'avait fait Louis XIV en établissant les manufactures de glaces de Venise, des tentures des Gobelins, des porcelaines de Sèvres, en plaçant dans ses parcs des ateliers, des fermes modèles. Quant à l'esprit d'association, il s'était révélé par le système des compagnies groupant de vastes capitaux pour l'exploitation des grandes branches du commerce et de navigation : ainsi étaient les compagnies d'Afrique, des Indes ou des pêcheries de Terre-Neuve; ces compagnies avaient des priviléges et des chartes de statuts; le roi leur conférait même les droits de souveraineté sur les terres pour défricher le sol et entraîner les populations aux voies de la civilisation humaine : que n'avait-on pas fait pour le Mississipi et le Canada? Les actions s'étaient élevées à des prix sans limites; on avait rêvé la mine d'or, et la crédulité publique, toujours si vivace en France, avait accepté ce charlatanisme (2). Il y eut une entraînante exagération du système des compagnies sous la régence : plusieurs d'entre elles, rapidement tombées, s'étaient déclarées en liquidation. L'esprit général du commerce avait néanmoins grandi par ces efforts simultanés. La compagnie d'Afrique pour la pêche du corail, la compagnie des Indes pour l'exploitation des comptoirs aux côtes de l'Indoustan et de Coromandel avaient seules survécu, et grâce encore au prêt de douze millions de livres que le trésor leur avait fait sur dépôt d'actions (3).

Ce système commercial était soutenu à l'étranger par une bonne organisation consulaire et une courageuse marine. L'établissement des consuls dans le Levant était une œuvre admirable de prévoyance et d'activité. Le nom de France, si respecté partout, avait dans les Échelles une signification européenne. Tout ce qui était chrétien portait ce titre de Franc, vieux comme les croisades; les chartes consulaires étaient fort étendues, à ce point que la Porte abandonnait les droits de la souveraineté territoriale au pavillon blanc qui flottait sur la maison consulaire (4). Ainsi les consuls jugeaient même les crimes et délits commis par les nationaux sur le territoire. Se placer sous le pavillon fleurdelisé, c'était se garder de toutes les avanies, et souvent les autres consulats venaient y chercher abri. Ce système était soutenu par des escadres incessamment en mer et qui portaient la susceptibilité de l'honneur jusqu'au dernier point d'exaltation; l'officier bleu comme l'officier rouge, les gentilshommes bretons ou provençaux, le corsaire comme le navire marchand ne laissaient jamais une injure impunie. Les grandes batailles navales des derniers temps de Louis XIV, La Hogue surtout, si malheureuse, avaient affaibli

(1) Voici la formule de ces acquits au comptant :

Au sieur... liv...

Exercice 17...

Il est ordonné au garde de mon trésor royal, Me..., de payer comptant au sieur... (*le nom et la qualité*) la somme de... (*en toutes lettres*), que je lui ai accordée à titre de gratification extraordinaire; et rapportant la présente endossée, ladite somme de... 0000 livres sera employée en premier acquit de comptant, qui sera expédié par certification à la décharge dudit sieur...

Fait à le 17

Comptant au trésor royal (*de la main du ministre*). *Le roi met ici*

Bon.

et signe Louis.

(2) Il y a des gravures fort curieuses à la Bibliothèque du roi sur la grandeur et la magnificence du Canada.

(3) Le système de Law avait été l'époque de leur splendeur.

(4) *V.* le *Recueil des Traités depuis François Ier*; il existe une grande ordonnance de Colbert sur les consulats. (*V.* mon *Louis XIV*.)

la marine. Le système pacifique du régent, ses liaisons avec l'Angleterre n'avaient pas permis de reconstituer encore une puissante marine; mais les éléments en étaient considérables : les états de 1720 portent le complet de quatre-vingt-sept vaisseaux de ligne, en comptant les navires désarmés et ceux qui existaient en construction sur le chantier, cinquante-sept frégates, deux cent cinquante galères; le personnel était de mille quatre cents officiers et de cinquante-deux mille matelots inscrits. La situation difficile des finances ne permettait pas l'armement de cette puissante force, mais un ministre habile pouvait les préparer pour l'avenir, et ce fut la tâche que se proposa M. de Maurepas.

L'impôt ne s'appliquait pas généralement à toutes les terres : celles des gentilshommes en étaient affranchies, mais ils payaient en échange l'impôt du sang, à savoir : tout possédant fief devait le service militaire; tout noble devait marcher sous le drapeau, s'équiper, se ruiner pour le service du roi, et ils n'y manquaient pas. En remontant à l'origine de la taille, on s'expliquait parfaitement cette division entre les terres qui payaient l'impôt et celles qui en étaient affranchies; c'était pour s'exempter du service militaire que la bourgeoisie, dans les états généraux (1), avait voté la taille; les gentilshommes n'avaient pas ainsi racheté la vie active des camps; ils devaient le service du corps, et nul n'eût voulu s'en dispenser; il eût trouvé cela félon et déloyal; son sang était sa seule monnaie, l'épée, son seul instrument de fortune; lui n'était ni couard ni avare en sa huche; il s'équipait à ses frais de son uniforme blanc ou bleu de roi, écarlate ou vert-dragon, avec ses galons d'or et d'argent, son épée héréditaire; son cheval, il le devait prendre dans l'écurie paternelle; l'âge ne se comptait pas; à quatorze ans il était apte au service, et ce n'était pas le moins beau côté de l'esprit gentilhomme que ces glorieux enfants des grandes maisons qui allaient se faire briser le corps à côté du duc de Berwick, de Villars ou du maréchal de Saxe; il arrivait souvent qu'après un service de vingt années un gentilhomme avait mangé tout son patrimoine, ses châteaux, ses fermes, ses fiefs, hypothéqués à des juifs, prêtés à usure; ces officiers enfants, ces colonels de naissance, comme on les a nommés, faisaient merveille; il y en avait peu d'incapables, et nul d'indigne du service, car tous avaient respect de leur nom; pour ces familles l'esprit militaire était une éducation qui commençait au berceau; on n'était nourri que des vieilles histoires de guerre; tout enseignement se rattachait à la science des camps; on ne parlait aux gentilshommes que des antiques traditions de famille; les portraits des ancêtres, noble tapisserie du manoir, appartenaient tous au service du roi; il y avait quelquefois dix générations d'officiers dans une même race, tous estropiés couverts d'arquebusades, ainsi que le dit le vieux maréchal de Montluc (2).

Comme la bourgeoisie et la commune s'étaient affranchies du service militaire par la taille, il n'y avait point pour elles obligation de suivre le drapeau; de là nulle conscription, si ce n'est la milice locale; les cadres se formaient par enrôlements volontaires; l'armée était toute provinciale, et chaque régiment d'infanterie ou de cavalerie formé en Normandie, Languedoc, Champagne, gardait ainsi l'honneur de la province; les gentilshommes se connaissaient, se surveillaient; il ne pouvait y avoir ni lâcheté ni forfaiture parmi eux; il fallait voir les enjôlements des sergents recruteurs sur le quai de la Grève, ou bien aux cabarets des campagnes; quand ils voyaient un bel homme, un joli cœur, ils le suivaient avec la persévérante adresse du renard, pour le gagner au service du roi; la plupart des régiments de cavalerie portaient le nom de leur colonel propriétaire; quelquefois ils se donnaient un surnom de fantaisie et de gloire; d'après cette organisation, les régiments appartenaient à leurs colonels; l'État ne se mêlait d'aucun détail; ceci avait sa raison historique. C'est qu'à l'origine, c'étaient les gentilshommes eux-mêmes qui avaient levé les régiments à leurs frais et dans leurs terres; beaucoup de corps étrangers servaient également dans les armées de France, coutume paternelle qui évitait d'arracher trop de bras à l'agriculture. Au temps des guerres de la réforme, tout ne s'était-il pas fait avec les reîtres et les lansquenets, avec les soldats d'Angleterre et les vieilles bandes espagnoles? Les Suisses, les Allemands, les Italiens, les Écossais, les Irlandais, groupés en brigades, servaient le drapeau avec dévouement (3).

A prendre l'armée par sa hiérarchie, on devait mettre en tête la maison du roi, compagnies nobles qui entouraient le monarque; les gardes du corps, dont on faisait remonter l'origine à Philippe-Auguste, lorsque le Vieux de la Montagne menaçait du poignard les têtes couronnées (4); les compagnies écossaises avaient été ajoutées sous Charles VII, car les braves hommes d'Écosse, noblement rattachés à

(1) Aussi l'assemblée de 1789, en imposant toutes les terres avec égalité, dut rendre le service militaire égal pour tous : de là le système de la conscription.

(2) Le *Mercure de France* est peut-être le document le plus curieux pour l'histoire militaire ; c'est le livre d'or de la noblesse.

(3) Il existait vingt-quatre régiments étrangers en 1781. Napoléon, à la manière des Romains, se servait aussi des étrangers. En 1807, 1809 et 1812, le tiers de ses armées en était formé.

(4) *V*. mon livre sur le règne de *Philippe-Auguste*.

l'oriflamme du roi, l'avaient admirablement suivie; ils gardaient le costume bariolé de la patrie et avaient le pas sur toutes les troupes royales; les mousquetaires noirs, si admirables de tenue, quand ils étaient groupés par escadrons, devaient leur origine aux tristes fantaisies de Henri III, se parant de vêtements noirs aux jours de fêtes et de joie, et agitant son chapelet à tête de mort dans les carrousels: or, argent et velours noir, quel admirable uniforme pour de jeunes gentilshommes! La maison rouge se composait de chevau-légers, mousquetaires écarlates; les gens d'armes formaient un des plus forts corps de l'armée; les grenadiers à cheval avaient l'uniforme bleu foncé et le haut bonnet à poils d'oursin. Deux brigades d'infanterie complétaient la maison du roi; l'une, de gardes françaises, était belle de tenue, simple dans son uniforme bleu; les soldats à la figure martiale étaient parfaitement choisis; c'était là où se trouvaient les beaux types de l'armée, *Bouton de Rose, La Tulipe, Beau Soleil, Va de bon Cœur, La Grenade*, et les antiques traditions restées dans les veilles des armées sous la tente; les gardes françaises s'étaient pourtant singulièrement ramollies par le séjour habituel de Versailles et de Paris; elles vivaient trop avec le menu peuple, se familiarisant avec les mêmes genres d'habitudes; querelleurs, ivrognes, insubordonnés, la peine de mort seule, inflexiblement appliquée, pouvait les retenir dans la plus sévère discipline (1). La garde suisse, plus sérieuse, plus en dehors du contact populaire, parlait mal le français; les mœurs des gardes suisses et grisons étaient rudes et montagnardes; leur costume, quoiqu'un peu bizarre, comme on le voit sous Henri IV avec les longs mousquets, le large chapeau puritain, était mis plus complétement en rapport avec l'uniforme général de l'armée de France; les Cent-Suisses seuls gardaient l'étrangeté de leur tenue, la vieille hallebarde, la casaque du temps des reîtres et des lansquenets, tel qu'on le voit à peu près aujourd'hui à Rome.

Versailles et Paris étaient les résidences habituelles de la maison du roi, composée de la fleur de la noblesse. Dans la capitale, toujours turbulente, les lieutenants de police avaient institué le guet, garde de police à pied et à cheval tant redoutée des tapageurs en la guinguette. Si la maréchaussée était la police de la province et la garde des grandes routes, fière alors d'avoir arrêté Mandrin, le contrebandier des Alpes, messieurs du guet, à Paris, faisaient rondes fréquentes, de manière à ce que la bourgeoisie pût dormir tranquille; généralement doux, familiers, on les connaissait partout, à la place du Châtelet; être sergent du guet devenait une bonne retraite pour un vieux soldat; ils ramassaient les filles de joie pour les jeter au For-l'Évêque ou pour les envoyer aux colonies. Quand il s'agissait d'une lettre de cachet émanée de l'autorité royale, l'exécution ne regardait pas le guet, mais les exempts des gardes du corps; la lettre de cachet, c'était l'exécution du noble, comme la Bastille sa prison; l'exempt des gardes était une fonction moitié civile et moitié militaire; s'il fallait arrêter un prince du sang, un pair, un cardinal, c'était le capitaine des gardes ou un officier des mousquetaires qui faisait rendre l'épée au milieu même des fêtes et des distractions de cour; il se présentait avec convenance et respect, mais il exécutait inflexiblement les ordres du roi; la disgrâce, la mort d'un gentilhomme, ne le déshonorait pas; le roi pouvait disposer de sa tête, mais flétrir le blason était hors de sa puissance : le connétable de Montmorency avait porté son cou sur l'échafaud, et ses émaux de famille n'en avaient reçu aucune altération (2).

Cette organisation de la monarchie française offrait l'aspect d'un vaste morcellement de forces et d'institutions politiques qui toutes marchaient par la coutume. Le pouvoir du monarque était mis hors de toute question; il se prononçait, et tout devait obéissance : « Si veut le roi, si veut la loi, » tel était l'axiome légal; mais lorsqu'il *voulait* en dehors des coutumes et des lois, ses ordres trouvaient tant de résistance, une si vive opposition, que tôt ou tard le monarque lui-même était forcé de céder. Dans l'organisation de ce pouvoir royal, et comme son premier organe, était le conseil privé, les ministres secrétaires d'État, les hommes de son choix; la justice étant la première dette de la souveraineté, le chancelier tenait le haut rang dans la hiérarchie ministérielle; presque toujours il avait les sceaux, quelquefois on séparait les fonctions de chancelier de celles de garde des sceaux; aux époques de résistance parlementaire, ce n'était pas trop que d'avoir deux mains fermes et dures pour diriger les parlements de justice. Après le chancelier venait le secrétaire d'État des affaires étrangères; les rois de la dynastie des Bourbons mettaient une si grande importance à ce département, qu'ils s'en réservaient presque toujours l'exclusive direction, et la correspondance intime surtout; il y avait à la tête de chacune des divisions du Midi, du Nord, du Levant aux affaires étrangères des chefs spéciaux, des di-

(1) Les officiers des gardes françaises portaient des piques encore comme sous Louis XIV.

(2) Il en fut ainsi pour Biron, Cinq-Mars; leur famille ne fut pas tachée.

recteurs, des premiers commis, ainsi qu'on les appelait, tous d'une haute discrétion et d'une capacité éprouvée. Ils rédigeaient la correspondance sous l'impulsion et même sous la dictée du roi. Le secrétaire d'État de la guerre, celui de la marine faisaient également partie du conseil intime; les fonctions étaient limitées à leur spécialité; la marine et l'armée demeuraient sous les ordres immédiats du roi, leur chef naturel. Rien de plus important dans les circonstances qui suivirent le système de Law que les fonctions de contrôleur général des finances; quelles questions n'avait-il pas à résoudre, et que de difficultés à surmonter! Lutter tout à la fois contre le parlement ou la cour des aides, rassurer les créanciers de l'État en retirant de la circulation pour douze cents millions de papier-monnaie, établir un contrôle sur toutes ces créances, les éteindre progressivement; par le fait, le contrôleur général devenait le plus essentiel et le premier des ministres, car les ressources des finances pouvaient seules aider les autres départements ministériels.

Les secrétaires d'État réunis formaient la base et le premier élément du conseil privé; mais toutes les fois que ce conseil se constituait en tribunal ou en pouvoir de justice, quand il était appelé à rendre des arrêts, à casser les actes mêmes du parlement, on y faisait entrer les conseillers d'État, maîtres des requêtes, et il formait alors une cour supérieure telle que l'amirauté pour la marine et le tribunal des maréchaux de France pour les cas d'honneur et la décision des vives querelles entre gentilshommes (1). Le parlement rendait-il un arrêt blessant pour la prérogative royale, il était cassé par un arrêt du conseil; quelquefois, lorsqu'il y avait exil de la cour souveraine, le conseil rendait seul la justice et décidait même sur les causes privées. De là résultait cette lutte haute et toujours altière entre le parlement et le conseil; l'activité de l'un était hostile à l'autre; comme le roi pouvait tout, le parlement se contentait de remontrances, et telle est la force politique des corps qui persévèrent, que presque toujours le parlement obtenait en définitive gain de cause sur le conseil, auquel pourtant le roi présidait, et qu'il faisait participer à sa grande souveraineté.

Après la mort du cardinal Dubois, homme d'État habile et confident de ses pensées, le régent avait déclaré qu'il ne voulait plus désormais de premier ministre, afin de rester complétement maître des affaires. C'était un peu le caractère de la branche d'Orléans que ce désir de conduire par elle-même le gouvernement de l'État. Dubois, serviteur fidèle à l'origine même de la vie du régent, avait été chargé de toutes ses missions secrètes; quand la mort lui enleva cette image de lui-même, Philippe d'Orléans désigna de simples commis, qui devaient obéir à ses desseins sans résistance et pour ainsi dire sans réflexion. Le titre de chancelier restait au faible d'Aguesseau (2), honnête magistrat, aux paroles académiques, mais sans tenue et sans fermeté dans la direction de ses idées politiques; disgracié une première fois, il avait cédé aux instances de Law et avait repris les sceaux, au milieu même de la décadence du système. Il était resté à son poste, scellant les édits dans toute l'effervescence de l'agiotage (3); il se retira sur une question de jansénisme : il y a des esprits ainsi faits, ils cèdent sur les grandes choses et boudent sur les petites. On laissa donc à d'Aguesseau le titre de chancelier, indélébile selon l'usage dans celui qui en était revêtu, et le régent lui retira les sceaux pour les confier à Fleuriau d'Armenonville, d'origine bourgeoise et marchande (4); c'était un des hommes les plus souples, les plus faciles, et cette sorte de caractère plaît toujours à ceux qui veulent commander. Il suffisait à M. d'Armenonville d'un ordre de monsieur le régent pour intimer l'obéissance la plus absolue au parlement et aux magistrats dans les querelles incessantes qui divisaient les ordres.

La manière décidée dont l'administration de la justice était conduite par Fleuriau d'Armenonville avait engagé M. le duc d'Orléans, dans la dernière époque de sa vie, à donner les affaires étrangères à son fils, le comte de Morville (5); le régent avait goût, comme tous les Bourbons, pour la direction suprême et personnelle de ce département qui embrassait l'Europe. Le comte de Morville réunissait à sa condition d'obéissance une grande expérience des cabinets; des fonctions de simple conseiller au parlement de Paris, il avait été jeté dans une belle ambassade, celle de Hollande, et il s'y conduisit avec une supériorité si marquée, qu'il fut l'un des

(1) Il existe un registre manuscrit de cas jugés par les maréchaux de France; c'est un beau livre pour résoudre les points d'honneur.

(2) Henri-François d'Aguesseau était né à Limoges, le 7 novembre 1668, de Henri d'Aguesseau, alors intendant du Limousin, et depuis conseiller d'État.

(3) V. mon livre de *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(4) Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville fut nommé, par la protection du contrôleur général Lepelletier, son beau-frère, intendant des finances, puis directeur général en 1708. Il obtint en 1716 le département de la marine, après la démission du marquis de Torcy; le 28 février 1722, il reçut le titre de garde des sceaux.

(5) Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, était né à Paris le 30 octobre 1680; il suivit d'abord la carrière de la magistrature, où il débuta en 1706 par les fonctions d'avocat du roi au Châtelet, et fut successivement conseiller au parlement de Paris et procureur général au grand conseil. Au mois de janvier 1718, il fut nommé ambassadeur en Hollande; en 1721, envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Cambrai, et chargé en 1724, après son père, du département de la marine. L'académie française l'admit dans son sein en 1723; après la mort du cardinal Dubois, le duc d'Orléans donna le portefeuille des affaires étrangères au comte de Morville.

signataires de la quadruple alliance. Lors du congrès de Cambrai, le comte de Morville y représentait la France; un moment chargé de la marine, il fut appelé après la mort du cardinal Dubois à diriger les affaires étrangères, département auquel il était éminemment apte; le comte de Morville, très-rattaché à la politique du régent, ne pouvait lui faire aucune opposition dans ce conseil, et c'était ainsi un esprit commode.

Comme contrôleur général des finances, le régent venait d'appeler au dernier temps de sa vie le président Dodun, parlementaire très-bien avec la judicature de Paris. On était au milieu du travail financier le plus compliqué : la conversion du papier-monnaie en dette consolidée; on créait des rentes sur l'hôtel de ville, des tontines. Le régent, pour toutes ces opérations, ne consultait pas celui qu'il appelait « le gros Dodun ; » trop habile pour cela, Philippe d'Orléans voyait les hommes réellement du métier : Samuel Bernard, les frères Pâris, les plus riches des fermiers généraux, La Popelinière, Dupin, têtes à ressources dans les crises; mais une fois les opérations arrêtées, le régent avait besoin de les faire adopter et sanctionner par le parlement, et c'était en quoi le président Dodun lui était particulièrement nécessaire : après les hommes de finances, il lui fallait les hommes de justice. A la fin du système, on dut consolider pour près de deux milliards de papier en circulation. L'opération du contrôle, qui amoindrit la dette de sept cents millions, ne fut pas l'œuvre du président Dodun, mais celle de Lepelletier-Desforts, qu'il avait fallu sacrifier ensuite à la clameur publique.

Le régent venait également de sacrifier à ces cris du peuple le secrétaire d'État de la guerre, M. Leblanc, alors à la Bastille, accusé de péculat dans son département; le parlement de Paris instruisait son procès, et on le remplaçait par M. de Breteuil, sorti des intendants de Limoges. Dans la situation pacifique où se trouvait l'Europe, mieux valait un bon liquidateur, un esprit économe au département de la guerre qu'un ministre belliqueux. L'armée n'avait que peu de considération pour M. de Breteuil, mais ce qu'il fallait en ce moment, c'était un bon système d'économie et de réduction, un état de dépense amoindri d'un bon tiers. A l'effet de tout dominer et de tout conduire, le régent avait confié deux autres départements ministériels, la marine et les affaires de la religion, à deux jeunes hommes qui atteignaient à peine leur majorité : les Philippeaux, comtes de Maurepas, sortaient du chancelier de Pontchartrain, célèbre sous Louis XIV; Jean-Frédéric Philippeaux (1), chevalier de Malte, en minorité, avait été pourvu, dès l'âge de quatorze ans, de la place de secrétaire d'État, lors de la démission de son père, sous la direction de M. de La Vrillière, son parent. Ainsi formé enfant dans les bureaux, Frédéric de Maurepas fut appelé à un très-vaste ministère, celui de la marine et de la maison du roi, à vingt-trois ans. Caractère spirituel, léger de propos, insouciant de formes, et avec cela ayant une facilité de travail si extraordinaire, qu'il finissait dans quelques heures la tâche qu'un esprit vulgaire eût eu peine à accomplir dans une journée laborieuse. Il devait plaire au régent, avide de faire beaucoup en se gênant très-peu. Le comte de Saint-Florentin était aussi un Philippeaux, et fils du marquis de La Vrillière (2); il avait deux ans de moins que le comte de Maurepas, avec le même caractère léger et des idées plus fortement dévouées encore au pouvoir. Tels étaient alors l'ordre de famille, la hiérarchie des dignités, qu'on comptait dans la maison de La Vrillière six générations de ministres secrétaires d'État. Les de La Vrillière étaient les grands signataires des lettres de cachet et les confidents de la volonté intime des rois pour les coups d'État. Le régent se trouvait à l'aise avec des ministres jeunes et tout à fait incapables de contrarier son pouvoir. Comme tous les hommes qui veulent développer et fonder un système, Philippe d'Orléans aimait les têtes neuves dans les affaires, afin de les empreindre de ses idées; il les considérait comme des élèves qui se formaient sous ses yeux et dans le culte de son autorité : les hommes politiques ont presque tous le désir de se transmettre et de se perpétuer dans leurs œuvres. Ce qu'on appelle un favori n'est souvent qu'un moyen.

Cependant l'homme d'État qui paraissait jouir de toute la confiance du régent pendant la période de quatre mois qui s'écoula depuis la mort du cardinal Dubois jusqu'à sa terrible apoplexie fut incontestablement le chancelier de la maison d'Orléans, M. Voyer-d'Argenson; les Voyer sortaient d'une bonne famille de Touraine, appartenant à la diplomatie et à la magistrature. M. Voyer-d'Argenson (3) avait pour père le sévère lieutenant de police de Paris, qui, aux époques les plus difficiles, avait déployé une fermeté indicible de caractère. Dans la lamentable instruction qui suivit la mort de toute la postérité de Louis XIV, d'Argenson le père avait

(1) Jean-Frédéric Philippeaux, comte de Maurepas, était fils de Jérôme, ministre et secrétaire d'État, petit-fils du chancelier Pontchartrain, dont le père et l'aïeul avaient été eux-mêmes dans le ministère; en sorte que ces places restèrent dans la même famille pendant cent soixante et onze ans (depuis 1610 jusqu'à 1781).

(2) Louis Philippeaux, comte de Saint-Florentin, était né le 18 août 1705.

(3) René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, était né le 17 octobre 1694, et fut élevé chez les jésuites au collége Louis-le-Grand.

mis une modération extrême, une convenance parfaite dans ses rapports avec le duc d'Orléans, que la populace, ivre d'excès, accusait tumultueusement. Il était devenu depuis un de ses amis; d'Argenson avait de la dureté dans le regard, une physionomie sévère, et ces caractères-là sont bien utiles à ceux qui, ne pouvant être implacables et cruels par eux-mêmes, veulent de temps à autre imprimer quelque terreur; ainsi était le régent. Louis Voyer-d'Argenson avait succédé à son père dans la place de chancelier et garde des sceaux de l'ordre de Saint-Louis. Confident et dépositaire des secrets du duc d'Orléans, il aurait été appelé à succéder à Dubois dans la place de premier ministre, sans la fatale catastrophe de la mort du régent.

Cette catastrophe subite laissait donc la monarchie dans les mains d'un ministère formé tout entier par le duc d'Orléans et favorable à ses idées. Le chancelier en exil, le garde des sceaux sous la main du régent, le comte de Morville son confident pour les affaires à l'extérieur, un ministre de la guerre financier, un contrôleur général plus parlementaire que comptable, de jeunes secrétaires d'État frivoles; enfin, un chancelier intime, Voyer-d'Argenson, un dépositaire des secrets, homme ferme, mais qui avait soulevé autour de lui bien des inimitiés, et avec cela un roi de quatorze ans; le gouverneur Villeroy encore disgracié; Fleury, l'évêque de Fréjus, précepteur souple et patient; des finances violemment agitées, une société déjà tristement travaillée par les mauvaises doctrines; mais heureusement au-dessus de toutes les difficultés, un besoin indicible de la paix dans tous les cabinets de l'Europe!

—

CHAPITRE V.

MINISTÈRE DE M. LE DUC (DE BOURBON).

—

Louis XV adolescent. — M. le duc de Bourbon. — Le cardinal de Fleury. — Affaires intérieures. — Les finances. — Les frères Pâris. — Samuel Bernard. — Opérations des monnaies. — La marquise de Prie. — La bulle *Unigenitus*. — Le parlement. — L'abbé Pucelle. — Les jansénistes. — Affaires étrangères. — Le congrès de Cambrai. — Situation respective de la France et de l'Espagne. — Renvoi de l'infante. — Rupture du congrès. — Modification dans la diplomatie de l'Europe. — Mariage de Louis XV et de Marie Leczinska. — Mission du duc de Richelieu à Vienne. — Disgrâce de monsieur le duc. — Fin de son ministère.

—

Décembre 1723 à juin 1726.

La douleur de Louis XV enfant, lorsqu'il apprit la mort cruelle, impitoyable de Philippe d'Orléans, son oncle, fut vive et sincère. Dans la vie de dissolution et de désordre du régent, quelque chose avait été admirable, c'était le respect tendre, affectueux, qu'il avait toujours montré pour ce royal enfant resté seul debout dans le terrible naufrage de sa race, pour ce berceau jeté parmi tant de cercueils. Au sacre de Reims, dans le conseil, dans la vie familière, Philippe d'Orléans n'avait jamais démenti ce sentiment de respectueuse déférence qui le faisait s'agenouiller devant celui qu'il proclamait son roi et son maître (1); il aimait à répéter le mot de sujet comme pour bien définir la distance qui le séparait du trône. Si les horribles pamphlets de Lagrange-Chancel avaient jeté quelque doute sur les desseins du régent, ils s'étaient bientôt effacés devant le spectacle de cette sollicitude respectueuse du duc d'Orléans envers le roi. Rien de plus noble que la parole du régent lorsqu'il proclama la majorité de Louis XV; il n'osa même pas la grande promotion des cordons bleus, bien qu'il y eût soixante et une vacances dans l'ordre, circonstance extraordinaire; il voulut en réserver le choix pour l'avénement. La jeune intelligence de Louis XV semblait avoir saisi la noble conduite de son parent. Il l'aimait de cette tendresse qui porte un enfant délaissé à saisir la douce voix, les paroles qui viennent à lui comme la première harmonie du cœur; il pleura donc sincèrement son oncle, quand le bruit si triste se répandit de sa foudroyante apoplexie. La vie du jeune roi d'ailleurs continuait toujours d'être aussi peu distraite; la chasse était son unique délassement, il s'y livrait avec une certaine frénésie de plaisir qu'expliquait peut-être sa santé trop affaiblie. L'exercice de la chasse fortifiait son corps; il passait à cheval jusqu'à huit heures par jour avec le jeune comte de Clermont, les princesses de Condé, de Charolais, vêtues en Dianes ou en amazones, un petit chapeau sur la tête, une pique en main, fières et décidées contre le cerf et le sanglier, ainsi que Vanloo les a reproduites. L'infante, à six ans à peine, suivait la chasse fort attentive sur les genoux de madame de Ventadour, dans une petite chaise en forme de carrosse.

(1) Louis XV, plus avant dans la vie, se rappelait toute la tendresse de son oncle :

« Le roi s'occupe beaucoup avec M. le duc de Richelieu, dit un mémoire manuscrit, des anecdotes de sa minorité. Le duc de Richelieu n'aime pas le régent, mais il ne parviendra pas à inspirer au roi ses sentiments; le roi a de la reconnaissance pour ce prince, il ne croit pas qu'il ait eu aucune mauvaise intention relativement à la sûreté de ses jours, et Louis XV a dit plusieurs fois que si le régent avait voulu que le crime fût commis, il l'eût été cent fois. Alors le roi parle avec estime de feu monsieur le régent. »

Le funeste épisode de la mort du régent n'était point prévu dans les combinaisons si récentes, si immédiates, si foudroyantes; et ce vide, comment allait-il être rempli (1)? Depuis la majorité du roi à quatorze ans, la régence proprement dite avait cessé : le duc d'Orléans tenait le poste de premier ministre, et cette direction suprême restait vacante par sa mort. Deux systèmes se présentaient également soutenus dans le conseil : le roi prendrait-il lui-même la direction de ses affaires en laissant chaque ministre à son département spécial, ou bien ferait-il choix d'un chef du conseil intime, et remplacerait-il M. le duc d'Orléans, jusqu'à ce que lui-même se sentît apte à diriger son royaume?

Le roi était bien jeune pour prendre la première résolution et gouverner lui-même; avait-il assez d'expérience, et ceux qui entouraient son éducation pouvaient-ils oser déjà une mesure aussi dessinée contre les princes du sang? Il fut décidé que le poste de premier ministre délégué de la royauté et absorbant ses pouvoirs serait encore confié à un prince du sang le plus intéressé au maintien de la monarchie (2). M. le duc d'Orléans laissait un fils, un héritier, mais il avait à peine vingt ans; retiré du monde, livré à de grandes études, il se souciait fort peu du gouvernement de la monarchie; un roi de quatorze ans et un ministre de vingt n'auraient offert aucune garantie de force et de réflexion, on dut choisir la tête du conseil dans la branche la plus rapprochée; l'aîné de la famille des Condé, monsieur le duc, dont j'ai peint déjà le caractère, fut désigné pour gouverner l'État (3); les provisions de premier ministre préparées par le marquis de La Vrillière furent signées le soir même par le roi et scellées du grand scel.

M. le duc de Bourbon, en acceptant la direction de premier ministère, s'aperçut bien qu'il lui fallait un appui auprès du nouveau roi, et dans sa prévoyance, il consentit à faire une large place à l'évêque de Fréjus, qui possédait la tendre confiance du jeune roi. L'abbé Hercule de Fleury, évêque de Fréjus, issu d'une famille languedocienne, avait été donné au jeune roi comme précepteur par Louis XIV, et désigné par son codicille (4); il n'avait pas la haute science de cet autre abbé de Fleury qui écrivit la belle *Histoire ecclésiastique;* mais doué d'une instruction vaste et choisie, il avait cette parole douce, persuasive, qui arrivait jusqu'au cœur d'un enfant; il était pieux avec cet amour mystérieux du ciel qui entraîne, tel que l'entendait M. Guyon; ses dehors étaient simples, ses conceptions habiles; il n'aurait pas ourdi des intrigues étroites, mais il marchait droit à ses fins avec un grand esprit de conduite et d'habileté; il avait compris le caractère timide de Louis XV, le besoin qu'il avait d'être perpétuellement conduit; et s'il s'empara de sa jeune intelligence, ce fut pour la mener à bien. Il était vieillard déjà (5), et les idées religieuses lui donnaient un immense ascendant; l'enfant roi, nourri de l'Écriture sainte, voyant dans l'abbé de Fleury quelque chose du grand prêtre qui préserve le trône et l'innocence de Joas dans le temple, ainsi que Coypel l'avait reproduit dans son beau tableau. Monsieur le duc comprit dès lors qu'il fallait faire la part à l'influence de l'évêque de Fréjus; fils de la race des Condé, guerrier et un peu rapace, il entendait peu de chose aux questions ecclésiastiques; il en laissa la direction à l'abbé de Fleury; ces questions étaient fort compliquées par les querelles du jansénisme parlementaire qui de toutes parts s'élevaient pour entraver la marche de l'autorité royale (6).

Le duc d'Orléans avait passé les derniers temps de sa vie à régulariser les finances, si violemment agitées par le système de Law; avec son esprit droit, hardi, impressionnable, il s'était vivement épris des idées de Law. Quoiqu'il eût sacrifié le contrôleur général, il n'en reconnaissait pas moins que ce n'était pas l'idée de Law qui était fausse, mais l'exagération qu'on lui avait donnée en France, où tout devient passion et frénésie. Un système de crédit public et de papier d'État était bon en lui-même; l'Angleterre en avait éprouvé les heureux

(1) *V.* mon livre sur *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(2) « La mort de M. le duc d'Orléans étant arrivée, monsieur le duc, qui en fut averti sur-le-champ par madame de Prie, monta chez le roi et lui demanda la place de premier ministre; Sa Majesté ne lui répondit rien, jusqu'à l'arrivée, un moment après, de M. de Fleury, évêque de Fréjus, lequel ayant fait un signe d'approbation, le roi accorda sa demande à monsieur le duc sur-le-champ; et les provisions en furent données dans le même moment par M. le marquis de La Vrillière, qui les signa en l'absence de M. le comte de Maurepas; il fit prêter ensuite le serment à monsieur le duc dans les mains du roi, et toutes ces différentes opérations furent faites en deux heures de temps. Madame la duchesse d'Orléans ne se trouva point à Versailles dans ce temps-là, étant allée à l'Étoile; et M. le duc de Chartres apprit la mort de son père à l'Opéra, où il était avec le marquis de Bezons. » (*Mémoire contemporain.*)

(3) Voici le portrait de monsieur le duc : « Il était grand, maigre, d'une figure peu revenante, d'une humeur brusque et peu commode, curieux et aimant les choses rares et précieuses; possesseur d'une très-belle femme, dont il ne connaissait pas tout le prix, cherchant ailleurs des plaisirs qu'il était peu en état de goûter, faisant une grande et belle dépense...? »

(4) Fleury écrivait au cardinal Quirini, lorsqu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin :

« J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant, j'ai appris que le roi était à l'extrémité et qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter; j'en ai été malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté. »

(5) Fleury était né le 22 juin 1653, il avait donc soixante et onze ans.

(6) De ce moment monsieur le duc fut séparé de l'héritier du régent. « Cette animosité alla au point qu'on laissa impunis des libelles diffamatoires publiés contre la mémoire de monsieur le régent. De ce nombre est la parodie de la dernière scène de *Mithridate*, où l'on représente le régent mourant d'une blessure qu'il a reçue dans une sédition. Les interlocuteurs sont monsieur le duc, Law et le régent. »

effets. Il fut même question un moment de le rappeler de Venise, où Montesquieu le vit à son passage sans le comprendre et l'apprécier; Law, ainsi que tous les hommes de génie à forte conviction, persistait plus que jamais en ses idées; il écrivait pour prouver l'importance d'un papier-monnaie qui pourrait remplacer le numéraire en circulation et en doubler les ressources. Monsieur le duc n'était pas ennemi de ces idées, la chronique secrète ajoutait qu'il avait gagné des sommes immenses dans le système; la fortune des Condé s'était refaite dans la hausse et la baisse des effets publics; les beaux parcs de Chantilly s'étaient agrandis par les spéculations de la rue Quincampoix, et les bâtiments nouvellement construits l'avaient été avec cinq millions liquidés en la seule année 1721. Ce bonheur au jeu de monsieur le duc tenait beaucoup à ses relations avec les banquiers les plus riches, les plus renommés, les frères Pâris, Samuel Bernard et Pléneuf, dont la fille avait épousé le marquis de Prie (1). Dès qu'il fut maître des affaires, monsieur le duc se lia plus intimement avec ces banquiers et les hommes de finances, afin d'apporter un remède au discrédit du papier d'État, la plaie la plus profonde, la plus vive de la situation politique.

Une des conséquences du système avait été de créer des hommes d'une immense capacité dans les questions de finance. En tête on doit placer les quatre frères Pâris, et particulièrement le troisième des frères, Pâris Duverney, qui domina les autres : ils n'étaient point de haut lieu, car les pamphlets disaient que leur père tenait auberge, avec enseigne *de la Montagne*, à Moras en Dauphiné; le village au reste où étaient nés les Cadenet-Brancas, les de Luynes, qui eurent aussi une si haute fortune sous Louis XIII (2). Les frères Pâris devaient leur colossale richesse à leur activité, à leur dévouement et à une probité immense en affaires. Ce n'étaient pas seulement des financiers pratiques, des hommes à argent, mais des écrivains d'économie politique, théoriciens remarquables, auteurs de plusieurs traités profonds *sur les monnaies de France* (3), *sur les domaines du roi* (4), *sur les gabelles* (5), *sur les rentes depuis François Ier* (6); mêlé à la grande et difficile opération du visa (examen et contrôle de toute la dette), Pâris Duverney l'avait même conduite personnellement, il en avait écrit l'histoire avec un grand soin et une exactitude remarquable. Ces hommes, que Voltaire et les écrivains encyclopédistes ont si mal traités, formaient peut-être les plus remarquables têtes d'économie politique et de finance, et il le fallait bien, après l'ébranlement occasionné par un système d'action, d'agiotage, que l'exagération et la folie française avaient poussé si loin.

Samuel Bernard avait moins d'instruction que les frères Pâris, mais une indicible hardiesse de conception, une admirable pratique des affaires; possesseur d'une fortune qu'on élevait à trente-trois millions de livres, il l'agrandissait à toutes les opérations financières ou commerciales; sa méthode était simple; comme il disposait d'immenses ressources, il était maître de tous les cours des fonds publics et des marchandises; il les accaparait dans une seule opération de monopole, les élevait ou les abaissait à son gré. Les frères Pâris avaient été anoblis, Samuel Bernard le fut aussi (7), on ne l'appelait plus que le chevalier de Bernard; ses fils étaient conseillers au parlement ou dans les cours du royaume; il destinait ses filles aux plus grands noms de la magistrature; comme le vulgaire ne pouvait s'expliquer par les seules habiletés commerciales la source d'une aussi grande fortune, on disait que Samuel Bernard avait une poule noire aux œufs d'or à laquelle il rendait un culte secret; cette poule noire, source de sa fortune, se rattachait tout naturellement à des opérations de sorcellerie; le peuple est ainsi fait, à l'extraordinaire il suppose une cause surnaturelle; il explique tout, excepté la pensée du génie.

L'intermédiaire de monsieur le duc auprès de toute cette haute banque à ressources, auprès même des fermiers généraux et de ce qu'on appelait les grands financiers, ce fut la marquise de Prie, l'une de ces gracieuses femmes de la régence telles que le pinceau de Boucher les a reproduites. La marquise de Prie était d'origine financière, fille de M. de Pléneuf, liée avec monsieur le duc pendant le système, ils s'étaient mutuellement voué la plus vive confiance, et sa position d'intermédiaire entre la banque et monsieur le duc lui avait fait un immense crédit. Cette action des femmes dans les grandes affaires se voit souvent; on l'attribue à des caprices, à des aveuglements, on se trompe; elle naît souvent d'une situation que les femmes seules peuvent subir et comprendre; habiles intermédiaires, elles aplanis-

(1) Voltaire a cherché dans d'ignobles niaiseries la cause de la fortune de madame de Prie; il fallait du scandale à cette société énervée. On dirait que Voltaire est heureux quand il peut parler des maladies honteuses, des filles de joie et des scandales de la société, hélas! assez dépravée déjà au XVIIIe siècle.

(2) V. mon *Richelieu*.

(3) 4 vol. in-fol.

(4) 4 vol. in-4o.

(5) 3 vol. in-fol.

(6) 9 vol. in-8o.

Voici encore d'autres ouvrages des frères Duverney : *Traité des colonies françaises*, 1 vol. — *Traité des charges créées ou supprimées depuis 1689*, 5 vol. — *Dépouillement des droits établis sur les marchandises depuis 1664*, 4 vol. — *Traité de l'origine des fermes*, 1 vol. On doit en outre à Duverney seul une *Histoire du système et du visa*, 4 vol.

(7) Samuel Bernard était vieux déjà, il était né en 1651.

sent plus facilement les aspérités d'une question. Je ne rechercherai pas si madame de Prie fut la maîtresse de monsieur le duc; je le crois; elle était jeune, belle, avec de grands yeux bleus, de beaux cheveux noirs, une taille élancée, et certes monsieur le duc put en être longtemps épris; mais le crédit de la marquise tint spécialement aux circonstances financières et au rapport du premier ministre avec les fermiers généraux et les banquiers appelés à réparer les désordres.

La difficulté était déjà vivement sentie par tous les hommes d'expérience; la valeur du papier était détériorée à ce point qu'on ne pouvait plus songer à créer de nouveaux titres, à moins de leur donner une garantie certaine; il fallait surtout rassurer les porteurs d'effets publics si l'on voulait obtenir de nouveaux emprunts, et leur donner un gage par l'augmentation constatée des revenus (1). On venait de créer quarante millions de rentes sur l'hôtel de ville, qu'on devait négocier par la banque; les frères Pâris consultés exposèrent à monsieur le duc la nécessité de deux mesures : la première consistait dans la création de l'impôt du cinquantième, généralement perçu sur toutes les propriétés sans distinction d'origine et destiné comme garantie des intérêts de la dette; la seconde mesure consistait en une augmentation dans le taux des monnaies; comme le papier n'avait qu'une valeur de convention, il fallait donner aux signes monétaires, en augmentant le prix du marc d'or et d'argent, un peu plus que la valeur intrinsèque, et par là l'équilibre serait rétabli. Un premier édit déclara : que l'écu de cinq livres, le louis d'or de vingt et de quarante livres seraient portés, à savoir : l'écu à six livres, et le louis à vingt-quatre et quarante-huit livres; on quittait ainsi le système décimal, plus vieux, comme on le voit, que la révolution française. Un autre édit établissait momentanément l'impôt du cinquantième sur toutes les propriétés; chaque cinquante francs de revenu payait un franc. On ne peut dire la vive opposition que trouvèrent ces édits financiers, au parlement d'abord, puis dans le peuple; on supporta le surcroît dans la valeur du louis d'or et de l'écu, les bons bourgeois en profitèrent un moment; mais, dans les refontes de monnaie, bientôt tout se mit en équilibre; l'élévation du prix de toutes choses vint compenser le bénéfice instantané; l'État seul profita de la refonte. Le placement des rentes sur l'hôtel de ville put s'opérer sans secousse; les opérations des fermes, le passage de la régie à la gestion des fermiers généraux ajoutèrent de nouvelles ressources. La marquise de Prie fut l'active intermédiaire de toutes ces négociations de finances, elle y déploya une incontestable capacité; il ne faut pas croire que la puissance même d'une femme dans le gouvernement naisse toujours par pur caprice; elle a souvent son motif.

Pendant la régence, M. le duc d'Orléans, discret dans l'exercice de son pouvoir, n'avait pas voulu, ai-je dit, créer des chevaliers de l'ordre, il voulait en réserver le choix à Louis XV, pour son avénement. Chevalier de l'ordre était un grand honneur, et rien n'était plus beau sur ces habits soyeux que ce ruban bleu de ciel, porté en sautoir sur des cravates de dentelle. M. le duc de Bourbon, pour se faire des amis, ne retarda plus cette promotion; elle fut considérable; les plus beaux noms de France eurent le cordon, les Villars, les Mortemart, les Saint-Aignan, les Charost, les Chaulnes (2); en même temps sept lieutenants généraux reçurent le bâton de maréchal de France, Broglie, Roquelaure, Medavi, Dubourg, d'Aligre, La Feuillade et de Grammont.

Dans le partage du pouvoir, une spécialité avait été réservée à l'évêque de Fréjus, je veux parler des affaires ecclésiastiques; insouciant épicurien, même un peu incrédule, le duc d'Orléans n'avait eu souci que d'empêcher le bruit importun des querelles ecclésiastiques qui aurait disgracieusement interrompu le cliquetis des verres à ses soupers; il ne pouvait concevoir le but de ces discussions sans fin qui se rattachent à quelques idées théologiques; ses édits avaient empêché qu'on s'occupât, au moins politiquement, de ces querelles sur des mots; son esprit si éminent avait parfaitement deviné que sous le manteau des simples idées de jansénisme il se mêlait quelque fermentation parlementaire et des résistances de judicature. La majorité des présidents à mortier, des conseillers, clercs ou laïques, était janséniste; on allait le dimanche solennellement à la messe à Saint-Médard ou à Saint-Séverin, églises consacrées. La réputation de l'abbé Pucelle, conseiller clerc à la grand'chambre, était immense; vigoureux défenseur des propositions de jansénisme, il s'était posé comme l'adversaire implacable de la bulle *Unigenitus*. Qui ne connaissait l'abbé Pucelle parmi les bourgeois de la rue de la Harpe, près de

(1) Le premier bail des fermes depuis le système n'était passé sous le contrôleur général Lepelletier-Desforts, et de cinquante-cinq millions avait été porté à quatre-vingts. Il fut appelé le bail *des rentes*, à raison d'un abandon que le roi fit aux traitants en question de droits que la régie de 1721 n'avait pu faire rentrer.

(2) Voici la liste des promus à l'ordre du Saint-Esprit :

Charles de Lorraine, le prince de Pons, les ducs d'Uzès, de Sully, de Villars-Brancas, de La Rochefoucauld, de Villeroy, de Mortemart, de Saint-Aignan, de Tresmes, de Noailles, de Charost, de Berwick, d'Antin, de Chaulnes, de Tallard, de Bezons; les marquis de Souvré, de Livry, de Gacé, de Fervaques, de Prie, Nesles, d'Hautefort; les comtes de Luc, d'Artagnan, d'Estaing, Lassay, d'Aubeterre; le vicomte de Brancas, le marquis de Coigny, le comte Canillac, Beauveau, de Brancas, de Sully, Fimarcon, de Senectere, de Coëtlegon, de Maillebois, de Tavannes, de Simiane, de Castries, de Clermont-Tonnerre, le cardinal de Gesvres, les archevêques de Lyon, d'Aix, de Narbonne.

Saint-Séverin. René Pucelle, abbé de Corbigny, conseiller clerc au parlement de Paris, neveu par les femmes du maréchal de Catinat, avait gardé comme une tradition les habitudes inquiètes, l'esprit frondeur du maréchal, l'idole des parlementaires et des bourgeois; fort instruit dans les études ecclésiastiques, l'abbé Pucelle avait quelquefois servi le roi pour l'enregistrement des édits, mais avec des exigences de corps et d'opinions souvent fort importunes; dans les questions ecclésiastiques, il dominait le pouvoir, et en toute hypothèse c'était un homme fort incommode, toujours disposé aux censures, aux médisances, véritables calamités pour les gouvernements; ces ralliés qui restent boudeurs sont des auxiliaires fort importuns, mieux vaut les avoir pour ennemis déclarés; on sait au moins à quoi s'en tenir (1).

L'évêque de Fréjus, qui allait diriger les affaires ecclésiastiques, n'appartenait pas aux opinions des jésuites comme on voulait le faire croire, mais à un parti mixte qu'on appelait les *sulpiciens*, cherchant à contenir les deux extrêmes au moyen de concessions réciproques.

Par son éducation, Fleury se rattachait à l'unité romaine, à la puissance des papes; il ne pouvait comprendre ces restrictions, ces obéissances limitées de l'école janséniste; et puis cette grâce inflexible qui ne laissait aucune action à la volonté était-elle chrétienne, sociale? La rareté des sacrements, théorie janséniste, lui paraissait tellement en dehors de la miséricorde de Dieu, immense, infinie, qu'il s'était prononcé théologiquement contre cette théorie étroite, implacable; il lui semblait que tous les puritains de la petite église, aux costumes sévères, aux mœurs sombres et inquiètes, n'étaient pas la société chrétienne toute d'amour et d'entraînement; puis homme de gouvernement politique, Fleury s'apercevait que derrière l'idée religieuse il y avait une pensée de résistance. A toutes les époques l'opposition a besoin de prendre un costume; elle se transforme incessamment, elle ne meurt jamais; quelquefois elle entoure une idée fort menue, elle la grandit jusqu'à en faire un obstacle sérieux dans la marche du gouvernement: ainsi était le jansénisme, auxiliaire visible du parlement. On ne doit pas s'étonner dès lors que Fleury ait donné une impulsion religieuse aux actes de son administration; il fit approuver par monsieur le duc quelques actes répressifs de l'opposition janséniste et parlementaire; l'abbé Pucelle fut fortement réprimandé et contenu; mais l'édit le plus vigoureux, le plus solennel, fut celui qui renouvelait le système de pénalité contre les protestants (2). Le prêche avait recommencé, dans le Midi surtout, pendant l'insouciante administration de monsieur le régent; les ministres huguenots annonçaient la prédication dans le désert avec toute liberté; les intendants avaient dénoncé les rapports intimes des protestants de France avec les réfugiés de Prusse, de Hollande; on avait saisi des secours et des lettres d'appui, sorte de circulaire politique. La correspondance diplomatique constate même que les cours de Berlin et de Londres prenaient un trop vif intérêt aux réformés de France, pour qu'il n'y eût pas chez ces puissances un mobile secret; le conseil, au reste, avait besoin de demander des subsides au clergé, des impôts aux catholiques, et les remontrances portaient toutes sur la nécessité de contenir les protestants; monsieur le duc, sur l'avis de l'évêque de Fréjus et en plein conseil, fit renouveler l'édit de pénalité contre les réformés, tel qu'il existait à l'époque ferme et sévère de Letellier; les parlementaires et les jansénistes approuvèrent cette mesure de répression, car les protestants n'avaient pas d'ennemis plus implacables (3).

L'Europe attentive surveillait les premiers actes de monsieur le duc. La régence de Philippe d'Orléans avait été très-favorable à la paix; moins quelques vicissitudes diplomatiques, cette administration avait marché fermement vers un but pacifique (4); l'état des finances dans toute l'Europe ne permettait pas d'ailleurs les grands mouvements de guerre; on pouvait résumer la pensée diplomatique du duc d'Orléans par ce seul axiome: « Rapprochement avec l'Angleterre en faisant converger toutes les ressources d'un pays vers un seul but d'ordre et de prospérité intérieure. » Après les grandes guerres de Louis XIV, c'est dans ce but que le congrès de Cambrai avait été indiqué plus encore que réuni. La première convocation était bien vieille déjà, car elle datait de 1721; aucun des plénipotentiaires n'était arrivé depuis quatre ans; c'est qu'au fond aucune des puissances n'appelait réellement une solution définitive aux questions (5). Il est en politique des époques où les cabinets ne veulent rien résoudre, ni pour la paix

(1) René Pucelle était né à Paris le 1er février 1655.

(2) Les états généraux de Hollande, qui avaient alors du crédit auprès de la cour de Versailles, firent présenter au roi un mémoire (31 août 1724), pour obtenir quelques adoucissements à l'édit du 14 mars, en faveur des négociants hollandais établis en France.

Une déclaration du 15 septembre 1724 exceptait les habitants de la province de l'Alsace de la rigueur de l'édit du 14 mars, attendu que leurs privilèges étaient fondés sur les traités de paix les plus solennels.

(3) Une déclaration du roi du 18 juillet 1724, concernant les mendiants et vagabonds, parut au commencement du ministère de monsieur le duc; elle avait pour objet de ne souffrir aucun pauvre dans le royaume, de donner la nourriture aux incapables de travailler et de procurer de l'ouvrage aux pauvres sains et valides. C'est l'origine des dépôts de mendicité des temps modernes.

(4) *V.* mon *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(5) Seulement le 1er avril 1725, le pape avait fait faire entre les mains

définitive, ni pour la guerre active et vivement engagée; tout est alors transaction et transition, on attend, on se prépare, on ne veut ni s'asseoir ni marcher; et l'un en était là lors du congrès de Cambrai. Cependant il s'ouvrit au moment où le régent même succombait aux terribles atteintes de la mort; M. de Morville allait y reprendre son poste, en conservant toujours le portefeuille des affaires étrangères; les conférences allaient s'entamer lorsqu'un événement imprévu vint tout à coup interrompre les travaux du congrès et amener sa rupture.

Sous la régence, on avait remarqué plus d'une fois l'action occulte de l'Espagne dans les affaires de France, et le duc d'Orléans s'en était blessé. Philippe V n'avait jamais complétement renoncé à ses droits sur la couronne ou la régence, et la conspiration de Cellamare n'avait-elle pas été comme une protestation pour les droits de la branche espagnole rappelant le souvenir de la monarchie universelle? Le petit-fils de Louis XIV n'avait renoncé à aucune de ses prétentions au trône de France; il se croyait même appelé avant la branche d'Orléans et malgré sa renonciation. Chaque fois que le jeune Louis XV avait été malade, l'ambassadeur d'Espagne était resté aux aguets pour annoncer tout sinistre événement à sa cour. On disait même que l'abdication momentanée de Philippe V du trône des Castilles et sa retraite dans la solitude n'avaient eu pour objet dans le temps que de lui rendre ses droits libres et personnels à la succession de France. Ceci explique la froideur de Philippe V et du duc d'Orléans; quand on se rapprocha par un traité, une infante d'Espagne vint à Versailles comme fiancée du jeune roi, mais elle avait quatre ans à peine. La cour d'Espagne et la maison d'Orléans avaient ainsi usé de quelque ruse; on s'assurait ainsi les éventualités d'au moins dix années; le roi maladif pouvait mourir sans postérité, et la succession que l'on convoitait restait ouverte (1).

Dans le congrès de Cambrai, cette position avait été parfaitement jugée par le comte de Morville, plénipotentiaire de France; ses dépêches indiquent plusieurs incidents remarquables des négociations : c'est surtout le rapprochement de l'Espagne avec l'empereur d'Allemagne; par un revirement curieux des intérêts qui se produit souvent en diplomatie, il se trouva que la maison d'Autriche, dépossédée de l'Espagne par un Bourbon, se rapprocha de lui contre la France; cela tenait à diverses circonstances : Charles VI, dans sa vive préoccupation de transmettre la couronne à sa fille Marie-Thérèse, aurait tout sacrifié pour faire garantir la pragmatique successoriale, et le roi d'Espagne, Philippe V, n'avait devant les yeux que la couronne de France; ils s'étaient promis concours mutuel dans les éventualités diverses pour les deux couronnes.

Le plénipotentiaire espagnol était toujours l'habile comte de Ripperda, dont la fortune fut si merveilleuse (2) : il voulait définitivement rapprocher les deux cabinets; Ripperda ne cache pas ses desseins, la France le préoccupe; le roi son maître n'a renoncé à aucun de ses droits. Le comte de Morville indique ces dispositions dans ses dépêches à son cabinet; il invite en conséquence monsieur le duc à faire cesser tout doute sur le droit successorial, « sans cela toute négociation devient impossible en Europe; il faut choisir au roi une femme capable de lui donner une postérité longue et immédiate; une fiancée de sept ans laissait la question indécise pour longtemps; on blessera l'Espagne, sans doute, mais elle ne peut être plus mal disposée qu'elle ne l'est déjà, et quand le roi aura un enfant mâle, les intérêts viendront naturellement se replacer dans un ordre légitime. » Ces réflexions fort sages, très-élevées, frappèrent le conseil et Fleury lui-même : monsieur le duc n'avait pas le même intérêt que la branche d'Orléans à prolonger les incertitudes sur la succession royale; et, sur la dépêche de M. de Morville, il fut mis en délibération, dans le conseil, si le mariage du roi serait immédiatement contracté, en brisant les fiançailles faites avec la petite infante élevée à Versailles. C'était une rupture avec l'Espagne, mais on fit justement observer que l'inimitié existait déjà; on ne pouvait pas avoir un adversaire plus acharné de la succession que Philippe V; un nouveau mariage tranchait la question; on terminait ce litige : l'avis de M. de Morville fut adopté et l'on en prépara les voies.

A peine cette résolution était-elle prise, que l'ambassadeur d'Espagne en fut informé; il sut toute l'affaire par Rome, où l'on demandait l'autorisation de rompre les fiançailles. Le cardinal de Polignac en fit le sujet d'une de ses dépêches; il prévint sa cour que l'Espagne s'agitait auprès du

du magistrat de Cambrai, par le ministère de l'abbé Rota, auditeur de son nonce en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du saint-siége, au sujet de l'investiture éventuelle des duchés de Parme et de Plaisance accordée à l'infant don Carlos.

(1) Les fiançailles entre l'infante et le roi Louis XV furent donc une transaction pour prolonger le *statu quo*. C'est ce que constatent les dépêches de M. de Morville.

(2) Jean-Guillaume, baron de Ripperda, était né à la fin du XVII[e] siècle, dans la province de Groningue, d'une famille noble. Il embrassa l'état militaire, et parvint rapidement au grade de colonel. En 1715, il fut chargé d'une mission à la cour d'Espagne, en 1718, revenu à Madrid avec le dessein de s'y fixer, il y abjura le protestantisme, et fit part à Philippe V de divers projets qu'il avait conçus dans l'intérêt de son royaume. Bientôt il gagna la confiance du roi, qui le consultait sur les affaires les plus importantes.

pape, pour contrarier la négociation : « Il faut les mener au plus vite, disait-il, et choisir une femme de race aussi catholique que l'infante. » Quoique monsieur le duc prît le titre et le rang de premier ministre, l'évêque de Fréjus balançait déjà singulièrement son crédit. Une fois monsieur le duc avait essayé de lutter contre Fleury; il avait suffi au précepteur de se retirer deux jours à sa petite maison d'Issy, pour démontrer l'impuissance de le séparer du roi; il avait fallu le rappeler sur-le-champ.

Il existait donc par le fait deux influences dans le conseil, souvent opposées l'une à l'autre; et lorsqu'il s'agit de choisir une femme pour le roi, ces deux actions se manifestèrent. Monsieur le duc devait tout naturellement fonder son crédit sur une alliance qu'il aurait préparée, qui sait où? dans sa propre maison; il avait une de ses sœurs, la princesse de Vermandois, élevée à Fontevrault; elle avait vingt ans, et pouvait ainsi donner au roi une postérité prochaine; le pouvoir de monsieur le duc grandirait beaucoup par cette alliance, mais ce projet fut vivement combattu par Fleury et le conseil secret de Louis XV (1). Indépendamment de la rivalité personnelle qui pouvait déterminer l'évêque de Fréjus, il y avait encore des motifs de haute politique. Le renvoi de l'infante allait exciter en Europe une vive surprise, une émotion indicible; évidemment Philippe V, contre qui ce coup était dirigé, ferait tous ses efforts pour rattacher le lien d'une coalition contre l'œuvre de Louis XIV. Il fallait donc prendre ses précautions d'avance; les dépêches de M. de Morville ne laissaient plus de doute sur ce rapprochement du comte de Ripperda et de l'ambassadeur d'Autriche (2). Quelle force donnerait donc en Europe le mariage du roi avec une princesse de Condé? Aucune. Quelle alliance de cabinet cette union pourrait-elle créer? On parcourut la liste des souverains de l'Europe, et ce ne fut pas tout à fait un hasard qui poussa l'évêque de Fréjus à indiquer la princesse Leczinska, fille du roi Stanislas, le pauvre exilé de Pologne.

Dans la course rapide de Charles XII sur la Russie, ce prince avait brisé en passant la dynastie saxonne qui régnait en Pologne et fait un roi au sein de la nation : ce roi fut Stanislas. Après vinrent les revers, les plaines de Pultawa si fatales pour la Suède, et Stanislas fut renversé. La France, cette grande nation, lui donna généreusement un asile; le trésor royal lui fit une pension pour tenir son état de prince, et tout cela sans ostentation; le régent avait répondu aux plaintes de la Russie et de la Saxe (3) : « Que cela se devait. » Stanislas avait une fille qui portait le nom polonais de Maria-Leczinska, blanche comme les races slaves, les yeux bleus et beaux, la face un peu large, le nez épaté comme la famille tartare; Maria avait vingt ans lorsqu'elle vint en France (4). C'était la douceur même, cette empreinte indicible de candeur que porte avec elle-même la jeune fille des bords de l'Elbe et de la Vistule. Le beau portrait peint par Boucher, placé dans la grande galerie de Versailles, nous reproduit exactement les traits de Maria-Leczinska. Le roi Stanislas n'avait rien que son honneur et sa race, mais il avait des droits et des prétentions. En diplomatie c'est une situation qui peut convenir à la veille de grands conflits. En soutenant son titre et sa dignité, le roi de Pologne, Stanislas, donnait à la France pour alliée une brave et digne nation, placée au milieu de trois grandes puissances qui entraient en guerre. On aurait à la face la Russie, en flancs l'Autriche et la Prusse; on se donnait pour alliée intime la Suède, et en toute hypothèse, si un conflit arrivait, on pouvait obtenir en échange de la Pologne de meilleures frontières, un agrandissement d'État pour la France. Ainsi raisonna le conseil. Il fallait une femme au roi, des enfants et des héritiers, et en choisissant Marie-Leczinska on pouvait se créer une position diplomatique supérieure en Europe (5).

(1) Je ne sache rien de plus ignoblement niais que le commérage de Voltaire sur la démarche de la marquise de Prie auprès de la princesse de Vermandois, et sur les motifs qui déterminèrent l'alliance avec la jeune princesse polonaise; on dirait que, dans cette occasion, Voltaire a écouté les propos de laquais dans les antichambres

(2) Il fut conclu à Vienne, dans un seul jour, quatre traités au nom du roi d'Espagne, un avec l'Empire, et trois avec l'Empereur. Ces traités étaient négociés secrètement depuis longtemps, pendant que les ministres des deux cours paraissaient très-divisés à Cambrai; mais peut-être n'auraient-ils jamais eu lieu, si la mésintelligence survenue en ce moment n'en eût déterminé la conclusion et la signature.

(3) Le régent, sur ce que le roi Stanislas avait choisi sa retraite à Wissembourg, dans l'Alsace française, répondit à M. Sum, envoyé du roi Auguste, lui apportant ses plaintes : « Monsieur, mandez au roi votre maître que la France a toujours été l'asile des princes malheureux. »

(4) Marie-Charlotte Joséphine-Félicité Leczinska était née le 23 juin 1703.

(5) Voici le texte du contrat de mariage du roi Louis XV avec la princesse Marie de Pologne, du 19 août 1725 :

« Au nom de Dieu, créateur, soit notoire à tous que comme très haut, très-excellent et très-puissant prince Louis XV, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, occupé du soin de contribuer au bonheur de ses peuples et de satisfaire leurs vœux unanimes, se serait enfin déterminé à assurer dès à présent sa postérité dont la continuation l'intéresse si particulièrement, le repos de son royaume et celui de toute l'Europe; et que comme Sa Sérénissime princesse Marie, fille de très-haut, de très-excellent et très-puissant prince Stanislas, par la grâce de Dieu, roi de Pologne, et de très-haute, très excellente et très puissante princesse Catherine-Opalenska, son épouse, aussi par la grâce de Dieu reine de Pologne, est douée de toutes les qualités qui peuvent la rendre chère à Sa Majesté et à tout son royaume, Sadite Majesté aurait demandé aux sérénissimes roi et reine de lui accorder ladite sérénissime princesse Marie pour épouse et compagne. — Sadite Majesté épousera ladite sérénissime princesse, avec droits, raison et actions; lesquels droits, raison et actions suivront ladite sérénissime princesse en quelque lieu que ce soit, en cas de dissolution dudit mariage, et que de droit, lesdits droits, raison et actions doivent suivre ladite princesse. — Sa Majesté donnera à ladite sérénissime Marie, après la signature des présentes, pour ses bagues et joyaux, la valeur de cinquante mille écus, et lors de l'arrivée de ladite sérénissime princesse près de Sa Majesté, jusqu'à la valeur de trois cent mille livres,

La jeune Marie, pauvre et modeste, se fût contentée d'un mariage princier; on disait même que le maréchal d'Estrées aurait pu devenir son époux. Il y eut donc joie et surprise dans le cœur de la noble fille quand elle apprit qu'un roi de France la recherchait; pieuse et résignée au pied des autels, elle pria Dieu de lui donner la force de remplir une dignité si haute et si difficile dans ses devoirs. On ne pardonne pas au malheur; lorsque le mariage du roi avec Marie-Leczinska fut déclaré, il y eut de grands murmures à la cour. « Quoi! l'on renvoyait une infante pour prendre la fille d'un proscrit! Était-ce là ce qu'on réservait à la dynastie? » Les noëls et lazzi étaient partout chantés contre la nouvelle reine; quelques-uns sont curieux et révèlent l'esprit de courtisans toujours railleurs contre l'infortune. « Le roi avait dans sa pochette un fort joli portrait d'un bel squelette, qu'on faisait voir exprès pour donner des enfants aux Bourbons; on la disait boiteuse, prodigue, rien ne lui tenait aux mains; elle était hideuse, mais on la disait vertueuse. Son père, roi sans État, nous gouvernera sans doute. On allait avoir pour reine la fille d'un banni; elle avait les écrouelles, mais le roi la touchera et la guérira (1). » Ainsi les courtisans se vengeaient d'une pauvre princesse que la fortune prenait dans une situation abaissée pour l'élever au trône de France resplendissant de l'éclat de Louis XIV.

De somptueuses fêtes préparèrent ce mariage célébré dans la vieille cathédrale de Strasbourg. Versailles se para de ses pompes et de ses joies; un roi de seize ans épousait une princesse de vingt-deux, l'âge était disproportionné; mais ils avaient les attraits de la jeunesse. Marie-Leczinska parut plus jolie qu'on ne l'avait dit, le roi eut toute la joie d'un jeune homme émancipé qui vent et désire aimer; il caressa beaucoup sa naïve compagne qui se montra fort gracieuse sous le costume de Pologne; elle le mit à la mode dans le dur hiver de 1725. On ne vit que courtes polonaises de martre et de zibeline; les femmes les plus jeunes, les plus belles, se lancèrent dans les traîneaux à sonnettes scintillantes sur le canal de Versailles ou la vaste pièce des Suisses au pied de l'orangerie.

La petite infante de sept ans n'avait pas attendu la présence de Marie pour reprendre la route des Pyrénées; élevée avec un grand soin dans les appartements particuliers de Versailles, elle témoigna toute sa reconnaissance pour ceux qui l'avaient servie pendant son éducation; puis, sous la conduite de sa camérière et de l'ambassadeur d'Espagne, elle s'achemina dans son lourd carrosse à six mules. Avant de se décider au mariage avec Marie-Leczinska, le conseil du roi avait compris toute la portée de cette démarche; ce qui s'était passé au congrès de Cambrai l'avait éclairé sur le rapprochement de l'Empereur et de Philippe V, le renvoi de l'infante en achevait l'œuvre et préparait la coalition de deux couronnes; tout rapport entre la France et l'Espagne allait être rompu, et c'était grave (2). En cette situation que fallait-il résoudre? Une

rompris ceux qui lui auront été remis d'abord, lesquels lui appartiendront sans difficulté après l'accomplissement dudit mariage, de même que tous autres bagues et joyaux qu'elle aura et qui seront propres à ladite sérénissime princesse, ou à ses héritiers et successeurs, ou à ceux qui auront ses droits et causes.

» Suivant l'ancienne et louable coutume de la maison de France, Sa Majesté assignera et constituera à la sérénissime princesse, pour son douaire, vingt mille écus d'or, soldés chacun an, qui seront assignés sur ses revenus et terres où il y aura justice, dont le principal lieu aura le titre de duché. »

(1) SUR LA REINE.

Les dieux vous ont conduite au printemps de votre âge
Sans beauté.
Quand on est ainsi faite on a la vertu sage
Sans rareté,
Et l'on couche avec vous, pauvre reine, je gage,
Sans curiosité.

Je ne crois rien, Julienne,
De tout ce que tu dis.
Quoi! nous aurions pour reine
La fille d'un banni,
Qui devrait être femme
Du jeune Courtenvaux:
Cela serait beau!

Cette jeune puce...
Que l'on amène au roi,
Elle a les écrouelles;
N'en soyons en émoi.
Avant que d'être reine
Le roi la touchera
Et la guérira.

(2) Après le renvoi de l'infante, la cour d'Espagne fit répandre en 1725 des mémoires qui exprimaient son ressentiment, elle disait: « Quoique les raisons qui obligent le roi d'Espagne de rompre l'union qui devait être éternelle entre les deux royaumes soient connues de tout le monde, et que toute l'Europe soit sensible à l'affront qu'il vient de recevoir, il vaut bien néanmoins apprendre par quel motif il s'arme contre sa patrie, qui lui sera toujours chère. En 1718, les mêmes troupes françaises qui avaient si souvent combattu pour maintenir le roi d'Espagne sur son trône vinrent lui déclarer la guerre, prendre ses villes, et ravager tout son pays sans que le roi d'Espagne leur opposât aucune résistance, se contentant de demander à feu M. le duc d'Orléans le motif d'une guerre qui lui paraissait si injuste et que sa reconnaissance ne lui permettait pas de soutenir; on lui fit dire en particulier que l'on avait lieu de se plaindre de son premier ministre, qu'il fallait l'éloigner du roi sans rien examiner. On renvoya à l'instant le cardinal Alberoni, et avant la fin de la campagne le roi le fit sortir de ses États, pour ne pas paraître ingrat envers une nation qui avait tant de fois versé son sang pour son service.

» Le gouvernement de France parut satisfait de cet éloignement; l'union des deux royaumes en devint plus forte par la double alliance qui se fit dès lors entre les deux couronnes, et la joie qui éclata partout à ce sujet fut un sûr garant de l'approbation et du consentement que toute la France donnait au mariage du roi avec l'infante, qui devait assurer une paix éternelle entre ces deux nations. Cependant, au bout de quatre ans, malgré des engagements solennels, le roi d'Espagne (pour n'avoir pas voulu écouter les propositions basses que le premier ministre de France lui a fait faire par l'ambassadeur) se voit outragé par ce même ministre, qui a l'audace, sans autre raison que celle d'un vil intérêt et de la vengeance, de renvoyer l'infante malgré les assurances qu'il a données du contraire au roi d'Espagne par sa lettre, affront si peu connu, que non-seulement les têtes couronnées, mais même les moindres particuliers, n'y ont jamais été exposés. C'est contre un tel ministre que le roi d'Espagne est indigné, c'est contre lui qu'il se déclare et qu'il demande au roi de France la même satisfaction qu'il lui a donnée lorsqu'il a exigé, les armes à la main, l'éloignement du cardinal Alberoni, et, persuadé que le roi n'a

guerre contre l'Espagne seule, isolée, n'était point, ne pouvait être redoutable à la France, État de premier ordre. Mais M. de Morville venait d'informer le conseil que le congrès de Cambrai était dissous, et à la suite venait d'être ratifié le traité d'alliance entre l'Autriche et l'Espagne. Cette alliance entre les deux couronnes était-elle offensive ou seulement défensive? Comprenait-elle dans les clauses secrètes l'obligation de suivre une guerre contre la France, au cas où l'Espagne pourrait la désirer? Pour saisir ce côté intime des affaires, pour en deviner la portée, il fallait un négociateur habile, fastueux, capable de frapper la cour simple et honnête de Charles VI. M. de Morville présenta plusieurs candidats, un Noailles, le cardinal de Polignac alors à Rome; on se décida pour un choix plus éminent, pour le duc de Richelieu dont la renommée était alors dans tout son éclat et sa force.

La cour avait depuis longtemps retenti du nom de M. le duc de Fronsac; présenté au vieux roi Louis XIV, il avait plu à quatorze ans comme une ravissante poupée, et madame de Maintenon avait écrit à son père pour l'en féliciter. Depuis, la poupée s'était formée, la Bastille, des duels, des enlèvements avaient fait une grande gloire au duc de Fronsac, qui, à la mort de son père, prit le nom de Richelieu. Mais ce qui se manifestait au plus haut point chez le duc, c'était l'habitude de pénétrer un secret, la noblesse exaltée des sentiments d'honneur, la fierté du nom de Fronsac, une générosité prodigue qui devait éblouir les étrangers et leur donner une haute idée du roi et de la nation. M. de Richelieu fut préféré par toutes ces causes, et il partit pour Vienne avec la mission spéciale d'attirer l'Empereur, sinon vers une alliance avec la France, au moins à un système de neutralité, au cas d'une rupture avec l'Espagne. La mission du duc de Richelieu était donc de détruire les stipulations arrêtées à Cambrai entre les deux ministres d'Espagne et d'Autriche; en échange, il devait faire pressentir à l'Empereur la reconnaissance de la pragmatique qui transférait la succession à Marie-Thérèse, sa fille, but de ses constantes préoccupations, et cause active de sa faiblesse.

Les premières dépêches du duc de Richelieu ne portent que sur les questions de préséance qui en cachent souvent de plus sérieuses (1); le *Mercure de France* raconte la magnificence de son entrée à Vienne, la réception que l'Empereur lui fit, ses querelles personnelles avec le marquis de Ripperda; nul ne savait mieux que le duc de Richelieu décider toutes ces questions de préséance et d'honneur; quant aux affaires sérieuses, il fait entendre ici : « Que l'Empereur ne fera pas la guerre, les moyens lui manquent, il est faible comme un homme préoccupé d'une question de famille; toutefois il engage M. de Morville à suivre avec une vive attention un rapprochement avec la Prusse et l'Angleterre, le seul moyen d'arrêter toutes les démarches officieuses et décisives de l'Empereur. » C'est, en effet, vers cette négociation que se portait alors toute l'attention de M. de Morville. A l'alliance de l'Empereur et de l'Espagne il voulait opposer celle de l'Angleterre et de la Prusse, et, au besoin, la neutralité de la Hollande; ces négociations se suivaient à La Haye avec une grande activité. On s'était tâté à Cambrai déjà pour apprécier les éventualités d'une guerre européenne.

A ce moment survenait en France une révolution politique capable d'agir même à l'extérieur. Le pouvoir de monsieur le duc croulait tout à coup, et avec lui le système financier dont il s'était fait l'âme et le mobile (2). Toute la préoccupation de monsieur le duc avait été la régularisation de la dette publique, et de là ses liaisons avec les fermiers généraux, les traitants Samuel Bernard et la belle marquise de Prie. Pour réparer le vide du papier-monnaie, il avait fallu incessamment recourir à l'impôt et à l'emprunt; le payement du cinquantième avait soulevé toutes les plaintes des provinces; on attaquait le pouvoir de monsieur le duc par les parlements et les pamphlets : « Le peuple

la nation n'ont point de part à cet affront, il espère que toute la France se joindra à lui pour demander et obtenir la révocation du premier ministre; et le roi d'Espagne se joindra de même à tous les Français, pour lesquels il aura toujours la plus tendre amitié, pour représenter au roi de France l'état présent de son royaume, et ce que peut contre lui un premier ministre à qui la naissance est jointe à l'autorité. »

(1) La correspondance du duc de Richelieu avec M. de Morville est fort sérieuse et très-remarquable.

(2) Ce système était fort attaqué par les chansons et les noëls :

Portrait du gouvernement du royaume de France sous le ministère de monsieur le duc.

Dans ma jeunesse,
On avait de l'argent;
Le peuple était content.
D'un roi sage et vaillant
Conservait la richesse.
Aujourd'hui ce n'est plus cela ;
Pour roi nous avons un enfant,
Pour ministre un prince ignorant (*),
Pour la finance un corsaire (**),
De Prie est habile,
Louis est docile,
La reine est tranquille,
Le duc imbécile,
Et l'État va cahin, caha.

(Par M. de Maurepas.)

Pour chef de la justice un fat (***),
Des sots pour conseillers d'État;
Comment faire?

(*) Monsieur le duc.
(**) M. Dodun.
(***) M. d'Aguesseau.

gémissait, disait-on, sous la plus affreuse tyrannie, et sous la main de quel homme? D'un entêté avide de richesses qui joignait un cœur dur et méchant à un esprit stupide; il était plus fou que fripon et plus abruti que cruel. Beau royaume de France! pour roi il avait un enfant, pour ministre un prince ignorant, pour les finances un corsaire, pour la justice un fat, et des sots pour conseillers d'État. » Ces couplets se chantaient presque publiquement; en général, le peuple n'aime pas le gouvernement des financiers; il pardonne tout, excepté ceux qui spéculent sur ses misères. L'administration de monsieur le duc s'était donc usée dans le court espace de deux ans, et le temps était venu de changer de système pour donner satisfaction au pays (1).

Le roi allait atteindre sa dix-septième année, on ne remarquait en lui que le goût extrême de la chasse que j'ai signalé déjà; il y passait des journées entières avec ses meutes et le cerf. En ses jours de faiblesse et de maladie, on lui avait conseillé cet exercice comme remède, et il était devenu bientôt une passion; c'était pour lui comme l'image de la guerre. Ses rendez-vous de chasse de prédilection étaient Rambouillet où demeurait le comte de Toulouse, et le roi avait pris un tel goût pour cette compagnie et la conversation de la comtesse de Toulouse, qu'il y allait presque toutes les semaines; là, on causait de tout en l'absence de monsieur le duc; le maréchal de Villars, M. de Tessé, l'évêque de Fréjus étaient parfaitement bien à Rambouillet; on y rappelait avec intention les grands murmures du peuple contre monsieur le duc et madame de Prie. A l'impôt du cinquantième était venu se joindre une autre calamité; cette année la terre avait été inondée par des déluges d'eau; la récolte manquait à ce point que le pays subissait une terrible disette; le pain était dix fois plus cher que l'année précédente; la bourgeoisie de Paris fit sortir avec grande pompe la châsse de sainte Geneviève; le reliquaire fut processionnellement transporté de basilique en basilique; le courroux du ciel s'apaisa, mais la misère n'en resta pas moins profonde; on jetait à monsieur le duc les plus terribles anathèmes, et ce furent précisément ces circonstances que choisit le petit comité de Rambouillet pour convaincre le jeune roi qu'il fallait se débarrasser de l'odieuse tutelle des financiers et de monsieur le duc pour gouverner lui-même et se rendre populaire : « A dix-sept ans la raison était venue, le roi resterait maître des affaires, et la disgrâce des traitants saluée par tout le peuple serait comme un nouvel avénement. »

Monsieur le duc ne s'attendait pas à cette disgrâce; il avait lié tellement la politique de l'État à des opérations financières, qu'il espérait rester longtemps maître de la situation; il est évident que si on avait laissé opérer librement les frères Pâris, la dette publique se fût considérablement amoindrie; elle n'eût pas pesé sur la succession de Louis XV; mais les murmures étaient trop grands, il fallait en finir par un éclat, et cela fut arrêté dans le comité de Rambouillet. Le plan était combiné de manière à donner un prétexte légal à la disgrâce de monsieur le duc (2). « Le roi voulait gouverner par lui-même; il était impatient de prendre les rênes des affaires; on ne voulait plus de

(1) On chansonna l'histoire de la chute de monsieur le duc. Voici un de ces vaudevilles.

Or écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un événement
Qui a surpris toute la France
Quand on a vu tourner la chance
Contre un ministre trop méchant
Qui pendait les honnêtes gens :

Ce fut un beau jour de mardi
Que notre prince roi Louis
Dit à Charost, son capitaine :
Monsieur, prenez tantôt la peine,
Tenant en main votre bâton,
D'arrêter le duc de Bourbon.

Ayant dit ces mots en secret,
Le roi partit pour Rambouillet,
Pendant que le premier ministre
Ne prévoyant rien de sinistre,
Assis dedans un beau fauteuil,
Travaillait avec de Breteuil.

En cet instant voici Charost,
Qui d'un air modeste et dévot
Se fait annoncer à l'altesse
Pour affaire, dit-il, qui presse;
On le reçoit en rechignant,
Mais comme importun seulement.

Ce fut bien pis quand il eut lu
L'ordre du roi très-absolu,
Cornes lui vinrent à la tête,
Ne s'attendant à telle fête.
Il fallut pourtant obéir,
Et sans délais aucuns partir.

Lorsque sa maudite p...
Apprit le changement soudain,
Pénétrée d'ire et de rage,
Aussitôt elle déménage
Bijoux, perles et diamants,
Et prit congé de ses amants,

Dont le nombre n'est pas petit,
Car la gueuse a bon appétit.
A Chantilly en diligence,
L'esprit tout rempli de vengeance,
Elle s'achemine à grands pas,
Méditant sur ce triste cas.

(2) *Gazette sur la disgrâce de monsieur le duc :*

« On écrit d'Angleterre qu'en France il y a eu un orage si furieux, que l'on n'y voit plus de *Paris* (les frères Pâris), et que la grêle étant tombée sur le *Dodun* (contrôleur général) l'a fait périr à ne jamais s'en relever, et pour prévenir de pareils ravages on a élevé des *forts* (Lepelletier-Desforts).

» Le calme étant revenu, le royaume de France est devenu si *Fleury* qu'il n'a plus de *Prie*. » (L'esprit est toujours le même.)

premier ministre. » Louis XV devait annoncer lui-même cette résolution à monsieur le duc; il n'osa pas; timide à l'extrême, il craignait de faire de la peine; il se montra même très-amical pour son cousin. Tout était cependant résolu et fini : le soir, les lettres de cachet furent expédiées par M. de La Vrillière; la première était destinée à monsieur le duc, qui devait se retirer à Chantilly et y attendre les ordres du roi (1); la marquise de Prie, les frères Pâris furent également exilés. Ce fut un changement complet de système, un acte de popularité pour apaiser les clameurs du peuple.

La règne des financiers fut définitivement brisé.

CHAPITRE VI.

PREMIÈRE PÉRIODE DU GOUVERNEMENT DE L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS (FLEURY).

Changement absolu dans le ministère. — Entrée de Fleury au conseil. — Développement de l'alliance anglaise. — Ambassade du comte de Broglie à Londres. — Fin de la mission de Richelieu à Vienne. — Le cardinal de Polignac à Rome. — Situation de l'Empereur. — Médiation de la France. — Conférences de Soissons. — Nouveau caractère de la diplomatie française. — La Porte et la Russie. — Traité de Séville. — Exécution. — La maison d'Espagne en Italie. — Bonne situation diplomatique de la France. — Sa suprématie à Gênes, à Venise, en Hollande.

1726—1730.

La résolution annoncée par le roi Louis XV de gouverner l'État personnellement n'était qu'un de ces prétextes qui préparent un changement de système. Il y avait longtemps que le pouvoir de M. le duc de Bourbon était menacé. Son gouvernement ne pouvait être qu'une transition financière, qu'une agitation de banque pour régulariser les résultats du système de Law. Une fois cette tâche accomplie, le ministère de monsieur le duc n'avait plus d'objet; il était trop mêlé aux opérations d'argent pour ne pas être odieux au peuple; on le sacrifia. Dès ce moment il fut dit dans les ordonnances, les édits : « Que le roi voulait gouverner par lui-même; » on reproduisait cette pensée dans des peintures allégoriques; on y voyait le jeune Louis XV dirigeant de son sceptre la France agenouillée (2). Il n'en était rien cependant; le roi déléguait une fois encore son autorité suprême : des lettres patentes appelèrent d'abord l'évêque de Fréjus à prendre place au conseil avec le titre de ministre d'État (3). C'était le premier pas de l'abbé de Fleury dans les affaires officielles; jusqu'ici, secrètement consulté, il était le guide, le mystérieux conducteur de la volonté du jeune roi; désormais le pouvoir se plaçait directement sous sa responsabilité; il ne recevait pas le titre de premier ministre, supprimé dans la lettre de cachet du roi; mais, par le fait, ce titre viendrait à lui; il y a des positions tellement indiquées qu'elles se font toutes seules.

Le département le plus sérieux à toucher pour un ministre dirigeant, c'étaient les affaires étrangères, confiées sous monsieur le duc au comte de Morville, esprit capable et qui avait conduit avec une grande habileté les négociations du congrès de Cambrai. L'influence de Fleury devint trop absorbante pour que M. de Morville ne cédât pas un département dans lequel il ne pouvait plus désormais avoir qu'une place secondaire; l'abbé Fleury lui réserva de grandes fonctions diplomatiques à l'extérieur. M. de Morville fut destiné à représenter la France dans les conférences qui se préparaient à Soissons. M. d'Armenonville, son père, dut également remettre les sceaux. Le poste de garde des sceaux et de ministre des affaires étrangères fut réuni dans la personne de M. de Chauvelin (4), avocat général du parlement de Paris, esprit d'activité et d'études, un des hommes qui connaissaient le mieux l'Europe et ses cabinets, car alors la magistrature s'occupait essentiellement des affaires étrangères; et presque toutes les grandes négociations étaient confiées à des parlementaires. M. le président Doduu, qui avait les finances, fut également remercié; on passait du système des traitants et des fermiers généraux à la régularité et à l'éco-

(1) M. de Charost était chargé de dire à monsieur le duc de se retirer. Il était pour cela porteur de deux lettres du roi, l'une aussi honnête que le peut faire un roi quand il congédie son principal ministre, et l'autre incomparablement plus dure, et comme les rois doivent écrire à ceux qui marquent de la répugnance à leur obéir. »

(2) Il existe plusieurs de ces allégories au cabinet des estampes. (Bibliothèque royale.)

(3) On continuait à se railler de la disgrâce de monsieur le duc (affiche posée à plusieurs coins de rues et sur les chemins de Versailles).

« *Cent pistoles à gagner.*

» Il a été perdu depuis peu, sur le chemin de Chantilly, une grande *jument de prix* (madame de Prie), qui suivait un *cheval borgne* (monsieur le duc). »

« *Sur la disgrâce de monsieur le duc.*

» Il est arrivé un ouragan à Versailles qui a fait tomber du faîte de l'arbre le plus haut un oiseau appelé *Le Duc*. Le tronc est tombé sur le *Dodun*; *Paris* et la *Montagne* en ont tremblé; le roi a quitté Condé, où il demeurait depuis trois ans. Il va demeurer à.. où il fait bâtir *des forts*. Le *comte de Charolais* s'est perdu dans une *Isle* (maîtresse du comte, danseuse à l'Opéra). Tout est *Fleury* à Paris. Les trois quarts du peuple, de noirs qu'ils étaient, sont devenus *Blancs*.

(4) Germain-Louis de Chauvelin, né en 1685, était avocat général au parlement de Paris en 1727, lorsque Fleury lui confia deux postes importants dans l'État.

nomie des intendances; Fleury désigna donc pour contrôleur général M. Lepelletier-Desforts, intendant de père en fils; puis M. Orry, habile administrateur. Le temps des systèmes, des hasards et des aventures était passé; l'évêque de Fréjus était un esprit trop modéré, trop timide, pour continuer les hardies opérations financières commencées par monsieur le duc avec le concours des frères Pâris; il voulait surtout rétablir l'ordre, l'équilibre entre les recettes et les dépenses sans emprunt ni accroissement d'impôt. Le ministre confia le département de la guerre à M. Le Blanc, naguère traduit devant le parlement par monsieur le duc, et jeté impitoyablement à la Bastille. Fleury voulait montrer une évidente opposition entre le ministère ancien et le système nouveau ; il savait d'ailleurs que lorsqu'un homme d'État a été battu par de terribles secousses, il n'est plus à craindre; un ministre longtemps sous le coup d'une grave accusation ne peut pas être fort dangereux pour qui l'emploie. Il restait encore les deux jeunes Maurepas et Saint-Florentin, l'un pour la marine, l'autre pour les affaires du clergé et de la maison du roi; tous deux légers, insouciants, hommes de plaisirs, toujours disposés à fléchir devant une autorité supérieure; tous deux savaient qu'ils n'avaient pas assez d'importance en eux-mêmes pour oser un système et une résistance politiques; ils cédaient à tout et sur tout. Ainsi la composition du ministère était admirable pour assurer le pouvoir à l'évêque de Fréjus; il aurait pu craindre le crédit des maréchaux de Villars, d'Uxelles et de Tallard, que Louis XIV avait créés ministres d'État pour le conseil de son petit-fils. Mais ils avaient pris part sans arrière-pensée à la révolution ministérielle qui avait renversé monsieur le duc; ils s'étaient engagés à soutenir le crédit de l'abbé de Fleury.

La politique du cabinet de Versailles, depuis la régence, avait été l'alliance anglaise, devenue plus intime et plus rapprochée après la froideur et la rupture avec l'Espagne, puissance également surveillée avec la même inquiétude par l'Angleterre et la France. L'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, ne voulait le céder à aucun prix, ainsi que l'île de Minorque qu'elle avait récemment acquise. Le roi Philippe V faisait poursuivre le siége de Gibraltar; une armée espagnole campée autour de ces rochers inexpugnables jetait en vain quelques mille bombes; le cabinet de Madrid était, par le fait, en guerre avec la Grande-Bretagne. Les intrigues de Philippe V en France, les mécontentements de l'Espagne hautement exprimés avaient engagé le régent à se rapprocher de l'Angleterre; et de là était né le traité de la triple alliance entre les cours de Versailles, de Londres et de Berlin (1). Lord Walpole vint de sa personne à Paris; dans plusieurs conférences intimes, les bases d'une vaste et mystérieuse négociation furent posées; l'Angleterre exigeait de la France deux points : « qu'elle ne donnât pas un trop grand développement à sa marine, pour ne pas effrayer le parlement qui soutenait les whigs d'une majorité très-faible. » C'était une manière de satisfaire les jalousies d'une vieille rivalité, tout en favorisant l'idée économique de Fleury. Le cabinet de Versailles devait, en outre, s'engager « à ne seconder ni directement ni indirectement les prétentions de Jacques III, et à reconnaître ainsi les droits de succession de la maison de Hanovre sur le trône d'Angleterre. » Ce traité secret formait la contrepartie des négociations personnellement engagées entre l'empereur Charles VI, Philippe V et le prétendant Jacques III. Entre ces trois têtes couronnées il s'agissait de briser le trône de la maison de Hanovre, à peine établi, pour restaurer la dynastie des Stuarts. Ce traité de Vienne, qui alarmait vivement les whigs en Angleterre, détermina la triple alliance anglo-française et prussienne, dont la base fondamentale fut la reconnaissance de George II (2), qui venait de succéder à son père; les parties contractantes s'engageaient à lutter de tous leurs efforts contre les prétentions de Jacques III; ils arrêtèrent ainsi une sorte d'addition aux conventions successoriales arrêtées sous l'administration du régent.

L'évêque de Fréjus n'avait vu dans ce rapprochement avec l'Angleterre qu'un moyen très-efficace de maintenir la paix, dont la France avait un si grand besoin pour ses finances. Il désigna pour l'ambassade de Londres le comte de Broglie, qui devait complétement rassurer les whigs sur plusieurs points qui excitaient leur inquiétude, et engager sur de très-larges bases un traité commercial (3). D'une part, on devait laisser l'Angleterre repousser les at-

(1) *V.* mon *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(2) Pièces diplomatiques sur la succession de Hanovre, 1725-1730.

(3) Les instructions de M. le comte de Broglie étaient fort développées; les voici en extrait :

Mémoire concernant le commerce maritime, etc., pour servir d'instructions à M. le comte de Broglie.

SALUT A LA MER ET PAVILLON.

« Quoiqu'il y ait eu souvent des contestations avec les Anglais, touchant les saluts à la mer, il n'y a rien eu de réglé à cet égard par aucun traité. Ils ont été de tout temps d'une extrême délicatesse sur la dignité de leur pavillon. Les ménagements que l'on a eus pour eux sous les règnes de Charles II et de Jacques II ont été cause qu'ils ont poussé leurs prétentions jusqu'à demander que les vaisseaux français, à pavillon égal, saluent les vaisseaux anglais dans la Manche, se prétendant souverains de cette mer; et en même temps ils refusaient le salut aux vaisseaux français hors de la Manche, à pavillon égal; mais la France n'est jamais convenue de l'égalité du pavillon hors de la Manche et encore moins de leur supériorité imaginaire dans ce canal. Une pareille proposition blesse trop la dignité de la couronne. Les titres sur lesquels ils fondent leurs prétentions dans la

taques des Espagnols sur Gibraltar, sans envoyer d'escadre au pavillon blanc dans la Méditerranée; de l'autre, on promit d'empêcher Jacques III de traverser la France pour se porter sur les côtes d'Angleterre, ainsi que l'y invitaient les Jacobites. A ces conditions, les whigs promirent d'aider la France et la Prusse, dans le cas d'une guerre avec l'Empereur; elle pouvait être imminente, et c'est en quoi la mission du duc de Richelieu à Vienne était importante et décisive : les dépêches du brillant ambassadeur annonçaient la signature d'un traité d'alliance bien intime entre les cours de Vienne et de Madrid; le comte de Ripperda l'avait écrit à sa cour. Cette alliance serait-elle seulement défensive pour le cas d'hostilité simultanée? ou bien entrerait-on franchement dans un système de guerre par une attaque sur les deux frontières du Rhin et des Pyrénées? Cette question devenait d'autant plus grave, que le duc de Richelieu ne dissimulait pas encore dans ses dépêches : « Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, le gardien des Alpes, ne paraissait pas très-disposé pour l'alliance française; il était à la fois travaillé par l'Espagne et l'Autriche; le marquis de Ruilly, envoyé de Savoie à Vienne, penchait pour ces deux puissances. Enfin, ce n'était pas seulement l'Autriche qui prendrait part à une guerre, mais tout le corps du saint-empire, dévoué à Charles VI. » Cependant rien ne paraissait désespéré au duc de Richelieu; sa présence à Vienne éblouissait, fasciuait les yeux de la cour; prodigue de louis d'or, il faisait servir l'amour, la galanterie à ses desseins; il provoquait en duel le comte de Ripperda, le grave et fier Espagnol, pour une susceptibilité de gentilhomme, et soutenait la plus petite question de préséance avec l'orgueil de son nom et de sa patrie; il obtenait beaucoup déjà pour le maintien de la paix et le succès de sa négociation, car en diplomatie un négociateur qui brille, éblouit et rayonne, est toujours bien près de dominer.

Mais ce qui détermina surtout le maintien de la situation pacifique en Europe, ce fut l'intervention du pape Benoît XIII sous l'influence diplomatique de l'ambassadeur de France à Rome, le cardinal de Polignac, grand poëte, diplomate supérieur et philosophe tout à la fois. Le cardinal Melchior de Polignac s'était posé avec la plus haute distinction dans la diplomatie française; depuis le commencement de sa longue carrière, il avait toujours traité les grandes affaires de l'Église et de l'État. Au congrès d'Utrecht, il déploya le plus habile caractère et l'aptitude la plus profonde; un moment exilé sous la régence, lors de la conspiration de Cellamare, il demeura en disgrâce, reprit ensuite les actives négociations, et comme la bulle *Unigenitus* était l'affaire la plus grave du temps, on l'avait désigné pour l'ambassade de Rome, où il était depuis trois années. Ami personnel du pape Benoît XIII, il avait conquis toute influence auprès du saint-siége, et une popularité incontestée parmi les habitants de Rome; il s'était livré à de grandes fouilles dans la campagne de Tivoli, à la villa Adriana. Tandis qu'il méditait son *Anti-Lucrèce*, ce réveil de la poésie antique, le cardinal de Polignac recherchait les débris du palais des Césars, les ruines du Forum, les tronçons de colonnes et les bas-reliefs de la grande époque; il proposait au pape de détourner quelques jours seulement le cours du Tibre, pour retrouver les vestiges de la puissante antiquité, et

Manche, font que cette mer leur appartient à cause des ports qu'ils y possèdent. Mais cette possession imaginaire d'un élément que Dieu a créé pour être commun à tous les hommes se détruit d'elle-même, et par leurs propres raisons, si l'on veut considérer que les côtes de France dans la Manche sont d'une bien plus grande étendue que celles de l'Angleterre, et que les ports que Sa Majesté y possède sont en plus grand nombre et peuvent aisément y devenir aussi considérables que ceux de l'Angleterre. Ainsi, les raisons qu'ils allèguent, loin de leur être favorables, seraient au contraire à l'avantage de la France, si Sa Majesté n'était persuadée que la mer est libre à toutes les nations et n'appartient à aucune couronne.

« A l'égard des autres mers, les Anglais ne doivent pas prétendre de disputer le salut au pavillon de Sa Majesté. Le rang que ses ambassadeurs tiennent et la préséance dont ils jouissent dans toutes les cours en est une preuve certaine, et il serait extraordinaire que l'ambassadeur d'Angleterre cédant le pas à celui de France, les vaisseaux anglais disputassent le salut aux vaisseaux français de même dignité. C'est pourquoi, si le roi de la Grande-Bretagne faisait proposer cette question à M. le comte de Broglio, Sa Majesté désire qu'il ne se relâche point de ce qui est dû si légitimement à la couronne de France. »

Extrait de mémoire pour le comte de Broglio, ambassadeur en Angleterre, au sujet des colonies françaises de l'Amérique.

COMMERCE DES ANGLAIS AUX ILES.

« Le commerce aux îles de l'Amérique entre les Français et les Anglais est entièrement défendu; c'est-à-dire que les Français ne sont point reçus dans les colonies anglaises pour y commercer, et pareillement les Anglais ne doivent pas commercer dans les colonies françaises. Tout ce que les uns et les autres peuvent faire, c'est d'aborder réciproquement dans ces îles, lorsque les vaisseaux se trouvent en danger de périr ou qu'ils manquent de vivres, d'eau et de bois; mais ils ne doivent y faire aucun commerce.

« Les Français se renferment précisément dans l'exécution de ces règles; mais les Anglais mettent tout en usage pour introduire dans les colonies françaises des nègres, des vivres et des marchandises. On y arrête tous les jours des bâtiments anglais, dont la plupart sont confisqués. Les négociants anglais veulent bien courir ce risque, et Sa Majesté n'a rien à demander à ce sujet à la cour d'Angleterre, parce qu'elle continuera de faire confisquer ceux qui seront arrêtés. Mais les plaintes que Sa Majesté a à y faire porter, c'est que les vaisseaux de guerre anglais vont très souvent dans les colonies françaises et mouillent sous différents prétextes dans les ports et rades, où ils introduisent en fraude des noirs et des marchandises. Il y en a même qui mènent avec eux des bateaux chargés, dont ils protégent le commerce. Ces vaisseaux anglais auraient déjà été attaqués par ceux du roi, si Sa Majesté n'avait eu l'attention de recommander à ceux qui les commandent d'user de politesse avec les commandants des vaisseaux du roi d'Angleterre, ce qui a retenu jusqu'à présent les officiers de Sa Majesté. Mais comme il paraît que les officiers anglais en abusent, elle souhaite que le comte de Broglio demande à la cour d'Angleterre de défendre aux officiers anglais d'aller dans les colonies françaises pour y commercer. Cela est juste, et d'autant plus nécessaire que Sa Majesté ne pourra se dispenser de prendre des mesures pour empêcher la continuation de cette contravention.

« Fait à Versailles, le 11 avril 1727.

« *Signé*, LOUIS.

« Et plus bas,

« PHELYPEAUX. »

les offrir dans leur grandeur à l'admiration du genre humain. A Rome, le cardinal de Polignac épuisait la fortune dans le faste, pour représenter dignement sa cour; à chaque fête, c'étaient des palais de feu, des représentations somptueuses où se mêlaient le nom du roi et de la France.

C'était donc avec le cardinal Melchior de Polignac que Fleury avait engagé une correspondance intime, particulière. Il s'agissait d'abord d'une question toute personnelle : assurer la pourpre du cardinalat à l'évêque de Fréjus; Fleury n'était point ambitieux; trop simple de manières pour désirer l'éclat, s'il souhaitait la plus haute dignité de l'Église, c'était pour donner plus de force et de crédit à sa puissance ministérielle; il pourrait mieux dominer les partis, et puis les grandes images de Richelieu et de Mazarin étaient bien capables d'éblouir les yeux de cet homme d'État. Le ministre insistait ensuite dans ses dépêches pour qu'on engageât le pape à offrir sa médiation sur le différend qui s'élevait entre la France et l'Empereur, afin d'éviter une guerre générale. La médiation du pape avait toujours ce bon résultat en diplomatie, qu'elle ne pouvait blesser aucun intérêt, aucune fierté; le souverain pontife, tout à fait désintéressé dans la question, pouvait offrir une médiation impartiale aux puissances en hostilité et leur parler au nom des idées chrétiennes et de la morale religieuse. Le cardinal de Polignac obtint de la cour de Rome qu'elle manderait à M. de Grimaldi, son nonce à Vienne, de presser un arrangement définitif, et ce fut à cet utile concours que la France dut la très-prompte solution des difficultés toujours nouvelles que le prince Eugène, l'expression générale du parti de la guerre, apportait à la pacification générale de l'Europe.

Cette intervention était d'autant plus nécessaire que de nouvelles complications arrivaient. Les cours de Londres et de Vienne étaient au plus mal. Les whigs avaient découvert les négociations intimes de Charles VI et de Jacques III, le prétendant. Comme toute la sollicitude des whigs était de conserver la succession dans la maison de Hanovre, ils manifestèrent la plus vive indignation; sous prétexte que le comte Palm, ambassadeur autrichien, avait censuré et raillé la harangue de George Iᵉʳ au parlement, il reçut l'ordre de quitter Londres dans les vingt-quatre heures (1); le véritable motif, c'était la faveur toujours croissante que la cause du prétendant trouvait à Vienne; on en était parfaitement informé. Comme représailles, le ministre d'Angleterre auprès de Charles VI reçut également l'ordre de quitter les États autrichiens dans le plus court délai. Au milieu de ces différends qui pouvaient préparer et amener la guerre, le duc de Richelieu, d'après les instructions du cardinal de Fleury, offrit la réunion de nouvelles conférences à Soissons; Soissons, ville de France, offrait mille facilités au cardinal pour diriger et dominer les négociations qui devaient avoir pour but d'assurer la prépondérance de la France. On se plaçait par ce moyen dans une sorte de situation supérieure et dominante.

En même temps Fleury, très-sûr désormais de conduire les négociations et de leur donner une direction pacifique avec l'Angleterre, tenta de se rapprocher de l'Espagne, l'amie naturelle de la France, soumise à une commune maison de souverains; il lui paraissait trop dur de briser l'œuvre de Louis XIV pour de vaines querelles et des ressentiments passagers. Entre les souverainetés, il ne peut pas y avoir d'inimitiés éternelles; le mariage de Louis XV était consommé; l'infante était fiancée au roi de Portugal. Les griefs n'auraient plus été qu'un vieux dépit. Comment espérer encore à l'Escurial l'éventualité d'une succession, lorsqu'un enfant était né à Louis XV? Fleury engagea le jeune roi à tenter les premières démarches auprès de l'Espagne; par une respectueuse attention de famille, il lui fit écrire une lettre autographe à son oncle Philippe V, dans les termes les plus convenables (2); et comme le ministre ne voulait donner aucun sujet d'ombrage et de dissimulation à l'Angleterre, son alliée intime, il s'empressa de lui communiquer toutes les démarches que sa cour faisait auprès de l'Espagne, afin de l'amener à une négociation générale dans l'intérêt du continent; on ferait accéder Philippe V à la cession de Gibraltar et de Majorque, moyennant certaines compensations de famille qui lui seraient assurées en Italie. Sir Robert Walpole ac-

(1) « Le sieur Palm, résident de l'Empereur à Londres, avait présenté un mémoire très-offensant à S. M. Britannique, en ce qu'on y taxait de mensonge et fausseté la plupart des faits articulés par le prince dans sa dernière harangue à son parlement, où, en dévoilant les motifs et les desseins secrets du traité de Vienne, il avait avancé, entre autres, que Leurs Majestés Impériale et Catholique avaient formé la résolution de rétablir le prétendant. Il reçut le lendemain ordre de sortir sous huitaine de la Grande-Bretagne. L'Empereur, par représailles, avait envoyé au ministre d'Angleterre à Vienne ordre d'en sortir dans vingt-quatre heures et de ses États promptement. » (Affaires diplomatiques.)

(2) On faisait faire toute espèce de démarches pour se rattacher l'Espagne. Voici une lettre de la reine, seconde douairière d'Espagne, née princesse de Bourbon, de la maison d'Orléans, à Leurs Majestés Catholiques.

« Des raisons pressantes m'ayant forcée d'accepter la retraite du prince de Robecq, je n'ai rien plus à cœur que d'en rendre compte à Vos Majestés, aussi bien que de tout ce qui s'est passé dans ma maison depuis quelque temps, où je me fais un devoir et un plaisir de me conduire par les conseils de ma mère, et dont j'instruis Leurs Majestés par un mémoire ci-joint; je les supplie de vouloir bien le lire ou l'écouter, désirant passionnément leur approbation dans toute ma conduite, et mériter par l'honneur leur amitié autant que je la mérite par mes sentiments.

» Signé, Élisabeth.

« Le 7 juin 1727. »

cepta cette situation nouvelle, entièrement pacifique, et tout dut se préparer pour les conférences de Soissons.

A ces conférences devaient assister les ministres d'Espagne, du saint-empire, de la France et de l'Angleterre, et le nonce du pape en qualité de médiateur; c'était comme la continuation du congrès de Cambrai; mais les affaires alors plus avancées devaient recevoir une inévitable solution. Voici les points sur lesquels portaient les difficultés; dans les droits éventuels de succession, le grand-duché de Toscane était reversible à don Carlos, un des fils de Philippe V; les Autrichiens, qui cherchaient un débouché maritime pour leurs produits sur la Méditerranée ou l'Adriatique, avaient occupé ce grand-duché de Toscane, vivement réclamé par l'Espagne. Les deux cours de France et d'Angleterre, en parfaite intelligence, remontrèrent donc à Philippe V combien son alliance avec l'Empire portait préjudice à ses intérêts les plus intimes; il fallait réclamer fortement le droit de reversibilité au profit de don Carlos, et à cet effet la France et l'Angleterre lui offraient leur concours; c'était prendre l'Espagne par ses affections et ses intérêts; elle consentit au traité de Séville, l'un des plus remarquables, en ce qu'il renouait la pensée de Louis XIV, en créant un commun intérêt entre la France et l'Espagne (1). Et ce qui parut le plus habile dans ce traité, c'est que la diplomatie française avait tellement enlacé l'Angleterre à ses intérêts que le cabinet britannique consentit à garantir les fiefs espagnols en Italie et à protéger ainsi l'agrandissement de la maison de Bourbon. En échange, il obtenait Gibraltar et Minorque, et le traité secret dit de l'*asiento* lui assurait le monopole du commerce des noirs dans les colonies espagnoles et le droit d'envoyer un navire chargé de marchandises à Porto-Bello, droit qui depuis, déloyalement interprété par l'Angleterre, fut la cause de son immense commerce dans les colonies. Le traité de Séville passa tellement dans le droit public que lorsque le marquis de Castellar invoqua l'exécution de la garantie au traité de la part des puissances médiatrices, l'Angleterre fut la première à aider le transport des troupes espagnoles en Italie, et destinées à expulser les Autrichiens.

La prépondérance de la diplomatie française était parfaitement établie à Soissons par l'habileté du comte de Morville, à Vienne par la fierté hautaine du duc de Richelieu, à Rome par l'incontestable talent du cardinal Melchior de Polignac. La direction diplomatique de l'évêque de Fréjus reposait sur les simples bases du bon sens et de la logique (2). La voici : Nulle puissance ne pouvait et ne voulait faire la guerre; on accepterait nécessairement la médiation de la France pour résoudre les difficultés européennes, et c'est ce qu'il avait offert dès son arrivée au ministère après la chute de monsieur le duc. Cette situation impartiale était si bien marquée, si hautement reconnue, que la Russie et la Porte, après leurs grandes guerres, s'en rapporteraient encore à la médiation de la France pour finir leurs différends; sorte d'hommage rendu à la supériorité de la diplomatie; le marquis de Châteauneuf à Constantinople avait pris une attitude impartiale et bienveillante; Fleury accepta le rôle constant de médiateur qui lui créait une grande importance dans les affaires. Quand on contracte l'habitude de s'adresser à une puissance pour qu'elle termine les querelles politiques entre toutes, elle acquiert une certaine force morale dans le droit public européen; dès lors, elle agit incessamment dans de meilleures conditions.

Ce rôle avait été souvent celui de la France sous Louis XIV; elle prenait la même attitude sous le jeune Louis XV pendant l'administration de Fleury. Le czar et la Porte adoptaient spontanément la résolution de faire du cabinet de Versailles l'arbitre de leur vaste querelle qui avait le Danube et la mer Noire pour théâtre. Ce rôle de médiateur, le cabinet de Versailles le suivit avec une supériorité et une dignité souveraine encore dans les différends élevés entre Venise et Gênes, la république marchande; la France parlait en maîtresse dans les conseils, ses ambassadeurs avaient la suprématie sur toutes les autres légations; à la moindre insulte

(1) « Il résulta des observations du ministre de France à Sa Majesté Catholique, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, le traité de Séville (9 novembre 1729), auquel les états généraux, intéressés à l'extinction de la compagnie d'Ostende, accédèrent aisément. »

(2) On fit plusieurs caricatures sur le congrès de Soissons; on définit la situation réelle des cabinets par quelques plaisanteries spirituelles; en voici une :

JEU DE PIQUET ENTRE LES PRINCES DE L'EUROPE EN 1730.

LA FRANCE. C'est à moi à jouer, j'ai la main.
L'ESPAGNE. J'ai deux dames à l'écart, mes trois rois sont bons.
LA SAVOIE. J'ai quinte et quatorze, il me manque le point.
LA PRUSSE. Je regarde jouer.
LA LORRAINE. J'ai bien pressé les cartes, mais il ne m'entre rien.
L'EMPEREUR. J'ai bien mauvais jeu, je crains le repic.
LE TURC. Je déchirerai bientôt les cartes.
L'ANGLETERRE. Ce n'est pas mon tour de jouer.
LE PORTUGAL. Je ne joue point, mais je fournirai de l'argent à mes amis.
LA SAXE. Je joue avec trop de cartes, un seul roi me fera gagner.
LES TREIZE CANTONS. Nous jouons à toutes sortes de jeux, pourvu que l'on paye les cartes.
LE PAPE. Je ne joue jamais, je m'arrangerai pour un jubilé.
LES VÉNITIENS. L'usage du piquet n'est point chez nous, nous ne jouons qu'à la bassette.
LA CZARINE. Je n'ai ni rois, ni as, mais ma paye est bonne.
LE CORPS GERMANIQUE se ressouvient du jeu de piquet, puisqu'il lui est encore dû de l'argent des cartes.
LES HOLLANDAIS. Ils ont carte blanche, ainsi ils sont à l'abri du repic, et ne craignent que le capot.

les doges venaient à Paris pour faire réparation. La forte administration de Louis XIV avait empreint partout un esprit superbe dont l'influence se maintenait au delà de la tombe, à ce point, que les États barbaresques, Tunis, Alger, accouraient offrir des hommages, des tributs et s'agenouiller devant la majesté des rois de France.

Ainsi cette première période de l'administration de M. de Fleury avait produit de véritables résultats diplomatiques; lorsque l'évêque de Fréjus avait pris les affaires, le congrès de Cambrai était dissous; on était à la veille d'une rupture éclatante; Fleury renoua les conférences de Soissons, où se traitèrent les grandes questions européennes. L'alliance anglaise était maintenue par la nécessité; mais l'Angleterre, affaiblie par l'avénement de la maison de Hanovre, servait d'auxiliaire à la maison de Bourbon d'Espagne dans ses projets sur l'Italie; sir Robert Walpole acceptait la médiation du cabinet de Versailles dans ses différends avec l'Espagne. Cette alliance des deux cabinets de Londres et de Paris, toute momentanée, devait bientôt se dissoudre; il n'y a jamais la possibilité d'un long rapprochement entre des peuples si divisés d'intérêts, de force et de fierté nationale. En même temps Fleury se rattachait l'Espagne en renouant intimement les deux branches prêtes à se séparer comme deux rejetons orgueilleux; il ne craignait pas de faire la première démarche à Madrid, en envoyant le cordon bleu à un infant qui venait de naître et dont Louis XV voulut être le parrain. Fleury protégeait les intérêts espagnols à ce point d'établir un fils cadet de Philippe V dans la magnifique terre de Toscane. Cette alliance de France et d'Espagne, unies en blason, se renouant par d'invincibles liens, était chose toute naturelle. Quant à l'Empire, l'ambassade brillante du duc de Richelieu produisait le résultat attendu : on annulait l'empereur Charles VI en l'isolant; on séparait ses intérêts de ceux de l'Espagne alors qu'on frappait d'impuissance ses démarches auprès du corps germanique; on signait avec la grande puissance militaire allemande, la Prusse, un traité de subsides et d'alliance qui devait maintenir l'Autriche dans de justes limites. La Prusse dans ses projets d'avenir convoitait déjà la Silésie et une fraction de la Saxe. On la caressait à Paris, en lui donnant des espérances sur le plus riche héritage de la confédération germanique (1).

La Suède, épuisée sous Charles XII, n'était point négligée par le cabinet de Versailles dans ce mouvement diplomatique; un traité lui assurait six millions de subsides au cas d'une guerre pour fournir un contingent contre l'Empire. Le Danemark faisait proclamer sa neutralité, position que préfère en toute circonstance la maison de Holstein, et qui crée un beau rôle à sa marine. Les états généraux de Hollande se montraient très-rapprochés, très-intimes de la France, à ce point de donner mille ducats au porteur d'une bonne nouvelle pour la maison de Bourbon, la naissance d'un Dauphin; dans une guerre, on était sûr d'obtenir leur neutralité bienveillante. La Russie, qui grandissait démesurément dans les relations de l'Europe, reconnaissait l'importance et la supériorité de la France pour ses destinées d'avenir; à Pétersbourg on avouait que dans cet éloignement même, qui ne permettait ni froissement de frontières, ni heurtement d'intérêt politique, il y avait des mobiles d'une alliance plus intime, plus désintéressée; les questions sur la Pologne allaient nécessairement créer pour la Russie un rôle actif et conquérant. Quant aux États intermédiaires, tels que la Suisse et le Piémont, ils désiraient maintenir leur neutralité, seulement avec des caractères différents et sur des bases diverses. Si la Suisse s'était montrée favorable à la France dans toutes les circonstances de guerre récente, le Piémont, au contraire, paraissait se poser même aux dépens de ses intérêts contre la cour de Versailles; le prince Eugène de Savoie exerçait toujours une haute influence à Turin, et cette influence modifiait sensiblement les vieilles relations d'intimité avec la maison de Bourbon. Il n'était pas jusqu'à la Porte Ottomane qui, dans sa position désormais défensive, n'eût les yeux portés sur la France; elle n'invoquait aucune autre médiation que la sienne; c'est que le nom de France exprimait alors la véritable nationalité chrétienne et civilisée. Le respect du pavillon était tel que la moindre insulte était violemment punie; le cabinet de Versailles exigeait des excuses, et naguère l'ambassadeur de Portugal avait été forcé de venir au pied du trône pour justifier sa nation d'un acte qualifié d'insolence par la susceptibilité de notre noble pays. On lui avait fait voir les merveilles de la France dans ce Versailles, la grande merveille (2).

Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ces vastes résultats diplomatiques, c'est qu'ils étaient obtenus par la France en plein état de désarmement. En politique, on peut acquérir beaucoup par

(1) Le comte de Morville, le baron de Fonseca, MM. Horace Walpole et Boreel, ministres du roi, de l'Empereur, de S. M. Britannique et des États généraux, signèrent à Paris les préliminaires de traité qui suivit les conférences de Soissons. Le fameux acte de succession, appelé la sanction *pragmatique Caroline*, obtint la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Russie, du Danemark et des États de l'Empire.

(2) L'entrée de l'ambassade de Portugal fut éblouissante de faste. Ce fut pour la première fois que Louis XV parla directement à un ambassadeur.

d'immenses sacrifices; il n'est pas extraordinaire qu'avec un armement considérable et des victoires, un pays se fasse respecter; mais le système de Fleury eut ceci surtout de supérieur, qu'il se résuma dans le maintien de la paix comme source et principe d'économie, et qu'avec cette paix et une arméo réduite il grandit l'influence de la France (1). Les armements, même aux époques pacifiques, sont désastreux; ils ruinent un pays sans rien produire pour son avancement politique. Supposez les grandes forces de Louis XIV réunies après les désastres du système de Law, la France n'aurait jamais pu supporter nn tel fardeau. L'incontestablo habileté de Fleury lui révéla « qu'il n'y avait pas en Europe les éléments d'une grande guerre. » Certaines époques sont ainsi marquées d'un caractère nécessairement pacifique; l'argent manque, la confiance est altérée, les peuples sont fatigués, nul ne l'ignore; alors toute la diplomatie consiste à manier habilement les ressorts de négociation, pour profiter de toutes ces faiblesses.

Les deux seules causes actives de guerre sérieuse se trouvaient positivement dans les mains de l'évêque de Fréjus qui les soulèveraient au besoin; au premier signal, il pouvait agiter la Pologne, en réveillant les prétentions de Stanislas au trône de Sobieski; la France pouvait disposer à son gré de ce mobile de guerre; en le tenant incessamment en réserve, elle maintenait les cabinets intéressés : la seconde cause de trouble c'étaient les Stuarts, alors objets de terreur pour les whigs; Walpole et ses amis politiques auraient fait tous les sacrifices pour éviter la présence du prétendant sur les côtes de Bretagne. La mort subite de George Ier, les intérêts si vivement disputés de George II, son successeur, ne donnaient pas une grande force à l'avenir politique de l'Angleterre. Si le prétendant s'était présenté aux cités des trois royaumes, franchement soutenu par la France, il n'y aurait pas eu de forces suffisantes pour le repousser; les Hanovriens étaient détestés des trois royaumes; une restauration aurait eu lieu et le pouvoir des whigs était brisé. Pour éviter ce malheur les sacrifices ne manquaient pas; on offrait toutes garanties à la France; l'Angleterre était prête à mille concessions; car elle savait que Fleury avait sous sa main le moyen de la troubler. De là presque toutes les fautes de la diplomatie anglaise, à ce point d'aider la maison de Bourbon à établir sa souveraineté en Italie; quand un pays subit l'infirmité turbulente d'une récente révolution qui se fait sage et s'organise, il n'a plus sa force naturelle, il la sacrifie à nn système d'agitation sans but, à une peur, à un caprice démocratique, à une dictature même, car, pour se sauver enfin de l'anarchie, il se donne autrement à cette dictature qu'à la royauté légitime et perpétuée, sous nn sceptre héréditaire et vieilli.

La juste appréciation de ces faits avait permis à Fleury ce système absolu de désarmement, qui avait au reste formé la base de la politique de M. le duc de Bourbon au milieu de ses opérations financières; la marine, qui est l'arme la plus coûteuse, était fort réduite, dans le double but de faire des économies et de plaire aux whigs en les rassurant contre la possibilité d'un secours donné au prétendant par la flotte de France. Qnand les Espagnols faisaient le siége de Gibraltar, les Anglais présentèrent des notes diplomatiques sur les armements maritimes ordonnés par le cabinet de Versailles dans le dessein de surveiller ces opérations. « De tels armements exigeaient de l'Angleterre un développement de forces navales plus considérables dans la Méditerranée, afin de contrôler la surveillance même de la France. » Pendant les sept ou huit années de la première période de Fleury, on ne voit pas une forte escadre française sur mer; la petite flottille du chevalier d'Orléans se montre dans la Méditerranée avec quelques dizaines de galères se séparant en joyeuses évolutions commo une troupe de dauphins qui bondissent sur l'onde; elle n'agit que dans les mers du Levant contre les pirates et les Barbaresques; les belles escadres de l'époque de Louis XIV sont réduites des deux tiers, et les vaisseaux subissent un plein désarmement; des officiers de la marine française servent sur les galères de Malte pour ne pas perdre le métier de la mer et dérouiller leur épée. M. de Maurepas, chargé du département de la marine, ne veut pas néanmoins que la France reste complétement désarmée; si les chantiers sont surveillés par les officiers anglais avec une inquiète attention, on ne construit pas, mais on réunit les matériaux; on fonde des écoles

(1) Cependant malgré tous ses services on chansonnait le roi, le ministère et Fleury.

Ma figure est mon avantage,
La cuisine est mon seul ouvrage;
L'on fait tout, et je ne dis rien.
Ah! Louison, je vous connais bien!

J'ai de Chamillart l'ignorance,
De Noailles l'impertinence,
De Dodan l'arrogant maintien.
Ah! Des Forts, je vous connais bien!

J'ai de Dubois la naissance,
Des jésuites la manigance,
Des bigots le grave maintien.
Ah! Fleury, je vous connais bien!

roi Louis XV à vingt ans; en vain y aurait-on cherché quelques traces des corruptions de la régence ; ce royal enfant semblait avoir vécu dans un sanctuaire ; son corps comme son âme s'étaient préservés de cette atmosphère de souillure qui l'environnait partout. Le régent avait été admirable en cela ; libertin énervé, il avait mis tous ses soins à éloigner le roi de ses propres vices, comme la mère dissolue écarte sa fille de ses propres exemples avec une tendresse, une sollicitude inquiète. Depuis son mariage, les habitudes et les distractions de Louis XV n'étaient point échangées; son goût de la chasse s'était accru jusqu'à la frénésie, son tempérament faible lui imposait l'exercice, l'action, le mouvement; et si dans l'origine le courre dans les bois lui paraissait comme un simple moyen de fortifier son corps, il était depuis devenu une exclusive passion, à ce point d'en écrire lui-même les plus petites circonstances, à l'imitation des rois féodaux qui rédigeaient les hauts faits et les *déduits* de la chasse (1). Les vieilles forêts de Compiègne, de Rambouillet, de Fontainebleau, et les bois de Sartori retentissaient du son du cor et des aboiements des grandes meutes. Son rendez-vous de chasse de prédilection était la Muette, au milieu du bois de Boulogne, alors épais et touffu et riche en noble gibier; ici, le cerf et le chevreuil bondissaient; là, le sanglier marquait la lourde trace de ses pas sur le sable ; il y avait même danger à parcourir le bois de Boulogne, seul, sans armes et sans suite, tant les bêtes fauves étaient nombreuses ; et dans ces chasses, plus d'un gentilhomme avait été blessé par le bois du cerf ou les défenses du sanglier. Et pourtant de jeunes filles, de frêles femmes mignonnes, telles qu'on les retrouve vermillonnées sur les éventails de Vanloo et de Boucher, suivaient le roi dans ces longues chasses, ainsi qu'on les voit sur les peintures contemporaines, non pas le faucon au poing, comme les châtelaines du moyen âge, mais l'épieu en main, sur des chevaux sveltes, et traversant les bois; on dirait Diane chasseresse avec les nymphes des forêts; de légers vêtements se dessinent sur leur taille comme des justaucorps d'hommes ; elles ont leur chevelure légèrement poudrée et retenue par des lacets de rubis ou d'émeraudes, et sur l'oreille de petits chapeaux commes les gardes françaises et les mousquetaires (2). C'était ainsi que la princesse de Charolais, mesdemoiselles de Condé et de Clermont, à dix-sept ans, suivaient la chasse royale, ne craignant pas de s'exposer à la défense meurtrière du sanglier. Quoi de plus ravissant que ces rendez-vous de chasse où sous les tentes brillantes gentilshommes, princes, nobles dames se réunissaient pour dire les hauts faits de la journée; comme telle pièce de gibier avait été suivie ; les aventures du pauvre cerf haletant au pied de la mare d'Auteuil; le vol du faisan doré, le bond du chevreuil échappé à la balle meurtrière; l'habile tir du roi ou de tel gentilhomme, et tout cela au son des nobles fanfares et des aboiements de la meute qui se partageait la curée !

A table, c'étaient des appétits de vingt ans; tous les repas étaient pourtant sacrifiés à un seul : le souper, divine habitude qui prolongeait dans la nuit tous les ravissements de la grâce et de l'esprit. Louis XV se complaisait à la bonne chère; cette habitude qui ne vient qu'à un âge avancé, enfant il l'avait déjà ; il aimait le souper, la familiarité de la nuit et des bougies étincelantes, cet échange d'esprit, ce cliquetis de verres, et alors il était charmant; affranchi de sa timidité habituelle, il devenait familier, joyeux compagnon, il souffrait beaucoup de choses devant lui, et plaisantait même des idées sérieuses. Puis le jeu, frénétique souvent; princes, gentilshommes, dames d'atours jetaient des poignées d'or sur les tapis (3); mille lustres resplendissaient dans les trumeaux et les glaces de Venise, de belles tentures étaient suspendues aux portes ; les meubles artistement travaillés reproduisaient les peintures de Watteau et de Coypel ; les porcelaines du Japon, les cristaux de Bohême se prêtaient leurs mille feux. Le roi jouait fort tard avec une indicible ardeur, il aimait à gagner et jusqu'à ruiner ses courtisans qui, avec une générosité de gentilshommes, n'auraient jamais refusé la partie royale, auraient-ils dû vendre pour cela la dernière bribe de leur manoir paternel.

(1) On peut encore trouver l'état des chasses de Louis XV depuis 1727-1735.

(2) *V.* le cabinet des estampes (Bibliothèque royale).

(3) J'ai recueilli en original quelques-unes des notes échangées entre les joueurs de la Muette.

Note présentée au roi par le duc de La Vallière.

« Dans le courant des mois d'octobre, novembre et décembre,

« M. de Luxembourg a gagné au roi.	37 louis.
« M. de Soubise.	193
« M. de La Vallière.	216
Total. . .	476

« Ce qui fait la somme de 11,424 livres. »

Est écrit de la main du roi : « Bon. »

Envoi à M. de Boulogne de la note revêtue du bon du roi :

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, monsieur, l'état de ce que M. de Luxembourg, M. de Soubise et moi avons gagné au roi pendant les trois derniers mois de 1734; si vous voulez bien avoir la bonté d'en faire faire une seule ordonnance, et avoir celle de me l'envoyer, je vous en aurai une véritable obligation. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc de La Vallière »

Dans ses courses rapides et fréquentes, le roi se dirigeait surtout vers la forêt de Rambouillet, la Thébaïde, comme on le disait, du comte de Toulouse; indépendamment d'un immense parc et de la forêt séculaire, le château, brillant de somptuosité même après Chantilly, se déployait pour abriter la société la plus choisie, la plus aimable; chez la duchesse du Maine il y avait érudition et pédantisme : Sceaux était le séjour des clinquants et faux esprits, une sorte de tradition de la société du Marais; le roi était brouillé avec Chantilly et le duc de Bourbon exilé; le prince de Conti faisait à l'Isle-Adam de la philosophie et de l'impiété, chose insupportable au roi; mais à Rambouillet c'étaient la bonté, la douceur, le sans-façon même, au milieu des plus aimables convives et de la société la plus enivrante; la table était bonne, le vin parfait; on y pratiquait l'excellente méthode du vicomte de Béchamel, cuisinier de monsieur le régent, et qui le premier inventa l'art de mettre le champagne à la glace, et le bordeaux à l'eau tiède comme le feu du Midi qui dore les coteaux de Médoc et de Saint-Julien. A Rambouillet, on se permettait beaucoup de choses, une certaine licence d'expressions sans ordures, un peu de fronde sans amertume, des médisances sans calomnie, et surtout on ne parlait pas des affaires publiques. Fleury, fatigué par l'âge, préoccupé du gouvernement, ne venait pas aux soupers de Rambouillet; mais parfaitement bien avec la comtesse de Toulouse, il était informé de tout ce qui s'y passait, des sentiments et même des paroles de Louis XV; il aimait à voir le roi se renfermer dans une société honnête, polie, religieuse, et qui, loin de chercher à ébranler son ministère, l'aurait soutenu au besoin auprès du monarque.

Au milieu de tant de gracieuses femmes et de si enivrantes séductions, ce qui était admirable dans le cœur de Louis XV à vingt ans, c'était l'amour chaste, exclusif qu'il portait à Marie-Leczinska, sa noble femme; Marie de Pologne était loin d'être jolie : elle avait quelque chose de blanc et de blond, comme toute la race allemande, et qui ne va bien qu'à la très-jeune fille aux cheveux bouclés et ondoyants; elle avait six ans de plus que le roi ! ea pourtant la plus touchante union régnait dans ce chaste ménage. La reine avait été féconde; elle fut mère d'abord d'une princesse, immédiatement ondoyée par l'archevêque de Paris; puis deux jumelles, enfants gracieux, vinrent au milieu de la joie des courtisans. Bientôt naquit un quatrième enfant, celui-là était un fils, salué du titre de Dauphin (1); doux nom que celui de Dauphin de France pour toute cette génération vouée au culte de la royauté; on y voyait l'enfant de la patrie, le souverain que les lois appelaient à régner; quelle joie partout ! parmi la noblesse comme dans le sein de la bourgeoisie ! Il faut parcourir les gravures et les écrits du temps pour se faire une idée de l'enivrement du peuple de Paris et de la France à la naissance du fils de Louis XV; il y eut partout des danses, des banquets de famille, des couplets des halles, des cœurs qui bondissaient autour du berceau. Les ambassadeurs des puissances se montrèrent magnifiques; les états de Hollande donnèrent mille ducats au courrier qui leur annonça cette bonne nouvelle, et l'ambassadeur d'Espagne prépara des fêtes splendides dans son hôtel sur le quai de Gèvres; par ses ordres, la Seine brilla de mille feux sur des rochers factices en face des Tuileries en fleurs; et ceci fut remarqué par l'Europe entière, car les Bourbons d'Espagne n'avaient pas renoncé à la couronne de France jusqu'à la naissance d'un Dauphin. La bourgeoisie fut au comble de l'ivresse; le roi vint dîner à l'hôtel de ville, vieille coutume de la monarchie; Louis XV, jeune homme de vingt ans, fut reçu par les échevins et les chefs de métiers de Paris en la Grève; il avait écrit des lettres closes à ses bien-amés les prévôts et échevins de sa bonne ville, pour leur annoncer la douce nouvelle qu'il avait un fils. Aussi les bons bourgeois s'empressèrent-ils de le festoyer selon l'us et coutume (2); il y eut repas à l'hôtel de ville de quarante couverts pour les princes et les gentilshommes de la maison royale; monsieur le prévôt en robe noire, à la grande perruque, présenta l'aiguière au roi, comme cela se lisait aux archives antiques; et le repas fut trouvé excellent et délicat. La bourgeoisie avait coutume de donner de grosses pièces et viandes solides; aloyau, quartier de veau de Rouen, chevreuil entier, poulardes et dindons; mais on remarqua à cette cérémonie que les échevins avaient merveilleusement raffiné; sur une table aussi richement ornée qu'à Versailles, on distingua un riz au coulis d'écrevisses, des tourtereaux au fenouil, des cailles au laurier, des ailerons de dindons au parmesan, des crépinettes aux truffes, des truites aux truffes entières, des canetons de Rouen sauce à l'orange, et un magnifique faon de daim

(1) Le Dauphin vint au monde le 4 septembre 1729.
Un jour, Louis XV trouva ces vers dans l'appartement du prince enfant:

Si le fils du roi, notre maître,
Par son crédit faisait renaître
En son entier ma pension
(Chose dont j'aurais grande envie),
Je chanterais comme Arion :
Un dauphin m'a sauvé la vie !

(2) Au cabinet des estampes (Bibliothèque royale) on conserve encore la représentation de ce banquet de l'hôtel de ville.

piqué; on compta quarante-quatre entrées, trente-deux plats de rôt, quarante entremets froids, quarante-huit chauds et cent trente assiettes de dessert; puis huit corbeilles de gaufres et douze sorbetières pleines de toutes sortes de glaces. Il résulte des registres de la ville que ce splendide dîner avait été préparé par Héliot, écuyer ordinaire de la bouche de Madame, auquel la bourgeoisie fit un beau don pour avoir présidé à cette cuisine somptueuse qui occupa tous les fourneaux de la ville, et il y en avait bien deux cents (1). A peine M. le Dauphin était-il baptisé, que la reine mit au monde un second fils qui, selon l'ancienne coutume de France, fut appelé duc d'Anjou. Ainsi, quelle admirable fécondité ! en cinq ans cinq enfants ! Il était touchant de voir un jeune père de famille, car le roi avait à peine vingt et un ans; les peintures de Versailles nous le reproduisent avec sa jolie figure, ses yeux bleus et grands, ses cils épais, son regard si doux, sa joie inaltérable; il caresse ses tout petits enfants, tandis que la reine, pâle de couleur, est encore en son lit pour faire ses relevailles. Le roi tient sa canne toute mignonne à pomme d'or et se joue avec cette gracieuse famille qui l'entoure de bonheur.

Cette bourgeoisie de Paris, si aimante, si dévouée, venait d'échapper à des périls et à des calamités imminentes; il y avait eu des pluies continues, incessantes, un été tel que les biens de la terre furent tous menacés; ici, des orages épouvantables, le fracas de la foudre, les ravages de la grêle; là, des inondations qui emportaient les hameaux entiers; l'incendie même avait dévoré la cité de Sainte-Menehould, de sorte qu'il ne restait pas pierre sur pierre; dans ces tristes circonstances, la bourgeoisie fit encore sortir la châsse de sainte Geneviève; les échevins allèrent en procession descendre de la montagne les saintes reliques de la patronne de Paris, montrées au peuple triste et agenouillé; tous les corps de métiers assistèrent à la procession; d'après leur privilége, les drapiers portaient le corps de saint Denis; les bouchers, aux larges coutelas, vieux séditieux des halles sous les Bourguignons, la Ligue et la Fronde, agitant des palmes, entouraient la châsse de saint Médard; les passementiers, tréfileurs d'or, portaient les reliques de sainte Clotilde; les orfévres saluaient saint Éloi, et les jardiniers en la cité, saint Fiacre (2); car c'était la gloire de tous ces pauvres ouvriers que de mettre en leur panthéon populaire un homme de leur état. Les processions s'en allaient donc par la ville avec un grand recueillement, et il arriva par miracle que les pluies cessèrent, et que la récolte fut très-abondante cette année, ce qui donna lieu à un *ex-voto* à sainte Geneviève par la bourgeoisie de Paris, ayant en tête monsieur le prévôt et les échevins agenouillés (3).

Aux grandes pluies succéda un hiver rude, plein de frimas; les eaux de la rivière étaient prises dès le mois de novembre; on grelottait sur toutes les places, si bien que le roi ordonna que des feux fussent municipalement établis; on en vit à tous les carrefours, en tous les coins de Paris, où le pauvre monde put venir se chauffer; les religieux ouvrirent leurs couvents; les capucins surtout, qui ne pouvaient faire du feu pour eux-mêmes, en allumèrent pour les pauvres, et l'on distribua du pain à foison et des vêtements pour les nécessiteux. Le cœur du roi était miséricordieux, et l'éclat brillant de Versailles ne jetait pas un tel prisme qu'il pût faire méconnaître les douleurs du peuple. Pour multiplier par le luxe les ressources du travail, le roi voulut que toute la cour fût magnifique. La mode capricieuse venait de se modifier pour ces gentilshommes de Versailles; la poudre et les mouches succédaient définitivement aux grandes et graves perruques de Louis XIV. Depuis l'arrivée de Marie-Leczinska, on vit s'introduire quelques coutumes allemandes; fille du Nord, la reine avait conservé un goût pour ces vêtements de fourrures et les robes serrées à l'amazone; le goût exquis des femmes de la cour sut bien modifier ces modes du Nord tout en les adoptant (4); on ne prit point les lourdes formes de Russie et de Pologne, on n'adopta pas la casquette ou le schapska soldatesque; la femme resta femme et n'abdiqua pas la perruque poudrée et le vermillon de ses joues; elle prit à l'Allemagne la coquette de satin noir, qui faisait une tête de femme si petite, si mignonne; quelle femme eût abandonné la taille longue si admirablement prise, le panier qui venait de la cour d'Angleterre, et ces robes de Perse qui se tenaient debout sous ces par-dessus gracieux floquetés de rubans, ces manches serrées avec des sabots de dentelles, car la dentelle était le luxe le plus recherché comme ce qui naît du caprice et meurt avec le caprice, et avec cela les éventails d'ivoire si beaux, souvent des chefs-d'œuvre de Boucher et de Vanloo, pour lesquels on donne encore aujourd'hui des poignées d'or. Les hommes conservaient à peu près le costume de la régence avec la petite bourse de satin noir qui recueillait leurs cheveux; ils se

(1) Menu du banquet servi devant le roi Louis XV, à l'hôtel de ville, par Héliot, écuyer ordinaire de la bouche, contrôlé par M. le marquis de la Chesnaye.

(2) L'estampe originale a reproduit encore cette procession solennelle dans le recueil de la Bibliothèque royale.

(3) Le vœu en est consigné dans les registres de l'hôtel de ville.

(4) *V.* les gravures des modes (même collection).

gardaient de ces habits à collet montant qui leur auraient semblé cacher des écrouelles; leur cou était dégagé, sous une ganse noire négligemment jetée; leur habit tout brillanté de diamants, de rubis et de riches boutons, dessinait leur taille sur leurs vestes de draps de soie et d'or; tout cela était surmonté d'un petit chapeau à trois cornes, comme les mousquetaires et les gardes françaises. Dans ce long hiver où l'on grelottait tant, on prit la coutume, à Versailles, d'aller en traîneau; Marie-Leczinska en donna l'exemple, elle parut la première dans une conque marine d'or et d'opale que soutenaient des tritons et des Amours couronnés de roses; elle parcourut ainsi Versailles, ses parcs, ses pièces d'eau, traînée par des chevaux alertes, sonnant des grelots argentins. Les courtisans voulurent imiter leur souveraine; chacun eut son traîneau richement orné, et ce divertissement amusait beaucoup le roi, la cour et les dames (1).

Il y avait dans cette cour d'un jeune monarque bien des intrigues d'amour sous les grands arbres, et l'on s'étonnait qu'un roi de vingt et un ans n'eût pas jeté encore son cœur à quelqu'une de ces nobles beautés qui se le disputaient; telles étaient les mœurs léguées de la régence, qu'à cette époque déjà il se tramait un dessein de corruption autour de Louis XV. On était comme fatigué de voir le roi bon mari, tout dévoué à Marie-Leczinska; on raillait cette fidélité; on espérait lui enlever presque violemment sa robe chaste et pure. A ce jeune père de famille on voulait donner une maîtresse, en pleine cour, à la face de la reine. Sous l'éblouissement de femmes brillantes et parées, on voulait lui jeter une de ces beautés qui ravissent les sens, beautés faciles et entraînées aux pieds du roi par l'éclat de la couronne et de la puissance. Jusqu'alors Louis XV avait repoussé toutes ces propositions de débauche. Si on lui parlait d'une gracieuse fille, il répondait : « La reine est plus belle, je la préfère à toutes ces femmes qui s'agitent autour de moi. » On persistait néanmoins, la cour se moquait de lui, candide jeune homme, et s'étonnait qu'il ne fût pas corrompu comme tout ce qui l'environnait. Et de tout cela il faut s'en prendre moins aux hommes qu'aux temps; on devient la risée de toute une société parce qu'un garde un vieux principe ou de vieilles mœurs, on bafoue l'image des ancêtres; il faut avoir un caractère bien fort pour résister au torrent qui entraîne. Quand un siècle est dissolu, qui peut résister à la dissolution si ce n'est l'anachorète qui fuit au désert? Quand la reine fut mère de cinq enfants et qu'elle ne conserva plus cet éclat, cette fraîcheur qui faisaient sa seule beauté, les attaques contre le cœur du roi furent plus fréquentes et plus hardies; les jeunes seigneurs qui l'entouraient, depuis le duc de Richelieu jusqu'aux ducs de Gesvres et d'Épernon, conspirèrent, pour ainsi dire, contre sa vertu; des chansons, des épigrammes furent lancées contre lui; on le présenta comme moins qu'un homme, en dehors des plaisirs de toute sa cour; la reine, pieuse et réservée, ne pouvait remplir toute la pensée d'une imagination jeune, effervescente. Dans les parties de chasse de la Muette, au milieu de ces soupers où le vin coulait en abondance dans les cristaux de Saxe, quelques intrigues avaient préoccupé le cœur du roi; intrigues courtes comme une nuit; l'amour de la reine avait encore dominé ces passagères émotions. Mais bientôt les chroniques de la cour purent jaser sur un attachement plus sérieux; le roi eut enfin une maîtresse déclarée, un adultère public (2). Il était parmi la noblesse de France un magnifique sang, celui de Nesle; leur blason antique se mêlait au temps de la croisade aux empereurs de Constantinople. Le comte de Nesle, l'aîné de cette race, avait quatre filles; l'aînée, Louise-Julie, avait épousé à l'âge de seize ans Louis-Alexandre de Mailly, son cousin; comme la comtesse de Nesle tenait auprès de la reine la charge de dame d'honneur, elle la transmit à sa fille. Madame de Mailly, bonne et douce femme, avait vingt ans lorsqu'elle se prêta avec facilité aux vœux de la cour, qui voulait la placer comme mai-

(1) Collection des estampes, 1725-1730-1732.

(2) CHANSON SUR LE ROY LOUIS XV.

J'ignorais les feux que j'inspire;
Je n'etais rien.
Tout va changer dans mon empire,
L'esprit me vient.
On ouvre les yeux tost ou tard;
L'Amour n'est plus colin-maillard.
Psyché (*) ne devait ma constance
Qu'à mon bandeau,
Vous devrez ma persévérance
A mon flambeau.

Couché près de la jeune Aminte (**),
Je m'endormis.
Je fus réveillé par sa plainte,
Et je lui dis :
On ouvre les yeux, etc.

Je veux suivre de mes ancestres
Le vray chemin;
A mes sujets donner des festes,
Bals et festins.
On ouvre les yeux, etc.

Je vais gouverner par moi-même
Tous mes Estats.
On verra mon ardeur extrême
Dans les combats.
On ouvre les yeux, etc.

(*) La reine.

(**) Madame de Mailly.

tresse en titre de Louis XV; le roi la vit dans un de ses moments de désordre, au milieu d'une nuit féerique où l'ivresse du festin se mêlait aux feux de l'amour (1); l'intrigue, d'abord mystérieusement conduite, fut enfin déclarée, et madame de Mailly fut de toutes les parties du roi; dame d'honneur de la reine, elle domina victorieusement la cour, mais avec cet esprit soumis, cette tendresse, cette douceur qui devaient plaire à un roi alors naturellement modeste. A partir de cette époque, la vie de Louis XV devient plus bruyante et plus dissipée; il quitte plusieurs fois Versailles; il prend un grand goût pour les bals masqués et les fêtes vénitiennes; il abandonne nuitamment son palais pour accourir à Paris. L'Opéra est à la mode; les ballets font perdre la tête à tous ces courtisans qui jettent leur fortune aux genoux de mesdemoiselles Camargo et Salé. Dans les jours gras de cette année, il part de Versailles une longue troupe de pèlerins, vêtus en costume de voyage, comme s'ils allaient en Palestine; le roi en est le chef; ils viennent tous à l'Opéra dans un bal magnifique et infiniment varié; toutes les nations sont représentées : Turcs, Chinois, Russes, Espagnols; quelques dessins de Watteau représentent ces fêtes de l'année 1730, avec le polichinelle de Bologne, l'arlequin de Modène, le pierrot napolitain, qui apparaissaient avec leurs jeux et leurs folies; l'arlequin surtout avec son masque noir et son habit bigarré tient la haute place dans ces bals, et ce n'est pas capricieusement que l'art plaçait ces figures bizarres au milieu des resplendissantes toilettes de la cour. Il n'est pas beaucoup de peintures de Watteau où ne brillent un arlequin, un magot ou un noir qui tient une robe flottante ou un parasol rouge des Indes. C'est que ces couleurs saillantes, le noir d'ébène, ce hideux magot aux traits si laids, sont placés là pour faire ressortir ces gracieuses femmes si légères, papillons aux ailes d'or; ces pieds si mignons à talons rouges, cette poudre, ces mouches, ces yeux qui rayonnent encore sous des réseaux de diamants et de crépines de perles.

Le roi Louis XV eut quelques aventures dans ces bals d'Opéra, mais madame de Mailly, maîtresse de son cœur, les laissa passer sans inquiétude; elle se comporta avec une grande modestie, se gardant d'offenser les yeux de la reine par sa présence; elle ne voulut en rien déranger les habitudes de son royal amant; elle le laissa heureux dans son ménage; ses respects pour la reine devinrent plus attentifs; toujours active et matinale, madame de Mailly assistait aux grandes chasses, aux courses des forêts; elle montait merveilleusement à cheval et, timide femme, elle attaquait de force le sanglier ou pressait le cerf agile. Gaie et folle aux soupers de la Muette, elle y était joyeuse de cœur, buvant et riant à table avec un laisser aller qui plaisait au roi. Madame de Mailly, parfaitement bien avec la société de Rambouillet, du comte de Toulouse, ne laissait pas une seule occasion d'accompagner le monarque dans ce voyage en lui donnant autant de bonheur que possible, car on disait qu'elle aimait l'homme autant que le roi, et les jours du jeune monarque s'écoulaient ainsi heureusement. L'ennui et la satiété, ces deux morts plus funestes que la mort, n'étaient point encore entrés dans son âme; elles arrivaient pourtant avec leur châtiment inflexible.

Ainsi était la cour. Le gouvernement du pays restait confié au ministère que conduisait l'évêque de Fréjus, devenu depuis cardinal de Fleury; cette dignité du cardinalat était alors le plus haut point de gloire pour un ministre. N'était-ce rien que d'avoir atteint aussi haut que Richelieu et Mazarin? il y avait quelque chose de si grandiose dans la pourpre! Quand la disgrâce d'un ministère venait vous surprendre, on se relevait dans son pouvoir, et Rome, qui a des dignités immuables comme son principe, recueillait le cardinal quand le ministre n'existait plus. Fleury était depuis longtemps désigné pour le cardinalat, Louis XV enfant le lui avait promis, le ministre le tenait de sa main, et en le remerciant il employa cette expression de reconnaissance naïve qui avait toujours touché le cœur de Louis XV (2). Ame candide et esprit habile, Fleury avait réservé

(1) Ces soupers de la Muette ont été décrits en allégories orientales dans un pamphlet contemporain :

« C'était un petit temple où l'on célébrait fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus et de Vénus. Le *Sophi* en était grand prêtre, *Retima* la grande prêtresse; le reste de la troupe sacrée était composé de femmes aimables et de courtisans galants, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par quantité de libations les plus exquises, et par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchait de se le rendre favorable auprès de la déesse de Cythère, à laquelle ensuite on faisait de temps en temps de précieuses offrandes. Les libations se faisaient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étaient les victimes; souvent même, et c'était aux jours les plus solennels, ces mets étaient préparés par les mains du grand prêtre. Comus était l'ordonnateur de ces fêtes, Momus y présidait. Il n'était permis à aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au moment que les prêtres, comblés enfin des faveurs divines, tombaient dans une extase dont la plénitude prouvait la grandeur de leur zèle et annonçait la présence des dieux. Alors tout était consommé : on enlevait avec respect ces favoris des dieux, et l'on fermait les portes du temple... Il y avait certains jours de l'année qui n'étaient consacrés qu'au dieu Bacchus, et dont les honneurs se faisaient pareillement par Comus. Ces jours, qu'on peut appeler *les petites fêtes*, étaient ceux où le grand prêtre admettait dans le temple *Sérag*, *Fatmé*, *Zélide* et quelques autres, aux yeux desquels, comme profanes, on ne célébrait que les petits mystères. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes et essentielles du culte étaient confiées, à peine étaient-ils du peu dont on voulait bien leur faire part. »

(*Anecdotes de Perse.*)

(2) *Compliment du cardinal de Fleury à Sa Majesté Très-Chrétienne, après avoir reçu d'elle la barrette.*

« Sire,

« La nouvelle dignité dont je viens rendre hommage à Votre Majesté,

au roi, avec une délicatesse extrême, tout ce qui tenait aux honneurs et aux attributs de la royauté. Ne l'ai-je pas dit? Rien n'était plus magnifique que ce qu'on appelait alors le cordon bleu; chevalier des ordres du roi, c'était la plus noble récompense des services; le Dauphin l'était à sa naissance, les princes du sang à leur septième année; quand un gentilhomme était appelé dans la grande chevalerie de l'ordre, il marchait pour ainsi dire de pair avec les princes; il était leur égal; ce ruban bleu azuré qui partageait leur veste d'or les relevait aux yeux de toute la noblesse. On créa quelques nouveaux chevaliers des ordres, et parmi eux le duc de Richelieu qui reçut ainsi la récompense de sa brillante ambassade de Vienne.

Cette puissance d'un vieillard affaibli devait nécessairement exciter l'opposition de la noblesse ardente et batailleuse; elle ne savait pas demeurer en paix, elle ne comprenait jamais qu'on pût mettre la parcimonie dans l'administration d'un pays, et c'est ce qui excita plus tard la petite conjuration des ducs de Gesvres et d'Épernon, les favoris du roi, contre le cardinal de Fleury. Ils portaient des noms célèbres, et d'Épernon se rattachait au jeune favori de Henri III. Je dirai comment le cardinal de Fleury se contenta d'éloigner ces jeunes seigneurs de la cour; il ne fut pas inflexible comme Richelieu pour Cinq-Mars; il ne fit pas rebondir sur l'échafaud leurs têtes frisées; les temps et les caractères n'étaient plus les mêmes (1).

La paix était profonde; les relations diplomatiques n'offraient encore aucune complication, et des économies purent dès lors se réaliser dans les diverses branches du service. La plaie financière de la fin de Louis XIV et de la régence se guérissait peu à peu; on était sorti du mouvement trop actif du crédit public pour entrer dans la voie régulière d'un revenu et des dépenses parfaitement balancées; il pourra paraître curieux après tant de déclamations écrites sur le déficit du règne de Louis XIV, de montrer un excédant de recettes sur les dépenses sous le ministère du cardinal de Fleury (2). Le

quelque grande qu'elle soit en elle-même, m'est encore infiniment plus précieuse, parce que je la tiens uniquement de ses mains, et, si je l'ose dire, parce qu'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même

» Qu'il me soit permis, sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avait inspiré en ma faveur, dans un temps où vous n'étiez pas alors le dispensateur des grâces. Non seulement vous m'avez destiné votre nomination au cardinalat sans que j'eusse jamais pris la liberté de vous en parler, mais vous avez encore, sans me le dire, demandé avant le terme ordinaire que cette grâce me fût accordée. »

(1) « M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, et M. le duc d'Épernon se crurent l'un et l'autre assez bien auprès du roi, en 1730, pour faire ôter le maniement des affaires à M. le cardinal de Fleury : ils en parlèrent au duc de Richelieu, qui ne voulut point y entrer de part avec eux, par rapport à la promesse que le cardinal lui avait faite d'une des premières grandes charges de la couronne qui viendrait à vaquer, pour récompense des services qu'il lui avait rendus dans son ambassade de Vienne, au sujet de son chapeau; il garda cependant le secret à MM. de Gesvres et d'Épernon, et n'en fut passer le temps de l'orage à Richelieu. »

(2) Voici un curieux document de l'histoire financière :

États des revenus du roi, année 1726, et des dépenses de l'État.

Fermes générales dans lesquelles sont les aides, les entrées, la ferme des gabelles, le papier marqué, la ferme des suifs, les messageries, les domaines, les contrôles des actes, les quatre sous pour livre, les droits rétablis, etc., etc.	80,000,000
Tailles des pays d'élection	44,280,000
Fourrages	5,091,092
Capitation des pays d'élection	18,539,091
Tailles et subvention des pays conquis	2,410,118
Capitation des pays conquis	2,198,337
Capitation des pays d'états	3,991,922
Capitation de Paris	2,000,000
Capitation de la cour	707,940
Capitation retenue sur les gages	1,034,000
Retenue du dixième sur certaines dépenses	2,000,000
Don gratuit des pays d'états	5,748,337
Bois, année commune	1,500,000
Parties casuelles et paulettes, année commune	3,000,000
Ferme de postes	3,600,000
Clergé, année commune	1,600,000
Clergé des frontières	230,136
Fabrique des lingots	500,000
Cinquantième, environ	5,000,000
Total :	183,286,082

Dépense ordinaire, année commune.

CHAPITRE PREMIER.

PERSONNE ET SERVICE DU ROI, Y COMPRIS LES PRINCES.

Comptant du roi, habits, etc.	360,000
Cassette du roi, jeu, petites pensions, petits présents, etc.	1,200,000
Offrandes et aumônes	200,000
Maisons religieuses, écoles chrétiennes et nouvelles catholiques	200,000
Pauvres de Paris	60,000
Gages des trésoriers, des gentilshommes servants, officiers de bouche, grand et petit commun, gobelets, fruiterie, etc. Valets de chambre, garde-robe, huissiers, officiers des châteaux, etc.	850,000
Récompenses d'officiers ordinaires	130,000
Chambre aux deniers, tables et bougies	1,200,000
Extraordinaire de l'année 1724	150,000
Entretien des meubles, argenterie, garde-meubles et pierreries	500,000
Écurie ordinaire et livrée, tant de l'écurie que des Suisses	1,800,000
Gages des Cent-Suisses	54,000
Prévôté de l'hôtel	62,000
Vénerie et fauconnerie	680,000
Entretien de la machine de Marly	54,000
Bâtiments ordinaires des maisons royales, jardiniers et fontainiers	1,950,000
Jetons d'or et d'argent du trésor royal, et des parties casuelles	140,000
Musique et chapelle	500,000
Dépenses par acquits patents	150 000
Pensions secrètes par acquits patents	300,000
Dépenses secrètes par acquits patents	600,000
Dépenses imprévues par acquits patents	2,000,000
Prisonniers d'État	200,000
Dépenses extraordinaires sur les prisonniers de la Bastille	2,600,000
Maison de la reine en 1725, au moins	2,400,000
Gages de quelques officiers de feu madame la duchesse de Berry	100,000
Gages de quelques officiers de feu MADAME	100,000
Pensions de la maison de feu M. le duc d'Orléans	665,000
Pensions de la maison de madame d'Orléans	450,000
Gages de quelques officiers de la feue reine d'Angleterre	80,000
Pensions de la maison de M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans	180,000
Pension de madame la duchesse douairière	230,000
Pension de monsieur le duc	110,000
Autre pension, comme chef du conseil de régence	150,000
M. le comte de Charolais	100,000
À reporter. . .	20,465,000

budget de 1726 a été conservé en entier dans les registres de la cour des comptes. Les recettes et les dépenses y sont notées avec grand détail. Comme revenu, les fermes générales y sont portées pour quatre-vingts millions de livres, les tailles pour quarante-quatre millions, la capitation pour trente environ ; ajoutez à ces revenus fixes les postes, les dons gratuits du clergé, des provinces, on obtient une recette régulière de plus de cent quatre-vingts millions de livres.

Les dépenses sont parfaitement équilibrées, le service personnel du roi et des princes, compris la cassette, le jeu, les habits, les aumônes, les gages des gentilshommes, les écuries, les Cent-Suisses, les gardes, les bâtiments, les dépenses imprévues, la Bastille, les prisons d'État, les pensions de la maison d'Orléans, des princes de Conti, du Maine, de Toulouse, sont représentées par un crédit de vingt et un millions. L'ordinaire et l'extraordinaire des guerres et de la marine par un autre crédit de soixante-cinq millions.

Le cardinal de Fleury avait considérablement diminué les fonds particuliers des armements à la suite de ses arrangements intimes avec l'Angleterre, arrangements contraires à l'opinion de M. de Maurepas, le jeune ministre qui dirigeait la marine du roi. La dette publique se divisait en deux articles : rentes perpétuelles et intérêts des charges, dont le total était de soixante et quinze millions; toutes les différentes natures de dettes étaient affectées à un produit spécial sur les fermes, les postes, la taille et la capitation. Le second article de la dette publique s'appliquait aux traitements presque consolidés des fonctionnaires; il s'élevait à près de vingt et un millions; tels étaient : l'indemnité des tables des premiers présidents, les pensions aux abbayes, aux

Report. . .	20,465,000
Mademoiselle de Charolais	50,000
Mademoiselle de Clermont	80,000
Madame la princesse de Conti, douairière	180,000
Madame la princesse de Conti, deuxième douairière	80,000
M. le prince de Conti	400,000
M. le comte de La Marche	60,000
Mademoiselle de la Roche-sur-Yon	50,000
M. le duc du Maine	112,000
M. le comte de Toulouse	90,000
M. le prince et madame la princesse de Carignan	160,000
Total :	21,397,000

CHAPITRE DEUXIÈME.

ORDINAIRE, EXTRAORDINAIRE DES GUERRE ET MARINE.

Ancien ordinaire de la guerre	5,608,320
Maréchaussées	1,726,845
Dépenses assignées sur le taillon	1,103,538
Fortifications	1,500,000
Artillerie	1,500,000
Garnisons ordinaires	2,118,781
Extraordinaires des guerres, compris les pensions	09,084,183
En 1725, on a augmenté le nombre des soldats pour environ 4 millions, mais on a diminué le fonds de marine de 4 millions; ci	4,000,000
Marine et galères, compris les pensions, 12 millions; mais on a diminué ce fonds de 4 millions, reste	8,000,000
Total :	65,271,667

CHAPITRE TROISIÈME.

RENTES, GAGES ET CHARGES.

Sur le bois	923,071
Sur les fermes	44,112,470
Sur les postes	2,100,000
Sur la taille. Charges et appoint	7,500,000
Sur la taille. Rentes perpétuelles	0,000,000
Sur la taille. Rentes viageres	8,000,000
Sur la capitation des vingt généralités	2,539,391
Sur les fourrages	254,934
Sur la taille des pays conquis	472,701
Sur la capitation des pays conquis	300,000
Autres gages et rentes, environ	0,000,000
Total :	75,405,212

CHAPITRE QUATRIÈME.

PENSIONS PERPÉTUELLES ET APPOINTEMENTS.

Pensions aux premiers présidents pour leur table	012,000
Aux abbayes royales	660,000
Aux colléges et universités	150,000
Pour les arts et manufactures	100,000
Aux académies	50,000
Aux médecins du roi	234,000
Aux chevaliers du Saint-Esprit	040,000
Aux chevaliers de Saint-Louis	115,000
A l'Opéra et à la Comédie	100,000
Appointements du grand d'État	1,200,000
Autre état d'appointements dont on a retranché un quartier	440,000
Gages du conseil et appointements des grands officiers de la couronne, chancellerie	382,000
Conseil privé	262,000
Appointements des maréchaux de France	109,000
Appointements des commissaires des différents bureaux	350,000
Appointements et pensions des ambassadeurs	1,510,000
L'indemnité du change, pour ce qui y est sujet	1,466,666
Ligues suisses	503,000
Change de ladite somme	073,337
Gouverneurs et lieutenants généraux et particuliers des villes et provinces	794,000
Aux intendants de terre et pour leur table	768,000
Aux intendants de commerce et des colonies	1,120,000
Ponts et chaussées	4,000,000
Turcies et levées	400,000
Haras	100,000
Pavé de Paris	208,000
Guet de Paris	230,000
Voyages et vacations	400,000
Pensions personnelles et autres que les militaires	2,000,000
Pensions personnelles nouvelles et gratifications	1,400,000
Total.	20,900,005

Récapitulation de la dépense.

Premier chapitre	21,097,000
Deuxième chapitre	65,271,667
Troisième chapitre	75,405,212
Quatrième chapitre	20,900,005
Total. —	182,973,882

Recette.

La recette est de	183,222,075
Et la dépense de	182,973,882
Avance	248,993

colléges, aux académies, à l'Opéra; les appointements du grand conseil et des maréchaux de France, qui, tous réunis, ne coûtaient que cent huit mille livres à l'État; les gages des ambassadeurs, frais de négociations; puis les ponts et chaussées étaient portés pour quatre millions; enfin les haras, le pavé, le guet de Paris pour un million huit cent mille livres. La dépense et la recette se balançaient par des chiffres positifs, cent quatre-vingt-trois millions de recette, cent quatre-vingt-deux millions de dépense; le résidu de l'année 1726 était de trois cent mille livres environ.

Ainsi commençait le gouvernement de Louis XV avec des finances si régulières, après le mouvement désordonné de la régence qui avait converti la dette en papier. C'était le résultat d'un large système d'économie franchement abordé par Fleury. Il faut remarquer que dans l'organisation administrative de la vieille monarchie quelques-unes des dépenses étaient particulièrement supportées par les provinces, il n'y avait pas de pouvoir exclusivement central; à chaque pays son privilége, à chaque ville sa franchise, à chaque corporation son gouvernement. Déjà se développent les grandes et utiles fondations du règne de Louis XV. Le roi avait beaucoup fait; partout s'étaient élevés des monuments attestant la gloire de la France et de ses rois, des œuvres qui font vivre la mémoire des souverains; il traça de sa main le premier plan de la fondation solennelle de l'école militaire; les jeunes gentilshommes destinés à la guerre devaient y trouver une éducation gratuite, à côté des vieux soldats qui vivent et meurent à l'hôtel des Invalides; les apprentis de la guerre s'y formeraient à tous les arts qui en sont les éléments. Le roi, ensuite, dota l'ordre de Saint-Louis. Pauvres chevaliers! qu'avaient-ils après vingt-cinq ans de campagne, quand, criblés de blessures, ils se retiraient dans leur château? Après s'être ruinés dans la vie des camps, mangé leur patrimoine, le Gascon ses terres plantureuses et son castel en *ac* sur la Garonne; le Bourguignon ses arpents de vigne, le Normand ses herbages, le Breton ses forêts; eh bien, pour tout cela, il recevait la croix de Saint-Louis et un petit revenu, tout juste pour ne point mourir de faim. Le roi voulut au moins que la pension fût exactement payée et qu'une dotation fixe vînt en aide aux dignes chevaliers.

Pour les jeunes officiers on établit des camps de manœuvres à l'imitation de celui de Compiègne, que Louis XIV vieillard avait visité; ces camps sont coûteux, mais ils maintiennent l'esprit et la tactique militaires; la guerre n'est point déclarée; Fleury espère conserver la paix; et cependant l'on ne se dissimule pas que les négociations diplomatiques prennent une tournure plus hostile et plus compliquée. Tel est le but des camps de manœuvres, destinés à la fois à fortifier le soldat et à préparer une armée pour la frontière. Trois camps furent formés : un sur la Sambre, commandé par le prince de Tingry, il comptait dix-sept mille hommes de bonnes troupes de cavalerie surtout; le second sur la Meuse, sous les ordres du comte de Belle-Isle, un des lieutenants généraux les plus hardis et les plus distingués; le troisième, réuni sur la Saône, était sous le commandement du duc de Lévy. Par la direction de ces trois camps on pouvait prévoir quels seraient le dessein et le but d'une guerre; l'Italie, la Lorraine en devaient être nécessairement le théâtre; les hostilités commenceraient contre l'Allemagne sur tous les points; on voulait se tenir prêt pour le cas possible d'une rupture.

La marine ne reçut pas le même développement que l'armée de terre; cela tenait, je le répète, aux engagements pris avec la Grande-Bretagne ou, si l'on veut, à la situation respective des deux cabinets. Le parti whig, qui gouvernait les affaires, craignait surtout une restauration du prétendant, favorisé par la France; une formidable marine telle qu'elle existait sous Louis XIV avant la bataille de la Hogue, aurait nécessairement effrayé le parlement anglais, et il fut convenu entre le comte de Walpole et le cardinal de Fleury qu'il ne serait fait aucune démonstration en France capable d'alarmer l'opposition de l'Angleterre; et, en échange, la Grande-Bretagne laissait la France maîtresse d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans les affaires du continent. Aussi la dépense de la marine fut constamment amoindrie; les armements se firent au moyen de fonds secrets et *des acquits au comptant* qui demeuraient en dehors des investigations de l'Angleterre. Il résulte des rapports de M. de Maurepas que par un bon système de construction annuelle, l'augmentation de la flotte se ferait graduellement; l'extension du commerce maritime permettait de former des matelots appelés plus tard au service du roi. Deux vaisseaux de ligne par an étaient construits, et cette augmentation successive, qui n'effrayait pas l'Angleterre, devait réparer en quelques années les désastres de la flotte depuis la bataille de la Hogue. Déjà l'on avait vu sortir de Toulon, sous les ordres de M. de Grandpré, une escadre de treize voiles, destinée à punir les Barbaresques de Tripoli; le bombardement commença, la ville fut en partie détruite, les corsaires dispersés; les Tripolitains envoyèrent des députés qui s'abaissèrent devant Louis XV, comme les Algériens s'étaient agenouillés au pied du trône de Louis XIV. Une autre escadre aux ordres du bailli de Vatan

avait reçu mission de réduire Gênes et d'intimider le sénat; un navire marchand avait été insulté, le pavillon blanc avait reçu quelque outrage dans le port de Gênes; cela suffit pour que la marine en tirât une éclatante réparation; le sénat fut contraint de demander indulgence et pardon, ce qui satisfit le juste orgueil de la marine française.

Le commerce également encouragé vit s'organiser un grand conseil spécial sous la présidence même du roi ; tous les quinze jours ce conseil devait se réunir pour examiner sérieusement les moyens d'accroître et d'agrandir cette immense source de la fortune publique. Les canaux et les routes furent établis; Louis XV fut le prince qui comprit peut-être le mieux l'utilité des voies et communications; ce fut le monarque des ponts et chaussées; il ordonna partout des routes pavées et tracées sur le modèle du Cours-la-Reine, devenu depuis les Champs-Élysées; la belle chaussée de Fontainebleau, la Cour-de-France, si large et si royalement établie, fut son ouvrage; dix-sept routes dont le centre était Paris furent tracées de sa main royale; il commença les travaux du canal de Picardie, et un rapprochement curieux, c'est qu'il employa l'armée en temps de paix à ces travaux qui devaient secouer son oisiveté. Le régiment de Picardie en donna le premier l'exemple, sous les ordres de M. de Manlévrier, son colonel, un des courtisans les plus distingués; il prit lui-même la pioche et indiqua les voies à ses soldats, vivement émus de voir un gentilhomme remuer des pelletées de terre de sa main gantée, et au cri de : *Vive le colonel!* la besogne s'acheva.

La littérature et les sciences eurent aussi des encouragements actifs au milieu de ce temps paisible; l'idée du commerce se mêlait aux entreprises même scientifiques; c'est à Louis XV que l'on doit la fondation de l'école des langues orientales dans le but de servir les besoins du commerce et de la diplomatie à la fois; les dépêches de l'ambassade à Constantinople se plaignaient surtout des difficultés immenses qu'on avait pour communiquer avec la Sublime Porte au moyen des interprètes plus ou moins fidèles; un ordre du roi fonda l'école des langues orientales; douze élèves et des professeurs durent être installés au collége de France ou à la Bibliothèque royale, pour s'instruire dans l'arabe, le persan et le turc, les langues de l'Asie et de l'Inde; Louis XV fut aussi le créateur des richesses orientales que possède la Bibliothèque du roi; avant lui, il y avait à peine quelques centaines de manuscrits en langues persane, turque, grecque; l'abbé Surin fut envoyé à Constantinople avec mission d'en rapporter le plus de manuscrits possible de l'Orient; dix mille furent expédiés en quelques années, et ce riche fonds oriental fut constamment agrandi par la munificence royale. Dans le but de les commenter et de les expliquer, le roi fit attacher six gardes ou conservateurs à la Bibliothèque. Ainsi l'organisation définitive de ce grand et glorieux dépôt fut l'œuvre d'une longue délibération dans le conseil royal; ce fut le fruit de la prévoyance et de la paix. Vous qui maintenant jouissez de positions paisibles faites à la science, n'insultez donc pas trop la mémoire de Louis XV, votre fondateur!

Le Jardin du Roi devint un établissement scientifique; ces larges bâtiments, ces somptueux édifices qui décorent le fond de l'avenue du jardin de la même architecture que l'école militaire furent commencés par les ordres de Louis XV. L'administration du Jardin des Plantes fut placée dans l'intendance de la maison du roi; les larges plantations, les parterres de fleurs, la collection des arbustes étrangers, les cabinets et les herbiers, tout dut être organisé avec un luxe royal; le roi avait un goût particulier pour la culture des sciences, et il écrivit de sa main l'ordonnance qui institua au Jardin des Plantes des cours de botanique, d'histoire naturelle, comme il avait fondé l'école des langues orientales. En cela, il fut parfaitement secondé par le cardinal de Fleury et le jeune M. de Maurepas, dont l'activité d'esprit était merveilleuse; c'était faire la cour au maître que de s'occuper de sciences, de mathématiques, d'astronomie, de géographie, études de sa prédilection. C'est au milieu des plaisirs de Rambouillet et de la Muette, quand le souper réunissait de brillants convives, que fut alors conçu le projet le plus mémorable du XVIIIe siècle, qui consistait à définir exactement la figure de la terre, en mesurant les degrés du méridien, un sur le pôle, l'autre sur l'équateur; ce projet si vaste comme progrès dans la science de l'astronomie et comme moyen de navigation plut singulièrement au roi, et le comte de Maurepas lui désigna deux hommes de la plus haute portée scientifique, MM. de Maupertuis et de La Condamine, qui tous deux durent diriger, l'un au nord, l'autre au sud, les commissions scientifiques qui se dévoueraient à l'avancement des connaissances humaines. M. de La Condamine dut aller au Pérou; on lui adjoignit des compagnons dont la renommée devint depuis célèbre : M. de Jussieu, dans la botanique; M. Hugo, comme horloger et ingénieur en mathématiques; deux dessinateurs leur étaient adjoints, l'un pour dresser les cartes et lever les plans, l'autre pour reproduire la flore si variée des Antilles et du continent de l'Amérique. M. de Maupertuis dut fixer le siége de ses observations dans la plus extrême La-

ponie, à la pointe la plus septentrionale. Les deux académiciens devaient ainsi prendre le méridien en même temps, le même jour, sur les deux points les plus extrêmes du globe. Les frais furent généreusement faits par la cassette du roi, et souvent, dans les distractions de la cour, Louis XV s'informait à M. de Maurepas de la correspondance de MM. de Maupertuis et de La Condamine; il vérifiait leurs expériences de point en point à l'observatoire de Paris, œuvre de son aïeul Louis XIV.

Ainsi la paix ne fut pas oisive; l'ordre dans les finances se rétablit, les recettes et les dépenses furent parfaitement équilibrées; le système de Law, mal compris, follement appliqué, avait laissé des traces désolantes, et partout on les réparait. Les financiers du ministère de monsieur le duc, les frères Pâris, rendirent sous ce rapport des services. Mais le système économique fut l'œuvre de Fleury; s'il y eut un peu de lésinerie, elle se rattachait aux dépenses personnelles du roi; le cardinal supprima beaucoup de luxe; toutes les fois qu'il s'agit de seconder l'intelligence humaine, de préparer des travaux utiles, la munificence royale trouva des ressources. Ce ne fut pas une époque sans travail intellectuel; il y eut un mouvement remarquable de l'esprit; et, ce qu'on peut voir et juger, c'est que toutes les fondations utiles, tous les agrandissements réels, les ressources fécondes de la nation vinrent de la couronne et de la pensée personnelle de Louis XV : l'école militaire aux pauvres gentilshommes, la bibliothèque pour les langues orientales, le Jardin des Plantes pour les sciences naturelles; les routes, les canaux pour le commerce, et, comme pour couronner l'édifice, le mémorable voyage de Maupertuis et de La Condamine, dont Louis XV traça de sa main les bases, comme plus tard le malheureux Louis XVI écrivit les instructions de La Pérouse. Un peu de justice donc pour cette royale maison de France!

CHAPITRE VIII.

SITUATIONS RELIGIEUSES DE LA MONARCHIE. — LES JÉSUITES. — LES JANSÉNISTES.

La religion réformée en France. — L'unité catholique. — Sens philosophique de la question du jansénisme. — Le pouvoir personnifié dans les jésuites. — L'opposition dans les jansénistes. — Les appelants de la bulle *Unigenitus*. — Les parlementaires. — Les églises Saint-Séverin et Saint-Médard. — Le diacre Pâris ; sa vie. — L'évêque de Senez. — Concile d'Embrun. — L'abbé de Tencin. — Haine des sectes. — Accusations réciproques. — Le père Girard et la belle Lacadière. — Exaltation des saints. — Les jansénistes béatifiant le diacre Pâris ; ses miracles. — Les jésuites sanctifiant Marie Alacoque. — Culte de saint Louis de Gonzague. — Remontrances du parlement. — Exils. — Exécutions. — Parlement d'exception. — M. d'Aguesseau. — La Sorbonne. — Mesures de police. — Le lieutenant de police Hérault. — Fermeture du cimetière de Saint-Médard. — Triomphe du pouvoir.

1727—1733.

Une des fortes pensées de Louis XIV fut d'imposer l'unité religieuse sous son glorieux sceptre, comme il avait préparé l'unité politique. Cette nécessité frappe toutes les intelligences un peu hautes en matière de gouvernement et de pouvoir. C'est après l'avoir bien comprise que se révèle le sens de la révocation de l'édit de Nantes, objet de si vives accusations contre le puissant roi; la France, agitée pendant deux siècles par le protestantisme, ne devait espérer de repos qu'après les prêches détruits et les réformateurs exilés. Tel avait été l'avis unanime dans le conseil du roi, quand l'édit pacificateur de Henri IV, véritable transaction politique, fut révoqué. Les protestants avaient toujours formé le parti d'une inquiète opposition en France; leurs pamphlets, leurs caricatures indiquent un dessein arrêté de détruire le pouvoir pour organiser une république provinciale; les écoles hollandaise et genevoise n'épargnaient rien, et au commencement du règne de Louis XV on vit circuler clandestinement en France des caricatures où le grand roi, Louvois, Bossuet, paraissaient sous les costumes les plus hideux et les plus ridicules, avec des croix et des chapelets à gros grains, comme si l'inquisition entière s'était emparée de ces bautes têtes du grand siècle (1). Dès ce moment les efforts furent actifs et violents pour amener l'unité religieuse brisée par le protestantisme; les ordres les plus sévères, envoyés aux intendants, furent partout exécutés. Mais telle est la puissance des idées de croyance, qu'elles se fortifient dans les persécutions, et qu'il fut impossible de ramener l'unité; il y avait encore dans les Cévennes, dans le Languedoc, au milieu des montagnes qui bornent le Rhône, des oratoires écartés où les protestants venaient entendre la parole de Dieu; les paysans à la veste de bure avaient suspendu l'arquebuse, tous empressés de la reprendre à la voix des ministres en Hollande ou de Genève. Quelques-uns dissimulaient et attendaient; au sein des opinions vivaces, il peut y avoir de la patience, de la résignation, mais ne comptez jamais sur une

(1) Ces caricatures existent encore en original. Je les crois de l'école anglaise.

abdication absolue : on vit et on meurt avec un principe dans le cœur et la tête. Les paysans des Cévennes étaient en rapport avec les prêches de Genève, comme ceux de la Guyenne tendaient la main aux ministres anglicans. Depuis la réunion de l'Alsace à la couronne, il y avait des protestants qui ne pouvaient être compris dans la révocation de l'édit de Nantes. Par la stipulation des priviléges, il avait été convenu que les luthériens et les calvinistes garderaient leurs droits civils, leur liberté religieuse, et ces pactes, les rois les conservaient alors parce qu'ils constituaient le droit de la conquête et la légitimité de la possession (1).

Sous le ministère de M. le duc de Bourbon, quelques édits avaient renouvelé les anciennes mesures coercitives contre les protestants ; la police diplomatique avait saisi diverses pièces et correspondances qui compromettaient les protestants des provinces de France, ceux de La Rochelle surtout ; on avait dès lors redoublé de surveillance et de rigueur ; les édits de Louis XIV furent renouvelés, mais la paix publique était trop profonde dans le royaume, le cardinal de Fleury trop modeste, trop timide, pour se jeter dans la persécution. Les instructions envoyés aux intendants portent l'ordre impératif de surveiller les protestants, mais d'empêcher les émigrations nombreuses produites par la révocation de l'édit de Nantes ; on devait détruire le prêche sans persécuter les personnes, éteindre peu à peu une opposition trop vive à l'unité religieuse et monarchique ; on pouvait arriver à ce résultat par la prédication incessante des missionnaires, et surtout par l'appât offert d'un avancement facile à tous les hommes de la religion protestante, s'ils voulaient embrasser le catholicisme, la religion du pays, le principe même de la monarchie française, et en cela le conseil était dans son droit : un pouvoir ne doit des fonctions et des récompenses qu'à ceux qui viennent à lui.

Tandis que tous les efforts se dirigeaient vers le triomphe de l'unité dans les doctrines, la hardiesse du jansénisme opposant venait tout à coup ébranler la paix de l'Église. Tout fait, toute opinion qui se produit dans une société, toute querelle qui surgit a généralement deux principes, je dirai presque deux sens : l'un philosophique, l'autre politique. Le sens philosophique, c'est l'éternelle question du bien et du mal, de Dieu et de l'âme, du libre arbitre et de la fatalité, doute immense ; le sens politique, c'est le costume, la couleur, que les opinions prennent à chaque époque pour s'exprimer ou se déguiser dans la lutte éternelle du pouvoir et de l'opposition ; il n'y en a pas d'autres dans le monde, tant que Dieu ne changera pas le cœur de l'homme et les orages de ses passions, la condition du gouvernement et de la société. Or la doctrine du jansénisme, c'était la grâce ; le devoir du chrétien, la prière pour la mériter de Dieu ; la grâce agissait en nous par tous les pores, par toutes les sensations ; elle dirigeait l'homme à ce point qu'il n'avait plus de liberté, son espoir était en Dieu, sa confiance dans les mérites du Christ ; d'où pouvaient résulter d'étranges conséquences pour l'appréciation de la moralité humaine. Dès qu'il n'y avait plus de volonté libre que par la grâce, que devenait l'action en elle-même, puisque Dieu pouvait tout et l'homme rien? On pouvait tirer toutes ces conséquences du livre du père Quesnel (2).

Le sens politique du jansénisme, c'était l'opposition ; il se posait comme l'ennemi du pouvoir et de la suprématie pontificale ; il n'osait point le protestantisme hardi et fier de Genève ou de l'Église anglicane, c'eût été trop franc, trop tranché, mais il argumentait incessamment contre les bulles, contre les actes émanés de la cour de Rome (3) ; l'esprit parlementaire s'associait constamment à cette manifestation de résistance au pouvoir ; c'était une vieille coutume, et, sous prétexte de défendre les libertés de l'Église, on niait la toute-puissance et la grandeur suprême du pontificat, pierre angulaire du catholicisme. Les jansénistes étaient têtus, austères, pénétrés de certaines idées sur la destinée de l'homme, toujours interprétée dans un sens étroit, les esprits les plus élevés, Pascal et Nicole, sublimes dans leurs pensées, étaient des hommes de tristesse, de chagrin et de désespoir ; ils pouvaient démolir, mais reconstruire n'était pas dans leur esprit ; ils se bornaient à désoler l'âme par le doute :

(1) Une déclaration du roi exemptait formellement l'Alsace (1729).

(2) Pasquier Quesnel était né à Paris le 14 juillet 1634 ; il fit sa théologie en Sorbonne, et entra, en 1657, dans la congrégation de l'Oratoire, où il reçut l'ordre de prêtrise. Il avait à peine vingt-huit ans lorsque ses supérieurs le jugèrent capable de remplir l'emploi important de premier directeur de l'institution de Paris. Le père Quesnel mourut à Amsterdam le 2 décembre 1719. Son premier ouvrage est celui des *Réflexions morales* (Paris, 1671). Ses autres principaux sont : *Œuvres de saint Léon, avec notes, observations et dissertations*, 2 vol. in-4° ; *Abrégé de la morale de l'Évangile*, 1687, 3 vol. in-12 ; *Tradition de l'Église romaine sur la prédestination des saints et sur la grâce efficace* (Cologne, 1687, 4 vol. in-12) ; *La Discipline de l'Église*, tirée du *Nouveau Testament des anciens conciles* (Lyon, 1689, 2 vol. in 4°) ; *Idée du sacerdoce de Jésus-Christ*, in-12, etc.

(3) Voici quelques-uns de ces pamphlets jansénistes contre les papes et les bulles.

Rome, je le vois bien, il faut te dire adieu,
Si de mourir chrétien je veux avoir la gloire ;
Une bulle déjà me défend d'aimer Dieu,
Une autre pourrait bien me défendre d'y croire.

On dit que la pauvre bulle,
Malgré tout son grand fracas,
Au lieu d'avancer recule
Et fait souvent des faux pas.
Notre ministre d'État
Pour le coup n'a pris qu'un rat

malheur à la pensée de gouvernement qui se serait mise dans leurs mains!

Les jésuites, au contraire, les plus grands ennemis des jansénistes, partaient, en philosophie comme en politique, de deux idées diamétralement opposées à l'école de Jansénius; ils reconnaissaient sans doute la grâce, le rachat des actions de l'homme par les mérites du Christ; mais ils proclamaient à côté de cette maxime la liberté la plus absolue, la plus complète des actions; et de là cette doctrine de la récompense et des peines, ces peintures colorées, ces vivantes images qu'ils plaçaient partout dans leur enseignement, afin de diriger l'âme et de la saisir par les côtés impressionnables. L'homme était libre et les jésuites entouraient cette faculté d'indulgence et de pardon; le ciel était miséricordieux; Ignace de Loyola, cet Espagnol à l'imagination ardente, avait multiplié les symboles qui parlaient aux sens, car il voulait s'adresser au peuple par la pensée et les organes du corps. La philosophie des jansénistes, c'était la grâce de Dieu; celle des jésuites, la liberté de l'homme.

En politique, des différences plus notables séparaient encore les deux écoles; dans l'ébranlement confus que la réforme du XVI[e] siècle avait imprimé au monde, Ignace de Loyola avait prêché la grande théorie du pouvoir et de l'obéissance à la hiérarchie (1). Tandis que tout s'élevait contre la cour de Rome et la suprématie pontificale, saint Ignace établissait le principe de la plus profonde adhésion aux bulles; il n'y avait pour les jésuites que le pape; leur général, qui résidait à Rome, en recevait ses inspirations. La puissance catholique étant universelle, l'ordre de saint Ignace dut prendre l'univers pour théâtre; les empires formèrent sous sa main des provinces, les royaumes de simples parties de ce grand tout sous l'impulsion des idées d'universalité; dans la hiérarchie de saint Ignace, les pères provinciaux avec leurs humbles fonctions étaient placés à l'égal des rois, car leur juridiction spirituelle s'étendait aux mêmes limites. J'aime en politique cette confiance en soi, et ces pensées grandioses, seraient-elles même fanfaronnes, qui font qu'on ne voit rien étroitement, il y a souvent tant de petitesse dans les œuvres de l'homme, qu'il faut lui savoir gré de conserver quelque chose de haut et de puissant. Avec ces deux idées d'autorité et d'universalité, saint Ignace combattait la double tendance du jansénisme qui était la résistance au pape, et je dirai presque la localisation du catholicisme (2). Les jansénistes répétaient : « L'Église gallicane; » les jésuites répondaient : « L'Église universelle; » les uns disaient Saint-Séverin et Saint-Médard, les autres le Panthéon et Saint-Pierre.

En présence de ces opinions si bien marquées, le régent n'avait pas fait de choix; il se souciait fort peu de la liberté et de la grâce dans les thèses de Sorbonne; toute lutte était pour lui un souci; tout examen de questions en philosophie, un embarras. La régence s'était seulement occupée d'apaiser les querelles du jansénisme, afin d'empêcher un bruit qui l'importunait; M. le duc d'Orléans n'avait donné raison à personne, demandant seulement à tous de le laisser paisiblement achever sa tâche de gouvernement et de pouvoir. Le système financier de Law, l'administration d'agiotage de M. le duc de Bourbon avaient réservé peu de place aux querelles religieuses du jansénisme; on s'occupait trop de bourse et de la rue Quincampoix pour se renfermer dans le cimetière de Saint-Médard. Mais il n'en fut plus ainsi à l'avénement de l'évêque de Fréjus au ministère, et cela tenait à plusieurs causes : d'abord la paix était profonde à l'extérieur, le calme revenu dans les esprits après les agitations financières; or, à toutes les époques, dans tous les pays, il y a toujours une mauvaise humeur qui fermente; quand elle ne prend pas une teinte religieuse, elle se fait financière ou politique; il faut qu'elle trouve une issue. C'est ce qui survint après le ministère du duc de Bourbon; il fallait que le mécontentement se plaçât quelque part, il prit les opinions jansénistes pour drapeau. Ensuite le cardinal de Fleury appartenait par son éducation de séminaire à l'école des sulpiciens fortement prononcée contre les idées du jansénisme (3); et quelque chose que l'on fasse on porte ses principes d'éducation dans toutes les situations de la vie; par conviction, Fleury était prêtre soumis à Rome et à sa suprématie; évêque désigné par le pape, puis cardinal de la sainte Église, il devait multiplier les concessions à la bulle *Unigenitus;* et d'ailleurs dans ces querelles théologiques, soutenir les jésuites et la bulle *Unigenitus,* c'était appuyer le pouvoir lui-même et le fortifier dans tout ce qu'il avait de haut et d'énergique. La querelle ne prenait-elle pas un sens politique très-prononcé? La bulle *Unigenitus* avait été non-seule-

(1) Voilà pourquoi Louis XV était si porté pour les jésuites; aussi écrivait-on contre lui :

> Aveugle protecteur d'une infidèle race (*les jésuites*),
> Louis, il faut opter, il n'est plus de milieu;
> Il faut te déclarer du parti de la grâce,
> Ou ne dis plus : Louis, par la grâce de Dieu.

(2) Saint Ignace de Loyola était né en 1491 et mourut le 28 juillet 1556.

(3) Un décret de la Faculté (15 décembre 1729) défendit au syndic d'admettre à la thèse de réception aucun docteur, ni bachelier à la licence, ni même aucun candidat au premier cours, qu'après la signature d'un formulaire apposé au bas du décret et l'acceptation de la constitution *Unigenitus.*

ment l'objet d'examens écrits, de critiques amères, mais il y avait un parti très-puissant contre la bulle : c'était la coterie des appelants; appeler de la bulle au futur concile, c'était nier l'autorité du pape, se refuser à toute obéissance à sa dictature, se placer sous l'aile du parlement qui prétendait au droit de vérifier les bulles et de les repousser par ses arrêts. Le parlement, entraîné par son esprit sur ce terrain d'opposition, adoptait la querelle du jansénisme comme un champ de bataille où il pouvait lutter contre l'autorité royale; il savait qu'en cela il serait populaire; la bourgeoisie de Paris était portée au jansénisme; il y avait deux églises qui ne désemplissaient pas, Saint-Séverin et Saint-Médard, véritables métropoles des fervents sectateurs de Jansénius.

L'amour du vieux Paris m'entraîne souvent vers la montagne Sainte-Geneviève; au pied de cette colline, près du Petit Pont, avait été bâtie vers le XII[e] siècle une église sous l'invocation d'un vieux patron de Paris, saint Séverin; sa construction fort simple correspondait à l'esprit puritain des jansénistes; là, point d'ornements sur les autels, une croix de bois, quelques images de la passion du Christ; on y prêchait sur la grâce, sur la difficulté de l'obtenir, sur le sacrilége de la trop grande fréquence des sacrements; c'était vraiment bien exemplaire que la bonne tenue des jansénistes; leurs vertus privées étaient un peu dures, mais généralement irréprochables. En s'élevant plus haut et sur l'autre revers de la montagne, près la rivière de l'Oursine, était bâtie une autre église aussi antique et plus simple encore que Saint-Séverin, sous l'invocation de saint Médard; c'était plutôt une chapelle qu'une paroisse; sur ces murs blancs et nus quelques christs çà et là dispersés, des calvaires pour les stations et des chaises de paille sans distinction de rangs annonçaient une primitive simplicité du culte, inconnue parmi les jésuites. Or ce qui relevait l'éclat de l'église de Saint-Médard, c'était le voisinage d'un saint diacre du nom de Pâris, si connu de tout le faubourg Saint-Marcel. François de Pâris était de famille parlementaire, fils d'un conseiller à la chambre de requêtes (1), enfant chéri d'une mère pieuse, il fut confié aux chanoines réguliers de la congrégation de Sainte-Geneviève, enclins, comme tous les bénédictins, aux doctrines du jansénisme. Pâris s'y montra peu studieux; rendu à la maison paternelle, il put travailler sous un précepteur qui lui donna quelque goût pour la vie appliquée; sa charité devint si grande qu'il partageait son déjeuner avec de pauvres enfants; bientôt Pâris se jeta dans les pratiques du rigorisme le plus religieux. Il voulut se faire bénédictin dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pieuse solitude qui allait si bien aux émotions de son âme (2); puis il entra au séminaire pour y étudier le grec et l'hébreu; il catéchisait, distribuait des livres aux élèves, et se montrait enthousiaste de l'Écriture sainte; il reçut le diaconat; la cure de Saint-Côme lui fut offerte, mais il fallait signer le formulaire inflexible, et Pâris s'y refusa. Il resta donc simple diacre, résolu de se vouer à la solitude la plus extrême; sa pensée vive et féconde voulut fonder un nouveau Port-Royal dont les ruines étaient grandes encore; à cet effet, il alla visiter les solitudes qui environnaient Paris, le mont Valérien, la Trappe; la vie des anachorètes lui paraissait la plus sublime existence; il désirait un désert pour se faire ermite, et cet ermitage il le chercha dans le lieu le plus solitaire du faubourg Saint-Marceau. Il n'en sortait jamais qu'une fois par année pour visiter son frère, retirer sa pension et la distribuer aux pauvres; alors commença sa vie de macérations; le diacre Pâris travaillait laborieusement d'un métier, se châtiant à coups de discipline; souffrir pour Jésus-Christ lui paraissait une gloire, et avec cela il se montrait le plus zélé opposant à la bulle *Unigenitus* et au formulaire; sa théorie philosophique était celle-ci : « Il fallait être digne pour s'approcher des sacrements; » il restait des années entières sans communier; Pâques ne le voyait pas s'approcher de la sainte table. L'état de sa santé devint déplorable, la défaillance le prit, il reçut le viatique du curé de Saint-Médard et protesta une dernière fois en ses mains contre la bulle (3). Ainsi finit la vie du diacre Pâris; elle devint la grande légende du jansénisme.

Lorsque les partis sont ardents et aux prises, ils saisissent toujours une image qu'ils élèvent et exaltent; il faut des reliques aux opinions, des cendres, des ossements, des miracles de vertu et de gloire; tous se personnifient dans un homme qu'ils sanctifient pour se grandir eux-mêmes. Le diacre Pâris devint l'élu, le saint du jansénisme; à peine est-il inhumé qu'on déclare tout à coup que des miracles s'accomplissent sur sa tombe. Derrière Saint-Médard, existe encore aujourd'hui un petit jardinet où fut jadis le cimetière; l'herbe y croît forte et luxuriante; un treillis de vigne a remplacé la tombe du diacre Pâris qu'on s'est partagée en petites parcelles

(1) François de Pâris était né le 30 juin 1690.

(2) Un historien zélé pour le jansénisme écrivit la vie du diacre Pâris, où entre autres traits édifiants on lisait : « Qu'il était quelquefois deux années entières sans faire ses pâques; que dans un codicille signé peu de temps avant sa fin, il avait fait part de ses biens à de pauvres prêtres pour leur ôter la tentation de dire souvent la messe. »

(3) Le diacre Pâris mourut le 1er mai 1727.

parmi les dévots du jansénisme. Eh bien, dans ce lieu même, il y a un siècle à peine, la foule accourait pressée pour adorer cette tombe; des aveugles recouvraient la vue, des boiteux leurs jambes, et tout cela par les miracles du diacre Pâris; il s'y passait d'étranges choses; les malades, subitement pris de convulsions, écumaient en poussant des cris sauvages, mais ils en sortaient pleinement guéris; c'était le dire des fervents jansénistes. L'imagination était en délire; la vogue vint d'aller au cimetière de Saint-Médard, car il y a enthousiasme en France pour saluer les tombes. Un homme d'intelligence, un des savants straticiens, le chevalier de Follars, se laissa dominer par ces miracles; un conseiller de parlement, homme sérieux, M. de Montgeron (1), écrivit un livre développé sur la merveilleuse vie du diacre Pâris; il dessina lui-même de sa main les miracles opérés par le saint confesseur. Ainsi est l'esprit de parti; quand il soutient fortement une opinion, on voit tout à travers un prisme; je le répète, chaque parti a son saint qu'il élève et encense.

Les jésuites voulurent aussi opposer une vertu pure et céleste aux miracles du diacre Pâris, et ce fut alors qu'ils entreprirent la canonisation de Marie Alacoque (2), dont les images pendirent bientôt à côté de celles du diacre Pâris. La sainte femme sanctifiée sous le nom de Marie portait le nom de Marguerite Alacoque, née dans le diocèse d'Autun: « A peine âgée de trois ans, elle marquait, dit son historien, une aversion très-grande pour le péché; » sa vie fut un long entretien avec Dieu, priant, s'exaltant, car le dogme des jésuites était surtout une perpétuelle communication d'amour avec Jésus-Christ (3); les jansénistes, c'était la grâce; les molinistes, c'était l'amour, amour mystique et saint qui s'élevait au ciel par les mérites de la croix. Marguerite Alacoque se retira dans le couvent de la Visitation, et là, dans de pieuses extases, elle passa sa vie à la face d'un crucifix; son ardeur pour Jésus fut si grande, qu'elle grava son nom en stigmate sur son sein; elle fut l'institutrice de la dévotion au cœur de Jésus, mystère d'amour qui devint fécond en enseignements dans l'institution des jésuites. Depuis saint Ignace, le culte s'était revêtu d'un caractère visible et ardent. Marie Alacoque fut béatifiée, et les jésuites la placèrent parmi les saintes femmes qui ornaient leurs pieux oratoires. A côté de la vierge mystique, les disciples de saint Ignace placèrent Louis de Gonzague, le saint aux nobles pensées. Né au château de Castiglione, dans le diocèse de Brescia, son père appartenait à la plus haute illustration; Gonzague avait habité Florence à la cour du grand-duc, au milieu des pompes et des plaisirs des villes d'Italie; page de cour, il avait goûté les distractions du monde, et bientôt la satiété était venue à son cœur. De ce moment il ne pensa qu'à méditer, à faire du bien et prier; il visita souvent saint François de Sales, et dans ces entretiens élevés il puisa sa pieuse vocation. On vit avec étonnement un jeune cavalier de la cour de Philippe V déchirer ses vêtements de velours et d'or, renoncer aux courses de taureaux de Séville et de Madrid, pour se revêtir du noir vêtement des jésuites; l'histoire de saint Ignace l'avait frappé; Loyola, d'une antique famille comme lui, n'avait-il pas servi aux siéges dans les batailles, et, en preux chevalier, brisé plus d'une lance pour les yeux noirs sous les mantilles de Santiago et de Vittoria. Sixte-Quint bénit Gonzague, qui fit son noviciat à Rome.

(1) Louis-Basile Carré de Montgeron était né à Paris en 1686; fils d'un maître des requêtes, il fut successivement intendant de Bourges et de Limoges. En 1711, il acheta une charge de conseiller au parlement de Paris. M. de Montgeron, enthousiaste des miracles qui se faisaient sur le tombeau du diacre Pâris, présenta à Louis XV, en revenant de son exil d'Auvergne, son livre de *la Vérité des miracles du diacre Pâris*, in-4° avec vingt planches. Le roi, blessé de sa démarche, le fit mettre dès le lendemain à la Bastille, et exiler ensuite à Villeneuve-lès-Avignon, à Viviers, et enfin à Valence. Il ne se découragea pas, et publia le second volume sous le titre de *Continuation des démonstrations des miracles, avec des observations sur les convulsions*, in-4°, et bientôt après le troisième.

(2) Marguerite Alacoque, connue sous le nom de *Marie Alacoque*, était née, le 22 juillet 1647, à Lauthécourt, diocèse d'Autun. Elle avait composé un petit ouvrage mystique intitulé : *la Dévotion au cœur de Jésus*, et c'est à cet ouvrage, dont l'édition la plus ample est celle qui a été donnée par le père Croiset, en 1698, que l'on doit la Fête du Cœur de Jésus. Elle mourut le 17 octobre 1690.

(3) Les jansénistes chansonnèrent M. Languet, évêque de Soissons, sur la canonisation de Marie Alacoque.

Pour ressembler à Fénelon
Languet a pris une Guyon,
Qu'il canonise sans scrupule.
Languet, tu te tourmentes en vain,
Tu ne seras que ridicule
Et point précepteur du Dauphin.

AUTRE.

Monseigneur de Soissons se moque,
Assurément,
Avec sa Marie à la coque
Il nous en vend.
Les propos de son Angélique
Et du bon Dieu
Sont ceux d'une femme publique,
En mauvais lieu.

AUTRE.

Vous nous citez une époque
Où Marguerite Alacoque
Avec Jésus de cœur troque,
Le beau conte que voilà!
De votre livre on se moque,
Dites-nous sans équivoque
N'avez-vous pas sous la toque
Quelques rats par-ci, par-là?
Selon vous, Margot évoque
Le démon et le provoque;
Puis le Seigneur elle invoque
De la male peur qu'elle a.
Dans un tendre soliloque
Elle dit d'une voix rauque :
L'amour divin me suffoque;
Et Jésus me planta là.
De votre livre, etc.

Sa vertu pure, exaltée, se montra éclatante dans la fatale contagion qui décima la ville de Rome. Il se consacra au service des pauvres malades au milieu des hôpitaux, et mourut dans cette cruelle épidémie, victime de son zèle et de son dévouement chrétien; il avait à peine vingt-trois ans (1). Béatifié par Grégoire, il fut canonisé par Benoît XIII, et les jésuites purent placer son beau visage au milieu des mille cierges qui éclataient sur les autels, car ils aimaient ces pompes magnifiques. Ainsi les jansénistes élevaient à la sainteté le diacre Pâris, et les jésuites opposaient deux saintes âmes, Marie Alacoque, l'expression de l'amour pour Jésus, et Louis de Gonzague, le symbole de l'amour pour l'humanité.

Dans la marche des partis, il ne suffit pas aux opinions hostiles de se glorifier elles-mêmes, leur haine éprouve comme un besoin impérieux de se jeter mille accusations à la face. Les jésuites poussèrent loin leurs griefs implacables contre les partisans du jansénisme; ils soutenaient dans leur thèse : « Que la doctrine de la grâce ne laissant aucune liberté aux actions humaines, en admettant ces principes, les plus grands criminels étaient justifiés aux yeux des jansénistes. » A ce moment les vols et l'exécution de Cartouche faisaient un immense bruit parmi le peuple; il y eut des pamphlets de l'école jésuitique qui avancèrent l'opinion que Cartouche était innocent dans l'opinion du jansénisme; car s'il n'y avait pas de liberté dans les actions, Cartouche avait agi avec une volonté indépendante de lui-même, et par la grâce, il ne pouvait être coupable : absurde accusation que la rage des partis peut seule expliquer. Quand il y a haine profonde entre deux opinions, n'attendez ni justice ni vérité de l'une envers l'autre; elles se déchirent, et voilà tout leur droit public.

A cette accusation bizarre, formulée par la haine, les jansénistes opposèrent une scandaleuse procédure devant le parlement d'Aix contre le père Girard (2), qu'on accusait d'avoir séduit par des paroles mystiques et des sortiléges d'amour une jeune fille du nom de Lacadière (3). Le père Girard appartenait à la province de la Franche-Comté, demi-espagnole, et à une famille considérable; il s'était élevé par l'étude et par la renommée de son parlage doux et fleuri; sa prédication ascétique employait ce langage ardent de l'amour de Dieu, habituel chez les jésuites; il témoignait une exaltation de sentiments et de paroles qui pouvait ressembler au désir sensuel; chez les jésuites, tout avait le caractère exalté, castillan, chevaleresque de leur fondateur, Ignace de Loyola. Le père Girard vint habiter Aix en Provence, comme chef de la maison d'enseignement que les jésuites tenaient dans la vieille cité parlementaire; sa conduite irréprochable lui conquit la confiance et l'amitié des plus nobles familles. Quelques années plus tard, il vint à Toulon pour diriger l'hôpital de la marine, et ce fut là que commencèrent ses rapports avec une jeune fille, du nom de Lacadière, exaltée, frénétique, comme le ciel de Provence, et alors vouée à la dévotion la plus ardente; elle jeûnait et priait pour avoir ces glorieuses extases de Marie Alacoque et contempler la face du Christ. Alors vint une double version sur cette scandaleuse procédure : s'il faut en croire les récits jansénistes et protestants, le père Girard se laissa entraîner au penchant irrésistible des sens; il eut des relations d'amour avec Lacadière; ils se communiquaient les plus effrénés désirs. Ainsi le déclara cette jeune fille dans son interrogatoire secret au parlement; ainsi le redisent les chansons moqueuses et libertines du XVIIIe siècle; ainsi le reproduisent les caricatures et les pamphlets de l'école calviniste que Leyde jeta contre les jésuites. Les gravures les plus obscènes représentent le père Girard en face de sa pénitente (4); dans une de ces vies immondes écrites par les protestants de la Hollande, on ne rougit pas de représenter le jésuite de Toulon en proie au libertinage le plus crapuleux. Les partis sont ainsi faits; quand ils veulent briser un ennemi, ils ne s'occupent pas du moyen; ils prennent une victime, la choisissent et la flétrissent; notre génération, qui a vécu au milieu des accusations les plus misérables que les partis se jettent à la face, ne peut ajouter une pleine foi à ces ignobles calomnies. La version des jésuites, confirmée par l'arrêt du parlement qui acquitta le père Girard, détruit toutes ces circonstances atroces; ce n'était pas l'homme religieux qui était coupable d'avoir abusé d'une vierge aux désirs effrénés, mais la jeune Lacadière elle-même qui, pour plaire aux

(1) Louis de Gonzague était né le 9 mars 1568, et mourut en 1591.

(2) Jean-Baptiste Girard était né vers 1680, à Dole.

(3) Les vers suivants ne sont pas les plus immondes :

VERS SUR LE PÈRE GIRARD.

Girard par sa flamme
D'une fille fait une femme,
Le parlement plus habile
D'une femme fait une fille.

AUTRE.

Un jésuite admirant de la jeune Cadière
La beauté,
Pour contenter ses feux prit la route ordinaire,
La rareté.
En faveur de son choix, pardonnez au bon père
La curiosité.

(4) Il y a une collection de ces gravures dans le cabinet des estampes; il existe même une de ces gravures dont le texte est hollandais, œuvre des calvinistes de Leyde.

ennemis do l'ordre de saint Ignace, s'était faite l'instrument d'une dénonciation. Lacadière, fille ambitieuse, voulait arriver à la célébrité en imitant Marie Alacoque; elle avait supposé des extases, des visions; elle s'était marqué le corps de stigmates profonds, de blessures faites de sa propre main; comme le père Girard n'avait pas voulu la soutenir dans cette voie de sainteté, elle s'était adressée au directeur des carmes, janséniste outré, et ce supérieur, qui avait voulu perdre le père Girard, faire un grand scandale au profit des opioions jansénistes, avait entraîné la jeune Lacadière à faire sa dénonciation à la justice. Jamais tant de bruit n'avait été fait; les débats furent longs, et le parlement d'Aix, après une information très-étendue, déclara l'innocence du père Girard (1), et flétrit la dénonciation de la fille Lacadière comme calomnieuse. Les pamphlets ne cessèrent pas après l'arrêt; la décision du parlement n'y mit pas un terme; on accusa les magistrats d'être vendus, de s'être laissé influencer par le cardinal de Fleury, le protecteur des jésuites. Ainsi procèdeot toujours les opinions hostiles; quand une autorité les mécontente, elles l'attaquent avec violence; quand un acte ne les sert pas, elles le démoralisent. On chansonna le parlement d'Aix, on dénonça les moyens intimes qui avaient été employés pour amener l'arrêt d'acquittement. On dit que Rome avait fait des sacrifices d'argent.

Au milieu de ces ardentes querelles, le cardinal de Fleury résolut d'apporter une volonté forte pour faire taire enfin la résistance qui éclatait contre l'autorité royale; ces querelles religieuses portaient le plus grand tort à la politique géoérale de la France, même à l'extérieur; elles faisaient douter les peuples de l'obéissauce, et les gouvernements étraogers de la force inhérente à la maison de Bourbon. Une presse clandestine s'était établie, les *Nouvelles ecclésiastiques* proscrites circulaieot comme un pamphlet pour renouveler les querelles. La bulle *Unigenitus* avait été admise comme une loi de l'État par arrêt du conseil. On avait rédigé en termes précis un formulaire qu'il fallait souscrire avant d'exercer une fonction. Tout pouvoir est dans son droit quand il impose des conditions à ses agents. Les protestations s'étaient multipliées, et les appelants de la bulle voyaient chaque jour accroître leur nombre. Parmi ces appelants, l'évêque de Sénez, Soanen (2), se fit remarquer en publiant un livre cootre la bulle, à l'imitation du diacre Pâris; il y avait un peu d'hérésie dans ce prélat inquiet, qui se séparait violemment de l'autorité pontificale. Depuis ce moment, l'évêque de Sénez devint le chef du jansénisme; on citait son exemple, on exaltait ses vertus; il n'y avait rien de beau comme sa conduite; modèle admirable à suivre, que ce saint apôtre de Dieu! Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait pris un parti moyen; au fond, on le disait janséniste; mais sa positioo de cour, l'administration d'un grand archevêché ne lui permettaient pas une entière franchise, une fermeté décisive (3); on remarquait ces tergiversations qui le tenaient entre deux principes. Le cardinal de Noailles mourut, et il fut remplacé par M. de Vintimille; celui-ci, très-dévoué à Rome et au cardinal de Fleury, seconda l'autorité royale dans sa ferme volonté de réprimer le parti janséniste et d'imposer partout le formulaire, véritable programme d'obéissance: quiconque refusait de le signer ou de le reconnaître, n'était point admis aux sacrements; le droit de l'Église était absolu; le sacrement, c'était la figure de la croyance, de la foi, elle pouvait lo donner ou le refuser à son gré.

Le cardinal de Fleury n'était point do ces natures irritables qui en finissent capricieusement par des coups d'État; pour l'entraîner à la violence, il fallait qu'on le poussât à bout. Fleury appartenait aux sulpiciens, un peu hostiles à l'opinion janséniste, mais en tout point véritablement modérés et incapables de toute persécution. Il résolut donc une première démarche ecclésiastique; avant d'arriver aux rigueurs, il voulut essayer une assembléo du clergé, ce qu'on appelait un concile national. Les jansénistes parlaient sans cesse de l'Église gallicane, de son pouvoir, de ses prérogatives, en dehors du pontificat de Rome. N'était-ce pas les saisir à souhait que de préparer un concile tout français?

C'est en vertu de ces idées quo le cardinal de Fleury convoqua immédiatement une réunion do prélats à Embrun (4); là, devaient se trouver les

(1) L'arrêt est du 10 octobre 1731.

(2) Jean Soanen était né à Riom le 6 janvier 1642, fils d'un procureur au présidial de cette ville, et petit-neveu par sa mère du savant père Sirmond; il se destina très-jeune encore pour la congrégation de l'Oratoire, et entra en 1661 dans la maison de l'institution, à Paris. Le père Quesnel y fut son premier directeur. Ses études terminées, on l'envoya en différentes maisons, puis on le laissa suivre son goût pour la prédication. En 1686 et 1688, il prêcha le carême à la cour. Il fut nommé député du roi à l'assemblée de la congrégation, en 1690; et le 8 septembre 1695, Louis XIV le désigna pour l'évêché de Sénez. Après la publication de la bulle *Unigenitus*, il se sépara de ses collègues, et refusa de la recevoir. Depuis cette époque, l'évêque de Sénez resta l'ennemi le plus acharné de cette bulle.

(3) Le pape, dans le premier transport de sa joie, fit part de cet événement (la conversion du cardinal de Noailles) au sacré collége, ordonna des actions de grâce, fit exposer le saint sacrement dans toutes les basiliques dédiées à la Vierge, ouvrit les trésors de l'Église, et accorda des indulgences.

(4) L'ouverture du concile d'Embrun s'étant faite, l'abbé d'Hugues, promoteur, y dénonça l'*instruction pastorale de M. Soanen*, évêque de Sénez, du 28 août 1726, comme *contenant des maximes séditieuses et des erreurs capitales*, comme étant injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et comme recommandant la lecture du livre des *Réflexions morales*, du père Quesnel, défendu par cette bulle et par le corps des évêques.

hommes les plus distingués de l'épiscopat, afin d'examiner l'état de l'Église et prendre une détermination sur le livre que l'évêque de Sénez venait de publier contre la bulle *Unigenitus*. Le concile fut placé sous la direction de l'archevêque d'Embrun, M. de Tencin, esprit éclairé, ferme, décisif, le confident zélé de Fleury (1), le caractère le plus dévoué à ses desseins et à l'unité de Rome; la commission des évêques restait néanmoins indépendante, et M. de Tencin devait se borner à la présider dans le concile d'Embrun (2). Le livre de l'évêque de Sénez, Soanen, fut examiné avec attention, et les évêques déclarèrent à la presque unanimité : « Qu'il renfermait des doctrines contraires à la religion et à l'obéissance que l'épiscopat devait au pape. » Il arriva de cette délibération des évêques ce qui s'était produit à l'occasion de l'arrêt du parlement d'Aix, les jansénistes accusèrent de corruption le concile d'Embrun, ils le flétrirent en exaltant l'évêque de Sénez et en plaçant son livre dans le sanctuaire comme une œuvre d'éloquence, de sainteté et de martyre.

La résistance des jansénistes de jour en jour plus séditieuse fermentant dans les masses, pouvait se changer en sédition, car la foule se portait à Saint-Médard pour s'exalter à l'aspect des miracles du bienheureux Pâris : ne pouvait-elle pas ensuite se jeter dans les rues de Paris, et préparer un tumulte de halles si redouté de la cour? Le parlement appuyait cette résistance en flétrissant la bulle *Unigenitus;* et comme le souverain pontife venait d'envoyer un nonce à Paris, monsignor de Delcy, archevêque de Rhodes, pour s'entendre avec le cardinal de Fleury sur ces graves questions, le parlement s'en prit au nonce dans ses colères de justice : il blâma l'entrée solennelle du représentant du pape et même les paroles qu'il prononça; tous les écrits de monsignor de Delcy furent lacérés sur le grand escalier du palais de justice; les plus ardents parlementaires étaient même tentés de le décréter de prise de corps; les jansénistes trouvaient là un moyen de manifester haut leur répugnance pour la cour de Rome et leur opposition à la bulle *Unigenitus*. Dans un pamphlet intitulé : ***Entrée du nonce Delcy, qui a apporté les langes de monseigneur le Dauphin***, on ridiculise tout le clergé de France, les évêques, qu'on représente comme les serviteurs soumis de Rome. « Les carrosses sont précédés par un suisse, les secrétaires d'État, le chancelier; suivent vingt-quatre jésuites, avec quatre pages de toute beauté, savoir : M. l'évêque de Laon (M. de La Fare); M. l'évêque d'Apt (qui est M. de Vacon); M. l'évêque de Marseille (qui est M. de Belzunce); et M. de Nîmes (qui est M. de La Parisière). Le gouverneur de ces pages est M. l'évêque de Soissons, qui est Sesmaisons, fort connu dans l'histoire pour ses belles amours. Viennent quatre gentilshommes, savoir : l'archevêque de Sens (M. Languet); celui de Toulouse (qui est M. de Crillon); celui de Bordeaux (qui est M. de Manehon); et celui de Tours (qui est M. de Rastignac). Le cocher de monseigneur le nonce est l'archevêque d'Embrun (Tencin); le postillon est l'évêque d'Autun (M. de Moneles); le maître d'hôtel est M. le chancelier d'Aguesseau (3). Le nonce a aussi trois valets de chambre, savoir : l'évêque d'Agen, qui s'appelle Salron; celui d'Amiens, qui est Sabatier; et celui de Boulogne, dont le nom est Henriau. Pour les chefs de cuisine on lui connaît déjà l'évêque de Strasbourg, qui est Rohan; plus un aide de cuisine, qui est l'archevêque de Paris, Vintimille; pour chef d'office, il a l'archevêque d'Aix, qui est Brancas, et pour marmitons douze capucins de la rue Saint-Honoré. Le grand échanson est

(1) Pierre Guérin de Tencin, né à Grenoble le 22 août 1681, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, et fut élevé à l'Oratoire. Il fit sa licence en Sorbonne, fut prieur de cette maison, et y prit le bonnet de docteur. Guérin de Tencin fut nommé grand vicaire et grand archidiacre de Sens, pourvu de l'abbaye de Vézelai, diocèse d'Autun, et quelque temps après élevé à l'évêché de Grenoble; en 1721, il accompagne le cardinal de Rohan à Rome et fut son conclaviste; on lui confie alors le poste de chargé d'affaires pour la France à Rome. Nommé archevêque d'Embrun, il fut sacré par le pape lui-même à Rome, le 2 juillet 1724.

(2) *L'écho des montagnes des environs d'Embrun.*

« Quel a été le motif du concile tenu dans cette métropolitaine? — Haine.

» Es-tu bien informé de ce qui s'y est passé? — Assez.

» Y a-t-on bien observé les canons? — Non.

» Sur le dogme, la discipline et les mœurs s'agissait-il de quelque point? — Point.

» Comment appelle-t-on partout celui qu'on a jugé dans le concile où présidait Tencin? — Saint.

» Qu'a-t-il soutenu qui ait obligé les évêques de lui faire son procès et le juger avec la plus grande sévérité? — Vérité.

» Que seront un jour les évêques qui l'ont condamné? — Damnés.

» Qui a conduit ce prélat à la Chaise-Dieu? — Dieu.

» Quel traitement lui a fait l'évêque en passant à Grenoble? — Noble.

» Qu'obtiendra Tencin pour prix de son indignité? — Dignité.

» Parviendra-t-il au chapeau après ce procédé inouï? — Oui.

» La confidence et l'agiotage ne lui nuiront-ils point? — Point.

» Qu'est à ce prélat cette religieuse dévoilée de la conduite de laquelle tout Paris a été le censeur? — Sœur.

» Adieu, écho, ne cesse jamais de répéter ce que tu viens de nous apprendre, tandis que la renommée va partout publier la gloire de ce saint prélat et la honte de ses juges. »

(3) On chansonnait aussi le nonce :

Le nonce enfin est arrivé,
C'est un esprit bien mal tourné,
Un homme d'assez basse mine;
Vindicatif, fier, ignorant,
Et qui, sans pouvoir, s'imagine
Décider souverainement.
Mon Dieu! la pitoyable entrée
Que le nonce a faite aujourd'hui!
Hors deux ou trois gens de livrée,
Le reste était terne et flétri.
Les chevaux sont de franches rosses
Qu'on a couvert de vieux harnois,
Et l'on voit bien que les carrosses
Ont déjà servi plusieurs fois.

M. l'évêque de Sisteron, qui est Lafiteau; et le gourmet, le général des cordeliers. Il aura encore des décoiffeurs de bouteilles, savoir : tout l'ordre des cordeliers; plus un grand veneur, qui est l'archevêque de Cambrai, M. de Saint-Albin. Le grand fauconnier sera l'archevêque de Rennes, Breteuil; l'aumônier est déjà l'évêque de Riez, qui se nomme Lallemand. On lui donnera aussi des théologiens, fort tranquilles de leur naturel, et qui n'aiment pas la dispute. » Ainsi le parti janséniste se moquait de tout l'épiscopat de France et du représentant du pape même.

Dans ces circonstances difficiles, le conseil du roi dut se décider à d'impératives rigueurs. Tout principe de sédition, lorsqu'on le laisse se déployer, devient dangereux; il faut se décider à prendre un parti avant qu'il ne grandisse et se fortifie; on s'attaqua d'abord aux auteurs des écrits et pamphlets, c'est toujours par là qu'un pouvoir commence; les *Nouvelles ecclésiastiques* circulaient clandestinement; on soupçonna deux ardents jansénistes d'être les auteurs de ce journal et de le répandre; ils furent mis au pilori, exposés aux regards du peuple; les bourreaux portèrent la main sur eux, et dès ce moment ils furent considérés comme saints par les ardents qui avaient déjà sanctifié le diacre Pâris; on récita les psaumes autour de l'échafaud; plus il y avait d'outrage, plus il y avait de gloire. Le même jour on saisit M. de Montgeron, auteur des écrits les plus enthousiastes sur les miracles du diacre Pâris; il fut conduit à la Bastille par les gardes du corps. Martyr de ses opinions il se résigna, et ses images furent recherchées par les jansénistes comme des reliques : on le voyait agenouillé devant la sainte figure du diacre Pâris lorsque les exempts des gardes vinrent le saisir comme saint Pierre-ès-Liens.

L'esprit janséniste n'agissait pas seulement parmi quelques parlementaires isolés, il était dans le parlement tout entier même comme corps politique; la résistance à Rome paraissait aux parlementaires un des attributs glorieux de leur prérogative. La grande majorité des conseillers, liés avec les plus ardents coryphées du jansénisme, vivaient d'une vie commune; leur foyer était partagé; le dimanche, groupés dans les églises Saint-Séverin et Saint-Médard, ils tenaient leurs bancs de marguilliers en robes rouges; car leur vie austère se prêtait aux sévères enseignements des jansénistes. Au parlement, les volontés royales trouvaient à chaque pas des obstacles; ici un arrêt suppressif ou suspensif des bulles, là des observations; les remontrances faites solennellement dépopularisaient chaque mesure avant qu'elle ne fût exécutée, et souvent même la rendaient impossible. Il fallait en finir par la souveraine puissance et le roi s'y décida; le parlement fut mandé à Rambouillet pour un lit de justice; le roi (1), dans toute la majesté de sa couronne, déclara qu'il voulait que sa volonté fût exécutée; le premier président désira parler, et le roi impatienté lui dit avec colère : « Taisez-vous ! » Mais à peine le parlement avait-il retouché Paris et repris ses habitudes de palais, qu'il protesta non-seulement contre la bulle, mais encore contre la convocation à Rambouillet, car son ressort était déplacé, ses privilèges méconnus !

Irrité de ces obstacles, le cardinal de Fleury prépara son coup d'État; tandis que les parlementaires protestaient avec une grande énergie, la liste nominative des plus récalcitrants fut envoyée au lieutenant de police Hérault, avec des lettres de cachet qui les exilaient dans les provinces les plus éloignées : à Bourges, à Rennes, à Angoulême, à Poitiers et même à l'île d'Oleron (2). Dès la nuit même

(1) *Réponse du roi aux remontrances du parlement.*

« Je me suis fait lire les remontrances de mon parlement. Mon chancelier va vous expliquer mes intentions. »

Discours de monsieur le chancelier.

« Le roi a fait examiner en son conseil les remontrances de son parlement; et comme elles vont encore plus loin que l'arrêt dont on entreprend la défense, Sa Majesté ne peut que confirmer avec encore plus de connaissance le jugement qu'elle a déjà porté sur la forme et sur le fond de cet arrêt. » On fit les vers suivants sur ce lit de justice :

Ami, sais-tu ce que l'on dit?
La justice en est désolée.
Le roi la vint voir dans son lit,
On prétend qu'il l'a violée.

(2) Voici la liste de proscription et d'exil de messieurs les présidents et conseillers du parlement, auxquels Sa Majesté a ordonné de sortir de la ville de Paris et de se rendre sans délai dans les endroits ci-après dénommés, le 6 septembre 1732.

LIEUX D'EXIL : A BOURGES. — *Président.* M. Roujault, de la 4e des enquêtes. — *Conseillers :* MM. Pasquier, Aubin, Aubry, Nigot, Jacques Meyneaud, Lefer de Beauvais, de Berny, de Chalmette, Foucault, de Selles.

A ANGOULÊME. — *Président :* M. Berthier de Sauvigny, de la 3e des enquêtes. — *Conseillers :* MM. Le Boindre de Vauguion, Blondeau, Aujorran, de Jassaud, Pajot de Dampierre, Legendre, Berthier, Boutin, L'Évesque de Gravelle, Ravot d'Ombreval.

A POITIERS. — *Président :* M. Moreau de Nassigny, de la 1re des enquêtes. — *Conseillers :* MM. Pineau de Viennay, Pineau de Lucé, Moreau de Saint-Juste, Le Maistre de Ferrières, du Trousset d'Héricourt, de Vougny, Roland de Jovigny, Michaut de Montaran, Boulet, Boucher, de Fieubet de Beauregard, Feydeau de Marville, Le Lay de Guébriand.

A MOULINS. — *Présidents :* MM. de Meynières, de la 2e des enquêtes, du Fourey, de la 3e des enquêtes. — *Conseillers :* MM. Pajot de Malmo, Lescapulier, Petit, Langlois, Henin, de Garra, de Guilliers, Lecomte des Graviers, de Beze de Cholet, de Beuoise, Boucher.

A CHALONS-SUR-MARNE. — *Conseillers :* MM. de La Guillaumie, Thomé, Bochard de Sarron, Henin, Fermé, Dupré, Doublet de Baurbe, Aymeray de Gazeau, Bertin de Vaugien, de Bragelogne, Goujon de Thuisy, Dunoyer, Barberie de La Chataigneraye, Doublet de Bandeville; Sallabery était destiné d'abord à aller à Bourges.

A TOURS. — *Présidents :* MM. Feydeau, de la 4e des enquêtes, de Lubert, de la 3e. — *Conseillers :* MM. Cadeau, de Monlat, de Lattaignant, Amyot, de La Mouche de Beauregard, Moreau de Beauplan, Berthier, Robert de

ces ordres furent exécutés avec une grande vigueur : les exempts enlevèrent violemment les magistrats dans des carrosses de place; les plus hardis furent conduits à la Bastille, les autres prirent immédiatement le chemin de leur destination. Que de pleurs dans les familles austères du Marais et de l'île Saint-Louis ! Tout fut inutile; les ordres du roi furent inflexiblement exécutés ; et il ne resta plus du parlement qu'une seule chambre chargée de l'expédition des affaires. Et une circonstance curieuse, c'est que les lettres de cachet furent contrescellées par le chancelier d'Aguesseau, dévoué au fond aux opinions jansénistes. Esprit incertain, comme le cardinal de Noailles, d'Aguesseau prêtait la main contre le parlement où étaient ses affections, ses doctrines; les oppositions mêmes légales et justes lui faisaient peur. Il y a des caractères auxquels la résistance est impossible ; c'est une qualité ou un vice de nature, tant il y a qu'on ne peut le secouer, et un pouvoir fort reste toujours maître de ces faibles esprits.

Paris chansonna le croupion du parlement resté pour l'expédition des affaires, on le traita comme les parlementaires de Cromwell; les pamphlets les jugèrent avec une indicible sévérité; les jansénistes auraient voulu que le parlement s'exilât tout entier, afin que la résistance fût plus grande et le temps de persécution moins long. Cela ne put être; il se fit une large défection parmi les conseillers, et les bourgeois admirèrent d'autant plus la conduite des avocats du barreau de Paris qui refusèrent de plaider devant le parlement réduit; ils protestaient, ils ne voulaient plus désormais se mêler d'affaires. Les pauvres plaideurs furent confus de voir tant d'études désertes; et comme le pouvoir une fois jeté dans le déploiement de l'autorité ne doit plus s'arrêter, le conseil prit contre les avocats une mesure aussi dure que les exils des parlementaires; les principaux d'entre eux reçurent l'honneur des lettres de cachet comme les conseillers; ils furent enlevés par les exempts, ce qui excita de gros rires parmi les gentilshommes; on se moqua de ces robins qui voulaient faire les Décius et les vieux Romains des jours austères de la république, tandis que les jansénistes portaient très-haut ce dévouement des avocats et procureurs dans le ressort du parlement de Paris; la judicature appartenait par ses relations à toute la bourgeoisie, et le cri devint universel ; on y prit à peine garde, et successivement tous ces pauvres avocats affamés vinrent reprendre leur place dans la basoche; la résistance avait peu duré; l'exil avait ennuyé bien du monde ; on renoua le train des affaires, et il suffit d'un peu de fermeté déployée par le chancelier, puis de quelques caresses habiles, pour entraîner les parlementaires à faire soumission au roi (1). Il en fut ainsi de la Sorbonne; elle s'était montrée récalcitrante, décidée à résister, puis elle devint si douce qu'elle condamna elle-même les jansénistes par ses foudres d'érudition et de thèses (2).

Pour compléter ce système d'ordre et d'obéissance, il fallut prendre une mesure décisive contre la foule qui se pressait à Saint-Médard; le bruit et l'éclat que faisaient les miracles du diacre Pâris y attiraient beaucoup de monde ; c'était une sorte de protestation contre les mesures de force ordonnées par le conseil; Saint-Médard était devenu comme une promenade politique où le peuple se pressait en foule et se dénombrait. Autour du cimetière s'était établie une foire en plein vent; une gravure contemporaine nous représente le quartier qui environne Saint-Médard tout rempli de boutiques et de marchands; on y achète, on y trafique, c'est une multitude comme dans les jours de distributions publiques; l'église et le cimetière sont fermés par des grilles de fer, autour desquelles se pressent des

Saint-Vincent, Hermand, Chabénat de Bonneuil, Barre, Le Bègue de Majainville, Le Boulenger.

À ISSOUDUN. — *Présidents* : MM. Bernard de Rieux, de la 2e des enquêtes, Masson, de la 1re, Crozat de Tagny, de la 4e. — *Conseillers* : MM. Berger de Ressye, Caze, Chiroux, Lemée, Aubry de Castelnaul, de Blair, Nouet, Faviers.

À CHARTRES. — *Président* : M. Dubois, de la 1re des enquêtes. — *Conseillers* : MM. Moriceau, de La Michodière, Poictevin d'Oieville, Chevalier, Boucher, Barally, Thevenin, Berryer, de La Live, Dupré de Saint-Maur.

À CLERMONT EN AUVERGNE. — *Président* : M. Fremont d'Aumeuil, de la 1re des enquêtes — *Conseillers* : MM. de Paris, Durand de Montesson, Besyer, Alexandre, de Lovancourt, de Lossandière, Tabœuf, Le Riche de Chévigné, Baudry, Pichon.

À SOISSONS. — *Présidents* : MM. Roland, de la 1re des requêtes; Lepelletier de Montméliand, de la 2e des enquêtes; Poncet de La Rivière, de la 5e —*Conseillers* : MM. Leprestre de Lezonnet, Rollault, de Montholon, Severt, de Tournont, Lambelin, Séguier, de Lespine de Grainville, de Montalé, Roland, Le Rébours, de Paris, Patier de Novion, de Lamoignon, de Nicolaï, Goustard, Neyret.

DANS L'ÎLE D'OLERON. — *Conseillers* : MM. Letourneur, Clément.

DISPERSION DE QUELQUES MEMBRES ISOLÉS. *Conseillers* : MM. Fornier de Montagny, à Montbrison; Carré de Montgeron, à Vic en Auvergne; Leclerc de Lesseville, à Niort; Coustard, à Fontenoy le-Comte.

(1) SUR LE CROUPION DU PARLEMENT.

En vacance, l'on voit assis
Le parlement sur fleurs de lis;
Il y reste le crasse,
Hé bien !
La lie et la carcasse.
Vous m'entendez bien.

Tous ces traîtres à leur devoir
Sur l'épaule devraient avoir,
Pour prix de leurs faiblesses,
Hé bien !
Ce qu'ils ont sous les fesses (*).
Vous m'entendez bien.

(2) *Brevet du régiment de la calotte, en faveur des avocats du parlement de Paris.*

« Le général du régiment de la calotte ayant été informé par les sifflets du public de la conduite des avocats du parlement de Paris et du mépris qu'elle leur attire chaque jour, a résolu de les en venger, en leur accordant une place à perpétuité audit régiment. »

(*) Les fleurs de lis qui sont les sièges.

boiteux et des aveugles. Comment mettre fin à ces turbulences ? Une mesure était indispensable, car il fallait nécessairement résoudre la question religieuse et ramener l'ordre dans les esprits; on ne parlait plus que du tombeau du diacre Pâris, où la foule s'agitait. Saint-Médard, c'était la personnification de tout le jansénisme ; le cardinal de Fleury fit appeler le lieutenant de police Hérault, homme tout plein de ses devoirs, capacité d'exécution et de volonté; c'est lui qui avait accompli tous les mandats contre le parlement, sans aucune crainte; hautement prononcé contre les procéduriers, il ne tenait compte ni des obstacles ni des résistances; il promit au conseil du roi de mettre un terme aux troubles de Saint-Médard et de fermer le cimetière le jour même, en emportant les clefs dans sa poche; ce qu'il fit sans sourciller (1). Dans une belle matinée du mois de juin, on vit le lieutenant de police Hérault monter à cheval, suivi du guet, se dirigeant au galop avec les archers vers le cimetière de Saint-Médard : il y trouva un peuple immense rassemblé; il lut à haute voix l'ordonnance de police qui prescrivait la clôture du cimetière, et en même temps les gardes du guet dissipèrent les boiteux, les aveugles qui se pressaient autour du tombeau. Une autre gravure contemporaine a reproduit cette exécution des gardes du guet; Hérault est à cheval, son regard est sévère, son maintien fier, le peuple court à toutes jambes pour fuir les gardes du guet qui dispersent le rassemblement (2).

Depuis, tout cet éclat est tombé; ce cimetière, qui voyait une multitude réunie, est maintenant couvert de quelque rosiers, d'un jardinet et d'herbes que naguère j'ai foulées de mes pieds. Ainsi tombent les questions qui longtemps ont agité le monde. Le sépulcre n'est pas seulement pour les choses matérielles, il y a aussi la mort inflexible pour les questions morales : qui parle aujourd'hui du jansénisme et du diacre Pâris ? Et qui parlera des questions de notre temps un siècle après nous ? Et cependant Pâris laissa une grande mémoire parmi les jansénistes; ses ossements dispersés furent distribués comme de saintes reliques entre ses sectateurs, et maintenant encore Saint-Médard est le but des pèlerinages de quelques esprits austères qui ont conservé intactes les doctrines de Jansénius.

CHAPITRE IX.

LES ÉCOLES POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

Affaiblissement des théories de Descartes, de Mallebranche et de Leibnitz. — Triomphe du sensualisme de Locke, de Newton et du scepticisme de Bayle et de Basnage. — Plagiat de l'école française au xviiie siècle. — Voltaire ; ses voyages en Hollande et en Angleterre ; caractère antinational de ses œuvres. — Montesquieu. — Premières bases de l'*Esprit des lois;* sa correspondance. — Commencement des idées encyclopédiques. — Décadence du vieux Fontenelle. — J. B. Rousseau. — L'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac. — Petite littérature. — Le théâtre. — L'Opéra. — Les Italiens. — Le Vaudeville. — La Foire. — Noëls. — Petits vers. — Satires et frivolités de la société. — Les salons littéraires. — Madame de Tencin. — Madame Geoffrin. — La marquise du Chastelet.

1727—1735.

Tandis que le catholicisme, dans sa majestueuse unité, luttait contre les petites idées jansénistes, un danger plus pressant pour la grande croyance se manifestait au sein même de la société française; les esprits sérieux pouvaient suivre déjà la tendance nouvelle de la littérature au xviiie siècle; tendance fatale et menaçante pour les vieilles mœurs, la nationalité française et l'antique foi. En remontant vers le passé on voyait les idées philosophiques dominées, sous le règne de Louis XIV, par Descartes, Mallebranche, et un peu plus tard par le génie de Leibnitz; Descartes, poétique penseur, avec l'imagination la plus vive, la plus colorée; Mallebranche, le défenseur des idées innées et de l'âme indépendante des sensations et de la matière; Leibnitz enfin, le sublime savant qui plaçait tous les théorèmes de la raison pure sous la force des idées religieuses. Les théories de cette école pouvaient ne point être toutes également vraies, égale-

(1) Les jansénistes firent courir une chanson adressée à monsieur le lieutenant de police, sur la fermeture du cimetière Saint-Médard, sur l'air de *M. le prévôt des marchands.*

Certes c'est jouer trop gros jeu,
Petit lieutenant de police,
Mal prend, qui s'en prend à Dieu;
Certes c'est jouer trop gros jeu.
La honte ici, là-bas le feu,
Sont de tes pareils le supplice;
Certes c'est jouer trop gros jeu,
Petit lieutenant de police.
Crottes, lanternes et catins
Furent jadis ton seul office;
Tu quittes, pour vexer les saints,
Crottes, lanternes et catins;
C'est trop pour plaire aux Girardins (*).

(*) Les jésuites.

(2) Une ordonnance du roi du 27 janvier 1732 enjoignit que la porte du petit cimetière de Saint-Médard fût et demeurât fermée, fit inhibition de ne l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation, et défendit à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles fussent, de s'assembler dans les rues et maisons adjacentes à peine de punition exemplaire.

ment justifiées, mais toutes laissaient une large part à la foi, à la croyance; elles ne proclamaient pas le doute.

Au commencement du XVIII[e] siècle, ces théories s'affaiblissent progressivement, puis disparaissent d'une manière absolue; d'autres surgissent tout à coup pour ébranler l'ordre des générations; elles viennent matérialiser et glacer pour ainsi dire la société; le système philosophique de Locke repousse dédaigneusement les idées innées: « Tout vient par les sensations, les sens sont les moteurs invariables; ils inculquent les principes; le corps n'est plus seulement une simple enveloppe de l'âme, mais au contraire l'âme n'est impressionnable que par les sens. » Ce matérialisme, Newton l'applique à toute la nature physique; son système repose sur un principe puisé tout entier dans la matière organisée; il n'ose dire encore pensante, on le proclamera plus tard par une extension naturelle à ses principes; en Angleterre, il y a une sorte de pudeur publique qui ne permet pas l'insulte et le mépris à la croyance nationale. Dans l'ordre de l'analyse et de la critique historique, Bayle et Basnage opèrent le même désenchantement sur les âmes; ils sont comme l'expression du scepticisme, qui dessèche et flétrit; toute croyance leur paraît importune, déraisonnable: « La foi fausse le jugement qui nous égare dans la recherche de la vérité; » Bayle est subtil, spirituel, dissertateur; c'est le profond érudit aux idées étroites, mais parfaitement analysées; Basnage est lourd, ennuyeux, sans élévation dans le cœur et dans l'esprit; il demeure dans la triste ornière des érudits qui ne savent élever ni un majestueux édifice d'histoire, ni une théorie d'une certaine grandeur, mais d'autres sauront les revêtir de formes plus brillantes; il est savant, grand fouilleur de textes; c'est le Fréret de l'émigration calviniste.

Ces sources étrangères deviennent les bases de l'école du XVIII[e] siècle, rajeunissement des théories du XVI[e]: cette école en France n'eut pas même une nature personnelle, spontanée, nationale; elle ne fut qu'un grand plagiat, une imitation de ce que les philosophes et les sceptiques avaient écrit en Angleterre et en Hollande. Otez le *Dictionnaire* de Bayle aux encyclopédistes, que leur reste-t-il en propre? Séparez Newton et Locke de la philosophie de Voltaire, que demeurera-t-il au maître, à l'homme si prodigieux de verve et d'esprit? Privez Montesquieu de Hobbes, de Gravina et de Machiavel lui-même, vous trouverez peu de choses neuves et hardies dans les œuvres de l'illustre président: seulement, l'école française, éminemment spirituelle, conserve son type propre, cette indélébile couleur de bon goût qui embellit et orne tout; l'ordre, la précision, la méthode qui font la vie des œuvres du génie. Tout le monde lit Voltaire, nul ne recherche Bayle, et pourtant la source est là; c'est que le grand magicien a tout remué de sa baguette d'or; les idées et les faits resteraient enfouis dans les livres poudreux, si l'esprit ne savait les mettre en lumière.

Rien de moins national que Voltaire (1); aigri par quelques injustices et dans la maturité de son talent, il fait deux voyages, l'un en Hollande, l'autre en Angleterre. A Leyde, à Amsterdam, il trouve autour de lui toutes les idées sceptiques, républicaines; il s'en pénètre profondément; elles vont à son esprit; il étudie Bayle, Basnage, il leur emprunte leur manière de dissertation contre la Bible et le christianisme; socinien en Angleterre, il visite la société la plus élevée, les whigs surtout, et avec eux il étudie Locke, Newton, Shakspeare. Toutes ses œuvres de cette époque se ressentent de cette nouvelle direction; Voltaire s'est passionné pour l'idée et la forme du gouvernement britannique, et à son retour en France il compose sa tragédie de *Brutus*, imitation du théâtre anglais. Singulière société! au milieu de ces courtisans dévoués à la monarchie, l'on représente et l'on applaudit une œuvre où respirent tous les principes de la liberté républicaine; on est gouverné par un roi, et l'on ne parle des souverains que comme de despotes et de tyrans; on exalte la proscription des dynasties par un sénat et l'éducation de la jeunesse s'empreint de tous les feux d'une liberté ardente. A *Brutus* succède *la Mort de César*, c'est-à-dire le régicide mis en principe; on récite le rôle de Brutus, « qui porte en son cœur la liberté gravée et les rois en horreur; » et cela se dit en scène et se propage librement d'une manière terrible au milieu de la génération; Voltaire l'orne de ses beaux vers, des prestiges de son admirable style; les nobles dames comme les gentilshommes se posent en Cas-

(1) Voici un curieux portrait de M. de Voltaire (1735):

« M. de Voltaire est au-dessous de la taille des grands hommes; c'est-à-dire, un peu au-dessus de la médiocre (je parle à un naturaliste, ainsi point de chicane sur l'observation). Il est maigre, d'un tempérament sec. Il a la bile brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelants et malins. Tout le feu que vous trouvez dans ses ouvrages, il l'a dans son action; vif jusqu'à l'étourderie, c'est un ardent qui va et vient, qui vous éblouit et qui petille. Un homme ainsi constitué ne peut pas manquer d'être valétudinaire, gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, sociable sans amis; il sait le monde et l'oublie; le matin Aristippe et Diogène le soir; il aime la grandeur et méprise les grands, est aisé avec eux, contraint avec ses égaux; il commence par la politesse, continue par la froideur, et finit par le dégoût; il aime la cour et s'y ennuie; sensible sans attachement, voluptueux sans passion, il ne tient à rien par choix, et tient à tout par circonstance; raisonnant sans principes, sa raison a ses accès, comme la folie des autres; l'esprit droit, le cœur injuste, il pense tout et se moque de tout; libertin sans tempérament, il sait aussi moraliser sans mœurs; vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaille moins pour la réputation que pour l'argent; il en a faim et soif; enfin il se presse de travailler pour se presser de vivre; il était fait pour jouir, il veut amasser. Voilà l'homme. »

sins, en Décius; la société se transforme en une arène de républiqne, sauf le rouge, la poudre et les dentelles.

Infatigable travailleur, Voltaire semble se donner une mission de scepticisme et de doute; il l'accomplit en enveloppant ses idées des formes les plus brillantes; les plus gracieux vers sont destinés à inculquer dans le cœur des femmes les principes impies contre les traditions chrétiennes, qui pourtant émancipent la femme : « La belle Uranie à l'abri des préjugés, doit secouer les impressions de la vie première, l'éducation qu'une mère lui a donnée; le Dieu des chrétiens n'est pas celui des philosophes (1). » Jésus-Christ est trop peuple pour être Dieu, comme si Christ et peuple n'étaient pas une même idée. Lisez son spirituel article sur l'âme, écrit dans le système de Locke et de Newton; Voltaire réserve tous ses sarcasmes pour les théories de Descartes et de Mallebranche : « L'âme n'est rien que par le sens, et, pour le prouver, Voltaire abaisse le petit enfant au-dessous de l'épagneul; l'homme, en naissant, en sait moins que la brute, car il a moins d'instinct; il ne se développe que par les sensations. » Et toutes ces idées matérialistes sont dites avec une verve entraînante à travers une nuée de moqueries entremêlées de choses sérieuses et piquantes, de manière à s'adresser aux esprits les plus vulgaires, comme aux intelligences les plus hautes. Sur le théâtre, comme dans ses poésies légères, il est trop spirituel pour n'être pas juste quelquefois et habile surtout; il couvre çà et là la démoralisation de ses principes par une profession de foi catholique, et presque toujours en termes railleurs (2); c'est le désenchantement de toute croyance jeté sur une société qui doute et s'épuise déjà. Libre à Voltaire, esprit superbe, ange déchu, de se jeter dans les voies desséchées du matérialisme; il vieillit la société, il l'use par la jouissance sensuelle; mais il devient bien plus tristement fatal sur l'esprit du pays lorsqu'il manifeste si hautement sa partialité pour les Anglais; il n'a d'enthousiasme, d'éloges que pour les hommes et les choses de ce pays qui nous hait depuis tant de siècles. Lisez ses *Lettres sur les Anglais;* s'il n'ose dire encore à la face des Bourbons toute sa pensée sur la révolution de 1688, sur les résultats obtenus par un changement de dynastie et l'avénement de la maison de Hanovre, il célèbre sans déguisement la liberté, la philosophie, les institutions de l'Angleterre; là seulement on pense, on sent et l'on écrit : il y a un roi patriote et des sujets citoyens.

Voltaire fait paraître des œuvres capitales de poésie et d'histoire; en poésie, *le Temple du Goût* et *la Pucelle;* en philosophie et en histoire, *les Réflexions sur l'homme, les Imitations de Pope et d'Addison*, et enfin les premiers articles de ce *Dictionnaire philosophique*, sorte d'abrégé de Bayle et qui devait si profondément corrompre les croyances et dégrader l'histoire. Dans *le Temple du Goût*, indépendamment de la partialité pour les hommes, se révèle à chaque page cet esprit moqueur qui détruit la foi même dans le génie; Pascal est presque un fou; Bossuet, le grand Bossuet est à peine nommé; Voltaire distribue les mérites, et se pose avec orgueil dans le sanctuaire du goût comme l'arbitre suprême des réputations; s'il peut y avoir là une extrême vanité, au moins la société entière n'est pas ébranlée jusque dans ses fondements; c'est un jeu d'esprit ridicule à force d'égoïsme. Mais quel Français, quel noble cœur pourra jamais pardonner *la Pucelle d'Orléans?* Cette triste débauche d'imagination ne soulève pas seulement la pudeur publique; le temps était dépravé, et rien d'étonnant que le poëte s'en soit fait l'expression; dans la marche des siècles, qui ne subit les vices mêmes de son époque? Mais ce qui est surtout coupable dans ce poëme impie et libertin, c'est cette perpétuelle dégradation de la France, de son histoire et de ses souvenirs. Quoi de plus touchant dans nos annales que l'épisode de la vierge d'Orléans, la jeune fille qui se dévoue pour délivrer le territoire de la présence de l'Anglais? Tout est noble dans cette naïve et grande légende; et le commencement de Jehanne, et sa lutte puissante, et sa fin héroïque sur un bûcher. Eh bien! de tout cela Voltaire a fait un sujet continu de sarcasmes; l'oriflamme de Saint-Denis, la vieille bannière française! Dunois, Jeanne d'Arc ne sont pour le poëte que des sujets de risée et de moquerie scandaleuse; il n'a d'éloges encore que pour quelques héros anglais; il foule aux pieds le nom de France parce qu'il y a des philosophes et des penseurs en Angleterre, et que nous n'avons, nous,

(1) Tu veux donc, belle Uranie,
Qu'érigé par ton ordre en Lucrèce nouveau,
Devant toi d'une main hardie
A la religion j'arrache le bandeau;
Que j'expose à tes yeux le dangereux tableau
Des mensonges sacrés dont la terre est remplie?

A madame la présidente de Bernières.

A Fontainebleau, le 13 novembre 1725.

« La reine vient de me donner sur sa cassette une pension de quinze cents livres que je ne demandais pas; c'est un acheminement pour obtenir les choses que je demande. Je suis très-bien avec le second premier ministre, M. Duverney. Je compte sur l'amitié de madame de Prie. Je ne me plains plus de la vie de cour. »

(2) Ses respects publics pour le catholicisme venaient de ce que Voltaire tenait beaucoup à se conserver en bonnes relations de cour; il y avait une pension.

que de poétiques légendes, des courages de chevaliers, des dévouements de héros! Quelle est donc cette main osseuse et desséchée qui vient flétrir le sein d'une vierge si nationale?

Les premiers *Essais philosophiques* de Voltaire ne sont pas encore empreints de sa haine discoureuse contre le christianisme; il est sensualiste pur, le matérialiste de l'amour, alors même qu'il flatte une poétique artiste (1); s'il n'ose attaquer ouvertement les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, il philosophe sur toutes les conditions de la vie, sur l'homme et ses rapports avec Dieu, et sur la société; il fait des discours à la manière de Pope, et dans cette poésie glaciale il enlève toute la couleur à ces grands systèmes religieux qui gouvernent le monde; il soumet tout au scalpel de son scepticisme railleur; nulle grandeur, nulle vue élevée dans ses tableaux d'histoire; il y dépense un esprit prodigieux, fécond, admirable, pour prouver que le temps passé est un tissu de crimes; ses premiers *Essais sur les mœurs des Nations*, qu'il prépare et qu'il lit à madame du Chastelet, sont-ils autre chose qu'un grand désenchantement de ce qui fait l'orgueil de la nationalité française; il n'a aucun enthousiasme pour les faits de nos vieilles chroniques, pour l'héroïsme de cette grande ligne du moyen âge. Il ne comprend pas un temps de croyance; pour lui c'est une époque de ténèbres, indigne même d'être étudiée par un philosophe.

Le président de Montesquieu a le sentiment historique plus profond; depuis les *Lettres persanes*, production si brillante, Montesquieu est absorbé par la préparation d'un livre capital, l'*Esprit des lois;* il en récite des fragments chez madame de Tencin, il recueille des milliers de notes dans ses voyages. Par la nature et le développement des premiers chapitres on peut pénétrer toute l'étendue de l'œuvre. Dans la partie qui est consacrée à la législation en général, l'esprit anglais, l'école sensualiste de Locke dominent avec le scepticisme de Bayle; dans la seconde partie, il y a de beaux chapitres sur l'histoire du droit féodal; les trois races sont parfaitement distinguées par leur caractère; l'érudition se joint à un sentiment de patriotisme que j'aime toujours à saluer dans une intelligence supérieure comme celle du président de Montesquieu; malheureusement il place trop notre histoire dans un greffe. Une certaine tendance de généralisation et d'encyclopédie commence à dominer cette époque; idée vaste, universelle que celle d'une étude générale des faits; cette comparaison de lois, de mœurs, de peuples, porte avec elle-même un avantage incontestable; la codification est une entraînante pensée qui domine les esprits supérieurs; mais, dans cette universalité, que devient la patrie? quel privilége lui donnez-vous? quelle grandeur lui est exclusivement réservée? Le patriotisme suppose quelque chose de partial, d'exclusif, et peut-être l'école encyclopédiste, qui naquit à quelques années de là, a-t-elle fait un mal profond au sentiment de nationalité française.

L'époque transitoire de Louis XIV vieilli et de la régence épuisée était représentée toujours par Fontenelle, conservant encore dans sa décrépitude cet égoïsme d'examen et de science qui dissertait froidement sur tout sans s'attacher à rien. Dans l'impiété avouée il y avait une certaine hardiesse; on s'exposait aux censures et même à la persécution; mais Fontenelle n'avait même pas cette franchise du déisme, le courage d'attaquer froidement l'antique croyance; vieillard tout absorbé en lui-même, il se bornait à jeter quelques mots moqueurs contre la foi, à manifester un goût vif et prononcé pour le scepticisme de Bayle: se tenir chaudement au milieu d'une douce vie, se conserver et se distraire, nul battement de cœur pour un ami, nul souvenir de ce qui tombe, nulle espérance pour ce qui s'élève; ainsi fut Fontenelle depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie, et maintenant l'on s'explique cette longue existence sans émotions (2).

Alors vieillissait Jean-Baptiste Rousseau, le poëte si longtemps exilé pour ses impiétés et ses sarcasmes; quel changement ne s'était pas opéré en lui! Proscrit à cause d'un livre abominable qu'on lui attribuait, *la Moïsade*, Rousseau s'était retiré en Belgique, et il expiait à Bruxelles par des odes sacrées et quelques sublimes strophes les égarements de sa jeunesse. Voltaire l'avait un moment visité en Belgique, ils s'étaient rapprochés dans une commune correspondance bientôt brusquement brisée; ils ne s'entendaient plus; Voltaire commençait sa carrière d'impiétés, Rousseau la finissait. L'un en était aux espérances, l'autre au repentir. C'était un maussade caractère que Jean-Baptiste Rousseau;

(1) *V.* même ses jolis vers à mademoiselle Lecouvreur:

L'heureux talent dont vous charmez la France
Avait en vous brillé dès votre enfance;
Il fut dès lors dangereux de vous voir,
Et vous plaisiez même sans le savoir;
Sur le théâtre heureusement conduite
Parmi les vœux de cent cœurs empressés,
Vous récitez, par la nature instruite,
C'était beaucoup, ce n'était point assez.
Il vous fallait encore un plus grand maître,
Permettez-moi de faire ici connaître
Quel est ce dieu de qui l'art enchanteur
Vous a donné votre gloire suprême;
Le tendre Amour me l'a conté lui-même.

(2) On sait qu'un de ses amis étant mort d'apoplexie à ses côtés, Fontenelle ne s'en émut pas et le fit enlever. Fontenelle était né en 1657.

quand on a passé sa vie en critiques mordantes, en satires odieuses, il en reste toujours quelques empreintes sur l'âme; celui qui conçoit une œuvre est plus ou moins animé d'un sentiment généreux; celui qui la critique a toujours de l'étroitesse dans l'esprit; il démolit par les petites choses ce qui a voulu être grand et élevé.

Dans cette apparition d'un nouveau siècle, qu'était devenu un homme dont la renommée s'était grandie par une satire implacable? Je veux parler de Lagrange-Chancel, l'auteur des *Philippiques* contre M. le duc d'Orléans (1). D'abord relégué aux îles Sainte-Marguerite, il y resta captif dans une prison d'État jusqu'au ministère de M. le duc de Bourbon; rentré en France, le ministère des frères Pâris sut l'attacher au département des affaires étrangères. Lagrange-Chancel, comme toutes les méchantes langues, n'abandonnait pas son goût de satire aussi bien contre ceux qui lui avaient tendu la main que contre les ennemis qui l'avaient repoussé; ainsi ses bienfaiteurs comme ses adversaires furent également en butte à ses traits acérés. C'était, avec Rousseau, un des habitués du café Procope, méchant bureau d'esprit où quelques littérateurs pauvres et passionnés donnaient des coups de langue aux riches et aux grands, tout en tendant la main pour avoir l'aumône d'une pension; on y faisait des jeux de mots, de ces couplets de mauvais goût qui caractérisaient la fin de la régence et le commencement du duc de Bourbon.

Cette critique amère s'attachait quelquefois aux œuvres des philosophes, et les hommes supérieurs tels que Voltaire en éprouvaient eux-mêmes des inquiétudes, de tristes impressions. Lisez sa Correspondance où se révèle son âme, avant que Fréron ait attaqué le philosophe; de qui donc s'occupe Voltaire? De l'abbé Desfontaines, son antagoniste; s'il publie une tragédie, s'il la fait représenter, qu'en dira le mordant critique? Il l'a obligé, sa fortune même lui est due en partie, et comment ose-t-il attaquer Voltaire, son bienfaiteur? Cela l'inquiète, l'attriste (2); lorsque l'abbé Desfontaines vient à lui, il en est tout joyeux, il lui écrit des lettres amicales; une simple critique fait peur à Voltaire, et pourquoi? C'est qu'il essaye une littérature toute de publicité légère et brillante; il ne vit que par l'éloge; si l'on détruit le prestige, sa célébrité, sa vie publique peut en être atteinte, et il lui faut une renommée tout entière, à lui, et qu'il dirige à son gré pour que le battement de ses ailes retentisse en Europe. Ce n'est point encore l'époque de l'impiété absolue, telle que l'école du baron d'Holbach, d'Helvétius, de Diderot la proclame et la propage; il y a des convenances respectées; on s'astreint, on se regarde; la régence vient d'affaiblir l'esprit religieux du siècle de Louis XIV, mais la marche des mauvaises doctrines même a ses règles; elle ne précipite rien; on la démolit peu à peu par la dissertation sérieuse ou par quelques vers jetés çà et là dans une tragédie: le pamphlet virulent viendra ensuite; ce qui domine, c'est le sensualisme, l'école de Locke et de Newton, renouvellement des doctrines de Lucrèce, le matérialisme érigé en principe; on veut connaître la nature des choses, on disserte sur les premiers éléments de la formation des mondes, et chacun démolit à son gré par la parole le vieil édifice des croyances.

Cette philosophie épicurienne de Lucrèce trouva plus tard un noble adversaire dans le cardinal de Polignac, le remarquable ambassadeur d'une nation avancée et d'un roi puissant auprès de la cour de Rome; le cardinal de Polignac est un poëte qui manie la langue de Virgile avec une élégance et une netteté remarquables. *L'Anti-Lucrèce* est une œuvre d'intelligence et de patriotisme; dans cet abaissement vers le matérialisme, lorsque tout tend à réduire l'homme au-dessous de la condition de la brute, lui le cardinal de Polignac révèle les grandes destinées de l'humanité: « Oui, la nature de l'homme est imparfaite, mais l'âme a une destinée sublime; la matière meurt, mais l'âme se détache comme un point lumineux pour aller dans un meilleur monde. » Malheureusement l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, écrit dans une langue peu connue et peu parlée, demeura comme un traité scientifique dans les mains de quelques érudits qui ne pouvaient rien apprendre ni rien éprouver.

D'ailleurs, quand la société prend une certaine tendance, rien ne peut l'arrêter. De là cet entraînement pour tous les plaisirs qui frappent l'imagination et les sens. L'Opéra devient une grande affaire; toute une génération d'hommes s'occupe de ballets et de danseuses (3). Le ballet a bien plus

(1) *V.* mon *Philippe d'Orléans*, régent de France.

(2) *Lettres de Voltaire à l'abbé Asselin*, des 24 octobre, 4 novembre 1735, et 29 janvier 1736.

(3) J'ai retrouvé une curieuse pièce sur les représentations de l'Opéra. C'est une espèce de règlement bouffon: « 1° Le spectacle de l'Opéra est fait pour tout le monde, et ne doit être interdit pour personne. En défendre l'entrée à quelqu'un, c'est rétablir l'usage de la pénitence publique. Chacun est en droit, pour son argent, de juger des paroles et de la musique. On ne doit point ôter au public la liberté de huer ou d'applaudir. Ce n'est point assez pour la musique de flatter l'oreille, il faut encore qu'elle aille au cœur. Ce n'est pas toujours par le succès d'une pièce qu'il faut juger de son mérite. Il ne faut souvent qu'un tambourin ou une décoration pour faire réussir un opéra. Il n'est pas permis d'être jeune, jolie et sage à l'Opéra. Ce ne sont pas toujours les plus grandes voix qui chantent le plus juste. Les applaudissements, sous prétexte d'encourager les acteurs, ne servent souvent qu'à les gâter. Les vrais applaudissements sont ces moments de silence où l'on entendrait une souris trotter. Il ne devrait point être permis de rester à l'Opéra passé cinquante ans. N'est-il pas

de vogue alors que l'esprit, comme à toutes les époques dépravées : le triomphe des mimes à Rome est contemporain de sa décadence. Les salons du commencement de Louis XV sont vivement émus par les productions scéniques : on répète l'opéra des *Sens*, le ballet des *Saisons*, la tragédie lyrique d'*Énée et Didon ;* les boudoirs ne s'occupent plus que de mademoiselle Pélissier, actrice de l'Opéra, qu'un juif vient d'acheter de ses largesses; de mademoiselle Salé, si gracieuse quand elle paraît sur la scène vêtue en bergère avec la houlette et les paniers ; « son maintien était si doux et si gracieux, ses bras si légers ; elle domptait les plus grands héros; le tendre langage de ses yeux était comme des accords harmonieux. Et puis mademoiselle Camargo qui volait en s'agitant comme une nymphe : la vivacité de ses pas était l'image de la volupté, et pour la suivre, on aurait quitté la cour de Cypris. » On célébrait dans des épîtres licencieuses les appas de mademoiselle Camargo, que Terpsichore et

ridicule à cet âge de vouloir représenter Vénus ? Il est encore plus ridicule de vouloir danser quand on est grand'mère. Il y a telle fille à l'Opéra qui a dansé dès le ventre de sa mère. Rien ne fait plus de tort aux actrices que les enfants. Les nièces et les sœurs de celles qui ne sont point mariées sont d'ordinaire leurs filles. Quand une fille d'Opéra n'a que trois amants à la fois il n'y a rien à dire ; il lui en faut pour le plaisir, pour l'honneur et pour l'intérêt. L'Opéra est un sérail privilégié qui n'est point sujet à la police. Le grand nombre de pièces nouvelles ne sert qu'à ruiner l'Opéra. Il n'y a pas d'État plus difficile à gouverner que l'Opéra. Il y a tel acte de *l'Europe galante* et des *Fêtes vénitiennes* qui fait plus de plaisir que les plus belles tragédies. Le ballet des *Éléments* peut servir de modèle dans le noble, et celui des *Fêtes de Thalie* dans le comique. »

Pour montrer toute la frivolité de cette époque, j'ajoute les petits vers qui furent alors publiés sur l'Opéra.

GAZETTE DES THÉATRES, OU PETITES NOUVELLES.

Les *Éléments*, depuis deux mois,
A l'Opéra faisaient ressource,
On les a barrés dans leur course,
Par un ballet joué trois fois ;
L'auteur n'est que sexagénaire,
Avec l'âge il pourra mieux faire.
Didon, au Théâtre-Français,
S'est poignardée avec succès.
Contre l'auteur jurisconsulte,
Le corps des robins révolté,
Le querelle d'avoir quitté
Pour Phébus Thémis et son culte.

RONDEAU DU BALLET DES SENS,

Fait pour les actrices de l'Opéra.

Venez tous,
Vous aurez chez nous
Des plaisirs
Suivant vos desirs.
Notre cour
Fut toujours l'asile
Des ris, des jeux et de l'amour ;
Gros seigneurs,
Clercs de procureurs
Sont reçus
S'ils ont des écus ;
Nos battants,
D'un accord facile,
S'ouvrent à tous venants.
Venez tous, etc.

ÉPITRE A MADEMOISELLE SALÉ.

Les Amours, pleurant votre absence,
Loin de nous s'étoient envolés ;
Enfin les voilà rappelés
Dans le séjour de leur naissance.
Je les vis, ces enfants ailés,
Voler en foule sur la scène :
Pour y voir triompher leur reine,
Les états furent assemblés ;
Tout avait déserté Cythère
Le jour, le plus beau de nos jours,
Où vous reçûtes de leur mère
Et la ceinture et les atours.
(Voltaire.)

Mais quels accords harmonieux,
Dans ce séjour délicieux !
J'aperçois une autre bergère,
Son maintien est doux et léger,
Ah ! Salé, c'est toi que je vois !
Viens aussi jouir de tes droits,
Viens voir l'empire de Cythère
Pour toi se partager.

SUR MADEMOISELLE CAMARGO.

Camargo, vole en ces beaux lieux,
On voit sans toi languir nos yeux
De tes pas la vivacité
Est l'image de la volupté ;
Pour te suivre les jeux, les ris
Ont quitté la cour de Cypris.

SUR MADEMOISELLE PÉLISSIER.

Pélissier, flatteuse sirène,
Non, jamais au théâtre on n'a mieux exprimé
Le plaisir, la douleur, la tendresse, la haine;
En toi, jusqu'à la mort, tout paraît animé,
On dirait à te voir dans les flots de Neptune
Te lancer, voler au trépas,
Qu'un triton à bonne fortune
Va te recevoir dans ses bras.
Que je regrette mes largesses !
C'est bien cher payer des chansons;
Quand je te donnais des richesses
Fallait-il faire moins de façons?
Tu les prenais de si bon cœur,
Cruelle,
Quand je me rappelle
Que tu tiens mon or le plus pur;
Cela m'est bien dur.

REQUÊTE DU SIEUR POLICHINELLE,

A nos seigneurs de l'Académie française, établis au Louvre.

Supplie avec humilité,
Polichinelle si vanté,
Dans le préau et dans la Foire,
Lieux où tout célèbre sa gloire,
Où ses lazzi divertissants
Font rire les honnêtes gens,
Qui du lundi font le dimanche.
. . . .

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR PANCRACE PELLEGRIN,

Patriarche de l'Opéra, aux fidèles de son diocèse des deux sexes.

Pancrace, prêtre et cetera,
Patriarche de l'Opéra,
Relevant en plein de Cythère,
A nos ouailles les acteurs,
Actrices, danseuses, danseurs,
Salut, indulgence plénière.
Très-chers frères, très-chères sœurs.
. . . .

l'Amour avaient produite : quelles femmes que ces actrices d'Opéra ! Elles accueillaient tout : « grands seigneurs, financiers, clercs de procureur étaient bien venus s'ils avaient des écus. Les battants de leur cœur étaient ouverts à tout venant pourvu que Plutus vînt à l'aide des pauvres soupirants. » Ces petits vers étaient l'objet de toutes les causeries, on se les passait comme des nouveautés ; on se disait tout bas à l'oreille comment la petite mademoiselle Dangeville avait été séduite par un mousquetaire, et prise, pour ainsi dire, à côté de sa mère.

La Comédie-Française était comme l'Opéra une grande affaire; messieurs les comédiens du roi étaient fort vaniteux, M. de Voltaire leur avait dit si souvent qu'ils valaient mieux que les gentilshommes, et qu'en Angleterre ils étaient enterrés dans la sépulture des rois ! Ils se posaient presque en académie, et le *Mercure de France* annonça qu'on avait négocié de mutuelles entrées entre les académiciens et les comédiens; messieurs de l'Académie, pour épargner la pièce de vingt-quatre sous, demandèrent à venir gratuitement au Théâtre-Français à la représentation des comédies et des tragédies retentissantes, et en échange messieurs les comédiens eurent des places marquées dans les séances de l'Académie.

Que d'œuvres en vogue alors sont mortes aujourd'hui! que de renommées ont succombé sous la main du temps inflexible! La mort, toujours la mort pour nous et nos œuvres; les générations viennent et sont emportées comme le sable de la mer. Voltaire fournissait le théâtre de pièces fort médiocres, à la façon de *Nanine* et de *l'Enfant prodigue*. Chacun avait sa tragédie, sa comédie toute prête, et c'était alors un événement. Dans l'absence de toute préoccupation politique, une représentation théâtrale attirait tous les regards comme tous les suffrages; on en faisait une véritable affaire. Lorsque mademoiselle Adrienne Lecouvreur paraissait sur la scène, revêtue de ses habits de deuil, pour jouer Mariamne ou Mérope, tous les cœurs s'attachaient à elle : « Son heureux talent charmait la France, la nature seule l'avait instruite, et Cupidon, le maître à tous, achevait l'enseignement; elle était Vénus pour l'amour et Melpomène pour le théâtre. » C'est cette Adrienne Lecouvreur dont Voltaire pleure la mort dans des strophes touchantes, et qu'il oublie bientôt pour la petite Gaussin, la gracieuse actrice qui s'élève plus haut qu'elle dans l'intelligence de l'art et le rôle de *Zaïre*. Eh bien, il faut tout l'esprit de Voltaire, sa prodigieuse fécondité pour empêcher qu'on ne déserte la Comédie-Française pour courir à l'Opéra et aux ballets; les feux de l'esprit semblent moins appréciés que les grâces du corps; aux époques de sensualisme, on cherche des émotions et des tableaux. Le matérialisme ne se restreint pas seulement dans les choses religieuses.

Le privilége des Italiens était vieux en France; les rois avaient toujours eu autour d'eux des chanteurs et des baladins pour les distraire; les Médicis appelés à la cour de France avaient grandi ce goût, comme plus tard les infantes introduisirent la mode des comédies espagnoles sous Louis XIII. Toutes les pièces se résumaient en certains personnages qui venaient réciter sur la scène des lazzi, des épigrammes, à faire tordre de rire les courtisans : voici d'abord *il Dottore* et Colombine, types éternels qui ne se sont modifiés que dans la couleur et l'expression; c'est-à-dire la vieillesse inquiète qui surveille ou gronde, et la folle jeunesse qui aspire à l'amour et à la liberté! Arlequin, l'amant heureux et fripon; Polichinelle, le mari insouciant et tapageur; Paillasse, l'amant résigné et trompé qui s'en console dans la bonne chère et le macaroni; tels sont les personnages perpétuellement en scène et que l'Italie nous envoya. Variez tout cela, si vous voulez, par les situations et les costumes, n'est-il pas vrai que là fut le type commun de tous les vaudevilles et la donnée même des hautes comédies, et ce type est demeuré même dans les temps modernes. La plupart des pièces italiennes étaient d'abord des pantomimes, puis on obtint la permission du monologue; le dialogue vint après, et ce fut alors que les lazzi tombèrent en plein sur les mœurs ridicules de la société. La vogue vint à la Foire avec le vaudeville chanté, innovation qui souleva bien des tempêtes.

L'Académie royale de musique avait seule le privilége du chant, et ce ne fut qu'après une lutte longue et souvent renouvelée qu'il fut permis de réciter quelques couplets accompagnés de violons, basses et flûtes. A ce théâtre de la Foire travaillèrent Lesage, Fuselier, Panard et Piron; on y disait, comme dans les saturnales de Rome, des mots grossiers, des épithètes méchantes qui n'offrent pas plus d'intérêt aujourd'hui que les échoppes populaires des Napolitains et des Boulonnais; souvent le théâtre de la Foire fit des emprunts aux comédies italiennes, aux Arlequins, aux Scaramouches, aux Pierrots et aux Colombines; et pourtant la meilleure compagnie assistait à ces représentations de la Foire, dont on ne comprend plus aujourd'hui le sel; et pourquoi cela? C'est que les formules et les épithètes qui se rattachent à certaines époques passent avec elles; ce qui excite le plus vif intérêt dans un temps n'est plus compris dans un autre; ces idées se sont effacées et d'autres mœurs sont arrivées avec d'autres

émotions. Plaute et Ennius n'étaient plus compris dans la Rome des Empereurs.

L'époque prêtait aux épigrammes acérées, aux couplets, aux noëls; comme il n'y avait pas de presse libre en France, et que les frontières étaient fermées aux pamphlets de Londres, d'Amsterdam ou de Genève, il fallait bien se dédommager par des poésies clandestines et des chansons récitées aux soupers. Certes, comme pamphlets politiques, rien n'avait été plus ardent, plus rempli d'audace et de fiel que *les Philippiques* de Lagrange-Chancel, récitées et répandues sous la régence. Les ennemis du duc d'Orléans les savaient par cœur, et l'Espagne en favorisait la propagation. Cette habitude de pamphlets clandestinement répandus n'était point abandonnée. Le règne de Louis XV commençait; son gouvernement, absorbé par le cardinal de Fleury, excitait des jalousies et des haines. « Il fallait faire parvenir la vérité aux oreilles du roi, le courtisan était peu sincère et le peuple devait faire entendre sa voix. Fleury perdait le monarque, n'était-il pas honteux de voir un royaume régi par un maître d'école? le roi se perdait par son goût de la chasse; tandis qu'il réduisait quelques cerfs *aux abois* (1), Fleury y réduisait toute la France; le commerce languissait; Richelieu et Mazarin avaient étudié l'art de régner, mais Fleury où l'avait-il appris? Dans sa jeunesse, petit abbé de ruelle, il s'était fait l'amant de quelques dames de cour; là, fut la source de sa fortune; là, se trouvait l'origine du crédit de son domestique Barjac, devenu son confident intime et le tyran de la cour. Ministre, de quels hommes s'était-il entouré? Du contrôleur général Orry, avec son air d'apothicaire, sachant à peine compter les revenus des intendances; Chauvelin, vieux procédurier, qui, ministre des affaires étrangères, avait des procès avec toute l'Europe; le parlement était proscrit; l'archevêque de Paris, Vintimille, tout-puissant; l'infâme Girard a été acquitté; l'innocente Lacadière condamnée comme criminelle; le lieutenant général de police Hérault, persécuteur de tout ce qui est honnête, était en crédit de cour. » Le pamphlétaire n'épargnait que M. de Saint-Florentin et M. de Maurepas, au mieux alors avec le parti philosophique. On y exaltait le duc d'Orléans, le duc du Maine, l'espérance des mécontents.

Dans un noël ardent et plein d'amertume on disait du jeune roi : « Sera-t-il longtemps le serf d'un prélat octogénaire? ne ferait-il d'autres exploits que de forcer les portes de Saint-Médard? » Et dans une lettre supposée écrite par le grand cardinal de Richelieu au duc de Richelieu, son petit-fils, l'inflexible ministre de Louis XIII s'adresse ainsi au peuple sur Fleury, ambitionnant alors d'être enseveli à la Sorbonne à côté du grand cardinal : « Qu'a donc fait de pareil, pour avoir union de sépulture avec moi, ce fantôme de ministre? Compte-t-il parmi ses conquêtes l'évêché de Fréjus qu'il usurpa sur un homme vivant, et qui en refusa toujours la démission? Marque-t-on parmi ses hauts faits la prostitution continuelle à laquelle il expose l'autorité royale? Sera-ce son avarice sordide à récompenser les vertus? sera-ce son discernement ou le soin qu'il apporte à choisir les sujets qu'il emploie? Consultera-t-on le commerce transféré par son ignorance aux Anglais, anciens ennemis de cette couronne? Est-ce par ces titres qu'il méritera une société avec le cardinal d'Estouville et moi? Je fus accusé en mon vivant de galanterie, je ne l'ai point ignoré, le public me faisait injure : mais je respectais ce même public au point de ne point placer auprès des enfants de mon maître celle que l'on accusait injustement d'être l'objet de ma passion; cependant mon maître n'avait pour enfants que des princes. Fleury, au contraire, a bien l'insolence de placer auprès des filles du sien sa catin, aussi capable d'infecter de jeunes princesses par ses mauvaises mœurs que le public par son haleine puante. Je ne parle point de son successeur désigné. Il était

(1) Un de ces pamphlets allégoriques peut encore nous donner la mesure de l'esprit du temps.

RAPSODIES GAULOISES.

Livres imprimés à Utrecht en l'année 1735.

La manière de faire des énigmes et l'admiration qu'elles doivent causer même avant que le peuple les comprenne, par le pape Clément XI, et approuvé par ses successeurs.

Traité du silence et de la timidité, mêlé de notes sur la paresse, avec la manière de signer son nom sans savoir pourquoi; par S. M. T. C.

Remarques sur la conduite des ours qu'on mène par le nez; par le duc d'Orléans.

Préceptes sur les mauvais naturels et sur la persécution que l'on doit exercer envers les enfants; par Son Altesse Royale madame la duchesse d'Orléans.

La fable d'un aigle qui veut crever les yeux à un chat; par le duc de Chartres.

L'utilité des femmes, l'art de se conduire pendant la semaine, le secret de se consoler dans les disgrâces et la vie du cyclope Polyphème; par le duc de Bourbon.

L'art de s'amuser bravement à la chasse pendant la guerre; par le comte de Charolais.

Exhortation pathétique d'un homme d'église à une danseuse, et l'art de faire des présents aux dépens de ses créanciers; par le comte de Clermont.

Traité de la grandeur et de la générosité avec la vie des grands princes; par le prince de Conti.

Traité de l'ennui et de la mauvaise grâce; par les reines de France et d'Espagne.

Les ruses des filous de Paris; par le prince de Carignan.

La dévotion aisée et commode; par la princesse de Carignan.

Une consultation pour concilier l'inclination au bien avec la criminelle complaisance de se livrer tous les jours au mal; par le cardinal de Fleury.

Maxime pour faire fortune, et l'art de vaincre la pudeur, la prudence; par M. Chauvelin, garde des sceaux.

Traité des jugements précipités, des violences et des profanations, avec un état des profits que l'on peut tirer à contrefaire l'aveugle; par le lieutenant général de police.

réservé à un tel valet d'annoncer à toute l'Europe qu'un maître trop bon, et qui l'a comblé de biens, était incapable de gouverner par lui-même. Que l'on donne à ce prétendu ministre sépulture dans l'église de Sorbonne, j'y consens; mais faites donc exhumer mon corps, et donnez-lui repos en quel lieu vous jugerez à propos, vous ne le placerez jamais aussi mal qu'il le serait en le laissant auprès d'un tel homme. Adieu, mon cher neveu, respectez le roi et aimez l'État autant que je vous l'ai recommandé. »

Ce fut surtout lors de l'exil des parlementaires que ces plaintes se réveillèrent en formules vives, implacables; les parlementaires se rattachaient par mille liens au peuple, à la littérature; ils étaient écrivassiers, grands faiseurs de plaintes; les plus jeunes composaient des chansons, des quatrains; on osait écrire du roi : « Qu'injuste protecteur d'une infidèle race (les jésuites), il fallait qu'il se déclarât du parti de la grâce, s'il voulait qu'on pût dire encore : Louis, par la grâce de Dieu (1). » D'autres satires acérées s'appliquent à tous les hommes, à toutes les habitudes de cour; il était un usage fréquent parmi les pamphlétaires, c'était d'assigner les logements à la façon des fourriers de la cour pour tous les hommes mêlés aux affaires, de manière que chacun trouvait son épithète dans cette répartition : « Le roi loge à la *Beauté couronnée*, rue des Innocents; le cardinal de Fleury, à la *Cassette de diamants*, rue des Mauvais-Conseils; les molinistes, au *Fil retors*, rue d'Enfer; monsieur l'archevêque de Paris (de Vintimille), à l'*Ange d'argent*, rue Geoffroy-l'Asnier; M. Hérault, à l'*Occasion*, rue Tirechape; M. le garde des sceaux Chauvelin, à la *Petite Vertu*, rue Cloche-Perche; M. le chancelier d'Aguesseau, à la *Casaque retournée*, rue du Judas; le père Girard, au *Poil sanglant*, rue de la Monnaie; M. l'archevêque de Sens, Languet, au *Grand Baudet*, rue Jean-Fleury; le curé de Saint-Sulpice, Languet, à l'*Enfant Jésus*, rue des Maçons; l'archevêque d'Embrun, Guérin de Tencin, à la *Fumée*, rue Quincampoix; le nonce du pape, Delcy, au *Gibet*, à la Grève; le cardinal de Rohan, au *Bon Valet*, rue du Paon; le confesseur du roi, le père Linières, jésuite, au *Rémouleur*, rue Serpente; le cardinal de Bissy, à la *Discorde*, rue des Enfants-Rouges; la nouvelle Sorbonne, à la *Carcasse*, rue des Aveugles; M. d'Orléans, à *Saint-Paul*, rue des Marmousets; le premier président Portail, rue Jean-Pain-Mollet; les jansénistes, à l'*Espérance*, Cour du Palais; le sieur Pâris, à la *Bonne Foi*, rue Mouffetard; l'évêque de Sénez, Soanen, rue Gracieuse; le maréchal de Villars, au *Grand César*, rue du Lion; le parlement, à la *Justice*, place Royale; le cardinal de Polignac, à la *Tiare*, rue de la Clef; l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, au *Soleil levant*, rue des Muets; le peuple, à la *Besace*, rue des Martyrs. »

Ainsi était l'esprit du temps, vif, ardent, plein de saillies : voulez-vous savoir maintenant, pour compléter ce tableau, comment on appliquait les titres de comédies et de tragédies alors en vogue à tous les acteurs de la grande scène politique? On donnait *Médée ou la Boîte de Pandore*, à la constitution; le *Menteur*, au formulaire; les *Horaces et les Curiaces*, aux jansénistes et molinistes; la *Femme juge et partie*, à la cour de Rome; *Arlequin-Cartouche*, aux jésuites; le *Roi de Cocagne*, à l'archevêque de Paris; le *Légataire universel*, au curé de Saint-Sulpice; le *Grondeur*, au desservant de Saint-Médard; l'*Ignorant, fourbe par intérêt*, au lieutenant de police Hérault; le *Faux sincère*, à l'abbé Couet; *Arlequin, muet par crainte*, au parlement; l'*Amour précepteur*, au père Girard; la *Surprise de l'Amour*, à Lacadière; *Arlequin, valet à deux maîtres*, à M. Portail, premier président; le *Tartufe*, à d'Aguesseau, chancelier; le *Je ne sais quoi*, aux avocats; *Turcaret*, à M. d'Angervilliers; *Arlequin statue, Enfant et Perroquet*, au roi; la *Double Inconstance*, à M. d'Aguesseau; l'*Indiscret*, à l'évêque de Toulon (La Tour-du-Pin); les *Folies Amoureuses*, au père Girard. »

Si donc il n'y avait pas à cette époque de journaux, lecture du matin, on retrouvait un esprit vif et mordant qui s'attaquait à toutes choses et ne respectait plus rien, pas même la royauté. L'esprit de la Ligue et de la Fronde, éteint par Louis XIV, se réveillait avec sa puissance de critique. Or ces traits de malice, ces chansons, ces couplets ne se renfermaient pas dans quelques confidences intimes, entre amis dévoués; il y avait alors mille moyens de communication, la frivolité même de la société se prêtait à ces reproductions clandestines; à travers l'opéra, les modes, les parades de la foire, on jetait quelques-uns de ces pamphlets bientôt récités partout. Il y avait un admirable moment, où tout pouvait se dire et se permettre; c'était au souper, lorsqu'à l'éclat de mille bougies resplendissantes, le vin d'Aï coulait à pleins bords; alors, les portes fermées, venait le moment des lazzi, des petits vers ou des épigrammes acérées contre le roi et les ministres : vieille habitude qui se révèle dès l'origine

(1) Ce quatrain sur Louis XV est encore bien plus audacieux.

Timide, imbécile, farouche,
Jamais Louis n'avait dit mot;
Pour tonner il ouvre la bouche :
Est-ce un tyran? Non, c'est un sot.

de la monarchie : comme on se connaissait tous gens d'honneur, gentilshommes à la noble épée, on ne craignait pas la dénonciation, et l'on s'en donnait à cœur joie pour réparer toutes les contraintes que l'on s'était imposées à la cour ou dans le monde. On n'avait point à redouter la Bastille.

Si les réunions aux lieux publics, comme le café Procope, n'étaient fréquentées que par des poëtes un peu gueux qui sollicitaient un billet de parterre à la Comédie, les salons de la haute littérature recevaient ce que la France et l'Europe avaient de plus éminent. L'habitude de ces bureaux d'esprit s'était conservée; les femmes y avaient le haut pas depuis l'hôtel Rambouillet, si violemment attaqué par Molière dans les *Précieuses ridicules*. Pendant la première période du XVIII[e] siècle, trois salons spécialement ouverts pour les gens de lettres favorisent leur carrière, développent leur importance; ce sont ceux de madame de Tencin, de la marquise du Chastelet et de madame de Geoffrin; trois femmes d'un certain mérite et qui exercèrent une influence déterminante sur le XVIII[e] siècle, avant qu'il ne fût complétement absorbé par la coterie encyclopédiste. Claudine-Alexandrine de Tencin (1) était la sœur de Pierre Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun, puis de Lyon, et promu au cardinalat, prélat fort capable. Presque enfant, madame de Tencin, religieuse au couvent de Montfleury, n'avait montré aucune vocation pour le cloître; elle protesta et prit le titre de chanoinesse au chapitre de Neuville, d'où elle vint à Paris; sa grâce parfaite, son esprit vif, enjoué, la firent beaucoup rechercher; son salon s'ouvrit à la coterie philosophique, non pas la plus ardente, la plus décidée, mais à cette autre coterie froide, égoïste, circonspecte, que représentait Fontenelle. Madame de Tencin fut brillante sous la régence, on l'a dite même quelque temps maîtresse du régent, et mêlée au système de Law; gracieuse et galante, elle eut des amants et fut mère, dit-on, de d'Alembert; sa vie fut donc agitée dans sa première moitié; la seconde fut tout entière consacrée aux lettres et à la société des gens d'esprit; elle en fit sa *ménagerie*, et ses *bêtes* furent surtout Fontenelle et Montesquieu. Son salon était fort recherché, on y venait pour voir et écouter; caractère sans aspérité, elle ne haïssait personne ni n'aimait personne, à peu près comme Fontenelle; elle écrivait beaucoup, et on lui doit la larmoyante histoire du *Comte de Comminges*, qui arrachait des pleurs à la génération du XVIII[e] siècle, qui commençait à aimer le drame.

Si le salon de madame de Tencin était fréquenté par les philosophes modérés, hommes du milieu qui s'accommodaient très-bien d'une pension du roi tout en attaquant la monarchie, il y avait plus de hardiesse dans la société de madame de Geoffrin. Marie-Thérèse Rodet de Geoffrin (2) n'était pas issue de haut lieu; son père, valet de chambre de madame la Dauphine, avait spéculé sous le système de Law et s'était enrichi; Marie-Thérèse avait épousé un gros bourgeois de Paris qui portait le titre de lieutenant-colonel dans la milice, telle qu'elle avait été organisée ou abaissée à Paris après la Fronde; un goût décidé pour les lettres, pour la causerie des gens d'esprit, lui avait fait ouvrir son salon à toutes les intelligences un peu hautes, un peu actives.

A cette époque, les gens de lettres besogneux venaient beaucoup dans le salon de madame de Geoffrin; ils y trouvaient secours et appui, et une facile communication avec les grands seigneurs qui, réunis là, pouvaient les protéger; on y dînait deux fois par semaine, on y soupait gracieusement et à volonté; excellente au dernier point, elle aimait à obliger; peu lettrée, et avec cela un goût exquis pour bien conter, madame de Geoffrin dirigeait la conversation avec art, de manière à laisser parler tout le monde, ce qui est le tact le plus parfait d'une maîtresse de maison; elle avait surtout le savoir-vivre qui consiste à mettre chacun à sa place et à s'y mettre soi-même; elle voyagea en Pologne, en Autriche. Dans ce salon facile et causeur, les encyclopédistes trouvaient place pour jeter toutes leurs hardiesses et toutes leurs impiétés. Madame de Geoffrin ne comprimait rien, mais elle arrêtait souvent; elle n'aimait pas les hardiesses antireligieuses, et cependant elle en souffrait beaucoup; elle était un peu comme le siècle, qui laissait tout se heurter dans le chaos, sans s'inquiéter de l'avenir et du désordre.

Aucune de ces qualités aimables et de ce noble abandon ne se rencontrait chez la marquise du Chastelet, pédante et maigre savante, comme l'appelle Jean-Baptiste Rousseau. Gabrielle-Émilie Letonnelier de Breteuil, marquise du Chastelet (3), était fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs; avide de toute instruction, elle se jeta d'abord dans l'étude des langues; elle apprit l'italien, le latin, l'anglais, avec une extrême facilité; et toute petite fille, elle aimait à traduire Virgile. A quinze ans, elle épousa le marquis du Chastelet-Lomont qui la laissa libre et veuve avec une

(1) Alexandrine de Tencin était née à Grenoble, en 1681.
(2) Madame de Geoffrin était née à Paris le 2 juin 1699.

(3) Madame du Chastelet était née en 1706.

fortune considérable; et ce fut alors qu'elle se jeta dans les études d'astronomie, de physique et de chimie. Son salon fut ouvert à tous les esprits sérieux du temps; et sa retraite de Cirey, que vint habiter Voltaire, fut le rendez-vous des philosophes aux idées anglaises. Madame du Chastelet n'avait rien de cette bonté, de cet entraînement de madame de Tencin ou de madame de Geoffrin; sèche, égoïste, avec un grand amour de célébrité que Voltaire lui donnait par ses vers, madame du Chastelet fut le centre et le principe de l'école encyclopédique; autour d'elle commençait à se grouper tout ce que la littérature impie avait de plus hardi et de plus licencieux; l'ennui régnait à Cirey et dans les salons de madame du Chastelet à Paris; mais elle donnait l'impulsion à toutes les fausses idées, à tous les systèmes d'impiété alors à la mode; elle traduisait Locke et Newton, moins par goût que parce qu'il était de mode d'avoir et d'étaler une certaine science philosophique.

Ainsi jusqu'alors la littérature n'avait point encore la tendance d'une guerre ouverte, violente contre le christianisme; le parti philosophique s'organisait, mais il n'était pas le plus puissant. La vieille société pouvait encore se défendre; l'entraînement n'était pas tellement général qu'on pût tenter encore une guerre contre les autels et les antiques institutions de la patrie; on osait bien des mots, mais on n'osait pas encore les choses. Voltaire ne faisait ses petites confidences qu'à d'Argental, à Cideville, au marquis d'Argens. Dans l'autre moitié du XVIIIe siècle, l'impiété se montre ouvertement avec Diderot, d'Alembert, Helvétius et le baron d'Holbach, qui proclament le règne et la domination de la matière.

CHAPITRE X.

ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE, QUESTION POLONAISE.

Résultat du congrès de Soissons. — La France. — L'Angleterre. — L'Espagne. — L'Empire. — La Russie. — La Prusse. — Négociations avec la Hollande et Venise. — Traité de Séville sur les éventualités de la question italienne. — Mort du roi de Pologne Frédéric-Auguste. — Droits de Stanislas. — Négociations auprès de la diète. — Élection. — Esprit militaire en France. — Le cardinal de Fleury débordé. — Préparatifs de guerre. — Secours au roi Stanislas. — Intervention des Russes et des Impériaux. — Neutralité de la Prusse. — Fuite de Stanislas. — Commencement de l'influence étrangère en Pologne. — Premier rapprochement des trois puissances pour le partage. — Abaissement de la nationalité polonaise. — Intérêts divers des cabinets de l'Europe.

1733—1735.

Depuis les longues et glorieuses guerres de Louis XIV, la paix la plus profonde dominait les cabinets de l'Europe : une sorte de réaction par lassitude s'était opérée contre l'esprit de conquête qu'on reprochait tant au grand roi; on avait laissé passer toutes les questions sans prendre les armes, car il est rare que deux générations soient également entraînées dans la paix ou dans la guerre. Quand le repos a été profond pendant vingt ans, on éprouve une incontestable volonté de s'agiter; on dirait que le peuple, comme un géant vigoureux, a besoin de saignées périodiques pour empêcher trop de plénitude. Les conférences de Soissons s'étaient continuées à l'effet de régler toutes les questions accessoires que les traités politiques n'avaient point finies; déjà on peut s'apercevoir, par la tendance et la fermeté des discussions, que l'esprit de guerre a fait des progrès; les puissances parlent un langage plus fier, plus haut, plus décidé, et le congrès de Soissons s'est dissous, non-seulement sans que rien de positif eût été arrêté par les cabinets, mais encore avec des menaces et des manifestes de guerre. Les difficultés étaient venues surtout de l'Empereur et du roi d'Espagne, impatients de briser l'état de paix pour des droits de famille (1).

Afin de s'expliquer les intérêts divers qui allaient lutter en Europe, il est besoin de bien connaître la situation respective des cabinets. La France, si fortement placée, faisait d'abord reposer son principe de sécurité et de prépondérance diplomatique vis-à-vis l'Angleterre, sur les sacrifices incontestables

(1) Les intérêts des puissances après le congrès de Soissons ont été spirituellement définis par une caricature :

Le grand jeu de quadrille de l'Europe.

Le pape. Je mêle et je coupe.
L'empereur. Je n'aurais pas demandé à jouer, si je n'avais pas compté sur les rois.
La France. J'ai presque un jeu de volle.
L'Espagne. J'ouvre mon jeu par deux rois.
La Sardaigne. J'ai beau jeu; mais je ne joue jamais sans prendre.
L'Angleterre. J'espère que mon roi sera appelé.
La Suède. Je jouerais volontiers si j'osais, mais j'ai trop de malheur.
Le Danemark. Je passe pour être appelé.
La Prusse. J'ai de belles cartes, si je savais jouer.
La Russie. Je suis en gain, j'ai de quoi hasarder.
La Saxe. J'ai peur que l'on ne coupe mon roi.
Le roi Stanislas. Je ne perdrai pas codille, au pis aller, j'ai une remise.
La Pologne. Vous jouez avec tant de violence, que vous allez mettre la table en pièces.
La Bavière. J'espère que mon tour viendra de jouer.
Les princes de l'empire. Mouchez les lumières, nous ne voyons goutte.

que le maintien de la maison de Hanovre imposait à cette nation, et sur la position difficile des whigs. Le cardinal de Fleury était parfaitement instruit de tous les embarras du ministère Walpole, du parlement et de la nation elle-même; les partis s'agitaient; la question de dynastie n'était point fixée, et la maison de Hanovre n'était pas tellement sûre de son avenir qu'elle pût laisser à l'Angleterre les fermes développements de ses moyens. Les droits des Stuarts étaient encore trop récents, trop populaires dans une grande masse du peuple; on avait fait tous les efforts pour éteindre cette noble postérité, en empêchant le mariage de Jacques III; on avait échoué; Dieu ne permettait pas encore que la mélancolique race d'Écosse s'éteignît, car elle avait vu naître dans son sein le plus chevaleresque des princes, ce Charles-Édouard, frémissant à l'idée d'un repos honteux, et qui plus tard chercherait la gloire au milieu d'une poétique invasion. Le parti whig, représenté par sir Robert Walpole, savait profondément cette faiblesse relative de la Grande-Bretagne; sa préoccupation absorbante était d'empêcher les Stuarts de ressaisir leur couronne; tous les autres intérêts devaient céder devant cette crainte d'une restauration, et le cardinal de Fleury, appréciant avec son instinct parfait cette cause de faiblesse pour les whigs, maintenait une alliance intime avec la cour de Londres, qui lui abandonnait une action puissante sur tout le continent. Sir Robert Walpole le laissait agir, à la condition expresse que, par un trop grand développement de forces maritimes, la France n'effrayerait pas les intérêts britanniques, toujours si prêts à s'alarmer dans la question de prépondérance navale. Les négociations furent conduites avec habileté dans le double but de police et de politique; la plus parfaite harmonie régnait entre sir Robert Walpole et le cardinal de Fleury; on se communiquait toutes les dépêches; le cardinal informait le ministre anglais de la plus petite démarche des Stuarts, qu'il faisait attentivement surveiller en Italie; et en échange, les whigs donnaient au cabinet français tous les renseignements que la diplomatie anglaise recueillait soit à Vienne, soit à Berlin, soit à Saint-Pétersbourg, sur les desseins des grandes puissances engagées dans les intérêts du continent.

Cette intimité si grande, si active, eut pour résultat un rapprochement peut-être unique dans l'histoire, la triple alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne pour un commun intérêt contre l'Empire. C'est en effet un curieux épisode dans les annales diplomatiques que l'appui prêté par l'Angleterre à un intérêt purement français et bourbonnien; il fallait pour cela que le maintien de la maison de Hanovre imposât bien des sacrifices. D'un autre côté, le ressentiment orgueilleux de l'Espagne contre la France était complétement effacé; le renvoi de l'infante pendant la minorité de M. le duc de Bourbon avait d'abord excité de vives colères à la cour de Madrid; Philippe V s'était déclaré contre la branche aînée de sa maison; jamais il n'avait tenu pour définitive et absolue sa renonciation faite à la couronne de France, lors de son avénement au trône d'Espagne. A cette époque même, quelques intrigues espagnoles s'étaient organisées à Paris, comme sous la Ligue et la Fronde; elles avaient cessé à la naissance d'un Dauphin de France et d'un comte d'Anjou, événement heureux qui raffermissait la succession dans la branche aînée et directe, et éteignant tout à la fois les espérances de la famille d'Espagne et de la lignée d'Orléans. L'ambassadeur de Philippe V à Paris, le duc de Frias, reçut l'ordre de sa cour de manifester une vive joie à la naissance d'un Dauphin, dans des banquets et des feux d'artifices les plus splendides, à l'hôtel même de l'ambassade. Quand donc les orgueils de famille eurent été pleinement satisfaits, les deux branches de la maison de Bourbon, de France et d'Espagne, se réunirent dans un traité d'alliance offensive et défensive, et lorsque ce premier pas fut fait, des négociations s'engagèrent pour accomplir la triple alliance entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne contre l'Empereur, et pour l'éventualité de certains droits sur l'Italie, des conférences rapidement conduites se tinrent à Séville; il en résulta un traité public et un traité secret. Le traité public était relatif à la succession de Parme, échue à un infant d'Espagne, et que réclamait la maison d'Autriche pour ses archiducs; la France et l'Angleterre se plaçaient comme médiatrices, afin d'assurer à la maison de Bourbon le grand-duché de Parme, par la négociation, et, s'il le fallait même, par les armes. Le traité secret embrassait toute l'Italie, réorganisée dans des conditions favorables aux prétentions du roi d'Espagne et aux intérêts de la maison de Savoie; l'influence autrichienne était absolument restreinte dans le Milanais; Naples et la Sicile devaient revenir aux Bourbons d'Espagne, comme complément du système que le traité de Séville faisait prévaloir. Ces clauses restaient toutes secrètes, et en attendant les éventualités de la guerre

Le Portugal. Je suis trop éloigné, je n'ai plus le plaisir du jeu.
La Hollande. Vous jouez trop gros jeu, je n'en suis pas
Venise. Pour moi, je dis toujours : Passe.

La Suisse. Je me contente de l'argent des cartes.
La Lorraine. Je n'ai qu'une dame gardée pour sauver la vôtre.
Le Prince Eugène. J'ai peur d'être appelé pour faire la bête

pour les mettre à exécution, car sir Robert Walpole craignait le parlement et l'opposition active, nationale des torys.

Cependant en diplomatie il est rare que les stipulations des traités restent longtemps secrètes, tant de moyens sont aux mains des cabinets pour les connaître : à Vienne, on avait donc été parfaitement informé des clauses stipulées à Séville et de la ligue qui se préparait. L'empereur Charles VI, préoccupé de questions successoriales, avait prévu néanmoins que la guerre ne tarderait pas à fondre sur l'Allemagne, et dans cette situation perplexe, pour se donner des forces considérables et des auxiliaires puissants, il tourna les yeux vers un cabinet qui prenait déjà un ascendant immense dans les négociations et dans la guerre, la Russie en un mot. On peut soutenir sans faire un paradoxe que les folles campagnes de Charles XII aidèrent beaucoup l'ascendant de la Russie; l'énergie déployée dans la défense nationale avait débordé en dehors; dès ce moment les armées russes parurent sur le théâtre de la guerre, ne demandant qu'un prétexte pour jouer un rôle décisif sur le continent. Un puissant État militaire ne peut rester l'arme au bras; s'il ne fait pas la guerre, il doit désirer au moins une grande prépondérance dans les négociations, et c'est ce que Charles VI comprit fort bien en s'adressant à Saint-Pétersbourg pour demander appui contre le traité des trois cabinets qui menaçaient l'Allemagne. Ainsi quand les stipulations de Séville étaient arrêtées entre l'Angleterre, l'Espagne et la France, il se fermait une contre-alliance étroite entre la Russie et l'Allemagne pour balancer la prépondérance toujours si active de la France, et, comme pour favoriser ce rapprochement, il se trouvait précisément à côté de cet intérêt éventuel, de cette situation presque exceptionnelle, une question encore plus sérieuse, plus active, la succession de Pologne, que la mort de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, venait de ranimer encore une fois (1). Quel serait l'héritier de ce prince élu par la diète et protégé par la Russie? Allait-on reconstituer la nationalité polonaise en rappelant le roi exilé, Stanislas, beau-père de Louis XV? Ou bien le système allemand et russe prévaudrait-il en Pologne pour l'élection du fils de Frédéric-Auguste?

Dans cette question active, saisissante, la Russie et l'empereur d'Allemagne n'avaient point hésité; déjà ces deux puissances convoitaient les terres de Pologne, et le meilleur moyen de parvenir à la ruine, au partage de cet État misérablement agité, n'était-il pas de le priver de la race nationale et de lui donner pour roi l'électeur de Saxe? Ainsi déjà les idées de partage et de morcellement de la Pologne arrivent à l'esprit des cours d'Allemagne et de Russie; la Pologne est destinée à servir d'indemnité dans les chances de la guerre; l'Empereur, craignant pour l'Italie, cherche une compensation au nord, et quant à la Russie, son plan est de toujours grandir sa prépondérance par la conquête et l'influence diplomatique; puissance en progrès, elle espère un jour montrer ses aigles à la Vistule, et de là peser de tout son poids sur le midi même de l'Europe.

Ces intérêts existent et s'agitent longtemps même avant que la guerre ne se déclare; ils sont l'objet des négociations les plus actives entre les cabinets; on cherche de part et d'autre à s'assurer des alliances. Car lorsque la guerre imminente menace d'éclater, chaque puissance espère se créer des auxiliaires; le cabinet de Versailles se montre avec la plus haute habileté dans cette œuvre : jamais l'idée de s'isoler pour combattre contre tous ne serait venue aux diplomates sérieux de cette époque, ces folies-là n'étaient pas dans leur tête; ils savaient que les alliances de cabinets épargnaient bien des sacrifices. Le but que le cardinal de Fleury voulait atteindre, c'était de faire le moins de dépenses possible d'hommes et d'argent, en s'assurant des auxiliaires d'intérêt dans une même cause, ou bien en s'appuyant sur la neutralité de certains cabinets qui pouvaient nuire aux chances diverses de la guerre. Dans cette œuvre, la France avait bien des chances; l'Espagne devait naturellement marcher de concert avec elle, car c'était, pour ainsi dire, dans ses intérêts italiques et pour lui assurer Naples et Parme que la guerre allait s'entreprendre. La flotte d'Espagne, ses armées si bien organisées alors, ses immenses trésors des deux mondes devaient admirablement seconder les projets ultérieurs de la France. Si l'on ne pouvait avoir tous les avantages d'une alliance anglaise, en ce sens qu'on ne pouvait déterminer la Grande-Bretagne à prendre une part active et militaire dans une guerre continentale, au moins était-il certain que le cabinet Walpole ne contrarierait aucunement les desseins communs de la France et de l'Espagne, et garderait dans la guerre une exacte et bienveillante neutralité; que pouvait-on désirer de plus?

La cour de Versailles, dans ses dépêches adressées à M. de Châteauneuf, son ambassadeur à La Haye, lui donna ordre de pressentir les hautes puissances des états généraux sur cette question : « Quelle serait, dans l'hypothèse d'une guerre allemande, l'attitude de la Hollande, en supposant surtout des hostilités dans la Flandre et la Belgi-

(1) Frédéric-Auguste était mort le 1er février 1733.

que? La Hollande se résignerait-elle aussi à la neutralité, comme l'Angleterre? » Et ici fut la partie brillante du négociateur; M. de Châteauneuf parvint à faire prononcer les états généraux pour la neutralité la plus exacte (1), et ce fut un chef-d'œuvre de diplomatie, car cette neutralité était bien difficile dans une guerre qui devait se porter aux frontières et sur l'Escaut peut-être. De plus, l'ambassadeur de France négocia heureusement un emprunt pour le cas éventuel de la guerre, et les états généraux n'y mirent aucun obstacle. Enfin, à Stockholm, des résultats plus considérables furent encore obtenus, il fut convenu que non-seulement les Suédois garderaient la neutralité la plus stricte, mais qu'au besoin encore ils fourniraient un contingent de troupes en échange d'un subside qui leur fut promis. Au reste, la haine des Russes était si puissante dans le cœur des Suédois, qu'on pouvait les entraîner tout naturellement dans une confédération contre les Moscovites, et cela vint plus tard.

Comme le théâtre de la guerre pourrait également se porter en Italie, il était de la plus grande importance de se donner comme auxiliaires tous les États qui seraient appelés à jouer un certain rôle dans la campagne. La maison de Savoie avait des projets d'ambition et d'avenir; c'était une de ces races qui devaient naturellement grandir leur souveraineté comme la Prusse en Allemagne; ces princes n'étaient pas à l'aise dans les terres étroites qui leur étaient assignées; et les cabinets de Versailles et de Madrid ne manquèrent pas de favoriser cette noble ambition. De quoi s'agissait-il dans la guerre? D'abaisser la puissance de l'Empereur, le rival naturel de la maison de Savoie; or, si l'influence allemande s'affaiblissait en Italie, au profit de qui la succession serait-elle ouverte? Le Piémont n'était-il pas frontière du Milanais? Turin pouvait tendre la main à Milan; ces deux capitales formeraient un grand État sous une commune souveraineté. » Sans s'engager par des stipulations positives, on laissait entrevoir ces éventualités à la maison de Savoie. Hésiterait-elle encore à se déterminer pour un parti tranché en cas de guerre? On avait un grand intérêt à l'y pousser; les Piémontais avaient de bonnes et braves troupes; soldats des montagnes, ils pouvaient briser les plus forts bataillons allemands; Charles-Emmanuel, l'héritier de Victor-Amédée, intrépide de sa personne et de cette maison qui avait produit le prince Eugène, était un des meilleurs tacticiens de l'époque. N'avait-il pas en ses mains la clef des Alpes?

(1) On signa à La Haye, le 4 décembre 1733, un traité de neutralité pour les Pays-Bas. La république de Venise demanda et obtint la même sûreté en Italie.

La diplomatie agit également auprès des républiques de Venise et de Gênes. A Venise, on obtint la neutralité; Gênes, qui venait d'être abaissée par la puissance d'une flotte française, adhéra complétement à l'alliance du cabinet de Versailles, et par ce moyen les voies furent ouvertes en Italie; ainsi tout était prêt pour une guerre prochaine et déjà immanquable. A la mort de Frédéric-Auguste, la question polonaise se présenta nettement au cabinet de Versailles : soutiendrait-on les droits du roi Stanislas, en les appuyant d'une force militaire imposante? ou bien laisserait-on à la Russie et à l'Empire l'influence absolue au moyen de l'élection d'un roi pris dans la même famille de Saxe? Et ici deux questions se présentaient : l'une de famille, toujours puissante dans la détermination des cabinets; l'autre tout entière de prépondérance; le roi Stanislas était beau-père de Louis XV; la reine Marie-Leczinska devait vivement désirer que la couronne revînt majestueusement se poser sur la tête de son père. Puis un intérêt de grande politique venait se joindre encore à cette question de famille : la France, en faisant un roi de Pologne, se créait une puissance amie au milieu du continent européen, comme cela avait été essayé sous Henri III et Louis XIV pour le prince de Conti; Stanislas à Varsovie pouvait surveiller Pétersbourg, Vienne et Berlin. Enfin, la vieille rivalité entre l'Empire et la France devait déterminer le cabinet de Versailles à prendre parti pour Stanislas contre le fils de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe.

La première démarche de la diplomatie française fut de faire sonder la Prusse, naturellement appelée à jouer un rôle décisif dans cette question moitié germanique; cette puissance à peine née voulait, par tous les moyens, grandir et se fortifier, et ce n'était pas sans de larges vues d'avenir que son roi sacrifiait tout à son trésor et à ses armées. Pour grandir, la Prusse avait deux voies ouvertes : l'abaissement de l'Autriche qu'une naturelle rivalité lui rendait constamment hostile, puis un morcellement et un partage de la Pologne, qui pouvait lui assurer des terres considérables. Frédéric-Guillaume avait porté sur un pied de guerre formidable toutes les forces de la Prusse; avec une force disponible de quatre-vingt mille hommes, il ne pouvait rester longtemps neutre dans une question qui le touchait de si près. La France, en répétant ses offres brillantes sur l'Allemagne, lui fit entrevoir la possibilité de s'emparer de la Silésie, dans le cas d'une guerre avec la maison d'Autriche; et de ces négociations résulta un premier point de haute importance pour les résolutions ultérieures du cabinet de Versailles; c'est que la Prusse, demeurant indifférente sur le

choix du roi de Pologne, sans se déclarer pour Stanislas ou pour l'électeur de Saxe, laisserait la conduite des événements à la France, sauf à reconnaître ensuite les faits accomplis.

Quand tous les éléments furent ainsi préparés, le cabinet de Versailles se hâta de bien préciser dans une note adressée à l'empereur Charles VI le but et le sens de la question polonaise (1) : « On ne voulait pas forcer l'élection d'un prince plutôt que celle d'un autre par les armes, mais on désirait que la diète restât pleinement libre dans le choix qu'elle ferait d'un roi de Pologne; et si l'intervention de la Russie et de l'Empire ne laissait pas cette élection dans sa spontanéité, alors la France aviserait sur les moyens de contraindre ces deux grandes puissances à laisser la nation polonaise indépendante et libre dans son gouvernement. » Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne, éludant toute rupture nette, déclarèrent « qu'ils n'avaient rien à décider pour le moment sur les prétentions de la France, et qu'ils se contenteraient d'agir selon les éventualités pour empêcher certaines menées frauduleuses qui pourraient entraîner un choix hostile à leurs intérêts dans la diète polonaise. » Afin d'arrêter les desseins de la France, les armées allemande et moscovite s'ébranlèrent; et tout en respectant encore la frontière de la Pologne, elles se placèrent de manière à se déterminer sur-le-champ, même pour un *casus belli* qui appellerait les alliés à Varsovie.

Les deux cabinets russe et autrichien savaient bien le sens et la portée de leur note; quand ils parlaient des menées et des intrigues capables de dominer les résolutions de la diète, ils signalaient ainsi l'active diplomatie de la France dominant alors l'élection polonaise. Une première diète palatine s'était réunie en champ ouvert sous la voûte du ciel, et les Polonais à cheval avaient proclamé les principes suivants : « Les seuls piastes ou gentilshommes nationaux, nés de père et mère catholiques, pourraient prétendre à la couronne; le primat seul aurait le droit de proclamer le roi, selon l'ancien usage; enfin l'élection ne pourrait avoir lieu avant le 25 du mois d'août. » Ce résultat était immense pour la France; aux yeux de tous, ces clauses destinées à préparer l'élection de Stanislas, alors exilé, excluaient la maison de Saxe; le fils de Frédéric-Auguste était protestant, c'était donc une déclaration très-favorable au système français. Si l'élection de Stanislas était faite librement, tout était fini pour l'ascendant de l'Empire et des Russes sur la Pologne; et c'était pour l'empêcher que les deux cours de Vienne et de Pétersbourg réunissaient leurs armées en toute hâte sur les frontières de la Pologne avec la volonté formelle d'occuper ce territoire.

On délibéra donc à Versailles sur les moyens d'arriver à cette élection si favorable à la France; deux points furent arrêtés : le roi Stanislas serait transporté secrètement en Pologne; la voie de la mer étant pleinement ouverte par les traités avec l'Angleterre, un secours d'hommes serait débarqué à Dantzick. Comme les dépêches annonçaient que l'élection était sûre, le roi Stanislas, une fois revêtu des insignes royaux, se mettrait à la tête de l'armée nationale pour s'opposer aux Russes et aux Allemands. Des subsides secrets furent accordés; le livre rouge de Versailles porte un million cinq cent mille livres destinées à l'achat des suffrages de la diète, et une autre somme d'un million deux cent mille livres pour mettre le roi Stanislas à même d'occuper magnifiquement le trône de Pologne (2); on lui assura aussi des secours d'armes plus effectifs, et ici le caractère timide du cardinal de Fleury se montra tout entier. Les dépêches de l'envoyé français à Varsovie ne laissaient point de doute sur la nécessité de réunir un corps de troupes destiné à seconder les desseins du roi de Pologne et de former le premier noyau de ses gardes. « L'armée d'opération russe était de trente mille hommes, les Autrichiens pouvaient en fournir vingt mille; l'armée polonaise leur opposerait trente mille hommes; un corps français de quinze à vingt mille hommes serait un auxiliaire indispensable dans le cas d'une guerre déclarée; il pouvait facilement débarquer à Dantzick et s'appuyer sur cette grande place, alors au pouvoir de la diète polonaise (3). » Ces dépêches furent lues en conseil, et le cardinal de Fleury n'osa point en exécuter entièrement le sens et la portée; il fut dit : « que six mille hommes seulement seraient envoyés à Dantzick, et encore par détachements isolés, sous des brigadiers qui prendraient le commandement par rang d'âge. »

A la timidité naturelle de son caractère, le cardinal de Fleury joignait alors des motifs puisés dans sa propre situation diplomatique; il n'osait pas effrayer l'Angleterre par le déploiement d'une trop grande flotte. Le comte de Walpole écrivait : « Que les whigs ne seraient plus maîtres du parlement et de la paix, si la France mettait en mer une escadre de

(1) En outre, le roi Louis XV déclara (17 mars 1733) à tous les ambassadeurs étrangers qui étaient à sa cour qu'il ne souffrirait point qu'aucune puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau roi de Pologne, c'est à dire qu'il empêcherait qu'on en élût un autre que Stanislas.

(2) Papiers de M. d'Andelot. — Correspondance de M. de Monti, ambassadeur à Varsovie (1733).

(3) Plus tard il y a une curieuse correspondance d'un agent secret à Varsovie; elle est à la Bibliothèque royale aux MSS.

transport pour douze mille hommes, ce qui supposait une flotte de soixante à quatre-vingts voiles de guerre.» Ensuite, dans les circonstances d'une hostilité générale, il était difficile de se séparer de douze mille hommes d'élite, en les envoyant dans un pays éloigné au milieu d'intérêts inconnus. Le cardinal de Fleury comptait peut-être sur la grandeur d'un mouvement tout national en Pologne, sur l'énergie imprimée par l'élection d'un roi tout Polonais qui rendrait cette nation digne et fière de sa destinée.

Dans le plan arrêté par le cabinet de Versailles, le roi Stanislas devait jouer le premier rôle; c'est à son influence personnelle, aux souvenirs que sa famille avait laissés en Pologne qu'on espérait devoir son élection et le triomphe des intérêts français à Varsovie; il était donc urgent que le roi Stanislas pût parvenir en Pologne; pour cela deux voies étaient ouvertes, la mer ou un voyage à travers l'Allemagne (1). La mer avait ses avantages sans doute, on pouvait débarquer à Dantzick, le roi Stanislas se placerait sous la protection de la bannière de France; mais indépendamment des obstacles que la flotte russe pourrait mettre au voyage, il y avait encore des motifs pour ne point adopter cette voie de la mer. De Dantzick à Varsovie la distance était grande, le roi pouvait être enlevé. Avant l'élection, Stanislas ne devait point paraître; on prépara la voie de terre; tout dut être silencieusement conduit; on dissimula le départ avec une sollicitude extrême; on usa de ruse; le commandeur de Thiange, revêtu des insignes de la royauté, avec le cordon bleu, prit la route de Bretagne, comme s'il était le roi Stanislas, allant s'embarquer à Brest; on tira le canon avec solennité, et le *Mercure de France* annonça que le roi de Pologne s'était embarqué pour aller reprendre sa couronne à Varsovie. Et pendant ce temps, le véritable roi Stanislas, déguisé sous une perruque noire et épaisse, partit de Meudon, accompagné de M. d'Andelot; il prit mille détours jusqu'à la frontière. Là, comme de simples marchands, l'un et l'autre se jetèrent dans une voiture allemande et arrivèrent ainsi à Berlin, puis à Francfort-sur-l'Oder, et ce fut là qu'eut lieu la première entrevue diplomatique.

Le cabinet de Versailles avait pour embassadeur à Varsovie un jeune et brillant diplomate, le comte de Monti; prévenu par les dépêches de sa cour, il se rendit, aussi déguisé en marchand, à Francfort-sur-l'Oder; on se vit, on se parla; la Prusse, parfaitement informée, laissa faire et ferma les yeux; on partit pour Varsovie, où le roi Stanislas arriva le 8 septembre 1733, au moment où la diète ouvrit ses séances; quelques affidés seuls durent apprendre la présence du roi; la nation polonaise se leva tout entière; le camp de l'élection vit plus de cent mille hommes réunis; le primat seconda parfaitement Stanislas en annonçant progressivement l'arrivée du roi, d'abord à Dantzick, puis à Thorn, enfin à Varsovie. Au milieu des acclamations et comme au réveil d'une grande nationalité, Stanislas fut proclamé roi de Pologne; ici les formes seules de la constitution empêchèrent l'entière reconnaissance de la royauté; trois fois le roi de Pologne devait être proclamé sans opposition et sans obstacle, de deux heures en deux heures; et l'on s'aperçut que quelques gentilshommes avec le chancelier de Lithuanie, prince Wicnowieski, s'étaient retirés pour voter pour le fils de Frédéric-Auguste, le prince de Saxe; Wicnowieski était Lithuanien d'origine et rapproché des Moscovites, il devint ainsi le centre des mécontents que l'élection de Stanislas avait faits; ces mécontents acceptèrent et reçurent l'appui des armées russe et autrichienne.

Dans cette circonstance, un roi capable de fermeté et d'énergie se serait placé immédiatement à la tête des Polonais fidèles pour essayer dignement sa couronne; cinquante mille hommes pouvaient le suivre; chef de l'armée nationale, il aurait profité de ce premier élan pour éteindre cette semence de rébellion parmi les Lithuaniens dans une bataille générale; la noblesse était à cheval, le nom de Stanislas de Pologne réveillait toutes les sympathies; le sang généreux bouillonnait de voir la couronne au front d'un fils de la patrie. Appuyé sur la place forte de Dantzick, les secours de la France pouvaient arriver à temps, et la Pologne serait ainsi affranchie d'une domination presque étrangère. Mais le roi Stanislas, vieilli déjà, n'eut pas ce courage de fer qui convient aux hommes qui prennent une couronne (2); son nom avait été usé par Charles XII, il se mêlait à de grandes défaites; pour garder cette couronne, il fallait un jeune homme comme le

(1) Voici le récit à la cour de Versailles d'un envoyé secret sur le voyage de Stanislas :

« Le roi de Pologne laissa tout ce qui pouvait le faire reconnaître, et se revêtit d'un habit gris et d'une petite perruque noire. M. d'Andelot se mit un peu plus proprement; en cet état, ils montèrent dans une chaise extérieurement mauvaise et fort crottée, et avec des chevaux de poste ils partirent sur le soir et gagnèrent la route de Metz, M. d'Andelot contrefaisant le marchand et le roi Stanislas l'homme de confiance. Comme il y avait trop à risquer de faire la route en Allemagne avec une chaise de poste à la française, ils changèrent de voiture à la première ville de l'Empire. Pour y parvenir M. d'Andelot fit l'homme fatigué qui, ne pouvant voyager à cheval, avait besoin d'une chaise de poste allemande. L'hôte s'étant donné du mouvement dans la ville en découvrit une qu'il vint annoncer; le roi eut ordre de l'aller voir et d'en demander le prix; enfin, après en avoir rendu compte au maître, le roi l'acheta et la paya; cette acquisition fit (comme on le pense) d'autant moins de difficulté, que la chaise avait été préparée et que celui qui en avait été chargé, sous prétexte qu'il n'en était plus besoin, avait ordre de la revendre à la première occasion. Ils firent route dans toute l'Allemagne sans aucune difficulté, M. d'Andelot en maître et le roi en homme de confiance, qui lui rendait tous les services requis en pareille qualité, comptait et payait partout. »

(2) Stanislas fit cette réponse plus sainte que ferme en politique:

prince Charles-Édouard, poétique et aventureuse existence. Mais Stanislas avait plus de cinquante ans, et à cet âge qui peut commencer de grandes destinées? Il resta donc à Varsovie au milieu de ses fidèles attiédis, tandis que les armées russe et autrichienne s'ébranlaient pour soutenir les droits de l'électeur de Saxe au trône de Pologne et aider la résistance des palatins mécontents.

La nécessité de cette intervention militaire pour assurer une autre élection que celle de Stanislas ne faisait plus de doute à Vienne et à Saint-Pétersbourg; on n'hésitait plus à prendre un parti; il fallait aux deux grandes puissances autrichienne et russe un roi pris en dehors de la Pologne, si l'on voulait accomplir plus tard l'idée de partage; Pierre I[er] n'avait-il pas fait la guerre pour renverser Stanislas, le protégé de Charles XII? L'avénement de la maison de Saxe en Pologne était l'œuvre de la Russie; pouvait-elle abandonner son ouvrage et le dessein de morcellement pour l'avenir? Toute bonne situation lui paraissait donc perdue si Stanislas était porté au trône, car tout était dit pour le système russe à Varsovie; la Pologne pourrait reprendre son indépendance et sa liberté. La France aurait-elle à se plaindre de cette intervention simultanée de la Russie et de l'Autriche? N'avait-elle pas fourni elle-même des secours et un appui au roi Stanislas? On avait la certitude qu'un corps de quinze cents hommes, dirigé de la Normandie sur le Danemark, avait débarqué à Dantzick; si donc la France, la première, donnait l'exemple, les deux puissances alliées, l'Autriche et la Russie, pouvaient également intervenir par leurs armées. Aux forces étrangères on opposait les forces étrangères.

Dans ces sortes de résolutions, la promptitude et la rapidité décident tout : l'énergie est le dernier mot des questions. Tandis que la diète proclamait Stanislas (1), les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg convoquaient une autre assemblée, et cette diète prenait une double résolution; non-seulement elle élisait l'électeur de Saxe à la royauté polonaise, comme héritier de son père, mais encore elle mettait à prix la tête de Stanislas comme celle d'un usurpateur; c'était de la violence, de l'énergie. Le caractère du protégé de la France était parfaitement connu à Vienne et à Saint-Pétersbourg; on le savait faible, pusillanime, et des mesures aussi promptes, aussi puissantes devaient l'arrêter dans ses projets. Le général Lacy, sans hésiter, pénétra en Pologne avec trente mille Russes, troupes vieilles déjà sous cette discipline inflexible que Pierre I[er] avait introduite dans les rangs de son armée; partout les Russes firent reconnaître l'électeur de Saxe pour roi de Pologne; ils s'avancèrent, refoulant tout devant eux, et Stanislas, abandonné, dut évacuer Varsovie pour chercher abri à Dantzick, où était attendu le premier secours de la France. Le siége serait long, la défense forte et digne; la fermo noblesse polonaise s'y était réunie avec son drapeau; elle vendrait cher sa vie autour du roi Stanislas; et puis en attendant les secours des Français qui devaient pénétrer dans la place et chasser les Russes et les Autrichiens. Dans cette espérance, le siége fut soutenu avec une nouvelle vigueur; quand verrait-on briller au loin le pavillon de France? Enfin il se montra, ce drapeau, sans se déployer dans sa force; un premier détachement de quinze cents hommes s'était embarqué pour Dantzick; les instructions du cardinal de Fleury et de M. de Maurepas étaient précises : comme on ne voulait pas s'engager témérairement, la flotte devait d'abord s'arrêter à Copenhague; là, M. de Plélo (2), l'ambassadeur du roi de France en Danemark, devait s'entendre avec M. de La Motte qui conduisait l'expédition, pour assurer un débarquement facile à Dantzick; si les Russes étaient déjà maîtres de la place, on devait saluer le roi Stanislas et conserver à tout prix sa personne; s'il y avait moyen au contraire de garder Dantzick, ce point d'appui étant suffisant pour soutenir une campagne, on aurait bientôt des renforts. A Copenhague, M. de Plélo, jeune et brillant diplomate, informa M. de La Motte de l'état désespéré des affaires; Dantzick était vivement serré, le général Lacy avait promis à son gouvernement d'être maître de la place avant un mois. Sur ces informations, M. de La Motte hésita pour savoir s'il conduirait en enfant perdu son détachement de quinze cents hommes à Dantzick; il y avait imprudence en cela; mais M. de Plélo fit observer que l'honneur de la France y était intéressé, et que d'ailleurs il fallait sauver le roi

« Qu'il ne voulait ni s'assurer une couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d'avoir marqué son avénement au trône par l'effusion de leur sang. »

(1) Voltaire, en courtisan habile, à l'affût des événements heureux, écrivait des vers sur la proclamation du roi Stanislas de Pologne :

Il fallait un monarque aux fiers enfants du Nord,
Un peuple de héros s'assemble pour l'élire;
L'aigle de Moscovie et l'aigle de l'Empire
Menaçaient la Pologne et maîtrisaient le sort.
De la France aussitôt, son trône et sa patrie,
La Vertu descendit aux champs de Varsovie :
Mars conduisit ses pas, Vienne en frémit d'effroi,
La Pologne à genoux courut la reconnaître :
« Peuple né, leur dit-elle, et pour Mars et pour moi,
« De mes mains en ce jour recevez votre maître; »
Stanislas à l'instant vint, parut et fut roi.

(2) Louis-Robert-Hippolyte de Brehan, comte de Plélo, était né en 1699 d'une ancienne famille de Bretagne; il embrassa la profession des armes et obtint un régiment de son nom. Nommé en 1729 à l'ambassade de Danemark, il fut tué le 27 mai 1734.

Stanislas. M. de La Motte reçut l'ordre d'exécuter en tout les instructions : « M. de Plélo était prêt à se sacrifier pour la cause du roi; et si M. de La Motte hésitait, il conduirait lui-même les troupes. » Cette résolution énergique de l'envoyé du roi ne permit plus aucune hésitation, et M. de La Motte, laissant les événements sous la responsabilité de l'ambassadeur, fit diriger la flotte sur Dantzick (1).

A ce moment, l'ennemi pressait plus vivement le siége de la ville; le comte de Munich était venu prendre le commandement du siége, et le général Lacy avec ses Russes s'était placé sous son épée : la tranchée est ouverte au milieu des neiges et des glaces, quarante mille hommes entourent les murs; les hauteurs qui dominent la ville sont prises à la baïonnette; les Russes, maîtres des forts qui commandent le vaste fleuve, les arment de formidables batteries; tout secours est impossible, à moins de forcer le passage sous les boulets et les bombes des Russes et des Allemands. Et c'est à ce moment décisif que la flotte française apparut à l'embouchure de la Vistule : elle avait passé à travers un feu croisé pour parvenir jusqu'à Dantzick. M. de Plélo, sans sourciller, commanda l'attaque; il fut tué dans son double poste d'ambassadeur et de général, comme cela se devait en gentilhomme. La retraite se fit en bon ordre, et la flotte fut obligée de revenir à Copenhague pour attendre les secours qu'envoyait vers elle le cardinal de Fleury (2).

A ce moment, en effet, arrivait le second détachement des troupes françaises; on put compter à Copenhague deux mille hommes des régiments de Flandre et d'Artois; et d'intrépides officiers déclarèrent : « qu'il serait honteux de reculer devant les batteries russes; et que si la flotte ne pouvait passer, on s'emparerait des forts à coups de mousquet. D'ailleurs, il y avait un devoir chevaleresque à remplir; le roi Stanislas était à Dantzick, sa tête était proscrite, fallait-il lâchement l'abandonner et avec lui les nobles seigneurs polonais qui avaient pris en main sa cause? » La Vistule vit donc paraître une seconde fois la flotte au pavillon blanc; et, spectacle d'intrépidité incroyable ! ces deux mille hommes passent à travers le feu croisé des batteries russes qui les saluent à coups de boulets, et la flotte entre à voiles déployées dans le port de Dantzick; les gentilshommes furent reçus avec acclamations; tant de nobles sympathies se révélaient entre ces deux peuples de Pologne et de France! Désormais, il ne fut plus question de se rendre aux Russes, et la défense énergique se continua (3).

Mais, hélas! le nombre des assiégeants augmentait chaque jour; il y avait cela de difficile dans la position de la Pologne, qu'elle ne pouvait recevoir des secours de la France que par la voie de la mer et à de lointains intervalles; elle était entourée sur ses derrières, sur ses flancs; la Prusse ne gardait qu'une neutralité incertaine : Dantzick allait si bien à Frédéric-Guillaume ! N'était-ce pas comme la tête de pont de Kœnigsberg? On voulait donc une capitulation à tout prix; si trente mille Russes ne suffisaient pas, on en enverrait cinquante mille. Les Français firent leur devoir; ils devaient sauver Stanislas et les seigneurs polonais qui avaient soutenu son élection; ils y parvinrent; le roi de Pologne quitta Dantzick sous un déguisement et se retira à Kœnigsberg; c'est de là qu'il écrivit à la reine de France les détails de son expédition et les causes qui avaient fait manquer son entreprise, n'hésitant pas à déclarer : « que les faibles secours qu'il avait reçus étaient la principale cause de sa ruine. » Cela pouvait être vrai sous un point de vue, sans l'être exactement pour tous; le roi Stanislas avait bien des fautes personnelles à se reprocher; elles tenaient à son caractère : comment, élu roi de Pologne, ne s'était-il pas placé à la tête de l'armée nationale pour donner une forte impulsion à la Pologne, sa noble patrie? D'où lui venait ce ramollissement en présence d'une nation généreuse qui se dévouait pour lui (4)? D'ailleurs, il y a de ces fatalités qui condamnent nécessairement un peuple. Depuis que Charles XII avait fait un roi de Pologne pris dans la nation, il semblait que la guerre civile devait dévorer ce noble pays; Stanislas et plus tard Poniatowski furent peut-être les hommes qui avancèrent le plus la décadence et la ruine de la Pologne : en imprimant un effort extraordinaire au patriotisme, ils épuisèrent la nation; car une tentative malheureuse de liberté avance la chute d'un peuple. A ce moment la Pologne est déjà perdue; c'est un de ces corps que la mort a frappés et qui vivent par le galvanisme; il en est des nations comme des indi-

(1) Le comte de Plélo, ambassadeur de France auprès du roi de Danemark, vit avec indignation cette retraite qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe ou d'y périr. Il écrivit avant de s'embarquer une lettre à l'un des secrétaires d'État, laquelle finissait par ces mots : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas, je vous recommande ma femme et mes enfants. » Il arrive à la rade de Dantzick, débarqua et attaqua l'armée russe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu.

(2) Extrait du *Mercure de France* (1734).

(3) Le récit détaillé et curieux de la campagne des Russes en Pologne a été recueilli dans un MSS de la Bibliothèque royale, il va de septembre 1733 à septembre 1734. Ce MSS porte pour titre : *Mélanges satiriques et anecdotiques*, et est ainsi numéroté : S. F. 1670 C.

(4) Stanislas avait plusieurs fois conseillé aux Dantzickois de songer à traiter. Cette proposition étant communiquée par le comte Poniatowski à l'assemblée de la bourgeoisie, un des députés s'approche et lui demande si c'est bien le roi lui-même qui les invite à subir la loi du vainqueur, et sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il bégaye, chancelle, tombe et expire

vidus : les uns naissent, les autres meurent par le mouvement naturel des âges. Placée au centre de trois grandes puissances, la Pologne était destinée à un partage pour grandir les territoires de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse.

Renfermés dans Dantzick, les Français, dignes de toute l'admiration des Russes et des Autrichiens, furent parfaitement traités par le général Lacy et le comte de Munich; les ordres les plus précis furent envoyés par les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, afin de ne point les considérer comme prisonniers, mais comme des étrangers libres et auxiliaires. La France de Louis XIV brillait encore de tout l'éclat de sa renommée; on ne voulait point blesser le cabinet de Versailles; la guerre ne s'était faite que sur un point, pour une cause indirecte. La czarine ordonna même que les soldats et officiers conservant leurs armes fussent tous revêtus d'habits neufs manufacturés en Russie. Tout cela n'était pas une simple générosité magnifique, le cabinet russe avait son dessein : il projetait une alliance d'avenir et faisait des avances à Louis XV. A cela ajoutez un peu de vanité nationale; on répandait partout l'idée que les Russes étaient des barbares, on considérait cette nation dans ses villes glacées du Nord comme en dehors de la civilisation moderne. Eh bien! ces Russes traitaient chevaleresquement les gentilshommes français; ils donnaient non-seulement un grand exemple d'humanité, mais encore de courtoisie épurée; ils s'étaient battus comme dans un duel avec de nobles adversaires. Cela portait droit et haut, car la noblesse française n'était jamais en reste de générosité, elle savait reconnaître les loyales épées qui se croisaient avec elle.

Ainsi finit cette expédition de Pologne qui fut encore un coup porté à la nationalité de ce peuple généreux et toujours agité que la destinée condamnait à périr. Dieu garde une nation d'être enclavée entre de puissants ennemis! Dieu garde un peuple de vivre sous un système de liberté turbulente, d'élections, d'assemblée et de guerre civile, parce que rien de grand ne peut plus alors se tenter! La Pologne était entourée de trois nations profondément militaires, et toutes trois placées sous le pouvoir absolu : la Russie, l'Autriche et la Prusse; on pouvait comparer cette nation à un chevalier du moyen âge qui aurait opposé sa lance et sa courtoisie à des batteries de canons, à des soldats armés de mousquets; comme la Pologne se déchirait elle-même, il fut facile de la mettre en pièces. Dans une république sans dictature, il y a des jalousies; dans une monarchie sans hérédité, il y a des tourmentes pour chaque règne, des factions à chaque avénement; dans une aristocratie sans familles fixes, sans lois de paix publique et d'ordre territorial, il y a une guerre civile permanente; et toutes ces causes de décadence produisirent nécessairement la ruine du peuple généreux le plus fatalement dominé par son caractère et par la destinée.

CHAPITRE XI.

CAMPAGNES DE LORRAINE, D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE.

Théâtre de la guerre. — Généraux en chef. — Villars. — Berwick. — Le roi Charles. — Emmanuel de Savoie. — Lieutenants généraux. — Belle-Isle. — Noailles. — Asfeld. — Commencement du comte Maurice de Saxe. — Broglie. — Coigny. — Les Impériaux. — Le prince Eugène. — Mercy. — Kœnigseck. — Changement dans la tactique. — Ouvrage du chevalier de Follard. — Réunion des armées. — Envahissement de la Lorraine. — Le Rhin. — Siége de Philisbourg. — Mort du duc de Berwick. — Succès de l'armée de France. — Campagne d'Italie. — Invasion du Milanais. — Villars. — Bataille de Guastalla. — Mouvement espagnol dans les Deux-Siciles. — Prise de Naples. — Intérêts respectifs des puissances. — Désir commun de faire la paix.

1733—1735.

Il se manifeste toujours en France un sentiment d'indignation profonde lorsqu'un outrage est reçu par notre nationalité ou lorsqu'un revers arrive à notre drapeau; les gentilshommes, la partie active et belliqueuse du pays, poussaient la susceptibilité d'honneur si loin qu'un cri de guerre se fit entendre presque unanime quand on apprit les événements de la Pologne et la capitulation de Dantzick, et cette rougeur venait au front non-seulement parce que le beau-père du roi de France avait été outragé dans ses droits et expulsé du trône, mais encore parce qu'un corps d'armée française s'était vu forcé de céder le pas aux Moscovites et aux Impériaux; il eût été aussi impossible au cardinal de Fleury d'arrêter le mouvement d'orgueil au cœur de la noblesse française, que de lui arracher ses armoiries et de faire couler goutte à goutte le sang de ses ancêtres; il lui fallait donc la guerre à tout prix, et une vengeance éclatante contre les Impériaux surtout que l'on pouvait immédiatement atteindre; les Russes étaient trop éloignés dans leur territoire de glace; ils avaient agi d'ailleurs avec loyauté et courtoisie; mais les Impériaux n'avaient point d'excuse; on pouvait franchir leurs frontières, nul ne devait hésiter devant un si noble devoir. De ce moment toute transaction devint impossible.

Le théâtre de la guerre était naturellement

choisi; le coup principal devait se porter en Allemagne: ou traverserait rapidement la Lorraine, les trois évêchés, domptés au pas do course; de là ou se jetterait sur lo Rhin; Philisbourg était considéré comme la clef de l'Allemagne, on en ferait lo siége; maître de ce point fortifié, on porterait les opérations militaires dans le cœur de la Souabe; si la fortune était favorable on traverserait même l'Allemagne pour donner aide et secours à la Pologne; rien ne paraissait impossible au courage d'une armée de France. En Italie tout se faisait encore sur de plus vastes proportions à l'aide des Piémontais rattachés à nous par l'alliance; ou se porterait à Milan, à Parme, dans le cœur de la Toscane; on irait partout à la face des Impériaux, tandis qu'une armée espagnole débarquée aux environs de Naples traverserait les États romains pour marcher sur le Milanais. Si toutes ces opérations restaient constamment heureuses, la guerre ne devait pas se prolonger au delà d'une année, et produirait d'immenses résultats, ainsi que l'avait prévu et le désirait surtout le prudent Fleury.

En ce moment la France, comme tous les pays qui depuis longtemps n'ont pas fait la guerre, était obligée de choisir, pour chefs d'armée, des maréchaux dont la réputation datait d'une autre époque, vieux hommes de bataille de Louis XIV. Il fut curieux de voir en effet le duc de Berwick et le maréchal de Villars à la tête des armées d'Allemagne et d'Italie : à cette époque nouvelle, le duc de Berwick (1), le fils naturel de Jacques II, n'était point encore un vieillard épuisé, quoique très-avancé dans la vie; quand il prit le commandement de l'armée d'Allemagne, parvenu à sa soixante-quatrième année, il conservait une force de corps infatigable, et surtout cette intrépidité qui s'expose à tous les périls des batailles, à toutes les fatigues des siéges. Quant à Villars, il était octogénaire (2); vainqueur à Denain, on avait conservé pour lui une sorte de respect traditionnel; si vieilli qu'il était, il avait gardé ce caractère vaniteux que donne un succès trop exalté; léger, fort affaibli de conception et d'une présomption indicible, il voulait se montrer actif, il ne le pouvait plus; sa tête pouvait être chaude, mais ses membres étaient glacés; c'est quelquefois une plaie pour les générations nouvelles qui marchent à la guerre que ces vieillards, débris d'une génération précédente; ils influent sur les destinées des opérations, ils leur donnent une teinte de faiblesse, d'impuissance et de décrépitude; bons pour le conseil, ils ne valent plus rien pour l'action; ce qui les entoure n'est plus de leur siècle; ils manient mal les éléments nouveaux; les lois de la tactique d'ailleurs se modifient et changent incessamment comme toutes choses.

A côté de ces deux maréchaux qui devaient commander, l'un l'armée d'Allemagne, l'autre l'armée d'Italie, on avait placé des intelligences plus jeunes et plus actives. Le roi Charles-Emmanuel de Savoie (3) était une capacité militaire; intrépide comme les montagnards ses ancêtres, il s'était voué à l'agrandissement de sa maison; il ne s'entendait pas parfaitement avec Villars, si fier du nom de France, qu'il voulait le faire dominer partout; pour Villars il n'y avait point de poste secondaire, même vis-à-vis d'un prince de Savoie. Dans l'armée d'Allemagne, le duc de Berwick avait comme seconds des lieutenants généraux d'une capacité remarquable, et en première ligne le comte de Belle-Isle (4), petit-fils de l'intendant Fouquet, le somptueux possesseur de Vaux, la triste victime de la réaction politique et financière qui suivit l'avénement de Louis XIV; le comte de Belle-Isle était à la fois négociateur et général, homme d'esprit et du monde; il pouvait jouer tous les rôles, et l'art de la guerre lui était si familier, qu'il le résumait en préceptes et le mettait en action; imagination fertile en ressources, on ne pouvait dire si l'étude était chez lui plus puissante que le génie spontané; et avec cela une hardiesse indicible de projets, une incessante fécondité de moyens. Sa bouillante imagination suppléait à la froide tactique anglaise du maréchal de Berwick, sans jamais heurter ses idées. Derrière le comte de Belle-Isle étaient MM. de Noailles (5) et

(1) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough, était né le 21 août 1670; envoyé en France dès l'âge de sept ans, il fut élevé à Juilly, puis au collége du Plessy et ensuite à celui de la Flèche. Il fit ses premières armes sous Charles de Lorraine, en Hongrie. En 1703, il se fit naturaliser Français; en 1704, il alla commander en Espagne, et fut créé maréchal de France en 1706. A partir de cette époque, il combattit successivement en Espagne, en Flandre, sur le Rhin, en Dauphiné, et en 1719 et 1710 il eut la douleur de porter ses armes contre Philippe V, dans la guerre de famille. La campagne de 1734 vint le tirer de l'inaction où il était depuis la guerre de famille.

(2) Louis-Hector, duc de Villars, était né à Moulins en 1653. Au sacre de Louis XV, il fut élevé à la dignité de connétable, qu'on remplaça par le titre de maréchal général de France. Villars était dans sa quatre vingt-unième année lorsqu'il partit pour la campagne.

(3) Charles Emmanuel III, né à Turin le 27 avril 1701, fut reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie le 3 septembre 1730, après l'abdication de son père Victor-Amédée II.

(4) Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, était né le 22 septembre 1684, à Villefranche, en Rouergue. Sous la régence, il obtint le grade de maréchal de camp, et partit combattre en Espagne, dans la guerre de famille. A la mort du duc d'Orléans, il fut enveloppé dans la disgrâce de M. Leblanc et mis à la Bastille, d'où il ne sortit que pour être exilé dans ses terres. En 1732, sous le ministère de Fleury, il fut élevé au grade de lieutenant général, et commanda un des quatre camps de plaisance formés la même année.

(5) Adrien-Maurice de Noailles, né à Paris en 1678, connu dans sa jeunesse sous le nom de comte d'Ayen, fit ses premières armes en Catalogne sous les yeux de son père. D'abord cornette du régiment de cavalerie du maréchal, il obtint une compagnie en 1693; en 1695 il commandait en second une brigade de cavalerie. Il fut créé brigadier des armées du roi en 1702, maréchal de camp deux ans après, et bientôt lieutenant général.

d'Asfeld (1), tous deux lieutenants généraux ; l'un célèbre déjà par ses campagnes et sa guerre de partis et de siéges en Catalogne, l'autre officier de génie fort distingué, ayant conservé la spécialité de cette arme qui ne permet pas toujours les combinaisons et les idées générales. Plus habile qu'eux tous, était là dans les rangs un jeune homme qui n'avait encore que le titre de maréchal de camp ; Maurice de Saxe (2), de race bâtarde comme Dunois et Berwick, étudiait l'art de la guerre avec le caractère méditatif d'un Allemand ; il devait en élever les combinaisons au plus haut point de réflexion et de spontanéité, les deux conditions du génie militaire. En Italie, le maréchal de Villars et le roi Charles-Emmanuel avaient derrière eux deux lieutenants généraux, MM. de Broglie (3) et de Coigny (4) ; de Broglie, d'origine un peu aventurière et qui, dans cette campagne, devint, comme on le verra, la risée des gentilshommes parce qu'il fut surpris par les Impériaux et obligé de fuir la culotte à la main ; Coigny, brave officier plus encore que général capable. On avait réparti dans ces armées les princes du sang, avides de s'y distinguer ; sous le duc de Berwick surtout, on comptait le comte de Charolais, le prince de Conti, le prince de Dombes, le comte d'Eu et le comte de Clermont ; tous voulaient prendre part à ces batailles où les gentilshommes allaient se distinguer. Les troupes étaient généralement jeunes et bonnes, décidées à venger l'honneur de la France outragé à Dantzick ; et puis il y avait eu tant d'années de paix, qu'on désirait se précipiter sur un champ de bataille pour en finir avec l'oisiveté de la cour de Versailles.

Les Impériaux avaient mis en avant aussi tout ce qu'ils avaient de généraux distingués et de troupes brillantes. Le commandement général des Impériaux revenait de plein droit au prince Eugène (5), à ce vieil ennemi de la France et de Louis XIV ; il n'appartenait déjà plus, comme Villars, à cette tactique nouvelle que Belle-Isle devait mettre en honneur. Le prince Eugène avait surtout fait la guerre contre les Turcs ; leurs forces militaires, les éléments de leurs ressources, le jeu de la grande artillerie, la résistance à la cavalerie légère étaient l'objet de ses études ; et peut-être faut-il expliquer par cette direction exclusive de ses idées le peu de succès de ses armes dans cette campagne ; il avait affaire au maréchal de Berwick, brave sans doute, mais stratécien de second ordre. Le comte de Belle-Isle seul était un adversaire digne de lui, car il était tout à la fois un homme d'études et un habile manœuvrier, et cependant le prince Eugène ne fit rien de grand et d'osé dans cette campagne ; il opéra presque toujours pour se couvrir ; c'est que le prince Eugène était vieilli, le comte de Belle-Isle jeune et actif : faible partisan de la guerre actuelle, le prince Eugène la faisait contre son gré, et cette disposition d'esprit contribuait à ramollir la marche de ses opérations.

En Italie, l'armée impériale était confiée au général de Mercy (6), officier d'origine lorraine et d'une grande intrépidité. Quoique déjà d'un âge avancé, il avait une activité d'autant plus remarquable que les troupes allemandes étaient lourdes et difficiles à émouvoir et qu'il avait l'art de les réveiller ; Mercy était un général de surprises, d'apparitions subites, de marches et de contre-marches habilement exécutées. Kœnigseck, son plus ancien lieutenant, admirable pour la résistance, n'avait pas cet instinct qui, poussant aux grandes entreprises, devine les hardis résultats dans une lutte fortement engagée.

Au reste, je le répète, l'art de la guerre s'était beaucoup modifié dans les vingt-cinq années de paix qui suivirent la bataille de Denain ; ce long intervalle avait été mis à profit pour développer la science stratégique : souvent ces périodes de repos sont utiles aux progrès de l'étude méditative. Il était né en France un homme de travail très-remarquable, le chevalier de Follard (7), le stratégiste peut-être le plus profond, le meilleur théoricien de l'école du XVIIIe siècle. Jean-Charles de Follard, né à Avignon, alors au pouvoir du pape ; simple enfant de noblesse, s'était engagé soldat à l'insu de ses parents ; à seize ans, il prit le mousquet dans le régiment de Berry ; on le choisit comme officier des partisans ; au milieu

Sous la régence, le duc de Noailles fut appelé à présider le conseil des finances.

(1) Claude-François Bidal, chevalier d'Asfeld, fils du baron d'Asfeld, ministre de Suède auprès des cours de France, d'Italie et d'Espagne, mestre de camp d'un régiment de dragons, brigadier des armées du roi en 1694, maréchal de camp en 1702, reçut le grade de lieutenant général en 1704.

(2) Maurice, comte de Saxe, était né à Dresde le 19 octobre 1696.

(3) François-Marie, duc de Broglie, né le 11 janvier 1671, entra dans la compagnie des cadets de Besançon. En 1687, cornette au régiment des cuirassiers, capitaine en 1690, mestre de camp du régiment de cavalerie du roi en 1693, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, inspecteur général de cavalerie en 1707 ; et enfin en 1710, lieutenant général.

(4) François de Franquetot, duc de Coigny, né le 16 mars 1670, servit d'abord en Flandre et ensuite sur le Rhin, où il conquit ses grades un à un, jusqu'à celui de lieutenant général.

(5) François de Savoie, appelé le prince Eugène, était né à Paris le 18 octobre 1663 ; son père, Eugène-Maurice, comte de Soissons, était petit-fils du duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier ; sa mère, Olympe Mancini, était nièce du cardinal Mazarin.

(6) Florimond-Claude de Mercy était né dans la Lorraine en 1666. Après avoir terminé ses études, il alla en 1682 offrir ses services à l'empereur Léopold, et se signala comme volontaire à la défense de Vienne, assiégée par les Turcs. Il obtint une lieutenance dans un régiment de cuirassiers, puis le grade de major, et enfin un régiment de cavalerie. En 1705, il fut élevé au grade de feld-major général, et en 1710, de feld-maréchal. En 1719, il fut nommé commandant général de la Sicile. Lorsque la succession de Pologne vint rallumer la guerre, Mercy y prit une noble part.

(7) Jean-Charles de Follard était né le 13 février 1669.

de ces courses irrégulières des corps francs sur le Mein, il rédigea son remarquable *Traité de la guerre des partisans*, une des plus savantes productions de l'école militaire. Ce qu'il écrivait sur l'art de la guerre, Follard le mettait en pratique avec une intelligence réelle; il portait toujours Polybe sur lui et conseillait en sous-main les généraux du premier ordre, tels que le duc de Vendôme, avec une liberté d'opinion qui blessa plus d'une fois les états-majors. Follard rédigea son *Traité de la défense des places*, si remarquablement écrit, ensuite son *Traité des nouvelles découvertes sur la guerre;* comme il voulait développer sa théorie, Follard, toujours enthousiaste de Polybe, l'annota sous la tente; et le suivant chapitre par chapitre il rédigea des commentaires sur toutes les parties de l'art, sur les manœuvres, la formation des camps, les colonnes profondes, les bataillons carrés, l'artillerie légère, le système de *la tortue* des anciens pour l'infanterie. L'apparition des livres du chevalier de Follard avait singulièrement modifié la tactique; Frédéric lui-même avoue qu'il y avait bien des diamants au milieu de ce fumier, et qu'il avait souvent profité de cette comparaison incessante des anciens et des modernes, qui forme la base de ces travaux. Le comte de Belle-Isle s'occupa aussi dès ce moment de la réforme des troupes, il organisa leur personnel en proscrivant le luxe de ses officiers, les abus qui s'étaient introduits dans les bagages et les subsistances militaires, et régularisant tous les détails d'une campagne. C'est à cette école stratégique de Follard que se forma le comte Maurice de Saxe, moins novateur en stratégie qu'on ne le croit généralement.

Ainsi trois armées allaient agir en face des Impériaux; l'armée d'Allemagne, sous les ordres du duc de Berwick, opérant sur le Rhin et la Meuse, pénétrerait dans le cœur de la Germanie; l'armée d'Italie, du sommet des Alpes, devait envahir les possessions impériales dans le Milanais; enfin, les Espagnols allaient débarquer à Naples et dans la Sicile pour conquérir ces terres que les Bourbons d'Espagne revendiquaient comme leur patrimoine. Dès le début de la campagne, les Impériaux, déjà sur la défensive, avaient en face d'eux les meilleures troupes de l'Europe, sous l'épée de la noblesse de France; oisive depuis longtemps, toute cette gentilhommerie avait soif de gloire; vingt ans s'étaient passés sans combats, et il fallait l'activité de la guerre pour distraire une noblesse dont la seule préoccupation était les armes.

Les opérations principales, toutes françaises, se dirigèrent au Rhin, vers Philisbourg (1); la Lorraine fut envahie sans obstacles; le duché de Bar reçut garnison des régiments de Normandie et d'Auvergne, puis l'armée se portant sur les lignes avancées, le duc de Berwick résolut le siége de Philisbourg, la clef de l'Allemagne, comme Mayence l'est devenue depuis; la guerre poursuivie ainsi sans imprudence se résumait en ce seul principe stratégique : s'appuyer sur une grande place pour chercher et combattre l'ennemi avec sécurité! L'armée se concentra donc sous les murs de Philisbourg : le siége fut entrepris et continué avec une grande vigueur; là se montra tout entière la joyeuse gaieté de l'armée de France, ses plaisanteries et ses bons mots; les jeunes gentilshommes portaient les fascines en répétant les refrains des chansons à la mode; on était en bourse et poudré, l'épée au poing, à la tranchée, résolu à l'assaut, lorsqu'un événement sinistre vint affliger la noblesse de France. Le duc de Berwick intrépide, infatigable soldat, dirigeait de sa personne le siége; il veillait nuit et jour, assistait à toutes les opérations, excitant le zèle des soldats et la capacité des officiers; au moment où il ordonnait un épaulement pour garantir une batterie, un boulet de la place l'atteignit au milieu du corps, et il mourut de la belle mort de Turenne. Le duc de Berwick était fils d'amour de Jacques II et de la duchesse de Churchill; le sang des Stuarts coulait dans ses veines; il avait cette froideur écossaise qui brave le danger comme par devoir, sans froncer le sourcil; il appartenait à l'école stratégique du siècle de Louis XIV, et avait rendu les plus grands services

(1) En mettant le pied sur le territoire germanique, le maréchal de Berwick signifia à la diète la pièce suivante :

Déclaration du roi de France aux électeurs et princes de l'Empire,
(Octobre 1733.)

« Quoique le mémoire des motifs qui déterminent les résolutions du roi ait suffisamment démontré la pureté des intentions de Sa Majesté, cependant en même temps qu'elle fait passer le Rhin à ses troupes, elle veut faire connaître plus particulièrement ses sentiments à l'Empire. Elle désire conserver la paix au corps germanique, elle est dans la disposition d'observer avec lui les traités de paix, aussi longtemps que Sa Majesté pourra le regarder comme ami. Si Sa Majesté attaque le fort de Kehl, ce n'est point par aucune mauvaise intention contre le corps germanique, dont elle a fait voir en plus d'une occasion que les intérêts lui étaient chers. Elle n'en veut à aucun de ses membres. Elle veut même en prenant des passages sur le Rhin, se mettre en état de secourir ceux des princes d'Allemagne que l'Empereur voudra faire servir à ses vues particulières et à l'exécution de ses projets. Elle a donné ses ordres à ses généraux, pour que les États des princes qui ne prendront pas de parti et qui ne donneront pas de secours contre elle soient traités avec toutes sortes d'attentions et de ménagements. Sa Majesté est contente de ce qu'elle possède, et bien loin de faire servir le succès de ses armes à reculer ses frontières, elle n'hésite pas de déclarer solennellement qu'elle n'a aucune vue de faire des conquêtes qui pourraient intéresser la sûreté du corps germanique; elle veut seulement poursuivre ses justes ressentiments des sujets de mécontentement que l'Empereur lui a donnés à la face de toute l'Europe.

» Elle ne négligera rien pour que les princes d'Allemagne reconnaissent de plus en plus chaque jour combien elle désire de conserver avec eux l'intelligence si nécessaire et si convenable entre les garants des traités de Westphalie et les membres du corps germanique. »

dans la guerre de succession ; il mourut au champ d'honneur, son corps fut rendu à la sépulture des Stuarts, et son cœur fut légué aux jésuites ; Montesquieu en écrivant son éloge, le peignit comme un sage au milieu même des distractions de la guerre et des grandeurs de la victoire. Le duc de Berwick eut pour successeurs, dans le commandement du siége, le vieux marquis d'Asfeld et le duc de Noailles, généraux aussi de l'ancienne école ; l'un très-avancé dans l'arme de l'artillerie, l'autre officier habile dans la guerre des montagnes ; tous deux au reste incapables de lutter contre le prince Eugène, s'ils n'avaient eu avec eux le comte de Belle-Isle, si remarquable théoricien, l'ami du chevalier de Follard et de Maurice de Saxe. Sous les ordres de ces trois lieutenants généraux, le siége de Philisbourg fut continué avec énergie ; la mort du duc de Berwick ne changea rien dans les opérations d'investissement de la place ; tous rivalisèrent d'ardeur. Après trente-deux jours de tranchée, la chamade fut battue sur les hautes murailles, comme le dit le *Mercure de France*, et le drapeau blanc fut arboré.

Maîtres de ce point important de Philisbourg, les Français purent manœuvrer à l'aise sur les frontières d'Allemagne ; le dos de l'armée s'appuya sur une belle place de guerre ; en cas de revers, la retraite était désormais assurée. L'armée exécuta des marches et des contre-marches habiles contre les mouvements très-incertains du prince Eugène. Le comte de Belle-Isle, toujours infatigable, fut constamment en face des Impériaux ; c'est lui qui arrêta leurs progrès en faisant alternativement la guerre offensive et défensive. Dans cette campagne, le prince Eugène ne déploya ni activité ni talents de premier ordre. Fortement prononcé à Vienne pour la paix, il ne faisait la guerre qu'à contre-cœur, plutôt par devoir que par instinct. Il n'y eut donc rien d'important et de décisif dans cette campagne du Rhin après la prise de Philisbourg ; quelques milliers de coups de canon furent échangés ; la France craignait d'effrayer les électeurs de l'Empire ; on attendait pour pousser en avant sur le Danube le résultat des opérations de l'armée franco-piémontaise en Italie.

Cette armée, en effet, s'avançait en plusieurs corps dans le dessein d'expulser les Impériaux du Milanais et des fiefs de Toscane ; sur les Alpes, l'armée n'avait pas besoin de s'assurer une place de guerre, comme le duc de Berwick avait assiégé Philisbourg sur le Rhin ; on marchait de concert avec les Piémontais, véritables gardiens des montagnes ; Charles-Emmanuel, intrépide soldat, s'avançait pour la conquête de ce Milanais, objet de la vieille ambition des Savoyards (1). L'armée envahissante, appuyée sur des places de guerre de premier ordre, telles que Coni et Alexandrie, manœuvrait ainsi à l'aise contre les Impériaux à découvert. Le chevalier de Follard avait dit une vérité stratégique incontestable, c'est : « Qu'il n'y aurait jamais de campagne d'Italie heureuse sans l'appui des Piémontais ; » on avait aujourd'hui cet appui, et l'on pouvait pousser la guerre avec vigueur. Mais l'obstacle aux opérations actives était la vieillesse et la mauvaise humeur de Villars ; le maréchal avait sollicité avec ardeur le commandement de l'armée d'Italie, on n'avait pu le lui refuser, à lui qui s'était heurté à Denain contre l'ennemi ; ses services anciens étaient trop éclatants pour qu'on s'abstînt de donner un commandement à sa vieille épée dans une guerre qui devait cependant rester jeune et forte ; et là fut la cause de la mollesse de la campagne ; à chaque génération ses hommes ; à chaque époque ses tacticiens, ses manœuvriers ; les Invalides ne sont pas seulement une idée d'humanité, mais encore une pensée politique pour absorber ce que la mort morale a déjà atteint. Villars avait plusieurs défauts saillants ; vieux et maladif, il était toujours de mauvaise humeur ; les inquiétudes pour les vieillards sont comme les crevasses dans les monuments en ruine, où le vent s'engouffre comme un gémissement lamentable ; et à cela Villars joignait une prétention indicible ; fanfaron à l'excès, orgueilleux par sentiment personnel, et pour la France, il devait déplaire au roi Charles-Emmanuel, cherchant à conserver une belle position dans le commandement des armées. Le maréchal de Villars, toujours intéressé, avare même, ne voyait souvent une campagne que dans ce qu'elle pouvait apporter de profits, et

(1) J'ai visité à Turin (1842) de très-belles peintures qui reproduisent les exploits de Charles-Emmanuel dans cette campagne ; j'ai regretté qu'un prince aussi éclairé que le roi de Sardaigne ait transformé en une caserne ce beau palais héréditaire sur le Pô, qui reproduit ce souvenir. Au reste Charles-Emmanuel fit précéder son entrée en campagne par ce manifeste :

Motifs du roi de Sardaigne (1733).

« Le roi de Sardaigne, étroitement uni au roi de France par les premiers liens du sang et de l'amitié, a vivement partagé sa juste sensibilité au sujet des déclarations injurieuses, des odieuses négociations et des violentes voies de fait par lesquelles l'Empereur a affecté de choquer Sa Majesté Très-Chrétienne, et s'est efforcé de fermer le chemin du trône à un prince au sort duquel elle prenait le plus tendre intérêt et qui était si digne de la couronne, que les insinuations, les menaces et les hostilités employées à lui enlever les suffrages de la nation polonaise n'ont pu traverser son unanime élection.

» Quoique l'esprit dominant à la cour de Vienne se fût assez manifesté en Europe, pour que les prétentions les plus étendues de sa part ne dussent plus surprendre, on n'a pu toutefois y voir sans étonnement la naissance et les progrès d'un si injuste engagement, soit que l'on considère la personne du roi Stanislas contre laquelle il était formé, soit la dignité du roi de France qu'il offensait, soit la constitution du royaume de Pologne qu'il sapait par le fondement, soit enfin la nature des moyens employés à le soutenir, et tels que ce royaume se fût à peine attendu à les voir mettre en œuvre par le plus dangereux de ses voisins. » (*Traduit de l'italien.*)

les chefs sordides compromettent la force morale des camps.

L'armée franco-piémontaise avait passé le Pô avec une certaine agilité; elle manœuvrait hardiment, lorsque le maréchal de Villars, un peu maladif déjà, vint s'aliter à Turin; la fièvre le prit, et il mourut à quelques jours de là. Ainsi dès le début de cette campagne, les deux commandants en chef des armées françaises expiraient, l'un en Allemagne, l'autre en Italie; Berwick et Villars disparaissaient de la scène militaire, où ils n'étaient plus peut-être que des obstacles à l'impétuosité des braves gentilshommes. Coigny et Broglie les remplacèrent; des lieutenants généraux prenaient la place des maréchaux. Bientôt une promotion royale vint récompenser les vieux services; les comtes d'Asfeld, de Noailles, de Broglie et de Coigny furent élevés au titre de maréchal de France, car l'on manquait de généraux en chef pour suivre les grandes opérations stratégiques qui se déployaient activement. Le 29 juin, l'armée française était devant Parme, et le Milanais était traversé et conquis par les troupes piémontaises et les soldats du roi, sous le commandement des maréchaux de Broglie et de Coigny; par une retraite précipitée, le comte de Mercy avait cherché pour les Impériaux une position favorable, et ce fut devant Parme qu'il prit l'offensive. Les Allemands se déployèrent avec un ordre remarquable, attaquant les Français en colonnes pressées par grandes masses, et déjà les régiments de Berry et d'Auvergne faisaient leur retraite en désordre, lorsque l'intrépide comte de Mercy fut atteint d'un coup de mousquet et tomba au milieu des siens. Le bruit de sa mort se répandit bientôt, les colonnes impériales s'arrêtèrent, hésitant au milieu d'une charge à la baïonnette; ce fut alors que le maréchal de Coigny ordonna cette magnifique marche en avant par régiments serrés en colonnes, selon la méthode du chevalier de Follard; les Impériaux, étonnés, arrêtés, se brisent, fuient et se dispersent, laissant huit mille hommes sur le champ de bataille; la perte des Français fut de deux mille hommes d'élite. Cette bataille de Parme, qui peut glorieusement compter dans les fastes militaires, eut pour résultat la prise de Modène; le comte de Maillebois dirigea l'assaut, et le prince de Wurtemberg défendit en vain la place; le pavillon blanc y fut arboré, la chamade battue. Alors commencèrent les grandes manœuvres dans le centre de l'Italie, et l'armée française vint se concentrer dans Guastalla.

La mort du comte de Mercy avait placé le commandement des Impériaux dans les mains du prince de Wurtemberg et du général Kœnigseck, tous deux actifs et pour ainsi dire généraux de partisans; le prince de Wurtemberg, pour répondre à sa réputation, massa dix mille grenadiers qui s'avancèrent vers la Spezzia; le maréchal de Broglie y était posté avec l'élite de l'armée française dans une position de sa nature bien couverte; mais ceux qui savaient le caractère entreprenant du prince de Wurtemberg répétaient incessamment au maréchal qu'il fallait se tenir sur ses gardes, et ce n'était pas trop qu'un camp retranché pour se couvrir des troupes hongroises et allemandes. On était au milieu des grandes chaleurs de l'été en Italie; le maréchal de Broglie, négligent et dormeur, reposait la nuit au milieu des tentes à la face de l'ennemi, déshabillé comme dans son bel hôtel de Paris, sans s'inquiéter de l'armée; à peine avait-il fermé l'œil qu'un grand bruit se fait entendre; de toutes parts les cris s'élèvent : Aux armes! aux armes! l'ennemi est là! et bientôt les dix mille grenadiers impériaux du prince de Wurtemberg sont au milieu des tentes françaises; le maréchal de Broglie surpris en chemise a le temps à peine de passer un côté de sa culotte et de tenir l'autre à la main (1); il se sauve abandonnant sa tente aux Impériaux. Que de quolibets dans ce campement du joyeux officiera sur le *général Culotte!* On le chansonna dans de spirituels couplets; à Paris, les noëls, les chansons de ruelles parlèrent autant de la culotte du maréchal de Broglie que de celle du roi Dagobert. Les Impériaux, maîtres un moment du camp français par cette surprise, se crurent certains de la victoire; ils se trompaient!

Avec les Français, il ne faut pas faire de ces rêves, et quelques jours après les troupes du roi prirent leur revanche : les régiments avaient à effacer un affront, ils considéraient l'attaque des Impériaux comme une supercherie de nuit, et non pas comme une loyale bataille face à face, front contre front. Quelle était donc cette attaque au milieu des ténèbres (2)? Y avait-il là de cette chevalerie qui offre son corps en échange des coups qu'elle donne. La

(1) Broglie, ce fameux général,
Menace de tout prendre,
Il se croit plus grand qu'Annibal,
Plus guerrier qu'Alexandre.

Il se moque des Allemands,
Puisqu'au mois de septembre
On voit qu'en mule il les attend,
Même en robe de chambre.

(2) Messieurs les Allemands,
Prenez mieux votre temps,
Quand vous voudrez céans
Faire un peu les méchants.

Monsieur de Broglio
Se venge comme il faut
De qui s'en vient trop tôt
L'éveiller en sursaut.

revanche fut rude; les Impériaux, rangés en masses pressées devant Guastalla, soutenus par le Pô, appuyés sur une place de guerre, attendaient avec calme l'attaque des Français; elle se fit intrépidement toujours par colonnes, les intervalles garnis d'artillerie et de cavalerie; l'engagement ne s'étendit pas sur toute la ligne; chaque corps vint successivement prendre part à la bataille, écraser ou se faire écraser. Et pendant huit heures ce jeu sanglant se continua. On voyait les plus intrépides officiers de l'armée, l'épée au poing, conduire leur régiment au feu; le marquis de Pezé fut tué à la tête du régiment du roi; le duc de La Trémoille, colonel de celui de Champagne, fut blessé et foulé aux pieds des chevaux dans une charge de cavalerie. Le plus bel homme de l'armée, le duc de La Trémoille était aussi coquettement soigneux de sa personne que pouvait être une marquise de Versailles. Renversé dans cette charge de cavalerie, il se couvrait le visage afin de ne pas être défiguré; mieux valait pour lui mourir que de perdre quelques-uns de ces traits admirables qui le faisaient nommer *le beau La Trémoille*. A la bataille de Guastalla, les troupes impériales furent refoulées au delà du Pô, abandonnant leurs morts, leurs blessés, leurs canons et le champ de bataille avec plus de dix mille hommes hors de combat. Désormais la Lombardie fut entièrement conquise par les Piémontais et les Français réunis (1). Dans cette campagne le roi Charles-Emmanuel vit son but atteint, l'agrandissement de son domaine; il s'était battu avec grande énergie et courage, il méritait sa récompense. Cette guerre d'Italie conduite par les Piémontais et les soldats de France venait encore de prouver une vérité stratégique, c'est que toutes les fois que les deux cabinets de Versailles et de Turin seraient unis dans de communs desseins, l'Autriche ne pourrait garder ses possessions d'Italie; donnez la clef des Alpes à un ami de la France, les Allemands en seront bientôt repoussés, et ceci à toutes les époques.

Attaqués sur le point principal de leur domination, la Lombardie, les Impériaux avaient encore à se défendre contre l'invasion des Espagnols menaçant Naples; d'après le plan de campagne arrêté à Versailles, tout devait se faire simultanément par les trois alliés contre l'Autriche; tandis que les Piémontais et les Français se précipitaient dans la Lombardie, les Espagnols devaient envoyer un corps de troupes considérable pour agir contre la Pouille et Naples. La cour d'Espagne n'était pas alors ramollie et paresseuse; l'esprit français, actif, ambitieux, s'y était inculqué avec Philippe V; le roi croyait important d'assurer la couronne de Naples à son second fils, don Carlos, que le traité de Séville avait reconnu. Aussitôt une flotte fut équipée dans les ports de Barcelone et de Valence; vingt-deux mille hommes débarquèrent en Sicile; les Allemands n'y étaient point aimés; la différence des mœurs et des habitudes était trop disparate. L'imagination ardente des Napolitains pouvait-elle s'attiédir devant le caractère flegmatique et rude des Allemands? Naples était plein des souvenirs des Espagnols; la principale rue ne portait-elle pas le nom de *Tolède* avec son peuple de marchands comme à Barcelone, à Valence ou Cadix; les deux multitudes professaient un ardent catholicisme, leur langage était peu différent. Quoi de plus facile que de soumettre Naples à la domination de l'Espagne? Il fallait pour cela paraître un jour et montrer le drapeau. Don Carlos, à qui cette couronne était destinée, voulait la mériter par son activité et son courage; rien de plus rapide que cette invasion de la Sicile et de Naples. Le comte de Montemart, général d'expérience, conduisait les Espagnols, troupes sobres et solides, mais accablées par les chaleurs ardentes. Les Allemands ne comptaient pas plus de dix mille hommes dans le royaume de Naples; excellents soldats, que pouvaient-ils contre une population insurgée et une armée vigoureuse qui venait d'Espagne? Don Carlos n'eut même pas besoin d'attaquer Naples de vive force; une insurrection de lazzaroni lui en donna la souveraineté; ce prince reçut le serment des magistrats au nom de son père, et bientôt un rescrit de Philippe V lui céda en toute puissance la couronne de Naples. Don Carlos et le comte de Montemart durent conquérir la Sicile et chasser les Impériaux de la Pouille. Pour la Sicile, rien de plus simple; quelques régiments espagnols suffirent pour aider l'insurrection qui éclata; partout don Carlos fut proclamé, car la domination allemande pesait; le comte de Montemart poursuivit le marquis de Visconti, général en chef des Allemands, et ne lui laissant aucun repos, il l'accula, par la Calabre, jusque sur la mer Adriatique. Le plan

(1) Les Anglais commencent à se préoccuper des succès de la France; Fleury veut les rassurer.

Lettre du roi à M. Walpole, ministre du roi d'Angleterre.

« Dans la guerre présente, je n'ai que la Pologne qui m'intéresse, mon honneur y est compromis, il est indifférent à l'Angleterre quel prince règne sur les Polonais, n'y ayant aucun intérêt.

» A l'égard de l'Italie, les conquêtes que mes alliés y feront les regardent uniquement; lorsqu'ils seront contents, je le serai aussi.

» Je ferai jusqu'à l'impossible pour faire réussir la guerre d'Allemagne à ma satisfaction, afin d'affaiblir mes ennemis.

» J'ai déjà déclaré que je ne voulais garder aucune des places que je prendrai, l'Angleterre peut en être assurée par la parole que j'en ai donnée; sa médiation me plairait si elle n'était pas armée. Je veux que l'on sache que nulle puissance ne me fera la loi, je ne veux la recevoir de qui que ce soit. Telle est mon intention. Vous pouvez la communiquer à votre maître. »

militaire du comte de Montemart était de refouler les Allemands sur la Lombardie, occupée par les Français, afin de les placer entre deux feux et d'en finir ainsi avec la domination germanique en Italie.

Après dix-huit mois de campagne, voici donc quelle était la position des armées : sur le Rhin, Philisbourg était au pouvoir des Français; le comte de Belle-Isle, que le maréchal de Coigny avait joint, accomplissait de grandes manœuvres en face du prince Eugène; sans prendre une offensive téméraire, il gardait avec valeur les positions conquises, en s'appuyant sur Philisbourg; de part et d'autre on s'observait; en Italie, le royaume de Lombardie et les fiefs impériaux étaient tombés au pouvoir des Piémontais et des Français; dans la Sicile et à Naples, la domination des Espagnols était saluée par des acclamations. Ainsi, les Impériaux, malheureux dans ces premiers événements de la campagne, avaient tout perdu et rien acquis, et cependant on ne peut dissimuler que leurs troupes ne fussent solides, leurs généraux du premier ordre. Le prince Eugène ne fit pas en Allemagne tout ce qu'il pouvait faire; les forces qu'il avait devant lui n'étaient pas tellement considérables qu'il ne fût possible de les refouler sur le Rhin en profitant du vide qu'avait fait la mort du duc de Berwick. En Italie, le comte de Mercy et le comte de Wurtemberg firent largement leur devoir, et plus d'une fois ils mirent en péril l'armée franco-piémontaise. Le peu de succès des Impériaux venait donc de quelques causes particulières en dehors des conditions stratégiques. Il faut reconnaître d'abord que la noblesse française déploya une infatigable ardeur, un courage joyeux, une intrépidité des temps chevaleresques; partout combattant avec éclat, elle se faisait bravement tuer; la froide intrépidité allemande ne pouvait rien contre elle; la France, dans ses opérations, n'était point seule; appuyée sur le Piémont, elle était plus forte; l'Espagne lui donnait la mer, le Piémont les montagnes. Par contraire, il se trouvait que les troupes allemandes n'avaient aucun appui, aucun secours étrangers; les Russes étaient bien liés avec Charles VI par un traité spécial sur la Pologne, mais trop éloignés pour prendre part à une campagne d'Allemagne ou d'Italie, ils ne pouvaient servir d'auxiliaires actifs. L'Empire était occupé à maintenir la Pologne dans l'obéissance sous le sceptre de l'électeur de Saxe; la Prusse était loin d'être favorable à la maison d'Autriche, et un corps d'observation était nécessaire du côté de la Silésie pour contenir les soldats de Frédéric. Telle était l'habileté de la diplomatie de la maison de Bourbon, que l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Villeneuve, avait reçu plein pouvoir pour soulever au besoin la Porte Ottomane contre l'Autriche et la Hongrie; il fallait donc au cabinet de Vienne des armées d'observation en Pologne, en Hongrie, en Silésie, et comment lui était-il possible de mener dès lors avec vigueur une guerre du Rhin, de Lombardie et de Naples?

Cette situation respective de toutes les puissances en guerre était parfaitement résumée dans un pamphlet du temps qui attribuait à chacun la part dans la guerre. « La France, c'est à moi à jouer, j'ai la main. L'Espagne, j'ai deux dames à l'écart, mes trois rois sont bons. La Savoie, j'ai quinte et quatorze, il me manque le point. La Prusse, je regarde jouer. La Lorraine, j'ai bien mêlé les cartes, mais il ne m'entre rien. L'Empereur, j'ai bien mauvais jeu, je crains le repic. Le Turc, je déchirerai bientôt les cartes. L'Angleterre, ce n'est pas mon tour à jouer. Le Portugal, je ne joue point, mais je fournirai de l'argent à mes amis. La Saxe, je joue avec trop de cartes, un seul roi me fera gagner. Les treize cantons, nous jouons à toutes sortes de jeux, pourvu que l'on paye les cartes. Le pape, je ne joue jamais, je m'arrangerai pour un jubilé. Les Vénitiens, l'usage du piquet n'est pas chez nous, nous ne jouons qu'à la bassette. La czarine, je n'ai ni roi ni as, mais ma paye est bonne. Le corps germanique se ressouvient du jeu de piquet, puisqu'il lui est encore dû l'argent des cartes. Les Hollandais, ils ont carte blanche, ainsi ils sont à l'abri du repic et ne craignent que le capot. » Ces pamphlets annonçaient que la guerre n'était qu'un accident dans le mouvement diplomatique dont la tendance évidente était la paix. Jamais le cardinal de Fleury n'avait cru à une guerre longue et durable; avant de commencer les hostilités, il avait enlacé l'Empereur dans de tels liens qu'on pouvait d'avance calculer le résultat des batailles; son esprit prévoyant et mesuré ne voulait laisser aucune chance à l'ennemi, il était parvenu à isoler l'Autriche dans une guerre européenne et, par conséquent, à la forcer de conclure la paix.

CHAPITRE XII.

NÉGOCIATIONS PRÉLIMINAIRES, TRAITÉ DE VIENNE.

Esprit du parlement anglais. — Fausse position du comte de Walpole. — États généraux de Hollande. — Offre de médiation. — Situation particulière de l'Empereur. — La pragmatique. — Désir de la paix. — Mission de M. Dutheil à Vienne. — Bases respectivement proposées. — La France.

— Les alliés. — Les Bourbons d'Espagne. — Maison de Savoie. — Indemnité pour la Pologne. — Les duchés de Lorraine et de Bar. — Hommage de réversibilité. — Question d'Italie. — Acquisition. — Bourbons d'Espagne. — Naples. — Parme. — Difficulté pour la Toscane. — Envoi du marquis de Mirepoix à Vienne. — Instruction de M. de Chauvelin. — Mécontentement de la maison de Savoie. — Signature des préliminaires. — Article secret pour la pragmatique. — Traité de Vienne. — Bonne situation diplomatique de la France. — Influence en Suisse. — Pacification de Genève. — Commencement de l'influence française en Corse. — Intervention. — Arbitrage. — Force du cabinet français.

1735—1736.

L'Angleterre avait vu avec une extrême inquiétude les succès rapides, décisifs de la France dans la guerre continentale; sur tous les points, la victoire était restée à la maison de Bourbon, en Allemagne, en Italie; Naples était au pouvoir de la branche d'Espagne; le Milanais, la Toscane voyaient le drapeau fleurdelisé; il devait en résulter une immense prépondérance politique pour le cabinet de Versailles. C'était donc avec la plus grande peine que le comte de Walpole était parvenu à convaincre la majorité des whigs au parlement : « Qu'il était maître des résultats définitifs de la guerre; Louis XV n'avait-il pas engagé sa parole? En échange de cette inévitable influence, le cardinal de Fleury n'avait-il pas promis de laisser à l'Angleterre la domination des mers? La flotte de France était réduite, rien n'était plus facile au cabinet britannique que de reprendre son attitude belliqueuse lorsque l'honneur de son pavillon le demanderait, la France d'ailleurs surveillait le prétendant; elle poussait la bienveillance même à ce point de fournir toutes les notes qui pouvaient éclairer la maison de Hanovre sur les démarches des Stuarts (1). » Ces raisons d'État développées par le comte de Walpole pouvaient convaincre quelques-uns de ses amis, les whigs du parlement. Mais il y avait un sentiment de jalousie innée dans la nation anglaise; tout ce qui grandissait la fortune de la France la blessait profondément; les torys travaillant l'opinion dans le sens de la guerre restaient pour ainsi dire les maîtres, et le pouvoir du comte de Walpole était menacé s'il n'agissait auprès du cardinal de Fleury pour mettre un terme à cette guerre, à ces victoires qui blessaient si profondément l'orgueil britannique. La vieille politique anglaise était d'ailleurs de s'appuyer sur l'Allemagne; l'Empire, contre-poids naturel de la maison de Bourbon, ne pouvait être abandonné dans la position critique où se trouvait la maison d'Autriche.

Ce même sentiment était partagé par les états généraux de Hollande, pleins d'inquiétude de voir les Français maîtres de Philisbourg; ainsi posés sur le Rhin, ne pouvaient-ils pas dominer la Belgique et tenter ensuite une campagne en Hollande comme l'avait fait Louis XIV? Depuis l'avénement de Guillaume III au trône d'Angleterre, les intérêts de la Hollande et de la Grande-Bretagne étaient intimement liés; les états généraux et le parlement marchaient dans une commune voie de principes et de politique; la Hollande était comme l'intermédiaire actif, vigilant entre l'Angleterre et le continent; l'élévation d'un électeur de Hanovre au trône des Stuarts ne liait-elle pas indissolublement les intérêts de la Grande-Bretagne à ceux de l'Allemagne du Nord; il y avait entre eux quelque chose d'inséparable et qu'on ne pouvait méconnaître. Dans cette situation, le comte de Walpole s'ouvrit au cardinal de Fleury avec toute confiance, en lui peignant sa propre position ministérielle et le danger qui la menaçait : « Les whigs avaient tenu leur promesse, mais si la guerre continuait avec des conquêtes favorables à la maison de Bourbon, il était impossible que le cabinet de Londres n'y prît pas une part active et directe; autrement les whigs seraient obligés de quitter le pouvoir, » La Prusse avait également insinué au cardinal de Fleury : « Qu'elle devait intervenir dans la lutte, si elle prenait un caractère trop allemand, car elle était gardienne de la liberté germanique. Les états généraux étaient inquiets, mécontents; le comte de Walpole offrait la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, afin d'amener une pacification générale; si ce moyen n'était pas accepté, il était impossible d'éviter une guerre européenne (2); et nécessairement le pavillon britannique s'y mêlerait pour maintenir sa grandeur et sa prépondérance. » Le caractère pacifique de Fleury correspondait parfaitement à ces idées de modération; s'il avait fait la guerre, c'était malgré lui et comme une concession; le mouvement belliqueux de la noblesse l'avait entraîné; le cardinal devait accepter au plus vite l'offre d'un médiateur; il s'agissait seulement de savoir ce que ferait le cabinet de Vienne, et s'il voudrait traiter à des conditions telles qu'elles pour-

(1) « Les Hollandais et les Anglais reprochèrent au ministre Walpole d'avoir abandonné en cette occasion la maison d'Autriche, la seule en état de balancer sur le continent la puissance de celle de Bourbon. Il se défendit en leur faisant connaître la convention secrète avec le cardinal de tenir toujours sa marine dans l'abaissement, de leur laisser l'empire de la mer et du commerce, empire avec lequel ils seraient en tout temps maîtres de contenir la France et de faire échouer ses projets d'agrandissement. » (*Mémoire diplomatique.*)

(2) Les Anglais et les Hollandais avaient déjà communiqué en forme à Londres et à La Haye aux ministres des puissances belligérantes un projet de pacification générale, mais il n'avait point été agréé; il servit néanmoins de base aux négociations qui suivirent.

raient satisfaire le parti jeune et impatient de la cour de Versailles.

La situation de Charles VI n'était pas absolument simple, et c'est pour cela qu'elle gardait quelque chose de faible et d'embarrassé; et il serait difficile, sans la connaître dans ses mystères et ses infirmités, de s'expliquer le traité qui se prépare. En effet, si les armes impériales n'avaient pas été heureuses dans la dernière campagne, tout était-il désespéré? Ne pouvait-on pas prendre sa revanche? Il y avait eu de la gloire en Italie et sur le Rhin, et l'expérience prouvait que les troupes françaises, toujours victorieuses à la première et même à la deuxième campagne, venaient ensuite s'abîmer devant le sang-froid des Allemands; la furie française n'était-elle pas déjà un vieux proverbe italien à l'époque de Guichardin? Il y avait eu cinq ou six campagnes d'Italie depuis le moyen âge, rien n'avait résisté à l'impétuosité des régiments de France, mais n'avaient-ils pas toujours en définitive évacué les provinces envahies? Tôt ou tard on repassait les Alpes : combien de campagnes également sur le Rhin presque toujours suivies de défaites! Il n'y avait donc jusqu'à présent rien de perdu ni de désespéré; l'Empire pouvait pleinement continuer la guerre; et si Charles VI ne le fit pas, c'est, je le répète, qu'il existait pour lui une cause intime, une question personnelle et de famille, qu'il avait hâte d'exposer à l'Europe et de faire résoudre et garantir par elle.

Les constitutions de l'Empire établissaient l'hérédité de mâle en mâle pour le sceptre et la couronne; le fils de l'Empereur portait le titre de roi des Romains jusqu'à ce qu'il fût appelé à la pourpre par un simulacre de reconnaissance et d'élection; la bulle d'or restait muette sur le droit des filles; seraient-elles impératrices, comme cela se voyait pour les czarines? Charles VI n'avait pas d'enfant mâle, mais il avait une fille, Marie-Thérèse, qui allait s'unir à un prince de la maison de Lorraine (1). Il fallait assurer à cette illustre héritière la couronne impériale, et pour cela l'appui de l'Allemagne et l'assentiment de l'Europe étaient essentiels à Charles VI. Cette question de famille embarrassait toutes les négociations; il s'y mêlait cet amour intime et paternel si puissant, une préoccupation qu'on peut facilement s'expliquer lorsqu'on connaît les mœurs douces et patriarcales des familles allemandes. Ce fut donc le désir de résoudre cette question, en s'assurant l'appui de toutes les puissances, qui porta l'empereur Charles VI à demander une suspension des hostilités et une pacification générale des questions armées; intimement lié avec la Russie dans la question de Pologne, Charles VI pouvait être sûr de son assentiment; et d'ailleurs comment une czarine, en pleine possession de l'empire russe, aurait-elle hésité à reconnaître l'aptitude des femmes pour hériter de la couronne? La pragmatique fut donc reconnue comme un article de droit public à Saint-Pétersbourg; l'Angleterre et la Hollande durent également y accéder sous quelques conditions de formes. Quant à la Prusse, avide toujours de s'agrandir, elle voyait dans la succession et le gouvernement d'une femme un moyen de conquérir une plus grande prépondérance en Allemagne; qui sait, elle recevrait peut-être la Silésie comme compensation? et jamais elle ne repoussa ce moyen d'agrandissement. Supposez Marie-Thérèse sur le trône, la puissance morale de la Prusse grandissait; on pouvait acquérir quelques provinces et prendre la suprématie absolue dans les diètes, par le développement de la force militaire.

Il n'y avait donc plus précisément que la France dont il fallût obtenir l'adhésion, et c'était évidemment la puissance la plus redoutable; l'ancienne rivalité des maisons de Bourbon et d'Autriche devait rendre difficile une tentative d'arrangement; et en toute hypothèse, la France pourrait faire payer, par des sacrifices réels, à l'Empereur son adhésion à la pragmatique. Il y avait trop d'habileté alors dans le cabinet de Versailles pour ne point tirer parti de toutes les occasions d'influence, et, sous ce rapport, la situation était bonne. Sur ces entrefaites, le comte de Walpole communiqua au cardinal de Fleury un plan de pacification préparé par le cabinet de Londres et les états généraux de Hollande, médiateurs presque impératifs, offrant la paix ou la guerre. En même temps une démarche fut également faite par Charles VI à Versailles; l'Empereur parut désirer que M. Dutheil (2), premier commis des affaires étrangères, un des hommes les plus instruits dans les principes du droit public en Europe, vînt de sa personne à Vienne afin de conclure de concert des stipulations qui s'appliqueraient non-seulement à la pacification gé-

(1) Marie-Thérèse-Amélie-Christine était née le 13 mars 1717; elle épousa, le 12 février 1736, François, duc de Lorraine, né le 8 décembre 1708, fils de Léopold et de Charlotte d'Orléans. Il avait succédé à son père dans le duché de Lorraine le 27 mars 1729.

(2) Jean-Gabriel de Laporte Dutheil, né vers l'année 1683 d'une ancienne et noble famille originaire de Poitou, était fils d'un brigadier des gardes du corps. Après avoir fait de bonnes études au collége de Mazarin, le jeune Dutheil fut placé, en 1701, en qualité de secrétaire auprès du comte de Marcin, ambassadeur à Madrid. Il obtint, en 1708, la faveur d'être admis dans les bureaux de M. de Torcy; et en 1711, ce ministre le choisit pour assister au congrès d'Utrecht en qualité de secrétaire d'ambassade. Il fut ensuite secrétaire des plénipotentiaires français au congrès de Bade. Sous la régence, Dutheil fut nommé premier commis des affaires étrangères; il eut en cette qualité plusieurs missions, en 1716, auprès du duc de Lorraine, en 1719, à Madrid, à l'occasion de la quadruple alliance, et en 1735, auprès de la même cour.

nérale, mais encore à la pragmatique elle-même. Il existait aux affaires étrangères des employés d'un ordre supérieur qui avaient vieilli dans l'étude des transactions européennes; ils portaient le titre de premier commis, et l'organisation en était due à Louis XIV et particulièrement à M. de Torcy qui avait senti la nécessité d'avoir sous sa main des intelligences spéciales pour chaque partie de son département : le levant, le nord, le midi et le centre de l'Europe. Quand une négociation était sérieusement engagée, le ministre demandait des renseignements et des notions positives au premier commis chargé d'un département, et celui-ci connaissait les intérêts, les influences et le plus petit personnage de chaque cabinet. Ces notions étaient tellement importantes, qu'elles assuraient une prépondérance d'habileté pour la France. M. Dutheil, l'homme de confiance du cardinal de Fleury, était faiblement aimé par M. d'Argenson qui voyait en lui presque un surveillant; mais dès que l'Empereur en manifesta le désir il partit pour Vienne, afin de régler les préliminaires d'une paix générale où se mêlait la pragmatique sanction.

La correspondance diplomatique de M. Dutheil fait parfaitement connaître les questions nettement posées à Vienne. Le plénipotentiaire de France exposa les griefs et les droits de son cabinet : « Quelles difficultés avaient occasionné la guerre générale? C'était la Pologne; le roi Stanislas avait été violemment dépouillé d'un droit acquis par la nationalité et l'élection. L'empereur Charles VI n'était-il pas l'auteur de cette ruine complète que subissait la cause d'un prince si proche parent du roi de France? N'était-ce pas l'Empereur qui avait appelé les Moscovites sur le territoire de la Pologne pour assurer la royauté de l'électeur de Saxe? Le fait accompli l'était irrévocablement sans doute; on ne pouvait plus revenir sur les événements de Varsovie; Stanislas y renoncerait peut-être, mais à quelles conditions? Ne lui fallait-il pas une indemnité (1)? Où la trouver, si ce n'était sur les frontières mêmes de l'Empire? La France pouvait admettre parfaitement la renonciation de Stanislas à la couronne de Pologne, pourvu qu'on lui garantît ses revenus, son titre de roi, et avec cela un territoire qui lui serait donné à titre d'indemnité pour sa couronne perdue, et dont la réversibilité serait perpétuellement donnée à la France. Précisément sur les frontières de l'Empire, il y avait une province souvent conquise, toujours restituée et, pour ainsi dire, nécessaire à la constitution géographique de la France. Depuis la conquête de la Franche-Comté et la réunion de l'Alsace, il était singulier et triste à la fois de voir cette grande échancrure que la Lorraine laissait dans le territoire de la monarchie française; le duché de Bar rendait déjà hommage au roi de France, comme un fief lige; on avait vu le duc de Bar mettre sa main dégantée dans les genoux du roi Louis XV; et quant à la Lorraine, la conquête tôt ou tard devait la réunir; elle était même en ce moment au pouvoir des armées de France et administrée d'après les principes de son gouvernement. Le passage d'un gouvernement à un autre serait presque impossible. »

M. Dutheil posait donc ce double principe aux ministres de l'Empereur : « Renonciation du roi Stanislas à la couronne de Pologne, indemnité stipulée en sa faveur en créant pour lui un royaume de Lorraine, auquel on joindrait le duché de Bar; à la mort du roi, réversibilité absolue de toutes ces terres à la couronne de France, héritière de Stanislas par la reine et en vertu de son contrat de mariage. » A cela les ministres de l'Empereur répondaient : « Qu'en admettant bien le principe d'une indemnité pour le roi Stanislas, pourquoi ne la chercherait-on pas en Pologne, et même dans une grande province, telle que la Lithuanie; l'équilibre de l'Europe ne serait pas aussi ébranlé. » M. Dutheil répliqua : « Qu'en aucune hypothèse Stanislas, qui avait le titre de roi, ne pourrait l'échanger contre celui de grand-duc de Lithuanie; d'ailleurs de cette manière la France ne trouverait aucune indemnité, et il lui en fallait une en échange des sacrifices qu'elle avait faits pour une guerre qu'elle n'avait point suscitée; il aurait été puéril de supposer le cas de réversibilité pour le duché de Lithuanie, terre si lointaine et si exposée aux invasions de la Russie. » Les ministres de l'Empereur répliquèrent encore : « En supposant le double principe de la constitution d'un royaume de Lorraine en faveur de Stanislas, et de la réversibilité du duché de Bar et de la Lorraine en faveur de la France, quelle compensation serait donnée à l'Empereur et à la maison de Lorraine en échange de territoire? Le roi Louis XV garantirait-il la pragmatique sanction complète et absolue en faveur de Marie-Thérèse, en reconnaissant, par un traité spécial, la succession de la couronne au profit de la fille de Charles VI, le vœu le plus intime de l'Empereur? » M. Dutheil affirma que cela ne ferait aucune difficulté à Versailles, et que l'on n'avait aucun dessein de blesser sur ce point la maison régnante dans

(1) Consultez sur toute cette négociation un livre aujourd'hui fort rare : *Histoire de la guerre présente et des négociations pour la paix, avec la vie du prince Eugène de Savoie*; par Pierre Massuet. (Amsterdam, 1737, in-12, 3 vol.)

ses arrangements de famille. Et quant à l'indemnité que la maison de Lorraine aurait droit de prétendre, on chercherait à lui assurer une certaine compensation par suite des arrangements des affaires d'Italie, la Toscane, par exemple. Et, en attendant cette solution, la France ne faisait aucune difficulté de payer à la maison de Lorraine, en échange de ses États, une indemnité pécuniaire qui serait annuellement acquittée, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un fief d'égal valeur à la Lorraine cédée à Stanislas et réversible à la maison de France.

Il fut question ensuite de la situation respective des alliés vis-à-vis de la maison impériale; la France n'avait pas agi seule dans la guerre, pouvait-elle agir seule dans les négociations et traiter séparément? L'Italie avait été le théâtre de plus vastes conquêtes, on ne pouvait le nier, tout le Milanais était au pouvoir de la maison de Savoie, secondée des armées de France; les avant-postes étaient sur la Sesia, et la Toscane ne serait pas épargnée, tandis que Naples et la Sicile étaient au pouvoir des Espagnols; don Carlos avait été proclamé roi à la suite d'une insurrection populaire (1). Il était impossible que l'Empereur ne tînt pas compte des événements de la guerre; ce que la victoire avait donné, il serait difficile de l'enlever aux vainqueurs; et dans cette circonstance, M. Dutheil déclara que la France interviendrait pour régler les intérêts de ses alliés et la fixation des indemnités de guerre avec une égale impartialité : une fois la part de la justice faite, elle ne souffrirait pas que des exigences trop absolues de la part des alliés pussent blesser la situation élevée et prépondérante de la maison d'Autriche. S'il en était autrement, la France elle-même se hâterait de faire sa paix séparée, en laissant agir l'Empereur comme il l'entendrait à l'égard de l'Espagne et de la maison de Savoie que le cabinet de Versailles ne soutiendrait plus. » Ces instructions dernières, M. Dutheil les tenait de M. de Chauvelin, ministre des affaires étrangères, déjà très-défavorable aux prétentions exagérées de l'Espagne et de la Savoie. La seule préoccupation du cabinet de Versailles était d'acquérir la Lorraine et le duché de Bar, comme Louis XIV avait acquis la Flandre, l'Alsace et la Franche-Comté, préoccupation assez nationale, assez haute pour absorber toutes les autres. Le parti gentilhomme, qui ne trouvait pas l'honneur et les intérêts de la France et de ses alliés suffisamment garantis, accusa M. de Chauvelin d'avoir secondé l'Empereur par des motifs intéressés.

Au milieu de ces hésitations, le comte de Walpole et les états généraux de Hollande avaient d'abord proposé la réunion d'un congrès avec suspension immédiate des hostilités, méthode habituelle de l'Angleterre quand elle voulait calmer les questions pour les résoudre plus tard; un congrès traînait en longueur; il était toujours facile de faire naître des incidents et des rivalités, de manière à prolonger indéfiniment l'examen des difficultés politiques. Les whigs craignaient que le traité ne fût trop avantageux pour la France, ce qui entraînerait leur chute dans le parlement; ils voulaient la réunion d'un congrès pour renvoyer à un long terme la solution définitive des intérêts de la France et de l'Empire. Cette intention, le cabinet de Versailles la comprit parfaitement; le cardinal de Fleury voulait profiter des avantages de la situation difficile et personnelle de Charles VI sans la laisser se résoudre; un congrès, c'était tout retarder, tout ajourner. Quel avait été le résultat des conférences de Soissons? Des pourparlers, des détails indéfinis; il fallait les éviter encore; puisque les plus grands intérêts étaient à Vienne, c'était là qu'il fallait ouvrir les négociations; le congrès supposait l'intervention de toutes les puissances sur un pied égal; et ici il n'y avait d'intéressé que la France, l'Espagne et la maison de Savoie. Il était fort habile de poser ainsi la question; par le fait, la France seule traiterait à Vienne ayant derrière elle l'Espagne et la Savoie; tandis que dans un congrès l'Angleterre, les états généraux, la Prusse, la Russie même y viendraient avec leur poids de puissance, et cela brouillerait les points si simples de la question et pourrait amener en définitive la guerre générale (2).

Aussi la France s'empressa-t-elle d'accepter l'ouverture pure et simple des négociations à Vienne; elle désigna pour son plénipotentiaire le marquis de Mirepoix, de la maison de Lévis, moins brillant mais plus sérieux que le duc de Richelieu, et tout à fait en rapport avec les graves transactions qui allaient se décider (3); on lui adjoignit M. Dutheil, qui avait trop bien préparé la négociation première pour ne pas être mêlé à la solution définitive et à la rédaction du traité. L'Espagne et la maison de Savoie envoyèrent également des plénipotentiaires à Vienne, mais ils n'y tinrent qu'une place secondaire, tout à fait dans la ligne de M. de Mirepoix,

(1) Don Carlos, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse, était né le 20 janvier 1716; cessionnaire des droits de son père sur les royaumes de Naples et de Sicile, il fut proclamé roi le 15 mai 1734, il partit ensuite pour Messine, où il fit son entrée le 9 mars 1735. Après s'y être reposé plusieurs jours, il se rendit par mer, le 18 mai, à Palerme, où le dimanche 3 juillet il fut couronné par l'archevêque avec la plus grande magnificence. De là étant passé, le 12 du même mois, à Naples, il y établit sa résidence.

(2) Dépêche de M. Dutheil. (Vienne, 1735.)

(3) Charles-Pierre-Gaston-François de Lévis, marquis de Mirepoix, suivait la carrière militaire quand on jeta les yeux sur lui pour l'envoyer à Vienne. Il devint maréchal de France.

et seulement pour adhérer à ce que la France pourrait arrêter avec l'Empereur sur les communs intérêts. Les bases posées par M. Dutheil furent de nouveau discutées, et les rectifications suivantes furent faites aux préliminaires débattus avec l'Empereur. « Stanislas, roi de Pologne, renonçait pour lui et ses héritiers à cette couronne élective, tout en conservant ses fiefs particuliers, ses biens propres et son titre de roi. En échange, il recevait la Lorraine avec le duché de Bar; l'administration de ces provinces serait organisée à la française; les places fortes, y compris Nancy, seraient gardées par les troupes du roi de France; à la mort de Stanislas, la Lorraine serait définitivement agglomérée au royaume de France pour ne plus s'en séparer. Un million deux cent quarante mille âmes de population et trente-neuf lieues carrées, y compris le duché de Bar, entraient ainsi dans les nouvelles frontières de la monarchie; la vaste échancrure qui existait entre l'Alsace et la Franche-Comté s'effaçait d'un seul trait de plume. En compensation, la maison de Lorraine devait recevoir la belle terre de Toscane, érigée en fief de l'Empire, et jusqu'à ce qu'elle en fût mise en possession, la France payerait au grand-duc une pension annuelle de quatre millions cinq cent mille livres. » Sacrifice pécuniaire momentané, et certes compensé largement par la possession permanente du duché de Lorraine, un des plus beaux résultats de la guerre et de la conquête.

Après avoir ainsi habilement stipulé les intérêts français, M. de Mirepoix s'occupa des questions qui se rattachaient aux alliés; le cardinal de Fleury mettait un grand intérêt à ces négociations, car la maison de Bourbon songeait à préparer le pacte de famille sur la plus large extension; jointe à l'Espagne, la France présentait depuis Dunkerque jusqu'à Cadix une étendue de côtes de trois cent cinquante lieues, capables d'enlacer toute la puissance britannique. En assurant à don Carlos la possession de Naples et de la Sicile et Parme en fief, on donnait encore à la maison de Bourbon, dans la Méditerranée, une longueur de côtes qui s'étendait d'abord depuis Malaga jusqu'à Toulon, et reprenait ensuite de Capone pour se développer jusqu'à la pointe de la Sicile. Le cabinet de Versailles considérait comme si importante cette prise de possession de Naples et de la Sicile aux mains d'une branche de sa maison, qu'à peine don Carlos avait-il été salué par le peuple, que Louis XV lui envoya un ambassadeur avec mission de le reconnaître et de résider auprès de lui, avant même que la paix n'eût été signée. Cette démarche disait assez à l'Empereur que jamais la France ne reviendrait sur les faits irrévocablement accomplis en Italie; seulement en échange de tant de territoire acquis à la famille de Philippe V, M. Dutheil devait engager l'Espagne à se départir du grand fief de Toscane au profit de la maison de Lorraine dépossédée. Or cette négociation difficile n'arrivait pas à fin; l'Espagne refusait de céder la Toscane, la France s'engagea de bonne foi à l'y faire consentir, pourvu que l'Empereur reconnût sans arrière-pensée don Carlos comme roi des Deux-Siciles; M. de Mirepoix ajouta ici qu'il avait ordre de sa cour de ne signer aucune stipulation préliminaire sans qu'au préalable l'Empereur n'eût reconnu la royauté de don Carlos sur Naples et la Sicile, question fort difficile, car les whigs alors s'étaient rapprochés de l'Empereur.

La France se montra moins favorable à la maison de Savoie, qui pourtant avait servi loyalement comme auxiliaire dans la récente campagne; cette maison fut exigeante, parce que mal à l'aise dans ses terres des montagnes elle demandait la possession presque entière du Milanais, soumis à ses armes. C'était trop exiger de Charles VI et abuser de sa position personnelle : la maison de Savoie devait s'agrandir, rien de plus juste; elle avait contribué à la victoire et par conséquent elle devait participer au butin; c'est ce qu'admettait M. de Mirepoix; mais les instructions particulières de M. de Chauvelin à M. Dutheil disaient au plénipotentiaire français : « Qu'en aucun cas les exigences outrées de la maison de Savoie ne pourraient empêcher les préliminaires de paix (1); il fallait la satisfaire sur les points de justice et de raison, mais au besoin agir sans elle, car le premier but de toute négociation à Vienne c'était la paix. » Cette dernière dépêche fit accuser M. de Chauvelin d'avoir sacrifié les intérêts des alliés de la France pour quelques cadeaux secrets reçus de l'Empereur : accusation grave qui motiva un peu plus tard sa disgrâce. Peut-être

(1) Au reste, ces préliminaires contenaient sept articles : par le premier, le roi Stanislas abdique la couronne de Pologne en faveur du roi Auguste, et conserve seulement les titres et honneurs de roi de Pologne et de grand-duc de Lithuanie; les biens de ce prince et ceux de la reine son épouse lui sont restitués; le roi de France consent que le roi son beau-père soit mis en possession des duchés de Bar et de Lorraine avec leurs dépendances; lesquels duchés, après la mort du roi Stanislas, seront réunis en pleine souveraineté et pour toujours à la couronne de France. Par le deuxième article, la maison de Lorraine doit posséder le grand-duché de Toscane, pour l'indemniser des duchés de Bar et de Lorraine, le troisième article maintient don Carlos en possession des royaumes de Naples et de Sicile, le quatrième réunit aux États du roi de Sardaigne, suivant le choix de ce prince, ou le Novarrez et le Vigevanasc, ou le Novarrez et le Tortones, ou le Tortonez et le Vigevanasc; par le cinquième, tous les autres États que l'Empereur possédait en Italie avant la présente guerre lui sont rendus, et les duchés de Parme et de Plaisance lui sont cédés en toute propriété, par le sixième, le roi s'engage à garantir la pragmatique sanction de l'Empereur pour la succession de ses biens héréditaires, le septième ordonne qu'il sera nommé des commissaires pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

faut-il dire aussi que le véritable mobile qui détermina la paix à Vienne fut le besoin impératif qu'éprouvait le cardinal de Fleury de mettre un terme aux dépenses extraordinaires; il n'aimait pas ces grands mouvements de guerre tout à fait en dehors de son esprit pacifique; et M. de Mirepoix reçut l'ordre d'en finir, même en mécontentant la maison de Savoie. M. de Chauvelin put se faire payer ses services, mais on l'en accusa à tort sans doute, le traité était complétement dans les idées du cardinal de Fleury.

Les préliminaires furent signés à Vienne, le 11 octobre 1735, sur les bases précédentes au reste si glorieuses et si profitables pour la France sous le point de vue de l'agrandissement de territoire et de la prépondérance politique en Europe; l'Empereur cédait devant l'irrésistible besoin d'assurer la succession à Marie-Thérèse; on avait profité de cette circonstance pour s'agrandir de ses dépouilles. En échange de cet abaissement de l'Empereur, M. de Mirepoix n'hésita pas à garantir la pragmatique qui faisait l'objet des vœux de Charles VI. C'était un beau lot que la Lorraine et le duché de Bar pour la France; quelles acquisitions n'avait pas faites cette monarchie depuis Henri IV! la maison de Bourbon avait pour ainsi dire constitué et réuni la France province à province; maintenant elle en ajoutait une aussi belle que l'Alsace et les évêchés, aussi fertile que la Flandre; Nancy pouvait passer pour une noble capitale, aussi remarquable que Metz et Strasbourg; et de plus, la maison d'Espagne, cadette de celle de France, prenait la suprême puissance en Italie, dans les Deux-Siciles et à Parme. De si glorieuses stipulations excitèrent la vieille jalousie de l'Angleterre et des états généraux; le comte de Walpole fut attaqué vigoureusement dans le parlement sur les conditions du traité de Vienne; il répondit : « Que les bonnes intentions de la France étaient certaines; que cette puissance se faisait toute continentale, et qu'abandonnant la suprématie des mers à l'Angleterre, elle se contentait d'acquérir une influence morale sur l'Europe. » Le traité secret conclu entre le cardinal de Fleury et le comte de Walpole pour limiter les forces de la marine française fut communiqué à la fois au parlement et aux états généraux de Hollande; il calma un peu l'effervescence de ces deux nations qui nous avaient voué une vieille haine. Jamais une paix entre l'Angleterre et la France ne pouvait subsister longtemps, des rivalités se montraient puissantes; le caractère du comte de Walpole et du cardinal de Fleury devait être tôt ou tard débordé par les antipathies nationales; le traité de Vienne était trop favorable à la France pour ne pas soulever des murmures en Angleterre, et là toujours l'indignation du peuple se change en guerre contre le pavillon français (1).

Il résultait de ce traité de Vienne une suprématie européenne pour la maison de Bourbon; dès lors tout vint aboutir à elle; sa médiation fut recherchée; elle l'offrit dans toutes les circonstances pour grandir son autorité; la Suisse était agitée, Genève se voyait à la veille d'une révolution; la Savoie favorisait ces troubles, parce qu'elle se souvenait que l'ancien évêché de Genève avait fait partie de ses domaines; Genève, république municipale, sans alliance, sans appui, et livrée aux factions, appela l'intervention de la France qui avait intérêt à dominer dans la petite république, car indépendamment de ce qu'elle y voyait un moyen d'influence sur la Suisse, la cour de Versailles n'ignorait pas que de Genève venaient beaucoup de pamphlets protestants contre la suprématie et l'autorité des rois de France; pour l'empêcher, il fallait exercer une certaine autorité morale, une surveillance dans les conseils du canton. Louis XV décida presque en souverain des différends qui agitaient Genève; la république fut pacifiée et fit en quelque sorte hommage au roi qui avait apaisé sa guerre civile.

Mais la plus importante affaire diplomatique après la paix de Vienne, ce fut l'intervention active qui devait préparer la domination française en Corse; les mobiles qui déterminèrent le conseil à s'occuper de cette question de la Corse furent puisés dans l'utilité de grandir les relations commerciales et les forces maritimes de la France, en lui assurant une station permanente en face de Toulon. Toutes les puissances, petites ou grandes, possédaient ou

(1) Voltaire écrivait sur la paix de 1738 :

Que Louis jusqu'au dernier âge
Soit honoré du nom de Grand,
Mais que ce nom s'accorde au sage,
Qu'on le refuse au conquérant.
C'est dans la paix que je l'admire,
C'est dans la paix que son empire
Florissait sous de justes lois,
Quand son peuple aimable et fidèle
Fut des peuples l'heureux modèle,
Et lui le modèle des rois

Cependant les seigneurs de la cour disaient ouvertement qu'il avait fait une paix peu honorable et avec peu de loyauté, l'ayant faite avec l'Empereur et à l'insu de l'Espagne, dans une circonstance où elle était intimement liée avec elle par les préliminaires de Richelieu. « C'est la paix et l'ouvrage d'un prêtre, disait-on, et d'un prêtre sans talents » La duchesse du Maine, parmi toutes les dames, blâma publiquement sa conduite, et le roi qui le sut lui envoya le marquis de Livry pour lui signifier l'ordre de ménager ses expressions en parlant du cardinal-ministre. Ce traité de paix fit ouvrir les yeux à toutes les puissances de l'Europe, et la czarine fit déclarer à Vienne qu'elle se prêterait sans difficulté aux articles préliminaires conclus entre l'Empereur et la France, mais en reconnaissance elle demandait que cette cour lui donnât le titre d'impératrice et la reconnût en cette qualité.

désiraient conquérir quelques-unes des îles que la Méditerranée baigne de ses belles eaux ; l'Espagne avait Majorque et Minorque, que les Anglais convoitaient ou occupaient alternativement; le Piémont avait la Sardaigne; les Bourbons de Naples, la Sicile, qu'ils rattachaient à leur monarchie; la Toscane même avait l'île d'Elbe, dans le canal de Piombino; la France seule, si l'on en excepte les terres presque incultes de Porquerol et d'Hyères, n'avait en possession aucune des îles de la Méditerranée, et cependant rien n'était plus indispensable pour protéger ses côtes et fournir de larges stations à sa marine. Il résulte des cartons du ministère de la marine que depuis Louis XIV la France avait l'idée de courber la Corse sous le drapeau blanc; c'était un pays fort, une population fière et presque sauvage, alors soumise aux Génois; on devait la laisser s'abîmer dans la guerre civile avant d'en faire la conquête. Il venait de se passer un fait curieux dans cette terre affranchie de toute contrainte et de toute civilisation; un baron de Neuhorf, Allemand d'origine (1), avait tellement agité la tête ardente des montagnards, qu'ils l'avaient proclamé roi; il y eut une cour germanique à Ajaccio, à Corté; mais des tempêtes soudaines renversèrent ce pouvoir; le baron de Neuhorf était allé en Hollande pour faire un emprunt destiné à soutenir son pouvoir éphémère; les états généraux prêtèrent de l'argent au baron de Neuhorf, parce que les Hollandais, spéculateurs eux-mêmes, n'étaient point éloignés de s'assurer un point de station dans la Méditerranée; et la Corse était utile à leur commerce; les Génois, de leur côté, s'adressèrent au cabinet de Versailles, dont ils réclamèrent secours et médiation contre les troubles publics. Le roi Louis XV accepta cette mission de médiateur souverain; on en comprend le motif; que fallait-il pour réussir dans le projet de s'emparer de l'île de Corse ? Agir lentement de manière à ce que les habitants du pays eussent le temps de s'accoutumer à l'esprit et à la domination française. Conquérir la Corse rapidement par des moyens de violence, c'était s'exposer à des résistances sanglantes qui pourraient rendre la guerre interminable; on voulait arriver au même but par des moyens plus doux et des voies plus lentes. On envoya des secours aux Génois ; on fit rentrer momentanément la Corse sous la domination de la république de Gênes; on agit ici avec prudence et habileté; dans l'avenir, l'un des peuples, les Génois ou les Corses, appellerait nécessairement les armées de la France pour en finir avec une domination odieuse ou une résistance turbulente; la Corse ne pouvait échapper à cette double condition vis-à-vis de la France; il fallait avoir de la patience et de l'habileté, le cabinet de Versailles n'en manquait pas ; savoir attendre est une des conditions dominantes de la diplomatie. Combien de questions n'a-t-on pas perdues pour trop les hâter ! Arriver tard avec un succès préparé vaut mieux que d'agir trop tôt en hasardant une question.

En résultat, jamais situation diplomatique ne fut plus haute, plus belle, que celle de la France après la paix de 1735; ses armées n'avaient fait que deux campagnes et perdu peu de monde; le cardinal de Fleury avait eu le talent d'annuler l'Angleterre (2) et la Hollande en sollicitant leur neutralité; il s'était assuré le concours de l'Espagne et du Piémont, de sorte que lorsqu'il fallut agir militairement le poids de la guerre fut supporté par trois puissances, tandis que les négociations demeurèrent exclusivement en ses mains ; enfin, il fit la part à chacun des alliés et la donna large aux Bourbons d'Espagne, parce qu'il espérait un pacte de famille; mais le plus beau couronnement de cette œuvre fut d'avoir assuré à titre définitif la Lorraine à la monarchie française, et tout cela presque sans efforts, par le simple génie diplomatique qui sait préparer les moyens et assurer les résultats. Après la paix de Vienne, la question continentale fut décidée et la prépondérance de la France affermie ; de ce moment, le cabinet de Versailles prit moins de ménagement envers l'Angleterre ; le cardinal de Fleury avait caressé le comte de Walpole et les whigs pendant les hostilités ; maintenant que la paix était signée, toutes les forces du cabinet de Versailles se tournaient vers la reconstruction d'une marine; on voulait s'assurer des points militaires, des ports, des rades ; la correspondance avec la cour de Madrid et Naples se résumait en ces mots : « Grandissez votre escadre; que tous les points de l'Océan et de la Méditerranée soient fortifiés pour le cas d'une guerre possible. » Dans cette vue, le cabinet de Versailles a décidé que la Corse complétera son système de défense maritime; avec cette île on restera maître de la Méditerranée, on en dominera le commerce. Les chantiers multiplient leurs constructions, on a le pressentiment que la paix si avantageuse que l'on vient de conclure amènera tôt

(1) Théodore-Étienne, baron de Neuhorf, était né à Metz vers 1690; son père avait été capitaine des gardes de l'évêque de Munster. Théodore fit partie des pages de la duchesse d'Orléans et entra comme lieutenant au régiment de La Marck ; il prit ensuite du service dans les troupes suédoises. Le baron de Goërtz s'en servit comme agent secret. La fin tragique du baron de Goërtz le força de se retirer en Espagne, où le baron de Ripperda lui donna le brevet de colonel. Il vint en France et spécula sur les actions du Mississipi, dans lesquelles il se ruina, et se rendit à Florence avec le titre de résident de l'empereur Charles VI ; c'est de là qu'il partit pour la Corse.

(2) Le cardinal de Fleury, en 1736, croyant voir sa fin approcher, dit au roi : « Le royaume se trouve dans de justes bornes, et le gouvernement ne

ou tard un conflit avec l'Angleterre; le comte de Walpole peut être renversé par un mouvement parlementaire, et alors la jalousie des Anglais se montrera partout. La correspondance entre Versailles et Londres conserve un caractère pacifique, la France envoie régulièrement ses bulletins de surveillance sur les Stuarts; Jacques III est tout à la fois ménagé et maintenu en Italie; extérieurement on le traite avec une certaine rigueur, mais dans les rapports intimes les formules changent un peu à son égard; on le sonde, les agents français en Italie examinent s'il y a capacité dans le prétendant; il peut surgir telle éventualité qui nécessite une campagne contre la Grande-Bretagne, et en ce cas on peut invoquer l'épée d'un Stuart pour exciter à la guerre civile.

Évidemment, après la paix de 1735, la politique change; la France, fière des résultats obtenus presque sans efforts, ne veut plus s'humilier ni se restreindre; elle espère rester libre dans ses allures politiques, dans ses armements; l'esprit timide de Fleury est débordé; la jeune cour qui environne le roi le pousse à la guerre, lui-même quelquefois se sent une noble rougeur au front; est-ce que le rôle d'un roi de France est de rester au milieu de sa cour, entouré de femmes élégantes et de courtisans énervés? Louis XIV avait montré son épée, Louis XV devait aussi la faire briller comme un digne roi à la tête de ses gentilshommes. Ainsi est la nouvelle génération, on voudrait en vain la retenir dans les vieilles étreintes; les siècles marchent incessamment; ils passent de ceux qui ne peuvent plus à ceux qui peuvent beaucoup; il y a des temps où le passé n'est rien, où le présent humilie; pourquoi alors ne voulez-vous pas que l'on regarde l'avenir avec orgueil?

CHAPITRE XIII.

ESPRIT DE LA COUR DE VERSAILLES.

Grâce parfaite des courtisans. — Tendance de leurs habitudes. — Les amis du roi. — Le duc de Richelieu. — Le comte de La Trémoille. — Le marquis d'Ayen. — De Souvré. — De Coigny. — Le comte de Maurepas. — Le marquis d'Antin. — Les petits appartements. — Mesdames de Mailly et de Vintimille. — Acquisition de Choisy. — La comédie. — Ameublement. — La famille royale. — Éducation du Dauphin. — Mariage d'une fille de France avec un infant. — Mort du duc du Maine. — Développement du ministère de Fleury. — Disgrâce de M. de Chauvelin. — Parti pour renverser le cardinal de Fleury. — Consolidation de son crédit. — Les affaires dans les divers départements ministériels. — La guerre. — La marine. — Les finances. — M. Amelot aux affaires étrangères. — Les sceaux à M. d'Aguesseau. — Apogée de la puissance de Fleury. — Ses deux conseillers intimes. — L'abbé Couturier. — Le valet de chambre Barjac. — Fleury veut céder sa place au comte de Toulouse. — Tristesse du roi à la mort du comte. — Aspect général de la cour.

1737—1740.

La signature de la paix de Vienne fut un beau triomphe pour la maison de Bourbon; l'histoire diplomatique ne présentait aucun résultat plus complet pour cette illustre race et pour la grande nation qu'elle gouvernait; non-seulement le roi de France ajoutait une province au territoire de Louis XIV, mais encore la branche d'Espagne augmentait son patrimoine de tout un royaume, Naples et la Sicile. Si quelques mécontents osaient dire que les négociateurs n'avaient pas obtenu tout ce qu'ils pouvaient de la cour de Vienne au profit de la maison de Savoie, la France néanmoins devait s'enorgueillir d'un traité assurant une si large part à sa prépondérance territoriale. Cette noble conviction donnait un aspect de joie et de fierté à la cour de Versailles; un jeune roi, des victoires au drapeau, que pouvait-on souhaiter de plus en France? Après la campagne, bien des gentilshommes eurent à compter de glorieuses prouesses sur le Rhin, en Italie; si la noblesse avait fait quelques pertes douloureuses dans les batailles, elles n'étaient pas assez considérables pour affecter le corps entier; d'ailleurs, le devoir des gentilshommes n'était-il pas de mourir sur un champ de bataille? Ils passaient du danger aux plaisirs, des coups de mitraille aux fêtes et aux bals, avec cette insouciance de la vie qui leur faisait tout sacrifier à l'honneur du blason ou à la dignité d'eux-mêmes.

C'était une bien curieuse génération que celle des courtisans au commencement du règne de Louis XV; pour la plupart l'instruction avait été négligée; cependant ils avaient un esprit fin, délicat, disant tout bien et à propos; ils n'avaient pas le temps d'étudier, et ils savaient beaucoup; leur mise était riche, élégante, sans rien emprunter à la somptuosité et au faste des financiers; fiers et affables, courageux et légers; en campagne, couchant au bivac et vivant dans un salon sur de moelleuses ottomanes; tout floquetés de rubans sous les mille girandoles des châteaux, ils marchaient à la guerre

doit plus avoir d'autres vues que le bonheur des peuples, puisqu'il n'a rien à craindre au dehors, surtout en Italie, où l'équilibre se trouve bien établi comme dans le reste de l'Europe, et le timon des affaires générales étant aujourd'hui entre les mains du roi et de l'Empereur, on ne peut plus désormais rien entreprendre en Europe contre leurs intérêts. »

dans ce costume, et volaient au combat vêtus comme pour un jour de fête avec la poudre et les mouches. Les gentilshommes étaient un composé d'infinis contraste dont la trace est maintenant perdue. Rien n'était comparable au cliquetis de leurs bons mots, à la grâce excessive de leur conversation; ils ne disaient jamais que ce qu'ils voulaient dire, et toujours avec bonheur et délicatesse.

Autour du jeune roi, il s'était fait à cette époque (1) un choix de courtisans un peu plus âgés que lui, mais dont il aimait beaucoup la causerie; le plus intime était toujours le duc de Richelieu, ce gentilhomme véritablement extraordinaire qui réunissait tant d'éclat et de bonnes manières; il n'était plus d'une extrême jeunesse (2), et pourtant on se l'arrachait dans les salons et les boudoirs les plus nobles. Comme tous les Richelieu, c'était un esprit fort distingué; négligeant tout, même l'orthographe; cependant, quand il fut appelé à l'Académie, il avait écrit de sa main un discours convenable et digne qu'il avait débité avec une grâce charmante. Lié avec tout le parti philosophique depuis la régence et surtout avec Arouet, il aimait ces petits vers de poëtes courtisans, célébrant depuis la mort de son petit épagneul jusqu'à son mariage avec mademoiselle de Guise qui, selon l'expression obséquieuse de Voltaire, allait avoir le bonheur de coucher avec Richelieu (3). Le roi l'aimait personnellement; il le savait galant, spirituel, intrépide au feu sans déranger une seule de ses manchettes; sa réputation de bonnes fortunes en faisait presque l'éducateur et le conseil des amours du maître; il lui enseignait l'art d'aimer comme les anciens pages enseignaient aux jeunes seigneurs le déduit de la chasse. A la guerre, dans les négociations, Richelieu était parfait, et qui ne se souvenait de l'ambassade de Vienne où il avait sacrifié sa fortune au service du roi; et d'ailleurs que ne devait-on pas excuser dans le petit-neveu de ce grand cardinal, le créateur de la monarchie des Bourbons!

A côté du duc de Richelieu on pouvait placer le duc de La Trémoille, prince de Tarente (4), beau nom dans la monarchie; esprit fin, caustique et rempli de dignité; il avait plus de littérature que le duc de Richelieu, une tournure d'intelligence plus originale; le roi l'aimait surtout parce qu'il contait bien; il était de mode alors d'écrire de petits romans symboliques, des féeries orientales, sortes de tableaux transparents des mœurs, des habitudes, des scandales de la cour. M. de La Trémoille excellait en cet art, il écrivait parfaitement en ce style; le roman d'*Angola* était, disait-on, le plus agréable persiflage sur les travers de Versailles, et il était l'ouvrage du prince de La Trémoille; le président de Montesquieu, par ses *Lettres persanes*, avait mis en vogue les allusions politiques sous les formes d'un roman; la société était prise d'un point de vue oriental, on faisait de l'opposition avec les noms de *Sophi*, de *Bretma*, de *Fatime* et de *Zélie;* et les *Anecdotes de Perse* avaient les honneurs d'une lecture immense (5). Le prince de La Trémoille avait cet esprit gracieux et léger insouciant de la fortune, mais il y joignait une dignité, une fermeté de paroles à la face même du roi, fermeté qu'on ne rencontrait pas chez le duc de Richelieu, qui visait avant tout à la faveur. Le comte d'Ayen était de la famille des Noailles (6), toujours si habile à préparer les chances de l'avenir; les Noailles et les Mortemart s'étaient alliés du côté gauche aux Bourbons, et c'était une source de fortune : les Mortemart par les Montespan, les Noailles par les d'Aubigné-Maintenon; cette position leur donnait un grand crédit en cour, et ils en profitaient pour leur avancement dans la double voie des honneurs et de la fortune. Le marquis de Souvré était le plus intime du roi; il avait été élevé à ses côtés; car par une vieille habitude de cour, quand un Dauphin était tout enfant, on lui donnait de jeunes compagnons, des camarades qui, sous le titre de *menins*, jouaient avec lui, partageaient ses délassements et ses tra-

(1) Louis XV avait alors 27 ans.

(2) Louis-François-Amand Duplessis, duc de Richelieu, était né le 13 mars 1696; il avait donc 41 ans.

(3) A MADEMOISELLE DE GUISE,

Dans le temps qu'elle devait épouser le duc de Richelieu (1734).

Guise, des plus beaux dons avantage céleste,
Vous dont la vertu simple et la gaîté modeste
Rend notre sexe amant et le vôtre jaloux,
Vous qui ferez le bonheur d'un époux
Et les désirs de tout le reste.
Quoi! dans un recoin de Montjeu,
Vos doux appas auront la gloire
De finir l'amoureuse histoire
De ce volage Richelieu!
Ne vous aimez pas trop, c'est moi qui vous en prie,
C'est le plus sûr moyen de vous aimer toujours.
Il vaut mieux être amis tout le temps de sa vie
Que d'être amants pour quelques jours.

A MADEMOISELLE DE GUISE.

Un prêtre, un oui, trois mots latins
A jamais fixent vos destins,
Et le célébrant d'un village,
Dans la chapelle de Montjeu,
Très-chrétiennement vous engage
A coucher avec Richelieu.

(4) Charles-Amand-René de La Trémoille, prince de Tarente, né le 14 janvier 1708, avait épousé, le 27 janvier 1725, Marie de La Tour d'Auvergne, sa cousine germaine.

(5) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, 1745; il en parut jusqu'à cinq éditions.

(6) Louis, comte d'Ayen, né le 21 avril 1713, était le fils aîné du maréchal de Noailles et de Françoise d'Aubigné de Maintenon. Il venait d'épouser, le 25 février 1737, Catherine-Charlotte de Cossé-Brissac.

vaux; plus tard ils formaient sa garde fidèle; comme les d'Épernon, les Maugiron, les Saint-Mégrin, sous Henri III. C'était un lien d'enfance. Le roi ne pouvait se séparer du marquis de Souvré (1), qui l'avait soigné dans sa maladie comme un excellent cœur et un enfant dévoué. Maintenant, jeunes hommes, ils habitaient sous le même toit à Versailles. Le duc de Gesvres (2), le marquis de Coigny (3), étaient également dans l'intimité royale; leurs pères étaient lieutenants généraux ou maréchaux sous la tente; eux apprenaient le métier des armes, le seul et unique état pour la noblesse; ils étaient pages de cour, gentilshommes de la chambre, toujours l'épée au poing, prêts à défendre et à sacrifier leur vie pour leur souverain. Que vouliez-vous que fît un gentilhomme? Qu'il devînt financier, robin, marchand, spéculateur; mais ses mains se seraient salies au contact de l'or; s'il l'aimait, c'était pour le dépenser; les périls de la guerre et les distractions de la cour, telle était sa vie; on se ruinait, mais on n'amassait pas, on ne prévoyait rien; souvenir de la vieille chevalerie aux aventures.

Au milieu de ces jeunes amis du roi on pouvait aussi distinguer le comte de Maurepas; comme ministre, il était fort occupé de son département, la marine; il en surveillait les moindres détails, mais cet esprit éminemment administrateur se délassait dans les plus futiles amusements; je ne sache pas de caractères qui personnifient mieux cette époque de Louis XV que le comte de Maurepas; doué de l'esprit le plus facile, le plus aimable, au moment même où il se mêlait dans les plus graves affaires, il composait de petits vers, écrivait des chansons libertines avec une grâce parfaite; nul ne faisait mieux que lui les petits noëls alors à la mode en cour; quoique chargé d'un travail très-sérieux, il s'occupait à recueillir en vingt-neuf volumes in-folio (4) toutes les chansons futiles et licencieuses du temps, les faisait copier, les corrigeait de sa main, et pourtant il ne négligeait pas les affaires, il les suivait avec intelligence, avec une préoccupation de bien public très-remarquable; il reconstituait une marine au milieu des vaudevilles et dressait des statistiques du commerce entre deux noëls mordants contre les dames de la cour.

Le marquis d'Antin est aussi un type à part, c'est le filsde ce marquis de Pairdaillan de Gondrin, connu sous Louis XIV par son ingénieuse obéissance et créé duc d'Antin (5). Il est élevé par survivance de son père à la surintendance des bâtiments de la couronne, ce qui embrasse la protection générale des arts; le marquis d'Antin se met à la recherche de tout ce qui peut orner et embellir les palais du roi, il devient le plus admirable protecteur des jeunes intelligences d'artistes, il est l'ami de Lemoine, de Watteau, de Coypel, de Vanloo; c'est à lui que sont dédiés tous les beaux ouvrages des artistes, les œuvres de Pigalle et de Vernet, le second de cette longue lignée d'artistes. Plus tard, voyez les admirables scènes de Greutz, la naïve fille aux œufs cassés, ce père mourant, cette malédiction jetée sur le fils; tout cela est adressé au marquis d'Antin. Jeune homme, il suit le roi dans ses parties de chasse, comme son ami et son conseil; il lui plaît par sa douceur et sa modération. On avait remarqué déjà qu'à la fin de sa vie Louis XIV s'était ennuyé des grands appartements de Versailles; roi dans toute la puissance de la vie, il a aimé ces longues galeries reluisantes d'or, ces appartements aux nobles tentures qui se déployaient en face des parcs immenses; vieillard, ces grands salons l'importunent; à mesure que la mort approche, il resserre son existence; tout se fait dans les appartements privilégiés, puis dans sa chambre, jusqu'à ce que vienne une plus étroite demeure, le cercueil. Le monde n'était pas assez grand naguère pour le contenir, aujourd'hui il trouve trop large le fauteuil à bras où il repose près de madame de Maintenon.

La coutume des petits appartements fut gardée par Louis XV avec une haute prédilection; elle convenait à son caractère timide, à sa répugnance pour un monde trop bruyant, pour une cour à étiquette; son plus doux plaisir était de quitter les longues galeries de Versailles pour se renfermer dans le monde restreint de quelques amis et de femmes aimables. Les petits appartements du roi faisaient comme une partie séparée du château; nul n'y était admis que sur une invitation personnelle et intime de la favorite; il n'y avait là aucune entrée réglée, c'était un *a-parté* sans relations avec la cohue brillante de la cour. Imaginez-vous de petits salons ornés avec un goût, une délicatesse qui épuisaient le talent des artistes si riche, si ingénieux; des tentures

(1) François Louis, marquis de Souvré, connu jusqu'en 1725 sous le titre de marquis de Louvois, était né le 8 septembre 1704; il avait épousé, le 30 mai 1725, Gabrielle de Brancas, morte le 26 octobre 1724; puis le 2 février 1728, Françoise Dauvet-Desmarets, morte le 16 décembre 1738.

(2) Louis-Léon Potier, duc de Tresmes, marquis de Gesvres, était né le 2 juillet 1698. Il avait épousé, le 6 avril 1729, Éléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg.

(3) Jean-Antoine-François de Franquetot, marquis de Coigny, fils du maréchal de Coigny, était né le 27 septembre 1702. Il avait épousé, au mois de novembre 1729, Marie Thérèse-Corantine de Nevet.

(4) Bibliothèque royale. (Fonds nouveau.)

(5) Louis Antoine de Pairdaillan de Gondrin, connu sous le nom de duc d'Antin, était né en 1665. Le duc d'Antin, sous Louis XIV, avait la charge de surintendant des bâtiments de la couronne. Il mourut à Paris le 2 décembre 1736; il était lieutenant général et gouverneur de la province d'Alsace.

en perse avec baguettes d'or décoraient les murailles, d'épaisses portières retombaient sur le sol et relevaient les trumeaux et miroirs de Venise. Sur ces tentures des médaillons qui reproduisaient de jolis bergers, si mignons, culotte courte, rubantés, jouant du chalumeau à côté de leurs bergères; les noces de Gamache; les fêtes de village; ou bien quelques sujets mythologiques, les jeux de Vénus et de l'Amour, quelques jolies femmes de la Comédie-Italienne avec les arlequins noirs et bigarrés de Watteau. Tous les meubles étaient en marqueterie si fine qu'on dirait encore une mosaïque; çà et là de petits sujets de peinture en Sèvres ou Saxe, de beaux cuivres dorés, des encadrements en arabesques, des trumeaux resplendissants, des toilettes brillantes de roses et si couvertes de dentelles et de guipures, que M. de Sonvré les comparait à de jolies femmes ombéguinées; des tapis épais et soyeux, où les épagnouls se jouaient comme dans un manchon, et au milieu de cela de petites marquises, aux lèvres de rose, avec la poudre, le rouge et les mouches; des courtisans dépensiers de leur vie, et un roi jeune, beau, noble de manières, excitant lui-même les autres dans les longs soupers de minuit.

C'est pour avoir plus de liberté encore dans ces petits appartements que Louis XV acheta Choisy; sa situation admirable l'avait vivement frappé (1) : une forêt épaisse et pleine de gibier, la rivière qui serpente au milieu des parcs. Le château fut entièrement reconstruit et décoré avec un goût parfait; il n'y eut que de très-petits appartements, afin que le nombre des invités fût toujours très-restreint; à Versailles la représentation, l'accueil grandiose aux ambassadeurs, car ils devaient trouver le roi et la France; à Choisy, la petite maison délicieuse et secrète comme Marly le fut pour Louis XIV. Le roi se plut beaucoup à embellir Choisy, il en fit une merveille; l'eau bouillonnait dans des bassins de marbre et de porphyre ou se répandait dans des bosquets de roses et de jasmin, ornés de précieuses statues que le marquis d'Antin commandait aux plus célèbres artistes, à Lemoine, à Coysevox ou à Pigalle. A Choisy, on fit construire un théâtre, et les décors furent peints par Boucher; les Amours, les nymphes, les satyres, les dauphins s'y jouaient avec les flots de l'Océan. Mais ce qui distingua Choisy, ce furent surtout les petits appartements, plus délicieux, plus fins qu'à Versailles même; le goût le plus pur y présidait, on aurait dit que Choisy était construit tout exprès pour cette génération de sensualisme et de plaisir. Le duc de Nivernois, ce courtisan spirituel, a décrit avec bonheur cette délicieuse retraite de Choisy : « La finesse de la sculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux entendus et quantité de très-belles glaces avantageusement placées en relevaient la simplicité et lui donnaient un air séduisant qui frappait; l'art s'y était épuisé pour les commodités, le bon goût et la galanterie. » Dans ce sanctuaire des amours et du plaisir, on vit pour la première fois ces petites tables dites *servantes* ou *officieuses*, œuvre admirable de Loriot, le plus habile des mécaniciens; souvent importuné par des valets indiscrets et bavards, on voulait être libre sans jamais les rendre témoins des spirituelles orgies du soir; Loriot inventa des tables mécaniques, placées de manière à ce qu'elles disparaissaient alternativement et revenaient chargées des mets les plus variés; à côté de lui, chaque convive avait une de ces petites tables à compartiments d'or et de cristal; le convive écrivait dessus les plats désirés, le vin qu'il pouvait souhaiter; aussitôt, par un ressort, la table disparaissait un moment et remontait garnie de tout ce qu'il avait demandé.

Jusque alors la reine de ces petits appartements était encore la comtesse de Mailly, bonne et agréable femme; elle avait pris sur le roi un incontestable ascendant; Louis XV ne l'aimait plus d'amour, mais madame de Mailly était d'un entrain si merveilleux de joie, elle riait de si bon cœur, en montrant comme un rang de perles ses dents blanches, que le roi, triste de son naturel, en éprouvait un véritable soulagement, la gaieté lui prenait à l'âme; si l'on en croit le duc de Nivernois et les notes de M. de La Trémoille, madame de Mailly aimait le vin de Champagne jusqu'à en vider quelques bouteilles sans s'émouvoir; elle le versait à longs flots dans les verres de cristal de roche, et le roi s'en était pris de goût comme elle-même; à deux ou trois heures du matin, il y avait plus d'un convive en joyeuseté de propos et d'action, comme le dit Rabelais; le roi riait à gorge déployée comme un enfant en vacances; les bougies resplendissantes ramassées au milieu des trumeaux comme une mer de feu, les fleurs, les parfums jetaient les convives dans une délicieuse extase; on récitait alors un conte libertin ou quelques noëls de cour bien mordants contre les nobles dames; point de témoins importuns, la joie, la folle joie; et la comtesse de Mailly, la fée du lieu, animait tout de sa baguette d'or. Le roi lui restait certainement fidèle, mais les bonnes fortunes lui étaient si aisées! Il eut quelques intrigues qui durent blesser profondément la favorite en titre, et surtout les amours du roi pour la duchesse de Vintimille, aussi altière que la comtesse de Mailly, sa sœur, était bonne et douce. Madame de Vintimille ne régna pas longtemps; elle mourut en couches,

(1) Il n'existe plus rien de l'ancienne splendeur de Choisy.

laissant un fils du roi (1), son vivant modèle, avec les yeux bleus, les cils noirs et son front haut. Depuis, madame de Mailly avait repris toute sa puissance sur l'esprit et les sens de Louis XV; maîtresse toujours en titre et déclarée, joyeuse et insouciante, elle aimait Louis XV pour lui-même; toutes les fois qu'elle voyait son royal amant un sourire sur les lèvres, madame de Mailly en était satisfaite comme si la joie et la vie rentraient dans son propre cœur (2).

Et cependant ce jeune roi, si dissolu au privé, gardait sa grave contenance dans les apparats et les pompes de Versailles; n'était-ce même pas pour cacher ses distractions qu'il avait acheté la petite maison de Choisy, car chaque grand seigneur avait la sienne? A Versailles, excellent époux, bon père de famille, il désirait que la reine fût respectée comme une âme religieuse et pure; l'homme le plus dissipé aime à retrouver quelque chose dans sa vie qui soit comme sa relique et son culte d'épuration; Marie-Leczinska s'était jetée dans la plus extrême dévotion, le roi aimait à voir quelqu'un prier pour lui; n'avait-il pas conservé toute sa piété au milieu même de ses passions et de ses faiblesses d'homme? Il assistait régulièrement à tous les offices; plus d'une fois, dans la déception de ses plaisirs, il était accouru au sentiment de pénitence; on le vit à Paris suivre à pied des processions solennelles pour rendre grâce à Dieu des miséricordes qu'il jetait sur son royaume; il récitait, comme il l'avait toujours fait pieux enfant, ses livres d'heures avec une incontestable ferveur. Le roi ne manquait pas d'instruction; quand un abbé allait le voir, il parlait théologie, se complaisant à le mettre sur le chapitre du Vieux et du Nouveau Testament et des canons de l'Église; il surprenait ainsi quelquefois les plus forts théologiens; il parlait sur les sciences exactes en homme qui les avait étudiées; la géographie était son travail de prédilection, aimant à résoudre les plus grands problèmes de mathématiques et de statistique; au conseil, il portait toujours des pensées sages et graves, donnant son avis comme une simple opinion individuelle, avis presque toujours remarquablement raisonnable, mais qu'il ne savait pas soutenir et abandonnait sans savoir ou sans oser le défendre et le prescrire en roi. On citait de lui des mots d'insouciance et de faiblesse qui révélaient bien son caractère; on parlait de quelques désordres dans la capitale, et il s'était écrié : « Ah! si j'étais un moment lieutenant de police, je prendrais telle mesure, » et pourtant il était roi de France; il y a des esprits qui, par paresse ou par faiblesse, ne savent pas se donner la peine de vouloir; vouloir est un souci, un embarras, on n'a pas de volonté souvent pour en laisser la responsabilité à d'autres. Ainsi était Louis XV, fort aimable au reste, mais qui se jouait avec insouciance des idées graves, même de celle de la mort; de telle sorte qu'on aurait dit un vieux philosophe stoïcien se séparant de la vie sans regrets. Louis XV aimait à plaisanter sur les sujets de deuil; au milieu du sensualisme le plus vif, il se complaisait à rappeler de sombres idées; Henri III, débauché, se couvrait de vêtements noirs parsemés d'ossements et de têtes de mort. Louis XV, dans la retraite de Choisy, dissertait souvent sur le tombeau; un de ses amis toussait-il, le roi lui disait en riant : « Ah! mon pauvre ami, tu sens la caisse; » si lui-même saignait du nez, il s'écriait : « Ah! voici l'avant-coureur de l'apoplexie, comme mon oncle le régent. » Les esprits supérieurs qui s'abandonnent aux excès placent la mort à côté de l'amour, le tombeau à côté du plaisir, afin qu'il y ait toujours une pensée morale dans le désordre même des idées.

Louis XV aimait ses enfants et le Dauphin alors plus que tout autre; il l'avait entouré d'une cour sérieuse et grave, pleine d'instruction et de bonnes mœurs. Plus une existence est dissolue, plus elle appelle la chasteté pour les enfants; et l'homme le

(1) Madame de Vintimille laissa un fils, aujourd'hui comte du Luc, la vive image de Sa Majesté, qu'elle a toujours tendrement aimé, et appelé à la cour le *Demi-Louis*. (Mémoires du temps.)

(2) On faisait encore des épigrammes sur toute cette cour et cette société.

Noms et demeures des principaux acteurs du théâtre d'aujourd'hui.

1. Le roi loge à la Beauté couronnée, rue des Innocents.
2. Le cardinal de Fleury, à la Cassette de diamant, rue des Mauvais-Conseils.
3. Les molinistes, au Fil retors, rue d'Enfer.
4. L'archevêque de Paris (de Vintimille), à l'Ange d'argent, rue Geoffroy-l'Asnier.
5. M. Hérault, à l'Occasion, rue Tirechape.
6. Le garde des sceaux (Chauvelin), à la Petite Vertu, rue Cloche-Perche.
7. M. le chancelier (d'Aguesseau), à la Casaque retournée, rue de Judas.
8. Le père Girard, au Poil sanglant, rue de la Monnaie.
9. M. l'archevêque de Sens (Languet), au Grand Baudet, rue Jean-Fleury.
10. Le curé de Saint-Sulpice (Languet), à l'Enfant-Jésus, rue des Maçons.
11. L'archevêque d'Embrun (Guérin de Tencin), à la Fumée, rue Quincampoix.
12. Le nonce du pape (Delcy), au Gibet, à la Grève.
13. Le cardinal de Rohan, au Bon Valet, rue du Paon.
14. Le confesseur du roi (le père Linières, jésuite), au Rémouleur, rue Serpente.
15. Le cardinal de Bissy, à la Discorde, rue des Enfants-Rouges.
16. La nouvelle Sorbonne, à la Carcasse, rue des Aveugles.
17. M. d'Orléans, à Saint-Paul, rue des Marmousets.
18. Le premier président (Portail), rue Jean-Pain-Mollet.
19. Les jansénistes, à l'Espérance, Cour du Palais.
20. Le saint Pâris, à la Bonne Foi, rue Mouffetard.
21. L'évêque de Senez (Soanen), rue Gracieuse.
22. Le maréchal de Villars, au Grand Lézard, rue du Lion.
23. Le parlement, à la Justice, place Royale.
24. Le cardinal de Polignac, à la Tiare, rue de la Clef.
25. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, au Soleil levant, rue des Muets.
26. Le peuple, à la Besace, rue des Martyrs.

plus oublieux des principes cachera son fils comme dans un sanctuaire. Le Dauphin, parfaitement élevé, passait alors sous la tutelle des hommes, et les premiers principes d'éducation lui étaient donnés; déjà on lui attribuait une part dans la bienfaisance royale, comme à l'innocent intermédiaire de toutes les pétitions : de pauvres officiers lui en remettaient floquetées de rubans roses, et le Dauphin les donnait à son père, toujours bon et miséricordieux. Sa sœur aînée, le premier enfant de Louis XV, se fiançait à un infant d'Espagne, comme un nouveau rapprochement entre les branches de la maison de Bourbon; le traité de Vienne était suivi d'une alliance de famille et d'une politique de mariage; des fêtes brillantes saluèrent cet heureux événement, un peu attristé par la mort du duc du Maine; exilé et rappelé tour à tour depuis la conspiration de Cellamare, le duc du Maine était tellement effacé par sa femme, que sa vie n'avait rien accompli, et que sa mort ne laissa pas de vide : Sceaux s'en aperçut à peine.

Au reste, le gouvernement des affaires publiques restait toujours au cardinal de Fleury (1), vie phénoménale, car alors Fleury touchait à sa quatre-vingt-septième année; il était frais, dispos, et on ne s'apercevait pas de l'affaiblissement de son esprit; ses facultés intellectuelles restaient nettes et claires. Le cardinal était entouré dans sa domesticité de deux hommes d'une capacité remarquable : je veux parler de l'abbé Couturier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et de Barjac, valet de chambre de Son Éminence. Quand on lit la vie des grands ministres, de Richelieu ou de Mazarin, on remarque qu'à côté d'eux se trouvent des hommes d'une nature ferme ou souple, durs ou conciliants, qui les maintiennent dans la ligne qu'ils ont adoptée, les soutiennent aux jours de leur découragement, comme ils leur rappellent dans l'aveuglement de leur fortune qu'ils n'ont pas cessé d'être hommes; ainsi un simple capucin austère, les reins étroitement serrés d'une corde, gouvernait Richelieu. Fleury le fut par l'abbé Couturier; le ministre lui avait confié le département des affaires ecclésiastiques; esprit austère, avec peu d'éducation, rude comme un réformateur d'ordres monastiques, Couturier portait un vaste chapeau blanc de feutre à la manière des moines prémontrés; les ailes étaient si larges qu'elles battaient sur ses fortes épaules, couvertes d'une soutane de bure et relevées par un rabat blanc; rien n'égalait sa modestie; ses appartements n'étaient pas plus grands qu'une cellule de séminaire, et c'était de là pourtant qu'il dirigeait la correspondance politique du ministre avec la France et l'Europe.

Le valet de chambre Barjac, vieux serviteur du cardinal, connaissait les mystères, les faiblesses de son caractère et de sa vie; autant l'abbé Couturier était roide, autant Barjac, doux et flatteur, savait prendre le vieillard par tous les côtés, et surtout par cette espérance d'une longue vie apparaissant comme la fontaine de Jouvence; en voici un trait : Le jour des Rois, le cardinal avait quatre-vingt-huit ans; Barjac eut le soin de ne choisir que des nonagénaires pour convives, afin de donner au cardinal la petite satisfaction de tirer la fève et de paraître le plus jeune de tous. Ces attentions-là chatouillent les longues existences; elles sont comme la douce main qui caresse, comme l'oreiller soyeux sur lequel on repose; un vieux serviteur, quand il ne gronde pas trop, est comme l'horloge du temps qui marche avec vous.

Cependant la puissance de Fleury n'était pas tellement consolidée qu'on ne pût songer à le remplacer; la noblesse voyait avec peine le gouvernement

(1) Aussi que d'épigrammes contre le cardinal! C'est le revers de la puissance :

SUR LE ROI ET LE CARDINAL.

Le cardinal et le roi
Tous deux nous donnent la loi,
Voilà la ressemblance.
L'un règne en obéissant,
L'autre obéit en régnant,
Voilà la différence.

AUTRE.

Notre roi n'est qu'un fainéant.
Le cardinal est un enfant
De quatre-vingt-cinq à six ans,
Qui nous gouverne en innocent.
Son garde-scel un charlatan,
Tous les ministres des tyrans
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands.
Nos généraux sont ignorants,
Sans mérite, vils courtisans
Et misérables capitans;
Tantôt battus, tantôt battant,
Mais qui font périr cependant
Des milliers de braves gens,
Sans savoir pourquoi ni comment.
Etc., etc...

SUR LE CARDINAL DE FLEURY.

Chantons notre cardinal,
C'est un homme sang égal,
Car sa renommée est faite,
Turlurette, etc.

En allant tout doucement
Il avance sûrement;
Quand il veut Bellone est prête,
Turlurette, etc.

Mais aussi quand il lui plaît,
Mars survient et se tait,
Et bientôt la paix est faite,
Turlurette, etc.

d'un vieillard, énervant l'esprit belliqueux et national de la France (1). Un commencement de faction naissait à la cour contre le cardinal de Fleury; les jeunes hommes qui entouraient madame de Mailly, le duc de Gesvres en tête, quoiqu'un peu plus âgé, voulurent tenter de renverser la puissance du cardinal, en offrant le premier ministère à M. de Chauvelin, alors aux affaires étrangères, et qui pouvait devenir ainsi le chef d'un parti destiné à préparer la chute du cardinal. Fleury, informé de toutes ces intrigues par la société dévouée du comte de Toulouse, se hâta de les déjouer; Barjac alla aux informations, et il fut constant que M. de Chauvelin trempait dans ce projet de jeunes hommes contre le cardinal et qu'il voulait être premier ministre. Dès ce moment on se tint sur ses gardes, et Fleury n'hésita pas d'attaquer de front M. de Chauvelin (2). La conduite du ministre des affaires étrangères n'était pas complétement nette dans les dernières négociations : on l'accusait d'un crime d'État terrible et puni de la mort par les lois; on disait que M. de Chauvelin avait reçu de Vienne des sommes considérables, afin de sacrifier les intérêts des alliés et de la Sardaigne surtout au cabinet impérial. Fleury fit revivre ces accusations capitales, qui se répandirent bientôt, et une lettre de cachet sollicitée au conseil du roi annonça que M. de Chauvelin serait arrêté et conduit dans une prison d'État en attendant son jugement; ce coup de force était nécessaire pour constater que le pouvoir du cardinal n'avait point fléchi. Après une victoire si absolue le cardinal de Fleury fit lui-même le choix du nou-

(1) On écrivait contre Fleury. Les parlementaires même faisaient des vers; en voici de très-durs :

Louis, pour te tirer du tortueux dédale
Où t'a conduit enfin la perfide cabale,
Je viens t'offrir un fil. Ariane autrefois,
Fit moins pour le héros couvert de tant d'exploits.
L'impétueux Fleury, le cruel Minotaure,
A vendu ta couronne à Rome qu'il adore;
Il obséda ton trône, et l'humble vérité
N'osant se faire entendre, il est seul écouté.
Contre un auguste corps, plus digne de tes grâces,
Il te dicte, Louis, d'indécentes menaces.
Ton État chancelant, tes sujets opprimée,
Au milieu de la paix son sang s'est alarmé.
Le crime est en honneur, et l'intrépide zèle
Nous a ravi Robert, Augier, Titon, Pucelle,
Fontrière, Vervins, ces hommes que jamais
N'égaleront Fleury, les Bissi, les Languets;
Frappe ces fiers tyrans, gouverne ton empire,
Que sous de sages lois la France enfin respire.

(2) *Lettre de S. E. M. le cardinal de Fleury à M. de Chauvelin*, du 21 *février* 1737 :

« Monsieur, les liaisons qui ont subsisté entre vous et moi m'engagent à vous donner des marques de mon souvenir, dans le malheur qui vous est arrivé; je ne puis vous plaindre que de vous être attiré l'indignation du roi; mais si vous faites réflexion à votre conduite, vous sentirez combien peu elle est exempte de reproche. Le roi vous honorait de ses bontés, vous en avez abusé au point de rompre les mesures que Sa Majesté prenait pour l'affermissement de l'Europe et de la tranquillité de ses peuples. Vous savez avec quelle ouverture de cœur je me suis toujours comporté à votre égard; malgré tout cela, vous trompiez ma confiance de la manière la moins permise. Rappelez-vous, monsieur, ce que je vous dis lors des premiers avis que j'eus de certaines intelligences : la manière dont je vous en parlai me donnait lieu d'espérer que la suite réparerait les premières démarches, si j'étais seul à me plaindre de vous, j'y serais moins sensible, mais le bien et le repos de l'État y étaient trop intéressés, et dès lors je ne pouvais plus être indifférent. Vous avez manqué au roi, au peuple et à vous-même. Ce sont des vérités tristes à vous dire, et qui ne sont pas moins vraies. Cependant le roi se contente de vous éloigner de sa personne, sans toucher à vos biens. Combien peu de princes aussi justement offensés en agiraient ainsi! Admirez la clémence de Sa Majesté, et pénétré du regret que vous devez avoir, reconnaissez combien vous êtes heureux d'être sujet d'un maître aussi doux et aussi indulgent.

» Je suis, etc. »

On en donnait un autre texte :

Le cardinal de Fleury à M. de Chauvelin.

« L'amitié que j'ai toujours eue pour vous m'a retenu jusqu'à présent à vous porter le coup que la conscience, la probité, l'honneur et le bien de l'État m'obligent de vous porter aujourd'hui.

» *Signé* : le cardinal de Fleury. »

COUPLETS SUR LA DISGRACE DE M. DE CHAUVELIN.

Ce fut de février le vingt
Que dès sept heures le matin
On vit galoper Maurepas;
Alléluia.

La joie éclatait dans ses yeux,
Avec un ris malicieux,
Chez le Chauvelin il entra,
Alléluia.

Lorsque celui-ci l'aperçut,
Tout perplexe, tout tremblant il fut,
De son malheur il se douta,
Alléluia.

L'autre lui dit en quatre mots :
Le roi redemande les sceaux.
Ce coup de foudre l'accabla,
Alléluia.

Sans répondre ni oui ni non,
Devenu doux comme un mouton
Il les prit et les lui donna,
Alléluia.

Lorsque Maurepas fut dehors,
Jumilhac apparut alors,
Ce fut le diable celui-là,
Alléluia.

Il faut tout à l'heure avec moi
Venir, lui dit-il, à Grosbois;
Mon escorte vous conduira,
Alléluia.

Cet événement dans Paris
A réjoui grands et petits;
A l'envi chacun y chanta
Alléluia.

SUR M. DE CHAUVELIN.

C'est chose rare en vérité
Qu'une longue prospérité :
Témoin l'aventure sinistre
D'un trop ambitieux ministre
Qui vient de tomber de si haut,
Qu'on ne vit jamais pareil saut.
Il était ivre des vapeurs
De l'encens des adorateurs,
Et non content de l'excellence,
Devint jaloux de l'éminence;
Mais bientôt le ciel irrité,
A puni sa témérité.

veau ministre des affaires étrangères, et il désigna M. Amelot, sorti des intendances et des ambassades, qui ne pouvait avoir d'autre volonté que la sienne dans la solution des difficultés européennes. Au reste, les affaires étrangères demeuraient aux mains des premiers commis, si capables et si forts, et de M. Datheil surtout; un changement de ministre était peu important lorsque le chef du conseil restait debout. Les sceaux, que M. de Chauvelin joignait à son département, furent donnés à M. d'Aguesseau, vieilli et abaissé depuis les discussions jansénistes; d'Aguesseau était un homme moralement mort dans la politique; il n'avait plus que l'ambition des grandeurs, de la puissance et de la vanité, malgré toutes ses phrases de philosophie et de désintéressement.

Cette victoire, quoique bien complète, révéla néanmoins au cardinal qu'une certaine atteinte avait été portée à son autorité; le roi s'était décidé pour lui, mais la raison d'État l'avait autant déterminé que son amitié et sa confiance personnelle. M. de Chauvelin, dans l'esprit de Louis XV, était criminel : il avait sacrifié nos intérêts à l'étranger, et que ne pouvait-on obtenir d'un roi de France, justement indigné qu'on eût tenté de sacrifier un allié pour de l'argent? Le cardinal dut s'apercevoir qu'une vaste intrigue se tramait contre lui, sous l'impulsion des ducs de Gesvres et de La Trémoille, les amis du roi; on disait même que madame de Mailly n'était point étrangère à ce mouvement de cour qui voulait détrôner Fleury. Les attaques étaient vives, réitérées; les ducs de Gesvres et de La Trémoille présentèrent un mémoire au roi pour lui signaler la faiblesse et la décadence de l'administration en France; ils y disaient : « Sire, la naissance d'un Dauphin que le ciel a accordé aux vœux de Votre Majesté et à ceux de toute la France remplit d'allégresse le cœur de vos sujets qui voient se perpétuer votre illustre sang dans ce royaume jadis si florissant; elle fait verser des larmes à tout votre peuple, qui gémit, sire, dans l'oppression, accablé d'une misère si grande que personne n'en est exempt. Sire, le mal est parvenu à un tel point que sans un prompt secours tout périt par les différents arrangements qui, depuis votre règne, ont fait changer tant de fois la face du gouvernement, et dont Votre Majesté n'a pu encore prendre connaissance par les soins que l'on s'est donnés pour l'en éloigner. Voici le temps, sire, où Votre Majesté se doit tout entière employer pour son peuple et pour son fils; en sauvant votre peuple, vous conservez à votre fils le plus beau royaume du monde; mais si l'un périt, que deviendra l'autre? Le temps presse, sire, et sans rappeler à votre souvenir cet événement fâcheux et plein de chimère, qui a fait regarder la nation comme un peuple insensé, ni cette affreuse disette, qui, dans une pleine abondance, pensa faire mourir de faim la moitié de vos sujets; ces événements, arrivés coup sur coup, n'ont que trop épuisé et réduit le royaume dans l'état affreux où il est aujourd'hui. Tout est renversé, sire : le commerce est entièrement tombé, la confiance totalement perdue; les manufactures, qui faisaient la richesse de l'État, sont abandonnées; les ouvriers ont passé chez l'étranger; il n'y a plus de consommation; l'argent est d'une rareté surprenante, et on ne peut tirer des peuples aucune imposition qu'en les forçant de vendre le peu de meubles qui leur restent et jusqu'aux outils avec lesquels ils gagnent leur vie : aucun soulagement ne leur est accordé, alors même qu'ils donnent les plus vives marques de joie; c'est la connaissance de tous leurs maux, sire, qui fait tout oser. Les députés du commerce de Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Lille, etc., ont représenté à Votre Majesté, par la voix de ceux qui peuvent avoir l'honneur de l'approcher quelquefois, que tout est bouleversé dans les grandes villes, qu'il ne faut plus compter sur les secours que votre illustre aïeul en tirait dans les pressants besoins. » Ce mémoire n'avait rien de neuf ni de bien précis; c'étaient les griefs de tous les temps, la formule de toutes les oppositions. Le fidèle Barjac se procura une copie de ce mémoire et le remit à Son Éminence; le coup était terrible, et le cardinal s'en expliqua avec le roi dans une causerie sévère; ce prince n'osa point la disgrâce du ministre qui avait dirigé son enfance et conduit les affaires au magnifique traité de 1738. Fleury alors exigea un exemple; il n'appela pas l'inflexible couteau comme Richelieu pour Cinq-Mars; ce n'était ni dans le temps ni dans le caractère; mais il déclara que pour le bien du service il était essentiel que MM. de Gesvres et de La Trémoille fussent exilés; ils durent abandonner la cour sur-le-champ, et le vieillard épuisé eut plein triomphe sur la jeunesse et la force.

Dès ce moment l'habile cardinal comprit qu'il devait désigner un successeur pour continuer son système, et il jeta les yeux sur le comte de Toulouse, l'homme le plus profondément dans la confiance du roi. Fleury s'en ouvrit complétement dans les entretiens de Rambouillet : il ne pouvait plus se soutenir seul; il lui fallait un aide, un appui auprès du roi. Mais le comte de Toulouse était bien souffrant; atteint de la pierre, il ne put surmonter une opération; il mourut au milieu des chagrins de Louis XV et des tristesses de la cour; homme doux, fort capable, il aurait parfaitement continué le système pacifique de Fleury. En général, dans les af-

faires on devine facilement son successeur; un système trouve aisément sa continuation, on se comprend par l'intelligence et par de communs principes. Fleury fut très-affecté de la mort du comte de Toulouse, et le roi peut-être encore plus que lui; le cardinal dut reprendre les affaires et en subir tout le poids avec sa persévérance habituelle; il se remit à l'œuvre presque nonagénaire.

Les trois principaux départements ministériels marchèrent désormais sous l'impulsion de Fleury; on vit le cardinal s'occuper des affaires de guerre avec toute l'aptitude et la spécialité d'un homme du métier; Richelieu en avait donné l'exemple. Ce qui distinguait le cardinal, c'était le talent de bien choisir, ce tact admirable que Louis XIV définissait l'art de régner; ainsi, pour les affaires de guerre, Fleury s'était entièrement abandonné au comte de Belle-Isle, esprit hautement façonné, capacité la plus remarquable, la plus universelle de ce temps au dire de tous; le cardinal le laissait presque entièrement maître du département de la guerre. Des règlements utiles pour les uniformes, des modifications dans les armes, des édits pour la discipline, tout fut combiné de manière à maintenir les économies de la paix, tout en se préparant à une guerre éventuelle; la campagne qui venait de s'accomplir, le système des alliances et des auxiliaires n'avaient-ils pas montré tout ce que pouvait le génie prudent et ferme du cardinal de Fleury?

Pour la marine, M. de Maurepas allait au delà de tout ce qu'on pouvait espérer; la flotte se reconstruisait silencieusement; les états de la marine de 1738 portent le nombre de cinquante-six vaisseaux de haut bord, prêts à prendre part à une guerre; résultat remarquable, inespéré! La persévérance nationale de M. de Maurepas contraria plus d'une fois la volonté du cardinal de Fleury, engagé avec le parti whig en Angleterre sur la quotité des armements de la marine qui ne pouvait dépasser certaines limites; mais M. de Maurepas avait l'assentiment personnel du roi, qui avait hérité des haines de Louis XIV contre l'Angleterre; la reconstruction de la flotte était un des vœux secrets de Louis XV; et on marchait fièrement à un résultat (1). Quant aux finances, elles avaient repris leur cours le plus régulier; le dixième de guerre, imposé pour assurer les frais de la campagne actuelle, avait suffi, et on le maintint pour deux années encore, afin de combler tous les déficits. C'était merveille que de voir une monarchie qui avait passé à travers toutes les crises de finances et de guerre arriver à un système d'équilibre dans les recettes et les dépenses; il faut rendre justice au cardinal de Fleury : pendant sa longue administration, l'activité et la régularité la plus grande ne cessèrent de dominer; la guerre, les finances, la marine, tout marcha sur un même pied. Il confia la suprême inspection des affaires ecclésiastiques à ce modeste abbé Couturier, qui menait de front les questions de l'Église et de l'État.

Ainsi, pour résumer cette période, la paix une fois conclue, les mœurs, les habitudes de la cour devinrent joyeuses et dissipées; on entourait le roi, le souffle des plaisirs impurs avait corrompu son âme candide; une fois déchaînées, ses passions ne purent se contenir. Tout enfant ce n'était encore qu'un fort chasseur; jeune homme il conservait quelque chose de sérieux et de grave : plus avancé dans la vie, il commence à sentir la satiété : il lui faut chaque jour des émotions nouvelles, et ces émotions usent le corps et le cœur; il s'ennuie; la table et le jeu lui donnent seuls, le soir à la bougie, quelques courts instants de sensualisme, au milieu de ces femmes élégantes, de ces courtisans spirituels qui échangent les noëls piquants au cliquetis des verres. Triste et fatale étreinte que la satiété! coupe incessamment desséchée sur les lèvres! Alors les fleurs se décolorent, les parfums perdent leur suavité, la beauté disparaît, tout ce qu'on touche devient cendre et poussière.

Cette triste satiété, Louis XV l'éprouve dans sa vie : l'ennui le poursuit, les sens s'émoussent; il trouve des roses sous ses pas, elles ne le blessent même plus comme le Sybarite; elles passent devant lui comme une couleur molle et fade; les contours disparaissent et le vermillon se ternit; ces porcelaines de Sèvres et de Saxe lui paraissent sans éclat; le jeu et la coupe d'un vin généreux peuvent seuls remuer cette âme fatiguée quoique bien jeune. Ne flétrissez pas toujours cet entraînement vers les passions soudaines, elles sont souvent l'expression d'une tristesse profonde et d'un grand désabusement de la vie.

Pour le roi, pour Louis XV, ce ne furent là que des moyens de remuer cette existence rassasiée; n'est-il pas triste de voir un homme de trente ans à peine n'être déjà plus excité que par les plaisirs des vieillards? et c'est pourtant ce que les mœurs de la régence avaient légué à cette génération!

---

(1) État des affaires du département de la marine sous M. le comte de Maurepas en 1730. Compte que ce ministre a rendu dans le conseil royal du commerce, tenu le 3 octobre 1730, de la situation du commerce extérieur du royaume et de la marine de France.

CHAPITRE XIV.

SITUATION NOUVELLE DE L'EUROPE; TENDANCE VERS LA GUERRE GÉNÉRALE.

La France. — Affaiblissement de l'influence pacifique du cardinal de Fleury. — Le parti militaire sous le comte de Belle-Isle. — Attiédissement de l'alliance anglaise. — Le cabinet de Londres. — Mouvement belliqueux. — Ses griefs contre l'Espagne. — Exécution du traité de l'*Asiento*. — Fraude du commerce. — La traite des noirs. — Origine de la suprématie anglaise dans le Portugal. — Déclaration de guerre à l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Situation de l'Allemagne. — Avénement de Frédéric II au trône de Prusse. — Ambassade du marquis de Beauveau. — Correspondance diplomatique. — Mort de l'empereur Charles VI. — Situation de Marie-Thérèse. — Les prétendants à l'Empire. — La Russie. — Plan militaire de la France. — Pleins pouvoirs du comte de Belle-Isle. — La diète de Francfort. — Influence de la France. — Apogée de sa situation diplomatique.

1738—1741.

L'esprit de l'Europe s'était considérablement modifié depuis la paix de Vienne; une effervescence de guerre se manifestait partout dans les gouvernements comme dans les peuples. Le système pacifique, longtemps concerté entre le cardinal de Fleury et le comte de Walpole, était à sa fin : quand une génération nouvelle s'avance, il lui faut quelque chose de rajeuni et de vigoureux; des vieillards ne peuvent indéfiniment contenir la jeunesse énergique des nations; la nature des choses qui éclate violemment entraîne les événements et les caractères. Le cardinal de Fleury, à quatre-vingt-neuf ans, pouvait-il arrêter de sa main débile cet esprit effervescent d'une noblesse qui voulait combattre autour de son roi de vingt-huit ans. Les intérêts du commerce étaient pour la paix, les tièdes idées de la bourgeoisie pouvaient bien maintenir les stipulations du traité de Vienne, mais tôt ou tard le parti militaire, mécontent de la paix, devait entraîner la politique et mettre un terme à ce qu'il appelait le déshonneur de la France; à la tête de ce parti était le comte de Belle-Isle, caractère hardi, capacité supérieure comme celle du surintendant Fouquet, son aïeul; il n'attendait plus que l'occasion pour jeter la France dans les voies d'une grande guerre européenne, profitable à sa gloire et à ses intérêts.

Jamais dans l'histoire l'alliance de l'Angleterre et de la France n'a pu se prolonger au delà d'une période de quelques années; ces deux nations peuvent bien se placer instantanément l'une à côté de l'autre pour résoudre des questions passagères ou intimes de gouvernement, mais quels efforts inouïs pour contenir deux nationalités que séparent incessamment et le caractère et l'esprit! Cette antipathie si profonde vient peut-être de ce que deux peuples intelligents, industrieux, également braves sur le champ de bataille, ne peuvent suivre la même carrière, appeler le même avenir de gloire et de prospérité, sans se heurter dans leurs intérêts ou dans leur orgueil. Les conventions entre le cardinal de Fleury et le comte de Walpole reposaient sur cette double condition : à l'Angleterre, la suprématie des mers; à la France, l'influence continentale, et moyennant quoi la paix. Une telle convention pouvait-elle durer? La France devait difficilement se passer de sa marine et consentir toujours à humilier son pavillon sur les mers; et à son tour, la maison de Hanovre ne pouvait abdiquer son influence sur les intérêts allemands et ses relations continentales; d'où il résultait une rupture plus ou moins immédiate; quand la nature des choses domine un système de paix ou de guerre, nul ne peut en empêcher les effets; il y a toujours une irrésistible puissance dans les événements; Dieu seul peut les contenir.

En diplomatie les affaires vont rarement droit et ferme à un but; on y arrive par mille chemins détournés; ainsi la rupture entre l'Angleterre et la France ne s'annonçait pas brusquement; elle vint à la suite d'un concours de circonstances, et particulièrement par la complication des intérêts entre les cabinets de Londres et de Madrid; l'Angleterre avait longtemps exercé une influence morale sur la Péninsule. Au moment où la politique de la régence avait séparé les intérêts de sa race de ceux de Philippe V, l'Angleterre avait pris à Madrid la place que Louis XIV s'y était faite par l'avénement de son petit-fils; mais à mesure que les deux branches de la maison de Bourbon s'étaient rattachées de nouveau, l'Angleterre avait vu son crédit s'affaiblir à l'Escurial, et ce fut alors que, rapprochée de la cour de Portugal, elle conquit par mille moyens la toute-puissance à Lisbonne; car, toutes les fois que la France domine à Madrid, l'Angleterre se pose avec toute sa vigueur sur le Tage pour contre-balancer le crédit de sa rivale; elle savait les différends qui séparaient la maison de Bragance de celle de Bourbon; il y avait eu des insultes d'ambassades tellement graves que la guerre devait éclater, et dans le fait, la cour de Madrid avait un vieux plan de conquête qu'elle espérait mettre à exécution; l'idée fondamentale de la maison de Bourbon fut toujours de rattacher le Portugal à sa couronne, dont il n'était qu'un fragment brisé, toutes les fois qu'il y eut à Madrid un ministre de capacité, tel que le

cardinal Alberoni, ce plan revint à sa pensée, et l'Angleterre, qui le devina, dut se placer comme une puissance protectrice à Lisbonne, sorte de vassalité qu'elle allait défendre par ses flottes et protéger par ses armées; champ de bataille qui devait être pour les Bourbons d'Espagne ce que la Guienne avait été au moyen âge pour les rois de France.

Cette attitude nouvelle de l'Angleterre en Portugal devait nécessairement inquiéter la cour de l'Escurial, et déjà des questions commerciales et politiques avaient jeté une grande froideur dans les rapports des cabinets de Londres et de Madrid. Par les stipulations du traité d'Utrecht, l'Espagne avait consenti à deux clauses qui faisaient désormais une large place commerciale aux Anglais (1); les colonies d'Amérique, les vastes possessions du Mexique, du Pérou, manquaient d'esclaves; la traite des noirs répugnait au système religieux des Espagnols et à leur paresse; les Anglais, qui ne laissaient échapper aucune occasion de donner de l'activité à leurs relations du dehors, avaient stipulé qu'une compagnie britannique se chargerait de la traite des noirs moyennant trente-cinq piastres par tête qu'elle payerait au gouvernement pour chaque nègre capable de culture dans les colonies espagnoles; cette compagnie s'était organisée sous le nom de l'*Asiento;* d'intrépides navigateurs allaient sur les côtes de Guinée, de Madagascar, à la traite des esclaves noirs, et les transportaient dans les colonies espagnoles où ils trouvaient un large et facile débit. Ce commerce d'esclaves, en procurant d'immenses bénéfices à l'Angleterre, formait et maintenait sa marine sur le pied de guerre; on n'avait point encore ces scrupules sur la légitimité de la traite qui ne sont venus aux philanthropes anglais que lorsque la Grande-Bretagne, perdant ses colonies d'Amérique, a voulu transporter la plantation du sucre dans l'Inde. L'Angleterre a toujours eu d'excellents principes d'humanité quand ils sont devenus nécessaires aux intérêts de son commerce.

Une autre clause du traité d'Utrecht était plus importante encore pour le commerce anglais et l'objet constant de sa sollicitude; la coutume dominante du cabinet de Londres fut toujours de poser dans les traités un privilége d'abord étroit, restreint, et qui devient comme le premier progrès vers une plus large concession; ainsi quand le peuple anglais veut s'emparer d'une terre, il y construit un petit fort sous son pavillon; quand il a dessein d'abriter un commerce, le cabinet britannique stipule un commencement de privilége; et grâce à son activité habile, à sa persévérance continue, à son interprétation des principes de la contrebande, ce point imperceptible grandit et se transforme en une domination sur le territoire même. Ainsi l'Angleterre avait fait avec l'Espagne; maîtresse de la traite des noirs et de l'agriculture des colonies espagnoles, elle voulut aussi s'emparer de son commerce de transit; et par ce même traité d'Utrecht, il avait été convenu que l'Angleterre pourrait envoyer chaque année dans les colonies espagnoles un navire de cinq cents tonneaux au plus (2), chargé de marchandises manufacturées. Cette permission si limitée, l'Angleterre l'avait étendue par des fraudes continues dans les plus larges limites; en effet, ce vaisseau de cinq cents tonneaux au plus, qui avait ses libres entrées dans les ports des colonies espagnoles, devenait comme le tonneau des Danaïdes; il restait à poste fixe dans le port, mais des pataches, des petits navires lui apportaient incessamment de nouvelles marchandises, de manière à se vider et à s'emplir sans interruption; le commerce des colonies espagnoles avait tendance de passer aux mains des Anglais; la contrebande était aussi leur arme, n'y avait-il pas mille moyens de l'agrandir?

L'intrépidité des smoglers anglais ne tenant compte d'aucun obstacle, ils bravaient les côtes, les écueils pour tromper les douanes espagnoles; en vain le cabinet de Madrid fit des remontrances sur la singulière interprétation qu'on donnait au traité d'Utrecht. Ce vaisseau de cinq cents tonneaux était-il un magasin de la compagnie des Indes? Voulait-on traiter les colons espagnols comme les Indous du Gange, de Madras et de Calcutta?

De ces remontrances vives, continues, le cabinet de Madrid était passé aux actes; la marine espagnole fit une guerre décidée, franche, à la contrebande; des navires légers surveillèrent les côtes avec une active sollicitude; toutes les fois qu'ils aperçurent des bâtiments sous pavillon britannique en flagrant délit de contrebande, ils s'en emparèrent sans distinction, et ces mesures sévères arrêtèrent le développement progressif du commerce anglais; des plaintes se firent entendre. En Angleterre, ce n'est pas la pensée du juste ou de l'injuste qui domine en politique la question des intérêts réels, actifs; l'égoïsme est bien plus populaire. Dès que le parle-

(1) « La compagnie de négociants, sous le nom de l'*Asiento*, ou de la mer du Sud, était chargée de l'approvisionnement des nègres pour les colonies espagnoles, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol. » (*Mémoire pour l'Espagne*, 1738.)

(2) « Par les traités d'Utrecht et de Séville, les Anglais pouvaient envoyer, tous les ans, un vaisseau chargé de marchandises dans les possessions d'Espagne en Amérique. Mais ils abusèrent de cette permission, et ce vaisseau devint l'entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le suivaient, et où il venait prendre de nouvelles denrées; en sorte que la nation britannique absorbait tout le commerce. » (*Mémoire pour l'Espagne*, 1738.)

ment vit que la grande branche du commerce avec les colonies était menacée, il résolut la guerre contre l'Espagne; le comte de Walpole fut débordé par le parti belliqueux, comme le cardinal de Fleury l'était également en France; il ne put contenir l'indignation des communes irritées à l'aspect de quelques marins mutilés par les douaniers espagnols et qui vinrent demander vengeance au parlement (1). Mais le véritable motif de la guerre, ce fut la perte considérable d'influence et de commerce qui résultait pour la cité de Londres du réveil de l'Espagne et de ses mesures vigoureuses contre la contrebande; l'Angleterre n'avait plus ni le monopole de la traite des nègres, ni son magasin de marchandises aux ports du Mexique. Le parlement n'hésita pas à se jeter dans les hasards de la guerre, pour soutenir les intérêts de son influence menacée. Qu'avait-il à craindre d'ailleurs? La marine espagnole ne pouvait lutter seule contre les ressources navales de la Grande-Bretagne organisées sur un pied immense. La déclaration de guerre n'était pas publique que déjà vingt-sept vaisseaux de ligne anglais se portaient dans le golfe du Mexique; l'amiral Vernon mitrailla Porto-Bello, et les Anglais, maîtres de la position, s'y établirent d'une manière permanente pour inonder le Mexique de leurs produits. De Porto-Bello, l'amiral Vernon vint assiéger Carthagène; la colonie résista vaillamment; le pavillon britannique fut humilié, les bandes espagnoles tirèrent l'épée; l'amiral Vernon fut forcé de gagner le large: on se fit alors de grandes hostilités par les corsaires.

Cette guerre éclatant tout à coup entre l'Angleterre et l'Espagne devait exciter une vive inquiétude dans l'esprit du cardinal de Fleury (2); sans doute la France était étrangère à ces démêlés personnels et commerciaux résultant du traité d'Utrecht, mais pouvait-elle rester longtemps simple spectatrice dans une guerre qui embrassait toutes les mers? un irrésistible mobile devait pousser le cabinet de Versailles à prendre parti dans des hostilités qui le touchaient de si près. Le seul moyen de résister à l'Angleterre dans une large guerre navale, n'était-ce pas la réunion des deux flottes espagnole et française sous un commun pavillon? N'était-ce pas dans un dessein de ligue maritime et militaire que la maison de Bourbon avait placé sa branche cadette sur le trône d'Espagne? La France pouvait-elle rester neutre dans une guerre qui pouvait amener la destruction de la marine espagnole? Évidemment non; c'eût été la politique la plus déplorable, et le cardinal le sentait bien lui-même, quels que fussent d'ailleurs ses désirs puissants de paix. Dans les premiers moments de la guerre (3), il offrit sa médiation entre les deux cabinets; si elle était acceptée, son dessein était de prendre des arrangements de manière à concilier les intérêts de la politique et le commerce des deux nations. C'est à ce point qu'étaient parvenues les affaires, lorsque les grandes questions du continent commencèrent à s'agiter.

L'Allemagne, théâtre si fréquent de la guerre, voyait alors plusieurs événements qui pouvaient compliquer d'une façon inextricable les questions de paix et de guerre. En Prusse, Frédéric-Guillaume venait de mourir d'hydropisie; c'était un prince organisateur, avec ce génie inflexible tel qu'il le faut pour créer un nouvel empire; prince économe, il laissait dans son trésor, en argent, plus de vingt millions d'écus, ressource infinie en ces temps; tous ses soins s'étaient portés à organiser une belle armée, et à sa mort quatre-vingt mille hommes étaient sous les armes prêts à entrer en campagne. Or cette surabondance de forces continues dans un petit État devait nécessairement déborder; ce n'était pas pour les passer en revue à Potsdam que Frédéric-Guillaume avait levé tout ce que la Prusse avait de jeunes hommes vigoureux; ce n'était pas sans but non plus qu'il avait multiplié les économies de son trésor empilées dans ses caves; il prévoyait les destinées d'avenir réservées à sa monarchie. Après lui, le sceptre tombait dans les mains de ce prince royal déjà célèbre par sa correspondance, ses relations avec le parti littéraire et philosophique en Europe (3).

(1) Un capitaine espagnol avait saisi le vaisseau d'un nommé Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état, Jenkins se présente au parlement. « Quand on m'eut ainsi mutilé, dit-il, on me menaça de la mort; je l'attendis. Je recommandai mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée; le peuple de Londres criait à la porte du parlement : « La mer libre ou la guerre! »

(2) Aussi le cardinal s'était-il hâté d'intervenir pour empêcher la guerre. Le 4 janvier 1739, les ministres d'Espagne et d'Angleterre signent le traité du Prado. Le roi d'Espagne s'oblige, par ce traité, à payer aux Anglais la somme de quatre-vingt quinze mille livres sterling, pour les dédommager des vexations dont ils se plaignaient de la part des gardes-côtes établis en Amérique pour empêcher la contrebande.

(3) On n'en vint à la guerre que par degrés; les Anglais, loin de se mettre en devoir de remplir la convention du Prado, firent croiser une forte escadre sur les côtes d'Espagne. Celle-ci ne paya point l'indemnité et continua de faire arrêter les navires anglais. Le roi de la Grande-Bretagne permit à ses sujets d'user de représailles contre les Espagnols; il donna des lettres de marque aux marchands et armateurs. Sa Majesté Catholique rendit une pareille proclamation. Enfin, l'Angleterre déclara la guerre la première dans les formes (28 novembre 1739). L'Espagne en fit autant (2 décembre).

(4) Frédéric se hâte d'annoncer son avénement à Voltaire.

« A Charlottembourg, le 6 juin 1740.

» Mon cher ami,

» Mon sort est changé, et j'ai assisté aux derniers moments d'un roi, à son agonie, à sa mort. En parvenant à la royauté, je n'avais pas besoin assurément de cette leçon pour être dégoûté de la vanité des grandeurs humaines.

» Enfin, mon cher Voltaire, nous ne sommes point maîtres de notre sort. Le tourbillon des événements nous entraîne, il faut se laisser entraîner. Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un ami véritablement fidèle.

Frédérie II, qui montait sur le trône de Prusse, avait vingt-huit ans; son éducation avait été entièrement militaire; le roi son père l'avait jeté dans une école où il ne put apprendre que lea éléments de l'art de la guerre et un peu de lecture, et de lui-même il s'était consacré aux études littéraires que les réfugiéa protestants dans le Brandebourg lui avaient inspirées; jeune homme encore, il fit de la mauvaise poésie (pohésie, comme il l'écrivait alors), des jeux de mots en françaia germanique; puis il se mit à écrire des livres politiques, et son *Anti-Machiavel*, tant vanté par Voltaire, fut le bruit de la collaboration intime d'un Français réfugié, du nom de Jordan (1). Sa première vie se passa tout entière dans les persécutions; son père, très-froid avec lui, avait voulu le contenir dans l'essor qu'il donnait à son imagination; tout entier à l'éducation du soldat, il méprisait l'écrivain et le poëte. Et cependant ce poëte avait son dessein politique dana cette carrière de philosophie et de littérature. Frédérie, avec une sagacité remarquable, avait vu que la tendance de son siècle était entièrement littéraire; ce qu'on appelait les philosophes, les gens de lettres devait prendre un irrésistible ascendant dans la société nouvelle; les fréquenter, lea louer, les aduler, c'était s'assurer leur appui. Frédérie pouvait trouver quelque plaisir personnel à correspondre avec Voltaire, si spirituel, si causeur; mais ce qu'il voulait surtout, c'était se servir de l'influence que les gens de lettres servilea et à sea pieds pouvaient lui donner dans les négociationa générales pour l'agrandissement de la Prusse; il faisait le philosophe, exaltait le génie de Voltaire qui le lui rendait bien en sacrifiant les intérêts de son pays, en le proclamant le Trajan, le Marc-Aurèle de son aiècle, le prince appelé à régir les destinées du monde.

Dès que le prince royal devint roi, il voulut prendre pied dans la politique de l'Allemagne; c'était son droit; une belle armée, un riche trésor et les espérances d'une capacité militaire du premier ordre étaient des conditiona assez puissantes pour attirer l'attention de la diplomatie de la France qui était alors si habile à saisir et à auivre lea négociations. Le cabinet de Versailles avait déjà deviné le rôle que Frédérie pourrait jouer dana les affaires générales de l'Allemagne; une forte armée, énergiquement disciplinée, une position admirable dans le nord de la Germanie, tels étaient lea éléments qui pouvaient entrer daua une alliance entre la France et la Prusse pour contenir l'Empire et porter le dernier coup à la maison d'Autriche. Le cabinet de Versailles désigna pour l'ambassade de Berlin le marquis de Beauveau, un des élèves de M. de Torcy, très-apte à comprendre parfaitement la situation de la Prusse, l'esprit de son nouveau roi et les desseins qu'il pouvait suivre par rapport à la question allemande; à son tour, Frédérie envoya au cabinet de Versailles un homme de confiance, le marquis de Camas, Françaia d'origine, réfugié en Prusse; il devait tout à la foia faire offre de sea services, exposer la véritable situation des intérêts allemands et étudier avec une intelligence parfaite l'esprit de la cour de Versailles, ce qu'on pouvait espérer d'elle dans l'hypothèse d'un conflit européen. Les dépêches de M. de Beauveau indiquent toute la tendance de Frédéric pour le système françaia : « A Paris comme à Berlin on a de communes répugnances pour la maison d'Autriche; l'agrandissement de la Prusse ne peut qu'être avantageux aux Bourbons, c'est un obstacle nouveau contre l'empereur Charles VI; la Silésie est le lot convoité par la maison de Brandebourg; Frédéric jouera sea cartes seul, si on ne veut pas les basarder avec lui; il faut qu'on lui fasse un meilleur lit pour se coucher, car il n'est pas à l'aise, il étouffe dans son royaume (2). » Mais un point de vue qui n'échappe point au marquis de Beauveau, c'est qu'on ne doit pas trop se fier à la parole de Frédérie; sa politique est de s'agrandir coûte que coûte; au moyen de la France ou de l'Allemagne, qu'importe! Et à son tour le marquis de Camas put voir à Versailles tout l'intérêt qu'on prenait aux affaires allemandes et aux progrès de Frédérie. La pensée d'une alliance défensive et offensive naît, se développe, se grandit : si la guerre éclate contre l'Autriche, Frédérie marchera comme auxiliaire de la France; il ne demande pas de sub-

Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'éclat extérieur.

» Adieu, mon cher Voltaire; si je vis je vous verrai, et même dès cette année. Aimez-moi toujours et soyez toujours sincère avec votre ami

« Frédéric. »

(1) L'*Anti-Machiavel* fut une des grandes hypocrisies de Frédéric, car toute sa vie fut celle d'un prince habile, mais sans grande foi politique.

(2) Voici encore un résumé spirituel des intérêts de l'Europe :

Application du mot *TOUT*, en 1740, à toutes les puissances de l'Europe.

L'Allemagne craint tout.
L'Autriche risque tout.
L'Angleterre veut faire tout.
La Bavière espère tout.
Le Danemark se soumet à tout.
L'Espagne embrouille tout.
La France souffre tout.
Gênes perd tout.
La Hollande obéit à tout.
La Moscovie se mêle de tout.
Naples joue tout.
La Prusse entreprend tout.
La Savoie se méfie de tout.
La Saxe attend tout.
Le Turc se rit de tout.
Les jésuites se fourrent partout.
Rome bénit tout.

sides comme les vieux électeurs de Brandebourg, il est riche, économe; ce qu'il lui faut, c'est la Silésie.

Cette guerre pouvait éclater d'un moment à l'autre, et la mort subite de Charles VI (1) devait faire prendre immédiatement les armes à toute l'Europe. Cette mort de l'Empereur n'était pas une de ces éventualités imprévues qui déjouent toutes les combinaisons; elle était calculée déjà et ses conséquences stipulées par les cabinets dans le traité de Vienne; les puissances avaient adhéré en majorité à la pragmatique qui assurait la couronne impériale à la fille de l'Empereur. Depuis, mille intérêts avaient surgi pour bouleverser les combinaisons; ce qui alors avait été promis ne suffisait pas à l'Europe pour garantir un engagement qui dépendait au reste de la diète tout allemande; la mort de l'Empereur soulevait un conflit général, des intérêts multipliés, et les puissances se croyaient entièrement dégagées des stipulations secrètes du traité de Vienne. L'Empire était le sujet de mille ambitions en jeu; Frédéric réclamait la Silésie; comme il était avide d'un champ de bataille et sûr de l'appui de la France, il l'envahissait sans déclaration préalable de guerre comme un lot acquis et sa véritable propriété (2); l'électeur de Bavière, Charles-Albert (3), réclamait la couronne impériale comme le plus proche parent mâle de Charles VI; l'électeur de Cologne soulevait aussi des prétentions d'héritage; de sorte que la fille de l'Empereur, la grande Marie-Thérèse, complétement délaissée, pouvait se souvenir des paroles du prince Eugène : « Ce n'est pas l'adhésion des puissances qu'il faut à la pragmatique, mais l'appui de deux cent mille baïonnettes. » Ainsi, le roi de Prusse revendiquait la Silésie en maître; Charles-Albert et l'électeur de Cologne réclamaient l'Empire, sa pourpre, sa dignité.

Dans ce conflit d'intérêts purement allemands, il y avait deux rôles possibles pour la France : ou la neutralité complète et absolue, et elle se serait parfaitement expliquée tout à la fois par les stipulations du traité de Vienne qui garantissaient à Marie-Thérèse la pragmatique sanction, et par la spécialité des intérêts germaniques dans lesquels la France n'avait pas essentiellement un rôle à jouer; ou bien le cabinet de Versailles se déciderait à prendre parti pour l'un ou l'autre des prétendants dans une guerre allemande; ce qui pourrait assurer tout à la fois sa prépondérance européenne et les frontières naturelles du Rhin. Le premier parti eût parfaitement convenu au cardinal de Fleury; la loyauté répugnait à la violation de l'article secret confirmant la pragmatique Caroline (4); et puis toute intervention amènerait nécessairement une guerre générale, et l'âge du cardinal ne pouvait plus convenir à cette situation. Déjà le parti de la guerre dominait les conseils du roi, les jeunes gentilshommes désiraient les champs de bataille, le cardinal de Fleury était débordé, et le comte de Belle-Isle, l'expression du parti belliqueux, était destiné à conduire cette nouvelle génération aux batailles. Lorsque Frédéric s'emparait de la Silésie, n'y aurait-il pas un lot pour la France? et les rives du Rhin ne seraient-elles pas une compensation au sacrifice que pourrait faire la patrie dans la guerre allemande?

Ainsi étaient les esprits lorsque le comte de Belle-Isle présenta son mémoire au conseil du roi; dans ce mémoire, le plus remarquable travail de diplomatie et de stratégie, le négociateur résume les intérêts de toutes les puissances en cause : « Depuis Henri IV, Richelieu, la politique de la France avait toujours été d'abaisser l'Autriche en face des éventualités possibles; le but de la France dans une guerre de succession à l'Empire devait être : 1° de favoriser la Prusse, de manière à fractionner l'Allemagne en deux parts bien distinctes, le Nord et le Midi, en plaçant au centre la Bavière agrandie; 2° dans ce remaniement général la France devait acquérir le Rhin jusqu'à Mayence; sa frontière serait ainsi rectifiée par la cession des électorats de Cologne, de Mayence, de Worms et de Spire; 3° on appuierait plus spécialement l'électeur de Bavière ou même l'électeur de Cologne dans leur prétention à la succession do Charles VI; on pourrait ainsi

(1) Charles VI mourut à Vienne le 20 octobre 1740.

(2) « Le roi de Prusse, sans s'amuser à faire des protestations et un procès par écrit pour le soutien des droits qu'il prétendait sur la Silésie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare. En même temps, il fait assurer l'archiduchesse de son zèle pour ses intérêts en toute autre affaire, lui offre ses services pour le maintien de la pragmatique sanction et pour faire le grand duc, son mari, empereur, si elle veut lui céder la Silésie, ou au moins une partie de ce duché. Marie-Thérèse refuse. »

(3) Charles-Albert était né, le 6 août 1697, de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Cunégonde Sobieski, il avait épousé, le 5 octobre 1722, Marie-Amélie d'Autriche, seconde fille de l'empereur Joseph. C'est sur cette alliance et sur le testament de Ferdinand Ier, fait en 1543, qu'il fondait ses droits à l'Empire.

(4) Le prince de Lichtenstein porta au roi de France la nouvelle de la mort de l'Empereur; il dit que la reine de Hongrie et de Bohême était persuadée que le roi lui accorderait ses secours pour la maintenir dans ses droits : « Vous assurerez la grande-duchesse, dit Louis XV à Lichtenstein, combien je prends part à sa douleur et de toute mon affection, et vous lui manderez que je ne manquerai en rien à mes engagements. » La Hollande et l'Angleterre paraissaient disposées dans ce moment à soutenir cette princesse. Quelques jours après, Lichtenstein vint apporter au cardinal de Fleury un extrait du testament de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, qui portait que les royaumes de Hongrie et de Bohême, à défaut d'hoirs mâles, devaient passer à la fille aînée. L'électeur de Bavière, au contraire, prétendait que ce testament de Ferdinand, à défaut d'hoirs mâles, avait donné à Anne, fille de Ferdinand, épouse d'Albert de Bavière, les royaumes de Hongrie et de Bohême. Le prince de Lichtenstein persuada le cardinal de Fleury que l'électeur avait produit une copie du testament qui était la base des droits de l'électeur de Bavière; mais il ajouta que cette copie n'était pas conforme à l'original, et que tous les ministres étrangers rassemblés, celui de Bavière surtout, en avaient été convaincus et étaient obligés de le reconnaître. »

exercer sur l'Empire lui-même une influence décisive, et l'avenir le plus glorieux était destiné à la maison de Bourbon; l'Alsace et la Lorraine lui étaient déjà acquises; les rives du Rhin en étaient le naturel complément. Et pour cela, il fallait agir avec discrétion et habileté; la diète électorale devait se réunir à Francfort pour décider la succession à l'Empire; il fallait envoyer là un homme capable, hardi même; jeter de l'argent en profusion, et obtenir enfin que le candidat à l'Empire fût celui que la France avait désigné. Avec un Empereur de son choix, on aurait les rives du Rhin sans guerre (1). »

A ce plan diplomatique de la plus haute portée, le comte de Belle-Isle joignait nécessairement un plan militaire, car la politique de la France devait prendre une attitude ferme et considérable par le déploiement de forces imposantes qui agiraient, selon le besoin, de concert avec les Prussiens et les Bavarois. Ces forces, le comte de Belle-Isle les portait à cent mille hommes; soixante mille formeraient une armée active marchant avec l'électeur, et quarante mille demeureraient sur le Rhin pour assurer ces frontières à la France et soutenir l'armée d'expédition. Il restait encore une échancrure entre la Lorraine et l'Alsace, et la guerre devait donner à la France la configuration naturelle que Richelieu lui-même avait tracée dans la force de ses succès, et que la mort seule l'avait empêché de réaliser.

Rien peut-être n'est rédigé avec plus d'art, avec plus d'intelligence que le mémoire du comte de Belle-Isle (2), improvisé dans quelques nuits par cet esprit de premier ordre; puis hardiment il s'offrit d'en diriger l'exécution, aussi bien pour la partie diplomatique que pour la partie militaire; car il était également capable de réaliser la pensée par l'action. On consacra plus de dix séances à l'examiner en conseil; dans un temps ordinaire, ce plan était trop vaste pour ne pas faire peur au cardinal de Fleury, et cependant il ne le combattit pas; avec une sagacité extrême il vit bien qu'il ne pourrait empêcher la guerre, et s'il voulait conserver les rênes du gouvernement il fallait faire une concession au parti militaire; il jeta donc ses béquilles, comme Sixte-Quint, et se montra ferme et roide sur ses pieds. Il ne désapprouva pas le plan du comte de Belle-Isle, seulement le nombre des troupes lui parut exagéré; soixante mille hommes en Allemagne, c'était trop; il faudrait sacrifier les économies de dix années. Comme les vieillards parcimonieux, le cardinal craignait de voir dissiper les trésors qu'il avait amassés. Une guerre aussi vaste nécessitait de grandes dépenses, et l'on n'en savait pas le terme; les idées de gloire ne parlaient pas assez vivement à l'esprit du cardinal fatigué.

Le comte de Belle-Isle soutint son plan en la présence du roi avec les couleurs vives, brillantes de sa prodigieuse imagination : « Cent mille hommes seraient facilement rassemblés, et ce n'était rien auprès de l'état militaire de Louis XIV, qui avait quatre cent quatre-vingt mille hommes en permanence; il fallait distraire les esprits des petites querelles religieuses; la noblesse était impatiente de combattre. Dans la statistique qu'il présenta au roi, en compta plus de mille trois cents gentilshommes, de dix-sept à trente ans, qui ne demandaient qu'à prendre du service et sacrifier leur patrimoine à la gloire de la France. Sans grands efforts on aurait cent cinquante mille hommes actifs à jeter sur le Rhin; pour les dépenses on continuerait le dixième de guerre, et quelques emprunts, facilement obtenus, donneraient au roi la glorieuse liberté d'accomplir l'œuvre de Louis XIV en donnant le Rhin à la France. Quelles objections pouvait-on faire? On était tranquille au midi par les alliances intimes avec l'Espagne et Naples, il restait à se couvrir par l'Allemagne. Le jeune roi appuya constamment les idées du comte de Belle-Isle; comme chef de la noblesse, il n'écouta que le sentiment d'honneur et de gloire, et repoussa les objections par cette seule parole : « J'ai des engagements pris envers le roi de Prusse et l'électeur de Bavière, je dois les tenir invariablement. » Il fut donc décidé à l'unanimité dans le conseil que le projet du comte de Belle-Isle serait exécuté complétement; le roi, lui-même, en devait hâter l'exécution en se confiant entièrement à l'auteur même du plan diplomatique et militaire, au petit-fils de ce surintendant Fouquet dont la destinée fut si fatale, car les Belle-Isle sortaient de ce seigneur de Vaux, le plus somptueux des financiers, et qui dans sa disgrâce n'avait pu trouver qu'un ami, le bon Jean La Fontaine, vieux frondeur, sous le règne même de Louis XIV.

Tout fut conduit avec activité et bonheur; M. de Belle-Isle prit ses dernières instructions à Versailles, et son premier soin fut de se rendre à Berlin auprès de Frédéric. Le marquis de Beauveau, l'ambassadeur de France, était sans doute un homme remarquable et ses dépêches en font foi, mais le comte de Belle-Isle voulait lui-même sonder Frédéric et s'entendre sur le plan d'une campagne commune en Bohême et en Autriche. A Berlin, il con-

(1) On voit que les prétentions de la France sur la rive gauche du Rhin sont vieilles de date; elles furent prêtes alors à se réaliser.

(2) Ces mémoires du comte, depuis maréchal de Belle-Isle, et les délibérations du conseil existent encore.

naîtrait bien la situation de l'Allemagne, les divers intérêts qui se heurtaient dans la succession impériale; il voulait aussi pénétrer le caractère du nouveau roi de Prusse et ses desseins d'ambition. Il fut parfaitement accueilli à Berlin; un esprit comme Frédéric devait comprendre et deviner M. de Belle-Isle, d'une si haute capacité et d'une si ingénieuse parole. Le plan de guerre fut exposé avec une netteté parfaite et rectifié dans les longues soirées de Postdam; la campagne était en pleine voie, Frédéric n'avait pas attendu la France pour se déclarer contre Marie-Thérèse; la Silésie était envahie. Le comte de Belle-Isle approuva cette activité militaire qui forçait et entraînait la question. Le roi de Prusse proclama le négociateur un homme du premier ordre, destiné à grandir la politique de la France, et ne demanda pas mieux que de s'entendre avec lui de manière à pousser la guerre avec activité.

De Berlin, le comte de Belle-Isle se rendit à Munich, près de l'électeur de Bavière, lui promettant les plus prompts secours de la France s'il voulait agir vite; le cabinet de Versailles avait une si grande confiance dans la capacité de l'électeur, qu'il lui assurait par lettres patentes du roi le commandement suprême de l'armée franco-bavaroise (1); les Prussiens tenaient prêts cinquante mille hommes en Silésie; lui, avec trente mille Bavarois et quarante mille Français, devait agir sur l'Inn et le Danube. A Munich comme à Berlin, le comte de Belle-Isle, écouté avec une admiration universelle, demeura maître de la question; le Rhin lui fut promis en échange de la couronne impériale; tout se préparait par enchantement, et ce fut après avoir arrêté le plan de campagne qu'il se rendit à Francfort, afin de dominer les délibérations de la diète en la poussant vers l'électeur de Bavière comme empereur, au détriment de Marie-Thérèse.

Francfort était toujours la vieille cité des empereurs élus et triomphants, comme Aix-la-Chapelle était le lieu de leur sépulture; réunir la diète impériale tandis que l'héritière naturelle, Marie-Thérèse, était appelée à la succession de Charles VI, c'était déjà un pas de fait contre la pragmatique sanction; les électeurs ne voulaient pas complétement détrôner Marie-Thérèse, que tous les magnats entouraient de leur amour; elle restait reine de Hongrie, son pouvoir reviendrait à sa source, elle se retremperait dans cette nationalité; rien de plus simple, un empereur allemand serait élu par la diète allemande, et cet empereur serait ou l'électeur de Bavière ou l'électeur de Cologne. Quant à la France, elle prenait l'engagement formel de soutenir l'électeur de Bavière, son plus ferme et son fidèle allié. Comme indemnité d'un si puissant appui, on lui céderait les électorats de Cologne, de Mayence, les villes libres du Rhin, dont les possesseurs seraient indemnisés en Bavière. Quel magnifique projet pour la France!

Le titre que reçut le comte de Belle-Isle en se rendant à Francfort fut celui d'ambassadeur extraordinaire auprès de la diète impériale. Un hommage qu'il fallait rendre à la diplomatie française depuis Henri IV, c'est qu'elle fut presque toujours heureuse dans ses négociations; ceci tenait à la considération personnelle des ambassadeurs, à l'importance du noble pays de France et à la force que Louis XIV avait imprimée partout à nos rapports avec l'étranger. Ainsi l'on voit en Pologne l'élection d'un roi obtenue par la diplomatie, et si ce roi ne se maintient pas sur le trône, ce n'est pas la faute des négociateurs, c'est à sa faiblesse qu'on doit l'attribuer; à Rome, pour les papes; à Francfort, pour les empereurs, les ambassadeurs tiennent le premier rang, ils sont écoutés, on suit leur avis; ils parlent avec une fierté de langage qui étonne tous les esprits. Quelle empreinte n'a pas laissée l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne! On parla bien longtemps de ses équipages, de ses hauteurs envers l'ambassadeur d'Espagne, de ses profusions qui lui firent dépenser un million sept cent mille livres en trois mois. A Francfort, le comte de Belle-Isle fut non moins magnifique; le corps électoral des princes d'Allemagne, si modeste, si simple, fut ébloui, éclipsé par tant de grandeur. La beauté de ses équipages était égale à celle des rois; il avait table ouverte de quatre-vingts couverts dans son hôtel; son argenterie valait un million cinq cent mille livres; il avait deux cent cinquante chevaux dans ses écuries et cent cinquante valets pour le service seul de son intérieur; chaque jour des courriers partaient pour aller chercher à Paris les mets les plus somptueux, les plus délicats (2); un service d'estafettes était établi de manière qu'à chaque instant on pouvait recevoir des nouvelles de la diète et les instructions du cabinet de Versailles. Les choses en étaient à ce point que tout se faisait à Francfort sous l'influence du fastueux comte de Belle-Isle; il était le modèle du goût, l'arbitre de la mode, pour tous ces électeurs un peu lourds; il négociait avec les uns et

(1) L'électeur de Bavière, Charles-Albert, fut créé généralissime des troupes du roi de France, par lettres patentes scellées le 2 août 1741.

(2) Pour donner une idée de la dépense du comte de Belle-Isle à Francfort, il suffira de dire qu'il partait chaque semaine de Paris deux voitures chargées de provisions pour Francfort, où elles arrivaient en très peu de jours, au moyen des relais disposés de distance en distance sur la route: ce qui dura pendant près d'un an que le maréchal séjourna dans cette ville. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avait fait entendre au cardinal de Fleury que ce luxe était un des moyens les plus essentiels pour leur plaire et les gagner.

imposait sa volonté aux autres; sa correspondance, qui est un des plus curieux monuments de la diplomatie, affirme déjà que l'élection de Charles-Albert de Bavière est assurée; il l'écrit à Frédéric de Prusse, aux princes du saint-empire; nulle activité ne peut se comparer à la sienne, car il suit en même temps le mouvement des troupes, il en concerte la marche à Berlin, à Paris; à mesure que les cabinets de Versailles, de Berlin et de Munich se rapprochent, le comte de Belle-Isle désire que ce plan politique se résume avec plus de clarté. L'Allemagne aura un empereur, et cet empereur sera Charles-Albert de Bavière; la Silésie sera cédée à Frédéric ainsi que le comté de Glatz; Marie-Thérèse restera reine de Hongrie; la Bavière s'engage à indemniser les électeurs qui céderont les rives gauches du Rhin à la France. Ce plan se régularise par des traités successifs, et l'on ne se préoccupe plus que de leur exécution militaire.

Quand donc on jette un regard sur la situation des affaires depuis le traité de Vienne, on doit remarquer un changement notable dans les rapports respectifs des cabinets; lors de la signature des préliminaires de 1735, l'Angleterre a complétement agi de concert avec la France, elle l'a aidée dans sa guerre contre l'empereur Charles VI; le comte de Walpole a adhéré à l'établissement des Bourbons en Italie, à Naples; il ne s'est point opposé à l'agrandissement des frontières françaises par la Lorraine. Depuis, les choses ont changé, le mouvement d'opinion publique en Angleterre s'est prononcé contre l'Espagne, la guerre a éclaté, et peut-être sera-t-il impossible de l'empêcher entre la France et la Grande-Bretagne. La Prusse, qui dans les dernières hostilités avait conservé un caractère de neutralité pure, s'est prononcée dans cette circonstance pour le système de la France; elle y trouve son agrandissement par la Silésie; Frédéric marchera s'il le faut sur un champ de bataille, comme auxiliaire du cabinet de Versailles. La Russie s'est absorbée dans les intérêts polonais, elle y cherche son lot; elle le trouvera complet. La Hollande n'a pu conserver son caractère de neutralité, elle penche pour l'Angleterre. La maison de Savoie boude la France, parce qu'elle l'accuse de l'avoir abandonnée dans la signature du traité de Vienne. L'Espagne, tout absorbée qu'elle puisse être par sa guerre maritime contre les Anglais, assiége Gibraltar et promet appui à la France, soit du côté des Pyrénées, soit du côté de l'Italie. En Allemagne, la Bavière a pris parti dans la querelle, ses drapeaux doivent protéger une expédition sur l'Inn et le Danube. La Suède est à la France par un traité de subsides. La guerre va donc commencer avec une bonne situation diplomatique; à mesure qu'elle se développe, cette situation deviendra de plus en plus caractérisée; jusqu'à présent, il y a quelque incertitude dans les cabinets, ils n'osent se prononcer, ils dissimulent; les uns gardent une prudente neutralité, les autres adressent des notes et se préparent à toutes les chances. Mais dès l'instant que la guerre éclatera, lorsqu'il y aura des batailles livrées, des vainqueurs et des vaincus, alors chacun prendra sa place, car chacun voudra avoir son lot dans le partage et son profit dans la victoire.

CHAPITRE XV.

CAMPAGNE DE BOHÊME, D'AUTRICHE ET D'ITALIE.

Les deux corps auxiliaires français. — Armée de Bohême. — Armée de Westphalie. — Les maréchaux de Broglie et de Maillebois. — L'électeur de Bavière généralissime. — Jonction des armées française, prussienne, bavaroise et saxonne. — Frédéric prend possession de la Silésie. — Siége et prise de Prague. — La reine de Hongrie, Marie-Thérèse. — Levées en masse. — Composition de l'armée austro-hongroise. — Enthousiasme pour Marie-Thérèse. — Ses alliances en Angleterre, en Hollande. — Défection du roi de Prusse. — Son traité particulier. — Situation difficile de l'armée française. — Elle se retire dans Prague. — Siége de Prague par les Autrichiens. — Marche du maréchal de Maillebois pour délivrer les Français. — Admirable retraite. — Jonction des armées. — Situation de la campagne d'Allemagne. — Les Français en Italie. — Le prince de Conti. — Marche des Espagnols. — Apparition et menace d'une flotte anglaise dans la baie de Naples.

1741—1743.

Le plan diplomatique du comte de Belle-Isle devait être soutenu par un déploiement de forces considérables; ce n'était qu'à cette condition qu'on pouvait espérer de vaincre la reine de Hongrie et assurer la couronne impériale à l'électeur de Bavière. Dès que M. de Belle-Isle fut accrédité auprès de la diète de Francfort, avec mission de faire élire un empereur, M. de Breteuil, ministre de la guerre, organisa les différents corps qui devaient agir en Allemagne, indépendamment d'une armée d'observation sur le Rhin pour défendre l'Alsace et s'emparer au besoin des électorats qui arrondissaient si bien la France. M. de Breteuil, d'après les instructions du conseil, organisa deux grandes armées qui devaient commencer les hostilités au centre même de l'Allemagne. La première de ces deux armées, qui se composait de quarante mille hommes environ, sous les ordres du maréchal de Broglie, devait

quitter le Rhin, traverser la Bavière par Ratisbonne, et se réunir enfin sur les frontières de Bohême aux trois armées prussienne, bavaroise et saxonne, destinées à agir de concert dans la guerre. On a vu que Louis XV, par déférence pour les alliés, avait déclaré par lettres patentes l'électeur de Bavière, Charles-Albert, généralissime des armées française, bavaroise et saxonne; quant au roi de Prusse, il agissait presque isolément; on pouvait apercevoir déjà son système égoïste, qui ne tendait à d'autres résultats qu'à la conquête pleine et entière de la Silésie. Aux premières propositions qui lui seraient faites par Marie-Thérèse ou par l'Angleterre, Frédéric devait se séparer de la cause commune et négocier en son particulier avec l'ennemi. Il ne tenait pas plus à sa parole qu'à ses alliances.

La seconde armée, sous les ordres du maréchal de Maillebois (1), devait se concentrer en Westphalie, avec mission d'abord de contenir les électeurs les moins favorables à la cause de Charles-Albert de Bavière; quarante mille hommes étaient là postés pour surveiller les Hanovriens, le territoire de Brunswick et tenir en respect les états généraux de Hollande et les Pays-Bas autrichiens. La guerre n'était pas encore déclarée par l'Angleterre ni par la Hollande; mais ces deux puissances devaient profiter de toutes les circonstances pour paraître sur un champ de bataille; si nos soldats éprouvaient des revers, si quelques calamités venaient fondre sur nos armées, elles se précipiteraient pour fermer la retraite. Il y avait cela de remarquable dans le comte de Belle-Isle qu'à une hardiesse de plan incontestable il joignait une grande prudence; il voulait que rien ne fût hasardé dans l'accomplissement de sa pensée militaire, et une armée d'observation entrait ainsi dans ses projets pour contenir l'Europe. En commençant la campagne, les forces des armées actives étaient considérables en Bohême: quarante-cinq mille Français, quinze mille Bavarois et douze mille Saxons; en Silésie, trente-six mille Prussiens sous les ordres de Frédéric; puis les deux armées du Rhin et de la Westphalie pour seconder les opérations, agir de concert dans la conquête ou, en cas de revers, protéger la retraite du Danube au Rhin.

En face d'aussi grands périls qui menacent sa couronne, l'énergique Marie-Thérèse avait fait un appel à ses fidèles Hongrois (2); elle s'était présentée, son enfant dans les bras, au milieu de la diète, où les palatins proclamaient leurs libertés et leur ardent amour pour la patrie; et là, grande et forte femme, elle avait parlé de ses droits, et les palatins enthousiastes s'étaient écriés : « Nous mourrons pour notre reine Marie-Thérèse. » Il y eut donc une noble énergie au milieu de la nation hongroise et autrichienne (3); il ne faut jamais blesser l'amour-propre et le patriotisme d'un peuple fier; il s'éleva des armées comme par enchantement; les Hongrois étaient de bonnes troupes; avec toute la force de la discipline européenne, ils avaient emprunté à leur voisinage des Turcs quelque chose de tartare et de hardi; on voyait entrer en ligne, de concert avec les Autrichiens, des troupes nouvelles avec lesquelles les soldats français n'avaient jamais croisé l'épée, les pandours, fils des Slavons, nés aux bords de la Save et de la Drave; leurs vêtements étaient longs, leur armure formidable; ils portaient la carabine, des pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard; les Talpacks formaient l'infanterie hongroise lourdement armée; les Croates, cavalerie intrépide ou infanterie légère, étaient propres surtout à la guerre des montagnes; enfin, les hussards, au costume presque oriental, paraissaient aux avant-postes, montés sur de petits chevaux alertes; ils caracolaient autour des grandes armées pour les harceler; l'infanterie autrichienne était bonne, la cavalerie hongroise du premier ordre; on distinguait les grenadiers à leurs hauts bonnets en poil d'ours, dépouille des forêts. Mais ce qui faisait remarquer surtout l'armée loyalement groupée autour de Marie-Thérèse, c'était la multitude de troupes irrégulières, les partisans que commandaient Trenck (4), Mendzel, hommes intrépides et dévoués, implacables pour les ennemis; dans les guerres nationales, les partisans sont les plus terribles soldats, parce qu'ils sont comme le pays entier levé; ils en ont le dévouement et l'énergie. Nul ne pouvait se comparer à ce terrible François, baron de Trenck, qui commandait les pandours dans l'armée de Marie-Thérèse; c'était l'image du seigneur féodal aux montagnes du Rhin; sa taille était de plus de six pieds,

(1) Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, fils de Nicolas Desmarets et petit-fils du grand Colbert, était né à Paris en 1682; il fut à vingt et un ans colonel du régiment de Touraine; en 1708, après le siége de Lille, brigadier, et en 1731 lieutenant général. Il venait d'être créé maréchal en 1741.

(2) Le 18 mai 1741, Marie-Thérèse avait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches. »

(3) Marie-Thérèse se concilia surtout les esprits des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222 : « Si moi, ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles. »

(4) François, baron de Trenck, était né à Reggio, en Calabre, le 1er janvier 1711. A seize ans, il fut nommé officier dans le régiment de Palfy. En 1738, à la suite d'une mauvaise affaire, il entra comme capitaine dans un régiment de hussards que la Russie formait sur les frontières de la Hongrie; il combattit contre les Turcs, et le général Munich le nomma major dans le régiment Orlow, dragons. Ayant donné un soufflet à son colonel, il fut condamné à mort, mais cette peine fut commuée par six mois de travaux forcés dans la forteresse de Kiow. En sortant de prison, il revint dans ses terres sur les frontières de la Slavonie et de la Turquie, et c'est là qu'il organisa la cavalerie légère connue sous le nom de *Pandours*.

sa force si extraordinaire, que d'un seul coup de poing il abattait un bœuf, il coupait deux têtes d'un seul coup de sabre, et sa joie était de s'exercer à ce terrible jeu. Les généraux de l'armée de Marie-Thérèse étaient l'archiduc Charles de Lorraine et l'habile Kœnigseck, un des tacticiens les plus remarqués par le chevalier de Follard, que nous avons vus déjà combattre dans la précédente guerre contre les armées françaises.

A ces forces, puisées dans sa propre nationalité, Marie-Thérèse avait eu l'habileté de joindre des alliances considérables en Europe (1); si ses alliés n'étaient point encore déclarés ostensiblement pour elle en se jetant dans une guerre ouverte et persévérante, ils la favorisaient secrètement et avec une grande énergie de moyens. La Russie, agitée dans les révolutions de palais, venait néanmoins d'organiser sa force de gouvernement. Là aussi une femme, une jeune souveraine, s'adressait aux soldats pour annoncer ses droits et saisir la couronne de czar; la czarine Élisabeth, si fière elle-même, devait naturellement donner ses sympathies à Marie-Thérèse, sublime de dévouement et d'énergie. Deux femmes, deux impératrices, se trouvaient dans la même position, dans les mêmes périls, avec les mêmes devoirs et les mêmes espérances, ne devaient-elles pas se tendre la main par une irrésistible sympathie (2)? En Angleterre, un ministère de patriotes énergiques brisait violemment le système timide du comte de Walpole; il échappait à peine à une accusation parlementaire qui le dénonçait comme ayant trahi le pays, et alors s'organisait le ministère de lord Carteret, l'ennemi déclaré de la France. Une réaction d'opinion publique poussait invinciblement à la guerre; le nouveau cabinet, produit de cette réaction belliqueuse, en favorisait le développement. Il se fit en Angleterre un emprunt public pour la reine de Hongrie: la duchesse de Marlborough se proclamant l'amie, l'admiratrice de Marie-Thérèse, exalta pour elle l'orgueil national; dans une réunion de riches ladys chez la duchesse, toutes se dépouillèrent de leurs pierreries pour les offrir à cette noble femme qui tirait l'épée; la duchesse de Marlborough lui offrit huit cent mille livres sterling; et la haine pour la France devint puissante à ce point, que les états généraux de Hollande, si parcimonieux, firent offre d'un emprunt de trois millions de ducats à Marie-Thérèse, tant ils craignaient l'accroissement continental de la maison de Bourbon! D'une main ils signaient un traité de neutralité et de commerce avec le marquis de Fénelon (3), l'habile ambassadeur à La Haye, et ils offraient de l'autre à Marie-Thérèse des tonnes de florins. S'ils n'avaient été contenus par la présence de l'armée de Westphalie, ils auraient armé pour la reine de Hongrie; mais ils savaient que les instructions du maréchal de Maillebois étaient de tomber sans quartier sur tous les ennemis qui se déclareraient pour Marie-Thérèse, et qu'il ne ménagerait pas les Hollandais eux-mêmes.

La campagne s'ouvrait ainsi avec des éléments de guerre générale prêts à éclater. L'armée de Bohême, sous le maréchal de Broglie, avait exécuté le plan de campagne avec une grande précision; elle s'était réunie en Bavière sous les ordres de l'électeur généralissime; cette armée de Français se composait de régiments d'élite sous des officiers de distinction. Le comte Maurice de Saxe, cette existence aventureuse, ce gentilhomme d'amour et de valeur, aussi renommé à l'Opéra que dans les batailles, en commandait une division. On y comptait les lieutenants généraux d'Aubigné, de Boufflers (4), de Tessé, de Clermont (5), et le duc de Biron qui commandait une brigade de grenadiers. Là commençait à se montrer déjà un brave officier, simple chef de bataillon du régiment de Beaune, du nom de Chevert (6). Le premier toujours à l'assaut, intrépide aux batailles, Chevert conquit dans cette campagne le titre de maréchal de camp et le cordon rouge; fils de roture, il avait besoin de se faire remarquer parmi les gentilshommes. L'armée française s'avançant avec sécurité à Donawerth passa le Danube sur des milliers de barques préparées par l'électeur généralissime. Le 2 décembre, les Français sont à Passaw, la clef de l'Autriche. La campagne commence avec éclat, le Danube est franchi; les avant-

(1) Le premier acte d'administration de Marie-Thérèse fut d'associer le grand duc de Toscane, son époux, au gouvernement de ses États, sous le nom de *corégent*, par un diplôme enregistré dans tous les tribunaux de l'archiduché d'Autriche, et successivement dans ceux de ses autres royaumes.

(2) « Le 6 décembre 1741, la princesse Élisabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, monte sur le trône de Russie par une révolution aussi subite que singulière. Cette princesse, aimée par son courage, conduite seulement par sept grenadiers du régiment des gardes dont elle s'était assurée, se transporte à minuit aux casernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expose en peu de mots ses droits et les malheurs présents de l'État, les détermine en sa faveur, retourne avec cette escorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune czar, le prince et la princesse Brunswick Bevern, les comtes de Munich et d'Osterman et tous les autres ministres et partisans, elle est reconnue le lendemain czarine et impératrice de Russie par les ordres de l'État, sans avoir fait répandre une seule goutte de sang. »

(3) Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambrai, était chevalier des ordres et lieutenant général.

(4) Joseph-Marie, duc de Boufflers, fils du maréchal de ce nom, était né en 1706; il fut en 1720 colonel d'un régiment d'infanterie, à trente-quatre ans maréchal de camp et bientôt lieutenant général.

(5) Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né le 15 juin 1709, embrassa dès sa plus tendre jeunesse la carrière ecclésiastique, mais en 1733 le pape lui accorda une dispense pour servir dans l'armée tout en conservant ses bénéfices.

(6) François Chevert, né à Verdun-sur-Meuse le 21 février 1695, partit à onze ans dans le régiment de Carneau et servit dans ce régiment jusqu'en 1710, où il obtint une sous-lieutenance dans le régiment de Beaune. Il était en 1741 lieutenant-colonel, et la même année il fut nommé brigadier.

postes de Lintz menacent Vienne. Les alliés entrent en Bohême pour s'emparer d'une grande position; Prague va devenir le centre de toutes les opérations de la campagne, le rendez-vous de toute l'armée alliée; les Prussiens viennent joindre les Français et les Bavarois; mais la gloire du siége restait tout entière à l'intrépidité des soldats de France. Nos troupes emportent Prague d'assaut pendant une nuit orageuse; c'est Chevert qui, à la tête des grenadiers, s'est élancé le premier sur les murailles, c'est l'homme de sang-froid et d'intrépidité. On citait de lui des mots héroïques; il dit à un sergent : « Écoute bien, tu monteras par là, » et il lui désignait l'angle d'un bastion; « en approchant, du haut du rempart on te criera : Qui vive! tu ne répondras rien; on te criera une seconde fois, une troisième, tu ne répondras rien encore; en tirera sur toi, on te manquera; tu frapperas la sentinelle, et j'arrive alors pour te secourir. » Prague fut donc enlevé d'assaut et devint le centre de toutes les opérations de la campagne; Frédéric est en Moravie, la Bohême salue l'empereur Charles-Albert, élu par la diète de Francfort; mais au moment où en allait s'emparer de Vienne, lorsque les avant-postes dépassaient Lintz pour se porter à l'abbaye de Melk, une perfide défection vint compromettre tout le sort de la campagne; elle fut annoncée par un mouvement des Hongrois et des Autrichiens sur toute la ligne, et la reine Marie-Thérèse prit l'offensive contre les Français.

Rien de plus égoïste, de plus personnel que ce caractère de Frédéric II, tant loué par les philosophes du XVIIIe siècle; il n'avait d'autre principe que ses intérêts, d'autre guide que l'agrandissement de ses États; Frédéric, envahissant la Silésie dès le printemps de 1741, avait remporté un premier avantage sur les Autrichiens, grâce à la puissance de l'infanterie organisée par son père; mais à Mollewisch il se montra sans bravoure; il fuit dès que sa cavalerie fut en déroute; le général Schewerin fut le véritable vainqueur; à Czaslaw, Frédéric se montra plus brave; les Autrichiens furent encore brisés, et la Silésie devint le prix de la victoire (1). C'est alors qu'au mépris de ses engagements avec la France il négocie avec la reine de Hongrie; peu lui importe de laisser aux prises avec mille difficultés l'armée française, qui marche en vertu des traités d'alliance; la foi des engagements lui tient peu à cœur; l'Angleterre vient de lui envoyer lord Hindford pour s'entendre avec lui et se poser en médiatrice; Frédéric veut la Silésie, et on va la lui céder à titre légitime, car la reine de Hongrie ne fait aucune difficulté pour la réunion de cette province à la Prusse. Frédéric écoute les propositions de l'Angleterre, et il s'engage à garder une neutralité armée en même temps qu'il prépare la défection des troupes saxonnes; il donne sa parole qu'il n'agira plus pour seconder les Français, et ces fatales négociations expliquent le mouvement en avant des armées autrichiennes sous le prince Charles de Lorraine.

Voilà donc un grand vide que fait la défection des Prussiens au milieu de l'armée française en pleine campagne; le maréchal de Broglie est aventuré jusque dans la Moravie, les corps de MM. d'Aubigné et de Boufflers sont sur la Moldavie; si les Prussiens et les Saxons n'avaient pas défectionné, en quelques jours on était à Vienne (2). Maintenant il n'y a plus à hésiter, il faut opérer sa retraite; les corps en avant ne sont plus appuyés, il faut regagner Prague, le centre de la ligne. Le maréchal de Broglie opère sa retraite avec difficulté, il rappelle à lui tous les détachements et vient les reformer dans un camp retranché sous les murs de Prague; dans la ville est le corps d'armée du maréchal de Belle-Isle, sous les murailles et dans ce camp, le maréchal de Broglie; désormais ils lient leurs opérations pour l'offensive comme pour la défensive (3).

La défection de Frédéric II et des Saxons, traîtres et parjures à la France, est définitivement consommée; Frédéric vient de signer la paix avec

(1) Après sa victoire de Czaslow (17 mai 1742), Frédéric II avait écrit au maréchal de Broglie une lettre assez haute, où il avait ajouté cette apostille de sa main : « Je suis quitte envers mes alliés, car mes troupes viennent de remporter une victoire complète. C'est à vous à en profiter incessamment, sans quoi vous pourrez en être responsable envers vos alliés. » Le comte de Belle-Isle, alarmé de la lettre du roi de Prusse au maréchal de Broglie, va trouver (7 juin 1742) Frédéric II dans son camp pour le raffermir. Sa Majesté lui répondit : « Je vous avertis que le prince Charles s'avance sur M. de Broglie, et que si l'on ne profite de l'avantage qu'on a sur lui, je vais faire ma paix particulière. »

(2) Le traité de Breslau fut signé le 11 juin 1742, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé sous les auspices de l'Angleterre; son ministre même, le lord Hindford, était chargé des pouvoirs de la reine et le souscrivit en son nom. Le prix de la paix était de sa part la cession de toute la Silésie et du comté de Glatz. La Saxe devait être comprise dans ce traité, pourvu que dans le terme de seize jours, depuis sa signification, ses troupes abandonnassent les Français. Elles s'étaient retirées longtemps avant le terme, et dans le vrai n'avaient jamais été d'une grande utilité.

(3) L'électeur de Bavière fit faire à Vienne par le comte de Pérouse, son ministre, une protestation contre la prise de possession de la couronne impériale par l'archiduchesse; il prétendit que la renonciation de l'archiduchesse sa femme ne devait point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avait de son chef à la succession des États de la maison d'Autriche; ils étaient fondés sur un testament de deux siècles. Dans ce monument de ses dernières volontés, l'empereur Ferdinand Ier, dont Albert II, duc de Bavière, avait épousé la fille aînée, lui substituait les royaumes de Hongrie et de Bohême, à défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, représentant en cette qualité la branche espagnole, fait aussi son opposition et sa protestation pour la conservation de ses droits, et spécialement de la grande maîtrise de la Toison d'or, appartenant aux rois d'Espagne comme fondateurs.

Marie-Thérèse répondit : « Qu'elle n'était point en guerre avec le chef de l'Empire, puisque, suivant la disposition de la bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avait point reconnu comme Empereur ; qu'ainsi elle ferait attaquer ses troupes partout où on les trouverait; que cependant elle n'empêcherait point sa personne de se réfugier sur les terres de l'Empire, excepté sur celles de Bavière. »

la reine de Hongrie qu'il reconnait comme impératrice, il garde la neutralité armée, et ce n'est pas seulement avec l'Autriche qu'il ratifie cette convention; on voit poindre déjà la formidable coalition des cabinets qui se prépare contre la France; les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemark, la czarine, la reine de Hongrie, interviennent comme garantie de ce traité : bientôt ces puissances paraitront sur le champ de bataille pour attaquer la France; il y a bien longtemps qu'elles la menacent. Maintenant quelle est la position de l'armée française au milieu de l'Allemagne? Les Prussiens et les Saxons ont défectionné; les Bavarois, entourés par les Autrichiens, ne peuvent plus fournir aucun secours; Passaw et Munich aux mains des Impériaux ne permettent plus une retraite; bientôt ils rendront leurs armes à la reine de Hongrie et combattront peut-être contre les Français qui se sont mis en campagne pour défendre leur cause; le comte de Belle-Isle, créé par le roi maréchal, vient d'arriver dans Prague; homme à ressources, génie hardi, il adopte aussitôt un plan simple et audacieux : réunir toutes les troupes dans la ville, attaquer de force les Autrichiens, les user de manière à s'ouvrir un passage pour opérer la retraite sur l'armée du maréchal de Maillebois en Westphalie (1). C'est par suite de ce principe militaire que le maréchal de Broglie, abandonné par les Prussiens et les Saxons, est venu se placer sous le canon de Prague dans son camp retranché. Cette concentration s'opère sans grandes pertes, il s'est conservé un ordre admirable dans les régiments; on voit que c'est une armée d'élite qui manœuvre à la face de l'ennemi.

En ce moment, l'armée autrichienne tout entière sous les ordres du prince Charles de Lorraine, et s'élevant à plus de soixante mille hommes, s'avança vers Prague pour en former le siége et faire mettre bas les armes aux deux maréchaux. Les Français dans Prague comptaient environ dix-sept mille hommes de bonnes troupes, et le maréchal de Broglie en avait treize mille dans le camp retranché; tous étaient très-disposés à se défendre; le premier qui aurait parlé d'une capitulation aurait été traité de félon et de traître par tous les gentilshommes. Que ne peuvent les Français sous des chefs intrépides? Le maréchal de Belle-Isle était aimé du soldat, on lui obéissait comme au génie de la guerre. Dans Prague et au camp retranché, ce n'était pas une armée assiégée, car elle allait au loin battre la campagne; la nuit douze mille hommes sortis de la ville se précipitèrent sur les tentes des Autrichiens qu'ils dispersèrent, s'emparant de deux mille prisonniers, le général de Monti en tête. Mais l'on perdit M. de Tessé, tué sur le coup, et le général Biron fut blessé grièvement à la tête des grenadiers de France; ces sorties intrépides se faisaient au milieu de toutes les privations; la famine et les maladies contagieuses dévoraient les assiégés sans que rien pût abattre leur courage; ils résolurent de se défendre jusqu'à la mort et de garder la place sous le pavillon blanc.

D'ailleurs de bonnes nouvelles arrivaient de France et les assiégés de Prague avaient l'espoir d'être bientôt secourus; dès le commencement de l'hiver, les courriers de La Haye et de Berlin avaient annoncé la défection de la Prusse qui se préparait (2), puis l'abandon et l'isolement des Français, par une deuxième défection, celle des troupes saxonnes. Successivement on apprit la retraite savante et le repliement des postes du maréchal de Broglie et du comte de Ségur dans Prague, enfin la défense héroïque du maréchal de Belle-Isle; toute retraite était fermée; Munich et Passaw étaient au pouvoir des Autrichiens; on savait bien que ces nobles hommes pourraient s'ouvrir un passage, et que, réunis en rangs pressés, ils trouveraient toujours le moyen de venir rejoindre le Mein et le Rhin; mais les armées qui les environnent s'élevaient à plus de quatre-vingt mille hommes, et que pouvaient faire vingt mille Français, quelque braves qu'on les supposât, contre des forces quadruplées! Pourquoi n'irait-on pas les secourir? pourquoi les armées du Rhin et de Westphalie ne marcheraient-elles pas en avant pour prêter la main aux braves soldats assiégés dans Prague?

A ce projet, digne de la bravoure et de la loyauté de notre nation, venaient s'opposer des considérations diplomatiques du premier ordre; le cabinet de Versailles était informé de la formidable coalition qui se préparait; l'Angleterre, la Hollande, la Russie (3), l'Empire et peut-être la Prusse entreraient dans une ligue contre le petit-fils de Louis XIV et contre cette grande nationalité française qui les blessait depuis des siècles. Le ministère de lord Carteret venait d'obtenir un large vote de subsides du parlement et d'ordonner la réunion d'une armée

(1) Le maréchal de Belle-Isle vint après l'élection de l'Empereur. Charles-Albert fut élu empereur par la diète de Francfort, le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus solennelle.

(2) « On laisse, disait le comte de Ségur, dans la haute Autriche des troupes qui seront infailliblement coupées. » Il écrivit à M. de Breteuil, alors secrétaire d'État au département de la guerre : « Je ne me relâcherai pas sur ce point important, je peux vous assurer que le malheur que je prévois arrivera. La première source de nos maux viendra du mélange des nations et de la dispersion des troupes. »

(3) « La Russie, qui commençait à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, était à ménager, non-seulement par rapport aux liaisons qu'elle pouvait former avec la reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre par un traité d'alliance défensif, conclu le 11 décembre 1742 à Moscou entre ces deux puissances. Elles ne

anglo-hollandaise dans les Pays-Bas sous les ordres de lord Stair, élève des principes et de la haine de Marlborough contre la France. Le roi d'Angleterre était venu sur le continent; les Hollandais à travers toutes les protestations étaient prêts d'entrer en campagne; les Hanovriens et les Brunswickois aussi; aucun des préparatifs militaires de la coalition n'était ignoré. Or, en face de ces périls, l'armée de Westphalie, sous le maréchal de Maillebois, pouvait seule s'opposer aux premiers efforts d'une coalition; en la jetant vers Prague, au centre de l'Allemagne, ne s'exposait-on pas à découvrir toute la frontière et à laisser une large trouée en face des armées alliées? La majorité du conseil penchait pour la capitulation de Prague; on voulait la négocier en échange de la reconnaissance que ferait la France de la reine de Hongrie comme impératrice.

Il faut rendre justice à Louis XV, et en cela il fut secondé par M. de Breteuil et le contrôleur général Orry; il déclara hautement : « Qu'on ne pouvait laisser la noble armée française enfermée dans Prague, sans la secourir immédiatement; et qu'importaient les circonstances et les périls! Ce qu'il fallait souvent en politique, c'était de frapper des coups vigoureux; la hardiesse n'avait jamais perdu personne; rien ne pouvait compenser l'échec moral d'une capitulation de Prague. M. de Breteuil offrit d'organiser une nouvelle armée de réserve; le contrôleur général Orry déclara qu'il avait soixante et dix millions à la disposition du roi, pour l'honneur et la défense de la patrie. Ordre fut donc envoyé sur-le-champ au maréchal de Maillebois de se porter sur le Danube par une marche rapide, et de prêter ainsi la main à la garnison de Prague qui pourrait sortir de son camp retranché.

C'était cette bonne nouvelle qui venait relever le courage des héroïques Français renfermés dans Prague; ils avaient fait éprouver au prince Charles de bien grandes pertes; les Autrichiens étaient étonnés, émerveillés de tant de courage et de bravoure. A ce moment, des courriers viennent apprendre aux Autrichiens que le maréchal de Maillebois se porte vers le Danube et les menace par le flanc; il n'y a plus à hésiter; après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles s'éloigne de nuit abandonnant le siége pour marcher sur le maréchal de Maillebois, et la garnison de Prague est libre. A cette nouvelle, le maréchal de Broglie quitte le camp retranché que l'armée a si vaillamment défendu; le comte Maurice de Saxe est avec lui, il connaît le pays village par village; on marche sur Égra, on délivre la garnison, et par là l'armée se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois; et lorsque cet admirable cordon de troupes se lie comme une grande chaîne, le maréchal de Belle-Isle ordonne l'évacuation de Prague, laissant là quatre mille Français sous le plus brave des hommes, M. de Chevert.

On est au 17 décembre, avec un froid de treize degrés; le comte de Belle-Isle garde le plus impénétrable secret, il fait même des dispositions comme s'il voulait conserver la ville, et pendant ce temps tout s'organise pour l'évacuation. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, les régiments sont sous les armes, un roulement de tambour se fait entendre, et l'on voit sortir de Prague des colonnes profondes : onze mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux; trente pièces de canon avec des vivres pour douze jours. C'est toute une armée; la plaine est partout couverte de neige, le froid est si vif que les pieds gèlent et quelques soldats tombent d'inanition. Ce corps est incessamment harassé par les croates et les pandours; le maréchal de Belle-Isle fait face à tout; malade, il se fait porter sur une litière; il évite les défilés; la carte à la main, il tourne les armées régulières des Autrichiens afin d'éviter une grande bataille; après douze jours de marches admirables, dignes de la retraite des Dix-Mille, il fait sa jonction avec le maréchal de Broglie qui, lui-même, donne la main à M. de Maillebois (1); le maréchal de Belle-Isle ramène plus de douze mille hommes saints et saufs pour le service de la France. Quant à Chevert, on n'avait rien à craindre pour lui dans Prague; un homme d'une aussi forte trempe saurait toujours se tirer de sa position; une nouvelle armée autrichienne vient l'assiéger, et il annonce avec insouciance : « qu'il ne se rendra pas, Prague sera brûlé, la reine de Hongrie n'aura pas sa riche cité, mais un monceau de cendres; pour lui, se rendre n'est pas un mot français. Si on veut le laisser rejoindre le corps du maréchal de Belle-Isle à Égra, avec armes et bagages, alors il abandonnera la ville, mais avec tous les honneurs de la guerre. » En vain les Autrichiens essayent d'ouvrir la tranchée, ils le menacent de l'assaut, Chevert reste impassible, et à la fin on est obligé de céder à ses propositions; le brave officier ramène trois mille hommes des régiments de Ponthieu, de Navarre, de Berry, infanterie; Soissons, cavalerie; La Fère, artillerie, au maréchal de Belle-Isle qui l'embrasse comme le plus brave en face des camps réunis.

Cette retraite de Prague est peut-être la plus belle

promettaient un secours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. »

(1) Cette manœuvre de retraite a été parfaitement retracée par le chevalier de Follard dans son Commentaire sur Polybe.

marche des temps modernes, elle peut être comparée pour la stratégie aux plus grandes merveilles; ainsi l'ont jugée les théoriciens; elle mit fin aux opérations dans la Bohême et dans la Moravie. Ce qui fit manquer cette campagne, ce fut donc la défection fatale des Prussiens; la guerre commence sur les instigations de Frédéric; il nous presse, nous provoque; il veut nous donner la frontière du Rhin, en nous appuyant sur les Saxons et les Bavarois; les Prussiens sont aussi nos auxiliaires; mais l'égoïste Frédéric joue son jeu, il conquiert la Silésie; à peine est-elle à lui qu'il veut faire ratifier cette conquête, et pour cela il trahit ses alliés et se sépare de la France. Cette défection de Frédéric entraîne les Saxons et annule les Bavarois; les Autrichiens, un moment refoulés jusqu'à Vienne, reprennent courage quand ils apprennent la neutralité du roi de Prusse; ils sont sûrs de ne point trouver les Prussiens contre eux; ils entourent comme d'un cercle de fer l'armée française. Concentrée dans Prague, cette armée fait des prodiges, le corps du maréchal de Maillebois s'ébranle pour l'appuyer et la secourir; alors s'opère cette magnifique retraite, qui forme comme une grande chaîne de troupes françaises depuis le Rhin jusque dans les montagnes de la Bohême. Chose digne de remarque, cette retraite releva plutôt le moral de l'armée qu'elle ne l'abattit; c'est un des événements militaires qui fit le plus d'honneur à la vaillance des régiments de France, et qui prouvait à la face du monde qu'ils savaient faire une retraite, le point le plus difficile à constater, car nul ne pouvait nous disputer le courage qui marche en avant.

Lorsque les Français manœuvraient activement en Allemagne, le roi d'Espagne, allié intime du cabinet de Versailles, portait tous ses efforts vers l'Italie. Dans la guerre de 1733 la campagne au delà des Alpes s'était ouverte par une triple armée de Français, d'Espagnols et de Piémontais, marchant de concert contre les Autrichiens; le résultat avait été évidemment heureux; la maison de Savoie s'était agrandie, l'Espagne avait conquis Naples et la Sicile, et l'Autriche avait beaucoup perdu. Mais à la mort de Charles VI, d'autres plus graves intérêts étaient nés encore; l'Espagne revendiquait non-seulement Parme et Plaisance, mais encore tout le Milanais, et c'était dans l'espoir de le conquérir que les troupes espagnoles marchaient en Italie; il en était débarqué partout sous la conduite d'un infant; à Gênes, à Civita-Vecchia, à Naples; et de plus, une armée espagnole et napolitaine s'avançait pour occuper Parme et le Milanais. Dans cette situation toute nouvelle, les intérêts durent naturellement se modifier: pendant la campagne de 1733, la maison de Savoie avait loyalement prêté appui à la France contre l'Autriche, sa constante rivale; depuis, cette maison illustre et habile avait profondément examiné sa situation nouvelle; elle-même réclamait des droits sur le Milanais qui l'arrondissait parfaitement; un royaume composé de la Savoie, du Piémont et du Milanais avec la Sardaigne comme colonie maritime, devait être pour le Midi ce que la Prusse était pour le Nord, et cette pensée d'agrandissement, alors caressée par la France, avait dessiné la maison de Savoie contre l'Autriche. Aujourd'hui, voici ce qui se passait: ce n'était plus l'Autriche qui était redoutable pour les rois de Piémont, mais bien les Bourbons eux-mêmes; car non-seulement la France était menaçante au delà des Alpes, mais ils allaient avoir une armée espagnole dans le Milanais, des Espagnols à Parme, des Espagnols à Naples, de sorte que la maison de Bourbon enlaçait la Savoie de toutes parts. Dans cette circonstance, le cabinet de Turin dut écouter avec faveur les propositions qui lui vinrent de Vienne; mécontent de la France qui l'avait un peu négligé dans la précédente négociation, il avait accusé la cour de Versailles d'égoïsme dans le traité de 1735. La maison de Savoie échappait ainsi à l'alliance de la France pour s'entendre avec l'Autriche. Les Espagnols furent donc seuls à opérer en Italie; ils marchaient par diverses colonnes en Provence, en Savoie, dans les États du pape, pour se réunir en masse dans le Milanais et en prendre possession au nom d'un infant d'Espagne.

Dans ce plan concerté à Madrid, il était naturel que le roi de Naples devînt le principal auxiliaire de sa maison; don Carlos, pour ainsi dire sur les lieux, pouvait disposer d'une armée considérable, et le duc de Montemart, à la tête de vieilles bandes espagnoles, devait faire sa jonction avec les Napolitains et réunir ainsi trente mille hommes. Il était de la plus grande urgence pour la maison d'Autriche de briser cette alliance et de laisser dans l'isolement les corps espagnols qui débouchaient par tous les points de l'Italie; pour cela la reine de Hongrie s'était adressée à l'Angleterre, qui l'avait prise comme sous son aile depuis son avénement à la couronne. Or le ministère de lord Carteret n'était pas mou et incertain comme celui du comte de Walpole; la guerre vigoureuse était déclarée contre les Espagnols, il s'ensuivit une résolution immédiate du conseil britannique, et voici en quels termes elle fut posée: « L'Espagne avait contraint Gênes et le grand-duc de Toscane à la neutralité dans la guerre contre l'Autriche; eh bien! rien de plus simple que l'Angleterre à son tour ne contraignît Naples à rappeler ses troupes et à rester dans

l'état de la plus absolue neutralité, même en ce qui touchait sa propre famille. Pour cela, il ne fallait qu'intimider le gouvernement napolitain par l'apparition d'une flotte dans la baie de Naples; des ordres cachetés furent remis au commodore Martyn, avec prescription impérative de ne les ouvrir que dans la baie de Naples. Un matin, on vit paraître dans cette magnifique baie, en deçà de l'île de Caprée, une escadre de six vaisseaux de ligne de soixante canons et un nombre égal de frégates sous pavillon anglais; le commodore Martyn, après avoir lu ses ordres cachetés, déclara au roi de Naples : « Qu'il lui était prescrit de bombarder et canonner la ville, si, dans l'espace d'une heure, le roi ne s'engageait à rappeler ses troupes d'Italie et à garder la plus exacte neutralité. » Défendre Naples, c'était impossible; les mèches à bombes étaient prêtes, les canons chargés jusqu'à la gueule. Don Carlos, obligé de souscrire aux conditions que l'Angleterre exigeait, rappela les Napolitains du service espagnol, et dès lors les troupes de Philippe V, seules, isolées, se trouvèrent en présence des armées autrichiennes qui débouchaient dans le Milanais. Le dessein des Anglais n'était pas seulement ici d'intimider le roi de Naples, mais ils voulaient surveiller et attaquer au besoin la flotte espagnole qui s'était réfugiée à Toulon, et c'est dans cette vue que le commodore Martyn se joignit à l'amiral Matthews (1), qui commandait la grande flotte dans la Méditerranée; dès ce moment les côtes furent surveillées depuis Cadix jusqu'à Naples. Ainsi les positions avaient bien changé en Italie; la maison de Savoie, naguère alliée des Bourbons, se rapprochait de l'Autriche; Naples restait forcément neutre, le pape également neutre; le duc de Montemart, avec quelques corps espagnols, demeurait ainsi seul en face des armées impériales, et la guerre maritime se préparait en même temps sur de larges bases. A Toulon, indépendamment de la flotte espagnole, une escadre s'armait sous le pavillon de France; c'est ce qui appelait dans la Méditerranée les deux flottes anglaises sous les amiraux Martyn et Matthews.

Tout marchait donc à la guerre générale! On n'osait encore se heurter directement, jusqu'ici il n'y avait en jeu que la France, l'Autriche et l'Espagne; mais l'Angleterre armait de toutes parts; non-seulement elle envoyait des escadres en croisière, mais encore lord Stair conduisait vingt-cinq mille hommes à Bruxelles : élève de Marlborough on le disait un général de premier ordre; le duc de Cumberland réunissait les Hanovriens pour marcher au besoin sur la Meuse. L'Angleterre, en portant la guerre sur la mer et sur le continent, trouverait pour auxiliaire l'Autriche et une fraction de l'Allemagne; déjà l'intimité la plus grande régnait entre les cabinets de Londres et de Berlin. Si les états généraux ne prenaient pas parti encore dans la coalition, ils seraient plus favorables à l'Angleterre qu'à la maison de Bourbon, leur vieille ennemie. Il y avait à La Haye et à Berlin d'implacables adversaires de la France qui souvent dominaient la politique; les réfugiés calvinistes se vengeaient de la révocation de l'édit de Nantes.

La France aurait aussi contre elle la Russie (2), un peu trop éloignée pour être redoutable; elle aurait également pour adversaire la maison de Savoie qui lui fermerait les portes de l'Italie : que lui resterait-il? L'Espagne sous une branche de sa lignée. Et voilà pourquoi on voit se renouveler les plus grandes intimités de famille : c'est encore une guerre que l'Europe va faire à la maison de Bourbon, maison si nationale, si française; on va tenter un nouvel effort contre l'œuvre de Louis XIV. La maison d'Autriche, presque abattue, se relève en Europe et s'appuie sur tout ce qu'il y a d'hostile à la France. Les ennemis vont donc se multiplier, les efforts de la patrie seront extraordinaires. Il y a longtemps que cela se prépare. En vain Fleury et Walpole voulaient l'éviter; l'esprit militaire, les haines nationales ont bientôt débordé ces pacifiques caractères; la guerre est européenne, et la trompette des batailles va retentir sur le Rhin, sur la Meuse, en Italie, en Provence, dans la Méditerranée et sur l'Océan.

CHAPITRE XVI.

VERSAILLES ET PARIS PENDANT LA GUERRE.

Solitude de Versailles et de Choisy. — Tristesse du cardinal de Fleury; son affaiblissement; sa mort. — Jugement sur son système. — Prétentions pour lui succéder. — M. de Tencin. — M. de Chauvelin. — Le roi gouverne lui-même. — Les quatre secrétaires d'État. — La guerre. — Les finances. — Le contrôleur général Orry. — Louis XV. — Madame de Mailly; sa disgrâce. — La marquise de Tournelle, duchesse de Châteauroux. — Caractère de la nouvelle favorite. — Famille royale. — La reine. — Les princes du sang.

(1) Thomas Matthews, fils d'un gouverneur des îles sous le vent, était né en 1681.

(2) La Russie était alors en pleine guerre. Le 4 août 1741, le roi de Suède avait fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs étaient plusieurs infractions faites au traité de Neustadt. En conséquence, une flotte suédoise bloquait le port de Pétersbourg, pendant qu'une armée marchait sur la frontière. Cette guerre était le résultat d'une convention secrète avec la France, qui fournissait des subsides, et qui avait conclu le 28 avril précédent un traité de commerce et de navigation entre les deux puissances, par lequel il était accordé aux sujets respectifs des deux monarques, dans les États réciproques, les mêmes droits et priviléges que ceux dont jouissaient leurs propres sujets.

— Esprit belliqueux de la cour. — Énergie de la duchesse de Châteauroux. — Le roi se décide à faire la guerre en personne. — Organisation du gouvernement pendant son absence.

1740—1743.

Le premier devoir des gentilshommes lorsque éclatait la guerre, c'était de quitter les mollesses de Versailles, les distractions de la cour pour courir aux champs de batailles; et ce devoir était partagé sans distinction par les courtisans aussi bien que par les nobles de province. Il y avait sans doute dans la gentilhommerie provinciale plus de rudesse, une enveloppe plus grossière de fermeté et d'énergie; mais ce même courtisan qu'on voyait tout couvert de dentelles et de drap d'or n'en courait pas moins joyeux à tous les périls de la guerre; c'était chose si naturelle et tellement inhérente à sa condition qu'il ne s'en faisait ni gloire ni vanité. La vie oisive était à Versailles, la vie courageuse et agitée sous la tente, aux siéges : gagner le cordon rouge, devenir chevalier des ordres du roi était la plus grande ambition, et ces colonels de vingt ans servaient à la tête des mousquetaires, des chevau-légers ou des gardes françaises avec l'intrépidité des vieux soldats.

Toutes les fois qu'il y avait guerre, il y avait donc veuvage et tristesse à la cour de Versailles; les femmes seules restaient sous les lambris dorés de la résidence royale, et comme les châtelaines des vieux temps féodaux, elles attendaient, en brodant de riches tapisseries, les nouvelles des pays lointains. On dévorait le *Mercure de France* et la *Gazette*, qui racontaient avec les plus grands détails les prouesses de la noblesse; on disait les noms des braves gentilshommes qui s'étaient couverts de gloire à la prise d'une redoute ou dans une bataille rangée. D'illustres dames y relisaient les exploits de leurs fils, de leur frère ou de leur amant glorieusement blessés. Quelquefois de plus tristes nouvelles venaient encore, et le roi, par un sentiment de délicatesse, tenait à ce que le deuil fût hautement porté pour ces braves défenseurs de la monarchie. Or, pendant cette campagne, on avait peu de nouvelles; on savait le siége de Prague, les périls qui entouraient l'armée; mais on avait une si grande confiance dans le maréchal de Belle-Isle qu'on ne fut pas étonné d'apprendre qu'il avait retiré glorieusement l'armée du milieu des pandours, des hussards et des croates.

L'inquiétude gagnait toutefois le ministère, et particulièrement le cardinal de Fleury, toujours fortement agité devant les périls d'une guerre générale; ou s'imagine bien qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans devait vivement s'effrayer des résultats d'une campagne qui pouvait compromettre les destinées de la monarchie; l'esprit timide d'un ministre épuisé d'années et de veilles pouvait-il suivre avec énergie les différents épisodes d'une expédition lointaine et hasardeuse? Aussi chaque nouvelle un peu inquiétante jetait le trouble dans l'esprit du vieillard, il restait morne, rêveur; et dans le conseil il répétait toujours : « Ce n'est pas moi qui si voulu la guerre. » Cette lutte terrible diminua sensiblement ses forces, et sa santé si active s'affaiblit; jusqu'à quatre-vingt-neuf ans ce fut un homme extraordinaire que Fleury, passant des affaires de finances à celles de guerre avec une indicible activité; les ministres avaient ordre constamment de travailler avec lui; comme un pauvre séminariste, il venait souvent faire sa retraite à Issy, sous l'épais ombrage d'un parc de presbytère; il se plaisait dans les jardins d'une modeste maison où toute la cour venait le visiter, car le roi avait conservé toujours beaucoup de respect pour son vieux précepteur (1). On remarquait pourtant que sa vie s'en allait; il avait des absences, des affaiblissements, des syncopes qui faisaient craindre pour lui à chaque moment. La mort s'approcha et le cardinal de Fleury, plein de foi religieuse, attendit sans inquiétude la fin de cette existence de fatigues et d'honneurs; le roi montra une grande déférence pour le cardinal. Quoique le spectacle de l'agonie l'agitât profondément, il vint deux fois à Issy, et à la seconde il y conduisit le Dauphin; Fleury l'entretint avec une grande tranquillité d'âme, et il voulut bénir le jeune prince: « Sire, dit-il au roi, permettez à monseigneur d'approcher; ce n'est pas un mal qu'il s'habitue à ces images. » Le cardinal expira donc à Issy, à l'âge de quatre-vingt-dix ans (2); son ministère fut toujours parfaitement heureux et habilement conduit; il avait pris les affaires après l'administration du duc de Bourbon et des frères Pâris; aux moyens aventureux du système et des financiers il opposa une administration sage, paternelle, économe; son système, toujours si simple, pouvait se résumer dans quelques axiomes; les voici : « La première condition de force pour un État, c'est la régularité des finances; sans de bons revenus, il n'y a pas d'armée et de marine possibles; et pour préparer cette économie, l'élément essentiel c'est la paix. » Dans ce but, Fleury maintint l'alliance anglaise; il avait trouvé ce système sous le régent et il le continua;

(1) Le château d'Issy existe encore; c'est une des résidences les plus modestes des environs de Paris, c'était alors une retraite des sulpiciens; une partie du parc est aujourd'hui destinée à un collége.

(2) Le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743.

sa correspondance avec le comte de Walpole fut un modèle de dextérité et d'habileté diplomatique; ces deux ministres curent à se défendre contre l'esprit belliqueux et hostile qui dominait les deux peuples; le comte de Walpole avait pour mission de contenir le parlement, Fleury, la noblesse; Walpole employa la corruption, Fleury la douceur et la mansuétude de son caractère; cette lutte se prolongea pendant tout leur ministère. Mais depuis quelques années la société leur échappait, à l'un comme à l'autre; l'esprit de guerre faisait irruption, la paix devenait impossible; la génération courait à de nouvelles destinées. Il faut rendre cette justice à Fleury, qu'à l'aide de son esprit pacifique il obtint à la France la plus belle position diplomatique et des conquêtes considérables; avec des moyens différents, il peut être placé à l'égal de Richelieu et de Mazarin; les trois cardinaux rendirent d'immenses services à la France, et Fleury, le dernier, lui donna la Lorraine et le duché de Bar, comme pour témoigner que les rois et les peuples ont tout à gagner en s'unissant aux forces et aux intelligences de l'Église. La position que le cardinal fit en Europe au cabinet de Versailles était belle; l'Angleterre presque annulée, la Hollande neutre, la Prusse auxiliaire et la maison d'Autriche en pleine décadence; la branche cadette des Bourbons d'Espagne obtenait Naples et la Sicile; puis le cabinet préparait un commencement de domination de la France sur la Corse; la maison de Savoie, passagèrement mécontente, tôt ou tard nous serait unie; enfin la Suède venait au système français pour contenir la Russie. Et tout cela fut obtenu par la simple voie des négociations; c'est qu'alors il y avait des hommes d'une haute habileté dans les ambassades; la France inspirait une grande idée à l'extérieur, et ceux qui la représentaient participaient de cette magnificence; de là résultaient de faciles moyens de négociations; quand on parlait au nom de la France on était partout écouté; Louis XIV avait créé cette belle influence, dont ses petits-fils héritèrent comme du plus noble patrimoine.

Le sentiment de respect de Louis XV pour Fleury ne vint pas seulement d'une déférence enfantine pour son précepteur, mais encore de la conviction profonde que le cardinal comprenait seul la politique de la France, conviction qui fit la force de Richelieu sous Louis XIII et de Mazarin sous Anne d'Autriche. Le pouvoir a généralement l'instinct de ce qui le sert, le sentiment de ce qui le fait fort; rien de plus naturel qu'il s'y rattache : la royauté se plaçait derrière cette pourpre du cardinalat, parce que Richelieu, Mazarin, Fleury avaient hérité de quelques-uns des immuables principes de la cour de Rome, et que la persévérance en toute chose est une indicible force.

Quand un premier ministre s'affaiblit en politique, il ne manque pas de successeurs pour continuer son système; il y a une intelligence de la mort parmi les héritiers; et quand la maladie vint saisir Fleury les intrigues grandirent pour remplir ce vide auprès du roi. Un homme d'activité et de haute intelligence s'élevait dans le sein de l'Église; l'abbé de Tencin, devenu archevêque de Lyon, venait d'être revêtu de la pourpre romaine par le pape Clément XII; esprit supérieur et dévoué au même système que Fleury, on croyait que le cardinal au lit de mort le désignerait pour son successeur; mais soit jalousie, soit conviction, Fleury conseilla au roi de ne pas avoir de premier ministre : « Un monarque de trente-trois ans devait gouverner par lui-même et savoir régner; le temps était venu pour lui de conduire ses affaires, la grandeur de la tâche ne devait pas l'effrayer, les cardinaux et les premiers ministres n'étaient bons qu'aux temps de faiblesse et de minorité. » Aussi le cardinal de Tencin dut se convaincre parfaitement de l'impuissance de ses efforts pour devenir premier ministre; le roi le consulta sur les affaires de l'Église; mais sa confiance n'alla pas plus loin.

Une autre intrigue se suivait dans le dessein de donner un successeur laïque à Fleury; on désignait M. de Chauvelin, alors en exil; c'était dans un mouvement de colère que le cardinal de Fleury avait enlevé le portefeuille des affaires étrangères à M. de Chauvelin qui avait cherché lui-même à lui succéder; Fleury mort, l'exil devait cesser. Nul ne mettait en doute la capacité de M. de Chauvelin, un des esprits les plus fermes dans la diplomatie; le rappeler aux affaires c'était donner une nouvelle impulsion à la guerre, et comme il était appuyé par la coterie des jeunes seigneurs qui entouraient le roi et par madame de Mailly elle-même, on espérait que le poste de premier ministre lui serait confié. Il n'en fut rien cependant; le roi déclara : « qu'il était décidé à régner par lui-même comme Louis XIV; il était fatigué de cette domination qui caressait sa paresse. » Généralement les peuples aiment qu'un prince mène les affaires, parce qu'il en porte la responsabilité aux yeux de l'histoire; et cette généreuse résolution de Louis XV fut applaudie par la nation comme un mouvement d'énergie et de patriotisme.

Le roi s'entoura des secrétaires d'État et des premiers commis; rien n'avait changé dans le personnel du conseil; les quatre secrétaires d'État étaient toujours : M. Amelot pour les affaires étrangères; esprit actif, sa correspondance remarquable était

un objet de sérieuse attention pour l'Europe; le comte de Maurepas, si spirituel et si enjoué, fort avant dans la confiance du roi; enfin le comte de Saint-Florentin, aussi ancien dans le conseil que le pouvoir de Fleury. M. de Breteuil venait de mourir quelques jours avant le cardinal, presqu'en sortant de son travail; il laissait en vacance le ministère de la guerre, qui fut donné à M. d'Argenson; les finances étaient toujours administrées par le contrôleur général Orry, habile et infatigable ministre pour accroître les ressources du trésor; jamais le contrôleur général n'avait été embarrassé pour une question d'argent; on demandait tout à l'impôt, peu de chose à l'emprunt, et par cette bonne disposition des finances, M. Orry put répondre à tous les services. Il n'avait jamais rien à refuser au roi, toujours timide lorsqu'il s'agissait de ses besoins personnels; le contrôleur venait au-devant de lui et prévenait même ses désirs. Enfin, le vieux d'Aguesseau restait chancelier; les habitudes de la monarchie reconnaissaient qu'on ne pouvait ôter le caractère indélébile de chancelier; seulement quand on n'était pas content du magistrat qui portait la simarre, on lui enlevait les sceaux pour les donner à un secrétaire d'État; ainsi le voulaient les formes de la vieille société.

La volonté personnelle de Louis XV repoussa toutes les idées d'un premier ministre; tous les secrétaires d'État durent personnellement travailler avec lui; dès ce moment la vie du roi devint plus laborieuse; même dans les plaisirs, son caractère n'avait rien perdu ni de sa sagacité, ni de sa timidité habituelle; il aimait les hommes d'un travail facile, et sa grande amitié pour M. de Maurepas venait de ce qu'il savait lui plaire tout en travaillant avec ardeur. Les conseils sous la présidence du roi se multipliaient chaque jour depuis que les affaires devenaient plus difficiles; après la campagne d'Allemagne on pouvait prévoir une guerre générale; il fallait des ressources très-multipliées pour renouveler l'armée et pour donner une plus haute impulsion à la politique générale. Dans les campagnes précédentes on avait vu avec quelque peine le roi rester à Versailles, tandis que les gentilshommes couraient à l'ennemi; Louis XIV n'avait-il pas le plus souvent commandé en personne ses armées? A seize ans, le grand roi était sous la tente, et Louis XV, qui atteignait sa trente-troisième année, semblait faire la guerre en la laissant à ses généraux; la puissance des rois de France venait des prestiges de la gloire; ils étaient des chefs militaires avant de se faire monarques des bourgeois; se séparer de l'armée c'était se perdre. Louis XV ne retrouverait-il pas quelque feu de ce noble orgueil qui le faisait la noble tête des gentilshommes?

Le roi, presque toujours à Choisy, ne paraissait plus à Versailles que pour les journées d'apparat. Cette délicieuse retraite, il l'embellissait chaque jour avec la prédilection qu'on apporte à ce qu'on a créé; il venait d'élever le Château-Neuf, pavillon de la plus merveilleuse forme; chaque trumeau devenait un médaillon, chaque tapisserie un chef-d'œuvre, chaque meuble un objet de perfection artistique; ici des canapés en velours de Perse à baguettes d'or, qui se mouvaient seuls, et sur lesquels on pouvait, quoique mollement couché, se transporter partout; là des tables servies de mets exquis apparaissaient dans les jardins au milieu des pièces d'eau comme les enchantements du palais d'Armide; de grandes volières d'oiseaux les plus rares, aux mille couleurs, faisaient entendre leur gazouillement, des fleurs parfumées jetaient leurs mille nuances étincelantes, et au milieu de ces délices, madame de Mailly, la fée du château, régnait en souveraine. La comtesse avait dans sa vie quelque chose de doux et d'enivrant; sa mission semblait être de charmer le cœur de l'homme sans s'inquiéter des devoirs du roi; la vie se composait donc de bals, de spectacles, de soupers prolongés dans la nuit, et de peu d'affaires sérieuses; l'esprit modéré de Fleury se serait incarné dans une tête de femme qu'il n'aurait pas mieux trouvé que la comtesse de Mailly.

A la mort du cardinal, il s'opéra une véritable révolution de palais, qui donna une nouvelle favorite au roi; autant madame de Mailly était faible (1), timide, autant celle-là était forte et énergique; c'est une chose curieuse à remarquer que presque toujours, dans la marche des temps, il apparaît un caractère en rapport avec les situations; sous le cardinal de Fleury, quand tout est à la mollesse, madame de Mailly gouverne le caractère du roi. Maintenant voici la guerre qui éclate, il faut au prince un caractère de résolution, et tout à coup surgit une femme altière et impétueuse elle-même, la marquise de Tournelle, la sœur cadette de madame de Mailly et comme elle issue du sang des Nesle; le roi la vit et s'en éprit vivement; elle se tint en réserve avec une intelligente coquetterie; le roi la désira avec ivresse et négocia son amour par l'entremise du duc de Richelieu; elle céda enfin à

(1) Louis XV assura environ quarante mille livres de rente à madame de Mailly, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ sept cent soixante-cinq mille livres.

ses instances et reçut en gage le titre de duchesse de Châteauroux, la disgrâce publique de sa sœur et le titre ostensible de favorite à Versailles (1).

Dès ce moment la vie du roi change; ce n'est plus cette tiède ivresse de Choisy, comme si on l'abreuvait d'opium à longs traits; la duchesse de Châteauroux donne de l'énergie au roi; la noblesse qui l'entoure l'appelle l'Agnès Sorel destinée à réveiller le nouveau Charles VII; elle devient le symbole du parti belliqueux et sait inspirer au roi les plus fortes résolutions. Tous les départements ministériels prennent une nouvelle impulsion de guerre; une autre vie commence. Madame de Mailly passe de l'existence de cour à la retraite résignée; c'est la femme de plaisir qui court de l'ivresse au repentir. Il n'y a rien de semblable chez la duchesse de Châteauroux ; elle pourra mourir vivement éprouvée par la disgrâce, mais pour des pleurs elle n'en versera pas; elle suivra, s'il le faut, le roi jusque sous la tente; c'est une noble femme, même dans sa faiblesse; c'est une maîtresse si l'on veut, mais qui conserve la fierté de son nom.

Toutes ces intrigues de cour se faisaient en dehors du sanctuaire de la famille royale. Que de résignation dans cette Marie-Leczinska, reine délaissée au milieu de Versailles désert, dans le temps le plus difficile de la vie, la transition de l'âge mûr à la vieillesse (2)! Marie s'était vouée aux exercices de piété sous la direction de la société des jésuites, prêtres du monde, interprètes du cœur humain, qui savaient si bien ployer les âmes devant toutes les infortunes. Marie était tellement résignée, qu'elle prenait et renvoyait ses premières dames dès qu'elles n'étaient plus les favorites du roi ; à madame de Mailly avait succédé la duchesse de Châteauroux; pour ces femmes mondaines, la reine savait bien que le repentir arriverait tôt ou tard ; que madame de Mailly arroserait ses pieds de larmes; que madame de Châteauroux demanderait en mourant pardon à la reine ; et cette pensée la consolait, car elle était tout en Dieu. Mère avant tout, elle venait de marier la princesse aînée de ses filles avec un infant d'Espagne (3); on préparait aussi le mariage du Dauphin; on lui avait choisi également une fille d'Espagne, car tous les liens de la maison de Bourbon se rattachaient fortement. C'était une délicieuse personne que cette infante; Philippe V, le petit-fils de Louis XIV, vieillard alors, se souvenait toujours de sa jeunesse, où enfant il jouait sur les pelouses de Marly et de Versailles; un pacte de famille se préparait comme la loi commune de toutes les branches des Bourbons; la seconde des filles de Louis XV n'était point mariée encore, et la reine en prenait un soin affectueux; quelques tableaux de Versailles peuvent nous donner l'idée exacte de cette tendresse de Marie-Leczinska pour ses enfants; elle en aime les jeux, elle en est toujours entourée; assise au milieu d'eux tous, elle rayonne de leur beauté.

Le premier prince du sang, le duc d'Orléans, quelque temps rappelé au conseil, s'était retiré du monde renonçant à toute vie mondaine; un peu entaché de jansénisme, le goût des études devenant plus vif avec l'âge, le grec, le syriaque, l'hébreu absorbaient son existence, si bien qu'il quitta le Palais-Royal, la résidence de Saint-Cloud, pour se retirer tout à fait dans le cloître des génovéfains sur la montagne. Dans ces longs couloirs qui forment encore aujourd'hui la bibliothèque Sainte-Geneviève on voyait une chambre modestement ornée; c'était la résidence habituelle du duc d'Orléans; il y recevait peu de monde, s'entretenant avec les pères de choses saintes et de sciences; la solitude avait exalté son esprit, on trouvait dans sa cellule des astrolabes, des caractères et des constellations, mais la science était constamment dominée par la piété austère. L'esprit actif qui avait poussé le régent à une vie distraite avait jeté son successeur dans la recherche de l'inconnu; le duc ne sortait plus que pour quelques solennités indispensables; la cour lui faisait peur, et il avait livré l'éducation du duc de Chartres à des personnes étrangères à sa propre intimité. M. le duc de Bourbon, qui avait vu finir son exil de Chantilly, restait néanmoins

(1) Marie-Anne de Nesle avait épousé en 1734 le marquis de La Tournelle. Voici les lettres patentes qui constituent le duché de Châteauroux :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc... Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monuments de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite, etc. Considérant que notre très-chère et bien-aimée cousine Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de La Tournelle, est issue d'une des plus grandes familles de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe; que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à notre couronne, etc. Nous avons jugé à propos de lui donner, par notre brevet du 21 octobre dernier, le duché pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons de notre très-cher et très-aimé cousin Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang. Et nous avons recommandé par ledit brevet qu'il fût expédié à notredite cousine toutes les lettres sur ce nécessaire; en conséquence duquel brevet, elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux et jouit en notre cour des honneurs attachés à ce titre. »

(2) Les enfants de Louis XV étaient nombreux ; ils pouvaient occuper le loisir de la reine :

Louis, Dauphin ;

Le duc d'Anjou, né à Versailles le 30 août 1730 ;

Louise-Élisabeth de France, mariée à don Philippe ;

Anne Henriette, jumelle de Louise-Élisabeth ;

Marie-Louise, née à Versailles le 28 juillet 1728, morte le 10 février 1733 ;

Marie-Adélaïde, dite *Madame Adélaïde*, née à Versailles le 23 mars 1732;

Victoire-Louise-Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733 ;

Sophie-Philippine-Élisabeth, née le 27 juillet 1734 ;

N.. de France, née le 16 mai 1736 ;

Louise-Marie, née le 15 juillet 1737.

(3) Don Philippe, depuis duc de Parme et de Plaisance, né le 5 mars 1720. Le mariage eut lieu le 26 août 1739.

sans crédit sur l'esprit de Louis XV ; le roi avait gardé contre lui certaines préventions d'enfance; il les avait prises dans la société du régent, et il ne les abandonnait pas; possesseur d'une fortune considérable, M. le duc de Bourbon, alors prince de Condé, faisait percer sept routes royales dans sa vaste forêt; il ornait Chantilly de vastes canaux, de somptueux bâtiments, de jardins et de pelouses admirables; le vieux palais disparaissait sous la construction nouvelle. Chose curieuse, les Condé ne se montraient presque plus à la guerre; les campagnes de 1733 et de 1740 s'accomplirent sans eux; les Conti semblèrent prendre la place de leur aîné; un Conti commandait en Italie; à son retour, le roi l'avait pris en confiance; discret et habile, Louis XV qui en faisait grand cas et ne voulait pas tout dire à ses ministres, avait besoin d'un petit conseil intime, d'une correspondance privée avec ses ambassadeurs, et c'est le prince de Conti qu'il avait choisi pour organiser ce conseil; il fallait que le prince eût une valeur personnelle, car Louis XV le savait impie, railleur des choses saintes, et ces sortes de débordements, le roi ne les pardonnait pas (1).

Hélas! tombaient alors les derniers débris du siècle de Louis XIV, et le duc du Maine (2), et le comte de Toulouse (3), et ces femmes qui avaient fait l'ornement de la cour alors que madame de Maintenon prenait sur ses genoux la gracieuse duchesse de Bourgogne. Il arrive de ces époques de mort qui enlèvent toutes les célébrités de la génération qui finit; les contemporains illustres se donnent la main dans la tombe; ils ont brillé dans la même époque, ils laissent la place pour la génération qui leur succède, et quelques débris restent à peine pour rappeler ces vieux temps.

Dans ce veuvage de gentilshommes qu'imposait la guerre, Versailles et Paris se réveillaient quelquefois dans les fêtes; il fallait bien occuper ces populations actives, ces races oisives qui se jettent dans l'émeute lorsqu'elles n'ont pas l'agitation du plaisir. Paris avait éprouvé la grande calamité d'une inondation qui avait couvert la ville d'une mer de quelques mille toises. Des gravures contemporaines, des plans dressés nous offrent l'aspect de Paris inondé jusqu'à la rue Saint-Honoré et la Madeleine; cette calamité dura trois mois (4). Mais on était revenu bientôt à ce caractère insouciant, à ce besoin de fêtes. Il y avait eu des feux d'artifice sur l'eau, des réjouissances d'ambassades à l'occasion des mariages et des baptêmes. Le roi était encore venu dîner à l'hôtel de ville; des fontaines de vin avaient coulé en abondance; que de couplets n'avait-on pas récités à l'honneur du roi et du Dauphin dans le quartier si bruyant des halles! Et pourtant Paris n'était pas satisfait : messieurs du parlement n'étaient-ils pas exilés? on était habitué à voir les longues robes aux églises Sainte-Geneviève, Saint-Paul ou Saint-Louis. On les cherchait en vain dans leurs hôtels des rues Beautreillis, de la Cerisaie ou de la place Royale; la bourgeoisie était en deuil, car elle aimait messieurs du parlement; la classe moyenne et marchande était l'origine et la source naturelle des magistrats et des avocats. La noblesse allait en guerre, les beaux hôtels du faubourg Saint-Germain aux rues de Bourbon et de l'Université nouvellement bâtis étaient vides.

Au centre de Paris, dans les quartiers des Petits-Champs, des places Vendôme et des Victoires, toutes financières, il venait d'arriver un événement capable de réveiller les caquetages de la bourgeoisie; c'était la mort de Samuel Bernard (5), le banquier des deux règnes, et qui demeurait en son hôtel de la place des Victoires. M. Samuel laissait trente-trois millions de livres en bons écus comptants; il était de l'âge du cardinal de Fleury, et plus d'une fois le ministre avait eu recours au crédit du banquier pour aider l'État. On disait mille histoires sur M. Samuel, et riche à millions il lui était permis d'avoir des manies, des singularités; habitué au travail continu, incessant, il ne voulait jamais attendre ni demander; quand son carrosse retentissait au loin, il fallait que le suisse ouvrît à deux battants avant qu'il n'eût atteint la porte cochère; le dîner devait apparaître sur la table à l'heure indiquée comme par une baguette magique, autrement sa colère était extrême; il jouait fort gros jeu; quand il perdait son humeur était triste, il devenait grondeur et furieux. Un jour au brelan il perdit dix mille louis avec un étranger, et comme il ne voulait pas avoir le crève-cœur de les payer lui-même, il fit déposer les sacs à la porte du gagnant. Que ne disait-on pas de ses grimoires et de ses sorcelleries parmi les dames de la halle, si dévotes à Saint-Eustache; Samuel avait un culte pour une poule noire aux œufs d'or sans doute, et quand elle mourut le banquier ne tarda guère à la suivre; et qui sait si cette poule n'était pas le diable incarné, ainsi que le disaient les marguilliers de la paroisse? La fortune est un si grand mobile, que Samuel avait fait les plus belles alliances pour ses filles, qui

(1) Je donnerai plus tard de curieux renseignements sur ce conseil secret des affaires étrangères qui dirigea la politique de Louis XV.

(2) Le duc du Maine mourut à Sceaux le 14 mai 1736.

(3) Le comte de Toulouse mourut le 1er décembre 1737.

(4) Cette hauteur extraordinaire des eaux en 1740 est encore marquée à l'échelle du Pont-Royal.

(5) Samuel Bernard mourut en 1739.

avaient épousé les Mirepoix, les Lamoignon, les Molé. L'aîné de ses fils, président à la chambre des enquêtes, acheta le marquisat de Rieux; l'autre fut le comte de Coubert; le marquis de Boulainvilliers fut le petit-fils de Samuel Bernard; la duchesse de Cossé-Brissac était également sa petite-fille; lui-même à la cour n'était-il pas appelé M. le chevalier de Bernard? Cela n'empêche pas qu'il ne fût l'objet des chansons et des noëls, et quand il maria sa fille au président Molé, comme il y eut grand fracas à Paris, des couplets mordants furent récités contre lui (1). A sa mort, il y eut pompes, funérailles, et les cloches sonnèrent, car Samuel Bernard avait fait acte de bon chrétien et n'avait conservé du judaïsme que les mœurs.

C'était l'époque des émotions; elles se succédaient rapidement; la bourgeoisie curieuse aimait à se distraire. Tout était pour elle l'occasion d'un bruit; on l'avait vue naguère, à l'entrée du nonce qui avait agité tout Paris, renouveler le cérémonial qui entourait la légation pontificale, la mule, les carrosses, les bannières. Il y eut foule autour du nonce, on fit des caricatures contre lui, on le présenta tout escorté de jésuites avec une couronne de chauves-souris; les parlementaires ne s'en tinrent pas là, et un arrêt censura la lettre encyclique que le nonce avait publiée pour son installation à Paris. Au même moment, une autre cérémonie solennelle excita au plus haut degré la curiosité des Parisiens; Zaïd-Effendi, ambassadeur ottoman, venait pour traiter de grandes affaires et préparer une alliance diplomatique et commerciale. Dès que le cabinet de Versailles avait connu les desseins de la cour de Russie sur la Pologne, il avait dû se rapprocher de deux cabinets également intéressés à contenir la puissance russe : la Suède et la Turquie; la Suède avait reçu un subside de la France pour déclarer la guerre à la Russie, et le cabinet de Versailles voulait pousser la Porte à prendre une semblable résolution. M. de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, avait insisté pour qu'un homme bien placé dans la confiance du sultan vînt à Paris pour s'aboucher sur un traité de commerce et de politique, et cette démarche seule pouvait arrêter la Russie. L'arrivée de Zaïd-Effendi fut un objet de curiosité pour les Parisiens; on mit une grande ostentation à le recevoir avec pompe; on envoya des carrosses de cour à monsieur l'ambassadeur; le maréchal de Noailles, revêtu de son plus riche justaucorps, vint au-devant de Zaïd-Effendi qui fut très-flatté de ces marques de distinction souveraine. Sa suite nombreuse et brillante parut sur des chevaux arabes, et Paris retentit pendant plus d'un mois des fêtes qui lui furent données et de la somptueuse réception qu'on lui avait faite aux Tuileries; bientôt la poésie ne vécut que du noble musulman; tout prit la mode orientale même dans les costumes. Cette manie d'Orient se révèle au théâtre; Voltaire donne coup sur coup trois tragédies : *Zaïre* d'abord, où apparaît Orosmane, copié sans doute sur Zaïd-Effendi que Lekain imitait dans son costume; *Zulime* ensuite : ici la scène se passe en Afrique et le langage est toujours musulman; puis vient *Mahomet*, expression du fanatisme oriental; on n'aurait pas osé aller au delà. Ainsi chaque époque a ses manies, chaque littérature son type : Montesquieu le premier, avec les *Lettres persanes*, avait mis l'Orient à la mode; on ne parla plus que de sérail, de Zulime, de Fatime, de Zaïre, de Bagdad, de Constantinople, de la Syrie : comme un peu plus tard on se fit Chinois, et l'on ne célébra plus que Confucius que nul ne comprenait. Le séjour de Zaïd-Effendi à Paris fut très-long; on visitait son hôtel par curiosité, les Parisiens ébahis cherchaient à se pénétrer de ses coutumes, à contrôler ses repas dans lesquels il ne se gênait pas pour le vin; les bourgeois vécurent en bonne intimité avec la suite de monsieur l'ambassadeur.

La vie de gentilhomme était à Versailles tout autre que celle de la bourgeoisie à Paris, et il n'y avait entre ces deux existences aucune similitude; les gentilshommes dépensaient leur vie dans les plaisirs, les grandes distractions, la guerre surtout; si quelques-uns étudiaient déjà, s'ils se faisaient surtout les protecteurs des lettres et des arts, le plus grand nombre ne s'occupaient que de distractions, de fêtes, d'opéra et de la guerre; en vain leur aurait-on parlé de travail ou d'économie, ils n'en savaient pas les premiers éléments; avec tout cela un air si distingué, un langage de si bon goût, qu'on les eût toujours remarqués dans le monde; ils dévoraient leur fortune, jetaient l'argent à pleines mains

(1) La bourgeoisie chansonnait Samuel Bernard sur ses alliances avec la magistrature :

Qu'à Chantilly Condé fasse fracas,
Et que dans un point d'importance,
Éclate sa magnificence,
Cela ne me surprend pas.
Mais que Bernard en seigneur tranche, ordonne,
Que pour un contrat sa maison
Devienne un palais de Bourbon
Illuminé jusqu'au fronton,
Voilà ce qui m'étonne.

Les faiseurs d'épigrammes se vengeaient contre les financiers par de railleuses allusions contre les noms les plus nobles et les plus purs.

O temps! ô mœurs! ô siècle déréglé!
On voit se mésallier les plus nobles familles :
Lamoignon, Mirepoix, Molé
De Bernard épousent les filles.

pour des habits, des chevaux, des filles d'opéra. Au contraire, la vie bourgeoise à Paris était économe, paisible; s'il s'agissait d'un parlementaire, sa maison était un sanctuaire domestique; les séances du palais, la messe, les sermons jansénistes, les trois repas, telle était son existence habituelle; avare de son argent, il acquérait les terres qu'aliénait incessamment la prodigalité des gentilshommes.

Le marchand, aussi économe que le parlementaire, conservait la grande moralité de son état; l'enseigne était son blason; il la tenait de père en fils et ne la souillait jamais. De l'année 1740 à 1743 on ne compte que dix-sept banqueroutes à Paris, un peu plus de trois par année. La bourgeoisie avait néanmoins du luxe, une fortune considérable, elle était propriétaire de belles maisons; mais le fils prenait l'état de son père et le transmettait lui-même à son héritier. Les boutiques de *la Poire d'or*, du *Lion* ou du *Cheval d'argent* comptaient dix générations marchandes, également honorables; les bouchers avaient des généalogies qui se rattachaient à l'histoire des halles; tel drapier de la rue Saint-Honoré ou de la Monnaie avait des livres qui remontaient à François Ier; et tous avaient leurs joies, leurs plaisirs; le repos et le travail se partageaient leur vie; si nul ne travaillait le dimanche, les autres jours on se levait tôt et l'on se couchait tard. C'était joie quand l'ouvrier avait produit son chef-d'œuvre et quand on l'admettait maître. Tout état était corporé et placé sous la responsabilité des maîtres et syndics : pour les bourgeois, la vie municipale, c'était l'échevinage; pour la corporation, la maîtrise; pour la vie morale, l'église, où les plus notables étaient élus marguilliers.

Il y avait de l'amour pour le roi dans cette bourgeoisie, le respect de l'ordre, l'obéissance aux magistrats. Si, lorsque le lieutenant de police Hérault ferma le cimetière de Saint-Médard, il se manifesta quelques murmures dans la bourgeoisie, cela ne dura qu'un jour. Quelques gardes de la prévôté suffirent pour rétablir l'ordre, et les syndics maintenaient le calme parmi les ouvriers corporés en confréries. S'agissait-il de faire la guerre? la bourgeoisie, pleine de patriotisme, donnait de l'argent au roi. Telle cité offrait une compagnie de guerre, telle autre un vaisseau sous le pavillon blanc, et cela sans ostentation. Il fallut bien de coupables efforts pour détruire ce respect, ce dévouement pour la monarchie. A Versailles, un mot de Louis XV avait suffi pour que tous les gentilshommes prissent l'épée pour marcher à l'ennemi; aussi quand il s'écria : « Je commanderai moi-même l'armée! » ce mot mit la France en délire de gloire; de leur côté, les syndics des cités offrirent de l'argent, des chevaux, des soldats, des équipages. On paya gaiement l'impôt du dixième; on aurait dit qu'il y avait instinct de la formidable coalition formée contre la France. Le patriotisme fut peut-être moins retentissant, moins inculte qu'aux époques postérieures; mais il n'en fut pas moins glorieux. On marchait derrière le roi, parce qu'on était fils de ces Francs qui suivaient Clovis la framée au poing; et c'est avec cet esprit enthousiaste que commence la campagne de 1744.

CHAPITRE XVII.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE AVANT LA CAMPAGNE ROYALE.

Rapports avec l'Angleterre. — Plaintes sur les armements de la France. — Les escadres. — Le duc de Penthièvre. — Le marquis d'Antin. — Attaques partielles. — Envoi de l'amiral Matthews pour bloquer les ports de la Méditerranée. — Les escadres française et espagnole devant Toulon. — Renouvellement des négociations pour la cause des Stuarts. — Mission secrète des jacobites. — Le cardinal de Tencin et Charles-Édouard. — Rapports avec la Prusse. — Mission secrète de Voltaire en Hollande et à Berlin. — Voltaire agent des affaires étrangères. — Ses dépêches. — Attitude de Frédéric. — Les états généraux. — Il se décident contre la France. — Négociations à Stockholm. — Guerre de la Suède contre la Russie. — Négociations à Constantinople. — Le marquis de Villeneuve. — Envoi d'un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. — La maison de Savoie contre Louis XV. — Intimité plus grande entre la France et l'Espagne. — Mission de M. de La Noue à Francfort. — Offre d'évacuer l'Allemagne.

1742—1744.

A l'examen superficiel de la dernière campagne, on aurait jugé qu'il n'existait d'hostilités actives et complètes qu'entre l'Espagne et l'Angleterre, la reine de Hongrie et l'empereur Charles-Albert soutenu par les Français, ses auxiliaires. La grande guerre ne se continuait en effet qu'entre ces puissances. Leurs armées et leurs flottes se heurtaient seules; les déclarations écrites étaient exclusivement à leur nom, les manifestes étaient rédigés de part et d'autre pour expliquer les motifs de la guerre et les limites dans lesquelles elle devait se renfermer; mais, par le fait, derrière ces puissances actives et agissantes, toute l'Europe se trouvait avec ses ressentiments et le besoin de se précipiter dans une guerre générale; et l'on aurait pu savoir à point nommé quelle serait l'attitude de chaque cabinet au milieu des hostilités inévitables. A Versailles on était parfaitement informé des intentions de toutes

les cours de l'Europe : si M. Amelot n'était pas une des grandes intelligences diplomatiques, il y avait aux affaires étrangères un premier commis, M. Dutheil, d'un esprit véritablement remarquable. Depuis la mort de Fleury, Louis XV, en prenant personnellement la direction politique, avait mis toute sa confiance dans M. Dutheil; laissant la correspondance officielle à M. Amelot, il donnait ses instructions à M. Dutheil, qu'il avait désigné pour le suivre dans la campagne, et c'est de concert avec lui qu'il avait examiné l'état de l'Europe. Plus tard il associa aux intimités de cette correspondance privée le comte de Broglio et Favre, l'agent le plus habile, l'écrivain diplomatique le plus remarquable.

Il n'y avait pas de déclaration hostile de l'Angleterre, mais depuis l'avénement du ministère de lord Carteret, cette puissance était par le fait en guerre avec la France. Chaque jour on échangeait des notes; si les ambassadeurs n'avaient pas quitté leurs lieux de résidence, on armait partout dans les ports. Un des objets qui avaient éveillé les griefs de lord Carteret, c'est que la France depuis deux ans avait considérablement accru ses armements maritimes; indépendamment du zèle déployé par M. de Maurepas, le roi avait confié la direction de sa marine à un conseil d'amirauté, présidé par le duc de Penthièvre, trop jeune pour pouvoir se signaler (1); il avait sous ses ordres deux vice-amiraux : le comte de Sainte-Maur et le marquis d'Antin; le comte de Sainte-Maur, vieux amiral qui avait assisté comme garde-marine à la bataille de la Hogue; le marquis d'Antin, fils d'un premier lit de la comtesse de Toulouse, tout jeune homme, avait un goût si prononcé pour la marine, qu'il aimait à descendre au plus petit détail des manœuvres, et s'était élevé à la position éminente de vice-amiral. L'accroissement de la marine avait été si considérable, si actif, qu'on vit partir de Brest une armée navale de vingt-deux vaisseaux de ligne, sous le marquis d'Antin; sa mission fut de se réunir en Amérique aux Espagnols, mais elle revint sans combat, car les Anglais n'attaquèrent pas encore de face le pavillon blanc; mais lord Carteret fit de nouvelles remontrances sur ces armements démesurés; la réunion des marines française et espagnole avait fait une vive impression en Angleterre; l'indépendance et la force de son pavillon seraient-elles menacées? Deux petites escadres françaises sortirent en même temps; l'une de quatre vaisseaux, commandée par le chevalier d'Épinay, vint croiser dans les parages de Saint-Domingue; l'autre de deux vaisseaux et d'une frégate, sous les ordres du chevalier de Caylus, surveilla le détroit de Gibraltar. Les Anglais ne s'étaient pas heurtés contre la flotte de vingt-deux vaisseaux, car c'était une grande bataille navale qu'il fallait livrer, mais ils n'eurent pas le même respect pour les petites escadres; feignant de prendre pour espagnols les vaisseaux du chevalier d'Épinay, ils les attaquèrent en forces supérieures; l'escadre française lâcha toutes ses bordées; les Anglais maltraités firent des excuses sur leur méprise. A quelques jours de là, ils attaquèrent encore à forces doubles les deux vaisseaux du chevalier de Caylus; on leur répondit encore par des bordées, et ils firent de nouvelles excuses. C'était le prélude à de plus puissantes hostilités.

Indépendamment de la grande flotte du marquis d'Antin qu'ils avaient vue voguer sur l'Océan, les Anglais étaient informés que des armements formidables se faisaient à Toulon; l'escadre espagnole qui s'y était réfugiée comptait dix-sept vaisseaux de ligne, quinze étaient prêts à s'y joindre sous le pavillon de France. On s'exerçait chaque jour aux manœuvres dans la grande rade; les Espagnols, peu au fait du tir du canon, avaient pris des instructeurs français plus habiles; on se préparait ainsi à frapper un grand coup dans la Méditerranée. Lorsque lord Carteret donna des ordres à l'amirauté, cinquante-sept vaisseaux de haut bord sous l'amiral Matthews se portèrent au delà du détroit avec mission de surveiller toutes les côtes depuis Gibraltar jusqu'à Naples et d'attaquer de vive force la flotte franco-espagnole. En présence de ces vastes préparatifs pouvait-on douter encore d'une guerre imminente et formidable? L'*ultimatum* de lord Carteret demandait le désarmement maritime, la cession de Dunkerque, la reconnaissance de la reine de Hongrie comme impératrice, et enfin la cessation immédiate des intrigues qui pouvaient favoriser le retour des Stuarts en Angleterre (2).

Cette dernière phrase s'appliquait à certaines négociations intimes dont le gouvernement anglais était fortement préoccupé. Il existait en Angleterre un parti très-nombreux pour la restauration de la maison des Stuarts; le cabinet britannique en était informé; en Écosse surtout il s'était formé des associations entre les montagnards et les gentilshommes fidèles aux Stuarts; le duc de Perth, lord Lovat, lord Linton, sir James Campbell d'Auchinbreck, Cameron de Locbiel, John Stuart et lord J. Drum-

(1) Louis-Jean Marie, duc de Penthièvre, fils unique du comte de Toulouse, était né à Rambouillet le 16 novembre 1725.

(2) Actes diplomatiques, 1741-1742.

mond s'engagèrent à tout hasarder pour le retour des Stuarts et à lever vingt mille hommes, pourvu que le roi de France leur prêtât le secours d'un corps de troupes, d'armes et de munitions. Leur délibération secrète fut portée au prétendant, à Rome, par Drummond Mac-Gregor de Bohaldie, avec la liste des nombreux adhérents du roi légitime. Les jacobites anglais accoururent de toutes parts à Versailles, au premier symptôme de guerre; un agent intime du noble Charles-Édouard venait même d'y arriver. C'était ce fidèle Bohaldie, poëte et soldat à la fois, qui, après avoir chanté l'infortune des Stuarts, avait sollicité l'appui de tous les Écossais pour le service de la bonne cause : « Qu'on envoyât seulement quinze mille hommes sous un chef intrépide, disait-il, la contre-révolution s'opérait favorable aux Stuarts, et la France trouvait un appui loyal dans la Grande-Bretagne rendue à son roi légitime. »

Ces négociations entre les agents de Charles-Édouard et Versailles, bien que secrètement conduites, n'en étaient pas moins connues des Anglais; aussi lord Carteret multiplia-t-il les remontrances diplomatiques. « N'était-ce pas une rupture que de traiter avec les rebelles? Comment expliquer qu'en pleine paix le gouvernement français conspirât contre le gouvernement régulier d'Angleterre? » M. Amelot s'abstint d'intervenir comme secrétaire d'État des affaires étrangères, et rien ne se fit par le département régulier; le cardinal de Tencin dirigea seul en secret toutes les négociations qui se rattachaient aux Stuarts, et tout cela comme une affaire religieuse en dehors de la politique; le cardinal de Tencin avait le dernier mot de la cour de Versailles, et il eut ordre de s'ouvrir à eux : « Promettre secours aux jacobites en cas de guerre, obtenir l'abdication de Jacques III et la lieutenance générale pour Charles-Édouard. » Quand les hostilités avec l'Angleterre parurent inévitables, la cour de Versailles agit ouvertement sans s'inquiéter des remontrances de lord Carteret, et les résolutions suivantes furent prises : Louis XV reconnaissait pour roi d'Angleterre Jacques III; le prince Charles-Édouard était mandé immédiatement à Paris pour se concerter sur un plan destiné à attaquer l'Angleterre; Charles-Édouard devait être revêtu du titre de régent, et si l'expédition réussissait, seul le jeune prince serait roi; Jacques III abdiquait en sa faveur (1). Ainsi toute hésitation cessait, l'Angleterre était menacée, même dans son gouvernement, et la guerre prenait un caractère d'hostilités implacables.

Dans ces circonstances, il était très-urgent de pressentir quelle serait l'attitude de la Prusse et de pénétrer les dispositions personnelles de Frédéric II; ce prince s'était déplorablement comporté dans la dernière campagne; son égoïsme lui avait fait trahir l'alliance de la France. Mais en diplomatie il faut beaucoup oublier; si l'on veut agir avec habileté, on ne doit avoir ni haine ni ressentiment; l'utile est le seul but qu'on doive se proposer. Or, il était éminemment nécessaire d'avoir pour soi Frédéric II en commençant la campagne; une diversion des Prussiens en Bohême, tandis que les armées de France se déploieraient sur le Rhin, serait de la plus haute importance. On savait que l'influence de l'Angleterre en Prusse était grandie depuis que sa médiation avait été acceptée par les cabinets de Berlin et de Vienne; l'Angleterre avait un ministre accrédité auprès de Frédéric, lord Hindfort, et comme on cherchait toutes les influences qui pouvaient exercer quelque pouvoir à Berlin, on jeta les yeux sur un homme peu compromettant, que Frédéric semblait plus spécialement honorer de son amitié, et ce fut MM. Dutheil et d'Argenson qui désignèrent M. de Voltaire (2). La liaison du poëte et de Frédéric de Prusse datait de loin; ils correspondaient en prose et en vers; prince royal, Frédéric appelait Voltaire du nom de son ami; en flattant la vanité excessive du philosophe, il grandissait sa popularité en France, où on le proclamait le prince supérieur, Marc-Aurèle et Trajan. Voltaire, de son côté, désirait depuis longtemps être initié dans les affaires actives d'Europe; il mettait son ambition à devenir ambassadeur, et cette espérance se révèle dans l'épître dédicatoire de *Zaïre* à M. Falkener, simple négociant anglais, devenu ambassadeur à Constantinople (3) : « Il déplore que

(1) Correspondance secrète de M. Amelot et du cardinal de Tencin (1742).

(2) Voltaire écrivait au roi Frédéric en apprenant son avénement :

Juin 1740.

Sire,

Hier vinrent pour mon bonheur
Deux bons tonneaux de Germanie :
L'un contient du vin de Hongrie,
L'autre est la panse rebondie
De monsieur votre ambassadeur.

« Si les rois sont les images des dieux, et les ambassadeurs les images des rois, il s'ensuit, sire, par le quatrième théorème de Wolff, que les dieux sont joufflus et ont une physionomie très-agréable. Heureux es M. de Camas, non pas tant de ce qu'il représente Votre Majesté que de ce qu'il la reverra. Je volai hier au soir chez cet aimable M. de Camas, envoyé et chanté par son roi; et, dans le peu qu'il m'en dit, j'appris que Votre Majesté, que j'appellerai toujours votre humanité, vit en homme plus que jamais; et qu'après avoir fait sa charge de roi, sans relâche, les trois quarts de la journée, elle jouit le soir des douceurs de l'amitié qui sont au-dessus de celles de la royauté. »

(3) Voici la lettre de Voltaire à M. Falkener : « Mon cher ami (car votre nouvelle dignité d'ambassadeur rend seulement notre amitié plus respectable et ne m'empêche pas de me servir ici d'un titre plus sacré que le titre de ministre; le nom d'ami est bien au-dessus de celui d'excellence), je dédie à l'ambassadeur d'un grand roi et d'une nation libre le même ouvrage que j'ai dédié au simple citoyen, au négociant anglais. Ceux qui

ce soit en Angleterre seulement que les négociants et les poëtes s'élèvent si haut dans les affaires du pays. » Cette ambition, M. Dutheil l'avait comprise, et en l'attachant aux affaires étrangères on voulut profiter de ses relations en Prusse pour deviner l'attitude que prendrait Frédéric. La mission de Voltaire dut embrasser deux points spéciaux : la Hollande et la Prusse; il devait visiter La Haye, Amsterdam, Leyde, et s'enquérir des véritables intentions des états généraux en ce qui touchait une guerre continentale : « Garderaient-ils la neutralité ou bien se joindraient-ils à la coalition contre la France? » De La Haye Voltaire devait se rendre à Berlin pour sonder Frédéric sur ses dispositions dans la nouvelle campagne; la France lui offrait la part la plus large; elle agirait fermement et de concert pour l'agrandissement de ses États. Il existe encore quelques-unes des dépêches secrètes de Voltaire; il s'y révèle son esprit habituel, mais on y trouve aussi des jugements portés avec peu de réflexion sur les intentions réelles des cabinets. Voltaire, à Berlin surtout, se laissa éblouir par le roi de Prusse; il considérait trop le philosophe, le poëte, et pas assez le roi politique et rusé; Voltaire devait tout pardonner à Frédéric, parce que le roi de Prusse lui jetait quelques grands éloges et des impiétés railleuses; on voit mal quand on est sous le charme de la flatterie. Cependant on peut conclure de sa négociation que le roi de Prusse se déclarerait au moins momentanément pour la France, lorsque le cabinet de Versailles aurait dénoncé la guerre officiellement à l'Angleterre; jusque-là, il ne voulait pas s'engager; Voltaire revint à Paris pour rendre compte de sa mission, et dès ce moment il fut attaché aux affaires étrangères en qualité d'écrivain politique; M. Amelot et après lui M. d'Argenson lui firent une bonne position d'argent. Voltaire rédigeait les manifestes, les notes, et corrigeait le français de beaucoup de dépêches, car la France se vantait du beau langage dans les actes émanés de sa chancellerie.

A bien examiner l'attitude de Frédéric, il était facile de le pressentir sans recourir au prodigieux esprit de Voltaire; le roi de Prusse se réservait une décision ultérieure, selon ses intérêts; c'était sa politique naturelle; n'avait-il pas suivi cet instinct d'égoïsme dans la précédente guerre? en se dispensant même de grands frais d'activité et de subsides, on pouvait se promettre l'adhésion de Frédéric à la cause de la France, pourvu qu'un le servît dans ses projets pour l'agrandissement de la Prusse. Une fois ce but atteint, on ne pouvait plus compter sur lui; il abandonnerait la cause commune, ainsi qu'il l'avait fait lors du traité de Breslaw. Cette attitude de la Prusse une fois parfaitement comprise, on pouvait également juger celle de Hollande, trop mêlée à la révolution de 1688 pour ne pas rester dans les intérêts anglais. L'ambassadeur du cabinet de Londres avait exposé aux états généraux : « Que dans la campagne qui allait s'ouvrir Louis XV réveillait les prétentions de Louis XIV. Après avoir rétabli les Stuarts, il marcherait droit aux Pays-Bas pour les replacer sous un stathouder de son choix; l'Espagne n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la Flandre; les états généraux ne pouvaient conclure alliance avec la France en tenant garnison dans les villes limitrophes qui leur étaient assignées par le traité des Barrières; Louis XV ne voulait plus les souffrir; le temps était donc venu de se prononcer dans une guerre générale. » L'Angleterre se résumait en demandant que les états généraux s'unissent à elle pour mettre un frein à la puissance envahissante de la maison de Bourbon.

Les dépêches de M. de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, tiennent au courant le cabinet de Versailles de ces moindres négociations, auxquelles il est si vivement intéressé. D'après l'ambassadeur, le but que doit se proposer la France, c'est d'effrayer les états généraux par quelques grands coups de hardiesse; il faut marcher droit aux places de la Flandre; si l'on agit vigoureusement et si la victoire suit nos drapeaux, les Hollandais seront trop heureux de solliciter leur pardon et d'offrir même des emprunts au roi. Avec les puissances incertaines il faut agir fortement; il n'y a pas d'autre moyen, et c'est à quoi s'arrête le parti de la guerre à Versailles; son plan militaire est celui-ci : « Il faut avant toute chose enlever les garnisons hollandaises qui bordent les places frontières de la France; après cet acte de vigueur on traitera si les états généraux veulent s'engager à la neutralité (1). »

A ce moment la diplomatie française venait d'obtenir un beau triomphe à Stockholm; la Suède lançait une déclaration de guerre contre la Russie, et ce traité allait empêcher les Russes de joindre leurs forces aux Autrichiens contre la France : cinquante mille Suédois se déployant dans la Finlande pénétraient déjà sur le territoire moscovite, et une flotte de quarante voiles bloquait Saint-Pétersbourg. Par ce seul fait, l'armée russe se trouvait annulée pour une campagne sur le Danube et le Rhin. Le cabinet de Versailles avait fait de grands sacrifices

savent combien le commerce est honoré dans votre patrie n'ignorent pas aussi qu'un négociant y est quelquefois un législateur, un bon officier, un ministre public. » — (1) Négociations du marquis de Fénelon à La Haye (1740-1748).

d'argent à Stockholm; mais le but était si considérable, qu'on ne fut point arrêté par de si faibles causes. La Suède vit ses subsides s'élever jusqu'à neuf millions do livres par an; mais on obtenait une diversion si heureuse, un résultat si utile pour la campagne, qu'on ne devait rien négliger pour en obtenir la réalisation. Faire déclarer la Suède et la Turquie contre le cabinet de Pétersbourg, c'était l'annuler.

Ce n'est pas que la France fût en hostilité déclaréo avec la Russio, on cherchait à l'éviter en se rendant la czarine favorable; on envoyait à Saint-Pétersbourg le marquis de La Chetardie, personnellement connu d'Élisabeth, pour lui offrir un traité d'alliance. M. do La Chetardie, heureux d'abord dans sa négociation auprès de l'impératrice, se fit avec elle uno querelle d'amour; il fut rappelé. Tous les mouvements des Russes sont dès lors l'objet de la plus vive inquiétude en France, parce qu'ils peuvent appuyer la reine de Hongrie. Des agents nombreux sont répandus en Pologne pour tenir au courant les affaires étrangères de tout ce qui se prépare. A Varsovie, le chargé d'affaires, M. Duperrou de Casterat, entretient une correspondance diplomatique avec le ministre sur tous les mouvements des Moscovites; cette correspondance chiffrée (1) ne laisse plus aucun doute : le roi tente une dernière démarche; il offre de se placer comme médiateur entre la Suède et la Russie; il propose de concilier leurs différends et de préparer ainsi une grande et commune alliance. Cette même médiation, la cour do Versailles l'offre pour la Turquie. Si le roi fait écrire à M. de Villeneuve de faire activer les armements de la Porte contre la Russie, afin de la presser par le nord et le midi, il offre en même temps une médiation conciliatrice entre la Porte et la Russie, comme il l'a préparée pour la Suède.

Ainsi, par un seul coup de diplomatie, la France prend simultanément la position de guerre et de médiation. Il lui faut avant tout diminuer le nombre de ses ennemis, briser la coalition ou au moins en détendre les liens; il faut lutter contre les efforts de l'Angleterre qui multiplie partout les offres d'argent; c'est depuis l'avénement de la maison de Hanovre qu'elle répand à pleines mains les subsides sur le continent; elle en fournit à la reine de Hongrie, ello en offre à la Prusse, à la Russie; elle en propose à la maison de Savoie. Ses ambassadeurs suivent aussi bien des négociations d'argent que des rapports réguliers de diplomatie. En présence d'une action si formidable la France fut admirable do dextérité. La Suède avait perdu son influence depuis Charles XII, Louis XV la lui rendit. La Porte avait été brisée par le prince Eugène, la France la releva par un habile concours. Maintenant, que lui faut-il à Saint-Pétersbourg? Empêcher que les Russes ne viennent en ligne sur le Danube et le Rhin, comme alliés de Marie-Thérèse. Ce résultat fut obtenu; on retarda la marche des Russes en créant des difficultés autour d'eux jusqu'au moment où l'Autriche et l'Angleterre éprouvèrent de véritables échecs dans la campagne. La coalition n'eut dès lors aucun des effets qu'en attendait la Grande-Bretagne; elle n'agit que séparément, de manière à ce que la France pût résister et battre chaque ennemi tour à tour.

Dans ce mouvement général de négociations le cabinet de Versailles voyait avec inquiétude la maison de Savoie changer entièrement sa direction politique; Louis XV la savait mécontente depuis le dernier traité que le roi de Sardaigne considérait comme une trahison de ses intérêts; jamais pourtant on ne se fût imaginé à Versailles qu'un prince de Piémont, un duc de Savoie, oserait se liguer avec la maison d'Autriche et braver ainsi le pouvoir de la France qui, dans deux marches, pouvait s'avancer jusqu'à Chambéry. Et cependant les dépêches de Turin laissaient peu de doute sur la résolution définitive de la maison de Savoie; l'Autriche avait pris un ascendant considérable à Turin, et l'Angleterre lui offrait des subsides, tandis que la flotte anglaise, sous l'amiral Matthews, se préparait à occuper Gênes pour la placer sous sa domination. Les propositions brillantes ne manquaient pas au roi de Sardaigne de la part des coalisés : « Le Var n'était pas une frontière inviolable; le Dauphiné était une ancienne dépendance de la Savoie, le cabinet de Turin y trouverait des indemnités considérables avec une meilleure frontière dans le Milanais et sur le Pô; comme gage d'une longue amitié, on pourrait préparer à Vienne une alliance de famille qui lierait les destinées de la Savoie à celles de la maison d'Autriche. »

Cette importance que les alliés mettaient à s'assurer le concours du roi de Sardaigne venait de ce que ce prince était considéré comme le gardien des Alpes, la clef de toutes les positions en Italie; on en avait fait récemment l'expérience; chaque fois que la France s'était appuyée sur le cabinet de Turin pour commencer une campagne en Italie, elle avait réussi; mais dès que cette maison lui devenait hostile, les succès d'une invasion devenaient incer-

(1) Les MSS. de la Bibliothèque du roi possèdent trois volumes des dépêches originales chiffrées, avec la traduction des chiffres; il y a aussi un grand nombre de lettres de M. d'Argenson et de M. Amelot; toutes se rattachent à l'histoire des négociations avec la Russie. Les correspondances de M. de Casterat sont : 1° avec M. Amelot; 2° avec M. d'Argenson; 3° avec le marquis de Puisieux.

tains. Il fallait traverser les défilés des Alpes, s'emparer des forteresses inexpugnables, descendre du haut du grand mont dans les plaines du Milanais, et au premier revers on était sans retraite. Il y avait bien sans doute la voie de la mer, les côtes d'Italie étaient vastes, mais il fallait pour cela déployer des forces navales immenses. Nul n'ignorait que l'Angleterre entretenait cinquante-sept vaisseaux dans la Méditerranée prêts à livrer bataille, et l'on conçoit toute l'importance que le cabinet de Versailles aurait mise à ramener la maison de Savoie dans son alliance. Louis XV écrivit personnellement à Charles-Emmanuel : tout fut inutile; les engagements étaient arrêtés avec la cour de Vienne. Dès lors le roi prit la résolution, comme pour la Hollande, de frapper un grand coup en envahissant la Savoie et le Piémont; si l'on obtenait des succès le cabinet de Turin serait le premier à revenir vers son alliance naturelle; il fallait l'étonner, l'effrayer au besoin pour lui faire un pont d'or ensuite.

Les intérêts des deux cours de Madrid et de Versailles étaient trop naturellement unis, trop communs pour qu'il n'y eût pas un renouvellement de toutes les alliances à l'occasion de la guerre. Philippe V, vieillard, avait dans les veines trop de sang de Louis XIV pour ne pas déployer une grande vigueur contre l'Angleterre; la guerre d'Italie paraissait alors l'absorber, car don Philippe, son fils, l'époux d'une fille de France, y cherchait un grand fief d'héritage, et don Carlos ne venait-il pas d'obtenir Naples? Don Philippe avait jeté les yeux sur le Milanais et la Savoie, qui pouvaient, réunis, former un beau duché. Dans ce but, il était débarqué en Provence, tandis que la flotte espagnole était venue s'abriter à Toulon. Trente mille hommes de ces vieilles bandes avaient filé par le Var pour se porter dans la Savoie; elles attendaient une déclaration de guerre pour agir simultanément et fermement. Jamais donc à aucune époque l'intimité ne fut plus grande entre les diverses branches de la maison de Bourbon; les intérêts communs les unissaient dans une même politique. Louis XIV avait fait de l'Espagne une dépendance de la maison de Bourbon, Louis XV voulait faire de l'Italie un autre fief de la France; les Espagnols étaient presque partout; et le roi de Naples, entraîné un moment dans un système de neutralité par la violence de l'Angleterre, était revenu à la politique naturelle de l'alliance. Dès que le commodore Martyn eut quitté la baie de Naples avec sa petite escadre et ses bombardières, le roi don Carlos ordonna de travailler avec ardeur aux fortifications qui pourraient empêcher désormais l'entrée de la rade; on éleva des forts, des redoutes; des ingénieurs français construisirent des batteries à fleur d'eau, des fours pour chauffer des boulets rouges, de manière qu'en quelques mois Naples fut mis à l'abri d'un coup de main; et quand ces travaux furent achevés, le roi, sans tenir compte de la neutralité forcée, fit marcher son armée pour rejoindre les troupes de son frère don Philippe. Ainsi, les Alpes franchies, les Espagnols, les Français et les Napolitains pouvaient se prêter secours et accomplir simultanément une sorte de fédération italique.

La situation générale des affaires en Allemagne avait considérablement affaibli l'influence de la France à la diète de Francfort; il n'y avait pas bien longtemps que le comte de Belle-Isle avait dominé les électeurs par son esprit, son activité, sa magnificence; on avait vu la diète pour ainsi dire obéir à toutes les volontés du négociateur français; la France avait désigné l'électeur de Bavière Charles-Albert pour empereur, et la diète l'avait proclamé sous le nom de Charles VII; indépendamment des actes de la diplomatie, ce résultat tenait aussi au déploiement des forces considérables de la France; quatre-vingt mille hommes se trouvaient au moment de l'élection répartis en Bavière et en Westphalie, et ces belles troupes semblaient appelées à briser pour toujours le sceptre et la domination de la reine de Hongrie. Mais plus tard les affaires avaient changé de face; la paix conclue entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse, le siége de Prague, la retraite des Français avaient produit une vive impression en Allemagne. La diète ne soutint plus avec autant d'ardeur et la même unanimité l'élection de Charles VII; il y eut des disputes, des divisions. Au maréchal de Belle-Isle avait succédé comme envoyé extraordinaire M. de La Noue, de cette grande lignée de gentilshommes sous les Valois. L'esprit de la diète lui avait révélé la conduite qu'il devait tenir; l'élection de l'électeur de Bavière étant le résultat d'une volonté libre, on devait engager les électeurs à maintenir la couronne et le sceptre dans les mains de celui qu'ils avaient choisi. Mais M. de La Noue ne devait plus en faire une condition absolue de son mandat : « Ce qui était allemand devait rester allemand; si donc la France voyait la diète reconnaître la reine de Hongrie pour impératrice, elle ne pouvait et ne devait pas s'y opposer ; car le cabinet de Versailles n'était que l'auxiliaire de la diète, sans dominer jamais ses résolutions, et à ses premiers ordres les troupes françaises reviendraient sur le Rhin (1). »

Ce que voulait la cour de Versailles, M. de La Noue devait l'annoncer : « Suivre la résolution de

(1) Négociations de M. de La Noue à Francfort (1742-1744).

la diète, évacuer l'Allemagne si elle ne voulait plus soutenir Charles-Albert, et obtenir enfin la pleine et entière neutralité. » Cette négociation, engagée dans ces termes, avait plusieurs buts: préparer une retraite sûre à l'armée française, un peu trop engagée dans le centre même de l'Allemagne; ensuite si la guerre devait se continuer contre la reine de Hongrie, la France voulait s'assurer sinon l'alliance de la diète, au moins une parfaite neutralité. Ce dernier point était bien essentiel; on savait les négociations du roi d'Angleterre sur le continent, n'était-il pas Allemand d'origine? Il pouvait donc remuer la confédération en sa faveur; que si la France au contraire obtenait la neutralité, la reine de Hongrie isolée ne serait point à craindre, elle n'aurait que les Anglais et les Hanovriens pour auxiliaires. Les dépêches de M. de La Noue annoncent qu'il est arrivé au résultat d'une neutralité germanique avec une peine infinie: « La diète ne se prononce ni pour ni contre Charles VII; mais toute l'Allemagne arme, et il serait prudent de rappeler les troupes sur le Rhin; si l'on ne se hâte d'accomplir ce mouvement rétrograde, il est à redouter que les troupes françaises, trop engagées dans le centre de la Westphalie, ne soient bientôt entourées par les armées autrichienne, hongroise, hanovrienne et anglaise.

A la suite de ces communications, la France fit quelques ouvertures à Marie-Thérèse, non point pour la reconnaître encore comme impératrice; pouvait-on se séparer de la cause de Charles VII? mais pour traiter avec elle de l'évacuation de l'Allemagne, et voici dans quels termes: « La France ne s'était engagée que comme auxiliaire de la diète; la cause cessant, l'effet cessait de même, la diète ne demandait plus de secours, on proposait à Marie-Thérèse d'évacuer les places et les territoires germaniques pour se retirer sur les limites du Rhin; une fois cela accompli, la reine de Hongrie aurait à se débattre avec la diète de Francfort sur la reconnaissance de son titre impérial. » Ces propositions n'étaient qu'un acheminement à la paix, si elles avaient été acceptées. On devait proposer à Marie-Thérèse les mêmes conditions qu'à Charles VII; on la reconnaîtrait impératrice, pourvu qu'elle cédât la rive gauche du Rhin comme indemnité. Repoussées par Marie-Thérèse, ces propositions ne furent pas même débattues : à Vienne on crut qu'elles étaient motivées par la crainte qu'avaient les Français d'être entourés au milieu de l'Allemagne; il fut répondu par la cour impériale: « Que le point de départ était la reconnaissance, sauf ensuite à traiter dans un congrès qui serait réuni. »

Dès ce moment la France dut voir que Marie-Thérèse serait soutenue par des sympathies et des alliances actives; l'Angleterre, sa protectrice la plus ardente, paraîtrait donc invariablement dans l'arène, et l'armée de lord Stair menaçait déjà les délibérations de la diète de Francfort. A Vienne, on mettait une pleine confiance dans les Anglais; le roi George II allait prendre lui-même le commandement de l'armée avec le duc de Cumberland (1) et lord Stair (2), le nord de l'Allemagne serait entraîné; on levait des régiments hanovriens avec les subsides de l'Angleterre, on dépeuplait le royaume. Pour arrêter le mouvement formidable au nord par une diversion, le cabinet de Versailles prit à sa solde une armée suédoise de vingt mille hommes qui devaient se réunir dans la Poméranie et marcher au besoin sur les flancs des Hanovriens. Mais l'Angleterre, plus redoutable par mer que dans les armements d'auxiliaires, portait sa flotte à cent vingt-cinq vaisseaux de ligne. La diplomatie française avait fait tout ce qu'elle avait pu pour détourner l'orage; elle annulait la Russie, elle entraînait activement la Suède, la Porte Ottomane elle-même; à Francfort on cherchait à diviser les électeurs et à dominer la diète, et en tous les cas à la faire prononcer pour une simple neutralité.

Je ne sache pas d'époque où se soit déployée une plus grande somme d'activité, de souplesse dans les négociations. Le corps diplomatique s'était montré bien habile sous M. Dutheil si fortement expérimenté; Louis XV avait pris goût à lire les dépêches; s'il aimait à plaisanter avec M. de Maurepas, avec M. Dutheil il travaillait réellement. Le soin, l'application de la maison de Bourbon fut toujours la diplomatie ; c'était une coutume qui venait de Henri IV et puis de Louis XIV, l'esprit le plus fier du nom de France. Bien des dépêches furent dictées par Louis XV à M. Dutheil; M. Amelot n'assistait que rarement à ces conseils intimes; le roi se réservait la négociation personnelle avec les Stuarts, et pour cela il employa le cardinal de Tencin en qui il avait une grande confiance. Quand il se résolut à prendre le commandement de ses armées en personne, voici quel fut son plan; 1° restauration de la maison des Stuarts sous le prince Charles-Édouard, roi d'Angleterre; 2° agrandissement de la Prusse de manière à la contenter comme puissance politique et militaire ; 3° prise de possession des places frontières gardées par les troupes hollandaises, et une campagne si vigoureusement conduite

(1) Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, troisième fils de George II, roi d'Angleterre, était né le 26 avril 1721. Il venait d'être nommé, en 1740, colonel des gardes à pied. — (2) Jean Dalrymple, comte de Stair, était né à Édimbourg en 1673.

contre cette puissance, qu'on la contraignît moralement à s'humilier; 4° établissement permanent des Bourbons dans le Milanais et à Parme; influence considérable, par conséquent, sur toute l'Italie; 5° les limites du Rhin pour la France; 6° l'alliance intime des deux marines française et espagnole, de manière à pouvoir lutter contre les forces de la Grande-Bretagne. Et c'était pour arriver à ces résultats considérables que Louis XV tirait l'épée et se mettait à la tête des armées de France.

CHAPITRE XVIII.

LA GRANDE GUERRE CONTRE LES ALLIÉS.

Situation des armées. — Retraite du maréchal de Belle-Isle sur Francfort. — Marche du duc de Noailles pour le soutenir. — Évacuation de l'Allemagne. — Le prince de Conti dans les Alpes. — Passage des montagnes. — Déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre et la reine de Hongrie. — Combat naval devant Toulon. — Composition des armées. — Capacité organisatrice de M. d'Argenson. — Le roi se décide à partir pour l'armée. — Refus qu'il fait au Dauphin. — Les deux factions de cour. — Campagne de Flandre. — Épouvante des États généraux. — Députation vers Louis XV. — Situation des affaires en Allemagne. — Incertitude des Bavarois. — Progrès de l'armée anglo-autrichienne. — Bataille d'Ettingen. — Le prince Charles sur le Rhin. — Invasion de l'Alsace et de la Lorraine. — Le roi quitte la Flandre pour l'Alsace. — Organisation à Metz. — Les grands régiments d'artillerie et de génie. — Diversion de Frédéric. — Invasion de la Bohême.

1743—1744.

Toute négociation diplomatique n'a d'importance et d'efficacité que par le développement des armées; à côté des actes et des notes d'ambassadeurs il faut un état militaire considérable qu'on puisse présenter à l'ennemi comme une force, aux alliés comme un appui, aux neutres comme une menace; conditions essentielles sans lesquelles il n'y a pas de rapprochement ou de traité possible. Le cabinet de Versailles s'était mis en mesure de grandir le cadre de ses armées dans de larges proportions. La situation difficile des Français en Allemagne était connue aussi bien à La Haye qu'à Vienne et à Berlin, et on la savait très-compromise. Cette belle masse de troupes ne pouvait être laissée en si grands périls au milieu des populations hostiles; autour d'elle s'agitaient des nuées de troupes irrégulières, des croates, des pandours, qui, conduits par les partisans Trenck et Mentzel, effrayaient par leur caractère sauvage les paisibles habitants. En quittant Prague par sa merveilleuse retraite, le maréchal de Belle-Isle s'était porté sur Égra où il devait trouver les renforts bavarois; mais déjà la défection se faisait sentir dans ces rangs étrangers, comme cela s'était vu pour les Saxons et les Prussiens (1). Le maréchal de Seckendorff, qui conduisait les Bavarois, se montrait indécis, mécontent. A mesure que ceux-ci voyaient se rapprocher de leur territoire les fatalités de la guerre, ils paraissaient moins dévoués à la cause française; s'ils avaient vu avec orgueil un moment leur électeur Charles-Albert élevé à l'Empire, ils ne croyaient pas devoir sacrifier la sécurité de leur territoire à ce vain honneur de la pourpre et de la couronne. Les alliés leur offraient simultanément la paix avec une part dans les conquêtes du Rhin, et le maréchal de Seckendorff venait de signer une convention secrète avec les Autrichiens en trahissant la cause française.

Dans cette situation périlleuse le maréchal de Belle-Isle dut se résoudre à une nouvelle retraite d'Égra sur Francfort pour réformer les éléments de l'armée d'Allemagne; on n'était pas vaincu, mais on se voyait abandonné par les Bavarois comme on l'avait été par les Prussiens et les Saxons; on suivit le même plan de campagne que pour la retraite de Prague; dix mille hommes sous le maréchal de Noailles durent s'avancer par le Mein au-devant du maréchal de Belle-Isle dans le dessein de favoriser et de couvrir son mouvement rétrograde. Cette retraite s'effectua avec beaucoup d'ordre, et tandis que le maréchal de Belle-Isle venait à Francfort pour agir sur les délibérations de la diète, ses régiments se fondaient dans l'armée des maréchaux de Noailles et de Broglie, ainsi réorganisée sous le drapeau. A travers les difficultés d'une grande guerre et les défections allemandes qui de toutes parts éclataient, l'armée du maréchal de Belle-Isle, ramenée sur le Mein et le Rhin, n'avait perdu que de faibles détachements et quelques garnisons isolées; elle fournit plus de dix-huit mille hommes encore aux maréchaux de Noailles et de Broglie qui commençaient leurs manœuvres sur le Mein. En face étaient deux armées ennemies formidables par le nombre, les Autrichiens qui voulaient déborder en Alsace, les Anglais, les Hessois, les Hanovriens et bientôt même les Hollandais qui s'avançaient vers la Sambre. La guerre avait changé de nature et d'aspect; naguère tout offensive comme le cri français de: *Marche en*

(1) Il est fort important de remarquer la parfaite similitude qui existe entre cette campagne de Flandre sous Louis XV et la campagne de 1813 sous Napoléon; les revers vinrent par la même cause de défection et de trahison dans l'armée allemande.

avant! elle devenait exclusivement défensive pour protéger le territoire. Le prince Charles de Lorraine allait menacer l'Alsace; le duc de Cumberland, lord Stair s'avançaient vers la Flandre; ils étaient d'un tiers supérieurs en forces aux armées des maréchaux de Noailles et de Broglie; néanmoins il fallait sauver la France des dangers d'une imminente invasion.

Pendant ce temps une troisième armée sous les ordres du prince de Conti se portait vers les Alpes afin de prêter la main, à travers les montagnes, aux Espagnols qui allaient envahir le Milanais. Depuis que le roi de Sardaigne s'était déclaré contre la France, il était indispensable d'opérer un mouvement sérieux dans la Savoie et le Piémont; le succès de l'armée d'Italie en dépendait. Et à cet effet, la formation d'une armée du Var et des Alpes fut ordonnée; ses opérations se liaient simultanément à la marche des Espagnols, qui de Gênes et Parme s'avançaient vers Milan, puis aux manœuvres des grandes escadres française et espagnole; la flotte devait prendre la mer en même temps que le prince de Conti franchirait les Alpes.

Rien d'intrépide comme cette marche des régiments de France à travers les montagnes; on fit des prodiges; le prince de Conti avait auprès de lui l'infant don Philippe, noble et courageux prince : bientôt ils attaquent le comté de Nice et le soumettent; ni les rochers inaccessibles de Montalban, ni les fortifications de Villefranche n'arrêtent l'intrépidité des régiments de Provence et de Languedoc; on gravit les pics et les précipices, on franchit les torrents à la face des Piémontais et des Anglais que l'amiral Matthews vient de débarquer; six mille matelots de la marine britannique ont pris terre pour seconder les opérations des Piémontais. Il se fait partout des merveilles; ici le bailli de Givry escalade un roc sur lequel sont retranchés deux mille hommes anglais ou savoyards (1); à la rude bataille de Coni ce fut Chevert qui conduisit l'attaque, comme il avait conduit l'assaut de Prague. Ce fut un magnifique exploit, on y perdit la fleur de la noblesse (2); le château du Mont-Dauphin fut emporté; la clef des Alpes était ainsi dans la main des Français qui purent se mettre en communication avec les Espagnols et concerter désormais une véritable campagne d'Italie.

Tandis que la victoire couronnait le drapeau fleurdelisé aux Alpes, ordre était donné par le roi à la flotte de Toulon de prendre la mer et d'offrir bataille aux escadres anglaises de l'amiral Matthews. La plus grande activité présidait dans la rade; dès l'ouverture de la campagne on put compter les vaisseaux qui prendraient part à une bataille navale dans la Méditerranée, si elle était engagée : il se trouvait dix-sept vaisseaux de ligne espagnols parfaitement armés, sous l'amiral Joseph Navarro; les équipages avaient éprouvé quelques pertes, le nombre des canonniers n'était pas suffisant; et c'est pourquoi l'amiral jugea nécessaire de réduire la flotte à quatorze vaisseaux fins voiliers, avec des équipages considérables; vingt-deux vaisseaux français étaient réunis à Toulon; le vieil amiral de Court, qui les commandait, réduisit l'escadre à douze vaisseaux d'élite, avec des équipages intrépides et d'excellents canonniers. On savait que la flotte anglaise, plus considérable, avait débarqué des troupes et des matelots dans le comté de Nice, et avec sa vieille expérience, l'amiral de Court jugea que ce n'était pas la multitude des vaisseaux qui donnait toujours la victoire, et que mieux valait en avoir un nombre plus petit, avec des équipages au complet et des canonniers d'élite. Quand donc l'escadre franco-espagnole sortit de la rade de Toulon, elle comptait vingt-cinq vaisseaux de haut bord, dix-sept frégates et vingt-deux bâtiments légers, bricks et goëlettes, destinés à surveiller les mouvements de l'ennemi.

Beau spectacle que le départ de cette flotte qui, des côtes de Provence, allait intrépidement chercher l'Anglais; ses souhaits furent accomplis, et bientôt la formidable armée navale de l'amiral Matthews se déploya magnifique à sa face. Cette flotte anglaise comptait quarante-sept vaisseaux de haut bord, peu de frégates, des brûlots de guerre et une multitude de petits navires. Ainsi Matthews avait la moitié plus de vaisseaux de haut bord, mais leurs équipages n'étaient pas au complet, et le débarquement des canonniers laissait du vide dans les batteries; il aurait mieux valu que l'amiral anglais se réduisît à trente vaisseaux, avec des équipages d'élite. On vit ainsi vingt-sept vaisseaux sous le pavillon franco-espagnol aux prises avec quarante-sept vaisseaux ennemis, qui portaient le pavillon britannique; on se battit avec une intrépidité rare par

(1) « Le 19 juillet, le bailli de Givry force, en plein jour, une gorge effroyable bordée de canons et défendue par deux mille hommes; cinq bataillons ennemis y sont mis en pièces à la vue du roi de Sardaigne, et un sixième envoyé à leur secours est précipité du haut des rochers; mais le bailli de Givry reçoit dans cette expédition une blessure dont il meurt quelque temps après. »

(2) Le prince de Conti, faisant dans sa correspondance au roi mention de cette journée (la bataille de Coni, 30 septembre 1744), s'exprime ainsi :

« C'est une des plus brillantes et des plus vives actions qui se soient jamais passées; les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité : la brigade de Poitou, ayant M. d'Agenois à sa tête, s'est couverte de gloire. La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé de l'avantage. Je vous recommande M. de Solemi et le chevalier de Modène. La Carte a été tué : Votre Majesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché. »

grandes évolutions et à l'abordage, et il y eut ceci d'admirable dans cette bataille navale, que les Anglais ne firent pas amener un seul pavillon. L'amiral Matthews ne put tenir la mer et fut obligé d'aller se radouber à Gibraltar; la Méditerranée restait donc au pouvoir des Français, la flotte formidable en qui le gouvernement britannique mettait son appui se retirait en toute hâte, et la campagne d'Italie se continuait sans son concours. C'était beau pour le début de la marine de France.

Ce combat naval devant Toulon excita un vif et profond enthousiasme dans toutes les parties de la France (1); il précéda le manifeste du cabinet de Versailles, déclarant enfin hautement la guerre au roi de la Grande-Bretagne et à la reine de Hongrie; les hostilités existaient depuis si longtemps, l'orage s'était formé lentement, on pouvait le voir poindre et se développer à l'horizon; il éclata terrible. L'usage était d'accompagner la déclaration de guerre d'un manifeste qui annonçait les causes et les mobiles des hostilités (2). En armant, le roi devait montrer au peuple la sincérité de ses motifs et la loyauté de sa cause.

En Angleterre, les hostilités s'annonçaient par une communication au parlement; en France, par un manifeste de guerre adressé à la nation : « Dès le commencement des troubles qui se sont élevés après la mort de l'empereur Charles VI, disait Louis XV, le roi n'a rien omis pour faire connaître que Sa Majesté ne désirait rien avec plus d'ardeur que de les voir promptement apaiser par un accommodement équitable entre les parties belligérantes. La conduite qu'elle a tenue depuis a suffisamment montré qu'elle persistait constamment dans les mêmes dispositions; et Sa Majesté voulait bien ne former pour elle-même aucune prétention qui pût mettre le moindre obstacle au rétablissement de la tranquillité de l'Europe, ne comptait pas d'être obligée de prendre part à la guerre, autrement qu'en fournissant à ses alliés les secours qu'elle se trouvait engagée à leur donner. Des vues aussi désintéressées auraient bientôt ramené la paix, si la cour de Londres avait pensé avec autant d'équité et de modération, et si elle n'eût consulté que le bien et l'avantage de la nation anglaise; mais le roi d'Angleterre, électeur d'Hannower, avait des intentions bien opposées, et on ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elles ne tendaient qu'à allumer une guerre générale. Non content de détourner la cour de Vienne de toute idée de conciliation et de nourrir son animosité par les conseils les plus violents, il n'a cherché qu'à provoquer la France en faisant troubler partout son commerce maritime, au mépris du droit des gens et des traités les plus solennels. La convention d'Hannower, du mois d'octobre 1741, semble cependant devoir rassurer Sa Majesté sur la continuation de pareils excès; le roi d'Angleterre, pendant le séjour qu'il fit dans ses États d'Allemagne, parut écouter les plaintes qui lui furent portées et en sentir la justesse; il donna sa parole royale de les faire cesser, et il s'engagea formellement à ne point troubler les alliés du roi dans la poursuite de leurs droits; mais à peine fut-il retourné à Londres, qu'il oublia toutes ses promesses, et aussitôt qu'il fut certain que l'armée du roi quittait entièrement la Westphalie, il fit déclarer par ses ministres que la convention ne subsistait plus et qu'il s'en tenait dégagé. Alors il se crut dispensé de tout ménagement; ennemi personnel de la France, il n'eut plus d'autres vues que de lui en susciter partout; cet objet devint le point principal de ses instructions à ses ministres. Dans les colonies de l'Europe, les pirates des vaisseaux de guerre anglais se multiplièrent avec cruauté et barbarie; les ports du royaume ne furent plus même un asile contre leurs insultes; enfin les escadres anglaises ont osé entreprendre de venir bloquer le port de Toulon, arrêtant tous les bâtiments, s'emparant de toutes les marchandises qu'ils portaient, enlevant même les recrues et les munitions que Sa Majesté envoyait dans ses places. Tant d'injures et d'outrages répétés ont enfin lassé la patience de Sa Majesté; elle ne pourrait les supporter plus longtemps sans manquer à la protection qu'elle doit à ses sujets, à ce qu'elle doit à ses alliés, à ce qu'elle se doit à elle-même, à son honneur et à sa gloire. Tels sont les justes motifs qui ne permettent plus à Sa Majesté de rester dans les bornes de la modération qu'elle s'était prescrite, et qui la forcent de déclarer la guerre par la présente, par terre et par mer, au roi d'Angleterre, électeur d'Hannower. Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courre sus aux sujets du roi d'Angleterre, électeur d'Hannower; leur fait très-expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie, et en conséquence, Sa Majesté a, dès à présent, révoqué et révoque toute permission, passe-ports, sauvegardes et saufs-conduits qui pourraient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants généraux et autres officiers, contraires à la présente; et les a déclarés et déclare nuls et de nul effet et de valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. »

Tout était dit maintenant; la guerre officiellement

(1) Le combat devant Toulon eut lieu le 22 février 1744.

(2) Affaires étrangères (1743-1744).

déclarée, il n'y avait plus à hésiter dans le développement des forces; il fallait prendre les grands moyens militaires qui pouvaient amener la victoire. Depuis un an, tout se préparait à donner un vigoureux coup de main dans la campagne qui allait s'ouvrir; le plan était à la fois offensif et défensif. Il venait d'entrer au département de la guerre une capacité d'organisation remarquable, M. d'Argenson (1); et le contrôleur général Orry se dévoua complétement à l'œuvre d'une vaste guerre en fournissant tous les moyens de l'accomplir. Le roi d'abord devait se mettre à la tête de la principale armée, celle qui prendrait l'offensive en Flandre (2). Composée de bonnes troupes, de régiments d'élite, sauf les gardes françaises et suisses, incorporées dans l'armée du maréchal de Noailles, cette armée de Flandre, qui devait frapper de si vigoureux coups, restait en communication avec le maréchal de Noailles par la Meuse, celui-ci marchant de concert lui-même avec l'armée du maréchal de Coigny en Alsace; le prince de Conti recevait plein pouvoir pour conduire les troupes d'Italie avec l'infant don Philippe. Enfin, un corps de vingt-sept mille hommes, qui prenait le nom d'armée des côtes de l'Océan, devait débarquer le prince Édouard en Écosse et opérer ainsi une révolution favorable à la cause des Stuarts qui était celle des intérêts français. Tout fut préparé avec un grand ordre; une escadre se réunit à Brest, vingt-deux vaisseaux devaient convoyer l'armée de débarquement; partout l'on construisit des vaisseaux plats (3), des navires de transport, et il faut rendre cette justice au comte de Maurepas et à M. d'Argenson, qu'ils aidèrent le roi avec une admirable activité dans les périls de la patrie.

Louis XV, prêt à partir pour la guerre de Flandre, dut examiner la situation de la cour qu'il allait laisser à elle-même et l'esprit qui dominait à Versailles. L'avénement de la duchesse de Châteauroux avait donné une impulsion guerrière aux gentilshommes et au roi leur chef. On ne parlait que de batailles, de siéges, d'assauts, comme dans les grandes époques de chevalerie. Les arts, les jeux prenaient même une teinte belliqueuse dans les carrousels et les tournois simulés; chaque gentilhomme tirait son épée avec joie puisque le roi lui-même allait les mener comme ses ancêtres aux champs de gloire. Et alors pourtant commençait à naître un parti d'opposition qui entourait le Dauphin, jeune homme aux fortes études, à la vie religieuse; le pouvoir impérieux de la duchesse de Châteauroux blessait profondément le parti moral de la cour, qui voyait avec douleur l'abandon d'une reine, d'une mère pour une favorite. Le roi se plaçait avec sa glorieuse maîtresse dans le parti des gentilshommes et du mouvement; la reine se résignait dans la retraite et la piété, mais on entourait le Dauphin pour créer des obstacles à la duchesse de Châteauroux. Lorsque le jeune prince demanda au roi son père la permission de l'accompagner dans les camps, le monarque lui écrivit une lettre paternelle qui n'était qu'un refus déguisé. « Il ne fallait pas exposer l'avenir de la France; n'en était-il pas le seul espoir? Jamais il n'irait aux batailles que lorsqu'il aurait lui-même un fils; la tige devait produire un rejeton (4). » Au fond, le roi ne se souciait nullement du Dauphin sous la tente; il marchait suivi de sa cour gracieuse, de ses amis intimes, du duc de Richelieu, de la duchesse de Châteauroux; son fils, le Dauphin de France, l'aurait beaucoup gêné dans cette compagnie; Louis XV avait aussi une sorte de respect pour l'innocence dans sa famille; il avait peur d'outrager son enfant par la vue d'un scandale; à Versailles, le Dauphin ne pouvait gêner ni mal agir. Le roi emmenait la chancellerie et M. Dutheil, premier commis des affaires étrangères; enfin, tout ce qui pouvait servir pour la guerre et pour les négociations; l'occasion pouvait surgir tout à coup de traiter. Ainsi le gouvernement tout entier suivait le roi.

Quand le monarque tirait l'épée, aucun gentilhomme ne pouvait rester oisif dans son manoir,

(1) Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, était frère du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. Il était né le 16 août 1696.

(2) Le roi Louis XV, l'an 1744, mit quatre armées sur pied: une en Provence, deux en Flandre, et une quatrième sur le Rhin; la première est commandée par le prince de Conti; la deuxième par le maréchal de Noailles; la troisième par le comte de Saxe, créé maréchal, et la quatrième par le maréchal de Coigny.

(3) Ainsi l'idée d'envahir l'Angleterre par les bateaux plats sous Napoléon n'était pas neuve; elle date de Louis XV. Je trouve dans les papiers secrets le sommaire des projets du cardinal de Tencin contre les Anglais:

1° Corrompre les gouverneurs et commandants de plusieurs ports de la Grande-Bretagne, et notables Anglais attachés à son service;

2° Exciter la révolte et embraser la ville de Londres;

3° Deux lettres originales de la main d'Alberoni à Tencin; on y rappelle les anciens projets de ce cardinal;

4° Il y en a deux de Tencin à Alberoni; une autre au chevalier de Saint-George, touchant les moyens d'exciter une révolution en Angleterre, s'emparer du roi et de la famille, et de mettre le feu dans Londres;

5° Copie de deux lettres d'Aquaviva sur cet objet. Il est ministre d'Espagne à Rome, où il tient le fil des intrigues ecclésiastiques contre les Anglais.

(4) *Lettre du roi à M. le Dauphin.*

« Je loue le désir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées; mais votre personne est trop chère à l'État pour oser l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage. Quand vous aurez des enfants, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre sans vous mener avec moi; mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix bonne et durable, si Dieu bénit mes intentions, je sacrifierai toujours tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ce sentiment, et que vous vous accoutumiez à vous regarder plutôt comme le père que comme le maître de ceux qui seront un jour vos sujets. »

aucun ne devait manquer à l'appel du suzerain; aussi, chaque province avait fourni son contingent. Dans cette campagne de Flandre, au milieu d'un pays couvert de places fortes, on devait surtout s'occuper de siéges, de retranchements, œuvre du génie et de l'artillerie, et ces deux armes avaient fait de grands progrès depuis cinq ans. On venait de créer des brigades spéciales d'artillerie qui groupaient jusqu'à cinq mille hommes, tous artilleurs consommés et manœuvrant soixante pièces de fort calibre. Le régiment de La Fère comptait trois mille cinq cents artilleurs qui, réunis en brigadea avec Metz artillerie, formaient un corps de six mille cinq cents hommes admirablement organisé pour les siéges. On créa également des régiments de génie, des compagnies de marins pour passer les gués et les rivières, et ces institutions, que la France seule était capable d'improviser, donnaient à l'armée une force remarquable; aussi les siéges furent-ils poursuivis avec une rapidité inouie, et les villes prises comme par enchantement. On peut dire que ce fut le caractère spécial de la guerre contre la coalition (1).

Cette armée de France engagée dans la guerre restait avec son empreinte nationale; à côté des petites aventures galantes, les traits d'héroïsme; le roi lui-même marchait contre l'ennemi avec sa maîtresse, son Agnès Sorel, comme on le disait galamment; il quittait les jeux, la table, pour s'exposer aux balles et aux boulets sans baisser la tête; partout une discipline respectée et une bravoure audessus de tout éloge. Il reste encore aux galeries de Versailles les beaux tableaux de Parrocel, à la manière de Van Meulen, sur la campagne de Flandre, où se voient toutes les journées, les siéges des villes, les batailles rangées, les engagements corps à corps, les officiers à l'aspect élégant, le roi à cheval avec sa canne de commandement en guise de sceptre, puis des armées parfaitement groupées, comme le comprenait avec tant d'intelligence cette école de peinture. Quant aux récits de la campagne, voici ce qu'en recueille le *Mercure de France*, si bien au fait des grands dires : « Le roi arrive le 12 mai à Lille, ses aides de camp étaient MM. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubise et de Pecquigny (2). » A peine entré en campagne, il s'empare de Courtrai, puis de Menin; les fortifications en sont rasées sur-le-champ. On vient devant Ypres, le siége est commandé par le comte de Clermont, naguère abbé de Saint-Germain-des-Prés, et que le pape venait de séculariser à la prière du roi; pouvait-on refuser une épée à un petit-fils du grand Condé? Ypres capitula, et après Ypres, Furnes. Toutes ces places avaient garnisons hollandaises en vertu du traité des Barrières.

Ce coup hardi, rapide, porté en Flandre, avait son intention politique et militaire; on voulait effrayer les États généraux de Hollande par une marche subite et victorieuse (3); il s'agissait de les empêcher de prendre part à la coalition et de les contraindre à la neutralité; l'effroi fut grand à La Haye; à peine l'armée de France se déploya-t-elle dans la Belgique en menaçant Bruxelles qu'on vit arriver au camp du roi un envoyé des États généraux, le comte de Wassenaer, qui venait demander quelques explications sur le but de la guerre de Flandre; il suppliait le roi de suspendre le cours de ses armes victorieuses, jusqu'à ce que les états de Hollande se fussent expliqués eux-mêmes sur leur neutralité. Louis XV reçut M. de Wassenaer avec hauteur, tout en protestant néanmoins de son désir de rester en parfaite intelligence avec la république qu'il représentait, offrant de suspendre ses conquêtes si les États généraux déclaraient franchement se séparer de la coalition. Le comte de Wassenaer n'avait aucun pouvoir pour prendre de tels engagements, et bien qu'on le laissât sous la tente, le roi continua son système de conquêtes brillantes jusqu'à Bruxelles (4); elles ne furent arrêtées que par les événements militaires qui arrivaient sur le flanc de

(1) *Journal de la campagne de Louis XV en 1744.*

Avril. Détermination de la campagne du roi.
3 mai. Départ du roi.
12. Le roi arrive à Lille, ayant laissé madame la duchesse de Châteauroux, qui aurait bien voulu partir avec lui.
15. Le roi fait la revue du camp de Gisoing.
17. Siége de Menin.
7 juin. Le roi entre en vainqueur dans Menin.
17. Le roi va au camp devant Ypres.
29. Le fort de Kenoke est pris.
10 juillet Furnes est pris.

(2) Le 15 mai 1744, on a nommé les aides de camp du roi : Soubise, Richelieu, Boufflers, Luxembourg, d'Aumont, d'Ayen, de Pecquigny, de Meuze; ils sont les favoris du roi pour les parties de plaisir dans les petits appartements.

(3) « Les Hollandais, difficiles à remuer, s'étaient enfin décidés, pensant que la France était épuisée d'hommes et d'argent. Un des principaux membres de la république avait assuré que Louis XV ne pouvait pas mettre sur pied plus de cent mille hommes, et que le numéraire de son royaume n'allait pas au delà de deux cents millions. M. Van Hoey, ambassadeur des États généraux à la cour de France, voyant les choses de plus près et mieux, leur représenta en vain que le rôle de pacificateur était le seul qui leur convînt; mais ses exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la discorde. »

(4) Voici au reste quelles furent les démarches des Hollandais :

« Le 8 mai 1744, les États généraux de Hollande députèrent vers le roi Louis XV le comte de Wassenaer. Il était chargé de faire des propositions de leur part et d'obtenir que Sa Majesté suspendît ses conquêtes. Le roi lui répondit : « Le choix que les États généraux ont fait de vous, monsieur, ne pouvait que m'être très-agréable pour la connaissance que j'ai de vos qualités personnelles. Toutes mes démarches envers votre république depuis mon avénement à la couronne ont dû lui prouver combien je désirerais d'entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connaître assez longtemps mon inclination pour la paix; mais plus j'ai différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets; mes ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargé; et après l'avoir communiqué à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres quelles seront mes dernières résolutions. »

l'armée française, entre la Sarre et le Rhin. Une sorte de trouée était faite par la coalition; on devait porter secours au plus pressé, les frontières étaient exposées, et il faut ici revenir à l'armée d'Allemagne pour expliquer le changement de front qui s'opéra dans les opérations en Flandre.

L'ennemi marchait sur la France par grandes colonnes; l'armée principale sur la Meuse avait pour chefs trois hommes d'un haut mérite: le général Wade, élève de Marlborough, commandait les Anglais; le duc d'Arenberg, élève du prince Eugène, conduisait les Allemands; et le comte Maurice de Nassau s'était placé à la tête des Hollandais, dont la marche avait été un moment retardée par les pourparlers des États généraux avec le roi de France. En face de l'Alsace et de la Lorraine s'étaient réunis les Autrichiens sous les ordres du prince Charles de Lorraine. Enfin, au centre, le comte de Stair s'était posté à Francfort avec une armée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Autrichiens. L'armée du maréchal de Noailles était à la face du comte de Stair, vieux général plein de prudence; le duc de Noailles, par une manœuvre supérieure, venait de jeter à Ettingen l'armée du comte de Stair entre les Français et le Mein. Les Anglais n'avaient plus de vivres, et l'on sait que les privations les démoralisent et les tuent. Dans cette position difficile, même désespérée, lord Stair commande la retraite sous le coup répété des batteries françaises qui les prennent en écharpe; c'était la nuit, la retraite se fit à marches précipitées en désordre; que fallait-il pour s'emparer de ces colonnes? Un peu de calme, et l'armée était maîtresse des Anglais et du comte de Stair; inévitablement jetés dans un ravin profond, les Anglais mettaient bas les armes.

Repos et patience fut l'ordre donné par le maréchal de Noailles. Mais ces deux mots n'étaient point la langue militaire des Français; attendre l'arme au bras quand les Anglais passaient devant eux, ce n'était pas possible; et voici que tout à coup le duc de Grammont, à la tête des gardes, s'ébranle sans que rien puisse le retenir. Il attaque les Anglais au bord du ravin, et par un de ces mouvements glorieux et désordonnés, les gardes fondent sur les carrés de l'infanterie écossaise qui les reçoit à la baïonnette. Tous les avantages du terrain furent ainsi perdus, les canons des batteries françaises furent impuissants, car ils auraient tiré sur les gardes; on vit caracoler autour de ces carrés d'Écossais hérissés de piques toute la maison du roi, chevau-légers, carabiniers, mousquetaires, essaims de vaillantes troupes qui vinrent se faire tuer au bout des baïonnettes (1). On ne peut dire la valeur de la noblesse, elle fut brillante comme à Poitiers et à Azincourt; elle couvrit de ses morts le champ de bataille. Que de deuil aux manoirs! Ici d'Harcourt et Boufflers sont blessés, Gontaut a le bras emporté, Rochechouart expire sur la place, avec les Sabran, les Fleuri, les Rostaing et les d'Estrade; faut-il dire un trait qui marque le caractère de cette noblesse? Voici un petit comte de Boufflers, il a dix ans et demi, un coup de canon lui casse la jambe, il en plaisante et s'appelle le petit invalide: le glorieux enfant subit l'amputation et meurt en raillant encore messieurs les Anglais. Les pertes des alliés furent aussi considérables; le duc de Cumberland fut blessé et le duc d'Arenberg reçut une balle dans la poitrine. Néanmoins les Anglais opérèrent leur retraite avec ordre, et le fruit des combinaisons stratégiques du maréchal de Noailles fut perdu.

A cette triste et fatale nouvelle de la bataille d'Ettingen vinrent se joindre bientôt des bulletins affligeants sur les mouvements de l'ennemi vers l'Alsace. L'armée du Rhin avait été un peu dégarnie pour suivre les principales opérations des batailles en Flandre et sur la Meuse. La tiédeur et la défection morale des Bavarois n'avaient pas permis aux troupes françaises d'opposer une résistance sérieuse à l'armée des Autrichiens, forte de près de cent mille hommes, et qui s'avançait sous le prince Charles. Le Rhin était franchi, des nuées de partisans s'étaient répandues en Alsace et en Lorraine; Trenck, avec ses hussards et ses pandours, levait des contributions, et comme ses manifestes étaient rédigés au nom de la nation allemande, ils annonçaient la réunion à la nationalité germanique des trois provinces de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine, anciennes propriétés de l'Empire et qui devaient lui revenir. L'Autriche n'avait jamais renoncé à cette pensée; quelques savantes manœuvres du maréchal de Coigny avaient arrêté un moment les Autrichiens; mais en y joignant même toutes les forces du maréchal de Belle-Isle, ils ne pouvaient leur opposer plus de quarante mille hommes; les Bavarois étaient à la veille de dénoncer leur défection, et l'on devait craindre une large trouée. Trois grandes provinces de France étaient donc menacées d'une invasion implacable, et le roi Stanislas même, obligé de quitter Nancy et Bar, venait chercher asile à Châlons.

(1) « Nous perdîmes dans cette malheureuse bataille d'Ettingen le duc de Rochechouart, le marquis de Fleuri, Sabran, Cœtlogon, Messé, Colgneux, Wargemont, d'Estrade, de Rostaing. Le duc d'Harcourt et Beuvron y furent blessés. Le duc de Chartres y donna des preuves de bravoure, et le comte d'Eu y fut blessé au pied. Les soldats aux gardes se sauvèrent; une partie passa le Mein à la nage; plusieurs se noyèrent. On leur fit essuyer mal à propos trois decharges sans permettre de tirer. » (*Récit contemporain.*)

Dans ces circonstances si graves, la campagne de Flandre, tout offensive et conduite par le roi en personne, pouvait-elle se continuer? Était-il raisonnable de rêver des conquêtes lorsque les partisans ennemis entamaient déjà la Champagne? La ligne de la Meuse et de la Meurthe était compromise; le roi, de l'avis de ses maréchaux, se décida dès lors, par un mouvement de flanc droit, à se porter sur la Meuse, position centrale d'où l'on pouvait se déployer en éventail (1); il fallait marcher avec les réserves, toutes les recrues des divers corps de l'armée de France à travers la Champagne, pour venir de là se poser au milieu des opérations de l'ennemi; et Metz, ville forte, fut choisie comme point de rassemblement. On vit alors un mouvement stratégique parfaitement accompli des extrémités sur le centre : il partit de tous les points de la France, des provinces les plus éloignées, de la Guienne, du Béarn comme de l'Amiénois, des régiments, des compagnies, qui se formaient et s'organisaient en marche en s'avançant sur le point désigné, la grande place de Metz. Le roi présida en personne à ce mouvement. Les choses se firent avec tant d'ordre, avec une rectitude si admirable, que vingt-deux jours après Louis XV put réunir autour de lui, à Metz, plus de quatre-vingt mille hommes, artillerie, infanterie et cavalerie (2). Il donnait la main par sa gauche à l'armée du maréchal de Noailles, opposée aux Hanovriens et aux Anglais, et par sa droite aux maréchaux de Belle-Isle et de Coigny, chargés de défendre l'Alsace et la Lorraine.

En face de ce changement de front si parfaitement accompli, l'armée du prince Charles de Lorraine dut arrêter son invasion; de Metz, les Français menaçaient les avant-postes impériaux en Lorraine; Strasbourg, protégé par une bonne garnison, plaçait le prince Charles dans la presque impossibilité d'une retraite. En cas de revers, son armée pouvait être coupée, abîmée, tandis que le maréchal de Noailles se précipiterait sur le flanc et le dos des Autrichiens, de manière à leur faire mettre bas les armes. Le prince Charles, en prudent capitaine, ordonna donc un mouvement rétrograde sur tout son front. L'Alsace et la Lorraine préservées ne virent plus ni les partisans de Trenck ni les Impériaux; la ligne du Rhin fut ainsi reprise par une grande manœuvre exécutée avec ensemble.

Concentré entre Mayence et Luxembourg, le prince Charles reçut de fâcheuses nouvelles qui allaient appeler l'armée impériale sur un autre théâtre. Avant de commencer la campagne contre la coalition, l'habile diplomatie du cabinet de Versailles avait fait sonder Frédéric de Prusse sur ses résolutions dans la guerre qui allait éclater; comme on avait besoin de son appui, les offres les plus larges lui furent faites par la France (3) : « A la Silésie, la Prusse pouvait joindre la Bohême et la Saxe, et le cabinet de Versailles ne mettrait aucun obstacle à ce morcellement de l'Allemagne. » Frédéric, à son tour, avait bien aperçu qu'en se rapprochant de la France et de l'électeur de Bavière, empereur sous le titre de Charles VII, il aurait tout à gagner; des fragments de province devaient lui échoir; il avait quatre-vingt mille hommes d'élite, et partout où il porterait cette masse il serait sûr d'obtenir de bonnes conditions. Frédéric, sans principe, sans amitié, égoïste pour sa gloire, pour son empire, était dans une de ces positions militaires qu'on peut toujours faire acheter; et ces quatre-vingt mille hommes, le roi de Prusse voulait les employer au plus grand intérêt de sa monarchie. Dans cette vue d'agrandissement, il s'était rapproché, par le traité de Francfort, de la Suède, de Charles-Albert et de l'électeur palatin; le but de ce traité était d'assurer la couronne impériale sur la tête de Charles VII, même par la voie des armes (4). A cet effet, le roi de Prusse s'était

(1) *Lettre de Louis XV à son fils.*

« Je pars pour l'Alsace, mon cher fils, c'est un voyage auquel je ne m'étais pas attendu; le bien de mon peuple m'y porte plus que ma gloire personnelle. Je suis leur roi pour les défendre. Priez le ciel qu'il bénisse mes vœux. Apprenez de là qu'il est un maître au-dessus des rois : c'est de lui que j'attends la continuation des heureux succès qu'il a accordés jusqu'ici à mes armes. Ne me faites point de nouvelles instances pour me joindre, la moindre partie de moi-même sera exposée, tant que je serai seul et que vous serez en sûreté! Adieu, mon cher fils, redoublez vos vœux au Seigneur pour qu'il inspire des sentiments de paix et de justice à mes ennemis, et qu'il me conduise au but que je me suis proposé, de faire la félicité d'un peuple dont je ressens les maux plus que lui-même. Le temps vous en dira davantage; embrassez vos sœurs de ma part. »

(2) « Je ne puis m'empêcher de vous donner des nouvelles de notre cher roi. Ce digne monarque est arrivé en cette ville de Metz le 4 d'avril, à deux heures après midi, nous avons vu son entrée qui a été somptueuse; les paysans de tous les villages d'alentour de Metz étaient sous les armes, de même que les bourgeois et une compagnie de cadets magnifiquement habillés, qui étaient des marchands, procureurs et avocats. Tout ce cortége a beaucoup plu au roi. Les rues étaient sablées et tapissées; il a pris plaisir à se montrer, ayant fait le tour de la vallée; et lorsqu'on criait : *Vive le roi!* il répondait : *Vive mon peuple!* et pendant trois jours illuminations partout. » (*Lettre particulière du duc de Grammont.*)

(3) « Le caractère de l'esprit du roi de Prusse ne donnait aucune tranquillité à la France ni à ses voisins; ses intérêts sont les premiers principes de sa conduite; on sait qu'il n'a aucune religion, et qu'il ne peut souffrir qu'on en ait, se moquant de toutes et ne faisant aucun acte public dans aucune. Il est très-curieux des affaires de la cour de France; il en pénètre tous les secrets : c'était là le premier but qu'il se proposait en se liant avec madame de Châteauroux et le duc de Richelieu. Il disait que la France était le seul point des affaires générales de l'Europe. Il fera sa cour à toutes les maîtresses de Louis XV, mais d'une manière si fière, qu'on ne pourra s'en apercevoir. »

(4) « Le roi de Prusse fit savoir au ministre de France que sur de justes soupçons il avait fait arrêter sept hommes qu'on avait interrogés, et qui avaient répondu avoir reçu l'ordre de se rendre au lieu où serait le roi de Prusse, sans savoir à quel dessein, obligés d'exécuter ce que le septième leur ordonnait. Le roi de Prusse ajoutait que le septième avait prêté serment devant le grand-duc dans le conseil aulique de se saisir du roi de Prusse et de l'emmener à Vienne mort ou vif. »

engagé à envahir la Bohême, au moment même où la France ouvrirait la campagne, et c'est là une immense diversion. Imaginez toutes les forces autrichiennes sur le Rhin, et tandis qu'elles luttent péniblement avec les Français, le roi de Prusse passant les frontières de la Bohême et se précipitant comme un torrent avec quatre-vingt mille hommes sur la monarchie autrichienne (1). C'est de Prague que Frédéric envoya le feld-maréchal Schmettau au roi de France, alors à Metz, et en plein mouvement sur la Meuse. Dans une lettre autographe, il annonçait : « Qu'il marchait sur Prague, et qu'au besoin il irait jusque sur Vienne; la France devait le seconder; il félicitait le roi sur sa campagne de Flandre. Il n'avait plus désormais rien à craindre des Autrichiens; il arrêtait par sa marche rapide en Bohême les opérations du prince Charles de Lorraine sur le Rhin. » Le feld-maréchal Schmettau fut reçu à Metz avec une déférence marquée et un empressement digne de son mérite militaire et du service qu'il venait de rendre. Le roi comprenait toute l'importance de la grande diversion de Frédéric; les Prussiens marchaient au dos des Autrichiens et n'avaient plus en face que l'armée de la coalition sous les ordres du roi d'Angleterre et du duc de Cumberland, et celle-là on pouvait en venir à bout par une bataille.

Ainsi on peut parfaitement suivre le développement de cette nouvelle campagne qui s'ouvre pour ainsi dire au moment où l'Alsace est évacuée. Les premières opérations se résument dans cette retraite admirable du maréchal de Belle-Isle, qui de Prague vint à Égra, et d'Égra à Francfort; il ne fallait laisser dans l'isolement aucun de ces corps détachés qui se séparent de la ligne d'opérations. Une fois cette manœuvre accomplie, on songe à tous les moyens militaires et maritimes qui peuvent amener le but d'une glorieuse victoire. La marine un peu négligée sous Fleury a fait d'incroyables efforts, et l'alliance de l'Espagne met à même la France de disposer de deux grandes flottes; l'une à Toulon, de vingt-sept vaisseaux sous deux pavillons, et celle-là livre bataille avec succès à une flotte anglaise de quarante-six vaisseaux de ligne; l'autre à Brest, de trente-deux vaisseaux de haut bord, sans compter l'armée d'expédition qui se prépare pour le débarquement du prince Édouard en Angleterre; on réunit toutes les brigades écossaises et irlandaises sous le titre d'armée de l'Océan; généraux et soldats voient déjà de loin les tours de Londres. Puis les quatre armées principales s'organisent sur une vaste échelle; au midi, les Pyrénées n'ont pas besoin d'être gardées, l'alliance de la France avec l'Espagne les garantit; les côtes de Provence sont à l'abri d'un coup de main, surtout depuis que l'amiral Matthews a été forcé de se radouber à Gibraltar. L'armée d'Italie, sous le prince de Conti, passe les Alpes à travers les rochers et les pics; elle va faire sa jonction avec les Espagnols; comme devant Toulon les deux pavillons se sont groupés pour combattre les Anglais; il se rencontre là mille difficultés, car, je le répète, une campagne d'Italie sans la maison de Savoie était périlleuse. La frontière suisse est garantie par la neutralité des cantons, neutralité si bienveillante pour nous depuis Henri IV et ses capitulations militaires. Au nord, l'armée de France, brillante et victorieuse sur le Rhin, vient d'enlever toutes les places qui bordent la frontière; elle peut entraîner la neutralité des Hollandais; sur la Meuse jusqu'à Francfort, le maréchal de Noailles manœuvre, et la bataille imprudente d'Ettingen a néanmoins pour résultat de suspendre la marche de l'armée coalisée. Enfin, si le prince Charles envahit un moment l'Alsace, la Lorraine, jusqu'à la Champagne, le mouvement de l'armée royale accourue tout à coup, la conversion par le flanc droit de l'armée de Flandre arrêtent la pointe offensive des Autrichiens bientôt rappelés eux-mêmes sur leur propre territoire par la marche subite et victorieuse de Frédéric en Bohême.

On remarquera dans cette campagne que par cela seul que le roi va de sa personne dans les batailles, tous les princes l'accompagnent, car ils sont les chefs naturels de la noblesse. En Italie, c'est un Conti qui commande en chef, à côté de don Philippe, infant d'Espagne. En Flandre, le roi est accompagné du duc de Chartres, le fils aîné du duc d'Orléans, alors retiré dans la solitude de Sainte-Geneviève; le duc de Chartres a dix-neuf ans; brillant gentilhomme, il commande la cavalerie; le duc de Penthièvre est à ses côtés; le comte de Clermont dirige les opérations de siéges; petit-fils du grand Condé, il a passé sa jeunesse aux fortes études. Sous la tente, il y a une cour où brillent dans tout leur éclat la duchesse de Châteauroux, la princesse de Modène, dont le mari se bat en Italie; la duchesse de Chartres, la princesse de Conti sont auprès du roi à l'armée de Flandre; le soir on donne des fêtes et des bals, le lendemain on se bat; tout cela se fait avec la même gaieté.

(1) Le roi de Prusse tira de grosses contributions de la Silésie, et beaucoup de seigneurs attachés à la maison d'Autriche s'expatrièrent, abandonnant ce qu'ils ne pouvaient emporter, pour se soustraire au gouvernement tout militaire de Frédéric II. Le maréchal Schwerin osa lui dire : « Si vous comptez ne pas garder cette province, vous en tirez assez : si vous devez la garder, vous en tirez beaucoup trop. » Frédéric lui tourna le dos, et depuis il ne lui pardonna jamais.

Les affaires des départements ministériels ne sont pas un moment suspendues; M. Dutheil écrit les dépêches sous la dictée du roi, car on conduit la diplomatie et la guerre en même temps. C'est peut-être l'époque de l'histoire de France où l'on fit aller et vivre simultanément les plaisirs, les négociations et la guerre; il y avait à cette époque un esprit éminent et perdu depuis, la grâce parfaite qui faisait tout à propos pour le devoir ou les plaisirs; un gentilhomme, parce qu'il était brave, ne se croyait pas obligé d'être brutal et mal appris, d'avoir les yeux hagards à faire peur, les moustaches en désordre, les cheveux sales et mal peignés; il se battait bien sans négliger sa toilette, les formes de la politesse et les convenances; il croisait le fer avec l'ennemi, mais sans haine et sans ressentiment; il se faisait tuer sans amertume, il aimait à bien tomber, à dire des mots galamment héroïques.

L'esprit chevaleresque s'était maintenu par tradition parmi la noblesse, les héroïsmes de guerre venaient de loin; il y avait une solidarité de blason entre ces gentilshommes, ils ne l'oubliaient pas; le canon ne leur faisait pas plus de peur qu'aux soldats d'une autre époque, mais il ne leur paraissait pas nécessaire d'être malpropres, sans gants et sans dentelles pour être braves; et autant valait mourir en conservant toute la dignité, toute la politesse de soi; les Richelieu, les Gesvres, les Grammont recevaient un coup de mousquet ou d'épée, en songeant que Dieu et le roi les regardaient et que les dames applaudiraient comme dans les lices, lorsqu'elles verraient revenir leur paladin blessé dans les grandes journées.

CHAPITRE XIX.

MALADIE DU ROI; PARIS, SES IMPRESSIONS ET SON ASPECT.

Activité et fatigues. — Louis XV malade. — Amitié attentive du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. — Nouvelle de la maladie du roi à Paris. — Le parti du Dauphin exagère les dangers. — Arrivée de la cour à Metz. — Violence du duc de Chartres. — Le parti du Dauphin l'emporte. — Renvoi et exil de la favorite. — Aspect de Paris. Convalescence du roi. — Courtes opérations militaires. — Retour à Versailles. — Séjour aux Tuileries. — Dîner à l'hôtel de ville. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Changement dans le ministère. — Fêtes pour le mariage du Dauphin. — Les bourgeois de Paris. — Le prévôt. — Bal à l'hôtel de ville. — Tristesse du roi. — Distractions. — Première entrevue avec madame d'Étioles. — Goût d'artiste. — *Diane chasseresse*. — Grâce et esprit de madame d'Étioles; elle est maîtresse en titre. — Départ du roi pour l'armée.

Août 1744 à mai 1745.

Le roi Louis XV avait conduit lui-même la belle et active marche militaire qui portait l'armée française d'un seul coup de la Flandre jusqu'à Metz; constamment à pied ou à cheval, on l'avait vu diriger avec une constance et un courage remarqués les régiments de l'armée qui se groupaient autour de lui. C'était au milieu des chaleurs du mois d'août, le soleil frappait d'aplomb sur sa tête souvent nue; il subit plusieurs orages dans la route, l'humidité des nuits et la chaleur accablante des journées. A Metz, il dut se livrer à un travail d'organisation très-constant et à ses plaisirs habituels; il voulut continuer ces douces distractions de Versailles et de Choisy surtout; il avait autour de lui une cour jeune et brillante, la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse, les ducs de Richelieu, de Gesvres; il passait des nuits sans sommeil et des journées d'une activité extraordinaire, et cela par une chaleur brûlante et au milieu des odeurs fétides d'un camp de quatre-vingt mille hommes.

Un soir, le mal de tête le prit; la fièvre à laquelle il était sujet depuis ses plus jeunes années le saisit subitement; le lendemain il garda le lit (1); l'élévation de l'atmosphère, cette masse d'hommes réunis dans une seule ville firent tourner cette fièvre en malignité; on eut des craintes sérieuses, sans cependant qu'il y eût sujet de s'alarmer : qui pourrait dire les soins tendres et affectueux que prodiguèrent au roi le duc de Richelieu et la duchesse de Châ-

(1) Je réunis dans une seule note tous les détails de la maladie du roi à Metz. On pourra voir tout l'intérêt vif, profond, qu'elle inspirait :

« Le 8 août, le roi se trouve indisposé d'une courbature causée par des matières arrêtées; il est saigné le même jour; le 9, purgé; le 10, à trois heures du matin, saigné du pied, assez bien le soir; le 11, purgé; le soir, saigné du pied; le 12, mieux, le calme se soutenant, très-peu de mal à la tête, mais le soir un peu agité; le 13, saigné du pied, la nuit fort oppressé; le matin, à onze heures et demie, il est confessé, à cinq heures on le saigne encore du pied; la nuit du 13 au 14 est assez bonne; le 14, à huit heures du soir, saigné du pied; la nuit du 14 au 15, depuis neuf heures du soir, le redoublement devient furieux; le 15, à quatre heures, le roi tombe dans une espèce d'agonie; à midi, le calme revient; la nuit du 15 au 16, à une heure après minuit, il a un léger redoublement; le matin il est beaucoup mieux; la nuit du 16 au 17 est entièrement agitée; celle du 17 au 18 est bonne; le 18, beaucoup d'agitations et de vapeurs, mais la tête libre et soulagée, le pouls bon, la parole facile; la nuit du 18 au 19, le roi dort très-bien, et le 19 la convalescence est regardée comme commencée. »

Détails de la maladie du roi à Metz envoyés à M. de Maurepas, du 15 août 1744.

« Nous avons été ce matin dans une désolation inexprimable; le roi était au plus mal, et jusqu'à onze heures on n'attendait que la mort. A minuit, on envoya éveiller M. le duc de Chartres; il trouva le roi dans un état effrayant; à deux heures, plus de connaissance et de résignation; il demande les saintes huiles; il voulut ensuite qu'on lui dît la messe. Mais la tête s'étant perdue dans l'instant, on n'en fit rien; on lui donne les ven-

teauroux! Bien qu'il y eût danger de contagion et que la petite vérole pût se jeter comme une vieille avec ses ongles crochus sur ce beau visage pour le défigurer, la jeune maîtresse, si délicate, ne quittait pas le chevet du lit royal; elle lui donnait tout de sa main, les breuvages les plus amers qu'elle goûtait elle-même, avec l'amour le plus tendre, le plus nouveau, le plus dévoué. Le duc de Richelieu n'était plus ce courtisan tout occupé de conquêtes et de maîtresses; par les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, il ne quittait pas le roi, qu'il amusait par le récit de mille aventures; surtout il lui donnait la fermeté du courage, le premier mobile d'une guérison prochaine; il était incontestable que le roi se rétablirait, car cette maladie, de l'avis des médecins, n'avait rien de mortel : avec des soins Louis XV devait guérir.

Cependant les courtisans un peu en disgrâce voulurent ressaisir le crédit qu'ils avaient perdu. On se rappelle que, lors de son départ de Paris, le Dauphin avait fait quelques démarches pour suivre le roi son père; par là on croyait affaiblir le crédit de la duchesse de Châteauroux et substituer un autre ministère à celui que dirigeait le roi en personne; Louis XV avait cherché un prétexte pour empêcher monsieur le Dauphin de suivre l'armée, et sa lettre touchante manifestait le dessein formel qu'il restât à Paris. Autour de ce jeune prince et de Marie-Leczinska s'était formé un parti aux pieuses pensées, tout entier séparé de la cour frivole et gracieusement dissolue du roi Louis XV. La reine, l'amie, la protectrice de l'épiscopat, priait jour et nuit dans son oratoire, et ces principes, elle les avait inculqués au cœur du Dauphin. Quand donc la nouvelle de la maladie du roi se répandit, il se fit un cri de douleur et d'inquiétude; le parti du Dauphin et de la reine s'agita, « les incrédules et les courtisanes laissaient-ils mourir un roi de France sans confession et le prince très-chrétien sans faire acte de foi? » Louis XV avait défendu qu'on vînt le trouver au camp, et cependant, la reine et le Dauphin, prenant pour prétexte le danger où il se trouvait, quittèrent subitement Versailles pour Metz, et le bruit public fut répandu que le roi avait à peine quelques instants à vivre.

Il se manifesta des douleurs profondes dans le peuple, car il aimait Louis XV, et le parti du Dauphin vit tout à coup un moyen de renverser le pouvoir du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. A Metz, les princes du sang, et particulièrement M. le duc de Chartres, le premier d'entre eux, séparés de la favorite, commencèrent à s'agiter. Ce parti avait vu son crédit anéanti, son influence brisée, et il résolut de faire une démarche auprès du roi, dont on exagérait l'état fatal. Le duc de Chartres, fils de ce pieux duc d'Orléans, qui vivait en janséniste à Sainte-Geneviève, avait été élevé par son père dans les principes austères et rigides, ainsi que la reine et le Dauphin; il ne pouvait concevoir comment on laissait un roi de France à la mort sans lui parler des sacrements : un petit-fils de saint Louis mourir dans les bras d'une courtisane, aux doux murmures des contes libertins d'un gentilhomme spirituel! Cela ne pouvait être; il fallait chasser la maîtresse et renvoyer le duc de Richelieu. A cet effet, la reine et le Dauphin furent

touses, les mouches cantharides et les gouttes du général Lamothe. Il souffrit tout avec une patience d'ange. A quatre heures, ce prince si courageux, si ferme, s'abandonna entièrement et ne fit plus aucun signe. Depuis ce moment, il empire, son nez s'enfle, ses yeux changèrent, sa poitrine s'emplit, et ce fut un assaut de vingt redoublements les uns sur les autres qui fit désespérer. Ce fut une grande consternation, lorsqu'un chirurgien du régiment d'Alsace vint se présenter sans être mandé. Il fut écouté et donna une potion qui fit faire trois grandes évacuations dans le lit; et une heure après, il vomit beaucoup, ce qui a occasionné du mieux. Depuis ce temps, le mieux s'est soutenu et a continué, on vient de le changer de lit et de tout, il a beaucoup de forces. Ce prince est plus grand qu'on ne peut exprimer; il a donné des marques de probité et de religion qui ont fait fondre le monde en larmes. Il demanda pardon à tout le monde du scandale qu'il avait donné, et a dit que jusqu'à l'heure qu'il est il avait été indigne d'être roi. Enfin, on ne peut s'imaginer tout ce qu'il a dit en recevant le saint viatique; et depuis cette nuit, les dames se sont retirées avant qu'il eût reçu le bon Dieu, à trois lieues d'ici. Cette nuit, M. de Soissons, étant au chevet de son lit, dit : « Messieurs les grands officiers, le roi m'ordonne de vous dire que pour réparer le scandale qu'il a causé, et ayant appris avec douleur que madame de Châteauroux ne s'était retirée qu'à trois lieues, il lui ôtait la charge de madame la Dauphine, qui le chargeait de sa part de le dire à monsieur le Dauphin. » Il s'est retourné du côté du roi et lui a demandé : « N'est-ce pas là ce que Votre Majesté m'ordonne de dire? » — « Oui, lui a répondu le roi, et même la charge de madame de Lauraguais, et je veux qu'elles se retirent au plus loin, sans retardement, que l'on aille le leur signifier. » Quel malheur c'eût été pour la France de perdre un pareil prince! Nous sommes un peu plus tranquilles; s'il passe bien la nuit on le regarde comme sauvé. Toute la ville est en douleur et en prières. »

M. de Soissons dit au roi : « Sire, Votre Majesté m'a toujours marqué bien des bontés, je m'en rendrois indigne si je ne lui faisais mes représentations et si je ne l'avertissais qu'elle doit profiter du moment de santé dont elle jouit pour rentrer en elle-même. — Il y a vingt-deux ans que j'ai fait ma première communion, dit le roi, Dieu veuille que ce soit la dernière! Je sais qu'il n'est pas permis de se souhaiter la mort, mais si j'avais quelque chose à demander à Dieu, à présent, c'est de me retirer de ce monde et de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouverne mieux que moi. Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à lui rendre! Que ce passage est terrible! »

On ne peut dire le nombre de brochures qui furent publiées sur la maladie du roi :

Lettre sur la maladie du roi; 1744, in-8°.

Lettre sur la maladie du roi, par M. François Chicoyneau, premier médecin de Sa Majesté, 1745, in-4°.

Journal de la maladie du roi, 1744, in-12.

Délibération conclue en l'assemblée des juifs de Metz pour les prières publiques, afin d'obtenir de Dieu le recouvrement de la santé de Sa Majesté, in-4°.

La Maladie du roi, ode par M. Gordon du Barq, in-8° de quatre pages.

Oratio in restitutam regi valetudinem, à Creste, 1744, in-4°.

Le même discours, traduit en français par J. P. de Bougainville, 1744, in-4°.

In restitutam regi valetudinem oratio, à Carolo le-Beau, 1744, in-4°.

Gallus ob regem ex morbo restitutum gratulatio, à J. B. Geoffroy, 1744, in-4°.

Ce discours traduit en français, par M. Mercier, 1744, in-4°.

Recueil de poésies latines sur la convalescence du roi; par plusieurs auteurs. Paris, Thiboust, in-4°.

Le Bien-Aimé, allégorie; par M. Godart d'Ancour, 1744.

La Convalescence du roi célébrée à Saint-Cyr en présence de la reine; Paris, 1744, in-8°.

sur-le-champ prévenus, afin qu'ils vinssent en toute hâte fortifier le parti des princes du sang à Metz.

Louis XV était-il aussi malade que la rumeur publique semblait le dire? Son tempérament, son âge jeune encore pouvaient le sauver de la crise; et en l'alarmant, n'avait-on pas crainte de le tuer? Cette considération ne retint personne; en vain le duc de Richelieu voulut empêcher qu'on ne pénétrât dans la chambre du roi pour lui révéler son état dangereux; le duc de Chartres fit violence à toutes les consignes. Le privilége du premier gentilhomme était d'être maître de la chambre du roi et d'en refuser la porte selon sa volonté; et ce fut en vertu de cette coutume que le duc de Richelieu s'efforça d'empêcher le duc de Chartres de pénétrer jusqu'au lit; le prince était fort, il le repoussa en lui jetant ces mots de mépris : « Depuis quand un valet voudrait-il empêcher les princes du sang de voir un roi de France? » Puis, d'un coup de poing, il ouvrit la porte à deux battants et accourut au chevet du roi. Auprès de ce lit, le duc de Chartres ne fit pas entendre les molles paroles de madame de Châteauroux, les tendres et douces consolations du duc de Richelieu, mais il exprima des remontrances austères : « N'était-il pas temps, en présence de la mort, de finir les scandales d'une maîtresse affichée? le roi devait rendre sa tendresse à la pieuse reine Marie-Leczinska, rappeler auprès de lui le Dauphin de France, s'entourer de ses proches et de ses parents, les princes, défenseurs naturels de la couronne; enfin, se réconcilier avec Dieu par les sacrements. » A ces paroles graves, le roi se prit à pleurer; depuis son enfance, il avait été élevé avec ces puissantes idées religieuses qui n'abandonnent jamais le cœur; il écouta le duc de Chartres sans colère; bientôt vinrent autour de lui les évêques, le grand aumônier de France; les conseils austères ne lui manquèrent pas, et le roi les écouta tous; il ne défendit ni la duchesse de Châteauroux ni le duc de Richelieu; il fit tout haut la confession de ses fautes en demandant pardon de ses scandales; ils étaient grands; et le roi de France fut réconcilié avec l'Église. Les cérémonies du viatique prirent un caractère de solennité, la cloche des agonisants retentit à la cathédrale de Metz.

M. d'Argenson s'était chargé des lettres de cachet et d'exil pour la favorite; il avait la promesse du premier ministère; il agit auprès de la duchesse de Châteauroux, faible femme, naguère si puissante, avec rudesse, et comme pour se venger d'une autorité déchue; la favorite s'éloigna sous la garde de M. de Richelieu, fidèle ami, preux chevalier. Dès ce moment, le parti de la reine et du Dauphin resta maître des dernières volontés du roi; c'était un triomphe qu'on n'osait espérer sitôt. Au milieu des tristes apprêts de l'agonie royale, on tournait déjà les yeux vers monsieur le Dauphin; un astre tombé, un nouveau soleil n'allait-il pas se lever sur l'horizon? Les courtisans, comme les mages, l'attendaient pour le saluer.

A Paris, la douleur était plus noble, plus désintéressée, comme tout ce qui vient du peuple; la bourgeoisie aimait le roi; on le voyait jeune encore succomber à la fatigue au moment même où, à la tête des armées, il préservait les frontières d'une invasion de l'ennemi; c'était pour la France qu'il mourait, et cela jetait de l'intérêt sur cette tête précieuse. On fit partout des prières, les châsses de sainte Geneviève furent exposées; ce n'était pas seulement un deuil municipal, mais une de ces douleurs individuelles qui tiennent comme au foyer de la famille. On priait pour le roi comme pour un parent; cette tendre manifestation favorisait le parti du Dauphin et de la reine; on disait secrètement que M. de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre du Dauphin, se précipitant aux genoux de son maître, l'avait salué roi. On était avide de pouvoir; c'était une sorte de rajeunissement de toutes les ambitions, depuis longtemps impatientes de se montrer sous un nouveau règne; on exagérait la maladie du roi, et quand on sut que le Dauphin et la reine se rendaient à Metz, on ne douta plus que le pouvoir n'eût définitivement quitté Louis XV pour passer dans de nouvelles mains, et le pouvoir avec toutes ses faveurs.

Cependant ce qui était vraisemblable arriva; cette maladie, qu'on disait mortelle, trouva presque inopinément sa guérison; il ne fallait pour l'achever que ce qu'on appelait une évacuation salutaire. L'ambition s'était agitée autour de ce lit; on avait voulu perdre la duchesse de Châteauroux et le duc de Richelieu, et on y avait réussi. Le roi entré en pleine convalescence, on l'entoura tellement de soins et de nouvelles idées qu'il ne parla plus de la douce voix qui avait distrait ses ennuis et du gentilhomme qui avait amusé ses premières veilles. Seulement il parut contrarié de l'empressement de monsieur le Dauphin à venir auprès de lui; avec sa sagacité instinctive, il vit bien que ce n'était pas seulement la tendresse qui l'avait attiré, mais encore une intrigue de succession, et cela le blessait; des ordres furent donnés pour que le Dauphin revînt à Versailles; lui-même avait hâte de se montrer en pleine convalescence.

La cathédrale de Metz retentit d'un *Te Deum* d'allégresse pour la guérison du roi; on vit une armée dresser des autels pour celui que les camps et le

peuple proclamaient le père de la patrie; toutefois on dut remarquer qu'une sorte d'ennui dominait le roi; il n'était pas à l'aise avec les nouveaux courtisans qui l'entouraient; ses yeux cherchaient en vain à remplir un grand vide : qu'étaient devenus son spirituel gentilhomme et sa belle maîtresse? Charles VII demeurait languissant quand Agnès Sorel était loin de lui. Pour se distraire, il voulut suivre attentivement les opérations militaires; convalescent, on lui racontait les détails de la retraite du prince Charles de Lorraine et les succès de Frédéric II en Bohême; il fit annoncer sa guérison par courrier à toutes les ambassades, car on l'avait cru frappé à mort. Il passa ensuite la revue de ses troupes; il ordonna un mouvement sur toute la ligne du Rhin. De Metz il marcha droit en Brisgaw; l'armée de France mit le siége devant Fribourg : l'Alsace et la Lorraine ne comptaient plus un seul ennemi; le siége fut poussé avec vigueur, Fribourg capitula. Au mois de novembre, le roi prit des quartiers d'hiver; il quitta le camp pour saluer Paris, sa bonne ville, où tant de larmes avaient été versées.

Si la maladie du roi avait jeté une profonde tristesse parmi cette loyale population, sa convalescence fut l'objet d'une joie bruyante et enthousiaste; des *Te Deum* éclataient partout en actions de grâces; des familles marchandes, de simples bourgeois élevaient leurs mains suppliantes vers Dieu, et sacrifiaient leurs épargnes pour faire prier pour le souverain. Il y eut des repas publiques, des fêtes joyeuses pour célébrer son rétablissement; ce qui fit dire à Louis XV ce mot si doux : « Qu'ai-je donc fait à mon peuple pour être tant aimé? » C'est que depuis son enfance, ce roi avait donné bien des inquiétudes au peuple; on le croyait perpétuellement exposé, et la bourgeoisie était habituée à le regarder comme son enfant, comme son roi de prédilection, miraculeusement préservé par Dieu : Joas gardé dans le temple par les prêtres et les lévites, tel que Coypel l'avait reproduit. Le cœur des multitudes est comme un sanctuaire : aussi Louis XV, voulant manifester sa gratitude aux bourgeois de Paris, vint habiter quelques jours les Tuileries (1); c'était presque un événement de voir le roi dans le palais des Médicis. Depuis Louis XIV et son orageuse minorité, Louis XV seul venait se confier aux Tuileries ; mais alors que pouvait-on craindre de ce peuple enthousiaste d'amour pour un roi, son idole? Si Paris faisait peur à Louis XIV avec sa fière dictature, Louis XV n'avait rien à redouter, n'était-il pas le bien-aimé ?

Du vieux château il put aisément assister aux fêtes municipales se multipliant sur ses pas. Les six corps de marchands se distinguèrent par leur joie et leurs largesses ; on dressa des arcs de triomphe, des temples, des illuminations magnifiques, même dans les rues Saint-Honoré, de la Ferronnerie, Saint-Denis et aux quartiers des halles. C'était alors un bien beau privilége que de faire partie des six corps de marchands ; syndics, maîtres, prévôts avaient de larges prérogatives que nul d'entre eux n'eût voulu échanger contre l'épée de gentilhomme. Qui pouvait dire aussi la franchise de monsieur le prévôt des marchands ? Il fut offert un grand dîner au roi dans l'hôtel de ville, peut-être encore plus somptueux que celui de la paix de 1738. Le roi y vint avec tous les princes et s'y montra joyeux, remerciant chaque métier, chaque corporation de son zèle pour lui et sa couronne : que de couplets en vers furent récités près de la Samaritaine, sur le Pont-Neuf, pour le retour de Sa Majesté. Toutes les corporations vinrent saluer le roi l'une après l'autre, et il les accueillit avec ce gracieux sourire qui gagnait les cœurs.

Cependant, il y avait toujours un grand vide autour de Louis XV; les distractions qui accompagnaient son retour étaient plus bruyantes qu'intimes et douces. Dès son arrivée à Paris, une certaine curiosité l'avait porté à savoir des nouvelles de madame de Châteauroux (2) : qu'était devenu M. de Richelieu, avec lequel il avait passé de si amusantes heures? Louis XV aimait l'intimité, il avait besoin de ces sourires qui vous accueillent à tout instant, de ces âmes qui vous savent, vous comprennent et vous distrayent. Qu'avait-il à reprocher à madame de Châteauroux? Il sentait son injustice : payer tant de tendresse au chevet d'un

(1) Après avoir tout ordonné, le roi satisfait l'impatience des Parisiens et reparut dans sa capitale le 13 novembre 1744. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations et les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'était brillant et majestueux par la pompe qui l'accompagnait; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avait eue de le perdre, ce peuple semblait, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du monarque ressuscité. C'était moins un vainqueur dont il entourait le char, qu'un père tendre dont il embrassait les genoux. Sa Majesté resta trois jours au palais des Tuileries, se montra le plus qu'elle put, et voulut qu'on approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à l'hôtel de ville. (*Récit contemporain.*)

(2) 8 novembre. Le roi vient à Paris; il va voir de nuit et déguisé madame de Châteauroux.

13. Le roi est à Paris; fêtes.

25. Ordre du roi à M. de Maurepas d'aller chez madame de Châteauroux. M. de Maurepas, qui a eu la répugnance pour cette démarche, y consent enfin par un ordre exprès du roi.

27. Exil de MM. de Bouillon, de La Rochefoucault et de Balleroi. Retraite de Fitz-James; vengeance de madame de Châteauroux.

8 décembre. Mort de madame de Châteauroux chez madame de Lauraguais, rue du Bac, après des accès de transport, pendant lesquels elle s'écrioit, en présence de tout le monde, que M. de Maurepas l'avait empoisonnée. L'ouverture de son corps a démenti cette imposture. Désolation du roi.

10. Elle est enterrée à Saint-Sulpice.

13. Le roi, à la Muette, pleure comme un enfant.

lit de malade par la froideur et un exil, c'était ingratitude et cruauté. Et puis, le roi voyait avec douleur s'accroître le parti du Dauphin, impatient d'arriver au jour où il tiendrait le pouvoir; combattu par mille sentiments divers, Louis XV ne voulut plus laisser dans l'exil une femme qui n'avait d'autre tort que celui de lui avoir donné la force d'âme et du dévouement dans sa vie. Son premier soin fut de rappeler M. de Richelieu, auquel il rendit toutes ses grâces, et le duc, toujours fidèle aux amitiés de femmes, si ce n'est aux amours, dit au roi toute la tendresse de madame de Châteauroux : « Sa plaie n'était point fermée. » Et le roi, très-empressé de la rattacher à lui, écrivit de sa main à la duchesse, s'excusant avec sincérité sur la cause de l'exil de Metz et sur le piége qu'on lui avait tendu, à lui le roi de France; c'était moins son âme qu'on avait voulu sauver, que le pouvoir qu'on voulait saisir.

Il fut convenu qu'une révolution ministérielle s'accomplirait pour saluer le retour de madame de Châteauroux. M. d'Argenson, qui s'était montré cruel, mal élevé envers la duchesse, fut exilé; Louis XV offrit les affaires étrangères au marquis de Villeneuve, diplomate capable, qui venait d'arriver de son ambassade de Constantinople; le marquis de Villeneuve s'en excusa : toujours éloigné de la France, comment en saurait-il précisément les intérêts? Sur son refus, le roi désigna le propre frère de M. d'Argenson, caractère hardi et austère, trop systématique pour le poste des affaires étrangères auquel on l'appelait. Le roi, séparé une fois encore de la coterie de la reine et du Dauphin, s'abandonna doucement à sa vie habituelle d'intimité et de causerie qui lui allait si bien. Madame de Châteauroux, triomphant de ses ennemis, allait revenir à la cour avec une position élevée, celle de surintendante de la Dauphine, lorsque la mort la saisit subitement; elle expira en vingt-quatre heures (1). Chose triste que ces catastrophes impitoyables qui mènent en quelques heures de jeunes femmes au tombeau, comme une fleur qui penche sur sa tige et passe en quelques soleils. Rappelez-vous ces divines créations aux pieds si petits, aux lèvres rosées, aux yeux bleus et grands sous leur chevelure poudrée; eh bien, ces femmes, la main de la mort les flétrit, et comme dans la danse macabre, elle imprime ses dents aiguës sur ces corps si frêles et les fait craquer sous les étreintes de ses doigts. Madame de Châteauroux mourut donc si subitement, qu'il circula mille bruits; on disait, chose affreuse! que le parti du Dauphin l'avait fait empoisonner; le soir elle avait pris un breuvage, le matin on la trouva morte. Le poison, depuis Louis XIII, était arrivé à une perfection déplorable; mais où trouver les preuves? D'autres croient que ce fut la transition de la tristesse à la joie qui la tua; elle passait de l'exil à la puissance, de l'abaissement à la grandeur, et la joie use et dévore plus que la douleur; dans l'ivresse, c'est le sang qui s'agite; tandis que la tristesse est une maladie lente et corrosive qui dévore dans de longs jours le cœur et les chairs. On ne sait pas tout ce qu'il pouvait y avoir de projets altiers dans la tête de madame de Châteauroux, car c'était une femme fière, elle avait relevé le cœur du roi, et on le lui avait enlevé un moment; en souveraine, elle aurait brisé ses ennemis sans pardon; la mort seule rendit sa vengeance impuissante et la sécurité à ses ennemis.

Cette nouvelle attrista profondément le roi; la mort laissait un vide autour de lui; si, déjà convalescent et à la tête de ses armées, il n'avait songé qu'à la tendresse de madame de Châteauroux, cette passion était devenue plus vive depuis que la vie de Versailles lui laissait des loisirs; il pleura quelques jours sa belle maîtresse comme un enfant; sa confiance pour M. de Richelieu redoubla encore; lui seul comprenait ses joies et ses douleurs intimes. Il n'y a pas d'existences qu'on soit plus empressé de se rattacher que celles qui partagent nos émotions de bonheur ou de tristesse. Ce vide, Richelieu voulut le remplir à tout prix. A la cour vivait une jeune femme veuve depuis un an, mais belle comme tout le sang des Mortemart; elle n'avait pas vingt ans. La marquise de Rochechouart fit bien des agaceries au roi, mais Louis XV remarqua à peine cette belle fleur purpurine; il était fatigué de toute liaison; la pensée de la mort lui revenait sans cesse, et dès ce moment commença cette vie d'ennui et de désenchantement qui ne le quitta plus jusqu'au tombeau.

Et pourtant Paris redoublait de fêtes; le Dauphin venait d'épouser une infante d'Espagne (2); la bourgeoisie voulait fêter dignement la princesse destinée à être un jour sa souveraine. L'organisation municipale de Paris était curieuse alors, même pour la conduite et l'appareil des fêtes; indépendamment de monsieur le prévôt, on comptait les chefs

(1) Madame de Châteauroux mourut le 8 décembre 1744. On lui fit cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire;
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

(2) Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, née le 11 juin 1726. Le mariage fut célébré le 23 janvier 1745.

des corporations privilégiées et les six corps principaux de marchands dont j'ai parlé, qui formaient les états et métiers depuis Charles VI; ils avaient des rues à part, une juridiction spéciale sur leur quartier; quand Paris avait sa garde bourgeoise, elle se formait de ces corps de marchands qui faisaient briller leur bannière dans les revues ou processions municipales. C'était donc à monsieur le prévôt des marchands que les fêtes de Paris furent confiées; le froid était vif, en plein février, et voici ce que l'on résolut : dans chaque quartier les chefs de métiers firent élever des édifices en bois, ornés de tapis et de tentures et garnis de plantes odoriférantes, d'orangers à la fleur blanche et parfumée, de lauriers-roses épanouis; ces petits palais, construits sur les places Vendôme, des Victoires et de la Bastille, servirent de salles de bal. On accourut pour admirer l'ordonnance de tous ces beaux salons, décorés avec un art et un goût parfaits; ici des grandes fontaines de vin, là des feux, des branles ou rondes; le soir des feux d'artifice, des gerbes, des flammes éclatantes, à une époque où l'art de la pyrotechnie était porté jusqu'à la dernière perfection (1). On apercevait, devant les hôtels des ambassades, des palais enchantés, de magnifiques représentations où la mythologie jouait le principal rôle.

Rien ne fut splendide comme les fêtes de madame la Dauphine; on s'en souvint longtemps à Paris; et ce qui fut remarqué comme ayant prodigieusement amusé le roi, ce ne fut ni le dîner splendide, ni la joie tumultueuse, mais le bal masqué de la ville. Dans ce bal, donné sur la place de Grève, on admit peu de femmes de qualité, les bourgeoises eurent seules le pas; toutes montrèrent une grâce naïve, dansant des ballets, des allemandes, des anglaises avec une gaieté, un enjouement qui ravirent le roi; ce n'étaient que fleurs, belles étoffes et brillants costumes; et surtout une gaieté folâtre, une joie qui se communiquait à tous; une agaçante arlequine, une piquante pierrette au petit chapeau venaient intriguer le roi; un peu plus loin c'était une sultane avec les habits brochés et somptueux de l'Orient, comme dans la *Zaïre* de Voltaire; le roi, fort amusé, se tournait de droite et de gauche, se penchant toujours vers le duc de Richelieu pour lui dire ses émotions; il aurait voulu tout voir, tout entendre : c'était ravissant; les frêles marquises de Versailles ne pouvaient lutter avec ces bourgeoises fraîches et rebondies.

Tandis que dans ce bal le cœur se portait avec incertitude çà et là, il parut une femme à la tournure svelte, radieuse; un masque couvrait ses traits, elle était vêtue en *Diane chasseresse*, un carquois derrière les épaules, et les longs cheveux épars et bouclés; elle s'approcha du roi et lui lança des traits d'un esprit vif et enjoué. Quelle était donc cette ravissante créature? Coquette et adroite, elle laissa tomber un moment son masque et se perdit dans la foule. Ce fut avec des transports de joie que le roi reconnut une jeune femme qui se plaçait toujours sur son passage, lorsqu'il venait de courre le cerf et le sanglier à Choisy ou à Rambouillet; elle ne craignait ni la fatigue ni les périls pour le voir; en ce moment, elle lui paraissait plus belle que toutes les femmes qu'il avait vues dans son palais. Aussitôt le duc de Richelieu put donner des renseignements sur cette Diane qui avait laissé un trait si profond dans le cœur royal.

C'est pour la première fois qu'apparaît en scène la belle madame d'Étioles, qui reçut plus tard du roi le titre de marquise de Pompadour. Cette femme si prodigieuse de goût, louée d'abord avec bassesse, puis lâchement calomniée par ceux-là même qu'elle avait tant favorisés, les philosophes et les poëtes; cette noble marquise de Pompadour, qui donna une nouvelle impulsion aux arts, au commerce, aux manufactures, n'était point sortie d'une grande race, comme madame de Mailly et la duchesse de Châteauroux, illustres rejetons du sang des Nesle; son nom était Jeanne-Antoinette Poisson (2); les encyclopédistes, qui l'avaient tant encensée vivante, ont surtout abaissé son origine, car ils ne pardonnaient pas la roture; ils la font fille d'un fermier de la Ferté-sous-Jouarre enrichi par la vente des blés, ou même d'un boucher des Invalides. Ces origines sont-elles vraies? Il serait difficile de croire qu'une fille de si basse extraction eût tant de goût, de talents et d'éducation, et qu'elle fût parvenue à épouser M. Lenormand, seigneur d'Étioles, le plus riche des fermiers généraux. L'adulation servile a voulu flétrir l'idole qu'elle avait encensée, car l'ingratitude est ainsi faite. Madame Lenormand d'Étioles, alors à vingt-deux ans, était séduisante au dernier point : musicienne à ravir, artiste à peindre les plus belles formes, les plus charmants paysages; son esprit était si orné qu'elle discourait sur tout, avec les hommes les plus sérieux comme avec les plus frivoles; c'était la fée d'une sorte de cour; la protectrice, l'amie des gens de lettres qui l'entouraient, et avec cela intrépide, maniant le fusil, courant le cerf et le sanglier sur des chevaux fougueux; dépen-

(1) Des gravures existent encore sur ces fêtes au cabinet des estampes. (Bibliothèque royale.)

(2) Jeanne-Antoinette Poisson, Lenormand d'Étioles, était née en 1722.

sière et pleine de goût pour sa toilette, elle changeait incessamment de costumes et de caprices; un jour, c'était la Diane de Vanloo, le lendemain, une Vénus d'Albane, une Madeleine de Titien; elle aimait l'esprit, les bons mots, et les faisait valoir de manière à toucher le cœur de tous ceux qui l'approchaient.

Depuis longtemps madame d'Étioles avait vu le roi et s'était flattée de sa puissante conquête; elle savait merveilleusement ce qu'il fallait à cet esprit qui voulait surtout être amusé dans ses soupers et ses tête-à-tête. Madame de Mailly avait perdu son pouvoir sur le roi, parce qu'elle était trop bonne; madame de Châteauroux avait gardé le sien, parce que, impérieuse, elle réveillait dans le cœur de nobles sentiments; le roi était sous sa domination plutôt que sous son charme : que fallait-il à Louis XV? Une jeune femme pleine de grâces, d'attraits, aujourd'hui faisant de la musique harmonieuse sur le clavecin, demain groupant des troupes d'Amours aussi merveilleusement que Boucher, dessinant quelques fantaisies sur de la porcelaine; puis, suivant le roi à la chasse, à la guerre, et ne vivant que pour distraire cette existence énervée. Cette étude du caractère du roi avait fait la préoccupation de madame d'Étioles; cette cour brillante qui vient à toute favorite, ces palais dont elle serait la souveraine, tout cela agitait ses veilles; ses habitudes élégantes la rapprochaient de la cour; il fallait surtout se faire distinguer du roi, l'entraîner dans un labyrinthe d'amour et de douces distractions.

Le fermier général, M. d'Étioles, avait une magnifique maison de campagne dans la forêt de Sénart, délicieuse retraite; quand madame d'Étioles savait que le roi, entraîné par son penchant de chasse, traverserait la forêt de Sénart et courrait le cerf, elle paraissait à cheval ou dans une de ces conques de nacre et d'ivoire qui faisaient si bien ressortir ses grâces irrésistibles; le roi lui envoyait constamment les produits de sa chasse, au temps même de madame de Châteauroux; il s'informait quelle était cette jeune chasseresse, à la taille si fine, aux traits si gracieux, qu'on aurait dit Vénus sortant des ondes. Quelques-uns disent que l'entrevue du roi au bal masqué n'était pas le résultat du hasard; un valet de chambre fidèle l'avait ménagée; ce costume de Diane chasseresse, ce carquois qu'elle portait sur le dos, tout cela rappelait la forêt de Sénart; le mouchoir qu'elle tenait à la main, le roi le ramassa; tout fut mené avec une grâce parfaite et une habileté peu commune; elle vit plusieurs fois le roi en privé; un jour elle vint éperdue se réfugier à Versailles, craignant, disait-elle, le courroux d'un mari offensé; elle provoqua peu à peu l'abandon du roi; tout vint à souhait; madame d'Étioles, bientôt maîtresse en titre, prit le rôle qu'avait rendu vacant la mort de madame de Châteauroux. Dès lors elle ne voulut pas que le roi s'éteignît dans une existence de boudoir; elle l'appela sous la tente comme avait fait madame de Châteauroux; elle comprit qu'il fallait de bruyantes distractions à cette âme, et que la gloire était le premier devoir d'un roi. Admiratrice des arts, des sciences, elle appela autour d'elle les artistes les plus éminents, qu'elle aimait, qu'elle protégeait. Quand une injustice était commise, c'est à elle qu'on s'adressait; elle portait sa plainte au roi, et bientôt des pensions étaient données avec grâce, avec profusion; c'est elle qui mit à la mode ces petits riens qui font la richesse d'un salon, parce qu'ils coûtent beaucoup et passent de goût comme un caprice. Sous son règne, on vit se multiplier les belles peintures, les porcelaines, les trumeaux, les toilettes, et tout cela fut poussé à cette perfection de l'école qui prit ensuite son nom de madame de Pompadour (1).

Ce fut une véritable révolution à la cour que l'avénement d'une nouvelle favorite en titre; le parti de la reine et du Dauphin avait espéré que le roi ne prendrait plus de maîtresse publique et affichée depuis la mort de madame la duchesse de Châteauroux; il pourrait avoir des caprices, s'arrêter passagèrement à quelques dames de la cour ou de la ville; mais la reine ne pouvait croire qu'elle aurait encore la douleur de subir une favorite impérieuse parmi les dames de son palais. Quoique bien résignée, Marie-Leczinska ne put réchauffer pour elle l'amour du roi; elle n'avait plus que le titre de mère et ce respect résigné qui ne laisse échapper aucun murmure même aux ordres les plus tristes, les plus sévères du roi qui élevait tant ses favorites; on voit la reine Marie dans les tableaux de cette époque, vieille déjà et entourée de ses enfants qu'elle caresse et soigne pour oublier sans doute les froideurs de

(1) On chansonnait déjà madame de Pompadour comme une petite bourgeoise; le grand seigneur ne lui pardonnait pas cette origine :

Cette petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise,
Fait de la cour son taudis. . . dis, etc.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris. . . ris, etc.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi! . . . fi, etc.

son royal époux; sa famille venait de s'accroître d'une infante unie à monsieur le Dauphin, princesse gracieuse et vive, à l'œil noir et ardent; loin de donner plus de gaieté à la cour, l'infante y apporta quelques coutumes espagnoles, si graves dans les palais de l'Escurial ou du Buen-Retiro; elle choisit ses femmes avec un soin particulier, et comme elle ne voulut pas accepter madame de Pompadour, il s'ensuivit un refroidissement entre le roi et la jeune infante. Et ce refus, Louis XV le prenait moins pour un cri et une protestation de moralité que pour une tentative d'insubordination de monsieur le Dauphin. Louis XV s'était pris de grande froideur pour son fils; il se souvenait de son empressement à régner, lors de sa maladie à Metz; il traitait glacialement son successeur, il le voyait comme la tombe de Saint-Denis, comme la main qui s'élèverait vivante quand la sienne se flétrirait par la mort. La disgrâce s'était étendue à tous ses amis; quand ils demandaient une faveur, le roi répondait : « Mon fils vous en tiendra compte, encore quelques années et tout sera dit; n'espérez rien de moi. » Le duc de Châtillon fut même exilé dans une terre éloignée (1), car il avait prématurément salué le Dauphin comme le légitime suzerain de France.

Le roi ne pardonna pas davantage à sa famille les scènes de Metz; le duc de Chartres fut en pleine disgrâce; Louis XV n'aimait pas non plus le duc d'Orléans, devenu génovéfain, et pourtant le duc de Chartres s'était bravement conduit dans la campagne; le roi lui gardait rancune pour la violence qu'il avait faite au duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, en brusquant sa consigne à Metz. Mais il est des époques où on doit beaucoup oublier; Louis XV allait se mettre de nouveau à la tête de ses armées; le printemps arrivait; le maréchal de Belle-Isle venait alors d'envoyer un second plan d'opérations discuté et admis au conseil pour suivre simultanément la guerre de Flandre, de la Meuse et du Rhin. L'enthousiasme fut si grand en France, que toutes les provinces offrirent des régiments levés à leurs frais; le Languedoc fournit trois mille cinq cents hommes, qui prirent le nom de *légion de Septimanie;* le jeune duc de Fronsac en fut fait colonel; Provence mille cinq cents hommes; Champagne deux bataillons, Bretagne une légion, indépendamment des brigades spéciales d'artillerie et de génie qui avaient rendu tant de services dans la campagne de Flandre; puis on créa de nouveaux régiments. Pendant l'expédition d'Allemagne, on avait remarqué que les ennemis tiraient un grand avantage des troupes légères, des partisans pour éclairer les routes, franchir les rivières, ou gravir les montagnes. La France dut aussi avoir sa cavalerie d'avant-poste; elle n'avait alors que les cuirassiers, les dragons et les chevau-légers. On adopta des hussards avec des formes presque hongroises, le dolman, la pelisse, la courte carabine (2); on leva des chasseurs de montagnes, des volontaires cantabres pour la guerre de partisans; on les arma légèrement, de manière à pouvoir se porter de droite et de gauche : si l'artillerie devait ouvrir les flancs des colonnes, si les cuirassiers et les carabiniers devaient se précipiter sur les carrés et les écraser de leur poids, si les dragons pouvaient servir également à pied ou à cheval, comme cela s'était vu dans les Cévennes, les hussards, les partisans durent battre les chemins, enlever les dépêches, les convois, et imiter les compagnons de Mentzel et de Trenck.

Il se révéla donc alors un grand effort de patriotisme! On ne faisait pas une guerre de folles conquêtes, mais on défendait l'indépendance du pays. Le dixième de guerre fut continué volontairement, il y eut des dons provinciaux, l'argent ne manqua pas; les pays de fourrage fournissaient des régiments de cavalerie; ceux des montagnes, des soldats pour gravir les rochers; les ports de mer, des vaisseaux. Il n'y eut plus d'excuse parmi les gentilshommes; tous durent s'armer pour commander les milices et les troupes actives qui marchaient sur le Rhin et la Meuse. Au mois de mars, l'armée se recruta de cent vingt mille hommes répartis dans de vieux régiments; il est vrai qu'on ne pouvait pas compter sur ces troupes comme sur celles qui avaient fait la campagne de 1733 sous les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. Les régiments de vieux soldats étaient bien affaiblis; la maison du roi elle-même n'était pas aussi solide; on se souvenait qu'à la bataille d'Ettingen les gardes françaises avaient lâché pied, et que l'épée des gentilshommes avait pu seule les retenir. Lorsque le roi quitta Versailles, il conduisit avec lui, cette fois, monsieur le Dauphin; il ne voulut pas laisser loin de lui ce prince qui avait servi comme de pivot à une intrigue de succession; il le plaça à ses côtés pour le surveiller; et, d'ailleurs, il eût été outrageant pour monsieur le Dauphin de rester à Paris, lorsque tous les gentils-

(1) Le comte de La Luzerne, chef de brigade des gardes du roi, fut chargé de notifier au duc de Châtillon à Versailles l'ordre de se retirer sur-le-champ. Châtillon demanda à parler au Dauphin et à la reine; mais le comte répondit qu'il fallait partir sur-le-champ, ajoutant qu'on lui accordait par grâce de rester vingt-quatre heures à Paris pour ses affaires. Il fut exilé dans ses terres du Poitou, la lettre de cachet qui en contenait l'ordre avait été remise au comte de Maurepas par le duc de Pecquigny.

(2) Le cabinet des estampes, à la Bibliothèque du roi, possède encore les dessins des costumes nouveaux des régiments créés d'après la campagne, infanterie et cavalerie : ces costumes sont généralement bisarres, presque tous allemands.

hommes marchaient pour la délivrance du territoire. Lorsqu'un noble enfant de dix ans se faisait tuer comme le jeune comte de Boufflers, un Dauphin de France pouvait bien tirer l'épée : n'y avait-il pas à Rome le prince de la Jeunesse à côté des Césars couronnés? cette place, monsieur le Dauphin devait la remplir !

CHAPITRE XX.

CHANGEMENT DANS LA SITUATION DIPLOMATIQUE; CAMPAGNE ET BATAILLE DE FONTENOY.

Mort de Charles-Albert, élu empereur. — Défection de la Bavière. — Nouvelle trahison du roi de Prusse. — Enlèvement du maréchal de Belle-Isle. — La Saxe et la Pologne dans la coalition. — La Hollande se décide contre la France. — Forces des coalisés. — Système adopté par la France. — Défensif en Allemagne et en Italie. — Offensif en Flandre. — Forces de l'armée française. — Formation des grenadiers et de la milice d'élite. — Siége de Tournay. — Le roi et le Dauphin sous la tente. — Marche des alliés. — Le champ de bataille de Fontenoy. — La veille des armes. — Le matin de la bataille. — Préparatifs du maréchal de Saxe. — Attaque des Anglais. — Première canonnade. — Défense des villages de Fontenoy et d'Antoin. — Offensive des gardes françaises et suisses. — Rencontre des gardes anglaises. — Confusion dans l'armée française. — La colonne anglaise. — Charge des carabiniers et des cuirassiers. — Admirable feu de l'artillerie. — La colonne anglaise brisée. — Le champ de bataille le soir à Fontenoy.

Janvier à juin 1745.

Un des caractères saillants de la situation diplomatique depuis que Frédéric II avait paru sur la scène, c'étaient ces brusques changements de position qui modifiaient incessamment les rapports politiques d'États à États, les intimités et les alliances; dans cette guerre il y eut d'étranges jeux de fortune : des cabinets se décidaient pour une cause avec une certaine fermeté et se tournaient ensuite vers une autre, et dans cette mobilité, on ne pouvait plus reconnaître et définir les véritables intérêts de l'Europe. C'est qu'au fond il n'y avait que quatre grands États en lutte : l'Autriche unie à l'Angleterre, la France unie à l'Espagne dans les destinées communes de la maison de Bourbon; ce qui s'agitait autour de ces quatre États n'avait plus que le caractère d'auxiliaires qui se déterminaient selon les accidents de la guerre et la force respective des armées, et au-dessus de ces intérêts secondaires le cabinet de Berlin qui se dessinait pour le mieux de sa politique avec une franchise d'égoïsme remarquable.

L'électeur de Bavière, élevé à l'Empire sous le nom de Charles VII, venait de succomber à d'affreuses souffrances (1); il avait vu sa fortune grandir ou s'abaisser tour à tour; Empereur aux portes de Vienne, puis proscrit et errant, n'ayant plus pour lui ni Munich, ni Augsbourg, ses capitales. Il mourut donc, et par cet événement la guerre d'Allemagne perdait de son importance; n'était-ce pas pour soutenir ses droits que la France s'était armée? Lui une fois mort, qu'avait-on besoin d'appuyer un nouvel empereur, et pourquoi ne pas reconnaître comme impératrice Marie-Thérèse, la reine de Hongrie? Cela eût été possible et juste; mais les idées étant puissamment à la guerre, ce n'était plus seulement la querelle pour l'élection à l'Empire qui mettait les armes aux mains de l'Autriche et de l'Angleterre contre la France (2), mais les antiques et implacables rivalités contre la maison de Bourbon; on marchait pour combattre le système d'influence absorbante du cabinet de Versailles, la vieille pensée de Louis XIV. Toutes les fois qu'il s'était élevé en France un homme de génie, une idée forte, un grand dessein d'ambition, l'Europe s'était toujours coalisée pour les combattre et les abaisser. Ainsi la question de l'Empire n'était plus qu'accessoire, et la coalition marchait à ses desseins d'amoindrissement contre notre puissante nationalité.

Après la mort de Charles VII, la Bavière eut à réfléchir si sa position était tenable vis-à-vis l'Autriche armée; le nouvel électeur Maximilien n'avait pas les desseins vastes et étendus de Charles VII (3); presque enfant encore, il exposait par l'alliance française son électorat à toutes les forces de l'Autriche, qui convoitait la Bavière avec la même ardeur que la Prusse désirait la Silésie et la Saxe. L'électeur de Bavière comptait comme auxiliaires de braves régiments français qui occupaient ses places fortes par suite des traités. Dans la situation nouvelle, lutter contre les Autrichiens, les Hanovriens et les Anglais coalisés, c'était s'exposer à voir son électorat envahi et morcelé. Déjà sa fidélité à la France avait été ébranlée dans la dernière campagne; les Bavarois, dans la défense du Rhin et de l'Alsace, n'avaient montré aucun dévouement à la cause commune; si l'intervention loyale de l'empereur Charles-Albert avait empêché une défection complète à la France, depuis l'avénement de Maxi-

(1) Charles-Albert mourut à Munich le 20 janvier 1745.

(2) En 1744, l'Angleterre avait dépensé pour la reine de Hongrie dix millions de livres sterling en subsides.

(3) Le maréchal de Seckendorff écrivait, le 24 mars 1745, au maréchal bavarois Torring : « Les heureux succès dont on se flatte sur le Rhin ne sauveront pas la Bavière, et il faut que ce pays soit prédestiné à être ruiné totalement, si on ne trouve pas un accommodement tel qu'il puisse être. »

milieu, les intérêts n'étaient plus les mêmes; les motifs de fidélité n'existaient plus. Les agents diplomatiques à Munich durent s'apercevoir que la Bavière se rapprochait de l'Autriche; les dépêches du ministre de France, M. de Chavigni, indiquent les péripéties de cette négociation : « On doit, écrit-il, se préparer à la neutralité malveillante ou même aux hostilités de la Bavière, car elle arrivera infailliblement avec la coalition sur le Rhin. » A Versailles on s'y attendait; dans le plan militaire de M. de Belle-Isle, cette défection des Bavarois était prévue, et les hommes du métier ne la voyaient pas tous avec la même inquiétude, car, en guerre comme en diplomatie, mieux vaut souvent un ennemi déclaré qu'un ennemi incertain; on sait au moins à quoi s'en tenir (1). Une fois la Bavière séparée de la France, on n'avait plus de ménagements à garder envers elle; on pouvait plus librement manœuvrer.

Mais une nouvelle bien plus grave et plus alarmante pour le cabinet de Versailles, ce fut la crainte d'une seconde défection du roi de Prusse. Déjà, dans la première guerre d'Allemagne, un changement de face de Frédéric II avait empêché les armées françaises victorieuses d'arriver à Vienne et de proclamer Charles-Albert; sa trahison en pleine guerre avait alors préparé la situation périlleuse du corps expéditionnaire du maréchal de Belle-Isle, renfermé dans Prague. Maintenant Frédéric allait, disait-on, défectionner une seconde fois, avec un mépris aussi complet de la foi jurée. L'Angleterre lui offrait des subsides; Marie-Thérèse, la Silésie et le comté de Glatz; on lui faisait même espérer quelques districts saxons, car ses armées avaient déjà pénétré à Dresde. La Russie le pressait sur son flanc (2). Nul mieux que Frédéric ne connaissait l'à-propos des circonstances et la puissance du temps; quand il avait résolu d'exécuter un dessein, il y marchait droit; l'agrandissement de la Prusse était son unique préoccupation; que lui importaient les engagements pris, si en se retournant incessamment il arrivait à son résultat?

Frédéric pouvait se détacher de l'alliance française, proclamer sa neutralité, en donnant pour excuse sa position territoriale et le changement survenu dans le théâtre de la guerre qui cessait d'être allemande; la France, qui avait quelque pressentiment de cette défection, crut possible encore de l'éviter, et tel fut le but du voyage diplomatique et militaire du maréchal de Belle-Isle à Berlin; on le savait aimé de Frédéric; il pourrait peut-être le rattacher à l'alliance; le maréchal de Belle-Isle devait devenir un lien de communication entre les deux armées prussienne et française; il annoncerait à Frédéric que Louis XV et le Dauphin allaient se mettre à la tête des armées de France pour diriger avec vigueur les opérations d'une campagne. On ne sait si ce fut Frédéric ou les avis secrets de la Hollande qui préparèrent l'enlèvement du maréchal de Belle-Isle lors de son passage dans le Hanovre; arrêté par des partisans (3), traité en prisonnier de guerre, il fut conduit à Londres; on craignait ce génie militaire, cette activité infatigable, et toutes propositions de rachat furent repoussées sous prétexte que c'était un prisonnier d'État pris dans une mission secrète où se mêlait l'examen des lieux, et peut-être même un peu d'espionnage. Au reste, Frédéric se maintint dans l'alliance de la France et continua ses opérations en Allemagne, tout en négociant avec les Anglais et les Russes.

La Saxe venait d'être durement traitée par la Prusse, ceci avait fait penser au cabinet de Versailles qu'on pourrait secrètement négocier avec l'électeur pour l'entraîner à une alliance défensive et offensive; une diversion de Saxons et de Polonais sur le flanc des Autrichiens aurait aidé la France dans les opérations de la campagne, comme la diversion de Frédéric avait préparé le succès de l'année précédente. Ce fut un spectacle curieux de voir la France solliciter le concours de cet électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'elle avait naguère combattu de tous ses efforts. Mais alors les intérêts n'étaient plus les mêmes; Stanislas tenait son beau lot de Lorraine sans plus penser à Varsovie, et la Pologne, jointe à la Saxe, formait une barrière qu'on pouvait opposer aux Russes et aux Autrichiens. Le cabinet de Versailles alla bien loin dans ses offres à la Saxe; la Bavière ayant déserté la cause impé-

(1) Il y a toujours beaucoup de ressemblance entre cette position de Louis XV en face d'une coalition et celle de Napoléon en 1813.

(2) La Russie alors était entièrement libre de ses moyens, la paix était conclue avec la Suède « Le 27 juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suède et la Russie sont signés à Abo; l'élection de l'évêque de Lubeck pour successeur au trône de Suède y est stipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du duc de Holstein-Gottorp à ses droits sur cette couronne et la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suède par la Russie; le traité conforme à ces préliminaires fut signé à Abo le 17 août. »

(3) « Après que les armées françaises eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris, le maréchal de Belle-Isle et son frère partirent avec une suite nombreuse. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des puissances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils se rendirent d'abord auprès de l'Empereur; de là traversant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'électorat de Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés (20 décembre 1744) et conduits en Angleterre. La France fut jusqu'à offrir de regarder le maréchal de Belle-Isle comme prisonnier de guerre et de payer sa rançon, ainsi que celle de son frère. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 juin 1743, la rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres. Le ministre de Sa Majesté Britannique éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État, terme sous lequel il voulait bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Ils restèrent donc en Angleterre jusqu'au mois d'août 1745. »

riale, on proposait au roi de Pologne de le faire élire empereur d'Allemagne dans la diète de Francfort. Les trois grandes candidatures pour l'Empire appartenaient aux vieilles maisons de Saxe, de Habsbourg et de Bavière; la France soutiendrait fermement les droits de la Saxe contre Marie-Thérèse. De telles propositions étaient trop vagues, trop incertaines, d'une réalisation trop difficile, pour qu'elles pussent jamais décider un cabinet prudent à s'y associer; les événements marchaient trop vite, et cette négociation eût demandé une persévérance et des soins bien difficiles au milieu de l'activité de la guerre.

Rien ne manquait à la coalition, et les États généraux de Hollande, qui avaient hésité si longtemps à prendre une part active et militaire, se déclarèrent hautement contre le roi Louis XV et la France; il était dans la condition de la Hollande de subir tôt ou tard le poids des intérêts et des querelles de l'Angleterre; les deux peuples étaient trop unis de dynastie pour ne pas servir une même cause et suivre une même ligne; les États généraux n'auraient pu rester neutres quand la Grande-Bretagne invoquait les anciennes lois de l'alliance, et qu'elle choisissait le bas Rhin et la Meuse pour théâtre de la guerre. La Prusse, la Hollande, l'Angleterre ne pouvaient être longtemps séparées dans une campagne qui touchait les Pays-Bas et la Flandre; elles devaient venir combattre de concert dans toutes les grandes crises de l'Europe. Sur l'invitation du duc de Cumberland, les États généraux donnèrent l'ordre à leurs troupes de marcher dans les opérations communes. Ainsi les Anglais, les Hollandais, les Autrichiens allaient agir contre la France dans la campagne qui venait de s'ouvrir. C'était encore une fois cette terrible coalition contre laquelle Louis XIV avait lutté dans sa longue et glorieuse vie.

Les cabinets alliés avaient fait les plus grands efforts pour réunir d'immenses moyens dans une campagne de Flandre; les Anglais avaient débarqué des forces considérables aux Pays-Bas; le duc de Cumberland menait vingt bataillons et vingt-six escadrons, Anglais et Écossais; cinq régiments hanovriens, formant quinze mille hommes et seize forts escadrons, s'étaient réunis aux Anglais, leurs alliés naturels (1); les États généraux avaient envoyé sous le prince de Waldeck vingt-six bataillons et quarante escadrons, mélange d'Allemands et de Flamands; enfin les Autrichiens, plutôt pour montrer leur participation à la guerre que pour offrir une coopération active, avaient donné comme auxiliaires huit escadrons de cavalerie légère et de hussards hongrois. Le duc de Cumberland commandait en chef l'armée coalisée de Flandre; habitué aux batailles depuis le commencement de la guerre, il avait déjà vu les Français en face. Cette vaste réunion de troupes était indépendante de la formidable armée que commandait le prince Charles sur le Rhin; le noble prince de Lorraine devait apparaître avec les Autrichiens, les Bavarois, les Bohémiens. Le cabinet de Vienne promettait cent vingt mille hommes sur le Rhin pour soutenir les opérations de l'armée de Flandre. Enfin une troisième expédition de l'ennemi devait, à l'aide des Savoyards et des Piémontais, franchir les Alpes, refouler les débris de l'armée française jusque sur le Var, et s'emparer de la Provence et du Dauphiné, promis à la maison de Savoie.

C'est en présence de ces forces immenses de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Savoie, se levant comme un seul homme contre la France, que Louis XV et le Dauphin résolurent de quitter Versailles pour accourir sous la tente et défendre la nationalité française. Le plan de campagne conçu sur des bases très-simples se résumait en quelques principes : guerre offensive en Flandre, mouvement en avant sur toute la ligne des Pays-Bas; d'abord pour répondre à l'ardeur et à l'impatience des Français qui aiment la guerre de conquêtes, puis pour frapper un grand coup de manière à décider le parti de la paix en Hollande à se séparer de la coalition. Le roi conduirait l'armée de Flandre en personne, parce qu'il fallait sur ce point des succès prompts et décisifs, comme les Français savaient les obtenir (2) : guerre défensive en Allemagne, en gardant surtout les limites du Rhin; car la défection des Bavarois ne permettait pas une marche en avant sur l'Inn ou le Danube. Enfin en Italie on défendrait pied à pied le terrain, en faisant cause commune avec les Espagnols sur les Alpes et le Var. Toutes les opérations restaient ainsi dans un ordre secondaire pour porter librement un coup décisif dans la Flandre.

Ce fut merveille que les prodiges enfantés par l'activité de l'administration française; l'armée de Flandre, sous les ordres du roi, put compter cent six bataillons au complet de huit cents hommes, cent soixante et douze escadrons de cent vingt hommes chacun, dix-sept compagnies de cavalerie fran-

(1) « Les principales forces de l'armée ennemie consistent en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais sous le duc de Cumberland; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens sont joints aux Anglais. Le prince de Waldeck est à la tête de quarante escadrons hollandais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'ont dans cette armée que huit escadrons. » (*Mercure hollandais.*)

(2) L'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, avait signé, le 18 avril, le traité de Fuessen avec la reine de Hongrie, par lequel il renonçait aux

che qui devaient caracoler autour des tentes comme les pandours et les croates de l'armée autrichienne. Mais l'artillerie surtout était plus spécialement au complet (1); cette arme et celle du génie avaient fait des progrès immenses, on les avait augmentées d'un tiers et on espérait beaucoup en elles pour le succès de la campagne. Enfin, ce qui dut frapper les yeux, ce qui montrait combien la guerre était nationale, combien la France était animée d'un noble zèle, c'est qu'on vit se déployer dans l'armée de Flandre quatorze bataillons de grenadiers royaux, troupes d'élite levées dans la milice provinciale, sorte de garde bourgeoise qui ne se réunissait que pour les exercices et la protection du pays. Mais quand cette milice vit le territoire menacé, elle offrit spontanément de marcher à l'ennemi; on plaça alors les hommes les plus fortement constitués sous de vieux officiers, et les grenadiers royaux formèrent quatorze bataillons de mille hommes chaque, qui devaient prendre part aux opérations de la campagne.

Le roi partit de Paris le 2 mai, accompagné de monsieur le Dauphin; arrivé à Douai le 6, il reçut le comte Maurice de Saxe, le maréchal de Noailles et les officiers supérieurs qui devaient commander sous ses ordres. Le comte Maurice de Saxe, alors élevé au titre de maréchal de France, était un des hommes de guerre les plus remarquables; on le savait fils d'amour d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmerth, jeune Suédoise des premières familles. A douze ans, il avait servi comme cadet contre la France, et il eut son cheval tué sous lui et son chapeau percé d'une balle au milieu des feux de la bataille de Malplaquet; à quinze ans, il commanda un régiment de cavalerie. On ne peut dire la tendresse que cet enfant inspirait à son père, et il le méritait bien; enthousiaste pour ce qui était hardi et fort, Maurice s'était épris des exploits de Charles XII. Dans la guerre contre les Turcs, le comte de Saxe se lia d'une vive amitié avec les princes français, les comtes de Charolais et de Dombes, et le duc d'Orléans, régent, le fit entrer avec le grade de maréchal de camp dans les armées de France; il y commanda le régiment allemand de Breder. Follard, le tacticien, qui le juge hautement, vent qu'on exerce les troupes selon la méthode du comte de Saxe. A Paris, le comte Maurice fut un des hommes les plus galants et les plus aimés; sa noble et tendre maîtresse fut mademoiselle Lecouvreur, tant pleurée par Voltaire, et qui vendit ses bijoux pour en envoyer le prix à son amant renfermé dans Mittau; là, il fut héroïque, il se défendit à la Charles XII, comme il le dit lui-même, assiégé dans son palais. Élu duc de Courlande, sa tête fut mise à prix par les Russes, et c'est alors qu'il écrivit ces belles phrases : « J'occupe un rang distingué dans les armées de Sa Majesté Très-Chrétienne où la lâcheté et la trahison ne souffrent aucun déguisement. » Toujours léger, galant avec les femmes, on racontait de lui sous la tente française un trait digne de Richelieu. Le comte Maurice était aimé de la duchesse de Courlande, de cette Anne qui monta sur le trône de Russie; mais volage, il ne s'en tenait pas à une unique maîtresse; la nuit, il venait recueillir une des dames de la princesse par la croisée, et la portait à travers les neiges; un soir, le pied lui glissa; il fut culbuté, découvert et obligé de fuir le courroux de la grande-duchesse. De retour à Paris, Maurice de Saxe, esprit inventif, conçut avec Follard l'idée d'une machine artistement construite pour faire remonter les bateaux dans la Seine sans rames ni voiles. Quand la guerre de 1733 éclata, il sollicita un commandement sous le maréchal de Berwick; créé lieutenant général et cordon rouge, il se consacra à l'étude profonde de la tactique et il écrivit quelques belles pages sous le titre de *Mes Rêveries*, dans lesquelles il propose le remaniement de l'Europe sur un nouveau plan. Aidé du modeste et brave Chevert, il contribua au siége et à la reddition de Prague, fut chargé ensuite de la défense de l'Alsace et créé maréchal de France. Or c'était cet homme extraordinaire, couvert de blessures, plein de souvenirs d'amour et de guerre, que le roi recevait sous la tente et auquel il confiait le commandement de sa belle armée.

Voici quelle était la situation militaire du maréchal de Saxe à l'arrivée du roi en Flandre : les places de Menin, Ypres et Furnes étaient au pouvoir des Français. Quand la présence du prince Charles sur le Rhin avait forcé Louis XV à mener une partie de ses troupes à Metz, Maurice de Saxe avait bien vu qu'avec des forces inférieures il devait se borner à un grand système défensif; il avait tenu constamment les alliés en échec dans les retranchements de Courtrai (2). Malade d'une violente hydropisie qui minait ses forces, un moment il était venu à Versailles, et comme on lui faisait remarquer sa faiblesse, il répondit ces mots héroïques : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » A mesure que les

prétentions de la maison de Bavière sur la succession à l'Empire.

(1) « L'armée de Flandre est composée de cent six bataillons et de cent soixante et douze escadrons complets, avec dix-sept compagnies franches. Sa Majesté a été obligée, afin de la compléter, de faire marcher les milices; il en a formé sept régiments, sous le titre de *grenadiers royaux*, composés d'hommes choisis entre elles. » (*Mercure de France*.)

(2) *V*. la galerie de Versailles; le tableau du siége de Courtrai est de Parrocel.

éléments d'une grande armée s'étaient recomposés, le maréchal Maurice de Saxe avait pris l'initiative et enlevé Courtrai; c'était le pivot de ses opérations où il pouvait désormais attendre la grande campagne. Louis XV l'accueillit avec le sourire le plus flatteur et la grâce la plus parfaite; il lui dit devant tous les généraux de l'armée : « Monsieur le maréchal, en vous confiant le commandement de mes troupes, j'ai entendu que tout le monde vous obéît; je serai le premier à en donner l'exemple. » Ces paroles étaient dites sans doute pour apaiser les jalousies que le maréchal faisait naître; on le disait très-affaibli comme capacité militaire; sa tête n'avait plus l'intelligence qu'il avait déployée dans d'autres commandements. Quand il dicta l'ordre de campagne, il venait de subir la ponction doulonreuse, et sa figure annonçait les plus affreuses souffrances.

Dans les opérations stratégiques qui s'ouvraient au printemps, le but des Français était de prendre Tournay; les alliés, au contraire, espéraient en faire lever le siége; là fut le pivot de toutes les marches et contre-marches. Le duc de Cumberland et le prince de Waldeck voulaient attirer l'armée française sur un champ de bataille choisi, pour la briser et la refouler au delà des frontières; les alliés réussirent dans ce premier dessein, car la position de Fontenoy, sur laquelle ils appelèrent le maréchal de Saxe, était très-mauvaise pour l'armée de France. Cette armée avait sur ses derrières une place ennemie, Tournay; sa retraite était à peine assurée par le pont de l'Escaut dans le cas d'un échec; toute l'armée pouvait donc être comprise, mais avec les Français il n'est pas permis d'être prudent et de calculer une bonne retraite dans les prévoyances d'une défaite; ils supposent toujours la victoire; on dirait qu'ils ont enchaîné ses ailes.

Tous les nobles cœurs qui ont passé par la Flandre ont visité le champ de bataille de Fontenoy, aussi glorieux mais moins funèbre que celui de Waterloo et à quelques lieues l'un de l'autre; la paisible rivière de l'Escaut passe à travers; sur une hauteur, le petit village d'Antoin (1), Fontenoy au delà, puis le fameux bois de Barri dans l'intervalle, position retranchée. Le maréchal de Saxe dut y établir des redoutes, car il comptait sur les forces de l'artillerie et l'habileté des canonniers. Le champ de bataille était très-resserré dans un espace d'une demi-lieue en largeur et deux lieues en profondeur. Le pont de l'Escaut, considéré comme le seul moyen de retraite, avait été fortifié par des batteries que le maréchal de Noailles confiait à des bataillons d'élite; les autres ponts sur l'Escaut étaient exposés aux canons de Tournay, toujours au pouvoir des alliés, qui avaient là une garnison de six mille hommes. Ainsi, le champ de bataille choisi par le maréchal de Saxe n'était point heureux; il lui fallait infailliblement la victoire, car toute retraite eût été désastreuse. Le soir du 10 mai, on put s'apercevoir que l'armée ennemie avait fait des mouvements qui supposaient une attaque; les Anglais, les Hanovriens, les Hollandais prirent position en échangeant quelques volées de leurs batteries avec les avant-postes.

La veille des armes fut gaie, comme il arrive toujours sous les tentes de la France; le roi et le Dauphin contèrent à merveille d'antiques prouesses, et on dit même que Louis XV, pour entretenir la gaieté du soldat, chanta une chanson fort leste à la manière des camps (2); c'était plaisir à voir que ce caractère français insouciant, des officiers galants, un Dauphin de seize ans, un roi de trente-cinq ans à peine, et tout cela narrant les grandes aventures. On raconta que depuis saint Louis nul roi de France n'avait gagné en personne de bataille contre les Anglais; Louis XV reprit en riant : « Qu'il était glorieux pour son règne de reprendre la filiation de saint Louis, et cela montrait qu'il était de bonne race. » Et ces propos se disaient sans haine de l'ennemi, point de ces visages menaçants et terribles qui annoncèrent plus tard la démocratie des armes, on ne croyait pas qu'il fût nécessaire de dévorer l'étranger pour le combattre. A quatre heures, le roi était debout; il pria qu'on laissât dormir encore le Dauphin afin qu'il fût plus gai et plus dispos pour la bataille. Toute la nuit avait été passée à élever des redoutes, des retranchements, à fortifier la position de Fontenoy. Le vieux maréchal de Noailles obéissait au maréchal de Saxe, son cadet, sans murmurer; il avait fait élever des redoutes entre Fontenoy et Antoin, pour couvrir le centre de la bataille et le point évidemment le plus faible. Le comte de Saxe visita tous les ouvrages dans une carriole d'osier, car il était bien faible et bien souffrant. Le soleil donnait en plein (3), lorsqu'à un signal les batteries retentirent; on s'essayait par le canon avant de se saluer par l'épée; un des premiers boulets emporta le comte de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, qui commandait les mousquetaires de la garde. Au milieu de cet échange d'artillerie, on vit, vers les huit heures, se déployer d'épaisses colonnes d'Anglais et de Hanovriens, se dirigeant par masses afin d'enlever les clefs du

(1) Plusieurs plans de la bataille de Fontenoy existent au cabinet des estampes (Bibliothèque royale).

(2) Le roi chanta la gaudriole de *Manon la ravaudeuse*.

(3) La bataille de Fontenoy eut lieu le 11 mai 1745.

champ de bataille, le village d'Antoin; à travers le bruit d'une artillerie formidable, on entendait des cris sauvages s'élever de ces épais bataillons : *No quarter!* point de quartier! Trois fois les Anglais se précipitèrent au pied des redoutes de Fontenoy, trois fois ils furent repoussés; des escadrons hanovriens caracolaient autour des redoutes pour soutenir l'infanterie, ils furent brisés par le canon et la supériorité de l'artillerie française (1).

L'attaque de face ayant si mal réussi, le duc de Cumberland ordonna de tourner ces redoutes par le petit bois de Barri; opération décisive qui demandait une grande activité et une silencieuse persévérance. Le maréchal de Saxe avait fait la faute de ne pas suffisamment garnir le bois de Barri, et le duc de Cumberland en était informé; en jetant là les grenadiers hanovriens et les chasseurs hessois, on pouvait prendre à revers le village de Fontenoy et détruire ainsi les redoutes. Les Hanovriens et les Hessois marchent avec sang-froid et sans bruit; ils trouvent là, couché à plat ventre, un régiment de partisans intrépides, ceux qu'on appelait les *chasseurs de Grassin*, soldats sans discipline, mais braves; ils sont à peine mille, et se dispersant dans les broussailles, ils commencent une vive fusillade de tirailleurs; les Hanovriens sont arrêtés à bout portant, ils hésitent; ils ne croient possible d'aborder ce bois qu'avec du canon; ils n'en ont pas; le temps se perd, et les batteries de Fontenoy redoublent le feu sur les colonnes anglaises.

Cependant, à tout prix, il faut s'emparer des redoutes, sans cela la bataille est perdue pour les Anglais et la retraite compromise. Le duc de Cumberland mande les officiers des gardes, il les harangue et leur montre un espace vide entre les batteries et Fontenoy : le maréchal de Saxe a dégarni son centre; c'est par là qu'il faut pénétrer afin de prendre les batteries à revers; les Anglais, poussant des cris d'enthousiasme, forment trois colonnes d'attaque pressées les unes sur les autres; ce sont les gardes anglaises et trois régiments de grenadiers hanovriens qui s'avancent en colonnes profondes sous le feu meurtrier des batteries; les rangs tombent, ils sont remplacés; douze pièces tirant incessamment à la tête et la queue de la colonne formidable, balayent le champ de bataille.

Cette attaque redoutable vers le centre dégarni de l'armée du roi allait devenir fatale : l'ennemi, en s'emparant des redoutes de Fontenoy, pouvait séparer les Français en deux parts, refoulées dans l'Escaut. Le maréchal de Saxe voit le danger : il faut couvrir le centre; aussitôt quatre régiments de gardes françaises, deux de gardes suisses ont ordre de se former eux-mêmes en colonnes pour arrêter la marche de l'ennemi. Le régiment du roi, le plus brave de toute l'armée, se place en revers dans un ravin pour soutenir cette formidable infanterie et accueillir l'ennemi à bout portant. Les Anglais s'avancent toujours vers le centre, faisant de tous côtés des feux admirables par divisions comme dans une revue. A cet aspect, les officiers ne peuvent arrêter l'impatience des gardes; ils s'ébranlent, et c'était une faute; il fallait laisser les Anglais s'engager dans le ravin où les attendait le régiment du roi. La fougue française l'emporte; les gardes marchent au-devant des Anglais; ils n'en sont plus qu'à cinquante pas; les officiers peuvent échanger des paroles et le salut de leurs épées.

(1) Voici une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Voltaire, sur la bataille de Fontenoy :

« Monsieur l'historien, ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le Dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées :

« J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivais de Paris au quartier de Chin; j'appris que le roi était à la promenade. Je demandai un cheval, je joignis Sa Majesté près d'un lieu où l'on voyait le camp des ennemis; jamais je n'ai vu d'homme si gai. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient gagné les dernières batailles royales? Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille; il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins et des aides de camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le Dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « Quoi! n'est-ce que cela? »

« Le vrai, le sûr, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté! Vous verrez des relations et des détails, vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome d'Ettingen; nos Français fléchissant devant cette fermeté anglaise; leur feu roulant, qui ressemble à l'enfer, rend stupide, je l'avoue, les spectateurs les plus oisifs. Quelques-uns de nos généraux qui ont moins de courage, de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils forts prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendell; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna; c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement; la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des gardes françaises, des Irlandais, excellents surtout quand ils marchent contre des Anglais et Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil et qui l'a exécuté de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et pour vous le faire court, on a tué quatorze mille hommes.

« Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoy. Il y en avait cent.

« A cette charge dernière, dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger; on le pria de n'en rien faire.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde; les : *Vive le roi!* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers; la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes; la joie, la gloire, la tendresse; mais le plancher de tout cela est de sang humain, des lambeaux de chair humaine.

« Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix; j'ai dépêché des courriers.

« Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau. »

A la tête de la colonne est le beau régiment écossais de Campbell, avec son costume national et ses bonnes claymores; ensuite, le régiment bleu des gardes; leurs officiers portent de beaux noms : de Campbell, d'Albemarle, de Churchill, enfant d'amour du duc de Marlborough. Les régiments français avaient pour guides aussi de nobles noms : Biron, Chabannes, Turenne, Rohan; et quand ces brillants gentilshommes se virent à quelques pas les uns des autres, avec une galanterie chevaleresque les officiers et gardes anglaises saluèrent en ôtant leurs chapeaux; tous les officiers des gardes françaises leur rendirent leur salut militaire; lord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, dit alors d'une voix forte : « Messieurs les gardes françaises, tirez! » Alors s'avança un jeune homme, le comte d'Hauteroche, lieutenant des grenadiers aux gardes françaises, qui répondit : « Messieurs les gardes anglaises, nous ne tirons jamais les premiers. » Et le feu s'engagea par une fusillade roulante. C'était là de la noble chevalerie; la guerre n'avait rien de farouche; la noblesse de l'Europe se croyait une même famille, elle avait des alliances de blason; rayonnante de courage, elle ne croyait pas que la valeur consistât à se jeter des haines et des injures à la face. On aurait dit les souvenirs d'une grande lice de chevalerie du temps d'Édouard et du roi Jean; et cela n'empêcha pas qu'on ne se battît avec un courage héroïque.

La colonne anglaise tirait par divisions, avec la précision de l'exercice; à la première décharge, dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à mort, et parmi eux un brave et digne nom de Bretagne, un Clisson. Ce fut un terrible feu que celui de cette colonne, qui jeta dans une demi-heure trois mille cinq cents hommes hors de combat; ce feu si meurtrier et cette attitude des troupes si remarquablement ferme portèrent le désordre parmi les gardes françaises, déjà battues à Ettingen. En général, c'était un mauvais corps dans une bataille que les gardes françaises; j'en excepte les officiers braves et dignes; ramollies à Paris, dans une garnison si douce, les gardes n'étaient ni assez subordonnées ni assez braves pour répondre à ce titre de premiers grenadiers de France. Il n'en fut pas ainsi des régiments de ligne; le régiment d'Aubeterre résista vaillamment à la colonne anglaise qui déjà débordait Fontenoy et la redoute. Le duc de Biron, à la tête du régiment du roi, attaque cette formidable colonne par le flanc gauche; un bataillon des gardes anglaises vient échanger un feu meurtrier avec lui.

Ainsi à midi était le champ de bataille; trois attaques des Anglais faites de face sur les redoutes n'avaient point réussi; l'attaque du bois de Barri avait également échoué; mais la formidable colonne des gardes flanquée d'infanterie d'élite avait fait une trouée; elle venait de percer le centre de l'armée française, de manière que la journée était aux mains de cette colonne en pleine possession du champ de bataille. Le maréchal de Saxe avait évidemment perdu du temps; il avait mis de la lenteur dans ses ordres, car au lieu de laisser s'avancer paisiblement la colonne anglaise, pourquoi ne l'avoir pas arrêtée par des masses d'infanterie et le jeu de l'artillerie? Il n'avait pas saisi le moment d'hésitation de la colonne anglaise; il fut lent; sa souffrance le rendait excusable, il mâchait une balle de plomb dans sa bouche pour étancher la soif ardente qui le dévorait; sa faute immense fut d'avoir trop dégarni le centre de la position en y laissant un vide inconcevable. Le duc de Cumberland était maître de la plaine, et ici commencent ces attaques irrégulières, brillantes et si coûteuses qui viennent se briser sur la colonne anglaise; elles supposent beaucoup d'intelligence dans l'officier et le soldat français, une bravoure incontestable, mais aucun principe d'ordre dans la bataille. Cette colonne de granit qui jette ses feux nourris de tous côtés, comment tente-t-on de la briser? Est-ce par grandes masses d'infanterie, de la grosse cavalerie, de l'artillerie? Non encore, on la harcèle par petits pelotons; des escadrons de chevau-légers ou de carabiniers viennent s'émousser sur les baïonnettes; là, des régiments isolés attaquent partiellement; il y a d'admirables traits de courage, des actions brillantes, héroïques; mais ces attaques désordonnées, elles échouent toutes; si elles font honneur à l'intrépidité du soldat français, elles ôtent quelque chose à la gloire du chef; il n'y a aucun ordre, aucune prévoyance. Au feu nourri d'une formidable colonne on oppose de petites escarmouches de cavalerie.

Le maréchal de Saxe est déjà craintif pour la destinée de la bataille; s'il a fait fortement barricader le pont, ce pont néanmoins peut être enlevé; il supplie le roi et le Dauphin de se retirer de l'autre côté de l'Escaut; Louis XV refuse (1); il a plus de foi que le maréchal de Saxe dans la victoire; et il faut dire à l'honneur du roi que sa constance à ne pas

(1) *Lettre de M. de Chevreuse à M. le duc de Luynes sur la bataille de Fontenoy.*

« Ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la tranquillité, le sang-froid et le courage du roi et de monseigneur le Dauphin; ils n'ont jamais paru s'apercevoir du danger qu'ils ont couru. J'ai vu cinq ou six boulets tomber aux pieds du cheval du roi, qui nous ont fait trembler pour sa personne; mais où je l'ai admiré le plus grand, c'est au milieu du désordre, qui faisait craindre avec raison que l'affaire ne tournât mal. Il avait conservé la plus grande tranquillité, donnait des ordres avec précision et netteté,

désespérer de la journée, sa présence sur le champ de bataille furent des causes actives du succès. Car les feux de la redonte de Fontenoy contre la colonne anglaise avaient eu pour résultat de la faire hésiter; intrépide, résignée, elle avait éprouvé des pertes énormes; et pourtant elle marchait silencieuse, parce que son devoir et sa gloire l'appelaient au delà de la redoute.

Dans ce moment suprême, lorsqu'il y a hésitation au milieu d'une colonne d'attaque, il faut peu de chose pour amener sa défaite. Alors vint l'idée, qui aurait dû se présenter naturellement à un général dès le commencement de l'attaque, de faire jouer l'artillerie sur les deux flancs de la colonne. Par qui vint ce conseil? Chacun s'en fit honneur; les uns l'attribuent au maréchal de Saxe lui-même; Voltaire, si courtisan pour ses amis et ses protecteurs, le donne au duc de Richelieu. Mais les archives de la guerre constatent que ce fut un simple capitaine au régiment de Touraine, du nom d'Isnard, qui, voyant quatre pièces disponibles et quatre autres que l'on pouvait amener sur le terrain, indiqua cette belle ressource du jeu de l'artillerie (1). Ces pièces furent dirigées par M. de Montasé, aide-major de l'infanterie; huit pièces d'artillerie n'auraient pas été suffisantes pour arrêter la colonne anglaise au moment où elle se déployait brillante; mais elle arrivait alors au dernier point de sa manœuvre, exténuée, brisée, fatiguée; le feu bien nourri de huit pièces à mitraille devait faire des trouées profondes; la colonne de granit s'arrêtant, se replia sur elle-même; ses rangs se perdirent; alors chargée par la grosse cavalerie, bientôt elle tomba dans la plaine comme une masse inerte. Elle ne forma plus que des monceaux de mourants, de blessés et de prisonniers. Le duc de Cumberland fit sonner la retraite, et la bataille de Fontenoy fut ainsi gagnée par la noble armée de France.

Sous le point de vue stratégique, bien des fautes furent, de part et d'autre, commises dans cette journée; le duc de Cumberland avait attiré avec beaucoup d'habileté l'armée française dans une position bien périlleuse pour elle; on ne comprend pas qu'un général du premier ordre tel que le comte de Saxe, prêt à livrer une bataille décisive, s'accule sur une rivière, sans autre point de retraite qu'un pont; cette position mauvaise fut corrigée, il est vrai, par l'armement formidable des villages de Fontenoy et d'Antoin, mais comment ne garda-t-on pas mieux le bois de Barri? Et ensuite, comment le centre fut-il dégarni à ce point de permettre qu'une colonne pénétrât entre les deux extrémités d'une position? Enfin, comment ne vint-il à l'idée du maréchal de Saxe de faire jouer l'artillerie sur la colonne d'attaque qu'à la dernière extrémité? Comment se fait-il que mille charges vinrent se briser sur les baïonnettes anglaises, sans qu'on ait ordonné une de ces attaques générales et décisives? On ne lança contre elle que des forces partielles, on s'épuisa avant de la briser.

Le duc de Cumberland, de son côté, commit aussi des fautes stratégiques; il donna toute une nuit à l'armée française pour se fortifier sur l'Escaut; après l'avoir attirée dans cette position, il la laissa paisiblement s'y retrancher; le lendemain, il s'épuisa par trois attaques de front sur les redoutes, négligeant d'occuper le bois de Barri, et ce n'est qu'à la fin qu'il forma ses réserves en colonnes serrées. Pour rendre efficace et décisive cette attaque de la colonne vers le centre, au moment où elle fixa l'attention, il fallait faire également attaquer les extrémités des deux ailes de droite et de gauche. Comment se fait-il qu'il n'ait pas d'artillerie à opposer à ces huit pièces qui vinrent à la fin du combat foudroyer la colonne? huit pièces décider d'une grande journée! Il y eut donc des fautes des deux côtés dans la bataille de Fontenoy; rien de plus brillant que le courage individuel; mais on ne suivit aucune des règles de la haute stratégie; il faut se garder de faire trop honneur à la supériorité d'intelligence du maréchal de Saxe; il n'y eut rien de l'homme de génie dans ses combinaisons; l'instinct des officiers fit beaucoup pour le succès; mais le général, maladif, souffrant, ne conçut aucune de ces

et n'a paru marquer de la vivacité que pour rallier les troupes qui avaient plié. Enfin c'est un grand jour pour la nation, mais encore plus grand pour le roi.

« Voici la liste de ce que j'ai pu apprendre jusqu'à présent de nos morts et de nos blessés :

Morts. — MM. le duc de Grammont; du Brocard; le chevalier de Dillon; le chevalier de Sury; de Clisson; de Chesnes, guidon de gendarmerie; de Craon.

Blessés. — MM. de Lutteau; le comte de Bavière; le chevalier d'Aché, le pied fracassé : d'Aulezy; le duc d'Avré, un coup de fusil à travers le gras de la jambe; le marquis de Crenay; d'Ally, dangereusement; de La Pérouse; le chevalier de Monaco; le chevalier de Mézières; de Puységur; de Saint Sauveur, de Longaulnay; de Langets, dangereusement; de La Peyre, idem; de Refeville; de Visé; de Villers; de Lambilly; de La Beaune; Duguesclin; Daugers, dangereusement; de La Serre, lieutenant-colonel au régiment du roi, le chevalier de Cromar, dudit régiment.

(1) « Chacun raisonna sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuèrent à la présence du roi et du Dauphin; d'autres à l'habileté du maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuse de la maison du roi; ceux-ci à l'imagination du duc de Richelieu; ces derniers enfin à la valeur de nos troupes que rien ne put décourager. Ces diverses circonstances y concoururent sans doute, mais les fautes des ennemis n'y contribuèrent pas moins. La première fut d'avoir laissé derrière eux la redoute des bois de Barri et de Fontenoy, dont ils auraient tourné le canon même contre les Français; la seconde, de s'être avancés sans cavalerie; la troisième, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tirait plus qu'à poudre de Fontenoy pour s'emparer de ce poste; la quatrième enfin, et la plus considérable sans doute, vint de la part des Hollandais, qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poste d'Antoin et les redoutes qui le séparaient de Fontenoy, de venir par là donner la main aux Anglais et les soutenir, restèrent spectateurs inutiles du combat. »

grandes idées militaires qu'il avait inspirées et dictées au chevalier de Follard. Le roi se montra parfaitement bien durant toute la bataille; lui seul ne désespéra pas de la fortune et de la France.

CHAPITRE XXI.

PARIS APRÈS FONTENOY. — CAMPAGNE ET CONQUÊTES EN FLANDRE.

La nouvelle de Fontenoy. — Joie publique. — Bulletin rimé de Voltaire. — Situation des esprits. — Départ des cours souveraines et des prévôts des marchands pour le camp royal. — Louis XV sur le champ de bataille de Fontenoy. — Aspect des tentes françaises. — Siége et prise de Tournay. — Soumission des villes de la Flandre. — Le maréchal de Saxe et le comte de Lowendall. — Retour du roi. — Triomphe et fêtes de l'hiver. — Madame d'Étioles créée marquise de Pompadour. — Voltaire à la cour. — Gentilhomme de la chambre. — Ses vers et ses adulations. — *Le Temple de la Gloire*. — Esprit chevaleresque. — Arrivée du prince Charles-Édouard. — L'armée de Normandie. — Les tempêtes et les obstacles. — Grandeur et noblesse d'un Stuart. — Il tire l'épée. — Débarquement en Écosse. — Ses premières victoires. — L'armée de Normandie sous le duc de Richelieu.

Mai 1745 à juin 1746.

Paris avait vu s'éloigner le roi et le Dauphin de France avec une certaine inquiétude; un esprit politique commençait alors à se former même au sein de la bourgeoisie; il y avait un sentiment de critique, d'examen, de fronde même, bien avant la libre discussion de la presse; le *Mercure* et la *Gazette de France* n'alimentaient que faiblement la curiosité publique, et l'on dissertait, à l'ombre de l'arbre de Cracovie, au Palais-Royal, sur les nouvelles qui arrivaient de l'armée; on les commentait, on les développait, on se laissait aller à mille conjectures dans les épanchements de la confiance et de l'intimité. En France, aucun gouvernement n'a pu comprimer l'esprit d'opposition; il se glisse timidement quand il ne domine pas en maître.

Or, nul n'ignorait la position délicate dans laquelle se trouvait le royaume de France en face de la formidable coalition qui marchait contre lui; on se reportait aux jours néfastes de Louis XIV, à la triste défaite de Malplaquet, à cette marche en avant de Marlborough qui avait effrayé la capitale. La même situation se renouvelait à peu près : au nord, une armée anglo-hollandaise menaçait la Picardie; au centre, une armée anglo-allemande qui, par suite de la défection de la Bavière, pouvait envahir la Lorraine et l'Alsace; au midi, les Alpes disputées avec peine aux Savoyards et aux Autrichiens. On avait foi dans le patriotisme de la nation, dans le courage de son roi; mais une bataille perdue pouvait ramener l'armée sur la Marne, et alors les plus belles provinces verraient les habits rouges des Anglais. Hélas! combien de propos inquiets ne durent pas être échangés entre les bourgeois assis au Palais-Royal. Les méchantes langues purent donner un libre cours à leurs médisances.

Quelle ne fut donc pas la joie publique lorsqu'on apprit qu'à Fontenoy une grande bataille venait d'être gagnée par le roi et le Dauphin (1); les alliés, écrasés dans leur fuite, laissaient tout, bagages, canons; les Hollandais allaient être punis de leur tentative audacieuse, et la Flandre serait conquise dans une campagne comme sous Louis XIV. A cette nouvelle, Paris fut dans l'ivresse; on s'embrassait dans les rues, sur les places publiques; il y a cela de noble en France, que nous éprouvons chaque douleur et chaque joie de la patrie comme une douleur ou une joie de famille. L'enthousiasme fut si grand, que le soir même il y eut des bals improvisés à l'hôtel de ville; on y lut le récit écrit à la hâte par le roi, et une lettre touchante de monsieur le Dauphin à sa femme indiquant toutes les circonstances de la bataille, le danger personnel qu'avait couru le roi, et cette dignité de sa personne qu'il avait partout apportée au milieu des périls; il n'avait pas un seul instant désespéré de la France (2).

(1) *Lettre de Voltaire à M. le marquis d'Argenson, à la première nouvelle de la victoire de Fontenoy.*

« Jeudi, 13 mai 1745, à onze heures du soir.

» Ah ! le bel exemple pour votre historien ! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie !

» Bonsoir, monseigneur. »

(2) Le Dauphin écrivait en même temps à sa mère.

Lettre de monsieur le Dauphin à la reine sur la bataille de Fontenoy, communiquée au ministre.

« Ma chère maman, je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy que le roi vient de remporter; il s'y est montré véritablement roi dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne semblait pas devoir pencher de son côté; car alors sans s'ébranler du trouble où il voyait tout le monde, il donnait lui-même les ordres les plus sages, avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait connaître plus que partout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive que nos alarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entre eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui seul on doit la victoire, et je crois que vos prières y ont beaucoup contribué. Le roi est rentré aujourd'hui dans son quartier en parfaite santé. Pour moi, j'étais bien un peu fatigué, parce que j'avais été treize heures à cheval, et que j'avais resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre; mais la nuit m'a réparé. Je vous demande un million de pardons d'avoir été si longtemps sans vous écrire; ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie; mais connaissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimeriez mieux recevoir en même temps la nouvelle de la bataille gagnée, et que le roi et moi sommes en bonne santé, que celle que nous sommes

« Dimanche, à une heure après midi, le roi apprit que les ennemis n'étaient qu'à une lieue de nous. Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvrait une partie des ennemis; il y eut le soir quelques coups de fusil tirés entre les hussards ennemis et nos grassins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles. Sur les neuf heures, le roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avait fait à une demi-lieue de Tournay, du côté de la citadelle, et s'en vint coucher dans une méchante maison du village appelé Calonne, où tout le monde dormit sur la paille, excepté lui et moi. Le lendemain lundi, le roi se leva à trois heures et demie et dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paraissait davantage. Nos postes avancés tiraillaient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le roi s'en revenait sur les trois heures après midi, il rencontra des fourrageurs qui avaient jeté leurs trousses et qui retournaient à toute bride au camp, disant qu'il y avait une alerte. Il vit en effet que les ennemis faisaient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvait encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disait-on, ils flairaient trop longtemps la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainsi, ce soir-là, il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain. Le roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut, et s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée Notre-Dame-des-Bois. Ensuite, il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures, il demanda à déjeuner. Comme on allait le lui apporter, les ennemis commencèrent l'attaque du poste de Fontenoy, d'où M. de La Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre. Le roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnait en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étaient des valets, qui donnaient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite qui lui perçait le cœur de douleur, son visage ne changea pas, et il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le roi y vint et y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *bataille de Fontenoy*. Le soir, à neuf ou dix heures, le roi apprit que les ennemis s'étaient retirés en mauvais ordre; qu'il y avait beaucoup d'aigreur entre les Anglais et les Hollandais, et qu'à leur appel il leur avait manqué quinze mille hommes, au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi, vous voyez que le roi a remporté une victoire complète. Le pauvre duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chère femme, je vous aime plus que moi-même. » Une dépêche de M. d'Argenson, ministre de la guerre, développait le bulletin si simple, si naïf de monsieur le Dauphin à sa femme; le ministre narrait encore cette suite d'incidents qui s'étaient produits pendant la bataille; rien n'était omis de ce qui pouvait glorifier la nation et rassurer la reine.

A côté de ces récits vivement colorés, parce qu'ils étaient l'expression de témoins oculaires, gentilshommes sans prétentions et sans grande littérature, il parut mille écrits en vers ou en prose : on fut inondé de poëmes ou d'odes sur Fontenoy, et parmi ces rapsodies on dut distinguer ce que Voltaire désigna sous le nom pompeux du *Poëme de Fontenoy* (1). Ce bulletin rimé avait été fait très-vite : c'était son excuse; et pouvait-on décorer du nom de *poëme*, à la manière d'Homère ou des admirables chants de Virgile, ce récit sans couleur, ce discours en vers où les noms propres sont encensés et les positions stratégiques indiquées, non point à la grande manière de Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé, mais avec ce terre à terre d'un récit

en présence et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoi j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentiments m'inspiraient et me priver de cette satisfaction, que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu, ma chère maman, je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.

« Louis. »

« Au camp devant Tournay, ce 12 mai 1745. »

(1) Voici quelques-uns de ces bouts rimés :

Quoi! du siècle passé le fameux satirique
Aura fait retentir la trompette héroïque,
Aura chanté du Rhin les bords ensanglantés,
Ses défenseurs mourants, ses flots épouvantés,
Son dieu même en fureur, effrayé du passage,
Cédant à nos aïeux son onde et son rivage :
Et vous, quand votre roi dans des plaines de sang
Voit la Mort devant lui voler de rang en rang,
Tandis que de Tournay foudroyant les murailles,
Il suspend les assauts pour courir aux batailles,
Quand des bras de l'hymen s'élançant au trépas,
Son fils, son digne fils, suit de si près ses pas,
Vous, heureux par vos rois, et grands par la vaillance,
Français, vous garderiez un indigne silence!
Venez le contempler au champ de Fontenoi!
O vous, Gloire, Vertu, déesses de mon roi,
Redoutable Bellone, et Minerve chérie,
Passion des grands cœurs, amour de la patrie,
Pour couronner Louis, prêtez-moi des lauriers,
Enflammez mon esprit du feu de nos guerriers.
. . . .

officiel des bureaux de la guerre. Voltaire, alors le poëte de cour, montrait un désir immodéré de se mêler aux affaires publiques; sa renommée avait grandi à Versailles où il était à la mode sous l'aile du duc de Richelieu, et M. d'Argenson l'employait dans son département à la rédaction des documents secrets ou des manifestes. Rien ne manquait à sa carrière de courtisan; il célébrait chaque événement domestique de la cour : au mariage du Dauphin, Voltaire improvisa une méchante féerie sous le titre de *la Princesse de Navarre* (1), parade bonne tout au plus pour le théâtre de la Foire. Son ambition grandit avec le succès de ses flatteries; il espérait un ministère, une ambassade, une charge de cour, tout lui semblait bon. Il y a souvent chez les poëtes des sentiments contradictoires, l'abaissement et l'orgueil, la vanité et la faiblesse, de manière à ce qu'ils ne se conservent jamais dans une noble indépendance des gouvernements et d'eux-mêmes (2).

L'enthousiasme de la cité éclata dans les pompes et les fêtes municipales; les querelles de parlement n'étaient point absolument apaisées ; les plus ardents des conseillers étaient dispersés. Si les mesures énergiques contre les jansénistes avaient un peu irrité le peuple, les cours souveraines commençaient à rendre la justice et à s'asseoir sur les fleurs de lis, la grande chambre revenait de son exil à Pontoise, les enquêtes et les requêtes reprenaient leurs travaux; peu à peu les avocats rentrés au palais plaidaient les causes à la vieille manière de Patru ou à la plus récente mode de Cochin. A peine aussi rendues à leurs travaux, les cours souveraines prirent une résolution de concert avec les prévôts des marchands, ce fut d'aller complimenter le roi victorieux à la tête de l'armée de Flandre; depuis Louis XIV une pareille démarche ne s'était point renouvelée : quitter la capitale pour venir faire hommage au roi en pleine campagne, c'était un acte de déférence pour la grave magistrature du parlement. Mais la victoire de Fontenoy était un si grand service rendu au pays ! Et dans cette glorieuse circonstance toute démarche était ennoblie par le patriotisme national. Cette armée avait fait d'admirables choses, et la magistrature comme le sénat de Rome accourait sous la tente pour dire aux soldats : « Vous avez bien mérité de la patrie. » Alors déjà les idées de république et de Rome germaient dans les esprits; le parlement visait au rôle du vieux sénat, et ces toges flottantes accouraient aux pieds de César victorieux pour assister au triomphe.

Elle était éclatante la gloire du roi Louis XV ! Dans cette bataille de Fontenoy, il avait déployé un courage et un sang-froid incontestables, une persistance de victoire digne d'éloges ; ses serviteurs étaient tombés à ses côtés; le Dauphin avait joué en enfant avec les balles et les boulets qui sifflaient aux oreilles et tuaient des gentilshommes autour de lui. Quand le soir la bataille fut gagnée, le roi ne put contenir sa joie; il embrassa le maréchal de Saxe alité dans sa carriole d'osier; sa munificence fut sans bornes; il lui donna Chambord en toute propriété, pour le transmettre librement après lui, et ses possessions furent augmentées de quarante mille livres de rente. Ce fut moins le maréchal qu'on récompensa que toute l'armée dans son chef; chaque gentilhomme eut son mot gracieux, chaque régiment son témoignage de gloire, et cette noblesse de France était tellement inhérente au métier des armes, qu'elle croyait n'avoir fait que son devoir et ne mériter aucune récompense. Il y eut un vif enthousiasme sur le champ de bataille même ; les soldats portaient leurs chapeaux coquettement garnis de roses au bout de leurs baïonnettes. Aux cris de *Vive le roi !* des feux de joie flambaient partout; Normandie, Bretagne, Anjou, depuis les grassins jusqu'aux hussards de nouvelle formation, royal-cravate (ou croate), tous manifestèrent leur joie bruyante.

Le soir, Louis XV, suivi de son fils, parcourut le champ de bataille, cherchant par ce lamentable

(1) Voltaire avait plaisanté lui-même sur sa comédie de *la Princesse de Navarre* et sur le prix excessif qu'il en avait reçu, dans un impromptu mordant :

> Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*,
> Et mon Américaine *Alzire*,
> Ne m'ont jamais valu un seul regard du roi ;
> J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire :
> Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
> Pour une farce de la Foire.

(2) Voici sa dédicace à Louis XV du *Poëme de Fontenoy* :

« Sire,

« Je n'avais osé dédier à Votre Majesté les premiers essais de cet ouvrage ; je craignais surtout de déplaire au plus modeste des vainqueurs ; mais, sire, ce n'est point ici un panégyrique, c'est une peinture fidèle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bovines; ce sont les sentiments de la France, quoiqu'à peine exprimés. C'est un poëme sans exagération et de grandes vérités sans mélange de fiction ni de flatterie. Le nom de Votre Majesté fera passer cette faible esquisse à la postérité comme un monument authentique de tant de belles actions faites en votre présence à l'exemple des vôtres.

« Daignez, sire, ajouter à la bonté que Votre Majesté a eue de permettre cet hommage, celle d'agréer les profonds respects d'un de vos moindres sujets et du plus zélé de vos admirateurs. »

En même temps Voltaire écrivait au roi de Prusse :

> Mon cœur me dit que je touche
> A ce moment fortuné
> Où j'entendrai de la bouche
> De l'Apollon couronné
> Ces traits que la sage Rome
> Aurait admirés jadis ;
> Je verrai, j'entendrai l'homme
> Que j'adore en ses écrits.

spectacle à le dégoûter de la guerre; il lui montrait les blessures et les traits contractés de la mort : « Voyez, mon fils, les maux de la guerre ! apprenez ce que coûte une victoire ! » Et le Dauphin avait des larmes dans les yeux; le carnage avait été effroyable, le canon avait labouré les rangs; ici, couchés sur le champ de bataille, des officiers anglais avec leur habit rouge à côté des mousquetaires noirs et gris, tous étendus roides morts. Le soir même, les blessés furent ramassés, et comme on demandait au roi ce qu'il fallait faire des ennemis, il répondit : « Qu'on les traite comme mes propres troupes. » Et l'humanité française se révéla partout dans l'admirable courage des capucins et des saintes filles qui accoururent de tous les côtés de la France pour soigner les blessés dans les hôpitaux de la frontière, depuis Lille jusqu'à Anvers et Ypres; on déchirait ses vêtements, ses linges précieux, ses voiles, pour faire de la charpie; on ne distingua pas les Français de ces ennemis qui avaient pourtant crié : *No quarter !* Ceux qui avaient combattu sur le champ de bataille se tendaient la main sur le lit de douleur, comme ils étaient étendus roides en face l'un de l'autre au champ de mort.

Cependant on dut profiter de la victoire; le siége de Tournay, abandonné un instant pour courir à Fontenoy, fut repris avec vigueur; au bout de dix jours de tranchée la ville se rendit, et la garnison dut se retirer avec promesse de ne plus servir. Les conquêtes des villes de Flandre furent poussées avec activité : après Tournay, le siége de Gand est décidé; cette ville si renommée dans les fastes populaires des métiers flamands se rend aux généraux de Louis XV. Toutes les places de Belgique sont enlevées successivement au pas de course ; Ostende, qui avait soutenu tant de siéges, se soumet aux armes françaises; Oudenarde et Nicuport subissent la même destinée. Tous ces siéges furent conduits par un général d'artillerie et de génie de la plus haute capacité, et dont la vie avait été aussi poétique que celle de Maurice de Saxe; c'était Ulrich Woldemar de Lowendall, issu, comme le maréchal de Saxe, d'une tige d'amour; son grand-père était bâtard de Frédéric, roi de Danemark (1); enfant il avait servi dans les cadets; mais l'arme de l'artillerie avait spécialement occupé ses études. Tout jeune homme, il écrivit un traité sur les manœuvres de l'artillerie, ou, pour parler plus exactement, il le traduisit du portugais et le commenta d'une façon remarquable. Comme toute la noblesse allemande, il alla combattre les Turcs; à la bataille de Belgrade, il menait le corps saxon près du prince Eugène, sous le feu du canon ennemi. Il prit ensuite du service en Russie pour sa spécialité du génie et de l'artillerie, et il s'y plaça dès l'origine au premier rang ; dégoûté de la discipline moscovite, son ami, le comte Maurice, l'appela dans les rangs de l'armée française, et il y reçut le grade de lieutenant général, avec mission de conduire les siéges. Louis XV lui dut la reddition des places de toute la Flandre, avec une promptitude et une régularité bien remarquables. Fontenoy fut ainsi dignement couronné par une suite de capitulations de l'ennemi; l'armée française, appuyée sur une ligne de forteresses, put se déployer en Belgique jusque sur les frontières de la Hollande, de manière à menacer les paisibles marchands d'Amsterdam et de La Haye.

L'hiver approchait, on préparait ses quartiers, et comme il y avait fatigue dans les esprits, le roi, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Saxe et la conduite des siéges à Lowendall, résolut de venir avec le Dauphin saluer sa capitale, avide de le voir. Car, dans deux circonstances difficiles pour le pays, le roi de France s'était mis à la tête de ses armées; l'année précédente, il avait combattu en Flandre et en Lorraine. Cette année, le triomphe de Fontenoy rayonnait sur son front. En ce siècle, il y avait quelque chose de naïf, de touchant dans l'amour que la bourgeoisie portait au roi; rien n'avait détruit ce prestige d'un pouvoir souverain émané de Dieu; le roi c'était la patrie personnifiée, le père commun; on ne discutait pas encore, comme l'école anglaise et genevoise, l'origine de la souveraineté cachée dans un impénétrable sanctuaire. Qu'on s'imagine donc l'ivresse du peuple lorsque le roi revint de Fontenoy; l'année dernière, il l'avait pleuré sur son lit d'agonie; puis était venu le mariage du Dauphin, et cette longue traînée de fêtes et de plaisirs qui avait accompagné l'amour et l'hymen d'un noble fils de France. Paris fut pendant l'hiver comme un pays enchanté dans ses rues fleuries et embaumées; çà et là des salles de bal, des spectacles en plein air; à Versailles surtout, l'élégance des fêtes s'associait aux beaux-arts. Madame d'Étioles, à la tête de cette noble impulsion, se montrait comme la divinité des poëtes, des peintres, des musiciens (2); rien n'est comparable

(1) Ulrich-Frédéric Woldemar de Lowendall, né à Hambourg en 1700, était petit-fils de Frédéric III, roi de Danemark, par son grand-père, fils naturel de ce prince.

(2) « Madame de Pompadour sait prendre tous les caractères pour plaire au roi, mais elle a un grand inconvénient pour la cour qui la méprise, c'est qu'elle a un fort mauvais ton, celui d'une bourgeoise déplacée, et qui veut déplacer tout le monde, si on ne parvient à la déplacer elle-même. Au lieu de se soumettre aux convenances, elle veut que les convenances se soumettent aux siennes. Elle s'environne d'artistes et de poëtes. Elle aime d'être prônée. Elle jouit des hommages des grands et fait beaucoup pour les obtenir; elle veut s'enrichir. »

à la grâce de ces médaillons, de ces groupes d'Amours, dont elle donnait les dessins pour décorer les petits appartements de Choisy et même de Versailles. Madame d'Étioles, en plus grande faveur auprès du roi, venait d'être créée marquise de Pompadour, titre gracieux et sonore d'une famille éteinte. Dès ce moment, la marquise de Pompadour fut la divinité favorable de cette cour si noble, si choisie; accessible à la flatterie, elle aimait qu'on parlât d'elle comme de Vénus, la déesse de la beauté; comme de Minerve, la protectrice des beaux-arts. Ces tableaux, que vous voyez encore dans les galeries de Versailles, sur les campagnes du roi en Flandre, ces toiles qui reproduisent si bien les élégants gentilshommes, ces belles figures de la noblesse de France, furent commandées par la marquise de Pompadour comme un monument qu'elle élevait à la gloire de son royal amant. Dès ce moment il n'y eut plus un poëte qui ne vînt payer le tribut de ses vers à la marquise; elle attira auprès d'elle surtout M. de Voltaire, qui se fit bien petit aux genoux de la maîtresse du roi. Dans ces fêtes qui célébrèrent le retour et les victoires de Flandre, Voltaire, qui avait écrit le bulletin versifié de Fontenoy, voulut payer encore sa dette en écrivant en vers une pièce pauvrement louangeuse pour le roi, sous le titre du *Temple de la Gloire*. M. de Voltaire fut élevé au titre de gentilhomme de la chambre par le crédit de madame de Pompadour; cette place, qui valait soixante mille livres de finance, il l'obtint gratuitement, puis il fut autorisé à la vendre en conservant le titre; il en toucha le prix, ce qui fut un acte de munificence à la façon toujours noble du roi Louis XV.

Désormais aux pieds de madame de Pompadour (1), comme un poëte d'antichambre, Voltaire flattait tour à tour le duc de Richelieu et la favorite (2). Le roi l'admettait dans sa loge d'Opéra, aux menus plaisirs; il ne l'aimait pas personnellement, mais madame de Pompadour était si puissante, et Voltaire si ingénieux à plaire! On raconta parmi les gentilshommes une anecdote qui fait voir dans quel abaissement un beau génie peut tomber. On représentait *le Temple de la Gloire*, Voltaire était débout dans la loge du roi, derrière son fauteuil; quand la pièce fut finie, le poëte transporté se jeta aux genoux de Louis XV et s'écria, presque en pleurant de joie : « Ah! Trajan! Trajan! vous reconnaissez-vous? » Cela fit une sorte de scandale dans la loge, mais l'on pardonne si vite ce qui vous flatte, et le roi sourit à Voltaire.

Cet hiver fut un temps d'ivresse et de bals aussi bien à Paris que sous la tente : partout la politesse des gentilshommes se montra; si à Versailles, à Paris, les fêtes de nuit se multipliaient à la manière vénitienne, à Tournay, à Gand, partout où le drapeau français se déployait, on vit également cette brillante noblesse galante pour les femmes vivre d'amour et de gloire. Le maréchal de Saxe, un peu guéri de ses souffrances, voulut que, dans toutes les cités conquises, les officiers, soigneux de l'honneur français, se réunissent dans les fêtes, des bals et des spectacles (3); n'était-il pas lui un noble chevalier? Les aventures de sa vie étaient si poétiques; il avait éprouvé tant de bonnes et de mauvaises fortunes, et maintenant encore une artiste spirituelle le suivait sous la tente; madame Favart s'était attachée de l'amour le plus tendre au maréchal de Saxe, déjà parvenu à cinquante-cinq ans; elle faisait les honneurs de son salon et de ses bals; jeune et admirable actrice, les poëtes la comparaient à Vénus couronnant le dieu Mars. Après les périls, les plaisirs, et c'est ainsi que se maintenait cet esprit chevaleresque, type du vieux régime; pour être courageux, il n'était pas besoin alors de prendre l'air farouche des Francs incultes, des compagnons de Clovis à la crinière flottante; on s'exposait à la mort aussi bien floqueté de rubans que dégoûtant de crasse et de haillons; cela tenait à des habitudes de coquetterie, de propreté et de bon goût qui ne gâtent rien dans les vies glorieuses.

Au milieu de toute cette chevalerie brillante, un paladin plus noble qu'eux tous encore se présentait sur la scène politique. Dès que la France s'était prononcée pour une guerre contre la Grande-Bretagne, des émissaires étaient partis pour se rendre à

(1) Voltaire encensait toujours madame d'Étioles, quand elle fut créée marquise de Pompadour; voici ce qu'il lui écrivait :

A Étioles, juillet 1745.

Il sait aimer, il sait combattre;
Il envoie en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri Quatre,
Signé Louis, Mars et l'Amour.

Mais les ennemis ont leur tour;
Et sa valeur et sa prudence
Donnent à Gand le même jour
Un brevet de ville de France.

Ces deux brevets si bien venus
Vivront tous deux dans la mémoire;
Chez lui les autels de Vénus
Sont dans le temple de la Gloire.

(2) « M. de Voltaire a, dit-on, une secrète démangeaison d'être ministre; nous l'avons envoyé espion chez le roi de Prusse, et parce qu'il lui a arraché une seule phrase, il estime assez son savoir pour se croire un homme d'État. A présent, il cherche à plaire à madame de Pompadour. »

(3) « J'étais obligé, dit M. Favart, de suivre l'armée et d'établir mon spectacle au quartier général. Le comte de Saxe, qui connaissait le caractère de notre nation, savait qu'un couplet de chanson, une plaisanterie faisaient plus d'effet sur l'âme ardente du Français que les plus belles harangues. Il m'avait institué chansonnier de l'armée, et j'étais chargé d'en célébrer les événements les plus intéressants. »

Rume près du prince Charles-Édeuard, l'héritier légitime des Stuarts, ce beau jeune homme dont la vie aventureuse va maintenant commencer. Charles-Édeuard s'était embarqué sur une mer orageuse, comme l'oiseau de l'Océan dans la tempête; il avait passé à travers les mâts et les cordages des flottes anglaises; il débarqua sain et sauf à Antibes (1), non loin du golfe Juan, qui vit une aussi grande aventure presque un siècle plus tard. Dans une dépêche de M. de Villeneuve, commandant d'Antibes, on lit : « que deux gentilshommes anglais, nommés Graham et Mattok, ont débarqué sur la côte. » M. de Mirepoix, gouverneur de Provence, reçut les ordres immédiats de la cour sur la destinée de ces étrangers et abrégea leur quarantaine. On offrit une chaise de poste au jeune héros; il se mit à sourire et partit à franc étrier sur un cheval fougueux; dans soixante et douze heures il fut à Paris, au moment où l'on ouvrait la campagne de Flandre. Charles-Édeuard, secrètement reçu par Louis XV, dut se rendre près des brigades écossaises et irlandaises qui formaient l'avant-garde de l'armée de l'Océan sur les côtes. Rien ne pouvait résister à l'ascendant de ce prince, au front haut des Stuarts, avec sa noble chevelure blonde qu'il tenait de Charles II (ainsi qu'on le voit dans les portraits de Van Dyck) et de la fille de Sobieski, le héros de la Pologne; sa taille était haute et bien prise, ses mains magnifiques révélaient l'origine mélancolique des Stuarts; à Paris, sa poétique destinée lui donna tous les cœurs; il reçut des baisers d'amour, comme de nobles exhortations à la guerre, et il partit pour l'armée de Normandie.

On ne peut dire quelle vive inquiétude sa présence sur les côtes de l'Océan inspira au gouvernement politique en Angleterre; le ministère de lord Carteret en fut vivement préoccupé; nul n'ignorait que les jacobites étaient puissants dans les trois royaumes, malgré la surveillance et la répression imposées par les whigs. L'esprit public se manifestait là pour les Stuarts; l'*habeas corpus* fut suspendu, les Anglais demandèrent des troupes à la Hollande en vertu des traités de mutuelle garantie; et c'est par l'étranger que les whigs décidèrent de se défendre contre le triomphe possible de Charles-Édeuard dans les trois royaumes. Tout ce qui avait un peu de poésie dans la tête, d'enthousiasme au cœur, était prononcé, en Angleterre et en Écosse, pour le prince Charles-Édouard; les chants jacobites étaient récités partout, et les Écossais entonnaient en chœur ces strophes qui, par un étrange changement de destinée, sont devenues le *God save the King* de la maison de Hanovre : « Que Dieu bénisse notre seigneur le roi! Que Dieu conserve notre seigneur le roi! Que Dieu conserve le roi! Qu'il le rende victorieux, heureux et glorieux pour régner longtemps sur nous! Dieu conserve le roi! Que Dieu lui envoie un héritier royal! Que Dieu bénisse le roi et la reine, afin que nous puissions voir sortir d'eux une race royale pour régner sur notre postérité, pour régner à jamais! Que Dieu bénisse le prince, que Dieu bénisse le prince! C'est Charles que je veux dire, afin que nous puissions voir la Grande-Bretagne délivrée des whigs, de George et de son Frédéric. Ainsi soit-il. Dieu hâte l'heureux moment, que le Dieu tout-puissant nous soit en aide, afin que toute la famille, qui est en Italie, revienne bientôt et tout à coup à White Hall! Que Dieu bénisse l'Église et la préserve pure de toute whiguerie et de l'hypocrisie des whigs qui cherchent méchamment à la souiller! Bon courage à tous les sujets fidèles, grands et petits, qui rappelleront le roi, le seul roi qui ait le droit de régner; son retour peut seul sauver la Grande-Bretagne. » Ce chant des jacobites s'adressait aux Stuarts et au noble Charles-Édouard, leur héritier. La cause des whigs avait quelque chose de froid et de prosaïque. Cette maison de Hanovre, étrangère aux mœurs de l'Angleterre et appelée à la gouverner, excitait peu de sympathies, excepté parmi quelques familles trop mêlées à la révolution de 1688 pour subir une restauration des Stuarts; les hautes classes compromises dans un changement politique renoncent difficilement à leurs croyances; elles y tiennent par intérêt et plus encore par amour-propre. Il fallait donc à tout prix éviter une restauration, et l'Angleterre tout entière fut soumise à un régime exceptionnel sous l'influence des idées hollandaises et orangistes.

Pendant ce temps, le prince Édouard s'est rendu à l'armée d'invasion réunie à Lille, à Saint-Omer, à Vire; les ports sont remplis de bateaux plats destinés au transport des troupes; cinq vaisseaux et cinq frégates sont disposés pour conduire le prince sur la côte écossaise; mais les vents violents contrarient le départ; ils servirent si souvent l'Angleterre! Et

(1) « Charles-Édouard voulant quitter l'Italie par mer ne devait pas éveiller l'attention des espions anglais, qui eussent dénoncé son départ aux bâtiments du roi George alors dans la Méditerranée. Il fallait qu'il s'échappât comme un captif. L'ambassadeur de France à Rome, M. de Canillac, ne fut pas même mis dans la confidence. Le cardinal de Tencin voulu que tout fût conduit par son neveu, le bailli de Tencin, ambassadeur de l'ordre de Malte. Le cardinal d'Acquaviva était aussi du complot. Charles Édouard prétexta une partie de chasse au sanglier, qu'il faisait tous les ans au château de la Cisterna, pour s'absenter de Rome le 9 janvier 1744. En chemin il feignit une entorse au pied pour faire une halte sans exciter le soupçon des personnes de la partie. Prenant l'habit, la médaille et le nom du courrier d'Espagne, il courut la poste jusqu'à Gênes, où il s'embarqua sur une felouque espagnole. Les vents furent quelque temps contraires, et Charles-Édouard traversa une escadre anglaise. Enfin, il débarqua le 23 janvier à Antibes. »

vingt-neuf vaisseaux de ligne au pavillon britannique se déploient bientôt devant les côtes de Normandie ; la tempête souffle dans toutes ses fureurs, car la fatalité n'a point abandonné les Stuarts ! L'armée et la flotte françaises sont dispersées ; le prince s'en inquiète peu, son caractère aventureux ne demande pas tant de troupes et tant d'efforts ; il écrit à lord Sempill, qui le représentait à Paris : « Je ne puis envisager l'état actuel de l'Angleterre sans en être vivement touché et sans avoir un désir ardent de délivrer la nation du joug sous lequel elle gémit (1). S'il y avait le moindre lieu de croire que ma présence, sans un corps de troupes, pourrait avoir cet effet, je m'y rendrais dans un canot sans balancer un moment. » C'est là du beau, du noble courage ! Charles-Édouard s'impatiente de n'être pas libre et reconnu. « Quoique le public ignore le lieu de mon séjour actuel, on saura que j'ai été là où se faisait l'embarquement ; si je me retire sans rien faire après de si belles espérances, toute la terre dira que les malheurs de ma famille restent attachés à toutes les générations et n'auront jamais de fin. Ces propos, quoique mal fondés, ne laisseront pas de faire une certaine impression ; nos amis en seront affligés, et ils serviront à relever le courage de nos ennemis que j'apprends avoir été presque abattus par la nouvelle de l'embarquement. Dans cette situation, je dois mettre tout en usage pour soutenir les espérances de nos fidèles amis, et s'il est absolument impossible, dans les circonstances présentes, de transporter en Angleterre le corps de troupes qui y serait nécessaire, je crois qu'on ne peut mieux faire que de tourner ses pensées du côté de l'Écosse. » Quelle poétique existence que la vie de Charles-Édouard ! Il a foi dans le peuple anglais, dans les montagnards d'Écosse, il répugne même de combattre avec les Français, tant il craint que sa cause ne reste pas purement anglaise : « Dans d'autres circonstances, je serais charmé de pouvoir faire la campagne dans une grande armée commandée par des généraux de réputation, et surtout dans quelqu'une des armées françaises, où les rois mon père, mon grand-père et plusieurs princes de notre maison ont autrefois acquis de la gloire ; mais l'état de la Grande-Bretagne et l'attente des peuples auxquels je me dois m'obligent de tourner toutes mes pensées de ce côté-là. Je le fais avec un zèle qui me porterait à entreprendre le rétablissement du roi mon père et la délivrance de ses sujets opprimés avec le petit nombre de fidèles Écossais qui ont pu conserver leurs armes. Je sais que la plupart de nos montagnards se joindraient à moi, quand même ils me verraient arriver chez eux tout seul et sans appui. Ne me convient-il pas mieux d'aller périr, s'il le fallait, à la tête de ces braves gens, que de traîner une vie languissante dans l'exil et la dépendance ? »

Charles-Édouard ne tient plus d'impatience ! Au milieu des préparatifs de l'embarquement il revient à Paris, avide de voir Louis XV ; il écrit à son bon oncle afin qu'il lui donne les moyens de se rendre seul s'il le faut en Écosse : « L'Angleterre est en pleine sécurité ; les Hollandais ont été appelés en Flandre ; des sujets fidèles lui tendent les bras ; il veut avoir l'honneur de rétablir le roi son père ; les Écossais ne s'effrayent point de la guerre civile ; qu'on lui procure seulement des armes, et la restauration se fera. » C'est qu'en effet Charles-Édouard recevait des lettres secrètes des lords noblement dévoués aux Stuarts : « Qu'il lève sa royale bannière, lui disait-on, et les élans se prononceront pour lui. » Le cabinet de Versailles hésite encore : « Il ne voulait pas, dit-il, compromettre la destinée du prince et de ses amis. » Alors Charles-Édouard n'y tient plus, il frète un vaisseau, propriété d'un armateur de Nantes, du nom de Walsh, noble Irlandais dévoué à la famille des Stuarts ; lui-même M. de Walsh prend le commandement d'une frégate de trente-cinq canons ; quelque argent réuni sert à payer les équipages. Puis avec cette seule force, rempli de son merveilleux dessein, Charles-Édouard se livre au hasard de la tempête, cette tempête qui fait assaut avec lui pour empêcher son débarquement sur les côtes d'Écosse. Le prince étouffait dans sa solitude de Navarre que lui offrait l'amitié du duc de Bouillon, il préfère les grandes aventures, et il va les courir.

C'était le moment où Louis XV venait de remporter la victoire de Fontenoy, circonstance bien favorable, car l'Angleterre était frappée de terreur. Avant de quitter le château de Navarre, le prince avait encore écrit de sa main au roi Louis XV pour lui annoncer sa résolution définitive de débarquer en Écosse (2) : « Il devait entreprendre seul ce

(1) Cette correspondance a été publiée dans le consciencieux livre de M. A. Pichot sur l'histoire de Charles-Édouard.

(2) *Lettre de Charles-Édouard à Louis XV.*

« 12 juin 1745.

» Monsieur mon oncle,

» Après avoir tenté inutilement toutes les voies de parvenir jusqu'à Votre Majesté, dans l'espérance d'obtenir de votre générosité les secours nécessaires pour me faire jouer un rôle digne de ma naissance, j'ai résolu de me faire connaître par mes actions et d'entreprendre seul un dessein qu'un secours médiocre rendrait infaillible. J'ose me flatter que Votre Majesté ne me le refusera pas. Je ne serais point venu en France, si l'expédition projetée il y a plus d'un an ne m'eût fait connaître les bonnes intentions de Votre Majesté à mon égard, et j'espère que les accidents imprévus qui rendirent pour lors cette expédition impraticable n'y auront rien changé. Ne puis-je pas me flatter en même temps que la victoire signalée

qu'un secours médiocre aurait infailliblement fait réussir. Ne pouvait-il pas tirer quelque avantage de la noble victoire que le roi venait de remporter en Flandre? Quant à lui, il voulait essayer sa destinée. » Après avoir adressé ces paroles au roi de France, Charles-Édouard s'embarque à l'embouchure de la Loire avec sept de ses partisans sur un bateau pêcheur qui rejoint les deux navires commandés par M. de Walsh, assisté de deux beaux noms de la marine de France, le marquis d'O et M. de Bart, petit-fils de Jean Bart. Pendant la traversée, Charles-Édouard fut obligé de se cacher sous l'habit d'un prêtre irlandais. En mer, la petite flottille engage un combat avec des navires de guerre anglais; alors bouillonnant de courage au premier éclat du feu, Charles-Édouard demande une épée et s'élance sur le pont; et le capitaine est obligé de lui dire: « Monsieur l'abbé, votre place n'est pas ici. » Charles-Édouard obéit avec douleur, il se résigne! Que d'abnégations les circonstances commandent aux races tombées!

La voici enfin cette terre d'Écosse, le prince la touche, il la baise religieusement! L'île d'Ériska est son premier refuge. Hélas! l'Écosse n'était point préparée; que de peines! que de nobles efforts! Enfin, les montagnards répondent au nom de Charles Stuart, ils saisissent leurs claymores au bruit de leurs chants nationaux, et leurs chefs déclarent hautement que si le prince Charles-Édouard est réellement débarqué en Écosse, tout loyal Écossais doit prendre les armes sous sa bannière. Le duc de Perth, le premier, salue l'arrivée de Charles-Édouard; bientôt il voit courir vers lui les clans des montagnes, Charles les harangue dans sa langue nationale: « Je viens débarquer sur vos côtes, ma bannière est déployée; je suis votre prince, votre compatriote, votre ami. » Silencieux, ils hésitent un moment, lorsqu'un simple montagnard s'écrie de sa voix forte: « Prince, tant que je serai en Écosse, je tirerai l'épée, prêt à mourir pour vous. » Charles-Édouard lui presse la main; et c'est alors que mille voix retentissent dans la montagne; les Macdonald, les Cameron, les Stuarts, origine de la race, viennent se ranger sous la bannière; Charles-Édouard vide joyeusement la coupe avec les highlanders; il se dit le prince national, il échange quelques mots en langue gallique pour réveiller l'énergie de ses fidèles. Tout se prépare à une expédition contre l'Angleterre, la vieille ennemie; les fidèles tirent l'épée et l'on apprend de bonnes nouvelles: « L'armée anglaise et le parlement même n'appuient que faiblement ces *chiens* de whigs; au premier succès, les torys les plus indécis se réuniront aux jacobites; mais il faut aller vite pour s'opposer au secours et à l'irruption des Hollandais. »

Jamais l'enthousiasme ne fut plus vif (1), les chefs viennent offrir leur appui, et le clan de Lochiel fait sa soumission comme les autres montagnards. On dit que dans une bruyère Lochiel rencontra un de ces vieillards à la seconde vue des îles de Skey, qui lui révéla le triste avenir de la guerre. Ces prédictions n'arrêtèrent rien cependant, et des succès décisifs couronnèrent l'insurrection des montagnards; les forts élevés par les Anglais en Écosse furent détruits; dans les plaines et sur les montagnes, les clans agitèrent leurs claymores et leur plaid écossais. Les troupes anglaises ne purent s'opposer à cette première invasion. L'étendard des Stuarts fut levé; quand ses plis volèrent au gré des vents d'Écosse, on vit s'agiter douze cents toques bleues de montagnards, et l'on entendit les vieux pibrochs nationaux sur la cornemuse. Ainsi l'insurrection semblait devoir s'étendre déjà jusque sur la frontière de l'Angleterre, et ce fut alors que le

que Votre Majesté vient de remporter sur ses ennemis et les miens (car ne sont-ils pas les mêmes?) aura apporté quelque changement aux affaires, et que je pourrai tirer quelque avantage de ce nouvel éclat de gloire qui vous environne. Je prie Votre Majesté de considérer qu'en soutenant la justice de mes droits, elle se mettra elle-même en état de parvenir à une paix solide et durable, unique but de la guerre dans laquelle elle se trouve présentement engagée. Enfin, je veux tenter ma destinée qui, après les mains de Dieu, est entre celles de Votre Majesté; si elle me fait réussir, elle trouvera un allié fidèle dans un parent qui a déjà l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, monsieur mon oncle, de Votre Majesté, etc. »

(1) C'est alors qu'on rédigea aux affaires étrangères le manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard; on le dit l'œuvre de Voltaire.

« Le sérénissime prince Charles-Édouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours que son courage, et toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe et les cœurs de tous les véritables Anglais, le roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir de secourir à la fois un prince digne du trône de ses ancêtres et une nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie. Il n'envoie le duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui, et il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. Sa Majesté, en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de rois, à un prince si digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la nation anglaise que dans le dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'Angleterre et l'Europe, pleinement convaincu que le sérénissime prince Édouard met sa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois et de leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises, et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

» C'est dans ces sentiments que le roi secourt le prince qui est venu se jeter entre leurs bras, le fils de celui qui naquit l'héritier légitime des trois royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux et de leurs lois la confirmation de ses droits les plus sacrés, qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, et dont les vertus enfin ont attendri les âmes les plus prévenues contre sa cause.

» Il espère qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les besoins mutuels de leur commerce, et qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

» Le duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le roi de France, adresse cette déclaration à tous les fidèles des trois royaumes de la Grande-Bretagne, et les assure de la protection constante du roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens rois et répandre comme lui son sang pour son service. »

prince Édouard se hâta d'informer de ses succès le cabinet de Versailles; il écrivit à son royal oncle : « Espérant avant peu une restauration qui lui permettrait de dater ses lettres d'Édimbourg et de Londres; toute l'Écosse était soulevée, l'usurpateur George II serait renversé, il lui demandait quelques secours pour l'appuyer moralement dans cette guerre. »

Les récits qui arrivaient de l'Écosse étaient bien de nature à exciter un vif intérêt dans une cour aussi chevaleresque que le Versailles de Louis XV; les Stuarts, parents et alliés des Bourbons, étaient tombés parce qu'ils avaient paru trop unis à la politique de Louis XIV. On avait donc sympathie pour cette noble cause, indépendamment des motifs diplomatiques plus graves encore : devait-on négliger la cause du prince Édouard, sujet de discorde civile et d'affaiblissement pour la Grande-Bretagne? La guerre se continuait avec l'Angleterre après Fontenoy; n'était-ce pas une grande diversion que de faire soulever l'Écosse contre le gouvernement des whigs? L'expédition du prétendant, si elle était couronnée de succès, amenait la ruine du plus puissant ennemi de Louis XV; et en considérant la question sous le simple point de vue matériel, on pouvait, en secourant Charles-Édouard, amener un traité plus facile et plus utile avec la maison de Hanovre. Ces raisons parurent puissantes, et le cabinet de Versailles décida que l'armée de Normandie serait portée à vingt-deux mille hommes, composée surtout d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands, sous le duc de Richelieu; outre l'intrépidité naturelle du gentilhomme, on avait recherché quelque sympathie de caractère; le prince Édouard était galant, brave, comme le duc de Richelieu; il y avait dans cette tête aventureuse de Charles-Édouard quelque chose de saisissant, de poétique, d'animé, qui pénétrait tous les cœurs; on rêvait de le voir à la tête des montagnards avec le manteau écossais et la toque bleue surmontée d'une plume de coq de bruyère, la claymore au poing poursuivre les Anglais. On le voyait rétablir les Stuarts sur leur trône légitime, et l'imagination ardente des gentilshommes aimait à seconder ce projet.

Toutefois le cabinet de Versailles, plus prudent, plus circonspect que la noblesse, avait donné des instructions spéciales à M. de Richelieu : « On devait ménager les États généraux et l'Angleterre; si l'on favorisait trop ouvertement les Stuarts, on ne pourrait plus détacher la Hollande de la coalition et l'on se plaçait au plus mal avec la Prusse et une portion de l'Allemagne. » Les instructions du duc de Richelieu furent doubles et se résumèrent ainsi : « Beaucoup menacer et peu agir, être toujours sur le point de s'embarquer et ne point le faire; attendre la campagne de Charles-Édouard et ne plus hésiter si la victoire venait à lui. » Ce qui fait qu'en diplomatie on agit si lentement, c'est qu'on ne veut rien exposer et qu'on prévoit toutes les chances; certes il y a quelques avantages dans cette action si précautionneuse, mais que de périls et de dangers aussi causés par trop de prudence! Qu'il arrive un homme de génie, un de ces hommes qui se rient des obstacles, et l'édifice est violemment ébranlé; tout craque, les précautions disparaissent, c'est un géant que vous entourez d'un réseau, et qu'il brise d'un geste.

CHAPITRE XXII.

CAUSES INTÉRIEURES ET DIPLOMATIQUES QUI FONT DÉSIRER LA PAIX.

États des esprits en France. — Épuisement des finances. — Accroissement de l'impôt. — Système d'emprunt. — Effort extraordinaire des provinces. — Mécontentement. — Questions religieuses. — Les parlementaires. — Criailleries. — Les écrivains. — Projet du parti protestant. — Ses rapports avec l'Angleterre et la Prusse. — Complot pour favoriser un débarquement des Anglais en Bretagne et à La Rochelle. — Situation extérieure. — Conséquences de la trahison du roi de Prusse. — Déploiement des forces autrichiennes en Italie. — Mort de Philippe V. — Alliance des Russes et des Autrichiens. — Marche des Moscovites vers l'Allemagne. — Courses maritimes des Anglais. — Situation du commerce. — Les marines espagnole et française. — Les colonies. — Plaintes. — Situation de la guerre continentale. — La Provence et la Bretagne entamées. — Offre de paix par la voie de la Hollande.

1746—1747.

Il y a deux aspects sous lesquels on peut envisager la situation d'un gouvernement et d'un peuple, la force matérielle et la force morale qu'il faut incessamment balancer et comparer; la superficie peut être brillante, la gloire venir au drapeau, la conquête s'associer à la gloire, et tout cela peut ne couvrir au fond qu'une immense détresse, une impuissance d'aller plus longtemps, un besoin d'en finir avec une position éclatante, et néanmoins vide et fatale. Ainsi se trouvait la France après la victoire si glorieuse que le roi venait de remporter dans les plaines de Fontenoy : les conquêtes des villes flamandes; les fêtes et les réjouissances de Paris cachaient un état social fortement ébranlé, une misère d'autant plus grande que les sacrifices imposés étaient partis d'un principe national et d'un sentiment d'honneur public. Jamais, depuis

les grandes coalitions contre Louis XIV, on n'avait vu en France une armée permanente aussi considérable; les états de la guerre portent sur pied cent huit mille hommes pour l'armée de Flandre, cinquante-deux mille pour les corps d'observation de la Lorraine et de l'Alsace, et enfin soixante et quinze mille dans le Piémont et l'Italie. Et si l'on comprend ensuite l'armée d'expédition de Normandie, les garnisons des villes, les troupes de dépôts, les milices soldées, on peut dire que près de quatre cent mille hommes étaient sur pied lors de la guerre que venait de couronner Fontenoy.

La France est un pays à grandes ressources; le recrutement s'opérait par enrôlements volontaires; les régiments étrangers formaient bien un tiers de ces troupes, mais trois cent mille hommes étaient levés en France parmi les populations actives, sans compter les grenadiers royaux, l'élite de la milice, qui s'étaient si bravement conduits dans la Flandre. De là un grand vide dans les campagnes; la partie mâle de la nation était sous la tente, les bras manquaient à l'agriculture, et dans la Champagne seulement, les rôles portent que huit cents paysans étaient absents des bailliages et sénéchaussées. Cette même dépopulation se faisait sentir dans la classe noble qui s'était conduite avec un dévouement et une abnégation inimaginables; elle avait sacrifié sa fortune et sa vie pour la défense de la patrie menacée, quelque chose de chevaleresque, de grandiose, de religieux, se manifestait dans le dévouement d'un gentilhomme qui se donnait à son roi et à sa patrie; il mourait sans plaintes; pour lui, quitter la vie était chose simple, tirer l'épée était un devoir. Il y avait donc épuisement dans ces deux classes qui formaient l'armée, le gentilhomme et le paysan, l'un officier, l'autre soldat, comme cela s'était vu depuis le moyen âge dans cette liaison intime qu'on retrouve plus tard dans la Vendée.

Ce vide des campagnes, ce dénûment d'hommes, n'était pas la seule cause qui pouvait faire désirer la cessation de la guerre; il y avait de plus, l'état des finances, obérées par d'incessants efforts, et qui justifiaient les doléances de la bourgeoisie. Le cardinal de Fleury en mourant avait laissé peu de dettes, les états balançaient les recettes et les dépenses, et quelques emprunts n'avaient que faiblement altéré la fortune publique; mais lorsqu'il fallut lever de si nombreuses armées, agir diplomatiquement sur de si vastes bases, il devenait nécessaire de recourir aux deux seuls moyens qui pussent grandir momentanément les finances de l'État, l'impôt et l'emprunt. Des édits successifs créèrent le dixième de guerre, le vingtième sur les marchandises; les gabelles du sel furent augmentées et les impôts qui pesaient spécialement sur le bourgeois et le paysan de la campagne suscitèrent de justes plaintes (1); le patriotisme n'arrive jamais en France à ce point de s'imposer silencieusement toutes les privations pour défendre le sol et le territoire. On sentait vivement le poids de l'impôt, et les doléances arrivaient de toutes parts; quant à l'emprunt, il fut augmenté; on créa de nouvelles rentes sur les fermes, sur l'hôtel de ville, au denier vingt ou vingt-cinq; ces rentes furent achetées par la finance et la bourgeoisie; mais il fallait payer les intérêts, et c'était une nouvelle charge régulière et annuelle; le contrôleur des finances Orry, esprit actif, ingénieux, seconda le conseil du roi, et le zèle des fermiers généraux vint en aide dans la crise que subissait le pays.

Ces plaies profondes de notre situation sociale, l'Europe les savait, et c'est pourquoi au milieu même des victoires de Louis XV, elle ne pressait point les négociations pour la paix; le progrès des mécontentements était pour elle comme un motif d'éloigner toute pacification trop active, sûre qu'elle était qu'on ne pourrait aller longtemps. Les querelles de partis s'échauffaient en France; la résistance des jansénistes et du parlement était un mobile incessant de troubles; il est rare que les corps et les partis conservent et maintiennent un sentiment de nationalité même en face de l'étranger; les assemblées sont généralement mesquines, parcimonieuses; comme elles ne portent pas en histoire la responsabilité de leurs actes, elles les empreignent de quelque chose d'étroit et de vulgaire; les partis oublient pour leurs haines les intérêts du pays qu'ils déchirent. Toutes les fois que le parlement pouvait se plaindre et murmurer, il n'en laissait pas passer l'occasion, et les jansénistes auraient cédé une ou plusieurs provinces à condition de ne pas admettre la bulle *Unigenitus* et de canoniser le bienheureux M. Pâris.

Ces criailleries portaient l'incertitude et le doute dans le conseil du roi; tandis que la noblesse et le paysan se sacrifiaient aux frontières et tombaient devant le canon ennemi, la bourgeoisie, les parlementaires, les jansénistes démolissaient pièce à pièce la gloire des armées et criaient contre tous les sacrifices qu'imposait une guerre nationale. Il n'y a rien qui démoralise un pouvoir comme les attaques perpétuelles des opinions; il doute de lui-même, de ses succès, il désire la fin d'une situation même glorieuse pour échapper à ce bourdonnement continu des partis irrités, et c'est ce qui poussait le conseil

(1) Collection des édits, 1743-1744.

du roi à hâter les ouvertures des conférences pour la paix.

Ajoutez à cela les conjurations des débris du parti protestant en France d'accord avec les Anglais et les Hollandais, dans le but de favoriser l'occupation du Poitou et des Cévennes par l'étranger, et d'obtenir le triomphe de ses idées religieuses. L'expédition du prince Édouard en Écosse justifiait les menées du cabinet britannique pour soulever les mécontentements en France. Dès que le cabinet de Versailles avait favorisé le prince Édouard pour l'insurrection des montagnards écossais, il devenait naturel que l'Angleterre excitât l'irritation des vieux paysans de la Guienne et des Cévennes (1). Ce parti des huguenots si antinational n'avait cessé d'être en rapport avec l'Angleterre, la Hollande et Genève; la vieille image de Coligny restait suspendue à côté de l'arquebuse des ancêtres sur le bahut de la chaumière. Quand Louis XIV s'était déterminé à prononcer vigoureusement la révocation de l'édit de Nantes, ce n'avait pas été seulement à cause de ses croyances religieuses exaltées par l'approche de la mort, mais encore par suite de la connaissance positive qu'on avait obtenue sur les rapports de la faction huguenote avec l'étranger (2); le pouvoir avait été bien cruel envers les protestants, et peut-être cette rigueur justifiait-elle leurs intimités coupables avec l'étranger. Toutes les émigrations peuvent trouver une excuse, les calvinistes persécutés continuaient leurs relations secrètes avec les exilés de Genève, de Hollande et de Prusse, parce qu'ils étaient sous le coup d'un système ennemi. Ce fut en partant de ces données certaines sur le mécontentement public que les Anglais résolurent un débarquement entre Quiberon et La Rochelle, en portant au cœur de la monarchie française la sédition et la guerre civile, comme les Français l'avaient eux-mêmes excitée en Écosse, par le débarquement du prince Édouard. Il avait été question un moment à Versailles de rendre l'état civil aux protestants, de rappeler tous ceux que la révocation de l'édit de Nantes avait exilés; mais la connaissance parfaite de ces rapports avec les Anglais empêcha cette mesure qui aurait été dès lors comme une concession au parti de l'étranger en France. Quand la guerre éclate avec violence, il est difficile de ne pas réprimer par des lois fortes, injustes même, le parti qui se lie aux ennemis de la patrie, et c'est ce qu'on vit dans une révolution politique qui proscrivit inflexiblement, quelques années plus tard, d'autres malheureux émigrés.

Ainsi la situation difficile de l'intérieur commandait la paix; le cabinet de Versailles recevait également de mauvaises nouvelles sur les dispositions actuelles de l'Europe. Le roi de Prusse venait d'accomplir son arrangement avec la coalition, abandonnant pour la seconde fois la cause commune qu'il avait embrassée; il signait inopinément un traité avec Marie-Thérèse et l'Angleterre (3). Cette trahison de la Prusse à l'égard de la France rendait disponible toute l'armée autrichienne qui se portait sur l'Italie; cette armée n'avait à combattre désormais ni les Prussiens, ni les Bavarois, ni les Français sur le Rhin. Elle pouvait donc se précipiter sur les Français et les Espagnols au delà des Alpes, opération militaire facile avec l'alliance du Piémont. Il se trouvait aussi que l'armée espagnole était arrêtée dans son mouvement par un événement funeste pour sa monarchie; Philippe V venait de mourir; pendant la guerre actuelle ce roi avait agi fermement de concert avec la France; mais dans le doute et l'étonnement qui suivit cette mort, pouvait-on encore compter sur les Espagnols avec la même assurance? En Italie, on aurait donc les Piémontais, les Sardes et les Autrichiens; le midi de la France était donc exposé à une invasion; et le Var ne serait plus une suffisante barrière contre une armée coalisée.

Le cabinet de Versailles venait également d'apprendre que les Russes avaient signé un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche; les affaires de la Pologne avaient déjà rapproché les deux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg; maintenant l'alliance grandissait d'objet; les Russes voulaient se montrer au midi de l'Europe, et ils saisissaient avec empressement l'occasion que leur fournissait un nouveau traité d'alliance. M. de Castera, chargé d'affaires à Varsovie, donne le premier connaissance de ce traité (4); l'Autriche ne croyait pas encore les Russes assez à craindre sur son flanc pour qu'elle s'abstînt de les prendre comme auxiliaires dans ses desseins de conquête; n'auraient-ils présenté que cinquante mille hommes, c'était un poids dans la balance pour la coalition contre la France. Ainsi les Prussiens abandonnaient le cabinet de Versailles, les Russes entraient en ligne, les

(1) « Le projet des Anglais, pendant que les Autrichiens dévastaient la Provence, était de ruiner le port de Lorient et avec lui la compagnie des Indes, de se rendre maîtres de Port-Louis, de mettre la Bretagne à contribution et de faire soulever les calvinistes vers La Rochelle, comme dans le Languedoc et le Dauphiné. »

(2) *V.* les pièces justificatives en note de mon *Louis XIV*.

(3) « Quand il fut question de faire la paix, Frédéric II dit aux Anglais, qui se proposaient pour médiateurs : « Voilà mes conditions; je périrai avec mon armée plutôt que d'en rien relâcher; et si l'impératrice ne les accepte pas, je hausserai mes prétentions. » La paix fut au reste signée à Dresde le 25 décembre 1746. »

(4) La correspondance des agents à Varsovie avec le cabinet particulier de Louis XV offre dès ce moment le plus vif intérêt sur la marche des Russes.

Espagnols mollissaient en Italie par la mort de Philippe V (1); et tout cela demandait des efforts nouveaux dans une campagne européenne que la France pouvait à peine supporter.

Puis on venait d'apprendre les désastres du prince Édouard qui, parvenu au faîte de ses espérances, en était précipité par des fatalités indicibles; si Louis XV n'avait jamais secondé avec fermeté la cause des Stuarts, la campagne d'Édouard en Écosse avait fait une heureuse diversion en Flandre; le succès chevaleresque du jeune prince (2), sa marche rapide vers Londres, la joie des montagnards, le choc des armées avaient donné à la France une meilleure attitude dans la guerre et dans les négociations. Tout ce qui affaiblissait l'Angleterre était pour elle une force, et la guerre civile, presque aux portes de Londres, préoccupait le parlement des whigs, à ce point de le détourner de la coalition, en appelant les Hollandais à son aide. Aujourd'hui tout était fini pour Charles-Édouard! les plaines de Culloden avaient vu sa chute; les régiments hollandais et allemands avaient dispersé les élans des montagnes; ce prince si noble avait été obligé de fuir de rocher en rocher, de se cacher dans des îles presque désertes, et une jeune fille, Flora Macdonald, avait dû préserver de la proscription la tête blonde d'Édouard en Écosse. N'était-ce pas la destinée des Stuarts d'être protégés et sauvés par les femmes? La Grande-Bretagne eut désormais des vengeances à tirer et des ressentiments à satisfaire; elle devint implacable pour Louis XV; et c'est alors qu'elle résolut de déployer toutes ses ressources pour abîmer le commerce et les colonies de la France et de l'Espagne.

A cette époque, les colonies françaises ne consistaient pas seulement en quelques établissements coûteux jetés au milieu des mers; la France était la première puissance coloniale après l'Espagne; indépendamment de ses propres côtes et de l'Italie, elle avait dans la Méditerranée les échelles du Levant et l'Égypte, qui formaient comme une enceinte de comptoirs français; les capitulations de François Ier avec la Porte, agrandies encore par Louis XIV, assuraient à nos consuls une influence absolue. Aucune autre puissance que la France n'arborait son pavillon à Thessalonique, à Smyrne, et même à Constantinople; les autres drapeaux se plaçaient sous sa protection; Malte même, toute remplie de nobles chevaliers, n'était-elle pas moralement sous l'influence de la France? Dans l'Inde, nos comptoirs riches et puissants exerçaient aussi par la compagnie une imposante souveraineté; Madras, Pondichéry, la côte de Coromandel, les bords du Gange voyaient les troupes du roi, sous un gouverneur choisi parmi les braves et vieux marins. Eu descendant les mers, la compagnie possédait la double station des îles de Bourbon et de France, volcans fertiles jetés au milieu des eaux. En Amérique, indépendamment des Antilles, la France portait sa domination sur le Canada, la Louisiane (3), la vaste colonie de Saint-Domingue, si féconde, si richement cultivée. Ces possessions rendaient le commerce français le plus florissant de l'Europe; la pêche de la morue, l'exportation du sucre et du café, les épices, alors tant en usage, occupaient un grand nombre de navires qui chaque année fréquentaient ces mers; le commerce, groupé par compagnies, était soutenu par de fortes escadres; des navires du roi escortaient en temps de guerre ces bâtiments marchands de l'Inde ou de l'Amérique, qui ressemblaient à des myriades d'oiseaux que l'aigle et le faucon protégeaient dans leur vol hardi.

Les colonies faisaient partie de la France: c'était comme son diadème éclatant de pierreries. Quant aux possessions espagnoles, elles étaient à elles seules des mondes; le Pérou, le Mexique, Cuba, les Philippines formaient autant d'empires venant, chaque année, jeter sur le continent d'immenses galions, des masses d'or, qui s'élevaient, année commune, à un million d'onces frappées au coin de Mexico ou de Lima.

(1) Philippe V mourut le 9 juillet 1746, dans sa soixante-troisième année; son fils, né le 23 septembre 1713, fut proclamé roi à Madrid le 10 août, sous le nom de Ferdinand VI.

(2) Charles-Édouard écrivait à Louis XV en touchant la terre d'Écosse:

« Monsieur mon oncle,

« J'eus l'honneur, il y a quelque temps, de donner avis à Votre Majesté de mon voyage; j'ai aujourd'hui celui de lui faire part de mon arrivée en ce pays, où je trouve beaucoup de bonne volonté, et j'espère de me voir en peu de jours en état d'agir. Il dépend uniquement de Votre Majesté de faire réussir mon entreprise, ce qui ne lui sera pas difficile, pour peu qu'elle veuille faire attention à nos besoins et couronner par là la campagne glorieuse qu'elle vient de faire. Un secours qui ne coûterait que peu à Votre Majesté me mettrait bientôt en état d'entrer en Angleterre, et m'obligerait à une reconnaissance égale à l'attachement respectueux avec lequel je serai toujours, monsieur mon oncle, de Votre Majesté, le très-affectionné neveu.

« Charles. »

(3) Les escadres de France tenaient la mer en Amérique et s'efforçaient surtout de ravitailler les colonies. On lit dans le *Mercure de France* le récit d'une de ces malheureuses expéditions: « Deux frégates commandées par Marquessac et Desroches arrivèrent le 10 dans le port de Brest, tout l'équipage de ces deux frégates était mort ou mourant de faim, n'ayant pas vu terre de cent quatorze jours, et réduit à trois onces de pain pourri et un quart d'eau par jour. Elles transportaient pour l'expédition huit compagnies du régiment de Ponthieu, et nous rapportèrent que l'escadre du duc d'Anville, après quatre-vingt-six jours de mer, avait essuyé un ouragan qui l'avait dispersée de quarante lieues de l'Acadie. On envoya quelques semaines après le chevalier de Conflans pour protéger la marine marchande, il remorqua quatre-vingts vaisseaux marchands; il chassa les Anglais qui voulaient s'emparer du convoi, et rentra à Brest après avoir assailli leur marine marchande, attaqué et pris un vaisseau de guerre qui l'escortait, qu'il amena sans avoir perdu un seul homme. Quant à d'Anville, chargé de l'expédition, il arriva le 17 septembre à l'Acadie, et le 29 la flotte était rassemblée à l'exception des vaisseaux malheureux dont on vient de parler; mais ce jour-là d'Anville fut frappé de mort subite. D'Estournelle, le plus ancien de service, prit le commandement. »

C'était donc sur les colonies françaises et espagnoles que la marine anglaise devait porter ses coups; la prise était riche et bonne; si les efforts de l'Angleterre sur le continent étaient un peu contre sa nature et l'entretenaient en dehors de ses moyens, elle agissait sur son élément, lorsque ses flottes parcouraient l'Océan des deux mondes, et il était rare qu'elle n'obtînt pas alors de notables succès. Sa première condition était le commerce, et quand un État est constitué sur certaines bases exclusives, tout lui réussit quand il agit dans ces conditions. Cependant telle était la puissance du pavillon de France, qu'à cette époque il s'éleva bien haut dans l'Inde et dans les colonies d'Amérique; sur les côtes de l'Indostan et de Coromandel, il y eut un homme d'énergie, Dupleix, qui fit une admirable défense, et un capitaine breton, gouverneur de l'île de France, M. de La Bourdonnaye, qui mena vigoureusement les Anglais (1). Dupleix et La Bourdonnaye, ces deux noms s'unissent toutes les fois qu'on écrit l'histoire de l'Inde; ils cherchèrent à lutter contre ces établissements monstrueux de la Grande-Bretagne sur le Gange, alors à leur origine. Oublieux que nous sommes des ancêtres, qui songe encore dans nos passions politiques aux beaux noms de la vieille marine? Les expéditions des Anglais dans l'Amérique ne furent pas plus heureuses, partout elles furent repoussées; s'ils prirent quelques villes isolées, ils éprouvèrent de rudes échecs à Carthagène, dans le Pérou et le Mexique.

Toutefois, ces apparitions de grandes flottes sous pavillon britannique dans toutes les mers, ces corsaires qui s'agitaient dans des courses hardies, affectèrent profondément les intérêts du commerce en France. On armait alors avec plus de timidité; les ports de Marseille, dans la Méditerranée; de Lorient et de Bordeaux, dans l'Océan; de Saint-Malo, comme du Havre-de-Grâce, gémirent sur la continuation et le développement démesuré de la guerre; ils n'osaient plus se livrer aux expéditions, et le commerce, source de la richesse publique, était presque anéanti. Cette circonstance était encore une des causes qui faisaient souhaiter ardemment l'ouverture des négociations pour la paix. Ainsi l'épuisement des finances et des hommes pour l'agriculture en France, les liens de la coalition qui se resserraient plus intimement, les cris du commerce et le déplacement des forces navales de l'Angleterre étaient les causes principales qui entraînaient Louis XV, malgré ses victoires de Flandre, à proposer la paix sur des bases faciles pour en finir avec une guerre générale.

Rien n'affecte plus un pays que l'invasion de son propre territoire; c'est sa douleur, son cri de désespoir. La France subissait cette fatalité pour la Provence et le Dauphiné; les armées autrichiennes, délivrées de la crainte des Prussiens par la défection de Frédéric II, descendirent en masse dans l'Italie pour seconder les Piémontais (2). Les Espagnols, incertains, démoralisés depuis la mort de Philippe V, n'avaient pas secondé avec la même ardeur les troupes de France. Une bataille fut livrée contre les Autrichiens; elle ne fut pas heureuse et une retraite précipitée put seule sauver l'armée du maréchal de Maillebois. Bientôt les Alpes sont franchies par les coalisés qui pénètrent dans le Var; une flotte anglaise jette incessamment sur les côtes des armes et des vivres, elle convoite le grand arsenal de Toulon; Gênes, l'alliée de la France, est en leur pouvoir et paye par d'immenses contributions de guerre sa fidélité au roi très-chrétien (3). L'armée austro-sarde est à Antibes, divisée en quatre corps : l'un s'appuie sur les côtes, l'autre prend la route de Toulon, le troisième et le quatrième s'emparent de Grasse pour marcher de là sur Aix; la belle Provence est ravagée, ses oliviers coupés. Les hommes du Rhin et du Danube, les Hongrois, les croates n'épargnent rien, ni la grappe jaunie qui pend à la vigne, ni l'oranger à la fleur odorante, le vin chaud du cellier, la vache du paysan, la chaumière du travailleur. Une insurrection du peuple éclate en Provence contre l'invasion; on saisit les armes, mais confusément; il n'y a plus d'armée régulière qui puisse résister à l'ennemi; deux ou trois brigades couvrent Toulon et la route de Marseille; on convoque la milice en toute hâte; le maréchal de Maillebois fait un appel à la noblesse presque tout occupée en Flandre. Chaque jour les alliés font de nouveaux

(1) « M. de La Bourdonnaye, gouverneur de l'île de Bourbon, après avoir battu et dispersé, avec une escadre de neuf vaisseaux, la flotte anglaise de l'amiral Barnet, avait fait une descente près de la ville de Madras (21 septembre 1747), s'en était emparé et l'avait rançonnée pour un million cent mille pagodes d'or, et pour cinq cent mille en munitions et en marchandises; le tout faisait treize à quatorze millions de notre monnaie. »

(2) « L'armée autrichienne et piémontaise, favorisée par une flotte de Sa Majesté Britannique, avait passé le Var et était entrée en Provence (30 novembre 1746). Les ennemis en occupaient déjà le tiers; ils s'étaient avancés jusqu'à la rivière d'Argens, dans le dessein de tomber sur Toulon et Marseille à la faveur de la marine anglaise. Ils prirent d'abord les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honoré. Le marquis de Mirepoix, qui commandait dans cette partie, n'avait pu, avec quelques brigades qu'il avait, que harceler l'ennemi et retarder sa marche. »

(3) « L'armée impériale se présente devant Gênes le 7 septembre 1746. Le sénat n'espérant plus de secours, et craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au général Nadasti; il consent par la capitulation que la garnison soit prisonnière, s'oblige d'envoyer le doge avec six sénateurs faire des excuses à la reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, et s'engage à payer sur-le-champ cinquante mille genouines, faisant environ quatre cent mille livres de notre monnaie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le marquis Botta d'Adorno est établi commandant de la ville. Trois jours après, les commissaires autrichiens demandent une contribution de trois millions de genouines; l'État ne peut suffire à ce payement, toutes les terres sont ravagées et les belles maisons de plaisance pillées. »

progrès; Marseille et Aix sont dans l'effroi; Toulon a ses batteries armées, et le temps est venu pour la ville forte de se défendre. A Versailles, on est inquiet, et le roi, détachant quelques régiments de l'armée du Rhin, confie le gouvernement supérieur de la Provence au maréchal de Belle-Isle. Ce grand organisateur convoque la noblesse et la milice, le ban et l'arrière-ban, et, par un prodige, en moins de quinze jours, il se trouve à la tête d'une armée capable de prendre l'offensive (1).

Les moments sont précieux, l'ennemi perd ses moyens de communication; il a trop humilié Gênes, et Gênes se révolte! Les fils des Doria, des Grimaldi, des Brignolle, n'ont pu subir l'insolence des Allemands. Au pied de la statue de leur vieux doge, dans les admirables villas ravagées, ils prennent tumultueusement les armes, chassent les Autrichiens dans les montagnes; Gênes demande alors secours au roi de France, et le maréchal de Richelieu vient prendre le commandement de la cité républicaine (2). Dès ce moment l'armée austro-sarde, inquiète sur ses communications, hésite dans ses mouvements; les alliés sont harcelés par les Français qui font la guerre de partisans. Le maréchal de Belle-Isle, avec son vaste instinct militaire, sait que l'instant est venu d'agir; tandis qu'il fait une marche de front, comme s'il allait attaquer l'armée austro-sarde sur la rivière d'Argens, il détache deux ou trois brigades qui marchent droit du côté des Alpes et viennent se placer sur le flanc des coalisés. Tout à coup, la nouvelle en arrive au camp de l'ennemi; il s'imagine qu'il est coupé et que ce corps d'armée détaché de l'Alsace et de la Lorraine peut lui fermer toute communication avec l'Italie.

La révolte de Gênes vient augmenter cette anxiété; le maréchal de Belle-Isle en profite encore pour essayer un mouvement général sur la ligne éclairée par des myriades de partisans; l'ennemi se met alors en pleine retraite, il ne s'inquiète que des ponts du Var, il les traverse en désordre, et cette armée d'invasion se disperse semblable à la nuée malfaisante qui pendant l'orage a troublé un instant la pureté du ciel. Des vieillards à la fin du siècle dernier, rappelant encore le souvenir de l'invasion des Autrichiens en Provence, indiquaient en gémissant les traces profondes que l'ennemi avait laissées; Hyères et ses beaux orangers furent ravagés, Grasse se racheta du pillage, et quelques jours encore, Aix et Marseille succombaient. Le maréchal de Belle-Isle déploya cette activité et ce génie qui ne l'abandonnèrent pas un moment dans les guerres de Louis XV (3). Partout il se montra l'organisateur intelligent des armées en face de l'invasion et l'homme de guerre supérieur.

Si la Provence était ainsi délivrée par un effort spontané des populations, la Bretagne montrait une même énergie pour repousser l'ennemi. C'était sur le port de Lorient que les Anglais voulaient d'abord porter leurs coups; Lorient, le siége de la compagnie des Indes, la rivale de la domination anglaise sur le Gange : brûler ses établissements était dans les projets du cabinet de Londres; l'incendie est un de ses grands moyens d'effroi et de destruction; la Bretagne était mécontente, on la soulèverait. Une autre expédition serait dirigée vers la Rochelle; des corps de réfugiés protestants, organisés en Hollande, pénétreraient dans la Guienne et feraient un appel aux Cévennes et au Poitou, une invasion anglo-calviniste devait ajouter la guerre civile aux maux de l'invasion et miner ainsi le gouvernement de Louis XV. Ces projets ne pouvaient réussir qu'à l'aide d'un débarquement de la marine anglaise et d'une insurrection en Bretagne. Depuis le mois d'août on voyait cingler devant le Port-Louis une flotte anglaise aux grandes voiles (4); les vieux marins sur le rivage comptaient cinquante-cinq vaisseaux de haut bord, portant près de trois mille sept cents canons en batterie; il n'y avait à Lorient qu'une faible garnison, les milices seules gardaient la Bretagne; les régiments étaient à l'armée active.

(1) « Lorsque le maréchal de Belle-Isle arriva en Provence (16 janvier 1747), les alliés avaient formé le siége d'Antibes. Les Anglais la bombardaient par mer, tandis que les Autrichiens en faisaient le siége dans les formes. On n'avait point de marine à Toulon en état de résister aux Anglais, maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étaient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachaient le foin et la paille, les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné, tout dévasté du Var à la rivière d'Argens et de la Durance. Enfin, les renforts étant arrivés, et secondé du marquis de La Mina, le maréchal de Belle-Isle fit lever le siége d'Antibes. Par des mouvements adroits de son armée, il fit craindre au comte de Brown, général des ennemis, de se trouver enfoncé en Provence sans espoir de retour; ce qui l'obligea de repasser le Var en désordre et avec précipitation, laissant aux Français une partie de son artillerie et ses munitions. »

(2) « Le duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Gênes le duc de Boufflers; il empêcha cette ville, jusqu'à la paix, de retomber au pouvoir de la reine de Hongrie. En reconnaissance, il fut fait noble génois, inscrit sur le livre d'or, et on lui érigea une statue dans cette immense et superbe salle du palais du doge, où figurent tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la république. »

(3) On fit sur le maréchal de Belle-Isle lorsqu'il fut envoyé en Provence ce distique latin :

Foquetti, propera, clamat provincia lugens,
Sic tibi sit laurus, sicut oliva mihi.

On le traduisit ainsi :

Viens, Belle-Isle, sauver la Provence alarmée,
Par de nouveaux exploits soutiens ta renommée;
A ta rare vertu nous devons l'olivier :
Nos cœurs reconnaissants te rendront ce laurier.

(4) On pouvait juger de l'état de la côte lorsque les ennemis y parurent par ce qu'en écrivait un vieil officier qui commandait au Port-Louis. « J'ai aperçu, dit-il, le 28 septembre, une flotte qui se multiplie à l'infini, mais je résisterai aisément à cette nation anglicane. » Le 2 octobre il écrivit « Ils sont descendus à Poldue avec trois cent cinquante barques plates et cinquante-huit vaisseaux de guerre. Si l'on avait des fusils on les battrait, mais les paysans n'ont que des fourches. »

Tout à coup, et au milieu de la nuit, un premier corps expéditionnaire sous les ordres du général anglais Sinclair, débarque à une lieue de Port-Louis, sorte de forteresse en avant de Lorient. Le feu commence terrible sur Lorient, l'amiral Lestock croise devant le port et seconde l'expédition de Sinclair. Les milices, hésitantes d'abord, prennent spontanément les armes, et les Anglais sont forcés de se réembarquer en toute hâte; ils veulent en vain tenter une expédition contre Quiberon, la Bretagne est en armes, la noblesse en tête; les Anglais cherchent à jeter des machines infernales pour incendier les ports de la côte, et on les repousse par le canon; refoulés sur la pointe de Quiberon, ils y éprouvent des pertes considérables et se réembarquent encore confusément. Triste souvenir à rapprocher! cinquante ans après, ils devaient y laisser périr la fleur de la noblesse et de la marine de France! Ce mauvais succès en Bretagne arrêta l'ennemi; les provinces étaient prévenues, les côtes bien gardées, depuis les Pyrénées jusqu'à Dunkerque; on surveilla plus attentivement les débris du parti calviniste en France. Le cabinet de Versailles fut informé par ses intendants que les gazettes hollandaises et anglaises avaient pénétré dans le Languedoc, la Guienne et les Cévennes, pour appeler les protestants aux armes et favoriser l'insurrection.

On ne s'étonne plus dès lors que Louis XV au milieu de ses victoires de Flandre désirât ardemment la paix; il marchait sous la tente accompagné de M. Dutheil, premier commis des affaires étrangères, alors le chef de son cabinet personnel, prêt à négocier avec tous les États qui viendraient à lui. Il ne se confiait plus exclusivement à ses ministres; il avait sa politique privée, et avec sa sagacité habituelle, il avait très-bien deviné que la paix devait nécessairement arriver par la médiation de la Hollande. Les États généraux, les fournisseurs d'argent et d'emprunt devaient se fatiguer d'autant plus vite que le théâtre de la guerre se rapprochait de leur frontière. Le parti de la guerre à La Haye, à Amsterdam, faisait son dernier effort par la création du stathoudérat en faveur du prince d'Orange (1); mais les Hollandais, commerçants, bailleurs de fonds, ne voulaient pas compromettre le sort de leur république pour des intérêts étrangers. Cette position particulière, le cabinet de Versailles l'avait comprise, et comme la paix ne pouvait venir que par la Hollande, il fallait forcer les États généraux à la demander et même à l'imposer aux coalisés; ils étaient comme les intermédiaires naturels de toute négociation générale. Le roi devait hâter les opérations militaires en Flandre, de manière à menacer bientôt l'intégralité et l'indépendance des États généraux. Ordre fut donc donné de continuer avec vigueur l'invasion de la Belgique, et de porter les hostilités jusqu'à La Haye et Amsterdam.

Jusqu'ici la guerre s'était renfermée dans la Flandre proprement dite; le maréchal de Saxe s'était hâté d'investir Bruxelles; la santé lui était revenue pour ainsi dire avec la victoire; il menait toujours joyeuse vie avec madame Favart, la spirituelle actrice à qui la scène fut redevable de si gracieuses compositions pendant son séjour en Flandre. A Lille, le maréchal de Saxe donnait un bal magnifique aux dames (2), lorsqu'il lut une lettre aux bougies, et s'écria en souriant : « Bruxelles en ce moment est investi; dans quelques jours la ville sera au roi. » En effet, Louis XV y fit son entrée, et le comte de Lowendall lui présenta les clefs de cette cité, siége alors du gouverneur autrichien. On continua de se battre tout l'été, les périls de la situation avaient engagé l'Autriche à opposer l'archiduc Charles de Lorraine au maréchal de Saxe; une armée autrichienne s'avançait nombreuse, avec cette promptitude de la guerre qui n'admet aucun délai. Le maréchal de Saxe avait demandé un armistice pour l'hiver, le prince Charles répondit : « Non; je n'ai ni ordre ni conseil à prendre de vous. » « Eh bien, c'est ce que nous verrons, dit le maréchal, nous ne sommes pas les Turcs. » La noblesse réunie au camp était si joyeuse que la veille où elle devait livrer bataille, madame Favart vint dire gracieusement sur la scène : « Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille (3); après-demain nous aurons l'honneur de vous donner un opéra tout nouveau. » Et la salle entière sourit et applaudit à tout rompre. La bataille n'était pour tous ces jeunes gentilshommes qu'un relâche pour le plaisir; demain la mort, après-demain l'amour.

Le maréchal de Saxe tint sa promesse, et dès le soleil s'engagea la bataille de Raucoux, bien supérieure comme conception à celle de Fontenoy, car elle fut gagnée par des manœuvres habiles et une

(1) Le prince de Nassau fut déclaré stathouder, amiral et capitaine général des Provinces-Unies le 2 mai 1747, d'abord par le peuple, ensuite par les États généraux et par toutes les provinces.

(2) « Le maréchal de Saxe était retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver et du carnaval. Une belle nuit même qu'il donnait un bal aux dames de Lille, il fit investir Bruxelles; il ouvrit la tranchée quelques jours après (28 janvier 1746), et poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler et de laisser entre les mains du roi une garnison de neuf mille hommes prisonniers de guerre. »

(3)
Demain nous donnerons *relâche*,
Quoique le directeur s'en fâche.
Vous voir comblerait nos désirs;
On doit tout céder à la gloire,
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous ne songez qu'à la victoire

tactique remarquable, sur les Autrichiens, les Hollandais et les Anglais. Ce fut l'affaire de quelques heures; les Hollandais firent de grandes pertes, douze mille hommes restèrent sur le terrain et sept mille demeurèrent prisonniers (1). A Fontenoy le succès fut chèrement acheté, et à cette nouvelle bataille les Français ne perdirent presque personne, car ce fut un combat de savante stratégie. Les alliés firent leur retraite rapide et la Flandre entière fut au pouvoir des Français.

Maintenant la Hollande va être entamée; le prince de Nassau a été déclaré stathouder, sorte de dictature militaire, et le parti anglais jette des subsides et des promesses de secours. La campagne recommence, Louis XV vient de nouveau se mettre à la tête de ses armées; il gagne en personne sur le duc de Cumberland la bataille décisive de Laufeld, et les Anglais, refoulés les uns sur les autres, sont obligés de se rèembarquer à la hâte; l'armée française s'élance vers Berg-op-Zoom (2), un des boulevards de la Hollande; la place qu'on appelait *la Pucelle* est enlevée après soixante et quinze jours de tranchée; l'artillerie si savante du comte de Lowendall a fait merveille. On menace Maestricht, Luxembourg et Breda. La Hollande s'agite tout inquiète, parce qu'elle voit bien que la guerre va maintenant se porter sur son territoire et qu'elle en subira tout le poids (3). Sur la droite, l'armée coalisée du prince Charles a été refoulée par la bataille de Raucoux jusque sur l'Allemagne; à gauche, les Anglais du duc de Cumberland sont acculés à la mer; il n'y a donc plus d'armées auxiliaires; l'Allemagne et la Hollande sont également ouvertes, et le roi ordonne déjà même un mouvement de concentration pour se porter sur Amsterdam.

La guerre avait donc été jusqu'ici parfaitement conduite; au nord, les succès les plus éclatants en Flandre; au centre, l'Alsace et la Lorraine couvertes par la retraite du prince Charles et la neutralité de l'Allemagne, déclarée depuis quelques jours à Francfort. Dans le Midi, l'invasion austro-sarde était refoulée au delà des Alpes; sur les côtes de la Bretagne et de la Guienne, le débarquement des Anglais avait échoué. Partout donc des résultats remarquables.

Dans cette merveilleuse situation des affaires à l'extérieur, on pouvait espérer de bonnes conditions pour la paix; si le cabinet de Versailles avait été livré à sa libre impulsion, il eût obtenu des concessions faciles, comme pour la paix de Vienne. Mais l'intérieur était si agité, si énervé! Il n'y avait plus d'argent; les grandes armées avaient épuisé le trésor et dépeuplé les campagnes; on ne pouvait plus aller; la France était comme une femme malade, impuissante pour supporter de brillantes et lourdes parures. Et puis les partis n'étaient-ils pas vivaces? Mille oppositions se faisaient entendre: ici, les parlements multipliaient les remontrances, et les hommes de parole paralysaient les hommes d'action; là, les jansénistes publiaient des pamphlets, tandis que les protestants s'agitaient dans l'espérance d'une guerre civile. Les États périssent rarement par l'excès de pouvoir, mais par les criailleries des mécontentements; l'opposition rapetisse les intelligences, ramollit les cœurs et les âmes; elle leur enlève cette empreinte de nationalité, la plus noble qualité des peuples!

CHAPITRE XXIII.

CAUSES ET PRÉPARATIFS DU TRAITÉ DE PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Ambassade de l'abbé de Laville à La Haye. — De M. de Vassenaer auprès du roi Louis XV. — Les conférences de Breda. — Mission du marquis de Puysieux. — Il devient ministre des affaires étrangères. — Remplacé à Breda par M. Dutheil. — Esprit du gouvernement hollandais. — Tendance au stathoudérat. — Ressentiment de l'Europe contre Louis XV — Haine personnelle de l'Angleterre. — La reine de Hongrie. — Fixation d'une ville pour le congrès. — Trèves. — Cologne. — Aix-la-Chapelle. — Envoi du comte de Sandwich. — Information donnée sur la véritable situation de la France. — Sur le besoin de la paix. — Traité de subsides entre l'Angleterre et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Marche des Russes sur la Franconie. — Principes de la cour de Versailles. — Les alliés. — Bases proposées par la cour de Vienne. — Projet des Anglais. — Contre-projet des Hollandais. — Exigence des whigs sur le prince Édouard. — La pragmatique sanction. — Clauses du traité d'Aix-la-Chapelle. Évacuation des pays conquis. — Articles secrets.

1747—1748.

La pensée politique de Louis XV et de son chef

(1) Voltaire, après la bataille de Raucoux, envoya ces vers à madame de Pompadour:

Quand César, ce héros charmant,
Dont Rome fut tout idolâtre,
Gagnait quelque combat brillant,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre.

(2) Berg op Zoom fut pris d'assaut le 15 septembre 1747, après soixante et quinze jours de tranchée. On ne put empêcher le pillage, le soldat y fit un butin considérable.

(3) « Les Hollandais ou plutôt la république était divisée en deux partis. Les négociants désiraient sincèrement la paix, mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattait avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration, de profiter des troubles et de s'agrandir, était opposée aux premiers et l'emportait. » (*Affaires diplomatiques*, 1747.)

de cabinet secret, M. Dutheil, avait toujours été : « Que la paix de l'Europe viendrait par la médiation de la Hollande. » Tout en faisant la guerre active aux Provinces-Unies et en menaçant Amsterdam et La Haye, le roi n'avait pas cessé un moment de négocier avec elles; l'abbé de Laville, ministre plénipotentiaire à La Haye, ne quitta même pas son poste, et c'est peut-être le premier exemple d'un ambassadeur restant auprès du gouvernement en guerre avec le prince qui l'avait accrédité. L'abbé de Laville avait pris pour prétexte des négociations commerciales, et la considération personnelle dont il jouissait inspirait confiance autour de lui. M. Dutheil lui écrivait : « Remontrez à la Hollande qu'elle joue un rôle de dupe avec l'Angleterre et l'Allemagne. Nous sommes ses amis naturels (1). »

De leur côté, les États généraux avaient saisi toutes les occasions d'envoyer des négociateurs auprès de Louis XV ; à chaque ville prise, à chaque bataille gagnée par le roi, on voyait arriver sous les tentes un membre des États, quelque bourgmestre ou quelque noble, qui, sous prétexte de réclamations, prêtait l'oreille aux ouvertures de la France pour la paix. C'est qu'en effet tout le poids de la guerre était tombé sur la Hollande ; depuis l'ouverture des trois campagnes la France avait fait trente-cinq mille prisonniers hollandais, et les cartels d'échange servaient de prétexte à des négociations plus intimes. Le roi Louis XV, fatigué de la guerre, ne demandait pas mieux que d'y mettre un terme par un traité, il en manifestait haut l'intention, et la médiation de la Hollande lui paraissait un moyen efficace pour arriver au but désiré ; on pouvait dire en quelque sorte que la France abîmait la Hollande, afin de la forcer à intervenir pour assurer la paix (2).

Les États généraux se divisaient alors en deux partis; l'un voulant conserver le gouvernement pur et républicain, l'autre cherchant à créer une dictature en faveur d'une famille qui avait rendu de grands services à la Hollande ; le stathoudérat n'était à vrai dire qu'une fonction militaire, la suprématie d'un soldat; par cela seul, la puissance républicaine s'abdiquait ; on avait vu déjà des stathouders sous le règne de Louis XIV; Guillaume III, qui monta sur le trône d'Angleterre, la chef de la maison d'Orange, n'était-il pas simple stathouder des Pays-Bas ? L'Angleterre poussait à la constitution d'une dictature, par le motif qu'intimement alliée de la maison de Nassau, elle pourrait plus facilement dominer les États généraux par le stathouder même; et puis la dictature devait donner plus de force, plus d'énergie, au principe du gouvernement au moment des crises. Le système anglais prévalut un moment à La Haye, et le prince Maurice de Nassau fut élu stathouder des Provinces-Unies. Mais telles étaient la fatigue de la guerre, les plaintes des marchands, l'insistance des bourgmestres, que Maurice de Nassau fut obligé lui-même de se rapprocher du cabinet de Versailles et d'offrir cette grande médiation que Louis XV désirait avec ardeur pour avancer l'œuvre de la paix.

Dès l'origine des hostilités quelques plans préparatoires avaient été proposés par la France à la Hollande, afin d'en finir avec une guerre trop prolongée. M. de Puysieux reçut une mission officielle pour La Haye et Amsterdam. Il fut dit qu'on tiendrait des conférences diplomatiques dans le but d'un traité, et l'on choisit Breda de préférence pour faire croire aux États généraux qu'ils allaient agir avec une supériorité incontestée dans le congrès (3). M. de Puysieux, d'une grande race de négociateurs, avait acquis une incontestable réputation d'habileté. Ses instructions bien simples portaient : « Qu'il devait offrir à la Hollande de se poser comme médiatrice entre l'Europe et Louis XV, et si elle refusait ce titre trop délicat peut-être, elle devait au moins se joindre à la France pour exiger la paix définitive à laquelle les Pays-Bas étaient si intéressés. Les principes d'une haute modération seraient proclamés par la France, Louis XV ne voulait garder aucune de ses conquêtes, mais établir un système de balance et de prépondérance européennes qui ne permettrait pas les brusques changements de territoire et d'influence. » M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, ayant reçu sa démission,

(1) L'abbé de Laville, ministre de Louis XV à La Haye, fit présenter aux États généraux (17 avril 1747) une déclaration portant en substance « que de la même manière qu'en 1744 ils ont envoyé dans les plaines de Lille et de Cisoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au roi, Sa Majesté se trouvant forcée par les circonstances et pour la sûreté des conquêtes qu'elle a faites sur la reine de Hongrie, de faire entrer ses troupes sur les terres de la république, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la république accorde aux troupes de la reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays et les places que les troupes de Sa Majesté seraient forcées d'occuper pour leur propre sûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis. »

(2) « Les Hollandais députèrent à Versailles le comte de Wassenaer, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il était chargé de déposer dans le sein de Sa Majesté leur douleur, leur crainte et leur confiance. Il eut audience le 27 février 1746, il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'operations formé. Le 26 avril, M. Gilles, autre député de la republique, pour de nouvelles instances et de nouvelles propositions, n'eut pas plus de crédit. »

(3) « D'après les propositions du roi de France, il se tenait des conférences à Breda (septembre 1746), où le marquis de Puysieux avait été envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire, pour aviser avec ceux d'Angleterre et de Hollande au moyen de réconciliation entre les puissances. Le marquis de Puysieux, après la démission du marquis d'Argenson (janvier 1748), fut appelé à sa place au ministère des affaires étrangères, et M. Dutheil, secrétaire du cabinet du roi, partit pour Breda remplacer M. de Puysieux. »

M. de Puysieux fut appelé à ce département, et ce fut alors M. Dutheil qui alla à Breda; on pouvait voir toute l'importance que le roi mettait à ces conférences par le choix qu'il faisait de son premier secrétaire, M. Dutheil, l'homme de sa confiance. C'est qu'alors les questions devaient se pousser avec activité, les États généraux venaient de s'engager plus avant dans les difficultés européennes afin d'en amener la solution définitive (1).

Les embarras qu'éprouvaient les négociations venaient surtout des haines vivaces et profondes que le cabinet de Versailles avait soulevées en Europe; l'Angleterre surtout était pleine d'irritation contre la France. Les whigs couvraient de deuil les trois royaumes à la suite des désastres de Culloden; le plus noble sang écossais était versé sur les échafauds; le duc de Cumberland avec ses Allemands et ses Hollandais faisait une sanglante boucherie des hommes d'antique loyauté. Charles-Édouard, échappé à la triste défaite, avait trouvé asile sur un navire au pavillon de France; prince malheureux, il était venu chercher abri dans la capitale. L'appui que la France avait prêté indirectement au dernier des Stuarts exaspérait les whigs; plus ils avaient été menacés par les événements, plus ils brûlaient de se venger; quand un parti a eu de grandes craintes, il a toujours de grandes vengeances; les whigs juraient une guerre d'extermination à la France. Aussi la Hollande, plus pacifique, trouvait d'actives difficultés pour amener l'Angleterre aux conférences de Breda, depuis surtout que, par un traité de subsides, l'Angleterre avait engagé cinquante mille Russes sous son drapeau.

L'existence de ce traité, signé à Saint-Pétersbourg, ne faisait plus de doute; les Russes s'avançaient déjà vers la Pologne; vingt mille devaient débarquer à Hambourg; les dépêches de M. de Castera à M. d'Argenson et à M. de Puysieux signalent cette attitude nouvelle de la Russie. Placé à Varsovie, au centre des nouvelles, le chargé d'affaires de France ne dissimulait pas que les Russes s'avançaient à marches forcées, et l'Angleterre les attendait en ligne comme un secours essentiel dans la lutte. La reine de Hongrie, la grande Marie-Thérèse, avait aussi ses griefs profonds contre la France, qui avait favorisé et secouru l'empereur Charles-Albert de Bavière, au mépris de la pragmatique sanction. Marie-Thérèse ne pardonnait pas ce qu'elle appelait la déloyauté du cabinet de Versailles, qui avait méconnu ses promesses à Charles VI, son père; elle avait donc répugnance d'envoyer un plénipotentiaire à Breda. Depuis leurs récents succès en Italie, les Impériaux avaient l'espérance de revenir sur le Rhin; Marie-Thérèse ne désirait donc pas la paix immédiate; la guerre était dans sa volonté comme dans ses desseins d'avenir.

En présence de ces vives répugnances, le cabinet de La Haye dut se prononcer nettement; les États généraux déclarèrent que s'ils ne trouvaient pas chez leurs alliés un désir de paix avec des conditions justes, ils se sépareraient d'eux pour signer un traité avec la France et conclure même, au besoin, une alliance offensive et défensive. Cette déclaration inspirée par M. Dutheil était très-importante : si l'on parvenait à faire prononcer la Hollande en faveur de la France, l'armée royale de Flandre devenait disponible, et en la portant sur le Rhin ou en Italie on ferait repentir l'Autriche de sa présomption. A mesure que le théâtre des hostilités se rapprochait de la Hollande, son opinion pour la paix devenait plus dessinée; Breda, tombé déjà au pouvoir des Français, ne pouvait rester le lien des conférences (2); l'Escaut n'était plus une barrière suffisante pour préserver la Hollande. Les États généraux devinrent alors exigeants, impératifs; ils forcèrent leurs alliés à consentir, sous peine d'un abandon, à un congrès pour la paix générale, dans lequel paraîtraient l'Angleterre, la reine de Hongrie, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et même le roi de Prusse; la guerre commençait à devenir une charge pour tous, et la Hollande ne voulut pas en supporter exclusivement le poids. L'idée d'un congrès à Breda fut abandonnée, et l'on dut chercher une ville paisible pour délibérer à l'abri des batailles.

C'était généralement dans les cités calmes et pacifiques du Rhin que s'étaient réunis presque tous les grands congrès diplomatiques; ces cités n'appartenaient à aucune grande puissance, et il était facile d'y mettre une garde mixte et d'honneur. On voulut choisir Trèves, la cité carlovingienne, ensuite Cologne, au centre de la Flandre et de l'Allemagne; on préféra Aix-la-Chapelle, célèbre déjà dans les fastes diplomatiques. A Vienne, lors du dernier traité, tout avait été splendide sous les yeux de la cour d'Autriche; à Aix-la-Chapelle, ce furent d'abord des conférences d'intimité dans une sorte de partie de bain; on put se rencontrer comme par

(1) « L'abbé de Lasille fut chargé de déclarer aux États généraux que les principes de modération de son maître n'avaient pas changé depuis ses nouvelles victoires. Les Hollandais, convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songèrent sérieusement à profiter de cette ouverture; ils pressèrent l'Angleterre de s'y rendre, et le comte de Sandwich écrivit (18 septembre 1747) au marquis de Puysieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix; sa proposition fut acceptée. »

(2) MM. Dutheil et de Macanas, plénipotentiaires de France et d'Espagne, déclarèrent aux ministres des autres puissances : « Que la proximité des armées ne permettait pas de continuer les conférences de Breda, et que leurs maîtres consentiraient qu'il fût assemblé un congrès à Trèves, à Cologne ou à Aix-la-Chapelle. »

hasard, les plénipotentiaires durent arriver avec des instructions et des pouvoirs de leur cour dont ils devaient faire un usage discret. La France accepta Aix-la-Chapelle, cité presque aussitôt neutralisée par un protocole préliminaire.

Il y eut bien des longueurs avant la réunion du congrès; la règle en diplomatie qu'il ne faut jamais trop se presser fut observée dans toutes ses conséquences. Le plénipotentiaire qui arriva le premier à Aix-la-Chapelle fut lord Sandwich, esprit froid, méthodique, impérieux dans ses exigences. On tint d'abord des conférences privées entre les plénipotentiaires hollandais, français et anglais, et le point sur lequel on discuta parut si important, qu'il dut être l'objet d'un débat préliminaire avant même l'ouverture du congrès. Le parti whig, vivement irrité contre le cabinet de Versailles, exigea avant toute espèce de traité : « Que le roi de France prit une mesure pour expulser le prétendant Charles-Édouard, dont la tête était mise à prix à Londres; on n'imposait pas de le livrer à la justice anglaise, c'eût été par trop lâche; mais comme sa présence en France était l'objet de menaces incessantes pour l'Angleterre (1), il fallait le placer dans un lieu où il serait plus facile de le surveiller et de le contenir; Rome et l'Italie devaient être la prison d'État du fils de Jacques III. » L'Angleterre insista tellement sur ce point, qu'elle déclara : « que la guerre serait éternelle si la France ne consentait pleinement à cette condition. » La Hollande se joignit aux whigs parce qu'elle était prononcée contre les Stuarts, et depuis la révolution de 1688 elle ne se sépara jamais de l'Angleterre dans les intérêts dynastiques de la maison d'Orange.

Cette hauteur qui semblait caractériser le ministre anglais dès sa première entrevue venait de ce que l'Angleterre était parfaitement informée de la situation épuisée où se trouvait la France; les conquêtes de Louis XV ne pouvaient faire illusion qu'à un petit nombre d'esprits superficiels; on n'ignorait pas la difficulté de l'impôt et des emprunts, l'épuisement des provinces, l'état d'irritation des esprits. L'Angleterre avait ses agents dans toute la France; les débris du parti protestant l'informaient de tout avec exactitude; elle était parvenue à se procurer aux affaires étrangères copie des instructions de Louis XV et de ses *ultimatum* de paix ou de guerre; elle avait vu que pour éviter la continuation et le développement des hostilités meurtrières et déplorables pour l'Europe, la cour de Versailles était disposée à faire les concessions les plus larges. Partant de ces données, lord Sandwich insista d'abord sur l'exil préalable du prétendant Charles-Édouard et sur le principe de la restitution absolue de toutes les conquêtes faites par la France, afin de tout reconstituer sur l'ancien pied.

D'autres questions furent encore immédiatement discutées, toujours entre les plénipotentiaires de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, dans des conférences à part. Il résultait de stipulations connues sous le nom de *Traité des Barrières* le droit pour la Hollande de tenir garnison dans les places frontières de la Belgique, depuis Ostende jusqu'à Mons. Cette mesure de précautions avait deux objets : garantir les Pays-Bas d'une invasion française, puis donner à la neutralité de la Hollande un caractère toujours armé : la France ne serait-elle pas arrêtée souvent dans sa pensée de conquérir les Pays-Bas, en voyant qu'il faudrait passer sur les garnisons hollandaises au pavillon neutre? car toute l'Europe ménageait la Hollande. Comme elle avait abandonné son caractère de neutralité dans la guerre actuelle, ses places étaient tombées au pouvoir de Louis XV; la France offrait de les restituer, mais la Hollande ne se souciait plus précisément d'entretenir des garnisons coûteuses sur des points aussi rapprochés des frontières françaises. Dans les conférences premières d'Aix-la-Chapelle, on convint que le traité des Barrières serait annulé; les Pays-Bas n'auraient plus de garnisons hollandaises; mais, en échange, la France donnerait des garanties de son respect de cette neutralité.

Dans toutes les guerres, la France ne commençait-elle pas d'abord par envahir la Belgique? Dunkerque était le point offensif, la porte toujours ouverte d'une double campagne aux Pays-Bas, position menaçante pour Ostende et Anvers et pour l'Angleterre elle-même. Rien n'était plus simple que d'admettre le principe suivant : « 1° L'Angleterre et la Hollande consentent à retirer les troupes des places frontières belges, à la condition que la France s'engagerait à démolir la partie offensive des fortifications de Dunkerque, afin de donner sécurité à la Hollande et à l'Angleterre; 2° le prétendant Charles-Édouard serait obligé de sortir de France; on lui désignerait un lieu de résidence en Italie. » Il arrive souvent dans les traités qu'on stipule que certaines fortifications seront démolies et rasées comme garantie de paix, en même temps qu'on exige la construction d'autres forteresses comme

(1) « Charles-Édouard, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, était repassé en France. La bataille de Culloden (16 avril 1746) qu'il avait perdue en Écosse contre le duc de Cumberland l'avait réduit au triste rôle de fugitif et de proscrit. »

On peut consulter l'*Histoire véritable, contenant un récit très circonstancié de ce qui est arrivé de plus secret et de plus remarquable au prince Charles-Édouard Stuart, dans le nord de l'Écosse, depuis la bataille de Culloden* (avril 1746) *jusqu'au mois de septembre de la même année;* traduite de l'anglais et augmentée de remarques historiques. (Lille, 1749, in-12.)

sécurité européenne, et ceci n'a rien de honteux. La France, dans la campagne de Flandre, avait usé largement de ce droit; à mesure qu'elle prenait une ville, elle rasait la citadelle, et dès lors la neutralité armée de la Hollande ne garantissait plus la Belgique; on voulait faire de Dunkerque un port de commerce, et non plus une place de guerre offensive. Et quant à l'exil du prince Édouard, il est malheureusement des sacrifices en diplomatie qu'un gouvernement peut exiger comme condition de la paix; il peut désirer et imposer même que certains hommes qui troublent la sécurité générale soient placés dans une position telle qu'ils ne puissent plus nuire : la noblesse des sentiments, la générosité des idées, la turbulence du patriotisme importunent souvent dans la marche sérieuse des affaires.

Lord Sandwich eut ensuite à traiter une question non moins grave avec les plénipotentiaires de la France; les whigs, sous le ministère Walpole, avaient exigé qu'en échange de l'influence de la France sur le continent, le cabinet de Versailles ne pût grandir sa marine, à ce point de menacer l'Angleterre; lord Sandwich rappelait les clauses de la convention secrète de 1726. Mais il trouva une résistance ferme dans M. Dutheil; selon le plénipotentiaire français : « Les clauses se trouvaient annulées par les changements survenus dans la politique continentale; pendant la guerre actuelle, le gouvernement britannique avait tellement grandi ses flottes, qu'il ne pouvait désormais exiger l'infériorité d'aucune autre marine; l'Angleterre entretenait cent neuf vaisseaux de ligne en mer, elle avait tenté de s'emparer des colonies; la France, supérieure sur le continent, ne pouvait exciter aucune crainte par le déploiement de sa flotte; elle avait un tiers en moins de vaisseaux; la forcer à une diminution de marine, c'était l'humilier; il lui fallait d'incessants efforts pour la développer; puisque le roi se montrait magnanime en abandonnant ses conquêtes, pourquoi l'Angleterre manifesterait-elle des craintes pour la paix générale? » A ces motifs, le plénipotentiaire hollandais ajouta : « Que la garantie de Dunkerque était suffisante, et qu'il fallait laisser la France maîtresse de sa marine, en se confiant à sa modération. » Ainsi, modification du traité des Barrières, Dunkerque port commercial, l'exil du prince Édouard, et liberté dans le développement des flottes, telles furent les premières conditions arrêtées entre les plénipotentiaires.

Bientôt le congrès s'agrandit par l'arrivée des ministres de la Hongrie, du roi de Prusse et du roi de Sardaigne, qui venaient tous prendre une part active aux négociations. La reine de Hongrie envoyait là M. de Kaunitz (1), habitué aux grandes transactions européennes, ministre à vues fort étendues et conciliantes, et qui a formé la véritable école diplomatique en Autriche. Ses instructions portaient avant tout la reconnaissance de la reine Marie-Thérèse et de son mari de Lorraine aux titres impériaux. Les intérêts prussiens étaient tellement définis, si bien arrêtés d'avance par les stipulations de Dresde, qu'il ne devait pas y avoir nécessité de nouveaux débats; Frédéric avait voulu s'assurer les conquêtes accomplies, il n'avait pas eu d'autre but. Enfin, quant à la Sardaigne, un changement de politique était à la veille de s'opérer dans cette cour; naguère elle s'était déclarée contre la France, de concert avec les Autrichiens; maintenant elle s'était tournée vers le cabinet de Versailles, pour signer un traité d'alliance offensive et défensive. Enfin, l'Espagne, qui avait envoyé M. de Macanas, ne lui avait donné qu'une seule instruction : « S'entendre et marcher de concert avec le plénipotentiaire français dans la discussion de tous les intérêts diplomatiques. » L'Espagne n'avait qu'à gagner à l'intimité la plus vive, la plus sincère avec la France.

Cette adhésion intime de la plupart des cabinets secondaires à la politique de la cour de Versailles venait de la déclaration désintéressée de Louis XV, en ouvrant les conférences d'Aix-la-Chapelle, à savoir : « Qu'il était décidé à faire toutes les concessions possibles, pourvu que le sort des alliés de la France fût largement décidé. » Le plénipotentiaire français avait développé avec beaucoup d'art, dans un mémoire de cabinet, l'importance de sincères alliés : « Dans un État bien constitué, la force ne résulte pas toujours, disait-il, d'une armée permanente, de conquêtes et de victoires; il y a souvent bien de la puissance dans une ceinture d'alliés qui s'unissent à vous dans toutes les questions européennes, et pour cela que faut-il faire? Donner à ces mêmes alliés la preuve qu'on ne les abandonnera en aucun cas, et qu'on sera pour eux des amis sincères et des protecteurs naturels : la France devait s'apercevoir que son alliance avec l'Espagne la rendait invincible; la maison de Bourbon formait en Europe un contre-poids à toutes les coalitions; les trois cabinets de Paris, de Madrid et de Naples pouvaient rester maîtres de la Méditerranée; il fallait donner à la branche des Bourbons espagnols des preuves de sincérité telles, qu'en aucun cas elle n'eût désir de se séparer. »

(1) Venceslas, prince de Kaunitz-Rietberg, né en 1710, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; la mort de son frère aîné lui fit changer de vocation, et il devint chambellan de l'empereur Charles VI. Il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et s'acquitta de plusieurs missions d'une manière remarquable.

En conséquence de ce mémoire, il fut donné ordre à M. Dutheil de défendre spécialement les intérêts de la famille espagnole; le royaume des Deux-Siciles avait été reconnu par l'Angleterre et l'impératrice de Hongrie, dans le traité de Vienne; la France obtint que l'Europe reconnaîtrait aussi la souveraineté de Parme et de Plaisance pour un des cadets de la maison de Bourbon, puis Modène également était destiné à un membre de cette maison. De sorte que le cabinet de Versailles, en paraissant très-désintéressé, se créait une puissance très-grande, une prépondérance remarquable; il y avait donc des Bourbons en France, en Espagne, à Parme, à Modène, et il ne faut pas croire que ce fût là une politique égoïste de famille, c'était l'accomplissement de la pensée de Louis XIV, l'agrandissement de la France contre le système anglais; on se donnait d'immenses côtes et des forces navales capables de lutter contre la Grande-Bretagne sur l'Océan et la Méditerranée.

Le désir d'assurer ainsi un vaste système d'alliance opéra également un changement de front dans la politique allemande; la maison de Saxe avait été constamment hostile aux intérêts français en Allemagne; depuis que les droits d'un électeur de Saxe avaient prévalu sur les efforts de Stanislas, pour la royauté de Pologne et dans les récentes guerres, les Saxons avaient marché de concert avec la confédération allemande. Mais tout à coup le cabinet de Versailles s'aperçoit que de nouveaux intérêts sont nés pour la Saxe; cette puissance qui craint la Prusse a peur d'être absorbée par elle, il lui faut un protecteur, et ce moment décisif la France le choisit pour lui proposer une alliance de famille. Monsieur le Dauphin est veuf, l'infante est morte en couches, il ne faut pas que la France reste sans héritier; la Bavière a quitté nos drapeaux, l'Autriche vient de l'absorber; puisque la Saxe a besoin d'une protection, la France lui offre appui; elle nous laisse par ce moyen un pied dans les affaires d'Allemagne, et nous nous plaçons au centre, entre la Prusse et l'Autriche. Paris salue une Dauphine saxonne, douce et bonne princesse allemande, qui vient aimer et accroître la noble famille des Bourbons et lui créer une puissance nouvelle dans la confédération germanique. En Sardaigne, d'autres négociations aboutissent à un résultat d'intimité; un peu plus tard les alliances de famille viendront; ce qu'on a fait pour la Saxe, on l'accomplira pour la maison de Savoie. En attendant ces stipulations de mariage, le cabinet de Versailles prend le roi de Sardaigne par ses propres intérêts : « Sur quel point peut-il s'agrandir? C'est toujours dans le Milanais, au pouvoir de la maison d'Autriche; son alliance militaire avec elle est donc entièrement contraire à ses véritables intérêts; on offrait donc à la maison de Savoie de la soutenir en ses prétentions comme une bonne et sincère alliée; on ne demandait rien en échange, la France même au besoin se sacrifierait pour assurer une bonne garantie, un agrandissement de territoire à tous ceux qui se déclareraient désormais ses alliés et l'aideraient à devenir le centre de la politique européenne. »

Cette politique désintéressée vint prêter appui à la république de Gênes; la France déclara avant toute chose qu'elle voulait que la république fût reconstituée sur le même pied qu'avant la guerre et qu'on lui rendît tous ses territoires. Gênes était ainsi à l'abri du Piémont et de l'Autriche; la révolution qu'elle venait de subir indiquait pour elle l'importance de chercher un appui constant; elle avait besoin de la France pour se reconstituer, et de là naissait la naturelle influence du cabinet de Versailles sur les États isolés en Italie, Venise comme Gênes. Louis XV pouvait trouver des moyens d'emprunt dans les riches banques d'Italie, et, en servant Gênes, la France ne s'oubliait pas elle-même. Des négociations étaient depuis longtemps ouvertes sur la souveraineté de l'île de Corse; la république reconnaissait qu'elle ne pouvait tenir sous sa domination une colonie si vaste, aussi coûteuse; les Corses avaient voué une *vendetta* aux Génois; la révolte était partout. La France voyait dans la souveraineté de la Corse un nouveau point de domination dans la Méditerranée; le Piémont avait la Sardaigne, l'Espagne; les îles Baléares; Minorque était momentanément occupée par les Anglais; amener lentement et successivement la réunion de la Corse était un acte de haute politique, et le cabinet de Versailles s'en préoccupait vivement; il ne fallait pas hâter les événements dans la crainte de trouver des résistances; la chose viendrait toute seule par le temps et la fatigue.

La Prusse avait cessé d'être l'alliée de la France, et néanmoins c'était par son concours que Frédéric avait accompli ses conquêtes; la Prusse soutenait un système bien simple dans les négociations d'Aix-la-Chapelle; en pleine possession de la Silésie et de quelques comtés arrachés à l'Autriche ou à la Saxe, elle demandait qu'on la confirmât dans ses conquêtes. Tout avait été convenu à Dresde; Frédéric n'avait plus qu'à faire reconnaître par le congrès les actes arrêtés séparément avec les alliés; les agrandissements récompensaient sa foi punique. Il avait à deux reprises défectionné; à la première, Frédéric avait fait manquer la campagne d'Autriche, lorsque les avant-postes français étaient à Lintz; sa

trahison avait compromis la France après Fontenoy; et cependant telle était sa position militaire, qu'on ne pouvait le blesser impunément; ce qu'il exigeait, il fallait le lui donner; il s'était placé dans une situation telle que tous le caressaient ou du moins le ménageaient; c'était le résultat habile de cette position mixte, de ce système qui l'avait fait se jeter au milieu des événements en portant sa force du côté de celui qui l'achetait le plus cher. C'est ainsi que procédait Frédéric : quand il voulait faire une conquête, il faisait la guerre à l'Autriche avec les Français; quand cette conquête était accomplie, il trahissait la France pour se l'assurer avec l'Autriche par un traité, et il ne suivit pas d'autre politique pendant tout son règne pour grandir la maison de Brandebourg.

L'intervention des Russes dans les affaires de l'Allemagne ne devait satisfaire pour l'avenir ni la Prusse ni l'Autriche (1); c'était un événement extraordinaire dont on redouterait plus tard les conséquences; l'Angleterre, qui déjà achetait les armées, l'avait seule négociée; le cabinet de Londres, par une stipulation de subsides, venait d'entraîner cinquante mille Russes dans la guerre, tant il avait peur de l'influence française et du rétablissement des Stuarts. La czarine Élisabeth s'était montrée très-facile sur les conditions d'argent; ce n'étaient pas les quelques cent mille livres sterling qui l'avaient déterminée à jeter ainsi au midi une grande armée; elle voulait montrer à l'Europe la fermeté de ses troupes, leur bonne tenue; elle semblait dire : « Je ne suis pas seulement une puissance orientale, mes soldats ne se battent pas exclusivement contre les Turcs; car après avoir vaincu la Pologne, ils entrent en Allemagne. Si une coalition est nécessaire contre la France, vous me verrez paraître en Franconie, sur le Rhin, en Italie même, et tout cela, par le progrès et la tendance active de mon cabinet. » Au congrès d'Aix-la-Chapelle, la Russie n'assistait pas comme partie délibérante; elle écoutait les stipulations sans y prendre aucune part.

La position de la reine de Hongrie dans le congrès devenait toujours plus simple; la reconnaissance du titre impérial dans la maison de Lorraine était un fait tellement accompli qu'il ne pouvait plus y avoir de doute, de discussions sérieuses; le plénipotentiaire de Marie-Thérèse, M. de Kaunitz, en avait fait une condition préliminaire à toute autre, et la France l'avait acceptée comme elle avait subi l'exil du prince Édouard imposé par l'Angleterre. Il n'y a pas de traité possible avant que chaque puissance ait fait reconnaître la validité de son titre. Une fois ce titre salué, il n'y avait pas pour Marie-Thérèse un avantage dans la position qu'on lui faisait en Allemagne, à moins qu'elle ne se rapprochât de la France; obligée de céder son influence sur le Piémont, elle voyait sa prépondérance déeroître en Italie; la Lorraine, berceau de sa maison, restait à la France; la Prusse l'entamait par la Silésie. Ainsi dans ce congrès d'Aix-la-Chapelle si la France n'acquérait rien, l'Autriche perdait beaucoup; et dans cette conjecture, l'habileté du cabinet de Versailles fut de négocier secrètement avec Marie-Thérèse un remaniement complet.

Louis XV avait à se plaindre de Frédéric de Prusse, on ne pouvait pas se fier à lui; tout prêt à seconder quand cela lui convenait, il lâchait pied à la première circonstance; d'ailleurs, on voyait parfaitement qu'il allait trouver son appui en Angleterre; les maisons de Brunswick, de Hanovre et de Brandebourg se pressaient la main, elles s'étaient portées garantes les unes des autres; or, si l'on voulait lutter vigoureusement dans l'avenir par une marine formidable contre l'Angleterre, il fallait s'assurer dans le continent une grande et sûre alliance. Il existe de M. Dutheil un mémoire excessivement curieux, parce qu'il fait tomber toutes les causes puériles auxquelles on a rattaché le rappro-

(1) Dès l'origine de la négociation, le roi de France n'avait pas hésité à s'adresser à la Russie :

Lettre du roi Louis XV à la czarine, pour le projet de paix

« Madame ma sœur,

« Le dessein magnanime que Votre Majesté a conçu d'être la médiatrice des puissances qui sont en guerre est digne de votre grand cœur, et touche sensiblement le mien. C'est un nouveau sujet de vous admirer; tous les princes vous en doivent des remercîments, et j'en dois d'autant plus à Votre Majesté que je vois mes désirs les plus chers secondés par les vôtres.

« Je peux vous jurer, madame, que je n'ai jamais eu les armes à la main que dans des vues de paix, et mes succès n'ont servi qu'à fortifier ce sentiment que les revers seuls auraient pu rendre moins vif peut-être.

« Je vois avec joie que la souveraine à qui je devais le plus d'estime veut être la bienfaitrice des nations. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à la gloire de faire la félicité de leurs sujets, vous ferez celle des rois et de leurs peuples. Les vôtres, madame, en voyant que vous travaillez au bonheur des autres, sentiront augmenter, s'il se peut, leur vénération pour leur souveraine, et votre règne en sera plus heureux quand les acclamations de l'Europe redoubleront les bénédictions qu'on vous donne dans vos États.

« Non-seulement, madame, j'accepte avec une vive reconnaissance cette médiation glorieuse, mais plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure d'employer tous vos bons offices pour la terminer. Mais les peuples que j'aime, et dont je me flatte d'être aimé, vous devront la conservation du sang qu'ils sont toujours prêts à répandre pour ma cause.

« Commencez et achevez ce grand ouvrage qui vous couvrira d'une gloire immortelle. Ne vous bornez point, madame, aux simples propositions dictées par votre âme généreuse; aplanissez tous les obstacles, et soyez sûre de n'en trouver aucun devant moi.

« Tous les autres princes doivent concourir sans doute à ce noble projet. L'humanité, les malheurs de tant de provinces, le respect qu'ils ont pour vos vertus les engagera à vous déférer avec empressement ce titre de médiatrice de l'Europe, le plus beau qu'une tête couronnée puisse obtenir, et le seul qui pouvait manquer à votre gloire.

« Mais aucun d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne y ajoute, ni quel est le bonheur de vous devoir ce que tous les souverains doivent désirer le plus,

« LOUIS. »

chement subit de l'Autriche et de la France : n'a-t-on pas écrit que c'était parce que Marie-Thérèse écrivait à madame de Pompadour : *Ma cousine*, que ces grands intérêts s'étaient rapprochés dans les négociations; petites anecdotes de cour, ramassées dans des cartons de boudoir.

Ce mémoire de M. Dutheil indique les causes sérieuses de ce rapprochement : la maison d'Autriche cessant désormais d'être redoutable, ne pouvait plus lutter contre la maison de Bourbon qui possédait la France, l'Espagne, Naples, Parme et Plaisance; la rivalité était une chose vieillie, usée; il fallait changer ces rapports de méfiance et d'hostilité en une alliance intime qui rassurât la France désormais inattaquable sur le continent. L'Autriche marchant avec nous, il n'y avait plus de guerre possible sur le Rhin, dans la Flandre; on se garantissait la paix continentale et le repos; l'alliance avec l'Autriche, c'était la paix politique en Europe. On avait déjà des rapports de famille en Saxe; on devait se hâter d'en préparer avec la Sardaigne et le Piémont; l'alliance avec l'Autriche devenait le complément de ce système. Il n'y aurait plus désormais qu'une puissance devant laquelle il faudrait toujours avoir les yeux ouverts, c'était l'Angleterre, pour empêcher qu'elle ne s'accrût démesurément : « Tous les efforts de l'Espagne, de Naples et de la France, continuait M. Dutheil, doivent se porter sur le développement de la marine militaire; la France n'ayant plus à redouter une guerre continentale par son alliance avec l'Autriche, pourra se consacrer entièrement à sa marine; elle a de vastes côtes, de bons marins, et dans quelques années, avec l'aide de l'Espagne, elle pourra lutter sans crainte contre la Grande-Bretagne. » Ce mémoire, infiniment remarquable, trace le changement politique qui marque la fin de Louis XV et le commencement de Louis XVI, époque de transition.

Les négociations actives d'Aix-la-Chapelle étaient tellement préparées par les traités antérieurs, qu'elles n'offraient plus véritablement qu'une ratification de ce qui déjà avait été conclu; des projets de traité furent présentés à la fois par la France, l'Angleterre et les États généraux; le plénipotentiaire anglais, lord Sandwich, fut frappé de la facilité que la France mettait à tout céder; il n'aperçut là qu'une conséquence d'épuisement dans lequel se trouvait le pays; il fallait ajouter cet instinct habile et généreux de la France qui voulait témoigner à ses alliés que la cour de Versailles ne demandait rien pour elle, mais tout pour eux. La rédaction définitive des actes fut confiée à M. Dutheil qui avait conquis sur le congrès une grande influence; il correspondait directement avec Louis XV; chaque dépêche lui était personnellement envoyée, et le roi, à son tour, annonçait lui-même à M. Dutheil le succès de ses armes. Le congrès se tenait durant la campagne active, et dans ces sortes de négociations armées, tout événement heureux ou malheureux de la campagne modifie les propositions des plénipotentiaires : chaque jour, c'était pour la France une ville prise, une bataille gagnée; pour l'Angleterre, une victoire navale ou un échec des vaisseaux français dans les colonies; on était à l'affût de chaque nouvelle; l'expédition de l'amiral Anson occupait tous les esprits; bien que les colonies espagnoles se fussent vivement défendues, l'amiral anglais revenait avec un butin immense. Dupleix et La Bourdonnaye à leur tour avaient fait merveille dans l'Inde; les établissements français n'étaient pas en danger; loin de là, on avait menacé les comptoirs anglais; l'expédition sous pavillon britannique à l'île Saint-Domingue s'était bornée à la prise de Port-Louis; et chacune de ces nouvelles donnait plus ou moins de fierté aux plénipotentiaires.

Cependant, au mois d'octobre 1748, les bases définitives furent posées à Aix-la-Chapelle dans un traité solennel (1); l'Angleterre et la France restituaient toutes leurs conquêtes, les deux puissances se remettaient dans la position où elles étaient *ante bellum* : ainsi les colonies conquises par l'Angleterre étaient rendues à la France et à l'Espagne, seulement on renouvelait les traités de commerce qui assuraient à la Grande-Bretagne une partie des débouchés des colonies espagnoles. L'infant don Philippe acquérait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; le duc de Modène était rétabli dans ses États, avec ses droits et ses prérogatives; le roi de Sardaigne voyait s'agrandir tout ce que le traité de Worms lui avait cédé; Gênes reprenait non-seulement la souveraineté sur la ville, mais encore sur tous les territoires qui en dépendaient anciennement. Le roi de Prusse s'assurait la Silésie et le comté de Glatz. Telles étaient les stipulations territoriales et matérielles. Ensuite venaient les garanties morales que donnait chaque puissance pour le maintien de l'hérédité successoriale dans chacune des lignes; la France, l'Autriche, la Prusse et la Hollande garantissaient à la maison de Hanovre la légitime succession au trône d'Angleterre. La conséquence de cette clause était l'abandon absolu de la maison des Stuarts, stipulé dans deux articles secrets : par le premier, la France s'engageait à expulser le prince Édouard non-seulement de Paris, mais encore de son territoire, de manière à ce qu'il

(1) « Collection diplomatique des traités (1748). »

ne pût troubler la paix de l'Angleterre, et cela dans les trois mois. La seconde clause insérée dans le traité d'Aix-la-Chapelle, c'était la reconnaissance du grand-duc de Toscane comme empereur d'Allemagne, conjointement avec Marie-Thérèse; et pour cela la Prusse, la Saxe, la Bavière assuraient leur concours; et afin qu'il n'y eût plus rien de douteux, le roi Louis XV devait écrire une lettre autographe à l'Empereur et à l'Impératrice, en leur donnant le titre de Majestés Impériales; il écrirait aussi une lettre de félicitations à George II, roi d'Angleterre, afin qu'il fût bien constaté que toutes les illusions du prétendant étaient anéanties. Ces bases préliminaires d'Aix-la-Chapelle, converties en traité définitif, devinrent comme des additions au traité de Vienne. Elles mettaient fin à la guerre opiniâtre, acharnée, qui avait usé successivement toutes les forces de l'Europe.

En examinant avec quelque attention ce traité d'Aix-la-Chapelle, on voit qu'il changeait peu la circonscription territoriale de l'Europe. Après tant de sang et de trésors répandus, chacun rentrait dans ses limites, sauf la Prusse, la Sardaigne et l'Espagne, qui acquéraient quelques territoires. Mais un grand nombre de questions morales étaient décidées : d'abord la chute irrévocable des Stuarts; il n'y avait plus de destinée pour le noble Charles-Édouard; la maison de Hanovre régnait paisible. Ensuite l'avénement de la maison de Lorraine à l'Empire mettait fin aux prétentions de l'électeur de Bavière sur la couronne impériale. De tout cela il résultait un changement immense dans la position des alliances françaises; le roi Louis XV s'assurait le concours et l'appui d'utiles auxiliaires, car il avait fait tout pour eux; le traité d'Aix-la-Chapelle glorifiait la maison de Bourbon, élevée à son plus haut degré de puissance; il jetait là les semences de l'alliance autrichienne; cette alliance, en donnant à la France un appui sur le continent, devait raffermir la sécurité de la paix; elle pouvait désormais lui permettre de donner toute son attention à la marine pour engager une grande lutte avec l'Angleterre, ainsi que cela se vit sous Louis XVI.

CHAPITRE XXIV.

DÉMOLITION DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

École économiste. — Vieux système de Colbert. — Protections. — Privilèges. — Compagnie des Indes et d'Afrique. — Corporations. — Maîtrises. — Commencement des idées de M. Turgot. — Liberté du commerce. — *Laissez faire, laissez passer*. — Affranchissement et désordre des classes ouvrières. — École encyclopédiste. — Vieilles et nobles croyances. — Démolition — Plan de l'Encyclopédie. — Coterie de d'Alembert et de Diderot. — Les encyclopédistes. — École matérialiste. — La société du baron d'Holbach. — Les sensualistes. — Bernis. — Saint-Lambert. — Helvétius. — École railleuse. — Voltaire. — Tendance des sciences vers la négation des idées bibliques et chrétiennes. — Boulanger. — Buffon. — Maupertuis. — Développement de l'idée antifrançaise. — Publication définitive de l'*Esprit des lois*. — École genevoise. — J. J. Rousseau. — Travaux historiques de Voltaire. — Tendance de la philosophie contre la vieille monarchie française.

1740—1750.

Tandis que la France multipliait d'héroïques efforts pour délivrer le territoire et affranchir le pays de la présence de l'étranger, il se formait alors au milieu de la société des écoles de destruction qui faisaient disparaître peu à peu les éléments de la puissance et de la nationalité françaises. Les peuples périssent moins par les catastrophes militaires que par les fausses doctrines; on se sauve de la conquête, on s'affranchit d'un joug; mais lorsqu'une société est travaillée par mille nouveautés étranges, lorsqu'elle se morcelle et s'abîme dans d'incessantes divisions, alors la catastrophe se prépare, et comme elle vient de loin, elle porte des coups irréparables. Dans les dix années qui s'écoulent depuis l'exil du parlement et les vives querelles du jansénisme, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, il se prépare une révolution fatale dans les idées et dans les croyances, et c'est au milieu du XVIII[e] siècle que commence la guerre la plus forte, la plus décidée contre la vieille société française.

Un peuple peut être vivement ému par deux causes : les intérêts matériels et les doctrines; et il se trouve précisément qu'à cette époque du XVIII[e] siècles, ces deux bases sont également attaquées par les écoles économiste et encyclopédiste. Le vaste système de Colbert reposait sur des idées de protection et de sécurité; il avait pris le commerce et l'industrie pour ainsi dire après la guerre civile, lorsque la France venait d'être violemment agitée par la Ligue et par la Fronde. Colbert, pour grandir les éléments commerciaux, se servit de la protection et de la prohibition (1); la protection qui encourage efficacement, la prohibition qui empêche les concurrences mortelles. La nature n'a pas également réparti ses bienfaits; tel peuple excelle dans une industrie, tel autre possède un sol plus fertile et plus fécond; lorsqu'un gouvernement veut donc grandir une industrie nouvelle, il est obligé de pro-

(1) *V.* l'histoire de l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

hiber les concurrences. Ainsi, quand Colbert introduisit en France la fabrication des tapis, pouvait-il lutter avec les superbes produits de Damas et de la Perse? Les manufactures de glaces pouvaient-elles faire concurrence avec celles de Venise ou bien avec le cristal de Bohême aux mille et riches couleurs? Il fallut donc tout à la fois protéger et prohiber. Et avec cela, Colbert organisa les associations; les grandes compagnies viennent de l'époque de Louis XIV; il s'en forma pour le commerce des Indes, du Canada et de l'Afrique, et toutes reçurent des capitaux du roi et de son ministre. Colbert avait compris qu'il n'y avait rien à obtenir par l'isolement des forces; les groupes d'individus multipliaient les moyens physiques; sans le grand faisceau des intérêts, il n'y a ni énergie ni mouvement dans l'industrie. Les statuts de ces compagnies sont encore des modèles de précision et de garantie mutuelle; l'État s'associa aux individus, et cet ensemble de forces produisit d'immenses résultats pour la colonisation et le commerce.

A côté des compagnies qui s'appliquaient aux vastes industries, Colbert avait donné aussi une organisation particulière aux corporations de marchands et d'ouvriers; la compagnie était pour le grand commerce, la corporation pour la production et le travail. Le système de maîtrise avait pour effet d'accorder à chaque industrie le plus de protection possible et les plus fortes garanties de surveillance; l'ouvrier, sous ses maîtres, ne pouvait prétendre qu'après un chef-d'œuvre à son privilége d'agrégation; chaque corporation formait une famille avec ses syndics élus, sa bannière, sa responsabilité morale. Il n'y avait nulle confusion; chacun se plaçait dans sa position naturelle, et si quelques restrictions étaient mises à la faculté de passer maître, c'est que l'on se gardait d'encourager les établissements incapables où se perdent les fortunes et l'honneur d'un état, au milieu de ce chaos où tout se heurte dans un grand pêle-mêle. Le livre des faillites depuis l'ordonnance des banqueroutes sous Louis XIV jusqu'à la régence ne porte pas, pour Paris, plus de trois banqueroutes par an. L'industrie française s'était élevée à un haut degré de perfection; on la retrouve dans ces beaux meubles, dans ces étoffes brillantes, dans ces broderies magnifiques, ces points variés; on admire tout cela comme des modèles de goût que l'on recherche et que l'on veut imiter aujourd'hui; il y avait une sorte d'aristocratie dans les produits qui préparaient la supériorité de l'industrie française; on ne produisait pas autant, mais on faisait mieux.

Ce fut dans le commencement du XVIII[e] siècle que commença à poindre une école qui proclama l'affranchissement du commerce et de l'industrie. Le système de protection et de prohibition de Colbert fut traité comme une vieille idée qui avait fait son temps. On fit une science de l'économie politique et commerciale; on appela du nom d'*économistes* une agrégation de penseurs qui voulaient donner au commerce sa plus grande extension, à l'industrie sa plus complète liberté, à l'agriculture le plus vaste développement de méthode; enfin, à chaque individu, la plus large part de jouissance dans la vie. Au système prévoyant de Colbert, on substitua le principe de la liberté commerciale, idée noble, généreuse, mais fatale dans son exagération; on prêcha cet axiome emprunté aux économistes anglais : *Laissez faire, laissez passer ;* et parce que l'Angleterre ; qui produisait beaucoup, avait besoin de rechercher incessamment des débouchés, on voulut l'imiter. On peut considérer comme deux chefs d'écoles qui déployèrent plus tard leurs doctrines sous le marquis de Mirabeau, le médecin Quesnay, l'agriculteur assidu, celui qui plaçait dans les produits de la terre la source de toutes les richesses publiques, et Vincent de Gournay, qui se posait au contraire comme le protecteur le plus assidu de la liberté industrielle; il trouvait dans le travail manufacturier la source de toutes les richesses publiques. Turgot, l'actif promoteur de cette nouvelle école, paraissait à peine alors sur la scène publique. Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne (1), cadet de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands, dont l'administration avait été une des plus fécondes et des plus travailleuses, était élève de ces jésuites qui firent tous les hommes célèbres du XVIII[e] siècle, cœurs ingrats qui desséchèrent la source où ils avaient pris leur science; dans sa jeunesse, il était très-gauche; il avait cette espèce de rudesse et de brusquerie qui impressionne la foule qui considère habituellement comme austère ce qui n'est ni élégant ni soigné. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut nommé prieur de Sorbonne sans avoir le caractère indélébile de prêtre; on le vit alors se livrer aux fortes études et s'occuper surtout des arts et des langues; revêtu de la charge de conseiller au parlement, il jeta les fondements de cette école économiste qui agita profondément les classes ouvrières du XVIII[e] siècle; les fruits de ces théories devaient être amers; elles remuaient les intérêts matériels, et c'est ainsi qu'en posant la liberté absolue du commerce des grains dans cette société organisée sur les éléments de la prohibition, on amena la cherté des subsistances et cette émeute affamée qui fit supposer que la royauté faisait des

(1) Turgot était né à Paris le 10 mai 1727.

spéculations infâmes; ce *pacte de famine*, dont on a effrayé la génération, ne fut que le mouvement naturel d'un accaparement de blé quo les idées de Turgot inspirèrent aux spéculateurs. Les économistes brisaient donc peu à peu le système des corporations qui contenait et moralisait l'ouvrier, la maîtrise garantie pour tous; ils jetaient ainsi pour l'avenir des germes d'incessants désordres, dont les générations suivantes durent sentir les terribles effets. Les vieilles idées peuvent et doivent se modifier avec la marche des temps, nul ne le nie; mais il faut se garder de les détruire do fond en comble, car il n'y a pas d'organisation, quelque vieille qu'elle soit, qui n'ait sa pensée et son but, et ne soit l'expression des mœurs, des habitudes d'une société. Plus tard, l'école économiste se déploya avec ses conséquences les plus hardies (1).

Ce no fut pas tout; dans cette œuvre de démolition, chacun prêta son fatal et terrible concours; l'école économiste ébranla les intérêts matériels en les jetant dans des voies inconnues; l'école encyclopédiste démoralisa la vieille société en laissant au milieu d'elle de longues traces de doute, d'erreurs et de passions. La nation française était un peuple tout de croyance; à travers les écarts des disputes religieuses ou de quelques examens plus sérieux, la bourgeoisie et les ouvriers avaient gardé un véritable culte pour les idées catholiques; le peuple s'agenouillait devant les pieuses légendes qui, réprimant ses entraînements et ses passions, faisaient du foyer domestique un sanctuaire; les corporations avaient un saint patron; les chefs étaient marguilliers do paroisses; les six corps de marchands avaient leurs châsses, leurs processions municipales; à chaque boutique était une enseigne, et chaque enseigne était un blason de fidélité, de loyauté, transmis de père en fils; on célébrait Noël, Pâques fleuries, la Pentecôte de l'Esprit-Saint. L'organisation catholique se liait essentiellement à la société française; toutes les fois qu'elle en fut séparée, elle s'agitait confuse et désordonnée. Eh bien! la fatale mission que se donnèrent les encyclopédistes, ce fut de démolir cette vieille société, ses croyances; jusqu'à présent, on avait gardé quelque mesure, quelque pudeur dans les attaques dirigées contre la religion chrétienne, qui avait civilisé le monde. Mais le plan des encyclopédistes fut d'aller droit à la désorganisation de cet immense fait, par un grand recueil discutant toutes les matières, toutes les idées; cette pensée d'encyclopédie n'était pas neuve; au moyen âge, on avait compris ces grands recueils qui traitent de toutes les sciences, de tous les arts, et le *Miroir historial* do Jean de Beauvais en avait donné la forme; le chancelier Bacon, Bayle, Moréri (2) avaient conçu des dictionnaires raisonnés de tous les faits, de toutes les sciences; ces écrits avaient do beaucoup précédé l'*Encyclopédie*. Ce fut donc moins une idée neuve qu'un moyen d'opposition et d'attaque, un plagiat philosophique dont on fit une entreprise do librairie, si mal conçue au reste et si pitoyablement exécutée, que je ne sache pas de livre plus vieux, plus arriéré que l'*Encyclopédie* (3); ses principaux rédacteurs furent des hommes célèbres déjà dans les lettres: le premier, Jean Le Rond d'Alembert (4), fut un bâtard délaissé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame. Il faut se défier de ces hommes, qui, nés sans famille, jetés par le hasard au milieu de la société, veulent la détruire, parce que cette société ne les admet pas toujours dans un système d'égalité qui en troublerait l'harmonie; sorte de lépreux dans l'ordre moral, ils s'en vengent en le détruisant autant qu'il est en eux; à la façon d'Érostrate, ils brûlent les temples. D'Alembert avait grandi dans les études mathématiques; ses œuvres le firent admettre à l'Académie des sciences comme un excellent géomètre et un remarquable physicien; dans son *Traité des Fluides* et dans sa *Théorie des Vents*, il analysa parfaitement Newton, Euler. Maupertuis fut son ami et son maître. Cependant, assez de célébrité ne venait point encore à lui, et ce fut alors qu'il conçut, avec Diderot, l'*Encyclopédie*, expression d'universalité dans la science. C'était encore un enfant inconnu que Denis Diderot (5), fils d'un coutelier de Laon; ardent à s'instruire, sans fortune, sans avenir, il se mit au service de la librairie avec le besoin aiguillonnant de vivre, d'exister; il traduisit; puis, comme il était avide de bruit, et que la tendance de la génération était d'attaquer la vieille France, l'antique nationalité, la sainte croyance, il fit tout cela dans ses *Essais sur le Mérite et la Vertu*, et plus vivement encore dans ses *Pensées philosophiques* (6); ses hardiesses durent le faire remarquer, et Diderot s'associa ardemment à d'Alembert dans le plan d'une encyclopédie. Cette association une fois faite,

(1) J'en parlerai longuement dans le développement de ce livre.

(2) Louis Moréri, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né en Provence le 25 mars 1643, mourut le 10 juillet 1680. Son *Dictionnaire* parut pour la première fois à Lyon en 1673, 1 vol. in-folio.

(3) Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* ne parurent qu'en 1751.

(4) Jean Le Rond d'Alembert était né à Paris le 16 novembre 1717. L'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres en 1741, à la suite de plusieurs mémoires qu'il lui avait présentés.

(5) Denis Diderot était né à Langres en 1712. Son premier ouvrage est une traduction de l'anglais de l'*Histoire de la Grèce*, de Stanyan, 1743, 3 vol in-12; en 1746, il prit part à la rédaction du *Dictionnaire de médecine*, 6 vol. in-folio. C'est en 1745 que parut l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, et en 1746, les *Pensées philosophiques*.

(6) L'arrêt du parlement qui condamne au feu les *Pensées philosophiques* est du 7 juillet 1746; elles furent bientôt réimprimées sous le titre d'*Étrennes aux esprits forts*.

elle devint le but et le centre d'une grande coterie; il n'y eut plus d'esprit, si ce n'est parmi les encyclopédistes. Chaque temps a ainsi ses associations, ses complicités d'hommes qui n'admettent rien en dehors d'eux; ils persécutent, ils se font un fanatisme, une intolérance qui leur est propre. Les opinions de l'*Encyclopédie* furent d'avance arrêtées, et quiconque ne voulut pas se ployer à ces formules fut impitoyablement poursuivi; c'est une force que cet esprit de coterie; quand on se tient bien, on marche droit au but et l'univers se reflète et se concentre en vous. Au reste, les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* publiés à cette époque se ressentent encore de ces ménagements auxquels une œuvre hardie qui commence est exposée; les articles, généralement communs, sont trop lourds pour être relus, trop superficiels pour suffire à la science; sauf quelques notices d'élite et la remarquable préface, c'est un grand fatras d'œuvres médiocres; toute encyclopédie est ainsi exposée, c'est une Babel où toutes les langues sont parlées; une œuvre d'orgueil où l'on veut imiter Dieu dans son universalité.

Ce fut donc autour de cette encyclopédie que tout ce qui avait quelque tendance à démolir dut venir se grouper; et il n'y avait, hélas! que trop d'entraînement à un matérialisme qui ne laissait plus de place aux grandes et nobles émotions de l'âme. Le chef de l'école matérialiste fut un étranger, car nous fûmes alors envahis par Genève, l'Allemagne et l'Angleterre; on le nommait Paul Thiry, baron d'Holbach; né dans la noble ville de Hildelsheim (1), le baron d'Holbach était riche et son salon s'ouvrit avec munificence; la société philosophique, tous les esprits hautains, hardis, venaient chez le baron d'Holbach et à ses soupers fins, qui se prolongeaient jusqu'au jour; on y tenait les propos les plus insensés, les plus pervers sur le christianisme; on niait un peu Dieu, beaucoup les traditions; on se complaisait avec l'aide des sciences exactes à renverser les chronologies de Moïse, à briser l'Ancien et le Nouveau Testament. L'analyse fut mise en pratique pour détruire une à une toutes les croyances; comme en physique tout se réduisit à des éléments primitifs; on décomposa l'ordre moral, et le baron d'Holbach eut la satisfaction de voir que *l'infâme* (2) était attaqué par tout un parti dont il fut le pontife; chaque mot, chaque phrase furent dirigés dans un seul but. L'imagination et le cœur que Dieu a donnés à l'homme pour croire et aimer furent disséqués à plaisir; le matérialisme créa une insensibilité profonde dans les rapports des hommes ou de l'âme avec Dieu; plus de nobles sympathies, plus d'émotions heureuses; la croyance, qui fait supporter la vie dans le malheur, ce paradis du pauvre et du souffreteux, dut être effacée de l'espérance humaine, et l'on ne laissa plus à la misère que le double martyre de l'abnégation et du travail.

Et pour comble de délire, lorsqu'on disait au peuple : Souffre sans espoir d'une vie meilleure, d'un paradis pour toi, d'un enfer pour le riche, on voyait s'épanouir dans ses joies l'école sensualiste la plus délicate, la plus raffinée. Helvétius (3), fermier général aux formes obligeantes, aux manières aisées, réunissait, comme La Popelinière, tout ce qu'il y avait de plus luxurieux et de plus spirituel à Paris; il confirmait par la pratique sa théorie sur le triomphe des sens; les vins exquis, les femmes les plus folles s'asseyaient aux soupers sous des bougies resplendissantes; et là, à côté des souffrances du pauvre, on élevait des autels à la luxure, à la bonne chère, à l'impiété. Mille bons mots étaient dits quand le vin d'Aï s'échappait en mousse petillante; poésies licencieuses, contes libertins venaient remuer ces hommes riches, heureux et énervés. Le petit Crébillon (4) contait à merveille des aventures galantes, des allégories de canapé, qui faisaient fureur; le conte oriental venu à la mode permettait beaucoup de licences et d'allégories; on raillait les institutions, les hommes, le Christ, et cette sainte et pieuse croyance en la Vierge, personnification de la femme souffrante et glorifiée. Saint-Lambert (5), jeune officier de cavalerie, récitait ses poésies sur *les Saisons*, qui ressemblent aux suaves compositions de Boucher, à ces divinités qui s'envolent en laissant des rayons de feu et des myriades de roses. C'était le petit espiègle des soupers d'Helvétius, tandis que Bernard (6) (le Gentil Bernard) faisait retentir les accents de Tibulle et d'Ovide;

(1) Paul Thiry, baron d'Holbach, était né à Hildelsheim dans le Palatinat, vers le commencement de 1723.

(2) C'est ainsi qu'on appelait dans l'intimité la *religion chrétienne*.

(3) Claude-Adrien Helvétius, né à Paris en janvier 1715, fit ses études chez les jésuites, au collége Saint-Louis. Son livre *de l'Esprit* parut plus tard.

(4) Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, fils du grand Crébillon, était né à Paris en 1707. Il avait déjà publié : *Lettres de la marquise de *** au comte de ****. (1732, 2 vol. in-12.) *Tanzaï et Néadarné*. (1734, 2 vol. in-12.) *Les Égarements du cœur et de l'esprit*. (La Haye, 1736, trois parties in-12.) *Le Sofa*, conte moral. (1745, 3 vol. in-12.) *Les Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans* (Louis XV, roi des Français). (Amsterdam, 1746, in-8°.)

(5) Charles-François, marquis de Saint-Lambert, né en 1717 à Vézelise en Lorraine, servit dans les gardes lorraines et s'attacha au roi Stanislas.

(6) Pierre-Joseph Bernard, connu sous le nom de *Gentil Bernard*, né à Grenoble en 1712, était fils d'un sculpteur; il fit ses études chez les jésuites de Lyon et vint à Paris où il fut pendant deux ans clerc de procureur. C'est dans ce temps qu'il composa son *Épître à Claudine* et sa chanson *de la Rose*; Bernard se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla. Le maréchal de Coigny le prit pour secrétaire, et à la mort du maréchal, son fils lui fit accorder la place de secrétaire général des dragons, dont il était le colonel général. Cette place valait vingt mille livres de rente.

secrétaire des dragons à l'armée d'Italie, Gentil Bernard « avait vu Coigny, Bellone et la victoire, et sa faible voix n'avait pu ebauter la gloire (1). » Et c'est aux applaudissements de tous qu'il définissait l'amour sensualiste, l'entier oubli de soi-même et du monde. Avec Gentil Bernard, l'abbé de Bernis (2) récitait aux pieds de madame de Pompadour ses vers, dignes enfants de Chaulieu, qui se jonaient comme une fraîche cascade au milieu des groupes d'Amours. Dans tous ces vers à Chloé, dans ces épîtres aux Nymphes, trouvez-vous une seule pensée religieuse qui remue l'âme? n'est-ce pas l'épicurisme le plus complet, le code le plus enivrant de sensualisme? Si l'école du baron d'Holbach fait du matérialisme dissertateur et ennuyeux, l'école sensualiste se couronne de lis et de roses, et veut que la vie s'achève comme un grand banquet d'enivrement entre un baiser et une coupe de vin petillant. L'abbé Prévost couronne toute cette école de démoralisation par ses romans; *Manon Lescaut* vient de paraître, et dans ce chef-d'œuvre de cœur et d'analyse, on s'intéresse à une fille perdue, à un escroc; telle est la puissance du talent, que l'on est presque tenté de blâmer l'ordre social qui les a proscrits l'un et l'autre (3).

Voici maintenant Voltaire; il a aimé les soupers, les femmes, le vin qui petille; mais il est maladif, son estomac est devenu mauvais; il eraint les infirmités comme une vieille femme; il célèbre encore ce qu'il ne voit plus que de loin; il est au régime du plaisir, mais il se donne à cœur joie de cette moquerie qui prend tous les ridicules et veut démolir le passé. Lui est incrédule, spirituel; il ne disserte pas, il raille; il veut en vain être sérieux, il ne le peut pas; il embrasse tout dans la superficie, et il sait bien que la célébrité ne vient que de ce battement d'ailes léger et brillant, de ce journalisme qui embrasse tout sans rien approfondir. Voltaire, employé quelque temps au ministère des affaires étrangères par M. d'Argenson, s'est maintenant brouillé avec madame de Pompadour, parce qu'elle lui préfère Crébillon; cette disgrâce a révélé son caractère irritable, passionné, persécuteur; lui qui prêche la tolérance n'a pas eu de cesse qu'il n'eût fait mettre à la Bastille ses critiques et les hommes qui n'admirent pas ses ouvrages; mécontent, il se retire auprès de Stanislas de Lorraine, jusqu'à ce qu'il se fasse Prussien en acceptant la place de chambellan avec cinq mille écus de Frédéric. Voltaire se pose avec toute son école comme cosmopolite; il se fait universel en abandonnant cette empreinte de nationalité française, le plus beau titre qu'on puisse souhaiter.

Alors vient sa seconde manière, sa haine contre la Bible et les traditions chrétiennes; il ne sait ni le syriaque ni l'hébreu, il ne sait du grec que ce que les jésuites lui en ont appris, et il disserte sur toutes les traditions dont il ne peut même pas lire une ligne. C'est pourtant avec ces notions imparfaites qu'à force d'esprit il établit des théories sur l'Ancien et le Nouveau Testament; il ridiculise tout, et la mission du Christ, et celle des apôtres; il persifle saint Pierre, saint Paul; quand il trouve une épithète grossière, il la jette à ces grandes intelligences qui ont remué le monde; il ne peut croire que des hommes de rien qui ne sont pas marquis, tels que Simon Barjone (saint Pierre, les apôtres), aient fait parler d'eux. Rien de moins démocratique que Voltaire, il déteste le peuple, la canaille, sa vie se passe au milieu de l'aristocratie, il est plat et bas devant elle; il a rampé devant madame de Pompadour, et d'un coup de sa mule de satin blanc madame de Pompadour le renverse dans la poussière où il s'était prosterné; et s'il s'en venge, c'est avec la méchante langue d'un valet renvoyé, et c'est dans la licencieuse *Pucelle* qu'il jette à madame de Pompadour ses souvenirs de grisette (4). Mais alors Voltaire n'est plus en France, il s'est fait Prussien; de gentilhomme de la chambre de Louis XV il est devenu chambellan du roi de Prusse, comme plus tard il signera le *Suisse Voltaire*.

La haine contre la Bible se propage et s'universalise; Boulanger est un géomètre remarquable; il étudie les monuments romains, les chemins et chaus-

(1) J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire,
Ma faible voix n'a pu chanter la gloire.
(*Art d'aimer.*)

(2) François-Joachim de Pierre de Bernis, né à Saint-Marcel de l'Ardèche, le 22 mai 1715, était issu d'une famille très-ancienne; il entre d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passe dans celui de Lyon; il vint à Paris, et après avoir été quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans le monde, où il se fit remarquer par sa figure et ses bonnes manières. Il jouera plus tard un rôle sérieux et diplomatique.

(3) Antoine-François Prévost d'Exilès, né à Hesdin, en 1697, fils d'un procureur du roi au bailliage, fit ses études chez les jésuites et commença un noviciat; mais à seize ans, on le vit passer volontaire dans les rangs de l'armée; dégoûté de l'état militaire, il se jeta de nouveau dans les bras des jésuites; cependant il abandonna encore la vie religieuse pour celle des camps; et à vingt-deux ans, il se réfugia dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur; élevé à la prêtrise, il se livra à l'enseignement, puis à la prédication. Ennuyé de la vie austère des bénédictins, il se réfugia en Hollande où il publia, en 1729, ses *Mémoires d'un homme de qualité*; il alla ensuite à Londres et y fit paraître, en 1731, *Cléveland*, ou *le Philosophe anglais*, et l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*. Il entreprit alors dans cette ville une feuille périodique intitulée *Le Pour et le Contre*. Rentré ensuite en France, le prince de Conti le nomma son aumônier.

(4) Édition de 1756. Chant III de la *Pucelle d'Orléans* :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le *sérail* ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'Amour d'une main plus adroite
Sous un monarque entre deux draps plaça.

sées qui préoccupent l'administration de Louis XV; ingénieur instruit, il s'est livré à la géologie pour connaître parfaitement les terrains superposés, et c'est de là qu'il part pour établir ses théories antibibliques; très-peu avancé dans les études historiques, les livres de Moïse lui paraissent en contradiction avec la formation de la terre (1). D'Alembert s'empare de la géométrie à cette même fin; Buffon n'échappe pas à la fausse tendance de son siècle; son *Discours préliminaire à l'Histoire naturelle*, qu'il prépare dans son beau château de Montbard sur la Côte-d'Or, est empreint des préjugés de l'école encyclopédique, si complétement détruite aujourd'hui par les travaux modernes; ses considérations géologiques semblent destinées à ébranler la foi des peuples. Il établit sa création sur des idées en opposition avec les idées religieuses; et que restera-t-il donc au peuple lorsque vous lui aurez enlevé les légendes qui le consolent dans l'avenir? Tous ne peuvent pas être riches, sensualistes, comme Helvétius et La Popelinière, dans leurs beaux hôtels et sur leurs tapis soyeux; alors, hommes d'intelligence et de bonheur, prenez garde à vos propriétés, à vos jouissances!

Cette manie de littérature incrédule s'étend à tous les esprits; la classe noble en donne l'exemple, comme si sa suprématie n'était pas en elle-même un préjugé! Quelques abbés même prêtent la main à ce mouvement railleur de la génération; le plus impie de tous les philosophes n'est-ce pas le marquis d'Argens? Non-seulement il n'est pas chrétien, mais il doute de Dieu (2); or, Voltaire, qui est le plus spirituel de tous les penseurs, et qui veut au moins qu'on laisse Dieu à l'homme, lui écrit cette charmante phrase, où tout son bon sens se révèle : « Mon cher ami, lorsque le soir, couronné de fleurs, vous êtes assis sur les genoux de votre maîtresse avec un verre d'aï à la main, que vous ne croyiez pas en Dieu, cela m'est parfaitement égal; mais si je vous rencontrais le soir, mourant de faim, un fusil à la main, et que vous ne croyiez pas en Dieu, je n'aurais pas assez de jambes pour courir. » Ici Voltaire révèle bien avec son intelligence éminente la plaie profonde que les philosophes font à l'état social; c'est pour la morale des peuples surtout que la religion est un frein, c'est pour les malheureux qu'il faut des croyances; oh! laissez-les-leur si vous voulez qu'ils aiment, qu'ils vivent, qu'ils espèrent. Le brillant duc de Richelieu, la gracieuse et noble duchesse de Luxembourg, les princesses de Conti ou du Maine, les fermiers généraux Helvétius et La Popelinière pouvaient être gaiement incrédules, oublier Dieu et s'oublier eux-mêmes; ils pouvaient disserter et railler dans leurs salons dorés, sur leurs sofas de Perse, leur petit épagneul blanc à leurs pieds, sous des lustres étincelants, quand un vin généreux les échauffait et que les éventails de femme les touchaient de leur pointe d'écaille comme un sceptre diamanté. Jusque-là il n'y avait d'autre mal que le mauvais exemple et l'énervement des âmes. Mais que ces questions tombent jusqu'à la classe aux bras nerveux, aux vêtements en lambeaux, quand il y aura des visages affreux qui manieront la pique et qui, avec Voltaire, le baron d'Holbach et Helvétius, disserteront sur l'égalité des hommes et la négation d'un Dieu, alors vous verrez ce que produisent ces fausses doctrines répandues parmi le peuple.

Dans cet enivrement de maximes et de mœurs, une portion du clergé s'associait avec les gentilshommes pour l'œuvre de destruction; que quelques petits abbés au visage rebondi pussent offrir de leurs mains blanches et potelées une rose, un bouquet ou leur boîte de tabac d'Espagne à de jeunes femmes toutes couvertes de guipures et de dentelles, cela n'était qu'un scandale, qu'une décadence profonde de ces siècles religieux où saint Augustin remuait le monde par sa parole ardente, où saint Jérôme s'abîmait au désert. Mais lorsqu'il y avait un abbé de Prade qui, en pleine Sorbonne, vint soutenir dans une thèse que la révélation de Moïse était mensongère et le Christ presque une hypothèse, n'était-ce pas le clergé lui-même qui se donnait la mort? Il ne savait pas où il allait avec cet oubli des principes et des devoirs. Le sang des prêtres devait épurer cette profanation du XVIII[e] siècle; au règne des petits abbés devait succéder celui des martyrs; aux salons de Versailles, le massacre des Carmes et de l'Abbaye.

A ces idées économistes et philosophiques si fatales, venait se joindre déjà une école politique dont il est nécessaire d'indiquer l'influence sur la société française. J'ai déjà parlé de Montesquieu, de l'effet produit par son pamphlet des *Lettres persanes* et par ses premières lectures de *l'Esprit des lois*. Ce vaste livre venait enfin de paraître avec un éclat

(1) Nicolas-Antoine Boulanger, né à Paris le 11 septembre 1722, était fils d'un marchand; il fit ses études au collége de Beauvais, où il montra une grande aptitude pour les mathématiques, et fut emmené à l'armée par le baron de Thiers comme ingénieur; il entra ensuite dans les ponts et chaussées.

(2) Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en Provence le 24 juin 1704, était fils d'un procureur général; il entra dans la carrière militaire dès l'âge de quinze ans, et fut envoyé à Constantinople avec l'ambassadeur de France. A son retour, il voulut suivre le barreau pour complaire à sa famille, mais des aventures avec des actrices l'empêchèrent de se livrer à ce grave métier. En 1734, il assista au siége de Kehl où il fut blessé, puis à celui de Philisbourg; une chute de cheval le mit hors d'état d'y remonter jamais. Déshérité par son père, il se fit écrivain et passa en Hollande, où il publia ses *Lettres juives, chinoises et cabalistiques*. Il alla ensuite à Berlin, où Frédéric le nomma chambellan, avec six mille écus de pension et la place de directeur général des belles-lettres de l'Académie.

inaccoutumé ; un parlementaire, un président de chambre, un homme considérable publiant des essais sur la législation, devait vivement exciter la curiosité publique. Bientôt un caractère particulier ressortit de cette œuvre, c'est que Montesquieu appartenait essentiellement à l'école anglaise ; la thèse dominante de son livre, c'est de prouver que la constitution anglaise est la plus belle institution politique : un parlement libre, le vote de l'impôt, les élections, tout excite son enthousiasme ; s'il jette quelques souvenirs sur la vieille monarchie, c'est pour y rechercher des parlements, des chambres, même sous le règne de Charlemagne ; il veut donner aux cours de justice en France la même autorité qu'à la chambre des communes, comme si les parlements avaient la même origine que les deux chambres anglaises ! On veut désormais une presse libre, la censure devient odiense ; on admire l'Angleterre et sa constitution ; Voltaire y pousse comme Montesquieu ; et l'abbé de Mably (1), qui paraît avec quelques lourdes œuvres, vient rechercher dans notre histoire des éléments du peuple, d'assemblée, de discussions au champ de mai. Protégé par le cardinal de Tencin, Mably a d'abord été le partisan du pouvoir absolu ; il a soutenu l'autorité royale contre le parlement ; il est en dehors du jansénisme ; bientôt il suit le torrent, car on n'obtient un peu de bruit et d'éclat qu'à ce prix. Il publie ses *Essais sur l'histoire de France ;* c'est le premier historien de la bourgeoisie, panégyriste du tiers état, précurseur de Sieyes. Voltaire fait peu de politique rationnelle, il n'a pas d'œuvres qui correspondent à la dissertation, mais à chaque vers, à chaque discours, il jette des principes sur l'abus des distinctions, il fait des discours sur l'égalité des conditions, sur la nécessité de la liberté humaine ; et l'on voit la noblesse de France se presser dans les théâtres pour applaudir *Brutus* et *Cassius*, *la Mort de César*, les principes d'égalité et la démolition sociale ; cela devient une mode, une manie. Pour être admis dans certaines compagnies, il faut faire son épigramme contre la religion ; c'est tout au plus si on reconnaît Dieu ; Fréret, qui vient d'expirer, a mis en honneur une certaine école historique qui fouille incessamment dans le passé pour chercher des arguments contre la religion révélée, la royauté et les gouvernements ; dans les colléges, on élève les jeunes hommes, la noblesse même, dans des études enthousiastes pour les républiques antiques ; les colléges d'Harcourt et de Louis le Grand, sous la direction des jésuites, servent à l'éducation d'une multitude de gentilshommes qui, tous, se font gloire d'une sorte d'épicurisme matériel dans le plaisir et les joies. On commence à disserter sur l'origine des gouvernements, à se demander la cause et la raison de toutes les formules politiques qui règnent sur le monde. La lecture favorite de cette génération, ce sont les pamphlets de Hollande et d'Angleterre : on étudie avec avidité les écrits républicains, antipapistes, qui circulent à l'occasion de l'expédition du prince Édouard en Écosse ; ces pamphlets enlèvent l'auréole de gloire de cette tête si poétique, même dans ses héroïques illusions : la république n'est plus un mot vide de sens ; on en raisonne avec légèreté, mais on s'habitue à cette pensée que la France peut adopter cette forme de gouvernement ; quand un système est dans l'éducation, laissez passer vingt ans, et vous le retrouverez au pouvoir.

L'école genevoise et républicaine vient de produire un homme d'exception qui puise dans son cœur ulcéré et flétri les formules d'une société nouvelle ; si Montesquieu a soutenu les principes de la constitution anglaise, la pondération des pouvoirs, leur séparation en deux chambres, avec un ministère responsable, J. J. Rousseau, qui prend le titre de citoyen de Genève, aborde franchement la sauvage théorie de la souveraineté populaire (2). Rousseau, fortement nourri des doctrines de Hobbe, a lu les pamphlets des écoles hollandaise, anglaise et genevoise, il ne produit rien de neuf, rien de spontané, il ne puise pas dans son imagination qui reste stérile ; mais il se fait le grand plagiaire de l'école du XVI[e] siècle : sa première forme est didactique, pédante, ennuyeuse ; c'est un paria qui proteste contre l'ordre social ; sa vie a été honteuse ; enfant, il vole et se montre ingrat envers ses bienfaiteurs ; homme fait, si l'amour vient à lui, il le dénonce ; si la confiance s'abandonne à son cœur, il la méconnaît et l'outrage ; d'après ses *Confessions*, il a mérité le châtiment des lois divines et humaines ; il n'est d'abord que musicien, musicien médiocre que Rameau juge d'un coup d'œil et rejette dans son obscurité ; hableur de salons, on lui constate chez madame d'Épinay qu'il a été domestique de l'ambassadeur à Venise ; il s'amourache d'une fille d'auberge, il se glisse dans la maison d'un fermier général ; il a des enfants, il les jette dans les hospices ;

(1) Gabriel Bonnot de Mably, d'une famille du parlement du Dauphiné, né à Grenoble le 14 mars 1709, fit ses études au collége de Lyon, chez les jésuites. Il vint à Paris, et le cardinal de Tencin le fit entrer au séminaire de Saint Sulpice ; il se contenta du sous-diaconat et suivit son goût pour l'érudition. Il publia, en 1740, *Parallèle des Romains et des Français, par rapport au gouvernement*, 2 vol. in-12. Mably aida beaucoup le cardinal de Tencin dans les affaires de l'État.

(2) Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger de Genève, était né dans cette ville le 28 juin 1712.

il s'enrôle dans l'Encyclopédie, et c'est quelques années plus tard qu'il publie son fameux ***Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes***, sorte de déclaration qui appellerait à peine aujourd'hui l'attention sur un écrivain politique, tant les idées en sont communes et le style boursouflé : c'est la vie des forêts qu'il exalte; l'homme est dégénéré par la civilisation; c'est l'instinct brut à la manière de Hobbe et de l'école anabaptiste : ce discours excita partout l'enthousiasme, le temps est à ces idées, et la vogue au sophisme. Noblesse, bourgeoisie et clergé, toute cette société marche vers un avenir inconnu, un de ces grands mystères que le temps ne révèle qu'à travers des flots de sang. Rousseau devient donc le chef d'une nouvelle école politique, qui va droit à l'égalité sauvage; la guerre est déclarée à l'homme civilisé; on est dégénéré parce qu'on est décemment mis et qu'on a une famille; il faut vivre sous des chênes, manger des glands, pour être dans la perfection; les gouvernements, les lois sociales sont des abus, une dégradation de la nature primitive; si vous vous groupez, ce n'est peut-être qu'en vertu d'un contrat; vous êtes tous membres du peuple souverain, sauf à vous manger les uns les autres; qu'importe! Et ces principes si fatals, qui démoralisent la génération, Rousseau les jette à la face de tous et s'applaudit du succès qu'ils obtiennent. La plus grande aristocratie se fait le champion de cette politique dévastatrice et du triomphe de la brute : il devient presque évident pour tous que la société est un abus et le gouvernement une usurpation.

Quand tous ces philosophes écrivent sur la France, ils ont hâte de la dégrader comme un pays d'abus et de fanatisme : « On pense en Angleterre, on n'est libre et philosophe qu'à Berlin, on n'est bien gouverné qu'à Genève et Amsterdam. » Voltaire est plus Prussien, Anglais, qu'il n'est Français; en lisant ses livres d'histoire, on dirait qu'il ne trouve d'éloges que pour la philosophie, la politique des cabinets étrangers; ses lettres à Frédéric, prince royal et monarque, sont tout ce que la souplesse et l'adulation réunies peuvent produire de plus complet; Frédéric a trahi deux fois la France, il a fait défection à nos armées qu'il s'était engagé à soutenir, il a compromis les campagnes d'Allemagne et d'Autriche; qu'importe? Voltaire le flatte; les Français ne sont pas assez philosophes, les Prussiens le sont bien plus. Trouvez quelque chose de plus antinational que cette académie d'athées entourant Frédéric qui s'en sert, s'en moque, les joue, et fait bien; dans les soupers de Potsdam et de Sans-Souci, tous ces hommes-là sont rampants devant lui, sans songer qu'ils ont une France, une patrie qu'ils abîment de leur philosophie et de leurs pamphlets.

Quant à Rousseau, l'Angleterre ne lui plaît pas; là il reconnaît encore trop d'aristocratie; il ne voit que Sparte et Lacédémone, il veut des hommes nus et forts; il sacrifierait la grande politique de Louis XIV, pourvu que l'on créât partout des Spartiates dans les rues de Paris; pour lui une province conquise est moins précieuse qu'un jeu de théâtre ou de pugilat. Au moins Montesquieu a dans la tête une plus grande masse d'idées politiques; s'il est séduit par une seule pensée, la constitution anglaise, c'est qu'il ne voit de ressources, d'avenir, de grandeur, que dans l'établissement de ce gouvernement par deux chambres, gouvernement qui n'est puissant que par son aristocratie, et n'est en Angleterre qu'une fiction nationale et historique. En résultat, tous ces hommes firent un mal considérable à cette nationalité française qui se formulait dans de si graves conditions.

Depuis Henri IV, toute la sollicitude de la maison de Bourbon avait été de grandir la patrie, ou, pour parler leur langue, le domaine. La première période du règne de Louis XV donnait la Lorraine et le duché de Bar, comme Louis XIV avait donné cinq grandes provinces; et voilà qu'une école étrangère se forme; des écrivains qui avaient puisé leurs doctrines à Londres, à Genève, à La Haye, dans les idées sceptiques et impies, se jettent sur la France comme sur une proie; ils démoralisent toutes les classes; ils arrêtent et compriment la diplomatie; ils se font les complaisants du roi de Prusse, comme plus tard ils se prosterneront devant Marie-Thérèse et Catherine de Russie. Les philosophes du XVIII[e] siècle furent le vrai parti de l'étranger, ils sacrifièrent la nationalité française pour quelques flatteries; lorsque Frédéric avait besoin de justifier ses trahisons de Breslaw et de Dresde, il écrivait à son ami Voltaire, et celui-ci l'appelait dans ses épîtres laudatives Marc-Aurèle et Trajan.

CHAPITRE XXV.

LA COUR ET LA VILLE. — BRUITS ET ANECDOTES.

Voyage de monsieur le Dauphin. — Le deuil. — Nouveau mariage. — La princesse de Saxe. — Fêtes et plaisirs du Paris. — L'Opéra. — Enlèvement du prince Édouard. — Ordre donné à M. de Vaudreuil. — Madame de Pompadour. — Ses voyages avec le roi. — La retraite de Choisy. — Le lever et le coucher de la favorite. — Les mille petits vers. — Protection accordée aux poëtes, aux artistes et aux encyclopédistes. — Disgrâce de M. de Maurepas. — Couplets

et noëls. — Modes et vêtements. — Meubles et bijoux. — Réceptions de Versailles. — Les appartements. — Les entrées. — Le jeu. — Les mets du roi. — Les courtisans. — La vie de Versailles. — Le faubourg Saint-Germain. — La magistrature et le Marais. — Fermiers généreux ; leurs salons. — Helvétius et M. de La Popelinière. — La vie bourgeoise et marchande. — Richesse des classes commerciales. — Tendance vers un changement dans les conditions.

1746—1752.

Durant ces intervalles de violente guerre, quand le roi et le Dauphin étaient sous la tente, Versailles n'avait plus cet aspect de fêtes et de plaisirs qui signalaient la présence du souverain. Le roi, dans la vieille monarchie, c'était le symbole de la vie, l'animation de toute la société; avec lui, la joie; sans lui, la tristesse et l'ennui; on avait donc peu de distractions à Versailles pendant ces longues campagnes; seulement, comme il était d'habitude de prendre ses quartiers d'hiver chaque fois que Noël arrivait, Louis XV revenait à Versailles et à Choisy; on prenait alors sa revanche, on se délassait des fatigues de la campagne par une frénésie de plaisirs: bals, comédies, soupers, chansons gaies, noëls mordants, jusqu'à ce que vers Pâques fleuries la trompette sonnât de nouveau le boute-selle pour les chevau-légers et les mousquetaires de la maison du roi.

La cour venait de quitter le deuil de madame la Dauphine, l'infante d'Espagne, morte en couches (1); les noirs catafalques aux insignes de mort, aux draperies funèbres, avaient disparu des églises; et pourtant la douleur de monsieur le Dauphin se manifestait toujours avec une exaltation d'idées et de sentiment dont on ne le croyait pas capable; il pleurait l'infante avec une tendresse que rien ne pouvait distraire; cette noble fleur de Castille s'était flétrie à dix-huit ans; les frimas de Paris, la ville aux tristes brouillards, l'avaient emportée dans toute la ferveur de ce premier mariage. Des causes politiques motivèrent, ainsi qu'on l'a dit, la nouvelle union de monsieur le Dauphin avec une princesse de Saxe (2); l'infante n'avait apporté dans son alliance avec monsieur le Dauphin que cette nonchalance si douce, si coquette des filles d'Espagne; elle savait peu de chose, elle dédaignait toute instruction; il n'en était pas de même de la jeune Allemande qui allait partager la couche de monsieur le Dauphin; éminemment instruite, elle savait le latin, l'italien, et parlait le français aussi bien que sa langue nationale. En opposition avec le caractère de l'infante, première Dauphine, elle aimait le travail, dessinait les fleurs avec art; on la disait même fort érudite, et par-dessus tout elle était bonne, douce, résignée. Le duc de Richelieu, qui fut chargé de la mission de demander officiellement sa main à Dresde (3), avait tracé dans ses dépêches un portrait presque enthousiaste de madame la Dauphine; elle n'était pas jolie pourtant, mais elle semblait montrer tant de soumission et d'obéissance, à la manière des jeunes filles allemandes, qu'elle gagnait tous les cœurs. Elle s'aperçut bientôt de la tristesse de monsieur le Dauphin, amoureux de l'infante morte plus que d'elle-même, jeune fille si fraîche; il la pleurait silencieusement, et lorsque après les cérémonies de mariage, les deux époux marchaient ensemble vers la chambre délaissée de la pauvre infante, monsieur le Dauphin ne put retenir un torrent de larmes à l'aspect de ces meubles, de ces trumeaux, de ces fleurs, qui lui rappelaient un lamentable souvenir. La noble Allemande, au lieu de s'en fâcher, lui dit avec une admirable douceur : « Donnez, monsieur, un libre cours à vos pleurs, ne craignez pas qu'elles m'offensent; elles m'annoncent au contraire ce que je suis en droit de posséder si j'acquiers votre estime. » Toute sa vie ne fut dès lors qu'un doux travail pour plaire à monsieur le Dauphin, fort instruit lui-même; elle lui récitait les chants du Tasse dans cette langue d'Italie qu'elle parlait comme la sienne propre; issue du sang carlovingien, fort érudite dans l'histoire des blasons de l'Europe, elle parlait de tout, de sciences, d'art, et la savante princesse mérita que Voltaire lui adressât des stances philosophiques comme à la marquise du Châtelet ou à madame Geoffrin.

Non-seulement madame la Dauphine se donnait la mission de plaire à son jeune époux, mais encore elle devait vaincre les vieilles répugnances des deux maisons de Saxe et de Stanislas Leczinsky; comment, par exemple, la princesse de Saxe, la fille de Frédéric-Auguste, se présenterait-elle devant Marie-Leczinska, la fille de Stanislas? Cela se fit pourtant

(1) Madame la Dauphine mourut le 22 juillet 1746.

(2) « On parla dans le mois d'octobre 1746 de remarier le Dauphin. Le roi voulait lui donner une princesse de Savoie, et écrivit lui-même trois jours après la mort de la Dauphine au roi de Sardaigne, pour lui demander sa fille, sans apposer aucune condition. Le roi de Sardaigne en fut si touché, qu'il était déterminé à accepter la proposition; mais trois jours après il reçut une autre lettre contenant, entre autres conditions, la garantie du royaume de Naples ; il répondit qu'il eût été flatté et honoré de l'alliance du roi Louis XV, mais que les engagements où il se trouvait le mettaient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qui lui était demandé, ce qui rompit ce mariage. »

(3) « Le duc de Richelieu, dont la faveur croissait journellement, employé tour à tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, et propre à tant de fonctions diverses, fut nommé ambassadeur extraordinaire du roi de France près la cour de Saxe, et fit, le 7 janvier 1747, la demande de la princesse pour le Dauphin.

» Le mariage eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du nonce. L'échange se fit dans une presqu'île du Rhin, près du fort de la Pile, le 27 janvier 1747, où le prince Lubomirsky remit la princesse au maréchal de La Fare et à la duchesse de Brancas, chargés par le roi de la recevoir. »

sans aigreur, sans reproches, avec une convenance parfaite; les deux princesses étaient également bonnes et parfaitement élevées. L'étiquette voulait que le troisième jour de son mariage la princesse de Saxe portât le portrait du roi son père sur un bracelet et qu'elle vînt ainsi chez la reine, et Marie-Leczinska la première lui dit avec un esprit tout d'à-propos : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père? » — « Oui, maman, répondit la Dauphine, voyez comme il est ressemblant! » Et c'était le portrait du roi Stanislas. Cette délicatesse fut très-remarquée, et l'on jugea toute la bonté du caractère et l'esprit élevé de la jeune Saxonne.

Des fêtes brillantes furent célébrées partout à l'occasion de ce nouveau mariage du Dauphin; il y eut des bals brillants dans cette belle galerie des glaces de Versailles, si magnifique de marbres et de mosaïques. Imaginez des milliers de bougies resplendissantes au milieu de ces fleurs, de ces trumeaux. Le bal paré coûta des sommes énormes à chaque seigneur qui fut invité, car il fallait paraître dans le plus riche costume en drap broché sur mille couleurs; on inaugura les bals masqués afin d'autoriser la liberté de manières et de propos (1). Dans le livre qui fut dessiné pour rappeler la mémoire du mariage de monsieur le Dauphin, on voit l'aspect de quelques-uns de ces bals dans la galerie de Versailles; on y remarque peu de dominos, mais en revanche beaucoup d'arlequins de Watteau, de ces jolies pierrettes de la Comédie-Italienne, un nombre infini de Turcs, car *Zaïre* et l'arrivée de l'envoyé ottoman avaient mis l'Orient à la mode. Le roi parut à chacun de ces bals avec un costume chaque fois différent, et il sembla se distraire beaucoup en jetant aux femmes des mots aimables ou le récit de quelques petites aventures passablement scandaleuses.

Les fêtes de Paris, brillantes comme celles de Versailles, prirent un nouvel esprit; elles furent plus mythologiques que religieuses; l'esprit du XVIIIe siècle avait fait revivre le vieil Olympe; des chars pompeux et antiques à huit chevaux se promenèrent dans Paris, les uns étaient allégoriquement dédiés à l'Abondance, les autres à l'Hymen et à l'Amour, comme dans les bas-reliefs de Rome. On essayait déjà les formes de la mythologie grecque et romaine, qui devaient plus tard dominer l'ordonnance et le dessin des fêtes publiques réglées par David : les chars se promenaient de station en station; sur chaque grande place on avait dressé des monuments en bois, richement décorés avec des fontaines, des cascades, des bouquets de fleurs aux vives couleurs. Plus loin on avait ouvert des salles de bal, où de bruyants orchestres appelaient à la danse et à la joie publique; et des hommes déguisés en Bacchus avec la peau de tigre, assis sur un tonneau, distribuaient du vin pendant que les chars d'abondance jetaient des comestibles sur les places publiques.

Lorsque ces fêtes répandaient la joie tumultueuse à Paris, un événement sinistre vint tout à coup attrister les nobles cœurs. Depuis la fatale bataille de Culloden, un prince, errant dans les montagnes et les précipices de l'Écosse, avait parcouru de ses pieds meurtris les pics élancés et bravé les mers orageuses pour échapper à l'implacable vengeance des whigs; Charles-Édouard, sauvé par une jeune fille, Flora Macdonald (car, je le répète, les Stuarts étaient destinés à être protégés par les femmes), vint se réfugier à Paris; là, la tête brisée, le cœur en feu, il se jeta dans toutes les débauches. Quand un événement lamentable vient abîmer une existence, il n'est pas rare de la voir se précipiter dans l'ivresse brutale et les joies sensuelles; ne lui en faites pas de reproches; quand le cœur est saignant, quel baume jeter sur la plaie? La réflexion brise, la raison tue; le sentiment de soi pèse tellement qu'on cherche à le secouer; on ne peut s'y arrêter un moment sans se prendre à pitié, et pour s'étourdir on recherche l'ivresse; voilà pourquoi rien n'abrutit autant que la misère et la douleur. Charles-Édouard vivait donc à Paris au milieu de l'orgie; il avait fièrement offert sa tête blonde et frisée aux balles de ses ennemis, et pour oublier sa royale infortune, la faiblesse des uns et la trahison des autres, il passait des nuits sans sommeil aux petits soupers d'Opéra, au milieu des libations du vin d'Aï, ne gardant d'amour chaste et pur que pour la princesse de Talmont, à laquelle il avait voué son épée de chevalier; il faut bien que dans une vie abîmée de sensualisme il y ait quelque chose de vertueux, un bon ange qui vienne rappeler à l'homme sa noble destinée.

On a vu que par le traité d'Aix-la-Chapelle la France s'était engagée envers la maison de Hanovre à forcer Charles-Édouard de quitter la France pour l'Italie; averti plusieurs fois avec une bienveillance pressante, le prince n'avait tenu aucun compte des

(1) « Les bals de Versailles fixèrent surtout l'attention; au bal paré on sait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique; les seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'épuiser pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaisirs de la cour, sont très-empressés de s'y rendre, mais ils ne peuvent assister que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas les moins curieuses d'y paraître. On place celles-ci en spectacle sur des gradins, et l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour. Le bal masqué est plus libre; avec des billets, chacun y est admis indistinctement. »

conseils; les ordres secrets étaient de le conduire jusqu'au pont de Beauvoisin, et le prince Édouard ne voulut pas se soumettre à ce qu'il appelait une lâcheté de la cour de France. Il fallait donc prendre une mesure, s'emparer de sa personne, porter des mains sacriléges sur le dernier rejeton des Stuarts. Sous Louis XIV on avait indignement repoussé cette clause; mais depuis il était né une école égoïste et dominante dans la diplomatie comme dans la politique; la nécessité impérative justifiait tout, l'esprit chevaleresque allait s'éteindre à la face du matérialisme. Un des officiers des gardes les plus habiles, M. de Vaudreuil, fut mandé à Versailles; le secrétaire d'État des affaires étrangères le prévint de la mission qu'il fallait accomplir avec autant d'énergie que de convenance; le prince Édouard était toujours armé; il fallait empêcher le suicide, car il menaçait de se tuer ou d'opérer une défense terrible à la manière de Charles XII, et le prince en était bien capable. M. de Vaudreuil répondit de tout et organisa une escouade de gardes, hommes forts et nerveux; il attendit le prince à la sortie de l'Opéra, sur le seuil, l'aborda chapeau bas, le genou en terre, lui exposa l'objet de sa mission; et bien que le prince demandât à s'expliquer, M. de Vaudreuil insista respectueusement pour qu'il se laissât visiter et lui fit enlever deux pistolets et un long poignard dont il menaçait de faire usage; comme Charles-Édouard se débattait, on fut obligé de l'attacher avec des lacets de soie blancs (1) et de le jeter dans une voiture disposée à cet effet, et qui le conduisit à Vincennes; dans ce vieux donjon, le prince Édouard se crut un moment prisonnier d'État; mais on lui expliqua qu'il était libre et que les nouveaux rapports avec l'Angleterre imposaient la nécessité cruelle de le ramener à Rome auprès de son père; le prince parut se résigner; il parla de ses poétiques aventures d'Écosse, s'exprimant toujours avec un grand respect pour Louis XV et un charme indicible de narration. Toutefois il ne resta que quelques jours à Vincennes où il reçut de nombreuses visites, et où il se délassait dans de longs repas avec les officiers de service auprès de sa personne. M. de Puysieux prévint le ministère whig de l'arrestation et de la captivité de Charles-Édouard, et, d'après les résolutions définitives du cabinet de Versailles stipulées avec l'Angleterre, il fut conduit jusqu'au pont de Beauvoisin; la France tenait ainsi à prouver son respect pour les clauses générales de la paix.

Les raisons politiques pouvaient bien nécessiter de pareilles mesures, mais elles furent un coup terrible porté à la royauté; la chute de la maison des Stuarts devait être fatale à celle de Bourbon; Charles Ier monta sur l'échafaud en indiquant du doigt la catastrophe de Louis XVI, et plus d'un prince de la maison de France fut lié non plus avec des cordons de soie, mais avec des chaînes plus dures et plus fatales. On marchait déjà vers le mépris de l'autorité royale, et les cabinets y prêtaient la main avec un laisser aller, un abandon indicibles. L'indignation de la noblesse et du peuple fut générale au sujet de l'arrestation du prince Édouard; on récita de lamentables strophes sur cette lâcheté qui délaissait ainsi un prince noble et courageux; on le chargeait de chaînes comme un criminel : « Était-ce là ce que la maison de Bourbon devait aux Stuarts? Qu'étaient devenus le souvenir de Louis XIV et la noble hospitalité offerte à Jacques II? La France devait pleurer une paix achetée par un acte de déloyauté; à quoi avaient servi les sacrifices et la victoire? Un roi devait défendre, protéger un noble héros, ou mourir avec lui. Le fier Anglais nous domptait, le roi dormait dans le sein de la honte; indignement épris d'une femme obscure, il oubliait en ses bras les pleurs et le mépris de la France (2). »

Madame de Pompadour, que ces pamphlets signalaient comme la cause principale du traité d'Aix-la-Chapelle, tout entier déterminé cependant par des causes politiques, tenait plus que jamais le roi sous ses douces étreintes; avec un art admirable de séduction, elle l'enivrait sous mille prestiges, et la cour l'entourait comme une souveraine dirigeant avec une certaine science du commandement les affaires publiques; elle était si maîtresse à Versailles, qu'elle venait le soir faire son service de dame près de Marie-Leczinska, et la reine l'accueillait toujours avec douceur (3); le Dauphin, qui ne voulait pas blesser son père, lui adressait même la parole,

(1) VERS SUR LE PRINCE ÉDOUARD, ARRÊTÉ A L'OPÉRA.

Quel est le triste sort des malheureux Français
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix !
Plus heureux et plus grand au milieu des alarmes,
Ils répandaient leur sang, mais sans verser des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos ;
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire, ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse faiblesse.

(2) A quoi nous servait-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire,
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
Mais trahir Édouard, lorsque l'on peut combattre,
Immoler à Brunswick le sang de Henri Quatre,
Et de George vaincu subir les dures lois !
O Français ! ô Louis ! ô protecteurs des rois !
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ? etc.

(3) *La famille royale et le ministère en 1748.*

« La reine vit en simple particulière. La Dauphine ne pense qu'à nous donner des enfants. Le duc d'Orléans fait le baroque au couvent avec les saints pères. Son fils ne pense qu'à manger et à aimer sa femme partout

quoique d'une manière sèche et laconique. Cette puissance de la favorite avait fortifié le parti du jeune prince, formé de tous les mécontents; le roi vivait trop isolé pour qu'il ne s'organisât pas autour de lui une opposition politique placée sous un chef, et ce chef naturel c'était l'héritier présomptif de la couronne; son éducation sérieuse, ses mœurs austères faisaient un véritable contraste avec la vie énervée du roi. Ce parti s'était montré déjà puissant lors de la maladie du roi à Metz; depuis, le Dauphin croissant en âge, ses amis étaient devenus plus nombreux. Les pleurs qu'il avait donnés à l'infante, la régularité de sa vie dans un nouveau ménage avaient attiré sur lui un grand intérêt; le peuple l'entourait de tous côtés comme l'espérance d'un meilleur avenir; le roi le savait, mais il ne voulait pas que son successeur agît en roi avant que lui-même ne fût couché dans la tombe de Saint-Denis.

Le grand soin de madame de Pompadour était de distraire son royal amant, plus difficile à amuser dans l'âge moyen de sa vie que Louis XIV dans son extrême vieillesse : à vingt-deux ans jouer le rôle de madame de Maintenon avec un roi de quarante ans à peine, c'était trop tôt; madame de Pompadour imagina dès lors des petits voyages qui pouvaient secouer l'esprit du roi et varier incessamment ses occupations; les voyages avaient ce grand avantage de renouveler les objets accidentels du paysage de la vie en la laissant dominer, elle la favorite, au fond du tableau. On venait de former après la guerre un camp de plaisance à Compiègne (1), où s'étaient réunis les grenadiers royaux, milice d'élite qui avait parfaitement suivi la campagne; les corps appartenant à des armes particulières et nouvelles récemment instituées, tels que les régiments de Grassin, infanterie et cavalerie, portant couleur bleue avec chapeau de feutre à plumes; les régiments de hulans, empruntés à l'Autriche et à la Hongrie avec leur bel uniforme et leur pelisse; royal-croate, depuis royal-cravate, cavalerie légère au brillant uniforme; enfin les chasseurs cantabres, qui portaient le béret basque, le costume bleu de ciel des montagnards, troupes formées à la hâte pour les besoins de la dernière guerre, et qui devaient recevoir à Compiègne une nouvelle organisation. Le roi y vint avec madame de Pompadour, et partout la favorite fut accueillie avec cette politesse chevaleresque qui caractérisait l'officier noble, vieille tradition de famille. De Compiègne, elle mena le roi au Havre, pour visiter un port de mer et donner une noble impulsion à la marine, car elle était éprise de tous les grands travaux qui pouvaient jeter de l'éclat sur le règne.

Le roi revint à Versailles à travers les fêtes; madame de Pompadour en fut la fée; belle et gracieuse favorite, elle savait que le grand château avec son cérémonial pesait à Louis XV, et que Choisy, au contraire, était son séjour de prédilection. Ce fut donc à Choisy qu'elle fixa sa résidence, réunissant autour d'elle une cour dévouée et les plus nobles blasons; elle était l'enchanteresse du palais, l'Armide de toutes les féeries; combien de petits vers, aujourd'hui oubliés, ne furent-ils pas récités en son honneur ! Voltaire fut son poëte de prédilection, et Crébillon plus encore que Voltaire; l'abbé de Bernis lui adressait ses poésies galamment libertines; ce n'était pas l'homme sérieux, le diplomate remarquable; le petit abbé bouton de rose dominait encore; il était toujours *Babet la bouquetière*, comme l'appelait spirituellement Voltaire; le soir, le nez tout garni de tabac d'Espagne, l'abbé de Bernis, à table devant le roi, improvisait des madrigaux pour la marquise de Pompadour avec la galanterie la plus raffinée; « le Plaisir couronné de fleurs n'attendait que le moment favorable pour éclater; il ne pouvait nous séduire aux lieux où la belle Zéphire n'était pas; Vénus avait besoin de ses appas pour fonder son empire; qu'elle vînt donc sous ce berceau de lilas réveiller l'esprit et la saillie; les Ris attendaient la noble marquise sur un tonneau que la Folie avait percé; le champagne était prêt à partir pour la couvrir de sa bouillante écume (2). »

Ainsi disait l'abbé de Bernis; mais si la marquise avait ses poëtes, ses admirateurs, elle avait aussi ses

où il se trouve. On appelle Belle-Isle le *Moulin à projets*. Tencin au conseil fait l'hypocrite, et le maréchal de Noailles, le fin. M. Berryer est sorti du néant pour régir la police. Puysieux tâtonne toujours, embrouillant de plus en plus les affaires, et madame de Pompadour, qui prend le roi au bout du nez, le sait tirer du bout de la grande galerie jusqu'à l'autre. Voilà la cour en 1748. »

(1) « Il fut formé en juillet 1750 un camp à Compiègne, où l'on fit voir au roi un nouveau corps nommé les *grenadiers de France*; c'était une excellente idée du ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avait de plus précieux dans chaque régiment *réformé*, imagina de les conserver et réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, inspecteur de cavalerie, infanterie et dragons, les fit manœuvrer devant Sa Majesté et madame de Pompadour. »

(2) M. l'abbé de Bernis se trouvant à table avec le roi, madame de Pompadour et quelques seigneurs, fit cet impromptu :

Le Plaisir couronné de fleurs
 Vient voler sur la table ;
Il n'attend pour charmer nos cœurs
 Qu'un moment favorable.
Belle Zéphire, où tu n'es pas
 Pourrait-il nous séduire ?
Il a besoin de tes appas
 Pour fonder son empire.
Viens réveiller sous ce berceau
 L'esprit et la saillie ;
Ils t'attendent sur un tonneau,
 Qu'a percé la Folie ;
Le champagne est prêt à partir,
 Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
 De sa bouillante écume.

critiques mordants, impitoyables; M. de Maurepas lui-même, qui n'était plus en faveur, se vengeait de la favorite par des épigrammes vives, saisissantes, et certes ne s'épargnait pas les mots durs, les implacables allusions sur la marquise : « Cette petite bourgeoise élevée à la grivoise; l'amour ridicule du roi faisait rire tout Paris, car la marquise avait les dents tachetées, la peau jaune et truitée, les yeux froids et le cou long; chacun jugeait le roi fou de faire des sacrifices pour une telle créature (1). » Et cependant la marquise continuait à rehausser sa condition de cour par une attentive bienveillance pour les arts, les poëtes et les nobles produits de l'industrie. Comme elle excellait dans l'art de jouer la comédie, elle l'avait mise en vogue aux petits salons de Choisy; elle recevait des leçons et pouvait en donner. Rien de plus gracieux que la marquise de Pompadour jouant une comédie de Marivaux ou récitant un conte de Crébillon. Elle était souveraine à Choisy, la retraite bien-aimée de Louis XV; tout l'hiver il y avait théâtre, ce qui mettait en communication la marquise avec les beaux esprits, les poëtes et les artistes; elle les encourageait par des pensions, et tous lui répondaient par de petits vers qui la comparaient aux divinités mythologiques; les artistes travaillaient pour elle ces mille riens délicieux, un meuble, une bergerie, une de ces étranges figurines qui embellissaient les appartements à la Pompadour. La marquise fonda sur un vaste pied la manufacture de Sèvres (2), où furent façonnés les beaux vases, dignes de rivaliser avec la porcelaine de Chine, du Japon et de Saxe; les produits en étaient portés au château, et ceux qui voulaient faire la cour à la favorite ou au roi les achetaient par forme de loterie. Louis XV disait : « Voilà un beau vase, monsieur le duc ou monsieur l'abbé, le prix en est fixé à mille, deux mille écus. » Cet argent était destiné à secourir de pauvres artistes qui donnaient des formes brillantes et nouvelles aux produits de la manufacture; les verres et cristaux devinrent aussi à la mode; on les faisait de mille couleurs comme ceux de Bohême. Des lettres patentes donnèrent la qualité de gentilshommes à ceux qu'on appela désormais les nobles verriers.

Les encouragements ne manquèrent pas aux philosophes qui attaquaient les vieilles institutions de la monarchie. Les encyclopédistes, hautains pour tous, s'étaient bien rapetissés pour parvenir aux pieds de la marquise; Diderot, d'Alembert, remuèrent toutes les petites intrigues afin d'arriver au privilége de l'Encyclopédie. La marquise de Pompadour étendit le sceptre de la beauté sur cette lourde compilation; telle était la puissance de son esprit sur le roi, que Louis XV y consentit, et pourtant chacun sait les répugnances que le roi avait pour toutes ces idées de philosophie qui attaquaient la nationalité et la politique françaises. Ce charme irrésistible de la marquise de Pompadour s'étendit bientôt aussi à la politique générale; elle commençait à prendre une sorte de domination sur les secrétaires d'État, à élever ses amis, à briser ses ennemis; M. de Maurepas, fort aimé de Louis XV, ne s'était pas dévoué exclusivement à la marquise; son esprit caustique avait lancé contre elle des vers et des épigrammes; elle voulut s'en venger en l'expulsant du conseil, et y réussit; elle dut lutter longtemps contre les habitudes du roi, mais ne les dominait-elle pas toutes ? M. de Maurepas s'attendait à sa disgrâce, il la subit avec cette résignation railleuse qui désormais n'épargna plus la marquise; élégant gentilhomme, il fut obligé de se retirer dans une de ses terres, et s'y consacra à cette vie d'épigrammes qui était tout à fait dans son caractère frivole.

M. d'Argenson profita d'une portion de l'héritage politique de M. de Maurepas, et M. de Rouillé (3) fût nommé au ministère de la marine; c'était plutôt un financier, un homme d'administration, qu'un esprit pratique, mais il était fort dans les intérêts de la marquise. M. de Machault, qui allait prendre les finances, était un des esprits les plus distingués et dont l'administration fut la plus

(1)

Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère :
Tout est bas dans la Poisson.

La contenance éventée
Et chaque dent tachetée,
La peau jaune et truitée,
Les yeux froids et le cou long.

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies,
On pardonne des folies
Quand l'objet est un bijou.

Mais pour sotte créature,
Et pour sa plate figure
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le roi fou.

(2) Depuis quelque temps le gouvernement avait ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines semblables à celles de Saxe. Elles avaient réussi. La marquise de Pompadour détermina le roi à établir une manufacture de cette espèce au château de Vincennes (24 juillet 1748), et, depuis, de la transférer à Sèvres, où l'on éleva un bâtiment vaste et magnifique à portée de Versailles. Pour soutenir cette manufacture fort chère et lui procurer du débit, chaque année le roi en faisait apporter les productions dans son palais, où elles étaient étalées, et invitait les courtisans d'en acheter.

(3) Antoine Louis de Rouillé, comte de Jouy, né le 7 juin 1689, d'une ancienne famille de robe, fut fait conseiller au parlement de Paris le 5 décembre 1711, maître des requêtes en 1717, intendant du commerce en 1725, et mis à la tête de la librairie en 1732; en 1744, Louis XV le nomma conseiller d'État et commissaire de la compagnie des Indes. Il remplaça M. de Maurepas à la marine le 26 avril 1749.

large. Madame de Pompadour voulait que les ministres vinssent travailler dans le cabinet où elle assistait à l'expédition des affaires. Généralement ses conseils étaient bons, ils avaient de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté même pour le roi. Irritable au dernier point, elle souffrait avec peine les noëls et les couplets qui étaient les pamphlets de cette génération : quelques-uns de ces couplets mordants ont survécu à ces époques frivoles. On supposait que devant la crèche de Jésus naissant venaient tour à tour le roi, la reine, les courtisans, pour faire leur hommage au Sauveur du monde (1). Louis avait dit à madame de Pompadour : « Allons voir cet enfant, ma mignonne. — Eh non ! dit la marquise au roi, qu'on l'apporte chez moi, car je ne vais voir personne. » (Expression de fierté dans la bouche de la favorite.) Choiseul y accourait aussi pour tout culbuter, pour tout réformer, même le bœuf, mais il conservait l'âne; d'Estrées, le grave philosophe, déclarait à l'Enfant Jésus que l'on ne suivait guère ses conseils; Nivernois apportait des bouquets; le marquis de Puysieux prenait sa lunette pour regarder l'enfant; Richelieu, plein de grâces, récitait au poupon des vers dignes d'Horace. Saint Florentin faisait à Joseph une peur épouvantable, car il avait ses mains pleines de lettres de cachet, et qui sait ? il en réservait une peut-être pour faire sortir Joseph de l'étable. »

Ainsi étaient les passe-temps de l'opposition, impuissante alors, car tout était courbé sous l'empire de la marquise qui donnait l'impulsion aux mœurs, au goût, à la mode; or, y eut-il jamais en France plus magique puissance? C'était par l'influence de la marquise que les vastes paniers, empruntés à l'Angleterre, diminuaient de volume; le corset était fait d'une forme nouvelle qui amincissait la taille, les dentelles et les malines étaient répandues à foison; d'admirables éventails cachaient les sourires de ces lèvres si rosées, si petites, que la race semble en être perdue. La coiffure se modifiait et se relevait un peu sous des flots de poudre; on jetait dans les cheveux des fleurs, des épis de diamants ou la rose pompon, qui prit son nom de madame de Pompadour; beaucoup de rouge sur les joues, et le tout relevé par cinq ou six mouches artistement placées. Les hommes avaient tous adopté des habits aux larges basques et sans cols, pour laisser le cou dégagé, des boutons et des boucles de diamants, des souliers à talons rouges, et toujours la poudre pour relever l'éclat des yeux.

Les meubles prenaient le type de la plus admirable perfection : les bonheurs du jour avec des marqueteries, des porcelaines, des trumeaux entrelacés de peintures et de mille fleurs d'or; des toilettes voilées par de la dentelle et du satin, le bleu clair et le rose tendre partout; des tapis si épais que les pieds pouvaient enfoncer jusqu'à la cheville; des ottomanes avec des médaillons, des lustres de cristal ou de porcelaine éclatants de bougies; des tables incrustées de cuivre, d'or ou d'argent; des nuées de petites chimères vertes ou rouges, de statues de fantaisie, des magots ou des bergeries élégantes, Colin ou Colette; les jolis sujets des tableaux de Greuze qui plus tard dominèrent l'art de la peinture et de la gravure. Tels étaient les salons que parcourait cette noble cour, aux vêtements tout pailletés d'or, l'épée au côté, le cordon bleu sur la poitrine, suivant respectueusement cette favorite qui voulait briller par tous les côtés qui se rattachent à l'empire de la femme : les plaisirs et les arts.

Dans les petits appartements du roi à Choisy, on suivait peu l'étiquette; Louis XV disait, par exemple, à un de ses courtisans : « Richelieu, Gesvres, vous serez du voyage de Choisy, n'est-ce pas? Je vous y verrais ce soir avec plaisir. » Et cela suffisait pour ouvrir les portes de ces petits réduits de mystères et de plaisirs; au souper toute distinction était bannie; il n'y avait d'autre hiérarchie que celle de quelques femmes élégantes. Dans cette grande foule de gentilshommes, qui n'eût brigué comme une faveur d'être appelé aux petits soupers de Choisy? A

(1) Jour de Noël :

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour.
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour :
« Allons le voir, mignonne.
— Eh non ! dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi ;
Je ne vais voir personne. »

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puysieux,
A grands pas se coule
Auprès du Fils de Dieu ;
Ayant pris sa lunette :
« Enfin, dit-il, je vois le cas,
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans la gazette. »

Du fond de la masure,
On vit dans le lointain
Une courte figure ;
C'était saint Florentin.
Quelle peur effroyable !
Dans ses mains je vois un paquet ;
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre
Il ne se trompait pas :
« Je viens, dit le ministre,
Pour un très-fâcheux cas.
L'Égypte est la retraite ;
Au roi cet exil a déplu,
Mais la marquise l'a voulu ;
Sa volonté soit faite ! »

Versailles, au contraire, tout été réglé avec solennité, même les petits appartements; le roi ne pouvait changer les usages qui fixaient les entrées depuis l'origine de la monarchie; il était rare qu'il les enlevât à une des grandes fonctions de l'État, si ce n'est par punition exemplaire : ainsi le chancelier avait ses grandes entrées, et nul ne pouvait l'en priver, car elles étaient inhérentes à sa charge; si on lui retirait les sceaux, il n'en restait pas moins revêtu de sa noble dignité et de ses priviléges.

La plus grande distinction était de faire la partie du roi; Louis XV, avide de coups de hasard, jouait à Versailles des masses de louis d'or; il aimait à les gagner, faisant ainsi payer l'honneur de faire sa partie, et il riait de tout son cœur de voir les cartes lui venir à plein gré; il n'agissait pas ainsi par avarice, car nul plus que lui ne prodiguait les acquits au comptant à sa noblesse après les ruines de guerre et les sacrifices des batailles; mais il avait cet amour de bonheur au jeu, qui saisit les âmes même les plus désintéressées : gagner au jeu fait croire qu'on a la fortune pour soi, et cela plait. Le roi, sans être gai, était aimable; il abordait toutes les questions comme tous les plaisirs. Philosophe profondément religieux, il avait vu la mort de près et il ne la craignait pas; il se jouait avec cette idée qu'il faisait souvent envisager à ses plus intimes amis; sa figure si belle prenait alors un indicible sourire de bonté mélancolique, il avait pour chaque courtisan son mot piquant, spirituel. La vie de Versailles se limitait dans un cercle tellement précis qu'on pouvait dire chaque matin le programme de la journée; la chasse absorbait tous les moments qu'on ne donnait pas aux affaires, excepté lorsque les réjouissances publiques entraînaient les bals et les réceptions brillantes du soir. A Versailles la fière et royale monotonie, à Choisy le plaisir vif et secret.

Depuis quelques années, toute la noblesse vivait moins à Versailles; elle faisait bâtir de très-beaux hôtels sur le quai de la rive gauche de la Seine et dans le faubourg Saint-Germain surtout. Ces grands bâtiments des rues de Bourbon et de l'Université, de la Planche ou de Grenelle sont tous empreints des formes d'architecture de Louis XV, ainsi qu'on le voit à la place Vendôme et à la place des Victoires. Ici habitaient les seigneurs aimant le plaisir de l'opéra et de la comédie; par la route de Sèvres, dans une heure et demie on était à Versailles; la vie de Paris commençait à plaire pour l'hiver. Le faubourg Saint-Germain se peupla si rapidement, qu'on dut penser à jeter un second pont en face les Tuileries pour joindre les deux rives et marier tout cela vers la place Louis XV et le jardin des Tuileries. Si vous trouviez dans le faubourg Saint-Germain la noblesse frivole et dépensière, le Marais était le refuge de la vieille magistrature. Lorsque les parlementaires n'habitaient pas dans l'île Saint-Louis, si paisible, ces magnifiques hôtels, aujourd'hui encore décorés des peintures pompadour, ils demeuraient dans les rues Saint-Louis, au Marais, Saint-Paul ou la place Royale, leur quartier de prédilection; ils vivaient là au sein de leur famille, aux heures où les soins du parlement ne les appelaient pas au palais. Les quartiers de la place des Victoires, de la place Vendôme, de la rue des Petits-Champs étaient la demeure des banquiers et fermiers généraux, groupés autour de Samuel Bernard et de La Popelinière, le spirituel Sybarite. Helvétius avait choisi la place Vendôme dans ces hôtels alors nouvellement bâtis, ou bien il vivait à la campagne; à l'exemple de la favorite, on trouvait de l'esprit chez les femmes des fermiers généraux, un grand goût pour les lettres et les beaux-arts. C'était chez M. de La Popelinière que Rameau venait réciter ses opéras, et J. J. Rousseau ne craignait pas d'y chanter de sa voix chevrotante les strophes de sa composition. Le fermier général, c'était l'expression du luxe le plus effréné et le plus élégant. Sa vie se distinguait de celle de la bourgeoisie toute paternelle, toute résumée dans le foyer domestique. Un déplacement de fortune se manifestait dans la société; presque toute la noblesse ruinée dépensait beaucoup et recevait peu pour se ruiner encore. La banque faisait des bénéfices considérables; le commerçant gagnait sur toutes ces industries en servant le luxe des gentilshommes, et tout cela créait ainsi un accroissement considérable dans les éléments de la fortune bourgeoise. Chaque année des tréfileurs d'or, des passementiers, des drapiers pouvaient mettre beaucoup d'écus à l'épargne. La cour était si brillante d'or, si pailletée; un habit de beau velours coûtait près de mille livres. Ajoutez à cela des manchettes d'Angleterre, des jabots, des culottes à boutons de diamants, des boucles à rosettes toutes brillantées; une mise de cour un peu soignée coûtait quinze cents louis. Or, ces dépenses folles jetaient de grands bénéfices aux mains de la classe bourgeoise et marchande; tandis que la partie noble de la nation se ruinait, la partie avare, spéculatrice, amassait de gros écus au soleil. Dans le rayon de dix lieues autour de Paris, les résidences, châteaux, parcs et fermes passaient aux mains des parlementaires, des financiers ou de la classe bourgeoise; une fois maîtres de ces marquisats ou de ces comtés, ils en prenaient le titre, et cela produisait déjà d'indicibles confusions dans l'ordre nobiliaire et les blasons de gentilhomme.

Quand la fortune se déplace, quand la propriété passe d'une classe à une autre, il y a révolution inévitable dans l'ordre social; avant Louis XIV, la noblesse était forte par ses services, par son importance territoriale; elle possédait presque toutes les grandes terres; la bourgeoisie n'avait que quelques maisons de ville pour s'abriter. Mais une fois que le bourgeois fut riche, propriétaire, possédant les capitaux, il dut naturellement demander la première place dans la hiérarchie des ordres. La noblesse n'était qu'un privilége pour une classe; la bourgeoisie comprenait toutes les autres portions de la société; elle s'appuyait sur sa richesse pour préparer son triomphe. S'il y avait encore quelque respect pour les grands noms de la monarchie, l'imprudence de quelques gentilshommes les compromettait souvent; fatigués des boudoirs dorés, ils ne craignaient pas de porter leurs amours jusque dans la boutique du marchand; aimant avec magnificence, ils étaient souvent aimés, et l'histoire de madame Conian, la boulangère, fut connue de tout Paris.

Le duc de Richelieu lui-même ne dédaignait pas les petites bourgeoises, quoiqu'il se montrât fier et insolent avec cette classe qui devenait la plus forte parce qu'elle était la plus riche et constituait bien positivement tout ce qui faisait la fortune de la société; il faudrait donc tôt ou tard lui faire une place dans l'ordre politique, si on ne voulait pas qu'elle la prît. Cette lutte entre la force et la richesse de la bourgeoisie et la pauvreté des gentilshommes déchus est infiniment curieuse au XVIIIe siècle : peu à peu cette société de noblesse se dépouille et se suicide, à ce point qu'en 1789 elle n'est plus qu'un souvenir. Prenez les événements un à un : est-ce que l'enlèvement du jeune prince Édouard n'est pas le plus fatal coup porté à la dignité royale? Est-ce que cette couronne de Louis XV qui va se cacher dans un boudoir de Choisy n'obéit pas fatalement au mouvement qui l'entraîne et la domine? Est-ce qu'il n'y a pas une opposition terrible dans ces noëls et ces couplets qui excitent le peuple? Est-ce que le clergé ne se perd pas lui-même par ces discussions vives et passionnées? La magistrature, qui s'était soumise, est exilée une seconde fois à la suite de nouvelles résistances. La noblesse, épuisée d'argent par le plaisir et d'hommes par la guerre, ne conserve plus qu'une supériorité de manières, un luxe qui blesse, des faiblesses et un orgueil qui humilient souvent. Il n'y a plus rien de robuste en elle-même; elle meurt encore avec honneur sur un champ de bataille, elle conserve la gaieté et la folie du caractère français, mais l'heure de son empire est passée. La force vient à la richesse, et la richesse est dès ce moment au commerce et à la bourgeoisie; la société leur appartient désormais.

CHAPITRE XXVI.

LES ÉTUDES DU DROIT, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION.

Le chancelier d'Aguesseau. — Le conseil privé. — Tendance vers l'unité législative. — Codification. — Édits sur les religionnaires. — Ordonnance criminelle sur le rapt. — Le port des armes. — Le duel. — Police de la librairie et de l'imprimerie. — Organisation des bourses. — Les intendants. — Les métiers. — Les nobles commerçants. — Municipalité de Paris. — Limites de la ville. — Réparations des bâtiments et murailles. — Affaires ecclésiastiques. — Juridiction du conseil. — Les remontrances du parlement. — Ordonnance particulière. — Esprit général de la législation. — Organisation de l'enseignement. — Les académies. — Grandes collections historiques. — Les *Ordonnances du Louvre*. — La *Gallia christiana*. — Les *Historiens de France* de dom Bouquet. — Les histoires des provinces. — Tendance et opposition des deux sociétés frivole et studieuse. — *État des personnes*. — Règlement sur les registres de l'état civil. — Obligations imposées aux curés. — Naturalisation des sujets lorrains. — Les nègres esclaves. — Gens de mainmorte. — Mineurs. — *État des propriétés*. — Les testaments. — Les donations. — Les successions. — Juridiction. — Conseil des prises. — Chambre des Tournelles. — Le grand conseil. — Les évocations. — Police générale. — Le port d'armes. — Vagabonds et pèlerins. — Imprimerie. — Livres venus de l'étranger. — Les subsistances. — Les eaux. — Les théâtres. — L'Opéra. — Les jeux de hasard. — Les *finances*. — Tontine. — Rentes viagères. — Loterie. — Amortissement. — Spécialité des rentes. — Hôtel de ville de Paris. — Les fermes. — La taille. — *État militaire*. — Équipages des officiers. — Étrangers. — Invalides. — Uniformes. — Les milices. — Volontaires de Paris. — Dignité du soldat. — *Législation maritime et commerciale*. — Les naufrages. — Les pêcheries. — Les colonies. — Les échelles du Levant. — Les neutres. — Les gens de mer. — Les galères. — Capitulations diplomatiques, — avec la Porte Ottomane, — avec la régence de Tunis. — Esprit général de la législation. — Forme de rédaction pour les édits.

1725—1750.

Un des caractères solennels de la législation de Louis XIV avait été cet esprit d'unité et de règles, source inaltérables des grandes œuvres du droit; les travaux préparés spécialement sous Colbert avaient organisé les diverses parties de la législation civile et politique; les ordonnances criminelles, les édits sur la marine et le commerce demeurent encore comme de beaux monuments légués aux générations futures. Le gouvernement de Louis XIV, sa force, sa puissance d'opinion s'y révèlent tout entiers, car les lois sont l'expression des mœurs d'une époque. Sous le point de vue législatif, le règne de Louis XV

tient une large place; il a produit des œuvres d'une certaine grandeur; de vastes ordonnances subsistent encore rédigées à cette époque, et il faut sans doute attribuer l'esprit si avancé qui semble s'empreindre sur les actes législatifs de Louis XV à l'influence dominante du chancelier d'Aguesseau. De quelque manière qu'on juge d'Aguesseau, comme homme politique, ses faiblesses, ses incertitudes, il avait une des intelligences les plus fortes, les plus justes en matière de législation; en face des événements qui remuaient les sociétés, il était d'une pusillanimité extrême; comme tous les esprits modérés et timides, il passait d'un parti à un autre; janséniste de principes, il servait la cour dans ses poursuites contre cette opinion; il ne sut jamais prendre un parti en politique, et cela tenait autant à la modération de son esprit qu'à la faiblesse de son caractère.

Rarement les hommes supérieurs se dessinent dans une voie de manière à s'y compromettre; comme légiste, d'Aguesseau montra toujours une incontestable supériorité; profondément érudit dans le droit romain et les coutumes, il avait surtout cette intelligence qui généralise les idées; ses ordonnances sont des codes entiers qui embrassent l'ensemble des principes sur chaque point du droit.

Toute législation se rattache à divers ordres d'idées; il y a des lois passagères, instantanées, qui naissent avec les circonstances et meurent après elles; il y a d'autres lois, au contraire, qui embrassent le présent et l'avenir; les unes sont toutes d'exception et de police, les autres règlent les principes de justice pour les personnes, la famille et les propriétés (1). Sous Louis XV, comme sous tous les gouvernements, il y eut des nécessités politiques,

(1) J'ai pensé qu'il serait curieux et véritablement essentiel de donner année par année la législation de Louis XV.

1724.

Versailles, 14 mai. — Déclaration concernant la religion.

Versailles, 14 juin. — Déclaration concernant les prisons.

Versailles, juin. — Édit portant création de quatre intendants du commerce.

Chantilly, 10 juillet. — Déclaration concernant les limites de Paris.

Chantilly, juillet. — Édit qui réduit et fixe le nombre des secrétaires du roi à deux cent quarante.

Fontainebleau, 24 septembre. — Arrêt du conseil portant établissement d'une bourse dans la ville de Paris, pour les négociations de lettres de change, billets au porteur et autres papiers de commerce, et des marchandises et effets, et pour y traiter des affaires commerciales, tant de l'intérieur que de l'extérieur du royaume.

Fontainebleau, septembre. — Édit portant qu'il sera fait une refonte générale de toutes les espèces d'argent.

Fontainebleau, septembre. — Édit portant permission d'établir en Picardie un canal de communication entre les rivières de Somme et de l'Oise.

1725.

Versailles, 12 avril. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et de l'imprimerie.

Versailles, 5 juin. — Déclaration pour la levée du cinquantième du revenu des biens pendant douze années.

Versailles, juin. — Édit portant fixation des constitutions de rentes au denier vingt.

Versailles, juin. — Édit portant création de maîtrises d'arts et métiers dans toutes les villes du royaume, à l'occasion du mariage du roi.

Fontainebleau, 27 octobre — Déclaration en interprétation de celle du 29 décembre 1698, concernant les religionnaires fugitifs qui rentreront dans le royaume.

Versailles, décembre. — Édit concernant les voix délibératives.

1726.

Fontainebleau, septembre. — Lettres patentes en forme d'édits concernant les pères de la doctrine chrétienne.

Fontainebleau, 8 octobre. — Déclaration concernant le clergé.

1727.

Marly, 8 février. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et imprimerie.

Marly, 16 février — Arrêt du conseil qui ordonne la suppression de la loterie de l'hôtel de ville de Paris.

1er mars. — Ordonnance concernant le rang des officiers des gardes.

Versailles, 10 mars. — Arrêt du conseil qui ordonne que dans les villes et principaux lieux de manufactures du royaume, il sera tenu, au mois de janvier de chaque année, des assemblées générales de commerce.

Versailles, mars. — Édit qui confirme l'ordre du Saint-Esprit dans tous ses priviléges.

12 avril. — Lettres patentes par lesquelles le roi rétablit les enfants du duc du Maine et du comte de Toulouse dans l'état et les honneurs de princes du sang.

Versailles, 22 avril. — Arrêt du conseil en faveur des nobles qui font le commerce de mer ou le commerce en gros, pour les faire jouir des priviléges et exemptions, comme ne faisant point acte dérogeant.

Versailles, 1er juillet. — Ordonnance concernant les crimes et les délits militaires.

Versailles, 7 juillet. — Déclaration portant révocation et suppression du cinquantième.

Versailles, 4 décembre. — Arrêt du conseil concernant les biens des religionnaires fugitifs.

1728.

Versailles, 18 mars. — Déclaration concernant les juges et consuls de la ville de Paris.

Versailles, 23 mars — Déclaration concernant le port des armes.

Versailles, 10 mai. — Déclaration concernant les imprimeurs.

24 mai. — Ordonnance servant de règlement pour le consulat de la nation française à Cadix.

1729.

Versailles, 22 janvier. — Ordonnance concernant le désarmement des vaisseaux.

12 février. — Traité entre la France et l'électeur palatin, concernant l'Alsace.

Versailles, 9 avril. — Ordonnance qui autorise la visite aux entrées de Paris de tous carrosses, chaises de poste, fourgons et équipages, même des équipages du roi et de la reine.

9 juin et 2 août. — Traité pour cent ans entre la France et la régence de Tripoli.

Versailles, 2 août. — Déclaration qui établit des peines contre les contrebandiers.

Versailles, août. — Édit concernant les successions des mères à leurs enfants.

Versailles, 26 novembre. — Déclaration concernant le commerce dans les échelles du Levant.

1730.

Versailles, 24 mars. — Déclaration par laquelle le roi explique de nouveau ses intentions sur l'exécution des bulles des papes données contre le jansénisme, et sur celle de la constitution *Unigenitus*.

Paris, 3 avril. — Lit de justice pour l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*.

Fontainebleau, 22 mai. — Règlement pour l'établissement d'un conseil royal de commerce.

Fontainebleau, mai. — Édit concernant les pensions des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Marly, juin. — Déclaration concernant les procédures criminelles.

Compiègne, 18 août. — Déclaration concernant les périls imminents des maisons et bâtiments de la ville de Paris.

Versailles, 2 octobre. — Ordonnance portant règlement sur les deuils.

des mesures d'exception contre les partis ; il est facile, au point de vue philosophique, de blâmer les législations exceptionnelles, mais il n'est pas de gouvernement au monde qui n'ait eu des proscrits ; la faute n'en est pas toujours à ceux qui frappent, il y a des torts pour tous ; s'imagine-t-on que les édits contre les religionnaires fussent un capricieux mouvement de fanatisme? N'y eut-il pas une cause intime, première, tirée des rapports des religionnaires avec l'Angleterre, Genève et la Hollande? A cette époque deux édits sont spécialement destinés à régler la situation des religionnaires réfugiés ; l'un prévoit la possibilité de leur rentrée en France et fixe en ce cas les formalités et les conditions de police ; l'autre dispose des biens confisqués sur les protestants émigrés. Ces principes sont tous d'exception, car ils se rattachent à la surveillance des personnes et à la confiscation des propriétés : à toutes les époques, ceux qui fuient la patrie pour échapper aux lois politiques d'un gouvernement sont frappés dans leur personne et dans leurs biens.

Chaque fois que les ordonnances de Louis XV sortent des nécessités impératives de la politique, elles découlent des principes éternels du droit ; un édit, rédigé par d'Aguesseau, établit que désormais la mère doit succéder à ses enfants dans certaines circonstances prévues ; les Romains, qui abaissaient toujours la condition de la femme, n'avaient admis qu'exceptionnellement la succession de la mère ; ce principe est modifié, et il faut lire les touchantes paroles du chancelier d'Aguesseau. C'était alors une habitude de faire précéder tous les actes législatifs d'un préambule qui expliquât la loi. Trois sortes d'actes appartenaient à la royauté : 1° les ordonnances sur les principes ; 2° les édits sur les matières moins générales ; 3° les déclarations qui expliquaient et interprétaient la loi. Ces préambules, placés en tête des ordonnances, étaient rédigés en termes paternels ; on ne croyait pas alors que la loi dût apparaître menaçante ; elle commandait sans doute l'obéissance, mais elle devait en expliquer les motifs et entrer, pour ainsi dire, en communication avec les sujets auxquels elle demandait soumission. L'ordonnance sur les donations est une œuvre remarquable, car c'est pour la première fois que des conditions étaient imposées à ces actes de la volonté : En quel cas la donation pouvait-elle avoir lieu? Quelle garantie devait-elle offrir à la société, aux époux, aux enfants? Serait-elle publique ou privée? En quel cas pouvait-on la révoquer? Quels étaient les caractères d'ingratitude qui pourraient exclure le donataire? Pour résoudre ces hautes questions de droit, le chancelier d'Aguesseau compulsa le droit romain, les coutumes et ces vastes Commentaires de Pothier, lumière du barreau sous la simple robe du professeur d'Orléans. Pothier le premier, et c'est en cela qu'il est remarquable, conçut la possibilité de faire dominer la raison pure et la philosophie éclairée dans la législation ; l'étude des *Pandectes* et de l'admirable titre *de Justitiâ et Jure* lui avait révélé les maximes de l'éternelle équité dans les lois humaines.

Cet avancement de l'intelligence, ce progrès des lois générales ne se montre pas à ce même degré dans les ordonnances criminelles, et ici la société reste dans ses coutumes législatives qui sont souvent des garanties, car il n'y a rien d'absurde dans la marche des temps : les procédures des parlements en matière criminelle se faisaient sans publicité ; la Tournelle informait et jugeait à huis clos ; il y avait

Marly, 22 novembre. — Ordonnance concernant le rapt de séduction.

Versailles, 3 décembre. — Ordonnance pour régler les différentes classes de ceux qui seront reçus à l'hôtel royal des Invalides.

1731.

Versailles, février. — Ordonnance sur les donations.

Versailles, 10 mars. — Arrêt du conseil à l'occasion des disputes qui se sont élevées au sujet des deux puissances.

Versailles, 17 mars. — Arrêt du conseil concernant la discipline et la police des trois corps de médecine.

Versailles, 25 mai. — Ordonnance portant règlement pour le payement des troupes.

Fontainebleau, 12 juillet. — Ordonnance portant défense de transporter des grains hors de France.

9 août. — Règlement pour l'hôtel des Invalides.

Versailles, 6 septembre. — Arrêt du conseil pour faire cesser toutes disputes et contestations au sujet de la bulle *Unigenitus*.

7 septembre. — Arrêt du parlement de Paris concernant la juridiction ecclésiastique, l'autorité des papes et le jansénisme.

Versailles, septembre. — Arrêt du conseil qui casse celui du parlement rendu la veille sur la juridiction ecclésiastique.

Versailles, 12 novembre. — Ordonnance qui renouvelle les défenses des jeux prohibés, même dans les maisons royales.

1732.

Versailles, 27 janvier. — Ordonnance portant que la porte du petit cimetière de la paroisse de Saint-Médard sera et demeurera fermée.

Marly, 10 février. — Arrêt du conseil qui renouvelle les défenses des disputes et discussions au sujet des deux puissances.

Compiègne, 25 mai. — Lettres patentes portant injonction aux conseillers du parlement de Paris de reprendre et continuer l'exercice de leurs charges.

Marly, 18 août. — Déclaration concernant le droit de remontrance du parlement, les appels comme d'abus, les délibérations et l'administration de la justice.

7 octobre. — Ordonnance concernant l'artillerie, prescrivant la dimension uniforme des pièces de canon, mortiers et pierriers.

1733.

Compiègne, 1er août. — Ordonnance concernant le commandement et le service des places.

Fontainebleau, 10 octobre. — Ordonnance portant déclaration de guerre contre l'Empereur.

Fontainebleau, 1er novembre. — Ordonnance pour entretenir des aumôniers et chirurgiens dans les régiments ou brigades de cavalerie, carabiniers, hussards et dragons.

Fontainebleau, 3 novembre. — Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

Fontainebleau, 17 novembre. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume.

Fontainebleau, novembre. — Édit portant création de rentes viagères en forme de tontine.

un inconvénient sans doute dans les procédures secrètes, mais la publicité n'est-elle pas une arme terrible et dissolvante? Quel danger pour la dépravation des mœurs que ce spectacle souvent hideux d'un crime qui se glorifie lui-même! La Tournelle était aussi une chambre d'exception; mais la société n'a-t-elle jamais besoin de juridiction exceptionnelle? Les procédures criminelles furent laissées à la direction suprême des parlements, restés maîtres des débats, de l'interrogatoire; la question fut maintenue; la protection des personnes se trouvait dans la responsabilité de la magistrature intègre et sévère. Il y eut alors renouvellement des peines inflexibles sur le rapt puni à l'égard du viol; la séduction, qui porte le déshonneur dans les familles, fut punie de mort, sans que jamais le roi pût faire grâce. Il y eut aussi des édits implacables sur le duel; quand deux gentilshommes croisaient le fer, cela suffisait pour que la peine de mort fût prononcée; et comme le sentiment d'honneur parlait plus haut que la crainte du châtiment, la loi prévoyait le cas où le duel aurait lieu hors des frontières, et la confiscation des biens devait s'ensuivre. C'était le seul moyen de refréner cette noblesse toujours en armes, et qui souffrait si impatiemment une injure. Le roi, à son sacre, jurait de ne jamais gracier le viol, le duel et l'incendie.

La répression des crimes dépendait du droit criminel et du ressort de la Tournelle; la police embrassait des devoirs plus actifs, une surveillance de tous les jours : plusieurs édits règlent avec une grande sévérité les conditions de la librairie et de l'imprimerie; les querelles religieuses, les divisions entre le parlement et l'autorité royale avaient donné lieu à une multitude de pamphlets; la corruption des mœurs produisait des pensées licencieuses, et la philosophie toute d'impiété faisait irruption; on ne pouvait laisser liberté pleine et entière aux journaux et aux mauvais livres; ce fut l'objet d'un édit sur la profession des libraires et imprimeurs; comme la pensée hautaine, indépendante, ne peut rester maîtresse de la société sans la jeter dans des voies perdues, la profession de libraire et d'imprimeur fut soumise à une surveillance attentive; il n'y eut pas de libraires sans brevet, d'imprimeurs sans examen, et cet édit n'a été que faiblement modifié à l'époque où se montre la puissance de la libre pensée.

La vieille monarchie était toute de corporations et de métiers; les métiers restaient sous la direction de leurs prévôts, de leurs maîtres, ce qui explique cette police de règlement, cette application d'une surveillance attentive pour tous les faits de commerce et d'industrie. De la mobilité incessante des transactions que le système de Law avait jetée dans les valeurs numériques, il était résulté un incontestable bénéfice, car le mouvement c'est la vie; le commerce avait grandi; s'il y avait eu catastrophe, il y avait eu progression dans les négociations générales. Les édits suivent ce progrès, et c'est à Louis XV que l'on doit la création des bourses pour les négociations des effets publics et le courtage des marchandises. Avant cette époque, tout se faisait dans l'isolement, il n'y avait pas de maison commune dans laquelle des agents spécialement commissionnés vinssent présider au contrat de change; un édit régularise cette nature de transactions; Paris eut la première bourse, qui se tint d'abord en plein vent, et puis fut abritée sous des hangars; là se firent toutes les négociations; les financiers, les fermiers généraux spéculèrent sur les fonds publics; il y eut des fortunes rapides et des décadences plus rapides encore; on se jetait dans le jeu. Ces brillants résultats durent engager beaucoup de nobles à essayer les spéculations du commerce; triste dérogation à son caractère : spéculer, pour un gentilhomme, c'était perdre son honneur et la noble empreinte du vieux désintéressement. Une noblesse commerçante, c'était une dégradation; au moyen âge, si l'on pouvait quitter l'épée, c'était pour le monastère et se donner à Dieu; mais suspendre sa hache d'armes au-dessus d'une boutique, son blason dans un comptoir, était la ruine de l'esprit gentilhomme. Cependant, telle était la tendance des idées d'égalité, qu'un édit du roi annonça qu'il n'y aurait point de dérogation pour les nobles qui se livreraient au haut commerce, la banque, l'armement, sur de larges bases, comme cela se pratiquait en Angleterre. Cet édit était motivé surtout pour les habitudes bretonnes; à Saint-Malo, il y avait des nobles qui armaient des navires, et en cas de guerre, ils servaient comme auxiliaires sur les vaisseaux du roi.

A cette époque, nul ne pouvait arrêter le mouvement des idées concourant au triomphe de la bourgeoisie : si le noble pouvait sans déroger devenir marchand, les commerçants à leur tour reçurent l'épée et devinrent nobles; on multiplia singulièrement les charges de secrétaires du roi moyennant finances; acheter la noblesse c'était la déconsidérer, mais la richesse n'était-elle pas le mobile de tous les intérêts? Le commerce excitait alors la vive sollicitude du conseil; on régularisait le système colonial, et le marquis de Villeneuve venait de signer avec la Porte des capitulations qui assuraient à la France la suprématie de juridiction dans les échelles du Levant; les consuls, à l'abri du pavillon blanc, avaient le droit de justice nationale. Un

Français insultait-il même un musulman, le consul seul décidait, pour les crimes comme pour les simples délits. Le mot *Franc* dut embrasser toutes les nations chrétiennes dans les échelles; de semblables traités furent arrêtés avec la régence de Tripoli, pour la longue durée de cent ans. Les capitulations avec la Porte s'étendent et servent successivement de base à toutes les négociations avec les États barbaresques; c'est qu'alors le pavillon fleurdelisé était maître de la Méditerranée; nul ne pouvait nier cette domination, et les étrangers mêmes se plaçaient sous sa protection.

Dans ce vaste mouvement de commerce et de luxe, Paris n'était plus reconnaissable, tant il s'était amélioré : des rues larges se déployaient partout; la place Vendôme était achevée, et ses riches hôtels devenaient la demeure des fermiers généraux; on perçait la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui liait la place Vendôme à cette autre place nouvellement construite et à laquelle fut donné le nom *des Victoires*. Ainsi aux extrémités de ces nouvelles rues, étaient deux places monumentales habitées par les financiers. Samuel Bernard habitait un des hôtels de la place des Victoires. Sur les décombres des vieilles maisons, le duc de la Vrillière faisait élever de grands bâtiments, de magnifiques constructions, et l'argent gagné sous le système de Law engageait le duc de Penthièvre à élever sa somptueuse demeure à quelques pas du Palais-Royal. Destinée singulière! ce qui était gagné par l'agiotage devait revenir à la banque; cet hôtel, bâti avec l'argent du système de Law, devait servir de centre au plus grand mouvement du numéraire; les billets devaient succéder aux billets, et la confiance se rattacher au papier-monnaie que Law avait en vain cherché à créer en France; ainsi les esprits supérieurs ne font que devancer le temps et préparer l'avenir!

Paris change donc de face; des règlements de police fixent la hauteur des constructions, la nature et l'emploi des matériaux; beaucoup de nouveaux hôtels avaient été dessinés sous Louis XIV; la manière du grand siècle s'y révèle; les arts ont toujours un type à chaque époque, ils ne se ressemblent jamais; la place Royale n'a pas la même physionomie que le Versailles aux grandes galeries; Versailles que le garde-meuble ou bien Chantilly, véritable type de l'architecture de Louis XV. Les bâtiments se modifient encore à l'époque de madame de Pompadour; alors viennent les médaillons, les guirlandes, les colonnes cannelées, les groupes de génies, les ornements excessifs, et puis ces beaux hôtels si commodes, si bien emménagés, tels qu'on les voit sur le quai Malaquais, ou bien rue de Bourbon ou de l'Université : vastes portes cochères et beaux jardins, presque partout une cour intérieure. Le terrain commence à manquer, on est obligé de s'étendre hors des portes; les murs de Paris formaient alors une enceinte qui embrassait depuis la porte Saint-Bernard, la rue Saint-Antoine, jusqu'à la Bastille, continuant le long des portes triomphales de Saint-Martin et de Saint-Denis, joignant enfin les Tuileries par la rue Royale-Saint-Honoré, nouvellement construite.

C'est sur une vaste place en face du jardin des Tuileries que s'élèvera le garde-meuble; là, Louis XV vient d'approuver le plan d'une large esplanade en face des Tuileries; elle doit être simple, grandiose, à la manière de Versailles; point d'ornement, de simples fossés, des balustrades, un magnifique pont sur la Seine avec des statues, comme sur le pont du château Saint-Ange, à Rome. Au bout de cette place de forme ovale, l'immense plantation du Cours-la-Reine, auquel on donne le nom de *Champs-Élysées*, parce que l'époque se fait mythologique. Pour tout mettre en harmonie avec cette immense construction, le jardin des Tuileries subit des changements notables. Sous les vieux rois, il y avait près du palais un jardin fruitier et potager, ainsi le voulaient les mœurs paternelles; on voyait donc aux Tuileries de beaux cerisiers, des treillages où pendait la vigne, des espaliers couverts de beaux fruits. A cet emménagement de petite ferme, Louis XV fit substituer un vaste parc, des arbres touffus; au delà du parc une terrasse comme à Versailles, et faisant face à cette grande place qui devait prendre son nom. Ainsi, voyez quelle magnificence! la rue Royale, les Champs-Élysées, le pont, la place, le garde-meuble et les Tuileries restaurées au milieu d'un vaste parc. L'enceinte de Paris reprenait là, passait à la rue de Bourgogne pour se joindre à la rue de Grenelle, et se dirigeant ensuite sur la montagne Sainte-Geneviève, elle venait retrouver le quai Saint-Bernard et la Bastille.

De nombreuses constructions s'élevaient déjà au dehors des murailles. Au delà, par la Bastille, le vaste faubourg Saint-Antoine comptait cinquante mille habitants, avec des rues larges, belles, dignes des plus beaux quartiers bâtis par Louis XV; un peu plus loin, Ménilmontant et la colline du Père-Lachaise; la route qui s'en allait à Belleville commençait à se bâtir et à se peupler, ainsi que les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis, Poissonnière, Montmartre et la grande ferme des Mathurins; les religieux avaient là de beaux domaines, et monseigneur l'archevêque aussi; le quartier de la Madeleine était comme un bien d'église parfaitement

cultivé. On commençait à bâtir quelques hôtels dans le faubourg Saint-Honoré; lorsque les Champs-Élysées furent plantés d'arbres en larges compartiments, chacun voulait avoir vue sur cette magnifique esplanade qui se rattachait aux Invalides; on construisit les rues d'Anjou, de la Ville-l'Évêque, aussi belles que les rues Saint-Dominique, de l'Université, de Sèvres, le carrefour de la Croix-Rouge, ou bien encore cette rue où le bourgeois cherchait le midi, lorsqu'il allait manger une oie à Vaugirard ou se promener chaque dimanche dans le beau jardin du Luxembourg.

Il fallut donc tracer un nouveau plan d'enceinte pour Paris; les limites furent agrandies, et les vieux murs démolis durent servir à construire les grands boulevards; Louis XV, le roi des travaux publics, aimait les chaussées, les promenades plantées d'arbres. Laissant la Bastille comme un point isolé au milieu de Paris, on l'entoura de promenades, de jardins, et il se construisit bientôt des maisons qui liaient le Marais au faubourg Saint-Antoine. Un ordre s'introduisit à Paris sur des principes sévères; le lieutenant de police désigna douze subdélégués qui veillèrent à la paix publique; les réverbères durent être placés dans toutes les rues à vingt toises les uns des autres, le rapport indique que soixante-sept mille becs furent répartis dans Paris et les faubourgs; ce qui fit le dépit des filous et des amants qui avaient tant besoin des ténèbres des longues nuits; les pâles luminaires et oratoires devant les vierges et les saints au coin des rues furent remplacés par des lanternes à réflecteur. La police fit enlever les mendiants et les gens sans aveu pour les transporter aux colonies. Des anciens bastions de Paris, il ne resta plus que la Bastille; cette prison d'État qu'on a faite si terrible n'était point destinée à la bourgeoisie, mais aux grands seigneurs; le For-l'Évêque, innocente reclusion appliquée aux artistes, pénitence de quelques bons mots et des petits caprices d'Opéra, sorte d'aristocratie des Madelonnettes, cette autre prison beaucoup plus triste où l'on jetait les filles de mauvaise vie prises en flagrant délit dans les rues et carrefours de Paris.

Dans cette émotion soudaine que les querelles religieuses avaient imprimée aux esprits, il n'est pas étonnant que les édits et ordonnances se soient occupés de régler les actes qui se rattachaient à ces questions, car elles troublaient la société par des agitations continuelles. Le parlement et la royauté n'étaient-ils pas en lutte de prérogative? Sur la question ecclésiastique le grand conseil prétendait avoir le droit de décider seul, d'accord avec Rome, sur les bulles, les mandements, les évocations; présidé par le roi, il pouvait toujours réformer les arrêts du parlement, et le cardinal de Fleury invoqua l'autorité de ce conseil, non-seulement pour décider les questions ecclésiastiques, mais encore pour briser toutes les résistances parlementaires. Les parlements avaient-ils le droit de ne pas enregistrer, et, par conséquent, de s'opposer à l'exécution des édits? D'après la théorie royale, les enregistrements n'étaient qu'une manière de constater la date de l'édit, de lui donner un caractère authentique: ainsi le droit d'enregistrer n'entraînait pas avec lui-même la faculté de remontrer, de s'opposer; la remontrance n'était donc pas un droit permis quand le roi ne voulait pas l'entendre.

Ces théories du pouvoir absolu, incessamment soutenues dans les édits de Louis XV, prévalent sous son règne. La régence a grandi le pouvoir des parlementaires; le droit qu'elle a reconnu de casser le testament de Louis XIV les a fait prétendre au partage de la souveraineté! Toutes les têtes ont tourné avec les théories anglaises, on s'est cru une chambre des lords ou des communes; et cette prétention, les édits du conseil veulent fortement la comprimer; les arrêts sont fréquents pour évoquer les causes parlementaires. Cette lutte, on la continue avec vigueur; le conseil met une grande insistance à régulariser les principes de force pour l'autorité royale dans les dix années qui forment la première période du règne de Louis XV; on s'occupe des corporations, du commerce, de l'industrie, des canaux, de l'organisation des finances comme de la guerre, et sur ces branches diverses de l'administration, le conseil du roi est constamment en dispute avec les parlementaires; il y a un travail dans le pouvoir pour bien établir sa force et sa suprématie; la lutte est engagée avec l'esprit philosophique et parlementaire; la législation s'empreint d'idées plus générales; on marche vers une grande codification.

Ce résultat est le produit de l'étude; c'est le temps de la fondation des écoles; on venait d'en établir pour l'éducation militaire, d'Aguesseau en prépara également pour le droit : de nouvelles chaires furent établies dans le but d'enseigner les règles invariables de la justice : les études doivent désormais se diviser en quatre périodes : le droit romain, le droit coutumier, le droit naturel et le stage; après le stage on est apte à toutes les fonctions du parlement et du barreau. C'est pour favoriser l'histoire du droit public qu'un édit veut qu'on recueille les ordonnances des rois de France de la troisième race; la pensée en était venue à Louis XIV. D'Aguesseau ordonne que ce recueil remonte aux premiers temps de la monarchie; pour étudier le droit français, ne faut-il pas connaître toutes les

phases qu'il a subies et par quelle longue chaîne de traditions la monarchie s'est fondée? Les ordonnances du Louvre commencent à Hugues Capet; d'Aguesseau confie ce travail à Laurière, puis à Secousse, avocats érudits les plus distingués du barreau de Paris, qui comparent et travaillent avec persévérance (1).

Ce n'est pas tout; les lois s'éclairent par l'histoire, et il n'y a pas d'histoire sans documents primitifs; la grande collection des *Historiens de France* (2), commencée par dom Bouquet, est également ordonnée; c'est l'imprimerie royale qui prête ses presses et ses habiles correcteurs; on y met autant d'importance qu'aux *Ordonnances du Louvre;* avant d'oser l'histoire, il faut recueillir des documents sûrs et exacts. Ces travaux, commandés par Fleury, encouragés par d'Aguesseau, donnent une vive impulsion aux provinces; c'est l'époque où commencent tous ces vastes travaux historiques sur les coutumes locales : dom Vaissète publie l'*Histoire du Languedoc*, dom Morice celle de Bretagne, dom Plancher celle de Bourgogne; et avec cela paraissent l'*Histoire littéraire*, imprimée aux frais du roi, la *Collection des diplômes* et la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, le plus précieux recueil pour l'histoire nationale. L'érudition travailleuse se concentre dans les monastères et parmi les jurisconsultes; on dédaigne ce qui est incomplet; l'esprit de collection se manifeste encore comme au XVIe siècle, parce qu'il faut lutter par les faits contre les théories et les systèmes. On voit bien qu'il y a deux sociétés en présence : l'une frivole, railleuse, prenant toutes les idées à leur superficie; l'autre, sérieuse et forte, marchant droit à la connaissance des faits par les monuments. Or, qu'est-il arrivé par la marche des âges? C'est que l'école légère, bruyante, est passée, laissant à peine quelques traces; les systèmes ont disparu, et qu'est-il resté debout? Précisément ces collections qui fixèrent à peine l'attention des contemporains; elles révèlent et contiennent maintenant des trésors immenses, bel héritage de l'érudition travailleuse. Vouliez-vous des trésors infinis de science, il fallait visiter les abbayes de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève et des deux Saint-Germain; leurs richesses ont doublé les fonds de la Bibliothèque du roi; leurs précieux manuscrits annoncent la grandeur des connaissances humaines. Il y avait des bibliothèques de monastères et même de particuliers qui pouvaient lutter avec les établissements du roi. Ainsi, le marquis de Paulmy amassait ces magnifiques fonds de livres et de manuscrits qui, passés depuis dans les mains de M. le comte d'Artois, forment aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal. Les fonds Colbert, Richelieu, Mazarin, furent définitivement réunis à la Bibliothèque royale. C'étaient souvent des gentilshommes préoccupés de guerre et de cour qui préparaient ces grandes collections; les deux Sainte-Palaye, le marquis de Paulmy portaient l'épée, utilisant le repos de la paix par de fortes études et une magnificence de collection pour les sciences et les savants.

Les corps académiques ne se groupaient point entre eux pour avoir l'orgueil de s'appeler Institut; c'étaient seulement des compagnies, espèce de centre vers lequel chaque branche de la science venait rayonner. En première ligne, l'Académie française; il est curieux d'en feuilleter alors les noms propres; à travers quelques illustrations rares et qui entraient de force, tels que Montesquieu, Voltaire, et plus tard d'Alembert et Buffon, on aperçoit un groupe inouï de noms inconnus, dont la mémoire n'a pas survécu même par une méchante tragédie. C'est la plaie de toutes les époques; les médiocrités grandissent à l'abri de toute émotion, parce qu'elles ne blessent personne; Montesquieu l'a dit : pour être facilement d'une académie, il ne faut être ni un sot ni un esprit supérieur; ces deux conditions sont également mauvaises; il faut avoir un certain acquis, une élégance de mots, beaucoup de calme dans la pensée et dans le style, dire bien les choses déjà dites, les pensées depuis longtemps admises, ne déranger personne dans son lot de célébrité.

L'Académie française faisait peu de travaux, elle s'absorbait dans son éternel Dictionnaire. Il n'en était pas ainsi de l'Académie des inscriptions : Lebœuf, Bonamy, Fréret, les Sainte-Palaye, le comte de Caylus étaient des érudits d'une grande étendue de science et d'une critique remarquable; ils étendaient le domaine de l'histoire par d'incessantes publications et le précieux recueil de leurs mémoires. L'Académie des sciences faisait marcher les découvertes vastes, actives; dans son sein se perfectionnaient les instruments maritimes, les lunettes astronomiques, tout ce qui secondait les forces navales du pays. Le bureau des longitudes restait en rapport avec cette académie, et Louis XV y portait une vive sollicitude; car, enfant encore, ses jeux avaient été les études géographiques. Le voyage de Maupertuis faisait alors le sujet de toutes les conjectures; on avait des nouvelles de la double expédition, et le *Mercure* en publiait les détails : « M. de Maupertuis et ses compagnons ont cherché d'abord un lieu favorable à leurs opérations; sur les bords

(1) Le premier volume des *Ordonnances du Louvre* parut en 1723.

(2) Les premiers volumes des *Historiens de France* parurent en 1738

du golfe de Bothnie, ils n'en ont point trouvé : il a fallu s'enfoncer dans l'intérieur des terres, remonter le fleuve de Tornéa, depuis la ville de Torno au bord du golfe, jusqu'à la montagne de Kiltes au delà du cercle polaire. Ils ont dû se mettre à l'abri de ces terribles mouches qui font la terreur des Lapons, tirent le sang à chaque coup qu'elles donnent de leurs aiguillons, et feraient bientôt périr un homme sous leur nombre. Elles infestaient tous les mets. Les oiseaux de proie, très-nombreux et très-hardis dans ces climats, enlevaient quelquefois les viandes qu'on servait aux voyageurs ; comme Énée, ils étaient au milieu des harpies. Après avoir franchi les cataractes du fleuve, ils durent se faire jour, la hache à la main, au travers d'une forêt immense qui embarrassait leur passage et nuisait à leurs opérations, gravir sur toutes les montagnes, en dépouiller le sommet des bouleaux, des sapins et de tous les arbres qui les dérobaient à la vue, dresser sur la cime des huit plus hautes des signaux propres à être aperçus de plusieurs lieues, afin de déterminer les triangles nécessaires, établir une base qu'on pût mesurer sur un fleuve glacé et couvert de plusieurs pieds d'une neige fine et sèche, semblable à du sablon, qui roulait sous les pieds et qui dérobait aux yeux des précipices où l'on pouvait être enseveli sous elle. Les académiciens qui allèrent au Pérou éprouvèrent de plus grands obstacles encore ; ils comptaient ne passer que quatre ans hors de leur patrie ; il leur en fallut dix. Les hommes parurent d'accord avec la nature pour les contrarier et les tourmenter. Après un voyage long, pénible et périlleux, M. de La Condamine avait pris le premier en quelque sorte possession du pays au nom des sciences et gravé en latin sur le rocher de Palmar : « On a reconnu par des observations astronomiques que ce promontoire est situé sous l'équateur. »

L'université était un corps à part, tout à la fois religieux et civil, et par le fait aux mains des différentes corporations religieuses ; les colléges eux-mêmes s'y rattachaient ; les jésuites, les oratoriens dirigeaient les études ; mais les jésuites avaient une supériorité marquée, parce qu'ils étaient mieux en rapport avec les progrès de la science et les intérêts nouveaux de la société. Les études supérieures, et spéciales même, étaient dirigées par les corporations ; l'artillerie, le génie, étaient sous l'enseignement des minimes ; à Brienne, c'étaient les révérends pères qui développaient les mathématiques aux officiers, et certes ils durent avoir quelque mérite, car ils créèrent Bonaparte, Carnot et Pichegru. La médecine était aux mains des carmes, les plus grands opérateurs (1), les pharmaciens ambulants ; ils soignaient gratuitement les pauvres, ils possédaient l'histoire de l'anatomie au plus haut point, et c'est l'hommage que leur rendent les chirurgiens modernes. Les jésuites étaient les astronomes, les voyageurs et les géographes ; leurs professeurs créèrent Buffon, La Condamine. Et pour l'esprit, la bonne littérature, n'étaient-ce pas encore les jésuites qui avaient fait Voltaire ? Son maître était l'humble père Porée, pour qui le grand poëte conserva toujours un touchant souvenir. Qui entreprit les grands voyages dans les régions inconnues ? Quelle est la corporation qui régna au Paraguay par sa justice et sa bonne politique ? Si vous voulez vous faire une idée de ces voyages scientifiques aux terres inconnues, lisez les *Lettres édifiantes*, suivez les jésuites à travers la Chine, le Japon ; les premiers manuscrits que nous ayons eus sur les mœurs et les habitudes des Chinois ne nous viennent-ils pas des jésuites ? Celui-ci fait un dictionnaire chinois, celui-là dessine de sa main les villes de Canton et de Pékin ; un troisième a visité le Japon, il donne des notions sur le commerce, les industries, les moyens de communication (2) ; rien n'arrête ces intrépides voyageurs.

Les capucins se sont réservé les missions du Levant ; comme ils sont les infirmiers des pauvres, ils vont dans les pays d'Orient où la peste domine ; comme ils vivent au milieu de l'épidémie, ils en constatent les caractères et donnent les premières notions sur l'art de la guérir. S'il y a un incendie, les capucins sont les pompiers dévoués jusqu'à la mort ; vous pouvez les voir dans les gravures du temps sur des poutres embrasées, faisant agir vigoureusement les pompes. Ils sont en Syrie, en Palestine ; partout faisant respecter le nom français, tandis que les génovéfains, les chanoines de Saint-Victor travaillent et pâlissent sur les manuscrits de la première et de la deuxième race. La critique spirituelle et savante, on la doit au *Journal de Trévoux* que les jésuites dirigent ; c'est dans ce journal que le père Brumoy publie son Théâtre grec ; on y attaque les mauvaises doctrines, les hommes médiocres, avec un ton exquis de convenance. Le *Journal des Savants* est dirigé par les génovéfains, c'est la critique sérieuse, historique ; les *Nouvelles ecclésiastiques*, si piquantes et si mordantes, sont dues à deux prêtres de Saint-Germain-des-Prés.

Curieuse société que celle-là : prenez-la dans sa superficie, elle est frivole, moqueuse, elle se résume

(1) Le frère Come, de l'ordre des feuillants, fut le plus grand opérateur du XVIIIe siècle.

(2) Les MSS chinois de la Bibliothèque royale viennent presque tous des jésuites.

en quelques intrigues de femmes, en de petits soupers; telle est sa vie intime et sensualiste; et à côté de cela de grandes négociations qui font acquérir des provinces à la France et lui assurent sa prépondérance. Maintenant voyez la littérature, elle est railleuse, spirituelle; Voltaire met partout son cachet. Puis à côté viennent les œuvres sérieuses, des collections de lois, des monuments historiques : ici un commencement d'impiété philosophique, un doute hautain; là une croyance fervente, des corporations qui se dévouent, les jésuites qui vont prêcher le Christ jusqu'à la Chine et s'exposent au martyre pour leurs prédications, les capucins qui peuplent le Levant, des hommes de foi qui donnent leur vie pour la croyance qu'ils professent. Ici, des mœurs ramollies; là, du dévouement et de l'héroïsme. Pour la science, une curiosité incessante et des observations sérieuses : Maupertuis et La Condamine partent, l'un pour le pôle nord, l'autre pour le centre de l'Amérique, et cela pour réaliser une idée. Cette grande famille travaille confusément; il s'y révèle une espèce de chaos, on est à une époque de transition; on n'est plus croyant, on n'est pas encore impie; les institutions se montrent surannées, mais on n'en a pas encore formulé de nouvelles. Terrible transition qui marque souvent la décadence des sociétés. De ce chaos sortirent deux écoles dont nous aurons bientôt à suivre les progrès : les encyclopédistes, grande coterie qui domine le xviiie siècle, et les économistes, qui, en exagérant les idées de la liberté du commerce, contribuèrent à la ruine de la vieille monarchie. Les encyclopédistes restaient dans les théories; avec cela on peut corrompre un peuple, mais on ne touche pas à son existence matérielle; il n'en fut pas de même des économistes; ceux-là agitèrent des questions de feu; ils remuèrent la subsistance des peuples avec leur principe de libre exportation des grains; le pain, le pain! ne touchez jamais à cette question, car elle est brûlante; et ce fut à ce cri que se soulevèrent les faubourgs.

Au reste, la première époque de la législation particulière de Louis XV comprend le ministère de M. le duc de Bourbon, l'administration du cardinal de Fleury, et une grande moitié de la puissance de madame de Pompadour; c'est au milieu de la guerre, dans les intervalles des négociations diplomatiques, que sont rédigés les actes du conseil, les édits, les ordonnances qui statuent sur la législation du pays. Plus les temps sont agités, plus la législation est active, vigilante; cela tient à plusieurs causes; les ordonnances n'émanaient pas précisément de la volonté personnelle du roi; rédigées par le chancelier ou le garde des sceaux, elles étaient soumises à la signature du roi, aussi bien en pleine campagne qu'à Versailles. On remarquera dans l'histoire que c'est un faible des hommes de bataille de vouloir paraître s'occuper des lois, de l'administration, du gouvernement sur le théâtre de la guerre, et de signer un règlement de police le lendemain d'une victoire; ceci flatte l'orgueil, constate que rien n'échappe à leur sollicitude, les petites comme les grandes choses. L'ordonnance sur les substitutions et les donations fut approuvée par le roi durant la campagne de Flandre.

La législation de Louis XV, si féconde et si prévoyante sous le chancelier d'Aguesseau, embrasse, comme on l'a vu, les diverses branches des études du droit (1). La science a fait des progrès, elle se généralise sous l'action de la philosophie et de l'his-

(1) Je continue à donner l'extrait exact et chronologique de toute la législation de Louis XV :

1734.

Versailles, 7 février. — Ordonnance pour former dans l'hôtel des Invalides une nouvelle compagnie de bas officiers en état d'être détachés aux garnisons des citadelles et châteaux.

15 février. — Ordonnance portant règlement sur les équipages tant des officiers généraux et particuliers que des vivandiers servant dans les armées.

Versailles, 2 novembre. — Ordonnance pour obliger les Anglais, Écossais et Irlandais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

1735.

Versailles, 12 janvier. — Déclaration portant établissement d'une chambre de Tournelle civile au parlement de Paris.

Versailles, 13 juin. — Déclaration concernant les naufrages maritimes.

25 juin — Traité de subsides entre la France et la Suède.

Versailles, août. — Ordonnance concernant les testaments.

3 octobre. — Articles préliminaires de paix entre l'Empereur et le roi de France.

1736.

Versailles, 9 avril. — Déclaration concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions, et des extraits qui en doivent être délivrés.

Versailles, 20 avril. — Ordonnance concernant l'habillement de l'infanterie française.

Versailles, 15 mai — Déclaration faisant défense de porter des boutons de drap et autres faits au métier.

15 août. — Arrêt du conseil concernant les pêcheries exclusives appelées *parcs de clayonnage* ou *bouchots*, situées sur les grèves de la baie de Cancale et sur celles du territoire de Dol dans le ressort du port de Saint Malo.

28 août. — Convention entre le roi de France et l'Empereur pour la réunion et remise actuelle du duché de Lorraine au roi de Pologne Stanislas Ier.

Versailles, 20 novembre. — Ordonnance concernant la composition des milices.

1737.

Versailles, février. — Édit portant suppression de la charge de garde des sceaux.

Versailles, avril. — Déclaration portant établissement en la maison de la Salpêtrière d'un grenier qui contiendra au moins dix mille muids de blé pour l'approvisionnement de Paris.

Versailles, 17 août. — Déclaration qui ordonne aux curés des paroisses dépendantes du Châtelet de Paris de faire incessamment parafer par le lieutenant civil un double registre des baptêmes, mariages et sépultures.

Versailles, 25 août. — Déclaration concernant le port d'armes.

Versailles, décembre. — Édit portant établissement d'une loterie royale,

toire. La mission de l'avocat devient plus grande et plus élevée; le barreau n'est plus seulement une arène de chicanes et de procédures, les études s'empreignent même de littérature; d'Aguesseau n'a-t-il

pour procurer l'extinction de partie des capitaux de rentes sur l'hôtel de ville de Paris.

1738.

Versailles, janvier. — Édit portant suppression de la charge de premier président et de celles de huit présidents au grand conseil.

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure du conseil.

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure qui doit être observée pour l'instruction des affaires renvoyées devant des commissaires nommés par arrêt du conseil.

Versailles, 30 juin. — Lettres patentes portant évocation générale des causes des jésuites au grand conseil.

Compiègne, juillet. — Édit portant que tous les sujets du roi de Pologne dans les États de la Lorraine seront réputés naturels français.

Compiègne, 1er août. — Déclaration concernant les pèlerinages.

Versailles, 15 décembre. — Déclaration concernant les nègres esclaves des colonies.

1739.

Versailles, 2 février. — Ordonnance pour faire assembler les bataillons de milice.

Versailles, 31 mars. — Arrêt du conseil qui fixe le nombre des imprimeurs dans le royaume.

21 avril. — Arrêt du conseil touchant le canal du Languedoc.

Versailles, 30 mai. — Lettres d'évocation au grand conseil en faveur des pères de la compagnie de Jésus.

Versailles, 1er juin. — Déclaration concernant les gens de mainmorte du ressort du parlement de Metz.

Fontainebleau, 5 novembre. — Déclaration portant règlement pour le parlement de Besançon.

1740.

Versailles, 11 avril. — Arrêt du conseil concernant l'entrée des livres venant des pays étrangers.

Constantinople, 18 mai. — Capitulation au renouvellement et addition accordée au roi de France par le sultan Mahmoud.

1741.

22 janvier. — Arrêt du conseil portant établissement d'une loterie royale en faveur des pauvres.

Paris, 28 janvier. — Ordonnance du lieutenant général de police sur l'épuisement des eaux dans les caves.

Versailles, 7 juin. — Ordonnance qui défend de faire sortir hors du royaume aucuns bestiaux, sous les peines y portées.

Versailles, 29 août. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume.

Versailles, 17 octobre. — Arrêt du conseil portant règlement sur le commerce dans les échelles de Morée et d'Albanie.

Versailles, octobre. — Édit portant création de huit cent vingt mille livres de rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris.

1742.

5 novembre. — Traité de paix avec la régence de Tunis.

1743.

15 janvier. — Ordonnance pour la levée de dix-huit mille hommes de milice dans la ville et les faubourgs de Paris.

Janvier. — Édit pour l'établissement d'une loterie royale de neuf millions de fonds.

Versailles, 1er février. — Déclaration qui règle la manière d'élire des tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens situés en France et d'autres situés dans les colonies.

17 février. — Déclaration portant création de six cent mille livres de rentes sur la ferme des postes.

5 mars. — Lettres patentes pour l'aliénation de cinq cent soixante-cinq mille livres de rentes tant viagères qu'en forme de tontine.

8 mars. — Ordonnance concernant l'assemblée des milices de la ville de Paris.

Fontainebleau, 5 octobre. — Ordonnance pour servir de règlement aux bataillons de milice.

Versailles, 27 décembre. — Ordonnance qui défend à tous officiers de se servir de soldats pour valets.

1744.

Versailles, 15 mars. — Ordonnance portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre.

22 avril. — Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

Versailles, 25 avril. — Ordonnance pour obliger les Anglais, Irlandais ou Écossais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

26 avril. — Ordre portant déclaration de guerre à la reine de Hongrie.

Fribourg, 21 octobre. — Règlement concernant les prises faites en mer et la navigation des vaisseaux neutres pendant la guerre.

1745.

Paris, 24 mars. — Arrêt du parlement de Paris concernant la contagion des bestiaux.

25 mars. — Déclaration concernant les testaments, codicilles et autres actes de dernière volonté.

Au camp devant Tournay, 25 mai. — Ordonnance sur ce qui doit être observé par les capitaines, maîtres ou patrons des bâtiments marchands, lorsqu'ils trouveront des vaisseaux et autres bâtiments du roi mouillés dans les rades et ports soit du royaume ou des pays étrangers.

Au camp devant Tournay, 20 juin. — Ordonnance concernant les passeports accordés aux sujets des puissances étrangères voyageant en France.

1746.

Versailles, avril. — Lettres patentes permettant au maréchal de Saxe de disposer de ses biens, et à ses héritiers, légataires et donataires, même étrangers, à en jouir.

Versailles, 1er mai. — Ordonnance en faveur des familles des gens de mer décédés sur les vaisseaux du roi pendant les campagnes de long cours.

1747.

Versailles, 1er janvier. — Ordonnance portant règlement général pour les hôpitaux militaires.

Versailles, 18 mars. — Déclaration concernant l'imposition à la taille des femmes separées de leurs maris.

16 avril. — Ordonnance concernant les spectacles de l'Opéra, des Comédies Française et Italienne.

Au camp de la commanderie du Vieux-Jonc, août. — Ordonnance concernant les substitutions.

1748.

Versailles, 2 juillet. — Lettres patentes portant confirmation de l'établissement de l'Académie royale de chirurgie.

Compiègne, 6 août. — Arrêt du conseil qui fait défense de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine.

Compiègne, 10 août. — Déclaration servant de règlement pour la cour des aides de Paris.

Versailles, 27 septembre. — Ordonnance portant réunion du corps des galères à celui de la marine.

1749.

Versailles, 26 janvier. — Déclaration sur les droits de marque et de contrôle.

Marly, 7 mai. — Ordonnance qui défend les jeux de hasard.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant les spectacles.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant la police des églises.

Marly, mai. — Édit portant suppression du dixième établi par la déclaration du 29 août 1741; établissement d'une caisse générale des amortissements, pour le remboursement des dettes de l'État, et levée d'un vingtième pour le produit en être versé dans ladite caisse.

Marly, mai. — Édit portant création d'un million huit cent mille livres de rente au denier vingt, au principal de trente-six millions remboursables en douze années.

Compiègne, 8 juillet. — Ordonnance qui défend aux sujets du roi résidant dans les échelles du Levant et de Barbarie d'y acquérir des biens-fonds.

Versailles, 25 août. — Arrêt du conseil qui révoque tout privilége accordé à l'Académie royale de musique, et le rétablit à perpétuité au corps de la ville de Paris, sous l'autorité immédiate du roi.

Versailles, août. — Édit qui renouvelle toutes les dispositions des lois précédentes sur les établissements et les acquisitions des gens de mainmorte, et y ajoute les mesures les plus propres à en assurer l'exécution.

pas donné l'exemple du beau dire et des périodes académiques, dans les harangues du parlement? Pothier vient de compléter la science du droit; sa publication des *Pandectes*, ses admirables traités donnent de plus fortes notions sur les devoirs et les droits de tous. L'*Esprit des lois* de Montesquieu a mêlé des questions de haute philosophie à la législation, et ces théories pénètrent dans l'esprit général des ordonnances.

L'état des personnes, fondement de la société, se régularise sur des bases plus larges; depuis le moyen âge, tous les actes de la vie dépendaient de l'Église, qui prenait l'enfant au baptême et le conduisait jusqu'à la mort; le prêtre était chargé de constater la naissance pour Dieu et les hommes; la loi civile ne se mêlait qu'accidentellement de ces registres qui, néanmoins, constituaient les droits de la famille et de l'héritage. Une ordonnance du roi établit de certaines règles sur la tenue des registres par les curés; comme l'état des personnes était sous la garde du parlement, il fut arrêté qu'un double registre serait déposé en greffe pour être consulté au besoin et se garantir contre toute atteinte; le registre des cures devait être parafé par la sénéchaussée, l'intercalation et la suppression des actes n'étaient plus possibles; les curés, en tant qu'officiers de l'état civil, furent justiciables du parlement et de la police générale des cours supérieures. On marchait vers la transition qui prépara plus tard un état civil séparé des actes de la vie religieuse.

Un édit solennel posa un principe non moins remarquable dans l'état public des individus, il déclarait : « que la réunion d'une terre à la couronne, d'une province au royaume, a pour effet de naturaliser de plein droit les habitants de ces provinces; ainsi les sujets lorrains, par cela seul qu'un traité les réunissait pour l'avenir à la couronne de France, devenaient Français. » Ce principe tenait au droit politique; on était en progrès. D'autres édits réglaient la législation des esclaves aux colonies; le code de Louis XIV était implacable comme celui de la conquête; il se ressentait des souvenirs de la législation romaine, si inflexible sur les esclaves; le nègre était la chose du maître qui pouvait en disposer selon les durs principes de la loi des Douze Tables. Sous Louis XV, une modification s'effectue dans le code Noir; le principe indulgent du catholicisme marche à son triomphe; on n'ose point encore la doctrine de l'émancipation, mais le nègre n'est plus absolument la chose du maître; il se marie légitimement; son état civil est organisé par des lois fixes; il a une famille, et les droits du maître sont limités par les principes d'une législation naturelle.

Un arrêt du conseil établit également des règles spéciales pour les gens de mainmorte; on appelait ainsi les corporations acquérant toujours sans jamais rien transmettre, comme les couvents, les hospices, les communes; cette possession éternelle avait cet inconvénient que, par la suite des âges, les établissements de mainmorte devaient absorber toutes les propriétés du royaume; plus de mutations, plus d'impôts, plus de successions. Le conseil déclara qu'il ne pourrait pas s'établir et se fonder un établissement monastique sans autorisation du roi; c'était la main des parlements qui pénétrait dans l'administration des couvents; la liberté monastique qui constituait le droit public du moyen âge avait disparu; la loi civile allait dominer la loi religieuse.

Un règlement sur les mineurs établit des principes sur la tutelle; l'âge de la majorité est alors vingt-cinq ans, d'après le droit romain; on ne pense pas qu'avant cette époque le mineur puisse jouir pleinement de la liberté, vendre, acquérir, signer des transactions; les codes romains ont laissé une grande puissance au père, le représentant du droit domestique; plus la société est énergiquement organisée, plus la loi doit fortifier l'autorité paternelle : lorsque la dissolution est sous le toit domestique, comment ne pénétrerait-elle pas dans tout le corps social? de plus, le pouvoir que la loi délègue au père est une surveillance de moins pour l'autorité publique; et c'est pourquoi dans les républiques de l'antiquité le père était un véritable dictateur.

L'état des propriétés et leur transmission reçurent véritablement, sous Louis XV, un vaste développement par les ordonnances et les édits. L'œuvre immortelle du chancelier d'Aguesseau est d'avoir fait pénétrer dans ses œuvres l'esprit des *Pandectes*, les principes de droit, tels que Pothier les avait recueillis. Dans les ordonnances sur les testaments, les donations et les successions, on était en présence de deux législations bien distinctes : le droit romain et la coutume; les ordonnances devaient opter entre ces deux sources de droit : de quelle portion le père pourrait-il disposer? et dans quelle forme pourra-t-il exprimer ses dernières volontés? Les donations entre-vifs auront-elles des limites? et comment les époux peuvent-ils se donner entre eux? Les actes seront-ils publics ou privés, authentiques ou bien sous simple écriture avec la seule signature du donataire? En ce cas, quels seront les gages des créanciers sur la chose que transmet la donation? enfin est-elle irrévocable?

Tous ces points de législation et de droit sont résolus par les ordonnances du chancelier d'Aguesseau. La succession est également réglée, du père au fils, du fils au frère, de manière à ce que désor-

mais le droit romain ne soit plus en opposition avec les coutumes. Tous ces édits forment comme le code spécial sur la transmission des propriétés. Le chancelier d'Aguesseau avait réuni des commissions choisies dans le parlement, dans les conseils, pour délibérer sur la rédaction de ce grand code législatif; sa source fut le droit romain, les codes Théodosien et Justinien; on y joignit quelques principes des coutumes, car il ne fallait pas oublier que la France était divisée en deux grandes zones, les pays coutumiers et les pays du droit romain; on devait encore respecter les habitudes, jusqu'à ce qu'une révolution sociale les soumît à son inflexible niveau.

Dans le droit, la juridiction est une des difficultés les plus essentielles, parce qu'elle se lie à la procédure; les questions de compétence sont toujours délicates, et le choix des juridictions est la cause la plus active, la plus fréquente des procès. On était alors en pleine guerre maritime, et le conseil du roi résolut de créer un tribunal des prises; on appelait conseil ou tribunal des prises une sorte de juridiction spéciale et mixte pour décider les cas où les prises seraient valables ou nulles; tout en laissant une certaine indépendance à ce tribunal, on ne pouvait entièrement le séparer de la diplomatie; si le parlement avait connu les prises, il aurait pu en certaines circonstances contrarier les négociations de cabinet et décider la paix ou la guerre; la déclaration de la validité d'une prise pouvait être une cause d'hostilité; un conseil spécial, se rattachant à l'administration, offrait seul des garanties.

Les affaires du parlement prenaient chaque jour plus d'activité, et l'on établit une Tournelle civile, ce qui n'existait jusqu'alors que pour le criminel; la Tournelle était la chambre des informations, la plus active entre toutes, pour ainsi dire la portion agissante des cours. Le parlement n'avait pas une consistance ferme, permanente et stable; brisé, rappelé, sa juridiction s'était affaiblie à travers ses efforts. Il y avait tour à tour usurpation du grand conseil sur les attributions parlementaires; le grand conseil n'était point judiciaire, mais bien un véritable corps politique composé de conseillers d'État, maîtres des requêtes, dévoués au roi, absorbant les attributions de la magistrature, et en perpétuelle dispute avec elle. Un privilége incontestablement acquis à ce grand conseil, c'était l'évocation; quand une affaire était pendante devant le parlement, le conseil pouvait toujours l'évoquer devant sa propre juridiction, et pour cela il suffisait d'une ordonnance royale. Or, l'inévitable conséquence de l'abus des évocations, c'était qu'il n'y avait plus de liberté judiciaire; un arrêt du conseil cassait et annulait les décisions de la magistrature et appelait les parties devant une juridiction toute dévouée au pouvoir royal.

Les conditions de la police générale embrassaient tout ce qui fait la sûreté et la force politique d'un État; sous une monarchie, cette police devait être active, surveillante; un édit relatif au port d'armes imposait des conditions et des garanties même aux propriétaires; la chasse était une faculté fort restreinte; la liberté de parcourir les forêts un fusil à la main n'était pas donnée à tous; d'ailleurs on avait éprouvé sous la Fronde les mauvaises conséquences de cette coutume qui permettait à chacun de s'armer et de se venger individuellement. D'après la nouvelle ordonnance, nul ne pouvait porter des armes s'il n'avait une permission spéciale du lieutenant de police. Cet édit s'appliquait généralement à toutes les provinces, et cela était nécessaire, car durant les longues guerres il y avait eu de grands désordres sur les grandes routes; des brigands effrontés dévastaient les campagnes, des contrebandiers hardis franchissaient les frontières du Dauphiné, et c'est alors qu'avait commencé l'étrange renommée de Maudrin; singulière destinée! ce Mandrin, soldat réformé, quittant à la manière espagnole le fusil pour l'escopette, avait été pendant deux ans la terreur des fermes générales et des gabelles; son audace était telle qu'il introduisait des marchandises jusqu'à Lyon même sans s'inquiéter des gardes et des commis; on ne put s'en emparer que par un subterfuge de police.

Le vagabondage est aussi fortement réprimé; des dépôts de mendiants sont établis; on ne recourt pas précisément à la taxe des pauvres, comme en Angleterre, mais chaque commune doit nourrir ses pauvres, et on ne doit pas souffrir de mendiants à Paris. A côté des mendiants, les pèlerins; au moyen âge, les pèlerins recevaient l'hospitalité la plus tendre, la plus religieuse; on venait les accueillir une palme à la main; les mœurs ont bien changé. Le gouvernement est constitué d'une manière trop régulière pour qu'on permette que des troupes d'hommes et de femmes puissent voyager sur les grandes routes sans d'autres moyens d'existence que l'aumône; on craint trop que cela ne se confonde avec le vagabondage et les bohémiens, et dans ce but les règlements répriment le pèlerinage même vers un objet pieux, une église ou un tombeau.

L'ardente tendance de la philosophie, le système de démolition des vieilles doctrines, qui tend partout à s'établir, engagent le roi et le conseil à publier de nouveaux articles sur les imprimeurs; leur nombre sera fixé, ils auront un brevet, et ce brevet pourra être retiré après condamnation par le chancelier; les livres sont toujours soumis à une censure

attentive; ceux qui viennent de l'étranger sont prohibés ou livrés du moins à un profond et préalable examen; on craint que tant de livres de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre, ne fassent tort à la librairie française; et puis n'est-ce pas à l'étranger que naissent les plus fatales doctrines sur la religion, la propriété et le gouvernement? Un système de prohibition est donc résolu; les livres seront arrêtés aux frontières et envoyés au bureau de la librairie chez le chancelier.

Les subsistances dans une grande capitale comme Paris forment l'objet de la sollicitude du roi; on commence l'établissement d'un grenier d'abondance, destiné à garantir les approvisionnements de Paris, pour que la famine ne puisse plus atteindre la portion travailleuse de la cité; les économistes, en proclamant la liberté du commerce des grains, ont imposé de grands devoirs à la police; le prix des farines peut s'élever étrangement, et cet inconvénient sera toujours contre-balancé par la masse des grains que pourront fournir les entrepôts d'abondance. L'administration travailleuse vient d'établir partout des fontaines, l'eau ne peut être capricieusement distribuée; le lieutenant de police fait un règlement très-étendu sur les eaux de Paris; l'inondation de 1741 a compromis la sûreté publique, on parcourt plus d'un tiers de la capitale en bateau, il faut prévenir le retour de semblables désastres.

De l'ordre matériel on s'élève à l'ordre moral; les jeux de hasard sont prohibés dans les lieux publics entre gens de travail; il y a des licences pour certains jeux, mais on ne permet pas qu'elle aille jusqu'à compromettre les fortunes; il faut arrêter la tendance des gentilshommes qui jouent aventureusement sur une carte leur manoir, leur fortune. En aucun cas le jeu ne doit descendre parmi le peuple; il est défendu dans les cabarets et tavernes. Comme les spectacles publics étaient réglés par un magistrat à Rome, les théâtres le furent également à Paris par des ordonnances. Depuis longtemps on réclamait un règlement pour l'Opéra, chose difficile parce que chaque artiste avait ses amis, chaque dame son noble protecteur. Établir un gouvernement au milieu des danseuses, dominer mesdemoiselles Camargo, Sallé ou Petitpa, c'était trop espérer de la beauté fière et capricieuse. Il fallut la puissance personnelle du roi pour arriver au but; l'Opéra ne fut plus une entreprise particulière, il devint une attribution municipale dont la maison du roi avait l'intendance; l'Opéra fut à la ville, mais les gentilshommes de la chambre eurent toujours une surveillance sur son personnel; ils auraient difficilement renoncé à cette autorité sur les élégantes danseuses, les sylphes et les nymphes de l'opéra des *Quatre Sens*, sur les grandes danses, sur les airs de la musique de Rameau. Et d'ailleurs la protection du roi ne laissait pas d'être fort lucrative pour son Académie royale de musique dont chaque sujet était pensionné.

Les besoins de la guerre étaient trop impératifs, trop souvent renouvelés, pour qu'on ne songeât pas aux finances; plus de vingt ordonnances dans cette période concernent le trésor : tout ce qui peut procurer des ressources, on le tente. Le mode d'emprunt est indéfini; on invente d'abord la tontine; ingénieuse combinaison qui, en groupant un certain nombre de prêteurs, faisait jouir les vivants de tous les capitaux engagés par les prêteurs morts; c'était renouveler le système des rentes viagères, véritable amortissement profitable à l'État par les extinctions; s'il payait momentanément un intérêt un peu plus fort, dans un espace de trente ou quarante ans la dette était éteinte; comme le jeu régulier de l'amortissement n'était point aussi actif que la mort, ce n'était donc pas un mauvais système que l'emprunt en viager. Avec les tontines, on inventa les loteries; c'était appliquer à l'État, comme ressource, un jeu depuis longtemps connu et pratiqué à la cour qui l'avait tiré de Venise et de l'Italie; on y offrait des loteries au profit des pauvres ou de quelques institutions; on réglait les grands et les petits lots, et Louis XV lui-même se plaisait beaucoup à voir ces coups de hasard qui donnaient aux dames une porcelaine du Japon, un vase de porphyre, une table en marqueterie. Ce système de lots fut réduit à un calcul d'argent qui se résuma dans un impôt. L'État se fit banquier, on combina tout de manière à ce que chaque numéro sortant produisît un bénéfice, et ce calcul fut si bien fait qu'on obtint trente pour cent au moins sur la combinaison générale et sur la chance des lots. La loterie, jeu limité dans ses mises, donnait de brillantes illusions aux classes pauvres, qui, hélas! en ont si peu.

L'organisation régulière d'une dette publique ne fut pas une invention purement moderne de l'Angleterre; la création d'un amortissement vient de Louis XV; la caisse d'escompte avait cette destination; chaque nouvelle dette créée dut porter un nouveau fonds d'amortissement qui, par la multiplication des intérêts, devait l'éteindre dans un espace de temps donné, et ce système était d'autant plus heureux que chaque rente avait sa spécialité de revenus; elle ne formait pas un fonds commun pris sur les revenus généraux de l'État; il y avait des rentes applicables sur chaque branche de la fortune publique : ainsi on en créait sur l'hôtel de ville de Paris, c'est-à-dire que les revenus de la

ville servaient à payer la rente instituée; quelquefois elle était établie sur les fermes, sur les tailles, sur les gabelles. Comme l'argent était difficile à trouver, les prêteurs exigeaient qu'un revenu de l'État leur fût spécialement assigné; ils le prenaient en gage, comme il arrive toutes les fois qu'on n'a pas une grande confiance dans le débiteur. Si depuis Law le système de crédit public avait subi de profondes altérations, il en était résulté une facilité plus grande dans les circulations de l'argent. Le mécanisme de l'emprunt et de l'impôt était mieux compris, le crédit public était établi d'après des conditions plus ingénieuses; il fallait rendre la confiance aux papiers d'État, aux obligations du trésor, et il fut posé en principe que lorsqu'on établissait un impôt nouveau, on devait le mettre en fermes; la ferme avait des avantages considérables sur la régie; l'intérêt particulier fait mieux et à meilleur compte que l'intérêt général. Law avait également favorisé les compagnies, et une des meilleures combinaisons de finances fut la création d'une chambre d'assurance pour les risques de toute espèce, au capital de douze millions. C'était pour la première fois que des intérêts devenaient communs afin de garantir les risques auxquels les propriétés isolées sont exposées; les assurances étaient une idée hollandaise; mais à peine révélée en France, elle se répandit avec rapidité; un règlement du conseil en régularisa les statuts. Depuis ce moment des succursales se formèrent, et la propriété privée se plaça sous la garantie de la fortune publique.

En temps de guerre, il n'est pas étonnant que les ordonnances militaires se soient multipliées dans des proportions considérables; il y a tout un code dans la législation de Louis XV; on s'occupe incessamment de l'état de l'officier et du soldat, surtout, sous l'administration du maréchal de Belle-Isle. Louis XIV avait fait rédiger des ordonnances militaires d'une grande étendue; son successeur est encore plus précis et plus sévère en matière de discipline, car les idées allemandes surgissent et dominent : un règlement fixe les équipages des officiers; ils ne doivent pas être considérables, parce qu'ils embarrassent la marche; l'officier doit renoncer à ce luxe de gentilhomme qui jette dans les camps la mollesse; plus de vaisselle d'argent, plus d'habit pailleté sous la tente; une simplicité élégante doit être la seule distinction des officiers; l'exemple des Prussiens est là; Charles XII lui-même n'était vêtu que d'un habit de drap bleu et grossier; il ne fallait pas qu'on prît un camp français pour une décoration d'opéra. Le service militaire est une grande obligation envers le pays; tout étranger qui a reçu asile en France est soldat; il doit son corps à sa nouvelle patrie; les Irlandais et les Écossais, partout réfugiés avec les Stuarts, doivent prendre parti dans l'armée. On vient d'agrandir l'hôtel des Invalides; le nombre de ces vieux soldats est augmenté; si quelques-uns de ces braves vétérans ne sont pas tout à fait incapables de service par leurs blessures, on les emploiera à la garnison des places fortes, à la Bastille, dans les prisons d'État, partout enfin où le service sera doux et facile. Tout soldat aura essentiellement un uniforme; car l'uniforme c'est la preuve que celui qu'il couvre sert dans l'armée du roi; les corps francs mêmes ne sont point exempts de cette obligation; car, à l'abri de leurs privilèges, ils pourraient se livrer au pillage. Les milices sont la force provinciale qui se compose d'habitants des campagnes aux bras robustes, depuis longtemps exercés, le dimanche, dans chaque paroisse; la milice a ses officiers, élus ou désignés; à Paris, il se forme des corps volontaires; les registres de la guerre portent les enrôlements des racoleurs, dans l'année où se fit la grande guerre, à onze mille hommes rien que pour la ville de Paris. Le recrutement se faisait à son de trompe et de tambour; le vieux sergent recruteur montait sur les tréteaux, le tricorne sur l'oreille, en uniforme des gardes françaises, et il annonçait aux badauds les jouissances de l'état militaire, la bonne prime que le roi accordait à tous ceux qui voulaient servir dans ses armées; bientôt avec quelques pintes de vin, il enjôlait les hommes les plus robustes, qui le lendemain se réveillaient soldats du roi. Aussi pour retenir dans les liens de l'obéissance tous ces régiments, le code militaire applique-t-il inflexiblement la peine de mort, même pour la simple désertion. Quiconque quitte le drapeau passe devant un conseil de guerre, pour être fusillé dans les vingt-quatre heures; on s'engage volontairement, mais la signature une fois donnée, la mort impitoyable punit le soldat qui manque à la loi qu'il s'est faite. Et ce même code militaire élève hautement la dignité du soldat, car il est dit que nul officier ne pourra l'abaisser au rang de domestique; le soldat se doit à son camp, au roi, et non pas à tel officier en particulier; on veut ainsi éviter la désorganisation de l'armée, on craint la cohue à la manière de Xercès; on ne veut pas que les domestiques dépassent le nombre des soldats, on porte enfin quelque respect à l'uniforme.

La législation maritime est aussi active, aussi précise que l'organisation de l'armée; un règlement prescrit des dispositions sur les naufrages; on abolit les derniers vestiges de ce droit fatal et barbare du moyen âge qui, exploitant le malheur, faisait du naufrage une cause de ruine pour l'armateur et sou-

vent de richesse pour les habitants de la côte; désormais les débris des naufrages ne cessent pas d'être la propriété de l'armateur sans que le fisc puisse rien réclamer. La pêche de la morue et du cachalot, de la baleine et des cétacés, est aussi régularisée par les ordonnances; les navires baleiniers, ressource pour l'État, forment les marins les plus intrépides, les plus exercés; mais comment régler la pêche? A qui appartiendrait la baleine que le dard aura atteinte, et qui nageant entre des eaux ensanglantées ira expirer au rivage? Il fut dit que chaque harpon porterait le nom de l'armateur, et que la baleine appartiendrait à celui qui l'aurait le premier atteinte.

Le gouvernement des colonies était fort difficile, parce qu'il fallait régler les conditions des différentes castes et couleurs qui étaient là constamment en lutte; la législation monarchique laissait toute la domination aux blancs, sorte de noblesse de peau; les mulâtres n'étaient aux yeux de l'ordonnance qu'une classe d'affranchis, jamais ne pouvant arriver au gouvernement de la colonie; par instinct on craignait les mulâtres; il y avait dans ces hommes quelque chose qui tenait tout à la fois de la servitude abaissée et de la liberté impatiente; ils se seraient portés à la révolte, et une fois maîtres du pouvoir, ils feraient peser leur joug sur les esclaves. Les règlements consulaires sur les échelles du Levant, autres colonies, sont des modèles de précision : le consul a tout pouvoir sur les Français, il peut expulser des échelles celui qui en troublerait l'ordre; autour du consul se trouve un conseil de notables commerçants qui jugent les questions les plus difficiles, avec appel au parlement d'Aix; les Français ne peuvent acquérir aucune propriété foncière dans les échelles; ils ne sont là que simples colons pour gagner des richesses; on ne veut pas qu'ils abandonnent la France, l'idée de retour devait être sans cesse présente à leur esprit; qu'ils aillent faire fortune loin de la patrie, c'est leur droit, mais il faut qu'ils la rapportent à cette noble France, la mère commune. Il y avait à Smyrne, à Alexandrie, d'anciens comptoirs qui correspondaient avec les riches négociants de Marseille, maîtresse du commerce du Levant; on citait des maisons qui recueillaient par millions les écus de six livres.

Pendant la guerre, la question la plus difficile à résoudre fut celle des neutres; le pavillon couvre-t-il la marchandise? Le système français est que le neutre doit être respecté et que le pavillon couvre la marchandise; mais les Anglais le combattent avec une invincible persévérance; s'ils se taisent un moment, ils y reviennent toujours par des voies détournées; le code britannique depuis Cromwell! c'est le droit de visite (1). La police des marins est sévère, implacable; ils sont soumis à l'inscription maritime; une fois inscrits sur ce registre, ils peuvent être appelés à chaque moment pour le service du roi. Il y a un code terrible pour les gens de mer à bord; quand on touche le pont du navire, on est soumis au pouvoir absolu du capitaine qui dispose de vous, seriez-vous même simple passager; le capitaine c'est le roi, le pavillon la France. S'il naît un enfant à bord, c'est le capitaine qui tient le registre de l'état civil; si un homme meurt, c'est le capitaine qui dresse l'acte de décès en face de l'équipage; un mot suffit pour faire jeter un matelot au cachot; s'il murmure, un boulet lui est attaché aux pieds, ou bien il est suspendu au mât; rigueur indispensable pour maintenir la subordination. Les galères n'avaient point la destination fatale qu'elles ont aujourd'hui; les rameurs, les hommes de peine étaient de malheureux condamnés à servir sur les bancs du roi, comme on le disait; mais l'équipage, les officiers participaient aux honneurs de la marine royale. Une ordonnance même incorpore les équipages des galères dans la marine militaire; on s'en servait peu dans les combats, la voile était préférée, et cependant la galère pouvait agir et se diriger en tous sens; elle avait presque, par la puissance des hommes, la force motrice de la vapeur; elle marchait contre les vents et la tempête; les galères pouvaient servir d'éclaireurs; cette force des bras, la chaudière à vapeur l'a remplacée. Dans la marche des âges, les moyens seuls diffèrent, les résultats sont les mêmes. La marine et le commerce se liaient intimement, Colbert avait fait rédiger la grande ordonnance sur les commerçants qui fixait leur état, et surtout le contrat de change, la partie essentielle du droit commercial; le change donnait à l'industrie une impulsion nouvelle, il fournissait les capitaux que le commerce employait dans ses transactions (2).

La diplomatie de Louis XV fut la plus activement occupée à protéger les intérêts commerciaux; c'est ainsi que l'ambassade de Constantinople négocia une des capitulations les plus remarquables pour les Français qui habitaient les États musulmans, capitulations toujours si essentielles dans les rapports avec les États barbaresques. Le droit public chrétien porte en lui-même certains principes

(1) La question sur le droit de salut et de pavillon forme l'objet d'un premier Mémoire de M. le comte de Broglie, ambassadeur en Angleterre. *V.* chap. VI.

(2) Je suis entré dans de grands détails sur l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

généraux qui ne permettent pas les avanies; chacun trouve sa garantie dans ce sentiment universel qui unit fraternellement les gouvernements réguliers entre eux. Mais en Turquie il n'en est pas ainsi; on ne doit rien aux chrétiens, s'ils n'ont des firmans spéciaux ou des chartres de priviléges; et tel fut l'objet d'une négociation spéciale avec le sultan Mahmoud. Ces capitulations, les plus larges peut-être qu'offre le droit français, signées avec la Porte, renouvelaient les stipulations de François Ier et de Sélim sur la liberté du commerce, la franchise des ports et la juridiction consulaire donnée tout entière à la France; et ce privilége, nul autre gouvernement, nul autre pavillon ne le possédait. Ces mêmes capitulations, à peu d'exceptions près, furent également signées avec la régence de Tunis; les États barbaresques redoutaient le pavillon de France qui avait tant de fois flotté sur le rivage au milieu des coups de canon et de la mitraille; nul ne pouvait disputer la Méditerranée à la France, véritable lac où les couleurs de la maison de Bourbon se montraient seules depuis Naples jusqu'à Cadix; toutes ces côtes n'avaient qu'un mince intérêt de commerce, d'industrie et de politique. La France désirait l'île de Corse comme le complément de sa souveraineté dans la Méditerranée; elle devait l'obtenir; le commerce prendrait un large développement; l'Angleterre ne possédait que Minorque et Gibraltar, et Minorque devait bientôt lui être enlevée par une expédition de France sous les ordres du maréchal de Richelieu.

La législation de Louis XV fut donc excessivement laborieuse; le roi paraissait absorbé dans les plaisirs, et néanmoins les actes les plus utiles au pays étaient arrêtés dans son conseil; c'est que tout se faisait par un mouvement naturel, une simple et régulière impulsion. Le chancelier, fonctionnaire immobile, ne s'occupait que d'améliorer et d'agrandir la législation; la politique lui était étrangère; quand on avait besoin des sceaux pour des questions actuelles et passionnées, on les confiait à un homme de dévouement, et deux fois Louis XV personnellement se les réserva. D'Aguesseau était plus capable que tout autre de remplir la dignité de chancelier; il cherchait à faire oublier sa faiblesse de caractère par des études de haute érudition et de jurisprudence. Les ordonnances élaborées par commissions étaient résumées dans une première rédaction du chancelier, ensuite on les soumettait au conseil, et lorsqu'elles paraissaient, on les faisait précéder d'un préambule qui en expliquait les motifs. C'était l'exposé des raisons qui avaient déterminé l'édit ou l'ordonnance; à la lecture de ces documents, on dirait que le pouvoir avait besoin de justifier les mesures qu'il prenait; il y avait toujours de la bienveillance, même dans les exigences de cette autorité royale; le monarque expliquait sa volonté à ses sujets; souvent même ces préambules étaient des espèces d'histoire de la législation antérieure. Depuis d'Aguesseau une clarté académique présidait à leur rédaction. Rien n'est plus parfait, plus précis, que l'ordonnance sur les donations et les testaments.

La coutume voulait que tous ces édits fussent enregistrés au parlement, et le chancelier, chef de la justice, manifestait la volonté du roi aux magistrats. La lutte constamment établie entre le conseil du roi et les parlementaires rendait fort difficile la rédaction des lois, et cependant, en vertu de la prérogative royale, l'édit s'enregistrait malgré l'opposition. La tendance de la royauté était à l'unité législative; de sa nature, le pouvoir aime à former un grand centre autour duquel tout rayonne; le roi ne voulait qu'une seule France avec ses codes et ses formules, afin de la régir par une seule et commune législation. Il n'en était pas ainsi des magistrats; chaque parlement avait sa province, sa juridiction: il était le défenseur né des coutumes locales et des usages qui faisaient de chaque province un tout particulier; il fallait vaincre ces oppositions de localités; une ordonnance générale n'était exécutoire que lorsqu'elle était partout enregistrée; on avait donc incessamment à lutter contre le parlement de Bourgogne, celui de Bretagne, de Toulouse ou de Provence; mais lorsque enfin les difficultés devenaient trop vives, le conseil évoquait la question et ordonnait qu'on passât outre. Ces coups d'État soulevaient encore des obstacles : combien de difficultés n'entouraient pas un acte de l'autorité royale! Pour obtenir l'obéissance, il fallait souvent casser le parlement, exiler ses membres, car si on les ménageait, ils faisaient des remontrances, défendaient aux juridictions subordonnées d'obéir même au seigneur roi.

Une grande énergie, une invincible persévérance de caractère étaient donc indispensables pour parvenir à un but législatif; il fallait une conviction profonde pour oser un acte de centralisation et d'unité, car toute mesure de force devait nécessiter un coup d'État. En politique, tout ce qui est petit, tracassier, use les gouvernements; ce qu'il faut craindre, ce n'est pas la résistance violente; celle-ci, on la connaît d'avance, on peut en apprécier la portée et prendre contre elle toutes les précautions nécessaires; mais ce qu'il y a de plus dangereux pour le pouvoir, ce sont les petites résistances, ces coups d'épingle qui irritent sans justifier de fortes représailles. Un coup d'État qu'il faut concevoir en grand,

exécuter en grand, doit rencontrer un ennemi qui en vaille la peine; c'est une bataille livrée; on la perd ou on la gagne; et si l'on tombe, on laisse au moins quelques souvenirs de son énergie et quelques admirateurs de sa hardiesse.

CHAPITRE XXVII.

TENDANCE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES APRÈS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Nouvelle attitude de la France. — Rapprochement avec l'Autriche. — Influence de l'abbé comte de Bernis. — Développement de sa pensée. — Commencements de M. de Choiseul. — Abandon de la Prusse à l'influence anglaise. — Force du premier cabinet Pitt. — Haines contre la France. — Lutte à Madrid. — Domination anglaise à Lisbonne. — Négociations à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Copenhague, à Turin et à La Haye. — Plan général de la diplomatie. — Questions morale, commerciale et politique.

1749—1754.

Le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait été en lui-même que la confirmation de ce qui existait avant la guerre; si le roi Louis XV renonçait à toutes ses conquêtes dans la Flandre, la Belgique, la Hollande, en échange l'Angleterre abandonnait ses récentes acquisitions faites sur les colonies de la France et de l'Espagne. On s'était livré de grandes batailles, la victoire avait distribué capricieusement ses sanglantes faveurs; mais, en définitive, la paix remettait les choses en l'état antérieur; il n'y avait rien en apparence de matériellement changé : les territoires restaient les mêmes, les démarcations se modifiaient à peine, si ce n'est peut-être pour la Prusse et l'Espagne.

Mais en touchant de près les négociations et le traité d'Aix-la-Chapelle, on pouvait facilement reconnaître que ce traité opérait moralement de remarquables modifications dans l'attitude respective des cabinets de l'Europe. En diplomatie, la force ne résulte pas seulement des ressources personnelles d'une nation, mais encore de ses bonnes alliances, de ses relations amicales, des auxiliaires qu'elle peut acquérir, et jusqu'à un certain point des ennemis mêmes qu'elle fait passer à l'état de neutres. Et c'est en quoi précisément se manifesta l'habileté diplomatique de la France; sous tous les rapports, le traité d'Aix-la-Chapelle avait préparé de notables modifications dans les neutralités et les alliances. A peine les signatures avaient-elles été apposées par les plénipotentiaires, que déjà se manifestait la nouvelle tendance dans la diplomatie française. A toutes les époques, le cabinet de Versailles avait considéré comme un résultat indispensable d'obtenir une prépondérance incontestée en Allemagne, et cette influence elle l'avait recherchée, soit par un rapprochement avec les électeurs de Brandebourg, soit par les alliances avec les États secondaires tels que la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, représentés à la diète de Francfort (1). Dans la guerre qui venait de s'accomplir, on avait souffert de l'infidélité du roi de Prusse, Frédéric II, qui avait trahi deux fois en pleine campagne la cause française. Les électeurs du second ordre n'étaient ni assez forts ni assez constants pour assurer cette prépondérance à laquelle visait le cabinet de Versailles; il fallait donc trouver de nouveaux points d'appui en Allemagne. Au nord, on se reposait sur l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'une alliance de famille rattachait définitivement à la France; au centre de la Germanie et s'étendant vers le midi, une nouvelle alliée se présentait avec toutes les apparences de la franchise et du dévouement; il faut ici parler de l'Autriche sous Marie-Thérèse et de l'attitude nouvelle qu'elle prenait vis-à-vis de la diplomatie de Louis XV.

La plus grande erreur dans le maniement des affaires extérieures, c'est de partir inflexiblement de certaines idées fixes qui ont fait leur temps. A chaque époque appartiennent ses difficultés, les caractères, les incidents qui lui sont propres. Ainsi, la lutte de la France contre la maison d'Autriche s'était épuisée sous Louis XIV; pleine de force sous Charles-Quint et François Ier, elle était allée constamment en progrès pendant la Ligue jusqu'à Richelieu. Depuis cette époque elle déclinait et tombait en faiblesse. Au commencement du règne de Louis XV, l'Autriche n'est plus une puissance capable d'absorber l'attention diplomatique de la France; en cessant d'être redoutable, elle peut devenir puissamment utile au développement de l'influence germanique, indispensable au cabinet de Versailles; pourquoi ne point s'en rapprocher, surtout contre le roi de Prusse qui remue incessamment l'Allemagne? La France et l'Autriche se tenant la main peuvent rester en définitive maîtresses de la paix ou de la guerre sur le continent. M. de Kaunitz a été chargé de faire ces ouvertures au congrès d'Aix-la-Chapelle; Marie-Thérèse tend la main à Louis XV, elle indique déjà même la possibilité d'une alliance de famille (2).

(1) *V.* mon *Louis XIV.*

(2) Les lettres de Louis XV à l'impératrice Marie-Thérèse après le

Le partisan le plus actif, le plus éclairé de cette alliance simple, naturelle avec l'Autriche, ce fut l'abbé de Bernis, l'un des hommes les plus éclairés, les plus ingénieux de tout le corps diplomatique. L'abbé de Bernis appartenait à une illustre et pauvre noblesse de la Montagne (1), en possession de la seigneurie de Saint-Marcel en l'Ardèche; d'abord abbé, comte de Lyon, le noble chapitre aux douze quartiers purs et francs, il n'y siégea que peu; homme aux gracieuses manières, abbé de cour, il vint à Versailles, et y commença sa vie mondaine de petits vers et de poésie; son esprit tout sensualiste chanta les grâces, l'amour, et cette mollesse si douce que l'abbé de Chaulieu avait célébrée lorsqu'il se couronnait de roses dans les bosquets de lilas et de chèvrefeuille chez la duchesse du Maine. Courtisan assidu de madame de Pompadour, l'abbé de Bernis plut à la royale favorite qui l'attacha en qualité de poëte à sa personne; il fut de tous les petits soupers, des nuits galantes et féeriques de Choisy (2), et là on put remarquer, au milieu de vives saillies, la manière ingénieuse et large dont il traitait les questions politiques. Il fut dès lors désigné pour l'ambassade de Venise, fort difficile alors, et ses dépêches constatent toute l'habileté de sa conduite. Venise était comme un terrain neutre sur lequel venait s'agiter la grande diplomatie, et le premier mémoire rédigé par l'abbé de Bernis sur la nécessité d'un rapprochement avec l'Autriche est précisément daté de Venise; il développe cette pensée très-juste, très-exacte : « Qu'il n'y a désormais d'ennemie réelle de la France que l'Angleterre; que pour vaincre la puissance britannique, il faut que tous les efforts se portent vers la marine, et qu'il n'y aura possibilité d'arriver à ce but qu'en s'assurant une paix effective sur le continent par une alliance forte et durable; la Prusse passait à l'Angleterre, il fallait donc se rattacher à l'Autriche. » Ce mémoire avait singulièrement frappé Louis XV; que ne pourrait faire la France pour sa marine, lorsqu'elle serait hors de toute inquiétude sur le continent? Supposez avec cela l'intime alliance de l'Espagne, et l'on pourrait avantageusement lutter contre la Grande-Bretagne sur l'Océan et dans les colonies. Au retour de son ambassade de Venise, l'abbé de Bernis fut élevé à la plus haute faveur; on l'admit dans les plus petites intimités; madame de Pompadour, si éminemment éclairée, le présenta comme un candidat désigné pour le département des affaires étrangères; il en reçut bientôt le portefeuille, afin de réaliser la pensée de l'alliance autrichienne et d'opposer ce contre-poids à l'influence que prenait successivement la Grande-Bretagne sur le continent.

A côté de l'abbé de Bernis, et comme son ami et son confident le plus zélé, s'élevait un homme d'État qui devait mettre en pratique le principe de l'alliance autrichienne; Étienne-François, duc de Choiseul (3), connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de Stainville, voué d'abord aux armes, était déjà maréchal de camp lorsqu'il vint en admirateur se mettre aux pieds de madame de Pompadour, qui distingua bientôt en lui une certaine aptitude d'affaires et une grande activité d'esprit; il fut désigné dès lors pour l'ambassade de Rome, poste fort délicat au milieu des luttes religieuses du jansénisme, et telle fut la dextérité de sa conduite qu'il vécut à Rome presque le confident du pape Benoît XIV. Fort instruit dans les diverses branches du droit public de l'Europe, le duc de Choiseul appartenait essentiellement aux opinions philosophiques qui dominaient déjà la société; sa femme, de la famille des Gontaut, ouvrait son salon aux poëtes, aux savants, aux prosateurs qui commençaient pour elle ce système d'adulation sans dignité dont Voltaire avait donné l'exemple dans ses rapports avec le duc de Richelieu. De Rome, M. le duc de Choiseul fut envoyé à Vienne par l'abbé de Bernis, et ce fut d'après les instructions spéciales de Versailles qu'il jeta les bases de cette alliance autrichienne qui devint le premier principe de la diplomatie française de la fin du règne de Louis XV jusqu'au commencement de celui de Louis XVI.

Marie-Thérèse avait envisagé toute la portée de cette alliance; jugeant bien sa position réelle, elle voyait qu'il lui restait peu de chose à démêler avec la France; elle ne touchait à ce royaume que par les Pays-Bas, que tôt ou tard elle devait lui céder; ses craintes n'étaient plus là, mais du côté de la

congrès sont essentiellement bienveillantes et semblent préparer l'alliance intime des deux cours de Versailles et de Vienne.

(1) François-Joachim de Pierres de Bernis était né le 22 mai 1715. J'en ai déjà parlé chap. xxv.

(2) C'est dans les petits soupers de Choisy que Bernis improvisait des vers pour madame de Pompadour; en voici quelques uns :

Sais-tu pourquoi ce vin brillant,
Dès que ta main l'agite,
Comme un éclair étincelant
Vole et se précipite?
En vain Bacchus dans le flacon
Retient l'Amour rebelle,
L'Amour sort toujours de prison
Sous la main d'une belle.

Ah! que j'aime à voir Lucile,
Quand, s'éveillant le matin,
D'un sommeil doux et tranquille
L'effet paraît sur son teint;
Ses yeux s'ouvrant à l'aurore
Brillent d'un éclat nouveau;
De sa bouche que j'adore
Le corail paraît plus beau.

(3) M. de Choiseul était né le 28 juin 1719.

Prusse et de la Russie qui la menaçaient bien autrement. Frédéric II, avec son activité insatiable, avait arraché la Silésie à l'Empire; ne pouvait-on pas reconquérir cette province si fertile, si largement peuplée? La France, mécontente de la Prusse, devait seconder Marie-Thérèse; les deux cabinets de Vienne et de Paris, unis ensemble, devaient dominer le continent et décider à leur gré la paix ou la guerre. Si l'Impératrice, reprenant la Silésie, s'agrandissait aux dépens de la Prusse en Pologne, elle pourrait céder à la France en échange les Pays-Bas autrichiens, fief coûteux et très-éloigné (1). C'est ce projet si nettement tracé que l'impératrice Marie-Thérèse développa dans sa correspondance autographe avec Louis XV et même avec madame de Pompadour. Tôt ou tard Frédéric II devait s'entendre avec la Russie; il était déjà l'allié de l'Angleterre, qu'opposer donc à cette ligue naissante? Les forces réunies de l'Autriche et de la France, et ce n'était pas trop. Tel fut le sens des dépêches du duc de Choiseul pendant son ambassade à Vienne; l'abbé de Bernis le seconda parfaitement; le vœu de Marie-Thérèse fut désormais de changer cette alliance, jusque-là défensive, en une alliance offensive et militaire; ce fut la seconde période de la négociation.

Le traité d'Aix-la-Chapelle avait été très-mal accueilli par l'opinion publique en Angleterre; on le proclamait l'œuvre d'un ministre incapable : comment la Grande-Bretagne, après tant de sacrifices et de peines, avait-elle consenti à restituer toutes les colonies conquises? Le seul motif qui pouvait consoler la nation de ce qu'elle appelait un traité déshonorant, c'est qu'il ne lui paraissait qu'une simple trêve, facile à rompre; mille prétextes de reprendre les hostilités pouvaient surgir du milieu même des négociations. Il s'élevait alors au sein du parti opposant des communes une intelligence haute, ferme, décidée et surtout profondément ennemie de la France. Williams Pitt, qui plus tard fut promu comte de Chatham, était arrivé, par son mérite, d'une position modeste au faîte d'une vie politique éclatante (2). Envoyé par le bourg de Old-Sarum au parlement, il fit une vive opposition au comte de Walpole, au système politique duquel ni les engagements ni les promesses ne purent l'attacher, et sa popularité devint si grande que la duchesse de Marlborough, si patriotique, lui légua vingt mille livres sterling comme un hommage. Après avoir soutenu, mais faiblement, le ministère du comte de Grandville (lord Carteret), Pitt se lia loyalement à l'administration du duc de Newcastle, qui prit les affaires au moment de la réaction qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle. Nul n'avait plus que lui la haine de la France; il la poussait jusqu'à l'exaltation, et dans son poste de vice-chancelier de l'Irlande il ne s'occupa que d'un seul objet : préparer les circonstances de manière à rendre la guerre inévitable. Le parti des Stuarts avait été brisé en Angleterre par les plus sanglantes exécutions; le duc de Cumberland avait mérité le titre de boucher pour ses implacables poursuites contre les jacobites; il ne pouvait plus être question du prince Édouard; et d'ailleurs l'héroïque prince s'était lui-même condamné à une vie retirée, comme s'il eût porté encore l'empreinte des liens qu'on lui avait imposés dans la fatale nuit de l'Opéra. Les jacobites, comme tous les partis accablés, n'avaient plus pour eux que les chants d'exaltation et l'hymne des martyrs; leurs ballades célébraient encore Flora Macdonald, l'ange du prince, mais Charles-Édouard ne pouvait même plus trouver le nid de mousse comme le coq de bruyère (3). La maison de Hanovre, en pleine possession du pouvoir, allait s'abandonner à ses intérêts du continent, et de là était née l'alliance intime de l'Angleterre et de la Prusse; le cabinet de Londres visait à s'emparer d'une certaine prépondérance en Germanie; il avait les yeux fixés sur la Prusse comme la maison de Bourbon sur l'Autriche. La lutte continentale devait s'engager sur ce nouveau terrain : Hanovre, Prusse, Brunswick, devaient réunir leurs blasons comme leurs armes!

Frédéric II, le rusé souverain, qui menait simultanément tant d'intrigues diverses, n'avait au fond qu'une seule forte pensée, l'alliance avec l'Angleterre; ce n'était pas seulement sympathie de mai-

(1) Ainsi la rive gauche du Rhin, les Pays-Bas autrichiens, voilà ce que le développement du système de Richelieu et de Louis XIV aurait donné à la France.

(2) Williams Pitt, né à Westminster le 15 novembre 1708, commença ses études à Eton et les termina au collége de la Trinité, à Oxford.

(3) *The lamentation of Flora Macdonald.*

« Au milieu de ces monts où la bruyère est si verte, et sur une roche qui s'avance dans la mer, la belle et jeune Flora était assise, solitaire et soupirant, la rosée mouillait son plaid, les larmes ses yeux. Elle regardait un esquif que les vents faisaient pencher sur la vague, tel qu'un des oiseaux de l'Océan. Elle le voyait se perdre peu à peu dans le lointain; elle soupirait et chantait : « Adieu à celui que je ne reverrai plus! adieu à mon jeune et brave héros! adieu à celui que je ne reverrai plus! Le coq de bruyère qui vit sur la crête de Ben-Cormal trouve un doux nid de mousse où il peut dormir; l'aigle qui plane sur les rochers de Clan-Ranald peut y braver dans son aire la vaine menace des chasseurs. Le pélican se repose sur le récif du rivage, et le cormoran sur son roc au milieu des mers; mais, hélas! il est quelqu'un dont je déplore le sort cruel, qui n'a ni maison ni toit dans son propre pays! La lutte est finie, et notre nom a cessé d'être : il ne reste plus que douleur pour l'Écosse et pour moi! Le bouclier est arraché au bras du juste, le casque est brisé sur le front du brave, la claymore va se rouiller à jamais dans l'obscurité, mais le glaive de l'esclave étranger est rouge de notre sang; les fers du coursier, les éperons de l'orgueilleux cavalier ont foulé les plumes de la toque bleue. Pourquoi la foudre dort-elle dans le sein des nuages pendant que la tyrannie se plonge dans le sang des fidèles? Adieu, mon jeune héros, mon brave et aimable prince, la couronne de tes pères est enlevée à ton front. »

son et d'origine commune, il y avait encore un intérêt parfaitement raisonné : en quoi l'Angleterre pouvait-elle toucher la Prusse? La monarchie de Frédéric était à l'abri de ses coups, et en échange l'Angleterre lui donnait des subsides et un facile écoulement de ses produits. Si Frédéric II s'était un moment uni à la France, c'est qu'il avait pris nos soldats comme simples auxiliaires de ses desseins; une fois la Silésie conquise, il était revenu à son alliance naturelle avec la Grande-Bretagne; elle s'était faite toute seule. Les intérêts protestants s'étaient retrouvés; les négociations qui s'entamèrent alors à Berlin donnèrent une grande sanction à l'alliance anglo-prussienne qui depuis s'est toujours maintenue; les deux nations parurent constamment sur de communs champs de bataille; ces intérêts simultanés datent de loin dans l'histoire; le parlement ne refusa jamais des subsides à la Prusse, il considérait cette forte armée comme à la solde de l'Angleterre.

Frédéric continuait néanmoins ses perpétuelles négociations de droite et de gauche. Rien ne pouvait se comparer à l'activité de ce merveilleux instinct qui avait deviné toutes les vanités, toutes les faiblesses; en France, il caressait le parti philosophique, tout-puissant alors; il savait qu'un de ses petits billets écrits à Voltaire, colporté, répandu avec orgueil, lui faisait des partisans dans l'association encyclopédique, maîtresse de l'opinion (1). En Angleterre l'intérêt protestant faisait sa popularité; il n'y avait pas de ministre du saint Évangile qui ne se crût intéressé à soutenir Frédéric de Prusse, le protecteur de la religion réformée en Allemagne. Frédéric II s'était même créé un parti puissant à Saint-Pétersbourg; sa correspondance avec le grand-duc Pierre-Ulrich Gottorp avait excité dans l'âme de l'héritier présomptif de la czarine Élisabeth une vive et profonde admiration. Le roi de Prusse était donc le monarque le plus travailleur, le plus fortement préoccupé de sa destinée politique qu'il avait déjà tant grandie!

La Russie n'avait pris qu'une part très-indirecte aux transactions qui avaient préparé le traité d'Aix-la-Chapelle; elle n'y était même intervenue que pour régler les intérêts exclusivement polonais. Depuis, elle s'était repliée sur elle-même à cause de quelques déchirements intérieurs; la czarine Élisabeth avait à combattre des partis menaçants et les conspirations des vieux Russes. C'est elle qui appela comme son héritier le prince Pierre-Henri de Holstein (2), qui fut à Saint-Pétersbourg le chef du parti allemand et prussien; chez le grand-duc, l'amitié pour Frédéric devint une véritable frénésie; et le roi de Prusse, qui savait les antipathies d'Élisabeth poor son système, invitait secrètement le grand-duc à saisir la couronne. Cette conspiration de tous les jours avait neutralisé en Russie les efforts de l'Angleterre qui offrait une alliance intime et des subsides au cabinet de Saint-Pétersbourg, comme elle en avait donné à la Prusse. Élisabeth était instruite par la voie de Vienne et de Versailles de toutes les menées de Frédéric II avec le grand-duc, et ces deux puissances espéraient enfin déterminer Élisabeth à soutenir une alliance offensive et défensive : « Pourquoi se refuserait-elle aux offres de la France? on voulait briser sa couronne, et dans ce dessein Frédéric agissait de concert avec le grand-duc; y avait-il à hésiter? » Indépendamment de l'ambassade régulière confiée au chevalier de Douglas, on envoya à Saint-Pétersbourg, et comme agent secret, un personnage mystérieux et d'une remarquable habileté, le chevalier d'Éon de Beaumont (3), qui pendant son séjour en Angleterre avait été parfaitement renseigné sur les menées du parti prussien et anglais en Russie; on commençait à concevoir en Europe une forte opinion de l'armée russe, de sa fermeté dans les combats, de son inflexible discipline; il était urgent pour la France de n'avoir point à la combattre dans une guerre d'Allemagne; il paraissait d'une haute habileté et d'un succès immanquable d'environner Frédéric d'une triple armée sur son flanc, en face et sur ses derrières; les Autrichiens, les Français et les Russes se coaliseraient pour faire disparaître cette monarchie turbulente qui compromettait la sécurité de l'Europe. De toute manière, la Russie allait jouer

(1) Aussi Voltaire toujours reconnaissant lui écrit :

Mais vous avez aux champs de Mars
Fait connaître à toute la terre
Que ce dieu qui préside aux arts
Est maître dans l'art de la guerre.

C'est peu d'avoir, par maint écrit,
Étendu votre renommée;
L'Autriche à ses dépens apprit
Ce que vaut un homme d'esprit
Qui conduit une bonne armée.

Il prévoit d'un œil pénétrant,
Il combine avec prud'homie,
Avec ardeur il entreprend;
Jamais sot ne fut conquérant,
Et pour vaincre il faut du génie.

(2) Charles-Pierre-Ulrich, né le 21 février 1728, était fils de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et d'Anne Pétrowna, fille aînée de Pierre le Grand et de Catherine. Il fut proclamé grand-duc de Russie le 18 novembre 1742, après avoir embrassé la religion grecque, et reconnu par l'impératrice Élisabeth, sa tante, pour son successeur.

(3) Charles d'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, fut baptisé le 7 du même mois à l'église de Notre-Dame de cette ville. Louis de Beaumont, son père, avocat au parlement, était conseiller du roi et subdélégué de l'intendance de la généralité de Paris. On ne peut douter aujourd'hui par les pièces authentiques que le chevalier d'Éon ne fût un homme.

désormais un grand rôle dans les transactions : une fois déjà ses armées étaient apparues en Allemagne, elles allaient s'y montrer encore dans une guerre générale. Les dépêches du chevalier de Douglas et de M. d'Éon de Beaumont annonçaient avec joie que l'impératrice Élisabeth avait manifesté les plus vives sympathies pour la France. Le czarowitz Pierre, enthousiaste de Frédéric (1), restait seul fermement Prussien, et il ne s'agissait plus que de briser son pouvoir ou d'amoindrir au moins son influence.

Une des pensées qu'avait conçues le génie de Pitt dans ses haines contre la France, c'était celle d'une ligue des puissances protestantes contre la maison de Bourbon pour combattre et détruire l'association catholique des trois maisons de France, d'Espagne et de Naples. On ne pouvait compter complétement sur la Russie, mais la Prusse était ralliée au système protestant et anglais; si maintenant on parvenait à faire partager les mêmes idées aux États généraux de Hollande, à la Suède, au Danemark, il se formerait une sorte d'alliance religieuse et protestante contre la France, que l'Europe considérait comme le centre et le foyer des opinions catholiques. Cette première base d'une confédération du Nord paraissait d'autant plus essentielle à Pitt qu'il était parfaitement instruit des négociations qui se poursuivaient pour la France à Vienne auprès de Marie-Thérèse, afin d'obtenir une alliance politique qui plus tard se changerait peut-être en alliance de famille. Le plan de l'Angleterre dut être développé à Berlin, à Stockholm, à La Haye, à Copenhague, et partout elle offrit des subsides en échange d'un contingent de troupes. Sa démarche ne réussit complétement qu'auprès de Frédéric II; des obstacles furent habilement soulevés par la diplomatie française, et son influence se montra une fois encore à Pétersbourg, à Copenhague et à La Haye.

Les États généraux avaient, il est vrai, des sympathies anglaises et plus spécialement encore protestantes; autant ils se pressaient autour du prince d'Orange, autant ils avaient haine de la maison de Bourbon; si donc ils n'avaient consulté que leurs sentiments personnels, l'Angleterre aurait trouvé dans le stathoudérat aussi bien que dans les États eux-mêmes un appui ferme et dévoué. Mais il y avait déjà des antécédents capables d'inspirer des craintes aux Hollandais : qui avait supporté tout le poids de la dernière guerre terminée à Aix-la-Chapelle? N'était-ce pas la Hollande? Elle lui avait coûté presque une armée permanente et quarante millions de florins; il ne convenait pas à cette république de marchands, qui ne grandissait que par la neutralité, de se jeter dans de nouveaux hasards; elle n'aimait pas la maison de Bourbon, l'image de Louis XIV pesait douloureusement à ses souvenirs; elle conservait au plus haut point ses sympathies pour les idées de la réforme; mais ce n'était pas un motif suffisant pour jeter les riches comptoirs de La Haye et d'Amsterdam dans les périls d'une campagne; il suffisait de deux journées pour porter le camp français de la Flandre sur les Pays-Bas, et l'on ne voulait pas s'exposer à une nouvelle invasion. C'est en partant de ces idées que les États généraux déclarèrent : « Qu'ils ne voulaient en rien accepter une guerre active proposée par l'Angleterre; au cas où il y aurait hostilité entre les grands cabinets, ils se proclamaient neutres d'avance avec la volonté ferme de faire respecter partout leur pavillon. » Cette assurance fut réitérée au marquis de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, qui en fait le sujet de ses dépêches (2).

Si la plus étroite intimité avait toujours existé par des sympathies religieuses et politiques entre les cabinets de Londres et de La Haye, cette intimité devait être plus vive encore entre la maison de Danemark et celle d'Angleterre. La reine Anne n'avait-elle pas épousé un prince danois? Depuis l'avénement de la maison de Hanovre, d'autres liens de parenté s'étaient renouvelés par un mélange de blasons et de races, et pourtant le Danemark se refusait à suivre le plan de Pitt dans une alliance offensive contre la France. Plusieurs causes existaient de ce refus, et ces causes, sans se rattacher aux motifs qui déterminaient la Hollande à garder la neutralité, devaient néanmoins aboutir au même résultat. D'abord les Danois n'aimaient pas les Anglais : y avait-il vieille haine encore des Saxons contre les Normands depuis la conquête? ou bien était-ce une rivalité maritime? car les Danois étaient excellents matelots; leur marine pouvait rivaliser avec celle de l'Angleterre de vaisseau à vaisseau; leur droit public différait essentiellement du droit maritime de la Grande-Bretagne : ils proclamaient que le pavillon couvrait la marchandise en proscrivant le droit de visite, tandis que les Anglais combattaient cette doctrine à coups de canon. Or, la France, qui mettait le plus grand prix à obtenir de bonnes relations diplomatiques avec les Danois, parce qu'ils pouvaient lui être d'une grande utilité pour le commerce en cas de guerre, exaltait le sentiment patriotique des Danois contre le droit de visite.

La position diplomatique de la Suède s'était bien

(1) C'est ce qui explique le brusque changement de politique, sous le czar Pierre III, en faveur de Frédéric de Prusse.

(2) La correspondance du marquis de Fénelon est peut-être la plus curieuse et la plus complète aux affaires étrangères.

modifiée relativement à la France, autrefois son alliée puissante et fidèle; les Suédois étaient appelés les Français du Nord; soit que depuis Charles XII la décadence de la Suède, rapide, invariable, eût affaibli l'importance de ses rapports, soit que des intérêts nouveaux eussent modifié ses anciennes relations, la cour de Stockholm s'était tournée du côté de la Russie, et déjà même elle tendait la main aux subsides de l'Angleterre; sa prédilection pour la France s'était refroidie, et d'ailleurs elle ne pouvait plus peser du même poids dans la balance européenne. La Suède, si souvent apparue sur le champ de bataille germanique, se liait ainsi à la grande puissance allemande et faisait partie de la confédération. On pouvait dire que la Prusse l'avait remplacée dans cette haute mission de protéger le parti protestant en Allemagne. Désormais le rôle de la Suède, devenu en quelque sorte purement maritime, devait se résumer en une neutralité marchande. Les Danois et les Suédois, dans une guerre générale, s'empareraient du commerce des neutres pour faire respecter leur pavillon. La seule préoccupation territoriale de la Suède était de défendre la Poméranie et la Finlande, l'une convoitée par la Prusse, l'autre par la Russie.

Telle était au nord la situation des cabinets que Pitt voulait liguer contre la maison de Bourbon, étendant son réseau sur le midi de l'Europe par la triple souveraineté de France, d'Espagne et de Naples. Don Ferdinand VI, fils et successeur de Philippe V, avait cherché à maintenir la paix dans ses États des Deux-Mondes, en tenant une juste balance entre la France et l'Angleterre; comme il avait de grands maux à réparer, il désirait le maintien de la paix, et c'est par là qu'il faut expliquer sa facilité extrême à renouveler après le congrès d'Aix-la-Chapelle la convention de l'*Asiento* pour la traite des nègres avec la Grande-Bretagne. Le ministère anglais voulait essayer quelques nouveaux rapprochements, mais les liens de famille s'étaient réveillés parmi tous les membres de la maison de Bourbon, et ici commence l'active correspondance diplomatique de la France qui, prévoyant l'inévitable choc de la guerre générale, invite le roi Ferdinand VI à préparer sa marine, à multiplier le nombre de ses vaisseaux : « Il faut grandir les ressources navales. A Aix-la-Chapelle, il n'a été signé qu'une véritable trêve; si la guerre éclate, elle sera et deviendra surtout maritime; dans ce conflit, l'Espagne ne peut rester seule, isolée; la France elle-même ne peut essayer une lutte contre l'Angleterre qu'avec le concours de l'Espagne. Eh bien! il faut armer simultanément; il ne s'agit pas encore de la guerre, mais de s'y préparer. » Ces paroles étaient répétées par l'ambassadeur (1), et, à la suite de cette correspondance, les armements se développent dans de très-larges proportions à Cadix, à Saint-Sébastien, à la Corogne, à Barcelone; l'Angleterre les surveille; la diplomatie vient d'apprendre que par des stipulations écrites la France s'est engagée à faire restituer l'île de Minorque et Gibraltar à l'Espagne; elle fait des remontrances au cabinet de Madrid; déjà même elle le menace d'une guerre s'il ne s'explique sur ces liens intimes, sur ces menées sourdes qui le lient à la France.

Telle était donc la position des deux grands États maritimes qui, avec sept cents lieues de grandes côtes, pouvaient résister à l'Angleterre. Le cabinet de Londres comprit dès lors qu'il lui fallait prendre position dans la Péninsule. Après la mort de Jean V (2), Joseph, qui portait du sang autrichien dans les veines, recueillit le sceptre du Portugal (3); sa femme était cette jeune infante élevée à Versailles et qui, bannie comme une pauvre répudiée à huit ans, avait gardé haine à la France; ce fut elle qui porta Joseph à concéder de grands priviléges commerciaux aux Anglais en établissant surtout un protectorat politique de l'Angleterre sur le Portugal. Elle était aidée dans ce projet par un ministre, le marquis de Pombal, homme habile, aux idées avancées et encyclopédiques, mais dont les principes firent la ruine et la chute de la nationalité portugaise. Rien n'est plus déplorable pour un pays que ces hommes aux idées générales qui, sous prétexte de sentiments philosophiques et généreux, tuent l'esprit et les mœurs particulières d'une nation. En règle politique, toute réforme atténue la force d'un État; il n'y a d'énergie que dans ce qui laisse à un peuple une certaine spontanéité d'habitude; quand on prend un pays dans le passage d'une civilisation à une autre, ou de ce qu'on appelle un progrès philosophique, soyez sûr que c'est son instant de faiblesse. Ainsi fut le gouvernement du marquis de Pombal pour le Portugal. Don Sébastien-Joseph Carvalho, marquis de Pombal (4), était issu d'une pauvre famille de gentilshommes de la province antique de Coïmbre; garde du palais du roi Jean V, il y fit sa fortune comme tout ce qui

(1) C'est à partir de cette époque surtout qu'il se fait un échange de cordons bleus et de grandesses entre les cours de France et d'Espagne; il y avait plus de politique qu'on ne croit dans ces liens qui semblaient purement honorifiques.

(2) Jean V mourut le 31 juillet 1750.

(3) Joseph, né le 6 juin 1714, eut pour mère Marie-Antoinette d'Autriche, deuxième fille de l'empereur Léopold, mariée à Jean V en 1708.

(4) Le marquis de Pombal, né en 1699 à Soura, bourg dans le territoire de Coïmbre, était fils d'Emmanuel Carvalho, gentilhomme de deuxième classe.

porte une belle tête, un corps majestueux, aux gardes du roi dans le pays chaud de l'Espagne; désigné pour des postes diplomatiques, il occupa tour à tour l'ambassade de Londres, celle de Vienne, et fut enfin élevé au poste de secrétaire d'État des affaires étrangères à Lisbonne. Lié avec tout le parti philosophique, le marquis de Pombal, au lieu de s'animer des grandeurs de la patrie, du mouvement qui pouvait assurer au Portugal une grande destinée, ne se préoccupa que de deux questions passionnées : l'abaissement de la haute noblesse et l'abolition des priviléges du clergé avec l'expulsion des jésuites; les efforts qu'il fit dans ce jour reçurent les applaudissements de toute l'école encyclopédique; mais le ministre, énervant la force native du Portugal; le livrait à l'influence anglaise, la puissance peut-être qui sait le mieux exploiter les idées philosophiques et libérales au profit de son système de prépondérance. Lisbonne venait d'éprouver ce funèbre tremblement de terre qui jeta la ruine et la mort au milieu des populations éperdues. L'Angleterre, qui profite de tout, couvrit le Tage de flottes qui portèrent des vivres et des marchandises aux malheureux habitants, et Porto vit s'établir toute une colonie anglaise qui vint exploiter ses vins généreux; le cabinet britannique avait donné ordre à ses agents de prendre pied dans la Péninsule, et, au cas d'une guerre imminente avec l'Espagne, il offrait un corps auxiliaire qui agirait de concert avec les Portugais.

En Italie, la maison de Bourbon s'était considérablement agrandie par le traité d'Aix-la-Chapelle; Naples n'était plus alors le seul domaine qui lui fût échu dans les grands lots du partage; elle y possédait encore Parme, Guastalla; elle espérait la Toscane; le roi de Naples, don Carlos, avait déployé une certaine énergie de caractère; il avait vu que la marine était l'arme puissante d'une guerre nouvelle, et sous son impulsion Naples armait ses flottes comme l'Espagne; on fortifiait le môle, on surchargeait de canons les belles îles de Caprée, beau cétacé de verdure, et Ischia que caressent les eaux du golfe; Naples pouvait alors mettre en mer dix vaisseaux de haut bord que des officiers français ou espagnols commanderaient en cas de guerre. Venise et Gênes, les deux républiques qui avaient survécu à cette grande ruine de la vieille Italie, marchaient également à la décadence; Venise ressemblait à ces palais de Florence et de Pise, et sa Piazetta du XIVe siècle était comme une de ces courtisanes au déclin, parée des vêtements usés des jours de sa splendeur; Gênes comme Livourne, ville trop juive, trop commerçante pour rester longtemps libre et indépendante, ne vivait que de la protection des grands États, de cette balance européenne qui ne permettait pas à une nation de détruire à son profit un État inférieur en force; l'agrandissement des uns aurait donné trop de jalousie aux autres, et l'équilibre européen se balançait ainsi par une protection accordée aux faibles par la jalousie des forts.

La puissance qui exerçait le plus haut pouvoir en Italie, la maison de Savoie, était plus spécialement ménagée par la France; elle avait été partie intervenante dans le traité d'Aix-la-Chapelle; le cabinet de Versailles s'était aperçu de tous les dangers d'une séparation de la maison de Savoie, et lors de la dernière guerre, l'armée savoyarde, unie aux Autrichiens, était venue jusque sous les murs de Toulon : une telle circonstance ne devait plus se reproduire; la France, plutôt que de la subir, devait se rattacher par tous les liens cette puissance des Alpes, qui semblait se promettre dans le Midi les destinées et l'ambition que la Prusse avait déployées dans le Nord. Non-seulement on proposait à Versailles la possibilité d'une alliance de famille, mais encore le cabinet avait résolu d'éviter le moindre incident, la plus petite dispute avec la cour de Turin; l'on vit cette sollicitude dans une circonstance bien petite en elle-même, l'arrestation de Mandrin, le hardi contrebandier, sur le territoire sarde. En temps ordinaire, une simple explication verbale eût suffi; les principes généraux de l'extradition devaient prévaloir; on alla plus loin; l'ambassadeur de France à Turin fut chargé au nom du roi de faire des excuses officielles au roi de Sardaigne (1) sur cette violation de territoire; une note fut rédigée, et ses termes furent d'une précision et d'une netteté bien capables de rattacher à l'alliance française le chef de la maison de Savoie.

Au milieu même de ce grand heurtement de doctrines et d'intérêts européens, la papauté possédait sous la tiare un esprit des plus éminents, Prosper Lambertini, de race bolonaise, si célèbre sous le nom de Benoît XIV (2). Ce n'était plus ici un pau-

(1) *Discours de M. le comte de Noailles au roi de Sardaigne.*

« Sire,

» Le roi mon maître se devait à lui-même le désaveu qu'il a fait de ce qui s'est passé sur le territoire de Votre Majesté, et le soin qu'il a pris de faire punir les coupables.

» Les sentiments qu'il a toujours eus pour la personne de Votre Majesté ne lui ont pas permis de se borner à une attention qui ne pouvait satisfaire que la justice; il a voulu que cette circonstance servît à resserrer les liens de l'amitié qui ne l'unissent pas moins à Votre Majesté que ceux du sang. Je viens de sa part lui en porter le témoignage le plus solennel.

» Rien n'est plus honorable pour moi que d'exécuter cet ordre dicté par le cœur du roi mon maître, et d'assurer Votre Majesté que votre amitié lui sera toujours chère et précieuse. »

(2) Prosper Lambertini, né à Bologne, le 31 mars 1675, d'une famille illustre, fut créé cardinal en 1728, archevêque de Bologne en 1731, et élu pape le 17 août 1740.

vre prêtre, simple d'esprit et sans fermeté de caractère; Lambertini possédait une des intelligences les plus vastes, les plus éclairées de l'univers catholique; l'ami de Montfaucon, de Muratori, l'homme qui possédait Virgile par cœur et récitait tous les beaux vers du Dante, de l'Arioste et du Tasse, était un esprit de mérite et de haute portée, plein d'une foi vive et d'un catholicisme ardent. Benoît XIV semblait être le pape du XVIII[e] siècle avant Ganganelli; il se ployait sans résister jamais que dans les sérieuses circonstances; c'est à lui que Voltaire adressait son *Mahomet* (1), et lorsqu'il s'agit de prononcer sur la valeur de la bulle *Unigenitus*, Benoît XIV n'hésita pas à rendre cette exécution si facile, que Louis XV lui écrivit une lettre autographe de remercîments pour avoir mis ainsi fin aux troubles de l'Église de France. Ce succès fut dû spécialement à l'habileté du cardinal de Tencin, que Benoît XIV honorait d'une amitié particulière; car, vif, enjoué, le pape avait des amis, des serviteurs qui lui étaient dévoués comme au meilleur des maîtres. Une remarque qui doit ici prendre place, c'est que sous cette impression générale de la philosophie, la papauté elle-même, cette inflexible puissance du moyen âge, subissait quelque altération : la papauté, dans le catholicisme, c'est la vérité, la perpétuité; elle ne peut se tromper, par conséquent elle ne peut faire aucune concession sur un principe qu'elle a posé; mais il se trouvait précisément que dans le XVIII[e] siècle deux papes furent exaltés par les encyclopédistes eux-mêmes, Benoît XIV, puis Ganganelli; tous deux furent hauts comme intelligence, comme esprit à ressources, mais ils blessèrent profondément le principe d'inflexibilité du catholicisme en faisant d'incessantes concessions. La politique des papes avait toujours été de garder la plus exacte neutralité, bien qu'ayant une douce tendance pour la France. En cela, ils ne suivaient pas seulement l'irrésistible penchant de l'Église pour le roi très-chrétien, son fils aîné, mais ils obéissaient encore à la diplomatie naturelle de Rome; les papes avaient tout à craindre des empereurs d'Allemagne et bien peu de la France qu'ils ménageaient aussi pour le comtat d'Avignon; quand les rois très-chrétiens étaient trop colères de la conduite des papes, ils saisissaient cette belle oasis jetée au milieu de leur domaine; mais cette saisie était toujours temporaire, car à côté du principe de force se plaçait alors une loi de justice qui dominait la violence des souverains; une protestation du pape suffisait pour arrêter le bras séculier prêt à frapper. L'Europe catholique garantissait le domaine temporel de saint Pierre.

Depuis le commencement du XVIII[e] siècle, deux États paraissaient plus spécialement condamnés à une ruine fatale, à l'inflexibilité du partage; je veux parler de la Pologne et de la Turquie. Ces destinées-là viennent de loin, elles se préparent par les siècles; mais quand Dieu les indique il faut bien qu'elles s'accomplissent. Par le fait, la Pologne n'était pas libre. Depuis qu'un roi de Saxe portait sa couronne sous la protection de la Russie, y avait-il encore une Pologne? L'ombre d'une chose est souvent prise pour le corps, le fantôme apparaît lorsque l'être est au sépulcre. Telle était la pauvre Pologne; nul ne pouvait empêcher ses destinées; les Russes s'habituaient à la traverser pour venir en Allemagne; les Autrichiens l'avaient entamée; Frédéric II n'attendait qu'un prétexte pour se précipiter sur son territoire; avec quelques millions d'écus ou de florins, on pouvait au besoin faire naître une sédition au milieu des diètes à cheval, et ce prétexte suffisait pour justifier l'occupation et la conquête.

La Turquie, moins immédiatement menacée, devait également s'effacer de l'Europe par la seule marche des temps; elle ne s'était mêlée ni à ses mœurs ni à ses habitudes; elle avait de larges ports, des golfes magnifiques, les plus belles îles de la terre, et avec cela les Turcs courbaient sous leur cimeterre des millions de chrétiens impatients de secouer la domination hautaine d'un vainqueur barbare. La question de la Grèce indépendante allait commencer à frapper les esprits; la Russie lui donnerait la première et irrésistible impulsion. Après avoir soumis la Pologne et accompli le partage, on jetterait au monde cette première idée de l'émancipation de la Grèce; là se trouvait le prétexte des premières hostilités contre la puissance des musulmans en Europe. La liberté de la Grèce entraînait nécessairement celle de toutes les populations conquises par les Turcs au XIV[e] siècle. La Russie profiterait de cette grande et généreuse idée pour l'agrandissement de son territoire et de son influence. L'émancipation des Grecs deviendrait pour le cabinet de Saint-Pétersbourg ce que la liberté des esclaves noirs fut aux mains de l'Angleterre, un instrument pour le triomphe de sa prépondérance : avec l'émancipation de la Grèce, on préparerait le partage de l'empire turc, comme la liberté des noirs portait avec elle-même la perte de nos colonies.

(1) Voltaire avait la prétention d'écrire au pape en italien, comme il avait écrit à la reine Élisabeth en anglais. Il adresse ainsi son *Mahomet* à Benoît XIV :

« Beatissimo padre,

» La Santità Vostra perdonerà l' ardire che prende uno de' più infimi fideli, ma uno de' maggiori ammiratori della virtù, di sottomettere al capo della vera religione questa opera contro il fondatore d'una falsa et barbara setta. »

Du sein de cette nouvelle direction diplomatique, des hommes d'État spéciaux surgirent tout à coup comme pour en diriger l'impulsion : Frédéric II en Prusse, le grand destructeur de principes; quelques années plus tard, Catherine pour la Russie, Kaunitz pour l'Autriche, le duc de Choiseul pour la France, Pombal pour le Portugal, et Aranda pour l'Espagne. Souverains ou ministres, tous appartenaient aux opinions philosophiques; mais avec cette différence que les uns les exploitaient au profit de leur puissance, et les autres leur servaient d'instrument. Pour l'Angleterre, la Russie et la Prusse, les grands principes d'émancipation produisaient un accroissement de prépondérance, tandis qu'ils frappaient au cœur la France, l'Espagne et le Portugal, en les privant de leurs colonies, de l'indépendance du pavillon et de leurs privilèges commerciaux.

CHAPITRE XXVIII.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE SOUS LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Finances. — Le contrôleur général Machault. — Régularisation du dixième de guerre. — Pays d'états. — Pays d'élection. — Discussion sur le subside du clergé. — Vote de l'impôt. — Premières discussions sur les biens de l'Église et de mainmorte. — Le département de la guerre. — Le comte d'Argenson. — Réforme des troupes. — Nouvelle organisation. — Commencement de l'idée prussienne. — L'école militaire. — L'ordre du mérite. — Anoblissement des officiers de roture. — Le chancelier. — Les sceaux. — M. de Lamoignon. — Le comte de Saint-Florentin. — La marine sous M. de Rouillé. — Innovations navales de M. de Mez. — Affaires étrangères. — M. de Puysieux. — Le comte Saint-Séverin d'Aragon. — Intendance des bâtiments. — Élévation du marquis de Marigny. — Grandeur et largesse de ses vues. — Les écoles d'architecture et de peinture. — Première exposition au Louvre. — Protection aux arts. — Développement des grandes voies de communication. — La police de Paris sous l'intendant Berryer.

1749—1754.

L'influence de la marquise de Pompadour venait de s'élever à son plus haut point de grandeur ; Louis XV, esprit juste, mais paresseux, aimait à se placer sous une direction, et l'intelligence de madame de Pompadour l'avait vivement frappé. Ce n'était certainement pas une femme vulgaire; vive, impressionnable, elle discutait néanmoins les questions d'État avec cet instinct de raison et de supériorité qui devait vivement frapper le roi; elle avait de la fermeté dans les résolutions, un coup d'œil juste et prompt. Elle savait entourer d'un charme indicible les conseils politiques qu'elle donnait; et, par-dessus tout, elle avait cet amour infini des arts, sentiment de tout ce qui pouvait distraire le roi et grandir les nobles destinées de la France.

Madame de Pompadour avait très-bien compris que la première condition, quand on veut exercer l'autorité, c'est de grouper autour de soi des capacités dévouées dont on fait la fortune. La disgrâce de M. de Maurepas avait démontré que Louis XV était bien décidé à sacrifier même ses amis à la volonté de la marquise, devenue la source de tout pouvoir et de tout crédit. Les secrétaires d'État devaient bien se convaincre que rien ne se ferait que par son influence; comme elle avait habitué le roi au travail, comme elle préparait ses idées et son esprit, elle devint naturellement l'arbitre de tout le conseil; on levait les yeux vers elle comme vers l'oracle des destinées. Bientôt elle remplit le ministère d'hommes politiques qui lui étaient absolument dévoués : aux finances, elle avait sacrifié le contrôleur général Orry, intelligence à ressources, mais odieux aux masses, pour placer M. de Machault (1), esprit supérieur, sortant des intendances, un des corps les plus capables et les plus élevés par ses lumières. M. de Machault appartenait un peu aux idées philosophiques et économistes, et, par conséquent, son esprit de système aurait le courage de lutter contre les difficultés et les obstacles que l'impôt pourrait rencontrer; remarquable administrateur, et, d'ailleurs, créature de madame de Pompadour, M. de Machault n'agirait que d'après la volonté de la noble favorite, et c'était une chose importante, car les finances alors préoccupaient vivement les esprits.

Durant la guerre, il avait fallu recourir à des ressources exceptionnelles; deux mesures principales avaient augmenté l'impôt et permis de faire face aux dépenses. La première fut ce qu'on appela l'impôt du dixième, levé sur toutes les propriétés, sans distinction d'origine ; la deuxième fut le décime de guerre, c'est-à-dire qu'en sus de toutes les perceptions il y eut un invariable décime levé sur chaque nature d'impôt et destiné à l'entretien des troupes.

(1) Jean-Baptiste Machault d'Arnouville, né le 13 décembre 1701, était fils du lieutenant général de police de ce nom. En 1738, Machault fut nommé maître des requêtes; le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui fit donner en 1743 l'intendance du Hainaut, qu'il quitta pour remplacer, en 1745, M. Orry au ministère des finances. M. de Machault avait d'abord refusé : Louis XV lui écrivit le 6 octobre 1745 : « Vos représentations augmentent l'estime que j'avais pour vous, et me prouvent que vous êtes un des plus honnêtes hommes de mon royaume, et le plus capable de bien me servir dans cette place; ainsi tout me confirme dans mon choix, et j'attends de vous cette marque de dévouement. »

Comme la guerre venait de finir par le traité de 1748, il était naturel que cet impôt cessât (1). Mais M. de Machault émit dans le conseil l'avis « que s'il fallait alléger le paya par la suppression de petits impôts et réduire l'état militaire à un pied de paix très-restreint, il était nécessaire de maintenir le décime pendant qnelques années encore, afin de diminuer la dette publique. » Cette extension du dixième ponvait jusqn'à un certain point se motiver; l'impôt seul n'avait paa fourni aux dépenses des dernières campagnes, on avait contracté des emprunts pendant la guerre, pourquoi le décime ne lenr serait-il pas appliqué? Si l'impôt aur les propriétés était trop lourd, on ponvait changer le dixième en un vingtième permanent, pris indistinctement sur toutes les terres, et quant an décime entier de tontes les contributions destinées aux dépenses de guerre, il serait maintenu jusqu'à ce que la dette spéciale, contractée pour les campagnes, fût acqnittée.

L'esprit ferme et décidé de M. de Machault ne se renferma pas seulement dans ces limites; selon ses priviléges antiques, le elergé ne contribnait qne par des dons volontaires à l'impôt général; chaque foia qu'il se rassemblait, il votait une certaine contribution levée sur ses revenus, mais à titre gratuit; M. de Machault tenta de régulariser cette formule générale, en demandant sept millions cinq cent mille livres au clergé pour subvenir aux besoins de l'État (2). Cette subvention devait être payée en raison de un million cinq cent mille livres par an pendant cinq années. L'assemblée générale du clergé, présidée par M. de La Rochefoucauld, aperçut dans cette exigence non-seulement un sacrifice en dehors de la nécessité, mais encore uno formule d'impôt permanent qui menaçait les priviléges de l'Église; il fit des remontrances, et s'opposa directement à ce qne ee subside fût levé; M. do Machault, qui appartenait par ses opiniona au parti philosophique, n'hésita pas dès lors à heurter la pnissance du clergé en France : il parut sous ses auspices des écrits très-curieux, parce qu'ila se ressentent des prineipea depuis posés par l'école de Mirabeau; il y était dit: « Que la propriété de l'Église est en définitive cello de l'État, et qu'elle est seulement administrée par le clergé; » doctrines bien avancées pour le règne de Louis XV, et qui devaient se développer qnelques années plus tard; elles portaient la première atteinte à la propriété de corps, qu'il fallait toucher d'abord avant d'arriver à la propriété privée. On marchait en effet progressivement vers ces idées; le parti des économiates n'admettait ni établissement de mainmorte ni propriété de corps et de communes; l'impôt et la mobilité des transactions devaient s'étendre à tout. M. de Machanlt partageait ces principes, et le besoin d'argent pour le trésor les faisait naturellement adopter par le roi et madame de Pompadonr. L'édit qni fut rendu quelques années après sur les biena mainmortables fut donc inspiré par l'école économiste. On posa des limites aux dons particuliers que les particuliers poavaient faire aux églises, aux hospices même; l'autorisation du roi fut imposée comme une nécessité ponr légaliser les legs testamentaires (3).

Le département de la guerre restait confié an comte d'Argenson qui avait parfaitement secondé le roi dans la dernière campagne. C'est à lui qu'on devait l'organisation de l'armée sur des bases solides et fortes; un comité de lieutenants généraux éclairait le ministre; les avis du maréchal de Belle-Isle, les Mémoires du chevalier de Follard, les conseils d'un officier général depuis devenu célèbre, le comte de Saint-Germain, avaient dirigé M. d'Argenson dans son département ministériel. La guerre terminée, l'opération toujours très-difficile, après les grandes campagnes, était la réforme des troupes; en pleine paix, on ne pouvait tenir le complet de guerre; il fallait donc procéder à la diminution des régiments pour les mettre snr un pied ordinaire de garnison, et cela demandait une grande sévérité dans l'examen des capacités et beaucoup de sollicitude; l'organisation militaire n'était pas alors tellement fixe et permanente qu'on pût réformer sans désordre; il en résultait des pillages, des émeutes; les officiers étaient mécontents, les soldats murmuraient, et les habitudes de la guerre lenr faisaient souvent échanger, comme Mandrin, le mousqnet de soldat contre la carabine de contrebandier.

Le passage de l'état de guerre à l'état de paix brisait bien des existences, froissait bien des ambitions. M. d'Argenson admit d'abord le système anglais de la demi-paye pour lea officiers et de congés limités pour les aoldats. Des fondations utiles vinreat en

(1) Ces idées du dixième de guerre ont été renouvelées pendant la révolution française, et aujourd'hui il se perçoit encore.

(2) « Pendant la tenue de l'assemblée générale du clergé (juin 1750), les commissaires du roi demandèrent une somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposables à raison de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employées au remboursement des dettes de cet ordre. Le cardinal de La Rochefoucauld présidait cette assemblée; il y eut des représentations arrêtées et présentees à Sa Majesté. L'assemblée s'y plaignait « de ce que la déclaration attaquait les immunites du clergé, annonçait comme subsides les dons gratuits qu'il avait coutume de faire, tendait à lui faire payer le vingtième, et détruisait l'honneur des ministres de l'Église, en les supposant des prévaricateurs dans les départements. »

(3) Un édit du mois d'août 1749 défendit tout nouvel établissement de chapitre, collége, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permission expresse de lettres patentes expédiées et enregistrées dans les cours souveraines. Il révoquait tous les établissements de cette espèce existant sans cette autorisation juridique, et interdisait à tous les gens de mainmorte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucun fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale.

même temps donner une plus grande activité au département de la guerre. Dans la dernière campagne les officiers étrangers avaient rendu de grands services; le maréchal de Saxe, le comte de Lowendall étaient protestants; parmi les officiers des troupes allemandes, écossaises, la majorité appartenait à l'Église réformée, il leur fallait des récompenses. Si l'état d'agitation des esprits ne permettait pas de rendre l'égalité d'état civil aux protestants, il fallait néanmoins faire exception pour ceux qui servaient si loyalement la patrie. L'ordre de Saint-Louis était purement catholique; les formules, les serments se ressentaient de cette origine; il ne pouvait dès lors briller sur la poitrine de ceux que les vieux édits appelaient encore huguenots. L'institution de l'ordre du Mérite militaire eut pour but de donner un équivalent à la noble fondation de Louis XIV, sous le patronage de saint Louis; constitué sur les mêmes bases, le nouvel ordre donna les mêmes prérogatives; les chevaliers durent porter le ruban moiré rouge et les grand'-croix ce large cordon qu'on vit briller sur la poitrine du maréchal de Saxe avec l'exergue du courage et du mérite (1).

A ces idées de tolérance religieuse vinrent se mêler quelques principes d'égalité politique et civile; il est rare que lorsqu'un pouvoir demande de grands sacrifices, il n'en résulte pas quelques concessions de liberté : jusque alors la noblesse seule avait été admise dans les rangs de l'armée avec les épaulettes d'officiers; la roture en était exclue; mais aux dernières batailles, la nécessité avait appelé beaucoup de bourgeois sous les drapeaux; ils s'y étaient distingués; Chevert n'était-il pas de race roturière comme Catinat sous Louis XIV, et les régiments des milices n'avaient-ils pas glorieusement servi dans la campagne de Fontenoy? Il fut donc proclamé que la noblesse serait conquise par l'épée (2), et que lorsqu'une famille compterait trois générations d'officiers, devenue noble de plein droit, elle prendrait rang parmi les gentilshommes; c'était une sorte d'épreuve que l'on faisait subir à la roture; on lui disait : « Jusqu'ici vos pères se sont livrés au lucre, servez-vous de l'épée et vous serez nobles. »

Deux autres fondations capitales préoccupèrent le département de la guerre; on venait enfin de régulariser la fondation de l'école militaire; de vastes bâtiments achevés sur la rive gauche aux plaines de Grenelle, furent destinés à recevoir trois cents gentilshommes élevés aux dépens du roi : pour être admis à l'école, il fallait avoir eu un père ou un parent tué au service de l'État; l'éducation de ces jeunes hommes serait sérieuse et intelligente; comme ils sortaient de là pour être officiers, ils devaient savoir les mathématiques, la stratégie, l'histoire, et par-dessus tout le métier de soldat. Après s'être occupé des jeunes hommes destinés à la guerre (3), on pensa au sort des vieillards; les Invalides furent considérablement augmentés; le chiffre en fut porté à trois mille, indépendamment des succursales créées dans les provinces; comme il fallait à ces vieux soldats des distractions et un air plus pur, on leur donna une vaste esplanade devant leur hôtel, munificence de Louis XIV, et de cette esplanade ils durent voir la plantation nouvelle qui agrandissait le Cours-la-Reine, et à laquelle on donna le nom de *Champs-Élysées;* c'était un nom emprunté à ces habitudes mythologiques tant à la mode à cette époque. On disait: « Que ces vieux guerriers pourraient se promener comme des ombres errantes dans les Champs-Élysées. » Ce sont les expressions du *Mercure.*

Au milieu de ces institutions véritablement nationales, l'influence des idées philosophiques avait donné même au département de la guerre une empreinte d'étrangeté. Jusqu'ici on s'était tenu à la méthode française; l'organisation des vieux régiments s'était empreinte de l'esprit et des mœurs de la nation; mais depuis la dernière campagne on avait beaucoup vanté l'organisation militaire de la Prusse, et la discipline allemande semblait préférable pour maintenir la subordination dans les rangs; le code militaire français s'était jusque-là adressé autant à l'honneur qu'aux peines corporelles; on essaya de substituer à ce noble principe l'inflexibilité minutieuse de l'école allemande, comme si l'esprit de la France avait quelque compatibilité avec ces formes roides, compassées; un mot produit plus d'effet sur l'esprit et le cœur du soldat français qu'un coup de schlague sur les automates de Silésie ou de Bohême.

A la marine, le choix de M. de Rouillé avait été d'abord complétement désapprouvé; il n'appartenait pas à cette arme et sortait des intendances de province; mais on l'a souvent vu, ce ne sont pas les hommes spéciaux qui font les plus grandes choses; une tête administrative vaut souvent mieux que le chef d'une arme pour son département; un amiral n'est pas toujours le meilleur ministre de la marine.

(1) L'édit d'institution ne fut publié que quelques années plus tard.

(2) Par un édit du 1er novembre 1750, le roi fondait et établissait une noblesse militaire acquise de droit, non-seulement à ceux qui seraient parvenus au grade d'officiers généraux dans ses troupes, mais aussi à ceux qui le serviraient au moins en qualité de capitaines, et dont le père et l'aïeul l'auraient servi en la même qualité.

(3) Par un édit du 22 janvier 1751, le roi établissait une école militaire pour les logements, subsistances et éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cents gentilshommes français, surtout de ceux dont les pères dépourvus de biens seraient morts au service de Sa Majesté ou serviraient encore dans ses armées.

Tel fut M. de Rouillé; la marine prit sous sa main une impulsion nouvelle; aidé de M. de Mezi, officier fort distingué; il introduisit des innovations sérieusement utiles. On adopta d'abord un nouveau mode de construction; la forme des navires de guerre était trop lourde, on ne pouvait les manœuvrer avec activité; un prix fut offert au constructeur qui trouverait la forme la plus svelte et en même temps la plus forte pour résister à la mer et aux chocs des combats; ce concours produisit cet admirable dessin d'un beau navire qui depuis est devenu le modèle de toute la marine moderne; l'auteur fut anobli. Des ordonnances successives réglèrent que dès l'âge de quatorze ans les cadets nobles seraient placés sur les navires comme élèves; les provinces maritimes et les côtes durent servir de pépinière aux vaisseaux du roi; les noblesses de Normandie, de Bretagne, de Guienne fournirent leur contingent pour les vaisseaux de l'Océan, comme celles de Provence et de Languedoc donnèrent le leur pour les vaisseaux de la Méditerranée. Le service dans l'ordre de Malte fut compté comme service actif; d'après cette disposition, les gentilshommes pouvaient perpétuellement s'essayer à la mer, en servant même dans les temps de paix; Malte n'admettait que les catholiques, et c'était une belle école pour la marine de France et d'Espagne. M. de Rouillé fonda également une académie de marine qui eut une double destination, la théorie et la pratique; pour la théorie, elle dut s'entendre avec l'Académie des sciences et l'école d'hydrographie, l'une des fondations les plus élevées de Louis XV. Pour la pratique, tout élève était admis dès huit ans dans ces colléges spéciaux, où il apprenait le maniement des armes et s'exerçait aux plus rudes fonctions comme un simple matelot. A quatorze ans, il montait sur les vaisseaux du roi, pour sortir ensuite cadet à seize ans, et officier rouge, car la couleur écarlate était le costume assigné aux officiers de marine d'origine noble. L'institution du rôle maritime fut aussi très-étendue; tout matelot même de la marine marchande dut être inscrit sur ces rôles; les ordonnances imposèrent à chaque capitaine de la marine marchande d'avoir à son bord un tiers des équipages du roi pour les accoutumer aux navigations les plus lointaines, les plus périlleuses : la pêche de la baleine, le commerce de l'Inde et du Japon. Ainsi en temps de paix les marins accoutumés à se jouer des flots devenaient de terribles loups de mer; au premier signal de guerre, les équipages du roi pouvaient recevoir des hommes aussi instruits que s'ils avaient navigué sur les navires pavoisés dans les grandes escadres.

Les affaires étrangères avaient cessé d'être réellement aux mains de M. de Puysieux, depuis que le roi s'en occupait spécialement à l'aide de son secrétaire intime, M. Dutheil, qui avait négocié le traité d'Aix-la-Chapelle. Tout ce qu'il y avait de sérieux passait dans les mains du roi et de son secrétaire; un conseil secret s'était organisé sous le prince de Conti, et le comte de Broglie en reçut la direction de seconde main, presque tous les ambassadeurs correspondaient directement avec le conseil privé: ainsi faisaient le comte de Vergennes, le baron de Breteuil, le chevalier de Saint-Priest, MM. Duraud, Hennin, Gérault, Desrivaux, le célèbre chevalier d'Éon, qui tous avaient des missions secrètes du conseil et son chiffre particulier (1). Le travail des bureaux ministériels ne consistait plus que dans le dépouillement des dépêches, les traductions de chiffres, lesquelles venaient directement aux mains de M. Dutheil; la correspondance des ambassadeurs arrivait au secrétariat de Versailles sans intermédiaires. M. de Puysieux ainsi annihilé donna sa démission, et fut remplacé par un homme peu connu, étranger de nation, le comte de Saint-Séverin d'Aragon, qui se soumit à cette position subordonnée d'un titre sans fonctions. M. Dutheil, à qui le département officiel avait été offert, répondit :

(1) *État des ambassadeurs, ministres ou résidents qui étaient admis à la correspondance secrète par ordre de Louis XV.*

M. le comte de Vergennes, pour son ambassade de Constantinople.
M. le baron de Breteuil, initié par le comte de Broglie.
M. le chevalier de Saint-Priest, pour son ambassade de Constantinople.
M. Durand, pour sa mission en Pologne.
M. Hennin, en partant pour la Pologne avec M. le marquis de Paulmy.
M. Gérault, en qualité de secrétaire du comte de Broglie.
M. le marquis d'Avrincourt, en partant pour la Suède.
M. Desrivaux, son secrétaire.
M. d'Éon, placé pour la correspondance auprès du chevalier Douglas en Russie.
Le général Monnet, en partant pour la Pologne. A son retour, il fut chargé de la direction de la correspondance secrète.
Madame la générale Monnet, initiée par son premier mari, M. de La Fayardie, résidant à Varsovie.
M. Dubois-Martin, lorsqu'il est entré pour secrétaire de la correspondance secrète auprès de M. le comte de Broglie; il fut depuis chargé de la recette et de la dépense des fonds envoyés par Louis XV.
Le général Mokronosky, patriote polonais, fort attaché à la France et à son pays.
M. le brigadier Jakubosky; il a été au service de France, mais c'est en Pologne qu'on l'a toujours employé.
M. le baron de Bon.
M. de La Rozière, brigadier des armées du roi, chargé de la reconnaissance des côtes d'Angleterre et de France.
Le sieur de Nordin, lieutenant-colonel d'infanterie, qui a accompagné M. de La Rozière dans ce travail, il fut aussi chargé d'une mission particulière en Angleterre.
M. le marquis de Bombelles, chargé du détail de la correspondance secrète avec le baron de Breteuil.
Enfin, tous les secrétaires chargés des chiffrements et déchiffrements auprès de tous les ambassadeurs et ministres admis au secret.
Il y avait aussi la veuve du sieur Tercier, le fils de ce premier commis, le sieur Drouet, ancien secrétaire du comte de Broglie, et le sieur Rossignol, consul en Russie.

« Qu'il serait plus utile dans sa position spéciale; les affaires sérieuses ne passaient-elles pas en définitive dans ses mains; à quoi bon un titre? » Quelque temps après, lorsque la pensée de l'alliance autrichienne se développa, le portefeuille fut confié à l'abbé de Bernis.

A la justice, le chancelier d'Aguesseau était resté à son poste, d'après le privilége d'inamovibilité; mais les sceaux, la partie active de son département, lui avaient été enlevés; il fallait dans les troubles religieux un caractère plus ferme, plus décidé que celui de d'Aguesseau, homme pusillanime, qui avait passé alternativement d'une opinion à une autre dans les querelles du jansénisme; d'Aguesseau, vieilli, donna même sa démission de chancelier quelque temps avant sa mort, et le roi choisit, pour le remplacer, M. de Lamoignon, un des vieux noms de la magistrature; Guillaume de Lamoignon, seigneur de Malesherbes, était déjà fort âgé lorsqu'il fut appelé au poste de chancelier; il avait un peu les qualités et les défauts du chancelier d'Aguesseau, sorte de milieu entre le parlement, le parti philosophique et le clergé; en même temps qu'il se montrait favorable à la cour, il se disait le défenseur des priviléges parlementaires, et révoquait le privilége de l'*Encyclopédie;* c'était une sorte de caractère commode pour un pouvoir faible : de l'austérité extérieure, de la complaisance intime, de la faiblesse et de la force alternativement, et par-dessus tout cela un air de fermeté; courtisan habile, qui traitait tout à la fois avec le pouvoir et les partis en les ménageant également. On ne confiait pas les sceaux à M. de Lamoignon qui devenait seulement chancelier; ils furent plus tard donnés à M. de Machault déjà aux finances, parce qu'on avait besoin d'un homme déterminé qui ne reculât pas au besoin devant des mesures violentes.

On pouvait dire que M. de Saint-Florentin, le plus ancien des secrétaires d'État, avait été frappé par la disgrâce de M. de Maurepas, son parent et son ami intime; il avait à peu près les mêmes formes, un esprit léger et une facilité extrême de travail; la disgrâce de M. de Maurepas l'avait vivement préoccupé; s'il ne faisait pas des chansons comme son cousin, il les récitait; le roi, qui l'aimait personnellement, n'avait-il pas tout dernièrement disgracié M. de Maurepas avec lequel il était si lié? M. de Saint-Florentin avait l'intendance des bâtiments, ou, pour parler plus exactement, la maison du roi, qui comprenait le département de l'intérieur. Il dut bientôt se contenter d'une position de police, la direction des lettres de cachet, poste de confiance mais fort désagréable; il se résigna parce que c'était déjà beaucoup que d'avoir un pied dans le ministère; on pouvait essayer plus tard un retour de fortune. L'intendance des bâtiments lui fut enlevée pour être confiée à un tout jeune homme d'à peine vingt-trois ans, le propre frère de madame de Pompadour.

Abel-François Poisson était né à peu près au temps où sa sœur toute jeune fille était au couvent; enfant, il s'était occupé de géométrie, d'architecture et des arts qui embellissent la vie. C'était ce goût de famille que madame de Pompadour possédait d'une manière si éminente. Créé marquis de Vandières à l'époque de la faveur de la marquise, il eut à dix-neuf ans la survivance de l'intendance des bâtiments confiée à M. de Tourneheim son parent; le jeune marquis de Vandières partit pour l'Italie, afin d'étudier les grands modèles; il s'y fit accompagner de l'habile architecte Soufflot (1), de Cochin et de Leblanc, le plus remarquable antiquaire; il visita toute l'Italie pendant deux ans, et quand il revint en France nul artiste ne pouvait l'égaler pour le goût et l'appréciation; il dessinait comme un ange à l'imitation de sa sœur, peignait les plus gracieux portraits; c'était un tout un bon jeune homme d'une figure fort spirituelle et fort jolie, que Louis XV avait pris en amitié et qu'il faisait souvent souper en tiers avec sa sœur. Louis XV, esprit de ménage en tout, aimait la famille de sa maîtresse, et il ne refusa jamais rien au jeune de Vandières, qu'il créa bientôt marquis de Marigny; spirituel, rieur, né de roture, celui-ci s'amusait de ses nouveaux titres : « Les harengères, disait-il en riant, m'ont appelé le marquis d'Avant-Hier, maintenant elles vont m'appeler le marquis des Mariniers; c'est naturel, car je suis né Poisson. » Et ces jeux de mots faisaient rire le roi. Mais voici ce qui est noble et grand; le marquis de Marigny fut le plus zélé protecteur des artistes; les beaux tableaux de cette époque lui sont tous dédiés; si vous avez vu quelques-unes des marines de Vernet, les scènes pathétiques de Greuze ou quelques plans de Soufflot, ils portent tous la dédicace au marquis de Marigny; c'est qu'il les comblait de biens et d'honneurs; sa vie se passait avec eux, chacun savait la faveur dont le roi l'honorait et la grâce avec laquelle il dispensait les largesses du pouvoir.

On voyait sans cesse, dans la galerie de Versailles, le marquis de Marigny entouré de courtisans; très-modeste de manières, il disait naïvement : « Je ne puis laisser tomber mon mouchoir sans que vingt cordons bleus se disputent l'honneur de le ramasser. » Et pourquoi cela? C'est que le roi l'appe-

(1) Jacques-Germain Soufflot, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1714, était fils d'un lieutenant au bailliage de cette ville.

lait son petit frère et qu'il était chéri jusqu'à l'exaltation par la marquise. Quel cœur enthousiaste pour les arts! Il fit accorder des lettres patentes à l'académie d'architecture tombée en décadence; il inspira au roi le goût des belles institutions; c'est à lui que l'on doit la création de l'école d'architecture de Rome; il voulut que chaque année des élèves fussent envoyés aux dépens du roi dans les villes d'Italie pour étudier les chefs-d'œuvre. Il conçut le projet d'achever le Louvre en le joignant aux Tuileries; toute cette partie des bâtiments du nouveau Louvre qui donnent sur la Seine est son ouvrage. Là devaient être placés la bibliothèque, la collection des médailles, le musée, les antiques.

Auprès du roi les arts, au Louvre les artistes devaient trouver un logement et un abri. C'est encore M. de Marigny qui inspira au roi la pensée de fonder une exposition publique de tableaux et des produits de l'architecture dans la grande galerie du Louvre; c'est lui qui réunit la grande collection de Rubens et acheta au prix d'une pension de dix mille livres de rente le secret de Picot, qui consistait à transporter la peinture, sans l'altérer, d'une toile sur une autre. Le chef-d'œuvre d'André del Sarto et le Saint-Michel de Raphaël furent ainsi sauvés de la destruction. L'établissement des tapis de la Savonnerie, une de ses fondations de prédilection, obtint la supériorité sur les Gobelins, surtout pour les tentures et les tapis de pied qui formaient comme une mousse de soie sous les petits souliers de satin des dames de cour et les talons rouges des gentilshommes; ces petits souliers qu'un contemporain comparait aux petits épagneuls se perdant dans les manchons des dames de la cour. M. de Marigny avait en outre le goût des médailles, des antiques, des livres. La plus belle bibliothèque de France, après celle du marquis de Paulmy, fut celle de madame de Pompadour; elle contenait toutes les raretés anciennes et modernes, deux mille cinq cents manuscrits, un médaillier immense; la marquise mettait un juste orgueil à se poser comme la protectrice de tout ce qui était beau et grand en France; elle voulait faire oublier ainsi sa condition de favorite hautaine et de maîtresse d'un roi.

Le département qui prit l'essor le plus considérable sous Louis XV fut celui des travaux publics, et particulièrement le développement des routes. La direction de M. de Trudaine (1) fut illustrée par la création de toutes les grandes chaussées royales; il établit sur de larges bases le bureau des ponts et chaussées, composé d'un ingénieur en chef, quatre inspecteurs généraux, dix-huit géographes et vingt-cinq ingénieurs, parmi lesquels se trouvait ce Boulanger qui a fait un livre si sérieux sur les chemins des anciens; il en résulta un vaste réseau de grandes voies s'étendant sur toutes les lignes de France. Le plan de M. de Trudaine partait de ce principe: « Qu'il fallait que tout fût grandiose dans les constructions publiques comme chez les anciens; des arbres devaient être plantés sur toutes les routes pour abriter les voyageurs et retenir les terres; il fallait autant que possible tourner les montagnes, relever les bas-fonds par des chaussées, franchir les intervalles par des ponts, des aqueducs, des percées dans le roc. » Mais en matière de routes, la plus directe n'est pas toujours la plus courte; il faut souvent, par des prolongements, éviter les montées et les pentes. Le plan de M. de Trudaine eut l'inconvénient d'être trop vaste; il sacrifia quelquefois la commodité à la grandeur, et fit des avenues au lieu de routes, témoin le chemin neuf de Neuilly, les routes de Saint-Germain, de Versailles, de Vincennes, de Choisy. Toute chaussée devait être pavée; à chaque cinq lieues des fontaines, des bassins ombragés seraient établis pour la commodité des piétons et des chevaux. A chaque relais de poste il devait y avoir une auberge tenue par le maître, où tout devait être servi aux voyageurs d'après un tarif. Ces grands travaux devaient se faire par des fonds spéciaux ou par corvées et s'exécuter dans l'espace de vingt années au plus, et devaient suffire à illustrer le règne de Louis XV.

Ce système d'amélioration pour les travaux publics s'étendait à toutes les grandes cités de France. Si vous examinez la partie neuve des villes importantes des provinces, elles remontent toutes au règne de Louis XV. Les villes se bâtissent sur de nouveaux plans; à l'extrémité de la France, Marseille exécutait un ensemble considérable d'améliorations: du sein du vieil arsenal sortait une ville toute neuve, largement percée; le vieux Marseille allait être délaissé pour les beaux et riches quartiers.

A Bordeaux, de larges promenades étaient tracées auprès du château Trompette, on bâtissait le beau quartier de la Comédie. A Lyon, le grand hôpital était élevé sur le Rhône, et la place Bellecour saluait l'inauguration de la statue de Louis XIV. Partout, à Rennes, à Dijon, de larges voies étaient ouvertes; Nancy, sous la protection de Stanislas, voyait de beaux bâtiments se substituer à la vieille architecture des ducs de Lorraine. Partout de vastes places, les statues équestres de Louis XV, qui, non moins que Louis XIV, peut être considéré comme le roi protecteur des beaux-arts et des travaux publics.

(1) Daniel-Charles de Trudaine, né à Paris le 3 janvier 1703, était fils du prévôt des marchands sous le système de Law. Il fut conseiller au parlement et intendant d'Auvergne, puis directeur des ponts et chaussées.

Ces galeries splendides que vous voyez à Versailles, ces dorures, ces médaillons, ces miniatures appartiennent au règne de Louis XV; Louis XIV créa Versailles, Louis XV l'embellit; la partie des grandeurs est l'œuvre du magnifique roi, la partie des agréments, des commodités et du luxe bien réparti est due à Louis XV; les statues, presque toutes de cette époque, sont de Lemoyne (1), de Bouchardon (2), qui ciselèrent la plupart de ces beaux vases, de ces groupes si délicats; Puget et Coysevox brillent sans doute à Versailles, mais Lemoyne peut bien leur être comparé, car c'est lui qui fit la plupart des magnifiques statues équestres qui reproduisent le beau visage de Louis XV. Ces bosquets de Versailles si bien dessinés, ces compartiments sous les grands arbres du parc furent aussi l'œuvre des architectes de l'époque de madame de Pompadour; la noble marquise servit de type à ces Dianes chasseresses, à ces nymphes que l'on voit encore en groupes de marbre et de porphyre, se mirant aux grandes pièces d'eau. L'orangerie qui parfume l'air, le jeu de paume, les casernes qui entourent les places, les petites et grandes écuries, furent aussi l'œuvre de l'époque de Louis XV.

Paris, d'après les dessins de Soufflot, devait aussi changer d'aspect; les cartons et les plans de l'artiste subsistent encore; ils témoignent du vaste ensemble qui fut approuvé par M. de Marigny, et que l'architecte demandait vingt ans pour exécuter. Le centre de Paris, les Tuileries devaient se lier au Louvre par deux grandes galeries; le Carrousel serait abattu, et sur chaque côté des grilles de fer avec des rues à la manière de Versailles devaient se prolonger parallèlement; le Carrousel ne devait former qu'une place comme celle de Louis XV. A partir du Louvre, à peu près vers la colonnade, devaient s'ouvrir deux grandes rues, l'une allant directement à la Bastille, l'autre à l'Arsenal. Au centre, l'île du Palais devait être déblayée pour former une grande place, et l'on prendrait le large espace d'une promenade sur la rivière du côté du Châtelet, où serait élevée la statue équestre de Louis XV. Sur la rive gauche, l'église Saint-Sulpice venait d'être bâtie d'après les plus beaux dessins; Soufflot proposait de construire une autre église, sur des proportions plus vastes encore, au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, l'hôtel de ville, trop mesquin, devait être reconstruit; les vieux remparts étaient démolis; à la barrière des Sergents, où le vieux coq se faisait entendre le matin près des Petits-Champs, on ouvrirait une rue en face du Louvre. Sur la rivière, un pont jeté vis-à-vis le palais Mazarin devait aboutir au Luxembourg, et pour cela Soufflot demandait une annuité d'un million cinq cent mille livres, qui seraient perçues sur les revenus de la ville.

La police de Paris, son assainissement, son éclairage, tout marchait dans les voies d'amélioration; les égouts étaient achevés à la manière romaine sur la rive gauche; on les avait commencés sur la rive droite. Le lieutenant de police Berryer (3), qui avait succédé à Hérault, augmentait les compagnies du guet, de manière à ce que l'ordre pût être maintenu dans la cité. C'était un rôle important que celui de lieutenant de police, surtout lorsque le roi ne résidait pas dans la capitale; il était comme le souverain, le magistrat de confiance, et madame de Pompadour avait choisi Berryer parce qu'il lui était très-dévoué. Comme la marquise ne négligeait rien pour distraire le roi, elle avait inventé les petits bulletins de police sur les aventures scandaleuses que Berryer lui fournissait; c'était chose plaisante pour Louis XV que de savoir les intrigues de petites bourgeoises, le bulletin de l'Opéra, des filles et de la police de Paris. A ce moment, d'ailleurs, l'effervescence des esprits était telle que la sûreté publique de la capitale pouvait être sérieusement menacée.

CHAPITRE XXIX.

ESPRIT D'OPPOSITION ET D'ÉMEUTE.

Les parlements. — L'assemblée du clergé. — Situation du jansénisme. — Les archevêques de Paris. — M. de Beaumont. — Les billets de confession. — Refus de sacrements. — Appel comme d'abus. — Arrêt du parlement. — Remontrances du clergé. — Arrêt du conseil. — Mesures vigoureuses contre le parlement. — Lettres de cachet. — Exil à Pontoise. — Établissement d'une chambre royale de justice. — Négociations avec le parlement. — Retour des magistrats. — Fermentation des têtes. — Bruits sinistres sur la cour. — Cherté des grains. — Émeute contre la police. — Répression. — Le guet constitué militairement. — Construction des casernes autour de Paris. — Points fortifiés. — La Bastille. — Courbevoie. — Rual. — École militaire. — Le roi ne vient plus à Paris. — Le chemin de la Révolte. — Changement dans les esprits. — Naissance de M. le duc de Bourgogne. — Acte de générosité et de munificence envers la ville de Paris. — Changement dans l'esprit et les croyances du peuple.

1748—1754.

L'esprit du parlement était toujours vivement em-

(1) Jean-Baptiste Lemoyne, né à Paris en 1704, eut pour maître son père Jean Lemoyne, sculpteur très-estimé, un des élèves de Coysevox.

(2) Edme Bouchardon était né, en 1698, à Chaumont en Bassigny.

(3) Nicolas-René Berryer, fils d'un procureur général du grand conseil, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes; il était intendant du Poitou lorsqu'il fut fait lieutenant de police en 1747.

preint d'une opposition inquiète; la magistrature, protectrice des idées de résistance, avait souvent contribué à l'effervescence des esprits, si fatale dans l'histoire de la monarchie; le ton respectueux des remontrances, la manière calme et résignée avec laquelle la magistrature acceptait les disgrâces, contribuèrent encore à rendre son opposition plus tenace et plus populaire; elle se servait de toutes les formules d'obéissance, elle exaltait la royauté en reconnaissant sa souveraine puissance, et en même temps qu'elle fléchissait les genoux elle disait: « Nous ne voulons pas accepter les édits. » C'était alors le signal d'une résistance morale; la royauté était gênée dans ses allures; l'appui de l'opinion ne venait plus seconder des actes que le parlement n'avait pas sanctionnés de son enregistrement légal.

Les parlementaires était généralement jansénistes; peu étaient dévoués aux idées des jésuites et de Rome; il y avait une liaison entre les conseillers laïques et clercs, la basoche et cette fraction du clergé qui avait résisté à la bulle *Unigenitus*. Le diacre Pâris était fils d'un conseiller de la grande chambre; les plus sévères jansénistes siégeaient au parlement; les ardents écrits contre la bulle étaient l'œuvre des magistrats, témoin le livre de M. de Montgeron; l'esprit austère des jansénistes s'alliait très-bien aux formes graves de la magistrature, et d'ailleurs depuis des siècles le parlement était opposé aux actes du conseil du roi, aux principes absolus des lits de justice; il se disait le conseiller né de la couronne, une parcelle de son essence; nulle autorité n'était plus fortement opposée à la dictature catholique de Rome; il se croyait appelé à défendre les libertés de l'Église gallicane, mot vague en vertu duquel les parlements jetaient le désordre dans la monarchie; les affaires ecclésiastiques leur paraissaient inflexiblement do leur ressort; le parlement de Paris voulait connaître des bulles comme des édits, refuser de les enregistrer, faire défense de leur obéir; il se plaisait à tout ce bruit; aimant à rappeler les souvenirs du sénat de Rome, il se croyait une destinée plus haute que celle d'un simple tribunal de justice, et les idées anglaises d'un parlement politique faisaient d'immenses progrès, surtout depuis la publication de l'*Esprit des lois*.

Dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Église en France, le clergé avait désigné une sorte de commission permanente qui, sous la présidence du cardinal de La Rochefaucauld, s'occupait des intérêts catholiques, si vivement attaqués par la philosophie; cette commission était pénétrée de cette vérité solennelle : « Qu'il n'y a plus d'Église sans la suprématie de Rome, sans la souveraineté du pape, et qu'unité, autorité, sont les deux conditions du catholicisme. » Elle ne comprenait pas one Église saos chef, et de cette pensée était née l'obéissance à la bulle *Unigenitus*, comme à la formule la plus expressive de la suprématie pontificale (1). Les opinions jansénistes lui paraissaient un schisme, ces restrictions à la puissance du pape une hérésie timide, un protestantisme déguisé, et de cette situation étaient nées les hostilités entre le parlement et le clergé le plus ferme, le plus orthodoxe : le parlement soutenant les libertés de l'Église gallicane, sorte d'Église mixte et remuante, dénonçait les empiétements de Rome, tandis que le clergé pur et orthodoxe plaçait la force et la raison de la foi dans cette puissance du pape qui planait sur l'Église universelle. Le parlement avait pour appui dans le clergé quelques curés sévères, des abbés qui faisaient partie de la chambre, tels que Chauvelin et Pucelle; des ordres religieux, comme les bénédictins et les génovéfains ou les oratoriens, et même des communautés de femmes qui exaltaient M. Pâris et rejetaient la fréquence des sacrements. Le corps des évêques s'appuyait à son tour sur l'esprit du clergé, sur l'immense majorité des fidèles, sur les sulpiciens et particulièrement sur l'institution des jésuites, la personnification des doctrines et de l'enseignement catholique; l'unité de l'Église était leur symbole, le pape le suprême dictateur; les jésuites prêtaient la puissance de leur organisation au clergé; maîtres de l'éducation publique, ils étaient partout en crédit; et leur pensée était de comprimer l'hérésie des jansénistes, comme ils avaient extirpé l'hérésie calviniste en France lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Pâris voyait alors son archevêque, prélat de mœurs austères et d'un esprit très-éclairé, se prononcer fortement contre le jansénisme; le cardinal de Noailles avait tenu quelque temps la balance entre les deux partis, et seulement vers la fin de sa vie il s'était soumis aux principes de la bulle *Unigenitus;* M. de Vintimille (2), son successeur, s'é-

(1) Le clergé, dans ses représentations au roi, disait : « La charge des évêques est d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des rois mêmes au jugement de Dieu, car vous savez encore que votre dignité vous élève au-dessus du genre humain; vous baissez la tête devant les prélats, vous recevez d'eux les sacrements, et vous leur êtes soumis dans l'ordre de la religion; vous suivez leur jugement, et ils ne se rendent pas à votre volonté! Que si les évêques obéissent à vos lois, quant à l'ordre de la police et des choses temporelles, sachant que vous avez reçu d'en haut la puissance, avec quelle affection devez vous être soumis à eux, qui sont établis pour distribuer les sacrements. » Ces représentations étaient signées de cinq archevêques : de Paris, de Cambray, d'Aix, de Sens, de Toulouse; de seize évêques : d'Orange, de Langres, de Nice, de Bayeux, de Carcassonne, de Metz, de Meaux, de Bethléem, de Cahors, de Troyes, de Dijon, de Perpignan, de Tréguier, d'Avranches, de Chartres et d'Apt; enfin de deux agents généraux de l'ordre de l'Église, les abbés de Canolrs et de Castries.

(2) Charles-Gaspard de Vintimille du Luc appartenait à la branche des Vintimille, comtes de Marseille du Luc, né le 15 novembre 1655, il fut

tait prononcé plus vivement pour les doctrines d'unité, et quand la mort frappa le vieillard, le diocèse de Paris vit s'élever à la mitre archiépiscopale un des hommes les plus purs, les plus dévoués aux croyances du catholicisme, une de ces âmes d'élite qui grandissent leur mission chrétienne. Christophe de Beaumont était d'origine méridionale (1); né au château de la Reque en Périgord, sa mère était une Lestanges; une éducation sévère l'avait voué aux bonnes mœurs et à la religion; chanoine et comte de Lyon, il fut nommé évêque de Bayonne, en même temps que M. de Belzunce évêque de Marseille; puis promu archevêque de Vienne, il fut porté à l'archevêché de Paris par le vœu de Louis XV. Bientôt il s'y distingua par ses lumières, sa charité inépuisable et ses principes de vertu; rien n'égalait la beauté de ses traits largement dessinés sous un magnifique front; à l'esprit le plus cultivé il joignait une douceur de parole indicible; ferme dans ses devoirs, inflexible dans ses convictions, il eût tout sacrifié pour les faire triompher; c'était un de ces caractères d'exception qui marchent fermement au martyre de leur opinion religieuse en politique. Dans l'esprit de M. de Beaumont, la bulle *Unigenitus* était la force même de l'autorité catholique; la faire triompher, c'était rendre la paix à l'Église et la puissance au saint-siége; de là cette inflexible tendance à proclamer la vérité de la bulle, et à poursuivre ceux-là qui s'en séparaient par une protestation publique ou secrète (2).

C'est sous son administration diocésaine si constamment soutenue que commencèrent les refus de sacrements pour tous ceux qui s'abstenaient de souscrire à la bulle. Au temps politique où nous vivons, de tels débats paraissaient puérils; qui peut comprendre aujourd'hui toute une société agitée pour des billets de confession? et pourtant les formes seules changent, les idées sont toujours les mêmes. Chaque parti triomphant exige des garanties, des formules souscrites à une constitution, des serments à un pouvoir, la reconnaissance de certains faits, et exclut ceux qui refusent toute participation aux droits communs. Sous un gouvernement catholique, qu'est-ce qu'un billet de confession, si ce n'est une sorte de certificat de civisme, ainsi que cela se pratiquait sous les gouvernements républicains? Un billet de confession était l'attestation de fidélité au pouvoir qui vous admettait à ses sacrements; n'était-il pas dans son droit en refusant les prières de l'Église à qui méconnaissait sa loi sainte? En se reportant aux temps il n'y avait rien que de très-naturel dans ces formules inflexibles; la bulle *Unigenitus* avait force de loi catholique; le prêtre pouvait donc dire à celui qui allait recevoir les sacrements de l'Église: « Croyez-vous à cette bulle et à cette constitution? Êtes-vous partisan de cette unité du pape? Voici une formule, signez-la. » N'en est-il pas de même dans les temps politiques, lorsque l'électeur doit prêter un serment avant d'exercer un droit. Toute société est maîtresse de ses formules, et l'évêque pouvait dire: « Je refuse les sacrements de l'Église à celui qui ne croit pas aux lois de l'Église (3). »

M. de Beaumont appliqua inflexiblement ces principes d'autorité, afin de ramener la paix et l'unité catholique, et le diocèse de Paris fut soumis à la formule; quiconque ne voulait pas la reconnaître était rejeté de l'Église. Les refus de sacrements se multiplièrent indéfiniment; tantôt c'était une pauvre religieuse qui, dévouée au jansénisme, ne voulait pas appeler auprès d'elle un prêtre soumis à la bulle *Unigenitus*. Tantôt il s'agissait d'un savant génovéfain ou d'un membre du parlement qui avait à son chevet l'image du bienheureux diacre Pâris. Dans le quartier Sainte-Geneviève ou du Marais, ces refus de sacrements faisaient scandale, car un homme qui ne fréquentait pas l'église était pour ainsi dire jeté en dehors de la société, un relaps, un excommunié, faisait horreur (4).

Ce bruit des querelles religieuses retentit bientôt

évêque de Marseille, puis archevêque d'Aix, et en 1729, archevêque de Paris. Il mourut le 13 mars 1746.

(1) Christophe de Beaumont était né le 26 juillet 1703.

(2) Les philosophes chansonnaient M. de Beaumont et les sacrements dans des vers impies.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contents.

De tels repas
Ne coûtent pas;
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres et prélats.

On est touché
Du bon marché;
Mais on en serait rebuté
Si vous y mettiez la cherté.

(3) Les refus de sacrements se multiplièrent; ils s'étendirent jusque dans les provinces et dans les campagnes. Les archevêques de Sens et de Tours, les évêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres et de Troyes se signalèrent dans le ressort du parlement de Paris.

(4) Dès 1749, on avait dénoncé au parlement plusieurs refus de sacrements faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de rapporter des billets de confession, pour connaître s'ils avaient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus*, notamment celui du curé de Saint-Étienne-du-Mont, nommé frère Bouettin, à M. Coffin, conseiller au Châtelet. En 1750, d'autres dénonciations furent faites de six refus semblables dans la capitale et différentes villes du ressort. Enfin le curé de Saint-Étienne-du-Mont ayant récidivé à l'égard du sieur Coffin, fut mandé à la cour, mais refusa de répondre, sous prétexte qu'il n'était comptable qu'à Dieu et à ses supérieurs dans l'ordre hiérarchique, de sa conduite dans l'exercice de son ministère. Il fut décrété de prise de corps,

dans le parlement, si porté pour le jansénisme et pour tout ce qui pouvait grandir son pouvoir de résistance; il voulut juger ces refus de sacrements. A prendre la question d'un peu haut, qu'avait à faire la magistrature dans une difficulté de conscience? La juridiction de l'évêque en matière de sacrements est absolue; quels droits ont des laïques d'examiner les doctrines d'absolution au tribunal de la pénitence? et comment une cour de judicature pouvait-elle légalement résoudre si un catholique pouvait approcher de l'eucharistie avec la pureté dans l'esprit et la sainteté dans le cœur? Néanmoins le parlement s'en saisit comme d'une affaire spéciale; il manda les curés à sa barre, les condamnant à l'amende, à l'emprisonnement, pour refus de sacrements de l'Église. C'était étrange; mais alors la confusion était telle dans les idées, que nul n'osa dire que le parlement n'était pas dans son droit; en temps d'opposition, on se saisit de tout, on n'examine pas ce qui est bien, mais ce qui fait du bruit; il suffisait que la magistrature fît résistance pour que le peuple vînt à elle et l'appuyât de sa force.

Cette première invasion du parlement dans les questions religieuses se fit à l'occasion d'un acte de fermeté de M. de Beaumont; les religieuses de l'hôpital général étaient sous la juridiction naturelle de l'archevêque; M. de Beaumont nomma l'économe de ces religieuses au lieu et place d'une de ces saintes filles soupçonnée de jansénisme. Le parlement déclara qu'il y avait abus. Une autre fois les sacrements avaient été refusés à un universitaire du nom de Coffin, conseiller au Châtelet, homme docte et fort avancé dans les études; le parlement prit encore cette occasion pour flétrir l'archevêque de Paris de ses censures : il fut question même de le traduire à la barre (1). La querelle était ainsi engagée; d'une part les parlementaires avec leur esprit tenace, persévérant; de l'autre, M. de Beaumont avec sa conviction profonde, soutenu par la majorité du clergé. Dans cette alternative, chacun attendait les décisions souveraines du conseil du roi. Si l'on avait consulté l'esprit du monarque, son jugement sain et positif, il aurait répondu que le grand moyen d'apaiser cette querelle ecclésiastique, c'était de faire défense d'en parler désormais : plus de refus de sacrements, plus d'appel comme d'abus; silence absolu sur toutes ces divisions. Mais un tel moyen était impossible; ce vif débat se poursuivait au moment même des négociations d'Aix-la-Chapelle, pour la paix de l'Europe; l'ennemi en prenait prétexte pour exagérer les plaies de la France; il fallait donc montrer de l'énergie, de la résolution; les privilèges du parlement étaient sans cesse l'objet des divisions et des troubles; ils affaiblissaient le pouvoir et ne lui permettaient plus de négocier à l'étranger avec la même fermeté. Le conseil n'aimait pas à les voir grandir; cette intervention de la magistrature dans les finances, dans l'administration et l'Église, nuisait à l'unité et à la conduite des affaires. Le conseil voyait là quelque chose qui pouvait faire tort à l'autorité souveraine; le roi se prononça donc pour la bulle *Unigenitus*, passée désormais comme loi de l'État. Les actes du parlement furent cassés (2); on ordonna que la juridiction de l'archevêque resterait intacte pour l'administration des sacrements; et cette mesure fut la cause de vives et profondes remontrances adressées par le parlement à Louis XV.

Ces remontrances, toujours rédigées en termes respectueux, arrivant au milieu des négociations diplomatiques, n'en étaient pas moins des obstacles et des embarras pour le pouvoir; elles l'usaient même à force de résignation; chaque mesure était ainsi démoralisée avant d'être accomplie. Ce n'est pas l'obéissance des sujets qui constate la force d'un pouvoir, mais le sentiment public que cette obéissance est volontaire, consciencieuse; or, ce sentiment n'existait pas, le peuple donnait raison à la magistrature et les arrêts du conseil croulaient devant les remontrances.

Dans cette situation politique qui affaiblissait l'autorité, on ne pouvait plus reculer, et le conseil de Versailles, toujours décidé à prendre parti pour M. de Beaumont, ordonna que le parlement ne s'im-

et les gens du roi furent député vers l'archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le malade. Le prélat répondit qu'ayant trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocèse, il ne pouvait s'en départir.

(1) Un refus de sacrement fait à Paris par le curé et les vicaires de Saint-Médard à une sœur de la communauté de Sainte-Agathe donna lieu à de nouvelles procédures du parlement (décembre 1752). Cette fois ayant mis M. de Beaumont en cause, il ordonna la saisie de son temporel et que les pairs seraient convoqués pour lui faire son procès. Il y eut sur-le-champ défense du roi aux pairs de se rendre à l'invitation. L'archevêque de Paris ne recevait que plus de lustre de la persécution du parlement. Dès que les prélats en furent instruits, ils s'assemblèrent au nombre de vingt-deux, cardinaux, archevêques, évêques, chez M. de La Rochefoucauld, et lui firent une députation pour l'assurer de la part qu'ils prenaient à l'événement et lui offrir leur bourse.

(2) Le plus important de ces actes était l'arrêt du 18 avril 1752.

« La cour, toutes les chambres assemblées, en délibérant à l'occasion de la réponse faite par le roi le jour d'hier aux remontrances de son parlement; ouïs les gens du roi en leurs conclusions : Fait défenses à tous ecclésiastiques de faire aucuns actes tendants au schisme, notamment de faire aucun refus public des sacrements, sous prétexte du défaut de représentation d'un billet de confession, ou de déclaration du nom du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*; leur enjoint de se conformer, dans l'administration extérieure des sacrements, aux canons et règlements autorisés dans le royaume; leur fait pareillement défense de se servir dans leurs sermons, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, des termes de novateurs, hérétiques, schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou autres noms de parti, à peine contre les contrevenants d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public et punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera; que copies collationnées d'icelui seront envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort, pour en être pareillement lues, publiées et enregistrées; enjoint au substitut du procureur du roi d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans le mois, etc. »

miscerait plus dans cette question de sacrements, étrangère à sa juridiction. Ici nouvelles remontrances et menace do suspendre le cours de la justice. Le grand meneur du parlement à cette époque, l'abbé de Chanvelin, esprit étroit, janséniste outré, avait d'ailleurs des griefs de famille à venger, car les Chauvelin étaient en disgrâce, et l'abbé se plaça sans hésiter à la tête de la résistance; la justice fut suspendue, les chambres en vacation; le palais resta désert; et pour la bourgeoisie processive ce fut un triste spectacle que de voir la cour du palais dégarnie des chaises à portenrs de messieurs et de leurs beaux suisses à large livrée.

Qnand le pouvoir est ainai bravé, il doit déployer une sévérité exemplaire; s'il s'arrête, il est perdu; s'il hésite, il est méprisé. Louis XV avait tenu au parlement un langage do prudence et de conciliation dans un lit solennel de jnstice; le parlement, en réponse, bravait l'autorité royale en suspendant lni-même le conrs de la justice. Un nouvel arrêt de la grand'chambre fit défense aux ecclésiastiques de refuser des sacrements : nnl clerc ne devait plns dans ses sermons déclamer contre les jansénistes; cet arrêt, dicté par M. de Chanvelin, devint comme nn drapeau pour l'opposition; on le salua partont avec enthonsiasme; les meneurs espéraient une association de parlements; à Toulouse, à Aix, à Rouen, on s'était permis des actes qui faisaient obstacle au développement de la puissance royale; Louis XV temporisait encore; il n'osait prendre l'initiative d'un coup d'État; tant de mesurea avaient été déjà révoquées! Le conseil hésitait encore, lorsque le parlement lni-même prit la résolution de se poser en corps purement politique, en suspendant le cours ordinaire de la justice jusqu'à ce qu'on lui fit raison de aes remontrances : « Attendn que dans l'impossibilité où il était de faire parvenir la vérité aux pieds du trône par les obstacles qn'opposaient les gens mal intentionnés, il n'avait plus de ressource que dana sa vigilance et son activité continuelles; pour vaquer à cette fonction importante et indispensable, lea chambres demeureraient assemblées (tout autre service cessant) jusqu'à ce qu'il eût plu audit seigneur roi de recevoir ses remontrances (1). » Cet arrêt bravait le pouvoir royal dans sa sonrce; on cessait le service de la justice pour faire de la politique, jusqu'à ce que le seigneur roi eût écouté les remontrances; on refusait arrêt au peuple. Jamais lea parlements n'avaient été si loin dans leur andace, et cela lorsque le pays avait besoin de toute sa force; l'ennemi ponvait profiter des troubles intérieurs. Le conseil se réunit et le roi déclara le premier qu'on l'avait assez bravé; le parlement s'était snspendn lui-même, il fallait le prendre au mot et le casser par arrêt du conseil.

En conséqnence, des lettres de cachet furent destinées aux plua mutins; les chambres des enquêtes et des requêtes, composées de jeunes hommes et d'esprits les plus remuants, furent jetées en exil; les chefs et lea meneurs éprouvèrent les plus rigoureusea mesnres. M. de Chauvelin fut enfermé au Mont-Saint-Michel, M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise, le président de Bézigny au château de Ham, et le président du Mazy aux îles Sainte-Marguerite (2). Dans ces actes de rigueur la grand'chambre avait été ménagée, parce qu'elle se composait de magistrats plus graves et plus sérieux; mais bientôt l'esprit de corps domina toute autre considération; le premier jour où la grand'chambre se réunit, elle déclara qne, s'associant à la disgrâce du parlement entier, elle suspendait toute délibération. Le même soir nn lieutenant des gardes porta au premier président l'ordre d'exil à Pontoise dans les vingt-quatre heures. On organisa momentanément la justice en créant une chambre provisoire de conseillers et de maîtres de requêtes (3); mais la basoche se tenait d'une seule pièce; les arrêts de ce parlement exceptionnel ne trouvèrent pas d'exécution; il s'éleva des difficultés sans nombre, des obstacles à n'en plus finir au Châtelet, et il fallait des mains plus fermes que celles des conseillers actuels de la couronne pour briser ces petites chaînes dont les parlements entouraient le pouvoir. Plus tard, la grandeur et la fermeté dn chancelier Maupou osa seule aller jusqu'an bout dans cette œuvre de réforme dn parlement et de la justice.

Au milieu de ces querelles de la royauté et des conrs de justice, l'effervescence dn peuple s'était beaucoup accrue; le refus des sacrements était déjà une cause d'agitation et d'émeute; toutes les fois qu'un mourant réclamait les secours de l'Église, il se faisait nne sorte d'attroupement, et le peuple

(1) Les remontrances du parlement de Paris du 9 avril 1753, que le roi ne voulut pas recevoir, finissaient ainsi : « Si les personnes qui abusent de la confiance de Votre Majesté prétendent nous réduire à la cruelle alternative ou de manquer à notre devoir ou d'encourir votre disgrâce, nous leur déclarons que notre zele est sans bornes, et que nous nous sentons le courage de devenir victimes de notre fidélité. »

(2) L'exil suivit de près l'arrêt du 7 mai; toutes les enquêtes et requêtes, centre de la fermentation, parce qu'elles étaient remplies de jeunes gens ardents, avides de renommée et d'illustration, furent dispersées en différentes villes du ressort. On fit un exemple plus sévère sur quatre membres regardés comme les boute-feux; l'abbé Chauvelin fut envoyé au Mont-Saint-Michel, M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise, M. le président de Bézigny au château de Ham, et le président du Mazy aux îles Sainte-Marguerite. On avait ménagé la grand'chambre, mais elle ne fut pas plus tôt rassemblée qu'elle s'occupa d'informer, de décréter; elle fut transportée à Pontoise. »

(3) Le conseil, pour suppléer à la grand'chambre, établit à Paris une chambre des vacations, composée de conseillers d'État et de maîtres de requêtes; elle tint ses séances aux Grands-Augustins, le Châtelet ne voulut pas la reconnaître. Enfin la grand'chambre, persistant dans son indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Pontoise et remplacée par un tribunal appelé *chambre royale*.

s'agitait autour du viatique. On était dans ce moment de fermentation sourde, menaçante, terrible pour les pouvoirs, alors qu'il ne faut qu'un rien pour soulever l'orage. Une occasion se présenta bientôt; il y avait à Paris des ordres sévères de la police contre la mendicité et le vagabondage (1); les exempts et le guet parcouraient les faubourgs, et partout où ils trouvaient des mendiants, des vagabonds, ils les enlevaient sans merci; cette coutume datait de la régence, qui l'avait employée lorsqu'on voulut peupler les colonies, le Canada, la Louisiane, par suite du système de Law. Dans ces mesures soudaines de police, la justice la plus stricte, l'ordre le plus exact ne régnaient pas toujours; il y avait au milieu du pêle-mêle des enlèvements d'enfants et de bourgeois; la police se trompait, et l'aventure de madame Conian, qui avait fait saisir son mari pour voir plus librement son amant, avait excité l'hilarité des jeunes hommes. Les bruits les plus tristes couraient sur la cour de Versailles; et comme on enlevait les enfants robustes qui mendiaient, pour les faire élever dans la marine, le peuple, toujours porté vers les idées atroces, rappela les vieilles histoires du moyen âge sur les juifs; les pamphlets calvinistes venus de l'Angleterre et de Hollande propageaient un bruit abominable. « Le roi Louis XV, disait-on, faisait égorger de petits enfants, afin de prendre des bains de sang humain pour ranimer ses forces éteintes. » Dans les temps d'effervescence, les absurdités les plus grandes sont facilement répandues; on y croit comme à des vérités: s'imaginer qu'un roi le plus doux des hommes recourait à des actes aussi cruels, c'était une accusation misérable! Mais aux époques passionnées, pour certains esprits, l'absurde est toujours vrai; il se fit donc un mouvement populaire dans le faubourg Saint-Antoine; un exempt de police voulut enlever un enfant qui mendiait; on se groupa autour de lui, on le menaça et on l'égorgea impitoyablement; la foule émue, furieuse, se porta en masse à l'hôtel du lieutenant de police, M. Berryer; elle voulait vengeance et justice, demandant que les agents de police fussent traduits devant le parlement pour le crime infâme d'avoir enlevé des enfants dans le but d'un atroce trafic. Le lieutenant de police Berryer, qui s'était dérobé à la vengeance du peuple, profita de quelques heures de repos par faire envahir le faubourg Saint-Antoine par les gardes françaises et suisses, avec les mousquetaires noirs qui s'avancèrent le sabre au poing. La foule étonnée, effrayée, à l'aspect de ces régiments d'élite, se dispersa comme une nuée; on fit pendre sans jugement quelques hommes du peuple les plus mutins, et l'émeute s'apaisa d'elle-même comme les flots de la mer irritée. Mais qu'importait cette répression? l'esprit des Parisiens se réveillait une fois encore pour la révolte; la dictature de Louis XIV sous son petit-fils croulait, on recommençait les temps de la Fronde, mais avec une génération qui avait bien grandi pour la démocratie.

Jusque-là, Paris n'était préservé que par le guet, qui était moins un corps militaire qu'une compagnie de bourgeois ou de gens de métiers sans uniforme, agissant en vertu d'une vieille loi féodale; car la bourgeoisie devait la garde et le guet : que pouvait cette petite troupe contre l'émeute des faubourgs? Un règlement du conseil organisa sur-le-champ dix compagnies soldées et habillées par la ville, avec deux compagnies à cheval chargées de maintenir la tranquillité de la capitale et l'obéissance au roi. Cette troupe de police, organisée sur un pied de guerre, devait avoir un capitaine de guet pris parmi les brigadiers ou lieutenants généraux du roi (2).

L'organisation d'une garde de police soldée fut suivie de quelques mesures stratégiques pour comprimer la mutinerie des habitants et particulièrement des faubourgs, objet des inquiétudes pour tous les pouvoirs. M. d'Argenson fit dresser par M. de Lowendall un plan de fortifications et de casernement autour de Paris. A l'entrée de la capitale, en face du faubourg Saint-Antoine, était la Bastille qui devait être réarmée; on porterait la garnison à huit cents hommes, et les canons devaient être braqués sur la partie populeuse de Paris; les feux de Vincennes et de la Bastille se croisaient sur le faubourg Saint-Antoine; et le faubourg Saint-Marcel devait être tenu en respect par quelques ouvrages avancés du côté de Bicêtre (l'ancienne forteresse de Win-

(1) « En 1750, un exempt avide de lucre enleva un enfant; il se flattait de rançonner la mère pour le lui rendre; la femme fit entendre des gémissements dans tout le quartier; d'outres mères se joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux enfants ravis, c'étaient des milliers. Des bruits sinistres se répandirent, on dit que Louis XV, second Hérode, allait renouveler le massacre des Innocents; qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devait par ordre des médecins prendre des bains de sang humain et du plus pur. Il n'en fallait pas davantage pour donner la dernière énergie à cette rage, les femmes commencèrent l'émeute au faubourg Saint-Antoine, malheur à qui portait une figure d'exempt de police! Il y en eut un de massacré. La populace s'avança en tumulte vers l'hôtel du lieutenant de police Berryer avec les invectives les plus grossières et cassa les vitres; M. Berryer prit la fuite par les jardins. On fit néanmoins ouvrir les portes de l'hôtel, mais s'imaginant que c'était un piége que l'on tendait à ceux qui y pénétreraient, ils restèrent immobiles. Cependant les gardes françaises, les gardes suisses, les deux compagnies de mousquetaires, les différents corps de la maison du roi étaient sur pied. Ces troupes continrent ces hordes indisciplinées, où il y avait plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. » (*Récit contemporain.*)

(2) Le sieur de Roquemont commandait alors le guet, et ce fut lui qui proposa au comte d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre et une discipline qui n'y avaient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire. Il lui fit avoir un uniforme, lui apprit l'exercice, et convertit bientôt cet amas d'artisans et d'ouvriers, habillés auparavant de toutes couleurs, en un corps réglé, instruit, respectable et capable d'imposer.

chester, élevée du temps des Anglais); à l'autre extrémité, du côté de la porte Saint-Honoré, il n'y avait rien qui pût contenir les Parisiens en cas d'émeute. Ce fut pour aviser à cet inconvénient que M. d'Argenson proposa un système de casernement qui servirait à la fois de forteresse et d'abri pour les gardes françaises et suisses; les troupes pourraient ainsi se porter immédiatement sur tous les points de Paris. On dessina trois casernes; la première, vaste bâtiment, placée derrière l'École militaire, et destinée aux gardes françaises, serait commencée sur la route de Sèvres et de Vaugirard; une autre caserne royale fut bâtie à Ruel, entre le chemin de Versailles et de Saint-Germain, pour y abriter les gardes suisses; enfin un troisième bâtiment fut élevé à Courbevoie pour le deuxième régiment des gardes françaises, afin de dominer de cette hauteur la Seine, le bac de Neuilly, et d'arrêter ainsi tout mouvement qui se porterait par cette voie sur Versailles. Dans Paris, indépendamment de la Bastille, il devait encore y avoir deux ou trois casernes réparties de manière qu'au premier coup de tambour dix à douze mille hommes fussent réunis sous les ordres d'un commandant militaire.

L'esprit du peuple changeait donc fatalement! Paris n'était plus tout d'amour et de dévouement pour ses rois; la fermentation agitait les têtes; l'autorité royale était forcée de répondre par les armes aux émeutes; on opposait des casernes aux faubourgs, on armait des forteresses au milieu même de Paris. Qu'était devenu ce temps où le peuple en foule se portait dans les églises pour demander la vie et la santé de Louis XV? Que s'était-il donc passé pour corrompre si épouvantablement l'esprit et le cœur de la génération? Était-ce la faute du pouvoir ou la suite de cette capricieuse fougue des multitudes qui change et se modifie incessamment? Cet esprit devint si mauvais, à Paris, que Louis XV dut désormais renoncer à visiter sa vieille cité; enfant, jeune homme, le roi aimait cette résidence agitée par l'Opéra, les fêtes, les plaisirs, alors qu'il saluait l'hôtel de ville tout brillant de ses échevins et de ses bourgeois pleins de fidélité naïve, enthousiaste; maintenant il n'osait plus traverser les murs de Paris, il avait peur de l'effervescence des esprits et de quelques insultes jetées à la royauté. La vaste avenue qui joint le bois de Boulogne à Saint-Denis, et que l'on appelle encore le *Chemin de la Révolte*, fut construite tout exprès pour que Louis XV pût se rendre à Compiègne sans traverser Paris; le nom *de la Révolte* lui fut donné afin de rappeler le souvenir de l'émeute de Paris et de la punition infligée à sa population agitée; lorsque le carrosse du roi sortait du bois de Boulogne par la route de Saint-Cloud, il traversait rapidement cette avenue, et allait rejoindre la basilique de Saint-Denis, et de là il courait à Compiègne, lieu de sa chasse favorite. Les discussions du parlement et de l'archevêque de Paris, les refus de sacrements, l'exil des parlementaires, avaient préparé cette fermentation des esprits; on craignait à tout moment une sédition plus violente encore, une organisation de l'émeute par la magistrature, et c'est pourquoi la grand'chambre avait été exilée à quelques lieues de Paris. Pontoise rappelait les temps de Richelieu, l'époque même où, sous Mazarin, les parlementaires furent exilés; on craignit une nouvelle fronde. Dans l'exaltation des têtes, le parlement pouvait devenir le centre commun de la révolte; ce n'est point la sédition bruyante, orageuse, qui est à craindre (elle est presque toujours réprimée), mais c'est la main qui l'organise et la dirige; il pouvait se former au milieu du peuple un centre, une pensée organisatrice, et la sédition prenait un caractère de révolution; jusque-là ce n'était qu'une émeute, un trouble dans l'ordre et dont l'ordre triomphait. Or l'exil de la grand'chambre à Pontoise rejetait les parlementaires en dehors des intrigues; il n'y avait plus de rapports possibles entre les séditieux et la magistrature, et c'était un résultat obtenu pour la paix publique.

Les compagnies du guet, organisées avec une rapidité indicible, parcouraient incessamment la ville, fort agitée par tous ces refus de sacrements; les parlementaires avaient cessé de siéger; les avocats ne plaidaient plus; les procureurs et clercs de la basoche n'avaient rien à faire; les longues galeries étaient veuves des vieux plaideurs appuyés sur les larges piliers, et c'était bien triste à voir; si quelques faiseurs de noëls plaisantaient sur l'exil de messieurs du parlement, les hommes graves et sérieux s'en plaignaient tout haut; on écrivait des pamphlets, des adresses, pour exciter le peuple; il y eut de longues complaintes sur M. de Chauvelin renfermé au Mont-Saint-Michel; elles furent récitées aux halles; on fit de belles images où l'on représentait messieurs de la justice comme les défenseurs de la loi et les patriciens sauveurs de la chose publique (1). Dans les couloirs du palais, il se formait des groupes de mécontents qui s'entretenaient des calamités présentes; la tête tout échauffée, on présentait suppliques et requêtes au roi. La haine

(1) On fit à cette époque une gravure allégorique où la magistrature, sous l'emblème de la Justice, avait pour devise : *Custos unitatis schismatis ultrix*. Elle était armée, foulait à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice et de la couronne. La France prosternée réclamait contre le schisme, *pro fide, rege et patriâ*.

contre monseigneur de Beaumont vint à son comble; on disait qu'il était bien dommage, lorsque la philosophie impie faisait tant de progrès, qu'un archevêque de Paris s'absorbât dans les petites querelles des refus de sacrements. On répétait parmi la bourgeoisie tous les scandales de l'évêque : « Savez-vous qui n'a pas été admis à la communion? C'est cette sainte religieuse ou ce conseiller vénérable qui avait rempli son quartier de ses bonnes œuvres (1). » Et, chose triste à dire, ce fut cette fermentation des esprits qui produisit plus tard Damiens, l'assassin du roi. Sans doute ce ne sont pas les fausses doctrines qui tuent, aucune n'ose dire : Assassinez ce prince; mais elles mettent le poignard à la main. Si une opinion ardente peut exalter l'enthousiasme dans les esprits élevés, dans les esprits bruts elle se transforme en vengeance. Quand on présente sans cesse un pouvoir comme odieux, il est très-naturel que les hommes du peuple, qui ne raisonnent qu'avec leurs passions et leurs instincts, se précipitent sur lui pour le renverser; ils vont droit à ce qu'ils appellent l'ennemi, et ils croient en cela faire acte de patriotisme.

Dans ces tristes circonstances, lorsque le peuple était si étrangement ému, il naquit un enfant au Dauphin (2), comme pour perpétuer la race des Bourbons; la transmission de la couronne se trouvait ainsi parfaitement régularisée en ligne directe. Louis XV, le Dauphin, et puis cet enfant qu'on nomma duc de Bourgogne; on n'avait point encore éteint dans le cœur du peuple l'amour de la race royale; la naissance d'un fils de France était encore saluée par des acclamations bruyantes, comme un nouveau fils donné à la patrie; si quelques nuages passagers pouvaient s'élever entre le roi et le peuple, le respect n'était point éteint pour la race, et d'ailleurs, afin de faire contraste, on s'exaltait pour monsieur le Dauphin; on le considérait comme le chef d'un parti d'opposition; ses mœurs douces, régulières, ressortaient davantage en présence des royales dissipations de son père; il n'avait pas auprès de lui une marquise de Pompadour; sa femme, fille de Saxe, était douce comme une Allemande, et son éducation soignée en faisait le modèle de la cour. Louis XV voulut donc se servir de la naissance d'un duc de Bourgogne pour se concilier les habitants de Paris; les idées de bienfaisance faisaient des progrès considérables; on s'occupait de soulager toutes les misères; au lieu de fêtes publiques et de feux d'artifice qui brilleraient un moment pour s'effacer à toujours, le roi ordonna qu'une distribution de pain et de comestibles serait faite à Paris pendant tout un mois; Louis XV dota (3) six cents filles de bourgeoisie à raison de six cents livres, et on eut soin de choisir toutes les demoiselles de marchands et d'hommes de métiers. Ces actes de bienfaisance magnifique excitèrent un moment la reconnaissance enthousiaste des masses; mais quand un sentiment fort préoccupe les esprits, il est difficile d'en distraire le peuple; lorsqu'il se plaint d'un grief politique, n'espérez pas le détourner par des actes éclatants, par des choses utiles à son bien-être; tout naît passionnément chez le peuple; l'absence du parlement lui faisait vide; il prenait donc à peine garde aux distributions bienfaisantes de la royauté; il voulait revoir messieurs de la justice, et la naissance du Dauphin ne suspendit qu'un moment les griefs; pauvre enfant, à quelle époque il était né! son berceau était placé au milieu de l'émeute de Paris.

Et ce roi, naguère le Bien-Aimé, qu'a-t-il donc fait à son peuple pour perdre ses acclamations? A-t-il sacrifié la patrie, pour être réduit à ce point d'élever des fortifications contre la capitale, et de ne pouvoir plus y rentrer sans que la multitude lui jette des imprécations à la face? La France pourtant n'a rien perdu de sa bonne position diplomatique, elle est toujours grande et ses armées glorieuses : c'est que ce peuple est déjà travaillé par les fausses doctrines; les encyclopédistes lui enseignent les principes d'égalité politique et l'indifférence religieuse; les économistes, avec leurs théories de liberté commerciale, vont l'appauvrir, l'affamer; les querelles des jansénistes heurtent et usent les pouvoirs. Et c'est au milieu de ces agitations incessantes que la France doit se montrer forte à la face de l'étranger. En histoire, on expliquerait la plupart des décadences de la société moins par la faiblesse

(1) *V.* au reste : *Journal du schisme entre le clergé et la magistrature, à l'occasion des billets de confession.*

(2) Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, naquit le 13 septembre 1751.

(3) On chansonne le roi et messieurs de la ville sur cette idée de célébrer six cents mariages le même jour.

Deux cents écus sont les dotes
De ces tendrons,
Y compris habits et cotes,
Et violons;
Sans pâtés de Périgueux :
Vivent les gueux!

Qu'il sera beau, ce me semble,
Voir en un jour
Tant d'amants unis ensemble,
Faire à l'amour
Un sacrifice joyeux :
Vivent les gueux!

Pour compléter cette fête,
De l'Opéra,
Notre prévôt, bonne tête,
Régalera
Ce bataillon d'amoureux :
Vivent les gueux!

et l'impuissance vis-à-vis l'étranger que par les divisions intestines, la lutte des croyances et des principes; en un mot, par l'anéantissement successif et lent de toutes les forces vitales d'un pays. La France, qui n'a pas encore l'énergie sauvage d'une révolution, a toutes les faiblesses et l'impuissance de l'état révolutionnaire; c'est le passage d'une situation ancienne à une situation nouvelle, la transition de ce qui est fini vers ce qui commence. Les ennemis d'un pays comprennent bien cette faiblesse, et alors ils osent beaucoup, parce qu'ils peuvent beaucoup.

CHAPITRE XXX.

LES COLONIES DE L'INDE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

Développement du système colonial depuis Louis XIV. — Accroissement sous la régence. — Les compagnies. — L'Inde. — Dupleix. — La Bourdonnaye. — Les comptoirs de Coromandel, — du Bengale, — du Gange. — Propriétés de la compagnie. — L'île de France. — Bourbon. — Possessions anglaises. — Les côtes d'Afrique. — La traite des noirs. — — Discussion sur le Sénégal. — Les îles sous le Vent. — Saint-Domingue. — L'Amérique du Nord. — Le Canada. — La Louisiane. — État de ses colonies. — Postes militaires. — Discussions avec le gouvernement anglais. — Négociations à Paris.

1748—1756.

En examinant avec quelque attention les articles diplomatiques des derniers traités, on devait reconnaître que les seules questions laissées en litige, soit entre l'Espagne et l'Angleterre, soit entre la France et la Grande-Bretagne, étaient toutes relatives aux colonies. A cette époque, ces colonies n'avaient pas pour la France une importance secondaire, elles n'étaient pas un accessoire imperceptible du vaste tout continental. Fondées principalement sous Louis XIII et sous Louis XIV, elles avaient pris une extension immense de grandeur et de prospérité sous la régence de M. le duc d'Orléans, et surtout à l'occasion du système aventureux de Law. Comme on les avait données pour gage, et j'oserai dire pour hypothèque du crédit public, on s'en était beaucoup préoccupé, et de là était résulté un développement considérable de prospérité coloniale; le Canada, la Louisiane, avec leurs villes opulentes, étaient véritablement le produit du système de Law. Les grandes provinces s'étaient peuplées de la triste surabondance des populations. Les colonies furent longtemps un des moyens de police pour les capitales dissolues; fondées par les boucaniers et les corsaires, elles se développaient comme la vieille Rome au moyen des rebuts de la civilisation (1).

La pensée de tout système colonial en France se résuma dès l'origine dans l'organisation par grandes compagnies; l'idée en était due à Colbert. La compagnie, se rattachant par sa nature tout à la fois au gouvernement et aux intérêts particuliers, devait sa force et son développement à la protection du pouvoir et à l'activité personnelle des actionnaires. Les compagnies en possession réelle de la souveraineté sur les territoires avaient des vaisseaux, des troupes pour faire la paix ou la guerre; seulement le ministère de la marine intervenait dans le choix du gouverneur et dans la surveillance des forces navales. Le système de Law avait démesurément étendu la puissance des capitaux, en exploitant les moyens financiers et le jeu le plus effréné sur les actions; les espérances des bénéfices avaient créé des valeurs factices, et quand les illusions s'évanouirent, un coup fatal fut porté aux compagnies coloniales. Les actions du Mississipi, par exemple, étaient tombées comme une spéculation idéale (2). La compagnie des Indes, quoique maîtresse d'un grand territoire avec une formidable marine, était fort endettée; le trésor lui avait fait des avances considérables avec la pensée d'obtenir un jour la réunion réelle à la couronne des terres qui formaient comme la propriété territoriale de la compagnie (3). Lorient était le grand entrepôt de la compagnie des Indes, le plus vaste des établissements coloniaux, supérieur même alors à ceux qu'avait fondés l'Angleterre. Seulement les rivalités incessantes de la compagnie et de son directeur avec le ministère de la marine avaient plus d'une fois compromis le progrès des établissements français.

L'apogée de cette grandeur remontait à trois hommes remarquables dans l'histoire de l'Indoustan; je veux parler de MM. Mahé de La Bourdonnaye, Dupleix et Bussy, qui mérite le surnom de Bussy l'Indien. A ces trois noms se rattachent les chroniques fabuleuses des établissements français dans l'Inde. Mahé de La Bourdonnaye, de famille bretonne et de vieille gentilhommerie, était parti sur le grand Océan à peine à sa dixième année (4). Il navignait

(1) *V.* mon *Philippe d'Orléans*, régent de France. Des règlements furent faits sur la police des colonies.

(2) Ces actions de 1,000 livres avaient été portées jusqu'à 35,000 livres par la hausse; elles descendirent à 2 livres 6 sols.

(3) C'est ainsi que le roi Louis XV se fit céder l'île de France et Bourbon.

(4) Mahé de La Bourdonnaye, né à Saint-Malo en 1699, était enseigne de vaisseau en 1713; en 1719, il partit pour Surate servir dans la compagnie des Indes, qui lui conféra le grade de second lieutenant, et en 1725

sur toutes les mers depuis cinq ans, lorsque la compagnie lui conféra le grade de second lieutenant; il se fit remarquer déjà aux bords du Gange lorsqu'il vint planter son drapeau de capitaine à Pondichéry; là, tout à la fois officier de marine, administrateur, commerçant, il consacra sa vie au développement de la puissance française; gouverneur de l'île de France, il s'y distingua par la fermeté de ses principes et la vaste étendue de ses moyens. A l'époque où le sentimentalisme s'empara de la cause des noirs, Bernardin de Saint-Pierre garda souvenir de l'administration si éclairée de Mahé de La Bourdonnaye (1), malheureusement en rivalité avec la tête supérieure, l'homme important de l'Inde, Dupleix, le gouverneur général.

Les établissements français dans l'Inde ne comprenaient pas seulement, comme aujourd'hui, quelques comptoirs isolés dans des villes demantelées; tel avait été le progrès du génie de la France, que les possessions de la compagnie s'étendaient sur une étendue de côtes de cinq cents lieues, depuis Karikal et Pondichéry jusqu'à Yanaon, sans comprendre Mahé et Calicut (2); la compagnie avait obtenu partout les concessions du Grand Mogol ou des nababs, et un immense commerce employait des milliers de bras, préparant les épices d'Orient, le bois de senteur, le thé de la Chine, les toiles peintes aux vives couleurs, que les vaisseaux transportaient au grand dépôt de Lorient. C'est à cet empire de la compagnie des Indes que Dupleix voulait donner le développement d'une grande souveraineté territoriale. Dupleix, né à Paris, était le fils d'un fermier général, maître par conséquent d'une grande fortune. Enfant, comme La Bourdonnaye, il se jeta dans les vastes expéditions en aventurier hardi; puis il fut présenté par son père aux directeurs de la compagnie des Indes qui le désignèrent pour un poste de confiance à Pondichéry (3). Nommé secrétaire général de la compagnie, chargé d'en rédiger les dépêches, il déploya dans ce poste une grande activité; élevé à la direction du comptoir de Chandernagor, il montra une activité administrative hors ligne; la ville lui dut sa splendeur, je dirai presque sa création; si bien que de ce poste il fut porté à la direction générale des établissements dans l'Inde. Dès ce moment Dupleix essaya un nouveau système d'organisation et de souveraineté. Jusqu'ici la compagnie, vouée à un intérêt exclusivement commercial, avait des comptoirs avec quelques dépendances sans posséder le domaine réel des États; Dupleix aperçut là un but trop limité; il voulut fonder quelque chose de plus grand et établir une souveraineté réelle, territoriale. Dans son système: « Toutes les côtes du Bengale à trente lieues dans les terres doivent appartenir à la compagnie. » Il rêve même cette domination pour lui et sa famille, mais sous la souveraineté de la France. De là son expédition contre Madras qui formait le principal comptoir anglais, alors que Calcutta n'était qu'une simple bourgade; Pondichéry, qu'il désignait comme la capitale, devint une magnifique cité sous le pavillon blanc (4). On éprouve quelque chose de grandiose quand on lit ces expéditions de Dupleix contre les Anglais dans l'Inde; il marche à la tête de deux cent mille hommes, de sept ou huit mille éléphants, au milieu desquels s'abrite son palanquin royal tout d'or et de soie; il a pour capitaines en second Bussy et Lombard, cœurs chevaleresques qui portent l'esprit français jusque dans le centre de l'Inde : mille légendes circulent sur ces grandes expéditions comme au temps du moyen âge; à Golconde il y a une reine française, et l'Opéra joue Aline et son beau Saint-Phar. Rien n'arrête plus le développement de la puissance française dans l'Indoustan, quoique l'Angleterre en témoigne sa jalousie; mais elle est loin de posséder des territoires aussi féconds; elle s'est étendue sur le Gange, mais Calcutta, aujourd'hui la cité brillante, est encore un village dans un bourbier, et Madras a été obligé de se rendre par capitulation à M. de La Bourdonnaye (5). C'est l'époque de notre puissance coloniale dans l'Inde : la compagnie éteint sa dette, et le roi ne réclame pas ses avances; elle possède dix-sept vaisseaux de ligne, vingt-cinq bricks et sept cent cinquante navires de toutes grandeurs; elle est également maîtresse de l'Indoustan et des îles de France et de Bourbon, qui lui appartiennent comme propriété privée. Mais cette propriété fait mal à l'Angleterre, la question doit bientôt se décider : « L'Inde sera-t-elle française ou anglaise? » et la guerre qui se prépare doit résoudre ce problème.

La France possédait sur les côtes d'Afrique des établissements d'une double nature et d'une origine

celui de premier lieutenant; c'est alors qu'il composa son *Traité de la mâture des vaisseaux*, très-estimé. En 1753, il fut nommé gouverneur général des îles de France et de Bourbon

(1) On sait le rôle que M. de La Bourdonnaye joue dans *Paul et Virginie*.

(2) J'ai la carte de 1753. Rien de plus étendu alors que les établissements de l'Inde qui s'étendent sur un espace de vingt-sept degrés.

(3) Dupleix partit pour Pondichéry en 1720, avec la double qualité de premier conseiller du conseil supérieur et de commissaire ordonnateur des guerres; l'année suivante, il fut chargé de la correspondance générale et de la rédaction des dépêches du conseil pour toutes les parties du monde. Dix ans après, Dupleix fut envoyé à Chandernagor comme directeur de ce comptoir, et après la retraite de Dumas, il fut choisi pour gouverneur de Pondichéry et commandant général des comptoirs français dans l'Inde.

(4) On peut voir dans le *Mercure de France* (1752-1755) toutes les grandeurs et le luxe que déploie Dupleix dans la nouvelle cité de Pondichéry.

(5) Dupleix, après le départ de M. de La Bourdonnaye, fit casser par un arrêt solennel du conseil de Pondichéry (novembre 1746) la capitulation de Madras, qu'il avait promis d'exécuter. Le gouverneur et le conseil anglais furent traînés à Pondichéry; ils protestèrent vainement.

différente; la pêche du corail nécessitait certaines possessions temporaires; la Méditerranée baignait les pêcheries de corail comme la côte de Coromandel voyait de vastes établissements pour les perles de mer exploités par une compagnie spéciale organisée depuis Colbert et aussi ancienne que celle des Indes; le plus important des comptoirs, celui du Sénégal, et les côtes de Guinée avaient pour objet le commerce de la poudre d'or et des esclaves. L'Afrique, cette terre presque inconnue, recélait dans son sein de vastes fleuves qui roulaient des paillettes d'or; on s'exagérait peut-être les richesses enfouies, mais elles étaient l'objet d'un vaste commerce; on allait chercher là l'encens et la myrrhe, les dents d'éléphants et par-dessus tout les esclaves noirs, sans lesquels il ne pouvait pas y avoir de culture pour les colonies des Antilles. La traite sur les côtes de la Guinée et du canal de Mozambique était organisée sur de vastes proportions. Ces populations noires se faisaient la guerre, il y avait des vaincus et des prisonniers; les peuples se vendaient les uns les autres, et la traite venait enlever à la barbarie des vainqueurs le droit de vie et de mort; le désir du lucre leur arrachait la hache sanglante; le commerce des enfants n'était pas même une cruauté; l'école anglaise n'avait point encore ces élans philanthropiques qui l'ont saisie depuis ses grands établissements de l'Inde et ses sucreries du Bengale; elle s'était même pour ainsi dire réservé le monopole de la traite par la convention de l'*Asiento*, et ne convoitait les côtes d'Afrique que pour faciliter ce commerce lucratif. Quelques discussions s'étaient élevées entre la France et l'Angleterre pour la possession du Sénégal. L'Angleterre réclamait la priorité de son droit, mais la France avait établi la force et la puissance de sa colonisation sur des travaux militaires. Le Sénégal avait son gouverneur, ses milices, et le pavillon blanc flottait sur la côte de Sénégambie (1).

Les colonies d'Amérique se divisaient en deux zones, les Iles sous le vent, Saint-Domingue et les Antilles; puis les deux grandes terres du Nord, le Canada et la Louisiane, véritables royaumes qui reconnaissaient la suzeraineté française. Saint-Domingue, la plus belle, la plus riche des colonies, avait en étendue à peu près la même circonférence que la France, avec la faune la plus variée, la plus riche, la plus luxuriante; tous les produits s'y trouvaient réunis comme à Cuba, le sucre, le café, le poivre, le gingembre, les bois de teinture, avec plus de deux cent mille nègres destinés à la culture des terres (2). Saint-Domingue formait un gouvernement à part, une intendance, comme on le disait alors; des familles d'une certaine illustration d'origine étaient venues s'y établir pour le commerce. Depuis Louis XIV, on ne dérogeait pas en se livrant aux grandes transactions industrielles, et les Galifet de Provence possédaient de belles habitations à Saint-Domingue et plus de onze cents nègres; souvent il arrivait que des gentilshommes sans fortune, cadets de race, partaient en aventuriers pour les colonies; s'ils étaient braves, décidés, têtes à l'envers, comme il s'en trouvait tant parmi la noblesse, ils se faisaient flibustiers, boucaniers dans le tropique; on racontait les merveilleuses histoires : comment ils étaient devenus rois de belles îles jusqu'à ce qu'ils vinssent se placer sous le gouvernement de la France, qui leur accordait lettres de grâce; s'ils avaient de moins vagabondes idées et un plus grand besoin de la vie paisible, ils se faisaient commerçants, planteurs et colons; pour la noblesse bretonne et normande, commercer n'était pas déroger; le roi d'ailleurs ne faisait-il pas même résulter la noblesse de l'illustration mercantile? Chaque année vingt titres de gentilshommes étaient réservés aux plus dignes, aux plus actifs, aux plus riches commerçants, planteurs et colons de Saint-Domingue; c'était une manière d'encourager la grande culture des terres.

Les Antilles, la Guadeloupe, la Martinique étaient également placées sous l'administration particulière des intendants. Ces îles n'avaient pas l'étendue et la valeur commerciale de Saint-Domingue, mais elles possédaient surtout l'aristocratie coloniale, les hautes familles de planteurs; là existaient dans toute leur énergie les divisions de castes, de couleurs; le code Noir était appliqué dans toutes ses sévérités inflexibles; les blancs étaient en trop petit nombre pour ne pas avoir à se défendre par la rigueur des lois. C'était un souvenir de la famille romaine et de ces dispositions implacables contre les esclaves, garantie domestique contre la révolte essayant de secouer ses chaînes. Les Antilles étaient l'objet d'un actif commerce; les intendants, les gouverneurs nommés par le roi administraient de concert avec un conseil colonial. Ces îles servaient d'abri et de port aux flottes royales; chaque saison de l'année voyait reparaître les escadres aux pavillons blancs qui venaient se ravitailler aux grands ports de la colonie. Au milieu des guerres, les Antilles étaient presque toujours le but de quelques expéditions hostiles; la Guadeloupe et la Martini-

(1) *Mercure* (1748-1755).
(2) Il existe un excellent résumé en forme de mémoire sur les revenus de cette colonie; il est de M. de Marbois, nommé intendant de Saint-Domingue en 1778.

que, plusieurs fois prises par les Anglais, avaient été restituées à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Pour l'étendue, la force, la grandeur du territoire, ces colonies n'étaient rien encore si on les comparait au Canada et à la Louisiane (1), nobles vassalités de France; l'origine de cette colonisation est trop curieuse pour ne pas la révéler et en suivre le développement. La colonie du Canada remontait à Louis XIII et à Richelieu, qui fut aussi un puissant colonisateur; quelques hardis flibustiers avaient les premiers découvert le Canada, le long du fleuve Saint-Laurent, terre vierge couverte de forêts de pins séculaires; le Canada possédait tout ce qui fait la richesse du sol : d'immenses terres labourables, des rivières navigables, des lacs, un gibier abondant; ses côtes pouvaient servir d'abri aux pêcheries; les peaux de castor, les pelleteries de toute espèce y abondaient de manière à faire la fortune de cette population, déjà laborieuse et active sous Louis XV. On avait peuplé le Canada du rebut de la population de France. Souvent il arrivait qu'à Paris un ordre du lieutenant de police ordonnait d'enlever les mauvais sujets, les filles de joyeuse vie et de les transporter au Canada ou à la Louisiane : « Ajoutez à cela quelques têtes hardies et chaudes qui abandonnaient l'Europe pour faire fortune. Mais tel est l'amour de la patrie, même dans les âmes dépravées, qu'une fois établis au Canada, ces hommes devenaient d'excellents Français. Chaque coin de terre rappelait le lieu qui les avait vu naître, les villes, les bourgades portaient des noms français; ils étaient patriotes au dernier point, et chez eux la haine des Anglais allait jusqu'à l'exaltation. Ce fut même cet esprit si turbulent du Canada qui prépara les hostilités actives entre l'Angleterre et la France dans la campagne qui va s'ouvrir.

La Louisiane, au midi du Canada, était de plus récente fondation; son origine coloniale ne remontait pas à Louis XIII, mais à la fin du règne de Louis XIV et à la régence surtout. Tout le système de Law avait reposé comme garantie sur les riches produits du Mississipi. On ne peut dire les mille pamphlets qui furent publiés sur les merveilles de la Louisiane; on les criait à tue-tête dans les rues de Paris; on annonçait des fleuves remplis de rubis traversant des terres d'or. Des gravures contemporaines nous reproduisent les miracles de ces contrées merveilleuses : on y compte des masses de louis, on y boit, on y rit sur une terre toute remplie des plus magnifiques productions. Nulle terre en effet n'était plus féconde. Si le Canada subissait la rigueur d'un climat froid, humide, la Louisiane était doucement caressée par les vents chauds du golfe du Mexique; son sol produisait, comme les Antilles, le sucre, le café, les bois de teinture avec une incroyable abondance. Le Canada avait reçu le nom de *Nouvelle-France*, et le Mississipi celui de *Louisiane*, en l'honneur du jeune Louis XV enfant. Ces deux grandes colonies étaient administrées comme tous les établissements de la France outre-mer par des gouverneurs et des intendants; mais comme la population était plus indomptée, plus énergique, on appliqua des lois de police d'une grande sévérité; il fallait maintenir l'ordre, la discipline parmi les colons dont l'origine se révélait à chaque instant.

Cette situation des établissements français dans les deux Indes est bien importante à constater, car les colonies vont être la cause et le sujet de la guerre en Europe. Tandis que tous les intérêts généraux paraissent complétement réglés par le traité d'Aix-la-Chapelle, beaucoup de questions coloniales restent en suspens, et M. Pitt en fait un sujet de mécontentement, d'inquiétude et de guerre; Williams, le premier des Pitt, est une tête forte, puissante, qui veut relever l'Angleterre et imposer toutes ses volontés comme des ordres impératifs; il vient de signer de nouvelles stipulations avec l'Espagne, qu'il veut d'abord attirer dans le système anglais : moyennant une annuité de cent mille livres sterling, l'Angleterre renonce au traité de l'*Asiento* (2) sur le

(1) Voici ce qu'on écrivait à cette époque sur le Canada et la Louisiane (*Mémoire du ministère de la marine*) :

« Le Canada, situé le long du fleuve Saint-Laurent, traversé d'une multitude de rivières et baigné dans son sein de lacs immenses, couvert de forêts aussi anciennes que le monde, admirable pour la beauté de son sol, pour la salubrité de son air, malgré la rigueur d'un froid long et violent, est surtout propre à donner et à conserver la vie; les femmes y sont d'une fécondité merveilleuse, et la vieillesse s'y prolonge communément sans infirmités. La nature, dans son austérité, en refusant aux productions du luxe ou de la mollesse capables d'énerver les habitants, satisfait à tous leurs besoins, et les met en état de se passer de la métropole pour les choses de première nécessité, comme la nourriture et le vêtement. Avec de la culture, le Canada peut fournir même de quoi alimenter les îles de l'Amérique et approvisionner une partie de l'Europe en blé, en bestiaux, en salaisons. Ses bêtes à laine, dont la toison est reconnue pour la finesse et la bonté, peuvent remplacer dans les manufactures de France les laines que l'on tire de l'Andalousie et de la Castille. Ses chênes d'une hauteur prodigieuse, ses pins de toutes les grandeurs, ses resines, ses chanvres, ses mines de fer, ne demandent qu'une administration intelligente qui en tire parti et sache en former une marine entière.

» La Louisiane, au sud du Canada, quoique sous un ciel brûlant, est exempte d'incommodités; le soleil bienfaisant, sans la priver des productions du Nord, ne sert qu'à y féconder celles du Midi, les vivres y sont excellents; le poisson, la viande de boucherie, le gibier, la volaille, meilleurs que partout, les fruits, les légumes, les herbages plus savoureux. On y cultive le riz, le sucre, l'indigo, le coton, avec le plus grand succès. Le tabac serait la plante qui y fructifierait le mieux si l'on voulait s'y adonner. La nature semble s'être complu à y prodiguer toute sa magnificence. Un fleuve non moins superbe que celui de Saint-Laurent la parcourt, et offre aux habitants une eau pure pour les désaltérer, où ils peuvent, comme dans celle du Gange, se baigner tout en sueur sans être incommodés. Enfin de vastes prairies pour l'engrais des bestiaux, et d'immenses et profondes forêts de bois propres à la construction, n'offrent pas moins de ressources au commerce et à la marine que le Canada »

(2) Par la convention du Buen-Retiro, signée le 5 octobre 1750 entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, l'Angleterre renonçait dès ce moment à la jouissance de l'*Asiento*, moyennant une somme de 100,000 livres sterling que devait payer le roi d'Espagne, et quelques facilités données aux Anglais pour leur commerce.

monopole de la traite des noirs et au privilége du grand vaisseau destiné au commerce des colonies espagnoles; Pitt stipule un système général d'échange avec le cabinet de Madrid, et si quelque chose l'inquiète dans la situation nouvelle, c'est de voir les armements continus que fait cette puissance; dans quel but cet accroissement de la flotte? Le ministre anglais soupçonne qu'il existe un traité secret, une stipulation intime entre la France et l'Espagne, et qu'il a pour objet d'abaisser l'influence et la grandeur de la nation britannique. Pour empêcher ce concert de diplomatie et de guerre, on décidera, s'il le faut, à Londres, les hostilités les plus violentes, les plus énergiques; on ne voudra pas que les flottes des deux couronnes aient le temps de se réunir. Le traité d'Aix-la-Chapelle reçoit lentement son exécution en ce qui touche les colonies; il se passe près d'une année avant que les Anglais évacuent Louisbourg et l'île Royale dans le Canada (1); ils s'y décident cependant, et les lords Cathcart et Sussex, donnés en otages, sont mis en liberté. Les deux gouvernements semblent ne plus avoir de griefs l'un contre l'autre; s'ils se regardent avec méfiance, ils n'en sont pas aux hostilités réelles; seulement quelques complications dans l'Inde, dans les Antilles et au Canada viennent faire pressentir la possibilité d'une guerre.

Le système des compagnies commerciales, incontestablement avantageux sous l'aspect des transactions, avait le grave inconvénient diplomatique de faire naître souvent des causes d'hostilités en dehors du gouvernement. Ces compagnies faisaient la guerre d'une manière indépendante sans s'astreindre aux ordres des ministres à département; elles compromettaient ainsi les négociations; c'est ce qui arrivait alors dans l'Inde, administrée par Dupleix. On était en pleine paix, et cependant les deux compagnies anglaise et française continuaient les hostilités. Ainsi Dupleix, maître de la souveraineté de tout le Carnate, attaquait les populations et les princes indous que les Anglais protégeaient, et pendant ce temps la compagnie de Calcutta essayait d'entourer de séditions et de révolte les établissements français du Bengale. Cette lutte n'était pas ouvertement avouée par les cabinets de Londres et de Versailles; il résulte même des dépêches émanées des deux gouvernements qu'ils recommandaient l'un et l'autre aux deux compagnies des Indes de cesser les hostilités; mais était-il en leur pouvoir de calmer des rivalités si vives, si profondes? Dupleix surtout ne se contenait pas dans ses projets d'ambition (2), il voulait créer une grande souveraineté territoriale à la compagnie; il déployait un luxe d'autorité tout despotique; ses actes n'étaient soumis à aucun contrôle; il venait de renvoyer en Europe M. de La Bourdonnaye; il commandait en maître sans se préoccuper des précautions que le maintien de la paix commandait à son peuple. En général, il était bien difficile de contenir cette compagnie des Indes; son administration sans unité, presque toujours en dehors de l'action ministérielle, ne gardait aucun ménagement, et, en toute hypothèse, l'accroissement immense que prenaient les intérêts français dans l'Inde devait exciter une vive jalousie en Angleterre (3). La compagnie française était à son apogée de grandeur; notre domination était plus aimée des Indous que celle des Anglais; le nom de France retentissait partout comme un symbole de protection. Cependant, par l'intervention de leurs gouvernements respectifs, les deux compagnies se rapprochèrent pour signer une trêve; les hostilités même entre les nababs furent suspendues, et l'Inde fut un moment pacifiée après le rappel de Dupleix.

A cette époque, une autre partie des colonies de France voyait la même rivalité éclater violemment. Le Sénégal avait été en partie cédé à l'Angleterre, mais les Français s'étaient réservé l'île de Gorée pour appuyer le commerce des esclaves et le développement des transactions qui avait pour objet le commerce de la poudre d'or. Comme l'île de Gorée ne suffisait pas à la sécurité générale des établissements français en Afrique, la compagnie résolut de s'assurer un point fortifié sur les côtes; elle choisit Anamabou. Les travailleurs se mettent donc à l'œuvre, on casemate une longue traînée de murailles, lorsque tout à coup une escadre anglaise apparaît; elle soutient que la France n'a pas le droit d'élever un fort; le commandant résiste, et l'escadre fait feu; les murailles sont renversées par quelques volées de canon, et tout cela se passait en pleine paix.

D'autres questions coloniales demeurées en suspens suscitaient des difficultés non moins vives; le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait rien décidé sur la question de souveraineté pour les îles Caraïbes, telles que Sainte-Lucie, Saint-Dominique, Saint-Vincent et Tabago; le traité faisait de la souveraineté

(1) L'île Royale et Louisbourg furent évacués par les Anglais et remis aux troupes du roi de France le 23 juillet 1749.

(2) Dupleix écrivait à la compagnie en 1750 : « S'il vous faisait plaisir de vous emparer du royaume de Tanjaour, rien ne serait plus facile. Ses revenus sont de quinze millions; quand vous le voudrez, vous en serez possesseurs »

(3) M. de La Bourdonnaye en retournant en Europe fut fait prisonnier par les Anglais; emmené à Londres, il y fut traité avec distinction et obtint la permission de passer en France sur parole; trois jours après son arrivée à Paris, dans la nuit du 1er au 2 mars 1749, en vertu d'une lettre de cachet on le conduisit à la Bastille; il y resta trois années et demie, et mourut en 1753, le lendemain du jour où il fut reconnu innocent des crimes qu'on lui imputait.

des îles une question douteuse, et c'était pour la résoudre en faveur de la France que le marquis de Caylus (1), gouverneur de la Martinique, en avait pris possession, tandis que le comte Dubois de La Mothe, gouverneur de Saint-Domingue, faisait planter sur la côte des poteaux en forme de croix (2), pour annoncer qu'elles appartenaient à Louis XV; les vaisseaux anglais avaient canonné ces poteaux comme les murailles du fort d'Anamabou, et la cour de Londres se hâta de faire des remontrances au cabinet de Versailles : « On était en pleine paix, pourquoi la France faisait-elle des conquêtes dans l'Inde et les Antilles? » A cela on répondait : « Que la France ne faisait rien en dehors des clauses du traité; la liberté des compagnies n'était-elle pas un point admis en Angleterre comme en France? Les négociations auprès des nababs étaient indépendantes de l'action politique du gouvernement; au reste, on venait de rappeler Dupleix de l'Inde; n'était-ce pas une pleine satisfaction contre l'esprit de conquêtes? Ce qui se passait dans les Antilles n'était pas une atteinte aux stipulations d'Aix-la-Chapelle; la prise de possession des Caraïbes n'était qu'un fait provisoire qu'on pouvait toujours décider diplomatiquement par les négociations; les îles abandonnées n'étaient dans le *dominium* de personne. »

Au nord de l'Amérique, la discussion entre les deux gouvernements prenait un caractère de haute gravité; un des projets du cabinet de Versailles était de réunir dans un commun système de gouvernement et d'unité le Canada et la Louisiane, séparés par un long espace de terres, de forêts vierges et de fleuves immenses. La jonction de ces deux grandes colonies embrassait un espace de huit cents lieues, qu'on devait semer de forts, de postes militaires, afin de protéger la route de la Louisiane au Canada et de les unir ainsi dans un même gouvernement. Ces travaux arrêtés au ministère de la marine, ne demandaient que dix ans et vingt millions de livres, et la France aurait la plus belle des possessions en Amérique, après l'Espagne. Plus ce plan était grandiose, immense, plus il devait effrayer le gouvernement anglais qui possédait la Nouvelle-Écosse et les côtes maritimes depuis Halifax jusqu'à Philadelphie. La présence des ingénieurs français, les travaux immenses commencés depuis quelques années, inspiraient d'inquiètes jalousies, et plus d'une fois les travailleurs avaient été chassés par des postes anglais. Le Canada avait pour gouverneur un esprit juste, fier, ferme, M. de Montcalm (3), qui ne souffrait pas qu'on empiétât sur la suzeraineté de la France; il n'eût toléré aucune opposition de l'Angleterre là où s'élevait le pavillon blanc; ce qu'il croyait bien il l'exécutait sans obstacle.

Tels étaient généralement ces gouverneurs de colonies, fiers marins de Bretagne, de Normandie ou de Provence; la haine des Anglais était pour eux instinctive et profonde. C'était pour régler le différend sur le Canada et sur toutes les autres clauses du traité d'Aix-la Chapelle, que des commissaires désignés par les deux gouvernements étaient venus à Paris pour tenir des conférences; trois points étaient à discuter : l'Inde, les Antilles, l'Amérique septentrionale. Sur l'Inde on avait donné toute satisfaction à l'Angleterre en rappelant de son poste l'homme actif, la tête supérieure, intelligente, Dupleix, qui venait mourir à Paris (4). Pour les îles sous le Vent on était convenu de laisser la question indécise jusqu'à des négociations spéciales; et quant au Canada, de quoi pouvait se plaindre l'Angleterre? Avait-on touché à ses possessions? Les limites des colonies purement françaises étaient-elles franchies? Le droit de souveraineté consistait à pouvoir disposer d'un territoire à son gré et à y tracer des routes militaires. Les Anglais continuaient de soutenir qu'il y avait dans ce tracé des usurpations évidentes sur leurs possessions territoriales; ils menaçaient d'attaquer les fortifications par la voie des armes; ils ne souffriraient jamais de voir la colonie du Nord enlacée dans un réseau de fortifications.

En examinant l'esprit de ces questions politiques ou territoriales, on devait reconnaître l'impossibilité de maintenir longtemps la paix. La guerre devait prendre un caractère d'abord exclusivement maritime, car les difficultés étaient coloniales. Dans les cinq ans qui s'écoulèrent depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'au commencement des hostilités, toutes les marines de l'Europe avaient pris un large développement; il semblait qu'on eût l'instinct que la guerre de prépondérance se déciderait sur mer. D'après les états officiels, dont nul ne pouvait contester l'authenticité (5), la Russie avait alors cin-

(1) Le marquis de Caylus était frère du fameux comte de Caylus.

(2) Ces poteaux portaient cette inscription : *Continuation de la possession de Louis XV, roi de France*, 1753.

(3) Louis Joseph, marquis de Montcalm de Saint-Séran, né au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712, d'une famille originaire du Rouergue, fit ses premières armes en qualité de colonel d'infanterie à la bataille de Plaisance, où il fut blessé; devenu brigadier, il passa dans la cavalerie et fut fait mestre de camp d'un régiment de son nom. Il était maréchal de camp lorsqu'il partit pour commander en chef les troupes chargées de la défense des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale.

(4) Dupleix fut rappelé en France en 1754; il mourut plus tard dans la misère en 1763. Quelques jours avant sa mort, il avait publié un mémoire dans lequel il disait : « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie à combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie... Je me soumets à toutes les formes judiciaires; je demande comme le dernier créancier ce qui m'est dû; mes services sont des fables, ma demande est ridicule, je suis traité comme le plus vil des hommes... Je suis dans la plus déplorable indigence, le peu de bien qui me reste est saisi; j'ai été obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour n'être pas traîné en prison! »

(5) *Précis des forces maritimes des États de l'Europe*, 1754-1755.

RUSSIE. La marine de l'impératrice consiste en cinquante vaisseaux de

quante vaisseaux de ligne et frégates, montés par vingt-cinq mille matelots; la Suède, vingt-deux vaisseaux de ligne et frégates, vingt mille matelots. La flotte danoise, toujours magnifique, et plus forte même que celle de la Suède, comptait trente-trois vaisseaux de ligne et seize frégates; ses matelots, les plus braves de l'Europe, étaient aussi nombreux que ceux de la Russie. La puissance la plus riche en équipages, c'était la Hollande; elle comptait près de cent mille matelots, bien qu'elle n'eût alors que vingt-deux vaisseaux de ligne et quinze frégates. Les trois puissances rivales dont les forces allaient paraître sur toutes les mers, la France, l'Angleterre et l'Espagne, avaient fait d'incroyables efforts pour armer de formidables escadres. La France avait en rade, prêts à prendre la mer, soixante-sept vaisseaux de guerre, trente et une frégates, sans compter les petits navires; l'Angleterre offrait le chiffre formidable de cent trente et un vaisseaux de ligne et cent douze autres navires de guerre; les progrès rapides de l'Espagne avaient porté sa flotte à quarante et un vaisseaux de ligne et vingt-neuf frégates. La réunion des escadres de France et d'Espagne pouvait à peine égaler le chiffre de la flotte anglaise. C'est que tous les efforts de l'Angleterre s'étaient portés sur l'accroissement de la marine, qui seule pouvait lui assurer une supériorité incontestable.

La France ne désirait pas la guerre; le roi Louis XV en craignait personnellement les coups trop rapides et trop profonds, et néanmoins il n'était pas dans la possibilité diplomatique de l'éviter. Le comte d'Albemarle, ambassadeur britannique, était lui-même très opposé à toute rupture; la police de Paris l'avait entouré de dissipations et de plaisirs; l'amour d'une femme le retenait par une chaîne de roses. Le comte d'Albemarle atténuait tous les griefs; il ne voulait pas quitter Versailles; sa cour lui donnait ordre de surveiller les armements de la France, de voir la destination de ses flottes; et le ministre anglais venait d'apprendre que deux grandes divisions navales, sorties des ports de Brest et de Rochefort, avaient pour destination le Canada et la Louisiane. La première escadre, de six vaisseaux de ligne et de trois frégates, devait cingler vers l'Amérique du Nord. La seconde, bien plus considérable, car elle comptait quatorze vaisseaux de haut bord et deux frégates, portait douze bataillons qu'on envoyait au Canada dans la prévoyance d'une rupture. Tout semblait indiquer que la guerre serait d'abord exclusivement maritime et coloniale; ainsi commencée, elle devait s'agrandir et devenir générale par l'intervention de l'Angleterre sur le continent. C'est là le progrès naturel de toute guerre avec la Grande-Bretagne; d'abord les hostilités purement maritimes paraissent se restreindre dans ce cercle; mais bientôt le cabinet de Londres soulève l'Europe par les subsides. Alors le monde est en feu.

CHAPITRE XXXI.

LA COUR ET L'ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ AVANT LA GUERRE.

Le roi Louis XV. — Faveur croissante de madame de Pompadour. — Elle est créée duchesse. — Sa famille. — Le marquis de Marigny. — Construction de Bellevue. — Plaisirs. — Ses moyens de gouvernement. — La petite maison de Louis XV ou Parc-aux-Cerfs. — La famille royale. — La reine. — Monsieur le Dauphin. — Les princes du sang. — Les courtisans. — La noblesse. — Le clergé. — États de Bretagne et de Languedoc. — Le parlement rétabli. — Terme moyen pour la bulle *Unigenitus*. — Les secrétaires d'État. — Développement des finances. — De l'armée. — De la marine. — Esprit de la société sous le point de vue de la guerre.

1752—1755.

Deux grands artistes ont été appelés, pour ainsi dire, à reproduire les traits de deux grandes races : Van Dyck a peint les Stuarts avec leurs traits mélancoliques et beaux, ce Charles I[er] à la noble physionomie d'Écosse, à l'ovale si parfait; Vanloo s'est attaché à Louis XV, aux différentes phases de sa fortune et de sa vie. Un de ces portraits, sous les riches draperies de son manteau royal, nous représente le monarque à cet âge si difficile où l'on donne le dernier baiser à la jeunesse qui fuit; c'est toujours ce front noble et haut, ces yeux bleus, larges et bien fendus sous des cils noirs; ce nez aquilin,

ligne et près de trente frégates, outre quatre-vingts galères et demi-galères, les matelots classes ne montant qu'à vingt-cinq mille.

SUÈDE. Vingt-deux vaisseaux de ligne, dix frégates, soixante-six galères et demi galères, vingt mille matelots.

DANEMARK. Trente-trois vaisseaux de ligne, seize frégates, cinquante galères, vingt-cinq mille matelots, en y comptant ceux que peut fournir la Norwége.

HOLLANDE. La marine de cette république est peu considérable, elle ne consiste que dans vingt ou vingt-deux vaisseaux de ligne et douze ou quinze frégates. Elle est plus riche en matelots, elle en a bien cent mille. Toutes les choses nécessaires pour la construction et l'armement des vaisseaux étant en grande abondance en Hollande, cette république peut rétablir promptement sa marine.

VENISE. Les forces maritimes de cette république consistent en quatorze vaisseaux de ligne, six frégates, vingt galéasses et vingt-cinq galères.

NAPLES. Deux vaisseaux de ligne, six frégates ou chebecs.

TOSCANE. Un vaisseau et quatre frégates.

MALTE. Trois vaisseaux de ligne, deux frégates et cinq galères.

PORTUGAL. Seize vaisseaux de ligne, treize frégates et un chebec.

ESPAGNE. Quarante et un vaisseaux de ligne, vingt-neuf frégates, deux paquebots, quatre bombardes et trois brulôts.

GRANDE-BRETAGNE. Cent trente et un vaisseaux de ligne et cent douze autres bâtiments armés.

FRANCE. Soixante-sept vaisseaux de ligne, trente et une frégates, dix flûtes, deux barques armées, quatre chebecs et cinq corvettes.

cette bouche de Bourbon et de Savoie, admirable de douceur et de noblesse; mais le temps a marqué ces traits d'un caractère plus prononcé; les défauts de cette tête deviennent plus saillants avec les années (1); ce ne sont plus ces contours suaves d'enfance et de jeunesse qui rendent si admirables les portraits de Louis XV à vingt ans. Le roi parvenu à l'âge mûr s'avance vers la vieillesse, et avec le temps difficile viennent tous les ennuis et les désenchantements qui flétrissaient déjà ses plus jeunes années. Que lui reste-t-il alors? Le travail; mais avec l'esprit le plus juste, le plus prompt, Louis XV est paresseux; il a haine de tout ce qui le préoccupe et l'inquiète; ses avis, toujours marqués par la plus haute raison, il les abandonne à la première opposition de son conseil; il suit parfaitement un débat, mais sa timidité naturelle l'empêche de prendre une résolution prompte; il la conçoit, mais ne sait pas l'exécuter. C'est pourtant à l'aide de grandes et profondes occupations qu'il pourrait distraire les dernières années de sa vie; le travail et l'ambition sont les deux émotions qui restent au cœur du vieillard.

Le plaisir ne manquait pas au sein de la plus brillante cour de l'Europe : il apparaissait dans toutes les fêtes comme ces nids d'Amours et de tourterelles cachés au milieu des lilas et des roses dans les tableaux de Boucher; mais le plaisir n'est pas dans les objets extérieurs, il est dans le cœur qu'il touche; c'est une fleur qui se flétrit et se fane au moindre souffle; la douleur peut s'effacer, le désenchantement jamais; quand une âme a satisfait tous ses désirs, que lui reste-t-il? Louis XV ne pouvoit pas se distraire, tout autour de lui l'ennuyait; sa physionomie mélancolique témoignait qu'au fond de cette vie était un abîme sans fond; la coupe enchantée se desséchait sur ses lèvres; il avait perdu le goût de la chasse, bruyante distraction de sa jeunesse; il ne lui restait plus que le jeu; le roi faisait sa partie de pharaon avec entraînement; l'or produisait toujours sur ses yeux une sensation vive, éclatante; c'était le meilleur des amis et des maîtres; il était généreux, grandiose; nul ne prodigua plus les acquits au comptant, et néanmoins cent doubles louis gagnés sur une table de jeu lui causaient un plaisir d'enfant. Il y avait chez Louis XV quelque chose de l'homme de ménage, aimant l'intérieur de chacun et s'informant de toutes les familles; son rire, souvent sardonique, trahissait une moquerie des ridicules de sa cour; au vieillard qui se rajeunissait, il rappelait son âge et ne manquait jamais d'indiquer la première ride d'un courtisan sous le rouge; désenchanté lui-même, il n'aimait pas les illusions chez les autres.

Madame de Pompadour s'était pourtant chargée de distraire un peu cette vie épuisée; elle avait compris que l'empire de ses charmes était fini, et qu'elle ne conservait un peu de vie et de force que par les ressources infinies de son esprit. Ce n'était pas la bonne et joyeuse madame de Mailly, noyant son royal amant dans les flots de vin de Champagne, aux petits soupers de la Muette; ce n'était pas l'impérative et noble duchesse de Châteauroux, rêvant le rôle d'Agnès Sorel, à la tête des armées de France; madame de Pompadour cherchait à distraire le roi en artiste, en raffinant les objets extérieurs qui pouvaient le séduire. Choisy, qui avait fait les délices du roi, commençait à l'ennuyer; madame de Pompadour voulut alors avoir sa bonbonnière au milieu des grands palais; elle désigna Bellevue, dont le pavillon s'éleva comme par enchantement (2); Boucher en dessina les jardins sur la poétique description de l'île d'Alcine par l'Arioste, avec les riches bassins de marbre, les conques de porphyre et les statues de mille divinités, Vénus, les dauphins qui se jouent dans l'onde et l'enlèvement de Proserpine, un des plus beaux ouvrages de Lemoyne : à Bellevue, madame de Pompadour fut la véritable souveraine, et Louis XV vint y habiter comme chez elle. Là, tout fut mis en œuvre pour amuser le roi : chaque jour des fêtes nouvelles, des représentations théâtrales destinées à surprendre le monarque; les artistes multipliant les merveilles de décorations, et madame de Pompadour paraissant sur le théâtre aux justes applaudissements de tous, car elle possédait un jeu naturel et gracieux. C'est à Bellevue que fut jouée une pièce de Sédaine : *Vénus et Adonis*, allégorie facile à saisir pour tous quand on jetait les yeux sur la souveraine de Bellevue. Le roi s'amusait à distribuer les rôles et à faire répéter les compagnes de madame de Pompadour; il y mettait un feu, une activité de jeune homme.

Mais ce qui relevait considérablement le crédit de la marquise, c'était son incontestable aptitude aux affaires et le soin qu'elle avait d'en diminuer le fardeau pour le roi. Quand les esprits paresseux ont un devoir à remplir, ils sont naturellement portés vers ceux qui l'accomplissent à leur place avec le moins de peine possible; et c'est ce que faisait la

(1) Le portrait en pied de Louis XV est à Versailles en face du beau portrait de madame Boucher.

(2) « Cette charmante maison que Louis XV avait fait construire à madame de Pompadour sur le bord de la Seine, et dont le nom de *Bellevue* annonçait la position enchanteresse, fut le lieu que la favorite choisit comme le plus propre à charmer la tristesse du roi, par sa nouveauté, sa fraîcheur. Elle y fit exécuter des petits spectacles où elle jouait elle-même. On y donna *Vénus et Adonis*. Le monarque y était désigné sous le nom du plus tendre des mortels, et madame de Pompadour sous celui de la reine de la beauté. Ensuite on représenta l'*Impromptu de la Cour de marbre*, pièce allégorique sur la naissance d'un soutien du trône. » (*Mémoires contemporains.*)

marquise de Pompadour, avec un tact parfait; elle se gardait de fatiguer Louis XV; les affaires les plus difficiles, elle les arrangeait de manière à les rendre précises et claires, en saisissant le temps et la situation de son esprit; elle était un ministre parfait, car les femmes seules sont aptes à saisir les joies et les faiblesses dans l'esprit de l'homme et ces nuances qui échappent aux esprits sérieux; le devoir du roi était de travailler, et madame de Pompadour rendait ce travail doux et facile. Aussi les faveurs pleuvaient sur elle et sur sa famille : en acceptant les fonctions de favorite, madame d'Étioles avait obtenu le marquisat de Pompadour; le roi, pour le jour de sa fête, lui réserva une plus haute faveur, car elle reçut le tabouret de duchesse, ce qui était la plus haute dignité à la cour; désormais la duchesse de Pompadour eut tous les honneurs de Versailles; elle dut être assise auprès de la reine et baisée sur le front par les princesses même du sang; elle en eut tout le train orgueilleux (1), un chevalier de Saint-Louis porta la queue traînante de sa robe; la première de ses femmes fut une demoiselle de qualité. Toutes les prérogatives de princesses de maisons régnantes furent accordées à madame de Pompadour; son frère, le marquis de Marigny, le protecteur des arts, le charmant petit beau-frère tant chéri par Louis XV, reçut la place de secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit sans preuves de noblesse, ce qui lui donnait un cordon bleu exceptionnel. Il n'y eut pas jusqu'au père de madame de Pompadour (2), mêlé à tous les financiers, qui ne reçût des marques de munificence royale; intéressé à toutes les entreprises des fermes générales, il fit une colossale fortune; et ce n'était pas trop pour la rude charge que s'imposait madame de Pompadour : être favorite d'un roi, c'est un travail de tous les jours, une pensée qui ne vous quitte pas et vous absorbe; on craint de perdre au réveil ce qu'on a conquis le soir; c'est le souci de la jeune femme qui veut absorber la fortune d'un vieillard; elle cherche à l'animer, à le distraire par un semblant d'amour, elle a besoin de réveiller son esprit et ses sens; elle craint que le magnétisme n'opère plus et que le charme électrique cesse d'agir sur une imagination usée.

Une des préoccupations de la duchesse de Pompadour fut surtout de garder son crédit auprès du roi, objet de sa vive sollicitude, tout en laissant libres ses penchants si mobiles, si capricieux pour les femmes; ce qu'elle voulait sauver, c'était le pouvoir; que lui importaient quelques infidélités passagères? Si elle avait tenu sévèrement Louis XV sous des lois d'un amour exclusif, c'eût été une chaîne, et qui ne cherche à briser une chaîne? La favorite comprit qu'elle devait conserver le joug de l'habitude, la plus forte des tendances chez l'homme, tout en favorisant cette liberté de caprices qui durent un jour. Une femme titrée et de qualité aspirerait sans doute à la remplacer, car elle pouvait avoir son esprit et sa tenue, mais de jeunes et gracieuses filles inconnues, sans ambition, passeraient comme un doux rêve devant les yeux du monarque enivré. A cette époque, chaque grand seigneur avait sa petite maison qui était son lieu de distractions et de délassements : au bois de Boulogne, aux villages de Sèvres et de Saint-Cloud. Ainsi étaient les mœurs du temps et d'une société corrompue; Richelieu, Gesvres, d'Ayen recevaient là de grandes dames et surtout de petites bourgeoises et des grisettes que leurs intendants recueillaient çà et là pour les plaisirs; il n'était pas besoin de violence; l'amour et l'argent agissaient seuls au milieu d'une corruption générale. Hélas! la nature humaine est ainsi faite dans sa partie fatale et dégradée; dans toute société il y a la part du vice; elle est large; elle en est la plaie profonde. Ce goût d'une petite maison de roués, Richelieu l'inspira fortement à Louis XV, et particulièrement à madame de Pompadour, comme un moyen de distractions royales; là passerait la puissance éphémère de petites favorites nouvelles; des plaisirs faciles seraient offerts au monarque blasé et ravi, et comme tout ce qui touchait le roi devait être revêtu d'un certain caractère de munificence et de grandeur, on prendrait soin des jeunes filles qui auraient jeté leur honneur à Louis XV; elles recevraient une pension sur les acquits au comptant; on les marierait à la haute bourgeoisie des fermes et de la finance; et si elles avaient des enfants du roi, on les pousserait dans l'armée ou le clergé.

Telle fut l'ordonnance de la petite maison de Louis XV, si célèbre ensuite sous le nom de *Parc-aux-Cerfs* (3), non loin de la pièce des Suisses. C'était une grande dissolution dans un siècle dis-

(1) « Depuis que madame de Pompadour a le rang de duchesse, elle a pris un vol plus haut, et pour se loger convenablement elle a consacré environ six cent mille livres à l'acquisition de l'hôtel d'Évreux : un chevalier de Saint-Esprit lui sert d'écuyer, une fille de condition, de première femme de chambre; et elle a pris pour intendant un procureur au Châtelet nommé Collin, qu'elle vient de faire décorer de la croix par une charge dans l'ordre. » (*Mémoires contemporains.*)

(2) Les pamphlets racontaient des anecdotes sur le caractère sincère et brusque du père de madame de Pompadour : « Un jour étant à table avec un grand nombre de financiers, après un dîner splendide, la *tête* échauffée de vin, il se mit à éclater comme un fou : « Savez-vous, dit il, ce qui me fait rire? C'est de nous voir tous ici avec le train et la magnificence qui nous entourent. Un étranger qui surviendrait nous prendrait pour une assemblée de princes. Et vous, M. de Montmartel, vous êtes fils d'un cabaretier; vous, M. de Lavalette, fils d'un vinaigrier; toi, Bouret, fils d'un laquais; moi, qui l'ignore? »

(3) L'établissement du *Parc-aux-Cerfs* date de 1755.

solu; et qui ne gémit sur cette dégradation de la royauté? Les habitudes do sérail, avec les eunuques et les esclaves noirs au collier d'or, vont-elles apparaître au milieu de cette cour de France naguère si épurée par la galanterie? L'unité chrétienne do la femme est-elle désormais l'objet d'une grande raillerie? Mais tel était ce temps! Quel bourgeois riche, quel financier n'avait pas alors sa fille d'Opéra entretenue dans sa petite maison? On affectait le vice comme à la fin du règne de Louis XIV, sous madame de Maintenon, ou jouait la vertu; cette débauche apparaît jusque dans les œuvres du temps; la poésie, la peinture, tout en affecte l'image; nul ne s'inquiète de cette souillure qui ronge le cœur de l'homme et les institutions de la société; l'ivresse est partout! Qui élève la voix pour dénoncer et flétrir ces habitudes dégradées? Voyez ces contes libertins, ces aventures scandaleuses, ces noëls impies et enivrés; Louis XV était son siècle, comme le siècle s'était personnifié en lui; timide avec les femmes, le roi trouvait dans sa petite maison des demoiselles de condition peu élevée, naïves, simples, et avec lesquelles il entrait, pour ainsi dire, dans les détails de la vie; son cœur blasé pouvait se dégoûter de la maîtresse, mais son âme naturellement bonne, expansive, pourvoyait à ses besoins et l'empêchait de se dégrader par la misère. C'était là une affaire d'intimité et de valet de chambre, une de ces faiblesses que le riche et le puissant se permettent en tous les temps, seulement avec moins de publicité. Nul ne s'en étonnait au XVIIIe siècle, lorsque Crébillon récitait ses contes et Voltaire son immonde *Pucelle*. Une petite maison n'avait rien d'étrange; à cette grande truanderie de cour il fallait on monarque qui vînt épuiser sa vie au Parc-aux-Cerfs. Chaque temps a d'ailleurs sa plaie de dissolution plus ou moins élégante : sommes-nous bien exempts de ces flétrissures? Seulement la ronde de sabbat ne vient plus des grands et de l'exquise compagnie; la débauche est passée aux laquais.

A cette ignoble dépravation, il est consolant pour la morale d'avoir à opposer la cour sévère et noblement choisie de Marie Leczinska, la femme délaissée au palais de Versailles; Marie, bien vieille alors, avait tant souffert! Pauvre résignée, elle avait consenti toutes les concessions que le roi lui avait imposées, même la plus triste de toutes, celle de recevoir parmi ses femmes les maîtresses à titre : que n'eût-elle pas fait pour attirer sur elle un de ces souris de Louis XV qui l'avaient accueillie, jeune et noble Polonaise, quand elle vint pour la première fois à Versailles; pieuse jusqu'à l'exaltation, elle se consolait au pied des autels de toutes les misères do cœur; grande protectrice des jésuites, elle leur prêtait l'appui de son crédit de reine, et sa plus grande joie fut d'obtenir la canonisation de Louis de Gonzague qui appartenait à sa famille; elle élevait un tabernacle en expiation des petites maisons de débauche.

Monsieur le Dauphin donnait le même exemple de piété et de morale domestiques. C'était chez le prince un sentiment de pieuse éducation, mêlé peut-être à cet esprit de contraste qui naît de l'opposition; il semblait placer sa vie à côté de celle de son père pour faire souhaiter un règne nouveau : fort instruit, vivant presque toujours dans la société des jésuites et des évêques, il avait recueilli par lui-même une riche moisson de faits et de principes à l'usage de la vie publique ou intime; incessamment au travail, les plaisirs n'étaient pas de son goût, il s'absorbait dans l'étude et la famille; on l'avait admiré sur le champ de bataille, plein de bravoure, tirant dignement l'épée; maintenant il se contentait de servir de centre au parti de l'opposition contre la favorite; trop fier pour descendre jusqu'à courtiser madame de Pompadour, il manifestait haut son mépris pour elle, et les courtisans, toujours prêts à envenimer les colères les plus innocentes, supposaient que les démarches du Dauphin se rattachaient à un vaste plan dont le but était de renverser le pouvoir du roi et de devancer son règne. Il était incontestable au moins que le Dauphin formait le centre du parti de l'opposition. Il venait alors d'être atteint de la petite vérole, et dans les périls d'une maladie si contagieuse on avait vu le dévouement de la noble Dauphine qui ne laissa pas un moment le chevet de son mari; quel ange de douceur que cette fille de Saxe (1)! Elle était deux fois mère déjà; son aîné avait pris le titre si gracieux de duc de Bourgogne, son second fils avait reçu celui de duc de Berry. Les événements heureux et malheureux de cette famille avaient leur retentissement dans le peuple; Paris avait pleuré la maladie de son Dauphin et il avait joyeusement célébré le bonheur de ce jeune couple riche de deux enfants. C'était à la fois de l'amour pour l'héritier de la couronne et de l'opposition contre le roi qui animait la bourgeoisie; les masses

(1) Pendant la maladie du Dauphin, madame la Dauphine lui rendait les offices les plus rebutants, au point que le docteur Pousse, célèbre médecin, mais personnage rustre et ne connaissant point la cour, la prit pour une mercenaire. « Voilà, dit-il en la montrant à quelqu'un, une garde-malade impayable! Comment l'appelez-vous? » Sur ce qu'on lui répondit que c'était madame la Dauphine, en témoignant son regret de ne lui avoir pas rendu tous les hommages qu'elle méritait : « Oh! bien, ajouta-t-il, que nos petites-maîtresses de Paris refusent à présent de voir leurs maris malades, je les rembarrerai mieux que jamais; je les enverrai à cette école. » Comme on représentait à cette princesse qu'elle s'exposait trop : « Qu'importe que je meure, s'écria-t-elle, pourvu qu'il vive. La France ne manquera jamais de Dauphines. »

saisissent avec instinct un nom, le grandissent, l'entourent de la popularité, parce que ce nom porte avec lui-même une critique du présent, une espérance dans l'avenir, et Louis XV n'aimait pas son fils précisément à cause de cette popularité. Il avait un esprit trop pénétrant pour ne pas saisir le motif de ces acclamations populaires; nul n'aime à voir un héritier grandir aux dépens de soi et un successeur que la multitude salue comme une espérance. De là cette répugnance qu'éprouvait Louis XV pour initier le Dauphin aux grandes affaires. C'était comme un reproche vivant, une tristesse qui annonçait le tombeau.

Le premier des princes du sang, M. le duc d'Orléans, ce bénédictin sérieux, cet érudit janséniste, venait de mourir à Sainte-Geneviève (1); sa vie studieuse s'était passée sans bruit, tout en laissant un long sillon de lumière et de travail; après l'existence agitée et libertine du régent, quel contraste que la vie si chaste, si austère de M. le duc d'Orléans, son fils! Le bénédictin de Sainte-Geneviève eut pour successeur ce duc de Chartres (2), brave jeune homme qui déjà s'était distingué dans les batailles; le roi l'avait pris en amitié, car il s'était ployé aux petites exigences de la favorite; il savait que plaire à madame de Pompadour c'était attirer sur lui les grâces royales; il en était de même de M. le prince de Condé, le fils, l'héritier de monsieur le duc; le vieil amant de madame de Prie n'existait plus (3); la colossale fortune des Condé, grandie par la confiscation et le système de Law, avait besoin pour se maintenir de la faveur du roi, et le jeune Condé son fils ne quittait pas les salons de madame de Pompadour (4).

Le prince de Conti, longtemps placé à la tête du cabinet particulier du roi, avait gagné toute sa confiance (5), mais c'était le seul de sa famille; le parti des gentilshommes n'aimait pas les Conti, trop dévoués aux avocats, aux parlements; ils considéraient cette opposition comme indigne de princes d'épée; les Conti étaient discuteurs, bavards, robins et parlementaires; or ces penchants-là ne plaisaient pas à la cour et aux nobles gentilshommes.

Les princes légitimes s'étaient presque effacés depuis la mort du duc du Maine (6) et du comte de Toulouse (7); le comte d'Eu et les Penthièvre avaient hérité de cette colossale fortune que convoitaient même les princes du sang, le duc d'Orléans, le prince de Condé; ils l'espéraient obtenir en mariage. Mais certaines prétentions s'élevaient alors parmi quelques hauts gentilshommes qui se disaient issus de maisons souveraines pour rivaliser de blason avec les princes du sang et prendre le pas sur les légitimités. Les deux races qui prétendaient à cette prérogative étaient les Rohan-Soubise et le prince de Bouillon, possesseur encore du duché de Navarre. Les Rohan avaient eu souveraineté en Bretagne; nul ne le niait; les Bouillon avaient été également princes indépendants; mais étaient-ils les seuls parmi la noblesse de France qui pouvaient invoquer cette illustre origine? Est-ce que les La Trémouille n'avaient pas possédé Tarente et des districts de la Morée en pleine souveraineté, et les Courtenay n'avaient-ils pas été souverains de Constantinople?

Cependant les Rohan-Soubise furent les seuls qui réclamèrent hardiment cette prérogative; en s'unissant aux Condé, ils prirent dans le contrat de mariage le titre de *très-haut et très-puissant prince*, ce qui était la marque distinctive des princes du sang. De là vinrent mille protestations de la noblesse qui contestait les titres des Rohan-Soubise; le chef de l'ordre des gentilshommes, le prince de Beauffrémont porta plainte au roi avec prière de décider entre la noblesse de son royaume et les Rohan-Soubise. Madame de Pompadour était portée pour les Rohan, ses amis intimes, ses courtisans les plus assidus; mais dans ces questions de prérogative le roi n'était jamais le maître absolu; il y avait des lois, des coutumes qui dominaient le pouvoir même. Rien ne fut donc décidé (8), la question resta suspendue jusqu'à de plus amples informations. Louis XV craignait de mettre contre lui tout le parti de la noblesse, le plus ferme appui de la couronne; il allait avoir à invoquer toute sa force dans les batailles qui se préparaient.

Cette noblesse attendait avec une vive impatience le moment de la guerre; après la paix d'Aix-la-Cha-

(1) Le duc d'Orléans mourut le 4 février 1752.

(2) Le duc de Chartres, né le 15 mai 1725, avait épousé, le 17 décembre 1743, Louise Henriette de Bourbon, fille de Louis-Armand prince de Conti. De ce mariage était né, le 13 avril 1747, Louis-Philippe-Joseph.

(3) M. le duc de Bourbon mourut le 27 janvier 1740.

(4) Louis-Joseph de Bourbon, né le 9 août 1736, venait d'épouser, le 23 mai 1753, Charlotte Élisabeth de Rohan-Soubise; de ce mariage naquit le duc de Bourbon-Condé, le père de l'infortuné duc d'Enghien.

(5) Le prince de Conti avait épousé, le 22 janvier 1732, Louise-Diane d'Orléans; elle mourut le 26 septembre 1736, laissant un fils, né le 1er septembre 1734; il portait alors le titre de comte de La Marche.

(6) Le duc du Maine avait eu sept enfants; le prince de Dombes venait de mourir le 1er octobre 1755, sans postérité. Il ne restait plus que le comte d'Eu, né à Sceaux le 15 octobre 1701; il était alors grand maître de l'artillerie et colonel général des Suisses. Il mourut en 1775, aussi sans postérité.

(7) Le comte de Toulouse n'avait eu qu'un fils, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né à Rambouillet le 16 novembre 1725, il avait épousé, le 29 décembre 1743, Marie-Thérèse d'Est-Modène, morte le 4 avril 1754, en laissant Louis-Alexandre, prince de Lamballe, né en 1747, et Louise-Marie-Adélaïde, née le 23 mars 1753. Le duc de Penthièvre était alors amiral et grand veneur de France.

(8) Louis XV, n'osant pas se prononcer affirmativement, écrivit aux princes du sang: « Je ne veux ni juger ni faire juger si messieurs de Rohan sont princes ou non, mais je veux que toutes choses soient remises dans l'état où elles étaient avant le mariage de M. le prince de Condé avec mademoiselle de Soubise, sans que les signatures du contrat puissent faire tort aux droits et prétentions d'un chacun ni les favoriser. »

pelle beaucoup de gentilshommes avaient quitté le drapeau, mais avec l'espérance de ressaisir l'épée à la première convocation royale. Les politiques parmi les courtisans et les gentilshommes n'avaient pas foi dans cette paix; ils voyaient que trop de difficultés allaient surgir pour l'exécution des clauses qui se rattachaient spécialement aux colonies. On devait donc recourir une fois encore à la guerre et l'on s'y préparait dans toutes les provinces; le système des milices permettait la libre profession des armes; les gentilshommes pouvaient s'y exercer chaque semaine en se préparant ainsi à de plus grands travaux. L'attention générale se portait sur ces vastes armements qui de part et d'autre se faisaient en Europe; on y voyait la source d'hostilités inévitables; la bourgeoisie, le commerce avaient une grande haine des Anglais, vieil instinct de patriotisme; nul sacrifice ne coûtait quand il avait pour but d'attaquer la fière rivale. Dans la dernière guerre des actes de dévouement avaient déjà éclaté; on en préparait de nouveaux; les ports de mer se proposaient d'offrir des vaisseaux tout équipés à la patrie, ainsi que cela s'était vu déjà sous Louis XIV. Tandis que les provinces organiseraient des régiments, des escadrons montés, les hauts commerçants mettraient leur fortune à la disposition du roi de France. On trouvait moins de dévouement parmi les parlementaires, qui n'étaient pas aussi complétement satisfaits du système politique adopté depuis quelque temps par la cour.

La politique de Louis XV, dès que le cardinal de Fleury prit les rênes du gouvernement, avait été de préparer l'exécution entière de la bulle *Unigenitus*, ce fondement de tout ordre religieux dans la monarchie; la conséquence de cette politique ferme, souvent tracassière, avait été le refus de sacrements et de confessions, une des grandes causes des troubles publics à Paris surtout; elle avait amené la dissolution du parlement, l'exil des magistrats, la suspension de la justice. Après la mort de Fleury, l'esprit du gouvernement de Louis XV s'était un peu modifié; la nécessité de la guerre exigeait d'apaiser au plus vite les discussions intérieures. Les refus de sacrements poussés jusqu'aux dernières limites pouvaient amener l'émeute; le roi voyait avec une peine secrète que l'agitation gagnait le peuple, et lorsque l'exil du parlement eut été prononcé, le conseil dut examiner profondément s'il ne fallait pas réprimer aussi cette théorie exagérée, exorbitante. Des invitations réitérées furent adressées à M. de Beaumont, l'archevêque de Paris, pour faire cesser ces troubles de conscience; le prélat continuant l'exercice absolu de la juridiction, le roi fut obligé de le frapper d'une lettre d'exil et de cachet, qui le relégua dans le château de Conflans (1). En même temps, l'abbé de Bernis négociait à Rome auprès de Benoît XIV une interprétation douce et facile de la bulle *Unigenitus*, et le pontife éclairé, entrant tout entier dans les idées du roi, contribuait lui-même par ses efforts à mettre fin aux troubles de l'Église de France. Dès lors le conseil ne vit plus d'obstacles à rappeler le parlement et les membres exilés; l'esprit philosophique faisait chaque jour des progrès; on dissertait sur toute chose, et l'opinion publique devait applaudir au pouvoir qui rappelait les parlementaires; il y avait là sans doute de la popularité, mais ce n'est pas tout en politique; une grande faute, c'est de frapper d'abord un coup d'État, puis de revenir et de se montrer indulgent; on s'use ainsi; mieux vaut longtemps réfléchir avant de prendre une résolution, mais une fois décidé ne revenir jamais. Que produisaient ces exils répétés du parlement, lorsque quelques années après la magistrature retournait triomphante et plus forte? A ce jeu, l'autorité perdait le respect d'elle-même et sa puissance morale sur les peuples. Ce fut un beau jour pour Paris que le retour du parlement (2). Le roi avait alors besoin d'une grande popularité; forcé de demander des sacrifices au peuple, il lui devait quelques concessions; les garanties sont presque toujours concédées à la suite des nécessités d'argent; la liberté est née d'un vote de subsides.

Dans la province, les pays d'états voyaient les assemblées réunies, et particulièrement dans la Bretagne et le Languedoc; les états se formaient de plein droit aux termes de leurs coutumes, seulement le roi désignait un pair de la province pour les présider, et les états de Bretagne avaient pour président le duc de Chaulnes et ceux de Languedoc le maréchal de Richelieu; tous deux gentilshommes dévoués à la cour et cependant très-populaires parmi les états; c'était du reste une tâche fort difficile que de les présider, et ceux de Bretagne particulièrement. Les trois ordres qui les formaient visaient chacun à de nombreux priviléges; la noblesse bretonne, têtue, entichée, ne fit jamais une seule concession sur ses prérogatives; des idées de liberté et d'indépendance avaient germé dans toutes ces têtes, et des états de Bretagne ces idées étaient descendues jusqu'au parlement de Rennes, très-difficile à contenir; cepen-

(1) Le roi, instruit par le parlement d'un refus de sacrement fait par l'ordre de l'archevêque de Paris, l'exile à Conflans le 2 décembre 1754. Bientôt l'évêque de Troyes le fut pour le même sujet à Méry-sur-Seine, et l'archevêque d'Aix à Lambesc.

(2) Louis XV, après que le parlement eut repris ses fonctions, manda à Choisy les chefs du clergé, les cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, les archevêques de Paris et de Narbonne, et leur dit : « Je vous défends toute réponse à ce que je vais vous dire. Je veux la paix et la tranquillité dans mon royaume, je vous ai imposé silence; ceux qui y contreviendront seront punis suivant les lois et les ordonnances. »

dant le duc de Chaulnes, par la douceur de ses manières et la facilité de ses concessions, acquit toute leur confiance; ils votèrent non-seulement des décimes de guerre, les impôts extraordinaires, mais la province tout entière, haineuse contre l'Angleterre, offrit ses matelots, ses officiers et un beau navire à trois ponts; le roi, pour témoigner de sa gratitude, fit à son tour des concessions à la province de Bretagne; les états purent nommer les receveurs des impôts, accorder des lettres de noblesse à trois bourgeois ou commerçants chaque année, et organiser librement la milice de guerre.

Dans le Languedoc, le maréchal de Richelieu obtint des résultats non moins favorables; le nom de Richelieu était fort aimé dans le midi de la France; avec les vices aimables de sa nature, le maréchal n'avait aucune de ces aspérités qui blessent les esprits; il se jouait avec le travail, avec les oppositions; il les calmait toutes. Sous son impulsion, la province vota un navire de guerre et de plus un second régiment provincial qui prit le titre de *Septimanie*, pour rappeler la province qui le donnait au roi. En reconnaissance de cette bonne volonté, le roi nomma le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu lui-même, colonel d'honneur de ce beau régiment du Languedoc. On discuta longtemps dans les états une question extrêmement délicate, celle des protestants qui habitaient une partie des Cévennes, Nîmes, Saint-Hippolyte et la vieille patrie des Albigeois. Les intendants du Languedoc avaient plusieurs fois exposé à la cour l'état des protestants: la révocation de l'édit de Nantes en avait contraint un grand nombre à l'exil, mais il restait encore dans le Languedoc une masse d'ouvriers, d'artisans religionnaires qu'on ne voulait point en expulser; dans les montagnes des Cévennes, la majorité de la population cultivatrice était protestante; la terre était aux huguenots; fallait-il les contraindre encore à fuir la patrie ou bien à renoncer à cette foi ardente qui leur avait mis l'arquebuse en main à d'autres époques? De là était résulté une situation assez bizarre pour les religionnaires; on les tolérait de fait tout en les poursuivant légalement; ils n'avaient pas l'état civil, mais les curés avaient ordre d'accorder l'inscription sur les registres de la paroisse sans exiger le sacrement. Sous le point de vue politique, il était de la plus haute importance de ne pas pousser les huguenots au désespoir en cas de guerre. Déjà dans les dernières campagnes les étrangers avaient compté sur le concours des protestants pour une révolte; les expéditions anglaises contre La Rochelle avaient eu pour but de prêter la main à un mouvement des Cévennes; l'habileté du maréchal de Richelieu sut tout concilier (1); appartenant à l'école de Voltaire et des encyclopédistes, ses croyances religieuses n'étaient pas bien vives, aussi ne pouvait-il être très-opposé aux calvinistes; on laissa donc aux protestants une sorte d'état civil, et la seule condition qu'on leur imposa fut de fournir leur contingent de milice et de supporter toutes les charges de l'État comme les catholiques.

Avant même que les hostilités eussent éclaté, tout faisait pressentir une guerre violente, et chaque département ministériel se préoccupait des moyens de la pousser avec vigueur; M. de Rouillé, sous l'influence de madame de Pompadour, dirigeait les affaires étrangères; leur activité était grande, surtout depuis qu'on voyait se préparer une seconde guerre européenne. En examinant avec sollicitude l'état des relations à l'extérieur, on pouvait prévoir une bonne situation en diplomatie. On comptait d'abord sur le concours actif de l'Autriche, qui formait désormais le grand point d'appui, la base de toute opération militaire en Allemagne. Combien la France ne serait-elle pas forte sur mer lorsqu'elle pourrait opposer sur le continent le concours puissant de l'Autriche (2)! M. de Rouillé avait également reçu des dépêches très-favorables de Saint-Pétersbourg; il paraissait certain que l'armée russe allait s'ébranler pour contenir Frédéric et les Prussiens. Le roi de Saxe et de Pologne, sans se déclarer aussi ouvertement, avait promis de se joindre à un effort simultané contre Frédéric II, et l'alliance de famille avec madame la Dauphine aidait ici le rapprochement politique. Ainsi on était parfaitement garanti sous le point de vue continental, et tous les efforts de la France devaient se tourner du côté de la marine. Le cabinet de Versailles entama plusieurs négociations pour l'agrandir et la développer : on avait essayé d'entraîner dans la guerre les flottes danoise et suédoise comme auxiliaires; on eut des paroles bienveillantes, mais rien au delà. Tout ce qu'on avait pu obtenir de la Hollande, c'était la promesse d'une simple neutralité; il n'y avait donc de possible et de profitable qu'un rapprochement tellement intime avec l'Espagne qu'on l'entraînât dans une guerre simultanée; c'était un concours de quarante vaisseaux au moins qui entraient en ligne. Ce rapprochement, qui paraissait naturel entre deux gouvernements si intimement unis, souleva néanmoins quelques diffi-

(1) En 1754, le maréchal de Richelieu fut assez heureux pour terminer l'affaire des protestants des Cévennes, qui pouvait avoir des suites fâcheuses. On accorda la réhabilitation des mariages des protestants, on convint de fermer les yeux sur leurs assemblées, et les curés attesteraient les mariages comme contrats civils.

(2) Marie-Thérèse n'avait jamais considéré la cession de la Silésie comme définitive: « J'ai sacrifié, dit-elle, mes intérêts les plus chers à la tranquillité de l'Europe en cédant la Silésie; mais si jamais la guerre se rallume entre moi et le roi de Prusse, je rentrerai dans tous mes droits, ou j'y périrai moi et le dernier de ma maison. »

cultés qui tenaient au caractère essentiellement timide et paresseux du gouvernement espagnol; on admettait do fait l'alliance à Madrid, on supposait possible l'union des deux escadres, mais on craignait de le faire immédiatement. Tous les galions des deux Indes étaient dehors; on les attendait sous quelques mois à Cadix; il s'agissait d'une valeur de quinze millions de piastres que la guerre pouvait livrer aux Anglais.

L'activité de M. de Rouillé aux affaires étrangères était secondée par les ressources infinies du contrôleur général des finances, M. de Séchelles (1); il était évident que dans la crise il faudrait déployer d'immenses ressources financières. Indépendamment des armées qu'on avait à solder, des flottes nombreuses, il fallait payer des subsides à la Sardaigne, à la Suède, à la Saxe, au Danemark; mais quand la guerre est au fond de l'esprit public, tous les moyens deviennent faciles et les ressources fécondes. Rien n'était plus national que ces hostilités contre l'Angleterre; chaque province fit des offres; les impôts les plus criants, les plus oppressifs, furent votés par les états sans difficulté. Lorsque Louis XV consulta le contrôleur général sur les ressources du trésor, celui-ci répondit avec hardiesse qu'il avait prévu toutes les voies du service pendant quatre années, et qu'on pouvait ainsi poursuivre la guerre sur la plus vaste échelle (2). Les moyens proposés étaient ceux-ci : prolongement du vingtième de guerre, bail des fermes augmenté de vingt millions, emprunt sur les rentes de l'hôtel do ville, création do deux millions do rentes négociées au fur et à mesure des besoins; puis les dons volontaires des provinces que s'imposaient à l'envi les chambres de commerce et les états provinciaux. De simples négociants multipliaient leurs patriotiques générosités : il y eut à Marseille un armateur du nom de Roux de Corse qui proposa au roi trois frégates armées en course. Le sentiment national a toujours été en France un aiguillon puissant quand on a levé le drapeau contre l'Angleterre.

Les deux départements essentiels, la marine et la guerre, avaient déployé le zèle le plus actif pour organiser leur matériel et surtout un personnel respectable; M. de Machault, contrôleur général des finances, quitta cette place pour le ministère de la marine.

La France est plutôt une puissance territoriale qu'une nation maritime. Ce n'est que par des efforts soutenus qu'elle peut armer de grandes escadres, tandis qu'elle n'a souvent qu'à frapper des pieds pour organiser des armées victorieuses. Le travail d'un ministre de la marine y est donc toujours pénible; il faut rendre cette justice à M. de Machault, qu'il établit sur de vastes proportions les armées navales de France; les ports de mer furent mis en état de défense militaire; Dunkerque fut armé formidablement comme le point le plus exposé aux offenses de l'Angleterre; ce fut encore M. de Machault qui jeta les premiers fondements d'un nouveau port militaire qui pût servir d'abri aux grandes escadres battues par les tempêtes de la Manche.

Depuis longues années, le département de la marine s'était occupé d'une question fort grave. Toutes les expéditions contre l'Angleterre avaient échoué par les coups de furieuses tempêtes qui avaient dispersé la flotte sous le pavillon blanc. Les vents combattaient pour la Grande-Bretagne; les côtes de la Manche, du côté de la France, n'avaient pas un seul port d'abri, un large bassin pour abriter les escadres. Là était un véritable danger; les ingénieurs parcoururent les côtes normandes et choisirent sur les côtes de la Manche Cherbourg; le plan fut dessiné immédiatement, et la marine destina des sommes considérables pour construire un bassin capable de contenir cinquante vaisseaux de ligne; idée gigantesque réalisée par Louis XVI, l'ennemi le plus profond de la prépondérance anglaise. M. de Machault organisa dans les ports de Toulon, Brest et Rochefort, cinq grandes escadres de surveillance avec un point de ralliement aux îles d'Amérique; le personnel de l'inscription maritime fut porté à quatre-vingt mille matelots, nombre à peu près voté par le parlement d'Angleterre.

Le département de la guerre n'eut qu'à se servir des anciens éléments; ils étaient nombreux et parfaitement organisés; quelques modifications avaient été faites par M. d'Argenson depuis les dernières guerres d'Allemagne; on avait emprunté à tous les peuples quelques-unes do leurs institutions militaires : les troupes légères hongroises, les chasseurs bavarois et tyroliens, les grassins pour la marine; l'infanterie française gardait toujours sa fermeté avec son élan et son feu de courage; l'artillerie avait une incontestable supériorité sur toutes les autres. Les états de la guerre portent à trois cent quarante mille hommes les troupes qui furent alors mises sur pied sous la direction du maréchal do Belle-Isle;

(1) Jean Moreau de Séchelles, né à Paris le 10 mai 1690, était fils d'un trésorier général des Invalides. Successivement conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, intendant du Hainaut en 1727, de l'armée de Bohême en 1741, puis des armées de Flandre et d'Alsace, il fut nommé contrôleur général des finances en juillet 1754, lorsque M. de Machault quitta ce poste pour le ministère de la marine.

(2) Dans ses conférences avec le roi, M. de Séchelles, contrôleur général, avait dit à Louis XV : « Il faudra faire agir de grands ressorts pour soutenir le poids de la guerre. J'ai combiné l'état de vos finances, elles me procureront des ressources pour quatre ans. Si à la fin de ce terme-là la paix n'est pas faite, les campagnes ne pourront continuer que par des impôts accablants pour vos peuples. »

elles devaient se diviser en trois corps qui furent préparés pour toutes les éventualités de la guerre. Le premier, qui prit le nom d'armée des côtes de la Méditerranée, eut pour général en chef le maréchal de Richelieu; le quartier en fut porté à Toulon. Le deuxième, qui prit le nom d'armée de l'Océan, fut réservé au maréchal de Belle-Isle, avec la mission de conduire au besoin une expédition d'Angleterre. Enfin une armée de cent cinq mille hommes dut passer le Rhin au premier ordre; d'abord sous les ordres du maréchal d'Estrées, elle fut confiée ensuite au prince de Rohan-Soubise qui commandait alors une quatrième armée de réserve organisée à l'intérieur. Mais un des caractères le plus tristement fatal dont les officiers généraux de cette armée paraissaient empreints, c'était l'esprit d'enthousiasme pour les institutions militaires de la Prusse. Je ne sais quel prestige avait exercé Frédéric, mais sa grande tactique dominait les esprits; il y avait un engouement général pour son génie militaire. Voltaire l'avait mis à la mode, et le roi de Prusse, habile avant tout, avait exploité cet esprit des encyclopédistes qui lui sacrifiaient tout, même leur patrie, parce qu'il était philosophe; les officiers enthousiastes de Frédéric ne lui feraient la guerre qu'avec répugnance et avec le sentiment de leur infériorité. Un mauvais esprit gagnait l'armée qui avait ainsi perdu ses vieilles traditions.

Cette guerre, qui faisait l'objet de la plus vive anxiété dans l'esprit public, était-elle inévitable? N'y avait-il aucun moyen d'éloigner les hostilités menaçantes? On armait sans que le canon eût grondé encore. Tout espoir n'était pas perdu de négocier activement avec l'Angleterre, la principale puissance engagée, la seule peut-être qui donnât l'impulsion à la guerre. Le duc de Mirepoix travaillait activement à Londres pour le maintien de la paix aux conditions du traité d'Aix-la-Chapelle, avec un règlement à part pour les colonies du Canada. Dans ce dessein même, M. de Bussy, un des premiers commis des affaires étrangères, s'était rendu dans l'électorat de Hanovre, où se trouvait le roi d'Angleterre qui venait conférer avec Frédéric II. On offrait toujours la paix; chaque puissance faisait le semblant de négocier afin de se laisser le temps d'agir; on couvrait d'un voile pacifique des armements qui embrassaient l'Europe entière. Quand la guerre est ainsi préparée, il n'est pas dans la sagesse et dans la puissance de l'homme d'en empêcher l'éclat; le canon se fait entendre comme le bruit du tonnerre.

CHAPITRE XXXII.

GUERRE MARITIME ET COLONIALE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Résolution du conseil en Angleterre. — Capture des navires français sans déclaration de guerre. — Note de M. Fox. — Plaintes de la France. — Polémique ardente. — Esprit public. — Belles actions de la marine française. — Formation des escadres. — Flotte du marquis de La Galissonnière. — Expédition contre Mahon. — Le maréchal de Richelieu. — L'amiral Byng. — Combat naval. — Les escadres aux Antilles. — Expédition dans l'Inde. — Prise de Calcutta par M. de Bussy. — Succès dans le Canada. — M. de Montcalm.

1756—1757.

Il existe une coutume en Angleterre qui tient sans doute au sentiment matériel de sa force, à l'énergie de ses moyens, c'est de commencer brusquement les hostilités par la capture rapide, implacable des navires de l'ennemi; c'est ainsi qu'elle met fin aux négociations qui se prolongent trop, précipite le dénoûment d'une situation douteuse, et flatte surtout l'orgueil du peuple. Qu'importe le sentiment de la stricte équité? l'utilité pour le pays, la grandeur de l'Angleterre, voilà son but; elle sait que souvent la victoire c'est la justice. Ceux qui négocient avec elle n'ignorent pas que si la guerre est nationale et populaire, le conseil britannique envoie ses ordres cachetés aux amiraux afin de s'emparer de tous les navires qui sont alors en mer, et qu'à un jour fixé les pavillons doivent s'abaisser devant le sien. Là est sa seule déclaration, et pour elle les bordées de grands vaisseaux sont le seul manifeste. Depuis six mois, le conseil de régence à Londres, en l'absence du roi George d'Angleterre, alors dans le Hanovre, avait résolu la guerre; il n'attendait qu'un instant favorable pour que la capture fût plus belle. La haine profonde contre la France existait partout, le moment paraissait bien choisi. Les ordres cachetés furent expédiés, et l'on apprit avec un sentiment d'indignation en France que des navires marchands, et même des navires de guerre, avaient été capturés en pleine mer, et sans aucun avertissement, par les escadres britanniques.

Les premières hostilités commençaient dans l'Amérique septentrionale, au banc de Terre-Neuve; deux vaisseaux de l'escadre de M. Dubois de La Mothe, *l'Alcide* et *le Lis* (1), furent attaqués sépa-

(1) *L'Alcide* était commandé par M. Hocquart et *le Lis* par M. de Lorgeril.

rément par toute la flotte de l'amiral Boscawen; ils se défendirent avec une intrépidité digne des jours héroïques; on voulait les forcer à saluer le pavillon d'Angleterre; ils s'y refusèrent fièrement. Ces deux vaisseaux furent capturés et conduits à Portsmouth; quelques jours après, le vaisseau *l'Espérance*, sous pavillon blanc, fut également attaqué à l'improviste; le capitaine, M. de Bouville, combattit comme un lion, et lorsqu'il eut succombé, captif à Londres, il sentit avec orgueil qu'il ne se croyait pas prisonnier de guerre d'une puissance régulière, mais qu'il avait été pris et saisi par des pirates. Ainsi étaient alors les gentilshommes; nul ne baissait la tête, même dans le malheur. Cette capture des navires de guerre ou marchands fut bientôt une mesure générale. Dans l'espace d'un mois, trois cents navires furent capturés par la marine et par les corsaires de la Grande-Bretagne (1).

Cette manière brusque, inopinée d'engager la guerre avait son motif diplomatique; le cabinet britannique voulait effrayer l'Espagne et Naples. Ce que l'Angleterre redoutait le plus, c'était la réunion des deux flottes espagnole et française dans une commune expédition; elle savait bien que la marine anglaise aurait à la face quatre-vingts vaisseaux de haut bord, une sorte d'*armada* redoutable qui pouvait menacer ses côtes et ses colonies : que fallait-il faire pour empêcher que l'Espagne ne se déclarât hostile aux intérêts de l'Angleterre en s'unissant aux escadres de France? Il fallait l'étonner, l'effrayer en abîmant la marine au pavillon blanc; cela tiendrait en respect le cabinet de Madrid naturellement timide et paresseux; il n'oserait pas se déclarer, compromettre sa navigation, ses colonies, et livrer ses galions en pleine mer. Or, tous les principes du droit public devaient céder devant des considérations aussi puissantes, aussi impératives; l'intérêt public était la suprême loi, et c'est ce qui expliquait une guerre si brusque. Le cabinet de Versailles apprit cette nouvelle avec indignation; aussitôt des dépêches furent expédiées à M. de Mirepoix pour demander des explications sur les actes de piraterie de la marine anglaise, et l'ambassadeur de France reçut l'ordre exprès de sa cour d'exiger ses passe-ports s'il n'avait pas une satisfaction éclatante.

Le secrétaire d'État des affaires étrangères était alors Henri Fox, créé depuis comte Holland, le père du célèbre Charles Fox; il était le principal instigateur des mesures violentes contre la marine française, parce qu'il savait parfaitement l'état des négociations entre la France et l'Espagne, et qu'il voulait à tout prix les empêcher. En réponse à la note de M. de Mirepoix, le ministre répondit : « Que l'état de guerre ne résultait pas toujours entre les nations des combats réels, mais de certains actes, de certaines mesures qui annonçaient l'intention formelle de commencer les hostilités; or, nul ne pouvait dissimuler les armements de la France; ils étaient patents, publics, et à quel dessein se préparaient de si grandes escadres et le transport incessant de troupes au Canada? Dans cette circonstance, le gouvernement britannique n'avait dû prendre conseil que de ses propres intérêts et agir vigoureusement afin de garder sa dignité de nation. » M. Fox demandait, en conséquence, le désarmement immédiat de la flotte de France, et que les fortifications de Dunkerque fussent rasées, parce qu'elles menaçaient la dignité et la sécurité des Anglais. Sur la question du Canada et généralement sur toutes les difficultés de l'Amérique septentrionale, on continuerait les conférences à Paris; elles n'étaient qu'un point accessoire dans la guerre. La note de M. de Ronillé, rédigée sous les yeux de Louis XV, repoussait avec fierté toutes les prétentions de l'Angleterre : « Ce qui venait de se passer n'était qu'un système de grande piraterie indigne d'un peuple civilisé; quoi! en pleine paix, on avait surpris non-seulement les bâtiments du roi de France, mais encore saisi les navires marchands pour une valeur de près de trente millions. » L'état exact en fut fourni au gouvernement britannique, et le cabinet de Versailles exigea immédiatement la réparation. Sur le refus, M. de Mirepoix demanda ses passe-ports, et la guerre fut déclarée avec cette solennité que le cabinet de Versailles avait toujours mise dans les actes qui décidaient souvent de la destinée des peuples.

A l'aspect même des préparatifs militaires que faisait la France, on pouvait facilement voir que la guerre serait spécialement maritime; les régiments provinciaux s'organisaient à ce dessein et se grou-

(1) *État des bâtiments capturés par les Anglais avant la déclaration de guerre.*

Venant de nos îles,	74
Négriers, chargés de près de deux mille nègres,	8
Bâtiments portant des marchandises et des provisions à nos îles,	26
Bâtiment allant en Guinée,	1
Navires de la compagnie des Indes, un allant au Sénégal et l'autre en revenant,	2
Terre-Neuviens,	66
Bâtiments revenant de la pêche de la baleine,	2
Bâtiments portant des provisions à l'île Royale et au Canada, ou en revenant,	22
Bâtiments faisant le grand cabotage,	27
Barques, goëlettes et autres petits bâtiments faisant le petit cabotage tant sur les côtes de France que dans les colonies,	73
Total. .	300

Les Anglais, en s'emparant de ces navires et de nos vaisseaux de guerre *l'Alcide*, *le Lis* et *l'Espérance*, avaient fait au moins six mille officiers, mariniers, matelots et cinq cents soldats prisonniers.

paient par masse; indépendamment des troupes embarquées pour le Canada, les Indes et les Antilles, on avait formé deux armées sur les côtes; la première, qui prenait le titre d'armée de l'Océan, avait pour but une invasion de l'Angleterre, ce qui flattait toujours si vivement l'orgueil national; le hardi maréchal de Belle-Isle conçut le plan d'un système de flottilles et de débarquement au moyen de bateaux plats; les vaisseaux de haut bord étaient destinés à servir d'escorte; les petits navires devaient entourer des myriades de bateaux plats qui se construisaient avec activité dans tous les ports. Tout prend à rage en France; on ne parla plus dès lors que des bateaux plats, on devait faire ainsi la conquête de l'Angleterre; le souvenir de Guillaume le Conquérant allait à toutes ces têtes de gentilshommes; qui sait s'ils ne se partageaient pas les fiefs comme à l'époque du *Doms Book?* L'armée de l'Océan, portée immédiatement à cinquante-deux mille hommes, devait se fortifier de la réserve groupée depuis Caen dans la Normandie et la Bretagne. On pourrait disposer de quatre-vingt mille hommes.

La destination de l'armée des côtes de la Méditerranée était également maritime; lorsque le maréchal de Richelieu vint en prendre le commandement, on ne douta plus qu'elle n'eût un but colonial. Les uns indiquaient Gibraltar, les autres Mahon, alors au pouvoir des Anglais; on demanderait à Gênes l'autorisation de former un dépôt de quelques régiments en Corse, de manière à pouvoir se diriger en plein sur divers points de la Méditerranée. Si sur l'Océan on multipliait les bateaux plats, dans la Méditerranée on se hâtait d'armer en flotte et en bâtiments de transport les vieux navires de guerre; les calculs les plus exacts portaient de quinze à vingt mille hommes les troupes qui seraient presque immédiatement embarquées pour une destination inconnue. Le maréchal de Richelieu attendait des ordres cachetés; seulement on savait que la belle escadre de M. de La Galissonnière (1) était prête à appareiller; elle comptait quatorze vaisseaux de haut bord destinés à servir d'escorte à la flottille de débarquement.

La brusque attaque des Anglais avait si vivement indigné les masses que la guerre était devenue une cause tout à fait nationale; jamais l'esprit public n'avait déployé tant de ressources; on commençait à prendre en France l'habitude des pamphlets; le monopole jusque-là en était resté à la Hollande et à l'Angleterre; dans ces pays seulement on savait l'action puissante, active, des feuilles publiques, qui remuaient les imaginations et les âmes dévouées à la patrie; les journaux, excitant la haine contre l'ennemi, lui jetaient le sarcasme à la face; et Louis XIV, dans sa grandeur, fut souvent très-blessé par ces feuilles imprimées à Londres et à La Haye, et où rien n'était épargné, ni les rois, ni la nation. En France, dans la guerre actuelle, on adopta le système des pamphlets; le département des affaires étrangères commanda des livres spécialement destinés à prouver la perfidie du gouvernement anglais et flétrissant l'étrange droit public de ces guerres. Le cabinet de Versailles fit même les frais d'un recueil hebdomadaire sous le titre d'*Observateur hollandais*, qui attaqua vivement l'Angleterre dans les bases de son gouvernement et de ses colonies. Si quelques encyclopédistes pouvaient défendre la grandeur, la liberté, les pensées et les desseins du gouvernement anglais, la masse du peuple restait avec ses haines vivaces et nationales; c'était pour les envenimer encore que le gouvernement commandait des pamphlets acerbes. *Le Mercure* et *la Gazette de France*, dans leur naïveté patriotique, se contentaient de célébrer les hauts faits des gentilshommes et le dévouement de tous à la cause commune; l'*Observateur hollandais* eut pour mission de justifier la guerre et de préciser incessamment les griefs des Français contre l'Angleterre; il le fit souvent avec une outrageante aigreur de paroles et de pensées; mais la presse anglaise avait-elle jamais épargné la France, ses souverains et ses institutions?

Les nouvelles de mer étaient bonnes, et de nobles actions pouvaient enrichir le *Mercure de France*. Dès que les escadres sous pavillon blanc reçurent l'ordre de courre sur les Anglais, elles accueillirent cette nouvelle avec joie. A la Martinique, la petite escadre de M. d'Aubigny (2) vit la plus éclatante des actions maritimes : une frégate de trente-quatre canons, commandée par M. Duchaffault, s'empara, après deux heures de combat, du vaisseau anglais *le Warwick* de cinquante-six; puis en face même de Rochefort deux petites frégates françaises abîmèrent un vaisseau et une frégate ennemie de ligne (3); M. de Maureville, le capitaine de *l'Aqui-*

(1) Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière, né à Rochefort le 11 novembre 1693, était fils du lieutenant général commandant de la marine dans ce port. Après avoir terminé ses études au collége Rollin, à Paris, La Galissonnière entra en 1710 dans la carrière maritime; en 1738 il fut fait capitaine de vaisseau, en 1745 gouverneur du Canada; puis il revint en France en 1749, où il fut mis à la tête du dépôt des cartes de la marine et créé lieutenant général des armées navales.

(2) Cette escadre était ainsi composée : *le Prudent* de soixante et quatorze canons, commandé par M. d'Aubigny, capitaine de vaisseau; les frégates *l'Atalante* de trente-quatre, par M. Duchaffault, et *le Zéphyr* de trente, par M. de La Touche-Tréville.

(3) Les frégates *l'Aquilon* de vingt-quatre canons commandée par M. de Maureville, et *la Fidèle* de vingt-six canons, par M. de Lisardais. Les vaisseaux anglais étaient *le Colchester* de cinquante canons, trois cents

lon, eut le bras emporté; mais assis sur le tillac du navire, là où flottait le pavillon, il s'écriait : « Le premier qui parlera d'amener, je lui fends la tête avec ma hache de combat. »

Ce fut au milieu de ces nobles exploits de la marine française qu'on vit appareiller du port de Toulon la flotte de l'amiral La Galissonnière, escortant des masses considérables de vaisseaux de transport. M. de La Galissonnière appartenait à cette noblesse des côtes de l'Océan qui se vouait à la mer dès l'enfance; il avait gagné tous ses grades à la pointe de l'épée; on le disait aussi bon administrateur qu'homme de mer éminent. C'était lui qui avait présidé à tout l'armement de son escadre appareillant de l'île d'Hyères avec douze vaisseaux de haut bord, cinq frégates, six chaloupes canonnières, cent soixante et dix-huit bâtiments de transport, chargés de douze mille hommes de troupes d'élite sous les ordres du maréchal de Richelieu (1); ce fut seulement à la hauteur du cap Corse que l'amiral La Galissonnière put lire ses ordres cachetés, lesquels donnaient Minorque pour but à l'expédition; l'amiral, aidé du concours du maréchal de Richelieu, devait attaquer Port-Mahon sans hésiter. Tout devait se faire avec promptitude, avant même que la flotte anglaise ne fût réunie dans la Méditerranée. Au reste, La Galissonnière avait l'ordre exprès de ne point reculer devant une bataille navale si elle lui était offerte en nombre égal de vaisseaux; si l'entreprise de Port-Mahon réussissait à souhait, on se porterait immédiatement devant Gibraltar, qu'une armée espagnole devait également assiéger par terre.

Tandis que l'escadre française se déployait dans la Méditerranée, on était inquiet en Angleterre sur le but et l'objet de toutes ces expéditions maritimes. La lecture attentive des journaux anglais de cette époque prouve deux faits importants : d'abord l'anxiété générale des ministres anglais sur les desseins de l'armée de l'Océan que commande le maréchal de Belle-Isle. Si quelques feuilles de Londres se moquent des bateaux plats, des petites coquilles de noix qui se jouent sur le rivage, les hommes d'État d'Angleterre n'ont pas la même sécurité. Lorsque le roi George ouvre son parlement, il annonce la nécessité de certaines mesures pour la défense du pays; il ne dissimule pas qu'une descente est possible et qu'une flotte de France y est destinée. Henri Fox obtient un bill pour la levée de la milice; douze mille Hanovriens sont appelés en Angleterre pour soutenir la cause commune, on est en doute sur toutes les démarches de la France; le cabinet hésite, il est prêt à déclarer qu'il n'y a pas encore état de guerre entre la France et la Grande-Bretagne et à offrir toute satisfaction; il n'ose encore disposer de la flotte du grand canal, qui peut lui être à chaque instant indispensable pour repousser la tentative d'une descente; on sait le maréchal de Belle-Isle intrépide, hardi, et c'est au milieu de ces hésitations que le ministère de M. Fox apprend les préparatifs qui se poussent activement dans la rade des îles d'Hyères; une flotte et des troupes de débarquement y sont toutes prêtes : quelle peut en être la destination?

Il résulte des documents de l'amirauté anglaise qu'on ignorait complétement alors le but de l'expédition de l'amiral La Galissonnière, on croyait même que cette escadre était destinée pour l'Amérique du Nord. Toutefois, comme il paraissait essentiel de la surveiller, le gouvernement britannique hâta la réunion d'une escadre parfaitement armée, qui dut cingler vers Gibraltar pour rallier quelques vaisseaux et se rendre dans la Méditerranée, après s'être assurée de la destination réelle de la flotte française. Cette mission fut confiée à un jeune amiral qu'un nom célèbre de la marine recommandait; John Byng (2) partit de la rade de Sainte-Hélène avec onze vaisseaux, en héla trois autres dans le détroit, puis vint prendre des renseignements à Gibraltar. Ces renseignements furent-ils incomplets? On l'ignore; toujours est-il que l'amiral Byng se hâta de cingler dans la Méditerranée. Un bâtiment léger lui annonça le départ de l'escadre de M. de La Galissonnière; sa mission ne pouvait plus être douteuse; cette escadre était destinée au siége de Mahon, à expulser les Anglais d'une des possessions les plus précieuses pour assurer leur position maritime dans la Méditerranée.

En effet, l'escadre du marquis de La Galissonnière avait fait voile des îles d'Hyères, et le 17 avril l'armée d'expédition se déploya devant l'île de Minorque. Le lendemain, par un des magnifiques temps de la Méditerranée, l'armée put débarquer dans l'île (3); douze mille hommes de belles troupes sous le drapeau blanc se déployèrent sur le sable; le maréchal de Richelieu, qui les commandait, avait sous

hommes d'équipage, capitaine O'Brien, et la frégate *le Lynx* de vingt canons, cent quarante hommes, capitaine Vernon. Ce combat devant Rochefort eut lieu le 17 mai 1756.

(1) Cette magnifique flotte sortit de Toulon le 10 avril 1756, et mit à la voile de l'île d'Hyères, le 12, pour celle de Minorque.

(2) John Byng, quatrième fils de l'amiral George Byng, entra fort jeune dans la carrière de son père; son avancement fut rapide, et quelques succès l'élevèrent de bonne heure au grade d'amiral.

(3) Le général Blackeney, gouverneur du fort Saint-Philippe, au commencement du débarquement dans l'île, avait écrit au maréchal de Richelieu pour lui demander ce qu'il venait tenter, « ignorant, disait-il, qu'il y eût une rupture entre son maître et Son Excellence. » A quoi le maréchal, entendant raillerie, répondit : « Qu'il avait débarqué avec son armée pour agir envers les possessions des Anglais de la manière que les vaisseaux de Sa Majesté Britannique en avaient agi avec les vaisseaux français. »

ses ordres les lieutenants généraux de Maillebois et du Mesnil; immédiatement les troupes s'emparent de la petite ville de Ciutadella, la garnison s'abrite tout entière derrière les rochers du fort San-Philippe, une de ces citadelles de mer qui sont comme des pics amoncelés les uns sur les autres. Le feu fut ouvert d'une manière terrible; dix mille bombes furent envoyées, mais nul désordre ne pouvait être apporté à la place, les casernes étaient casematées, les vivres en abondance; la ville n'avait pas même besoin de se défendre, tant elle était fortifiée par de formidables remparts.

Ainsi le siége se poursuivait, lorsque les frégates légères de M. de La Galissonnière signalèrent l'approche d'une escadre ennemie; c'était celle de l'amiral Byng; aussitôt les préparatifs de combat sont faits; l'amiral ferme sa ligne de bataille, et toute la soirée du 5 mai se passe à prendre le vent; à la pointe du jour, les deux escadres s'étaient perdues de vue un moment, et toutes deux manœuvrent simultanément pour se rapprocher; l'impatience du marquis de La Galissonnière était telle qu'il céda même l'avantage du vent pour engager son adversaire. A deux heures après midi on s'aperçut de nouveau; on se compta: les Anglais avaient treize vaisseaux de ligne et cinq frégates, les Français n'avaient que douze vaisseaux et cinq frégates; la canonnade dura cinq heures sans que les flottes pussent s'entamer. Enfin, le vaisseau anglais *l'Intrépide* est démâté et laisse un vide dans la deuxième division; en vain on le remplace; les Français attaquent avec une nouvelle intrépidité, on se bat de sabord à sabord; l'amiral Byng, craignant de voir son adversaire soutenu par de nouvelles forces, ordonne la retraite, abandonnant trois de ses vaisseaux hors d'état de tenir la mer. Les Anglais se dérobent à l'aide des ténèbres, et le marquis de La Galissonnière put se glorifier d'avoir abaissé le drapeau britannique.

Ce beau combat naval avait eu lieu, pour ainsi dire, à la face des assiégeants (1); les soldats du maréchal de Richelieu avaient vu fuir les Anglais; tout espoir de secours s'était évanoui pour les assiégés; il ne s'agissait plus que d'emporter la place par un de ces coups d'héroïsme, dont les grenadiers français avaient plus d'une fois donné l'exemple. Le siége traînait en longueur pour le soldat impatient; la chaleur était excessive, le beau climat de Minorque avait entraîné l'armée de débarquement à tous les excès de débauche, et l'abus de ces fruits savoureux sous le climat du Midi avait favorisé le développement de fatales maladies. On résolut de tenter quelques-unes de ces actions téméraires qui en finissent avec un siége. Les attaques méthodiques, régulières, ne pouvaient amener la reddition de Port-Mahon, citadelle imprenable sur les rochers inaccessibles. On avait mesuré les remparts, les fossés, et les échelles paraissaient trop courtes de sept pieds pour arriver jusqu'au sommet. Qu'importe aux braves grenadiers français! ils s'élancent dans le fossé sans regarder le feu terrible de trois batteries de dix pièces de canon; ils plantent leurs échelles, elles n'ont que dix pieds, les fossés en ont dix-sept, qu'importe encore! Ils se prêtent les épaules les uns aux autres: les voilà donc grimpant sur le roc comme la salamandre sur les côtes brûlées du soleil. Le fossé est escaladé au pas de course, trois bataillons de grenadiers sont au pied des remparts, la citadelle peut être enlevée d'assaut, lorsque le gouverneur anglais fait battre la chamade et demande à capituler. Il n'y avait plus d'espoir de secours de la flotte de l'amiral Byng qui s'était réfugié à Gibraltar; il voyait devant lui les prodiges de ces régiments admirables au feu; il craignait qu'après avoir escaladé les fossés, ils ne vinssent à s'élancer tout d'un coup du haut des remparts dans la place. On signa le jour même une capitulation (2) largement conçue, car le succès était merveilleux et le résultat de la conquête magnifique; la garnison anglaise put se retirer à Gibraltar avec promesse de ne plus servir dans la présente guerre. Lorsque la place de Mahon se fut ainsi rendue, l'étonnement fut grand parmi les assiégeants de voir une si puissante citadelle capituler; cette sorte de terreur produite par l'intrépidité des soldats de France pouvait seule expliquer la résolution du gouverneur anglais; il demanda que les grenadiers vinssent devant lui répéter, comme une sorte d'exercice, ce hardi mouvement qui les avait fait s'élancer dans les larges fossés de Port-Mahon. Ils ne purent y réussir de sang-froid; le feu du courage, le bruit retentissant de la mitraille, les avaient rendus plus légers, plus fougueux, comme le coursier qui bondit au bruit de la bataille.

La prise de Port-Mahon, le combat glorieux de M. de La Galissonnière, firent une impression vive et profonde en France; c'était noblement commencer la campagne; le roi écrivit lui-même au maréchal de Richelieu pour le féliciter d'un succès si prompt, si complet; ami de madame de Pompadour, le maréchal mit cette victoire à ses pieds, en lui parlant cette gracieuse langue de la galanterie en usage dans les beaux salons de Versailles; la favorite accueillit cet hommage, et bientôt on ne parla partout que de Port-Mahon. Voltaire célébra en vers

(1) Cette bataille navale devant Gibraltar eut lieu le 20 mai 1756.

(2) La capitulation de Port-Mahon est du 29 juin.

et en prose celui qu'il aimait à nommer son héros (1); à Paris, une rue nouvellement percée dut prendre le nom de Port-Mahon, à côté de la rue de Richelieu qui débouchait sur les boulevards à peine plantés. Tout se ressentit ainsi de Port-Mahon, la mode, les équipages, les caprices de femmes; l'armée qui vint à Toulon fut fêtée à l'envi; et le maréchal salua les arcs de triomphe élevés sous ses pas jusqu'à Versailles. C'est que la conquête était belle; Port-Mahon formait la seule station des Anglais dans la Méditerranée; cela donnait espérance de s'emparer de Gibraltar; la flotte de Toulon pouvait être portée à vingt vaisseaux de ligne, et sous le commandement d'un chef tel que M. de La Galissonnière que ne pouvait-on espérer? A son retour, l'amiral avait été mandé à Versailles; on lui préparait de grandes récompenses, lorsqu'il mourut tout à coup; ce fut une perte pour la marine de France; M. de La Galissonnière était un des amiraux les plus remarquables pour l'habileté et l'intrépidité des manœuvres; avec lui périt la tête de la marine.

Tandis qu'on célébrait en France la prise de Port-Mahon et le beau combat sur mer, l'Angleterre assistait à un autre spectacle. La force de cette nation résultant de la conviction profonde d'une invariable supériorité maritime, le *dominium maris* proclamé par Cromwell n'était pas une maxime arbitraire, une chimère glorieuse; elle résultait d'une nécessité inflexible de la loi même d'existence pour la nation; l'Angleterre sans la grandeur de sa marine n'était plus rien; l'échec qu'elle venait de recevoir dans la Méditerranée la frappait donc au cœur, et il n'est pas surprenant qu'elle mît le plus grand intérêt à constater que la faute en était à l'amiral, qui devait être livré dès lors à un châtiment implacable. Le ministère de M. Fox avait montré peu d'énergie et d'activité; ses premières mesures avaient révélé une timidité, un certain désordre d'idées; il chercha donc à se réhabiliter dans l'opinion en punissant l'amiral Byng. Aucun fait positif de trahison ne pouvait cependant être imputé à l'amiral, parti très-tardivement d'Angleterre; l'amirauté l'avait retenu parce que le gouvernement anglais craignait avant tout une descente sur les côtes : l'armée française de l'Océan lui inspirait tant de crainte! Quand Byng touchait Gibraltar, le siége de Mahon était tellement avancé qu'il n'y avait plus possibilité de porter secours à la place : livrer combat à M. de La Galissonnière, c'était imprudence, car l'escadre de France pouvait se ravitailler en Corse, à Toulon, et l'on craignait de voir paraître plus de vingt vaisseaux de ligne français dans la Méditerranée. Ces raisons puissantes dans un temps calme et de justice pouvaient servir de justification, mais elles ne préservèrent pas l'amiral Byng; il fallait un exemple pour constater que la marine anglaise ne pouvait être vaincue sans un crime de haute trahison. L'amiral Byng, traduit devant une cour martiale, fut condamné à la peine de mort; aucune grâce ne vint à lui, aucun répit ne fut donné à l'exécution de la sentence; l'amiral fut fusillé sur le tillac de son vaisseau (2). Ainsi le voulait l'inflexible nécessité. Aux temps de crise, ce ne sont pas les demi-mesures qui sauvent les États; les questions d'équité ne sont plus rien. Il fallait un exemple, des victimes, et l'amiral Byng fut désigné pour sauver l'honneur du pavillon anglais. Cet acte, d'une sévérité implacable, donna une énergie nouvelle à l'armée navale de la Grande-Bretagne; les officiers virent tous à quoi ils étaient exposés s'ils se laissaient jamais vaincre, et les forces maritimes de la vieille Angleterre en furent doublées.

Il semblait que les commencements de cette guerre fussent destinés à porter un coup fatal à la puissance anglaise. On apprit que Calcutta venait de tomber au pouvoir de la France et de ses alliés. Les établissements français dans l'Inde avaient eu

(1) Voltaire, en apprenant la prise de Port-Mahon, se hâte d'écrire au maréchal de Richelieu.

« Aux Délices, 16 juillet 1756.

» Mon héros et celui de la France,

» En vertu du petit billet dont vous daignâtes m'honorer après votre bel assaut, j'eus l'honneur de vous dire tout ce que j'en pense, et de vous écrire à Compiègne. Vous allez être assassiné de poëmes et d'odes. Un jésuite de Mâcon, un abbé de Dijon, un bel esprit de Toulouse, m'en ont déjà envoyé. Je suis le bureau d'adresse de vos triomphes. On s'adresse à moi comme au vieux secrétaire de votre gloire. »

Voltaire lui écrit aussi ces vers :

Des deux Richelieu sur la terre,
Les exploits seront admirés :
Déjà tous deux sont comparés,
Et l'on ne sait qui l'on préfère.
Le cardinal affermissait
Et partageait le rang suprême
D'un maître qui le haïssait;
Vous vengez un roi qui vous aime.
Le cardinal fut plus puissant,
Et même un peu trop redoutable;
Vous me paraissez bien plus grand,
Puisque vous êtes plus aimable.

(2) Le procès commença le 28 septembre 1756, devant une cour martiale composée de cinq amiraux et de neuf capitaines, à bord du vaisseau le *Saint-George*, dans la baie de Portsmouth. Cette cour proclama : « Que dans le combat du 20 mai, l'amiral Byng n'avait pas fait les derniers efforts pour prendre, saisir et détruire les vaisseaux du roi de France, et qu'il n'avait pas employé tout ce qui était en son pouvoir pour secourir le fort Saint-Philippe. » En conséquence le déclarait coupable à l'unanimité. « Que l'art. 12 du Code maritime qui, dans ce cas, prononce la peine de mort, sans laisser aucune option à la discrétion des juges, lui était applicable. Cependant, croyant que sa mauvaise conduite n'était ni l'effet de la lâcheté ni de la perfidie, ils se reposaient dans leur jugement sur la clémence du roi. » Ils la sollicitèrent dans un écrit particulier, signé unanimement par tous les juges et adressé aux lords de l'amirauté. Rien ne put changer la résolution des ministres, et Byng fut fusillé le 14 mars 1757.

tour à tour pour chef et directeur MM. de La Bourdonnaye et Dupleix; ils venaient de choisir un homme de plus grande énergie encore, M. de Bussy, le romanesque conquérant de la presqu'île indienne; Dupleix avait pris Madras dans la guerre précédente, Bussy s'empara de Calcutta. Il est vrai que l'un et l'autre de ces comptoirs n'étaient pas encore ces villes féeriques, ces immenses cités que le luxe et la civilisation pénètrent et grandissent. Calcutta était alors un simple fort qui protégeait les établissements de la compagnie.

Le système de M. de La Bourdonnaye s'était résumé dans un emploi très-actif des forces de la marine sur les côtes; il croyait qu'elles suffiraient pour assurer la domination dans l'Inde. Le système de M. Dupleix avait été la possession réelle, la souveraineté territoriale sur la presqu'île; M. de Bussy (1) adopta une autre pensée; il voulut obtenir la domination morale et matérielle dans l'Inde en prêtant la main aux populations mécontentes des Anglais; pour cela, il fallait fournir aux nababs hostiles à la Grande-Bretagne des munitions de guerre, des vivres, même des corps de troupes qui pourraient agir simultanément pour obtenir l'expulsion complète des Anglais. Malheureusement, pour détourner ce projet si vaste, il s'élevait à la tête de la domination anglaise, à Calcutta, une capacité de premier ordre, le colonel Clives, qui remplit bientôt l'Inde de sa renommée. Clives, d'abord simple employé civil dans la compagnie des Indes (2), quitta les fonctions administratives pour entrer dans le service actif de la guerre, et dès son début il manifesta des idées neuves et une remarquable énergie dans l'exécution; c'est lui qui introduisit le système perfide, mais incontestablement avantageux pour l'Angleterre, de préparer les révolutions qui plaçaient le fils sur le trône du père, le ministre à la place du souverain, l'usurpateur à côté du prince légitime, les castes en face l'une de l'autre. Dans cette situation nécessairement abaissée et difficile pour les nouveaux possesseurs de l'autorité, Clives parvenait facilement à les dominer. A un pareil homme il aurait fallu opposer une intelligence forte et grave; malheureusement le choix du gouvernement français tomba sur M. de Lally, l'homme impatient qui plus tard perdit la domination brillante de la France sur l'Inde.

Rien n'était épargné pour donner sur tous les points un vaste développement aux flottes sous le pavillon blanc; une escadre de trois vaisseaux, deux frégates et une corvette eut, sous les ordres de M. de Kersaint, mission de protéger les îles du Vent en Amérique (3); Kersaint était un nom célèbre dans la marine bretonne. C'était en plein hiver; le chef d'escadre, faisant voile du port de Brest, cingla droit sur la Guinée; là les Anglais possèdent des établissements, des forts, des comptoirs; il les rasa, coula à fond les négriers, puis se dirigea vers la Martinique, but et objet essentiel de sa mission.

C'est dans cette escadre bretonne que commence à se développer le germe de rivalité entre les deux branches de la marine, les officiers du roi et les auxiliaires; rivalité qui fut si funeste à notre grandeur navale. Lorsqu'on était en paix, la marine royale suffisait aux besoins des intérêts et du commerce de France. Elle était exclusivement commandée par des officiers tous d'origine noble, de familles de gentilshommes; ils portaient l'uniforme écarlate, et on les appelait *officiers rouges*. Mais en temps de guerre surtout, lorsqu'elle prenait un développement sur la plus vaste échelle, la marine royale ne suffisait plus; on appelait alors au service du roi ce qu'on nommait les officiers auxiliaires, les capitaines de port, braves marins, sortis des classes bourgeoise et marchande; ils ne portaient pas l'uniforme rouge, mais le frac bleu, de manière à ce qu'on pût toujours les reconnaître; ces deux branches de la marine n'étaient pas sympathiques l'une pour l'autre; si les officiers rouges avaient une morgue, une insolence de gentilshommes, souvent aussi les officiers bleus montraient de la mauvaise humeur, de la grossièreté qui rappelait leur origine de roture; les lois sévères de la discipline pouvaient seules empêcher des collisions. Tant il y a que les désastres de la marine française vinrent le plus souvent de cette distinction de rang et de grade; il n'y avait entre eux de commun que le courage et la haine de l'Angleterre.

Pendant que Kersaint arrivait à la Martinique, l'escadre de M. de Beauffremont, de cinq vaisseaux et deux frégates, apparaissait dans la rade de Saint-

(1) Charles-Joseph Patissier, marquis de Bussy-Castelnau, né à Bussy, près de Soissons, en 1718, passa de bonne heure dans les Indes Orientales, et servit avec distinction dans les troupes que la compagnie française entretenait à sa solde. En 1752, Louis XV l'éleva au grade de lieutenant-colonel, puis à celui de brigadier de ses armées.

(2) Robert Clives était né à Styche, dans le Shropshire, en 1725.

(3) Escadre de M. de Kersaint :

Vaisseaux.

L'Intrépide,	74 canons,	M. de Kersaint,	chef d'escadre.
L'Opiniâtre,	60 canons,	MM. Moslien,	capitaine.
Le Saint-Michel,	60	Caumont,	id.

Frégates.

L'Améthyste,	30 canons,	MM. d'Herlie,	lieutenant.
La Licorne,	30	Dugué-Lambert,	id.

Corvette.

La Calypso,	12 canons,	M. de Cours Lusignet,	enseigne.

Domingue (1), avec la mission ultérieure de se rendre à Louisbourg; cette escadre se réunit à la flotte de M. Dubois de La Mothe, forte de neuf vaisseaux et deux frégates (2); successivement ces deux divisions navales reçurent d'autres renforts, de telle sorte que les Anglais eurent en face à Louisbourg vingt-cinq vaisseaux de haut bord; on pouvait prévoir que les grands coups allaient se porter dans le Canada. L'amiral anglais Hulbourne se déployait avec vingt vaisseaux de ligne en face de Louisbourg, lorsque la tempête dispersa cette grande flotte qui vint s'abriter dans le port d'Halifax. L'Angleterre avait le plus puissant intérêt à pousser vigoureusement une expédition dans le Canada. Dans cette nouvelle France venait d'arriver pour gouverneur un homme ferme, intelligent, le marquis de Montcalm, qui, profitant de l'esprit et du dévouement du soldat français, s'était hâté de courir aux armes, avait pris le fort de Bull sur les Anglais, assiégé Niagara, Frontenac, et envahi tous les établissements britanniques au nord; les troupes du roi avaient fait merveille, et on eut un moment l'espérance d'expulser les Anglais de l'Amérique du Nord, comme Bussy s'attendait à les briser dans l'Inde.

Ainsi les efforts de la marine du roi avaient été merveilleux en commençant cette campagne; jamais, avec des forces inférieures à celles de la Grande-Bretagne, on ne les avait mieux employées; les états de la marine ne portaient que soixante-cinq vaisseaux de ligne, ainsi répartis : le marquis de La Galissonnière, qui avait commandé la flotte de Toulon, avait eu quatorze vaisseaux qu'on pouvait facilement porter à vingt; deux divisions, qui formaient un ensemble de vingt-cinq vaisseaux, sortirent en même temps de Brest et de Rochefort; et le reste des armées navales du roi était réparti dans les autres ports de l'Océan, en face de l'Angleterre. Ce qui permit surtout le déploiement paisible des forces dans les mers éloignées, ce fut la préoccupation qu'avait l'Angleterre d'une descente accomplie sur ses côtes; depuis la prise de Mahon on ne pouvait douter de la témérité des soldats de France; les côtes hérissées de canons ne les arrêtaient pas. Le maréchal de Belle-Isle, qui savait la terreur que cette invasion jetait à Londres, multipliait les démonstrations, les menaces; un jour, il commandait les manœuvres de débarquement, les troupes montaient incessamment sur les bateaux plats, pour simuler la grande attaque dont le signal serait donné par le roi de France; les officiers lisaient l'histoire de la conquête de Guillaume le Bâtard; on jouait des pièces, des vaudevilles, pour célébrer l'inévitable succès de l'expédition d'Angleterre; l'exécution de l'amiral Byng elle-même était un acte qui signalait la profonde terreur qui régnait dans la Grande-Bretagne; dix mille Hanovriens ou Hessois bordaient les côtes, les milices étaient partout convoquées.

La première année de cette grande guerre fut donc, sous le point de vue colonial et maritime, très-favorable à la France : aucune de ses possessions n'était encore entamée, et elle pouvait au contraire se glorifier de quelques conquêtes : Port-Mahon dans la Méditerranée, plusieurs villes et leurs territoires dans le Canada, et Calcutta dans l'Inde. La brusque manifestation de guerre avait bien donné à la Grande-Bretagne des prises considérables; elle s'était emparée de quelques vaisseaux de ligne isolés et par trahison; mais aucune grande escadre n'avait baissé son pavillon devant le sien, aucune colonie ne s'était rendue. La prépondérance anglaise était donc menacée; quel moyen avait-elle encore de repousser les dangers de cette situation?

CHAPITRE XXXIII.

PRÉPARATIFS DE LA GUERRE SUR LE CONTINENT.

Activité de l'Angleterre. — Offre de subsides à la Russie. — Traité avec la Prusse. — Craintes sur le Hanovre. — Plan général arrêté à Vienne entre la Russie, la France, la

(1) Escadre de M. de Beauffremont :

Vaisseaux.

Le Tonnant,	80 canons, MM.	le chevalier de Beauffremont, chef d'escadre.
Le Défenseur,	74	de Blénac, capitaine.
Le Diadème,	74	Rosilly, id.
L'Inflexible,	64	Tilly, id.
L'Éveillé,	64	Merville, id.

Frégates.

La Brune,	30 canons, MM.	Prévalais, capitaine.
La Sauvage,	30	Saint-Victoret, lieutenant.

(2) Escadre de M. Dubois de La Mothe :

Vaisseaux.

Le Formidable,	80 canons, MM.	Dubois de La Mothe, lieutenant général.
Le Duc de Bourgogne,	80	d'Aubigny, chef d'escadre.
Le Héros,	74	de Châteloger, capitaine.
Le Glorieux,	74	de Chavagnac, id.
Le Dauphin royal,	70	Hurtubie, id.
Le Superbe,	70	le marquis de Choiseul, id.
Le Bizarre,	64	de Montalais, id.
Le Belliqueux,	64	de La Jonquière, id.
Le Célèbre,	64	le chevalier de Tourville, id.

Frégates.

La Fleur de lis,	30 canons, M.	le chevalier Dubos, lieutenant.
L'Hermione,	24	

Suède, l'Autriche et l'Empire. — Invasion de la Saxe par Frédéric. — Formation des armées de France. — Le comte d'Estrées. — Les lieutenants généraux de Soubise, de Broglie et de Meillebois. — Les généraux autrichiens. — Les comtes de Brown et de Daün. — Marche des Russes — Mouvement général de concentration. — Manifeste. — Mésintelligences des alliés. — Antipathie des Français et des Autrichiens, — des Russes et des Suédois. — Situation critique de Frédéric II. — Sympathie des philosophes. — L'armée française est pour lui. — L'Espagne et Naples.

1756—1757.

Toutes les fois que l'Angleterre est attaquée dans ses possessions particulières, dans sa souveraineté des mers ou dans son indépendance de nation, elle agite le continent pour conjurer l'orage qui la menace; elle porte ailleurs l'attention du cabinet qui lui inspire des craintes, elle lui suscite des ennemis, et l'entoure de périls pour se préserver elle-même. C'est la position qu'avait voulu prendre le cabinet de M. Fox, immédiatement après la déclaration de guerre (1); pour cela il y avait des motifs particuliers qui tenaient à la position personnelle de George II : dès que la guerre avait été déclarée à l'Angleterre, le cabinet de Versailles avait examiné une question de droit public bien importante; il s'agissait de savoir si l'on envahirait le Hanovre, la possession chérie de George II, l'objet de sa prédilection la plus absolue; les scrupules de la France venaient de ce que, garante du traité de Westphalie, elle ne pouvait enfreindre par l'occupation du Hanovre les clauses essentielles de ce traité organisateur de la diète germanique; mais l'avénement de George II paraissait avoir placé cette province dans une exception particulière; le Hanovre et la Hesse fournissaient des hommes à l'Angleterre, et il n'était pas possible d'exiger de la France le respect absolu pour une neutralité si nuisible à ses intérêts politiques.

Le cabinet de Londres savait donc, à ne pas en douter, que le dessein de la France était d'occuper le Hanovre. Il fallait dès lors à tout prix agiter le continent, créer des ennemis et des rivalités à la France; l'Angleterre s'était d'abord adressée à la Russie (2); elle avait conclu avec cette puissance un traité d'hommes et de subsides qui n'était point exécuté; les Russes avaient pris d'autres engagements. L'habileté diplomatique du marquis de L'Hôpital, ambassadeur de France auprès de la czarine, avait déjoué toute espèce de traité intime; l'Angleterre, ne pouvant compter sur un corps russe auxiliaire, s'était tournée vers la Prusse; elle savait à son roi Frédéric deux passions actives : le besoin d'agitation et de conquêtes et l'avarice la plus précautionneuse pour tous les besoins de l'avenir; en les satisfaisant, elle pouvait attirer la Prusse dans son système, obtenir quatre-vingt mille hommes de troupes auxiliaires, agissant en Allemagne pour la défense commune; le marquis de Valory, ambassadeur de France à Berlin, put bientôt informer sa cour que la Prusse marcherait sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres (3), et qu'il fallait ainsi se préparer à toutes les éventualités d'une guerre continentale. Frédéric voulait grandir encore sa puissance en Allemagne.

Quand ces dépêches arrivèrent à Paris, le maréchal d'Estrées recevait une mission particulière pour Vienne où l'on devait tenir des conférences générales sur le but politique de la guerre et les moyens d'arriver à une solution avec le moins de pertes possible; quatre grandes puissances devaient y être représentées : la France par le maréchal d'Estrées, la Russie par le feld-maréchal comte d'Apraxin, l'Autriche par le lieutenant général comte Daün, la Suède par le comte de Rozen. La présence de quatre généraux en chef des armées coalisées devait faire pressentir qu'il s'agissait d'un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; il fut convenu que si Frédéric remuait encore pour troubler la paix de l'Allemagne, s'il méconnaissait les conditions du traité de Westphalie, les quatre puissances agiraient de concert pour l'écraser et le réduire à la vieille condition de l'électorat de Brandebourg. Cette délibération était d'autant plus urgente qu'on savait d'une manière précise la résolution de Frédéric de marcher avec l'Angleterre contre la Saxe ou l'Autriche; on devait se tenir prêt pour toutes les éventualités. Frédéric II n'était point un esprit à s'arrêter devant une pensée morale; il agirait fortement selon sa convenance contre le faible qui se présenterait devant lui; avec une armée d'élite de quatre-vingt mille hommes, il pouvait braver un moment même la coalition tout entière qui n'avait pas encore en ligne des forces suffisantes.

Dans le plan des alliés, la Saxe jouait un rôle d'avant-garde; l'armée saxonne, forte de trente-cinq mille hommes, devait former la tête du mouvement

(1) C'est ainsi que l'Angleterre forma une coalition en 1804 et 1805 avant Austerlitz, lorsque les Français étaient au camp de Boulogne.

(2) « L'Angleterre et la Russie, par un traité, avaient stipulé qu'un corps d'armée de cinquante mille Russes serait prêt à agir pour le service de l'Angleterre, dans le cas où le Hanovre viendrait à être envahi. La czarine devait recevoir cent mille livres sterling par an, payées d'avance. Ce traité fut quelque temps après rendu nul par l'habileté du marquis de L'Hôpital, ambassadeur extraordinaire de Louis XV auprès de la cour de Russie. »

(3) Le traité d'alliance entre l'Angleterre et la Prusse fut signé à Londres le 16 janvier 1756.

germanique contre Frédéric II, car jusqu'ici tout devait rester allemand (1); la France n'intervenait qu'en qualité d'auxiliaire en dehors de la seule question du Hanovre, qu'elle croyait spécialement anglaise; le cabinet de Versailles se disait autorisé à envahir le Hanovre par suite des hostilités ouvertes contre la maison régnante en Angleterre. Mais la Saxe, intime alliée de la France, devait agir pour son compte, et c'est ce qui détermina le mouvement inopiné de Frédéric II. Que fallait-il faire? Engager les hostilités actives sans coup férir contre l'armée saxonne, et, par ce moyen, priver les Autrichiens d'auxiliaires dans la campagne. En politique, comme en stratégie, une détermination prompte, rapidement conçue, est souvent le meilleur gage du succès, dans l'Allemagne surtout si flegmatique. Le 29 août on apprend que tout à coup le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de soixante mille Prussiens, marche rapidement sur Leipzig (2) : quel est le motif public, avoué, de cette subite irruption sur un territoire étranger? Frédéric se donne peu de peine pour le développer : « s'il envahit la Saxe, c'est pour éviter que l'empereur d'Allemagne ne le devance; il sait les armements et les projets des alliés; on le menace dans son indépendance; au reste, il est prêt à tout restituer; les États dont il s'empare ne sont dans ses mains qu'à titre de dépôt; la tranquillité publique se rétablira dès que l'empereur d'Autriche en manifestera l'intention. » Ainsi disent les publications diplomatiques de Frédéric, mais il sait bien que dans la réalité son but est d'annuler l'armée saxonne et de s'emparer des positions militaires de Leipzig et de Dresde. La Saxe d'ailleurs a toujours été convoitée par Frédéric; si l'on pouvait réduire la dynastie saxonne à la couronne de Pologne, la Saxe arrondirait parfaitement la Prusse; on veut habituer Leipzig et Dresde à saluer les sigles prussiennes.

L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, surpris, accablé sous cette rapide invasion, porta ses plaintes au roi de Prusse, à la diète, à l'Empereur : « Que signifie un manquement si énorme aux garanties du droit germanique? Quel dessein peut avoir la Prusse en troublant la paisible possession de l'électeur sans déclaration de guerre? » Frédéric II proteste « que toutes les mesures qu'il prend sont de pures et simples précautions militaires contre l'ennemi; Leipzig et Dresde couvrent sa ligne; l'armée saxonne pouvait le menacer, il l'entoure, la fait provisoirement prisonnière (3); il restituera les équipements à la fin de la campagne; s'il s'empare des magasins, des armes, c'est pour qu'ils ne tombent pas dans les mains de l'ennemi. » On dirait une grande moquerie du droit public; aussi cette démarche du roi Frédéric excite une vive indignation dans tous les cabinets; on le traite de violateur du pacte fédéral. La diète allemande est réunie à la hâte pour lancer un décret de proscription; en France, où la chanson domine, on compare Frédéric à Mandrin, le contrebandier fameux qui recevait sous la roue le châtiment de ses crimes; on disait : « Que si Frédéric avait fait d'admirables codes, il avait préparé tout le contraire par ses actes. N'était-ce pas l'allure de Mandrin? Lever des soldats, piller des ducats, dire d'un ton doux aux gens dépouillés que c'était pour leur bien, tenir captif l'électeur de Saxe, n'avoir plus pour ami que l'Angleterre, n'était-ce pas là se rendre comparable à Mandrin (4)? » Malheureusement pour l'esprit français, cette indignation contre

(1) Duclos a écrit des espèces de mémoires sur la guerre de 1756 : ce sont des commérages avec la prétention d'un style léger, badin. Voltaire a au moins le privilége d'amuser; Duclos avait été initié de troisième ou quatrième main à quelque secret d'antichambre et de valets de pied à l'hôtel des affaires étrangères.

(2) « L'Angleterre excita le roi de Prusse à ne pas perdre de temps et à opérer une diversion puissante. Tandis que la France hésitait sur ce qu'elle voulait faire à l'égard du Hanovre, le roi de Prusse fait entrer en Saxe, le 29 août 1756, le prince Ferdinand de Brunswick, à la tête de soixante mille Prussiens qui s'emparent de Leipzig. »

(3) L'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, écrivait au commandant en chef de ses troupes, du château de Konistein, où il s'était réfugié : « On voudrait m'imposer les conditions les plus humiliantes, proportionnées à l'excès déplorable de ma situation. Je ne puis en entendre parler. Je suis un monarque libre; tel je veux vivre, tel je veux mourir; mon dernier soupir s'exhalera dans le sein de l'honneur... Je laisse tout entier à votre discrétion le destin de mon armée; que le conseil de guerre détermine si vous devez vous rendre prisonnier, périr les armes à la main, ou périr par la famine. Je vous déclare que vous ne répondrez de rien, et que je n'exige qu'une chose, que vous ne servirez pas contre moi ou mes alliés. »

(4) CHANSON SUR LE ROI DE PRUSSE.

Faire pour ses sujets
Un admirable code;
Mais suivre en ses projets
Toute une autre méthode.
Voilà d'un Mandrin l'allure.

Lever force soldats,
Les mener au pillage;
Les payer en ducats,
Qu'on prend sur son passage,
Voilà, etc.

D'un ton doux et flatteur
Dire aux gens que l'on pille
Qu'on est leur protecteur,
La tournure est gentille.
Voilà, etc.

Sans droit et sans raison
Tenir dans l'esclavage
D'une auguste maison
Le plus précieux gage.
Voilà, etc.

A tout le genre humain
Devenir méprisable,
A seul Anglais enfin
Se rendre comparable.
Voilà d'un Mandrin l'allure.

Frédéric ne s'étendait pas à l'école philosophique qui admirait toujours le roi de Prusse, protecteur des athées et des penseurs. La patrie allait lui déclarer la guerre, et tous les encyclopédistes restaient en correspondance avec lui, exaltant sa vertu, son esprit vaste, élevé. Une sorte d'engouement s'était même étendu dans l'armée; les coutumes prussiennes entraînaient les intelligences vers un ordre nouveau : aux yeux des philosophes, le roi de Prusse croyait à peine en Dieu; ne devait-on pas favoriser un souverain de cette forte trempe? Le peuple restait seul avec ses instincts de haine contre l'étranger, et il chansonnait sans pitié celui qu'il appelait dans son patriotisme le *Mandrin royal*.

La position de la France commençait à se dessiner plus parfaitement; dans les conférences de Vienne, elle ne s'était posée que comme auxiliaire du corps germanique, et, pour accomplir cet engagement, elle avait promis un simple contingent de vingt-quatre mille hommes, qui devaient se réunir aux Autrichiens dans la campagne. La France intervenait à plusieurs titres dans la guerre. Envisageant d'abord sa position hostile avec le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, elle se croyait suffisamment autorisée à l'envahir jusqu'à compensation, et depuis l'occupation de la Saxe par Frédéric, ce point paraissait très-résolu à Versailles. On savait que George chérissait son électorat comme la plus brillante partie de son patrimoine; ses voyages nombreux sur le continent n'avaient pour but que d'assurer et de grandir ses États héréditaires. La France se croyait donc parfaitement libre d'agir dans le Hanovre et d'en préparer l'occupation. Cette mesure était indépendante de la stipulation des vingt-quatre mille hommes de troupes auxiliaires promis à l'Autriche et à la Saxe; le cercle des engagements s'augmentait ainsi à mesure que la situation de l'Europe se compliquait davantage et que la guerre prenait un caractère de généralité.

Le cabinet de Versailles, pénétré de la nécessité de porter un grand coup immédiat en Allemagne, ordonna la formation de plusieurs armées; on était en paix du côté de la Flandre; les Pays-Bas autrichiens entraient dans le système de notre alliance avec Marie-Thérèse; la France n'avait donc pas à s'inquiéter sur ce point de sa frontière; elle pouvait s'occuper paisiblement d'une armée de la Meuse qui devait s'élancer par Cologne et le Rhin jusque dans l'électorat de Hanovre; cette armée toute française, sans mélange d'auxiliaires, devait trouver à sa face les Anglais et les Hanovriens du duc de Cumberland, se groupant à la hâte pour éviter le mouvement d'invasion préparé par la France : or, un point essentiel au milieu de cette marche rapide des troupes, c'était de ne point effrayer les états généraux de Hollande; l'armée française allait longer toute la frontière des Pays-Bas pour opérer son mouvement contre la Gueldre et le Hanovre; les Hollandais n'allaient-ils pas s'en alarmer, prendre parti pour la coalition? Une note de cabinet eut pour objet de les rassurer (1). On respecterait les frontières de la Hollande avec la plus vive sollicitude, nulle troupe ne pénétrerait dans ses villes ou dans ses bourgs; c'était un simple passage d'armée qui ne devait inspirer aucune crainte à la Hollande; sa neutralité serait absolument respectée. Les états généraux, fort inquiets au reste, ne voulurent point rompre pour des craintes peut-être exagérées l'état de neutralité dans lequel ils s'étaient placés. Ce fut le sens de toutes les notes du marquis d'Affry, qui, représentant le roi à La Haye, parvint à calmer les craintes des états généraux.

Une seconde armée, rassemblée sur le Rhin, devait opérer en Westphalie en même temps que la première occuperait le Hanovre; l'une et l'autre s'appuieraient dans un mouvement en avant contre les Prussiens et les Anglais; par la Westphalie, on pouvait prêter également la main aux opérations des armées autrichiennes dans la Saxe. La France prit hautement parti pour l'autorité de la diète; le droit public étrangement violé, le traité de Westphalie méconnu, furent les motifs donnés pour la résolution de la diète, qui déclara dans un *conclusum* (2) qu'elle joindrait ses contingents aux armées impériales pour contraindre le roi de Prusse à respecter les priviléges du corps germanique. Cette délibération était fort importante, l'Empire avait une armée indépendante de celle des Autrichiens; ses contingents disponibles s'élevaient à quatre-vingt mille hommes. Jamais péril semblable n'avait encore menacé le roi de Prusse; toute l'Europe était soulevée contre un seul homme; mais cet homme était un perturbateur du repos public, qui avait adopté le symbole et les couleurs de l'Angleterre et se raillait de la foi européenne.

A quels généraux d'activité et d'intelligence conférait-on la conduite de ces grandes armées? Le roi

(1) Le comte d'Affry, ministre plénipotentiaire de la France à La Haye, prévint les états généraux : « Que son maître, comme garant du traité de Westphalie, et en conséquence du nouveau de Versailles, se propose d'assembler un corps d'armée sur le bas Rhin, à la hauteur de Dusseldorf, pour l'intérêt de ses alliés attaqués par le roi de Prusse; mais que ses troupes, bien loin de rien entreprendre qui puisse donner de l'alarme à Leurs Hautes Puissances, seront employées à leur défense, s'ils viennent à être inquiétés à l'occasion de la neutralité qu'ils ont promise. »

(2) La diète de Ratisbonne disait dans son *conclusum* : « Les divers États de l'Empire concourront de tout leur pouvoir au rétablissement de la tranquillité publique, et à celui du roi de Pologne, électeur de Saxe, dans ses États héréditaires, avec le dédommagement le plus complet. A cet effet, chaque cercle portera son contingent au triple, et le tiendra prêt à marcher au secours des membres opprimés. »

Frédéric de Prusse avait une incontestable renommée de capacité; il était impossible de ne pas tenir compte de cette promptitude toujours puissante, de cette merveilleuse tactique qui s'était déjà révélée dans la campagne de 1746. A Frédéric de Prusse on ne pouvait donc opposer que des adversaires de premier ordre, et tel n'était pas le personnel supérieur de l'armée à cette période de Louis XV. Le maréchal de Saxe était mort (1), et avec lui son école prudente et raisonnée; le maréchal de Belle-Isle, à qui le ministère de la guerre devait de si actives améliorations, était vieilli; et d'ailleurs l'ami et l'admirateur de Frédéric II, il eût mal dirigé une campagne contre lui; on s'était rappelé que le maréchal de Belle-Isle avait conduit les corps auxiliaires français en Prusse pendant la dernière campagne, et Louis XV, afin de lui éviter une fausse position, l'avait désigné pour commander l'armée des côtes de l'Océan. Le maréchal de Richelieu, récemment couvert de gloire à Mahon, n'avait pas une capacité militaire de premier ordre; c'était un brave et vaillant officier, allant au feu comme à un duel d'armes; colonel admirable, mais ne possédant pas le haut coup d'œil qui gagne les batailles; on pouvait dire qu'il était de l'école de la maison du roi, sorte de mousquetaire fait maréchal de France pour conduire une armée. Le maréchal d'Estrées, à qui fut confié d'abord le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, et neveu de Louvois, avait plus de soixante ans déjà (2); ses premières armes avaient commencé lors de la guerre de succession sous le maréchal duc de Berwick; colonel d'un régiment, il avait brillé par son courage et les grâces de ses manières. En garnison à Weissembourg pendant le séjour du roi Stanislas, ce fut lui qui fixa le premier amour de cette jeune princesse, Marie-Leczinska, qui devint reine de France. Comme Richelieu, le maréchal d'Estrées s'était parfaitement conduit à Fontenoy, à la tête de la maison du roi; ambassadeur militaire à Vienne pour fixer d'avance le plan de campagne, le maréchal d'Estrées s'était facilement entendu avec les généraux russe, autrichien et saxon sur les bases d'une guerre offensive; et c'est pourquoi Marie-Thérèse avait demandé avec instance que le maréchal fût désigné pour le commandement en chef de l'armée d'Allemagne.

Trois lieutenants généraux étaient au premier rang dans cette armée, et tous trois visaient à la dignité de maréchal de France. Le premier était le prince Rohan de Soubise (3), issu de famille souveraine; guidon des gendarmes de la garde à dix-sept ans, il avait servi d'aide de camp à Louis XV dans la campagne de 1745; au siége de Fribourg, il eut le bras cassé; à Fontenoy, il garda le village d'Antoing et chargea la colonne anglaise à la tête des gendarmes de la garde. C'était un gentilhomme d'honneur et de courage, habitué à l'obéissance, peu capable de concevoir en grand et d'exécuter avec fermeté. Soubise devait commander une division de vingt-quatre mille hommes destinés à des opérations militaires en Saxe. Le second de ces lieutenants généraux était le fils aîné du vieux maréchal de Broglie (4), soldat comme lui dès l'enfance; à seize ans, capitaine de chevau-légers, il débuta glorieusement en Italie, origine de ses ancêtres les Condottieri; maréchal de camp avec Chevert, il était au siége de Prague, et fit ensuite la guerre de Flandre et de Hollande; lieutenant général des armées, le roi lui confiait comme à Soubise dix-huit mille hommes de belles troupes, vingt bataillons et dix-huit escadrons. Enfin le marquis de Maillebois (5), le même officier qui avait servi de lieutenant au maréchal de Richelieu dans la conquête de Port-Mahon, devait commander une autre division. M. de Maillebois avait de l'expérience et de l'intrépidité, et M. de Belle-Isle le jugeait avec une grande faveur. Il y avait là de braves et dignes officiers, mais de grandes capacités militaires aucune, surtout capable de lutter avec le roi de Prusse.

D'autres causes pouvaient contribuer encore à rendre cette campagne plus difficile; si la tactique prussienne était en grande faveur auprès de l'armée de France, par contraire celle-ci avait une extrême antipathie pour les Impériaux; on n'était pas accoutumé à combattre à leur côté; depuis la rivalité des maisons d'Autriche et de Bourbon, les Autrichiens n'avaient paru que comme ennemis, on avait toujours tiré de bons coups de mousquetade sur leurs

(1) Le maréchal de Saxe mourut à Chambord le 30 novembre 1750, âgé seulement de cinquante-quatre ans. D'Alembert fit pour lui l'épitaphe suivante.

Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
Dans Annibal, Carthage eut un chef héroïque;
La France plus heureuse eut, dans ce fier Saxon,
La tête du premier et le bras du second.

(2) Louis-César Le Tellier, comte d'Estrées, né le 2 juillet 1695, connu jusqu'en 1737 sous le titre de marquis de Louvois, obtint à dix-huit ans un régiment de cavalerie. Il fut successivement maréchal de camp, lieutenant général, chevalier des ordres du roi, et enfin en 1756 maréchal de France.

(3) Charles de Rohan, prince de Soubise, né le 16 juillet 1715, eut la charge de guidon des gendarmes le 1er mai 1733, puis devint capitaine de cette compagnie en 1734. Ses services dans la campagne de Fontenoy lui valurent en 1748 le grade de maréchal de camp; en 1751, il fut nommé gouverneur de Flandre et du Hainaut.

(4) Victor-François, comte de Broglie, né le 19 octobre 1718, prit le titre de duc en 1746 à la mort du maréchal son père; capitaine de cavalerie en 1734, aide-major général de l'armée de Bohême en 1743, maréchal de camp en 1745, inspecteur général de l'infanterie en 1746, il fut créé lieutenant général en 1748.

(5) Yves-Marie Desmarets, comte de Maillebois, né en août 1715, était le fils du maréchal de Maillebois. Il servit sous les ordres de son père dans les guerres d'Italie, et fut nommé lieutenant général en 1748.

rangs pressés. Les alliances avaient changé tout cela! maintenant on devait marcher avec les Autrichiens et les Saxons, en n'avait pas une extrême confiance en eux. Parmi les officiers français, Frédéric passait pour une intelligence avancée; les Autrichiens, au contraire, n'en recevaient que moqueries et que haines. Cela n'était pas juste, mais qui peut changer les habitudes et les préjugés du soldat? Ces antipathies devaient jeter de la froideur dans les rapports, faire naître des mésintelligences à chaque pas, et recéler une cause de découragement et de malheur pour l'armée.

Cette armée autrichienne pourtant n'était pas sans valeur, sans puissance militaire; les Impériaux avaient conquis une vieille renommée de tactique; ils étaient les premiers soldats du monde contre les Turcs; de solennelles victoires avaient couronné leurs drapeaux; les grenadiers hongrois, les croates, l'infanterie bohémienne, les hussards, les pandours étaient des troupes de premier ordre; les institutions militaires de l'Empire se ressentaient de la vieille et haute énergie allemande; dans les campagnes sur le Rhin et en Italie, les succès s'étaient presque constamment balancés; les généraux autrichiens ne manquaient pas de science et d'illustration; nul n'aurait pu se comparer au prince Eugène; il avait disparu, mais son école avait survécu; on citait comme les grandes capacités de l'armée le feld-maréchal Brown (1), soldat de fortune et d'énergie comme Chevert, et le feld-maréchal Daün, qui avait remplacé Piccolomini dans le commandement des Impériaux, car les Italiens avaient souvent servi comme généraux en chef des troupes autrichiennes. Le prince Eugène lui-même n'était-il pas un enfant de la Savoie? Daün était un véritable Autrichien, né à Vienne, de souche militaire, il servait depuis l'âge de dix ans (2); ses lieutenants Laudon et Lascy appartenaient également à l'école allemande. L'habitude de l'Autriche était de prendre à son service et de solder la plupart des petits princes de la confédération qui venaient ainsi faire leurs premières armes sous les drapeaux de l'Empire; c'étaient généralement de braves officiers qui conservaient les vieilles traditions de valeur héréditaire dans leur race; les princes de Wurtemberg, de Lorraine, de Lichtenstein, de Hilhausen servaient à la tête des régiments; tous avaient un haut patriotisme, et dans la guerre actuelle, l'Autriche, spécialement intéressée, avait déployé toutes ses forces. En paix avec les Turcs et la France, Marie-Thérèse pouvait se préoccuper de son but glorieux et militaire qui était de reconquérir la Silésie; l'Allemagne entière devait seconder l'impératrice dans ce système; Frédéric troublait la Germanie par ses projets, n'était-il pas le violateur de la paix de Westphalie?

Les Russes allaient également paraître en ligne dans le mouvement général contre Frédéric; on portait leur armée à quatre-vingt mille hommes, déjà en marche forcée pour traverser la Pologne (3). L'armée russe devait sa véritable fondation militaire à Pierre I[er]; depuis la grande et sanglante destruction des strélitz, cette armée s'était organisée sur un pied véritablement allemand; la plupart de ses officiers généraux étaient étrangers. Le soldat russe était patient, immobile; une armée russe pouvait être comparée à une immense machine qui se meut par une multitude de petits ressorts, avec une précision remarquable; la hiérarchie était toute militaire; chacun dans l'empire tenait son rang, la prérogative de son grade; il en résultait une force et une énergie dans la nationalité russe; les troupes moscovites n'avaient pas l'intelligence de la gloire, mais elles avaient sur le champ de bataille une indicible fermeté; le soldat se faisait tuer avant d'abandonner sa ligne de bataille; à la force du corps il joignait la croyance religieuse qui lui donnait l'espérance d'une vie à venir. En face de ces troupes la tactique militaire s'essayait en vain; l'art militaire a peu de ressources contre des soldats décidés à mourir; et la victoire demeurait aux Russes. L'impératrice Élisabeth, profondément irritée contre Frédéric de Prusse qui conspirait contre elle, avait mis un soin particulier à former cette armée d'élite sous le feld-maréchal Apraxin (4). Les Russes traversaient en toute hâte la Pologne pour commencer les opérations en même temps que les Autrichiens. Apraxin, général habile, était cependant un mauvais choix; il appartenait au parti de Pierre III, déjà tout entier prussien; l'Angleterre d'ailleurs jetait des subsides à pleines mains, ce qui rendait les généraux russes douteux, et donnait de l'incertitude aux mouvements de cette armée, bien sans cela redoutable pour Frédéric. Les Russes touchant la

(1) Ulysse-Maximilien, comte de Brown, né à Bâle, le 23 octobre 1705, d'une famille originaire d'Irlande, fit ses premières armes contre les Turcs en 1737. Il fut élevé en 1750 au grade de feld-maréchal et nommé en 1752 gouverneur de Prague.

(2) Léopold Joseph-Marie, comte de Daün, né à Vienne en 1705, fut chevalier de Malte dès son enfance, et ensuite colonel du régiment d'infanterie qu'avait commandé son père, devenu feld-maréchal. Il fit ses premières armes contre les Turcs sous le maréchal de Seckendorff; chambellan de l'empereur Charles VI, feld-maréchal lieutenant, il fut, après la paix d'Aix-la-Chapelle, nommé feld-maréchal et conseiller intime.

(3) « Le 1[er] mars 1757, la czarine fit demander au roi de Pologne un passage pour ses troupes, et malgré les représentations du roi de Prusse, les Russes traversèrent le royaume au nombre de quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, se préparant ainsi à entrer dans la Prusse ducale. »

(4) Le comte Apraxin fit ses premières campagnes contre les Turcs sous le maréchal Munich, et parvint successivement de grade en grade jusqu'à celui de feld-maréchal.

Prusse par des points extrêmes pouvaient la prendre par le nord du côté de Kœnigsberg et l'entamer ainsi d'une façon déplorable; puis ils pouvaient l'envahir par la Pologne en se joignant aux Autrichiens. Les ordres d'Élisabeth exécutés, Berlin devenait le point de concentration.

La Suède, partie intervenante au traité de Westphalie, avait hautement déclaré qu'elle allait agir militairement contre Frédéric II. En diplomatie, toute détermination de guerre a besoin de chercher un prétexte dans la justice et le droit. C'était moins la violation du traité de Westphalie que les insinuations et les subsides de la France qui avaient déterminé les Suédois à paraître sur le champ de bataille allemand, comme au temps de Gustave-Adolphe. L'armée suédoise avait conservé cette fermeté, ce courage de la glorieuse période scandinave; mais il n'y avait encore aucun ordre dans le pays, naguère si vigoureusement organisé; malheur aux États qui sont livrés aux petites oppositions d'assemblées. La diète, en lutte avec le roi et la reine surtout, gouvernait plus que la couronne. Dans son sein s'était élevée cette résistance vive et bruyante qui nuit tant au développement de la grandeur publique; il n'y a de force que dans l'unité du pouvoir; or cette unité n'existait plus en Suède, et le pays se trouvait en décadence. Avec les deux millions de subsides de la France, on avait organisé un corps auxiliaire de trente mille hommes destinés à opérer dans la Poméranie. Le manifeste suédois annonçait que la violation du traité de Westphalie par les Prussiens faisait une impérieuse nécessité à la cour de Stockholm d'intervenir en Allemagne (1); le feld-maréchal Ungern Sternberg, vieil homme de guerre, dut conduire les Suédois, alors intimes alliés de la France, de l'Autriche et de la Russie.

Le coup de main de Frédéric contre l'armée saxonne venait de priver la coalition du concours de trente-cinq mille hommes, forcés de mettre bas les armes; évidemment les Saxons étaient les troupes les plus solides de l'Allemagne; on ne pouvait leur refuser une vigueur germanique qui se rattachait aux époques de Witikind; mais Frédéric, sans leur donner le temps de se reconnaître, les avait entourés, morcelés, de manière à les forcer de mettre bas les armes (2). Cette manière de commencer la guerre avait sans doute soulevé contre Frédéric le ressentiment de toutes les puissances, mais il s'était débarrassé de l'avant-garde de la coalition; il avait pris une position admirable au camp de Pirna, à Dresde, à Leipzig; maître du cours de l'Elbe, il pouvait opérer à sa guise.

Malgré ce premier échec, de grandes forces restaient encore pour opérer contre Frédéric; l'effectif des armées coalisées était considérable : la France mettait sur pied cent quatre-vingt mille hommes, divisés en trois armées; au nord, celle de Hanovre, marchant droit aux possessions anglaises; à ses côtés, celle de Westphalie menaçant la Prusse sur son flanc; enfin, au midi, le corps détaché qui devait agir de concert avec les Autrichiens contre la Silésie et la Saxe. Les Russes attaquaient la Prusse avec quatre-vingt mille hommes d'élite, par le nord et le flanc; les Autrichiens s'étaient engagés à fournir cent quarante mille combattants; la Suède trente mille; ces forces suffisaient et au delà pour écraser Frédéric. Mais si ces corps formidables qu'on appelle coalition ont leur puissance, ils ont aussi leur faiblesse. Toute alliance militaire entre puissances jalouses ou disparates de mœurs et de coutumes porte avec elle-même des causes de ruine; ces armées agissent mal, sans ordre, sans unité. Pour qu'une coalition dure, il faut qu'elle soit dans l'esprit des peuples et des armées. Or, il n'en était rien : quelle intelligence pouvait-il y avoir entre les Suédois et les Russes, les Autrichiens et les Français? Les mésintelligences entre les chefs attiédissaient tous les mouvements; ils étaient trop vifs lorsque les Français les exécutaient seuls, trop lents lorsqu'ils se faisaient par les Allemands : quand deux généraux de nations diverses se trouvaient réunis, à qui appartenait le commandement, comment régler la hiérarchie? Le gentilhomme français, de sa nature si hautain, consentirait-il à recevoir les ordres d'un général autrichien, et quand il se résignerait à l'obéissance, serait-elle absolue? Ce qu'on ferait de mauvaise grâce, le ferait-on bien? Les forces réunies contre Frédéric étaient donc immenses, mais dispersées, sans direction commune. Un ennemi habile, actif, pouvait profiter de toutes les hésitations, se jeter entre toutes les armées pour les combattre et les détruire l'une après l'autre. Il faut remarquer de plus que ce n'était pas seulement en France que le roi de Prusse avait des admirateurs et des fanatiques; en Russie, en Suède, on l'eût secondé avec enthousiasme; une partie des officiers russes lui étaient dévoués comme le grand-duc Pierre; ils n'épousaient qu'avec répugnance les haines d'Élisabeth, la czarine. En Suède, la reine

(1) Le roi de Suède déclarait : « Qu'en qualité de garant du traité de Westphalie, il ne pouvait pas s'empêcher de faire entrer ses troupes dans les domaines du roi de Prusse et dans la division du duché de la Poméranie extérieure, pour venger les constitutions de l'Empire violées, et pour forcer ce prince à donner les satisfactions demandées et rétablir la paix de l'Allemagne. »

(2) L'armée saxonne fut obligée de se rendre par capitulation conclue le 15 octobre 1756.

Louise-Ulrique n'était-elle pas la propre sœur du roi de Prusse? Dans le mouvement de la guerre comme dans les négociations diplomatiques, il faut tenir compte plus qu'on ne croit des amitiés et des haines d'armées et de nations; elles expliquent souvent le succès, les séparations violentes, les décadences et les ruines des projets politiques ou militaires.

L'armée prussienne que commandait Frédéric n'était pas précisément son ouvrage; il la devait à Frédéric I[er], son père, et au vieux feld-maréchal Schewerin qui la commandait encore (1). Seulement le génie de Frédéric II avait parfaitement employé ce magnifique instrument, il lui avait donné cet instinct militaire de la stratégie rapide qui triple le nombre des soldats. Sur le champ de bataille, les gros bataillons font la victoire; les multiplier par l'effet des marches bien combinées, faire qu'ils se trouvent partout en temps utile, c'est doubler, tripler ses ressources. Une armée immense, mais morcelée, sera toujours relativement plus faible qu'une armée plus faible en nombre, mais savamment groupée; or ce système, Frédéric II l'avait poussé très-loin. Il avait de plus le grand avantage de ne jamais s'arrêter devant une considération morale qui pouvait empêcher le développement de ses idées militaires. Fallait-il violer une neutralité de territoire? Il l'osait. Était-il indispensable d'attaquer une armée inoffensive et cela lui était-il avantageux? Aussitôt il l'exécutait avec sa grande activité militaire, marchant droit sans tenir compte des remontrances diplomatiques ou des considérations de justice; grand railleur du droit public, il savait que le succès lui donnerait raison, et il l'attendait (2); vaincu, on l'accablerait; vainqueur, on le rechercherait; sa stratégie était plus hardie que raisonnée et précautionneuse; il jouait son vatout à chaque bataille; une campagne était pour lui une sorte de surprise et de marche contre l'ennemi. Placé au centre, il parcourait facilement l'échiquier, sûr qu'il était de profiter de quelques fautes commises par cette cohue de la coalition; elles lui paraissaient inévitables au milieu d'une telle complication d'intérêts et d'un heurtement si étrange de nations et d'armes différentes. Son personnel militaire se prêtait, d'ailleurs, parfaitement à ces grandes manœuvres; son armée exercée, vieillie, avait l'habitude de ces larges mouvements qui s'opèrent sur une vaste échelle. L'armée prussienne était depuis vingt ans l'objet exclusif de la sollicitude de ses rois. Frédéric pouvait compter sur elle; ferme sous la mitraille, une bataille n'était pour elle qu'une grande parade avec une manœuvre de plus, le feu de file et de pelotons, et ce cri funèbre de : « Serrez les rangs! » lorsque l'artillerie renversait des lignes entières de grenadiers de Brandebourg ou de Brunswick.

L'armée anglaise, qui devait agir de concert avec les Prussiens, se composait à peine de quelques régiments écossais ou bretons; ses forces étaient toutes allemandes, hessoises ou hanovriennes, sous ce même duc de Cumberland qui avait perdu la bataille de Fontenoy et brisé l'Écosse des Stuarts sous la plus dure occupation; il avait retenu de toutes ses cruautés le titre fatal de *Boucher*, tant sa dureté avait été inflexible contre les jacobites! Il n'avait respecté la fidélité aux Stuarts ni dans les têtes blondes et fières, ni dans les fronts chauves et blanchis. Le duc de Cumberland avait toute la confiance de l'armée hanovrienne; bons soldats, ennemis des Saxons et des Autrichiens, les Hessois marchaient à leur côté. L'Angleterre développait ainsi le système des subsides envers les petits princes d'Allemagne, qui lui livraient en échange des bataillons en ligne. Le duc de Cumberland, chargé d'opérer de concert avec Frédéric II, s'était réservé de marcher sur la Meuse; mais un peu de réflexion devait suffire pour lui montrer sa mauvaise position militaire. Où était la base de ses opérations stratégiques, et en cas de revers où s'appuierait-il? Ne serait-il pas forcé de mettre bas les armes s'il était acculé à la mer? Le mouvement militaire des Anglais, trop isolé des Prussiens, pouvait être surveillé, arrêté et brisé; cette armée était sans doute composée de braves troupes, mais dès le début de la campagne, sa situation était mauvaise.

Dans ce conflit militaire qui se préparait sur de si vastes bases, le rôle des puissances neutres s'était presque immédiatement dessiné; toutes avaient armé pour attendre les événements. Les états généraux de Hollande refusaient toute espèce de secours à la Grande-Bretagne. En vain, le cabinet de Londres avait-il invoqué les traités antérieurs de garantie mutuelle; les états avaient répondu : « Que ces traités ne s'appliquaient qu'au territoire britannique, à la vieille Angleterre seulement; mais non

(1) Christophe, comte de Schewerin, né le 26 octobre 1684, dans la Poméranie suédoise, commença sa carrière militaire au service de Hollande, en qualité d'enseigne, dans un régiment commandé par son oncle; nommé capitaine en 1705, il passa l'année suivante au service du duc de Mecklembourg comme colonel, puis brigadier général en 1720, et entra dans l'armée prussienne avec le grade de major général; puis en 1731, il obtint le grade de lieutenant général, commandant général de l'infanterie. Frédéric II, en montant sur le trône en 1740, l'éleva à la dignité de feld-maréchal avec le titre de comte.

(2) Voltaire écrivait à Frédéric II, dans des termes très-enthousiastes, au moment où il combattait contre les Français (octobre 1757) :

« Sire,

« J'ai été reçu chez Votre Majesté avec des bontés sans nombre; je vous ai appartenu, mon cœur vous appartiendra toujours. Ma vieillesse m'a laissé toute ma vivacité pour ce qui vous regarde, en la diminuant pour tout le reste. Je suis peu au fait des affaires; je vois seulement qu'avec la

pas au Hanovre, possession personnelle de George II.» Lorsque le corps du maréchal de Richelieu marcha sur le Hanovre, comme il longeait la Gueldre, et le territoire hollandais sur le Rhin, les états généraux ordonnèrent la formation d'un corps de trente mille hommes jetés sur les frontières pour observer et suivre le mouvement des Français. Les Danois, neutres aussi, tout occupés de leur flotte, levèrent néanmoins vingt mille hommes qui furent placés aux extrémités des frontières en face des villes libres (1). La Suisse, la Sardaigne, adoptèrent les mêmes précautions, car l'on craignait que, dans ce vaste conflit, il y eût nécessité de prendre parti pour ou contre les grandes puissances qui allaient entrer en lice.

Il y avait ceci de remarquable dans l'agitation militaire de l'Europe, qu'on ne voyait pas prendre rôle actif aux deux branches cadettes de la maison de Bourbon; l'Espagne et Naples apercevaient-elles avec jalousie que la France se fût liée à l'Autriche, la vieille ennemie commune? Cette considération pouvait sans doute agir, mais il en était d'autres d'une nature plus sérieuse; l'Angleterre, qui avait le plus grand intérêt à temporiser avec l'Espagne, lui faisait toute sorte de concessions; sa diplomatie lui cédait sur tous les points, et l'esprit paresseux des Espagnols s'endormait sous les promesses de M. Fox qui avait tant d'intérêt à éviter l'apparition des escadres espagnoles. La guerre pour l'Espagne ne pouvait avoir d'ailleurs jusqu'ici qu'un caractère purement maritime; éloignée du théâtre des hostilités, quelles forces auxiliaires pouvait-elle prêter à la France? Le temps était passé où les vieilles bandes espagnoles franchissaient les Pyrénées et les Alpes, pour lutter sur de grands champs de bataille; Charles-Quint, Philippe II, avaient accoutumé les arquebusiers espagnols à marcher de Séville à Milan, à traverser la Franche-Comté pour se jeter sur l'Allemagne, Bruxelles et les Pays-Bas. Aujourd'hui toute la préoccupation de l'Espagne était de rattacher le Portugal à sa couronne; c'était le complément d'un système pour la maison de Bourbon.

Naples aussi ne prenait aucun parti dans la guerre; quel motif avait-elle de s'attirer les feux de l'escadre anglaise, sans un intérêt pressant, immédiat? Cette guerre n'était qu'une lutte entre la France et l'Angleterre, l'intérêt était tout personnel. Le pacte de famille n'était point encore conclu; chaque État avait son ambition particulière, son mobile d'agrandissement; l'Espagne voulait le Portugal, Naples quelques-unes des légations romaines alors contestées; Louis XV ne pouvait invoquer un intérêt de maison; la guerre continentale était dirigée dans un but de prépondérance européenne; si l'Espagne pouvait prendre part à la guerre ce n'était que par le concours de ses forces navales, et c'est ce que M. Fox avait réussi à éviter. La maison de France, seule de la race des Bourbons, prenait donc une part active à la guerre continentale.

CHAPITRE XXXIV.

IRRITATION DES ESPRITS, ASSASSINAT DU ROI.

Querelles religieuses — Intervention du pape. — Édit du roi. — Remontrances et arrêt du parlement. — Nouvel exil. — — Les finances. — Impôts. — Remontrances de la cour des aides. — Commencement de M. de Malesherbes. — Sa recherche de popularité. — Effervescence du peuple. — Bruit d'empoisonnement à la cour. — Masers de Latude. — Le roi est frappé par Damiens. — Causes de cet attentat. — Bruits qui courent. — Interrogatoire de Damiens. — Le parlement. — Les jésuites. — Les jansénistes. — Vive préoccupation du roi et du peuple. — Modification dans le conseil. — Renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. — L'abbé de Bernis aux affaires étrangères. — Formation du ministère Pitt. — Tentative des Anglais sur Rochefort. — Énergie de la résistance populaire. — Froide attitude des protestants.

1756—1758.

Le roi Louis XV espérait calmer toutes les questions religieuses par deux mesures qui, en d'autres temps, eussent été décisives : une lettre encyclique du pape, qui interprétait sa bulle *Unigenitus* dans un sens plus timide, et un édit royal qui défendait de s'occuper désormais du refus des sacrements. Le pape Benoît XIV, plein de tolérance et de lumières, avait satisfait le roi de France en donnant une explication large et plus facile aux rapports du clergé avec Rome, et le conseil venait de trancher toutes ces questions en déclarant qu'on ne devait plus en occuper ni le parlement ni le roi. C'était un peu la politique indifférente du régent, cette paix qu'il avait imposée aux querelles religieuses. Mais en

valeur de Charles XII et avec un esprit bien supérieur au sien, vous vous trouvez avoir plus d'ennemis à combattre qu'il n'en a eu quand il revint à Stralsund; mais il y a une chose bien sûre, c'est que vous aurez plus de réputation que lui dans la postérité, parce que vous avez remporté autant de victoires sur des ennemis plus aguerris que les siens, et que vous avez fait à vos sujets tous les biens qu'il n'a pas faits, en ranimant les arts, en fondant des colonies, en embellissant les villes. Je mets à part d'autres talents aussi supérieurs que rares qui auraient suffi à vous immortaliser. Vos plus grands ennemis ne peuvent vous ôter aucun de ces mérites; votre gloire est donc absolument hors d'atteinte. »

(1) Le roi de Danemark avait fait assurer à Louis XV, par son ministre en France, qu'il observerait les traités d'union et de neutralité, qu'il ne fournirait aucune troupe à Sa Majesté Prussienne.

temps de parti, le pouvoir veut en vain commander le silence aux passions soulevées, il serait plus facile de calmer l'Océan. Quand la tempête gronde, il n'y a que Dieu qui puisse l'apaiser; on vit donc encore des refus de sacrements et des arrêts de la grand'chambre des enquêtes; les périls du pays, les sacrifices qu'on lui imposait, la gloire même ne pouvait détourner les esprits de ces vaines querelles; la perte d'une bataille importait moins à ces têtes exaltées qu'une dissertation sur la grâce. Dans la marche de l'histoire, les questions peuvent changer de nature, mais l'esprit de parti reste le même. Il fallut donc recourir encore à des exils, à des sévérités qui, toujours révoquées, devaient à la fin user les ressorts mêmes du pouvoir; un coup d'État avorté est la mort pour la dictature.

Mais ce qui excitait la plus vive, la plus inquiète sollicitude parmi le peuple, c'était l'augmentation excessive des taxes; la monarchie des Bourbons s'était fondée pour ainsi dire sur les dons gratuits; il n'y avait pas de ces impôts lourds, inflexibles, réguliers, qui se payent sans murmurer, parce qu'ils sont d'avance fixés; toutes les fois que les besoins du pays exigeaient l'agrandissement de l'impôt, les plaintes montaient jusqu'au roi, la source unique du bien comme du mal; on accusait son système, sa profusion, sa cour, ses maîtresses coûteuses. En commençant la guerre, Louis XV avait fait des réformes dans sa maison (1), mais ces économies n'étaient point assez importantes pour faire face aux besoins incessants d'une guerre européenne. Lorsque le contrôleur général, au commencement des hostilités contre l'Angleterre, avait dit qu'on pouvait aller cinq années sans recourir à l'emprunt, il était parti de cette seule donnée d'une guerre exclusivement maritime et anglaise. Depuis un an, les choses avaient prodigieusement changé; la guerre était devenue continentale, et l'armée de terre avait été portée de cent vingt mille hommes à trois cent mille, sous les drapeaux en pleine campagne. Il fallait indispensablement recourir à l'impôt et à l'emprunt : on prit d'abord quelques mesures spontanées qui procurèrent des ressources immédiates, comme, par exemple, une création de vingt charges nouvelles de fermiers généraux, chacune de deux millions de livres; quarante millions furent ainsi réalisés en un mois; mais cela ne suffisait pas, et le conseil proposa, sur la motion de M. de Séchelles, nommé contrôleur général, d'imposer un nouveau vingtième sur les propriétés. Le parlement était en exil; la grand'chambre seule était en exercice; comment donc ordonner l'enregistrement? On essaya de recourir à la chambre des aides, qu'on croyait dominer plus facilement parce qu'elle était spécialement financière et moins politique.

La cour des aides, aussi ancienne que la cour des comptes, avait également une destination régulière; elle connaissait de tous les délits en matière de finances; mais le droit d'enregistrement lui était complétement étranger; composée presque entièrement d'enfants de bourgeoisie, elle avait alors pour chef un jeune homme, fils du chancelier Lamoignon, qui prenait le titre de la terre de Malesherbes (2), et était déjà l'objet de l'adulation des encyclopédistes. Si le chancelier de Lamoignon était un homme de pouvoir comprenant les devoirs d'une grande charge royale, il n'en était pas ainsi de son fils qui visait surtout à la popularité. Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, issu de cette grande famille de magistrature, célébré par Boileau dans la retraite de Bâville (3), était un des élèves de cet abbé Pucelle, l'ardent janséniste qui avait mis la population en émoi pour les miracles du diacre Pâris. D'abord conseiller au parlement, il fut élevé à vingt-neuf ans à la présidence de la cour des aides; quand son père devint chancelier, il reçut un poste de la plus haute confiance à cette époque de doctrines pernicieuses, la direction de l'imprimerie et de la librairie : là, tout jeune homme encore, préoccupé d'une vaine célébrité, il fut entouré, suivré par l'école philosophique; on l'appela le bienveillant, le vertueux Malesherbes. En politique, il faut se défier de ces exaltations et de ces apothéoses; le pouvoir doit rarement se placer dans les mains de ceux que les partis appellent vertueux; ce sont généralement des esprits trop simples, trop candides pour les surveiller et les arrêter dans leurs mauvais desseins; ainsi fut M. Malesherbes, un de ces hommes qui, avec de nobles sentiments, firent le plus de mal à la monarchie et à la vieille société. C'est sous son administration de la librairie que parurent les plus étonnantes maximes de désordre et de démolition, et il les laissa passer sans prendre garde. Président de la cour des aides, invité à l'enregistrement de l'impôt, il répondit par des doléances longues, développées (4) : il visa au bruit, à l'éclat, à

(1) « Le roi diminua une partie de sa maison, réforma plusieurs équipages de chasse et un grand nombre de chevaux de course des deux écuries. Il y eut aussi des règlements sur les petits voyages pour les rendre moins dispendieux ; il fut décidé qu'à la cour il n'y aurait point de spectacle, et l'on suspendit les travaux du Louvre. » (*Mémoires contemporains.*)

(2) Malesherbes était né à Paris le 6 décembre 1721.

(3) Que Bâville me semble aimable,
Quand le magistrat le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président!
(*Chanson de Boileau.*)

Ce sont un peu des vers de fils de greffier pour monsieur le premier président.

(4) *Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au roi*,

la résistance. Plus hostile au pouvoir qu'aux philosophes, il fermait la main pour les besoins impératifs de l'État, et l'ouvrait tout entière pour la propagation des faux principes; il n'apercevait pas assez que dans les grandes crises on manque à ses devoirs quand on ne soutient pas d'abord l'autorité, sauf ensuite à la contester une fois qu'elle est assurée. En ce moment, de quoi s'agissait-il? Quand le roi demandait l'impôt, était-ce pour servir un caprice? On était en pleine guerre; fallait-il servir l'ennemi coalisé en créant des embarras intérieurs? Mais les têtes étaient tournées tout entières vers l'opposition; on visait à un rôle de résistance, en récitant les maximes puisées dans les pamphlets de Hollande et d'Angleterre; il n'était bruit alors que des droits de l'homme et du citoyen; le genre humain était la patrie, et la pauvre France que devenait-elle avec sa grandeur, sa gloire et cette nationalité qu'elle lui devait défendre dans le conflit de l'Europe armée?

Il faut dire que les agitations religieuses du jansénisme, le système des impôts si pesants et si durs, l'exil des parlements avaient jeté dans le peuple une effervescence terrible; hélas, il n'y avait plus d'amour pour le roi! Alors commençaient cet esprit d'émeute et cette rage intime qui se manifestent par des menaces d'attentats : le lieutenant de police Berryer, dans ses rapports à la cour, ne dissimulait pas les haines populaires, et engageait madame de Pompadour à se méfier de quelque crime; plusieurs fois on avait arrêté des individus suspects à Versailles; la favorite recevait une multitude de lettres anonymes pour la prévenir que le poignard et le poison étaient prêts : on lui annonça un jour que M. le duc de Bourgogne serait empoisonné avec une certaine poudre italienne; elle-même reçut par la poste une boîte très-artistement fermée, puis l'avis affreux que cette boîte était destinée à un attentat contre sa personne. Cet avis venait d'un gentilhomme gascon nommé Masers de Latude (1), dont la captivité devint depuis célèbre; comme tous les cadets de race méridionale, Masers de Latude voulait se pousser par la roue de fortune, et quel meilleur moyen que de rendre un service éminent à madame de Pompadour en la prévenant qu'on en voulait à sa vie par le poison; une pluie d'or allait enrichir le pauvre garçon; on l'accueillit à merveille à Versailles; il reçut trois cents louis en acquit au comptant; mais le lieutenant de police prit sur lui des informations : quel était ce Latude et quel était son but? Hâbleur comme tous les méridionaux, Latude se laissa prendre à des confidences sur sa petite invention, et une lettre de cachet ordonna sa détention à la Bastille. Sa peine fut inflexible, parce que l'agitation des esprits ne permettait pas le pardon; on avait à se préserver de trop d'attentats réels pour en favoriser de factices. Le temps était encore aux poisons, aux menaces contre la dynastie.

L'assassinat est presque toujours la conséquence de faux principes; ce ne sont pas les partis qui tuent, mais leurs mauvaises doctrines préparent le crime. Le prince que vous présentez sans cesse comme odieux est désigné d'avance au poignard; qu'il vienne un misérable à idées étroites, fanatiques, et tout sera dit. Telle était la malheureuse disposition des esprits à cette première période de la guerre de sept ans, lorsque Versailles fut tout à coup mis en alarmes à la nouvelle d'un attentat atroce (2); le soir de la veille des Rois, à six heures, Louis XV, montant en voiture pour aller souper à Trianon, fut atteint et comme rudement touché sous le péristyle du château; il s'écria : « Je suis blessé, arrêtez cet homme. » Un homme en effet se retirait en toute hâte; si on le reconnut, c'est parce qu'il tenait son chapeau sur la tête quand tout le monde était découvert en présence du roi. On s'empara de lui; les procès-verbaux indiquent que l'assassin prononça quelques paroles entrecoupées; on saisit ces mots: « Qu'on garde et qu'on préserve monsieur le Dauphin. » La terreur fut immense : que signifiaient ces paroles? Y avait-il un complot contre toute la famille royale? Monsieur le Dauphin n'était pas aimé des parlementaires; on le supposait très-passionné

notre très-honoré et souverain seigneur, les gens tenant la cour des aides. (Du 14 septembre 1756.) Il était dit dans ces remontrances : « Le poids des impositions, l'incertitude de leur durée ont excité nos justes plaintes. Une taxe qui se répartiroit sur tous et un chacun de vos sujets, dans la proportion de leurs biens et de leurs facultés, serait sans doute l'imposition la plus juste et la plus égale; mais elle devient plus onéreuse que toutes les autres, quand elle est fixée sur des estimations idéales et trop éloignées de la justice. Or, quelle justice peut-on attendre quand le travail du laboureur, l'industrie du fabricant, le crédit du négociant, sont devenus des objets d'imposition. Tel est, sire, l'état où sont réduits les commerçants et les artisans de votre royaume, ces citoyens précieux à l'État, qui travaillent aussi efficacement dans le sein de la paix qu'au milieu de la guerre à rendre votre empire de plus en plus florissant, et à augmenter vos richesses et votre puissance. C'est sur eux que porte en entier cette imposition que nous ne craignons point de nommer odieuse et dont nous osons vous demander la suppression. »

(1) Henri Masers de Latude était né le 23 mars 1725 au château de Craisich, près de Montagnac, dans le Languedoc. Son goût naturel pour les mathématiques lui fit désirer d'entrer dans le corps du génie; à vingt-deux ans, son père l'adressa à un de ses amis, ingénieur en chef à Berg-op-Zoom. La paix de 1748 lui ôtant l'espoir d'un avancement, il vint à Paris continuer ses études.

(2) « Le 5 janvier 1757, veille des Rois, Sa Majesté montait en carrosse pour aller souper et coucher à Trianon, lorsqu'elle se sent atteinte d'un coup rapide au côté droit entre les côtes; il était environ six heures; il faisait nuit; sous la voûte peu éclairée était une multitude de courtisans et d'oisifs toujours avides de voir le monarque; un froid rigoureux obligeait les spectateurs de s'envelopper dans leurs redingotes; le régicide en avait une, et après avoir exécuté son crime, ayant remis son couteau dans sa poche, s'était rejeté dans la foule, et sous ce déguisement général il auroit peut-être échappé, s'il avait eu la précaution d'avoir le chapeau bas comme tout le monde. Sa Majesté s'aperçoit au sang qui coule qu'elle est blessée, elle se retourne : à l'aspect d'un inconnu couvert et les yeux égarés, elle dit avec le plus grand sang-froid : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse pas de mal. » (Rapport du conseiller.)

pour les jésuites ; tout cela était mystérieux et fort inquiétant. L'instruction de tout délit ou crime commis dans une résidence royale appartenait au prévôt de l'hôtel, et son premier soin fut de s'enquérir du nom et de l'origine de l'assassin. Bientôt les renseignements abondèrent : on apprit qu'il se nommait François-Robert Damiens, né dans le diocèse d'Arras ; jeune, fougueux, sans éducation, on le qualifiait habituellement du sobriquet de *Robert le Diable;* ouvrier d'abord, il s'enrôla dans un régiment provincial, déserta et devint ensuite aide de cuisine, valet de pied dans vingt maisons différentes, car les Picards étaient fort recherchés comme domestiques ; Robert Damiens assistait habituellement aux séances du palais, comme un de ces amis du parlement, qui, inquiets et mécontents de son exil, s'élevaient surtout contre les édits : on sut qu'il s'exaltait habituellement par des déclamations contre la marquise ; le 3 janvier il prit la voiture de Versailles, et vint habiter une auberge près du château ; il se promenait isolé dans les cours solitaires ; dans la journée du 5, on le vit se rapprocher des appartements intérieurs ; l'idée d'assassinat était si loin de la pensée des courtisans, qu'on laissa circuler librement le peuple autour du monarque. Un garde de la porte déclara qu'il avait entendu un individu s'adresser à Damiens et lui dire avant l'attentat : « Eh bien ! es-tu prêt ? » et Damiens lui répondit : « J'attends. » On sait que toutes les fois qu'un grand attentat est commis, chacun veut avoir entendu des propos, des paroles significatives qui annoncent des complices ; c'est dans la nature de l'esprit, quand on est vivement préoccupé on suppose souvent le faux avec bonne foi.

Ce qui résulta du premier interrogatoire de Damiens, ce qui parut évidemment prouvé par la lettre informe, mais inconcevable, qu'il adressa au roi (1), c'est que sa tête s'était exaltée par la discussion que soulevait l'exil ou la démission des parlementaires, acte, selon lui, intolérable, arbitraire. Damiens avait peu de principes religieux, mais il discutait les questions politiques avec ardeur. C'était un fanatisme nouveau, inconnu aux vieilles époques ; il se faisait pour ainsi dire martyr du parlement, non pas qu'on dût croire à une complicité directe ni même à des insinuations perfides ; les preuves furent nulles ; on trouva beaucoup d'or sur Damiens ; on lui sut des rapports avec les parlementaires, mais il n'y avait en tout cela aucune preuve positive susceptible de motiver une accusation. En tout cas, il était incontestable que Damiens ne fût le défenseur des idées parlementaires et un malcontent du palais. Ainsi dirent les premiers rapports du lieutenant de police.

L'effroi se répandit dans le château de Versailles, à Paris et au loin, quand on apprit l'affreuse nouvelle. « Le roi vient d'être assassiné, » tel fut le cri général ; un roi était alors comme un être saint, une tête religieusement placée sous la protection de tous. On accourut de toutes parts ; le Dauphin, les princes du sang, les pairs et les parlementaires eux-mêmes ; l'archevêque de Paris ordonna les prières de quarante heures, les cloches sonnèrent tristement comme si le sanctuaire eût été violé. On avait cru d'abord la blessure grave ; la secousse avait été violente ; mais le canif ou couteau n'était que très-peu entré dans la plaie ; c'était une simple piqûre qu'on soupçonnait empoisonnée ; l'appareil levé, on se rassura. Le soir de l'attentat, les craintes avaient été si graves, que le roi, déléguant ses pouvoirs au Dauphin, avait désiré se confesser à Versailles.

Si les craintes se calmèrent, les conjectures sur les causes de l'assassinat et l'existence d'un complot restèrent les mêmes. On s'inquiétait de tout, on voulait savoir s'il existait des complices, et le conseil mit immédiatement en délibération par quelle juridiction serait jugé Damiens. En matière criminelle, le droit d'instruire et de prononcer appartenait à la chambre des Tournelles, et à plus forte raison quand l'attentat touchait le seigneur roi ; mais le parlement était démissionnaire et en exil ; au premier bruit du crime, il était accouru à Versailles pour offrir ses services au roi s'il voulait suspendre spontanément toutes les discussions. On examina en conseil si ces offres seraient accueillies, et le roi comme le Dauphin restèrent inflexibles pour maintenir l'exil du parlement. Le motif qu'ils en donnèrent était puisé dans la tendance et le mobile du crime lui-même. Les deux lettres que Damiens avait écrites au roi avaient vivement fixé

(1) Voici la lettre de Damiens à Louis XV :

« Sire,

» Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher ; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le Dauphin, et quelques autres périront. Il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a eue pour les ecclésiastiques dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté. Par malheur pour vous, que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple d'ordonner qu'on leur donne les sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé, je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire me fait espérer la clémence des bontés de Votre Majesté.

» DAMIENS. »

l'attention du conseil ; il n'y avait sans doute aucune révélation positive sur une complicité parlementaire, mais Damiens, dans une note grossière, avait dit à Sa Majesté « qu'il fallait qu'elle remît son parlement en exercice et qu'elle rappelât de l'exil les plus fougueux parlementaires, tels que MM. de Chalerange, Bèze-de-Lys, du Mazy et le président Boulainvilliers. » C'était donc pour la cause parlementaire que l'attentat avait été commis, et le moment de lui faire une concession était dès lors fort mal choisi, car on aurait paru céder aux conseils de Damiens. Dans ses conversations répétées, l'assassin avait aussi vivement attaqué l'archevêque de Paris pour ses refus de sacrements ; ceci resterait encore dans le cercle des idées parlementaires. Le conseil décida donc qu'il fallait maintenir l'exil des chambres des enquêtes et des requêtes inflexiblement. Le jugement de Damiens fut confié à la grand'chambre, alors seule en exercice et qui n'avait jamais manqué à l'autorité royale (1). La présidence était aux mains de M. Molé, et la direction du procès lui appartenait de plein droit ; c'était un esprit ferme et sûr ; le rapporteur fut le conseiller Pasquier, dont l'habileté et l'énergie étaient remarquées au palais ; en tout l'on procéda avec une grande solennité. Les informations semblaient révéler l'existence d'un complot ; les paroles de Damiens le faisaient présumer ; il fallait donc tirer de cette poitrine des aveux qui pussent enfin faire pénétrer dans ce mystère : d'où venait cet or trouvé sur lui ? que signifiaient ses menaces politiques relativement au parlement ?

Damiens n'était pas un homme d'une trempe ordinaire ; son âme et son corps avaient la plus dure enveloppe ; les tourments avaient commencé pour lui dès qu'il avait été arrêté ; jeté aux mains des gardes de la prévôté de l'hôtel, on l'avait pressé d'interrogatoires, dès le premier jour il fut mis à la question ; mais on ne put rien tirer de précis de cette tête fanatisée, si ce n'est quelques mots vagues et des plaintes répétées contre l'exil du parlement. Jamais tant de précautions n'avaient été prises que celles qu'on employa pour le transférer à Paris (2). La maison du roi fut sur pied, le mousquet à la main ; on le jeta dans la vieille tour de Montgommery, noire, étouffée ; il dut y rester sur un matelas, immobile, fixé par de fortes chaînes de fer ; les gravures contemporaines le reproduisent dans cette triste souffrance de corps ; ses traits sont pâles quoique assez fièrement tracés. Les formules du parlement étaient dures, implacables, et quand l'aveu ne venait pas, on pouvait mettre le patient à la question ; elle fut donnée à Damiens par l'eau et le feu ; le procès-verbal dit : « qu'il persista dans sa dénégation. » S'il faut en croire les murmures qui éclatèrent, sa voix fut étouffée par la grand'chambre, car elle pouvait compromettre plus d'un parlementaire ; la complicité était trop grave pour qu'elle pût être entièrement révélée ; elle se perdit dans la conscience des membres instructeurs ; quoi qu'il en soit, il paraissait évident que Damiens avait été déterminé à l'assassinat par les doctrines de résistance, et la grand'chambre mit une vive célérité à parachever le procès, afin d'étouffer ce bruit accusateur qui s'élevait contre ses collègues ; Damiens fut pressé, interrogé ; et il fut plus que jamais évident que les idées d'opposition émises par les parlements lui avaient mis le couteau à la main.

La grand'chambre voulut néanmoins faire preuve de zèle ; elle rechercha dans les archives de la Tournelle le genre de supplice qu'on avait fait subir à Ravaillac ; Damiens y fut condamné, comme pour comparer Louis XV à Henri IV, le Bien-Aimé au Père du peuple ; seulement Louis XV avait échappé à la fureur de l'assassin. Damiens subit donc le supplice des régicides ; tirés, déchirés par quatre chevaux, ses membres furent brûlés aux jointures par du plomb fondu versé goutte à goutte. Ce lamentable spectacle fut donné au peuple sur la place de Grève, et Paris y assista comme à une fête ; la maison du roi tout entière environnait les murailles ; les deux régiments des gardes restèrent massés sur la place de Grève. Damiens montra une fermeté de courage indicible : il ne poussa qu'un seul cri, c'est lorsque le bourreau lui brûla la main régicide dans

(1) Les lettres patentes expédiées à la grand'chambre, en date du 15 janvier, étaient ainsi conçues : « Vous êtes instruits de l'attentat commis contre ma personne le 5 du présent mois entre cinq et six heures du soir, et vous m'avez donné dans cette occasion des preuves de votre fidélité et de votre amour. Les sentiments de notre religion et les mouvements de notre cœur nous portaient à la clémence, mais considérant que notre vie ne nous appartient pas plus qu'à nos sujets, et qu'ils réclament de notre justice une vengeance éclatante pour assurer des jours que nous ne voulons employer qu'à leur bonheur, par ces présentes, nous vous abandonnons l'instruction et le jugement du procès commencé par le prévôt de l'hôtel ; validons, en tant que besoin, les procédures faites en ladite prévôté, vous autorisant à faire exécuter vos jugements hors de votre ressort, et en interdisant la connaissance à toutes autres cours et juridictions. »

(2) « L'infâme assassin est parti de Versailles hier au soir, à dix heures trois quarts. Il y avait trois carrosses à quatre chevaux. Ce matin à trois heures, les trois carrosses sont entrés dans la cour du Mai du palais. On a descendu le criminel à la porte de la conciergerie, on l'a mis dans une espèce de hamac fermé avec une grosse couverture de laine, et on l'a monté ainsi dans la tour de Montgommery, où il est gardé par quatre sergents qui restent jour et nuit, huit autres sergents occupent le dessus. Dessous est un corps de dix gardes françaises, et sur la place de la cour du Mai, à la porte de la conciergerie, un corps de gardes françaises de soixante et dix hommes, commandés par un lieutenant, un sous-lieutenant et deux enseignes, que l'on relèvera toutes les vingt-quatre heures. Les officiers qui garderont ce misérable ne le verront pas, et l'on ne pourra entrer dans sa prison qu'avec un billet de monsieur le président. On a pris tant de précautions pour amener ce scélérat, que les ordres étaient donnés pour que personne ne se trouvât sur la route, et défense de se mettre aux fenêtres et aux portes partout où l'on pouvait le voir, avec ordre de tirer sur ceux qui y contreviendraient. » (*Extrait d'une relation manuscrite du 18 janvier 1757.*)

un brasier de soufre; la foreo do son corps fut tello que quatre chevaux vigoureux ne pnrent l'écarteler; il fallut briser les membres à coups de hache, et ces affreuses tortures, l'assassin les subit avec une énergie qui effraya les spectateurs (1). Le soir tout Paris fnt préoccnpé du nom de Damiens et les conjectures continuèrent. Le parti ennemi des jésuites voulut faire tomber sur eux les soupçons d'un tel attentat; mais n'était-ce pas absurdo? Quol rapport pouvait avoir Damiens avec les jésuites? N'avait-il pas exclusivement parlé de la cause parlementaire qui lui avait fait prendre la résolution d'assassiner le roi? Contre qui s'élevaient ses plaintes? n'était-ce pas encore contre l'archevêque de Paris, M. de Beanmont, l'ami, le protecteur des jésuites? Mais ainsi sont faits les partis; quand ils ont besoin d'abattre un obstacle, de réaliser une idée, ils ne s'arrêtent pas à ce qui est juste et vrai, mais à ce quī leur convient ou sert leurs passions. L'impression fut au reste vive, profonde, lamentable, et le parlement en reçut un triste reflet.

C'est à ce moment qu'il s'opéra dans le personnel du conseil un changement qui se liait peut-être à la nécessité de se séparer plus encore du parlement de Paris; le roi demanda la démission de M. d'Argenson, ministre de la guerre, et celle de M. de Machault, ministre de la marine (2). Tous deux étaient de raco parlementaire, et peut-être leurs noms se trouvaient-ils dans quelques notes secrètes de Damieus, comme base d'nn meillenr ministère en dehors de la favorite. D'ailleurs, la marqnise de Pompadour, une fois la crainte du roi calmée, avait repris les rênes du pouvoir; elle no voulait plus autour d'elle de ministres timides ou tièdement zélés pour sa cause; il était impossiblo de laisser les départements de la guerre et de la marine en dehors de l'action directe du roi; il fallait y porter des hommes de confiance, d'autant plus qu'un manvais esprit gagnait l'armée; l'engouement pour Frédéric de Prusse était général, ot le ministre le favorisait. M. d'Argenson fut exilé et son portefeuille fut provisoirement confié au marquis de Paulmy, son neveu, plus jeune et plus zélé (3). M. do Moras dut remplacer M. de Machault au ministère do la marine, afin d'imprimer nno unité plns forte, plus vigoureuse à ce département. M. de Moras était un financier habile, ot l'on croyait qu'avec une répartition mienx combinée des dépenses de la marine, on ponrrait arriver à de meilleurs résultats d'armements. Mais ce qui dut surprendre et frapper les esprits au dernier point, c'est quo le roi se réserva la disposition du sceau, et no le confia dès ce moment à personne : on eût dit qn'il craignait une trahison. Le procès de Damiens l'avait vivement inquiété; les idées d'assassinat sont contagieuses; il redoutait que grâce et miséricorde ne fussent en d'autres mains que les siennes ponr assurer l'impunité. Il fallait également disposer des lettres de cachet et de la Bastille ; au milieu do tant de périls, le roi voulait tout voir et tout diriger par lui-méme on par les hommes de son exclusive confiance. L'attentat de Damiens avait nécessité des mesures de police générale.

Des motifs d'un ordre plns diplomatiqne préparèrent la démission de M. de Ronillé et l'élévation de l'abbé comto de Bernis an département des affaires étrangères (4). A mesure que la guerre continentalo prenait un caractère plns sérienx, plns universel, l'idée de l'alliance française et autrichienne devenait intime ot profonde; ce n'étaient pas les petits vers lancés comme des épigrammes par Frédéric de Prusse contre l'abbé de Bernis qui avaient irrité ce diplomate éminent contre la maison de Brandebonrg (5); mais M. de Bernis avait examiné avec nne vivo attention, pendant ses ambassades à Venise, la question de la prépondérance française en Europe; il en avait conclu que la France ne serait forte contro l'Angleterre qne par une pnissante alliance snr le continent, et c'est ce qni l'avait déterminé à la proposer daus lo conseil.

(1) Voicl le récit contemporain de l'affrens supplice de Damiens : « A quatre heures trois quarts de l'après-midi, le 28 mars, commença son supplice en place de Greve On lui brûla la main droite armée du couteau parricide, avec un feu de soufre; ensuite il fut tenaillé aux bras, aux jambes, aux cuisses, aux mamelles, et l'on jeta dans les plaies du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la résine, de la cire et du soufre brûlant, enfin on l'écartela. Il resta vivant durant tout cet espace de cinq quarts d'heure avec une fermeté intrépide Pour le dernier appareil on avait élevé une petite charpente à la hauteur des traits des chevaux, sur laquelle il était attaché, ses bras et ses jambes dépassaient Quoique ces chevaux fussent très-forts, après plusieurs secousses, ils ne purent réussir à séparer les membres; il fallut couper les muscles principaux avec une hache. Il avait perdu deux cuisses et un bras, il respirait encore, ce ne fut qu'au démembrement de son dernier bras qu'il expira. On remit ses membres épars au tronçon, on alluma un bûcher, on les y jeta, et réduits en cendres, elles furent jetées au vent »

(2) Le roi disait au comte d'Argenson dans sa lettre de cachet : « Votre service ne m'est plus nécessaire, je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'État de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de vous retirer à votre terre des Ormes. » Louis XV traitait moins durement M. de Machault : « Les circonstances présentes m'obligent de vous redemander les sceaux et la démission de votre charge de secrétaire d'État de la marine. Soyez toujours certain de ma protection et de mon estime Si vous avez des grâces à demander pour vos enfants, vous pouvez le faire en son temps; il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville Je vous conserve votre pension de trente mille livres et les honneurs de garde des sceaux. »

(3) Antoine-René de Voyer-d'Argenson, marquis de Paulmy, né à Valenciennes, le 22 novembre 1722, était fils du marquis d'Argenson. Successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, son oncle le ministre de la guerre créa pour lui la charge de commissaire général des guerres. Le 4 avril 1748, le marquis de Paulmy fut reçu à l'Académie française, au mois de décembre, nommé ambassadeur en Suisse, et en 1751, associé à son oncle en qualité de secrétaire général de la guerre, avec survivance.

(4) M. de Rouillé fut remplacé au ministère des affaires étrangères par M. de Bernis en juillet 1757. Louis XV le retint néanmoins dans son conseil, et le nomma grand maître des postes.

(5) Évitez de Bernis la stérile abondance.

Madame de Pompadour partageait tout à fait les opinions du comte de Bernis sur la nécessité de l'alliance autrichienne; la duchesse était fortement antianglaise; l'abbé de Bernis allait donc exprimer par son administration la véritable politique de la France pendant la vaste guerre qui s'engageait; à cette époque, le comte de Bernis n'était plus ce petit abbé aux vers suaves, comme ceux de Lafare et de Chaulieu; sans rien perdre de cette vivacité et de cette grâce d'esprit, il s'était fort sérieusement occupé des questions européennes; il inspirait confiance, parce qu'il était d'une parole sûre et d'une fidélité extrême dans les négociations; au reste, il serait secondé par M. de Choiseul, qui, très-partisan de la nouvelle école diplomatique, penchait également pour l'alliance autrichienne. La favorite avait ainsi sous la main tout le ministère; une sorte d'unité d'opinions était rétablie, il n'y avait plus d'opposants entre elle et le roi; l'unité, quelles qu'en soient la tête et la main, vaut mieux que l'anarchie du pouvoir et des volontés. Le roi avait les sceaux; les affaires étrangères se traitaient en commun par le conseil privé : le comte de Broglie, madame de Pompadour, le comte de Bernis et le roi lui-même; le marquis de Paulmy travaillait directement avec le petit comité les affaires de la guerre, M. de Moras la marine et les finances; c'est avec raison qu'on avait concentré ainsi l'administration du royaume, car la crise était grande.

L'opinion, vivement inquiète à la nouvelle de l'assassinat du roi, ne s'était pas calmée par l'exécution de Damiens; la curiosité publique s'était réveillée à ces apprêts de mort; Paris entier avait couru à la place de Grève; mais la terreur même qu'avait pu répandre le supplice, n'avait pas calmé les mécontentements de la foule. Le parlement n'était-il pas toujours exilé? Madame de Pompadour ne dirigeait-elle pas les affaires de France? L'impôt était dur et pesant; allait-il tout entier dans les caisses de l'État et ne servait-il pas à des prodigalités secrètes? Les réformes qu'on avait ordonnées dans la maison du roi ne paraissaient qu'un faux semblant pour cacher les dilapidations nouvelles. « Nos seigneurs du parlement voyaient cela, disait le peuple, et voilà pourquoi ils sont exilés. » On avait même remarqué que dans l'inquiète douleur qui avait saisi le peuple à la nouvelle de l'assassinat de Louis XV, il n'y avait plus rien de cette tendresse extrême qui l'avait fait nommer le *Bien-Aimé* par la nation, lors de sa maladie à Metz; les temps étaient bien changés, l'esprit de parti s'était emparé des imaginations et des cœurs. On était parlementaire, janséniste, avant d'être Français et sujet du roi. Dans quelques provinces de France la misère était extrême; la population active servait sous les drapeaux, le recrutement se poursuivait avec une indicible vigueur; l'impôt perçu par les commis des fermes et des gabelles épuisait les provinces; on payait deux sous le timbre pour chaque grande feuille (1), deux liards par livre pour l'achat et la vente (2). Les deux impôts les plus lourds étaient la gabelle du sel et du tabac; cependant réunis, ils ne produisaient pas plus de sept millions de livres par année; mais la France en ce temps était un pays de franchise d'impôts; chaque levée de deniers paraissait une injustice sur la propriété : combien n'excita pas de criailleries l'impôt du vingtième, sorte de contribution foncière de cinq pour cent sur les revenus; cet impôt n'était pourtant que temporaire et limité à la durée de la guerre.

La partie du peuple qui ne professait pas la religion catholique, les huguenots du XVI[e] siècle et les camisards du XVII[e] étaient également excités au murmure et à la révolte. Toutes les fois qu'il y avait une guerre un peu sérieuse, un peu générale en Europe, les protestants des Cévennes, du Languedoc, étaient prêts à prendre les armes pour leur foi, surtout lorsque les puissances hostiles à la France professaient avec eux une communauté de principe et d'opinion religieuse; c'était un souvenir de la réforme et de Louis XIII, et précisément dans les circonstances actuelles, contre qui Louis XV faisait-il la guerre? Contre l'Angleterre et la Prusse, les deux puissances essentiellement huguenotes; c'était dans le royaume de Prusse, dans les duchés du Hanovre et de Brunswick qu'avaient cherché refuge les exilés de l'édit de Nantes; on trouvait là des familles qui avaient leur origine dans le Languedoc, l'Alsace ou la Lorraine, ne serait-ce que Bayle, Basnage et les Ancillon. Lorsqu'un parti espère d'être secouru même par l'étranger, il frissonne de joie à chaque victoire contre la patrie; c'est triste à dire, mais cela est. Ainsi étaient les protestants lorsqu'ils apprenaient que les Anglais avaient obtenu quelques succès sur mer; ne pouvaient-ils pas, par La Rochelle et Rochefort, arriver jusqu'aux montagnes et proclamer la liberté du prêche, le grand but de toute cette Église huguenote? On avait vu ce mauvais esprit dans la dernière guerre, et la joie avait été grande dans les Cévennes, lorsqu'on avait appris par des émissaires secrets que les Anglais allaient essayer une nouvelle et vaste entreprise sur les côtes de France.

Le ministère des whigs en Angleterre avait conduit les premières opérations de la guerre avec une

(1) On le paye aujourd'hui un franc vingt-cinq centimes.

(2) On paye aujourd'hui sept et demi pour cent.

certaine mollesse; inquiet des menaces faites par la France d'un débarquement sur les côtes d'Angleterre, il avait porté toute son attention sur la défense de la patrie britannique. De là, les échecs éprouvés par l'escadre de l'amiral Byng et la prise de Mahon par le maréchal de Richelieu. Ce ministère mou et très-incertain, conduit par M. Fox (1), avait alors pour adversaire M. Pitt, depuis lord Chatham, homme d'énergie et d'une grande puissance d'action, et avant tout ennemi de la France. Le cabinet, qui ne pouvait plus résister à cette grande opposition, lui fit directement des ouvertures pour une accession au ministère, et la première condition imposée par Pitt, ce fut de mener vigoureusement la guerre contre la France, d'agir par des mesures plus énergiques dans les conditions d'une guerre offensive (2); des rapports successifs étaient arrivés à Londres sur la véritable situation de l'esprit public en France, et sur l'état des opinions et des partis. Il en était résulté cette conviction profonde pour le ministère : « Qu'une expédition militaire bien conduite pourrait soulever le peuple et particulièrement le parti huguenot des Cévennes. » Lord Holderness, ministre au département de la guerre, fournit un document très-détaillé qui constata le véritable chiffre des troupes en France; « les grandes armées d'Allemagne absorbaient la plus forte, la plus ferme partie des régiments; à peine pourrait-on réunir dix ou douze mille hommes de troupes depuis Brest jusqu'à Bordeaux. Or, l'expédition anglaise pourrait transporter quinze mille hommes au moins sur les côtes, sans compter les soldats de marine, et avec cette masse on pourrait aider les mécontents et favoriser une révolte soudaine des huguenots. »

Il fut délibéré d'abord sur le point désigné pour le débarquement; deux hommes spéciaux indiquèrent Rochefort; le premier était le capitaine Clerke (3), de la marine royale; pendant la paix d'Aix-la-Chapelle, il avait été autorisé à visiter les fortifications de Rochefort, et il en avait levé un plan de mémoire : « D'après lui, les ouvrages n'étaient pas difficiles à investir; un coup de main était possible, quelques machines à poudre bien dirigées pouvaient ouvrir l'embouchure du port, et la place ne résisterait pas au formidable feu d'une artillerie d'escadre. » Le second de ces hommes était un matelot français de la religion calviniste, qui avait pris du service en Angleterre; Thierry, smogleur d'Océan, en connaissait parfaitement toutes les côtes; vieux pilote, il proposait de conduire l'escadre anglaise dans les parages de l'île d'Aix avec autant de sécurité que dans la Tamise; on dirigerait les chaloupes canonnières sur Rochefort, tandis que l'escadre choisirait un lieu favorable pour le débarquement sur la plage. Le gouverneur de la province n'avait presque pas de troupes à opposer, les populations étaient mécontentes; de Rochefort à La Rochelle, il y avait peu de distance, là on trouverait pour seconder la marine anglaise les irritations du parti huguenot; les calvinistes des Cévennes et du Languedoc étaient prêts à prendre les armes. Il fut décidé dans le conseil britannique que quinze mille hommes, placés sous la conduite du général Mordant, seraient destinés à l'expédition de Rochefort; une escadre de seize vaisseaux de ligne devait les accompagner; l'artillerie seule comptait plus de quinze cents pièces dont le jeu formidable devait détruire les magasins de la marine et les arsenaux de Rochefort.

Le cabinet de Versailles avait reçu l'indication très-particulière d'une expédition se préparant à Portsmouth avec la destination des côtes de France : quel était le point menacé? On l'ignorait encore, mais il fallait néanmoins veiller à ce qu'une surprise ne vînt pas jeter l'alarme sur les pays jusqu'alors paisibles et sans défense. Les renseignements qu'on avait recueillis sur l'esprit public dans les Cévennes n'étaient pas rassurants; des ministres protestants parcouraient les montagnes pour annoncer la prochaine arrivée des frères; les Anglais pouvaient-ils compter sur cet appui? On remarquera que dans l'histoire il est rare que l'ennemi recueille de grands fruits des mécontentements qu'il soulève. Presque toujours on se fait illusion sur l'appui d'un peuple mécontent; la fatigue d'un pays peut aider l'invasion par l'inertie, mais rarement une fraction du peuple oublie tout sentiment de patriotisme à ce point de tendre la main à l'étranger. Il se fit à cette époque un remarquable mouvement d'énergie sur les côtes de France; depuis la Normandie jusqu'à la Gascogne, il y avait haine profonde des Anglais; les matelots, les pêcheurs, les populations des côtes en parlaient avec indignation; ils se seraient soulevés en masse s'ils avaient vu se hisser le pavillon britannique. Pour profiter de ce noble élan, le conseil du roi ordonna la formation d'une armée de réserve destinée à préserver les côtes; les troupes rén-

(1) M. Fox avait remplacé Pitt en avril 1757.

(2) Williams Pitt rentra au conseil le 29 juin 1757 avec le titre de principal secrétaire d'État.

(3) « Le capitaine Clerke avait fourni une description détaillée du plan et de la ville de Rochefort, qu'il avait vu et visité à son aise, en 1754, avec la permission même du commandant. Il en résultait qu'il n'y avait rien de si facile que d'investir la place et de l'emporter par un assaut brusque, ou plutôt qu'elle était hors d'état de se soutenir. On ne pouvait douter qu'elle ne fût encore aussi négligée, et l'on devait avoir à cet égard la plus grande sécurité. Un nommé Thierry, matelot français de la religion protestante, qui avait été vingt ans pilote sur la côte de France, et avait servi en cette qualité à bord de plusieurs vaisseaux du roi, avait confirmé la possibilité d'un coup de main sur l'île d'Aix, Fouras et Rochefort. Il avait donné des instructions sur la manière d'entrer dans la rade, d'en sortir, et représenté le débarquement comme sûr et facile à deux lieues seulement de la ville. » (*Mémoires contemporains.*)

nies sur les rives de l'Océan (1), au commencement de la guerre, en avaient été retirées en partie pour l'expédition d'Allemagne ; l'intérieur était dépourvu de régiments, et néanmoins toutes les côtes reçurent l'ordre de s'organiser en bataillons de guerre ; on vit les dépôts des gardes françaises et suisses fournir des détachements considérables et s'échelonner depuis Versailles jusqu'à La Rochelle ; ces troupes s'avancèrent à marches forcées ; les volontaires, la milice formaient comme des régiments d'avant-poste qui, dans l'espace de vingt jours, se trouvèrent réunis depuis Rochefort jusqu'à La Rochelle.

C'est qu'à ce moment la flotte anglaise s'était déployée avec toutes ses voiles devant l'île d'Aix ; l'amiral Hawke avait fait sonder tout le bas-fond, et, à un signal donné, les troupes de débarquement se jetèrent dans l'île d'Aix qui fut enlevée sans coup férir (2). Maîtresse de ce point, la flotte put choisir le temps et le lieu de son entreprise sur des côtes peu défendues ; le temps était magnifique ; on était aux belles nuits de septembre chaudes et calmes ; Rochefort n'avait pas reçu encore de troupes ; M. de Guébriant, qui commandait la place, craignait un de ces coups de hardiesse qui pouvait donner à l'ennemi l'arsenal de Rochefort ; et cependant la flotte anglaise demeurait immobile, toujours préparée à un débarquement et ne l'osant jamais. Les ordres du cabinet de Londres étaient tout facultatifs ; l'amiral devait prendre conseil des circonstances, et les renseignements venus de la côte n'étaient pas satisfaisants ; on avait compté sur les protestants des Cévennes, et ils ne s'agitaient pas ; l'amiral avait appris que des troupes étaient dirigées sur les montagnes pour empêcher toute démonstration, et les paysans aux larges chapeaux, à l'habit de bure, les vieux camisards, trompés tant de fois par les Anglais et les Hollandais, n'avaient pas repris l'arquebuse des ancêtres. La terreur des esprits sur laquelle l'ennemi avait compté pour dompter les populations n'avait duré qu'un moment. On s'était réveillé avec toutes les vieilles antipathies à l'approche de la flotte anglaise ; les intendants montraient partout un zèle intelligent. La milice organisée environnait les côtes, et les régiments partis en poste se réunissaient dans un cercle de quelques lieues ; on avait cru la France épuisée, et ce pays merveilleux avait montré qu'il n'y a jamais pour lui rien d'impossible. En présence d'un tel élan d'esprit public, l'amiral anglais dut délibérer sur la possibilité d'un débarquement ; sans doute, rien n'était plus facile que de jeter douze à quinze mille hommes sur les côtes ; mais était-il également facile de les réembarquer, si, pressés par la milice, l'armée de ligne et la population, ils se voyaient entourés en moins d'une semaine par trente ou quarante mille baïonnettes ? Un conseil de guerre fut réuni sur le vaisseau amiral, et l'on décida que la flotte anglaise détruirait les côtes de l'île d'Aix, sans s'exposer à une expédition périlleuse et désormais sans résultats, puisque la population prenait parti pour son gouvernement. Tandis que des murailles de Rochefort on suivait les mouvements de la flotte anglaise qui menaçait d'un débarquement, on vit au clair brillant de la lune les signaux rapides de l'amiral. Au lieu de s'approcher du rivage, la flotte prit le large toute couverte de pavillons, jetant quelques volées impuissantes sur le rivage, comme les dernières menaces de colère et de dépit. La nuit même l'île d'Aix fut évacuée et le pavillon blanc reparut sur les flots (3).

La véritable situation des esprits en France pouvait désormais se comprendre et se définir par cette série d'événements : les questions politiques et religieuses agitaient les âmes avec une telle vivacité qu'un assassin avait pu s'armer d'un couteau pour frapper Louis XV. L'attentat contre le roi avait réveillé quelque sympathie du peuple ; il y avait eu un cri d'alarme, mais cet amour vif, profond pour le monarque, qui l'avait entouré sur son lit de maladie à Metz, s'était complétement altéré. On murmurait sur les impôts, sur les exils du parlement, sur les refus de sacrements ; la désaffection était immense, universelle ; toutefois, les Anglais avaient mal calculé en supposant que leur drapeau trouverait des auxiliaires en France ; l'esprit national restait puissant. Si quelques montagnards des Cévennes leur tendaient la main comme à des frères de religion, le peuple entier les repoussait même dans cette Gascogne, vieux théâtre des guerres du prince Noir. Normandie, Bretagne, Guienne, rivalisaient d'esprit public, et le territoire ne pourrait être entamé, tandis que les armées de France agissaient sur le Rhin, dans la Westphalie et le Hanovre.

---

(1) L'armée de l'Océan se composait de : gardes françaises, quatre bataillons, gardes suisses, deux, Limousin, deux ; royal-vaisseaux, deux ; Bouillon, deux ; Languedoc, quatre escadrons, gardes du corps, mousquetaires, gendarmes, chevau-légers et grenadiers à cheval. Tous ces corps se réunirent successivement à La Rochelle.

(2) « Le 20 septembre 1757, jour où la flotte anglaise parut, il n'y avait pas plus de trois cents hommes de troupes réglées rassemblés à Fouras, et les batteries n'étaient point encore établies. L'île d'Aix, le boulevard le plus formidable qu'on pût opposer aux ennemis, fut attaquée et prise en moins de trois quarts d'heure. »

(3) « Le 1er octobre on vit disparaître la formidable flotte anglaise, sans avoir fait autre chose que conquérir un rocher, jeter quelques bombes inutiles sur Fouras, et enlever des barques et un canot, où étaient des dames de La Rochelle, que les vainqueurs renvoyèrent très-poliment. On ne pouvait croire qu'ils fussent ainsi disparus sans la plus légère tentative de débarquement. »

CHAPITRE XXXV.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS.

Armée de Hanovre. — Le maréchal d'Estrées. — Le maréchal de Richelieu. — Retraite du duc de Cumberland. — Les Anglais acculés. — Convention de Closter-Seven. — Elle n'est pas ratifiée. — Armée autrichienne. — Position de Frédéric II. — Désespoir. — Idée de suicide. — Correspondance. — Armée des cercles. — Le maréchal de Soubise. — Le prince de Saxe-Hildburghausen. — Bataille de Rosbach. — Son véritable caractère. — Stratégie de Frédéric. Marche des Russes. — Prise de Berlin par les Autrichiens. — Leurs succès. — Invasion de la vieille Prusse. — Hésitation et mésintelligence des alliés.

1757—1759.

La France avait fait de trop vastes armements pour ne pas prendre une part active à la guerre qui s'allumait en Europe. Si elle n'était directement en hostilité qu'avec la Grande-Bretagne, ses engagements pris à Vienne, la convention supplémentaire signée au château de Babiole (1), l'obligeaient à fournir des auxiliaires dans la campagne que l'Autriche commençait contre le roi de Prusse; et de plus, le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, étant l'ennemi de la maison de France, s'emparer de ses États héréditaires, c'était un coup politique porté à la Grande-Bretagne. Dans ce but, la campagne s'était dirigée sur le Rhin contre l'électeur de Hanovre et sous la direction du prince de Rohan-Soubise. Les duchés de Clèves et de Gueldre étaient au pouvoir des Français et des Autrichiens, lorsque le maréchal d'Estrées vint prendre le commandement de l'armée; il avait, en face le duc de Cumberland, retranché à Bielefeld avec ses Hanovriens et ses Anglais. Par des marches et des contre-marches habilement tracées, le maréchal d'Estrées tourna le duc de Cumberland, et les Anglais, menacés sur les flancs, abandonnèrent le camp de Bielefeld (2). Quelque temps après, le maréchal livra bataille au duc de Cumberland et aux Hanovriens qui prirent la fuite en désordre; le Hanovre et le Brunswick tombèrent au pouvoir des Français. C'est alors que la seconde armée du Rhin s'ébranla pour marcher en Westphalie, sous les ordres du maréchal de Richelieu, et fit sa jonction avec l'armée de Hanovre. Le duc de Richelieu, comme le plus ancien des maréchaux, prit le commandement en chef, et c'est lui qui désormais va se trouver en face du duc de Cumberland en pleine retraite.

Cette marche rétrograde des Anglais pouvait prendre deux directions : on s'allonger par la droite sur la route de Magdebourg, pour tendre la main au roi de Prusse et faire sa jonction avec lui, ou bien s'appuyer sur la mer pour préparer l'embarquement de l'armée. Le premier parti était le seul rationnel, le plus stratégique; il était commandé par l'alliance anglo-prussienne. Le maréchal de Richelieu manœuvra pour l'empêcher; toutes ses divisions disponibles furent portées sur la droite, et par l'habile manœuvre des régiments, les Anglais et les Hanovriens se trouvèrent en présence des masses qui les entouraient de toute part; force fut alors de prendre la direction de la mer, où le maréchal de Richelieu accula toute l'armée anglaise : pour elle, il n'était plus d'autre parti que de mettre bas les armes, car on n'avait pas le temps de s'embarquer. Dans cette situation difficile, le duc de Cumberland eut recours à la médiation du roi de Danemark; le monarque intervint comme partie neutre pour sauver l'armée anglaise et hanovrienne. On s'étonne de la facilité que mit le maréchal de Richelieu à signer la convention de Closter-Seven (3) : quelques-uns disent que des stipulations de subsides secrets furent promises; le maréchal de Richelieu aimait l'argent; il le dépensait avec une incroyable profusion; sa campagne de Hanovre lui avait procuré plusieurs millions; Closter-Seven lui en donna-t-il d'autres? C'est là une simple conjecture. Puis l'anglomanie se mettait dans tous les rangs de l'armée; on admirait les Anglais, penseurs et philosophes; enfin n'était-ce pas un résultat suffisant que d'annuler l'armée anglaise pendant la campagne? Par la convention de Closter-Seven, les Anglais prirent l'engagement de s'embarquer avec la promesse expresse de ne plus servir

(1) Près Versailles.

(2) Voici le récit contemporain de ces premières opérations :

« Le roi fait partir au commencement du printemps de 1757 une armée de cent mille hommes pour la Westphalie. M. le prince de Soubise prend le commandement de cette armée jusqu'à l'arrivée du maréchal d'Estrées, nommé commandant en chef. Le 6 avril, on enlève au roi de Prusse la ville de Clèves, le 8 on prend Wesel; Frédéric II est dépouillé de ses États de Clèves et de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre qu'on se contenta d'investir. Le 17 avril, Lipstadt est pris par le comte de Saint-Germain. Toutes ces expéditions se firent par les ordres du prince de Soubise, qui remit le commandement de l'armée au maréchal d'Estrées, arrivé à Wesel le 27 avril. Les premières opérations du maréchal se tournèrent contre le duc de Cumberland, campé à Bielefeld avec l'armée angloise. Par ses différentes marches et contre-marches, le maréchal l'inquiète de manière que, craignant d'être enfermé dans son camp, il l'abandonne et repasse le Weser pour défendre l'électorat de Hanovre. Le 26 juillet, le maréchal d'Estrées gagne contre le duc de Cumberland la bataille d'Hastembeck, qui le rend maître de l'électorat de Hanovre et des États de Brunswick. »

(3) « Le 10 septembre, on signe la fameuse convention du camp de Closter-Seven, par laquelle, sous la garantie de Sa Majesté Danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade et aux environs, à ne point permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, et enfin à laisser les troupes françaises en possession de Brême et de Werden jusqu'à la paix. » (*Mémoires contemporains.*)

dans la guerre actuelle (1); les Hanovriens furent compris dans la même stipulation. Le maréchal de Richelieu exécuta ponctuellement les clauses de la convention militaire; il n'en fut pas de même des Anglais et des Hanovriens : sous prétexte que le duc de Cumberland n'avait que des pouvoirs limités, la convention de Closter-Seven ne fut pas ratifiée par le ministère britannique, d'après le conseil du roi de Prusse; il avait trop de craintes de se voir presser sur les flancs par les Français, tandis que les Autrichiens déploieraient contre lui des forces immenses. Un acte de mauvaise foi n'était rien pour lui, pourvu qu'il lui fût utile.

L'armée de Marie-Thérèse avait, en effet, commencé la campagne active contre le roi de Prusse. Frédéric II avait montré une imperturbable audace en présence de cette masse d'ennemis qui se déployait. Maître de Leipzig et de Dresde, il avait envahi la Bohême et livré une première bataille victorieuse sous les murs de Prague, lorsque le maréchal Daün arriva pour le contraindre à lever le siége de cette ville.

Frédéric abandonne Prague en toute hâte pour se précipiter sur le maréchal Daün; mais ses Prussiens sont écrasés par des masses de feu. La retraite des Prussiens se fait avec désordre, et la Silésie et la Saxe sont ouvertes aux Impériaux. Frédéric est dans la plus grande crise; de quelque côté qu'il tourne son regard, il ne voit plus que des ennemis nombreux, puissants, aguerris (2). Des Russes s'avancent à marches forcées; les Français, maîtres des Anglais à Closter-Seven, ont dirigé leur marche sur Magdebourg. L'armée des cercles, combinée avec le corps auxiliaire du prince de Soubise, vient l'attaquer et le presse. Les Autrichiens lui ont gagné deux batailles et les Suédois ont envahi la Poméranie.

Dans ce péril extrême, le désespoir lui vient au cœur; il se voit perdu et il l'écrit dans sa correspondance intime au marquis d'Argens, à Voltaire; des idées sinistres lui passent par la tête, il veut en finir avec la vie qui lui pèse; il disserte sur le suicide comme sur la dernière ressource des grands hommes; Voltaire le détourne de cette fatale idée : « Un roi ne doit pas se laisser surmonter par le découragement. Le véritable philosophe dédaigne la vie, mais il ne se joue pas avec elle. » Frédéric écoute ces conseils, il n'a pas perdu tout espoir, il propose la paix en offrant la restitution de la Silésie; on ne l'écoute pas, car la diète l'a mis au banc de ses délibérations, et c'est pour les exécuter que l'Europe est en armes; c'est alors qu'en proie à la poignante adversité, Frédéric se replie sur lui-même et trouve des ressources infinies dans son immense capacité. Il y a toujours une grande valeur dans l'homme de génie qui réunit toutes ses forces pour tenter un dernier effort. Frédéric est à la tête d'une vaillante armée; ses provinces dévouées lui

(1) Les pamphlets dirent que ce fut avec l'argent de Closter-Seven que le duc de Richelieu fit élever le pavillon de Hanovre sur les boulevards. Les rues de Hanovre, de Richelieu, de Port-Mahon datent toutes de cette époque.

(2) Frédéric désire la paix; il écrit au maréchal de Richelieu :

« A Rote, le 6 septembre 1757.

« Je sens, monsieur le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier; je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connaissent pas même particulièrement. Il s'agit d'une bagatelle, monsieur; de faire la paix, si on le veut bien. J'ignore quelles sont vos instructions, mais dans la supposition qu'assuré de la rapidité de vos progrès, le roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous adresse M. Delchetet, dans lequel vous pourrez prendre une confiance entière. Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses; celui qui est sur le point de subjuguer la basse Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de travailler à rendre la paix à l'Europe. Ce sera sans contredit le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura plus de reconnaissance, monsieur le duc, que votre fidèle ami,

« Frédéric. »

Le maréchal de Richelieu s'empresse de répondre au roi de Prusse :

« Sire,

« Quelque supériorité que Votre Majesté ait en tout genre, il y aurait peut-être beaucoup à gagner pour moi de négocier plutôt que de combattre vis-à-vis un héros tel que Votre Majesté. Je crois que je servirais le roi mon maître d'une façon qu'il préférerait à des victoires, si je pouvais contribuer au bien d'une paix générale. Mais j'assure Votre Majesté que je n'ai ni instructions, ni notions sur les moyens d'y parvenir.

« Je vais envoyer un courrier pour rendre compte des ouvertures que Votre Majesté veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lui rendre la réponse de l'affaire dont je suis convenu avec M. Delchetet.

« Je sens, comme je le dois, tout le prix des choses flatteuses que je reçois d'un prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, si j'ose le dire, a fait encore plus la mienne particulière. Je voudrais bien au moins pouvoir mériter ses bontés en le servant dans le grand ouvrage qu'il paraît désirer, et auquel il croit que je peux contribuer; je voudrais surtout lui donner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc. »

Voici une lettre de Voltaire au roi de Prusse, pour le détourner de ses tristes desseins (octobre 1757) :

« Sire,

« Vous voulez mourir. Je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire; je vous conjure de soupçonner au moins que du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme vous ne voyez que *les exemples* des grands hommes de l'antiquité. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginé depuis la chute de l'empire romain. J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la liberté, il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens. Que dira-t-on dans ces cours? Que vous avez vengé sur vous-même cette invasion. Tout ce que je représente à Votre Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le *Salomon du Nord* en dit davantage dans le fond de son cœur. Un homme qui n'est que roi peut se croire très-infortuné quand il perd des États, mais un philosophe peut se passer d'États. Encore, sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous en restera pas assez pour être toujours un souverain considérable. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé? ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité? »

fournissent mille ressources; il sent qu'il doit faire un miracle ou succomber. Semblable au lion que des troupes de chasseurs pressent et entourent, il examine sur quelle bande il doit se précipiter, quel est le côté faible de l'enceinte d'acier qui l'étreint; il est impossible que des armées séparées qui attaquent un point central ne laissent pas de vide profond, ne commettent pas de fautes; c'est ce qui doit faire sa force; placé au centre d'une position entourée, maître de l'échiquier, il dispose de tous les pions; il lance ses bataillons de droite à gauche; libre dans ses manœuvres, il choisit le terrain, frappe où il veut, et discerne admirablement le point qu'il doit atteindre.

Parmi les armées qui l'environnent et le pressent, Frédéric a désigné du doigt celle formée des cercles d'Allemagne et des auxiliaires français sous le prince de Soubise. Cette armée de cercles est composée de mauvaises troupes qui ne sont unies entre elles par aucun lien; il y a là des soldats de toutes les fractions de l'Allemagne, Wurtembergeois, Bavarois, Badois, jaloux ou ennemis les uns des autres, et qui ne demandent pas mieux que de passer aux Prussiens. Frédéric sait la valeur des auxiliaires français; ce sont de braves troupes, mais fort mécontentes de combattre comme auxiliaires et en seconde ligne. Sans être un général du premier ordre, le prince de Soubise est un brave officier; mais les instructions de sa cour le placent sous les ordres du prince de Saxe Hildburghausen, qui commande en chef. Le prince de Soubise ne peut donner que des conseils; cette armée des cercles est donc fort mal conduite, très-négligemment disciplinée et prête à abandonner les Français. Frédéric le sait, il se trouve en face, il sent toute l'importance de l'atteindre et de la frapper par un coup vigoureux. Voici son calcul : les Russes s'avancent, les Autrichiens lui laissent peu de repos; si les Français peuvent librement se déployer, c'en est fait de la monarchie; il faut un coup de désespoir, attaquer vivement, profondément; si le mur d'airain se resserrait trop, tout serait perdu; obligé de choisir une armée pour frapper un coup, Frédéric désigne donc les troupes des cercles et les auxiliaires du prince de Soubise. Cette armée forme soixante mille hommes, et il n'en a que trente-huit mille; mais les troupes qu'il a sous sa main sont toutes d'élite, et peut-on compter comme de bons soldats les recrues des cercles d'Allemagne, des régiments de milice à peine organisés qui ont promis de déserter en pleine bataille? On peut donc sortir de cette position embarrassée par une grande trouée.

L'armée des confédérés, se déployant avec confiance devant Rosbach, suivait insouciante les mouvements de Frédéric, comme une force qui sent toute sa supériorité. C'était le 5 novembre; les rapports des partisans annonçaient que le roi de Prusse n'avait pas avec lui vingt mille hommes effectifs; les Allemands, d'accord avec le prince de Soubise, jugèrent que cette armée pouvait être enveloppée par une marche combinée sur Mersbourg. Or voici quelle était la position des deux armées : d'un côté, Frédéric, placé sur le haut d'un mamelon, pouvant se précipiter sur tous les points de la bataille; de l'autre, les deux armées des cercles et du prince de Soubise, jusque-là fortement retranchées, quittaient une bonne position pour se développer à la face des Prussiens, qui pouvaient tomber sur eux par une attaque énergique. Cette manœuvre imprudente s'effectue comme une trahison des cercles allemands; ils ne semblent préoccupés que d'une seule pensée, éviter tout engagement avec les Prussiens; ils manifestent leurs mécontentements et marchent pêle-mêle. Rien ne peut se comparer à l'insouciance de ce mouvement qui s'opère par colonnes éparses, séparées, confuses; la musique joue des airs de victoire, on se vante d'un succès facile. Tout à coup un grand bruit se fait entendre; les Prussiens, paraissant sur la hauteur, se précipitent en bataillons massés sur des colonnes hésitantes qui opèrent leur mouvement en pleine sécurité.

A la manœuvre de M. de Soubise, qui consiste à tourner les Prussiens par Mersbourg, Frédéric oppose un mouvement semblable sur le flanc, et il tourne ainsi les régiments des cercles qui se séparent et passent aux Prussiens. La confusion est dans tous les rangs; l'artillerie prussienne, si habile, leur lance quelques volées; la cavalerie les charge, et les milices des cercles fuient à toutes jambes (1). Cet exemple est contagieux; les Français eux-mêmes se précipitent à travers champs. C'est un pêle-mêle indicible; le prince de Soubise montre personnellement un grand courage et une puissante énergie de volonté. Il ramène les différents corps de cavalerie sur le champ de bataille; il charge les Prussiens l'épée au poing; repoussé à trois reprises, il se place alors à la tête de deux ré-

(1) « Les troupes allemandes fuirent après avoir essuyé quelques volées de canons. Soubise, voyant les Français fuir également, rappelle son courage et ramène au combat quelques corps de cavalerie : il charge à leur tête avec la valeur d'un soldat; mais cette valeur est inutile; il est repoussé. Au milieu de la déroute, deux régiments suisses étaient seuls demeurés sur le champ de bataille, et continuaient à braver l'effort de la cavalerie prussienne et le feu des batteries. Les Français, écrasés par l'artillerie des Prussiens, tandis que leurs batteries placées dans un fond n'atteignaient point l'ennemi, avaient cependant une forte réserve, sous les ordres du comte de Saint-Germain, qui ne parut que pour protéger la retraite. » (*Mémoires contemporains.*)

giments suisses formés en bataillons carrés, et protége la retraite sous le feu de toute l'artillerie ennemie, qui prenait les rangs entiers à revers. La confusion fut grande, car les milices des cercles tirèrent même sur les Français; l'arrivée de l'arrière-garde, sous le comte de Saint-Germain, arrêta seule le mouvement rétrograde; on se reforma péniblement, mais sauf quelques bataillons réguliers de Saxons, tous les soldats des cercles allemands avaient passé aux Prussiens. En pleine bataille, il se fit ainsi une trouée de trente-deux mille hommes, un vide immense qui désorganisa l'armée française comme à Leipzig en 1813. La bataille de Rosbach ne fut autre chose qu'une surprise; les Prussiens attaquèrent par colonnes serrées une armée qui se formait à peine; leur admirable discipline vint facilement à bout des troupes prises pour ainsi dire sur le fait de désordre; Frédéric ne trouva devant lui aucune résistance; la trahison des cercles allemands aida la victoire; les Prussiens en exaltèrent les résultats, cela se conçoit; cette défaite relevait les espérances de la monarchie de Brandebourg. L'orgueil érigea une colonne sur le champ de bataille de Rosbach; il y a de plus beaux faits d'armes dans la vie de Frédéric II. La faute fut plutôt aux Allemands des cercles qu'aux Français, qui n'étaient ici qu'auxiliaires; les états de la guerre ne portent qu'à dix-huit mille les Français qui combattirent à Rosbach, tandis que l'armée des cercles était de trente-deux mille hommes; huit mille Français qui formaient l'arrière-garde sous le comte de Saint-Germain ne prirent aucune part à la bataille. Cette conduite est inexplicable; la jalousie contre le prince de Soubise avait-elle aveuglé à ce point de ne pas le seconder dans le péril? Le comte de Saint-Germain (1), comme le maréchal de Belle-Isle, était le plus grand admirateur de Frédéric, son correspondant et son ami; un mauvais esprit philosophique s'était emparé de l'armée; on aurait dit que le roi de Prusse remportait des victoires au nom de l'encyclopédie et de la liberté, et que les Français et les Autrichiens combattaient pour la barbarie : dans la correspondance de Frédéric avec Voltaire et le marquis d'Argens, ceux-ci n'ont pas assez d'éloges pour les victoires du roi de Prusse, et ces victoires sur qui sont-elles remportées? Sur les Français, les nobles fils de la patrie.

Le prince de Soubise commit des fautes à la bataille de Rosbach; ami du roi, il ne lui dissimula ni les pertes ni les périls de la position. La cour ne l'aimait pas, il fut chansonné à tue-tête par les noëls (2); on lui pardonnait bien plus la défaite de Rosbach, que la faveur du roi et de madame de Pompadour; lui, criblé de balles à Fontenoy, on l'appela général de ruelle; lui qui avait combattu le dernier à la tête des régiments suisses, on le nomma le fuyard. M. de Soubise n'était pas un général d'une grande capacité, mais on ne pouvait lui contester ni le courage du champ de bataille, ni la fermeté de résolution. Dans l'armée des cercles d'Allemagne, il n'était point le général en chef, le roi l'avait subordonné au prince de Saxe-Hildburghausen; il pouvait donner des conseils, mais l'obéissance était son premier devoir. Les troupes ne tinrent pas avec fermeté, les meilleurs régiments s'effrayent devant une surprise; et d'ailleurs quelle harmonie pouvait-il exister entre les troupes allemandes et françaises, si différentes dans les habitudes de la vie, surtout lorsqu'en pleine bataille des masses de fuyards passent avec armes et bagages à l'ennemi? Les chansons railleuses des courtisans poursuivirent M. de Soubise, mais il ne perdit pas un moment la confiance du roi Louis XV, qui ne basait pas ses amitiés sur la fortune. C'est un des beaux côtés de cette âme royale; elle ne restait pas seulement fidèle aux heureux.

La pointe hardie de Frédéric sur Rosbach le délivrait pour le moment d'une des grandes armées qui le pressaient; le lion s'était fait jour avec un courage, une énergie admirables; il avait brisé

(1) Claude-Louis, comte de Saint-Germain, né le 15 avril 1707, au château de Vertambox, près Lons-le-Saulnier, fut destiné d'abord à la carrière de l'enseignement et entra chez les jésuites, qu'il quitta pour une lieutenance dans un régiment de milice dont son père était colonel, puis devint officier de dragons. Le comte de Saint-Germain alla ensuite servir en Allemagne dans les troupes du grand palatin, et fut nommé, en 1738, major de dragons. En apprenant la guerre de la France contre Marie-Thérèse, il donna sa démission, et passa en qualité de colonel au service de l'électeur de Bavière élu empereur, qui l'éleva bientôt au grade de feld maréchal-lieutenant. Après sa mort, il partit pour Berlin avec l'intention d'entrer dans l'armée prussienne; mais changeant d'avis, il écrivit au maréchal de Saxe, qui lui procura sa rentrée en France avec le grade de maréchal de camp. Il fut créé lieutenant général en 1748.

(2) Des vers piquants furent faits sur le prince de Soubise et la bataille de Rosbach :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher où diable est mon armée ;
Elle était là pourtant hier matin,
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi :
Mais attendons au grand jour, à midi!
Que vois-je, ô ciel? que mon âme est ravie!
Prodige heureux, la voilà, la voilà.
Ah! ventrebleu! qu'est-ce donc que cela?
Je me trompois, c'est l'armée ennemie.

AUTRE.

En vain vous vous flattez, obligeante marquise,
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise;
Vous ne pouvez laver à force de crédit
La tache qu'à son front imprime la disgrâce;
Et quoi que votre faveur fasse,
En tout temps on dira ce qu'à présent on dit :
Que si Pompadour le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.
Soubise agira prudemment,
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire;
Le roi lui donne un logement
A son école militaire.

l'enceinte. Mais en se portant sur les Français et les Allemands, le roi de Prusse avait dû négliger les Autrichiens qui déployaient leurs masses sur ses derrières. Le maréchal Daûn venait de battre les Prussiens à Gorlitz, à Breslau; par une marche rapide, les troupes impériales s'étaient rendues maîtresses de Berlin; ainsi Frédéric était donc pressé par les Autrichiens jusque dans sa capitale; mais comme il n'a plus à craindre les Français sur son flanc, il court joindre le maréchal Daûn avec l'élite de ses troupes; il l'attaque avec trente-trois mille hommes à Lissa; la bataille est douteuse, mais les Autrichiens sans appui sont forcés à la retraite; Frédéric reprend ses États héréditaires; il assiége Breslau, pousse les Autrichiens hors de la Silésie. C'est encore une belle manœuvre; l'activité du roi prussien semble se multiplier partout; il profite de sa victoire et se présente devant Olmütz; l'adversaire qu'il a devant lui est remarquable par sa tactique et sa hardiesse; le maréchal Daûn n'est pas un stratégicien ordinaire, il est digne de lutter avec le roi de Prusse; Marie-Thérèse vient de le combler d'honneur, et c'est par suite de ses victoires qu'elle institue le grand ordre qui porte le nom de la grande impératrice. La chevalerie créée par une femme se lie à la délivrance de la patrie!

Les Allemands, les Français, les Autrichiens sont un moment arrêtés, mais les Russes s'avancent à marches forcées; Soltikoff les conduit avec sa fermeté ordinaire; leur avant-garde vient d'atteindre Kustrin; en cette circonstance, Frédéric peut-il encore poursuivre ses vives attaques contre les Autrichiens? Il ordonne de nouvelles contre-marches; il faut qu'il mène ses Prussiens contre les Russes, il doit faire lever le siége de Kustrin; c'est pour la première fois qu'il va lutter contre ces troupes si fermes, si rudes, venues du fond du Nord; il connaît parfaitement les qualités et les défauts de tous les soldats de l'Europe; la vivacité des Français, leur découragement prompt et rapide, le flegme des Allemands; mais les Russes, comment les combattre? Quel mode d'attaque employer pour atteindre des colonnes qu'on dit dures comme l'acier? Cette expérience il l'achète durement à la bataille de Zorndorff; il s'est précipité avec son activité accoutumée sur l'armée russe qui reçoit ses soldats à la baïonnette sans s'émouvoir; la bataille dure huit heures; les Moscovites cèdent le terrain, mais Frédéric laisse sur cette terre plus de dix mille de ses meilleurs soldats et ne peut empêcher les Russes de se mettre en communication avec les Autrichiens; il s'élance donc encore une fois sur le maréchal Daûn, jouant le tout pour le tout; son royaume est sur une carte. L'armée prussienne est surprise, dispersée, qu'importe! il la reforme avec une indicible activité; la guerre de sept ans est, sous le côté des merveilles stratégiques, la plus belle partie de la vie militaire de Frédéric; seul avec l'avantage de son unité, il dispose à son gré de ses masses admirablement organisées; il laisse à ses ennemis le souci de leur grand nombre, de leurs nationalités diverses; lui est maître absolu de son armée, il possède la confiance du soldat, il y compte; les batailles succèdent aux batailles! Aux prises de nouveau avec les Russes, il livre la terrible journée de Kunnersdorff, où de ses quarante mille hommes la moitié reste sur le champ de bataille, tandis que les Russes perdent dix-huit mille hommes; les Autrichiens leur prêtent appui à la fin de la bataille, Laudon arrive, et Frédéric perd toute son artillerie. La Prusse est entièrement ouverte aux armées austro-russes; le lion est abattu, mais il reste aux yeux de tous comme un glorieux capitaine.

Cette campagne de Bohême, de Silésie et de Prusse ressemble considérablement à la merveilleuse stratégie de Napoléon en 1813 contre toutes les forces de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, depuis Dresde jusqu'à Leipzig. Ce qui sauva Frédéric, ce fut la division des coalisés, les incertitudes de leurs mouvements simultanés; l'art qu'il eut surtout de faire naître des questions incidentes qui séparèrent l'ennemi avant la paix. Ce qui perdit Napoléon, c'est que l'Europe sentait alors tous les périls d'une division de forces; elle avait besoin de se grouper, de se réunir pour vaincre un danger commun; Napoléon ne put rien diviser, rien séparer; les armées se tenaient comme un seul homme, et voilà pourquoi il succomba dans cette lutte de tous contre un seul.

L'armée du prince de Soubise n'était, à vrai dire, qu'une grande division détachée, et simple auxiliaire dans la guerre d'Allemagne toute russe et autrichienne; la véritable armée française avec ses forces puissantes et ses généraux les plus expérimentés opérait sur le bas Rhin, dans le duché de Clèves, la Westphalie et le Hanovre. Depuis que le gouvernement anglais avait refusé de ratifier la convention de Closter-Seven, les Hanovriens avaient repris les armes, comme s'ils ne s'étaient pas engagés à ne plus servir dans la présente guerre. Cette résolution contraire au droit des gens, cet étrange manquement à la foi jurée, avait placé dans les mains du duc de Brunswick une magnifique armée avec laquelle il pouvait opérer contre les Français (1). Le maréchal de Richelieu avait exercé une

(1) C'est pour se plaindre de cette étrange violation que le maréchal de Richelieu écrivait au prince de Brunswick :

« Quoique depuis quelques jours je me sois aperçu des mouvements des

première vengeance en brisant sans quartier quelques-unes des colonnes de marche qui allaient joindre les Prussiens. Bremen était le point central de la position ennemie : les Français s'en emparent; tout le cours du Rhin est à eux; cette armée du maréchal de Richelieu était si officiellement la base principale des opérations, que trois princes du sang y servaient sous les ordres mêmes du maréchal, Condé, Conti et le comte de Clermont. Condé, jeune homme alors, était ce même prince qui depuis, vieillard, conduisit l'armée des gentilshommes français émigrés; il faisait là ses premières armes; Conti, son bon cousin, était le prince boudeur et frondeur par excellence, philosophe épicurien, à la manière du XVIIIe siècle. Le comte de Clermont avait des prétentions à la stratégie; il visait à un commandement en chef, et après la démission du maréchal de Richelieu, il fut désigné pour le remplacer.

Après la bataille de Rosbach, le prince Ferdinand de Brunswick reçut ordre de prendre l'initiative; il marche rapidement à la tête des Hessois, des Hanovriens, et vient mettre le siége devant Minden; il monte à l'assaut avec ses grenadiers et se précipite sur Crevelt; de toutes parts les Français se replient, le comte de Saint-Germain soutient la retraite; on gagne Nuytz en toute hâte; l'ennemi nous déborde. Le duc de Broglie, s'avançant pour soutenir cette marche rétrograde des Français, attaque vaillamment les Hanovriens du prince d'Issembourg et les met en fuite. Le comte de Clermont avait montré de l'hésitation, de l'incertitude; il est remplacé par le marquis de Contades (1), nommé maréchal de France; alors le mouvement s'arrête, et une bonne nouvelle vient donner de l'énergie à toute la ligne de notre armée; le prince de Soubise après la triste défaite de Rosbach s'était séparé de l'armée des cercles pour prendre un simple commandement dans l'armée de Westphalie; là, il avait pris sa revanche avec honneur en gagnant la bataille de Lutzelberg, au pays de Cassel; il s'était emparé de vingt pièces de canon et de deux mille cinq cents Hanovriens. Le bâton de maréchal vint le récompenser. Le roi aimait à voir que son ami n'avait pas désespéré de la patrie. Lutzelberg réparait la triste défaite de Rosbach.

Mais la France a trouvé un infatigable adversaire dans le prince héréditaire de Brunswick; il apparaît à la tête de quarante mille hommes, soldés par l'Angleterre. C'est par Francfort que s'opère son mouvement : le village de Berghem est attaqué; Broglie le défend avec ses bataillons d'infanterie. Trois fois les Hanovriens le pressent, trois fois ils sont repoussés avec une perte de dix mille hommes; Broglie prend l'offensive, il attaque à son tour les Hanovriens à Minden; la tête de pont est emportée : mais l'impétuosité des Français a nui à la victoire; de son côté le maréchal de Contades livre bataille au prince Ferdinand de Brunswick; elle est meurtrière, longtemps incertaine; mais le maréchal est vaincu, et la retraite précipitée s'opère sur Cassel. Ainsi les succès varient incessamment : après la victoire, la défaite; puis de nouveaux combats sans résultats positifs, sur toute la ligne du Rhin. Toutefois il y eut cela de remarquable dans cette guerre longue, meurtrière, c'est que les frontières de la France ne furent pas une seule fois entamées. Tous les combats se livrèrent en Allemagne; les territoires étrangers subirent seuls des ravages; la France ne supporta que les charges naturelles, de plus forts impôts et des levées d'hommes. Sa terre ne fut point foulée par l'ennemi; hélas! il n'en fut pas toujours ainsi dans ses jours de gloire et de revers!

L'Angleterre, qui avait soulevé la Prusse et les États de Brunswick contre la France, en payait les subsides; le gouvernement britannique, en portant le théâtre de la guerre en Allemagne, avait ainsi éloigné jusqu'à la possibilité même d'une descente de Français sur ses propres côtes; l'armée de Normandie était partie pour le Rhin. Dès que le premier et court ministère de M. Pitt fut organisé, les hommes d'État plus fermes, plus énergiques qui le composaient durent songer aux moyens de donner un secours efficace au roi de Prusse par une forte diversion. On remarquera deux faits qui se reproduisent incessamment dans l'histoire de la rivalité entre la France et la Grande-Bretagne : toutes les fois que l'Angleterre est menacée dans son territoire, elle suscite à la France une guerre sur le continent, afin que l'armée des côtes de l'Océan devienne armée d'Allemagne, et puis dès que le continent est en feu,

troupes hanovriennes et qu'elles se forment en corps, je n'ai pu imaginer que l'objet de ces mouvements fût de rompre la convention de neutralité signée les 8 et 10 septembre entre Son Altesse Royale le duc de Cumberland et moi. Les avis répétés qui me sont arrivés de chaque quartier de la mauvaise intention des Hanovriens, m'ont enfin ouvert les yeux, et à présent on peut voir clairement qu'il y a un plan formé de rompre la convention, qui doit être sacrée et inviolable. Mais si Votre Altesse Royale commet quelque acte d'hostilité, je pousserai les choses à la dernière extrémité, me regardant comme autorisé à agir ainsi par les lois de la guerre. Je mettrai en cendres tous les palais, les maisons royales et jardins; je saccagerai toutes les villes et les villages, sans épargner la plus petite cabane. en un mot, ce pays éprouvera toutes les horreurs de la guerre. Je conseille à Votre Altesse Royale d'y réfléchir, et de ne me pas forcer à prendre une vengeance si contraire à l'humanité de la nation française et à mon caractère personnel. »

(1) Louis-George Érasme, marquis de Contades, né au mois d'octobre 1704, était fils d'un lieutenant général; en 1720, il entra dans les gardes françaises en qualité d'enseigne; en 1724, il fut nommé lieutenant, en 1729, capitaine; en 1734, colonel d'un régiment d'infanterie, en 1736, il eut le commandement de Beaufort, en Anjou; en 1737, il servit dans la guerre de Corse avec le grade de brigadier des armées; il fut fait maréchal de camp, en 1739, et en 1745 lieutenant général et inspecteur général à l'armée du Rhin; le 4 juillet 1758 nommé au commandement en chef de l'armée d'Allemagne, puis créé maréchal de France le 24 août.

l'Angleterre, pour opérer une nonvelle diversion, tente quelques débarquements aur les côtes de France. Déjà une première fois l'escadre anglaise avait essayé une descente snr les côtes de la Charente, à Rochefort et à La Rochelle; maia le ministère Pitt travaillait aur une plua vaste échelle; ses plans étaient plua complets: il fut décidé en conseil qne toutes les côtes de France depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque seraient inquiétées, tourmentées, par l'apparition des escadres britanniqnes et de troupes de débarquement : trois expéditions furent destinées aux côtes de France; la première, de quinze àdix-hnit mille hommes, devait attaquer Saint-Malo, le port dea corsaires qni ravageaient la Grande-Bretagne; la seconde allait cingler vers Cherbourg : on n'ignorait pas à Londres quelle destination était réservée à Cherbonrg, vaste port de mer, puissant abri offert à toutes les escadrea de France réunies pour frapper les côtes d'Angleterre; il fallait en détruire les travaux naissants. Enfin, la troisième expédition était dirigée contre la Bretagne mécontente, et en ce moment tout à fait dépourvue de troupes.

En vertu des ordres cachetés, la première flotte destinée pour Saint-Malo mit à la voile le 1er juin, et vint se ranger en bataille dans la rade de Cancale; elle se composait de vingt-deux vaiaseaux de ligne, soua les ordres de l'amiral Anson (1), l'habile marin qni avait parcouru toutes les mers poussé par l'amour des découvertes; quinze bataillons débarquent cent vingt pièces d'artillerie et des machines incendiaires d'une construction fatale, fantastique; Saint-Malo est bombardé; l'incendie de trois frégates, de vingt-quatre corsaires et de soixante et dix navires marchands, demenre les trophées des Anglais. Ce fut ici une vengeance plus encore qu'une conquête, car la milice s'étant formée, et l'arrière-ban convoqué, on se précipita sur les Anglais qui se réembarquent en toute hâte. Une seconde flotte (2), suivant les ordres de l'amirauté, vint se déployer sous le commodore Howe dans la baie de Cherbourg; elle débarqua des troupes sons le général Bligh et le fameux duc d'York. Le but de l'expédition était d'attaquer et de détrnire les ouvrages de Cherbourg : le 6 août, par une magnifique nnit, les Anglais attaquèrent la place; la garnison, de quelques centaines d'hommes, surprise, étonnée, se retira; lea Anglais pénétrèrent dans la ville; le premier bassin fut comblé, la jetée détruite, on encloua cent cinqnante pièces de canon. Comment aurait-on pu se défendre? Nulle troupe ne protégeait la côte; l'armée active était en Allemagne; les Anglais profitaient de cette absence de toute force régulière pour accomplir leur œuvre de destruction. D'ailleurs, une flotte qui attaque a toujours des avantages, elle peut choisir à son gré le lieu de débarqnement, le changer, le modifier à toute heure; c'est l'aigle qui plane çà et là, insaisissable, et ce débarquement en Nurmandie n'avait d'autre résultat que d'inquiéter les côtes. En Bretagne, l'énergie de résistance fut grande dans la popnlation. Il y avait là un homme de fermeté qui joua depuis un rôle énergique, le duc d'Aiguillon, de la famille de Richelieu (3). Après son expédition de Cherbourg, la flotte anglaise s'était portée à Saint-Brieux, en Bretagne: débarqués sans obstacles, les Anglais s'avançaient à Saint-Cast; là le duc d'Aiguillon les joignit à la tête de la seule milice bretonne; l'attaque fut si impétueuse que le général Bligh laissa sept cents prisonniers et plus de quatre mille morts sur le rivage (4). Le parlement de Bretagne, les gens de robe, les états n'aimaient pas le duc d'Aignillon, ils dirent que le gouverneur de la province n'avait pas légalement agi dans ses pouvoirs, et néanmoins lea Anglais avaient été vigoureusement repoussés. C'est qu'il y avait haine do races, vieille comme le moyen âge; Anglais et Bretons s'envoyaient des boulets alors, comme ils échangeaient vigonreusement au moyen âge des coups d'arbalète sous les rois Richard et Jean.

Ces diversions de l'ennemi sur les côtes de France avaient pour but de favoriser lea deux armées de Hanovre et de Prusse, qui npéraient sur le continent. Williams Pitt conduisait fièrement le ministère britanniqne; dans sa haine contre la France, il avait compris que la question des subsides ne devait jamaia arrêter un gouvernement fort, une grande nation, et il avait largement onvert à Frédéric II un

(1) « Le 6 juin 1758, lord Anson, avec vingt-deux vaisseaux de ligne, mouille dans la baie de Cancale près de Saint-Malo, y débarque avec quinze bataillons de troupes légères et d'artillerie; les Anglais campent devant la ville, brûlent trois frégates du roi, vingt-quatre corsaires, soixante et dix navires marchands, quarante petits bâtiments, ainsi que des magasins de chanvre, de goudron, et se retirent au bout de huit jours. » (*Rapport à l'amirauté*)

(2) « Le commodore Howe et le général Bligh commandaient cette expédition; pour mieux encourager les troupes, le duc d'York, suivi de quantité de jeunes seigneurs volontaires, s'embarqua sur l'escadre; Cherbourg fut le lieu qu'on résolut d'attaquer et de détruire. Ce port, dont on s'occupait à creuser et à grandir le bassin, pouvait un jour devenir, par sa position dans la Manche, le plus grand fléau de la Grande-Bretagne. Les Anglais y prennent le 6 et le 7 août, la garnison s'étant retirée de la place, hors d'état de défense, l'ennemi en resta maître; il leva de fortes contributions dans le pays, démolit les travaux et réduisit ce port dans l'état le plus déplorable. Il y brûle vingt-sept navires, encloua cent soixante et treize pièces de canon et trois mortiers de fer. Deux superbes canons et deux mortiers de fonte furent envoyés en Angleterre avec les drapeaux enlevés dans cette expédition. » (*Mémoires contemporains.*)

(3) Armand-Vignerod-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, né en 1720, fit ses premières armes en Italie. En 1742, il se distingua à l'attaque du Château-Dauphin, où il fut blessé; ensuite nommé gouverneur d'Alsace, puis commandant de la Bretagne.

(4) « Le général Bligh ayant fait le 4 septembre une tentative à Saint-Brieux, en Bretagne, fut repoussé très-vivement par le duc d'Aiguillon qui le joignit le 11 à Saint-Cast, et le força de se rembarquer précipitamment. Il fit sept cents prisonniers, et causa une perte aux Anglais de plus de quatre mille hommes tant tués que noyés. De treize mille qu'ils étaient, huit mille à peine se rembarquèrent. » (*Mercure.*)

crédit sur la banque de Londres. Le roi de Prusse n'était-il pas l'instrument de l'influence anglaise en Allemagne? C'était avec les subsides anglais que s'étaient organisées les deux armées hanovrienne et hessoise sous le duc de Brunswick, elles comptaient alors quarante-cinq mille hommes; les subsides étaient payés à trente livres sterling par homme, et l'Allemagne à ce prix eût fourni cent mille hommes. Cette union intime de l'Angleterre et de la Prusse, qui s'est toujours maintenue, balançait l'alliance désormais si rapprochée de la France et de l'Autriche. En même temps Pitt cherchait par mille moyens de corruption à détacher la Russie de la cause autrichienne et française; il offrait des subsides, des traités, des armements, de vastes débouchés pour les produits du sol moscovite; il favorisait à Pétersbourg le parti de Pierre, le successeur désigné d'Élisabeth, et lui proposait même des moyens de corruption pour l'armée et la noblesse afin de l'aider à saisir la couronne.

L'active diplomatie de l'Angleterre se promenait de Pétersbourg à Madrid; Pitt suivait avec sollicitude la politique de l'Escurial, et cependant il ne craignait pas cette nouvelle guerre avec l'Espagne. En ouvrant la campagne maritime contre la France, sans doute l'union de la flotte espagnole avec les escadres pavoisées de France eût été fort redoutable à l'Angleterre; lorsque le maréchal de Richelieu prit Port-Mahon à la face de l'escadre de Byng, il eût été désastreux pour l'Angleterre que les trente-six vaisseaux de ligne espagnols fussent venus se joindre à la flotte française. Mais les choses étaient bien changées! Une guerre avec l'Espagne maintenant serait richement profitable à la Grande-Bretagne énergiquement dirigée par Williams Pitt; la marine espagnole ne pouvait lutter contre les escadres britanniques, et celles-ci avaient tout à gagner dans la lutte. L'Espagne recevait ses galions chargés d'or, elle avait les plus belles colonies du monde, Manille, Cuba, les deux continents d'Amérique; les plus brillantes captures enrichiraient les officiers et les marins de l'Angleterre.

Sans s'inquiéter donc trop vivement de l'Espagne, le cabinet de M. Pitt suivait avec énergie les événements de la guerre en Allemagne. Frédéric épuisait ses forces dans la lutte désespérée qu'il soutenait avec la plus puissante activité. Les Russes, sous le comte Soltikoff (1), étaient à quelques lieues de Berlin; le maréchal Daün faisait capituler les Prussiens à Dresde, le maréchal de Contades s'avançait vers Magdebourg. Le roi de Prusse, toujours pressé entre ces trois grandes armées, ne cessait de manœuvrer de sa position centrale sur les extrémités; ses soldats étaient épuisés. On ne conçoit pas qu'un seul homme ait pu suffire à de si merveilleux travaux, et qu'un seul État ait également pu répondre à tous les besoins d'une telle situation. Dans l'espace de quatre ans, Frédéric perdit sur le champ de bataille cent vingt-sept mille hommes, sans compter les pertes de désertion et de maladie au milieu de toutes ces marches et contre-marches en Saxe, en Bohême, en Silésie. Sous le rapport stratégique, Frédéric II fut sans doute admirable d'improvisation militaire; mais il y eut dans toutes ses contre-marches, sur un point ou sur un autre, bien des fautes : ses ennemis l'attirèrent plus d'une fois dans des piéges, il y courait sans réfléchir; il ne ménageait pas ses troupes. Daün et Soltikoff le pressaient, le harcelaient; il n'échappait que comme le faucon poursuivi par le grand aigle de la montagne. Son salut, je dirai même le salut de la Prusse, il le dut moins à lui-même qu'à la mésintelligence des alliés, à la jalousie qui divisait les Russes et les Autrichiens, et surtout aux subsides de l'Angleterre qui corrompaient même les officiers généraux. Sans ces circonstances diplomatiques, Frédéric eût succombé : le désespoir l'avait saisi au cœur. On l'aperçoit de nouveau dans sa correspondance avec le marquis d'Argens; il reparle du suicide comme d'une ressource fatale (2); il porte incessamment du poison. Cette pensée du suicide vient à tous les hommes de bataille que la fortune abandonne : ils veulent en finir avec la vie qui les importune, avec l'imagination qui les brûle, avec ces revers qui renversent leurs rêves de gloire.

Une intelligence militaire aussi haute, aussi active que le génie de Frédéric fut celle du prince Ferdinand de Brunswick (3) que l'Angleterre opposait aux Français dans la Hesse et le Hanovre; il avait devant lui les maréchaux de Contades, de Broglie et de Soubise, et c'est dans le cercle fort étroit de la Hesse que se frappèrent des coups de

(1) Le comte Pierre-Simon Soltikoff, né dans les premières années du XVIIIe siècle, fit sa première campagne à dix-huit ans contre les Turcs et les Suédois, sous les yeux de son père, général en chef. Sous l'impératrice Anne il fut fait général-major, et trois ans plus tard lieutenant général. Il jouissait alors d'un grand crédit près d'Élisabeth.

(2) Une épître qu'il adresse à Voltaire est terminée par ces vers :

. . . .
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

(3) Ferdinand, duc de Brunswick, né le 11 janvier 1721, était fils de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et d'Antoinette-Amélie, fille de Louis-Rodolphe, duc de Brunswick-Blackenbourg. Le prince Ferdinand voyagea en Hollande, en France, en Italie, et à son retour il entra en 1740 au service de Frédéric II, roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, George II, après le départ du duc de Cumberland pour l'Angleterre, lui confia le commandement en chef des troupes anglaises et hanovriennes.

merveilleuse bravoure. Dans cette guerre de sept ans si largement conduite par les feld-maréchaux Daün et Soltikoff contre Frédéric II, les Français tiennent à peine une position de troisième ordre. Ils se battent avec leur bravoure accoutumée; mais ces combats d'avant-poste, ces petits siéges de villes prises et reprises où brille la noblesse française, où se font tuer les marquis d'Havré, de Rougé, de Verac, n'ont plus rien de ces grandes proportions de la bataille de Fontenoy. Le seul fait d'armes d'une importance un peu large, c'est la bataille de Johannesberg, gagnée plus tard par le maréchal d'Estrées sur le prince Ferdinand de Brunswick. On vit là se distinguer, à la tête de la cavalerie, le prince de Condé, l'aïeul du duc d'Enghien, et que la restauration vit encore, la tête couronnée de cheveux blancs, auprès de Louis XVIII.

Il n'y a plus, au reste, de grande stratégie à la fin de la guerre de sept ans. On voit que la fatigue gagne les cabinets; s'ils ont commencé la guerre avec impétuosité, ils sont las des sacrifices que ces agitations ont causés. Faut-il le dire? la position de Frédéric de Prusse intéresse; il y a quelque chose de grand, de magnifique dans sa résistance : seul il a lutté contre tous et sans froncer le sourcil; s'il a fait connaître son désespoir à quelques amis, s'il a déposé son secret dans quelques âmes, il s'est fait pour lui une enveloppe de bronze et d'acier. Sa vie militaire est un modèle; il couche sur la dure, au bivac; ses nuits se passent sur une chaise, enveloppé de son manteau; il dort trois heures, puis il travaille, commande, manœuvre comme un simple officier. On dit de lui partout merveille; il fait de la philosophie et des vers; sa correspondance active s'étend à tout. En France, il cherche à conquérir l'opinion publique par ses liaisons avec le parti encyclopédiste, et il y réussit de manière à ce que les officiers qui combattent contre lui agissent à contre-cœur. Il a ses correspondants à Paris qui sont comme ses ambassadeurs de l'esprit, à ce point qu'on parle presque avec joie des succès du roi de Prusse. Il est l'orgueil des encyclopédistes. Cet engouement sert ses desseins et multiplie ses forces; ce n'est pas par goût que Frédéric se met à philosopher : entre sa conduite diplomatique et son livre de l'*Anti-Machiavel* il y a un monde; qu'importe! Ce qu'il veut, c'est que les philosophes le présentent comme le modèle des héros; il sait que l'esprit du XVIII[e] siècle lui prêtera sa force et son éclat, et qu'il est en voie de triomphe.

CHAPITRE XXXVI.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA GUERRE MARITIME ET COLONIALE.

Inde. — Trois intérêts. — La compagnie. — La marine. — Les forces de terre. — Le comte de Lally. — Le marquis d'Aché. Prise de Chaudernagor par les Anglais. — Expédition. — Bataille navale. — Prise et sac de Pondichéry. — *Canada.* — Situation des Anglais et des troupes du roi. — M. de Montcalm. — La compagnie. — Prise des îles du cap Breton. — Ruine des établissements français. — Prise de la Martinique, — de la Guadeloupe. — Forces maritimes. — Batailles navales. — Pertes de la marine. — Combat de Lagos. — Développement du plan de M. de Belle-Isle. — Projet de descente en Irlande et en Angleterre.

1757—1761.

Le principal intérêt de la France dans la guerre actuelle n'était point la campagne d'Allemagne, où elle n'agissait véritablement que comme auxiliaire de l'Autriche en vertu du traité d'alliance. L'énergique conflit de force et la prépondérance politique se déployaient sur l'Océan. Toute guerre entre le cabinet de Versailles et la Grande-Bretagne devenait essentiellement maritime et coloniale; les autres hostilités n'étaient qu'accessoires et pour assurer le succès du but principal de la guerre; c'est ce qui faisait de l'Espagne une alliée nécessaire de la France; elle lui avait manqué dès le commencement de la guerre, et malgré une infériorité de force numérique, la marine de France s'était bien comportée en ouvrant la campagne : la prise de Mahon, la bataille navale livrée à l'amiral Byng, étaient de beaux faits d'armes. Dans l'Inde, Madras avait été pris, Calcutta était tombé au pouvoir de Bussy. Le Canada sous le marquis de Montcalm avait reçu un développement immense; la conquête lui avait donné quelques parties de possessions anglaises. Ainsi s'étaient passées les trois premières années de la guerre maritime.

Maintenant tout va changer d'aspect, les affaires maritimes et coloniales tombent en décadence; après les succès viennent les revers : comment se fait-il que dans l'Inde la ruine arrive aux établissements français si complète, si absolue? La compagnie qui avait un moment conquis Madras et Calcutta se voit à son tour assiégée dans Chandernagor et Pondichéry. Ces établissements tombent au pouvoir des Anglais; le Canada, qui avait pris une impulsion si grande, est conquis par l'Angleterre, et les îles à sucre sont obligées d'abaisser leur pa-

villon devant les escadres britanniques. Ces causes de succès tenaient évidemment à la ferme et haute direction qu'avaient prise les affaires de l'Angleterre sous l'impulsion de Williams Pitt. On ne sait pas assez ce que peut une main ferme et une tête puissante pour la politique d'un État : les flottes, les armées s'étaient organisées, et la marine anglaise mettait sa gloire à effacer l'échec de Byng. Williams Pitt était une de ces intelligences qui ne laissent rien en dehors d'elles-mêmes ; maître de la majorité du parlement, fort de l'assentiment populaire, il proclama la guerre implacable contre la France, et les forces du pays s'unirent à lui avec dévouement.

Les causes de décadence des établissements de l'Inde française résultaient surtout de cette absence d'unité dans le principe même de l'administration. Il y avait plusieurs idées et plusieurs forces en présence : la compagnie des Indes formait comme une collection d'intérêts individuels, un gouvernement en dehors du conseil de Versailles; elle n'avait pas la même manière d'envisager les questions; une sorte de rivalité et de jalousie se montrait incessamment entre les syndics de la compagnie et les commis de la marine ou des relations extérieures. Il n'y avait pas comme en Angleterre une amirauté souveraine; la marine, les troupes de terre, les vaisseaux de la compagnie et ceux du roi étaient en perpétuels débats; on n'était jamais d'intelligence pour savoir quelle ville on assiégerait, quel nabab ou quelle population seraient domptés ou soumis à un tribut de quelques millions de roupies. Ces conflits, toujours renouvelés, ôtaient l'énergie aux mesures de colonisation dans l'Inde; c'était parce que MM. Dupleix, de Bussy et de La Bourdonnaye avaient établi fortement la dictature, qu'ils avaient eu une administration si brillante et des succès si considérables; méprisant les conseils trop mercantiles de la compagnie marchande, ils s'étaient élevés à la véritable question française d'une souveraineté puissante sur le Bengale et le Carnate.

Dès que la guerre eut été déclarée à la Grande-Bretagne, le conseil de Versailles vit bien que de grands coups se porteraient dans l'Inde; dès lors il était urgent de s'entendre avec la compagnie en possession des établissements sur plusieurs points essentiels : quel était l'état de ses finances? où en étaient ses forces maritimes? pouvaient-elles servir d'auxiliaires et quels secours de la marine royale devraient s'unir aux escadres de la compagnie? Indépendamment de ces questions qui se rattachaient aux intérêts matériels, il en était d'autres relatives aux personnes; on devait s'entendre sur le choix d'un commandant en chef des forces françaises dans l'Inde et sur la désignation d'un commandant supérieur des forces maritimes. La situation financière de la compagnie n'était pas brillante; il résultait de ses états qu'elle devait quatorze millions au trésor du roi, et pour cette dette elle avait donné en gage des actions (1) considérablement en baisse. Il se produisait un fait assez curieux : les établissements français dans l'Inde, le pays de l'or et des merveilles, étaient appauvris à ce point qu'on était obligé de leur envoyer des piastres et des louis d'Europe ; la dette de la compagnie était énorme, sa marine se trouvait dans un meilleur état de prospérité; la compagnie avait de très-gros vaisseaux armés, moitié en guerre, moitié en commerce; ses officiers, généralement vieux capitaines de la marine marchande, pouvaient rivaliser d'expérience avec les officiers de la marine royale, tandis que les navires de la compagnie pouvaient servir de flûtes et de transports pour une campagne; il fut entendu que dans la guerre actuelle le roi donnerait à la compagnie six millions, six vaisseaux et six bataillons. En échange, à la fin de la guerre, la compagnie devait vendre au roi le port de Lorient, les îles de Bourbon et de France, jusqu'ici propriété exclusive de la compagnie des Indes et gage de ses créanciers.

Le choix du commandant en chef de l'expédition dut être naturellement le sujet d'un débat sérieux dans le conseil et parmi les principaux intéressés de la compagnie soit à Paris, soit à Pondichéry. C'était en effet de ce commandant supérieur qu'allaient dépendre spécialement la direction et l'énergie de la guerre dans l'Inde; nul poste n'était plus difficile. Le commandant, s'il devenait trop sévère ou trop puissant, devait trouver une certaine résistance dans ces vanités marchandes, fières de leur richesse et de leur opulence souveraine; si le gouvernement militaire était trop faible, il serait entouré de fraudes et d'obsessions, et ne pourrait jamais assurer aux établissements dans l'Inde leur haute destinée. On examina tour à tour au ministère de la marine les plans nombreux et successifs qui étaient présentés, et parmi les documents les plus réfléchis on remarqua le projet du lieutenant général comte de Lally, dont le nom fatalement célèbre devait se rattacher à la perte de l'Inde. Thomas-Arthur, comte de Lally (1), baron de Tollendaly (Tollendal) en Irlande, avait pour père sir Gérard

(1) *V.* les états de situation de la compagnie 1750-1757.

(1) Le comte de Lally, baptisé le 13 janvier 1702, eut le 1er janvier 1709 une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, et assista en 1714 à la tranchée de Barcelone ; il fut alors envoyé au collége.

Lally, colonel du régiment de Dillou, si brave, si impétueux; à sept ans, il reçut le premier baptême du feu eunemi et le brevet de capitaine; à douze ans il assistait à la tranchée; sa vie militaire était pleine, active, infatigable; il avait assisté à dix batailles rangées, à quinze siéges, et s'était ainsi élevé de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. Évidemment c'était un bemme intrépide, mais une tête ardente, un caractère emporté, le véritable sang irlandais chaud, coleré comme le rouge de ses cheveux. En Europe, déjà les irritatieus de Lally n'avaient point de bornes; il menaçait à chaque prepos; dur pour ses soldats, il ne connaissait d'autres lois que la discipline; or ce caractère, déjà terrible sous un climat tempéré, qu'allait-il devenir quand il serait brûlé par les feux du soleil de l'Indoustan? Serait-il assez calme pour ne point fatiguer cette population iudienne si efféminée, quand il n'aurait plus sous sa main des soldats ebéissants, mais des spéculateurs, des commerçants qui vendraient défeudre leur pouvoir à tout prix. Il fallait dans l'Inde un caractère ferme, mais conciliant, et nen pas une de ces imaginatieus ardentes qui dégénèrent en folie. Il faut rendre cette justice au comte d'Argensou, ministre de la guerre, et au maréchal de Belle-Isle, qu'ils avaient parfaitement apprécié le comte de Lally. A ce brave général ils auraient confié la conduite d'une brigade pour monter à l'assaut; mais lui denuer le gouvernement d'une armée, la directieu d'une compagnie marchaude sous le tropique, c'était placer le feu dans le feu; et cependant ce fut la compagnie des Indes elle-même qui insista pour aveir le comte de Lally comme le chef de l'expéditieu de l'Indoustan (1). Aux yeux des bemmes faibles, un caractère ferme paraît souvent comme un élément de salut dans les crises; en s'abrite sous son égide, en le prend comme protection et garantie; la compagnie insista pour le choix du comte de Lally; agréé par le conseil supérieur, partout il fut considéré comme le sauveur de l'Inde; sa fermeté devait protéger les établissements; les noms les plus illustres fermèrent son état-major; tout ce qu'il y avait de grande noblesse pauvre de fortune dut l'accompagner; une campagne dans l'Inde était un acheminement à la richesse; on rêvait le pays de Golconde aux mines de diamants; le comte de Lally eut parmi ses officiers les Grillon, les Montmorency, les Destaing, les Conflans, les La Tour-du-Pin, les La Fare; cet illustre cortége devait seconder celui qu'en proclamait déjà le sauveur de l'Inde et auquel la compagnie assurait un traitement de vingt mille louis.

Il était de la plus haute importance aussi de ebéisir un bon chef d'escadre appelé à conduire l'expéditieu, et le département de la marine désigna le vice-amiral comte d'Aché (2), marin de quelque distinctiou, mais jaleux et sans aptitude pour commander activement la flotte qui devait attaquer tout à la feis les établissements anglais et protéger les comptoirs de France. Dès le départ, on s'aperçoit de la mollesse des préparatifs: il y a sept mois que la guerre est commencée, et l'expédition n'est point prête; au mois de mai, le comte d'Aché appareille; cette traversée va-t-elle se faire au moins rapide, précipitée? Non. L'escadre reste deuze meis dans un voyage qui deit se faire dans cinq au plus; elle se laisse ainsi devancer par l'amiral anglais Pocock. Dès ce moment on voit se déployer la jalousie entre le comte de Lally et M. d'Aché; l'un est vif, impétueux; l'autre est mou et lent. On s'emporte déjà dans les débats les plus sérieux; on est sur mer, et le chef d'escadre conserve sa supériorité. Si l'on engage une bataille navale contre l'amiral Pocock, le comte d'Aché manœuvre avec une infériorité remarquable (3) pour préserver sa flotte; il perd du temps et des vaisseaux. Ce n'est qu'au mois d'avril

En 1738, fait aide-major du régiment de Dillon, il alla en 1737 visiter l'Angleterre et examiner l'état des esprits. A son retour en France, il obtint une charge de capitaine de grenadiers, et fut envoyé en Russie par le cardinal de Fleury en mission secrète; en 1742, le maréchal de Noailles le prit pour aide-major général; on créa ensuite pour lui un régiment irlandais, et Louis XV le fit brigadier sur le champ de bataille de Fontenoy. A la formation de l'armée de Normandie, sous le maréchal de Richelieu, Lally en fut fait maréchal général des logis; il partit pour l'Irlande, et seconda le prince Edouard à la bataille de Falkirch. Il alla ensuite assister à tous les siéges de la Belgique, et le jour même de la prise de Maestricht il fut salué maréchal de camp. Enfin en 1757 il fut créé lieutenant général, grand'croix de Saint-Louis, commissaire du roi, syndic de la compagnie des Indes et commandant général de tous les établissements français aux Indes orientales.

(1) Le comte d'Argenson répondit à la députation du comité secret de la compagnie des Indes qui demandait avec instance le comte de Lally: « Vous vous méprenez; je sais mieux que vous tout ce que vaut M. de Lally, et de plus il est mon ami; mais il faut nous le laisser en Europe. C'est du feu que son activité; il ne transige pas sur la discipline, il a en horreur tout ce qui ne marche pas droit, se dépite contre tout ce qui ne va pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent et l'exprime en termes qui ne s'oublient pas. Tout cela est excellent parmi nous: mais dans vos comptoirs d'Asie, que vous en semble? A la première négligence qui compromettra les armes du roi, à la première apparence d'insubordination ou de friponnerie, M. de Lally tonnera s'il ne sévit pas. On fera manquer ses opérations pour se venger de lui. Pondichéry aura la guerre civile dans ses murs avec la guerre extérieure à ses portes. Croyez-moi, les plans de mon ami sont excellents; mais dans l'Inde, il faut charger un autre que lui de l'exécution. »

(2) Le comte d'Aché, né en 1746, avait servi avec distinction, mais sans commander des forces considérables.

(3) Je donne l'état des escadres française et anglaise dans l'Inde.

ESCADRE FRANÇAISE.

Vaisseaux.	Canons.		Capitaines:
Le Zodiaque,	74.	MM.	D'Aché, chef d'escadre.
Le Comte de Provence,	74.		De La Chaise.
Le Bien-Aimé,	58.		Bouvet.
Le Vengeur,	54.		Pallière.
Le Condé,	50.		Rosbon.
Le Duc d'Orléans,	50.		Surville cadet.
Le Moras,	50.		Bec-de-Lièvre.
Le Duc de Bourgogne,	50.		D'Après de Mannevillette.
Le Saint-Louis,	50.		Josnnis.

La Diligence et la Sylphide, frégates de trente canons.

de l'année suivante que M. de Lally débarque à Pondichéry, le bel établissement dans l'Inde; c'est là qu'il apprend les événements de la guerre et les remarquables succès du colonel anglais Clives, qui menace les établissements de la côte de Coromandel.

L'administration habile de Bussy avait tellement grandi l'influence dans l'Inde, que l'Angleterre avait vu ses comptoirs de Madras et de Calcutta détruits de fond en comble. Depuis, les choses étaient changées! Le colonel Clives, prenant l'initiative, avait brisé les nababs amis de la France; des révolutions, habilement ménagées, les avaient renversés du trône. Chandernagor, un des beaux comptoirs sur le Gange, était tombé au pouvoir des Anglais. Clives marchait à d'autres succès éclatants; sa renommée grandissait immense, lorsque le comte de Lally reçut le commandement militaire des forces de la compagnie. Lally annonce sa présence par des coups de hardiesse; il s'empare de Gaudelour et du fort David sur les Anglais, et de là il court assiéger Madras. En face de cette cité déjà brillante se renouvelle ce spectacle inouï de disputes, de débats entre l'escadre et l'armée de terre; le caractère impétueux du comte de Lally se manifeste dans d'incessantes colères; il ne faut plus d'Anglais dans l'Inde, c'est sa volonté; mais quel moyen y a-t-il pour atteindre ce grand résultat? La marine n'est pas payée, l'armée de terre est sans vivres et sans solde; la compagnie n'a pas d'argent; les officiers ont rêvé de l'or, et il n'en vient pas. Alors le comte de Lally marche contre les nababs pour les mettre à contribution. Les troupes se divisent comme la marine; on sépare les régiments de l'Inde de ceux de l'Europe. Le siége de Madras est l'affaire importante qui doit relever la situation des grands comptoirs; on réunit tous les efforts pour enlever aux Anglais cette magnifique possession; nul ne peut nier le courage que déploient les officiers et les régiments de France à ce siége mémorable. Mais quel étrange spectacle offre le camp victorieux! une brèche est faite, large, spacieuse, aux murailles de Madras (1); il n'est plus besoin que d'un coup de hardiesse pour prendre la place; eh bien! nul ne se présente; le génie a déclaré la brèche praticable et non abordable; ces disputes laissent le temps aux Anglais de recevoir des vivres, des munitions, des renforts, et le comte de Lally se voit contraint d'abandonner le siége au milieu des pluies de l'hivernage. Quand les désastres arrivent, la première et plus triste conséquence, c'est que chacun les impute à son rival. Faut-il attribuer toutes les fautes au caractère de M. de Lally? Évidemment cette tête ardente n'était nullement capable de conduire les grandes affaires de l'Inde; il est fou d'honneur, de sévérité, de courage, mais l'exaltation compromet tout, alors même qu'elle est glorieuse. On voit d'étranges spectacles: l'escadre de M. d'Aché (2), qui doit suivre les opérations, se réfugie à l'île de France; l'armée de la compagnie se sépare de l'armée d'Europe; il y a un tel désordre que l'Inde française est menacée moins par les triomphes des Anglais que par la faute de sa propre administration.

Dans la compagnie anglaise, au contraire, tout est fermeté et sérieuse résolution; les marchands ont confié l'absolu pouvoir, la véritable dictature au colonel Clives, qui a pour lieutenant un officier de mérite, le colonel Coote (3); les escadres le secondent avec un dévouement qui ne connaît pas de bornes. Le colonel Clives a vaincu tour à tour les nababs dévoués aux Français et les pirates de l'Inde. C'est un détachement de ses braves troupes qui a pris Chandernagor; c'est encore sa petite armée qui a défendu Madras. Il a résolu de détruire les grands comptoirs français et d'y établir une immense domination. Clives est une tête froide, et ces esprits gardent toujours une incontestable supériorité sur les imaginations vives, irritables. Tandis que le comte de Lally essaye une campagne sur les bords du Gange, Clives, aidé d'une formidable escadre, vient mettre le siége devant Pondichéry, la riche capitale de nos comptoirs dans la presqu'île de l'Indoustan. Ceux qui parcourent l'Inde aujourd'hui ne voient que deux grandes cités, Calcutta et Madras; Calcutta, la ville d'un million d'habitants, où le luxe d'Europe se déploie magnifique; Madras, la seconde capitale, plus antique et aussi opulente. Il n'en était pas ainsi au temps de la domination française; rien n'égalait Pondichéry, l'imagination seule pouvait s'en faire une idée: toutes les mer-

ESCADRE ANGLAISE.

L'Yarmouth,	70.	MM. Pocock, amiral. Harison, capitaine.
L'Élisabeth,	70.	Stevens, amiral. Kemperfelt, capitaine.
Le Cumberland,	66.	Brereton.
Le Weymouth,	60.	Michel-Vincent.
Le Tyger,	60.	Thomas Latham.
Le Newcastle,	54.	George Legge.
Le Salisbury,	50.	J. H. Somerset.

Le Queenborough et le Protecteur, frégates de trente et quatorze canons

(1) Le général de Lally avait forcé la ville noire de Madras le 14 décembre 1758.

(2) V. les représentations à M. le comte d'Aché par MM. du conseil supérieur de Pondichéry, le 17 septembre 1759, et la protestation faite par la nation assemblée dans la salle du gouvernement de Pondichéry, signifiée à M. d'Aché.

(3) Eyre Coote, né en 1726, fit ses premières armes contre les montagnards d'Écosse en 1745; le régiment dans lequel il était capitaine s'embarque pour les Indes en 1754. Coote venait d'être élevé au grade de colonel.

veilles de l'Inde semblaient s'y réunir; résidence du gouverneur, Pondichéry paraissait à tous comme cette ville d'or, de perles et de diamants qu'on reproduisait alors à l'Opéra, dans la représentation d'*Aline, reine de Golconde*. Pondichéry était en outre une place de guerre défendue par de nombreuses batteries, et les Anglais résolurent de l'enlever.

Le général comte de Lally était en pleine campagne lorsqu'il apprit l'arrivée du colonel Clives devant Pondichéry; la riche cité allait être tout à la fois pressée par l'escadre britannique et par une armée de terre considérable. Lally hâte sa marche; il sent l'importance de sauver Pondichéry; cette ville prise, il n'y a plus d'Inde française. L'armée britannique, dans la plus grande irritation, a juré de détruire Pondichéry comme le comte de Lally avait juré de détruire Madras; ils voulaient être sans quartier pour les habitants. Le colonel Coote poursuit le siége avec la plus active vigueur. Pondichéry supporte toutes les privations; rien ne peut se comparer aux mesures prises par le comte de Lally; c'est de la violence, de la fureur; pour sauver Pondichéry, il s'empare de la dictature puissante, absolue; il lève des contributions, frappe de mort les habitants les plus faibles, et il emprisonne sans distinction les membres mêmes du conseil de l'Inde. Si, par ces mesures, il avait sauvé la ville, préservé la grande capitale, tout eût été pardonné; mais, après six mois d'exténuation et de souffrance, après avoir subi toutes les privations et soulevé toutes les inimitiés, Lally est forcé de demander une capitulation au colonel Coote, qui la refuse en rappelant qu'à Madras le général Lally n'a pas voulu faire de quartier à l'armée anglaise ni aux habitants; il veut que Pondichéry se livre à discrétion (1), et une convention qui frappe de mort les établissements français dans l'Inde est signée par le comte de Lally. L'armée britannique entre dans Pondichéry et se venge avec cet instinct politique qui profite de chaque circonstance pour la prospérité et la grandeur de l'Angleterre. Les Anglais se souviennent qu'il y a moins de dix ans que leurs comptoirs dans l'Inde ont été menacés par la supériorité française. Bussy leur a fait peur; une telle situation pourrait se reproduire, il faut à jamais l'empêcher; c'est pourquoi le colonel Coote a résolu, dans l'intérêt de la compagnie anglaise, de raser Pondichéry; on laissera quelques maisons, un comptoir; mais en aucun temps il ne sera permis de relever les fortifications de Pondichéry. C'est une place sur laquelle passera la charrue. Aujourd'hui même qu'est devenue la brillante cité de Pondichéry!

Le gouvernement du comte de Lally assista donc à la fin de notre prépondérance dans l'Inde, et malheur à ceux qui voient tomber dans leurs mains un établissement, une colonie, un gouvernement ou un peuple! on est toujours tenté de leur attribuer la catastrophe; dans cette circonstance, le caractère de M. de Lally hâta le désastre, mais il était préparé depuis longtemps. Au reste, commercialement, la compagnie des Indes était mal administrée, accablée par sa dette; dans un pays d'or et de merveilles elle était pauvre tout en enrichissant ses employés; il y avait trop d'esprit mercantile et pas assez d'esprit national; la compagnie spéculait plutôt qu'elle ne gouvernait; elle n'avait rien de ce large crédit qui faisait trouver des millions de livres à Londres pour la compagnie des Indes. La ressource de la compagnie était trop gênée quand elle était dans le trésor du roi, ce qui la plaçait sous la dépendance des bureaux de la marine.

M. de Lally voulut faire passer le régime commercial sous la domination militaire; il plaça l'esprit mercantile au-dessous de l'esprit du soldat, et c'est ce qui créa les grandes haines contre lui. Bussy, tout en usant des forces de la conquête, était resté l'homme du commerce et de la compagnie; il fut secondé, favorisé; mais le caractère impétueux du comte de Lally était insupportable à des facteurs de compagnie. Le régime et la discipline du soldat ne leur convenaient pas. Ces luttes intestines portèrent le dernier coup aux établissements français dans l'Inde. La compagnie déjà pauvre, endettée, fut frappée d'impuissance et d'épuisement. En regard de pareils désastres, voyons tout ce que peut produire l'esprit d'énergie et de persévérance. Les villes de Madras et Calcutta avaient, elles aussi, été prises sur les Anglais, et pourtant toutes les deux se relevèrent et parvinrent au plus haut degré de splendeur. S'il avait suffi que la conquête touchât Pondichéry pour que cette ville, naguère si brillante, tombât dans la poussière pour ne plus se relever, c'est que toute vitalité était éteinte dans la compagnie française elle-même, et qu'elle avait besoin d'être régénérée pour donner de la force à ses propres établissements.

Pendant que l'Inde était témoin de ces désastres, l'Amérique du Nord redoutait une catastrophe non moins imminente. La grande colonie du Canada ne

(1) Le colonel Coote répondit : « Je veux que les Français se rendent prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendra aux intérêts du roi mon maître. » Et Coote avait une armée de quinze mille hommes, et une flotte de quatorze vaisseaux de ligne qui en renfermoit sept mille autres. Sept cents hommes exténués de fatigues, pouvant à peine se soutenir, formaient toutes les forces de M. de Lally. Le 15 janvier 1761, il ne restait plus que quatre onces de riz par tête, et le 16 M. de Lally remit Pondichéry aux Anglais, et, prisonnier de guerre, il fut conduit à Madras.

subissait pas le gouvernement d'une compagnie décousue, endettée ; elle dépendait du conseil de Versailles et du département de la marine; mais on devait reconnaître que, pour défendre un si vaste établissement, il fallait maintenir les communications libres entre la métropole et la colonie par de fortes escadres; l'empire de la mer devait donc être disputé à l'Angleterre; le jour où cette puissance aurait par ses escadres nne incontestable supériorité, tout serait dit pour la colonie. Le cabinet de Londres avait conçu une jalousio extrême contre les établissements français de l'Amérique du Nord; le projet d'unir la Louisiane au Canada par une ligne de postes militaires l'avait vivement inquiété. Comme l'Angleterre possédait un large littoral depuis le cap Breton jusqu'au golfe du Mexique, elle craignait que la France ne se plaçât derrière ces colonies pour les inquiéter ou les conquérir. Dans cette préoccnpation elle avait multiplié les armements. Le Canada, cette terre si française, devait appartenir au gouvernement britannique; ses premiers efforts avaient été impuissants, car la rade de Louisbourg était défendue par nne flotte formidable. Le ministère de Williams Pitt vit bien que, pour assurer la conquête, le plus sûr moyen était de combattre d'abord la marine de France et d'empêcher tous secours de troupes et d'argent venant de la métropole; de là ce système qui consistait à bloqner tons les ports, à intercepter toutes les rades. La marine de France fut pendant deux ans presque annulée; elle ne pouvait mettre un vaisseau à la mer sans qu'il fût aussitôt attaqué par des forces supérieures; il fut donc impossible de faire parvenir des vivres, des munitions au Canada, réduit ainsi à ses propres ressources. Le plus triste exemple de cette infériorité de la marine de France, fut le combat de Lagos sur les côtes du Portugal. L'amiral Boscawen attaqua l'escadre de M. de La Clue dispersée en pleine mer au moment où cinq vaisseaux de haut bord s'en étaient séparés, et M. de La Clue (1) dut soutenir le choc de quatorze vaisseaux supérieurs en canons; une partie de son escadre fut brûlée ou capturée; il y eut des jalousies, de mauvaises manœuvres et peut-être d'indignes trahisons dans cette fatale bataille.

Ce fut alors que le ministère de Pitt ordonna une active campagne contre les établissements français de l'Amérique du Nord; trois expéditions reçurent cette importante direction militaire. La première, sous les ordres dn général Amherst, se dirigea contre l'île du cap Breton; le général Abercromby attaqua le centre; et l'expédition du Sud, vers le fort Duquesne, fut confiée au brigadier général Forbes; l'île du cap Breton était le plus bel établissement des pêcheries françaises; défendne par Louisbourg, il fallait d'abord s'emparer de cette place ; trois mois de siége suffirent, et les fortifications furent rasées; les Français se défendirent vigourensement au sud et au centre de la colonie; il fallait deux campagnes pour soumettre le Canada à l'Angleterre; la bravoure des généraux Amherst et Wolffe trouva un digne adversaire dans le marquis de Montcalm, mais il était privé de tout appui, de tout secours et même de tontes nouvelles de la métropole ; aucune flotte ne pouvait passer à travers les escadres britanniques; tout ce qu'on ponvait recevoir et obtenir se transmettait par les corsaires. La campagne snivante s'ouvrit fatalement pour les Français dans le Canada; ils firent des prodiges, mais les armées anglaises, trois fois plus nombreuses, s'emparèrent de Québec, capitale, position centrale du Canada, à pen près au même temps que Pondichéry tombait au pouvoir des forces britanniques dans l'Inde.

Ainsi disparaissaient les deux vastes colonisations de la France; il fallait chercher la canse de cette ruine profonde dans l'abaissement de notre marine et dans le défaut d'ordre et de méthode qui nous condamne tôt ou tard à délaisser par lassitnde ce que nous avons fondé avec enthousiasme. Il n'y a pas de colonie possible, durable, sans une domination sur mer; et depnis trois ans il n'y avait que désastres pour nos flottes. Nos forces étaient évidemment inférieures à celles de l'Angleterre, et en outre il ne s'était formé ni bon marin, ni chef d'escadre de premier ordre; depuis le marquis de La Galissonnière, aucun amiral n'avait été digne et capable de conduire vingt vaisseaux; tandis qu'en Angleterre la catastrophe de Byng avait fait une nécessité à chaque capitaine, à chaque chef d'escadre, de vaincre ou de monrir.

La marine française était plus que jamais livrée

(1) Composition de l'escadre de M. de la Clue dans l'Océan :

Vaisseaux.	Canons.	Capitaines :
L'Océan,	80.	MM. De La Clue, chef d'escadre.
Le Redoutable,	74.	De Saint Aignan.
Le Centaure,	74.	De Sabran-Grammont.
Le Souverain,	74.	Panat.
Le Guerrier,	74.	De Rochemore.
Le Téméraire,	74.	Castillon aîné.
Le Fantasque,	64.	Castillon cadet.
Le Modeste,	64.	Du Loc de Monvert.
Le Lion,	64.	MM. Colbert Turgis.
Le Triton,	64.	Venet.
Le Fou,	50.	Marquison.
L'Oriflamme,	50.	Dabon.
Frégates.		
La Chimère,	26.	Faucher.
La Minerve,	24.	Le chevalier d'Oppède.
La Gracieuse,	24.	Le chevalier Fabri.

aux dissensions; la vieille querelle des officiers rouges et des officiers bleus se réveillait avec ses fatalités et ses dangers. On citait des traits de jalousie inouïs; des capitaines refusaient de recevoir et d'exécuter les ordres; en ligne de bataille, ils se séparaient du feu de l'amiral et ne répondaient pas aux signaux; on avait vu des vaisseaux écrasés sans que d'autres vaisseaux de la même escadre vinssent leur porter secours (1); quelques grands exemples auraient pu ramener la discipline; mais on n'était plus au temps où le cardinal de Richelieu, impitoyable, faisait couper les têtes frisées de la noblesse; tous ces gentilshommes étaient sans doute de braves officiers à bord; mais leur obéissance était toujours capricieuse.

Avec le Canada, toutes les colonies à sucre tombèrent au pouvoir de l'Angleterre; la Martinique, la Guadeloupe même. La mer n'était plus libre, et Williams Pitt avait juré de détruire les éléments commerciaux de la France; Saint-Domingue toutefois fut attaqué en vain; ce pays, aussi vaste que la France, ne pouvait être enlevé comme la Martinique; il se défendit avec vigueur; le système qui semblait prévaloir dans l'esprit du ministre anglais, c'était de faire de la France une puissance continentale sans colonies, et par conséquent sans commerce; ce n'était pas seulement la rivalité militaire qui faisait peur, mais encore les jalousies commerciales. Sous Louis XV, la France avait des colonies au moins aussi riches, aussi peuplées que celles de l'Angleterre; au nord de l'Amérique, le Canada; un peu plus au midi, la Louisiane, puis Saint-Domingue et les îles à sucre, la Martinique et la Guadeloupe. Dans l'Inde, Chandernagor valait Calcutta, Pondichéry égalait Madras; la compagnie de l'Inde possédait les îles de France et de Bourbon; il y avait de riches comptoirs à Mahé, à Madagascar et au Sénégal. Il fallait priver la France d'une si riche couronne, et c'est en quoi se résumait le système de Pitt. Dès qu'il n'y eut plus une marine française assez forte pour lutter contre les escadres britanniques, ce plan fut réalisable; une flotte se transporte partout, elle peut embarquer des munitions, des troupes; elle choisit son point d'attaque : comment pouvait se défendre une île séparée de toute communication avec le continent? Durant son ministère, Pitt n'eut pas d'autre système : fortifier la marine, payer des subsides sur le continent afin de réveiller incessamment les ennemis de la France, et ce système a constamment été depuis celui de l'Angleterre.

Cependant cette situation maritime, évidemment abaissée, ne décourageait pas le conseil de Versailles. En commençant la guerre, le maréchal de Belle-Isle avait conçu le vaste et hardi projet d'une descente en Angleterre. Dès l'origine des hostilités, le maréchal avait donné une vive et large impulsion à l'esprit national qui saluait avec enthousiasme une expédition sur le sol britannique; une inquiétude profonde avait régné à Londres, et la guerre subitement engagée par Frédéric sur le continent fut inspirée par le gouvernement anglais, afin d'opérer une diversion et de disperser l'armée expéditionnaire rassemblée sur les côtes de l'Océan. Cette intention se réalisa; un moment tout projet de descente fut suspendu; on ne s'occupa que de l'Allemagne et de la grande guerre contre Frédéric II, le roi de Prusse. Jamais pourtant le maréchal de Belle-Isle n'avait renoncé à son projet; nourri des profondes études de l'antiquité, il disait qu'on ne pouvait vaincre un ennemi que sur son propre sol, et que Carthage ne tomberait que devant les légions de Rome. Lorsque la guerre d'Allemagne devint plutôt prussienne, russe et autrichienne que française, le maréchal de Belle-Isle, qui siégeait au conseil du roi pour les opérations du département de la guerre, revint à son projet d'une descente en Angleterre ou en Irlande; quelque temps prisonnier à Londres, il s'y était lié avec toutes les têtes ardentes et les imaginations hardies, et c'était dans ses conférences avec un brave marin du nom de Thurot, prisonnier comme lui, qu'il avait rédigé son nouveau plan, véritablement remarquable, d'une expédition contre la suprématie anglaise.

L'empire britannique, d'après le plan du maréchal de Belle-Isle soumis au cabinet de Versailles, se composait des trois nationalités écossaise, irlandaise et anglaise; en Écosse, on pouvait soulever encore les clans des montagnes avec le nom des Stuarts; mais le roi Louis XV pouvait-il espérer quelque acte de confiance et d'abandon du prince Édouard, chargé de liens, à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle (2)? On ne pouvait rien attendre du noble prince profondément ulcéré contre la France; seulement si l'on débarquait en Écosse, on lèverait son étendard royal afin de grouper autour de ces couleurs des Stuarts les clans fidèles (3). Mais pour cela, il fallait des victoires; la confiance ne vien-

(1) Rapport secret (ministère de la marine).

(2) La pièce suivante, omise lors de l'arrestation du prince Édouard, peut faire connaître combien il en coûtait en ce temps-là pour arrêter militairement un prince dans Paris au nom du roi; elle est tirée des MSS. des Archives étrangères :

« Je certifie qu'il en a coûté pour différents frais, à l'occasion du prince Édouard, la somme de trois cent vingt livres.

» Fait à Paris, le 4 janvier 1749.

» Le chevalier de VAUDREUIL. »

(3) Le prince Édouard ne joua plus qu'un rôle très-secondaire dans les

drait qu'à ce prix; l'Écosse, abîmée sous les vainqueurs, était encore ensanglantée par les exécutions commandées au nom du duc de Cumberland. En Irlande, on trouverait un plus grand appui dans l'opinion; indépendamment de la haine nationale des Irlandais contre les Anglais, il y existait un sentiment profond du catholicisme facile à réveiller contre les anglicans et les presbytériens. C'est sur ce point que Thurot avait particulièrement insisté; lui-même, Irlandais d'origine, soutenait que rien ne serait plus aisé que de favoriser une séparation de l'Irlande; la domination y était odieuse à tous; une armée de dix mille Français suffirait pour mettre l'Irlande en feu; Thurot se proposait pour conduire l'expédition des frégates et des vaisseaux de ligne. On discuta longtemps à Versailles tous ces plans; et les expéditions des Anglais en Normandie, en Bretagne, en Guienne, déterminèrent le conseil à user de représailles en préparant tous les moyens d'une descente sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande.

Pour arriver à un résultat, il fallait ici comme pour les colonies deux éléments essentiels : la marine et l'armée. La haine était si grande, si profonde en France contre l'Angleterre, que les sacrifices ne manquèrent pas; on vit se renouveler ce qui s'était produit à l'origine de la guerre. Sous l'impulsion des intendants, les provinces, les corporations offrirent des vaisseaux, des frégates; on multiplia les dons volontaires comme par enchantement; le Languedoc, par exemple, arma un vaisseau de ligne et un régiment au complet; c'était certainement noble et patriotique, mais les marins ne s'improvisent pas; on ne crée pas en quelques jours des officiers et des matelots. Les flottes de Brest et de Rochefort restèrent à peu près les mêmes; seulement, on multiplia les frégates, les bâtiments légers et surtout ces bateaux plats qui devaient porter les troupes de débarquement; on y travaillait même dans les rivières, on fit des chantiers à Paris tout près des Invalides (1); on espérait passer au milieu des escadres anglaises, profiter d'un moment de tempête, quand le vent poussait les navires avec violence sur les côtes d'Angleterre; le ministère de Pitt vit bien le côté faible de ces préparatifs; la France pouvait-elle, dans l'état de délabrement de ses escadres, disputer la souveraineté de la mer à la Grande-Bretagne? Incontestablement non. Dès lors les côtes britanniques n'avaient rien à craindre, il suffisait de bloquer étroitement les escadres françaises; partout où elles comptaient dix vaisseaux en opposer vingt, et l'on n'aurait rien à redouter d'une expédition de débarquement.

L'impulsion donnée par le maréchal de Belle-Isle se répandait partout en France; l'armée des côtes de l'Océan se reformait à merveille; les régiments se déployaient depuis Dunkerque jusqu'à Cherbourg; peu de têtes sérieuses croyaient le débarquement en Angleterre possible et réalisable; mais la formation d'une armée des côtes de l'Océan était essentielle pour repousser les tentatives des Anglais sur les ports de France, et quarante mille hommes devaient désormais les rendre impuissantes. Les flottilles et les escadres légères sortaient des rades et faisaient d'incessantes évolutions, et ce fut à la faveur de ces jeux nautiques que Thurot sortit du port de Brest avec six frégates destinées à une expédition de débarquement en Irlande (2); Thurot traversa heureusement les escadres anglaises; les brumes de mer le favorisèrent à ce point qu'il put atteindre les côtes du nord de l'Irlande et débarquer à Carrick-Fergus; il y trouva peu d'appui; s'il put canonner une ou deux villes, aucune sympathie ne vint à lui; bientôt atteint par une flottille anglaise, il lui livrait fermement bataille lorsqu'il fut coupé en deux par un boulet; ainsi se termina sa vie aventureuse (3).

Les escadres de Brest et de Rochefort livrèrent aussi des batailles navales; on y déploya du courage, de l'énergie, mais hélas! la supériorité du nombre et des manœuvres resta aux Anglais; il ne s'était révélé en France aucun nom célèbre dans la marine; d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les Suffren, n'étaient encore que capitaines de frégates et de corvettes; leur renommée ne devait briller que sous le règne suivant.

Aussi ce fut sous le point de vue de la décadence coloniale que la guerre de sept ans fut fatale à la France; la guerre continentale ne fut pas désastreuse; il y eut sans doute quelques revers, comme à Rosbach, mais plus d'une fois on prit sa revanche. L'armée française ne perdit pas de terrain dans la guerre de Hanovre et de Westphalie; notre territoire ne fut pas envahi; jamais l'intégrité de la France ne fut mise en question; nos régiments de ligne gardèrent leur vieil honneur, leur antique réputation. Il n'en fut pas ainsi de la marine de

affaires de la Grande-Bretagne. La glorieuse expédition de 1745 paraissait l'avoir épuisé comme homme politique et comme génie militaire.

(1) C'est ce qui se renouvela en France sous le consulat après la rupture de la paix d'Amiens.

(2) Le Maréchal de Belle-Isle, 40 canons.
Le Bégon, 36
La Blonde, 32
La Terpsichore, 26
L'Amarante, 18 canons.
Le Faucon, 8

(3) Consultez sur cette expédition : *Journal de la navigation d'une escadre française partie du port de Dunkerque, aux ordres du capitaine Thurot, le 15 octobre 1759, avec plusieurs détachements des gardes françaises et suisses, et de différents autres corps*, par M. le marquis de Bragelonne, major du détachement.

France : elle se montra insubordonnée, peu capable de grandes choses, jalouse à l'excès; on vit les disputes entre les officiers rouges et les officiers bleus sur les escadres; des capitaines abandonnèrent leur ligne de bataille; d'autres s'enfuirent pour ne pas combattre; la démoralisation fut au comble. De cette décadence maritime vint la perte des colonies, si facilement conquises. Une campagne décide du sort de l'Inde, confiée à la tête ardente de M. de Lally et à la faiblesse du vice-amiral comte d'Aché; l'absence de tout secours, la jalousie des chefs livrent le Canada, tandis que la Martinique et les îles sous le Vent tombent presque sans défense au pouvoir des Anglais. Après des revers d'une si grande fatalité, ce fut un coup d'intelligence et d'habileté d'obtenir encore de larges conditions de paix; il fallut déployer pour cela une haute activité diplomatique.

CHAPITRE XXXVII.

NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX DE FONTAINEBLEAU.

Causes en Europe qui préparent la paix. — Angleterre. — Mort de George II. — Avénement de George III. — Influence du comte de Bute. — Envoi de M. de Bussy à Londres. — De M. Stanley à Paris. — M. Pitt. — Disgrâce du comte de Bernis. — Premiers actes du ministère du duc de Choiseul. — Négociations avec l'Espagne pour le pacte de famille. — Rupture des négociations. — Chute du ministère de M. Pitt. Guerre de l'Angleterre avec l'Espagne. — Russie. — Avénement de Pierre III. — Alliance des Prussiens et des Russes — Chute de Pierre III. — Avénement de Catherine. — Son influence. — Médiation piémontaise. — Situation de Marie-Thérèse. — Le prince de Kaunitz. — Envoi des négociateurs à Fontainebleau. — Discussion et signature des préliminaires de la paix.

1760—1763.

Lorsque la guerre s'est prolongée pendant quelques années, il est rare qu'il ne vienne pas simultanément au cœur de tous les peuples le vif et profond désir de la terminer. La guerre, même glorieuse pour un gouvernement et une nation, n'en impose pas moins des sacrifices immenses qui pèsent par l'impôt et les levées incessantes d'hommes. Ce n'était pas la France seule qui souffrait; l'Angleterre avait des séditions de peuple dans les districts manufacturiers; la Prusse voyait sa province de Silésie et les États de sa vieille maison depuis les bords du Rhin ravagés de fond en moyens pour soutenir un pied de guerre de deux cent quatre-vingt mille hommes. Les sacrifices se multipliaient pour une guerre dans laquelle on croyait engagé l'honneur du pays. Nul ne voulait reculer, et pourtant chacun sentait profondément que la paix mettrait un terme aux souffrances intimes des populations. D'ailleurs, les esprits étaient tout pacifiques. La philosophie dénonçait les rois conquérants comme les fléaux de l'humanité. Il y avait une sorte d'engouement pour les utopies de l'abbé de Saint-Pierre, et après les hostilités les plus acharnées on rêvait la paix perpétuelle. Le vieux Allemand George II, roi d'Angleterre, venait de mourir (1); personnellement intéressé à la guerre pour son électorat de Hanovre, il l'avait poussée avec vigueur, et engagé le cabinet de Saint-James dans les campagnes continentales; il n'avait aucune prédilection particulière pour M. Pitt, mais l'énergie du premier ministre lui plaisait, à lui, vieux soldat de Hanovre et partisan du système des subsides accordés au roi de Prusse, son ami; il avait donc soutenu Pitt dans sa haine contre la maison de Bourbon et la France; sa couronne revenait à son petit-fils, issu du mariage de Frédéric-Louis, prince de Galles, avec la princesse de Saxe-Gotha. Le roi George III, à peine à sa vingt-deuxième année (2), était un jeune homme de mœurs douces, élégantes; tout à fait lié avec le parti tory, il était resté en dehors des affaires depuis la reine Anne. Le comte de Bute (3), favori du jeune roi, servait d'intermédiaire entre les chefs du torysme et lui; sans avoir une place officielle dans le cabinet, Bute formait ce conseil intime plus puissant que le ministère régulier et officiellement organisé. Pitt s'en était aperçu, et comme il vit que l'influence du comte de Bute serait tôt ou tard absorbante, il offrit sa démission. Elle ne fut point acceptée; les esprits n'étaient point assez préparés. Le gouvernement des torys ne devait arriver en Angleterre que lorsque toute espérance de restauration disparaîtrait pour les Stuarts; alors les jacobites se feraient conservateurs, et les forces de l'Angleterre en seraient plus grandes.

Dès l'avénement du roi George III, le cabinet de Versailles avait espéré que la paix serait possible à des conditions raisonnables. Les opinions du comte de Bute et des torys étaient parfaitement connues en France, et il paraissait dans les probabilités qu'on obtiendrait des préliminaires favorables en insistant un peu sur le désintéressement de la France dans les questions du continent. A cet effet, M. de Bussy

(1) Le roi George II mourut d'apoplexie le 25 octobre 1760, à Kensington, âgé de soixante et dix-sept ans, en ayant régné trente-trois.

(2) George-Guillaume III était né à Londres le 4 juin 1738.

(3) Jean Stuart, comte de Bute, né en Écosse vers le commencement du XVIII[e] siècle, remplaça, en 1737, au parlement un des pairs d'Écosse qui venait de mourir; en 1751 il fut placé auprès de George-Guillaume, héritier de la couronne par la mort de son père, le prince de Galles.

(de la famille des Bussy-Rabutin) (1), reçut une mission particulière de M. de Bernis pour se rendre à Londres auprès de M. Pitt, en même temps que M. Stanley fut envoyé à Versailles, sous prétexte d'un cartel pour les prisonniers. La question de la paix, bientôt engagée, offrit une difficulté préliminaire et fondamentale : l'Angleterre insistait pour que le roi de Prusse, compris dans le traité, n'éprouvât aucune réduction territoriale. La France voulait traiter à part de la paix maritime avec l'Angleterre; au fond il n'y avait aucun désir sincère d'arriver à une conclusion définitive de la paix. M. Pitt voulait surtout donner satisfaction au peuple, qui demandait la cessation des impôts de guerre; espérant ainsi neutraliser l'influence du comte de Bute : c'était au moins l'opinion du ministre de Sardaigne, qui servait d'intermédiaire à ces négociations; quant à la France, elle souhaitait prolonger les incertitudes pour la paix jusqu'à la fin d'une négociation qu'elle suivait avec activité à Madrid et qui devait lui donner une force nouvelle en Europe.

Dans l'intervalle des négociations de M. de Bussy à Londres, il s'était opéré en France un changement ministériel, qui portait M. le duc de Choiseul au département des affaires étrangères. Le comte de Bernis, qui venait d'être créé cardinal, lui cédait le portefeuille. M. de Choiseul, longtemps ambassadeur à Vienne, à Rome, ministre déjà du cabinet, n'apportait pas avec lui-même une opinion hostile à celle du cardinal de Bernis dans les relations extérieures. Partisan de l'alliance autrichienne, il avait contribué puissamment à en resserrer les liens intimes; fort bien avec madame de Pompadour, il ne se séparait pas de la politique adoptée depuis la guerre de sept ans. Ministre des affaires étrangères, il les confia plus tard à son cousin le comte de Choiseul-Praslin, en se réservant pour lui les départements de la guerre et de la marine. Par ce moyen, il fut maître de tous les éléments politiques qui composent les forces d'un État. Le ministère de M. de Choiseul fut agréable aux grandes puissances amies de la France, et particulièrement au cabinet de Vienne; et bientôt le nouveau ministre justifia par une vive et persévérante activité le choix de son souverain. En même temps qu'il insistait pour que M. de Bussy demeurât à Londres, M. de Choiseul suivait à Madrid une négociation qui répondait à la double hypothèse de la paix ou de la guerre : c'était le traité secret qu'on appela plus tard le *Pacte de famille*, et qui unissait inséparablement les membres de la famille des Bourbons (2). Ce n'était pas seulement une convention de mutuelle garantie pour les trônes, mais encore pour les territoires des États respectifs; de sorte qu'il ne pouvait pas y avoir de paix ou de guerre sans que tous les membres de la famille de Bourbon fissent cause commune. Une grande force morale devait résulter pour la France de ce pacte secret; ce n'était plus elle seule qui agissait ou stipulait dans les transactions européennes, mais tous les membres indistinctement de la maison de Bourbon, c'est-à-dire la France, l'Espagne, Naples et les États de Parme.

Il y eut cela de remarquable et d'habile dans cette négociation de Madrid, que le secret fut impénétrablement gardé de manière à n'éveiller aucun des soupçons de l'Angleterre. Lord Bristol, qui représentait l'Angleterre à Madrid, n'en eut véritablement connaissance qu'après la signature, et encore comme d'un bruit répandu sans caractère officiel. Pitt, bientôt informé, envoya ses passeports à M. de Bussy, avec invitation de quitter sur-le-champ l'Angleterre; il rappela plus brusquement encore M. Stanley, alors à Versailles; ses dépêches à lord Bristol à Madrid lui intimèrent l'ordre d'obtenir des explications du gouvernement espagnol, expresses, positives, sur la nature du traité qui venait de se conclure; sinon, il devait quitter Madrid. Lord Bristol exécuta les ordres de son gouvernement, et on ne put lui dissimuler l'existence d'un traité désormais accompli et devenu comme un article du droit public dans la maison de Bourbon. C'est alors qu'en plein conseil Pitt demanda impérativement que la guerre fût déclarée à l'Espagne (3) : « Le moment lui paraissait favorable; ses flottes n'avaient pas en le temps de se réunir encore, le butin serait magnifique pour les corsaires et la marine. » La question ainsi posée nettement fut écarté par la majorité du conseil; l'influence plus pacifique du comte de Bute se faisait déjà sentir, six ministres votèrent contre M. Pitt, qui offrit une seconde fois sa démission (4) et se retira des affaires avec le titre depuis si célèbre de lord Chatham.

La dislocation du ministère de M. Pitt amenait nécessairement le parti tory et le comte de Bute aux affaires; la paix était entièrement dans ses vœux, mais la popularité de l'homme d'État qui venait de se retirer du cabinet imposait des ménagements; on ne pouvait heurter ouvertement l'opinion, une tête politique ne s'appartient pas tou-

(1) Il n'avait aucun rapport avec le Bussy de l'Inde.

(2) Le traité connu sous le nom de *Pacte de famille* fut signé à Versailles le 15 août 1761.

(3) Pièces diplomatiques sur le pacte de famille, 1760-1761.

(4) M. Pitt donna sa démission le 5 octobre 1761; elle fut fondée « sur ce qu'il ne voulait pas être plus longtemps responsable pour des mesures qu'il ne lui était pas permis plus longtemps de diriger. »

jours, elle ne reste pas absolument maîtresse de ses résolutions, et avec la volonté et le désir de la paix, le comte de Bute devait continuer vigoureusement les hostilités comme un héritage de lord Chatham; la connaissance du traité conclu à Madrid pour le pacte de famille avait causé une vive et profonde sensation à Londres (1), une guerre contre l'Espagne était tellement profitable qu'il n'y avait pas possibilité de l'éviter. C'était une grande piraterie qui devait procurer des richesses infinies, des galions pleins d'or; les prétextes ne manqueraient pas; on savait qu'une des clauses du traité de Madrid autorisait l'Espagne à s'emparer du Portugal pour ne plus faire qu'une seule monarchie de toute la Péninsule. Une convention secrète liait le Portugal à l'Angleterre; le protectorat était déjà établi d'une manière permanente; il existait donc plus d'un cas de guerre, *casus belli*, comme le disaient les publicistes anglais. Le comte de Bute, élevé au poste de premier lord de la trésorerie, déclara donc la guerre à l'Espagne, et ordre fut dès lors donné de courre sur son pavillon. La situation devenait ainsi plus franche, l'Espagne se dessinait mais un peu tard; elle exposait sa flotte à une imminente destruction; c'est au commencement de la guerre que l'Espagne aurait dû se déclarer, la lutte aurait été belle, vigoureuse. Les négociations furent dès lors rompues, et malgré le plus vif désir de paix, la guerre se ralluma en Europe. L'entraînement des choses et des événements politiques est souvent plus fort que la volonté.

Toutefois, au milieu même de l'Europe continentale, certaines révolutions politiques préparaient une solution plus prompte à la guerre générale. D'après les bases mêmes de la coalition, la Russie était entrée en première ligne dans le mouvement agressif contre la Prusse. Élisabeth s'était prononcée contre Frédéric II et l'Angleterre, et cependant, depuis l'origine de la guerre, on devait s'apercevoir que les hostilités contre la Prusse n'avaient rien de populaire et de national en Russie; les armées s'étaient bien battues à la bataille de Kunnesdorf, elles avaient remporté une éclatante victoire sur les Prussiens; la fermeté du soldat russe avait fait le désespoir de Frédéric II, qui avait dit ce mot historique : « Il ne suffit pas de tuer un Russe, il faut encore le pousser pour le faire tomber; » mais le changement rapide, successif des généraux en chef, depuis le feld-maréchal Apraxin jusqu'à Soltikoff et Romanzoff, laissait suffisamment croire que plus d'un parmi eux avait trahi la confiance d'Élisabeth au profit du czarowitz. Pierre, l'héritier présomptif du trône de Russie et le plus vif partisan de Frédéric II; la guerre contre les Prussiens fut mollement menée, la vie d'Élisabeth s'affaiblissait sensiblement, et l'on voyait croître et grandir l'inévitable pouvoir de Pierre III. Lorsque la mort vint frapper la czarine (2), Pierre fut proclamé empereur de toutes les Russies; ami de Frédéric II, admirateur attentif de ses qualités militaires, son premier soin fut de suspendre les hostilités; depuis longtemps il était d'accord avec l'Angleterre et le roi de Prusse sur un vaste plan d'hostilité contre l'Autriche. A son avénement, les Russes devaient se joindre aux Prussiens et changer ainsi tous les éléments de la guerre.

Quelle immense modification dans la campagne que ces soixante mille Russes, naguère adversaires des Prussiens, se joignant tout à coup à eux pour tirer l'épée contre ceux-là mêmes à côté desquels ils combattaient la veille. Mais le règne de Pierre III ne fut qu'éphémère (3); une autre femme s'élevait la couronne au front, et celle-ci était aussi puissante de génie que Pierre Ier. Au milieu de nouvelles révolutions du palais, Catherine II saisissait le pouvoir; Pierre III s'était rendu odieux aux Russes par son adoration extrême des coutumes prussiennes; il ne voyait que par les yeux de Frédéric; sa correspondance intime avec le roi de Prusse était celle d'un fils respectueux envers son père, d'un vassal intelligent envers son supérieur; la noblesse russe, profondément nationale, en fut justement indignée, et une révolution de palais vint donner la couronne à Catherine et briser le système politique des Prussiens.

Catherine (4), d'origine allemande, s'était trop intimement liée aux intérêts de la noblesse moscovite pour ne pas en adopter l'esprit; si elle ne pouvait suivre les sympathies de Pierre III, son mari, pour Frédéric de Prusse, elle ne voulait non plus jeter la Russie dans des hostilités permanentes sans un intérêt constaté; aussi se détermina-t-elle à garder un système de neutralité modérée; voulant ainsi conquérir l'ascendant moral d'une médiation. Ainsi trois phases marquaient précisément la situation de la Russie pendant la guerre de sept ans; d'abord,

(1) *V.* sur ce mouvement des torys, l'article *George III* que j'ai publié dans la *Biographie universelle* de M. Michaud.

(2) L'impératrice Élisabeth mourut le 5 janvier 1762 (n. s.), âgée de cinquante et un ans. Son neveu fut immédiatement salué empereur, sous le nom de Pierre III.

(3) Une conjuration contre Pierre III éclate le 6 juillet 1762; il est précipité du trône, arrêté et conduit prisonnier au château de Czarkoe-Zelo, où il mourut quelques jours après, le 17 juillet.

(4) Catherine, née le 2 mai 1729, de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, et de Jeanne-Élisabeth de Holstein-Eutin, mariée le 1er septembre 1745 à Pierre-Ulrich, duc de Holstein-Gottorp, empereur de Russie sous le nom de Pierre III, est reconnue souveraine impératrice le 2 juillet 1762; son fils unique, Paul Pétrowitch, né le 1er octobre 1754, est déclaré en même temps grand-duc et héritier présomptif du trône.

partie active et hostile contre la Prusse, Élisabeth s'unit à l'impératrice Marie-Thérèse; ses armées s'ébranlent, bien que plusieurs de ses généraux partagent les sympathies du czarowitz pour les Prussiens; ces amitiés éclatent plus puissantes encore à l'avénement de Pierre III, et les Russes imitent les Prussiens, leurs habitudes, leurs lois, leurs actes; ils marchent à leur côté comme des alliés sincères. Enfin, vient la troisième période, le système de Catherine II qui est celui de la médiation et de la neutralité; c'est un acheminement naturel vers la paix européenne.

L'Autriche et son impératrice Marie-Thérèse, principaux intéressés dans la guerre, avaient également une tendance pacifique; il y avait déjà cinq ans que se prolongeaient les hostilités; un jour la victoire aux Impériaux, le lendemain aux Prussiens; le maréchal Daün d'un côté, le roi Frédéric de l'autre, des talents de premier ordre, des victoires et des échecs. L'Autriche et la Prusse avaient perdu dans ce heurtement les plus belles armées et sacrifié leurs trésors. Marie-Thérèse venait de confier la direction des affaires politiques à un homme de vaste capacité, le prince de Kaunitz-Rietberg (1); destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il entra fort jeune dans la diplomatie; on le voit figurer pour la première fois au congrès d'Aix-la-Chapelle, comme représentant de Marie-Thérèse et l'un des signataires des actes du congrès; il eut ensuite l'ambassade de Paris, et fut ainsi une des trois têtes politiques, lui, le cardinal de Bernis et M. de Choiseul, qui contribuèrent le plus activement à rapprocher la France de l'Autriche par le traité de 1756.

Le prince de Kaunitz, avec des habitudes élégantes et légères, appréciant de haut la politique de l'Europe, conçut le premier l'idée large et puissante, réalisée depuis par le prince de Metternich, de placer l'Autriche dans un système de médiation armée, capable de lui assurer partout une prépondérance. Lié à tout le parti philosophique et au jeune héritier de l'empire Joseph II, il avait profondément sondé les plaies de l'Autriche, épuisée par une longue guerre, et il avait reconnu la nécessité de la paix; seulement il fallait savoir sur quelles bases les négociations pourraient être engagées: l'Autriche avait fait la guerre pour recouvrer la Silésie, mais cette province, réunie depuis vingt ans à la Prusse, s'était parfaitement assouplie à sa nouvelle domination; elle ne paraissait pas désirer une modification à cet état de choses; la Silésie appartenait plus au nord qu'au midi de l'Allemagne, dont elle était séparée par les montagnes de la Bohême; la Russie désirait que la Prusse ne perdît pas absolument son importance territoriale, surtout si elle restituait la Saxe, Dresde et Leipzig. En renonçant à la Silésie, l'Autriche pouvait se poser comme protectrice désintéressée de l'indépendance allemande, et partie garante du traité de Westphalie; on en avait assez de la guerre et l'épuisement était partout. D'ailleurs, la Pologne et l'Italie pourraient servir de compensation.

Si l'on envisage aussi la position personnelle de Frédéric II, on peut également comprendre qu'il devait vivement désirer la paix (2). Le roi de Prusse avait acquis une grande gloire pendant toute cette guerre; l'immense renommée couronnait des travaux dignes d'Hercule; mais la Prusse, épuisée, succombait sous les terribles fléaux de l'invasion; ses villes étaient en cendres, ses terres en proie à toutes les misères des batailles; deux cent mille soldats avaient disparu des cadres de l'armée prussienne; le trésor, péniblement amassé par Frédéric Ier, était épuisé; son état militaire ne s'était soutenu qu'au moyen des subsides de la Grande-Bretagne; depuis la chute de M. Pitt, seraient-ils aussi exactement payés? Le comte de Bute comprendrait-il la guerre du continent dans les mêmes proportions? Frédéric avait ensuite le plus grand intérêt à se montrer modéré en présence de la Russie qu'il voulait ménager, et de la diète allemande qui l'avait mis au ban de l'empire; on le considérait un peu comme le brouillon de l'Allemagne. Si donc l'Autriche renonçait à la Silésie, lui-même évacuerait la Saxe, conquête injuste qu'il ne pouvait ni défendre ni justifier.

Toutes les grandes puissances engagées dans la guerre avaient donc un intérêt grave, immédiat, à conclure la paix. Les États de second ordre désiraient vivement voir la fin d'une situation de choses qui agitait l'Europe et commandait des sacrifices incessamment renouvelés. La Suède, par exemple, en prenant part à la guerre, avait entretenu trente mille hommes dans la Poméranie, et la pauvreté de cet État ne lui permettait pas une situation militaire aussi coûteuse. Le Danemark, dans une position bien fausse à l'égard tout à la fois de l'Angleterre et de la France, désirait à tout prix la cessation des hostilités qui touchaient son territoire. La Hollande, tout en proclamant sa neutralité absolue, avait matériellement souffert de la guerre; les

(1) J'ai déjà parlé du prince de Kaunitz, chap. XXIII, p. 192.

(2) On peut juger de l'état des affaires du roi de Prusse par ce qu'il écrivait au marquis d'Argens: « Jamais je n'ai été dans une situation plus fâcheuse. Croyez qu'il faut encore du miraculeux pour surmonter toutes les difficultés que je prévois. Je fais mon devoir dans l'occasion, mais je ne dispose pas de la fortune, et je suis obligé d'admettre trop du calcul dans mes projets, faute d'avoir des moyens d'en former de plus solides. Ce sont des travaux d'Hercule qu'il faut que je recommence sans cesse dans un âge où la force m'abandonne, et où l'espérance, seule consolation des malheureux, commence à me manquer. »

Anglais, pour la furcer do se déclarer, venaient de commettre d'étranges hostilités dans les colonies hollandaises en s'emparant de quelques forts sous le pavillon d'Orange; ils avaient attaqué en pleine paix les vaisseaux de la compagnie hollandaise de l'Inde, et tel était pourtant lo besoin do la paix que de tels actes n'avaient produit que des plaintes diplomatiques, sans représailles do la part de la Hollande. Les états généraux s'étaient adressés à la France, et cette circonstance avait préparé un rapprochement plus intime. Il n'était pas jusqu'à la Sardaigne qui ne s'élevât jusqu'au rôle de puissance intermédiaire et médiatrice; déjà son envoyé à Londres, en offrant ses bons offices, avait présidé aux premières conférences quo M. do Bussy avait préparées, conférences dissoutes avant même la chute de Pitt et l'avénement du comte de Bute.

Tel fut le vif et profond effet produit en Angleterre par la signatnre du pacte de famille, que le comte de Bute ne fut pas maître de ses résolutions. Des explications catégoriques avaient été demandées à Madrid, et d'après les dernières réponses qui se résumaient en un refus de communication la guerre fut officiellement déclarée à l'Espagne (1), et les flottes britanniques parurent de nouveau sur toutes les mers. Dès lors le plan du duc de Choiseul s'agrandit; le mécontentement de la Hollande contre l'Angleterre lui fait espérer un traité de mutuelle garantie pour tous les pavillons neutres, et, par conséquent, pour lo Danemark, la Hollande, la Suède et la Savoie; et par le pacte de famille il peut disposer de toute la flotte espagnole pour frapper nn grand coup. La Hollande avait sans doute fortement à se plaindre de l'Angleterre, mais avait-elle le courage de se déclarer ouvertement contre le cabinet de Londres? n'était-ce pas trop s'exposer? L'Espagno entrait plus franchement, mais trop tard, dans la ligue des pavillons; si sa résolution avait eu lieu au commencement de la guerre, lorsque La Galissonnière livrait bataille à Byng et que le maréchal de Richelieu prenait Minorque, la France et l'Espagne réunies auraient pris une supériorité marquée dans les opérations navales; mais aujourd'hui que la flotte de France avait perdu trente-sept vaisseaux (2) et vingt-cinq mille matelots, le concours de l'Espagne n'était pas suffisant pour balancer les pertes. Aussi qu'arriva-t-il? C'est que les Anglais se précipitèrent avec toute l'ardeur de pirates qui espèrent du butin sur les possessions espagnoles; la flotte de l'amiral Pocok vint assiéger la Havane, et s'emparant do la ville lui imposa cinq millions de piastres et prit neuf vaisseaux de ligne, tandis qu'nne autre escadre prenait possession de Manille, riche comptoir des Espagnols dans l'Indo (3).

A tous ces succès l'Espagne ne put opposer qu'une seulo représaille, ce fut de ponsser la guerre fortement contre lo Portugal : par un des articles secrets du pacte de famille, la France avait reconnu le roi d'Espagne commo souverain de toute la Péninsule. Le Portugal dovait disparaître commo une vassalité soumise à l'Angleterre; mais c'était trop compter sur la nation espagnole; patiente, résignée, elle était alors trop paressense pour réaliser des conquêtes. La guerre contre le Portugal se poursuivait mollement, tandis que la Grande-Bretagne ne ménageait ni les galions, ni les colonies, Il n'y avait pas égalité d'enjeu; tous les coups do cette guerre tombaient sur l'Espagne, et jamais peut-être la marine britannique n'avait déployé plus d'éclat; elle y était enconragée par des succès glorieux et des profits considérables; le dernier des matolots s'enrichissait dans la conrse contre ces larges galions espagnols pleins de doublons, de piastres, venant de Mexico ou du Pérou : le profit était grand pour ceux qui se trouvaient sous le pavillon britannique; chacun des matelots de l'amiral Anson (4) était revenu en Europe avec plus de cinq cents livres sterling après un voyage de dix-huit mois. Les événements semblaient travailler ponr l'Angleterre, lo peuplo anglais en était tout orgueilleux. Aucune escadre française ne pouvait sortir des ports de l'Océan sans tronver devant elle une flotte plus considérablo; ils nous avaient expulsés de l'Inde, de Chandernagor et de Pondichéry; le Canada ne voyait plus le drapeau blanc; les colonies à sucre, la Martinique, la Guadelonpe étaient tombées en lour pouvoir; Belle-Isle même avait garnison anglaise (5), et tous ces

(1) La déclaration de guerre de l'Angleterre contre l'Espagne est du mois de janvier 1762.

(2) Dix-huit vaisseaux de ligne et trente sept frégates pris. Quatorze vaisseaux de ligne et onze frégates détruits. Cinq vaisseaux de ligne et huit frégates perdus par accident.

(3) « Le brigadier Draper et le vice-amiral Cornish mirent à la voile pour l'île de Laçon; après avoir débarqué leur petite troupe ils firent des préparatifs pour attaquer Manille, capitale de cette île et métropole des îles Philippines. Les efforts de la garnison espagnole et des naturels furent inutiles, ils ne purent prolonger le siége au delà de douze jours. Le brigadier Draper ordonna l'assaut, et la ville fut prise sans qu'il lui coûtât à peine quelques hommes. Le gouverneur, retiré dans la citadelle, capitule le 5 octobre 1762; il consentit à donner quatre millions de dollars (vingt-deux millions de francs), et que toutes les îles Philippines passeraient de la domination espagnole à celle de la Grande-Bretagne. »

(4) George Anson, né en 1697, dans le Staffordshire, était pair d'Angleterre, amiral et commandant en chef des flottes de la Grande-Bretagne. Il venait de mourir le 6 juin 1762.

(5) Une flotte conduite par le commodore Keppel et une armée commandée par le major général Hogdson, approchèrent de la côte de Bretagne et menacèrent Belle-Isle. La ville principale se défendit avec courage, mais les Français furent obligés de capituler (7 juin 1761). La garnison sortit libre avec les honneurs de la guerre « en faveur, est-il dit dans la capitulation, de la belle défense faite par la citadelle, sous les ordres du chevalier de Sainte-Croix. »

efforts avaient été réalisés par le génie d'un seul homme. Quand Pitt avait pris les affaires, la Grande-Bretagne était dans la plus triste situation, sans unité, sans énergie; un seul ministre avait imprimé cette magnifique impulsion à tous les éléments de force : il suffit bien souvent d'une seule tête pour relever la grandeur d'un peuple : laissez les forces d'une nation éparpillées, se heurter entre elles, la société sera bientôt perdue; osez les grouper, les confondre, les réunir sous une main habile et forte, et les destinées de ce peuple deviendront immenses; ce n'est pas la force en elle-même, mais son emploi qui fait la grandeur des États.

Sur le continent, en Allemagne surtout, les hostilités se continuaient avec vigueur, et Frédéric se voyait dans une situation non moins triste que dans le commencement de la campagne. Un moment, plein de joie de voir les Russes coopérer à son œuvre, il avait repris l'offensive contre le maréchal Daün; mais cette joie avait été de courte durée. La catastrophe qui en avait fini avec le pouvoir de Pierre III mit un terme à la coopération des Russes. Catherine II envoya l'ordre au comte de Czernicheff de revenir en Pologne; les Russes furent séparés des Prussiens, désormais abandonnés à leurs propres forces. Toutefois, Czernicheff avait défense expresse de coopérer à la guerre contre Frédéric II; il ne se plaçait à la tête de l'armée russe en Pologne que pour favoriser les négociations de la paix; les Suédois avaient pris le même parti que les Russes, et s'étaient placés dans une sorte de neutralité armée; la guerre en Allemagne restait donc absolument prussienne et autrichienne; le maréchal Daün et Frédéric poursuivaient seuls les hostilités avec des succès variés en Silésie et en Saxe. Il y eut encore des batailles sanglantes; mais, comme dans toutes les choses qui finissent, il n'y avait plus cette ardeur des premiers temps de la guerre de sept ans; les Français eux-mêmes se battaient comme pour acquitter une dernière dette d'honneur. Le point central de la guerre ne dépassait pas le petit électorat de Cassel; la Westphalie restait occupée par le corps de cavalerie du prince de Condé, qui venait de se conduire bravement à la bataille de Johannesberg (1); il y avait encore en Westphalie une armée de quatre-vingt mille hommes, agissant faiblement parce qu'elle était fatiguée d'une si longue guerre; et, je le répète, tel était l'engouement philosophique, que généraux et officiers considéraient comme insensée et presque impie une guerre contre un génie militaire de la grandeur de Frédéric.

La paix était dans toutes les volontés, et en pareille situation, il est bien difficile qu'elle ne se réalise promptement. En examinant la tendance de la guerre, il paraissait certain qu'elle avait le double caractère maritime et continental; les véritables hostilités, celles qui engendraient toutes les autres, se déployaient entre la France et la Grande-Bretagne. Dans l'histoire du monde, il n'y a que celles-là de sérieuses, parce qu'elles remuent l'Europe jusque dans ses fondements; la guerre continentale s'était compliquée par la coalition de quatre puissances contre Frédéric; mais cette situation s'était si souvent modifiée depuis, qu'on ne pouvait pas invariablement partir d'une base positive dans une négociation entre la France, l'Autriche, la Russie et la Suède; les deux seules parties réellement engagées étaient les cabinets de Vienne et de Berlin; tous les autres ne devaient être qu'auxiliaires dans les discussions sérieuses d'une paix continentale; le siége des négociations en tous les cas serait Londres ou Paris; l'Allemagne finirait bien vite la guerre, une fois que la France et l'Angleterre seraient convenus des bases d'un traité?

La connaissance du pacte de famille avait rompu brusquement toutes les négociations engagées à Londres par M. de Bussy; Pitt et le comte de Bute en avaient pris occasion de se jeter dans une guerre nouvelle et violente. Maintenant qu'on avait fait à l'Espagne tout le mal possible, on pourrait songer à un traité de paix qu'on déclarerait de nouveau au besoin. M. de Choiseul avait fait indirectement des propositions au comte de Bute, par le comte de Viry, ambassadeur de Sardaigne à Londres. Quand les choses furent un peu préparées, le duc de Nivernais (3) vint en Angleterre sous prétexte d'échange et de cartel pour les prisonniers. C'était le moment des vifs débats entre le parti tory et les whigs; les torys que conduisait le comte de Bute avaient besoin de se soutenir dans le parlement, et la paix était un moyen d'alléger les taxes considérables qui pesaient sur le peuple; Pitt, adversaire inflexible des Bourbons et de la France, accusait incessamment les ministres de George III de ne pas conduire la guerre avec assez de vigueur; les torys voulaient la paix pour apaiser le peuple. Les premières propositions du duc de Nivernais ne furent donc pas absolument repoussées; on lui déclara que si la France accep-

(1) La bataille de Johannesberg, près de Friedberg, eut lieu le 30 août 1762.

(2) Pièces diplomatiques sur les négociations de Fontainebleau, 1761-1762.

(3) Louis-Jules Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernais, né à Paris le 16 décembre 1716, avait épousé à quinze ans la sœur du comte de Maurepas, et à dix-huit ans il fut colonel du régiment de Limosin. L'Académie française le nomma pour remplacer Massillon, ambassadeur de France près le saint-siége en 1748, il fut, en 1756, envoyé en mission à Berlin.

tait des conditions raisonnables, on désirait par-dessus tout en finir avec les hostilités.

Il est toujours bien facile de conclure un traité de paix lorsqu'on peut s'offrir de part et d'autre des compensations, des restitutions de villes, de colonies conquises; il ne peut y avoir d'autre différence que du plus au moins. Mais dans les circonstances actuelles, ce qui était déplorable pour la France, c'est qu'elle n'avait à restituer que quelques districts dans la Westphalie et le Hanovre, tandis que l'Angleterre, maîtresse de l'Inde, du Canada, des îles à sucre, avait conquis sur l'Espagne Cuba et Manille. Une position si haute, si favorable, faisait précisément la force de l'opposition de Pitt, qui annonçait devant les communes « qu'il fallait enfin que l'Angleterre profitât de ces heureuses circonstances pour abaisser l'orgueil et l'ambition de la maison de Bourbon. » Le comte de Bute n'était pas sans doute aussi passionné que M. Pitt; mais il fit connaître au duc de Nivernais « que l'on ne pouvait admettre en aucun cas la restitution absolue, et que l'Angleterre devait trouver compensation aux immenses sacrifices qu'elle avait faits dans la présente guerre. Au reste, il offrait de désigner un plénipotentiaire qui, de concert avec les ministres d'Espagne et de France, arrêterait les bases d'une paix définitive. Fontainebleau fut désigné comme le lieu des conférences. Le comte de Choiseul-Praslin (1), alors ministre des affaires étrangères, dut y représenter la France; le marquis de Grimaldi fut désigné par l'Espagne, et le duc de Bedford pour l'Angleterre.

Le principe fut donc admis, entre la France et l'Angleterre, qu'elles pouvaient conclure une paix séparée, de concert avec l'Espagne, sans le concours du roi de Prusse ni de l'impératrice d'Allemagne; l'Espagne était à la suite de la France comme le Portugal derrière l'Angleterre; sauf ensuite à faire ratifier par le reste des alliés les clauses convenues par les parties principales. Ce fut d'abord un trait remarquable de la part des deux cabinets de Versailles et de Londres que de poser ce premier principe, à savoir, que la paix serait indépendante de toute continuation d'hostilités entre l'Autriche et la Prusse. Le comte de Choiseul offrit de restituer les places de Westphalie, de Hesse et de Hanovre; il demandait en compensation la restitution intégrale de toutes les colonies en l'état où elles se trouvaient avant la guerre. Le duc de Bedford répondit : « qu'il n'y avait aucune égalité dans les restitutions ni pour la valeur territoriale, ni pour la somme des populations. » Le comte de Choiseul, obligé de céder, ne put obtenir que les concessions suivantes (2) : 1° restitution de tous les comptoirs de l'Inde, Pondichéry, Chandernagor, en l'état où ils se trouvaient alors sans pouvoir grandir les fortifications; 2° cession à l'Angleterre du Canada, du cap Breton et de la Grenade, avec liberté de pêcherie à la France : le Canada paraissait à l'Angleterre une menace constante pour ses établissements de l'Amérique du Nord; 3° partage des îles neutres, Sainte-Lucie à la France, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago à l'Angleterre; 4° la restitution à la France de la Guadeloupe, la Désirade, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, l'île de Gorée en Afrique, Belle-Isle; 5° le Sénégal, l'île de Minorque, cédés en toute propriété à l'Angleterre. La France abandonnait encore à l'Espagne la Louisiane avec toutes les embouchures du grand fleuve qui se jette dans le golfe du Mexique comme dépendance de ce vaste empire. Les puissances signataires se portaient garantes du traité spécial qui rétablissait la paix entre l'Espagne et le Portugal.

Ce traité, solennellement signé à Fontainebleau, était-il tout ce que pouvait espérer la France dans la situation difficile que lui avait imposée la guerre? Par le fait, l'Angleterre rendait beaucoup de ses conquêtes réelles; maîtresse de l'Inde et des colonies, elle en restituait une grande partie, ce qu'elle se réservait était, il est vrai, considérable : le Canada, cette nouvelle France, devenait partie intégrante de ses possessions d'Amérique, et elle acquérait le Sénégal, Minorque. Mais dans la position abaissée de notre marine, qui la forçait de restituer la Martinique et la Guadeloupe, Chandernagor et Pondichéry? Il résultait de ce traité de Fontainebleau un mal moral immense pour la France : c'était la conviction profonde pour tous que notre système colonial était mauvais et que notre marine ne pourrait jamais le protéger efficacement. La supériorité de l'Angleterre était incontestable; elle nous imposait de plus sa surveillance sur le port de Dunkerque, mais elle ne put obtenir la démolition des ouvrages de Cherbourg. Ce traité funeste pour la France fut néanmoins vivement attaqué par M. Pitt dans les communes; il le considérait comme indigne de la grandeur et des destinées britanniques : pourquoi restituer à la France ce qu'on avait si légiti-

(1) César-Gabriel, comte de Choiseul, né à Paris le 15 août 1712, remplaça en 1758, dans l'ambassade de Vienne, son cousin le duc de Choiseul-Stainville, alors appelé au ministère des affaires étrangères à la place du cardinal de Bernis. Lorsque le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, mourut (janvier 1761), le duc de Choiseul se réserva ce ministère avec celui de la marine, et donna celui des affaires étrangères au comte de Choiseul. Un peu plus tard, en 1763, il reprit les affaires étrangères tout en conservant la guerre, et donna la marine à son cousin, créé duc de Praslin et pair de France.

(2) Les préliminaires de la paix furent signés le 3 novembre 1762 à Fontainebleau, ils comprennent vingt-six articles.

mement conquis? Voulait-on lui donner des armes pour le cas d'une nouvelle guerre? M. Pitt demandait l'accusation des ministres signataires du traité de Fontainebleau. Le comte de Bute répondit « que ce traité était tout ce que l'on pouvait obtenir de juste et d'équitable d'une grande nation comme la France; le Canada lui paraissait seul une large compensation pour tous les frais de la guerre. » Le parlement donna une forte majorité aux torys (1); les articles préliminaires furent acceptés et ratifiés sans aucune modification.

La France et l'Angleterre une fois d'accord, le reste devait aller tout seul; les préliminaires de Fontainebleau furent définitivement ratifiés à Paris, après un délai de près de quatre mois de débats et de discussions (2). Le Portugal fit le premier pleine accession au traité. Presque jour pour jour, les plénipotentiaires de la Prusse et de l'Autriche signèrent la convention de Hubersbourg en Saxe, qui termina cette guerre longue, sanglante, qui avait duré sept grandes années (3); le roi de Pologne, électeur de Saxe, fit aussi sa paix séparée avec la Prusse, et les choses furent mises à peu près sur le même pied qu'avant les hostilités. Dès que les puissances véritablement actives s'étaient rapprochées par un traité solennel, les autres devaient naturellement suivre cette impulsion; la Russie n'était intervenue que parce qu'elle convoitait la Pologne; la Suède, intimement liée avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, réclamait hautement la Poméranie; mais tous ces intérêts n'étaient qu'accessoires en face de la France et de l'Angleterre. Ce traité était trop humiliant pour que la France ne cherchât point, tôt ou tard, à l'effacer; en diplomatie, il ne faut jamais trop profiter des malheurs d'une nation forte et valeureuse; craignez qu'elle ne prenne un jour sa revanche. La guerre qui venait de s'accomplir avait montré la faiblesse de notre marine; depuis ce moment, tous les efforts tendirent à la relever; témoin l'éclat qu'elle jeta plus tard sous le règne de Louis XVI. L'Angleterre s'était emparée du Canada, et la diplomatie habile de Versailles jeta dans les colonies du Nord les premiers germes de l'indépendance; on avait voulu tuer nos comptoirs de l'Inde, la France souleva contre l'Angleterre la puissance de la nationalité indoustanique, et sans la révolution française, Tipoo-Saïb eût triomphé. Ainsi, tous les efforts de la diplomatie française, après le traité de Fontainebleau, tendirent vers le seul but d'en atténuer et d'en secouer les clauses funestes. On y aurait réussi bien plus activement si des dissensions intérieures n'étaient encore venues agiter le pays. On ne sait pas tout ce que cet esprit d'agitation et de discorde a fait de mal à notre noble France.

CHAPITRE XXXVIII.

EXPULSION DES JÉSUITES.

Origine et développement de l'ordre des jésuites. — Saint Ignace. — Grandeur de l'institution. — Son but. — Universalité. — Progrès de l'influence morale des jésuites. — Gouvernement. — Éducation publique. — Doctrines. — Hostilités qu'elles soulèvent. — Pamphlets contre les jésuites. — Crimes qu'on leur impute. — Fautes qu'ils commettent. — L'abbé de Chauvelin. — M. de La Chalotais. — Examen de leur institution. — Arrêt du parlement pour leur expulsion. — Système persécuteur.

1760—1764.

Une des tristesses de l'ordre politique en France, c'est que presque toujours les agitations intérieures, l'action vive et profonde des partis, exercèrent une déplorable influence sur les affaires de l'extérieur; notre pays est plein de sève et de force, mais cette puissante énergie qui lui assure un si magnifique rôle en Europe, est souvent neutralisée par les disputes d'opinion, les guerres de partis, la petitesse des intérêts et des passions; ces causes, pour ne pas nuire, doivent être comprimées par un bras fort et une volonté puissante. Tandis qu'on négociait avec tant de peine le malheureux traité de Fontainebleau, les esprits étaient moins préoccupés des sacrifices imposés à la patrie par les désastres de la guerre, que de la querelle des parlements contre les jésuites; on en suivait toutes les phases avec une vive sollicitude. Les soldats combattaient pour le pays, les gentilshommes agitaient noblement leurs épées; mais les têtes de partis ne se préoccupaient que de satisfaire leurs petites passions, leurs intérêts égoïstes. Qu'importait à un vieux janséniste la perte de l'Inde, la cession du Canada, pourvu qu'il eût obtenu l'expulsion des jésuites, la destruction de leur institut. On peut ajouter que ces querelles, en

(1) Après un violent débat, la chambre, à une majorité de trois cent dix-neuf voix contre soixante-cinq, adopta les préliminaires et vota une adresse de remercîment pour l'avantage obtenu dans l'œuvre salutaire de la paix.

(2) Le traité définitif fut signé à Paris le 10 février 1763.

(3) La convention de Hubersbourg est du 15 février. La Prusse se trouvait dans la situation la plus déplorable; il faut, pour s'en faire une idée, lire ce qu'en dit Frédéric dans son *Histoire de mon temps* : « On ne peut se représenter cet État que sous l'image d'un homme criblé de blessures, affaibli par la perte de son sang, et près de succomber sous le poids de ses souffrances. La noblesse était dans un état d'épuisement, le petit peuple ruiné, nombre de villages brûlés et beaucoup de villes détruites. »

affaiblissant les forces morales du pouvoir, avaient contribué à faire les conditions de la paix si dures; les ennemis n'ignoraient aucune de nos faiblesses, aucune de nos passions intérieures; ils savaient que la France n'en pouvait plus sous le poids des disputes religieuses, des mécontentements de l'impôt, et que le pouvoir était impuissant pour les contenir et les réprimer.

Une des questions les plus sérieuses, les plus curieusement importantes, est celle-ci : D'où vinrent les haines si profondes soulevées contre l'institution des jésuites? Comment arriva-t-il que des hommes qui faisaient vœu de ne rien accepter, ni fortune personnelle, ni dignités ecclésiastiques, excitèrent contre eux tant d'inimitiés jalouses, tant de haines vivaces? Ne faut-il pas en chercher la cause dans la grandeur même de l'institut de saint Ignace, dans sa force et dans sa puissance d'organisation? On n'a jamais jugé l'ordre des jésuites qu'avec les préventions de l'esprit de parti, avec les haines et les jalousies étroites; je considère le progrès et le développement de cette institution comme le triomphe le plus merveilleux de l'influence morale et politique d'une agrégation d'hommes qui, sans armées, sans autorité matérielle, parviennent à dominer le monde : papes, rois, monarchies, républiques. Il faut bien qu'il y ait eu dans l'ordre des jésuites une vie puissante, une grandeur inouïe pour conquérir cet ascendant sur une longue suite de générations. Lors donc que je vois tomber cette institution morale sous l'esprit de persécution du XVIII[e] siècle, je me sens invinciblement entraîné à remonter le cours des temps pour étudier les causes de force du grand ordre monastique, fondé par saint Ignace de Loyola (1).

Sur la terre d'Espagne, aux mœurs héroïques et chevaleresques, au pays de Guipuscoa, le beau jardin sur les cent collines verdoyantes, vivait, au commencement du XVI[e] siècle, un jeune homme, naguère beau page à la cour de Ferdinand le Catholique, roi des Castilles; poëte élégant, brave soldat, galant auprès des nobles dames qu'il célébrait en vers castillans; son nom était Ignace, sa famille des ricos hombres de Loyola (2). Au siége de Pampelune, il fut blessé par un éclat de biscaïen à la jambe droite, et sa jambe gauche fut fracassée par un boulet; or le noble gentilhomme, qui craignait beaucoup pour sa belle prestance, plein d'énergie et de volonté, se fit scier un os qui pouvait déformer son riche pourpoint de velours; et pour cela il se mit au lit, et le voilà pour se désennuyer feuilletant les romans d'*Amadis* et les vieilles traditions de l'Espagne, sauvée par le Cid. Parmi les livres que les soins de l'amour mirent au chevet d'Ignace de Loyola se trouvaient les *Légendes des Saints* et l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aussitôt son imagination chevaleresque se prend d'une passion enthousiaste pour la Vierge, la divine mère du Sauveur; il s'agenouille devant son image; il se proclame son noble chevalier. Alors le culte de la Vierge, si grand au moyen âge, était vivement attaqué par la réforme et le protestantisme; Ignace veut le défendre, non plus de son épée, mais de sa parole; il quitte ses riches habits, ses fraises de dentelle flamande, pour la robe de bure du pèlerinage; il soigne les malades dans les hôpitaux, puis il va visiter, sous le vêtement du pauvre, le sépulcre du Christ en Palestine; et quand l'Espagne le repousse, il vient en France accomplir ses études au vieux collége de Sainte-Barbe. C'est là que commence l'influence de sa parole; les écoliers accourent à lui; il a des disciples, des partisans exaltés, parmi lesquels François-Xavier, professeur de philosophie au collége de Beauvais, et depuis l'apôtre des Indes; son dessein est désormais de fonder un institut religieux sur de nouvelles bases. La réforme avait attaqué l'autorité du pape, Ignace de Loyola en proclama la dictature suprême; Luther avait signalé l'ambition du clergé catholique, Ignace déclara que les prêtres de son ordre feraient vœu de rester pauvres, de ne jamais accepter de fonctions et de dignités dans l'Église; la prédication et l'enseignement seraient le seul élément de leur puissance (3).

Les statuts de l'ordre furent admirables; la dictature en était l'institution fondamentale; tous devaient obéissance absolue au général qu'ils avaient élu; quand il avait dit : *Ite*, le frère n'avait plus qu'à prendre son bâton de voyageur pour aller aux extrémités de la terre. Le monde ne fut plus qu'un grand tout divisé en provinces, et bientôt ils furent répandus sur la surface du globe; et tout cela par l'esprit d'obéissance et de règle, avec la plus absolue négation de volonté personnelle devant l'intelligence supérieure du général, placé à Rome auprès du pape. Jamais progrès plus rapide; on vit là ce que peut la force d'une institution : un siècle à peine écoulé, les jésuites étaient maîtres de la puissance morale dans presque tous les États catholiques; leurs colléges étaient les plus forts, leurs études les plus avancées, et leur gouvernement, agissant comme un

(1) C'est une des histoires les plus grandes et les plus curieuses à écrire au point de vue philosophique que celle des jésuites.

(2) J'ai déjà parlé de saint Ignace, chap. VIII, p. 71.

(3) Saint Ignace écrivit ses *Constitutions* en espagnol; elles furent traduites en latin par le père Polanco, Rome (1558 et 1559, in-8°). Ses *Exercices spirituels*, composés aussi en espagnol, furent également traduits en latin par André Frusius (Rome, 1548), et en français par Drouet de Maupertuis.

seul homme, conduisait la société civile et religieuse (1); toute domination qui s'établit seule, par la puissance de la parole et de l'enseignement, n'est jamais tyrannie. Qu'y a-t-il de plus légitime que la supériorité qui naît et se développe comme un mouvement naturel et un hommage de la génération? Tant de choses, instituées par la force matérielle, tombent d'épuisement, qu'il faut bien rendre quelque justice à ce que la force morale crée, et perpétue contre la persécution!

Et pourtant la puissance des jésuites avait trouvé de rudes adversaires depuis son origine même; ce rapide progrès de l'ordre de saint Ignace avait excité de vives et profondes jalousies; quoi! une institution si jeune, relativement aux autres ordres, marchait à la suprématie absolue, tandis que les affiliations monastiques tombaient en décadence! Les jansénistes, esprits roides, inflexibles, ne comprenaient pas cette vie du monde, cet accommodement avec les faiblesses et les erreurs de l'humanité, cette loi d'amour et de miséricorde; ils attaquèrent les jésuites sous le rapport des doctrines, des mœurs, des habitudes : les parlementaires, ennemis de toute dictature, n'avaient pas l'intelligence de cette hiérarchie d'obéissance instituée par saint Ignace; il fallait un sentiment très-haut, une appréciation très-supérieure pour comprendre la puissance de cette organisation qui avait le monde pour domaine. Enfin, les universitaires s'inquiétaient très-vivement des progrès immenses que faisaient les jésuites dans l'éducation publique; les enfants de saint Ignace n'avaient aucun moyen de contraindre, ils ne possédaient aucun des priviléges de la Sorbonne, et pourtant leurs colléges étaient les plus considérables, les plus ardemment suivis; des études fort étendues formaient la base de l'enseignement, leurs élèves sortaient de leurs bancs comme des enfants chéris, qu'ils ne perdaient jamais de vue dans le monde; les mathématiques, l'astronomie surtout, trouvaient chez les jésuites les premiers maîtres; on désertait l'université pour écouter leurs leçons; de là ces haines contre les jésuites au sein des autres corps enseignants. Les jansénistes, les parlements et les universitaires, leurs constants ennemis, les attaquaient par tous les moyens. C'était une lutte à mort que Pascal avait aidée et immortalisée par son admirable pamphlet des *Provinciales*.

Quand les partis veulent tuer une institution ennemie, ce n'est pas toujours la vérité qu'ils disent; ils recherchent tout ce qui peut flétrir et perdre leurs adversaires; ils s'inquiètent peu de ce qui est juste, mais de ce qui est utile à leur dessein. Les jésuites furent donc l'objet des plus terribles, des plus fatales calomnies; on accusa d'abord la morale, la perversité de leur doctrine; puis on alla fouiller dans les dissertations théologiques des jésuites célèbres pour en extraire quelques solutions des cas de conscience sur des points de sensualisme; la parole y était nue, les dissertateurs avaient osé ces licences de mots que le latin permet. On se garda bien de remarquer que la confession est la médecine de l'âme, et que si l'anatomie doit pénétrer tous les mystères du corps humain et employer, pour les expliquer, des termes qui, sans leur haute pensée, seraient d'une obscénité repoussante, de même, dans la discussion du cœur et des sens, il fallait descendre et pénétrer dans les replis de toutes les faiblesses, et ne pas reculer devant la hardiesse des termes. Si donc les pères Sanchez (2) et Escobar (3) ont prévu tous les cas possibles de la confession, c'est d'abord que dans la langue sacrée ils s'adressaient à des frères au front chauve et vieilli ou à des jeunes hommes qui avaient macéré les passions de la vie par le jeûne et la prière. Ces livres étaient destinés aux études des cas de conscience; et leur publicité n'allait pas au delà des thèses théologiques. Pascal avait donc étrangement abusé de quelques-uns de ces textes en supposant qu'ils faisaient le sujet habituel de la morale des jésuites et qu'ils se complaisaient dans les faiblesses mêmes dénoncées au tribunal de la pénitence.

On accusait également les constitutions de saint Ignace de Loyola de se poser comme incompatibles avec les formes régulières et territoriales des gouvernements et des souverainetés; les jésuites avaient des idées d'autorité trop universelles pour qu'on pût les restreindre et les resserrer dans une circonscription de diocèses; ils n'étaient pas les sujets de tel prince, mais les enfants d'une grande corporation dont la tête était Rome; les idées étroites des parlementaires ou des jansénistes ne pouvaient comprendre tout ce qu'il y avait de grandiose dans cette universalité morale d'un ordre catholique; leur dessein était de les soumettre à ce qu'on appelait l'*ordinaire* de la juridiction, c'est-à-dire à morceler territorialement la grandeur d'une institution qui avait le monde pour domaine. Cette localisation était le prétexte incessamment employé par les

(1) L'uniformité de doctrines leur était expressément recommandée par leur constitution : « *Doctrinæ differentes non admittantur, nec verbo in concionibus, vel lectionibus, vel scriptis libris.* » (Constit., part. III, chap. 1, n° 28.)

(2) *V.* le traité du père Sanchez, intitulé : *Disputationes de sancto matrimonii sacramento*; première édition, Gênes, 1602, in-f°. Il s'en est fait depuis douze ou quinze. Celle d'Anvers, Martin Nutius, 1607, in-f°, est la plus recherchée

(3) *V.* les ouvrages suivants du père Escobar : 1° *Summula casuum conscientiæ* (Pampelune, 1626, in 16), 2° *Examen et praxis confessariorum*, etc., 1647, in-12; 3° *Universæ theologiæ moralis receptiores sententiæ*, 1663, 7 vol. in-f°.

parlementaires afin de présenter les jésuites comme en conspiration flagrante contre l'ordre politique et religieux : on descendait sur ce point à de lâches calomnies; on les accusait de prêcher l'assassinat du roi. Où y avait-il une page dans leurs livres dont on pût tirer une telle conséquence? Si le couteau avait déchiré les entrailles de Henri III, c'étaient les jésuites qui avaient dirigé le bras! comme si à ce temps de passions politiques et de haine contre le roi, il ne suffisait pas de s'appeler Henri de Valois pour qu'un bras du peuple se levât contre vous dans ce grand mouvement des municipalités et de la démocratie catholiques : qu'avaient-ils besoin, ces jésuites, d'armer la main de Ravaillac au moment même où Henri IV venait de prononcer leur éloge? Quant à Damiens, s'il y avait eu du mystère dans cet étrange et fatal attentat, ce n'était certes pas du côté des jésuites; Damiens était l'homme des doctrines parlementaires : « Ce qui armait son bras, avait-il dit, c'étaient les persécutions que l'on faisait éprouver à messieurs du parlement. » Non, les jésuites n'avaient à se reprocher aucun attentat ni en Portugal (1), ni en Espagne; les passions seules pouvaient les accuser parce qu'ils étaient au faîte de leur puissance. Maîtres de l'éducation dans la société, ils en dominaient la pensée, et autour d'eux éclataient les mille calomnies des corps qu'ils avaient foulés sur leur passage.

Rien, en effet, ne pouvait se comparer à l'influence de cette institution à la fin du XVIIIe siècle; leurs missions s'étendaient aux extrémités du monde; seuls de tous les Européens, les jésuites étaient admis au Japon et en Chine; les uns étaient astronomes, les autres médecins des empereurs; ils parlaient toutes les langues; on leur devait des dictionnaires chinois, japonais, sanscrits; dans le Paraguay, ils avaient adopté une forme de gouvernement modèle, et rien n'était supérieur à la civilisation qu'ils avaient introduite parmi les naturels du pays, à la légèreté de l'impôt, à la douceur des institutions; c'était la république la plus parfaite. En Europe, ils ne pouvaient être évêques, et ils gouvernaient l'épiscopat; ils refusaient toute dignité, et ils dominaient les rois; respectueusement soumis aux papes, ils avaient assez d'influence dans les conclaves pour obtenir un pontife qui leur fût favorable. Rien n'était négligé, ni l'érudition, ni les grâces du beau langage; ils avaient évidemment, dans le *Journal de Trévoux*, la publication littéraire la plus remarquable, dissertant avec un goût parfait sur toutes les questions de sciences et d'arts; le *Journal de Trévoux* faisait de la bonne et grande érudition sur les pères Berruyer et Brumoy (2); et la renommée scientifique de la compagnie de Jésus retentissait au loin; les affiliations nombreuses lui donnaient des partisans dans toutes les classes; les enfants de famille élevés dans leurs colléges gardaient grand souvenir de leur douce méthode. Les jésuites avaient toujours produit les plus remarquables écrivains et les plus éminents entre les philosophes eux-mêmes.

A côté des incontestables mobiles de haute supériorité, les jésuites avaient également des causes de décadence et de faiblesse. Saint Ignace, en les jetant au milieu du monde, les en avait séparés par l'abnégation et le renoncement à toutes les dignités, même de l'Église; et néanmoins plus d'un de ses enfants s'y était ostensiblement mêlé. Tant que cette influence ne se manifestait pas matériellement, elle était légitime; si le roi suivait spontanément le conseil de son confesseur, il n'y avait rien là que de très-régulier; est-ce que le monarque ne restait pas en définitive libre de sa volonté? Mais les jésuites ne se contentèrent pas de cette autorité morale, de ces rapports entre le pécheur et Dieu; ils voulurent se mêler à toutes les transactions de la vie; ils se firent gouverneurs, commerçants, spéculateurs dans l'Inde et l'Amérique; ils eurent des banques d'escompte, des comptoirs, et en cela ils perdirent l'esprit et la tendance de leur institution. Partant de l'idée qu'il fallait partout s'unir aux progrès, à la civilisation, à la marche des faits, ils voulurent faire du commerce dans une époque où la société était commerçante. Dès lors ils subirent toutes les chances de la fortune, leurs agents purent s'enrichir, mais ils furent aussi exposés à se ruiner; au scandale d'une fortune acquise par les spéculations, pouvait se joindre l'autre scandale d'une faillite dont la société entière ressentirait les coups. On avait tant d'ennemis, fallait-il en susciter de nouveaux? Là était donc le vice de l'institution, devenue trop mondaine, trop mêlée aux passions, aux intérêts.

Les coups portés aux jésuites remontaient au règne de Henri III; ils avaient été exilés, puis rappelés; les parlementaires n'avaient jamais usé de ménagements avec eux. C'était une haine qu'on se transmettait de père en fils dans le sanctuaire des lois; les dissertations de magistrature, les pam-

(1) L'expulsion des jésuites en Portugal se lie au commencement de la domination anglaise et à la fin de la nationalité et de l'indépendance politique.

(2) Pierre Brumoy, né à Rouen en 1688, entra dans la compagnie de Jésus en 1704. Il est auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages; les plus importants sont : les XIe et XIIe vol. de l'*Histoire de l'Église gallicane* et la traduction du *Théâtre des Grecs*, 3 vol. (Paris, 1730, et 6 vol. in-12, 1747.

phlets universitaires, les caricatures jansénistes avaient emprunté les armes puissantes de Pascal; mais cette haine, les jésuites la leur rendaient bien: on disait que c'était à leur influence que le parlement devait ces mesures sévères et répétées de l'exil; on leur attribuait la plupart des lettres de cachet qui avaient jeté dans les prisons d'État les plus nobles noms de la magistrature; on s'était donc voué un mutuel ressentiment. Les parlements attendaient une circonstance favorable, et ils ne manqueraient pas à leur haine et à leur jalousie contre la corporation des jésuites. Le parti philosophique et protestant applaudissait à ce sentiment de répulsion qu'inspiraient les enfants de saint Ignace; une opinion a toujours l'instinct de ce qu'elle doit le plus redouter; or, les philosophes savaient toute l'action intelligente des jésuites sur la société catholique : détruire ce corps, c'était porter un coup fatal au catholicisme; on devait donc pousser de toutes les forces à un résultat si favorable aux desseins de l'école encyclopédique contre la religion.

Jusqu'ici le conseil du roi n'avait pas été favorable à la cause janséniste et parlementaire; le ministère du cardinal de Fleury, le gouvernement personnel de Louis XV s'étaient prononcés contre ses doctrines; mais le duc de Choiseul, chaque jour plus puissant, était lié avec tout le parti philosophique; madame de Choiseul, si ridiculement adorée, avait une cour tout encyclopédique où l'on faisait des dissertations pédantes et des impiétés moqueuses; le projet du duc de Choiseul était de détruire les couvents les uns après les autres, et d'en attribuer les biens à l'État pour restaurer les finances; on commencerait par les jésuites, puis on arriverait aux autres communautés. La marquise de Pompadour, flattée et caressée par les poètes philosophes (1), entrait complétement dans la pensée du duc de Choiseul pour ce projet de spoliation qui, d'ailleurs, pourrait procurer des ressources au trésor. Il n'y avait donc plus dans le conseil d'aussi fortes préventions contre les jansénistes et les philosophes; il ne fallait plus qu'une circonstance pour faire éclater ces haines depuis longtemps amoncelées. Le parlement avait l'appui de M. le duc de Choiseul et de la favorite.

Les jésuites se crurent trop forts pour se tenir sur leurs gardes; le père Lavalette avait établi une vaste maison de banque et de commerce à la Martinique (2), destinée à embrasser toutes les transactions des îles à sucre; cette maison avait grandi à ce point qu'elle absorbait toutes les négociations des colonies. Rien ne pouvait se comparer à l'ordre admirable, à la tenue merveilleuse de cet établissement. On avait tellement confiance dans la maison du père Lavalette, que la seule raison de commerce Lionay et Gouffre de Marseille avait accepté pour un million et demi de ses lettres de change. Les choses marchèrent ainsi pendant la paix; mais lorsque les Anglais se livrèrent à la course sans déclaration de guerre, ils s'emparèrent de plus de cinquante bâtiments de commerce, propriété des jésuites, et dès lors le père Lavalette se trouva dans l'impuissance de fournir à la maison Lionay et Gouffre les moyens de remplir les acceptations données; elle fut obligée de suspendre ses payements, et cet éclat retentit en Europe. Au milieu des jalousies et des haines qu'inspiraient les jésuites, un tel événement dut vivement frapper l'attention; le parlement, qui ne demandait qu'un motif de vengeance contre l'ordre entier, le condamna solidairement, en vertu de ses constitutions, à payer le montant des lettres de change du père Lavalette et à cinquante mille francs de dommages (3); déjà un arrêt antérieur avait ordonné qu'il serait informé sur les constitutions générales de l'ordre des jésuites (4). Le parlement faisait donc une grande question de ce qui n'était jusqu'ici qu'une affaire toute spéciale; mais il était soutenu par tout le parti philosophique; M. de Choiseul et madame de Pompadour livraient volontiers les jésuites aux parlementaires, et tout marchait à ce but de l'abolition des ordres monastiques avec confiscation de biens au profit de la couronne. On posait déjà le principe que les biens ecclésiastiques étaient la propriété de l'État.

Parmi les conseillers clercs, les plus dévoués au parti janséniste, les plus fortement prononcés contre les jésuites, il s'en trouvait un de figure tristement laide, tout contrefait de corps, à l'esprit vif, mais prévenu; il se nommait Henri-Philippe de Chauvelin, d'une bonne famille de robe, fort riche et fort avare. Conseiller clerc au parlement, il avait eu même temps un des grands canonicats de Notre-

(1) Les philosophes descendaient jusqu'à la plus vile flatterie pour madame de Pompadour lorsqu'elle persécutait les jésuites :

Au livre du Destin, chapitre des grands rois,
On lit ces paroles écrites :
« De France Agnès chassera les Anglois
» Et Pompadour les jésuites. »

(2) « Le père Lavalette, procureur de la maison de Saint Pierre de la Martinique, exerçait depuis 1747 un commerce très lucratif. Par ses spéculations, il l'avait accru au point d'exciter la jalousie des négociants de la compagnie. Ils en portèrent des plaintes au trône. On rappela ce membre, qui reçut de sa Société le titre de *supérieur général des îles du Vent*. Le père Lavalette eut la liberté de retourner à la Martinique, il reprit bientôt le cours des affaires, et forma des établissements jusque dans les îles voisines. Il eut des comptoirs à la Dominique, à Marie-Galante, à la Grenade, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, et tira des lettres de change sur Bordeaux, Marseille, Lyon, Paris, Cadix, Livourne, Amsterdam. »

(3) Arrêt de la cour rendu le 8 mai 1761.

(4) Arrêt du 17 avril 1761.

Dame; l'abbé de Chauvelin, esprit remuant, brouillon, fortement opposé à l'autorité royale, sortait à peine du mont Saint-Michel où l'avait exilé une lettre de cachet, lorsque, tout plein de son ressentiment, il résolut de se venger des jésuites (1); le parlement le savait fouilleur de titres, grand formaliste et janséniste outré; c'était assez de motifs pour lui confier l'instruction. L'abbé de Chauvelin, infatigable dans ses ressentiments, travailla plus de deux mois à recueillir tous les renseignements sur l'ordre des jésuites; il pénétra d'abord l'esprit de cette admirable institution, cette universalité de desseins, ce concours de toutes les volontés à une seule œuvre; la dictature morale, la hiérarchie volontaire, toutes ces sortes d'idées ne parurent à cet esprit limité que les mobiles et les éléments d'une conspiration permanente contre les lois du royaume. Lorsqu'on relit aujourd'hui le compte rendu de l'abbé de Chauvelin sur l'ordre des jésuites, à travers toutes les ardentes images de la parole, on serait tenté de croire qu'il s'agit de l'éloge le plus complet, le plus absolu d'une institution. Ce que le rapporteur attaque, c'est précisément ce qu'on admire dans cette fondation de saint Ignace : l'autorité et l'universalité; mais il ne faut jamais demander de la raison aux esprits passionnés dans les jugements qu'ils portent (2). L'avocat général, Omer Joly de Fleury, porta la parole après l'abbé de Chauvelin, et conclut à ce que des commissaires fussent nommés pour examiner les constitutions de l'ordre qui excitaient de si vives réclamations. C'était un premier pas du parlement vers la juridiction suprême sur les corps religieux, et ce fut alors que parut le second compte rendu par l'abbé de Chauvelin (3). Si le premier manquait de largeur de vues, le second était un tissu de calomnies; le rapporteur avait ramassé toutes les vieilles accusations jetées contre les jésuites depuis Pascal. En attaquant la morale et les principes de l'institution, il avait résumé en style procédurier les citations mordantes des *Provinciales*. L'irritation gagna les provinces; les parlements de chaque localité voulurent informer contre les jésuites. Celui de Rennes se distingua dans ses haines; il y avait là un procureur général lié à tout le parti philosophique du nom de La Chalotais; sans doute il avait une grande supériorité d'esprit sur l'abbé de Chauvelin; ses idées étaient plus larges; mais cet esprit breton avait voulu venger le parlement des haines que lui portaient les jésuites. Les parlementaires de Rennes se lièrent intimement aux magistrats de Paris pour poursuivre et anéantir l'ordre; car il ne s'agissait plus alors d'examen calme, impartial, mais d'une proscription résolue d'avance (4).

Cependant, une institution si forte, si puissante, ne trouverait-elle aucun défenseur? Louis XV, livré à lui-même, aurait certainement repoussé cette ligue parlementaire, cette persécution sans but; son esprit sage et juste en aurait compris la portée; il y aurait vu le réveil de cette opposition de la magistrature qu'il avait tant de fois brisée; mais il était sous le double charme de madame de Pompadour et de M. de Choiseul; on lui faisait espérer une situation financière meilleure par la confiscation des propriétés monacales offertes comme garantie aux créanciers de l'État. Depuis longtemps les disputes religieuses le fatiguaient, il espérait ainsi y mettre un terme; enfin un dernier motif était dans l'intérêt très-prononcé que monsieur le Dauphin portait aux jésuites; le roi, par un sentiment à peine déguisé, était toujours d'un avis contraire aux opinions de monsieur le Dauphin; il n'aimait pas à le voir se mêler d'affaires. Ce sentiment venait de loin, et la favorite, de concert avec M. de Choiseul, se gardait de l'éteindre. Toutefois le roi voulut consulter le clergé sur différentes questions relatives à l'institut des jésuites; car ce n'était qu'à regret qu'il suivait ainsi l'impulsion des parlements. Le conseil résolut de réunir une assemblée d'évêques sous la présidence du cardinal de Luynes, et il fut posé les questions suivantes : De quelle utilité pouvaient être les jésuites? Quel était leur enseignement? N'y avait-il pas danger dans l'indépendance qu'ils proclamaient de la juridiction des évêques? Enfin, serait-il nécessaire de modérer et de tempérer l'autorité de leur général en France (5)? L'assemblée du clergé, à la majorité de quarante-cinq membres contre cinq, se

(1) On fit les vers suivants sur la Société des jésuites et l'abbé de Chauvelin :

> Que fragile est ton sort, société perverse!
> Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse!

(2) *V. le compte rendu par un de Messieurs sur les constitutions des jésuites* (17 avril 1761).

(3) *Compte rendu par un de Messieurs sur la doctrine des jésuites* (18 juillet 1761).

(4) Louis-René de Caradeuc de La Chalotais était né à Rennes le 6 mars 1701. Ce fut le 1er décembre 1761 qu'il lut, devant les chambres assemblées du parlement de Bretagne, son premier *compte rendu des constitutions des jésuites*, le second est du mois de mars 1762. L'un et l'autre furent imprimés in-4°, il en parut ensuite plusieurs éditions in-12.

(5) Voici ces questions :

« 1° De quelle utilité sont les jésuites en France, relativement aux différentes fonctions auxquelles ils sont employés?

» 2° Quel est leur enseignement sur les points de doctrine contestés, le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'Église gallicane et les quatre articles du clergé?

» Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel usage ils font de leurs priviléges vis-à-vis des évêques et des curés?

» Comment peut-on remédier aux inconvénients de l'autorité excessive que leur général exerce sur ceux qui composent la société? »

L'assemblée du clergé répondit : « Les jésuites sont très-utiles à nos diocèses pour la prédication, pour la conduite des âmes, pour établir, conserver et renouveler la foi et la piété par les missions, les congréga-

prononça fortement pour l'institution des jésuites; elle les croyait utiles aux progrès de la religion, aux enseignements catholiques, à la prédication dans les pays infidèles. Le clergé ne voyait rien dans les statuts des jésuites qui pût blesser l'autorité et la juridiction épiscopale; il se réunissait même pour demander le maintien en France d'une institution si admirablement appropriée aux besoins de la religion. Ainsi le clergé régulier lui-même, les évêques en tête, se prononçait pour les jésuites et les proclamait comme affranchis de toute juridiction autre que celle de leur général et du pape.

Quand un parti est pris sur certaines résolutions politiques, rien ne peut le faire changer; mais le vent soufflait contre les jésuites; on marchait à leur destruction; les jansénistes, les parlementaires travaillaient de toutes leurs forces à soulever l'opinion contre l'ordre de saint Ignace; c'était un parti pris. Ligués un moment avec le parti philosophique, les parlementaires ne négligeaient rien de ce qui pouvait ameuter les esprits : ici c'étaient des couplets mordants, licencieux contre les jésuites qu'on accusait d'infamie. (Quelle accusation ne trouve-t-on pas lorsqu'on veut accabler un homme ou une institution?) Là, on réveillait les souvenirs de la Ligue et la mémoire des attentats commis contre les rois : on les accusait de viser à la dictature universelle, et c'est à ce but que fut reproduit le fameux tableau du collége de Billon en Auvergne, sujet de toutes les déclamations des jansénistes et des parlementaires. Que représentait ce tableau emprunté à l'art du XVI[e] siècle? Le vaisseau de salut rempli de bienheureux; la mer est agitée; tous veulent atteindre cette belle nef : empereurs, rois, peuple, papes, cardinaux, et l'ange les repousse ou les appelle sans distinction du monarque ou du serf. Cette idée n'était point neuve. Au moyen âge les miniatures reproduisaient l'image de l'égalité religieuse dans la grande nef du ciel comme dans la danse macabre; il n'y avait là rien de spécial pour les jésuites; ce n'était point leur œuvre, car elle était bien antérieure à leur institution. Qu'importe! le tableau de Clermont fut présenté comme une preuve de la souveraineté universelle à laquelle visaient les jésuites et de la haine qu'ils portaient aux rois. Cette égalité devant le tombeau, ces princes punis, ces pauvres glorifiés, cette expression peinte de la démocratie catholique, furent invoqués comme des preuves de leur haine contre les rois : procureurs généraux, conseillers, rapporteurs, tout ce qui se prononçait contre les jésuites était félicité, grandi dans le parti encyclopédique; il n'y avait d'éloges que pour leur fermeté et leur courage; fermeté et courage faciles contre une institution qui n'avait rien qu'elle-même pour se défendre.

Dans cette situation délicate, au milieu de ce soulèvement général, il était fort difficile au roi Louis XV de résister; l'ordre des jésuites lui paraissait une grande chose; les détruire, c'était porter un coup fatal à la religion, et comme les esprits faibles et timides, il s'était arrêté à un terme moyen; il avait fait écrire à Rome pour demander au général s'il consentirait à certaines modifications de l'ordre, qui pourraient le mettre plus complétement en harmonie avec l'esprit des libertés de l'Église gallicane et la juridiction épiscopale. Par cette concession, le roi espérait apaiser les parlements et faire taire enfin une opposition qui troublait l'État. Le général répondit par ces paroles, dignes d'un vieux Romain : « Il faut que nous soyons ce que nous sommes ou que nous ne soyons pas (1). » Admirable réponse qui révèle l'esprit de l'institut. Chose digne de remarque! ces jésuites que l'on représentait comme des esprits si faibles, si accommodants avec les principes, se roidissaient fermement lorsqu'on leur demandait une simple concession de forme dans leur propre gouvernement. C'est qu'ils avaient l'instinct que la pensée de saint Ignace était une, indivisible; on ne pouvait en détacher une parcelle sans que l'édifice tout entier croulât. Ils préféraient tomber que de céder; il y avait là une grande énergie.

Les formules d'information étaient longues, dans le parlement, et généralement réfléchies; la coutume voulait que les parties fussent entendues, confrontées, surtout lorsque les griefs prenaient un caractère de criminalité et d'attentat. On ne prit cependant aucune de ces précautions lorsqu'il s'agit des jésuites; les jugements, les arrêts, prirent la physionomie de coups d'État, de véritables mesures de sûreté générale. Tandis que Louis XV espérait un terme moyen en sollicitant quelques modifications aux statuts des jésuites, le parlement de Paris, les chambres assemblées, jugea comme d'abus, les bulles, brefs, constitutions de la société des jésuites; déclara ladite société dissoute, défendit d'en porter l'habit, de vivre sous l'obéissance du général, et d'entretenir aucune correspondance avec lui; les jésuites devaient vider les maisons dépendantes de leur société (2); ils étaient incapables de posséder des bénéfices, à moins qu'ils ne fussent prêts à prêter le serment de

tions, les retraites qu'ils font avec notre approbation et sous notre autorité. Par ces raisons, nous pensons, sire, que leur interdire l'instruction ce serait porter un notable préjudice à nos diocèses, et que pour l'instruction de la jeunesse il serait très difficile de les remplacer avec la même utilité, surtout dans les villes de province où il n'y a pas d'universités. » (*Avis des évêques*, 1761.)

(1) « *Sint ut sunt, aut non sint.* »

(2) Cet arrêt du parlement est du 6 août 1762.

séparation dont les temps étaient fixés, et, en ce cas, le parlement de Paris se réservait de leur assurer une pension alimentaire sur leurs biens. Cet arrêt devint un modèle pour tous les parlements de province qui expulsèrent successivement les jésuites de leur ressort. Il se forma donc une nouvelle ligue parlementaire et janséniste, comme on l'avait vu au temps de la Fronde.

L'arrêt d'expulsion des jésuites était un étrange abus d'autorité; aucune forme n'avait été suivie, aucune garantie donnée à la défense; et néanmoins il fut célébré et accueilli comme un des actes les plus populaires; il valut mille apothéoses à Messieurs; on les peignit comme les défenseurs des libertés et des lois, comme les vengeurs de la société. Les jansénistes voyaient leurs vœux accomplis; la fortune des jésuites passait au clergé régulier; les colléges étaient donnés aux oratoriens, on vendait leurs propriétés (1); qu'importe l'injustice, quand on plaît à un parti! La popularité ne résulte pas de l'équitable conduite du pouvoir, mais de ce qu'il frappe une opinion faible pour plaire à un parti plus fort; il est si facile de flétrir ce qui tombe. L'esprit français s'empara de la destruction des jésuites pour se railler de tout : la suppression de la compagnie de Jésus fut la cause de mille lazzi : « De quoi se plaignaient les pauvres capitaines de l'armée qu'on réformait, puisque Jésus avait lui-même perdu sa compagnie (2)? » Les jésuites supportèrent leur malheur avec résignation, ils apportèrent une grande dignité dans la disgrâce; aucun d'eux ne voulut prêter le serment qu'on exigeait en échange d'une pension alimentaire; ils trouvèrent des âmes charitables et des refuges assurés. Comme ils ne purent plus porter l'habit de leur profession, beaucoup quittèrent la France; d'autres se réfugièrent au sein de quelques familles puissantes qui les couvrirent de leur égide : les colléges furent fermés impitoyablement; ils durent renoncer à rédiger ce beau *Journal de Trévoux*, admirable de discussions littéraires; ses presses furent brisées. Le parlement voulut qu'il ne restât pas trace des jésuites.

Dans les voies de l'injuste, on ne s'arrête pas; quand on a fait un acte de violence, la condition est d'y marcher incessamment, sans halte, sans repos possible, comme le Juif errant des légendes; il ne suffisait pas d'avoir condamné les jésuites, il fallait empêcher encore qu'ils ne pussent être justifiés; et de là ces arrêts successifs qui condamnent à être lacérés par les mains du bourreau toute justification, tout éloge de l'ordre des jésuites. C'était porter loin la vengeance implacable; le parlement avait peur que l'opinion ne se réveillât contre une procédure inique. Il y eut un véritable système de persécution contre les personnes, une inquisition d'actes et de consciences; on avait peur même de l'habit des jésuites : et qu'avaient-ils donc fait pour mériter cette inquiète surveillance? L'ordre excitait la jalousie, par cette admirable unité qui n'existait plus nulle part dans les institutions de la société; on s'irritait de cette forte et douce dictature du général, de ce système d'éducation tellement bien adapté à chaque état, à chaque esprit, à chaque condition, que tous les hommes supérieurs du XVIIIe siècle, Voltaire, d'Alembert, étaient sortis de leurs colléges.

Le coup était porté et l'ordre des jésuites devait désormais ne plus compter que dans l'histoire (3), l'institution était arrivée à sa fin, ou, pour parler plus exactement, il se préparait au XVIIIe siècle une réaction fatale contre l'esprit monastique; on commençait par les jésuites; une fois la main portée sur l'édifice du moyen âge, on le ferait crouler presque sans effort. Les propriétés immenses du clergé étaient convoitées par les financiers; à mesure que la dette publique prenait de l'extension, on voyait un gage naturel dans les propriétés monastiques, qu'on pouvait confisquer au profit de la couronne. C'était le plan des économistes et du duc de Choiseul. Les haines parlementaires qu'excitaient les jésuites répondaient merveilleusement à ce projet. Le parlement proclamait : 1° qu'un corps religieux pouvait être dissous séculièrement; 2° qu'une fois dissous, les propriétés revenaient à l'État. Ces principes arbitraires ouvraient la voie à la pleine abolition des ordres monastiques; et c'est pourquoi les encyclopédistes applaudissaient si unanimement à la

(1) Un arrêt du parlement de Paris, du 9 mars 1764, bannit de France tous les jésuites qui avaient refusé de prêter le serment prescrit. Enfin, un édit du roi, de novembre 1764, prononça la dissolution de la société.

(2)
Capitaines qu'on réforme,
Et qui partout publiez
Que c'est injustice énorme
Qu'on vous ait ainsi rayés;
A tort de vous chacun crie;
Un coup plus inattendu
Nous pétrifie :
Jésus lui-même a perdu
Sa compagnie.
Ci gît un corps le plus savant,
Le plus soumis, le plus fidèle;
Détruit par le plus ignorant,
Le plus fougueux, le plus rebelle.

(3) Les jésuites eux-mêmes avaient prévu leur ruine.

*Lettre du père Neuville à Madame ***, à Saint-Germain-en-Laye* (27 janvier 1762).

« Madame,

« La nuit du préjugé est trop profonde et la tempête trop violente; nous n'échapperons pas à ce naufrage. Je ne sais pas ce que l'État gagnera à la destruction de la société; je souhaite que la religion n'y perde rien. Il est vrai que le suffrage des évêques a été hautement en notre faveur, mais il ne fermera pas le tombeau ouvert et creusé par nous; il ne servira que d'une épitaphe honorable. »

suppression des jésuites; ils n'étaient pas plus favorables aux jansénistes, ils se raillaient d'eux dans leurs œuvres moqueuses : « Après avoir détruit les renards, il faut maintenant chasser les loups, » ainsi disait Voltaire; tout ce qui pouvait amoindrir le principe religieux était salué comme un large progrès.

Dès ce moment, la maison de Bourbon semble se placer à la tête de cette violente répulsion contre les jésuites; l'Espagne les chasse du territoire de la monarchie; ils subissent le même sort à Naples, à Parme. On dirait que la conséquence du pacte de famille a été en quelque sorte la proscription des fils de Loyola; cette expulsion se négocia diplomatiquement comme s'il s'agissait d'une grave affaire de cabinet. Ce XVIII[e] siècle tout décousu a peur de l'ordre de la hiérarchie, dont le règne de saint Ignace est le modèle. Chose curieuse! cette maison de Bourbon, qu'on accusa plus tard d'être livrée aux jésuites, fut la main active qui prépara la destruction de leur ordre dans l'univers catholique!

CHAPITRE XXXIX.

PÉRIODE DE TRIOMPHE POUR L'ÉCOLE DU XVIII[e] SIÈCLE.

Popularité des doctrines subversives de la famille. — De la religion. — Du gouvernement. — De la propriété et des mœurs. — Travail général des esprits. — Voltaire. — Ses pamphlets. — Son séjour à Ferney. — Rousseau. — Ses trois grandes œuvres. — *Émile.* — *Le Contrat social.* — *La Nouvelle Héloïse.* — Diderot. — Helvétius. — D'Alembert. — Le baron d'Holbach. — Le marquis d'Argens. — *Le Système de la Nature.* — Le christianisme dévoilé. — *L'Encyclopédie.* — Direction de l'œuvre. — Impiétés libertines. — La Harpe. — Chabanon. — Crébillon. — Marmontel. — *Bélisaire.* — Raynal. — Ouvrages pour le peuple. — Manuel et catéchisme impies. — Démoralisation des masses.

1758—1766.

Les corps parlementaires et la société janséniste venaient de trouver leur triomphe dans l'expulsion des jésuites; ils ne s'en tenaient plus d'ivresse; les pamphlets, les caricatures, poursuivaient les proscrits. Généralement les partis ne voient rien en dehors de ce qui les préoccupe; le monde pourrait s'ébranler, qu'ils n'aperçoivent que les petites questions personnelles; il n'y a rien d'égoïste comme les opinions et les corps. Le parlement satisfait voyait à peine l'immense mouvement de démolition qui s'opérait autour de lui, et ce travail étrange et fatal contre tout ce qui préservait la société depuis des siècles : à tous les temps, sans doute, il y a eu des corrupteurs; mais ici, c'était le système de corruption qui s'élevait à la plus haute popularité. Ceux qui défendaient les vieilles lois, les vieilles mœurs, tombaient dans le ridicule; il fallait démolir pour être un peu remarqué, et renverser à coups de hache, pour obtenir cette popularité puissante qui place tant de médiocrités au Panthéon.

Dans la marche des siècles, on a vu souvent des gouvernements et des principes vivement attaqués. C'est dans la condition du progrès et de la décadence des choses humaines; mais le phénomène le plus remarquable, le spectacle le plus tristement étrange, c'est de voir tous les principes à la fois subir les mêmes hostilités; on conçoit que les philosophes hautains dédaignent une religion révélée, cela s'explique par l'orgueil; que le pauvre fasse la guerre aux riches, ceci a son excuse dans le besoin; mais ce qui ne se justifie pas, c'est qu'une école d'écrivains se soit acharnée à détruire la famille, la propriété, la religion, les mœurs du peuple; à quel dessein pouvait ainsi agir cette école de démolition? Quel but avait-elle en flétrissant l'âme du peuple? C'est un crime de tuer au cœur une croyance; c'est le travail de la vieillesse désabusée sur l'âme jeune et naïve; les philosophes du XVIII[e] siècle, les encyclopédistes, firent pourtant cela; ils offrirent à tous l'arbre de la science, et comme ils ne purent donner l'aisance et l'égalité matérielle, ils préparèrent cette épouvantable révolution qui vint mettre à l'œuvre les principes de leur école. Ce travail des esprits se fit partout, il y avait parmi les écrivains un indicible acharnement : le pouvoir, la famille, les mœurs domestiques leur pesaient; ils se mettaient tous à la recherche de ce qu'ils nommaient la raison, à cet appel de l'inconnu; fatal mystère qui remplit de sang la société humaine.

Voltaire le premier, le plus haut, le plus spirituel des démolisseurs, est infatigable à l'œuvre; c'est entre tous l'intelligence éminente; riche, puissant, il raille tout dans son scepticisme; ne lui demandez pas des livres sérieux, il ne les comprend pas; son arme c'est le pamphlet; histoire, tragédie, poésie, tout cela n'a qu'un but passionné, une préoccupation de polémique; il sait son siècle; journaliste par excellence, il n'ira pas au delà; ne cherchez pas en lui un patriote, un bon Français! Avec ses idées de liberté pour le genre humain, il n'aime pas son pays *de Welche;* quand la faveur de madame de Pompadour l'abandonne pour Crébillon, il va chercher refuge en Prusse, dans les soupers sceptiques de Sans-Souci, où l'impiété déborde; il accepte le titre de chambellan et les honneurs de

la domesticité prussienne (1), comme il avait accepté la place de gentilhomme à Versailles; pourvu qu'on lui permette ses impiétés, peu lui importe la place qu'on lui donne. Sa jalousie pour Crébillon lui fait quitter Versailles, sa jalousie pour Maupertuis lui fait abandonner Berlin (2); c'est alors qu'il parcourt l'Allemagne, et vient enfin se poser en seigneur dans ses terres de Gex et de Ferney. A Berlin, Voltaire s'était pour ainsi dire fait naturaliser Prussien; à Ferney, il signe *le Suisse Voltaire;* il se félicite dans ses confidences intimes de n'être plus Français, de ne plus appartenir à cette patrie, qui pourtant l'a nourri, lui, le fils ingrat. C'est de ce château de Ferney où il défend ses droits féodaux, sa seigneurie et son blason, qu'il lance une multitude de petits pamphlets qui tiennent l'opinion incessamment en baleine; ils ne portent pas son nom, presque tous ont des titres bizarres, empruntés aux vieilles traditions; c'est un savant en *us*, un rabbin, un antiquaire que Voltaire met en scène; la forme varie, mais c'est toujours le même dessein de guerre contre la religion chrétienne; cela devient une manie. A Ferney, rien de remarquable ne sort plus de cette plume consacrée désormais à la polémique; tragédies, comédies, tout est d'une médiocrité désespérante, et Fréron a beau jeu dans ses attaques mordantes et répétées. Voltaire vient de faire de l'histoire à l'usage de tout le monde; *Charles XII et Pierre Ier*, pour Catherine II, qui le paye largement; les *Annales de l'Empire*, pour la duchesse de Saxe-Gotha; et le plus remarquable de ses tableaux, *l'Esprit et les Mœurs des Nations*, appartient à sa première manière. Infatigable, il achève son *Dictionnaire philosophique*, pauvre travail de troisième main et qui ne peut parler qu'à l'imagination désordonnée de quelques écoliers. Aussi, toute la vie de Voltaire à Ferney consiste à publier et à désavouer alternativement; il lance un pamphlet et il se plaint d'être accusé de l'avoir écrit; c'est un larcin qu'on lui a fait; il pleure amèrement sur ce qu'on lui prête les satires d'autrui; il invoque la justice de Dieu, et méchant railleur, il dit tout bas : « A moi le mérite de démolir le christianisme. » Ces petits pamphlets de Voltaire sont terribles, parce que, faciles à lire, ils ont cet esprit admirable qui ne se voit qu'en lui; ils descendent jusque dans le bas peuple; ils forment comme son éducation; l'impiété, qui est moins à craindre dans les salons, se traîne jusque dans la rue, et prépare pour le désordre les générations nouvelles!

Dans cette période d'agitation et de polémique, Jean-Jacques Rousseau publie ses trois œuvres capitales : *La Nouvelle Héloïse*, *Émile* et le *Contrat social;* elles embrassent les questions de la famille et de la société (3). Nul, si j'en excepte quelques esprits vieillis aux petits préjugés du XVIIIe siècle ou quelque homme de métier, ne lit plus ces œuvres-là. L'*Émile*, ennuyeuse déclamation de collége, est un système d'éducation qui n'a pas même le mérite d'une originalité vive, tranchante. A travers tous ces théorèmes que signifie ce livre? Qu'il faut abandonner un enfant à lui-même, libre de toute autorité paternelle; livré sans frein à l'impulsion des sens et de l'imagination; puis jetez ce jeune homme au milieu de la société et vous en ferez un voleur ou un imbécile. Je ne sache pas de livre qui ait produit plus de naïves médiocrités. Voyez tous ces hommes qui ont nourri leur jeunesse de ces théories d'éducation; ils forment aujourd'hui dans la société une classe à part qui afflige encore les affaires de notre pays; pauvre troupeau de sensualistes béats, qui ne croient pas et n'osent pas franchement l'impiété; sorte de métis en morale, en politique, en religion. Il y a plus de verve, plus de chaleur, plus de style dans le *Contrat social*, imitation de Hobbes et de l'école hollandaise et genevoise; le *Contrat social* n'est pas une idée tout entière à Rousseau, l'école protestante l'avait jetée dans le monde; Hobbes l'avait développée. Cette politique déclamatoire est évidemment supérieure à l'*Émile;* mais il n'est pas aujourd'hui d'écrivain de démocratie qui ne s'élève plus haut que cette traduction des doctrines anabaptistes du XVIe siècle; c'est de la politique sans application; ce sont, en un mot, des idées de gouvernement sans possibilité de les mettre en œuvre. Voltaire ne fatigue jamais, même dans ses œuvres de philosophie; s'il vous désenchante de vos vieilles légendes, au moins il vous amuse; sa palette est riche et brillante dans ses couleurs; mais Rousseau! quelle compensation trouve-t-on en lisant *la Nouvelle Héloïse*, ce renversement de la famille et de la morale? l'intérêt est pour la fille séduite, pour le séducteur. A côté voyez cet imbécile

(1) Le roi de Prusse donna à Voltaire dans le palais de Potsdam un appartement au-dessous du sien, une table, des équipages, la clef de chambellan, la croix du mérite et vingt mille francs de pension.

(2) En quittant Berlin, Voltaire renvoie à Frédéric sa croix, sa clef et son brevet de pension avec ces vers :

> Je les reçus avec tendresse,
> Je les renvoie avec douleur,
> Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
> Rend le portrait de sa maîtresse.

(3) *La Nouvelle Héloïse* parut en 1759, *Émile* et le *Contrat social* en 1762. Voltaire écrivait sur *le Contrat social* : « *Le Contrat social* ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement au roi par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes. » (*Lettre à M. Damilaville*, du 25 juin 1762.)

de mari et cette consine fatigante, et ces lettres si longues, imitation imparfaite de *Clarisse Harlowe* de Richardson. Jetez *la Nouvelle Héloïse* aux mains d'une jeune fille au couvent, elle pourra dévorer cette œuvre comme elle feuilletterait un album de licencieuses peintures; mais toute femme qui a vu le monde fermera ce livre, je ne dis pas seulement de désenchantement, mais d'ennui.

Et pourtant la société fit à Rousseau les honneurs de l'apothéose! Mais cela se conçoit : Jean-Jacques portait au cœur ce désir immodéré de démolition qui domine le XVIIIe siècle : à l'éducation religieuse du christianisme, il opposait une théorie d'enfant de la nature : plus de religion révélée, plus d'enseignement que celui de ce grand livre qui se déploie sous ses yeux; l'enfant parfait était celui qui grimpait comme un singe, se balançait sur les arbres comme un écureuil; l'état sauvage n'était-il pas la perfection? Maintenant s'agit-il de la jeune fille? Voyez le bel exemple de Julie : aimer, être séduite, s'embraser de feu, prendre un pauvre époux prêt à tout réparer; enfin vivre en commun, mari, femme, amant, et tout cela pour la grande moralité de l'espèce. Voulez-vous organiser un gouvernement? *Le Contrat social* vous montre pour modèle une société sauvage. C'est *le Contrat social* qui nous a fait cette école de demi-libéralisme, nourrie des principes de Rousseau, avec l'insubordination et l'inquiétude jalouse en face des rois, la poltronnerie en face du peuple; école qui admet le pouvoir des masses, mais qui a peur de ce souverain qui les délègue. Une école purement gouvernementale plaît en ce qu'elle est conséquente; la souveraineté populaire, avec une dictature comme celle de la convention ou de Bonaparte, est une force; mais les hommes de médiocrité, qui ont nourri leur jeunesse du *Contrat social*, et qui aujourd'hui tremblent à l'idée d'une intervention du peuple dans les affaires, ceux-là sont bien petits, restés bien bornés, à la face d'une génération qui a fait de si grandes choses.

Dans cette œuvre de démolition active et désastreuse, Diderot fut le plus hardi, le plus intrépide; il eut le courage de ses écrits, mais quel débordement d'idées et d'affreux principes! Dans *le Fils naturel* et *le Père de famille*, Diderot attaque la famille légitime et l'autorité paternelle qui forment partout la base de tout ordre social; il publie un écrit sur le voyage de Bougainville, et il proclame hautement que la communauté des femmes est dans la nature : « la fidélité de l'épouse n'est qu'un supplice; » s'il fait l'éloge de Sénèque, c'est pour attaquer le pouvoir humain; il n'y a pas de lois pour le sage, il est en dehors des principes. Les trois œuvres capitales de Diderot sont : *les Bijoux indiscrets, Jacques le Fataliste* et *la Religieuse* (1). C'est une autre école que Rousseau et bien plus dépravée : ici l'imagination d'un vieux libertin révèle les mystères de la débauche; là, c'est la vertu aux prises avec la fatalité, doctrine du crime nécessaire affreusement développée par le comte de Sades; et cette *Religieuse* de Diderot n'offre-t-elle pas le spectacle dégoûtant de mœurs heureusement inconnues dans le monde? Quelle satisfaction avaient donc ces hommes à démoraliser la génération? Rien ne les arrête : de la famille, Diderot s'élève jusqu'au gouvernement; les rois, il les voue à l'exécration du monde, il les appelle les brigands, les oppresseurs; il voudrait « que le cordon du dernier prêtre serrât le cou du dernier roi; » et c'est de tous ces beaux principes que Diderot se vante (2).

L'esprit le mieux en rapport avec l'athéisme éhonté de Diderot, c'est évidemment le baron d'Holbach, ennemi profond, acharné du christianisme; si, dans ses salons riches et somptueux, d'Holbach garde encore quelque convenance, il est sans retenue dans ses écrits; fougueux adversaire de la révélation, pour lui le christianisme « c'est la contagion sacrée, l'histoire sainte de la superstition; » puis viennent l'imposture sacerdotale, l'examen critique des prophètes qui servent de fondement à la religion chrétienne; le baron d'Holbach se met à la portée de tous dans ses fameuses *Lettres à Eugénie* (3), pour servir de préservatif contre les préjugés. Dans ces œuvres généralement médiocres, d'Holbach attaque un à un tous les principes de la religion révélée; l'éternité des peines, le dogme du ciel et de l'enfer, si admirable pour consoler le pauvre et retenir le méchant; ce qu'il veut surtout, c'est populariser ces abominables théories, les mettre à la portée de tous; il fait de la théologie portative, des dictionnaires abrégés à l'usage des masses. Il est aidé dans cette œuvre fatale par des hommes de moindre importance que lui; tels furent Damilaville (4) et Naigeon; l'un se fait, pour ainsi dire, le commissionnaire du parti athée; c'est sous son couvert que passent les plus affreuses impiétés. Da-

(1) Naigeon a publié une *collection des Œuvres de Diderot*, 16 vol. in-8°. Paris, 1798.

(2) C'est dans un dithyrambe intitulé : *Les Éleuthéromanes*, ou *les Fureurs de la liberté*, que se trouvent ces vers :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

(3) *Les Lettres à Eugénie*, ou *Préservatif contre les préjugés*, furent publiées en 1768, in-12.

(4) Damilaville, d'abord garde du corps du roi de France, fut ensuite premier commis au bureau des vingtièmes. Cette place lui donnait le droit d'avoir le cachet de contrôleur général des finances, et de contre-signer toutes les lettres qui sortaient de son bureau; il s'en servait pour faire passer les paquets de ses amis, francs de port, d'un bout du royaume à l'autre.

milaville, caressé par tout le parti philosophique, se croit un homme important; il écrit des livres à la manière de Boulanger. Pauvre histrion encyclopédique, il s'attaque aussi à la révélation chrétienne, il la dévoile. Naigeon (1) le laudateur, l'historien de l'athéisme, est sans esprit, sans étendue d'intelligence. Boulanger, plus savant que les deux coryphées de l'impiété, fait servir sa spécialité géologique à la démolition de l'Ancien et du Nouveau Testament; c'est une rage impitoyable contre l'Évangile et Jésus-Christ. Vous la retrouvez encore dans le marquis d'Argens, ce confident intime de Voltaire, cadet de Provence, qui se venge sur la société de quelques injustices de famille.

C'est entre ces hommes que se partage le triste honneur de quelques productions anonymes; tel est par exemple *le Système de la Nature* (2), attribué à d'Holbach; ce n'est plus ici seulement la révélation chrétienne qui est violemment attaquée, mais Dieu lui-même et la matière créée; « le monde s'est développé par son propre mouvement, la matière est éternelle. » Si Rousseau a pris l'homme à l'état sauvage comme à son point de perfection, le système de la nature part de la matière inerte et brute comme du principe même du monde; il n'a pas été besoin d'un Dieu pour en développer le germe, la fermentation est l'unique créateur. Dans le livre immonde du *Compère Mathieu*, on ne reconnaît plus rien de sacré, de solennel, de respectable; ni la famille, ni la propriété, ni la vie humaine, car on y prêche le suicide; plus de respect pour la mission sainte de l'homme, il n'est qu'un vil animal dont la chair est aussi bonne à rôtir que celle d'un bœuf ou d'un mouton. *Le Bon Sens du curé Meslier*, dont le premier type remonte au XVIII[e] siècle, prêche aussi une démocratie impie dans un livre à l'usage du peuple et de ses instincts grossiers; on l'y satisfait pleinement : « la religion est un préjugé, le gouvernement un abus; » il faut démoraliser entièrement les masses. Est-ce que la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, avec plus de formes, n'exprime pas à peu près les mêmes idées si fatales et si terribles quand les masses commenceront à les saisir et à les comprendre? Qu'a donc fait cette pauvre société à cette école de philosophes, pour qu'elle lui prépare une si déplorable démoralisation? Les encyclopédistes ont dénoncé, vendu la France à l'étranger, à Frédéric, à Catherine II; maintenant, n'est-ce pas un crime de jeter au sens grossier des multitudes ces idées brûlantes, vagabondes?

Le livre *de l'Esprit*, d'Helvétius, est plus brillant, plus élevé, plus élégant que toutes ces productions vulgaires (3); Helvétius est un épicurien riche à millions, un fermier général qui a passé sa vie dans le sensualisme; à sa table s'asseyent tout ce que la philosophie et la littérature ont de plus élevé, les femmes d'esprit et de naissance. Helvétius ne descend pas jusqu'au peuple, il ne l'aime pas, il le pressurerait au besoin comme fermier général; malheur même si sa théorie se popularisait parmi les masses, car voici comment il comprend le mobile de toutes les actions humaines : le plaisir c'est le principe dominant des instincts; ne cherchez plus dans la vie de ces dévouements spontanés, de ces martyrs qui se donnent corps et âme; le plaisir seul domine les actions, c'est lui qui les détermine; si le père aime son fils, c'est par vanité; l'aïeul a joie de voir ses petits-enfants, parce que ceux-là n'ont pas besoin de sa mort pour se mettre à sa place; l'amour c'est le plaisir; l'honneur, le sentiment, la charité, l'humanité sont encore déterminés par le plaisir. Si ces théories étaient restées à l'état de simple fantaisie, on s'expliquerait très-bien comment un épicurien, fermier général, riche à pelletées d'or, eût analysé les sensations de la vie; mais répandez ces principes parmi le peuple qui souffre et paye; faites-lui croire que le plaisir est tout et qu'il est sans devoir, que lui reste-t-il comme frein? Comment l'ouvrier couvert de sueur traitera-t-il la société? Est-ce plaisir que de rester sous un soleil brûlant pour travailler à la somptuosité du riche? Ces gentilshommes, ces financiers du XVIII[e] siècle étaient donc bien aveugles, de mettre ainsi aux mains du peuple les terribles arguments qui préparent les révolutions.

L'école encyclopédique était le principe et la base de toute cette philosophie; mais les hommes qui se plaçaient ostensiblement à la tête de l'*Encyclopédie*, d'Alembert surtout, étaient bien loin de se montrer si ouvertement ennemis de la société religieuse et politique. Dans chaque parti il y a toujours deux nuances bien distinctes : les ardents, les fous, qui, ne ménageant rien, hasardent leurs idées, leurs projets; puis les prudents, les politiques, qui vont au même but, mais avec des dissimulations continuelles. Ainsi étaient d'Alembert, Buffon et le vieux Fontenelle, qui venait de mourir centenaire. Je ne sache

(1) Jacques-André Naigeon, né à Paris en 1738, écrivit pour l'*Encyclopédie* plusieurs articles, entre autres celui de l'*Ame*.

(2) *Le Système de la Nature, ou des lois du monde physique et moral*, parut un peu plus tard (1770) à Londres, 2 vol. in-8°.

(3) Ce fut en 1758 qu'Helvétius publia, sans y mettre son nom, son livre *de l'Esprit*, in-4°, avec cette épigraphe :

. . . Unde animi constet natura videndum,
Quâ fiant ratione, et quâ vi quæque gerantur
In terris. . .

(Lucret., *de Rer. Naturâ*, lib. I.)

pas d'égoïste plus froid et plus profond que Fontenelle; il n'avait pas eu une seule émotion dans sa vie : sans amitié, sans amour, comment aurait-il jamais eu les entrailles brisées? Il avait donc vécu dans son égoïsme bien des années; au fond le vieillard était aussi impie, aussi moqueur que Diderot et le baron d'Holbach, mais il se gardait bien de l'écrire; pourquoi aurait-il troublé son repos, son bien-être pour se donner le plaisir de propager quelques maximes hardies? Ménageant la cour, il aimait la renommée et détestait le bruit. D'Alembert, guidé par des motifs presque semblables, appartenait tout à la fois à l'Académie des sciences et à l'Académie française : pensionné en cour, pourquoi se serait-il séparé violemment d'un ordre de choses qui lui était si doux pour son repos? Chargé de conduire à fin la grande entreprise de l'*Encyclopédie*, il lui fallait de la prudence, de la tenue pour ne pas éveiller contre les premiers volumes la susceptibilité et la crainte de la cour et du clergé. Ces considérations arrêtaient l'esprit d'ailleurs essentiellement modéré de d'Alembert; dans sa position il ne pouvait se permettre ni folies ni paroles imprudentes. Le bon goût de M. de Buffon, sa position au Jardin du Roi, les relations de sa famille lui imposaient les mêmes ménagements; libre, il se fût associé sans doute aux fous et aux démolisseurs; son style se ressent beaucoup de son époque, mais il est ménagé et tremblant; il n'attaque qu'avec discrétion les vérités théologiques. Otez même à Voltaire quelques pamphlets où il se laisse aller à sa verve moqueuse, il conserve toujours le respect des institutions qu'il a peur de voir renverser. Voltaire a haine du peuple, il craint de le voir s'agiter; c'est le vieux seigneur de Ferney qui montre son double blason (1), qui bâtit des églises au besoin, et place au centre la dédicace : *Voltaire à Dieu!*

Tous ces esprits plus ou moins hardis ou tremblants se groupent autour de cette entreprise qu'on appelle l'*Encyclopédie*; d'Alembert en est la tête, et je dirai même l'intelligence modératrice. Toutes les précautions avaient été prises pour éviter la saisie de l'ouvrage, et cependant les deux premiers volumes furent arrêtés par les ordres de la censure; ils comprenaient les lettres A et B. L'esprit était mauvais généralement, la tendance philosophique dominait, quoiqu'on gardât une bonne, une parfaite convenance dans l'expression. Toute la coterie encyclopédique se plaignit de cette injuste saisie; or elle était nombreuse, bien appuyée; le duc de Choiseul, protecteur des tendances philosophiques, était alors à la tête des affaires; madame de Pompadour fut sollicitée; on fit examiner attentivement les articles de l'*Encyclopédie*, mais M. de Malesherbes, directeur de l'imprimerie et de la librairie, n'était-il pas l'âme intime de l'école encyclopédique, le plus zélé partisan de ses doctrines? On travailla donc auprès du conseil pour demander la restitution des volumes de l'*Encyclopédie*, et le privilége de les continuer. Après quelques efforts il fut obtenu, et d'Alembert se chargea d'en surveiller l'exécution (2). Ce fut fureur. Dès ce moment, pour se préparer un avenir, tout écrivain dut se faire philosophe et encyclopédiste : il n'y eut de faveur, de renommée que pour eux. Comme toutes les coteries, la secte encyclopédique étroite, haineuse, ne souffrit aucune contradiction; c'était une véritable franc-maçonnerie avec ses apothéoses et ses proscriptions; malheur à qui lui faisait obstacle! On en vint à ce point que M. de Malesherbes supprima les critiques judicieuses et poignantes qui furent faites de cette œuvre indigeste : la censure fut donc au service de l'école encyclopédique, elle en usa avec violence et partialité.

Aussi voit-on toutes les jeunes têtes ambitieuses, qui veulent se faire un nom dans les lettres, se grouper comme auxiliaires autour de l'*Encyclopédie;* ainsi furent La Harpe, Chabanon, Crébillon, et surtout Marmontel, qui obtint, jeune homme, une immense célébrité. La Harpe est le flatteur, l'élève de Voltaire (3) ; toutes ses œuvres de philosophie ou de théâtre se rattachent à lui ; *Gustave Wasa, Mélanie*, sont empreints de ces maximes que Voltaire a mises partout. Chabanon (4), plus léger, plus moqueur, et surtout moins guindé, se contente de jeter quelques paroles licencieuses au vieillard qui se réveille pour lui répondre des vers charmants; rien de plus joli que la réponse de Voltaire sur le cordon de saint François. Crébillon fils est conteur licencieux, mais amusant; c'est lui peut-être qui répond le mieux à la société de Louis XV, telle que la représente madame de Pompadour; ses contes ressemblent

(1) Voltaire écrit à Damilaville, le 1er avril 1766 : « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis... Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu »

(2) Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* furent supprimés par un arrêt du conseil du roi (7 février 1752), dix-huit mois après on permit l'impression des suivants; cinq nouveaux volumes parurent successivement, mais un nouvel arrêt du conseil révoqua encore le privilége (8 mars 1759), et ce fut par la protection du duc de Choiseul et de M. de Malesherbes, que Diderot et d'Alembert obtinrent la continuation de l'*Encyclopédie* sans être soumis à aucune censure.

(3) Jean-François de La Harpe, né à Paris le 20 novembre 1739, était fils d'un capitaine d'artillerie. Orphelin à neuf ans, il eut pour protecteur Asselin, proviseur du collége d'Harcourt, où il fit des études très-avancées.

(4) M. de Chabanon, né à l'île Saint-Domingue en 1730, fut nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1760.

à des parures de dentelles, dans ces salons si gracieusement ornés, où tout respire le sensualisme et le plaisir. Il y a deux hommes dans Marmontel (1) : le conteur comme Crébillon, et certes nul ne possède mieux ce style demi-libertin qui convenait au XVIII[e] siècle; c'est Boccace avec cette mesure d'expression qu'on ne retrouve pas toujours dans le grand prosateur de l'Italie; les contes de Marmontel ont fourni à la scène les plus jolis tableaux; comme l'expression était gazée, il fut reçu qu'une mère pouvait les donner à sa fille.

La seconde manière de Marmontel, c'est la politique; depuis la publication de l'*Esprit des Lois* et du *Contrat social*, chacun veut avoir son gouvernement dans sa poche, sa théorie de législation et de sociabilité; on a fureur de régenter les pouvoirs et les peuples; on veut régénérer le genre humain. Cette mission, chacun se la donne; le succès de *Télémaque* a popularisé l'allégorie; une école d'histoire mêlée au roman s'est produite; Marmontel publie *Bélisaire*, œuvre bien pauvre d'imagination, bien pitoyable de principes, et toute remplie de conseils, de réprimandes, de leçons aux rois et de doute en matière religieuse; mais la popularité vient à cette œuvre si pâle et si profondément dans le goût de la génération ! Elle marche droit vers un mystérieux avenir, terrible énigme populaire résolue par le gouvernement de la révolution. Plus tard, Marmontel va publier *les Incas*, ce livre plus désastreux encore, car il ne suffit pas à l'écrivain de ruiner les idées au milieu de cette France et de l'Europe calme et paisible, il prépare la ruine des colonies en allumant le sang de ces Africains que l'esclavage seul contient dans le devoir et l'obéissance.

Cette tâche de briser la grande œuvre coloniale est donnée à un écrivain déclamateur, l'abbé Raynal (2), lié intimement avec tout le parti philosophique; Raynal est un esprit chaud, barbouillé de quelques idées qu'il emprunte à Diderot ou au baron d'Holbach. A l'aide de ces déclamations, il attaque les établissements européens, il les dénonce comme quelque chose d'odieux; c'est en vain que le drapeau de France, flottant sur l'Inde et les Antilles, a besoin de toute son énergie pour se défendre glorieusement contre les Anglais dans une lutte persévérante et formidable; ces considérations paraissent étroites, égoïstes, à qui se proclame l'organe du genre humain. Dans la guerre qui vient de s'accomplir si tristement, les philosophes se sont faits Prussiens, Anglais; ils n'ont eu d'admiration que pour Frédéric et le duc de Cumberland; leurs écrits ont nui à l'état de guerre; ils ont aidé l'étranger. L'œuvre de l'abbé Raynal, l'*Histoire philosophique des deux Indes* (3), prépare de son côté la ruine de nos établissements; que les colons tremblent désormais sur leurs habitations menacées, les philanthropes se mettent à l'œuvre. Dieu garde les sociétés de ces théoriciens larmoyants qui cherchent leur renommée dans les phrases. Marmontel, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, ont fait plus de mal à la France, à sa belle et grande nationalité, à sa colonisation, que les guerres les plus désastreuses; ils ont servi l'ennemi : qui peut préserver un peuple des déclamateurs et des sophistes? Il n'y a aucun remède contre les rêveurs en matière de gouvernement.

A côté d'eux tous un homme remue les questions d'économie politique de manière à briser et morceler le sol; je veux parler de Victor Riquetti, marquis de Mirabeau (4), le père du fameux comte de Mirabeau. Des doctrines nouvelles semblaient partout s'introduire dans la société et l'envahir par tous les côtés; depuis dix ans on faisait de l'économie politique; Quesnay et Turgot l'avaient mise à la mode. Qu'est-ce que la science de l'économie politique? N'est-ce pas ce qu'il y a de plus vague, de plus mobile, de plus insaisissable dans ses combinaisons : le commerce et les produits infinis de la terre? Le marquis de Mirabeau, chef de l'école économiste, publiait une feuille sous le titre de l'*Ami des hommes*, pour inculquer aux masses ses principes emphatiques d'économie et de production. La science économique embrassait alors trois points essentiels : la théorie de l'impôt que Mirabeau voulait surtout appliquer à la terre; la liberté du commerce des grains à l'aide de laquelle on pouvait remuer le pays par l'émeute; enfin la théorie des états provinciaux appelés à voter et à répartir l'impôt. Que d'idées ne soulevait-on pas ainsi par ces publications répétées! La famille, la terre, la richesse publique, la religion, le gouvernement, tout était mis en jeu; et c'est sous ce point de vue que le XVIII[e] siècle est effrayant; certes, il est peu d'époques qui aient agité tant de pensées, tant d'émotions; nul ne se pose comme l'expression d'un parti

(1) Jean-François Marmontel, né à Bort, petite ville du Limousin, le 11 juillet 1723, de parents pauvres et obscurs, fit ses études à Mauriac, chez les jésuites, et se livra lui-même à la carrière de l'enseignement.

(2) Guillaume-François-Thomas Raynal, né le 11 mars 1711, à Saint-Genies, dans le Rouergue, fit ses études chez les jésuites; après les avoir terminées, il entra dans la compagnie de Jésus, fut ordonné prêtre et obtint quelques succès dans la carrière de la prédication et de l'enseignement.

(3) L'*Histoire philosophique* parut plus tard en quatre volumes (1770), sans nom d'auteur.

(4) Le marquis de Mirabeau, né à Perthuis le 5 octobre 1715, descendait d'une famille de Florence, réfugiée en Provence depuis le XIV[e] siècle, par suite des troubles civils de cette ville.

conservateur; le char roule et brise tous les obstacles.

Spectacle affligeant que de voir un pays tombé sous cette grande démoralisation sans possibilité de l'en préserver! Le pouvoir en est incapable, car il s'en rend complice; le duc de Choiseul n'a de prévenance et de prédilection que pour le parti philosophique; les encyclopédistes peuplent son salon et l'accablent de leurs flatteries; la censure est aux mains de M. de Malesherbes qui n'a de rigueur que pour les écrits qui heurtent et blessent les philosophes; un pauvre écrivain ose-t-il s'attaquer aux encyclopédistes, il est tout aussitôt voué aux gémonies. On ne peut refuser un vif intérêt à Fréron; ce n'est pas un esprit supérieur, mais il est critique persévérant, ferme, attentif; il s'attache au colosse sans crainte; que lui importe la colère des encyclopédistes! il lutte corps à corps avec eux pour écraser leur école; on l'accable sous mille traits, sous les calomnies et les sarcasmes; Voltaire avec un goût parfait va jusqu'à le vouer aux galères (1). Et croyez-vous que le pouvoir récompense ceux-là qui soutiennent les bonnes et fortes doctrines? Aux époques de décadence, l'autorité n'a de grâces que pour ceux qui la frappent; Fréron reste sans défense sous le coup des vengeances encyclopédiques; poëtes, écrivains, tout ce qui n'est pas dans la coterie encyclopédique, demeurent sans ressources, et plus tard Gilbert meurt à l'hôpital! Le beau caractère de cette époque est toujours celui d'Élie de Beaumont, archevêque de Paris; du haut de ses vertus épiscopales, il a vu le danger des mauvaises doctrines; il place son corps, sa vie, sa réputation, entre le parti encyclopédique et la société; le pieux archevêque, le bienfaisant aumônier, attaque hardiment les mauvais livres : combien est rustre, bassement écrite, cette lettre de J. J. Rousseau à l'archevêque de Paris! Non, certes, il n'y a rien de commun entre ces deux âmes; le citoyen de Genève, mauvais père, mauvais ami, est incapable de comprendre les vertus exaltées d'un saint prélat qui passe sa vie aux hôpitaux comme Belzunce. Eh bien! le mandement de M. de Beaumont reste concentré parmi quelques fidèles pieux et sincères, tandis que la lettre de Rousseau forme comme un événement au sein du parti philosophique.

Si l'autorité politique s'abandonne au torrent des mauvaises doctrines, l'Église elle-même ne subit-elle pas de ces révolutions fatales qui ne permettent plus l'énergie d'action? C'était un coup immense porté par la philosophie que l'expulsion des jésuites; l'élite du clergé, la fraction éminente des congrégations religieuses, n'existait plus. Le parti de démolition avait porté la main sur l'édifice; un ordre frappé, les autres étaient tous également menacés; et quand les mauvaises mœurs rongeaient une partie du clergé, lorsque plus d'un coryphée de la philosophie portait le titre d'abbé, lorsque l'épiscopat lui-même n'était pas sans corruption, que pouvait-on opposer aux hardiesses impies du siècle? Il est des périodes dans les sociétés où tout marche à la ruine; il n'y a plus alors de force que pour le mal; après ces époques d'ivresse il faut de longs temps pour rendre à l'autorité sa puissance morale.

(1) La Coste est mort (*)! Il vaque dans Toulon
Par cette mort un emploi d'importance;
Ce bénéfice exige résidence,
Et tout Paris y nomme Jean Fréron.

(*) Abbé qui était aux galères.

CHAPITRE XL.

DEUIL DE LA FAMILLE ROYALE.

Les habitudes de Louis XV après cinquante ans. — Philosophie de la mort. — Deuils de la cour. — L'infante de Parme. — La princesse de Condé. — Le comte de Charolais. — Le duc de Bourgogne. — Madame de Pompadour. — Maladie et mort de monsieur le Dauphin, — de la reine mère. — Les deuils. — Caractère de Louis XV. — Les enfants de France. — M. le duc de Berry. — Les comtes de Provence et d'Artois. — Les princes du sang. — Conti. — D'Orléans. — Condé. — Le roi revient à Versailles. — Le conseil. — Mort du maréchal de Belle-Isle. — Vieillesse du duc de Richelieu. — Les amis de Louis XV. — Situation de M. de Choiseul. — Les ministres à département.

1759—1768.

La guerre de sept ans avait épuisé tout ce que Louis XV conservait encore d'énergie; cette âme, déjà si insouciante, si paresseuse dans sa jeunesse, s'abdiquait de plus en plus. Le roi de France avait éprouvé une tristesse fatale des sacrifices imposés pour la paix de Fontainebleau; mais le peuple lui semblait si profondément fatigué de la guerre, qu'il s'était pour ainsi dire félicité d'un résultat qui permettait son soulagement; en ce moment il ne songeait plus qu'à amoindrir les charges de l'état militaire, et les dépenses furent diminuées d'un bon tiers. Sur toutes les autres questions le roi faisait bon marché de sa volonté, et s'il avait suivi sa propre impulsion, il n'aurait jamais persécuté les jésuites avec cette petitesse de vue et d'action qui caractérisait les poursuites parlementaires et jansénistes. Avide de repos, il n'aspirait plus qu'à en-

tourer de tout le calme possible sa vie intérieure, ses affections intimes; ami dévoué, charmant de causerie lorsque le soir dans les petits appartements il abdiquait les grandeurs et le faste de la royauté, il aimait la familiarité de quelques amis, la causerie des femmes, le spectacle, l'esprit surtout qui se manifeste par des mots et des saillies; il récitait les noëls, les épigrammes de cour contre les grandes dames à tabouret; il était toujours de moitié dans les médisances des courtisans qui attaquaient la vertu des femmes; vieux libertins un peu usés, il leur restait à tous la parole libre, avec cette grâce et cette originalité que les gentilshommes du XVIIIe siècle savaient donner aux idées même les plus tristement obscènes.

Si l'on examine cette société tout entière, de la royauté jusqu'au peuple, des grands aux masses, on s'étonnera moins de la dissolution de Louis XV : les mœurs de ce temps se reflètent en lui; partout sur les trônes d'Europe on trouve cette fatale corruption : quelles sont les habitudes étranges affichées par Frédéric II? Les impératrices Élisabeth et Catherine II ne publient-elles pas hautement leurs amours, leurs dépits, leurs vengeances, leurs caprices? Il se manifeste en Europe un mépris pour la pudeur publique; la chasteté de la femme n'est plus désormais qu'un vain mot, l'unité du mariage un sujet de raillerie; il y a tant de coupables dans la société, qu'on ne s'étonne plus de rien; les uns supportent si bien le rôle de mari trompé, les autres en rient de si bon cœur, que l'usage en semble consacré. Chacun a sa petite maison; les femmes leurs amants, les maris leurs maîtresses d'Opéra qui les ruinent si gaiement qu'on ne peut s'en fâcher. Louis XV résume cette société; il en a les goûts, les habitudes; c'est le sensualisme épuisé. Et avec cela il ne faut pas croire que son âme affaiblie craigne les images de repentir et de mort; le roi n'a rien du vieillard qui a peur de mourir; cette sombre idée, il la caresse, il se joue avec elle; tout entouré de roses purpurines de Vanloo et de Boucher, il aime les noires tentures, les vêtements de deuil; indifférent devant le moment suprême, il en parle en philosophe pratique; la vie de plaisirs, je le répète, mène souvent à ces idées sombres : Henri III se couvrait au milieu de ses débauches de vêtements noirs semés d'ossements de morts; aux bras de sa maîtresse, il aimait à contempler son chapelet de petites têtes osseuses recueillies au cimetière des Innocents. Louis XV d'ailleurs n'avait jamais cessé d'avoir au cœur la pensée chrétienne; sa naïve éducation, son enfance innocente lui revenaient à la mémoire comme le parfum d'une douce fleur au milieu des miasmes de sa vieillesse.

Et comment ces idées tristes ne lui seraient-elles pas venues à la pensée, lorsque la mort moissonnait si fatalement autour de lui. Un moment bien cruel dans l'existence est celui où l'on voit disparaître les êtres qu'on a aimés enfant ou jeune homme, et qui se sont mêlés ainsi à l'ardente époque de notre vie. La première douleur de mort qui frappa Louis XV fut le trépassement de sa fille, cette belle Madame royale qui avait épousé l'infant duc de Parme; elle venait de quitter l'Italie pour visiter son père, lorsqu'à Versailles la petite vérole la déchira de ses ongles; elle mourut en moins de huit jours (1). Louis XV la pleura très-amèrement, il avait la plus haute confiance en sa fille aînée; il déposait en elle ses joies et ses douleurs. Quand la mort frappe, elle ne s'arrête pas! Aux galeries de Versailles, deux tableaux excitent vivement l'attention : ce sont les premières chasses royales de Louis XV enfant; autour de lui sont les plus gracieuses petites créatures, coiffées à la manière de Diane chasseresse, et montées sur des chevaux alezans; elles entourent le roi qui poursuit intrépidement le sanglier, le daim ou le chevreuil. Une de ces jeunes femmes, la princesse de Condé, vieillie avec le roi, quittait subitement la vie (2) frappée d'une maladie cruelle, et avec elle mourait le comte de Charolais, le Robert Wood du siècle de Louis XV; esprit dur, cœur inflexible, qui s'était habitué à la vie des forêts sans jamais paraître à la cour; le roi si doux, si bon, avait répugnance pour lui (3).

Monsieur le Dauphin avait donné le doux et noble titre de duc de Bourgogne à l'aîné de ses enfants; c'était le nom que portait le fils du grand Dauphin sous Louis XIV; on le disait à la cour un enfant accompli; son gracieux portrait nous le reproduit sous le costume des chevau-légers de la reine. Or ce précieux enfant livré aux plaisirs, aux distractions de son âge, fut blessé en tombant par un de ses petits camarades; il ne voulut pas le dire de peur d'être grondé et de faire réprimander son joyeux compagnon; un dépôt se forma sur sa blessure et il mourut (4). La douleur fut cuisante pour le roi qui l'aimait comme l'aïeul aime son dernier rejeton. Il restait trois fils encore du mariage fécond de monsieur le Dauphin : le premier, avec le titre de duc de Berry, était destiné à porter cette couronne de France désormais bien pesante sur le front des rois; le second avait reçu le titre de comte de Provence et pa-

(1) Louise-Élisabeth de France, Madame royale, mourut à Versailles le 6 décembre 1759. Elle fut la grande protectrice du cardinal de Bernis et une des intermédiaires pour l'alliance autrichienne.

(2) Elle mourut le 5 mars 1760.

(3) Le comte de Charolais mourut en 1760 sans alliance.

(4) Le duc de Bourgogne mourut le 22 mars 1761, âgé de dix ans.

raissait déjà fort sérieux; le dernier au contraire, Charles-Philippe, comte d'Artois, était enjoué comme un bon et noble enfant (1). Il y avait donc encore là de quoi réjouir l'aïeul de tant de pertes et de douleurs cuisantes; les rejetons du grand arbre s'épanouissaient au soleil, mais le ravage de la petite vérole pouvait enlever tous ces pauvres petits en quelques semaines; c'était affreux à penser. Louis XIV n'avait-il pas vu disparaître sa grande lignée en moins de trois années, et Louis XV lui-même était resté comme le seul rejeton d'une si noble race.

On ne pouvait plus considérer madame de Pompadour comme la maîtresse du roi, vingt ans de vie commune avaient épuisé tout ce qu'il y avait de sens et d'amour dans ces deux existences; mais il était resté la toute-puissance des habitudes, la souveraineté de l'action, que toute intelligence un peu ferme, toute volonté un peu haute, pouvait exercer sur Louis XV. Madame de Pompadour et le roi vivaient presque en commun; les affaires politiques plaisaient à la favorite; elle avait le sens droit, une sorte d'instinct des questions les plus élevées, et l'art surtout de résumer les difficultés dans une causerie active et attrayante; avec elle le roi parlait et ne travaillait pas. Madame de Pompadour avait compris que tout son rôle consistait à amuser Louis XV, si profondément ennuyé; elle multipliait autour de lui les distractions d'art, de théâtre, sans se montrer jamais jalouse des petites conquêtes qui ne pouvaient heurter sa position. A ce rôle on use sa vie; le souci ronge et creuse : jamais madame de Pompadour n'avait eu une santé forte; une maladie cruelle et lente se développait; la favorite savait qu'elle pouvait mourir, mais elle ne pouvait être malade sans craindre d'ennuyer et de fatiguer son royal amant, et cette contrainte augmentait son mal; ne pouvoir se plaindre, étouffer sa douleur, c'est la rendre plus cuisante; enfin, le mal devint si menaçant qu'il fallut dire à Louis XV qu'autour de lui il y avait encore le spectacle prochain de la mort. Il en fut surpris; une femme qu'il avait vue jadis si belle, cette madame d'Étioles des bals masqués de la ville, cette Diane chasseresse de la forêt de Sénart, serait bientôt la proie des vers au sépulcre! Le roi en fut bien triste; il voulut jusqu'au dernier moment suivre les phases de santé de sa maîtresse; mais quand la mort fut venue, l'indifférence de l'homme reprit toute sa puissance; il s'était tellement habitué à ces idées de mort qu'elles ne produisaient plus sur lui aucune impression. Du haut du balcon de Versailles, il contempla d'un œil sec le convoi humble et chrétien de celle qui, naguère, régnait sur la France. Il semblait dire: « Voilà notre destinée à tous (2). »

Madame de Pompadour a été flétrie comme toutes les favorites; à leur chute on se complaît à se venger de tous les hommages qu'on leur a rendus pendant leur vie et leur puissance. Ainsi procède la lâcheté humaine; abaissée devant l'astre qui brille, insolente quand l'astre décline. Cependant madame de Pompadour ne fut pas une femme vulgaire; avec un roi dissolu comme Louis XV garder l'influence pendant vingt ans, n'est-ce pas le triomphe de la femme habile et d'esprit? Toutes les autres favorites étaient tombées par la disgrâce, celle-ci ne fut séparée du roi que par la mort; c'est que madame de Pompadour usa plus des facultés de son intelligence que des charmes de son corps. Madame de Maintenon avait gardé le pouvoir sous Louis XIV par une certaine justesse de vue dans les affaires, un tact parfait qui savait réveiller à propos les scrupules religieux d'un roi vieilli. Madame de Pompadour s'adressa pour Louis XV à d'autres facultés; il fallait le distraire avant tout; son imagination devint artiste pour inventer incessamment autour de lui de nouvelles fêtes, de nouveaux plaisirs; elle passait ses matinées avec les décorateurs, les peintres, les chanteurs, pour savoir ce qu'elle donnerait le soir aux soupers du roi; rude tâche vraiment; nulle femme ne protégea plus les travaux de la science et des arts; son cabinet de médailles était le plus beau de l'Europe; sa bibliothèque était si riche en manuscrits qu'elle fut évaluée plus d'un million (3). Le catalogue de la bibliothèque Pompadour est le plus riche après celui du duc de La Vallière. La vente de ces objets d'art dura six mois, et jamais plus précieuse collection de meubles, d'antiques, de cristaux, de porcelaines de Sèvres, du Japon et de la Chine. Le nom de Pompadour est encore resté attaché à toute une école d'art si gracieuse qu'on l'imite pour toutes choses en la blâmant. Le marquis de Marigny, le petit frère de madame de Pompadour, hérita d'une immense fortune et ne cessa d'être le protecteur et l'ami des artistes.

Le roi, après la mort de madame de Pompadour, semblait abdiquer son goût pour une maîtresse à titre; il arrive souvent qu'on n'ose pas se débarrasser de ce qui pèse, mais lorsqu'on l'a secoué on est si heureux qu'on veut un peu de liberté à tout prix.

(1) Le duc de Berry était né à Versailles le 23 août 1754, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, le 17 novembre 1755; Charles-Philippe de France, comte d'Artois, le 9 octobre 1757.

(2) Madame de Pompadour mourut à Versailles le 14 avril 1764, âgée de quarante-deux ans.

(3) Le catalogue de la bibliothèque de madame de Pompadour contenait trois mille cinq cent vingt-cinq articles de livres, deux cent trente-cinq de musique, et trente-six d'estampes. Un travail de madame de Pompadour, très-rare aujourd'hui, est : *Suite de soixante-trois estampes (et le frontispice)*, gravées par elle, d'après les pierres en creux, exécutées par Guay; c'est un petit in-folio, dont il n'avait été tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires donnés en présent.

Ainsi fut le roi Louis XV : dans sa position si haute, rien ne lui était plus facile que de satisfaire ses goûts pour les femmes; elles venaient toutes à lui. Au milieu de sa cour si brillante et si légère, chacun de ses désirs eût été pleinement satisfait. Le rôle de la duchesse de Pompadour était souhaité ardemment, mais le roi ne voulait le donner à personne; autour de lui, ministres, courtisans ne souhaitaient pas de voir renaître l'empire d'une favorite. De là ce goût prononcé du roi pour les intrigues sans conséquence, pour la chasse aux grisettes, aux bourgeoises dans sa petite maison du Parc-aux-Cerfs; de temps à autre on citait bien quelques femmes qui avaient plus spécialement attiré son attention, mais cela durait peu; le roi, généralement bon, s'intéressait à ces maîtresses d'un jour avec la sollicitude d'un père, mais une fois remplacées il n'y songeait plus. On disait même que depuis la mort de la duchesse de Pompadour il avait éprouvé quelque regret du grand scandale longtemps donné à son peuple; il voulut un moment fermer le château de la Muette, murer la grille du Parc-aux-Cerfs. L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, se croyait sûr d'une victoire morale, mais Louis XV lui échappait toujours. Que vouliez-vous qu'il fît durant ses longues journées, à ses petits soupers? Il ne pouvait plus parcourir que très-rarement les bois pour les grandes chasses. Il n'avait donc plus pour se distraire des affaires sérieuses que les femmes; les affaires, il ne les aimait pas; à sa paresse accoutumée s'était joint le sentiment profond qu'elles allaient fort mal; c'était s'agiter l'esprit que de s'en préoccuper; le petit caquetage de femmes, le babil des jeunes filles le distrayaient seuls comme le gazouillement des petits oiseaux en cage, et c'est ce qui explique ce libertinage de vieillard qui n'abandonna Louis XV qu'avec la vie.

Les secousses pourtant ne manquaient point à cette âme, et à toutes ces pertes déjà si douloureuses vint se joindre la mort presque subite du grand Dauphin (1). Déjà deux fois s'était produite dans l'histoire la mort d'un Dauphin avant celle du monarque sur le trône, et deux fois elle avait amené de tristes et profondes réflexions dans l'âme du roi. La position qu'avait prise le Dauphin auprès de Louis XV n'était pas susceptible de lui attirer l'amitié et l'attachement sincère du roi; on le disait le chef du parti de l'opposition; le duc de Choiseul et madame de Pompadour, si puissants sur l'esprit de Louis XV, l'entretenaient dans cette idée; il paraissait constant que monsieur le Dauphin s'était fortement prononcé, à plusieurs reprises et avec une grande sagacité d'esprit, sur des questions politiques. Le plan qu'il avait rédigé lui-même était celui d'une grande réforme, qui ne différait pas essentiellement du projet postérieur du chancelier Maupeou : les parlements ne lui paraissaient qu'un rouage inutile ou un obstacle au gouvernement du pays, sans devenir jamais une garantie de liberté; il fallait rendre la justice gratuite, l'impôt spécialement territorial, convoquer les états de province et les assemblées des notables. Monsieur le Dauphin, vivement alarmé des effrayantes atteintes que portait la presse à la religion et à l'autorité royale, appelait une immédiate répression; la vieille société, les croyances antiques pourraient-elles jamais résister à cette déplorable liberté? Enfin, la destruction des jésuites lui semblait un coup capricieux et mortel porté à l'autorité elle-même par la philosophie et l'impiété. Comme rien n'était caché à la police de Versailles, ces idées du Dauphin avaient été présentées au roi sous l'aspect d'un véritable projet de complot politique, capable de blesser l'autorité du monarque; monsieur le Dauphin était délaissé, insulté par tout le parti parlementaire, et le duc de Choiseul lui-même s'était permis des paroles irritées et inconvenantes contre le prince héritier de la couronne (2).

Après l'assassinat tenté par Damiens, monsieur le Dauphin avait été un moment appelé au conseil, mais il en avait été bientôt écarté par l'influence de madame de Pompadour. C'était un esprit sérieux, rêveur, plein de fortes études, mais un peu bavard et abandonné aux illusions; il ne savait pas assez se contenir dans ses amitiés comme dans ses haines. Respectueux pour le roi, il était trop frondeur pour les actes de son gouvernement. En disgrâce, il ne songeait qu'à se fortifier dans les théories politiques et l'art de la guerre; d'une santé affaiblie déjà, il avait suivi le roi au camp de Compiègne; le temps fut froid et humide; monsieur le Dauphin gagna à ce bivac une longue et douloureuse affection de poitrine; il en revint languissant et tellement affaibli qu'on put prévoir sa mort. Elle arriva lente et résignée, car monsieur le Dauphin, prince essentiellement religieux, n'avait à se reprocher aucun scandale ni actions mauvaises; son caractère aimant et doux se montra dans cette longue agonie. Le roi fit son devoir auprès de son fils; les préventions s'étaient effacées au chevet du mourant; le deuil fut général et grand parmi le peuple, car le Dauphin était considéré comme l'espérance d'une réformation

(1) Le grand Dauphin de France mourut à Fontainebleau le 19 décembre 1765; il fut inhumé dans la métropole de Sens.

(2) Le duc de Choiseul avait dit un jour au Dauphin : « Monsieur, je puis être condamné au malheur d'être sujet; mais je ne serai jamais votre serviteur. »

politique et financière, et c'est peut-être ce qui affectait le plus sensiblement le roi (1).

Parmi les femmes qui avaient nuit et jour veillé auprès de monsieur le Dauphin, on en avait distingué une surtout qui ne quittait pas son haleine comme tremblante et suspendue à chacun de ses soupirs; c'était la Dauphine elle-même, cette princesse saxonne si douce, si bonne, qui avait mérité à force de soins l'amour de son époux. Ce prince, on le sait, avait vivement regretté sa première femme de race espagnole; l'image de Marie-Thérèse était demeurée dans son cœur comme le souvenir de ces filles de Tolède ou de Séville, qu'on aime une fois et que rien ne remplace plus dans la vie. Eh bien! la princesse de Saxe, sans se rebuter, avait prié, et l'amour de l'époux était venu à elle; son dévouement pur et naïf comme au sein de la famille allemande, ne s'était pas arrêté devant les périls d'un mal contagieux; elle s'était trempée des sueurs du malade; elle avait touché de ses mains tous ses médicaments, et joignez à cela l'inquiétude, les veilles et le vide que lui laissait la mort d'un objet tendrement aimé. Marie ne survécut que dix-huit mois au grand Dauphin (2). Ce fut un spectacle qui dut rappeler aux vieillards de la cour les derniers temps du siècle de Louis XIV, où l'on vit dans l'espace de deux années le Dauphin, le duc, la duchesse de Bourgogne, descendre au tombeau. Les mêmes bruits d'empoisonnement se répandirent. Les accusations ne manquèrent pas; comme il y avait beaucoup d'intérêts et d'inimitiés politiques en jeu, on supposa que les irritations furieuses ou les ambitions altières avaient entraîné les noms même les plus puissants et les plus élevés à ces lâches attentats. Cela eût été difficile, car la mort s'était montrée sous les formes les plus diverses; elle avait atteint indistinctement le Dauphin et madame de Pompadour, qui appartenaient à des partis différents. Il aurait fallu supposer un double complot agissant par la mort, une sorte de duel terrible et mystérieux à l'aide du poison; mais on n'était plus, grâce à Dieu, à l'époque des Médicis. Il y avait plus de loyauté et de franchise dans les mœurs même dissolues. Mais tel était l'état des esprits depuis l'assassinat du roi par Damiens, qu'on croyait toujours à des complots incessants contre la famille royale.

C'est que la mort ne se lassait pas. Alors disparaissait aussi du monde la plus noble, la plus résignée des femmes, Marie-Leczinska, la chaste épouse de Louis XV; elle ne survécut que quelque temps à monsieur le Dauphin, qu'elle aimait avec tendresse (3). Affreuse vie, vingt fois plus dure que la mort, que de voir autour de soi des maîtresses aimées, quand on s'est voué le plus tendre des amours à celui qui le dédaigne. Marie-Leczinska, reine de France à vingt-deux ans par une fortune inespérée, avait bien expié cet bonheur; cette couronne, ce manteau royal, durent plus d'une fois la brûler comme s'ils étaient de feu; il n'y eut pas de résignation plus tendre, plus respectueuse que la sienne. Louis XV avait eu peu d'égards pour la reine; toutes les maîtresses en titre lui avaient été présentées, et le roi avait voulu que Marie-Leczinska les prît parmi ses femmes. Elle avait obéi; mais avec quelle entraînante piété n'allait-elle pas au pied des autels demander la force et le courage de supporter ces flétrissures! Ses larmes inondèrent plus d'une fois son prie-Dieu; sa piété exaltée l'avait portée vers le parti de monsieur le Dauphin, si rapproché des jésuites; elle n'aimait ni les philosophes qui ébranlaient les croyances, ni les parlementaires qui comprimaient l'autorité royale. Le roi la voyait peu, excepté aux jours d'étiquette et de réceptions; il était alors respectueux pour elle et plein d'égards pour sa dignité; c'était d'ailleurs l'irrésistible hommage que l'homme dissolu rend toujours à ce qui est noble et vertueux; et Louis XV portait ce sentiment au plus haut point, surtout à mesure qu'il voyait le front de la reine s'entourer d'une auréole de sainteté; il la croyait destinée à racheter ses fautes. Marie-Leczinska mourut en soignant la princesse de Saxe; elle prit son mal comme madame la Dauphine l'avait pris de son tendre époux, sorte de chaîne terrible cadenassée par la mort. Ainsi, ces femmes mouraient pour s'être dévouées; la religion les avait élevées à ce point d'abnégation et de grandeur. Le roi, qui voyait si peu Marie durant sa vie, voulut contempler ses traits après sa mort; ces spectacles, il ne les craignait pas; il s'agenouilla devant le lit, ferma les yeux au cadavre à peine refroidi, et l'embrassa comme s'il avait voulu empreindre son âme de quelque chose de cette sainteté.

A Nancy, le vieux Stanislas avait devancé la mort de sa fille; une catastrophe précipitait la fin du vieillard (4). Rien de plus pur et de plus paternel que le gouvernement de Lorraine, aux mains du plus noble des monarques; depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, la Lorraine demeurait sous son sceptre; l'administration était française, sans doute, mais

(1) Il existe une gravure allégorique sur la mort du grand Dauphin, par M. Cochin, avec cette épigraphe :

Nempe quod injecit secreta modestia velum
Scinditur, et vitæ gloria morte patet.

(2) Madame la Dauphine mourut à Versailles le 13 mars 1767.

(3) La reine Marie-Leczinska mourut le 14 juin 1768.

(4) Stanislas mourut le 23 février 1766, âgé de quatre-vingt-huit ans.

tons les actes se faisaient au nom de cette royauté éphémère. Stanislas avait consacré sa vie à la grandeur et à la prospérité de la Lorraine; les villes s'étaient embellies; Nancy formait une belle capitale avec ses places, ses fontaines, ses monuments publics. La cour de Stanislas était le lieu d'asile pour toutes les infortunes : jamais de persécutions ou de tourmente; abolition de servitudes, amoindrissement de l'impôt, et avec cela un gouvernement riche, protecteur des arts, de la science. Ainsi s'était passée la vie du roi; dans sa correspondance avec sa fille, il l'invitait à imiter avec résignation et patience Louis de Gonzague, le saint de la famille; et loin d'adresser un mot de reproche à Louis XV, qu'il considérait comme son suzerain et son maître, il lui élevait des statues monumentales sur les places publiques de Nancy. Tous ses officiers, ses gentilshommes du palais étaient Français, et le plus intime de tous fut ce noble et loyal marquis de Tressan, si chevaleresquement épris des romans du moyen âge, temps de féerie et de noblesse qui allait si bien à son caractère. Le vieillard mourut d'une manière fatale : il s'endormit dans un fauteuil à bras près d'un grand feu, la flamme prit à ses vêtements, et le couvrit de larges cicatrices qui précipitèrent sa mort. L'éventualité prévue par le traité d'Aix-la-Chapelle étant ainsi arrivée, la Lorraine fut définitivement réunie à la France, et l'impôt désormais perçu par les fermes générales. Ce passage d'un gouvernement à un autre se fit sans transition.

Au milieu de tant de sépulcres, on suit, avec un tendre intérêt et un indicible bonheur, la jeune vie de ces trois princes, fils du Dauphin, orphelins en bas âge; ils apparaissaient comme des fleurs aux couleurs vives et tendres qui s'épanouissent sur des tombeaux. L'aîné (le duc de Berry) avait alors quatorze ans; son caractère était bon, mais un peu brusque et peu liant. Lorsque le Dauphin mourut, Louis XV, qui n'oubliait jamais ses devoirs de roi, prit M. le duc de Berry par la main, et paraissant devant toute la cour, il s'écria : « Messieurs, voici le Dauphin de France. » Le duc de Berry savait donc qu'il était destiné à régner, et déjà on le voyait prendre sur ses frères un petit air de commandement qui faisait contraste avec sa petite taille. A ses côtés, un gros petit joufflu, au ventre déjà proéminent, du nom de Louis-Xavier, comte de Provence, se faisait remarquer par son instruction plus soignée, son esprit plus orné; il n'avait qu'un an de moins que M. le duc de Berry, mais il lui était supérieur par ses études classiques (1). Fou et folâtre, Charles-Philippe de France était le petit moqueur de ses frères; il ne se gênait ni avec monsieur le Dauphin, ni avec le comte de Provence; c'était un feu roulant de mots joyeux. Étourdi, on lui pardonnait à cause de son bon cœur; on citait déjà mille mots heureux. La bourgeoisie aimait alors ses princes; ce n'était pas sans raison qu'on les appelait les fils de France, nobles enfants de la patrie. A Versailles, on peut voir encore les portraits de ces trois jeunes princes adolescents, dans le joli costume de l'époque; qu'ils sont gracieux avec leurs traits de Bourbon et de Saxe, mêlés et confondus comme sur les émaux d'un blason! que de bonheur et d'avenir sur ces physionomies! qui pourrait lire leur destinée dans le livre de la vie : un échafaud pour le duc de Berry, devenu le malheureux Louis XVI; vingt ans d'exil pour le comte de Provence, vieillard revenu dans la patrie avec un pacte de réconciliation à la main; et puis ce Charles-Philippe d'Artois, proscrit aux cheveux blancs, expirant loin de son pays et n'ayant pas un coin de terre en France pour le repos de ses cendres. Ainsi quelque chose de mélancolique se rattache toujours à cette étude de la physionomie d'un enfant : que sera-t-il? que deviendra-t-il avant que les rides aient passé sur son front, comme de grands ruisseaux de larmes?

La lignée de Louis XIV avait laissé un vaste réseau de princes du sang; autour du trône on voyait briller la couronne ducale des d'Orléans, des Condé, des Conti, des princes légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Aucune de ces maisons n'était précisément éteinte. La forte tige des d'Orléans était représentée par Louis-Philippe, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours, de Montpensier; alors à quarante-trois ans, prince brave, loyal, courageux à l'épreuve, dans la dernière campagne il avait conduit le corps des grenadiers de France. Louis-Philippe d'Orléans avait deux enfants, l'aîné, du nom de Louis-Philippe-Joseph (2), à vingt-deux ans déjà épousait la jeune duchesse de Bourbon-Penthièvre, et sa fille, Marie-Thérèse-Bathilde, s'unissait un peu plus tard à M. le duc de Bourbon (3). Alors on parlait à la cour d'une passion vive, sincère, que M. le duc d'Or-

(1) « On commence à répandre les bons mots des enfants de France; on en cite deux entre autres qui décèlent leur manière de penser. Le duc de Berry, en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah! quel barbarisme! mon frère, s'écria le comte de Provence, cela n'est pas beau, un prince doit savoir sa langue. » — « Et vous, mon frère, reprit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. » Le duc de Chartres étant allé faire sa cour aux enfants de France, il appelait toujours M. le duc de Berry *Monsieur*. « Mais, dit ce jeune prince, M. le duc de Chartres, vous me traitez bien cavalièrement; ne devriez-vous pas me donner du *monseigneur*? » — « Non, mon frère, reprit vivement le comte de Provence, il vaudrait mieux qu'il dît mon cousin. » (*Nouvelles à la main.*)

(2) Louis-Philippe-Joseph, né à Saint-Cloud le 13 avril 1747, venait d'épouser, le 5 avril 1769, Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, née le 13 mars 1753, fille du duc de Penthièvre, l'héritier du comte de Toulouse.

(3) Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, fils du prince de Condé, né

léans avait conçue pour une dame de son intimité, du nom de Montesson; il ne pouvait se passer d'elle; car tout ce sang de Bourbon, de Béarn, de Gascogne s'enflammait chevaleresquement pour les dames. Les Condé avaient alors pour chef Louis-Joseph, qui avait fait courageusement la guerre dans la dernière campagne; il servait depuis l'âge de dix-neuf ans avec bravoure; il venait peu à la cour, sa vie se partageait entre Chantilly et le nouveau palais qu'il avait fait construire sur la rive gauche de la Seine en face de la place Louis XV. Cadets des Condé, comme ceux-ci l'étaient des Bourbons, les Conti se distinguaient par un esprit vif, ardent, un peu frondeur; les Conti étaient certainement de braves et dignes soldats; mais leur tendance philosophique et parlementaire en faisait de tristes soutiens pour la monarchie. La coutume des Conti était de bouder à l'Isle-Adam; ils recevaient là les parlementaires en disgrâce, les poëtes persécutés; les Conti méritaient le titre de « *nos cousins les avocats*, » que leur donnaient en plaisantant les trois jeunes enfants de France; les gentilshommes ne comprenaient pas que des princes braves de leur épée se fissent robins; mais alors la manie du parlement saisissait toutes les âmes; on aimait l'opposition, les petites tracasseries d'avocat; la société descendait de plus en plus au greffe, jusqu'à ce que M. de Maupeou tentât de l'en retirer.

Louis XV n'aimait pas la société des princes du sang, avec lesquels il était obligé de garder des rangs et des étiquettes. Leur habitude d'ailleurs était toujours de se ranger d'un parti, de se poser comme les chefs d'une nuance d'opinion de parlementaires ou de gentilshommes; et cette opposition, quels que fussent sa tendance et son caractère, ne plaisait pas au monarque. Dictateur des affaires publiques, Louis XV s'était entouré d'amis intimes, de confidents qu'il aimait à consulter. Au premier rang on pouvait évidemment placer le maréchal de Richelieu : il était bien vieux déjà; plus âgé que le roi de dix ans, ce feu se croyait et se disait aimé des femmes. Ninon et le maréchal de Richelieu me paraissent deux caractères parfaitement ridicules; voyez-vous l'une avec sa grosse face large et ronde, pommadée et luisante, sa perruque bouclée, et s'imaginant qu'on peut l'aimer d'amour à quatre-vingts ans. Voyez maintenant le maréchal de Richelieu (1) avec sa figure toute ridée, se fardant de rouge et de mouches, relevant ses rides sous sa perruque de manière à se monter le front jusque par-dessus le crâne; puis se faisant de faux sourcils, de fausses lèvres, une fausse poitrine, de fausses cuisses; et tout cela pour donner le change à des yeux de femmes qui jamais ne se trompent sur l'appréciation de l'âge, des qualités et des défauts. Ce n'est pas qu'il n'y ait du grandiose, du chevaleresque dans le caractère du maréchal de Richelieu; il donne tout au roi et à la patrie, nul sacrifice ne lui coûte, sauf à se refaire comme dans la campagne de Hanovre, par les grandes levées de contributions; son côté ridicule, ce sont les femmes! Eh! mon Dieu, des hommes à bonnes fortunes, il y en a partout; la voie non fois ouverte, qui ne la parcourt en triomphateur? Mais ce qui est fatuité extrême à M. de Richelieu, c'est de s'en vanter, de s'en faire gloire à mesure qu'il vieillit. Louis XV aimait cette obéissance respectueuse du maréchal qui ne reculait devant aucun service et restait l'ami de toutes ses maîtresses. Puis le roi aimait à voir un gentilhomme plus vieux que lui-même de dix ans et qui pouvait plaire encore; cela lui donnait l'espérance de longues joies, et c'est le meilleur moyen de faire sa cour aux vieillards. Le roi avait autour de lui d'autres amis qui le ranimaient par les plus joyeux propos. De temps à autre, la mort venait bien un peu moissonner dans ces rangs; alors le trouble était grand dans tous ces cœurs, frappés d'un avertissement solennel par les glas de l'agonie.

Depuis la mort de madame de Pompadour, toutes les affaires étaient restées aux mains de M. le duc de Choiseul, véritable premier ministre à titre. La crainte de ce chef de cabinet était alors que le roi ne prît une nouvelle maîtresse avouée, capable d'amoindrir son crédit et de balancer son influence. De là, cette facilité offerte à Louis XV de multiplier le nombre de ses caprices : on l'entoure incessamment, on peuple sa petite maison d'objets toujours nouveaux et d'assez bas étage dans la société, pour qu'on ne croie pas possible qu'il en naisse une influence de maîtresse à titre. On sert en cela le goût du roi; il n'y a plus d'attachement dans ce cœur, les sensations l'agitent à peine, il les a

le 13 avril 1756, épousa, le 23 avril 1770, Louise-Marie-Bathilde d'Orléans, née à Saint-Cloud le 9 juillet 1750. De ce mariage naquit l'infortuné duc d'Enghien.

(1) Voltaire, toujours courtisan, écrivait au duc de Richelieu :

« A Ferney, 10 octobre 1760.

» Il n'y a pas d'apparence que j'aie l'impudence de me présenter devant vous dans le bel état où je suis. Il n'est bruit dans le monde que de votre perruque en bourse, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les personnes qui vous approchent jurent que vous avez trente-trois ou trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez, vous êtes debout toute la journée. On assure que vous avez beaucoup plus de santé que vous n'en aviez à Closter-Seven, et que vous commanderiez une armée plus lestement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous servir de secrétaire, encore moins de coureur. La raison en est que mes fuseaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre serviteur, et que mes yeux sont entièrement à la *Chaulieu*, bordés de grosses cordes rouges et blanches. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-Vingts pour l'hiver. »

émoussées de bonne heure. S'il faut absolument lui donner une favorite, on la prendra dans la famille même des Choiseul, et madame de Grammont, la propre sœur du ministre, est déjà désignée pour tenir la place de madame de Pompadour, afin de maintenir le pouvoir dans les mêmes mains. M. de Choiseul est maître exclusif du département des affaires étrangères; le roi travaille à peine, c'est le ministre qui donne seul l'impulsion au mouvement de l'extérieur. Il s'est également assuré la direction de la guerre et de la marine, qui sont les deux éléments de force dans les relations d'État à État. M. de Choiseul n'est pas un esprit très-étendu, mais il est actif, remuant; le département des affaires étrangères a d'ailleurs des premiers commis d'une grande force et d'une sérieuse expérience, qui lui préparent le travail avec une aptitude remarquable. Caractère léger, à la parole saccadée, insolente, ses relations avec le parti philosophique et parlementaire lui donnent une certaine popularité dans le monde; son projet est de se servir de l'action des parlements pour assurer le service financier au moyen du vote de l'impôt; c'est à cet effet qu'il a choisi le contrôleur général dans le sein de la compagnie. M. de L'Averdy (1) a le département des finances. Par ce moyen, M. de Choiseul espère obtenir l'assentiment des parlementaires, le vote de nouveaux impôts; les deux départements de la guerre et de la marine reçoivent son impulsion : le maréchal de Belle-Isle est mort (2), et avec lui les plus vastes, les plus hardis projets de guerre; il a donné tous ses soins à l'agrandissement et à l'amélioration de l'armée; le système de M. de Choiseul lui est entièrement opposé; car il repose sur le désarmement. Depuis la nouvelle situation des affaires de l'Europe, le ministre ne croit pas possible, de longtemps au moins, une guerre continentale; l'alliance avec l'Autriche et le Piémont la rend impossible; un désarmement des forces de terre est donc une mesure tout à fait utile. En diminuant de moitié les dépenses du département de la guerre, on en reportera un tiers au département de la marine qui a été si faible, si étroitement administré dans la dernière guerre; on peut avoir vingt régiments de moins pourvu qu'on ait trente vaisseaux de plus, et c'est pour réaliser cette pensée d'une certaine grandeur que M. de Choiseul garde la direction des départements de la marine et de la guerre.

(1) Clément-Charles-François de L'Averdy, né à Paris en 1733, était conseiller au parlement, lorsqu'il fut nommé, en 1765, contrôleur général.

(2) Le maréchal de Belle-Isle était mort le 26 janvier 1761, âgé de soixante et dix-sept ans.

La mauvaise position de M. de Choiseul venait surtout de ses liaisons avec le parti philosophique et parlementaire; cela jetait nécessairement beaucoup de faiblesse dans le gouvernement intérieur; son salon était tout encyclopédique. Madame de Choiseul, femme d'esprit et de bon goût, avait un indicible amour pour les éloges et la flatterie; les savants, les gens de lettres, de leur nature un peu courtisans, lui adressaient des vers, des éloges comme à une divinité favorable; on exaltait en poésie son épagneul tout blanc, son magot de Chine, son nègre, tout ce qui la touchait d'affection ou de domesticité; c'est à ses pieds si blancs et si petits que l'abbé Barthélemy (3) méritait la place de garde des médailles à la Bibliothèque du roi; c'est pour elle qu'il commençait son travail du *Voyage du jeune Anacharsis*; madame de Choiseul aimait à l'entendre; elle venait de placer son jeune neveu au département des affaires étrangères. Cette habitude de flatterie rendait M. de Choiseul fort irritable pour la critique; lui, si libéral, si tolérant, disait-on, faisait jeter Fréron au For-l'Évêque, parce qu'il s'était permis une légère critique dans sa gazette; et qu'on remarque bien que le journal de Fréron défendait la vieille société et les doctrines monarchiques. Mais les pouvoirs sont habituellement ainsi faits; ils frappent ce qui les protége, ils protégent ce qui les frappe; et le duc de Choiseul se gardait bien d'atteindre l'école encyclopédique. Voltaire était constamment en correspondance avec lui : on lisait ses lettres en petit comité; on laissait grandir avec une légèreté incroyable la puissance des doctrines antireligieuses. M. de Choiseul y prêtait la main avec bonheur; on le disait un ministre esprit fort, mot vague, mais qui frappait alors vivement l'amour-propre de l'homme d'État. En Espagne, en Portugal, en Pologne, il y avait des ministres esprits forts; et malheur aux peuples qui sont ainsi gouvernés; leur avenir est compromis quand leur ruine n'est pas imminente!

CHAPITRE XLI.

ESPRIT ET FRIVOLITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Les gentilshommes. — Vie de Versailles. — Paris. — La campagne. — Hôtels du faubourg Saint-Germain. — Les quais.

(3) Jean-Jacques Barthélemy, né à Cassis, près Aubagne, le 20 janvier 1716, commença ses études chez les oratoriens, et les termina chez les jésuites; il vint à Paris en 1744; en 1747, l'Académie des inscriptions l'admit dans son sein; il fut nommé garde du cabinet des antiques en 1753.

— Théâtres. — Opéra. — Italiens. — Comédie-Française. — Occupations. — Petits vers. — Poëtes. — Colardeau. — Barthe. — Les filles d'Opéra. — Le jeu. — Les petites maisons. — Modes. — Récits des journaux. — Aventures. — Mœurs du clergé. — Les évêques. — Les corps religieux. — Les abbés de cour. — Les curés de campagne. — La feuille des bénéfices. — Habitudes de la bourgeoisie. — Education. — Richesse. — La finance. — La magistrature. — Les gens de lettres. — Le peuple. — Principe de sa corruption.

1760—1768.

L'antiquité a toujours présenté le terrible spectacle d'une fatale catastrophe à côté d'une grande corruption; à mesure même que la crise approche, il se produit un certain état d'ivresse et de frénétique dissolution; convive imprudent, on s'assied couronné de fleurs au banquet de la vie; on dirait qu'on a hâte de jouir; et c'est ce que l'Écriture a si magnifiquement exprimé dans ce festin de Balthazar, l'image de l'aveuglement de l'homme à la face de ces révolutions qui en finissent avec les empires. Certes, jamais la société n'avait été plus activement travaillée que dans le XVIIIe siècle; jamais on n'avait vu un tel esprit d'agitation et de vertige : le gouvernement, la religion, la famille, la propriété, tout était mis en question et menacé d'une démolition soudaine; eh bien! dans cet aveuglement de tous, chacun concourait de ses efforts, mais en raillant, à cette destruction inflexible; les gentilshommes récitaient des vers républicains et se costumaient en Brutus; les petits abbés faisaient de l'impiété dans les thèses publiques, et tout cela par distraction, comme moyen de passer plus gaiement sa vie et de faire parler un peu de soi dans le cercle des philosophes.

La vie de loisir se concentrait alors parmi les gentilshommes : nul ne travaillait à des métiers de lucre ou de bénéfices; la noblesse pouvait se ruiner sans déroger à ses titres; mais s'enrichir n'était pas dans ses habitudes. Les nouveaux édits avaient permis le haut commerce aux gentilshommes, mais ce n'était pas leur goût : quitter l'épée pour la mesure ou l'équerre du commerçant paraissait indigne de cette noblesse ivre de plaisir et de sensualisme. Sous Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV, l'existence de la noblesse, c'était Versailles; le roi avait trop de colère contre les souvenirs de la Fronde, pour ne pas dépeupler Paris de tous les hommes de cour et d'épée. Paris était donc devenu la ville de bourgeoisie et de peuple; on y allait aussi rarement que le roi lui-même; on restait dans les appartements de Versailles ou aux hôtels qui formaient ses larges rues. Mais vers la fin du règne de Louis XV, les quartiers du Marais et de l'île Saint-Louis se peuplaient de la noblesse d'épée et de robe. Peu à peu on en bâtissait de nouveaux; quoi de plus élégant et de plus riche que les hôtels du faubourg Saint-Germain, dans les rues de l'Université, de Bourbon, du Bac, de la Planche, de Grenelle? Ces beaux bâtiments entre cour et jardin étaient largement distribués, décorés de trumeaux chargés de dorures, de médaillons sous de larges tentures de damas vert ou écarlate; on élevait sur d'élégantes proportions le quai large et beau qui de la rue de Seine se prolongeait jusqu'à la rue du Bac et au palais de Condé. Ces hôtels aux formes larges et solides, qu'on voit encore rue de Bourbon, datent de cette époque; chaque grand seigneur avait sa demeure dans ces nouveaux quartiers; on préférait déjà Paris à Versailles; il y avait plus de gaieté, plus d'animation; et d'ailleurs n'était-ce pas là que le plaisir s'abritait sous mille formes mobiles et variées?

La haute noblesse adorait le théâtre; madame de Pompadour avait mis en honneur les artistes, et Voltaire faisait de la scène une mode de salon; une tragédie, une comédie étaient un événement. Pas de gentilhomme opulent qui n'eût sa loge à l'Opéra (1); il venait assister avec une ponctualité admirable aux ballets de Vestris qui commençait et aux opéras de Rameau à son déclin. Les toilettes brillantes des gentilshommes étaient admirablement appropriées à ces jeux de la scène. A l'Opéra se disaient les petites et grandes aventures d'actrices et de coulisses : comment tel mousquetaire était venu à bout de la vertu d'une petite coquette, et en quel état était l'amour de mademoiselle Clairon pour M. de Valbelle. Cette frivole société passait ainsi sa vie entre la comédie et le ballet. M. de Voltaire envoyait-il de Ferney aux comédiens du roi une pièce nouvelle, tout Paris élégant était en émoi pour en savoir la

(1) Voici un curieux état des recettes et des dépenses de l'Opéra (année 1760).

RECETTES.

Loges à l'année,	120,000 liv.
Comédie-Italienne,	30,000
Bals, frais prélevés,	40,000
Concert spirituel,	8,000
Cafés, boutiques louées,	4,000
Recette annuelle,	350,000
Total.	552,000 liv.

DÉPENSES.

Pensions des sujets retirés,	70,000 liv.
Retraite de MM. Rebel et Francœur,	17,000
Recette de la ville,	20,000
Un quart des pauvres, suivant l'abonnement,	80,000
Cinq opéras à 20,000 liv. l'un portant l'autre,	100,000
Frais journaliers de garde et d'illuminations,	40,000
Appointements de tous les sujets, montant par mois à 12,000 liv,	144,000
Total.	471,000 liv.

pensée et en réciter les vers : quelle actrice ferait le rôle principal? Clairon voudrait-elle jouer? La Comédie-Française était cependant moins en vogue que l'Opéra ; cette cour brillante aimait qu'on l'éblouît par la danse et le décor. Voltaire seul avait le privilége de l'occuper, parce qu'elle avait tendance vers les maximes de philosophie dont ses pièces étaient semées. On prenait goût également pour les Italiens, qui récitaient moins alors la musique pure et grande de Naples, de Florence ou de Milan, que le récitatif des opéras-comiques. Cet engouement pour le théâtre était tel que les comédiens prétendaient déjà à des priviléges incroyables; telle petite danseuse annonçait qu'elle était malade, et le même soir on la voyait en loge à l'Opéra avec un grand seigneur de la cour, son protecteur et son ami. Combien de fois M. le lieutenant de police n'était-il pas obligé de renfermer ces petits papillons dorés dans la cage qu'on appelait le For-l'Évêque; eh bien! à peine en prison, cent équipages roulaient sous la porte du fort; les grands laquais des maisons Chevreuse, Richelieu, Mailly, allaient s'informer si leur maître pouvait être admis auprès de la belle captive; on se remuait à Paris, à Versailles pour abréger le poids de ses chaînes : la cour entière sollicitait l'hospitalité du For-l'Évêque.

Au reste, les gentilshommes ne croyaient pas déroger en descendant jusqu'à ces femmes de plaisir; il était admis qu'on ne pouvait avoir une fille d'Opéra ou de coulisses qu'avec de l'argent : entretenir une danseuse entrait pour ainsi dire dans le budget de la domesticité; c'était une dépense de plus qu'on portait au compte avec son piqueur de meutes et ses valets du pied; il en coûtait quelques centaines de louis par quartier, mais la femme, même la plus à la mode, était aux gages du gentilhomme et à son service. C'était le beau temps des femmes entretenues qui jetaient un éclat d'immoralité révoltant; il fallait les voir dans leurs magnifiques équipages à quatre chevaux, éblouissant les femmes de la plus haute noblesse par leurs diamants et leur toilette. Il y avait vanité pour un gentilhomme à être salué gracieusement par une de ces filles; c'était comme le triomphe d'amour qu'il espérait. Le soir, chez elles, soupers délicieux, jeu d'enfer, car le jeu qui remue l'âme et froisse les entrailles était également la passion des gentilshommes; ils le voulaient chand, actif, effréné; chez les riches les plus magnifiques, on jouait même la comédie : tandis que l'or roulait à pleines mains dans un salon aux mille panneaux dorés, à côté, sur un théâtre, on récitait les vers de Voltaire on *Mahomet*.

Quand on veut se faire une idée de cette société frivole, dissipée, il faut parcourir les gazettes du temps. Généralement, les journaux expriment sinon la vérité des faits, au moins la vérité de l'esprit d'une époque : aux temps sérieux, ils ne s'occuperont pas d'aventures, de galanterie et d'amour; mais la société agitée par les questions politiques, prête peu d'attention à des intrigues de coulisses; les masses, à une époque de légèreté, n'écoutent rien de grave et de sérieux. Or voici ce qui s'écrit dans les journaux, ce qui préoccupe alors le public de Paris et de Versailles : « *Les Chevaux et les Anes, ou Étrennes aux sots*, tel est le titre d'une espèce d'épître de deux cents vers environ, qu'on attribue à M. de Voltaire, et par laquelle il ouvre l'année littéraire. C'est une satire dure et pesante contre quelques auteurs, dont il croit avoir à se plaindre. *Sermon du rabbin Akib*, autre brochure en prose, aussi attribuée à M. de Voltaire, dans laquelle il se plaint de l'atrocité du dernier auto-da-fé de Lisbonne. Il invoque l'Éternel pour dessiller les yeux des barbares qui font un acte de religion aussi contraire à l'humanité et si peu digne de Dieu. Les jésuites s'y trouvent englobés au sujet de Maladriga; le tout est assaisonné de traits mordants, rendus avec une grande liberté philosophique. — On commence à parler beaucoup de l'*Écueil du sage*, comédie philosophique et en vers de dix syllabes, de M. de Voltaire; on espère qu'elle triomphera des scrupules de la censure et de la police, et que nous la verrons enfin représenter. — On continue *Armide* à l'Opéra. Nous allons rendre compte, à cette occasion, de l'état actuel de ce spectacle. La haute-contre y est dans le plus grand délabrement. Pillot est le seul chanteur qu'ose avouer l'Opéra. Quel chanteur encore, quel successeur de Géliotte! sans âme, sans figure, sans caractère; n'ayant pour lui qu'un peu d'organe. Gélin et Larrivée nous dédommagent par leur basse-taille; l'un a le timbre plus sonore, plus mâle; l'autre plus onctueux, plus pathétique. En femmes, nous comptons mademoiselle Chevalier, mademoiselle Arnoux et mademoiselle Le Mierre; la première jouit d'une réputation faite depuis longtemps, et l'excellence avec laquelle elle rend le rôle d'Armide est une preuve qu'elle peut encore acquérir. La seconde est, au gré des connaisseurs, la plus naturelle, la plus tendre qui ait encore paru. Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige avec lesquels mademoiselle Le Mierre nous peint tous les objets sensibles de la nature? Sa voix est une magie continuelle. C'est tour à tour un rossignol qui chante, un ruisseau qui murmure, un zéphyr qui folâtre. Toutes trois font l'admiration, l'amour et les délices des partisans du théâtre lyrique. La chorégraphie est sans contredit la partie la mieux garnie et la plus parfaite de l'Opéra; Vestris et mademoi-

selle Lany passent pour les premiers danseurs de l'Europe. Le frère de cette dernière est admirable pour la pantomime. Laval et Lyonnais feraient des danseurs sublimes, si Vestris n'existait pas. L'Opéra a fait cette année l'acquisition de mademoiselle Allard; elle inspire la joie dès qu'elle paraît. Mademoiselle Vestris est toujours en possession de la danse voluptueuse et même lascive; c'est ce que lui reprocheront sans cesse les défenseurs des mœurs, et c'est un défaut qu'ils lui pardonneront intérieurement, tant que le physique aura quelque empire sur eux. »

Ainsi toujours le théâtre, l'opéra, les danses lascives; quelle renommée que ces danseuses! quelle pluie d'or venait à elles! Puis ces corps ont vieilli, ils sont poussière avec leur gloire et leur éclat d'un jour; à chacun son châtiment, à chaque grandeur sa douleur intime : à la beauté jeune, éclatante, la première ride; à la gloire acquise, la décadence; au plaisir, l'impuissance; à l'esprit brillant, la faiblesse de l'intelligence qui vient avec les années, et à tous la mort. Ainsi ne pensaient pas les gazettes dans leurs récits sur l'Opéra : « Le cordon de Saint-Michel dont M. Robel, l'un des directeurs de l'Académie de Musique, vient d'être décoré l'année dernière, doit donner une grande émulation à ses collègues et à ceux qui lui succéderont; nos plaisirs ne peuvent que gagner à cette illustration. — On parle beaucoup de la reprise de l'*Encyclopédie*. Les volumes de planches commencent à paraître; ils réveillent la curiosité publique, et l'on se demande quand on verra finir cet ouvrage, dont la suspension fait gémir l'Europe. — M. Collé a mis en opéra-comique le conte de La Fontaine : *A femme avare galant escroc*. Cette plaisanterie a été jouée chez M. le duc d'Orléans, à Bagnolet. M. de Marmontel a mis aussi *Annette et Lubin* en opéra-comique; M. de La Borde a fait la musique. On assure qu'il sera joué à Choisy. Nous apprenons que M. de Marmontel travaille à une *Poétique;* nous espérons qu'il nous donnera de meilleurs préceptes en théorie qu'en action. — On vient de donner un cinquième volume aux œuvres du *Philosophe de Sans-Souci;* on sait que ce livre est du roi de Prusse, et sera un monument à jamais durable élevé à l'honneur des lettres. Il n'y a guère que des épîtres dans ce nouvel ouvrage, roulant sur la guerre passée et la présente; elles sont bien propres à détruire les imputations odieuses dont on a chargé cette majesté. Quelques-unes sont écrites avec la simplicité dont César racontait ses victoires. — Il paraît une estampe ingénieuse sur les affaires des jésuites : aux deux côtés du tableau sont M. le duc de Choiseul et madame la marquise, qui arquebusent à bout touchant une multitude de jésuites. Ceux-ci tombent par terre, dru comme mouches. Le roi est là qui les arrose d'eau bénite, et l'on voit le parlement en robe, çà et là, bêchant des fosses pour enterrer les morts. — Il court une caricature où l'on représente MM. de Voltaire et Rousseau, l'épée au côté en présence l'un de l'autre, faisant le coup de poing. Au bas est un dialogue en vers entre ces deux auteurs. Enfin la querelle s'échauffe; Rousseau gesticulant des poings, Voltaire lui reproche de ne pas se servir de son épée en bon et brave gentilhomme. Celui-là prétend que ce sont les armes de la nature. — L'ouverture du salon s'est faite avec toute l'affluence possible; on sait qu'on y expose les différents ouvrages que les peintres, sculpteurs et graveurs de l'académie veulent y envoyer. La collection de cette année continue à donner une idée de l'école française, la seule aujourd'hui de l'Europe. Il semble que le public se soit porté plus volontiers en foule vers le tableau de M. Wanloo, représentant les *Trois Grâces enchaînées de fleurs par l'Amour;* le coloris en est des plus brillants, il est nourri de peinture; on a trouvé les figures un peu flamandes, on les eût désirées plus sveltes. *La Chasteté de Joseph*, par M. Deshayes, attire beaucoup l'attention. Les *Marines* de M. Vernet, les *Quatre parties du jour*, et en général tous ses tableaux sont recherchés des amateurs. *La piété filiale*, de M. Greuze, se considère avec la plus grande admiration. Enfin le *Prométhée* en marbre de M. Adam, le *Pygmalion* de M. Falconnet, emportent les suffrages en cette partie. — Les comédiens remuent avec force pendant ces vacances pour se procurer au moins un état légal; ils prétendent avoir trouvé dans leurs titres qu'ils avaient autrefois celui de *valets de chambre du roi*, et ils le réclament de nouveau. Mademoiselle Clairon paraît faire dépendre sa rentrée au théâtre de cette condition. — Mademoiselle Préville, actrice de la Comédie-Française, d'un talent noble et distingué dans le haut comique, de mœurs assez honnêtes pour une comédienne, vivait depuis longtemps avec Molé, autre acteur dont elle était éprise. Celui-ci, jeune et ardent, ne s'en est pas tenu à elle; il a porté ses vœux ailleurs, et l'on parle même de son mariage avec mademoiselle Doligny. La première en est tombée malade de jalousie, elle est dans une langueur qui fait craindre pour sa vie. Ce bel exemple lui ferait un honneur infini, si elle poussait l'héroïsme jusqu'à en mourir. — On répand très-furtivement une brochure qui a pour titre : *Oraison funèbre du parlement;* c'est une satire amère de ce tribunal et de sa conduite dans les circonstances présentes. — Enfin l'*Encyclopédie* paraît tout entière, il y a dix nouveaux volumes; par un

arrangement assez bizarre, le libraire les a fait venir de Hollande aux environs de Paris où ils sont imprimés; et c'est aux souscripteurs à les faire entrer à leurs risques, périls et fortune. Il est à présumer cependant que le gouvernement, sans vouloir prêter son autorité à cette publicité, ferme les yeux là-dessus, et que tout se fait avec son consentement tacite. — L'Opéra donne *la Reine de Golconde*, avec l'affluence qu'exigeait une pareille nouveauté. Le drame est tiré en partie d'un joli conte du chevalier de Boufflers qui parut en 1761. — On parle d'un bon mot du roi à l'égard de M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur, de retour d'Angleterre depuis peu, est allé, suivant l'usage, faire sa cour à Versailles. Le roi d'abord ne faisait pas grande attention à lui : il s'est si avancé que Sa Majesté l'a remarqué et lui a demandé d'où il venait. « De l'Angleterre, sire. — Et qu'avez-vous été faire là? — Apprendre à penser. — Des chevaux, » a repris le roi. Cette allusion reçoit d'autant plus de force dans la circonstance, M. de Lauraguais se piquant d'être grand connaisseur en chevaux. — On a arrêté plusieurs ballots d'un ouvrage fait en faveur des ci-devant soi-disant jésuites, par lequel on prétend prouver la nécessité de les rappeler en France, et de les maintenir dans l'exercice de l'instruction de la jeunesse. Pour justifier ces assertions, l'auteur prétend d'un ton apostolique réfuter tous les écrits qui ont préparé et occasionné leur proscription. L'édition entière était destinée pour l'Espagne, et avait été imprimée à Bayonne, aux frais, à ce qu'on assure, de M. l'archevêque de Paris. Tout a été saisi, et l'imprimeur amené ici. — Le sieur Fréron, toujours acharné sur M. de Voltaire, et qui doit une partie de la célébrité de ses feuilles à la guerre qu'il a livrée à ce grand homme, pour réveiller l'attention de son lecteur, vient de lâcher, suivant son usage, une nouvelle satire très-propre à piquer la malignité du cœur humain et à réjouir les ennemis du sien. Il se fait écrire une lettre par un prétendu abbé M*** qui lui envoie la traduction d'une *Épître persane à Sadi*. Cette épître, très-bien faite, reproche à M. de Voltaire, sous le nom de *Sadi*, tous ses défauts et surtout son amour-propre, son envie, son inquiétude; il y est peint des couleurs les plus offensantes et malheureusement les plus vraies. — Il s'est formé à Paris une nouvelle secte, appelée *les économistes*. Ce sont des philosophes politiques qui ont écrit sur les matières agraires ou d'administration intérieure, qui se sont réunis et prétendent faire un corps de système qui doit renverser tous les principes reçus en fait de gouvernement et élever un nouvel ordre de choses. Ces messieurs avaient d'abord voulu entrer en rivalité avec les encyclopédistes et former autel contre autel; mais ils se sont rapprochés insensiblement, plusieurs de leurs adversaires se sont réunis à eux, et les deux sectes paraissent confondues dans une. Quesnay, ancien médecin de madame la marquise de Pompadour, est le coryphée de la bande, il a fait, entre autres ouvrages, *la Philosophie rurale*. M. de Mirabeau, l'auteur de *l'Ami des hommes* et de *la Théorie de l'impôt*, en est le sous-directeur. Les assemblées se tiennent chez lui tous les mardis, et il donne à dîner à ces messieurs. Viennent ensuite M. l'abbé Baudot, qui est à la tête des *Éphémérides du citoyen*; M. Mercier de La Rivière qui est allé donner des lois dans le Nord et mettre en pratique en Russie les spéculations sublimes et inintelligibles de son livre *de l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*; M. Turgot, intendant de Limoges, philosophe pratique et grand faiseur d'expériences, et plusieurs autres au nombre de dix-neuf à vingt. Ces sages modestes prétendent gouverner les hommes de leur cabinet par leur influence sur l'opinion, reine du monde. »

Voyez-vous de quoi il s'agit dans les feuilles publiques? De comédies, d'aventures galantes, de bons mots, d'actrices, histoires qui faisaient rire les petits roués et les mousquetaires : on passait son temps à mille riens; l'esprit de l'époque n'était-il pas ainsi fait? Qu'on lise les vers des poëtes à la mode, Colardeau (1), Barthe (2), Chabanon, La Harpe, Dorat (3), les petits contes de Crébillon, de Boufflers, ou de Marmontel, et dites ensuite s'il y a là de quoi placer une idée sérieuse, une réflexion profondément sentie : toute la vie du gentilhomme est dans le plaisir; il se lève tard, et sa toilette commence; il ne peut aller vite et seul comme aujourd'hui dans ce devoir de la vie, car il n'a pas ces grands vêtements, ces pantalons laissés alors aux Gilles de la foire et aux forts de la halle; sa chemise, si belle, en toile de Hollande, est tout ornée de points d'Angleterre; il a à soigner ses manchettes, qui doivent entourer ses mains blanches et gantées de soie; ses souliers à boucles de diamants appellent la main d'un valet de chambre; il ne peut lui-même mettre sa culotte de velours à boucles de diamants; sa cra-

(1) Charles-Pierre Colardeau, né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732, vint à Paris et entra dans une étude de procureur, où il ne faisait que des vers. Son début poétique est sa lettre d'*Héloïse à Abailard* (1758) imitée de Pope; il fit représenter ensuite deux tragédies : *Astarbé* (1758) et *Caliste* (1760).

(2) Nicolas-Thomas Barthe, né à Marseille, en 1734, fit ses études chez les oratoriens de Juilly. La première pièce qu'il fit représenter à la Comédie-Française fut *l'Amateur* (1764).

(3) Claude-Joseph Dorat, né à Paris le 31 décembre 1734, d'une famille de robe, suivit d'abord la carrière du barreau, qu'il quitta pour se faire mousquetaire, puis poëte. *Zulica*, sa première pièce, fut représentée aux Français en 1760.

vate de dentelle, sa veste brodée, son habit de chaque saison, tout cela demande le soin des valets; et la coiffure, sa perruque, la bourse que Jasmin doit être si habile à établir chaque jour pour que le front ne soit pas trop couvert et que la poudre n'absorbe pas la peau blanche et fardée du gentilhomme. La toilette d'une noble dame est une affaire bien autrement grave encore; c'est généralement l'heure de sa réception : la voilà placée devant un petit trumeau couvert de dentelles et soutenu par un groupe d'Amours de Boucher; l'éventail gracieux est à ses côtés; un parfum d'odeur aromatique se répand dans ce petit réduit; deux femmes de chambre sont là près de leur maîtresse, comme la Lise et la Marton des opéras-comiques; autour d'elle sont des essaims brillants de jeunes hommes, de petits abbés, qui gazouillent pendant que la toilette s'achève. La coiffure de madame est fort longue, fort compliquée; elle porte la perruque poudrée, mais il faut la relever par des roses jetées dans les touffes de cheveux ou par des tresses de perles ou de rubis; l'éclat des yeux est plus brillant sous le rouge et les mouches. Dans son négligé, madame porte des pantoufles à hauts talons qui laissent le pied presque à découvert; elle ne marche que sur les tapis d'Aubusson, chauds et épais; ces pantoufles sont pour les femmes de condition ce que les talons rouges sont pour les gentilshommes titrés, l'indispensable ornement. C'est dans ces heures de toilette que l'on jase sur toutes choses; c'est un objet d'adoration galante pour tous que cette femme à sa toilette; on cherche à la distraire, à la désennuyer par les petites aventures; un poëte récite ses vers, le mousquetaire dit mille propos de galanterie, et l'on passe ainsi deux heures à des riens de toute espèce, qui font attendre le moment des réunions et des soupers.

Les modes de ce temps se sont peu modifiées; les hommes portent toujours la perruque, mais la bourse domine, parce qu'elle retient les cheveux et préserve ainsi la propreté de l'habit; on a quitté la petite ganse de soie bleue qui se nouait autour du cou au siècle de Louis XIV; on porte une cravate blanche et serrée; l'habit est sans collet et laisse toute la tête dégagée; il est rond et à grandes basques, ce qu'on commence à nommer *à la française;* l'épée est transversale; le cordon des ordres sur un gilet blanc brodé d'or et de soie à fleurs. La mode des femmes est le jupon plus serré qu'avec le panier, une robe ouverte, par-dessus à grands ramages et si roide qu'on peut s'y appuyer; le corset est long et très-serré, la gorge presque découverte, le sein dégagé en sort pour se cacher ensuite sous un vaste et brillant bouquet de roses; sur tout cela, beaucoup de dentelles; la coiffure est élevée, et l'on porte par-dessus encore un petit chapeau fort élégant orné de plumes; la toilette est un mélange de modes française, anglaise et allemande. On a eu des princesses de Saxe, de Pologne, à la cour; et la monomanie de l'Angleterre commence à s'introduire et à dominer toutes les autres; puis on devient plus simple, plus campagnard; on porte le chapeau rond des whigs, l'habit noir puritain et sans ornement; les dames se coiffent d'un chapeau de miss aux larges bords; l'*Héloïse* de Rousseau a donné de nouvelles tendances aux mœurs : on a goût pour les bergères, et la vie de la campagne reprend toute sa puissance; il ne faut plus s'attendre aux vieux manoirs des ancêtres, on prend à rage de les démolir, ou bien on les abandonne; chaque gentilhomme a sa maison de campagne élégante, bâtie à la Louis XV sur le modèle de Choisy ou de Belle-Vue, avec les ornements en marbre, les statues, les bassins; on s'y installe six mois, pour y faire son devoir de seigneur et y exercer les droits féodaux; tous les environs de Paris se peuplent de ces élégantes seigneuries. Si dans les provinces de fière et vieille noblesse on garde le château des ancêtres comme un blason, aux environs de Paris ce que l'on recherche, c'est la commodité, l'élégance; chaque courtisan a sa petite maison au bois de Boulogne, puis son beau château en Parisis, Orléanais, Beauce ou Brie, pays aux vastes pâturages et aux blés verdoyants.

A juger par le scandale que les petits abbés donnaient à la société, on pouvait dire que les mœurs générales du clergé étaient alors dissolues. Ces essaims de petits collets qui bourdonnaient autour des femmes étaient un triste exemple donné à la société religieuse. Leurs faces rebondies, leurs yeux brillants, l'élégance de leur toilette, leurs mains blanches et potelées rappelaient ces chanoines dont Despréaux avait dénoncé la paresse : était-ce leur place que la toilette des femmes où ils assistaient une rose à la main, le petit manteau sur l'épaule, et se remplissant le nez de tabac d'Espagne? Mais heureusement ces mœurs d'exception se renfermaient dans quelques jeunes abbés de famille qui prenaient cet état parce qu'il leur était indiqué par la légère fortune des cadets. La masse du clergé était bonne; le ministère du cardinal de Fleury l'avait épuré. Sur cent quinze évêques ou métropolitains on en comptait dix à peine qui ne fussent pas dignement dans leur état; tous étaient jetés dans la vie épiscopale par une vocation sainte. Pouvait-on comparer une vertu même de la vieille Église à l'éclatante sainteté de M. de Beaumont, l'archevêque de Paris, l'ami de Belzunce, l'évêque de Marseille? Dans la question des jésuites, l'épiscopat s'était

montré plein de piété et de prévoyance; un dixième à peine s'était rangé du parti de leur expulsion. L'abus n'était alors que dans la distribution des feuilles de bénéfices capricieusement dirigée; souvent les riches revenus d'une abbaye tombaient dans des mains indignes, tandis que la portion congrue des curés de campagne était réduite à rien; c'était là surtout qu'il fallait porter une sage réformation. Il y avait trop d'élégance, un caractère trop mondain dans le haut clergé et trop peu d'étude dans le bas prêtre. Le curé de village était, pour ainsi dire, le meuble obligé du château, le premier homme du féodal, le pilier de sa table, le dimanche après l'office.

Il y avait dans le clergé régulier, spécialement dans les ordres, une trop grande liberté d'action et de mouvement; tous ces religieux étaient perpétuellement hors de leurs cloîtres. L'aspect de la société était essentiellement bigarré; dans les fêtes publiques, au milieu des foules, on rencontrait des frères de tous les ordres : les capucins, les prémontrés, les mineurs, les minimes, les franciscains avec leurs robes de bure, se mêlaient trop au monde pour qu'on crût à leur sainteté. Le sarcasme, les satires s'attaquaient à eux comme dans les contes de Boccace; quand on avait un personnage licencieux à présenter, on prenait un carme, un capucin, pauvres religieux pourtant qui consacraient leur vie à soigner les malades, à préparer des médicaments. Mais ainsi était le siècle : on ne pouvait voir des hommes forts et vigoureux sans croire qu'ils avaient conservé les mauvaises mœurs du monde ; il y avait comme une ligue contre les corporations religieuses; le coup porté aux jésuites avait été un terrible signal pour la destruction des ordres; on voyait cet édifice du moyen âge s'écrouler insensiblement.

Depuis le règne de Louis XIV, l'élément bourgeois s'était considérablement accru dans la société. Tandis que les gentilshommes n'occupaient qu'une seule position, la guerre, et lorsqu'ils se ruinaient avec tant d'entrain, la bourgeoisie s'était emparée de toutes les professions actives, influentes. En remontant à l'origine, la magistrature n'était-elle pas tout entière de race bourgeoise? D'où sortaient tous ces noms illustrés sur les fleurs de lis? De procureurs, avocats plaidant au Châtelet ou devant la cour souveraine. Quand un robin s'était bien enrichi des dépouilles de pauvres plaideurs, il achetait une charge de conseiller au parlement; et quand une fois cette charge était transmise de père en fils à trois ou quatre générations, on était compté comme vieille famille de robe; les bons bourgeois de Paris étaient presque tous apparentés de magistrature. Les propriétaires de maisons au Marais, à l'île Saint-Louis, appartenaient à des noms parlementaires, et cela jetait une certaine gravité, un honneur considérable dans la bourgeoisie. A toutes les époques d'agitation publique, il y avait eu alliance, sympathie, entre les bourgeois et le parlement; quand les uns étaient pressurés d'impôts, qui les défendait en leurs immunités? N'était-ce pas la magistrature? Et, à son tour, il y avait deuil dans la bourgeoisie lorsque le parlement était exilé. On aurait dit que le peuple entier était frappé en lui ; et cependant telle était la puissance de la corruption publique, que les mauvaises mœurs se montraient, hélas ! dans le parlement même, si sérieux et si austère. Si les vieux magistrats restaient avec leur gravité, les jeunes conseillers de vingt-cinq ans montraient une légèreté de mœurs, une élégance de costumes qui les auraient fait proscrire dans le vieux parlement; ils ne portaient la robe que pour la forme, comme les abbés de cour les petits collets. Les enquêtes et les requêtes étaient peuplées de ces petits conseillers issus de grandes races et qui ne pouvaient vivre en dehors de l'atmosphère de l'Opéra.

C'était aussi du sein de la bourgeoisie que sortaient les financiers si puissants d'influence dans une société toute d'argent. Parcourez la liste des fermiers généraux, et dites-nous d'où venaient ces hommes de luxe et d'opulence? Ici, c'était le fils d'un médecin, comme Helvétius; là le rejeton d'un commis aux fermes, comme La Popelinière, ou bien le descendant d'un négociant de Bordeaux, comme Laborde. Il y avait parmi les hauts financiers des hommes véritablement de rien, des fils de cabaretiers, de laquais même. Le système de Law avait tellement bouleversé toutes les existences, que le petit était souvent devenu grand dans ce chaos de toutes les fortunes! En vain on aurait cherché les mœurs chez les financiers, la dissolution la plus complète y régnait; le luxe y brillait de tout son éclat, et l'on ne s'épargnait ni les maîtresses coûteuses, ni les soupers copieux et libertins. Tout Paris n'était occupé que des fêtes de la finance; on pouvait les chansonner, sans doute, les prendre pour type de la suffisance trompée sur le théâtre; mais en résultat, quelle n'était pas l'influence de ces financiers qui possédaient par eux-mêmes la moitié du numéraire en circulation? Sans doute, une fois parvenus si haut, ils cherchaient à s'allier avec des familles illustres ; mais ne restaient-ils pas toujours, au fond, d'origine bourgeoise et même plus abaissée encore? On voit déjà que la bourgeoisie possédait deux grands éléments de force et d'avenir ; elle gouvernait par la magistrature et s'assurait l'avenir et les moyens de richesses par les

financiers : quelle classe pouvait dès lors disputer le pouvoir à ce tiers état qui grandissait si démesurément?

N'étaient-ils pas encore de la bourgeoisie ces commerçants qui, dans chaque cité maritime ou industrielle, dirigeaient les transactions du monde? Depuis l'administration de Colbert, tout avait été fait pour le commerce parvenu à son apogée; telle maison de Lorient et de Bordeaux faisait annuellement dix millions d'affaires avec l'Inde; les annales de Marseille parlent de la maison Lionay-Gouffre qui, dans la seule année 1751, avait accepté et acquitté trente millions de traites; n'était-ce pas un Roux qui lui seul avait armé cinq frégates pour faire la guerre à la Grande-Bretagne? A Saint-Malo, à Dunkerque, il s'était fait dans le commerce d'innombrables affaires; la dernière guerre avait amené un point d'arrêt dans ces fortunes; la brusque apparition des escadres anglaises sur toutes les mers avec ordre de capturer les navires sous pavillon blanc, avait ravagé les grandes existences du commerce; il y eut plusieurs de ces maisons qui liquidèrent, mais en résultat la fortune, l'activité, étaient là, elles faisaient vivre la classe ouvrière; ce n'était pas l'épée de noblesse qui était leur force, mais leur crédit européen; il venait de mode d'ailleurs d'exalter le commerce et sa large puissance; on faisait des livres, des dissertations sur cette idée, on débitait une multitude de maximes économistes; on aurait dit que la noblesse qui mourait dans les batailles, que le clergé, fondement de la religion, n'étaient plus rien dans l'État; il n'y avait de grandeur, de force, de puissance que dans le commerce; les choses en étaient venues à ce point que ces considérations à l'éloge du tiers état étaient insérées dans le préambule des édits.

Les gens de lettres qui forment l'opinion d'un pays par leurs écrits, n'étaient pas tous issus sans doute d'origine bourgeoise, beaucoup même étaient des grands seigneurs, des magistrats ou des gentilshommes titrés; mais tous sans distinction faisaient les affaires de la bourgeoisie, si l'on excepte le loyal comte de Boulainvilliers, qui, au commencement de ce siècle, avait défendu l'honneur et la grandeur des classes privilégiées : qui est-ce qui ne portait pas des coups hardis à ce vieil édifice? C'était à qui débiterait avec plus d'emphase des maximes d'égalité et de liberté; la littérature se posait dès lors comme une grande démolition des coutumes et des mœurs; tant qu'elle se concentra dans un certain ordre d'opinions, elle n'eut qu'une influence de démoralisation circonscrite, mais lorsqu'elle descendit jusqu'aux classes ouvrières, elle prépara les plus terribles scènes de la démocratie.

Jusqu'ici les classes populaires avaient été comprimées par le double frein religieux et municipal; la croyance et la corporation étaient les deux grands moyens de police; or, il se faisait une double conjuration alors contre les traditions du moyen âge; toute une école prenait à plaisir de démolir les légendes populaires, les émotions pieuses qui avaient fait supporter au peuple ses misères et ses souffrances; on lui enlevait Dieu du cœur. Tous ces petits pamphlets de l'école voltairienne se gravaient successivement dans la mémoire du peuple; on voyait déjà les ouvriers discuter la Bible et se railler des pieuses traditions; cela s'appelait éclairer les masses; mais quand cette éclatante lumière viendrait à elles, ne croyez-vous pas alors qu'elles examineraient à leur tour si elles trouvaient dans la société la place d'égalité, de richesses et de jouissance que Dieu leur a faite? L'océan mugirait terrible : ces hommes qui jouaient avec le feu, ne craignaient-ils pas l'incendie? Voltaire lui-même, ce grand démolisseur, en avait le triste pressentiment; il avait peur d'un peuple qui n'avait plus la crainte de Dieu, et tout tendait là. Puis l'école économiste achevait l'œuvre en proclamant toutes les libertés industrielles : d'après les novateurs, la corporation n'était qu'une gêne, qu'un embarras; pour le principe de *laissez faire*, *laissez passer*, l'économie politique ne demandait pas la moindre garantie pour l'ouvrier : plus de surveillants, de syndics, plus de pompes et de fêtes de famille; l'isolement partout pour produire le plus possible et au meilleur marché. De là pouvait résulter sans doute une grande surabondance de productions, mais quelle assurance avait-on désormais de la moralité de l'ouvrier?

Les classes supérieures supportent facilement les mauvais principes parce qu'elles sont plus éclairées et que d'ailleurs elles ont le superflu; mais les classes inférieures s'empreignent du mal pour longtemps! La corruption fait sur elles les ravages de l'eau forte sur les métaux, elle s'y grave profondément; il ne fut plus en la puissance d'aucun de moraliser la multitude; on avait enlevé aux prêtres le prestige de la parole, à la religion ses mystères consolateurs; on avait laissé le peuple avec *le Système de la nature* et *le Contrat social*. Ces fatales impiétés, ces obscénités impures qui pouvaient exciter le sourire des gentilshommes énervés, faisaient grincer des dents le peuple, qui commençait à demander une place meilleure sous le soleil qui luit pour tous. La religion avait dit : « L'égalité du tombeau est dans l'autre vie, il y aura bien peu de riches de sauvés. » C'était une compensation aux tristesses de l'existence pour l'ouvrier, pour le tra-

vailleur; mais quand cette croyance fut effacée du cœur, on courut vers une autre égalité, et ce réveil fut terrible!

CHAPITRE XLII.

DERNIÈRE PÉRIODE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SOUS LE DUC DE CHOISEUL.

Situation de l'Europe. — État de l'alliance de l'Autriche avec la maison de Bourbon. — Projets de mariage. — La Russie. — Gouvernement de Catherine II. — Ses rapports avec le parti philosophique. — Correspondance. — Frédéric de Prusse. — Puissance morale de son nom. — Première idée du partage de la Pologne. — Le comte Stanislas Poniatowsky. — Alliance du Nord. — Le roi de Danemark à Paris. — Le prince royal de Suède. — Projet de révolution. — Ambassade de M. de Vergennes à Constantinople. — L'Angleterre, — Sa situation morale et politique. — George III. — Ministère mixte. — Commencement de la question coloniale dans l'Amérique. — Les Indes. — Alliance méridionale. — L'Espagne. — Naples. — La Savoie. — Idée d'un rapprochement par mariage. — Mode de travail de M. le duc de Choiseul. — Ses choix d'ambassadeurs. — Les premiers commis des affaires étrangères. — Caractère de la diplomatie. — Cabinet particulier de Louis XV.

1768—1771.

Dans la première période qui suivit la paix de Fontainebleau, l'Europe se trouva tellement satisfaite d'avoir mis un terme à la guerre acharnée sur le continent, aux colonies, sur le Rhin, le Danube, l'Elbe et l'Océan, qu'elle ne demanda plus qu'à se restreindre aux combinaisons d'une diplomatie pacifique. Des combats successifs, le choc des armées, des batailles navales avaient épuisé la séve et la vie des États; il en résulta donc naturellement dans les affaires une sorte d'atonie et de suspension de toutes les puissances vitales des cabinets et des peuples; on courut vers les bienfaits d'une paix si profondément souhaitée. Ce même esprit se trouvait partout en Europe; tous les États éprouvaient la même fatigue, parce que tous avaient pris part aux mêmes efforts; à Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, à Londres comme à Paris, la guerre de sept ans avait pour longtemps épuisé les ressources publiques (1).

L'origine de cette longue guerre avait été pour la France son alliance avec l'Autriche; les armées impériales de Marie-Thérèse avaient marché de concert avec les régiments du roi Louis XV dans une cause commune; les drapeaux élevés sur les deux camps s'étaient unis dans le combat. Quand la guerre fut finie, cette alliance devait-elle s'éteindre? Était-elle une pensée politique, large, féconde, durable pendant des siècles, ou bien une nécessité instantanée? Ceci était facile à décider. Le prince de Kaunitz et M. de Choiseul avaient conçu l'alliance austro-française, comme un principe général de politique européenne, et la base désormais de leurs relations. Pour lui donner une sanction nouvelle, il fut question d'unir monsieur le Dauphin, duc de Berry, enfant encore, avec une archiduchesse de la maison d'Autriche, prise dans cette foule de gracieuses princesses qui entouraient Marie-Thérèse. Depuis Louis XIII, on n'avait pas vu de reine de France choisie dans la maison d'Autriche; les rivalités avec cette vieille maison avaient été trop vives, trop profondes, pour que l'on songeât à s'unir par le mariage et par des alliances de famille; on ne s'était vu que sur les champs de bataille pour s'y heurter violemment. Les choses étaient depuis bien changées, et l'on revenait tout naturellement à une alliance de maison souveraine qui assurait la paix continentale, en permettant tous les efforts maritimes de la France dans une guerre contre l'Angleterre. L'idée de M. de Choiseul tendait à prendre son plus large développement, et parmi les instructions données à M. de Breteuil, ambassadeur de France à Vienne, il était spécialement recommandé de voir celle des archiduchesses qui par son âge, ses goûts, pouvait le mieux convenir à monsieur le Dauphin. L'Autriche n'était plus désormais considérée que comme un principe d'alliance (2).

La Russie avait pleinement adhéré à la paix de Fontainebleau; Catherine II, qui venait à peine de ceindre la couronne des czars, avait besoin d'une surveillance active pour comprimer les complots qui murmuraient autour d'elle; l'armée russe, réduite d'un tiers, était restée sur la frontière de la Pologne, et la puissante Catherine occupait ses loisirs non-seulement à grandir l'influence russe, mais encore à policer les mœurs de ses sujets. Plus l'origine de son pouvoir était violente et ses droits contestés, plus elle avait besoin de l'appui puissant de l'opinion européenne; de là sa vive sollicitude pour attirer vers elle l'école encyclopédique qui exerçait alors sur le monde une si grande influence; n'avait-elle pas choisi Voltaire pour son correspondant? Elle écrivait successivement à Diderot, à d'Alembert (3), of-

(1) La dette publique de l'Angleterre s'était accrue pendant la guerre de sept ans de vingt-sept millions de liv. sterl. En France, cette guerre avait coûté quatre cent cinquante millions.

(2) On trouve encore dans les galeries de Versailles les portraits de toutes les petites archiduchesses qui entourent Marie-Thérèse.

(3) *Lettre de l'impératrice de Russie à M. d'Alembert.*

« A Moscou, le 13 novembre 1762.

« M. d'Alembert, je viens de lire la réponse que vous avez écrite au sieur

frant même au chef des encyclopédistes la place vacante de précepteur du czarowitz; d'Alembert la refusa avec le prétentieux orgueil d'un philosophe. Catherine savait bien ce qu'elle faisait en tendant la main à cette coterie de l'encyclopédie qui remuait le monde intellectuel. Les philosophes lui rendirent en éloges pompeux, en renommée européenne ce qu'elle leur envoyait en lettres bienveillantes et en roubles : les uns la proclamaient la Sémiramis du Nord, après le grand code de lois qu'elle donna aux Russes; les autres écrivaient des histoires par son ordre. Voltaire lui adressa tout à la fois son roman sur Charles XII et son apologie de Pierre Ier. Il faut lire sa correspondance avec le comte de Schouwaloff (1), pour se convaincre de cette servilité de l'historien qui reçoit pour cinquante mille livres de médailles d'or, afin de flétrir et d'abaisser la Suède. Ce qui faisait dire à Fréron que ce n'était pas la lumière qui nous venait du Nord, mais les médailles d'or et les rescriptions en roubles. Le plan politique de Catherine II, et en cela elle voyait bien, c'était de grandir ainsi son influence au dehors et d'effacer les sanglantes impressions du commencement de son règne, les souvenirs des étranges morts de Pierre III et d'Ivan; elle réussit à distraire l'Europe par le déploiement de tout ce luxe d'intelligence : elle se faisait accabler d'éloges, tandis qu'elle méditait silencieusement les deux grands projets de la Russie : le partage de la Pologne et le morcellement de la Porte Ottomane. C'est peut-être en quoi Catherine fut éminemment habile; elle cachait les idées sérieuses sous les debors de la dissipation et des plaisirs; elle choisissait ses correspondants dans l'élite de la littérature; elle prenait même ses favoris de manière à servir sa politique.

Le roi de Prusse, Frédéric II, avait conquis dans les derniers événements une renommée immense et une influence considérable en Europe; la guerre de sept ans l'avait placé au rang des premiers capitaines, et son administration intérieure avait rapidement réparé les malheurs et les dépenses d'une si longue campagne. La Silésie lui était définitivement acquise; l'appui de l'Angleterre lui faisait une bonne position diplomatique, et ses liaisons toujours actives avec le parti philosophique lui assuraient, ainsi qu'à l'impératrice Catherine, une indicible popularité. Partout on voyait se reproduire les images de Frédéric II, aussi nombreuses que celles de Voltaire, le philosophe de Ferney, avec lequel il s'était réconcilié.

On prenait Frédéric comme modèle de la réorganisation de l'armée et des lois du pays; on faisait l'éloge des institutions militaires de la Prusse, de ses codes, de la sagesse du grand monarque qui régénérait ses États. Entouré de philosophes, de poètes, de prosateurs, Frédéric s'en servait comme d'instruments pour ses desseins d'avenir; il fallait grandir la Prusse encore, lui donner une plus vaste étendue territoriale, une plus active population, créer la puissance protestante de l'Allemagne et succéder ainsi à la Suède protectrice au XVIIIe siècle des États luthériens; Frédéric était à l'œuvre; vieilli, fatigué de corps, il avait néanmoins conservé cette vigueur de conception qui ne mourut jamais en lui.

Dans la guerre de sept ans, l'Autriche et la Russie s'étaient liguées contre la Prusse; Pierre III avait suspendu un moment les hostilités, et Catherine II venait de prendre, à l'égard de la Prusse, un système de neutralité impartiale. Mais, par une circonstance assez curieuse, ces trois États, si profondé-

Odard, par laquelle vous refusez de vous transporter ici pour contribuer à l'éducation de mon fils. Philosophe, comme vous êtes, je comprends qu'il ne vous coûte rien de mépriser ce qu'on appelle grandeurs et honneurs dans ce monde. A vos yeux tout rôle est peu de chose, et aisément je me range de votre avis. Votre philosophie est fondée sur l'humanité; permettez-moi de vous dire que de ne point se prêter à la servir, tandis qu'on le peut, c'est manquer son but. Je vous sais trop honnête homme pour attribuer vos refus à la vanité; je sais que la cause n'en est que l'amour du repos, pour cultiver les lettres et l'amitié. Mais à quoi tient-il? Venez avec tous vos amis. Je vous promets, et à eux aussi, tous les agréments et aisances qui peuvent dépendre de moi, et peut-être vous trouverez plus de liberté et de repos que chez vous. Pardonnez mon indiscrétion en faveur de la cause, et soyez assuré que c'est l'amitié qui m'a rendue si intéressée.

« CATHERINE. »

(1) Voici quelques extraits de cette correspondance de Voltaire avec le comte de Schouwaloff, chambellan de l'impératrice de Russie :

« Aux Délices, le 24 juin 1757.

« J'ai reçu les cartes que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer; vous prévenez mes désirs en me facilitant les moyens d'écrire une histoire de *Pierre le Grand* et de faire connaître l'empire *russe*. La lettre dont vous m'honorez redouble mon zèle... Je vous avoue, monsieur, que les médailles sont de trop. Je suis confus de votre générosité, et je ne sais comment m'y prendre pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens tout le prix de votre présent, mais un présent non moins cher sera celui des mémoires qui me mettront nécessairement en état de travailler à un ouvrage qui sera le vôtre. »

« Aux Délices, 7 août 1757.

« ... Si vous jugez que cette anecdote doive être supprimée, je la sacrifierai très-aisément. Vous savez, monsieur, que mon principal objet est de raconter tout ce que Pierre Ier a fait d'avantageux pour la patrie, et de peindre ses heureux commencements qui se perfectionnent tous les jours sous le règne de son auguste fille. »

« 17 juillet 1758.

« ... Vous rencontrerez surtout un manuscrit très-précieux que j'ai depuis plusieurs années de la main d'un ministre public qui résida longtemps à la cour de Pierre le Grand; il dit bien des choses que je dois omettre, parce qu'elles ne sont pas à la gloire de ce monarque. »

« Ferney, 10 janvier 1761.

« ... J'ai bien peur de mourir sans avoir terminé votre édition; ce qui achèverait de me faire mourir avec amertume, ce serait d'ignorer si la fille de Pierre le Grand a daigné agréer le monument que j'ai élevé à la gloire de son père. L'amour qu'elle a pour sa mémoire me fait espérer qu'elle voudra bien descendre un moment du haut rang où le ciel l'a placée, pour me faire assurer par Votre Excellence qu'elle n'est pas mécontente de mon travail. Je finis par vous assurer de tous les vœux que je fais pour votre bonheur particulier et pour la prospérité de vos armes. »

ment séparés pendant la guerre, venaient tout à coup de se rapprocher et de se réunir dans une question commune. Il arrive souvent en diplomatie que des États habituellement hostiles se lient les uns aux autres dans un même dessein ; c'est lorsqu'ils ont quelque chose à partager ; les vieilles rivalités sont alors suspendues ; au lieu de se disputer une proie, on la dépèce, et c'était là précisément le dessein de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse sur la Pologne. On ne marche pas à ces grands buts subitement, ils viennent de loin, ils doivent se mûrir et se préparer ; rien ne tue un dénoûment comme de vouloir trop le brusquer. Tout était préparé depuis longtemps en Pologne dans ce dessein ; ce noble et malheureux pays avait été incessamment traversé par des armées russes, autrichiennes et prussiennes, qui semblaient prévoir quelles seraient les destinées de la Pologne ; nulle puissance humaine ne pouvait la sauver d'un partage ! Il y a des États ainsi fatalement désignés par la main de Dieu. A la mort de Frédéric-Auguste II (1), de race saxonne, les Polonais réunis en diète durent choisir un roi ; les jalousies de palatins permettaient rarement l'élection à la couronne d'un prince national ; mais l'influence de Catherine II venait d'élever sur le trône de Pologne le comte Stanislas Poniatowsky (2), beau cavalier, homme léger et dissipé, qui avait longtemps partagé son cœur lors de son ambassade à Pétersbourg. Poniatowsky fut donc roi de ses compatriotes, mais avait-il la moindre indépendance de royauté et de pouvoir ? A peine élevé à la couronne, il se forme des conspirations religieuses contre lui. Les grands cabinets, sous prétexte de protéger la dissidence des Églises grecque, luthérienne et calviniste, interviennent déjà dans les affaires intérieures de la Pologne, et la Russie se place à la tête de ces révolutions agitées. L'anarchie est partout ; on conspire contre Poniatowsky, les palatinats sont soulevés, et c'est à la face de ces déchirements, de cette anarchie profonde, que les trois cabinets préparent le morcellement d'un peuple qui s'abdique lui-même. La première pensée en vient à Frédéric, qui conçoit et proclame la politique d'un rapprochement pour le partage.

La correspondance des ambassades de Vienne et de Berlin indiquait au cabinet de Versailles le rapprochement des trois grandes puissances (3) ; leur dessein était inévitablement de se distribuer les terres de la Pologne. Ces renseignements une fois obtenus, si quelques esprits hardis, intrépides, pouvaient rêver la présence d'une armée française sur la Vistule pour soutenir l'indépendance de la Pologne, tous ceux qui savaient la position des affaires devaient traiter ce projet de folie : comment pénétrer dans ce pays de tous côtés enclavé par les grandes puissances militaires ? quatre cent mille hommes entoureraient bientôt la Pologne ; et que pouvait faire un corps auxiliaire français contre tant de forces réunies ? Il était donc parfaitement absurde de songer à secourir militairement les Polonais. Mais ce qu'on pouvait plus facilement accomplir, c'était de favoriser l'esprit public en Pologne, et de soulever en Europe de telles difficultés que le partage ne pût en aucun cas s'accomplir paisiblement ; et c'est dans ce but que des négociations furent ouvertes et suivies avec le Danemark et la Suède, puissances en rivalité naturelle avec le cabinet de Pétersbourg. Le roi de Danemark venait de visiter Paris et Versailles (4) ; on l'accueillit avec une magnificence prodigue ; Louis XV le traita véritablement en roi. Indépendamment de cette galanterie chevaleresque, de cette politesse affectueuse qui distinguaient la cour de France, il y avait un motif politique dans cet empressement ; on voulait entraîner le Danemark dans une alliance maritime ; on savait la force, la consistance de la marine danoise, le nombre de ses braves marins ; au cas d'une guerre générale, on pouvait les avoir pour auxiliaires, et ce n'était pas trop de ce concours pour lutter contre la marine anglaise. En tous les cas, l'idée de la franchise du pavillon neutre dominait le cabinet de Versailles, qui voulait la faire prévaloir contre la Grande-Bretagne en s'associant la Hollande, le Danemark et la Suède.

A peu près vers la même époque, la France recevait encore un noble visiteur, le prince royal de Suède (5), et ce jeune prince était accueilli avec plus d'empressement encore que le roi de Danemark. Le prince royal s'était ouvert au roi de France et à ses ministres : la situation du trône suédois était précaire, misérable, le prince n'était rien ; les États, sous l'influence de l'aristocratie, étaient tour à tour dans les intérêts de la Russie ou de l'Angle-

(1) Frédéric-Auguste II mourut à Dresde, le 3 octobre 1763. Frédéric-Christian, son fils et son successeur dans l'électorat de Saxe, écrivit au primat et au sénat de Pologne, pour demander la couronne, mais il mourut le 17 décembre de la même année.

(2) Stanislas, fils aîné du comte Poniatowsky, gentilhomme lithuanien, né le 17 janvier 1732, fut élevé dans la religion catholique ; il voyagea dans différentes contrées de l'Europe, et séjourna à Paris, à Londres et à Saint-Pétersbourg. Il fut élu roi de Pologne le 7 septembre 1764 et couronné le 25 novembre suivant.

(3) M. de Breteuil fut le premier à signaler le projet des alliés sur la Pologne ; il en indique Frédéric comme l'auteur, le roi de Prusse le nia depuis. L'Autriche n'y entra que la dernière.

(4) Christian VII, né le 29 janvier 1749, avait succédé à son père le 13 janvier 1766. Il arriva à Paris le 21 octobre 1768, et en repartit le 9 décembre suivant.

(5) Gustave III, né le 24 janvier 1746, était le fils aîné d'Adolphe-Frédéric II. Il partit de Stockholm pour la France, accompagné de son frère, le 7 novembre 1770, et ils arrivèrent à Versailles dans le mois de janvier suivant.

terre, également prêtes à répandre les subsides et l'intrigue. Le prince royal voulait enfin s'affranchir de ce joug, tenter une grande révolution au profit de la royauté; une fois maître des États, la Suède se prononcerait contre la Russie, et ferait une heureuse diversion pour appuyer la diplomatie de la France. Le roi Louis XV entrait parfaitement dans ces idées; et, par des motifs d'un ordre divers, il aimait les coups d'État qui en finissent avec les assemblées. Ennemi de toutes les résistances, il avait cette conviction profonde que les grandes choses pour un pays ne s'accomplissent que par la dictature; ce qui résistait, il le brisait avec une satisfaction indicible. Le prince royal de Suède tentant une révolution dans un sens monarchique, trouverait l'appui de la France; et ceci, sous un point de vue plus diplomatique encore, avait une grande portée. Le prince royal de Suède, une fois maître du pouvoir, promettait de faire prononcer les Suédois contre les Russes, et de déclarer la guerre à Catherine II, au cas où le partage de la Pologne serait arrêté entre les puissances. C'est par suite de cet engagement que le roi Louis XV fit immédiatement régulariser l'arriéré du subside que la France devait à la Suède depuis cinq ans; et, comme le trésor était un peu obéré, il prit les fonds nécessaires dans sa caisse particulière, tant il mettait d'importance à s'assurer le concours de la Suède dans la question polonaise. Les subsides furent inscrits au livre rouge qui embrassait les fonds secrets de tous les services.

Le cabinet de Versailles avait également compris que toutes les fois qu'on voudrait arrêter la Russie dans un mouvement sérieux, il fallait avoir la Suède au nord et la Turquie au midi; il n'y avait pas d'action diplomatique un peu ferme, un peu haute, sans cette situation à Pétersbourg. La France envoyait alors à Constantinople le plus habile de ses diplomates, le comte de Vergennes, appelé depuis au premier rang dans le cabinet. Le comte de Vergennes (1), d'origine de magistrature, né à Dijon, d'un président à mortier du parlement, avait été successivement secrétaire de légation à Lisbonne, à Francfort, auprès de M. de Chavigny, son maître, ministre à Trèves, à Hanovre, sous le titre du chevalier de Vergennes; il fut enfin envoyé comme ministre à Constantinople, chargé de la correspondance secrète du roi, et quelques mois après cette mission il reçut le titre officiel d'ambassadeur. Nul n'avait plus que M. de Vergennes l'instinct de sagesse et d'habileté qui doit distinguer un diplomate dans les grandes négociations. Quand l'élection du comte de Poniatowsky mit à jour les desseins de Catherine II sur la Pologne, M. de Vergennes, qui en avait aperçu la portée, reçut de sa cour l'ordre de pressentir la Porte sur les éventualités d'une guerre contre la Russie. Les correspondances qui venaient aboutir à Constantinople étaient de deux natures; une personnelle à Louis XV et très-circonspecte: le roi ne voulait pas qu'on pressât trop vivement la déclaration de guerre, afin de ne pas compromettre la paix générale à peine rétablie; M. de Choiseul, au contraire, toujours impatient, impétueux de caractère, voulait que M. de Vergennes entraînât la Porte à des hostilités immédiates contre les Russes; on leur promettait des secours. Les dépêches de M. de Vergennes sont de véritables modèles de sagacité; il juge que le divan serait incapable de soutenir une guerre longue, profitable, contre la Russie (2) : quel serait donc le résultat de cette campagne? l'agrandissement immanquable de la puissance de Catherine II. Avant d'engager la Turquie dans une route si périlleuse, il fallait qu'on eût la certitude de lui porter des secours efficaces par terre et par mer; et la Grande-Bretagne le souffrirait-elle? Dès lors on rallumait une guerre européenne. Au reste, le seul objet actuel immédiat c'était de préparer la Porte à un armement universel pour les éventualités de l'avenir. Cette correspondance, fortement pensée, ne plut pas à M. de Choiseul; le comte de Vergennes reçut des lettres de rappel; il fut remplacé par M. de Saint-Priest (3), plus dévoué au système de M. de Choiseul, qui voulait la guerre immédiate des Turcs contre les Russes; et dans cette hypothèse, quelle attitude allait prendre l'Angleterre?

Il s'était opéré une certaine révolution d'intérêts en Europe, car après une guerre où la Grande-Bretagne avait joué un si grand rôle, elle se trouvait momentanément en dehors des affaires actives du continent; tout se réglait entre les trois grandes puissances : l'Autriche, la Russie, la Prusse; à quelle cause fallait-il attribuer cette faiblesse relative de la Grande-Bretagne après la paix de 1763?

(1) Charles Gravier, comte de Vergennes, était né le 28 décembre 1711. Il arriva à Constantinople en qualité de ministre plénipotentiaire dans le mois de mai 1755, quelque temps après il reçut le titre d'ambassadeur; depuis, il fut deux fois désigné pour le département des affaires étrangères; mais il ne reçut le portefeuille que sous Louis XVI.

(2) *Voyez* sur toutes ces discussions les mémoires présentés au roi Louis XVI, par le comte de Broglie, et qui analysent la politique intime de Louis XV.

(3) François Emmanuel, comte de Saint-Priest, né à Grenoble, le 12 mars 1735, d'une ancienne famille de magistrature, fit ses études chez les jésuites; en 1750 il entra dans les mousquetaires gris et fut nommé exempt des gardes du corps en 1752; chevalier de Malte dès l'âge de quatre ans, il fit ses caravanes sur les galères du chevalier de Breteuil en 1753, à son retour, il prit part à la guerre de sept ans, pendant laquelle il fut fait colonel; après cette campagne, on l'envoya à Lisbonne en qualité de ministre plénipotentiaire; en 1767, destiné pour l'ambassade de Suède, il se disposait à partir, lorsque le duc de Choiseul lui confia celle de Constantinople, à la place du comte de Vergennes.

Le commencement du règne de George III avait été marqué par des agitations et des remaniements ministériels, sans fixité de pensées. Depuis que Pitt s'était retiré des affaires, le gouvernement politique de l'Angleterre était resté définitivement aux mains du comte de Bute, le favori de George III et très-prononcé pour les torys. La paix qui venait récemment de se conclure avec la France avait été vivement critiquée par l'opposition des whigs comme incomplète, déshonorante, et le comte de Bute lui-même, pour se soustraire à l'orage, avait été forcé d'appeler, comme appui dans le cabinet, les whigs sous la conduite du duc de Bedford et de lord Granville. Le ministère, ainsi composé d'opinions diverses et hostiles, était timide, décousu, sans unité; la presse avait prise sur lui; les pamphlets de Wilkes remuaient jusqu'aux entrailles du pays; avec un ministère faible et un parlement dépopularisé, il était difficile d'oser de grandes choses en Angleterre, et c'est à ce moment même que la maladie du roi, son commencement de folie, vint encore agiter le pouvoir. Pitt, plusieurs fois sollicité de rentrer aux affaires, avait imposé des conditions dures, inflexibles; et d'abord la retraite immédiate, irrévocable, du comte de Bute, fut sa première loi. Dans un mémoire d'État, mis sous les yeux du conseil, Pitt expliqua que la situation se compliquait singulièrement : la paix de 1763 avait beaucoup grandi le système colonial de l'Angleterre, en accroissant sa prépondérance et ses possessions réelles dans l'Inde et les Amériques; mais précisément parvenue à cet apogée d'une colonisation fabuleuse, la Grande-Bretagne voyait le sol de ses colonies profondément ébranlé par l'esprit de révolte. Les besoins impérieux du trésor avaient nécessité des taxes nombreuses, et parmi les impôts de nouvelle création on appliqua le timbre aux colonies de l'Amérique septentrionale jusque-là presque affranchies d'impôts. A peine cet acte du parlement fut-il promulgué, que les colonies en masse protestèrent avec énergie (1); il y eut des assemblées de comtés, des agitations profondes qui annonçaient une vaste catastrophe. Le ministère s'en préoccupa comme d'un danger, en même temps que dans l'Inde, les révoltes des nababs, l'apparition parmi eux de quelques hommes d'énergie, menaçaient les établissements anglais de Madras ou des Bouches-du-Gange.

A ces causes diverses qui empêchaient l'influence actuelle et directe de l'Angleterre sur les affaires du continent, il fallait ajouter le caractère personnel de George III. Nul n'avait eu plus d'affection pour l'électorat de Hanovre que George II, l'aïeul du roi régnant; il avait fait la guerre dans cet intérêt un peu égoïste de sa maison, s'emportant avec indignation toutes les fois que la France touchait à son électorat, et ce fut là bien souvent une cause d'hostilité. Il n'en était pas ainsi de George III; son caractère, plus profondément anglais, s'était identifié avec la couronne qu'il portait au front; il s'occupait moins de l'Allemagne et du continent tout entier. Le cabinet anglais, d'ailleurs, en créant la puissance du roi de Prusse, en la secondant par les subsides, s'était fait un auxiliaire fidèle sur le continent; il y avait si grande intimité entre les cours de Londres et de Berlin, qu'il était impossible de supposer dans l'avenir une rupture; par ce moyen, l'électorat de Hanovre était à couvert.

Telle était la situation particulière de l'Angleterre, en ce qui touche le continent; toutefois, était-il possible qu'elle laissât résoudre les deux grandes questions d'un partage de Pologne et d'une guerre de Turquie sans y prendre part? Sans doute, elle était désintéressée matériellement dans un partage de la Pologne, sauf pour la franchise du port de Dantzick; mais en politique, lorsque les États qui sont autour de vous s'accroissent, c'est rester dans une position abaissée que de ne pas s'agrandir avec eux. Tout est relatif dans l'harmonie générale. Quand des forces ne sont plus égales, il y a désordre dans la balance européenne. En supposant pour l'avenir un premier partage de la Pologne, l'Angleterre devait y trouver une compensation; une intervention de la Russie dans l'empire turc était encore plus grave, car elle se liait aux intérêts commerciaux de l'Angleterre, profondément ébranlés; l'intervention des Russes dans la mer Noire changeait toutes les combinaisons du commerce anglais. Dès ce moment, les Russes visaient évidemment à une prépondérance maritime; depuis Pierre Ier, qui était allé s'instruire dans les chantiers de Rotterdam, d'immenses progrès avaient été faits; la Russie avait quarante-deux vaisseaux de haut bord; ses matelots étaient peu habiles, ses officiers peu instruits, mais elle marchait rapidement et prenait de toutes mains les capacités qui venaient à elle. Supposez maintenant la Russie maîtresse de la mer Noire, combien son système maritime n'allait-il pas s'agrandir! Au nord

(1) « Le 22 mars 1765, après une longue et orageuse discussion, le parlement adopta la fameuse taxe du timbre; cet acte fut considéré par les colonies septentrionales comme une violation manifeste de leurs droits et de leurs chartes; de nombreux pamphlets enflammèrent l'imagination du peuple américain, et il résolut d'opposer la plus vive résistance à ces mesures arbitraires. La province de Massachusetts-Bay proposa, dans une circulaire adressée aux autres colonies, de se réunir en congrès le 12 octobre, à New-York. Des associations se formèrent en même temps de toutes parts pour prohiber l'importation du produit des manufactures anglaises, jusqu'à la révocation de l'acte de timbre. »

la Baltique, au midi le Bosphore, et plus tard Constantinople; il fallait des débouchés à cet empire; l'Angleterre allait-elle seconder par son inertie l'immense développement de tant de forces?

Au midi de l'Europe, la situation de l'Espagne ne s'était point modifiée depuis la signature du pacte de famille, véritable loi commune de la maison de Bourbon. Charles III, prince fort éclairé, avait mis tous ses soins à donner une bonne administration à l'Espagne. Lorsqu'on parcourt la Péninsule, aujourd'hui encore, les grandes voies, les ponts, les monuments sont attribués à l'administration souveraine de Charles III. Le monarque portait dans son sang quelque chose de la source commune, Louis XIV; il en avait la grandeur, la fermeté, la pensée des œuvres immenses. La dernière guerre tardivement entreprise n'avait pas été heureuse pour l'Espagne, forcée à de grands sacrifices par la paix de 1763. Charles III réparait ces pertes au moyen d'une vigilante administration; son esprit hardi et novateur osait attaquer de front les coutumes et les habitudes espagnoles dans un pays où elles sont si profondément nationales. Il y eut des émeutes à Madrid, à Barcelone, à la suite de quelques ordonnances de police; elles furent partout réprimées, et ce fut alors que Charles III mit définitivement à la tête des affaires de l'Espagne le comte d'Aranda (1), capitaine général de Valence, un des esprits entièrement liés au parti philosophique, et par conséquent appelé à tourmenter les vieilles nationalités. Au lieu de s'occuper puissamment d'organiser les forces de la monarchie espagnole et de ses colonies, le comte d'Aranda mit exclusivement ses soins à expulser les jésuites de l'Espagne. Aux troubles populaires vinrent se joindre les vifs débats sur les questions religieuses, toujours si ferventes dans ces imaginations castillanes, et les forces de l'Espagne s'épuisèrent en puériles querelles. La correspondance du duc de Choiseul, très-active avec le comte d'Aranda, porte particulièrement sur l'expulsion des jésuites, qui est la préoccupation commune au milieu de grands intérêts, puis sur la nécessité d'armer activement contre la Grande-Bretagne, dans l'éventualité d'une guerre. Le duc de Choiseul voudrait porter le cabinet de Madrid à prendre l'initiative; par ce moyen, la France serait forcément entraînée à la soutenir, en vertu du pacte de famille, et peut-être malgré Louis XV même. Tout cela doit se préparer par les armements. L'Espagne portera sa flotte à cinquante vaisseaux de haut bord, la France en aura soixante-quatre, ce qui est suffisant pour former une ligne de résistance contre l'Angleterre. On a espérance que le Danemark entrera dans la coalition, ainsi que la Suède. On est sûr de la neutralité de la Hollande. L'Espagne doit avoir deux préoccupations : reprendre Gibraltar et chasser les Anglais de Minorque; et, pour atteindre ce but, la France lui offre son plus actif concours. Le comte d'Aranda est très-disposé à cette levée de boucliers contre l'Angleterre : les circonstances paraissent favorables; l'agitation est partout dans la Grande-Bretagne et dans ses colonies; on doit en profiter. Les griefs ne manqueront pas : le cabinet de Londres s'est montré de mauvaise foi dans toutes les applications des articles de 1763. Les limites du Portugal sont mal régularisées; en toute hypothèse, le comte d'Aranda rêve de rendre à l'Espagne la souveraineté du Portugal, afin de ne plus faire qu'un seul empire.

C'est un spectacle assez curieux que de voir toutes les branches de la maison de Bourbon s'occuper de l'expulsion des jésuites comme d'une affaire aussi sérieuse que le pacte de famille. On trouve cette même préoccupation à Naples, à Parme, partout enfin où règne un prince de la maison de France. Quelle pensée dirige donc cette haine? Qu'ont fait les jésuites aux Bourbons? Évidemment rien; mais le duc de Choiseul a pris l'initiative, et son influence est grande en Europe comme chef du plus puissant cabinet.

Les événements peuvent pourtant devenir sérieux pour Naples au cas d'une guerre : don Ferdinand, troisième fils de Charles III, porte cette couronne; il a à remplir de grands devoirs; mais, au lieu d'imiter son père, le restaurateur des monuments et des lois, il se laisse aller à l'impulsion du comte d'Aranda et du duc de Choiseul dans leurs haines contre les jésuites; il les chasse de Naples et des Deux-Siciles (2); il brave pour cela le mouvement des esprits, le pape et les évêques. A Parme, une semblable résistance est opposée aux bulles du saint-père Clément XIII; le souverain pontife n'est plus écouté; on casse les actes de Rome, on veut donner aux populations une tendance philosophique : l'aveuglement est à ce point qu'on s'occupe bien moins de fortifier l'État que de donner un esprit encyclopédique et railleur aux populations : n'est-il pas cu-

(1) Don Pedro-Pablo Adarga de Bolea, comte d'Aranda, d'une famille distinguée d'Aragon, né vers 1719, embrassa d'abord la carrière des armes; Charles III, après son avénement, lui confia l'ambassade de Saxe et de Pologne auprès d'Auguste II; il résida sept ans tant à Varsovie qu'à Dresde. A son retour en Espagne, le roi le nomma capitaine général de Valence, d'où il le rappela en 1765, pour lui donner la présidence du conseil de Castille.

(2) Le 3 novembre 1767, le roi Ferdinand rendit une ordonnance qui abolissait l'institut des jésuites dans ses États; en conséquence, le 20 du même mois, à minuit, il les fit enlever des six maisons de Naples, transportés à Pouzzol, ils furent embarqués la nuit du 24 au 25, pour être conduits hors du royaume. Les jésuites des Deux-Siciles éprouvèrent le même traitement.

rieux de voir l'Italie, l'Espagne, travaillées par leur gouvernement dans un sens irréligieux, comme si elles avaient à gagner quelque chose à cette démoralisation? Rome, le Piémont, les républiques de Venise et de Gênes sont les seuls États d'Italie qui gardent les jésuites sans les persécuter. C'est que tout le reste est sous l'influence de l'encyclopédie.

Cette haine contre les jésuites était si implacable, si profonde au cœur du duc de Choiseul, qu'elle l'entraînait à des mesures de violence contre Clément XIII, le chef de l'Église. L'esprit philosophique prenait à plaisir de démolir l'autorité du pape; on se moquait de la tiare et des foudres d'excommunication comme des institutions vieilles et usées. Tout le parti philosophique avait défendu l'infant duc de Parme, frappé des censures ecclésiastiques par Clément XIII; et l'infant n'était-il pas un membre de la maison de Bourbon (1)? L'honneur de toute cette race n'était-il pas de se protéger mutuellement? Ainsi raisonnaient les philosophes; le pacte de famille faisait même un impérieux devoir d'un appui mutuel, et en vertu de ce traité, le duc de Choiseul adressa des plaintes violentes à Rome. Le véritable mobile de toutes ces démarches était moins la très-petite part d'humiliation qui revenait au roi de France dans l'excommunication du duc de Parme que le dépit qu'éprouvait le duc de Choiseul de ne pouvoir obtenir à Rome l'abolition des jésuites. Clément XIII se montrait inflexible dans sa volonté; son esprit éclairé et impartial était au-dessus des petites haines et des préjugés philosophiques (2). Or, dans sa correspondance avec le nonce, il se demandait toujours : « Quel grief particulier on pouvait opposer à l'ordre des jésuites; qu'avaient-ils fait à la religion et à l'autorité du roi très-chrétien? » Ces résistances de Rome excitant la plus vive colère du duc de Choiseul, engagé avec le parti philosophique, il voulut les faire cesser par une de ces usurpations matérielles que la force peut toujours opposer à la puissance morale qui résiste et souffre; il ordonna d'envahir Avignon et le comtat Venaissin, alors sous l'heureuse et pacifique autorité du pape : il y avait quelque chose de noble et d'élevé dans ce respect que les rois de France avaient porté à cette propriété des papes, enclavée au milieu des terres de la monarchie; c'était une sorte d'hommage rendu au droit par la force. Un acte du conseil ordonna qu'on s'emparerait provisoirement d'Avignon et du comtat Venaissin. Le parlement de Provence enregistra l'édit de réunion avec cette clause expresse : « Que les armes du souverain pontife seraient arrachées avec respect et décence. » Le marquis de Rochechouart fut chargé de prendre possession d'Avignon et du comtat (3); elle se fit sans la moindre résistance; le légat répéta une protestation accompagnée de ces seuls mots : « Ceux qui commettent une telle violation se trouvent dans le cas des peines ecclésiastiques portées dans la bulle *in Cœna Domini*, » et tout fut dit. Les troupes du roi occupèrent provisoirement le comtat, et ceci fut d'un mauvais exemple en Europe, car c'était décider une question de justice par la force; on se privait gratuitement de l'appui et du concours de Rome, si indispensable dans les affaires du royaume catholique; et pourtant on ne voulait réunir que provisoirement le comtat, qu'on rendrait en échange d'une bulle d'abolition pour l'ordre des jésuites. Le duc de Choiseul ne savait pas le mauvais exemple qu'il donnait en Europe : en envahissant le comtat d'Avignon par la force, il autorisait moralement l'envahissement et le partage de la Pologne. La question entre le faible et le fort était résolue.

Le cabinet de Versailles agissait avec plus d'habileté à l'égard de la cour de Turin, qu'on avait un peu négligée durant la dernière guerre; le Piémont était alors rentré dans sa neutralité armée; l'Autriche et la France lui faisaient également peur; désormais les maisons de Habsbourg et de Bourbon se tendaient la main : que feraient donc dans cette situation nouvelle les rois de Sardaigne? Ils n'avaient plus à redouter un conflit, et ce fut alors que l'on songea sérieusement à rapprocher, par des mariages, les couronnes de France et de Savoie. L'idée n'était pas nouvelle : est-ce que la duchesse de Bourgogne, cette gracieuse enfant bercée sur les genoux de madame de Maintenon, n'était pas une princesse de Savoie? Ce qu'on voulait atteindre, c'était une union désormais invariable entre la France et le Piémont, au cas d'une guerre avec la Grande-Bretagne; c'était l'idée fixe de la politique de M. le duc de Choiseul. Le traité de 1763 lui pesait comme une triste nécessité de la situation; il se préparait partout des auxiliaires pour le cas d'une guerre. S'il souhaitait bien vivement le mariage de monsieur le Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche, il croyait non moins indispensable une union de famille avec la

(1) Don Ferdinand, né le 25 janvier 1751, avait succédé, en 1765, à l'infant don Philippe, son père, au duché de Parme. Dans la nuit du 7 au 8 février, tous les jésuites établis dans ses États en furent expulsés; et le 8 au matin, on afficha à Parme la pragmatique sanction de don Ferdinand, datée du 3, contenant les dispositions relatives à la proscription de ces religieux.

(2) Charles Rezzonico, noble vénitien, originaire de Côme, dans le Milanais, né le 7 mars 1693, cardinal en 1737, évêque de Padoue en 1743, fut élu pape sous le nom de Clément XIII, le 6 juillet 1758, deux mois après la mort de Benoît XIV.

(3) Ce fut le 9 juin 1768, que le parlement rendit l'arrêt par lequel la ville d'Avignon et le comtat Venaissin étaient déclarés réunis à la couronne; et le 11 du même mois le marquis de Rochechouart, commandant de Provence, à la tête d'un détachement de cent dragons, entra dans Avignon pour signifier à M. Vincentini, vice-légat, l'ordre qu'il avait reçu du roi de prendre possession de cette ville et du comtat au nom de Sa Majesté.

maison de Savoie, complément de son système continental.

La politique du duc de Choiseul était travailleuse, remuante; le ministre n'aimait point à s'arrêter dans l'accomplissement d'une idée, il allait jusqu'au bout. Ce caractère d'homme d'État offrait des avantages et des inconvénients; il y avait certainement quelque chose d'utile et de remarquablement habile dans cette activité incessante, qui allait de cabinet à cabinet pour les rallier à ses projets; mais cette activité était trop bruyante et pour ainsi dire percée à jour par les ministres étrangers; l'Europe, instruite que M. le duc de Choiseul remuait continuellement, agissait en conséquence; on n'avait aucune confiance dans la stabilité de ses promesses; ses bureaux étaient composés d'hommes entièrement dévoués à ses vues, l'action habituelle des premiers commis aux affaires étrangères était absorbée par le cabinet particulier du duc de Choiseul, alors dirigé par le jeune Barthélemy, le neveu du savant archéologue (1): là venaient aboutir toutes les correspondances. C'est avec un grand soin que le duc de Choiseul choisissait également ses ambassadeurs et ses secrétaires de légation; il y avait dans sa diplomatie une véritable science d'affaires; mais, je le répète, tout cela était un peu trop bruyant. On divisait les ambassadeurs en deux classes : les ambassadeurs extraordinaires, qui n'avaient qu'à représenter les magnificences et les grandeurs de la France, étaient habituellement choisis parmi les seigneurs riches, tels que les Richelieu, les Rohan, les de Luynes; les ambassadeurs à résidence fixe devaient avoir une science d'affaires plus vaste, plus étendue; presque tous issus de familles parlementaires, ils étaient élevés dans le principe du droit public et national. La correspondance de MM. de Vergennes, Saint-Priest, Breteuil, infiniment remarquable, contient des aperçus hauts et neufs sur la situation de l'Europe; il y a surtout une grande sagacité de vue sur les hommes et les choses qui fait honneur à leur esprit fin et observateur (2).

Le roi Louis XV n'avait pas une absolue confiance dans le duc de Choiseul; comme le ministre était soutenu par l'opinion, et qu'il obtenait le vote du parlement en matière de taxes, il n'osait le briser; mais ce caractère actif, remuant, lui inspirait des craintes. Louis XV vieilli avait peur de la guerre, et le ministère l'y entraînait invinciblement par sa diplomatie aventureuse : des plaintes venaient de toutes parts. En Angleterre, c'était un bruit public que M. de Choiseul voulait porter l'Espagne à déclarer la guerre, pour que la France fût ensuite forcée de la soutenir, en vertu du pacte de famille. A Constantinople, les instructions envoyées à M. de Vergennes, et après lui à M. de Saint-Priest, n'étaient-elles pas aussi à la guerre? Dans cette situation un peu délicate, Louis XV crut indispensable de donner une plus grande extension à ce qu'on appelait la diplomatie particulière, sa correspondance intime. Ce poste de confiance avait été donné au comte de Broglie (3), véritable chef du cabinet royal. Les souverains qui ont le sentiment du bien de leur couronne et de la grandeur du pays, se réservent les affaires de l'extérieur, et ils ont raison de ne pas les abandonner absolument à des ministres. La maison de Bourbon avait toujours eu ce grand instinct; cette correspondance intime avec les ambassadeurs était donc dirigée par M. de Broglie, et sous lui, par un homme de grande activité, M. Favier, habile surtout à résumer les questions les plus délicates et les plus difficiles de la diplomatie. C'est par ce canal que passaient les dépêches personnelles de Louis XV, souvent en désaccord avec la pétulance de M. le duc de Choiseul qu'il savait très-compromettant. Ainsi, quand le ministre écrivait à M. de Vergennes de hâter la déclaration de la Porte contre la Russie, M. de Broglie lui donnait des ordres contraires au nom du roi. Il résultait de là un certain conflit d'influences qui était un grand embarras pour les affaires.

Souvent aussi Louis XV avait, à l'extérieur, des agents personnels secrets qui lui rendaient compte de la situation des cabinets, et l'un de ces agents les plus célèbres fut le chevalier d'Éon (4), être problématique, qui remplit à l'aide de sa renommée les plus délicates et les plus difficiles missions. Charles-Timothée Éon de Beaumont était issu d'une bonne famille de Bourgogne; son sexe ne peut plus

(1) J'ai vu vieillard le marquis de Barthélemy : c'était une tête remarquable encore à quatre-vingts ans. Il avait apporté sous la république les traditions du duc de Choiseul; c'était un homme à longs souvenirs comme M. d'Hauterive.

(2) La diplomatie moderne ne consulte pas assez les précieuses traditions, la correspondance admirable de Louis XV et Louis XVI; le comité de salut public et Napoléon surtout n'avaient pas ce dédain.

(3) Charles-François, comte de Broglie, frère du maréchal, était né le 20 août 1719. En 1752, il fut nommé ambassadeur près l'électeur de Saxe, roi de Pologne, il résida trois ans à Varsovie. A son retour, il prit part à la guerre de sept ans sous son frère. Il fut fait maréchal des logis, puis lieutenant général en 1760. C'est après la paix de 1763, qu'il prit la direction du cabinet secret de Louis XV.

(4) Louis XV, pour récompenser le chevalier d'Éon, lui accorda une pension de douze mille livres, dont la formule est écrite en entier de la main du roi. « En conséquence des services que le sieur d'Éon m'a rendus, tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de douze mille livres, que je lui ferai payer exactement tous les six mois, dans quelque pays qu'il soit (hormis en temps de guerre), et ce, jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointements soient plus considérables que le présent traitement.

» A Versailles, le 1er avril 1766.

» Signé · Louis. »

être nié, son extrait de naissance en fait foi; après une jeunesse consacrée à l'étude, il publia plusieurs essais remarquables, qui le firent attacher au cabinet secret de Louis XV; envoyé en mission spéciale pour Pétersbourg, il y réussit parfaitement; sa correspondance avec Louis XV est éminemment remarquable; principal auteur du traité d'alliance entre la France et la Russie dans la guerre de sept ans, il servit avec distinction et obtint la croix de Saint-Louis; puis à la paix, fut nommé ministre plénipotentiaire du roi à Londres, y resta quatorze ans, et tint pendant cette époque une correspondance intime avec Louis XV.

Dans les affaires, cette diplomatie secrète a son côté éminemment utile; elle observe, informe, et l'on peut toujours la désavouer quand elle compromet. Les agents diplomatiques officiels ont une certaine tenue qui ne permet pas toutes les démarches; un diplomate sans caractère reconnu peut tout pénétrer et se tenir au courant de la marche la plus intime des affaires : tel fut le chevalier d'Éon. Le cabinet secret dirigé par le maréchal de Broglie, ainsi en opposition directe avec la diplomatie du duc de Choiseul, devait à la fin briser le premier ministre. En tous les cas il préparait une crise imminente, qui fut précipitée par la haute confiance dont jouit bientôt le duc d'Aiguillon. Après la mort de madame de Pompadour, le pouvoir du duc de Choiseul, fatalement menacé, devait tomber dans des mains plus circonspectes et moins aventureuses.

CHAPITRE XLIII.

DÉVELOPPEMENT ET DÉCADENCE DES PARLEMENTS.

Force que prennent les parlements depuis l'expulsion des jésuites. — Alliance financière du parlement de Paris et du duc de Choiseul. — Parlements de provinces. — Toulouse et le duc de Fitz-James. — Bretagne et le duc d'Aiguillon. — Arrêts contre les philosophes. — Commencement des procès contre les livres. — Les parlementaires contre les encyclopédistes. — Haute juridiction du parlement. — Canada. — Nécessité de rétablir la discipline dans l'armée. — Affaire du procès de M. de Lally. — Le rapporteur Pasquier. — Idée que se fait le parlement de sa juridiction. — Motifs qui font condamner M. de Lally. — Procès du chevalier Labarre. — Réaction contre les parlements. — Guerre que lui font les philosophes. — Pamphlets de Voltaire. — Mémoires pour la réhabilitation de Calas et de Sirven. — Affaiblissement de l'autorité parlementaire.

1765—1769.

Toutes les fois qu'un pouvoir triomphe, il grandit d'autant; c'est sa condition. Or il y avait longtemps que les parlementaires souhaitaient l'expulsion des jésuites et le succès des doctrines jansénistes; ils venaient de rendre arrêt à cette fin, et en cela ils avaient été aidés par l'autorité royale elle-même; que pouvaient-ils désirer de plus? Le parlement de Paris, tout orgueilleux de sa victoire, était dans cette situation d'un pouvoir encore dans l'enivrement d'un petit coup d'État; il lançait arrêt sur arrêt pour développer sa pensée de proscription contre l'institution de saint Ignace : aucun livre, aucun défenseur des jésuites n'échappaient à sa surveillance soupçonneuse; chaque jour, il faisait acte d'autorité; on aurait dit qu'il avait besoin de constater sa force et sa puissance publique. Les choses allèrent à ce point, qu'il voulut même régler les colléges d'enseignement, les formes d'éducation, les principes qu'on inculquerait à la génération nouvelle, et même les formulaires religieux; comme les jésuites avaient longtemps dominé les colléges, le parlement, qui les proscrivait, se crut autorisé suffisamment à organiser un système d'enseignement; il y réussit mal; mais son but était moins de régler que de prouver qu'il avait le droit de le faire. Les pouvoirs se complaisent avec orgueil dans ces sortes de satisfaction.

Au milieu de ce mouvement politique qui semblait grandir le parlement, le duc de Choiseul ne paraissait préoccupé que d'un seul but : obtenir une certaine masse de subsides, faire régulariser par l'enregistrement les impôts qu'il croyait indispensables au bien du service. Auprès des pouvoirs qui ont droit de contrôle, il y a deux moyens d'action, les concessions ou la violence qui commande l'obéissance absolue; plus d'une fois l'autorité royale avait employé cette dernière force; on avait vu les parlements brisés, exilés, et l'impôt perçu sans contrôle. M. de Choiseul préféra le système de transaction; personnellement lié avec les parlementaires, il demanda, comme échange de toutes ses concessions sur les jésuites, que le parlement consentît à régulariser d'une manière permanente l'impôt du vingtième et les subsides indispensables pour acquitter les dettes de l'État. Il fit plus : comme les jeunes magistrats des enquêtes et des requêtes souhaitaient ardemment d'entrer dans les affaires actives du cabinet, il choisit parmi eux le contrôleur général des finances, M. de L'Averdy; toutes les têtes d'ambition furent désormais tournées, il n'y eut jeune conseiller qui n'espérât devenir un jour contrôleur général; et l'on ne sait pas assez toute la puissance de ces idées de fortune sur les imaginations d'un corps même de magistrature.

Ces moyens actifs d'ambition n'existaient point avec la même force dans les parlements de province

où l'on se conservait plus pur et plus austère; les parlements de province s'étaient ligués avec celui de Paris dans la question des jésuites, saluant avec enthousiasme le réveil de l'union parlementaire des temps de la Ligue et de la Fronde; si le parlement de Paris avait eu l'abbé de Chauvelin comme grand dénonciateur des disciples de saint Ignace, la Provence pouvait citer l'avocat général Le Blanc de Castillon, comme la Bretagne La Chalotais, si caressé par les philosophes. Cette union du parlement était considérée comme une force par la magistrature; toutefois les cours de province n'admettaient pas la doctrine de supériorité politique soutenue par le parlement de Paris; elles voulaient bien s'unir, mais elles refusaient d'être dominées et commandées par les chambres de la Tournelle, des enquêtes ou requêtes. D'ailleurs si M. de Choiseul faisait des concessions au parlement de Paris, il ne les croyait pas nécessaires pour chaque cour provinciale; celles-ci gardaient donc leur rancune contre l'impôt, et, forts de la popularité philosophique que venait de leur donner l'expulsion des jésuites, plusieurs de ces parlements essayeraient de se mettre en opposition avec les gouverneurs et les intendants qui représentaient la puissance royale.

Les deux parlements qui se montrèrent les plus hostiles à l'autorité royale, furent ceux de Toulouse et de Rennes, Languedoc et Bretagne. Le Languedoc avait pour gouverneur un caractère d'énergie et de volonté, le duc de Fitz-James, l'héritier de ce duc de Berwick mort d'un coup de canon au service du roi et de la France (1); c'était un esprit de soldat qui ne pouvait comprendre de ménagements avec les robins; il disposait de l'armée, et, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il fit arrêter les parlementaires récalcitrants dans leur propre hôtel. Ce fut un cri universel contre cette force militaire, et, lorsque les ordres de Versailles ordonnèrent de rétablir la magistrature dans le Languedoc, le premier soin du parlement de Toulouse fut de décréter de prise de corps le duc de Fitz-James; mais le duc n'était justiciable que du parlement de Paris, qui, d'accord avec le duc de Choiseul, évoqua immédiatement l'affaire comme étant de son ressort.

En Bretagne, la question devint plus sérieuse encore; le duc d'Aiguillon, de la famille de Richelieu, avait reçu du grand cardinal cette fermeté qui refuse les concessions aux assemblées; le parlement de Bretagne, composé de magistrats têtus, ne voulait céder aucun pouvoir, aucune prérogative; fiers de la suppression des jésuites, les magistrats de Rennes avaient prononcé la dissolution de leur société en Bretagne, sur les conclusions de M. de La Chalotais; et il se trouvait que la province entière se déclarait unanime contre cet arrêt inique. M. d'Aiguillon s'était mis à la tête de la noblesse et du peuple contre le parlement, et dès lors les magistrats l'accusèrent de concussion et de malversations; on le dénonça à M. de Choiseul, qu'on savait son ennemi personnel. Pendant ce temps, le duc d'Aiguillon, comme M. de Fitz-James à Toulouse, dispersait le parlement de Bretagne; soutenu par l'autorité royale, qui créa des chambres provisoires, il reçut de grandes forces qui furent dirigées sur Rennes, et le conseil le soutint de toute sa puissance malgré l'opinion personnelle du duc de Choiseul.

Ainsi le parlement de Paris se trouvait le seul peut-être qui se montrât un peu en harmonie avec le conseil du roi; M. le duc de Choiseul s'y maintenait avec faveur; les votes étaient généralement favorables au ministère, et l'on doit dire même, à l'éloge de la magistrature, qu'elle comprit immédiatement avec une grande intelligence le côté menacé de la société du XVIIIe siècle si profondément agitée par les encyclopédistes. Quand un pouvoir a fait un acte de force, il se replie souvent sur lui-même pour en examiner la portée, et le parlement, quoique très-satisfait de l'expulsion des jésuites, avait néanmoins aperçu le coup terrible que cet acte portait à l'édifice religieux.

La majorité du parlement n'était point liée au parti philosophique; si la jalousie des jésuites l'avait déterminée à leur expulsion, la majorité n'en repoussait pas moins les doctrines perverses; les jansénistes mêmes étaient trop précisément attachés au dogme religieux pour ne pas le défendre avec énergie, et plus ils venaient d'ébranler le principe catholique par l'expulsion des jésuites, plus ils crurent indispensable de donner des gages à la religion contre l'impiété, et c'est ce qui explique ces poursuites violentes, implacables du parlement contre le parti philosophique; elles commencent à cette époque même de la chute des jésuites. Il est vrai

(1) Charles, duc de Fitz-James, troisième fils du maréchal de Berwick et petit-fils de Jacques II, né le 4 novembre 1712, fut connu d'abord sous le titre de comte de Fitz-James, après la démission de son frère aîné et quand son autre frère eut embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu, le 28 décembre 1729, du gouvernement et de la lieutenance générale du Limousin. En 1730 il entra aux mousquetaires, obtint en 1732 une compagnie au régiment de cavalerie de Montrevel, puis en 1733 un régiment de cavalerie hollandaise, auquel on donna son nom. Il fit la campagne d'Allemagne, et était auprès de son père lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. En 1736, créé duc et pair, en 1744 maréchal de camp, en 1748 lieutenant général, il assista en cette qualité à la guerre de sept ans, puis en 1761 il fut nommé commandant de la province du Languedoc et des côtes de la Méditerranée. C'est en 1763 que commencèrent les dissensions avec le parlement de Toulouse.

qu'il n'y avait plus alors de bornes à l'esprit d'irréligion qui attaquait tout ce que les hommes respectent. Cette tendance fut dénoncée au parlement par l'avocat général Séguier (1), magistrat ferme et remarquable, qui se fit noblement le défenseur des grands dogmes de la société. Le parlement sévit avec vigueur contre le désordre qui lui était dénoncé; quelquefois il ne proscrivait que l'ouvrage brûlé par le bourreau sur l'escalier du palais de justice; mais souvent il décrétait l'auteur de prise de corps pour être mandé devant le parlement. Il résultait peu d'effet de ces poursuites; l'ouvrage brûlé recevait une célébrité nouvelle par ces feux allumés en place de Grève; réimprimé à Genève, en Hollande, l'ouvrage arrivait en France clandestinement; l'auteur, mandé à la barre du parlement, trouvait des protecteurs et des asiles même dans les plus hautes maisons de France : à l'Isle-Adam, près du prince de Conti, chez le maréchal de Richelieu ou chez madame de Pompadour elle-même, on n'arrêtait ni Rousseau, ni Voltaire, ni le marquis d'Argens, ni le baron d'Holbach; mais quelques petits auteurs de satires, frappés de prise de corps, expiaient leur hardiesse à la Bastille ou au For-l'Évêque; la répression parlementaire, bien qu'impuissante, supposait une excellente tendance dans la magistrature décidée à seconder un pouvoir qui ne s'abdiquerait pas lui-même. Mais qu'espérer de M. de Malesherbes, caractère si faible, complice de l'Encyclopédie? Qu'attendre du duc de Choiseul, qui lisait un billet de Voltaire comme une bonne fortune de salon? Nulle force politique ne pouvait plus défendre la société en proie à de si fatales tendances! Il y avait complicité partout.

Dès que le parlement se fut mis en parfaite harmonie avec le principe de force et de morale qui constitue la société, on put légalement le faire servir à une répression vigoureuse. La magistrature aimait à étendre sa juridiction sur toutes choses; elle n'avait de répugnance que pour ce qui limitait son autorité; tout ce qui grandissait son droit d'examen et de jugement, elle le saisissait avec ardeur. En politique, elle se croyait appelée au rôle des chambres d'Angleterre, et pour la justice, le parlement de Paris se posait comme le tribunal souverain appelé à connaître de tous les faits et de tous les actes de haute et moyenne trahison. Après la guerre de sept ans, le cabinet de Versailles avait reconnu qu'une partie des malheurs de cette campagne était résultée du défaut de discipline. Dans les régiments, on avait vu les jalousies les plus odieuses; les officiers non-seulement se provoquaient en duel, mais encore ils se tendaient des guet-apens l'un à l'autre; comme il y avait en France bon nombre de régiments étrangers, la discipline générale était très-difficile, et dans le Royal-Piémont, un jeune officier du nom de Roux de Corse, le fils de l'armateur célèbre de Marseille, avait été lâchement assassiné. Les rivalités des généraux étaient encore plus fatales que les querelles d'officiers; on refusait de se porter mutuellement secours; quand la victoire pouvait trop rehausser la fortune d'un rival, on aimait mieux trahir la patrie que seconder un succès qui blessait l'amour-propre.

Il y avait pour l'armée deux juridictions spéciales, le tribunal des maréchaux de France dont la mission était de décider les questions d'honneur, et les conseils de guerre organisés par les ordonnances de Louis XIV. Les prévôts du camp traduisaient les officiers devant ces conseils dans les vingt-quatre heures. Le tribunal des maréchaux de France était d'une indulgence incroyable pour les querelles d'honneur; les gentilshommes y trouvaient appui; l'épée absolvait l'épée; les susceptibilités de l'orgueil y étaient parfaitement excusées, et quant aux conseils de guerre, ils étaient tombés dans un esprit de partialité qui ne permettait plus les grandes répressions, seules capables de ramener la discipline dans les rangs de l'armée. Cette indiscipline, ces jalousies d'officiers, s'étaient plus spécialement montrées encore dans la marine; l'amirauté avait fait mille efforts impuissants pour effacer la rivalité qui existait entre les officiers rouges et les officiers bleus, c'est-à-dire entre la marine royale et les auxiliaires; elle n'avait pu y réussir; cela tenait à des causes intimes de naissance, de castes et de rangs; on ne pouvait contester la bravoure des officiers de mer, on avait vu de merveilleux exploits, surtout de navire à navire, à la bouche des canons; mais ces mêmes officiers, en d'autres circonstances, avaient quitté la ligne, déserté le combat, et cela parce qu'ils ne voulaient pas donner appui à un officier rival, à un bleu; plus d'une bataille navale avait été perdue par cette cause fatale; en pleine mer, des divisions entières s'étaient séparées du corps de combat. Quel moyen, quel élément de succès dans les engagements d'escadres, tant que cette cause de division ne serait pas éteinte? Ne devait-on pas recourir à une répression implacable, et comment y parvenir? Quel conseil de guerre, composé d'officiers rouges, aurait atteint la tête de l'un d'entre eux, portant les épaulettes d'or?

Depuis la dernière guerre, il y avait encore d'su-

(1) Antoine-Louis Séguier, né à Paris le 1er décembre 1726, d'une famille de robe très-ancienne, fit ses études chez les jésuites. En 1748 il fut pourvu de l'office d'avocat du roi au Châtelet; en 1751 il obtint la charge d'avocat général au grand conseil; il fut élu membre de l'Académie pour occuper le fauteuil de Fontenelle, le 21 mars 1757.

tres délits graves échappés à la juste répression. Sans doute, après les malheurs, il se mêle toujours quelques injustices dans la manière de juger les hommes et les choses; mais qui pouvait nier les fautes commises dans l'Inde, aux îles du Vent et au Canada? Comment ces grandes et belles colonies s'étaient-elles perdues? qui avait entraîné cette catastrophe? On comptait deux espèces de délits qu'il fallait punir à tout prix, la trahison et la concussion; la trahison résultait de cette série de fautes, de désobéissances, qui avaient jeté la désorganisation dans les colonies; et que n'avait-on pas vu dans l'Inde? La concussion, crime plus fréquent encore et aussi odieux, supposait une sorte d'exploitation du malheur public au profit de fortunes particulières; et c'était précisément le délit le plus flagrant dans la dernière guerre. L'Inde avait présenté ce fatal exemple de la chute absolue de notre influence et de l'accroissement démesuré de certaines fortunes privées. Comment réprimer ces scandaleux attentats? Et c'est ici que le conseil eut à réfléchir sur l'espèce de juridiction qui serait appelée à décider des questions d'une nature si difficile et si capitale. Les attentats militaires étant du ressort des conseils de guerre, on croyait évident qu'en l'état de la composition de ces conseils, ils acquitteraient les accusés, leurs parents, leurs amis, gentilshommes comme eux; les délits financiers venaient à la cour des aides, apte sans doute à épurer les comptabilités, mais incapable de punir fortement les concussionnaires. On décida sans hésiter qu'il fallait appeler la double juridiction du parlement et du Châtelet; le parlement pour les attentats de trahison, le Châtelet pour les délits de concussion.

On devait trouver le juste et ferme concours de ces deux juridictions pour la répression des crimes et le châtiment des coupables; le parlement, avide de se mêler de toutes les questions politiques, n'hésiterait pas devant la condamnation des gentilshommes; il n'aimait ni les épées, ni les chapeaux à plumes flottantes; admirateur du parlement d'Angleterre, il avait constamment devant les yeux l'arrêt capital porté contre l'amiral Byng, et il ne demanderait pas mieux que de prononcer des condamnations implacables, afin de constater son droit; par là, le roi reconnaissait sa juridiction suprême, même sur les conseils de guerre. Le Châtelet, composé de petite magistrature, aimait le bruit, l'éclat, les longues procédures; il jugeait un criminel sur tous les chefs, et les concussionnaires seraient fortement réprimés. C'est par le Châtelet que les procédures commencèrent; la question qui fut portée aux chambres se rattachait à la perte du Canada. On accusait l'intendant, M. Bigot, de s'être démesurément enrichi dans le commerce clandestin des pelleteries; la colonie était perdue, et M. Bigot étalait un luxe effréné à quelques lieues même de Versailles; il fut arrêté et mis à la Bastille. Des lettres patentes (1) du roi déférèrent l'affaire du Canada à une commission du Châtelet; le gouverneur, l'intendant, les commandants de postes furent simultanément accusés; après trois ans d'instruction, comme cela se pratiquait alors dans la marche criminelle, il en résulta un arrêt de restitution et d'amende : il fut versé aux coffres du roi environ un million en espèces comme indemnité; le Châtelet ne condamna pas au criminel; les accusés étaient trop bien apparentés dans la magistrature même; la colonie était perdue, et ces sortes de procès après coup n'aboutissent à rien de fort ni de politique. Le Châtelet n'osa donc point la peine de mort.

Le parlement agit avec plus de vigueur dans les poursuites politiques. Le coupable était plus haut, et des lettres de cachet du roi déférèrent à la juridiction du parlement ce procès de trahison et de concussion du comte Lally-Tolendal. Lorsqu'on jetait un regard sur les affaires de l'Inde, il était impossible de ne pas reconnaître que les fautes de l'administration générale avaient perdu les établissements français; M. de Lally s'était conduit certainement avec courage, mais avec un décousu, une irritation nerveuse qui avaient contribué à la grande catastrophe; l'Inde aussi se leva tout entière contre le comte de Lally. A peine la paix générale était-elle signée que le gouvernement et le conseil général de Pondichéry portèrent plainte contre lui : « Ce maître despotique qui avait préparé et accompli la destruction des établissements français dans l'Inde et de Pondichéry en particulier : car il avait l'argent, les vivres, les troupes dans ses mains, et il n'avait rien donné (2). » Le gouvernement et le conseil demandaient qu'un jugement fît prompte justice de l'at-

(1) Les lettres patentes du roi sont du 17 décembre 1761; il est dit dans le préambule : « Le roi étant informé que dans ses colonies de l'Amérique septentrionale, et particulièrement dans celle du Canada, il a été commis des monopoles, abus, vexations et prévarications, qui ont porté un préjudice considérable auxdites colonies, ont causé la ruine de plusieurs habitants, et sont d'autant plus punissables que quelques uns de ceux qui en sont soupçonnés ont abusé du nom et de l'autorité de Sa Majesté. » Après cet exposé, le roi ordonnait qu'une commission du Châtelet instruirait les procès des auteurs, complices, fauteurs et adhérents desdits crimes; ce qui impliquait plus de cinquante accusés de tout état, parmi lesquels étaient le gouverneur, l'intendant, dix sept commandants de postes, deux commissaires de la marine, un conseiller au conseil supérieur de Québec, etc.

(2) Le 3 août 1762, une requête fut présentée au roi par le gouverneur et le conseil supérieur de Pondichéry. « Ayant été offensés jusqu'à l'excès dans leur honneur et dans leur réputation par les imputations du sieur de Lally, ils demandaient justice à Sa Majesté et au tribunal pour la leur faire rendre » Cette requête était appuyée d'un mémoire tendant à prouver : « Que le conseil et la malheureuse colonie de l'Inde avaient été écrasés depuis le commencement jusqu'à la fin sous l'autorité d'un maître despotique, qui n'avait jamais connu les règles de la prudence, de l'honneur, ni même de l'humanité; que le comte de Lally était seul comptable de toute la régie et

tentat du comte de Lally, car tous les malheurs venaient de lui. M. de Choiseul n'avait aucun ménagement à garder avec l'ancien gouverneur militaire qui avait perdu l'Inde; il avait vu ce choix avec regret, et dans tous les cas, on avait besoin d'un exemple pour manifester à l'armée et à la marine qu'on ne s'arrêterait devant aucune tête, quelque haute qu'elle pût être, afin de ramener la discipline. M. de Lally mis à la Bastille, il fut décidé que son procès serait fait, non pas devant un conseil de guerre (devant ce conseil, composé de généraux de son grade, il eût été acquitté), mais devant les chambres réunies du parlement, cour souveraine de justice. Le procureur général prit l'initiative et rendit plainte contre le comte de Lally accusé de concussion, d'abus d'autorité, et même du crime irrémissible de haute trahison.

D'après le texte même des conclusions du procureur général, il s'agissait de la peine capitale, et M. de Choiseul hésitait devant un si grand exemple : on voulut un moment traduire M. de Lally devant le Châtelet; ne le point désigner lui spécialement, mais poursuivre généralement tous les délits de concussion commis dans l'Inde, comme on avait fait pour les coupables du Canada. On abandonna cette idée comme incertaine et trop molle. Le parlement se saisit de la première et fondamentale pensée de cette procédure, le crime de haute trahison, et M. de Lally fut traduit à sa barre. Le rapport de cette grande et pénible affaire fut confié à M. Pasquier, conseiller à la grand'chambre : magistrat ferme, inflexible pour les fautes d'autrui comme pour ses propres faiblesses, et au reste le meilleur rapporteur du parlement; il avait été chargé de l'affaire de Damiens, et l'on sait que cet attentat si fatalement simple en apparence (le couteau d'un fanatique dans le cœur d'un roi), se liait à des passions sourdes, à de mystérieuses révélations. Dès que M. Pasquier (1) fut en présence de M. de Lally, ces deux caractères durent se heurter; M. Pasquier, inflexible dans son devoir, M. de Lally, irritable au dernier point, jetant ses colères, ses mots violents à la face du rapporteur : l'interrogatoire eut lieu cependant, quoique d'une manière incomplète, saccadée, mêlée d'injures; et M. Pasquier présenta son rapport au parlement. Ce document très-développé établit : « Qu'il n'y avait pas précisément crime de haute trahison dans la conduite du comte de Lally, mais une successsion de fautes, de négligences ou d'actes d'autorité souveraine, qui n'entraînaient pas avec eux-mêmes la peine portée par l'ordonnance; mais qu'afin de ne pas réduire la procédure actuelle aux proportions d'un simple procès criminel, puisqu'elle erésit pour le parlement une juridiction politique, il fallait examiner si un exemple n'était pas nécessaire, et si après tant de malversations et de fautes il n'était pas urgent d'imprimer un nouveau respect des ordres et de la justice du roi. » Le rapport, par ces motifs de haute police, concluait à la peine capitale contre M. de Lally. M. Pasquier était ici dans l'esprit du parlement qui ne souhaitait qu'un motif de grandir au plus haut point sa juridiction; quelle occasion plus favorable? un général traduit à sa barre comme l'amiral Byng devant la cour martiale et condamné inflexiblement à la mort.

Jamais appareil de justice ne fut plus rigoureux : le comte de Lally parut sur la sellette; on le dépouilla de ses insignes militaires; les pairs ne furent point appelés pour *garnir* le parlement qui voulait rester maître de l'arrêt. Le comte jeta sa colère à ses juges; il voulut renouveler l'exemple des héros de la vieille Rome, en montrant ses cicatrices de soldat; un parti était pris et le parlement ordonna qu'il serait passé outre. Le débat se prolongea plus de dix jours à travers les violences de parole et d'action; enfin un arrêt triste et solennel condamna le comte de Lally à avoir la tête tranchée pour crime de haute trahison (2). Une circonstance assez curieuse dans l'histoire de ce procès capital, c'est qu'il offrit le premier exemple d'un arrêt motivé; jusqu'alors le parlement n'avait donné aucune raison de la procédure et de la sentence secrètement déposée dans les registres des délibérations. Cette fois, comme la poursuite était extraordinaire, on dut la motiver, et l'arrêt énuméra le crime du comte de Lally, dont la tête était livrée au bourreau.

La justice avait suivi son cours; venait maintenant la faculté de la grâce, qui était tout entière dans la prérogative royale; Louis XV n'était point avide de ces grandes morts sur l'échafaud qui assombrissent tout un règne; le sang n'allait pas à ses goûts d'insouciance et de bonté paresseuse. Mais la grâce du comte de Lally était une question du conseil; le but qu'on s'était proposé, c'était de faire un exemple pour ramener la discipline militaire, si fatalement relâchée : les deux plaies de l'armée et de

administration, tant de l'intérieur, que de l'extérieur, de la compagnie, ainsi que de tous les revenus des terres et dépendances qu'elle possédait; qu'il était comptable de la perte de Pondichéry, puisque la ville n'avait été rendue que faute de vivres et que lui seul avait en mains les moyens qui pouvaient en procurer, savoir : l'argent pour les acheter, le fruit des terres, le produit des récoltes et les troupes pour les protéger. »

(1) C'est l'aïeul de monsieur le chancelier actuel; il n'a point laissé de mémoires, j'en ai l'assurance. Monsieur le chancelier a bien voulu me dire que, dans cette affaire, le conseiller Pasquier avait agi dans un intérêt de haute discipline pour réprimer les écarts de l'armée et de la marine.

(2) L'arrêt rendu le 6 mai 1766 portait : « Que Thomas Arthur Lally était condamné à être décapité, comme dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. »

la marine étaient la trahison et la concussion; elles avaient perdu la guerre de sept ans. Le compte de Lally était à tort ou à raison comme le symbole de ces deux idées; lui faire grâce, c'était pour ainsi dire les amnistier; c'était donner raison aux acquittements des conseils de guerre, ou autoriser les officiers à désobéir, les employés de l'armée à lever arbitrairement toute espèce d'impôts. Le conseil refusa donc la grâce, et la sentence dut être impitoyablement exécutée; le roi déclara qu'il se retirerait à Choisy, l'accès du palais fut fermé à toute sollicitation. Il ne restait donc plus qu'à procéder à l'exécution, et le jour même de l'arrêt, la sentence de mort fut lue au comte de Lally dans la chapelle de la Conciergerie. A cette lecture, ce caractère violent ne se contint plus, et vomit, chaque fois qu'on prononçait le mot de trahison, d'affreuses injures contre le parlement et surtout contre le rapporteur, M. Pasquier; puis comme s'il se fût résigné à sa fatalité, il demanda un moment pour se recueillir, pria qu'on le laissât seul, et sortant un compas de marin caché sous son habit, il tenta de se frapper; mais on lui retint la main; car le parlement avait décidé qu'il mourrait sur l'échafaud pour donner un grand exemple et imprimer une certaine terreur disciplinaire; un gentilhomme, pas plus qu'un autre, ne devait échapper à son arrêt, et l'armée devait apprendre qu'elle devait obéissance à l'autorité supérieure et que le parlement pouvait faire rebondir sa tête sur le billot.

L'appareil fut sombre et fatal; le conseil, tout en déclarant que justice devait être faite, avait consenti à ce que M. de Lally fût conduit dans son propre carrosse avec quelques exempts de police et son valet de chambre jusqu'à l'échafaud où l'exécuteur se trouverait; le parlement voulut maintenir inflexiblement l'égalité du supplice; la peine était infamante, l'exécution dut l'être également. M. de Lally, conduit dans le tombereau des condamnés, eut la main garrottée par le bourreau; comme on craignait que dans sa violence il ne blasphémât contre le roi, le parlement et la justice, on lui mit un bâillon dans la bouche, sous prétexte, disait-on, « qu'il pourrait s'étrangler avec sa langue à la manière des nègres. » Malheur aux accusés lorsque les cours de justice sont préoccupées d'une pensée politique! elles deviennent implacables. Ce fut en place de Grève que l'on conduisit le comte de Lally, à travers une foule immense et fortement émue; l'armée, les gentilshommes, les officiers surtout étaient là, car on dressait cet échafaud comme exemple de discipline. M. de Lally descendit d'un pas ferme du fatal tombereau, on s'attendait à des vociférations contre ses juges; quand on lui eut ôté le bâillon, il n'en fit rien; sa figure était tranquille, il offrit sa tête au bourreau, elle tomba, au milieu du silence effrayant de cette grande foule (1). Depuis, on s'est beaucoup préoccupé de savoir si le comte de Lally était innocent ou coupable; la piété du fils a vengé la mémoire du père. Dans la catastrophe qui avait frappé nos colonies d'une ruine fatale, il y avait bien des coupables, mais aucun ne méritait cet inflexible châtiment: qu'avait-on de plus spécialement à reprocher au comte de Lally? des actes arbitraires, mais qui n'en avait pas commis dans l'Inde? des concussions? autour de lui il en était de bien plus honteuses! des trahisons? mais c'est la fortune qu'il fallait accuser; c'est l'incapacité des uns, l'insouciance des autres, la mauvaise administration de tous. Dans les affaires politiques, chaque catastrophe a sa victime expiatoire; l'antiquité nous a transmis cette loi inflexible; lorsqu'une calamité venait fondre sur un peuple, il offrait du sang aux dieux immortels; ce grand symbolisme se reproduit incessamment dans l'histoire du monde; on avait perdu les colonies dans la guerre, on livra une tête comme pour apaiser la colère de Dieu qui nous avait envoyé ces revers.

La procédure contre le comte de Lally n'avait pas favorablement posé le parlement dans l'opinion publique; on y avait vu trop d'irritation et de colère, un insatiable désir de faire triompher son autorité. Depuis quelques années surtout le parlement n'était plus en bonne harmonie avec le parti philosophique, et cette circonstance altérait sa force populaire; un moment uni pour la question des jésuites au parti encyclopédique, il s'en était séparé pour donner des gages, par une certaine fermeté répressive, à la religion; et c'est à ce moment que commencèrent les attaques les plus vives, les plus persévérantes des encyclopédistes. Non-seulement l'arrêt rendu contre M. de Lally fut vivement critiqué, mais encore on fouilla dans les fastes de tous les parlements les causes les plus récentes, les plus solennelles, pour les jeter à la face de la magistrature en accusant la majesté de ses arrêts. Le parlement de Paris venait de sévir avec une violence inflexible contre un acte d'impiété tristement accompli sur le pont d'Abbeville: on était au fort des publications hardies des philosophes du XVIII[e] siècle; deux jeunes gentilshommes, l'un Jean François Lefebvre, chevalier de La Barre (1), l'autre d'Étallonde, prenant

(1) Le comte de Lally fut exécuté le 9 mai 1766; M. Aubry, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, l'assista dans ses derniers moments.

(2) Le chevalier de La Barre était petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi.

à la lettre des écrits, mutilèrent le christ du pont d'Abbeville, et jetèrent à sa face quelques-unes de ces injures que Voltaire avait apprises par cœur à toute cette génération nouvelle. Les deux jeunes amis furent décrétés de prise de corps. D'Étallonde se sauva et fut admis comme cadet dans les armées de Frédéric, roi de Prusse, à la recommandation de Voltaire. Le chevalier de La Barre, moins heureux, fut arrêté, et un acte dressé contre lui par le lieutenant criminel d'Abbeville l'accusa d'être passé devant une procession sans avoir ôté son chapeau; il avait de plus parlé contre le dogme de l'eucharistie et récité des chansons impies et libertines. Le tribunal d'Abbeville, réveillant la vieille loi du sacrilége, condamna le chevalier de La Barre à avoir la langue et la main droite coupées et à être ensuite brûlé vif (1). Sur l'appel au parlement de Paris, le décret fut confirmé avec modification de la peine; le chevalier dut être décapité avant d'être brûlé sur un bûcher; rien ne put sauver le jeune gentilhomme, ni les prières de sa famille, ni son repentir (2) : c'est qu'il fallait aussi un exemple pour réprimer l'impiété, comme le châtiment du comte de Lally avait été destiné à réformer la discipline militaire; et le parlement livra comme gages le chevalier de La Barre et le comte de Lally.

A mesure que le pouvoir s'affaiblit, il devient plus cruel, et s'il se réveille de temps à autre, c'est pour punir. La vraie fermeté consiste à voir tout avec calme et à réprimer sans violence; la faiblesse, au contraire, marche par soubresauts, et, généralement pusillanime, l'énergie qu'elle retrouve par instants a toujours quelque chose de funèbre. Le parlement voulait apaiser les plaintes du clergé et de la cour; et, dépassant le but, il devenait cruel et il livrait des têtes. Cet arrêt contre le chevalier de La Barre souleva justement les plaintes des philosophes et des encyclopédistes (3); Voltaire, de sa retraite de Ferney, l'attaqua avec ardeur. La fin de ce jeune homme était touchante; il était monté sur l'échafaud sans sourciller; et le philosophe de Ferney, en racontant cette mort si triste et si fatale, y avait ajouté encore le charme et le dramatique de son style.

Bientôt, à force de fouiller tous les arrêts des parlements pour dénoncer leurs sentences, on en vint à une véritable manie de réhabilitation; on vit partout des erreurs judiciaires dans les décisions les plus solennelles; et les encyclopédistes eurent le soin de choisir habilement les causes où se mêlaient les idées religieuses qu'ils voulaient démolir. Telle fut celle de Calas, condamné à mort par le parlement de Toulouse pour avoir porté une main homicide sur son fils qui allait embrasser le catholicisme; ce fils avait été trouvé étranglé. Ces exemples de fanatisme énergique s'étaient produits quelquefois dans les Cévennes; ils étaient dans les mœurs des puritains exaltés de la montagne qui frappaient le fils plutôt que de le voir embrasser *la prostituée* de Rome; c'est ainsi qu'ils appelaient le papisme. Le parlement de Toulouse trouva des preuves suffisantes, et Calas fut condamné au supplice de la roue en châtiment du meurtre de son fils (4). Voltaire entreprit sa réhabilitation avec une ardeur indicible; l'arrêt du parlement fut dénoncé comme inique; si les preuves pour condamner n'étaient peut-être pas suffisantes, celles pour réhabiliter l'étaient-elles davantage? Mais le nom de Voltaire avait le privilége de remuer puissamment l'opinion publique; on prit en bonneur le nom de Calas : n'était-ce pas un moyen de dénoncer le fanatisme catholique, d'élever la grandeur du protestantisme? et on n'y manqua pas. Avec la réhabilitation de Calas (5) vint aussi celle de la famille Sirven, affaire criminelle qui s'était produite dans les mêmes conditions. Du fond de sa retraite de Ferney, Voltaire lançait des mémoires fortement écrits pour justifier ces innocences, et, dans le fait, c'était encore un moyen que la philosophie employait pour faire la guerre à la religion et au parlement.

C'est que les parlements eux-mêmes mettaient une vive et puissante ardeur à poursuivre les écrits impies et ceux qui n'avaient pas craint d'attaquer la société par de fatales doctrines. Ce n'était pas seulement M. de Beaumont, l'archevêque de Paris, qui dénonçait les œuvres impies, antimonarchiques, mais un noble et illustre magistrat signalait hardiment ces déplorables tendances de la presse avec un courage et un talent dignes des temps antiques. Je veux parler de l'avocat général Séguier, que Marmontel appelle le dénonciateur des philosophes et des hommes de lettres au parlement. On ne peut

(1) Le jugement du tribunal d'Abbeville est du 28 février 1766.

(2) L'arrêt du parlement de Paris, à la majorité de cinq voix sur vingt-cinq, est du 4 juin 1766. Le chevalier de La Barre fut exécuté à Abbeville, le 1er juillet, à peine âgé de dix-neuf ans.

(3) Cependant Frédéric a plus de bon sens que tous ces philosophes; il écrit à Voltaire le 6 août 1766 :

« La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique; mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis? Faut-il heurter de front des préjugés que le temps a consacrés dans l'esprit des peuples? Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter à la croyance établie? Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé; et si votre parlement a sévi contre ce malheureux jeune homme, accusez-en les lois du royaume. C'est selon ces lois que tout magistrat fait serment de juger; il ne peut prononcer la sentence que selon ce qu'elles contiennent; et il n'y a de ressource pour l'accusé qu'en prouvant qu'il n'est pas dans le cas de la loi. »

(4) Jean Calas, condamné au supplice de la roue par le parlement de Toulouse à la majorité de huit voix contre cinq, fut exécuté le 9 mars 1762; il était âgé de soixante-quatre ans.

(5) Le 9 mars 1765, cinquante maîtres des requêtes, rassemblés comme juges, déclarèrent Calas et sa famille innocents.

rien placer au-dessus de ces vifs et éloquents réquisitoires que M. Séguier prononçait devant la grave assemblée, pour obtenir la répression efficace des écrits matérialistes : la guerre était rude, car le parti encyclopédique était puissant, spirituel, railleur ; sa force s'appuyait sur toute la presse, même celle de l'étranger ; il n'y avait de popularité que pour ses écrits. M. Séguier, ne s'arrêtant devant aucune de ces considérations, poursuivait avec une égale persévérance ; et le parlement se montra plusieurs fois d'une grande fermeté. C'est ce qui explique la guerre que lui fait avec acharnement le parti philosophique ; Voltaire, qui lui avait adressé quelques éloges à l'occasion de ses arrêts contre les jésuites, se propose dès lors d'écrire l'histoire du parlement ; comme tous ses travaux historiques, ce travail sera dominé par une pensée de dénigration contre la magistrature. La rupture est complète ; il n'y a plus d'éloges que pour MM. de Choiseul et de Malesherbes, qui manquent à leurs devoirs de répression et laissent les mauvaises doctrines en pleine possession de la société.

Cette lutte d'opinion contre les parlements se prépare peu à peu ; ces grandes cours judiciaires se sont montrées à toutes les époques trop ennemies de la dictature monarchique pour qu'elles puissent jamais compter sur son appui. L'alliance que la royauté vient de conclure momentanément avec les parlements tient à une seule personne, le duc de Choiseul : que ce ministre disparaisse de la scène publique, et tout viendra reprendre cette position hostile qui depuis trente ans a fait exiler et proscrire quatre fois le parlement pour des causes diverses : il ne peut donc pas compter sur l'appui de la royauté ; s'il a fait chasser les jésuites, c'est un résultat sans doute ; mais souvent, en politique, mieux vaut un ennemi en face qu'un ennemi qui se cache pour attaquer dans l'ombre. Puis les jésuites occupaient encore l'opinion publique ; mais n'était-il pas à craindre qu'après leur expulsion les parlements ne devinssent eux-mêmes l'objet d'une vive polémique ? Que se passe-t-il en effet ? Ces demandes, ces réhabilitations ne sont-elles pas des pamphlets jetés avec ténacité contre l'autorité judiciaire, comme naguère on en lançait contre les jésuites ? Le pouvoir laisse miner sans inquiétude l'autorité morale des parlements ; il peut bientôt avoir besoin de les détruire ; et cette mesure est admirablement préparée par l'action du parti philosophique.

Il n'y a pas de situation plus difficile que d'être placé entre deux partis qui vous détestent profondément ; on n'existe plus qu'à la condition de servir d'auxiliaire à l'un ou à l'autre. Dans la question des jésuites, le parlement aidait les encyclopédistes ; dans la guerre aux philosophes, il servait les intérêts de la religion et de la royauté. Ce système de bascule en politique ne dure pas longtemps ; il porte malheur aux institutions et aux pouvoirs ; proscrit pendant la première partie du règne de Louis XV, le parlement grandi ne se releva un instant que pour venir tomber sous les coups du ministère ferme et intelligent du chancelier Maupeou. Or, il ne faut pas croire que cette suppression des parlements aurait pu s'accomplir avec tant de facilité, s'il n'y avait pas eu déjà contre eux une forte opposition ; mais ils n'étaient plus qu'un rouage importun qu'on accusait tout à la fois de marcher à la persécution et au désordre ; à la persécution, les philosophes le disaient assez haut ; au désordre, l'autorité royale en souffrait depuis longtemps.

Dans cette crise, il paraissait plus facile de se débarrasser du parlement, et pour cela il fallait changer la tête du conseil, et ne pas s'abandonner à la direction moitié hautaine, moitié faible du duc de Choiseul. Il n'y a pas d'hommes d'État plus déplorables que ceux qui procèdent par concessions : nul n'était plus vaniteux que le duc de Choiseul et en même temps plus susceptible de céder aux mille impressions qui l'entouraient. Il fit un grand mal à la monarchie par cette légèreté qui ne voyait rien de grave dans la corruption des doctrines et que les grandes questions morales importunaient. Le mouvement social l'inquiétait à peine, parce qu'il se faisait lentement, imperceptiblement même, jusqu'au jour où il devait éclater. Les parlements, depuis Louis XIV, condamnés à d'impuissants efforts, s'usaient dans de petites questions d'amour-propre : tandis qu'ils auraient dû ou résister vigoureusement et conquérir une constitution politique, ou seconder hardiment le pouvoir pour grandir avec l'autorité royale ! C'est pour n'avoir compris ni l'un ni l'autre de ces rôles qu'ils tombèrent si lourdement.

CHAPITRE XLIV.

NOUVEAU SYSTÈME D'ACQUISITION ET DE COLONISATION POUR LA FRANCE.

La Corse. — Premiers rapports avec Gênes pour s'assurer la souveraineté de la Corse. — Cession. — Conquête. — Paoli — Le marquis de Chauvelin. — Le comte de Vaux. — Le comte de Marbœuf. — Rivalité de la France et de l'Angleterre. — Pacification. — Comptoirs du Levant et de la Syrie. — Établissements sur les côtes d'Afrique. — Colonisation de la Guienne. — Organisation de Saint-Domingue, — de la Martinique. — Acquisition des îles de France, de Bourbon

et de Séchelles. — Guerre sourde à la colonisation anglaise dans l'Inde, — dans l'Amérique du Nord. — Émissaires envoyés aux insurgés.

1767—1770.

La France avait subi d'irréparables pertes coloniales par suite du dernier traité de paix; une guerre désastreuse lui faisait perdre à la fois le Canada et la Louisiane, cédés à l'Angleterre et à l'Espagne sans indemnité. Les colonies passaient alors pour les plus beaux, les plus riches joyaux de la couronne; on ne comprenait pas le commerce d'un État sans une vaste ceinture d'établissements qui pouvaient assurer le débouché de ses produits. Aussi toute la politique du cabinet de Versailles, après ce fatal abandon, fut-elle de grandir par d'autres voies son système colonial. L'esprit actif et noblement orgueilleux du duc de Choiseul se complaisait à voir la France reconquérir ce qu'elle avait perdu, et puisqu'elle ne pouvait pas enfreindre un traité existant, il fallait chercher des compensations dans de nouvelles souverainetés. Il est juste de reconnaître dans le duc de Choiseul cet incessant besoin de rendre à la France une certaine énergie et une grande puissance à l'extérieur; la perte de la Louisiane et du Canada lui faisait mal; il s'en exprimait toujours avec douleur; il ne croyait pas, au reste, ces cessions de territoires définitives: le Canada et la Louisiane étaient des établissements français par le cœur; ce qu'une guerre malheureuse avait enlevé, une guerre plus heureuse pouvait le rendre à la mère patrie; cette guerre, il la préparait dans un avenir très-prochain et par ses actives négociations avec l'Espagne.

En attendant ce conflit inévitable, les yeux fixés sur la carte, les hommes d'État du cabinet de Versailles cherchaient des compensations pour les colonies perdues, et ce fut dans cette pensée qu'on décida la réunion définitive de la Corse, depuis longtemps méditée et préparée (1). La situation de la Corse en faisait un point de grande importance dans la Méditerranée comme station commerciale et maritime; sa population était pauvre, mais ses hautes montagnes étaient fertiles en bois de mâture et de constructions, et la France en manquait: quoi de plus avantageux d'ailleurs que d'obtenir la souveraineté réelle d'une île de quarante-six lieues de long sur une largeur de dix à vingt-deux lieues! ce qui formait une superficie générale de quatre cent quatre-vingt-seize lieues carrées, avec les plus beaux ports du monde, Ajaccio, Bastia, Calvi, Bonifacio, Porto-Vecchio; un trajet de quarante-cinq lieues suffisait pour parcourir le canal qui la séparait des côtes d'Antibes. La possession de l'île de Corse rendait la France maîtresse du commerce d'Italie; ses escadres pouvaient s'y abriter dans la tempête; des voyageurs avaient parcouru le territoire, des observations de toute espèce avaient confirmé le parti que pourrait tirer la France d'une souveraineté sur la Corse, de ses mâles habitants, de ses produits agrestes et sauvages.

Les Génois, depuis le moyen âge, étaient maîtres et possesseurs de l'île de Corse, mais presque toujours nominalement; la population indomptable des montagnes était incessamment soulevée en armes; les Génois, profondément détestés, devaient voir et redouter dans l'avenir les Vêpres siciliennes provoquées par le parti national qui défendait la liberté de la patrie. Crédules comme tous les peuples primitifs, les Corses, un moment trompés par un étranger, le comte Théodore de Neuhoff, avaient repris toute leur énergie sous Hyacinthe Paoli, le père de Pascal; les Génois s'adressèrent à la France pour

(1) *Extrait d'une lettre d'un agent envoyé dans l'île de Corse* (1768).

« En supposant la réduction des habitants de l'île de Corse prompte et volontaire, c'est une des meilleures acquisitions pour la France, une colonie fertile et excellente très-propre à la dédommager de la perte d'une partie de ses autres colonies; elle peut suppléer merveilleusement, par exemple, à celle du Canada; car, sauf les pelleteries, nous y pourrons trouver tout ce qui nous venait de ce pays. Je vais vous tracer la description de l'île de Corse pour vous mettre à même d'en juger et d'estimer les avantages qui peuvent en résulter pour nous. L'intérieur des terres est rempli de montagnes dont plusieurs sont plantées de bois d'oliviers et de châtaigniers, et fournissent des pâturages pour les troupeaux; entre ces hauteurs il se trouve des plaines abondantes. On y voit des vignes, des orangers, des bergamotiers, des citronniers, des oliviers, et différents arbres fruitiers. Quant aux productions, outre les vignobles qui rendent un vin blanc et rouge, qu'avec du soin on assimilerait à celui de Candie, de Chypre, de Syracuse ou de Malaga, il s'y produirait du grain en grande quantité pour peu qu'on fertilisât le terrain; et malgré la fainéantise des habitants, la nature, en quelque sorte trop prodigue, trompe quelquefois leur indolence et leur offre des récoltes très-abondantes. Les bestiaux ne manquent point ici; on y voit des oiseaux de toute espèce, quantité de gibier, surtout des perdrix rouges. Pendant l'hiver on en prend au filet une assez grande quantité pour en fournir plusieurs villes d'Italie. Il ne manque donc rien en Corse du côté des comestibles; mais indépendamment des choses de première nécessité, les arts et le commerce trouveraient aussi de quoi s'y exercer. Il y a dans ce pays plusieurs bains tant chauds que froids, des eaux minérales salutaires pour toutes sortes de maladies; des oliviers qui fourniraient un commerce d'huile considérable et propre à l'approvisionnement de la France, des mûriers et des vers à soie, qui, avec de l'industrie et de l'activité, nous mettraient dans le cas de nous passer des soieries d'Italie; des bois de mâture et de construction qui nous dédommageraient de ceux du Canada, des mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer; des carrières de marbre et de porphyre; un cristal de la plus grande beauté par ses différentes couleurs, qui se congèle dans la montagne de Bergnano. En général, le climat de cette île est le plus beau du monde. Le ciel n'y est jamais obscurci deux jours de suite: il n'y fait presque point d'hiver, les chaleurs de l'été y sont modérées dans les montagnes par les vents du nord; elles sont plus fortes dans certaines villes. Je ne dissimulerai pas que ces avantages sont balancés par les dépenses énormes qu'il faudrait faire dans cette île pour la mettre à l'abri des insultes, non pas des naturels que je suppose soumis, mais des étrangers. L'étendue de ses côtes, l'accès libre en quantité d'endroits exigeraient des travaux dont le calcul est effrayant. Une autre dépense indispensable et qui serait énorme encore, serait celle des grands chemins qu'il faudrait ouvrir presque dans toute l'île; enfin les ingénieurs, à vue de pays, estiment qu'il y aurait à consacrer deux cents millions pour mettre l'île de Corse dans l'état le plus florissant. »

demander des secours. Le cabinet de Versailles accueillit cette demande par deux motifs : Gênes avait prêté de l'argent à la France pour lever l'armée qui fit la guerre de sept ans, et, comme compensation, l'on s'engageait à lui soumettre l'île de Corse; ensuite, la présence des troupes françaises à Ajaccio, à Bastia, dans les montagnes et sur les côtes, habituerait le peuple à l'idée d'une domination sous le drapeau blanc. On se faisait protecteur pour se poser plus tard en maître; le comte de Boissieux avec un corps auxiliaire vint donc seconder la domination génoise en Corse où le nom de Pascal Paoli retentissait déjà enfant. Fils de Hyacinthe, né de la classe plébéienne, Pascal Paoli fut jeté en exil. Les armes du marquis de Maillebois domptèrent les montagnards, dont les chefs furent proscrits; comme les familles de l'ancienne Rome, frappées par les assemblées du peuple, les Paoli quittèrent la terre natale en baisant la poussière du sol, et vinrent tous se réfugier à Naples, où ils prirent du service.

Cependant la révolte contre Gênes se manifestait encore; dès que les troupes auxiliaires de la France ou de l'Allemagne s'éloignaient un moment, les Corses reprenaient les armes pour leur liberté; la république de Gênes n'avait pas eu elle-même la force suffisante pour dompter des peuples si énergiques, et ce fut alors que le conseil de Versailles résolut de proposer à Gênes de lui céder l'île séditieuse. Pour arriver à ce résultat, il fallait négocier d'abord avec le sénat, et une fois la Corse ainsi acquise par une convention, on devait la conquérir par un coup de main rapide et la dominer par une administration forte. La négociation se continua habilement à travers les oppositions de l'Angleterre; Gênes, depuis vingt ans sous l'influence exclusive de la France, stipula un prix d'argent et céda la Corse en pleine souveraineté. Les philosophes, les encyclopédistes, qui firent tant de mal à la haute diplomatie, déclamèrent contre cette cession comme sur un acte inique : « Pouvait-on jamais vendre un peuple à la manière d'un troupeau? » Rousseau, qui avait affligé la Corse d'un projet de constitution, fit quelques phrases retentissantes et banales sur l'avenir des montagnards sauvages; heureusement, le cabinet de Versailles, qui voyait plus habilement et plus loin, ne s'arrêta pas devant des déclamations; si les hommes d'État s'étaient préoccupés de cette polémique des écrivains, rien n'aurait été fait de grand et de fort dans les intérêts de la patrie. C'est la presse qui a toujours arrêté les belles destinées de la France; les parleurs l'ont affaiblie; ils la tueraient si on leur laissait la main libre et ouverte.

La conquête suivit de près la cession diplomatique; ce n'était pas une tâche sans difficultés, un projet sans accident; la Corse possédait une population de plus de cent quatre-vingt mille âmes, sur laquelle trente mille hommes pouvaient prendre facilement les armes; les patriotes tels que les Cervoni, les Sallicetti, les Paoli étaient à la tête des montagnards soulevés; et l'Angleterre, qui se trouvait partout en rivalité, promettait de l'argent, envoyait des armes, entrevoyant le surcroît de puissance maritime que la conquête de la Corse allait donner à la France dans la Méditerranée; si la paix ne lui permettait pas de s'y opposer par des escadres, elle favorisait les énergiques efforts des Paoli pour la liberté de la patrie. La domination de Gênes était secouée; Pascal Paoli exerçait une sorte de dictature morale (1); il voulait créer pour sa patrie un gouvernement à la manière des philosophes; admirateur de Montesquieu et du *Contrat social*, il espérait régénérer le peuple corse, et suppliait Rousseau de venir habiter l'île bien-aimée, lorsque les premières troupes françaises débarquèrent à Ajaccio, sous le marquis de Chauvelin (2); et comme elles n'étaient pas assez nombreuses sous un général d'ailleurs médiocre, les Corses arrêtèrent d'abord cette invasion un peu désordonnée; mais le comte de Vaux (3) répara bientôt les fautes par un déploiement énergique de force; vingt-deux mille hommes furent envoyés, et la Corse fut soumise merveilleusement en moins de quarante jours; les montagnards avaient éprouvé une de ces grandes défaites dont les peuples ne reviennent pas. Dès ce moment la Corse arbora le pavillon de France et ne le quitta plus.

La conquête ainsi accomplie, il fallait la conserver dans des conditions permanentes, et ce n'était pas la tâche la moins rude pour notre caractère national; l'histoire le révèle; la France se précipite

(1) Pascal Paoli, né en 1726 au village de la Stretta, dans la juridiction de Bastia, fut admis à l'école militaire de Naples, ville que son père avait choisie pour asile en 1739 : enseigne dans un régiment de cavalerie, il s'embarqua pour la Corse, où une consulte, siégeant à San-Antonio di Casa Bianca, en juillet 1755, l'avait proclamé, quoique absent, chef unique de l'île.

(2) Le marquis de Chauvelin, successivement capitaine au régiment du roi en 1734, maréchal de camp en 1743, ministre plénipotentiaire à Gênes, où il fut fait noble génois et inscrit au livre d'or, lieutenant général en 1749, ambassadeur à la cour de Turin en 1753, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, maître de la garde-robe du roi en 1760, était frère de l'abbé de Chauvelin.

(3) Noël Jourda, comte de Vaux, né en 1705, au château de Vaux, près du Puy en Velay, entra en 1724 lieutenant au régiment d'Auvergne; fait capitaine en 1734, il passa en Corse en 1738, après la défense de Prague, à laquelle il assista, il reçut le commandement du régiment d'Angoumois, puis, quelques années après, le grade de brigadier. Il retourna en Corse avec celui de lieutenant général; il en revint pour prendre part à la guerre de sept ans; en 1764, il fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

glorieusement sur un peuple, le dompte au pas de course; mais la chute vient aussi rapidement que la victoire; elle ne sait pas garder ce qu'elle a conquis, administrer ce qui est à elle; de là l'instabilité de toutes les colonisations. Sous ce point de vue le gouvernement du comte de Marbœuf rendit un service plus grand à la patrie que la conquête elle-même accomplie par le comte de Vaux; le gouverneur lia désormais la Corse à la France; cette administration habile, vigilante, se servit de tous les éléments de force qui se trouvaient dans la nationalité pour rattacher d'abord toute la noblesse corse à nos blasons; il voulut qu'elle vînt à Versailles; ses titres furent reconnus et ses fils placés dans les écoles militaires. A Ajaccio, un glorieux enfant naissait alors sur les genoux d'un chanoine de cathédrale; bon gentilhomme, il devait porter au front la couronne impériale; à ses côtés la race nationale des Paoli voyait naître également une autre intelligence d'énergie, Pozzo-di-Borgo, l'ennemi irréconciliable de Buonaparte (1).

Le comte de Marbœuf, après avoir ouvert de grands chemins, organisa la maréchaussée, institua partout des écoles publiques et des enseignements en français, et quelques années de douce et habile administration suffirent pour rendre la Corse complétement française; heureusement pour la patrie, les utopies de constitution n'eurent du retentissement que lorsque la domination du drapeau fut reconnue et déclarée. La Corse fournit à la France ses bois de construction pour sa marine, ses liéges, ses peaux sauvages; les habitants se calmèrent sous une administration forte et paternelle; si le sang italien bouillonna toujours dans les veines, on sut l'employer pour la défense de la mère patrie, et il s'y révéla dans toute son énergie.

La conquête de la Corse, et surtout la stabilité et la permanence de son administration politique, assuraient la prépondérance française dans la Méditerranée, et c'était ici un point important dans l'état des relations commerciales; la France possédait de vastes comptoirs sur toutes les côtes de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Grèce. Là, nul ne disputait la suprématie de son pavillon; elle s'était faite protectrice de tous les établissements religieux en Palestine. On ne sait pas assez ce que ce titre de roi très-chrétien valait de pouvoir et de force diplomatique à la France; il nous donnait le concours puissant de Malte et de l'ordre chevaleresque qui en avait la souveraineté. En Palestine, le roi de France était le seul souverain invoqué comme protecteur de tous les priviléges; la population chrétienne de Syrie lui faisait entendre ses plaintes, ses douleurs, ses déchirements, et le gouvernement français s'en faisait l'interprète auprès de la Porte Ottomane. De tout cela le commerce profitait, car les transactions mercantiles vivent de protections; lorsqu'un pavillon est protégé, il couvre efficacement la marchandise.

La plus belle institution était celle de nos consuls dans le Levant; seuls ils étaient les maîtres, les juges de tous les différends; leurs priviléges furent de nouveau ratifiés par l'intervention de M. de Vergennes, ambassadeur à la Porte. Sous Louis XV ils reçurent ainsi leur plus grande extension; les comptoirs français dans le Levant égalaient les établissements des Anglais dans l'Inde, tels qu'ils étaient à leur origine; seulement la Porte Ottomane, conservant plus d'autorité que les nababs, concédait des capitulations, sans abdiquer sa souveraineté. M. de Choiseul, dans ses vastes desseins d'une guerre prochaine, fit dresser un mémoire fort étendu sur les moyens de détruire les établissements des Anglais sur le Gange et la côte de Coromandel; il fallait trouver une route plus directe par le cap de Bonne-Espérance; l'Égypte et la mer Rouge furent indiquées. On faisait entrer dans les probabilités même l'occupation du Nil par une armée française. Cette éventualité venait de longue date; car Leibnitz l'avait indiquée : dans ce mémoire, l'Égypte est présentée comme le point central de toutes les grandes opérations d'escadres dans l'Inde et la Méditerranée. C'est une terre de prospérité dont les destinées d'avenir paraissent immenses en la liant à la France (2).

Pour compléter ce projet, M. de Choiseul voulut qu'on donnât plus d'étendue encore aux établissements français sur les côtes d'Afrique; on n'y possédait encore que de simples comptoirs de pêcheries, une vieille tour, une petite ville telle que la Calle où les navires venaient s'abriter; mais un point noir sur la carte pouvait devenir une souveraineté. N'était-ce pas ainsi que les plus grandes colonies dans l'Inde avaient commencé; le cabinet de Versailles mandait donc à ses agents d'étendre le plus qu'ils pourraient le cercle de leurs établissements commerciaux, parce qu'en cas d'une guerre on les ferait occuper par des forces réelles, afin de ne plus faire de la Méditerranée qu'un simple lac français; ce mot est vieux dans la langue de notre diplomatie. On pouvait dire qu'au XVIII[e] siècle le commerce de la Méditerranée se concentrait tout entier dans nos

(1) La vieille rivalité de Pozzo-di-Borgo et des Bonaparte se manifesta durant la révolution française.

(2) Ce mémoire, qui existe encore, a servi de base à l'expédition de Bonaparte en Égypte.

mains; les Anglais n'avaient d'autres établissements que Minorque, et encore était-il tout provisoire; ils n'avaient pas un seul comptoir en Syrie, et leurs consuls étaient obligés de s'abriter sous le pavillon blanc. A Constantinople, en Égypte, on ne connaissait que les Francs, désignation générale des chrétiens depuis les croisades : ce qui explique ces fortunes colossales de Marseille, accomplies dans les échelles du Levant : qui pouvait disputer de prépondérance politique et commerciale avec la France? Les Génois et les Vénitiens n'étaient plus qu'un souvenir; l'Italie était quelque chose qui appartenait au passé. Les Anglais n'envoyaient pas cent vingt navires par an au delà du détroit; et voilà pourquoi ils s'étaient si violemment opposés à la conquête de la Corse. Comment les escadres pourraient-elles encore croiser paisiblement devant la rade de Toulon, entourée de tout côté par le pavillon blanc?

Au milieu de tous ces projets d'agrandissement colonial, un surtout paraissait spécialement sourire au cabinet de Versailles; c'était la fondation de la Guyane française, alors connue sous le titre un peu pompeux de France équinoxiale. Avant la paix de 1763, la France avait tendance à devenir la première puissance coloniale : au nord, le Canada; plus méridionalement, la Louisiane; puis la petite chaîne des îles sous le Vent et des colonies à sucre; Saint-Domingue, si magnifique; enfin, au midi, la Guyane française, tout à côté du Brésil. Quand les malheurs de la guerre nous eurent privés des colonies du Nord, le cabinet de Versailles résolut de donner à ses établissements du centre de l'Amérique une plus grande extension. La Guyane n'était un pays ni sain, ni fécond; sa température chaude, pluvieuse, engendrait des maladies, mais on pouvait l'assainir; Cayenne était depuis un siècle fort négligée par la métropole; on voulut d'abord donner une grande splendeur à cette capitale entourée de vastes fleuves. Bientôt le projet s'étendit plus loin, on voulut fertiliser le continent entier de la Guyane; puisque le Brésil était un des pays les plus brillants du monde, pourquoi la Guyane ne serait-elle pas appelée aux mêmes destinées? D'après ce projet, soumis au conseil, on voulut coloniser en grand ; douze mille familles alsaciennes, wurtembergeoises, suisses, transportées aux frais de la marine dans la Guyane, y travaillèrent avec ardeur; mais cette terre chaude et marécageuse dévora ceux qui la remuaient. Le chevalier Turgot (1), frère de M. Turgot, fit un projet très-brillant sur les avantages de cette colonisation ; on donna des primes pour engager les familles à quitter l'Europe; mais il fut impossible d'imprimer à cette colonie la grandeur et la fertilité des autres établissements français; la Guyane fut un moment la monomanie du duc de Choiseul; il croyait y voir la source de toutes les prospérités coloniales; il s'y rattachait comme à une espérance; le chevalier Turgot en fut nommé gouverneur; on voulait y établir le principe de l'école économiste sur la culture et la distribution des terres.

Si l'on parlait d'un riche sol, d'une population opulente de colons et de cultivateurs, il fallait jeter les yeux sur Saint-Domingue, la grande île à sucre, la perle des Antilles. Cuba et Saint-Domingue réunis valaient tous les continents des Amériques. On y cultivait les plantes du tropique et le cafier qui balance ses feuilles découpées, et les cannes à sucre et les bois de teinture; il y avait là des colons actifs, industrieux, et plus de deux cent trente mille noirs qui vivaient dans des habitations réparties sur le sol. L'administration de la colonie était dans les mains d'un intendant, et le duc de Choiseul venait de désigner pour examiner la colonie un jeune homme qu'on disait fort actif et laborieux, du nom de Barbé-Marbois (2); il donnerait à la colonie une nouvelle impulsion. Les économistes s'étaient occupés déjà de la culture des Antilles; la philanthropie, sous l'impulsion de l'Angleterre, avait remué les questions de la liberté des esclaves; les codes noirs paraissaient durs, implacables, et les philosophes en demandaient la révision. La popularité du livre de l'abbé Raynal, l'*Histoire philosophique des Deux-Indes*, préparait une fatale révolution dans les colonies; on s'apitoyait sur le sort des nègres qui ne comprenaient pas la liberté; à Saint-Domingue, les maîtres, généralement bons, traitaient les esclaves comme leur famille; qui n'avait entendu ce vieux proverbe : « Heureux comme un nègre à Galifet. » Depuis la perte de la Louisiane, Saint-Domingue était devenue la plus vaste colonie et la plus productive; le cabinet de Versailles en fortifia les points les plus exposés; l'île avait déjà résisté aux efforts des escadres anglaises pendant la dernière guerre. Il n'en était pas ainsi de la Martinique, de la Guadeloupe, qui avaient abaissé leur pavillon devant les premières volées d'artillerie; il y avait eu sans doute faute du gouverneur, mais sa négligence n'avait pas tout fait. Les Antilles, colonie du troisième ordre lorsque la France possédait la Loui-

(1) Le chevalier Turgot, marquis de Consmont, né à Paris le 16 juin 1721, destiné à l'état militaire, alla faire ses caravanes à Malte, dont il commandait une galère; à son retour en France (1764), il fut élevé au grade de brigadier des armées du roi. Il recevait alors le titre de gouverneur général de la France équinoxiale. — (2) François Barbé Marbois, né à Metz, le 31 janvier 1745. Je l'ai vu beau vieillard comme le marquis Barthélemy, son ami et son contemporain, il aimait à rappeler les merveilles de Saint-Domingue.

siane, le Canada, étaient nn peu négligés; on lea considérait comme dea stations plutôt que comme des établissements de culture et de produit. Tout changeait maintenant d'aspect : la Martinique devenait uue île importante pour la France; sa population était excessive, snrabondante en raison de son territoire; on la fit déverser sur les îles qui la touchaient, et spécialement aur Sainte-Lucie. Le duc de Praslin, ministre de la marine, donna des primes pour multiplier la cnlture du sucre et du café; le nombre des esclaves noirs s'éleva d'un bon tiers; le recensement de 1769 fut l'apogée de la prospérité coloniale de cette île (1); on établit en principe que l'intendant serait choisi parmi les maîtres des requêtes du conseil, et les gonverneurs, désormais vieux capitaines on amiraux, ne reculeraient pas devant les escadres de l'Angleterre. On avait vu les fautes de la deruière guerre, et toute l'administration de la marine était préoccupée de les réparer par un bon système de colonisation militaire et agricole.

Les véritables pertes que la paix de 1763 avait fait éprouver à la France touchaient spécialement l'Inde. En suivant la carte de ces vastes côtes qui ceignent la presqu'île de l'Indoustan, on pouvait dire que la France n'avait rien perdu; sauf quelques cessions partielles de territoire, elle n'abandonuait rien effectivement. L'Angleterre lui avait tout rendu. Toutefois, la prépondérance d'un système colonial ne résnlte pas de la possession réelle de certains territoires, mais encore de l'influence morale et de la grandeur des intérêts qu'on protége. Avant la fatale guerre, la France pouvait lutter dans l'Inde contre la Grande-Bretagne; la compagnie avait des comptoirs, une armée, des flottes, de fortes escadres à son service; on avait pris Madras et Calcutta, têtes des établissements britanniques dans l'Inde; le pavillon de France avait flotté sur les riches cités où naguère se déployait le drapeau britannique. Par le dernier traité, nous n'avions cédé aucune ville; la compagnie possédait cncore Chandernagor aur les mille bouches du Gange, Yanon dana le Bengale, Masulipatam aux riches fabriques, sur la côte de Coromandel, et tout ce beau territoire qui s'étend jusqu'à Pondichéry, la grande ville, et Karikal qui semble la protéger, Dans le Mysore, la France restait toujonrs maîtresse dc Calicut et de Mahé, comptoirs si riches parce qu'ils servaient de débouchés à tout le commerce de l'Indonstan; nn pen plus haut Surate, sorte de point intermédiaire du commerce de l'Inde et de la Perse, sur le golfe de Cambaye. Enfin, la compagnie de l'Inde possédait un comptoir tout auprès de Moka, le siége du commerce de l'Arabie, du café, des épices, dea parfums et de la gomme du désert. Mais tout en conservant ces riches possessiona, la France avait perdn son influence morale dans l'Inde; il n'y avait plus aur les côtea ni villea de gnerre, ni fortificationa qui pussent protéger le commerce et les établissements nationaux. Supposez une guerre éclatant tout à coup, l'Angleterre pouvait s'emparer des comptoirs, détruire les ressources de la compagnie; or, il n'y a rien de atable dans un aystème qni dépend d'un coup de main de l'ennemi. On avait perdu la force morale dans l'Inde, il s'agissait maintenant de recouvrer une position snr de nouveaux éléments, et de se créer une prépondérance politique.

La puissance des établissements dana l'Inde résultait de deux causes : la force effective des comptoirs protégée par des citadelles, par les garnisons solides et la marine; enfin les alliauces avec les nababs, lea princes de l'Inde, de manière à conduiro soua les drapeaux des milliers de cipayes, au cimeterre étincelant. Le premier élément paraissait entièrement perdu pour la France qui n'était plus assez puissante dana l'Inde pour lutter directement contre l'Angleterre; maia le second, celui de l'alliance avec fea nababs, restait vivace, actif, et le cabinet de Versailles n'hésita point à le mettre en exécution. On avait remarqué dans le Bengale comme dana l'Indoustan que les indigènes, si aympathiques pour les Français, aupportaient à peine lea agents de l'Angleterre; le caractère de notre nation, doux, enjoué, ouvert, plaisait à cette population ramollie; la chevalerie de l'esprit gentilhomme avait fait fortune à la cour des nababa; les Anglais avaient conquis leur ascendant par la trahison des familles, les haines et les révoltea qu'ils avaient soulevées; les Françaia, au contraire, avaient acquis la confiance des nababa par la générosité de leurs sentiments; leur loyauté avait plu, et les alliances les plus intimes étaient néca de là pour la grandeur et le commerce de la France.

Le plan soumia à M. de Choiseul était basé snr la révolte simultanée des populations indoues contre les Anglais; pour cela il ne fallait qu'agir avec habileté auprès des nababs et leur promettre nn loyal appui. A côté du Bengale, on avait toutes les populations du royaume des Assams et des Birmans, qu'on pouvait jeter sur Calcutta. L'empire de Mysore, si puissant déjà, menaçait Madraa, il avait pour chef ce Hyder-Aly (2), énergique caractère qui semblait

(1) Ce recensement donne onze mille blancs, quinze mille mulâtres, quatre-vingt dix mille nègres.

(2) Hyder-Aly, né l'an de l'hégire 1131 (1718-19), entre comme volontaire dans une compagnie appartenant à son frère aîné, et obtint en 1748 le grade de naik (chef commandant). En 1759, il fut élevé à la place de *delaway* (premier ministre) et au titre de *bihadour* (général en chef).

destiné à régénérer l'Inde, comme depuis Tippoo-Saëb, son fils et son successeur; dès l'époque de MM. de Bussy et de Lally, Hyder-Aly avait envoyé des secours aux établissements français dans l'Inde. Maintenant il s'agissait d'un bien plus vaste résultat : le soulèvement de tous les nababs et des populations contre l'Angleterre; Hyder-Aly écoutait favorablement ces propositions qui allaient si bien à ses desseins; il devait commencer la guerre; la France envoyait un corps auxiliaire de six mille hommes, et le nabab se faisait fort, à l'aide de ces secours, d'expulser les Anglais de la presqu'île du Gange. D'après les états envoyés par le gouvernement de Pondichéry, en 1767, au ministère des affaires étrangères, Hyder-Aly possédait une armée active de deux cent mille hommes, dont vingt-cinq mille cavaliers; il avait réuni environ un millier de Français, recrutés dans les comptoirs de l'Inde et organisés en dragons, hussards et canonniers; la plupart des sous-officiers de l'armée des cipayes étaient également européens, et ce fut sur ce modèle que les Anglais organisèrent plus tard leurs régiments de l'Inde; parmi les plus brillants officiers de Hyder-Aly se trouvait le jeune Tippoo qui recueillit par héritage toute la haine des Indous contre l'Angleterre (1).

Ce vaste plan de révolte supposait la possibilité d'une guerre hautement déclarée par la France à la Grande-Bretagne, elle n'avait même pas besoin d'être immédiate: on pouvait en préparer les éléments. Ce n'était pas la première fois que les hostilités avaient indirectement commencé par les comptoirs et les colonies; on s'essayait sur les terres lointaines avant de se heurter de face; l'obstacle véritable était que le département de la marine était peu préparé à l'armement de grandes flottes; il n'y avait pas de campagne possible dans l'Inde, sans de formidables escadres. M. de Choiseul agissait un peu à l'étourdie; il fallait aller plus lentement dans des questions qui pouvaient si étrangement compromettre la sûreté du commerce. Aussi, le cabinet particulier de Louis XV, tout en approuvant en définitive le plan d'une révolte dans l'Inde, voulait que la paix n'en fût aucunement exposée; la dernière guerre avait rendu circonspects tous les mouvements militaires; on pouvait favoriser Hyder-Aly dans ses projets, lui envoyer des soldats instructeurs, des canonniers, pour diriger ses parcs d'artillerie, mais tout cela devait se faire avec prudence. Le cabinet de Louis XV croyait aussi indispensable d'appeler le concours de la Turquie et de la Perse dans ce vaste projet d'expulsion des Anglais; il fallait s'assurer un autre passage que par le cap de Bonne-Espérance, au cas où les escadres au pavillon blanc manœuvreraient vers l'Inde. C'est par la Perse et la mer Rouge qu'on pouvait jeter sur les côtes de Surate des troupes de débarquement qui attaqueraient Bombay. On n'étudiait pas exclusivement la route de l'Océan, elle paraissait trop longue pour des opérations militaires. Les Français, maîtres de la Méditerranée et disposant de tous les comptoirs d'Égypte et de la Syrie, pouvaient retrouver la vieille route des Phéniciens et du moyen âge, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance; le Nil et l'Euphrate étaient explorés par les ordres du département de la marine.

Cependant les prévisions maritimes d'une guerre dans l'Inde appelaient essentiellement quelques précautions du côté du cap de Bonne-Espérance; la compagnie des Indes possédait à titre particulier, avec toutes les conditions de la souveraineté, les îles de France et de Bourbon, et les Séchelles. La forme du gouvernement pour la compagnie différait un peu de l'administration royale, elle était plus marchande et moins militairement précautionneuse. Les pertes coloniales, d'ailleurs, faites dans la dernière guerre, rendaient le cabinet de Versailles très-avide de tous les points qui pouvaient favoriser une guerre maritime; la querelle entre les officiers de la compagnie et les escadres du roi avait occasionné bien des désastres; on voulait les faire cesser, et dès lors il fut proposé par le conseil à la compagnie des Indes de céder tous ses droits sur les îles de France et de Bourbon, passant désormais sous la suzeraineté de la couronne. La compagnie des Indes, très-obérée envers le trésor, en avance avec elle de plus de douze millions de livres, avait donné en garantie une masse très-considérable d'actions qui lui furent rendues. Ces îles vinrent ainsi sous le gouvernement du roi par une simple opéra-

En 1764, il eut la principauté de Maissour et de Séra, avec le brevet de *heft-hézary* (chef de sept mille hommes), nabab et premier lieutenant de l'empereur; quelques années après, il prit le titre de roi de Canara et de Courga, puis celui de roi des îles de la mer des Indes.

(1) « En 1767, Hyder-Aly possédait, outre le royaume de Maissour (Mysore), la province de Bangalore, le Carnatic ou Malléam, c'est-à-dire le pays des montagnes, depuis Amboure jusqu'au Madbonreb, le Travancore, la ville de Séra, le pays de Balapour, le petit royaume de Bisnagar, celui de Canara, le royaume et la côte de Malabar, ainsi que les îles Maldives qui en sont tributaires. Son armée pouvait se monter à deux cent mille hommes, dont vingt-cinq mille cavaliers; sept cent cinquante Européens, presque tous Français, échappés à nos désastres dans l'Inde, étaient entrés à son service; il les avait divisés en deux compagnies de dragons ou de hussards et une compagnie de deux cent cinquante canonniers. Une autre partie était distribuée dans les compagnies de grenadiers cipayes et de Topasses ou Indiens chrétiens, comme officiers ou sous-officiers. » *V.*, au reste, l'*Histoire d'Hyder-Aly-Kan*, *nabab bahador*, *roi des Canarins*, etc., *souba de Sera*, *dayva du Maissour*, *souverain des empires de Chereyui et de Calicut*, etc.; *nabab du Benguelour*, *etc.*, *seigneur des montagnes et vallées*, *roi des îles de la mer*, etc., etc.; ou *Nouveaux Mémoires sur l'Inde*, par M. M. D. L. T (Maître de la Tour), général de dix mille hommes de l'empire mogol, et ci-devant commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Hyder-Aly, et un corps de troupes européennes à la solde de ce nabab. (Paris, 1783, 2 vol. in-12.)

tion de banque; ce changement était immense, car la position des escadres dans l'Inde, au cas d'une guerre, devenait meilleure : on le vit à l'époque du Bailli de Suffren.

Tant que Bourbon et l'île de France étaient restées au pouvoir de la compagnie, elles avaient à peine garnison ; deux régiments furent envoyés d'Europe, et l'on organisa très-activement la milice du pays. En cas de guerre, voici le plan arrêté par le ministère du duc de Choiseul : soulèvement des populations indigènes, des nababs du Mysore et des Birmans contre les comptoirs anglais, dans le dessein arrêté de les expulser de l'Inde; expédition militaire et maritime qui partirait de l'Égypte par la mer Rouge et viendrait attaquer Bombay; alliance avec la Perse et la Porte Ottomane pour favoriser les mouvements français dans l'Inde; enfin, établissement militaire et station fortifiée aux îles de France et de Bourbon, pour créer un grand abri aux flottes sous le pavillon blanc.

Ce système, qui prévoyait la guerre possible dans l'avenir, s'appliquait également à l'Amérique du Nord, dont on avait récemment déploré la perte. La connaissance parfaite que le ministère français avait gardé de l'esprit et des opinions du Canada et de la Louisiane lui faisait espérer qu'un mouvement de peuple aiderait les efforts de la France pour reconquérir ces provinces, si la lutte s'engageait avec l'Angleterre. Les habitants n'avaient aucune sympathie pour les Anglais, ils en détestaient l'esprit et le caractère. Rien n'était plus français que ces villes qui portaient toutes les noms des cités de Bretagne ou de Normandie. On retrouvait l'esprit de nationalité dans ces familles qui avaient quitté le sol de la patrie pour se coloniser dans l'Amérique du Nord. La capitulation du Canada avait conservé des priviléges, des immunités à la province, de sorte qu'elle jouissait de sa franchise et de sa liberté de remontrance (1). Si donc il y avait hostilités, un mouvement insurrectionnel des Canadiens viendrait aider les Français de l'île du cap Breton; les flottes pouvaient toujours s'abriter dans ces vastes ports pour diriger ensuite une insurrection contre les Anglais. Quant à la Louisiane, on ne croyait pas que la cession à l'Espagne fût jamais définitive; c'était un acte de politique et de circonstance pour sanctionner plus intimement, s'il était possible, le pacte de famille; tout restait français dans l'administration et dans les lois; l'Espagne rétrocéderait la Louisiane par le premier traité.

Mais dans cette question de l'Amérique du Nord, ce qui paraît vivement préoccuper déjà le cabinet de Versailles, c'est l'insurrection violente, inévitable, qui menace les colonies anglaises. Dans ces mécontentements et ces plaintes irritées que l'impôt sur le timbre avait excités au sein de toutes les colonies de l'Amérique du Nord (2), la France voyait une espérance et un avenir de conquête; le parlement en avait retenti, et Pitt avec sa voix prophétique avait annoncé les inflexibles décrets de la Providence. En effet, les colons s'étaient réunis en assemblée pour rédiger leur pétition, et comme elle fut repoussée, ils s'étaient groupés en armes, bien résolus de faire valoir leur droit par la force; Boston, New-York avaient convoqué leur milice et préparé l'ère de leur indépendance. L'idée d'une séparation ne venait pas encore; les esprits froids ne marchent jamais aux résolutions extrêmes que lentement; mais c'était beaucoup déjà que cette protestation unanime des colonies; le calme était joint à la fermeté, ce qui suppose en politique la stabilité des idées et l'énergie des résolutions.

Deux pensées commencent à germer dans les têtes de manière à bouleverser le système colonial; l'une, tout anglaise, se résume dans l'abolition complète, absolue, de la traite des noirs; au sentiment philanthropique se mêle l'intérêt britannique qui est de tout rattacher aux établissements de l'Inde, si extraordinairement producteurs; la seconde idée qui doit amener dans un temps donné la perte absolue de toutes grandes colonisations, c'est celle de l'émancipation des colonies elles-mêmes qui se séparent volontairement de la mère patrie; celle-là vient de la France comme une arme de guerre employée contre la Grande-Bretagne, et le duc de Choiseul la saisit avec empressement. Dès

(1) Le Canada avait conservé ces franchises jusqu'à ces derniers temps.

(2) « L'acte du timbre, ainsi qu'on l'avait prévu, alluma le flambeau de la discorde dans le nord de l'Amérique. La nouvelle qui en était parvenue d'avance aux Américains, avait poussé les congrégations presbytériennes des différentes colonies à former entre elles une confédération, et aucun effort n'avait été négligé pour exciter le mécontentement et l'indignation. A l'arrivée de l'acte impolitique, les canons de Philadelphie furent enlevés, et les cloches des églises de Boston furent voilées, afin de ne rendre que des sons funèbres. L'assemblée de la Virginie en appela aux chartes de la colonie, insistant particulièrement sur le droit intérieur de taxation, et comme rejetant toute tentative extérieure pour lever les impôts, illégale, inconstitutionnelle et injuste. Avant que le bill n'eût passé, l'assemblée de Massachussets avait débattu le droit réclamé par le parlement britannique, et l'on décida alors que les députés du corps législatif de chaque province s'assembleraient à New-York pour la discussion des griefs. Des treize colonies, neuf envoyèrent des délégués qui, dans le courant d'octobre, convinrent de différentes résolutions tendant à défendre leurs droits comme sujets d'Angleterre et à condamner l'acte du timbre dans les termes les plus forts. Le peuple déclara qu'il cesserait à l'avenir d'importer les marchandises britanniques. L'assemblée de Boston, influencée par des chefs ardents et vigoureux, vota une lettre-circulaire pour se plaindre de la conduite de la Grande-Bretagne, et présenter la nécessité d'une association et d'un commun accord, tel que les colonies pussent obtenir la réparation des torts qu'elles avaient soufferts. Le peuple, exaspéré, se livra à des actes de mutinerie, et témoigna l'intention de se venger des commissaires de la douane; et lorsque le gouverneur offensé se fut déterminé à dissoudre l'assemblée, les mécontents convoquèrent une convention qui, sans prétendre à aucune autorité sur la colonie, adressa au roi une pétition contre les procédés du parlement. »

que les plaintes des colons se font entendre au parlement contre l'impôt du timbre, on voit aussitôt le cabinet de Versailles y porter la plus grande, la plus vive attention. Ses dépêches à l'ambassade de Londres portent l'invitation expresse d'examiner le véritable caractère de cette résistance, et quels moyens l'Angleterre pourra employer pour la compression des troubles. En même temps des agents secrets sont envoyés dans le Canada, la Louisiane, et surtout dans les villes insurgées; ils ne sont chargés d'aucun pouvoir authentique, d'aucune mission officielle, ils peuvent donc toujours être désavoués; mais ils insinuent aux chefs de corps, aux magistrats des cités que s'ils prenaient les armes dans un mouvement général contre la métropole, ils trouveraient sympathie et appui dans toute la nation française et son gouvernement; si l'on ne peut pas dire que la France prépare l'insurrection, elle sera prête à la seconder; son intérêt est trop grand à cela. Supposez que les colonies anglaises arborent le drapeau de l'indépendance, la France recouvrera sans grands efforts cette colonie du Canada qu'elle a perdue. D'ailleurs, ces idées de liberté et d'émancipation que M. de Choiseul exploite contre l'Angleterre ne font-elles pas sa popularité? Il y a longtemps déjà qu'elles sont écrites dans le livre de l'abbé Raynal; elles deviennent le thème obligé de toutes les déclamations; quelle diversion ne ferait pas, en cas de guerre, l'insurrection de toute l'Amérique du Nord contre l'Angleterre! On est donc parfaitement d'intelligence bien avant que Franklin n'arrive en France; l'Amérique sera parfaitement défendue, on arme la Martinique, Saint-Domingue, le fort Breton; la Guyane même est destinée à former un établissement militaire.

On voit la tendance absolue, absorbante du cabinet de Versailles, depuis la paix de 1763; la guerre qui a précédé ce traité avait été bien moins désastreuse sur le continent que dans les colonies; l'Angleterre tuait par ce traité nos établissements dans l'Amérique et l'Inde. Dès que la paix est rétablie, le premier but de la France est d'échapper moralement par une politique hardie aux clauses inflexibles de ce traité; on a beaucoup perdu, pourquoi ne chercherait-on pas à recouvrer et à reconquérir? C'est ce qui porte avec tant d'ardeur la France à se donner une belle colonie, l'île de Corse, une des grandes conquêtes du XVIIIe siècle, cette acquisition s'accomplit presque sans obstacles, le drapeau blanc flotte à Ajaccio, à Corte, à Bonifacio; la Corse fait désormais partie intégrante du territoire. Le système continental de la Méditerranée se complète par l'extension donnée aux comptoirs des côtes du Levant et de la Syrie : on convoite l'Égypte, pour de là se jeter plus facilement sur l'Inde. C'est ici que la guerre a été plus désastreuse et qu'on a beaucoup perdu; le grand système de M. de Bussy n'est plus qu'un souvenir : pourra-t-on jamais recouvrer la prépondérance absolue? Pondichéry retrouvera-t-il toute sa splendeur? Cela n'est pas possible. On ne retourne jamais sur le passé, c'est un compte fini; l'avenir seul appartient à l'intelligence des hommes. Le cabinet de Versailles s'arrête donc à un système d'alliance avec les nababs et les populations de l'Inde pour faire expulser les Anglais de leurs comptoirs, Calcutta, Madras, Bombay. Tout est sacrifié à cette idée forte et féconde; on n'agit pas ouvertement dans la crainte de la guerre, mais on s'y prépare, et les établissements de Pondichéry ont ordre de fournir des hommes, des munitions à Hyder-Aly.

Le jour viendra où la prise d'armes sera générale; on attaquera l'Inde par la mer Rouge et le cap de Bonne-Espérance; dans cet objet, les îles de France et de Bourbon sont achetées à la compagnie des Indes (1). Enfin, dans l'Amérique du Nord, on lutte franchement contre la domination anglaise par l'insurrection des cités et des colonies qui protestent contre l'impôt du timbre. On n'est pas en guerre, et l'on fait tout ce que l'état de paix autorise pour sortir de la fatale position que le traité de 1763 nous a imposée. C'est en quoi la diplomatie française se montra toujours habile sous la vieille monarchie; si elle subit une fatale nécessité, elle travaille incessamment à s'en affranchir. La guerre ne nous a pas été favorable, nous avons beaucoup perdu, et il se trouve que sans efforts, sans enfreindre le traité, nous augmentons nos moyens. De quel grief positif peut se plaindre l'Angleterre? Son drapeau ne flotte-t-il pas sur tous les pays que la France lui a cédés, et pourtant cette France a grandi son système sur de très-vastes proportions!

CHAPITRE XLV.

CONCENTRATION DU POUVOIR. — FAVEUR DE LA COMTESSE DU BARRY.

Cause du discrédit de M. de Choiseul. — Désordre intérieur — Marche vers la guerre. — Les collègues du premier ministre. — Le duc de Praslin. — M. de L'Averdy. — M. de Maupeou. — Le conseil privé du roi. — Le comte de Broglie. — Le duc d'Aiguillon. — M. Bertin. — Le duc de La Vrillière. — Lutte entre les deux idées. — Le roi. — Choix

(1) L'acte de vente est de janvier 1765. L'Orient également passa sous le dominium regis.

d'une favorite. — La duchesse de Grammont. — La comtesse du Barry. — Les petits soupers. — Philosophie de la mort. — La cour. — Mariage de M. le Dauphin. — L'archiduchesse Marie-Antoinette. — Fêtes et aspect de Versailles. — Les princes de la famille et du sang. — MM. les comtes de Provence et d'Artois. — Les ducs d'Orléans et de Chartres. — Les Condé. — Les Conti.

1768—1770.

Le système de M. le duc de Choiseul devait tomber par deux causes; la mollesse et le décousu des idées de gouvernement à l'intérieur; l'agitation diplomatique souvent inquiétante à l'extérieur, et qui pouvait préparer intempestivement la guerre. Ce n'était pas que M. le duc de Choiseul ne fût un esprit entier, despotique et absorbant tout par sa nature; mais avec ce caractère, il était d'une légèreté, d'une imprudence remarquables; ses liaisons avec le parti philosophique et les parlementaires le rendaient fort dangereux pour la royauté; avec un peu de flatterie, on l'enivrait, et c'est par là que le parti encyclopédique le dominait absolument. Les salons de la duchesse de Choiseul et de madame de Grammont, société habituelle du ministre, étaient remplis de beaux esprits; on faisait beaucoup de petits vers sur les jolis yeux, les petits pieds de madame la duchesse; les lettres de Voltaire étaient accueillies comme une bonne fortune. M. de Choiseul, grand railleur de croyance, livrait la société aux philosophes et l'autorité aux parlementaires, pourvu qu'on le laissât maître du conseil et qu'on l'appelât un homme d'État philosophe et sans préjugé. L'idée d'un pouvoir fort, rationnel, puissant, n'entrait pas dans cette tête impressionnable; aussi le désordre était partout, dans les pensées comme dans les actes de la royauté; la lutte des parlements de province se continuait vigoureuse, on en était encore aux lettres de cachet, aux exils, sans se rendre compte des résultats. Le parlement de Bretagne surtout était en véritable révolte contre l'autorité du gouverneur, et le duc de Choiseul traitait les moyens de gouvernement avec cette même légèreté qu'apportait M. de Malesherbes dans la répression des idées philosophiques si menaçantes pour l'ordre social.

A l'extérieur, j'ai déjà dit que M. le duc de Choiseul montrait une activité trop bruyante dans les relations diplomatiques. En affaires, ce n'est pas de beaucoup s'agiter qui produit de bons résultats, mais de se remuer convenablement et dans des conditions d'opportunité et d'habileté. Or ce n'était pas toujours cela chez le duc de Choiseul; il négociait partout avec une publicité qui inquiétait l'Europe, sans lui faire précisément peur; les moindres de ses négociations étaient percées à jour; on trouvait ses agents à Constantinople, s'efforçant de soulever la Porte contre la Russie; à Stockholm, à Copenhague, armant ces deux cours contre Catherine (1); à Madrid surtout, ils poussaient le cabinet espagnol à la guerre contre la Grande-Bretagne. S'il y avait une certaine prévoyance diplomatique à préparer ces éléments hostiles contre l'ennemi commun, il fallait le faire sans bruit; n'était-il pas imprudent de publier ses haines, ses ressentiments contre l'Angleterre avant d'être complétement en mesure de lui déclarer une guerre très-énergique? M. de Choiseul savait mieux que tout autre que l'état des finances et des armements n'était pas encore arrivé à ce point qu'on pût commencer les hostilités contre la Grande-Bretagne. Pourquoi donc alors inquiéter l'Europe? Pourquoi lui faire croire que la France était toujours prête à renouveler les hostilités acharnées de la guerre de sept ans?

Depuis le cardinal de Fleury, nul ministre n'avait réuni dans ses mains une plus grande somme d'autorité que le duc de Choiseul; il avait d'abord ostensiblement le double portefeuille des affaires étrangères et de la guerre, il en disposait à son gré; la marine restait sous la direction de M. le duc de Praslin, de la famille des Choiseul, et tout entier dévoué à son cousin. Tout était délibéré en commun, et l'on doit dire, à l'éloge des deux ministres, que les progrès de la marine furent bien considérables sous leur administration attentive. Les finances restaient confiées à M. de L'Averdy, l'homme du parlement et le véritable intermédiaire entre M. de Choiseul et les chambres qui contrôlaient l'impôt : le parlement ne refusait rien à M. de L'Averdy (2), l'un des siens; aux concessions qu'on lui faisait, les parlementaires répondaient par l'enregistrement des édits. Rien de plus complaisant que les corps politiques, quand ils croient que l'on sert leur autorité, et M. de Choiseul pouvait parfaitement compter sur M. de L'Averdy.

A côté du premier ministre s'élevait un esprit plus tenace, plus éminent, destiné à jouer un grand rôle politique; j'entends parler de M. de Maupeou, qui venait de revêtir la simarre de chancelier. Dans ses rapports avec le parlement de Paris, M. de Choiseul avait cru indispensable d'avoir pour lui les hautes

(1) Toutes les dépêches de M. de Choiseul à l'ambassade d'Espagne étaient communiquées au cabinet de Londres par la voie de l'ambassade anglaise de Lisbonne.

(2) On fit alors les vers suivants sur M. de L'Averdy :

De l'habile et sage Sully
Il ne nous restait que l'image :
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans L'Averdy.

têtes de la magistrature, afin de dompter les cours judiciaires avec plus de facilité. La première présidence du parlement était alors aux mains de M. de Maupeou, et l'influence d'un premier président était toujours immense dans sa compagnie. René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou (1) était fils du vice-chancelier de Maupeou, dont la vie avait marqué dans la haute magistrature. Président à mortier d'abord, il s'était distingué par le travail le plus assidu et la persévérance la plus énergique : les portraits en pied qui nous restent de lui le représentent petit de taille, un peu gros; sa physionomie tient de l'homme spirituel, fin et accommodant; ses manières étaient affectueuses, familières; sa causerie brillante, saccadée, anecdotique; c'était le plus grand travailleur du palais; à quatre heures du matin il était debout; son temps se partageait entre le palais et l'étude; sévère, de mœurs probes et incorruptibles, il était éminemment propre à oser quelque grande œuvre avec persévérance (2). Les têtes à coups d'État doivent essentiellement être probes, intègres, inflexibles pour elles-mêmes; il faut que l'on puisse dire que si elles frappent, c'est par conviction. Les pamphlets des amis de M. de Choiseul ont fait un autre portrait de M. de Maupeou; mais l'irritation d'une récente disgrâce en a sans doute dirigé les traits acérés. Tant il y a que le duc de Choiseul lui-même avait appelé M. de Maupeou à la chancellerie; dans son alliance avec le parlement, il lui semblait naturel que le contrôleur général des finances, M. de L'Averdy, fût membre de la compagnie et le premier président chancelier; c'était mettre la magistrature dans le gouvernement même et s'en assurer l'appui. Au reste, dès l'origine, M. de Maupeou se plaça nettement au point de vue politique de M. le duc de Choiseul, pour diriger la magistrature au gré du conseil, sans lui faire de trop grandes concessions. Nul autre que le chancelier ne connaissait mieux les moyens de concilier la force politique avec la douceur des moyens d'exécution. Il savait que pour réussir il faut avoir la main ferme et douce à la fois.

A mesure que le duc de Choiseul entrait dans cette double voie de faiblesse et de décousu à l'intérieur, d'agitation désordonnée et bruyante au dehors, le roi Louis XV semblait s'éloigner de plus en plus de son premier ministre, et l'action du conseil particulier devait naturellement s'en accroître. Ce cabinet se composait du comte de Broglie, esprit sec et très-net; du duc d'Aiguillon, le plus ferme, le plus considérable des gouverneurs de provinces; sa conduite en Bretagne avait fait concevoir de lui les plus hautes espérances pour la compression des troubles publics. M. Bertin tenait les finances particulières du roi, fonction alors tout à fait secrète; le contrôle général avait été séparé de la caisse particulière du prince. M. Bertin, véritable intendant, rendait compte particulièrement à Louis XV de son administration séparée, et cela lui donnait une importance particulière. On disait que cette caisse, pour grandir ses moyens, jouait sur les fonds, sur les blés, dont le système des économistes avait fait exorbitamment élever les prix. Il y avait liberté pour tout le monde, et l'agiotage put entraîner M. Bertin; il y eut même un contrôleur des blés pour le compte du roi; mais les registres de M. Bertin, qui existent encore, constatent seulement l'emploi des légitimes revenus de la couronne et rien qui rappelle le produit de spéculations. Il résulte, au contraire, du contrôle royal, que plus d'une fois des sacrifices furent faits par la police, afin de maintenir le bas prix des grains que la liberté d'exportation, proclamée par les économistes, avait excessivement élevé. Le ministre de la maison du roi, maître des lettres de cachet, M. le duc de La Vrillière (3), se montrait fort complaisant pour le duc de Choiseul, auquel il ne refusa jamais une lettre de cachet, dont le ministre philosophe était fort avide; il n'aimait pas les opposants et les contradicteurs; les lettres de cachet, si prodiguées contre ceux qui portaient au cœur l'institution des jésuites et qui la soutenaient encore, constatent le véritable caractère du ministre si intolérant dans ses idées.

Cependant, il était facile de prévoir qu'une lutte allait s'établir entre le conseil intime du roi et le cabinet de M. le duc de Choiseul; la rivalité était trop grande, trop vive, trop soutenue; le duc d'Aiguillon d'une part, avec le comte de Broglie et M. Bertin, et de l'autre le duc de Choiseul aidé des Praslin, des parlementaires, sous L'Averdy; les uns espérant le pouvoir absolu, tenace, fort, avec la paix à l'extérieur; les autres jouant à la guerre comme avec du feu, et de plus, laissant aller les idées et les prérogatives du pouvoir, sans tenue, sans pré-

(1) M. de Maupeou était né en 1714.

(2) « Infatigable au travail, sévère, mais sans rudesse, économe de sa fortune, mais loin de toute action et de toute pensée que la délicatesse en affaire privées ne pût pas avouer, sa vie était une occupation continuelle; dès quatre heures du matin, au palais : là, des rapports, des arrêts prononcés, des plaidoiries, souvent les orages des chambres assemblées; chez lui, d'autres travaux, des audiences particulières; le soir, quelque courte conversation dans le sein de sa famille, et toujours d'affaires sérieuses, presque jamais de littérature » (Mémoires de M. Lebrun, secrétaire de M. de Maupeou. M. Lebrun fut depuis troisième consul et architrésorier de l'empire sous Napoléon.)

(3) C'était le comte de Saint-Florentin; il venait d'être créé duc de La Vrillière en 1770. On ne lui épargnait pas les épigrammes, et on composa son épitaphe :

Ci-gît un petit homme à l'air assez commun,
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

voyance; et au milieu de cela, le chancelier Maupeou, examinant les faits et jugeant bien que l'autorité royale avait besoin de s'établir sur des bases moins fragiles que celles que lui donnait M. de Choiseul. Il faut qu'un premier ministre se défie, dans les conseils, de ces esprits qui s'effacent un moment pour leur complaire; ceux-là sont des successeurs désignés, qui examinent, jugent et attendent; M. de Choiseul avait une trop grande foi en lui-même pour être défiant, il se croyait le ministre d'un règne; et c'était pourtant dans le sein de son ministère que se trouvait l'homme d'État naturellement appelé à lui succéder; presque toujours ces trahisons arrivent par les proches et les amis politiques; il ne faut jamais être complétement hors du pouvoir pour saisir définitivement le pouvoir.

Dans cette lutte, une des précautions du duc de Choiseul avait été de détourner le roi Louis XV de prendre une favorite, à moins qu'il ne l'acceptât de sa main même. Depuis la mort de la duchesse de Pompadour, le roi n'avait fait aucun choix de cœur. Lebel, premier valet de chambre, avait, dans les intérêts du duc de Choiseul, favorisé les distractions occultes et passagères dans la petite maison du Parc-aux-Cerfs; mais le roi en revenait toujours fort ennuyé, et l'on commençait à s'apercevoir qu'une maîtresse à titre lui était un meuble indispensable. Ce que recherchait Louis XV, c'était moins un plaisir fugitif, hélas! dangereux à son âge, comme il le répétait à ses amis, qu'un salon pour souper et se réunir en petit comité d'intimes, sous le sceptre d'une femme gracieuse; il s'y était habitué jeune homme, il l'avait continué même sous la tente, et depuis madame de Pompadour il ne l'avait pas retrouvé encore. On avait cité pourtant une courte intrigue du roi qui avait un peu préoccupé le conseil; dans une petite maison de Passy, une jeune femme de vingt et un ans à peine, avait un fils aux traits fortement marqués de l'empreinte de Louis XV; deux ou trois fois par semaine une voiture de ville s'arrêtait à la porte cochère, et Louis XV lui-même venait visiter la mère de celui qu'il avait appelé son enfant. Bien née au reste, mademoiselle de Romans avait de l'esprit, un peu d'ambition, et peut-être un désir trop vif de se mêler aux affaires. Les ministres eurent assez de crédit pour éteindre cette passion dans les mobiles distractions du Parc-aux-Cerfs.

A cette époque, le roi visitait sa famille, mais ce devoir ne remplissait pas le vide de son existence; il souhaitait sa cage d'or, la main blanche et jolie qui devait caresser ses goûts. Le duc de Choiseul n'avait pas été le dernier à s'apercevoir de cette situation d'esprit de Louis XV, et il fit des démarches pour assurer ce sceptre à la duchesse de Grammont, sa sœur (1); la belle et noble duchesse espéra quelque temps attirer les regards du roi, mais elle ne put l'obtenir; Louis XV repoussait de son intimité une dame d'illustre maison : madame de Grammont, comme les de Nesles, aurait conquis trop d'ascendant politique; il ne voulait plus être publiquement dominé.

Le conseil intime qui entourait le roi avait également pressenti ce besoin d'une favorite; pour donner quelques attraits aux réunions du soir, destinées aux affaires, il fallait organiser un salon, et que comparer aux soupers si aimables de madame de Pompadour? Le souvenir en était resté profondément gravé, comme la mémoire d'une distraction de nuit au milieu de mille bougies se reflétant dans les trumeaux. On chercha donc partout à remplacer la marquise et à en renouveler les grâces. Le choix fut un peu long, mais enfin on se décida pour une jeune et belle femme, cette comtesse du Barry, qui exerça une influence si puissante sur les dernières années du règne de Louis XV. La comtesse du Barry ne nous est connue que par les pamphlets et les ponts-neufs de la coterie du duc de Choiseul; la nouvelle favorite fut accablée de vers acérés, de noëls railleurs; M. de Choiseul en avait peur, il la fit attaquer; cela s'explique; la duchesse de Pompadour et la comtesse du Barry, nées de bourgeoisie et de roture, furent poursuivies par l'esprit gentilhomme à qui revenait la satire de cour. On avait pardonné à mesdames de Mailly, de Tournelles et de Châteauroux, toutes trois maîtresses en titre du roi; mais nul ne pouvait pardonner à ce qu'on appelait des grisettes de porter le sceptre et la couronne de France.

Quelle était l'origine réelle de la comtesse du Barry? Si l'on en croit les notes de la coterie Choiseul, elle était née à Vaucouleurs (2), et se nommait Jeanne Vaubernier; peut-être voulait-on rappeler un jeu, un caprice de fortune; Vaucouleurs était le pays de la chaste héroïne d'Orléans, et l'on voulait opposer celle qu'on présentait comme une prostituée à la noble fille qui sauva la France sous Charles VII. Ces antithèses plaisaient à l'école spirituelle du XVIII[e] siècle. Jeanne Vaubernier vint à Paris et fut admise chez une marchande de modes sous le nom de mademoiselle Lange; nul ne prouve ces transformations, ces passades d'amants, ces dissolutions de la grisette au petit carton, à la cornette de dentelle! mais les ponts-neufs de M. de Choiseul, les

(1) Béatrix de Choiseul-Stainville, née à Lunéville en 1730, avait épousé le duc de Grammont en 1759.

(2) Madame du Barry était née en 1745; ce fut en 1769 qu'elle fut présentée à Versailles; elle avait alors vingt-quatre ans.

chansons de M. de Maurepas les ont attestés et l'on a dû les croire et les admettre comme historiques. Voilà que tout à coup cette mademoiselle Lange, pauvre et dissolue, devient la femme du comte du Barry, d'une bonne et noble race. Est-ce un mariage d'amour, une entraînante force du cœur pour une jolie fille ; point du tout, c'est une avide spéculation, un honteux calcul de roué ; M. de Barry épouse une prostituée pour l'offrir à un roi blasé. Telle est la hideuse légende que le parti Choiseul a fait réciter sur la comtesse du Barry : faut-il la croire comme une vérité ? Quand un parti s'empare d'une existence qui lui nuit, il la flétrit et la déchire à plaisir. Ainsi a pu être la vie de la comtesse du Barry ; je ne dis pas que cette femme ne fût pas de son siècle, qu'elle n'eût pas les vices de son époque dissolue ; mais pourquoi la déchirer plus spécialement et l'offrir à l'exécration de la postérité ? N'est-ce pas assez pour elle d'avoir été la maîtresse publique et adultère d'un roi énervé ? n'y a-t-il pas là assez de flétrissures ? Je prends donc madame du Barry, non pas à son origine, je ne feuille pas cela ; je me contente de suivre cette existence du jour où elle exerça une certaine action dans la politique générale. Songez bien que cette comtesse du Barry, après la mort de Louis XV, fut la femme de cour la plus dévouée, la plus noblement fidèle à la royauté ; elle sacrifia tous ses diamants, sa fortune, elle donna sa vie pour ses deux idoles, Marie-Antoinette et le chevaleresque duc de Brissac qu'elle aima d'un amour immense.

Dans le tableau peint par le dernier des Vanloo, vous avez pu remarquer une bergère belle et gracieuse comme il y en a peu, un front noble et haut, des yeux noirs longuement fendus sous des cils arqués, un nez petit et parfaitement rond, une bouche vermeille qui s'entr'ouvre pour laisser voir une belle rangée de perles, un ovale long comme la tête des Stuarts de Van Dyck, et avec cela un sein parfaitement arrondi, une taille svelte et radieuse, relevée par un air de jeunesse et d'enjouement. C'est le portrait de la comtesse du Barry, quand elle fut présentée à la cour, à l'âge de vingt-quatre ans, par une dame respectable et de haut lignage, la comtesse de Béarn. Ce qui frappa les courtisans, ce qui est avoué par les ennemis même les plus acharnés de la comtesse du Barry, c'est l'air de modestie gracieuse répandu sur toute sa personne (1). Un des vieux courtisans de M. de Choiseul disait, dans un style plus énergique, « que loin de la prendre pour la maîtresse du roi, on la croirait une petite pensionnaire qui venait de faire sa première communion. »

Sans entrer dans les mystères de la vie privée, ce qui plut à Louis XV surtout, ce fut cet air d'enfant bon et spirituellement caustique, et une certaine nature nerveuse et résolue, qui ne reculait jamais devant une mesure. Les caractères faibles aiment autour d'eux les esprits d'une certaine énergie, et quand cette énergie se place dans une bouche rosée, elle donne une sorte de sécurité pour la réussite des coups d'État que l'on a médités en souriant et à coups d'éventail. Louis XV se plut bientôt au dernier point avec madame du Barry ; il avait retrouvé ses habitudes du soir, ses soupers aux bougies étincelantes, sa liberté, sa familiarité ; une grande dame aurait gardé une certaine tenue ; la comtesse du Barry, avec l'esprit le plus juste, avait les reparties les plus vives, les plus promptes ; elle possédait surtout l'admirable faculté de ramener une question à son point véritable par un mot spirituel, souvent exprimé en termes piquants et hardis. Le roi en riait comme un enfant, et c'est un pouvoir immense sur un vieillard que de lui inspirer quelques moments de distraction et de folie (2).

Le conseil intime du roi, dirigé par le duc d'Aiguillon, vit bien tout le parti qu'on pouvait tirer de l'influence croissante de madame du Barry. Le roi allait passer chaque soir deux heures chez elle ; il y travaillait, et cette femme, qu'on aurait dit si légère, si distraite, donnait les avis les plus fermes, les plus rationnels sur les questions politiques. M. le duc d'Aiguillon se posa donc comme l'allié intime de madame du Barry, devenue dès ce moment l'ennemie des Choiseul. On a dit que cette haine venait de ce que le duc de Choiseul, par conscience et austérité, n'avait pas voulu reconnaître et saluer le pouvoir de la nouvelle favorite ; M. de Choiseul ne s'était pas toujours fait ces scrupules ; qui avait créé son pouvoir ? Une autre favorite, madame de Pompadour. M. de Choiseul n'avait-il pas également espéré que sa sœur, la duchesse de Grammont, serait distinguée par Louis XV ? Ainsi la question de dignité n'était pour rien ; il y avait dans cette haine un instinct qui s'expliquait tout seul. Madame du Barry, désormais l'organe du conseil intime, avait répu-

(1)
Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde ;
En vain la bourgeoise en gémit
Et la duchesse en gronde ;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

(2) Je me suis informé auprès de toutes les personnes qui ont pu voir la comtesse du Barry, le nombre en est bien petit ; cependant, un homme d'esprit et de distinction, beau vieillard aux frais souvenirs, M. de Montveran, a vu madame du Barry chez sa mère en 1787, elle n'était plus jeune alors, elle avait quarante-deux ans, M. de Montveran assure qu'elle avait une beauté modeste et que son ton était d'exquise compagnie. C'est le jugement qu'en porte aussi M. de Montveran, dans les curieux Mémoires qu'il a intitulés : *Souvenirs de mon temps*, et qu'il a bien voulu me communiquer. Je ne saurais trop engager M. de Montveran à les livrer à la publicité.

gnance pour le système mou et décousu qui donnait tant de pouvoir aux parlementaires et un si haut crédit aux écrivains et aux philosophes; elle attaquait M. de Choiseul par tous les moyens. En butte aux ponts-neufs du ministre, obligée d'écouter tous les jours sous ses fenêtres la chanson de *la Belle Bourbonnaise*, dirigée entièrement contre elle, la jeune comtesse s'en vengeait par des mots; si un jour elle renvoyait son cuisinier, parce que le roi s'était plaint d'un plat, elle lui disait spirituellement : « Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul, quand en ferez-vous autant du vôtre? » Une autre fois, elle prenait pour symbole le café qui déversait en bouillonnant, afin d'exprimer, en termes énergiques, que les affaires du royaume s'en allaient. C'était le moyen de plaire au roi riant aux éclats de ces saillies. Mais le coup était porté, et le pouvoir du conseil secret augmentant, on voyait déjà une fraction du ministère de M. de Choiseul, et particulièrement M. de Maupeou, saluer le crédit de la favorite. Ce n'était pas seulement à la charmante maîtresse de Louis XV que le chancelier venait rendre hommage, mais il la considérait comme le bras secret qui pouvait reconstituer un pouvoir fort. Le chancelier avait tout ce qu'il fallait pour capter la confiance de madame du Barry; la fermeté de caractère, la persévérance de dessein, jointes à une politesse affectueuse, à un laisser aller de formes qui ne repoussait pas les familiarités enjouées d'une femme gracieuse. Le parti Choiseul a publié d'étranges pamphlets sur M. de Maupeou; mais le témoignage de M. Lebrun, placé depuis si haut lui-même, constate que le chancelier ne méconnut pas sa dignité auprès de madame du Barry; seulement il lui parlait le langage qu'il faut tenir à une femme; dans les longs soupers du roi, il oubliait un peu le ferme langage d'un magistrat. Souvent, pour aller aux mesures de force, il faut savoir pactiser avec la faiblesse.

Le duc de Choiseul, vivement attaqué par le parti d'énergie que dirigeaient la favorite et le duc d'Aiguillon, espérait une grande puissance morale d'un événement de famille qui devait grandir son pouvoir : le mariage de monsieur le Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche. Dès que le système politique d'une alliance avait été arrêté entre les deux maisons de Bourbon et de Lorraine, il fut reconnu que cette alliance ne pouvait être réellement affermie que par un mariage. Autour de Marie-Thérèse vivait le plus beau lignage, et dans la galerie de Versailles vous pouvez encore apercevoir cette gracieuse troupe d'archiducs et d'archiduchesses, tous enfants groupés autour de Marie-Thérèse, au palais de Schœnbrünn. Parmi ces enfants se trouve Marie-Antoinette à treize ans (1), avec ses beaux cheveux blonds cendrés, ses yeux bleus et doux, sa peau si éclatante, son nez aquilin, et cette bouche autrichienne qui vient du sang de Charles-Quint et de Castille, et qu'on aperçoit encore dans les cadres noircis de Murillo au palais d'Aranjuez (2).

Marie-Antoinette, nourrie dans la pensée qu'elle serait un jour sur un grand trône, parlait le français, l'anglais, l'italien avec une égale facilité; sa mère voulut même qu'elle apprît le latin, car n'était-ce pas dans cette langue que Marie-Thérèse avait harangué les magnats de Hongrie, lorsqu'ils s'écrièrent : *Moriemur pro rege*, en agitant leurs glaives? Passionnée pour la musique sous les leçons du chevalier Gluck, l'admirable compositeur, la jeune princesse dessinait et peignait à merveille; Gardel avait été son maître de danse. Marie-Thérèse avait confié l'éducation de l'archiduchesse à un élégant instituteur, que le duc de Choiseul avait lui-même désigné. Dès l'âge de treize ans, Marie-Antoinette apprit qu'elle était destinée à voir la cour de France, et ses études se portèrent vers la connaissance intime de la politique, des mœurs et des habitudes de la maison de Bourbon; elle avait une excellente institutrice dans sa mère, la tête la plus forte, la plus puissante de l'Allemagne. Pour conquérir une grande influence en France, il fallait plaire; une princesse devait être coquette envers ce peuple habituellement amoureux de ses reines. Ainsi voyait le XVIIIe siècle, tandis que les idées de démolition et de désordre faisaient les plus rapides progrès, mais la fatalité dominait les couronnes; et l'on devait commencer par la coquetterie et la légèreté, pour finir, hélas! par l'échafaud!

Le prince auquel était destinée l'archiduchesse d'Autriche, connu d'abord sous le titre de duc de Berry, avait pris celui de Dauphin à la mort de son père, le grand Dauphin de France; il avait alors seize ans; son éducation avait été dirigée plus particulièrement sur deux points : la diplomatie et la marine. Il avait reçu ses premières leçons du grand

(1) Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne d'Autriche était née à Vienne, le 2 novembre 1755.

(2) « Madame la Dauphine, d'une taille grande pour son âge, est maigre sans être décharnée, et telle qu'une jeune personne non encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres; ses cheveux sont d'un beau blond, on juge qu'ils seront par la suite d'un châtain cendré; ils sont admirablement plantés. Déjà la majesté réside sur son front; la forme de son visage est d'un bel ovale, mais un peu allongé; elle a les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir, ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit; son nez est aquilin, un peu effilé du bout. Madame la Dauphine a la bouche petite, quoique ayant les lèvres épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne; l'éclat de son teint est éblouissant, et elle a des couleurs qui pourraient la dispenser de recourir au rouge. Son port est celui d'une archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par la douceur, et il est difficile, en contemplant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse. »

(*Nouvelles à la main.*)

Danphin, l'homme de politique et d'administration; il parlait cinq langues avec facilité, et avait partagé son temps entre les mathématiques et la géographie; sérieux de caractère et de manières, il tenait de son père un indicible éloignement pour la cour de Louis XV, pour la favorite et les dissolutions de mœurs; il n'était donc pas trop aimé du roi. Mais il y avait un si grand respect pour la hiérarchie qu'après le monarque, tous les hommages venaient au Dauphin, qui s'en défendait avec beaucoup de modestie. Son défaut était de ne pas assez ménager ses expressions; quand il avait un gros mot à dire contre madame du Barry, il ne s'en gênait pas, et bientôt ce mot était rapporté au petit comité; Louis XV alors s'écriait : « Je vois bien que monsieur le Dauphin ne m'aime pas. »

C'était à ce prince qu'allait s'unir la gracieuse archiduchesse Marie-Antoinette : était-ce là un mariage assorti et deux caractères qui pouvaient se convenir? Marie-Antoinette, enjouée, folâtre, sans étiquette, sans cérémonie, allait trouver un prince sérieux, un peu brusque, occupé de fortes études, et dont les distractions étaient encore du travail. L'archiduchesse, avide de plaisirs, bonne musicienne, amie des artistes, épousait ce duc de Berry, qui, tout jeune, ne comprenait pas même les distractions d'opéra. Mais l'impératrice Marie-Thérèse lui avait parfaitement enseigné que dans sa vie d'épouse et de reine elle devait être assez habile pour s'emparer tout doucement du cœur et de l'intelligence du roi. Pour cela, elle devait se conformer à tous les goûts du Dauphin, tout en conservant cette empreinte brillante et légère qui pouvait seule séduire les Français.

Le mariage était arrêté depuis deux ans entre les cours de Vienne et de Versailles, lorsque la demande officielle fut adressée par le roi Louis XV à Marie-Thérèse; le prince de Lorraine fut désigné pour aller à Vienne, comme le cérémonial l'exigeait, afin d'obtenir la main de Marie-Antoinette; elle fut accordée, et bientôt la nouvelle de ce mariage retentit sur tous les points de l'Europe. Depuis les fêtes de la paix, aucune pompe n'avait ému les cités de la monarchie, et le peuple de France aime l'éclat et le bruit; on allait donc voir rompre un peu la monotonie de Versailles (1). A cette époque de la vieillesse du roi Louis XV, il arrivait ce qui s'était produit déjà à la fin du règne de Louis XIV lors du mariage de monsieur le duc de Bourgogne : un élément de jeunesse et de joie venait raviver la cour, et on le saluait comme un rayon de bonheur. Louis XV lui-même en paraissait enchanté; la comtesse du Barry, favorablement prévenue par Marie-Thérèse, poussait le roi à bien accueillir la Dauphine; on accorda des sommes considérables pour les fêtes et les pompes de cour. Le roi s'informait avec une indicible curiosité si l'archiduchesse était jolie. Comme Louis XIV pour la princesse de Savoie, il demandait si elle avait de jolies mains, un petit pied et la taille bien prise.

Le voyage de l'archiduchesse fut une grande féerie; la France se montra galante, enthousiaste, chevaleresque. C'est à Compiègne que se fit l'entrevue : Marie-Antoinette se précipita, d'après l'étiquette, aux genoux du roi Louis XV, et le roi, la relevant avec bonté, la baisa sur les deux joues; puis elle fut conduite à la Muette en attendant la bénédiction nuptiale, et ce fut là que pour la première fois la comtesse du Barry lui fut présentée. Marie-Antoinette avait été prévenue par sa mère qu'elle devait bien traiter la favorite; elle exécuta ces instructions avec tact et sans peine d'ailleurs, car il était impossible d'avoir une physionomie plus douce, plus prévenante, un maintien plus modeste que madame du Barry; il y avait dans toute sa tenue quelque chose de délicieusement convenable; la Dauphine, de son côté, avait un prodigieux esprit de mots, et lorsqu'on lui dit que la fonction de la comtesse au palais était de distraire le roi, elle se déclara dès lors sa rivale avec une grâce charmante.

Jamais Versailles ne fut plus brillant et plus joyeux, ce palais ressemblait à un vieillard recouvrant un peu sa jeunesse; toutefois on remarqua comme un mauvais présage que le jour de la cérémonie du mariage (2) un violent orage éclata sur le château; c'était comme un triste avertissement de ce déchaînement de passions prêtes à briser la monarchie; mais en ces moments de bonheur, qui faisait attention aux sombres auspices? Marie-Antoinette avait conquis bientôt tous les suffrages, sa personne était si spirituellement belle; elle espérait introduire au sein de la maison de France ce laisser aller si chéri à la cour de Vienne, dont les souvenirs tiennent pourtant à Charles-Quint et à la fière maison de Bourgogne. Le peuple surtout fut enivré; quand

(1) Déjà les économistes voulaient changer l'esprit de la cour : voici ce qu'on proposait pour les fêtes du mariage, dans un pamphlet intitulé : *Idée singulière d'un bon citoyen, concernant les fêtes publiques qu'on se propose de donner à Paris et à la cour à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin*. Après avoir fait l'énumération des frais, des repas, spectacles, feux d'artifice, illuminations, etc., montant à vingt millions, l'auteur disait : « Je propose de ne rien faire de tout cela, mais de remettre ces vingt millions sur les impôts de l'année et surtout sur la taille. C'est ainsi qu'au lieu d'amuser les oisifs de la cour et de la capitale par des divertissements vains et momentanés, on répandra la joie dans l'âme triste du cultivateur; on fera participer la nation entière à cet événement, et l'on s'écriera jusqu'aux extrémités les plus reculées du royaume : *Vive Louis le Bien-Aimé!* Un genre de fêtes aussi nouveau couvrirait le roi d'une gloire plus vraie et plus durable que toute la pompe et tout le faste des fêtes asiatiques, et l'histoire consacrerait ce trait à la postérité avec plus de complaisance que les détails frivoles d'une magnificence onéreuse au peuple, et bien éloignée de la grandeur véritable d'un monarque, père de ses sujets. »

(2) Le mariage eut lieu le 16 mai 1770.

elle vint à Paris, la multitude pressée s'élança en foule au pied de son carrosse, et le chevaleresque duc de Brissac put lui dire : « Vous voyez, madame, autour de vous deux cent mille amoureux de votre personne. » C'était la vérité, il y avait délire, enivrement ; la ville se distingua par des fêtes, des bals, et ce fatal feu d'artifice qui coûta la vie à plus de deux cents victimes.

Le gouvernement de la ville de Paris se composait de deux parties bien distinctes : l'administration municipale et la police, l'une aux mains de M. Bignon, prévôt des marchands, l'autre tout entière dans les attributions du lieutenant de police, le célèbre M. de Sartines (1), dont la vigilance était passée en axiome. Enfin, une troisième surveillance toute militaire appartenait au duc de Brissac, et au-dessous de lui à M. de Biron, commandant la brigade des gardes-françaises. L'intendance des fêtes et plaisirs de la ville restait au prévôt des marchands, comme inhérente à ses prérogatives ; or il ne voulut associer ni M. de Sartines, ni M. de Brissac à la fête, et organisa tout de son chef ; on bâtissait alors la rue Royale Saint-Honoré ; le faubourg, quartier tout neuf, était rempli de fossés, de grandes mares d'eau ; et cependant M. Bignon, au nom des bureaux de la ville, désigna la place Louis XV pour le feu d'artifice. Au moment où les fusées s'élancèrent au ciel, les filous de Paris organisèrent une poussée, le tumulte devint à son comble, on se précipita les uns sur les autres ; des milliers de personnes furent jetées dans les fossés et les mares qui entouraient la place Louis XV ; ce fut bientôt une sorte de massacre, et plus de cent cinquante personnes périrent dans cette fatale soirée (2). Quels tristes présages ! la foudre qui frappe Versailles le jour des grandes noces, et des centaines de morts et de blessés qui emplissent les fossés des Tuileries lors des fêtes de Paris. Hélas ! que de rapprochements, que de conjectures sombres parmi la multitude ! Le Dauphin et la Dauphine montrèrent une grande humanité ; tout ce qu'ils avaient d'argent fut envoyé aux blessés ; on rapporta dans la bourgeoisie que les deux jeunes époux avaient répandu de chaudes larmes en apprenant le désastre. La joie pourtant revint peu à peu ; la jeunesse est oublieuse, et, comme l'enfance, elle rit et pleure à quelques secondes d'intervalle.

Le bel esprit de la cour, un peu pédant déjà, quoiqu'à peine à sa quinzième année, c'était M. le comte de Provence, instruit, poëte, faisant de petits vers fort goûtés et adressant des bouquets à Chloris et aux dames de sa maison ; il n'avait pas un grand goût pour la nouvelle Dauphine ; on le disait un peu jaloux, caustique, à l'opposé du comte d'Artois, si vif, si enjoué, et qui s'était pris d'une grande amitié pour la Dauphine, dont les habitudes sympathisaient singulièrement avec les siennes. Le Dauphin était grave, le comte de Provence pédant, le comte d'Artois bon jeune homme, sautillant, fou de plaisir, comme cela devait convenir à un petit prince de quatorze ans. Cet intérieur de famille était des plus aimables ; les trois frères, quoiqu'un peu disputeurs, étaient souvent ensemble ; mais toute l'attention se rattachait au jeune couple ; on le suivait à l'Opéra, aux fêtes ; l'opposition à la cour et à la comtesse du Barry l'opposait comme contraste aux mœurs de la favorite. Partout le jeune couple était salué, fêté, à ce point que madame la Dauphine, toujours attentive et politique, craignait que le roi ne s'en offensât ; car ce Paris qui l'accueillait si bien était resté morne en présence de Louis XV. Aussi après ces réceptions si brillantes vint-elle dire un mot si gracieux au roi, que le monarque en fut touché : « Il faut que Votre Majesté soit bien aimée de son peuple, pour qu'on nous accueille si bien. » Phrase admirable qui allait à tous les sentiments du roi et lui faisait croire que le peuple l'aimait encore.

(1) Antoine-Raimond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartines, né à Barcelone en 1729, fut reçu conseiller au Châtelet en 1752, lieutenant criminel au même siége en 1755, maître des requêtes en 1759, et le 1er décembre de la même année lieutenant général de police.

(2) « 31 mai 1770. — Le feu d'artifice tiré hier à la place Louis XV a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident arrivé d'une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice, a fait partir le bouquet au milieu de la fête et a enflammé toute la décoration ; mais pendant ce temps il se passait une scène infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, et la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venaient prendre ceux qui avaient été invités aux loges du gouvernement et de la ville, pratiquées dans les bâtiments neufs, un fossé, qu'on n'avait point comblé, et qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derrière, les a fait trébucher ; ce qui a occasionné des cris et un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer ; des filous, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leur coup, des gens oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, et ce spectacle était plutôt l'idée d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetière de la Madeleine, et l'on y en compte aujourd'hui cent trente-trois ; pour les estropiés, on n'en sait pas la quantité. »

« 3 juin 1770. — Monsieur le Dauphin a paru fort inquiet dès le commencement du jour du 1er juin de ce que son mois n'arrivait pas : il est de deux mille écus destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvait deviner le sujet de cette impatience ; on l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à monsieur le lieutenant général de police, avec la lettre suivante :

« J'ai appris le malheur arrivé à mon occasion ; j'en suis pénétré. On m'a apporté ce que le roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs ; je ne peux disposer que de cela, je vous l'envoie ; secourez les plus malheureux.

» J'ai, monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

» A Versailles, le 1er juin 1770.

» Louis Auguste. »

» Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartines. Mesdames en ont fait autant. Les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, et des particuliers l'ont imité. Les fermiers généraux ont donné cinq mille livres. » (*Journal à la main.*)

M. le duc d'Orléans, le premier prince du sang, s'était fort rapproché de la comtesse du Barry à cause d'une question d'intimité et de famille; depuis longtemps il projetait un mariage avec madame de Montesson, sa maîtresse à titre, car dans cette famille des Bourbons, quand on avançait dans la vie, on avait toujours besoin d'une madame de Maintenon, jeune ou vieille; avec beaucoup d'adresse madame de Montesson avait amené le duc d'Orléans à la question de mariage secret, et le duc, essentiellement faible de caractère, s'en était ouvert à madame du Barry, comme à la personne qui pouvait le mieux préparer le roi à recevoir cette communication. Madame du Barry, avec ce ton habituellement familier qui lui ouvrait tous les cœurs, lui dit en riant : « Allons, gros père, épousez-la toujours; puis nous verrons. » C'était lui promettre le consentement du roi, et dès ce moment le duc d'Orléans fut tout à elle. Son fils, le duc de Chartres, jeune homme dissipé, était en froideur avec son père; dès l'âge de quinze ans, il avait déployé un luxe de chevaux, de voitures, de jockeys à la manière anglaise. Ces sortes d'habitudes faisaient alors fureur; on commençait à se prendre pour les modes anglaises comme pour sa constitution politique; les hommes portaient le chapeau rond, la longue redingote, le pantalon, les bottes à revers; chaque grand seigneur avait ses jockeys, ses voitures légères, ses chevaux. On s'essayait dans les courses; le duc de Chartres s'était placé à la tête de cette société anglomanisée : ami intime des princes de Lamballe et de Lambesc, ils couraient ensemble les cabarets et les mauvais lieux, en dissipant leur riche patrimoine. Le prince de Condé en était également à une intrigue de femme pour laquelle il avait besoin de madame du Barry : si l'on avait fait du madrigal, on aurait pu dire que l'amour s'adressait à l'amour. Tel était l'esprit de ces princes du sang sans énergie pour la résistance, à moins qu'on ne tînt compte de la mauvaise humeur de M. le prince de Conti, mon cousin *l'avocat*, comme l'appelait Louis XV. Toutefois, ce n'était pas de la ferme opposition politique, mais une espèce de taquinerie étroite, moqueuse, qui se rattachait aux petites choses.

A cette époque, les questions de prérogatives étaient immenses; tout se résumait dans la hiérarchie; la société reconnaissait des rangs, et, à l'occasion du mariage de Marie-Antoinette et du Dauphin, il s'éleva une de ces questions de privilége alors si considérable. Les princes de la maison de Lorraine, même simples collatéraux, tel que le prince de Lambesc, prétendirent, au bal de madame la Dauphine, tenir le pas après les princes du sang et avant les pairs. C'était sur la demande expresse de Marie-Thérèse que Louis XV avait fixé cette hiérarchie; monarque courtois, le roi de France consentit à cette galanterie envers la maison de Lorraine sans se souvenir de la haine des Guise. Il y eut protestation des pairs de France sous la présidence de M. de Broglie, évêque et comte de Noyon. De quoi s'agissait-il? De savoir par qui la danse commencerait; le roi voulut bien écrire aux ducs et pairs (1) pour les inviter à cette concession envers mademoiselle de Lorraine surtout; la majorité des pairs protesta et ne vint point au bal brillant des gentilshommes. Les pairs ne reconnaissaient de supérieurs que les princes du sang, tant était grand ce droit de pairie!

S'il y avait toujours deux conseils, l'un dirigé par M. le duc de Choiseul, l'autre sous la présidence du roi lui-même, il y avait aussi désormais deux cours; l'une de madame du Barry avec ses petits soupers, ses gaietés de jeune femme, causant d'affaires comme d'un chiffon de modes, marchant néanmoins au pouvoir ferme, parce qu'elle-même apercevait l'abîme que l'on creusait sous les pas de la royauté. L'autre cour était celle de la Dauphine, aussi rieuse, mais plus morale, sous l'influence d'un époux grave, quoique tout jeune homme; elle devenait l'espoir du parti de l'opposition. Monsieur le Dauphin et madame la Dauphine n'avaient pas assez d'énergie pour s'opposer aux volontés du roi; d'ailleurs Marie-Antoinette, en quittant sa mère, avait reçu pour instructions de ne rien heurter à Versailles et de se rendre agréable en tout point au roi Louis XV; elle eût désiré maintenir M. de Choiseul aux affaires, car c'était à lui que l'on devait l'alliance intime des deux maisons, mais elle n'osait en parler au roi; elle eût été d'ailleurs mal reçue en se mêlant d'affaires. Le roi Louis XV repoussait dans ses successeurs cette volonté de gouvernement; c'était ce qui l'avait séparé du grand Dauphin; il voyait là un partage hâtif de l'autorité, une sorte d'ouverture anticipée de sa succession. Autant Louis XV si-

(1) Le roi disait dans sa lettre aux ducs, du 17 mai 1770 :

« L'ambassadeur de l'Empereur et de l'impératrice-reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé, de la part de son maître (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il a dit), de vouloir marquer quelque distinction à mademoiselle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils avec l'archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le choix des danseurs ne dépend que de ma volonté, sans distinction des places, ou rangs, ou dignités, exceptant les princes et princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre Français, et ne voulant d'ailleurs rien innover à ce qui se pratique à ma cour; je compte que les grands et la noblesse de mon royaume, en vertu de la fidélité, soumission, attachement et même amitié qu'ils m'ont toujours marqués et à mes prédécesseurs, n'occasionneront jamais rien qui puisse me déplaire, surtout dans cette occurrence-ci, où je désire marquer à l'impératrice ma reconnaissance du présent qu'elle m'a fait, qui, j'espère, ainsi que vous, fera le bonheur du reste de mes jours. »

mait à voir la Dauphine joyeuse enfant dans les plaisirs, autant il se serait inquiété si elle avait touché l'administration de l'État.

CHAPITRE XLVI.

DISGRACE DE M. DE CHOISEUL. — MINISTÈRE DE M. LE CHANCELIER MAUPEOU.

Discrédit parlementaire. — Fermentation des provinces. — Mécontentement des amis de M. de Choiseul. — Voyage de madame de Grammont. — Crainte d'une union des parlements. — Terreur de la guerre. — Introduction de l'abbé de Terray dans le ministère. — Disgrâce des Choiseul. — Pouvoir de M. de Maupeon. — Idée de la convocation des états généraux. — De la réforme des parlements. — Principes de justice. — Dissolution et exil. — Nouvelles cours souveraines. — Mise en œuvre du grand projet de M. de Maupeou. — Succès complet. — Dictature de la royauté.

1770—1773.

La tendance active et bruyante du mouvement parlementaire depuis dix ans n'était pas capable de rassurer le conseil. En politique, on paralyse une crise quand on peut en mesurer l'étendue et en apprécier la portée; mais le désordre dans le principe même du pouvoir, c'est la fatalité et la décadence; on vient à bout d'une émeute, tous les efforts sont impuissants en face d'une désorganisation profonde de l'autorité; et c'est à ce point qu'était arrivée la puissance royale aux mains de M. le duc de Choiseul : le désordre parlementaire était à son comble; à Paris, le ministre accroissait démesurément les prérogatives de la grande cour de justice; on lui reconnaissait le droit exclusif de juger les pairs et d'évoquer toutes les causes supérieures qui tenaient aux gouverneurs de province. Le roi Louis XV était venu présider en personne le parlement de Paris dans l'affaire du duc d'Aiguillon, et les magistrats n'avaient pas manqué d'enregistrer sur leurs *olim* cette reconnaissance de leur autorité souveraine reconnue et sanctionnée depuis Louis XI.

Ce n'était rien encore comparativement à ce qui se passait dans les parlements de province; la fomentation était immense à Toulouse, Bordeaux, Aix, et la lutte du parlement de Bretagne contre le duc d'Aiguillon pouvait donner la mesure de ce qu'on devait craindre de l'autorité des cours souveraines contre la prérogative royale à une époque de troubles : un gouverneur de province, expression du pouvoir suprême, était décrété de prise de corps au milieu des villes ameutées; les États de Bretagne espéraient même déjà une séparation provinciale comme au moyen âge, et tout cela était suscité par quelques têtes parlementaires, les La Chalotais, les Kerkaredec, cœurs ardents et fiers qui ne craignaient ni la prison ni l'exil.

Cette situation si agitée était évidemment produite par la faiblesse et le décousu des actes de M. le duc de Choiseul en fait de gouvernement intérieur. A mesure que le premier ministre perdait ses appuis dans le conseil privé du roi, il redoublait d'efforts pour s'appuyer sur l'opinion philosophique et les parlements; ses amis, fort puissants dans la magistrature, et gardant peu de ménagements envers la cour, s'exprimaient sur elle en termes aigres et colères. La comtesse du Barry, livrée à tous leurs sarcasmes, devenait profondément odieuse à l'opinion, et au sein même de la famille de M. de Choiseul il y avait des mécontentements et des oppositions trop vives pour n'être pas dénoncés au roi : quelques rapports des intendants de province signalaient un voyage tout récemment entrepris par la duchesse de Grammont, la propre sœur du duc de Choiseul; soit dépit d'avoir été méprisée comme favorite, soit conviction politique, madame de Grammont s'était exprimée hautement contre le conseil du roi; elle avait vu les principaux agitateurs dans les parlements de province; on disait même que, secrètement envoyée par le duc de Choiseul, elle avait mission de réunir sous une même loi tous les parlements, et de renouveler ainsi l'union telle qu'on l'avait vue sous la Ligue et la Fronde. Le roi avait horreur de ces souvenirs; élevé dans les principes absolus de Louis XIV, il ne comprenait ni ne souffrait les résistances; et de tels bruits devaient suffire pour hâter la chute de M. le duc de Choiseul. Ajoutez enfin la situation aventureuse dans laquelle le ministre avait placé la diplomatie depuis un an; on avait à craindre une rupture nouvelle avec l'Angleterre; l'activité mécontente du duc de Choiseul menait la France à une lutte européenne; y était-on bien préparé? Ces considérations faisaient profondément réfléchir le conseil du roi et hâtaient la catastrophe qui menaçait le premier ministre.

La plus grande cause de faiblesse et de dislocation pour un ministère, c'est d'avoir dans son propre sein des hommes liés à d'autres idées et engagés dans d'autres combinaisons : j'ai dit que le chancelier Maupeou s'était séparé du duc de Choiseul pour se rattacher au principe de force et d'organisation qu'exprimait le conseil du roi. Vivement frappé de cette violente anarchie des parlements, il avait conçu le projet de les réprimer; bientôt cette opinion fut soutenue par un autre ministre récemment

admis dans les délibérations du conseil, l'abbé Terray, nommé contrôleur général des finances. Joseph-Marie Terray était de petite origine (1); un oncle, médecin du duc d'Orléans, lui acheta une charge de conseiller clerc au parlement de Paris. Il avait montré dans l'exercice de sa charge le même zèle de travail que le chancelier Maupeou : on le considérait au palais comme le meilleur rapporteur des affaires civiles, et sur le même rang que le conseiller Pasquier pour les affaires criminelles. Son opinion s'était plus d'une fois montrée favorable à la suprématie du pouvoir royal; jamais au parlement il n'avait voté pour les résistances aux édits; déjà, sous madame de Pompadour, il s'était fait le rapporteur officiel de la cour, et Louis XV l'en avait récompensé. Quand M. de Choiseul voulut se concilier le parlement de Paris, il choisit M. de Maupeou pour chancelier et L'Averdy pour contrôleur général des finances. Après que L'Averdy eut donné sa démission, après un court intérim, on crut nécessaire d'appeler un conseiller très-avancé dans les questions financières et économistes, et l'on choisit l'abbé Terray. C'était un homme grand, sec, d'un travail essentiellement facile, avec un esprit ferme, tenace, une causerie enjouée, un peu railleuse et insouciante sur le pauvre peuple, comme tous les financiers, et surtout opposé à toute illusion en matière de finances. Dès qu'il fut introduit dans le conseil par M. de Choiseul même, il aperçut facilement la place qu'il devait y prendre. Essentiellement ami d'un pouvoir ferme et décidé, il se mit en hostilité directe avec le système de mollesse et de concession; sans être l'ami de M. de Maupeou, qu'il détestait au fond de l'âme, il se rattacha sincèrement à ses idées. Tous deux ne cessaient d'être en rapport avec le conseil intime du roi, sous M. d'Aiguillon et la comtesse du Barry, devenue de plus en plus hostile à M. de Choiseul (2).

Le pouvoir du premier ministre était alors incessamment attaqué dans les intimités du roi; Louis XV avait la faiblesse de ne savoir renvoyer personne; presque toujours il fallait lui forcer la main, et madame du Barry s'était chargée de cette mission. Il y avait dans cette jeune femme une certaine force de résolution, une énergie qui ne blessait pas, car elle était douce, gantée, spirituelle; jamais elle ne manquait une occasion d'attaquer par un mot, une phrase, une image le crédit du duc de Choiseul; elle savait la répugnance instinctive de Louis XV pour le retour de l'autorité parlementaire; et elle ne cessait de lier M. de Choiseul à la question du parlement. Dans sa douce familiarité, elle se permettait des comparaisons, des épithètes, et un jour, au fond de son boudoir, entre ses magots de Chine, son nègre chéri et sa perruche rouge de l'Inde, elle plaça le beau et solennel portrait de Charles I[er] par Van Dyck; le roi, surpris de cet étrange contraste, en demanda l'explication, et la jeune favorite s'écria avec une énergie que ne lui connaissait pas encore le roi : « Sire, voilà comment ils vous traiteront si vous laissez faire les gens de robe. » C'était s'adresser directement à l'esprit de Louis XV; le coup avait porté. Sans doute, madame du Barry n'agissait pas seule dans ces idées; elle était comme l'expression d'un parti dirigé par le duc d'Aiguillon; mais c'était déjà beaucoup dans une petite et si gracieuse femme que cette force et cette ténacité d'idées politiques.

Enfin, la victoire vint entière au conseil privé; le roi, informé par toutes ses ambassades que la paix ne pourrait se maintenir encore trois mois avec l'Angleterre, si M. de Choiseul continuait à diriger les affaires de France, se prononça pour l'avis de son conseil privé, et le renvoi de M. de Choiseul fut arrêté. La lettre de cachet, écrite de la main du duc de La Vrillière, était fort sèche et très-dure (3); le roi, sans même remercier M. de Choiseul de ses services, se contentait de lui annoncer la fin de son pouvoir avec un ordre d'exil à Chanteloup. On revenait aux formules de Louis XIV quand il prononçait une de ses disgrâces souveraines; la chute d'un ministre entraînait alors presque toujours son exil. La lettre de cachet de M. de Praslin était plus laconique et plus insultante encore; il lui était également ordonné de se retirer dans ses terres, avec injonction d'y demeurer tranquille (4). Louis XV

(1) L'abbé Terray, né à Boen, petite ville du Forez, en décembre 1715, fit ses études au collége de Juilly, et fut reçu conseiller clerc au parlement le 17 février 1736; il obtint en 1764 l'abbaye de Molesme, diocèse de Langres, dont le revenu était de dix-huit mille livres. C'est le 21 décembre 1769 qu'il fut nommé contrôleur général.

(2) On fit alors des vers satiriques sur l'association de M. de Maupeou avec l'abbé Terray :

Maupeou que le ciel en colère,
Nomma pour organe des lois,
Maupeou plus fourbe que son père
Et plus scélérat mille fois,
Pour cimenter notre misère,
De Terray vient de faire choix.
Le traître voulait un complice :
Mais il trouvera son supplice
Dans le cœur de l'abbé sournois.

(3) Ce fut le duc de La Vrillière lui-même qui porta à M. de Choiseul la lettre de cachet en date du 24 décembre 1770, ainsi conçue :

« Mon cousin,

» Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

(4) La lettre de cachet du duc de Praslin était beaucoup plus courte, elle

avait été longtemps à se décider, mais une foia sa résolution prise, il voulut parler en roi; il avait tant de griefs contre le duc de Choiseul; n'avait-il pas préparé ce désordre parlementaire dont la royanté avait hâte de sortir?

Le parti philosophique était frappé dans la personno du duc de Choiseul, le ministre en avait favorisé les progrès par sa légèreté, ses liaisons et ses insonciances! Aussi les encyclopédistea, maîtrea de l'opinion publique, soulevèrent-ils le paya contre cette disgrâce, qui fut considérée comme un malheur populaire; la mode prit d'aller à Chantelonp ponr complimenter le ministre déchn, dans une sorte do pèlerinage politique. On osa publiquement l'opposition; M. de Choiseul se trouva le chef d'un parti, et acquit la pnissance d'un homme qui représente une idée; les corps politiqnea ont toujours l'instinct de ce qui les menace, et les parlementa virent bien qne la chute dn premier ministre était un conp porté contre eux-mêmes (1). Au reste, chacun jugeait les qualités et les défants de M. de Choiseul; en diplomatie, il apportait un esprit actif, ingénieux, remuant; on disait de lui avec raison qn'il tourmentait l'Enrope; c'était une de ees activités qni font peur, car ellea peuvent entraîner à la guerre. Dana les affaires intérieures, le ministre n'avait qu'un but, la popularité, parce qu'il était vaniteux et qu'il avait trop pen d'appui en cour; de là ses liaisons avec lea encyclopédistes et les philosophes; avec d'éminentes qnalités d'administrateur, il n'était pas homme de gouvernement, et sa chute prévint la double catastrophe de l'anarchie à l'intérieur et de la guerre à l'extérieur, dana un moment où la France n'était rien moins que préparée à dea efforts considérables; on avait un vieux roi et l'on souffrait encore de la guerre de sept ana!

La chute des Choiseul, depnis si longtemps préparée, laissait le ministère sans un chef nominal; si le duc n'avait paa eu le titre de premier ministre, par le fait il en exerçait toutes les fonctions; jamais pouvoir n'avait égalé le sien; il disposait à la fois de trois portefeuilles, les affaires étrangères, la marine et la guerre, et ses postea demeuraient également vacants par sa disgrâce. Dans le nouvean conseil désigné par Louis XV, M. de Maupeon conservait nécessairement l'influence dominante; s'il ne pouvait viser à la même dictatnre que M. de Choiseul, du moins avait-il eu assez de crédit pour lo remplacer dans la confiance du roi, et cela relevait sa position. Au mieux avec la comtesse du Barry, il avait incessamment proclamé la nécessité d'nne grande répression des parlements; ce pouvoir décousu et en lutte constante l'importunait; il fallait en finir. L'abbé Terray était entré trop avant dans cette conjuration pour ne pas rester dans le conseil, et il y apportait cet esprit à ressources, admirablement propre à seconder un coup d'État. Le plus grand empêchement pour marcher droit à la dictatnre vient dea finances; comme elles ne prennent un certain essor que par la confiance générale, on a toujours à craindre que cette confiance ne s'altère par la violence; mais l'abbé Terray s'était fait fort de pourvoir à toutes les éventualités d'une situation extraordinaire, et il y arrivait par les suppressions et les réductions. Son système consistait à substituer la valeur réelle à la valeur fictive des papiers, c'est-à-dire à consolider à trente, qnarante ponr cent les effets d'État, et c'est ce qu'on appela la banqueroute. M. Bertin et le duc de La Vrillière restaient également à leur poste; le premier, caissier personnel de Louis XV, était trop nécessaire à son service et trop profondément initié à ses secrets; quant à M. de La Vrillière, nn peu hostile à M. de Choiseul, il était trop heureux de voir la disgrâce du premier ministre et de se poser comme le plus ancien des secrétaires d'État. Il restait donc à remplacer trois ministres à portefeuille: ceux des affaires étrangères, de la guerre et de la marine; postes assez importants pour fixer la plus sérieuse attention du roi.

Louis XV, comme tous les princes de la famille des Bourbons, aimait à s'occuper spécialement des affaires de l'Europe; la disgrâce de M. de Choiseul mettait ce portefeuille tout à fait dans ses mains, et il ne voulnt pas d'abord s'en dessaisir, et suivit personnellement sa correspondance intime avec les ambassadeurs par son secrétaire de cabinet. Mais comme il fallait à la fin désigner nominativement un ministre à portefeuille, le roi, un moment préoccupé de M. de Vergennes, initié à la correspondance secrète, se décida pour le plus hautain des ennemis de M. de Choiseul, le duc d'Aiguillon qui, de concert avec le comte de Broglie et M. Dutheil, dirigeait la politique intimo du cabinet. Le duc d'Aiguillon, je le répète, n'était qu'un nom au département des affaires étrangères, le roi restait seul maître de ce cabinet, et c'est ce qn'il voulait dans la crise européenne. Le nonveau ministre, caractère de fermeté

portait : « Je n'ai plus besoin de vos services, et je vous exile à Praslin, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. »

(1) « Jamais ministre ne sortit de place avec plus de retentissement. Sa disgrâce fut un triomphe. Quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour à Paris, une foule immense de gens de toute espèce se firent inscrire à sa porte, et le duc de Chartres, son ami particulier, força toutes les barrières et fut se jeter dans ses bras en l'arrosant de larmes. Le lendemain, jour de son départ, ceux qui n'avaient pu voir le duc de Choiseul furent se mettre sur la route, et le chemin se trouva bordé d'une quantité de carrosses formant une double haie. »

(*Mémoires contemporains.*)

et de résolution, n'avait pas ce brillant, ce coloris de M. de Choiseul, mais son nom annonçait ouvertement déjà la lutte qui allait s'engager; les différends avec le parlement de Bretagne l'avaient rendu antipathique à la magistrature. Le département de la guerre était confié au marquis de Monteynard, tête exclusivement militaire, bravo officier qui ne reculerait pas non plus devant un coup de main. M. de Boysnes, créature de M. de Maupeou, était désigné pour le département de la marine (1). Le ministère, complété ainsi, était surtout le résultat d'une pensée politique et antiparlementaire; tous ses membres étaient fortement résolus d'en finir avec cette résistance qui entravait l'action de l'autorité souveraine.

Quand un cabinet est constitué dans les conditions et avec la pensée d'un coup d'État, il ne faut pas qu'il s'use en paroles ou qu'il s'épuise en menaces, mais il doit marcher droit à son but. Dès que la résolution avait été prise de renvoyer le duc de Choiseul, M. de Maupeou avait dû songer à une réforme complète de la justice; c'était pour lui une vieille pensée, une conviction profonde; seulement il ne fallait pas comme par le passé qu'en frappant le parlement on pût avoir l'idée de le rappeler ensuite. La mesure devait être définitive, et à côté des ruines d'un pouvoir détruit il fallait élever un édifice nouveau, régulièrement constitué : l'origine des parlements était connue de tous; un étrange abus, un mensonge historique et une vieille tolérance avaient pu seuls leur créer une autorité politique : qu'y avait-il de commun entre les parlements de robe et les anciennes assemblées des champs de mars ou de mai, composées de grands, de barons, d'évêques et de peuple? Dans l'opinion de M. de Maupeou rien n'était plus facile à démontrer que l'illégalité des prétentions parlementaires sur l'examen et l'enregistrement des édits; or ce qui était né d'un abus de mots et de choses pouvait se détruire par un coup d'État fermement exécuté.

La circonstance, au reste, paraissait parfaitement choisie; les parlements étaient sans appui, sans grand crédit; leur arrêt contre les jésuites leur avait aliéné les sommités de la ville, de la cour et de l'Église. Ils en étaient réduits à s'appuyer sur un petit nombre de courtisans jansénistes, et cela n'était pas une force. Puis, n'avaient-ils pas frappé le parti encyclopédique et proscrit les philosophes par différents arrêts? La popularité des parlements s'était donc bien affaiblie! Voltaire les avait pris de face pour briser leur pouvoir; ses Mémoires sur les familles Calas et Sirven étaient-ils autre chose qu'une attaque directe et violente? Les philosophes ne pardonnaient pas les persécutions désastreuses contre l'encyclopédie; ils se posaient implacables dans la vengeance, et l'histoire du parlement écrite par Voltaire n'était-elle pas un premier acte d'accusation contre eux? Ainsi le moment paraissait très-favorable pour frapper un coup d'État contre cette magistrature; mais il fallait, avant tout, établir divers faits capables de dominer l'opinion publique.

Ce qui avait rendu impuissantes toutes les mesures contre les parlements, c'est qu'on les avait considérées jusqu'ici comme des colères instantanées qui se dissipaient presque aussitôt; c'était plutôt l'absence que la proscription des magistrats, la punition des individus plutôt que la chute de l'institution; il fallait donc prouver que les nouvelles mesures seraient permanentes, irrévocables, et pour cela on devait, tout en liquidant le passé, fonder l'avenir. Sur ce premier point, M. de Maupeou s'était entendu avec l'abbé Terray sur la nécessité de rembourser les charges de magistrature; ce qui prouverait mieux que tout autre raisonnement le caractère irrévocable de la résolution royale : en restituant les finances aux magistrats, on leur prouvait qu'ils perdaient irrévocablement leurs charges, il y avait loyauté et sincérité dans la volonté du conseil. En même temps, comme il fallait rendre la mesure populaire et utile, on déclarait que la justice serait désormais gratuite en France; en supprimant ces dures épices que le plaideur était appelé à payer à son juge, on rendrait à la magistrature plus de dignité et de grandeur. Le peuple applaudirait essentiellement à cette concession. Bonne justice et justice gratuite, telles furent donc les deux idées fondamentales de M. de Maupeou.

Rien ne paraissait plus facile que de détruire le vieil ordre de choses et de le liquider en payant les charges et finances: mais que mettrait-on à la place? Comment créer un pouvoir sérieux, incontesté, que l'on substituerait aux parlements? Jusqu'ici les tentatives n'avaient pas été heureuses. Chaque fois que les parlements avaient été frappés de l'exil ou de quelque grand coup, on avait créé des commissions provisoires, institutions sans caractère permanent qui n'inspiraient aucune confiance; les avocats

(1) « M. de Monteynard est nommé ministre de la guerre, M. de Boysnes, conseiller d'État, remplace M. de Praslin au ministère de la marine : ces deux choix furent l'ouvrage du chancelier. M. de Monteynard était un militaire estimé qui avait servi en première ligne sous M. le prince de Condé. Étonné de sa nomination, étranger à la cour, il apporta les meilleures intentions, des vues sages, mais un peu différentes de celles de M. de Choiseul : lent dans son travail, incapable d'intrigues, il se tint tout entier dans son ministère. M. de Boysnes, magistrat laborieux, influent dans le conseil d'État, n'avait encore aucune notion de la marine, et se livra aux hommes qui, dans cette partie, lui parurent avoir plus de lumières et de talents. »

(*Mémoires de M. Lebrun.*)

avaient refusé de plaider, la basoche s'était retirée, et le Châtelet même n'avait pas voulu reconnaître la juridiction supérieure de ces conseils. Il ne fallait pas renouveler ces mesures, généralement mal entendues, et qui, jusqu'ici, avaient réussi si mal. M. de Maupeou avait trop d'intelligence, trop de capacité pour cela; il sentait bien qu'il ne devait agir qu'avec la volonté parfaitement reconnue d'opérer une réforme éminente dans la magistrature, et que, s'il n'en donnait à tous la conviction, la mesure serait frappée de stérilité à son origine.

Depuis que l'on savait M. de Maupeou préoccupé de ces réformes, plusieurs plans lui avaient été présentés; le chancelier se les faisait analyser par un secrétaire d'intelligence et de capacité, M. Lebrun, alors censeur littéraire très-lié au parti philosophique, et fortement prononcé contre le parlement (1). Le premier de ces projets reposait sur l'idée d'une convocation d'états généraux qu'on assemblerait tous les cinq ans; le parlement, en aucun cas, ne pourrait disputer les prérogatives avec une assemblée nationale élue par bailliages; son influence était anéantie. Ici des objections vinrent en abondance: d'abord le roi n'accepterait pas les états généraux; les traditions de Louis XIV étaient passées à sa race; jamais ces états n'avaient paru sans être accompagnés de discussions et de troubles; était-ce le moment de jeter ce brandon de discorde dans le royaume? Le remède était pire que le mal; on repoussait donc toute assemblée, même de notables, surtout dans une crise possible de guerre; ce n'était, au reste, que l'idée anglaise et représentative, et le roi n'en voulait pas.

Le second projet contenait un ensemble de mesures qui se rattachant, tout à la fois, à la justice, à la propriété, à l'impôt, se ressentaient de l'école économiste. Les parlements paraissaient un édifice vermoulu, il ne fallait donc que vouloir pour les renverser; le remboursement des charges montrerait aux chefs les plus hardis qu'il n'y avait plus moyen de revenir, et que c'en était fait des anciennes compagnies. A leur place on créerait des parlements réformés et composés de plusieurs éléments: conseil privé, conseil supérieur, cour des comptes et des aides, les avocats les plus célèbres de Paris et de la province, les magistrats qu'on pourrait individuellement gagner. Ces nouvelles cours de justice auraient la même juridiction que les parlements, sans pouvoir jamais se mêler de politique; on modifierait l'esprit des ordonnances de manière à rendre les procédures plus courtes, moins coûteuses: désormais plus d'épices, la publicité partielle des débats, les arrêts motivés. Il fallait faire accepter cette réforme de la justice comme un grand bienfait, et la chute des parlements comme une véritable amélioration. C'était, en un mot, le système réalisé depuis par l'assemblée constituante.

A ce projet de réforme venait également se joindre le plan d'un grand système d'administration provinciale et d'états partiels qui pourraient remplacer partout les parlements avec l'appui d'une plus large popularité. Jusqu'ici les principes d'administration et de justice étaient généralement confondus; il existait un véritable chaos qui ne permettait pas de distinguer ce qui était de l'ordre judiciaire de ce qui appartenait à l'idée politique; les prérogatives des intendants étaient mal définies et presque toujours absorbées par les parlements, à ce point qu'en province, par exemple, l'intendance était souvent confiée au premier président du parlement afin d'éviter tout conflit. Le nouveau projet séparait la justice de l'administration, la perception de l'impôt d'avec l'action de la justice. Ainsi les principes des économistes pénétraient dans la législation avec M. de Maupeou et l'abbé Terray, qui les faisaient servir à la guerre contre les parlements. Au reste, il n'y avait rien de bien nouveau dans ces idées d'administration; le principe en était dans les travaux du grand Dauphin, l'un des hommes qui s'étaient le plus fortement occupés d'améliorations politiques; ses papiers avaient passé dans le cabinet du roi, qui les avait parcourus avec une attention bien vive: le Dauphin avait proclamé l'impérieuse nécessité d'une réforme parlementaire; ces grandes cours, selon le prince, n'avaient et ne devaient exercer que des attributions de justice; l'administration demeurait aux mains des intendants, et le vote des impôts était une prérogative essentielle des états provinciaux; ainsi trois pouvoirs bien distincts: 1° justice; 2° administration; 3° vote de l'impôt; c'était la forme moderne de la division des pouvoirs, réalisée par la constituante. Ces mêmes idées se reproduisaient dans le plan de M. de Maupeou, mais il fallait d'abord marcher au plus pressé; car la résistance des parlements prenait une tendance fatale pour l'autorité politique de la royauté.

Le ministère du duc de Choiseul avait considérablement grandi l'autorité morale des parlements. Fortement lié à leurs principes, le premier ministre leur avait reconnu la compétence d'un tribunal

(1) Les Mémoires que M. Lebrun a publiés ne contiennent pas tous les faits; M. Lebrun se fait honneur d'avoir protégé les philosophes dans ses fonctions de censeur, et d'avoir empêché qu'on n'attaquât les encyclopédistes, c'était une manie de cette époque.

de pairie; le roi lui-même n'était-il pas venu présider cette cour? n'avait-il pas siégé dans les audiences solennelles? L'orgueil des parlementaires s'en était considérablement accru; ils se croyaient appelés à représenter les antiques assemblées nationales; ils posaient en principe qu'en l'absence des états généraux, ils devaient exercer toutes les fonctions souveraines, et entraient ainsi dans une sorte de partage de l'autorité royale. Ces principes, ils en avaient fait l'application dans l'affaire du duc d'Aiguillon; le roi avait défendu de poursuivre, et le parlement de Paris avait continué la procédure; on avait ordonné d'enlever les pièces du greffe, et il y avait eu résistance de la cour; les parlementaires avaient renouvelé leurs remontrances. M. de Maupeou avait aperçu que la cause de tout ce mal venait des idées excessives et puérilement exagérées que le ministère de M. le duc de Choiseul avait données aux parlements de leur propre puissance.

Ces idées, il fallait nécessairement les combattre et ramener les choses à leur principe naturel; et c'est ce qui donna lieu au préambule de l'édit de décembre 1770, premier acte dans lequel l'autorité parlementaire fut attaquée de face par M. de Maupeou qui proclamait la souveraineté absolue du roi. Dans ce préambule, le chancelier, remontant avec fermeté à l'origine même du parlement, discuta ses prérogatives; toutes les attributions des grandes cours de justice n'étaient-elles pas des usurpations successives? Leur résistance, mal fondée en droit, n'était qu'un complot séditieux, attentatoire aux lois du royaume : « L'esprit de système, aussi incertain dans ses principes que hardi dans ses entreprises, ajoutait le chancelier, en même temps qu'il a porté de funestes atteintes à la religion et aux mœurs, n'a pas respecté les délibérations de plusieurs de nos cours. Nous les avons vues enfanter successivement de nouvelles idées et hasarder des principes que, dans tout autre temps et dans tout autre corps, elles auraient proscrits comme capables de troubler l'ordre public; nous les avons vues se livrer plusieurs fois à des interruptions et cessations de service, à l'aide desquelles, et en faisant éprouver à nos sujets, par le retard de la justice qu'elles leur doivent à notre décharge, des maux que notre affection pour nos peuples nous rendait très-sensibles, elles ont pensé pouvoir nous contraindre de céder à leur résistance. D'autres fois, elles ont donné des démissions combinées, et, par une contradiction singulière, elles nous ont ensuite disputé le droit de les recevoir. Enfin, elles se sont considérées comme ne composant qu'un seul corps et un seul parlement divisé en plusieurs classes répandues dans les différentes parties de notre royaume. Cette nouveauté, imaginée d'abord et ensuite négligée par notre parlement de Paris, quand il lui a paru utile de le faire, subsiste encore dans nos autres parlements; elle se reproduit dans leurs arrêts et dans leurs arrêtés, sous les termes de *classes*, d'*unité*, d'*indivisibilité;* comme si nos cours pouvaient oublier que plusieurs d'entre elles existent dans des provinces qui ne faisaient point partie de notre royaume, mais qui nous appartiennent à des titres particuliers; que l'établissement de chacune d'elles a des dates différentes; que nos prédécesseurs, en les créant, les ont formées indépendantes les unes des autres, et n'ont établi aucun titre de relation entre elles; qu'ils leur ont marqué à toutes des bornes que nous ou nos successeurs pourrons étendre ou resserrer quand l'intérêt de nos peuples l'exigera, et qu'enfin, au delà de ces bornes, leurs arrêts n'ont d'exécution que par nos ordres... Nous ne tenons notre couronne que de Dieu; le droit de faire des lois, par lesquelles nos sujets doivent être conduits et gouvernés, nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage; nous les adressons à nos cours pour les examiner, pour les discuter et les faire exécuter; lorsqu'elles trouvent dans leurs dispositions quelques inconvénients, nous leur avons accordé la permission de nous faire les remontrances respectueuses qu'elles jugent convenables, et nous les avons assurées plusieurs fois que nous écouterions tout ce qu'elles nous diraient d'utile pour nos sujets et pour notre service... »

Ainsi qu'on le remarque bien dans le préambule, l'autorité royale proclame sa suprématie. C'est une réforme générale, absolue du parlement que l'esprit de système a corrompu. Désormais, plus de suspension de justice, plus de démissions combinées, plus de ces unions qui constituaient la souveraineté du parlement. La royauté se proclame indépendante de tout contrôle, et les remontrances elles-mêmes ne sont qu'un droit très-limité. Les hostilités commençaient ainsi par un édit de pure souveraineté royale, et toutes les chambres assemblées jetèrent leurs remontrances à la face de la couronne. C'était toujours le même langage respectueux dans la forme, mais tenace et ferme dans le fond : « L'édit leur paraissait injurieux à la fidélité des parlements; ils demandaient sa révocation, car il avait été arraché par de mauvais ministres. » Le conseil ne s'était pas follement engagé; une fois la détermination prise, il fallut la pousser jusqu'au bout; le roi manda donc le premier président à Versailles, et c'était déjà une innovation. A l'origine, les lits de justice se tenaient à Paris; le roi venait lui-même dans tout son appareil militaire et solennel au parlement pour annoncer ses volontés. Ici, le prince

mandait les magistrats à son château comme ses serviteurs et ses courtisans. Louis XV, la colère au front, dit au premier président : « Ce n'est qu'après les plus mûres réflexions que j'ai fait rédiger mon édit. Vos représentations ne contiennent que des déclamations contre des personnes qui méritent la confiance dont je les honore, et ne tendent qu'à faire naître des idées aussi fausses qu'injurieuses à ma personne. Elles ne me font pas changer de façon de penser. Je vous charge, vous, monsieur, de venir ici, ce soir, à sept heures, me rendre compte de l'exécution de mes ordres. » Ces paroles étaient l'expression formelle de la royale volonté, l'édit devait être enregistré, exécuté; et néanmoins de nouvelles remontrances vinrent encore inquiéter le chancelier. C'est alors qu'il fut résolu de tenir un lit de justice où le parlement tout entier serait mandé; l'innovation était complète. Quoi! le parlement tout entier venir comme au lever du roi! Néanmoins on résolut d'obéir, et, par une journée froide de décembre, on vit toutes les robes rouges dans leurs vieux carrosses du Marais ou dans leurs chaises à porteurs se rendre processionnellement à Versailles. Le roi leur assigna des siéges dans la salle des gardes du corps; il y parut bientôt le front sévère, dans l'éclat et la magnificence de sa majesté royale. A ses côtés étaient messieurs le Dauphin, le comte de Provence et le comte d'Artois, jolis enfants de France, amenés là comme pour tempérer la sévère physionomie de l'assemblée.

Au milieu du plus profond silence, en face de ce parlement debout et découvert, M. de Maupeou (1) développa toutes ses théories sur la réforme parlementaire. « Les parlements ne tenaient leur existence que de la royauté, la plénitude du pouvoir résidait toujours dans le roi; les parlements étaient chargés d'appliquer les lois et non pas de les faire ou d'en restreindre les dispositions. L'administration de la justice était leur devoir. La suspendre, c'était manquer à leur charge. Organes du législateur, ils pouvaient l'éclairer de leurs conseils; le roi restait maître de les écouter, mais on lui devait la plus parfaite obéissance. Si la volonté du roi était soumise à celle du parlement, le monarque ne serait plus le maître, mais l'esclave; le seul droit qui appartenait à la magistrature était bien magnifique encore, puisque le roi lui communiquait la portion la plus précieuse de sa puissance, le droit de faire respecter les lois, de punir les crimes, d'assurer le repos des familles et de défendre la société. » On voyait se développer dans ce discours, œuvre de M. Lebrun, la théorie de M. de Maupeou sur la justice. Le droit de législation et d'enregistrement, nécessaire en matière d'impôts, était refusé au parlement, réduit au simple rôle de tribunal judiciaire avec droit de conseils et de remontrances; toutes les idées d'un partage de souveraineté étaient repoussées comme de dangereuses innovations. Le principe de la monarchie de Louis XV était résumé dans cet édit que le roi déclarait irrévocable et que le parlement devait enregistrer. C'est ce qui fut fait en lit de justice après avoir pris pour la forme l'avis des princes du sang, du grand chambellan, des pairs, des maréchaux de France, des capitaines des gardes, des conseillers d'État et des membres du parlement. L'exécution de cet édit devint désormais la préoccupation de M. de Maupeou, comme le principe de toute administration de la justice, et ses autres actes n'en furent qu'un large développement.

Qu'on s'imagine l'impression profonde que ces doctrines politiques hautement proclamées produisirent sur les parlementaires orgueilleux; on passait du système de M. de Choiseul, si large, si favorablement organisé pour les corps de magistrature, aux théories du pouvoir royal et de la dictature la plus absolue; les parlements avaient le front dans la poussière. Cela ne pouvait se tolérer; et à son tour la magistrature s'éleva contre les principes de l'édit : « Ces principes étaient attentatoires à son honneur; elle ne pouvait continuer ses fonctions ni administrer la justice sous le coup de pareilles inculpations; quoi! on l'accusait d'usurper l'autorité souveraine! eh bien! en ce cas, pourquoi ne pas

Discours de monsieur le chancelier dans le lit de justice du 7 décembre 1770.

(1) « Messieurs, Sa Majesté devait croire que vous recevriez avec respect et avec soumission une loi qui contient les véritables principes, les principes avoués et défendus par nos pères, et consacrés dans les monuments de notre histoire. Votre refus d'enregistrer cette loi serait-il donc l'effet de votre attachement à des idées nouvelles, et une fermentation passagère aurait-elle laissé dans vos cœurs des traces si profondes? Remontez à l'institution des parlements, suivez-les dans leurs progrès, vous verrez qu'ils ne tiennent que des rois leur existence et leur pouvoir, mais que la plénitude de ce pouvoir réside toujours dans la main qui l'a communiqué. Ils ne sont ni une émanation ni une partie les uns des autres : l'autorité qui les créa circonscrivit leurs ressorts, leur assigna des limites, fixa la matière comme l'étendue de leur juridiction. Chargés de l'application des lois, il ne vous a point été ordonné d'en étendre ou d'en restreindre les dispositions. C'est à la puissance qui les a établies d'en éclaircir les obscurités par des lois nouvelles. Quand le législateur veut manifester ses volontés, vous êtes son organe, et sa bonté permet que vous soyez son conseil; il vous invite à l'éclairer de vos lumières et vous ordonne de lui montrer la vérité. Là finit votre ministère. Le roi pèse vos observations dans sa sagesse; il les balance avec les motifs qui les déterminent; et de ce coup d'œil qui embrasse l'ensemble de la monarchie il juge les avantages et les inconvénients de la loi. S'il commande alors, vous lui devez la plus parfaite soumission. Si vos droits s'étendaient plus loin, si votre résistance n'avait pas un terme, vous ne seriez plus ses officiers, mais ses maîtres; sa volonté serait assujettie à la vôtre; la majesté du trône ne résiderait plus que dans vos assemblées; et dépouillé des droits les plus essentiels de la couronne, dépendant dans l'établissement des lois, dépendant dans leur exécution, le roi ne conserverait que le nom et l'ombre vaine de la souveraineté. Le roi vous communique la portion la plus précieuse de sa puissance, le droit de faire respecter ses lois, de punir le crime, d'assurer le repos des familles, et de défendre la société contre les atteintes qui lui sont portées. Soutenez la dignité de ce ministère. Toujours soumis, toujours respectueux, conciliez le zèle avec l'obéissance, et éclairez l'autorité sans jamais la combattre. »

faire le procès au parlement entier? » En conséquence, la magistrature suspendit ses fonctions; c'était là un point capital et une grande faute; il est puéril d'abdiquer par orgueil ou par dépit, car il y a toujours des gens disposés à ramasser le pouvoir quand il est à terre (1).

Toutes les fois que le premier président se présentait au roi à Versailles, ou à la Muette, pour soumettre d'humbles remontrances, il lui était incessamment demandé : « Le parlement a-t-il repris ses fonctions? » et sur la réponse négative, le roi refusait même de recevoir le premier président. « Le roi ne juge pas à propos de vous recevoir, parce que ce n'est pas l'usage de venir à Marly sans en avoir demandé la permission, et que, d'ailleurs, son parlement n'ayant pas repris son service, c'est une maison de plus pour ne pas l'accueillir. » C'est ce que répétait sans cesse le premier gentilhomme de service : que pouvait être d'ailleurs un premier président sans sa compagnie?

La résistance si prolongée des parlementaires pouvait amener des troubles, et c'est ici que se développe la seconde partie du plan de M. de Maupeou et toute l'énergie de ses moyens. Dans la nuit du 19 au 20 janvier, chacun des membres du parlement fut éveillé en sursaut; un huissier du conseil et deux mousquetaires noirs remirent sur son bureau une lettre de cachet, avec ordre de reprendre les fonctions de sa charge et de répondre par oui ou non sur la question de savoir s'il voulait se soumettre aux ordres du roi.

Un refus unanime fut la réponse des parlementaires; M. de Maupeou s'y attendait bien; préparé depuis longtemps à cette résistance, voici comment il raisonna : « Le refus d'exercer une fonction est un aveu tacite qu'on y renonce et qu'on l'abdique; manquer au service du roi et de la justice, c'est s'exposer à une peine; cette peine sera la confiscation des charges. » En vertu de ces principes, un arrêt du conseil défendit aux membres du parlement qui refusaient de siéger de prendre désormais le titre de présidents ou de conseillers; il serait pourvu à leur remplacement immédiat, et leurs charges étaient confisquées au profit du roi (2). La fermeté du chancelier se déployait ainsi progressivement dans l'ordre ; il allait à ses fins avec prudence et habileté; d'abord, il avait donné la charte du parlement et sa réforme judiciaire, en disant à la magistrature : Voici votre loi : celle-ci ayant refusé de siéger, il avait dû considérer ce refus comme une abdication véritable; le parlement s'était lui-même dissous; il fallait pourvoir à son remplacement. Une fois entré dans cette voie, le chancelier vit bien qu'il ne pouvait plus reculer; aussi comme les démissionnaires pouvaient soulever quelque tumulte par leur présence dans Paris, se réunir, protester, des lettres de cachet leur furent destinées; on les jeta dans l'exil; ni l'âge, ni la maladie ne servirent d'excuse. Quand on se résout à un coup d'État, les considérations de personnes ne peuvent ni ne doivent arrêter, mettre des termes et des conditions à la violence, c'est se perdre, c'est manquer de courage et de franchise.

On ne pouvait pas en France reconstituer une magistrature en vingt-quatre heures; il y eut donc dans le plan de monsieur le chancelier deux sortes de mesures, les unes de transition, les autres définitives; M. de Maupeou, homme aimable et séduisant, voulut se réserver la faculté de négocier à l'aise, avec chacun, pour la reconstruction d'un nouveau parlement, et à cet effet, il manda d'abord le conseil d'État avec ordre de siéger comme cour judiciaire et provisoire jusqu'à l'organisation de la nouvelle magistrature. Le conseil d'État se divisa en quatre bureaux, image de la grand'chambre, des Tournelles, des enquêtes et requêtes; il leur fut positivement déclaré qu'il ne s'agissait que d'un intérim; le roi accueillit cette compagnie avec une bienveillance marquée : « J'ai besoin de vous, leur dit-il, pour que le cours de la justice ne soit pas inter-

(1) *Arrêté du parlement de Paris, toutes les chambres assemblées* (du 18 décembre).

« Considérant que les dispositions de l'édit publié en lit de justice attaquent tellement les formes essentielles du gouvernement, que de leur exécution il résulte que les droits les plus sacrés qui assurent l'honneur et constituent la propriété des sujets, peuvent recevoir des atteintes irréparables, sans obstacle et sans réclamation ; considérant en outre que, par le préambule dudit édit, tous les membres de la magistrature sont présentés comme des criminels envers l'État et la personne du roi, dont le crime, par le discours de monsieur le chancelier, est défini le projet d'enlever des mains dudit seigneur roi l'autorité souveraine, pour ne lui laisser que le nom de roi; qu'après de pareilles inculpations les membres de la cour ne mériteraient pas même l'indulgence dudit seigneur roi, dont la justice devrait être armée contre eux; d'où il résulte contre les magistrats qui la composent une incapacité absolue de faire exécuter, par les sujets dudit seigneur roi, des lois dont eux-mêmes devraient éprouver la rigueur, a arrêté ladite cour, etc. »

(2) *Arrêt du conseil.*

« Le roi étant en son conseil, a ordonné et ordonne que les offices desdits sieurs (ici les noms) et autres, présidents et conseillers, qui se sont constamment refusés à remplir les fonctions de leurs offices, dont ils sont tenus par leur serment, et ont interrompu tout service ordinaire, et qui sur les ordres de Sa Majesté qui leur ont été notifiés, ont encore expressément persisté dans leur refus, seront et demeureront acquis et confisqués, et, comme tels, les déclare vacants et impétrables en leurs parties casuelles, en exécution de son édit du mois de décembre dernier. En conséquence, déclare Sa Majesté qu'il sera par elle incessamment pourvu à donner des officiers à ladite cour, au lieu et place des sieurs (ici les noms) et autres, ordonne que le présent arrêt sera signifié à chacun d'eux, de l'ordre exprès de Sa Majesté; leur fait défense de s'immiscer dans les fonctions desdits offices, sous peine de faux; leur défend pareillement de prendre dans aucun acte la qualité de présidents ou conseillers de Sa Majesté en sa cour de parlement de Paris.

» Fait en conseil d'État du roi, Sa Majesté étant, tenu à Versailles, le vingtième de janvier 1771. »

rompu dans mon parlement. Monsieur le chancelier vous expliquera mes intentions. Je connais votre zèle, votre attachement à ma personne, et j'y compte. Comptez aussi sur toute ma protection dans l'exercice des fonctions que vous allez remplir, et croyez qu'en toute occasion je vous donnerai des marques de ma satisfaction pour vos services. » La magistrature provisoire fut installée dans les salles ordinaires du parlement au milieu des vives oppositions de toute la basoche (1). Mais le chancelier avait mesuré sa tâche, et il se montra supérieur et homme d'État éminent; il employa tous les moyens avec habileté; exposé aux attaques violentes des pamphlets, il organisa lui-même un système de publicité dans le sens des idées antiparlementaires; il fit écrire mille brochures sur le mauvais état de la justice, sur les fautes des parlements et la nécessité de les réformer; il fut secondé en cela par Voltaire et par la majorité des encyclopédistes, très-liés avec M. Lebrun. Il neutralisa par ce moyen les écrits parlementaires, déclarant toujours que la pensée royale était irrévocable et qu'il n'y avait plus de retour possible pour les anciens parlements. Le plan de M. de Maupeou fut partout exécuté fermement afin d'effrayer les compagnies de province qui déjà envoyaient leurs remontrances. « Il y aura toujours, disait-on au nom de M. de Maupeou, un parlement à Paris, mais il sera borné, pour le contentieux, à ce qui compose l'Ile-de-France; à lui appartiendront les causes des pairs et des privilégiés, de la régale, les complaintes bénéficiales, la vérification des édits et déclarations. Dans ce qui concerne les autres parties de son ressort, on établira dans chaque généralité une cour souveraine de vingt juges, connaissant de toutes les causes qui en dépendront; on leur donnera des commissions et des pensions. Ils s'occuperont des affaires des cours des aides qu'on supprimera, et ils n'auront aucune part à la vérification des édits. Si les autres parlements imitent celui de Paris dans sa résistance, ils auront le même sort; alors le plan deviendra général. Monsieur le chancelier préparera en même temps un nouveau code abrégeant les procédures et diminuant les frais; il n'y aura plus ni épices ni vacations. »

Cette révélation du plan de M. de Maupeou annonçait que l'installation du conseil d'État à la place du parlement n'était qu'un provisoire, et que la pensée du chancelier avait besoin de se compléter pour paraître définitive (2). Les oppositions venaient de partout; les princes du sang, les ducs et pairs protestaient en termes singulièrement vifs; les princes refusaient de suivre le roi qui marchait droit à la dictature. Quel temps d'épreuve pour M. de Maupeou! il jouait sa tête; un moment de faiblesse du roi pouvait amener sa disgrâce et son jugement. Pour sortir de cette crise, le chancelier, usant de deux moyens, négocia avec les uns, inspira de la terreur aux autres, et toujours avec une dextérité remarquable; puis, comme il n'avait rien à espérer des princes du sang, il obtint du roi un ordre exprès pour qu'ils ne vinssent plus en cour: en conséquence, Louis-Philippe d'Orléans et son fils; Louis de Bourbon, prince de Condé; Louis de Bourbon, prince de Conti, furent exilés avec les pairs qui avaient signé la protestation; aucune exception ne fut faite; on fut inflexible, le roi déclara qu'il n'épargnerait pas même M. le Dauphin s'il se plaçait dans l'opposition.

Il fallait bien toute cette rigueur, car à ce moment M. de Maupeou travaillait au grand œuvre de ses édits de réformation, pénible travail en face des oppositions politiques. Les principes généraux étaient parfaitement conçus : justice gratuite, séparation de la magistrature et de l'administration, réforme du parlement, institution d'une nouvelle compagnie, plus de grand conseil ni de cour des aides; enfin la cour des comptes organisée sur des bases indépendantes. Ces édits furent enregistrés en lit de justice et le roi ordonna leur exécution immédiate. La composition du personnel dans le nouveau parlement fut généralement bien choisie; il le fallait bien pour faire oublier l'ancienne magistrature; presque tout le grand conseil y prit place; le parquet resta tout entier avec les Séguier, les Lamoignon, les Joli de Fleury. La première présidence, offerte d'abord à MM. de Miromesnil et de Montholon, fut confiée à M. Berthier de Sauvigny, conseiller d'État, intendant de Paris, homme de très-haute considération. Les présidents à mortier furent : le marquis de Nicolaï, Château-Giron, de La Briffe et de La Bourdonnaye (3). La compagnie se composa de soixante et dix conseillers, divisés en trois cham-

(1) Le nouveau parlement fut installé le 24 janvier 1771, avec le plus grand appareil.

(2) Les princes du sang disaient dans leur protestation en date du 4 avril 1771 : « Nous, soussignés, considérant que la monarchie française ne s'est soutenue avec l'éclat, la splendeur et la force dont elle jouit depuis tant de siècles, que par l'observation des lois qui lui sont inhérentes, qui en forment le droit et qui en sont l'essence, etc ; nous, comme gentilshommes, protestons pour la conservation des droits de la noblesse; comme pairs de France, pour celle des droits des pairs et pairies; et comme princes du sang, pour les droits essentiels de la nation et les nôtres, ceux de notre postérité, pour le maintien des lois qui les assurent. Déclarant, en outre, que les seuls intérêts de la noblesse, de la pairie, de la nation, des peuples, du roi et de sa race, nous meuvent dans la démarche à laquelle nous nous croyons obligés, et que nous la faisons uniquement par zèle pour notre sang, notre roi et notre patrie; et que, quel que soit l'événement, rien ne pourra nous faire trahir des intérêts qui sont si chers à notre cœur, et auxquels notre honneur et notre conscience nous prescrivent également d'être fidèlement attachés jusqu'à la mort. »

(3) Le nouveau parlement se composait de cinq présidents à mortier : M. Berthier de Sauvigny, premier; les autres, MM. le marquis de Nicolaï, ci-devant colonel d'un régiment de ce nom; Le Prêtre de Château-Giron, ancien avocat général au parlement de Bretagne; de La Briffe, ancien

bres; on avait attiré quelques membres de l'ancien parlement; les autres conseillers étaient choisis dans les cours de province ou parmi les avocats de premier ordre. Il ne s'agissait plus alors d'un provisoire, mais d'une organisation définitive; c'était un véritable parlement, symbole d'une large réformation dans la justice et créé en exécution de l'édit de réforme.

Jusqu'à présent cette réorganisation des parlements ne s'était pas étendue au delà du ressort de Paris; les édits du roi, en proclamant des principes généraux, ne s'étaient que très-indirectement occupés de la justice provinciale; mais dès que le parlement de Paris avait été atteint, les autres cours se proclamant solidaires avaient protesté : il germait alors dans la magistrature certaines idées sur l'unité des parlements, vaste groupe qui représentait les états; un des membres ne pouvait être atteint sans que le corps tout entier s'en ressentît; les remontrances sur les édits qui frappaient le parlement de Paris vinrent donc de Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Rennes; on en réfuta les motifs, on déclara qu'ils attaquaient les grands principes de l'ordre judiciaire. Aux premiers symptômes de ces résistances, M. de Maupeou ordonna la dissolution successive de tous les parlements qui gênaient l'action politique de la couronne. Ces mesures ne trouvèrent même plus la résistance morale des remontrances; les parlements avaient perdu leur popularité; ils avaient également poursuivi toutes les opinions, frappé les partis les plus divers, les jésuites comme les philosophes; ils trouvèrent donc très-peu de défenseurs. Depuis un an bien des résistances étaient à bout; les princes du sang, qui avaient protesté d'abord, vinrent faire leur soumission au nouveau parlement; le prince de Condé, seul, persista dans son opposition, le duc de Brissac prêta serment, tête nue, sans épée, comme gouverneur de Paris; les ducs et pairs prirent séance: les avocats, qui avaient d'abord refusé de plaider, recommencèrent à déployer leur éloquence; le palais vit de nouveau la basoche la plus brillante. Un an après, toute résistance avait disparu.

Telle fut l'œuvre de M. le chancelier Maupeou qui mit la couronne hors du greffe; c'était une véritable révolution, si ce n'est dans les principes, au moins dans les formes du gouvernement. Avec les vieux parlements, on proclamait bien le principe : « Si veut le roi, si veut la loi; » mais le droit d'enregistrement des édits, les remontrances empêchaient constamment l'action politique de la couronne. D'après les nouveaux édits, on séparait définitivement la justice de la politique; les parlements étaient essentiellement rappelés au principe même de leur institution, le jugement des causes et l'application des lois. Sous ce point de vue, le chancelier Maupeou revenait aux véritables principes de l'organisation judiciaire; puis, en rendant la justice gratuite, il préparait les idées très-avancées de l'assemblée constituante. Il y avait dans tous ces édits des principes philosophiques infiniment remarquables qui se ressentaient des idées économistes et des fortes études sur Montesquieu et Beccaria. Le chancelier montra surtout les deux vertus qui constituent l'homme d'État : la fermeté dans les principes et la persévérance habile dans l'exécution; il ne fut violent qu'envers ceux qui résistèrent, il attira tout ce qu'il put par la douceur; aux uns il offrit les faveurs de la vanité, aux autres des positions lucratives; enfin il exploita les sentiments et les faiblesses les plus infimes. L'homme d'État qui conçoit un grand dessein peut quelquefois invoquer les petits moyens et se servir des petites passions et des petites idées; les choses du monde ne réussissent pas toujours par les grandes causes; il y a mille fils inconnus qu'il faut faire mouvoir pour arriver à l'œuvre. Demandez compte des résultats; quant aux mobiles et aux moyens, ils restent libres dans la tête et le cœur de l'homme d'État.

CHAPITRE XLVII.

ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Développement du pouvoir de madame du Barry. — Le château de Lucienne. — Les soirées et les soupers. — Les princes du sang chez la favorite. — Son cercle. — Contraste des mœurs de M. le Dauphin. — L'archiduchesse Dauphine. — Mariages des comtes de Provence et d'Artois. — Plaisirs de cette société. — La musique. — L'Opéra. — La Comédie-Française. — Les vaudevilles. — Les poëtes à la mode. — Journal des mœurs et des distractions. — Esprit public. — Débris des jésuites. — Les parlementaires. — Les bourgeois. — Marche du gouvernement. — M. de Maupeou. — L'abbé Terray. — Le marquis de Monteynard. — M. de Boysnes. — Le duc de La Vrillière. — Noëls et pamphlets sur le ministère. — Opposition du duc de Choiseul. — Les mécontents de Chanteloup.

1771—1773.

Au milieu de la préoccupation que l'affaire des parlements donnait à la cour et à la ville, le pouvoir

avocat général au grand conseil, et de La Bourdonnaye de La Bretèche. Le reste de la compagnie comptait soixante et dix membres, répartis en trois chambres. Il y avait, outre les membres du grand conseil, quelques membres de la cour des aides, des chanoines de Notre-Dame, des avocats et quelques particuliers recrutés à Paris et dans les provinces.

de la comtesse du Barry avait considérablement grandi. La première pensée de force et d'énergie était venue d'elle; constamment d'intelligence avec le chancelier, elle avait décidé le roi à briser les parlementaires; elle avait vaincu toutes ses hésitations et dicté, pour ainsi dire, ses réponses au parlement et les actes de sa dictature. Tout s'était fait autour d'elle; l'intervention d'une femme donnait aux actes du pouvoir absolu quelque chose de rassurant pour les plus timides; elle supposait la plus grande sécurité; un despotisme à coups d'éventail éloigne toute idée de danger; un sceptre qu'on manie en riant paraît peu menacé.

La comtesse du Barry venait d'acquérir sa petite maison de Lucienne, bonbonnière délicieuse qu'elle faisait orner de fantaisies capricieuses (1). La duchesse de Châteauroux, au temps de son pouvoir, visait à l'autorité et à la dignité de reine, aux palais, aux grandes résidences; madame de Pompadour, la femme artiste, jetait avec profusion les mille produits des arts à Versailles, à Choisy, dans les beaux jardins richement ornés de statues et de portiques. La comtesse du Barry fut la femme aux fantaisies, elle s'éprit des porcelaines fragiles, des magots noirs aux yeux de perle, aux bagues de diamants; elle aima les salons marquetés d'ivoire et d'ébène, les tapis de cachemire de l'Inde, les tentures en perse, les boudoirs de glaces, les nègres aux parapluies rouges, les perruches du Sénégal couleur de feu, et puis les pierreries étincelantes partout. Le pavillon de Lucienne, qui n'avait que cinq pièces de plain-pied, devint la plus délicieuse résidence; le caprice suppose une grande spontanéité de goût, une mobilité incessante de fantaisies, et la comtesse du Barry, plus que toute autre femme, promenait son imagination brillante au milieu de toutes ces féeries; elle créait ou brisait, comme la fée Alcine dans les ebâteaux de cristal de l'*Orlando inamorato*.

Lucienne fut donc une fantastique habitation sur ses hauteurs boisées (2); le roi l'avait achetée pour en faire présent à la comtesse; là il était chez elle : c'était madame du Barry qui donnait à souper au roi; il n'y manquait jamais chaque soir, car ce sans-façon allait à ses goûts; à l'aise dans ces petits appartements, il s'y livrait à ses familiarités; il y oubliait Versailles, ses grands appartements, ses grands parcs et ses grandes cérémonies. Madame du Barry faisait les invitations à Lucienne; sur quelques-uns des billets qui restent encore écrits de sa main on trouve seulement ces mots : « Le roi honorera le souper de sa présence, » et cela suffisait pour décider les courtisans. Le lieu que visitait un roi de France pouvait bien voir les meilleurs gentilshommes du royaume. Madame du Barry faisait d'ailleurs les honneurs de Lucienne à merveille, elle était parfaite de tenue, avec cette gaieté de jeune femme qui mettait chacun à l'aise, et souvent cette petite médisance qui jetait des mots spirituels, techniques aux mécontents; aujourd'hui, c'était son petit nègre couvert d'or, un parapluie écarlate à la main et qui la préservait sous son beau costume de créole; le lendemain elle rubantait ses petits épagneuls, accablés de bonbons; une toute petite perruche faisait ses délices dans sa volière de colibri; elle paraissait en bergère pour offrir un bouquet ou une tasse de lait au roi, qui riait au milieu de ce monde si brillant (3).

A l'origine du pouvoir de madame du Barry, une vive opposition s'était manifestée contre elle; on avait même refusé d'aller la visiter; les princes du sang, les femmes titrées, sous prétexte qu'on ne pouvait descendre jusqu'à rendre hommage à une bourgeoise, à une petite grisette, ainsi que l'appelait le parti Choiseul; madame du Barry ne s'inquiétait pas de cette opposition; elle savait qu'avec la persévérance et l'appui du roi elle viendrait à bout de la briser; il n'y avait pas d'opposition qui tînt contre la faveur, et lorsqu'il serait bien constaté que rien ne pouvait atteindre le crédit de la favorite, tous viendraient à elle; d'ailleurs, cette société avait-elle beaucoup à rougir de la petite maison de Lucienne? Qui n'avait son Parc-aux-Cerfs, gentilhomme ou financier?

Les princes du sang, qui s'étaient refusés d'abord à visiter la maîtresse du roi, avaient eux-mêmes leurs faiblesses, leurs dissolutions à faire excuser. M. le duc d'Orléans était tout préoccupé de son amour pour madame de Montesson; le prince de Condé, publiquement adultère, voulait le cordon bleu pour son fils. Bouder Lucienne, c'était rester en dehors des faveurs qui en descendaient avec tant d'abondance; les princes du sang donnèrent donc l'exemple de venir assidûment aux soirées de madame du Barry; on s'y amusait d'ailleurs follement; et qui n'aime à distraire sa vie?

A l'exemple des princes du sang, on vit des ducs et pairs solliciter une invitation; le maréchal de Richelieu, ce vieux roué qui avait un instant méconnu la favorite, vint à elle tout le premier; les femmes de haute condition serrèrent bientôt la main à la

(1) Madame du Barry recevait le 1er de chaque mois cinq mille louis pour tenir sa maison et recevoir le roi; le pavillon de Lucienne coûta cinq cent mille francs à Louis XV, y compris les ornements. — (2) Il ne reste plus de Lucienne que quelques débris et sa ravissante position.

(3) Il existe encore un charmant tableau de chevalet. Madame du Barry, déguisée en bergère, offre une tasse de lait à Louis XV dans le pavillon de Lucienne.

comtesse du Barry; la maréchale de l'Hôpital, madame de Valentinois, la duchesse de Mirepoix, vinrent s'asseoir à ses tables de jeu, riant en jeunes femmes de cette vie qui s'écoulait en distractions et en fêtes (1).

A côté de cette société de Lucienne si brillante, si dissolue, on pouvait placer comme contraste les salons de monsieur le Dauphin, si jeune pourtant; son esprit sérieux, sa chaste éducation lui avaient épargné le désordre d'une jeunesse orageuse : la religion, l'étude, les devoirs partageaient sa vie. Monsieur le Dauphin aimait peu le plaisir; tout jeune homme, il détestait les fêtes et se dérobait aux émotions trop vives. Ce caractère grave pouvait être parfaitement propre au gouvernement d'un État, mais il devait peu plaire à la jeune archiduchesse, qui avait rêvé une cour chevaleresque et galante, ainsi que le narraient les vieux romans. Sans doute la dignité des mœurs de madame la Dauphine ne lui permettait pas de visiter la comtesse du Barry et de prendre part à ses distractions un peu éhontées; mais elle s'ennuyait à Versailles au milieu de l'étiquette du palais, et tant qu'elle pouvait, elle s'y dérobait pour rejoindre une société intime et choisie; madame la Dauphine avait fait choix de quelques amies de confiance avec lesquelles elle courait le beau jardin de Versailles; les goûts, les fantaisies d'enfance dans la belle Allemagne lui étaient revenus. Au palais de Schœnbrünn, résidence impériale, il y avait des laiteries, des moutons, des chèvres aux soies blanches, des chevreuils bondissants; eh bien! au bout du parc de Versailles, madame la Dauphine avait choisi un charmant jardin, elle y faisait construire et réparer une maison en ruine qui, sous la main des habiles architectes, devint depuis Trianon. Souvent elle y venait déguisée en bergère, et distribuait le lait de sa ferme royale aux dames de son intimité. La noble et naïve Allemagne vivait dans cette âme aimante et rieuse, et le goût des bergeries d'Angleterre ou de Suisse se réveillait à la cour.

Cette société de madame la Dauphine venait de s'accroître de deux princesses dignes d'elle par leur rang et leur esprit; les comtes de Provence et d'Artois épousaient deux sœurs, issues de la maison de Savoie (2); c'était une coquetterie dans la maison de Savoie que d'élever avec un soin infini les filles presque toutes destinées aux grandes alliances de France et d'Autriche : on se rappelle qu'aucune princesse n'avait pu se comparer, pour l'esprit et le cœur, à cette jeune duchesse de Bourgogne qui avait distrait les derniers moments de Louis XIV.

Ce double mariage des jeunes princes avait jeté une folle gaieté à la cour; imaginez-vous trois princesses dont la plus âgée n'avait pas vingt ans, et ces jeunes femmes, entourées d'un essaim de dames d'honneur de leur âge, de leur tournure, remplissant les beaux appartements de Versailles. Cette société n'avait rien de commun avec les intimités de madame du Barry : à Lucienne, de vieux libertins représentaient une époque finie et une vie énervée; à Versailles, c'étaient la joie, la jeunesse, pleine de sève et de vigueur. Comme il y avait absence de fêtes, on s'en dédommageait par la musique, le spectacle et les courses à Paris. Après dîner on voyait partir de Versailles dans la direction de la capitale huit ou dix carrosses à six chevaux; on allait ainsi aux Italiens, à l'Opéra ou à la Comédie-Française. Déjà commençaient les querelles intestines sur la musique : la Dauphine, fille d'Autriche, habituée à l'admirable harmonie allemande, supportait à peine nos ariettes, nos petits couplets de vaudeville, nos airs criards d'opéra; élève brillante du chevalier Glück, elle se rappelait sur son clavecin les admirables symphonies de son grand maître. Mesdames les comtesses de Provence et d'Artois, nées en Italie, ne comprenaient pas d'autre musique que l'opéra buffa et seria, avec les libretti du maëstro. La guerre n'avait pas pris encore un caractère sérieux, mais on s'escarmouchait vivement dans les salons ou au spectacle. C'était fureur alors que l'Opéra pour la danse et la musique; chaque gentilhomme, chaque financier avait sa loge : entretenir une fille d'Opéra était une coutume, une chose de bon ton, une addition à ses frais de maître d'hôtel. Dans le bagage d'un grand seigneur, dans ce qu'on appelait la haute domesticité, il y avait toujours une danseuse; on lui prodiguait l'or, on lui donnait un luxe d'équipage, comme on avait un luxe de livrée; c'était de l'orgueil sans abaissement.

Si l'Opéra grandissait, la Comédie-Française perdait de son éclat et de sa valeur; le succès des tragédies passait; on ne s'impressionnait plus aux longues tirades des Grecs ou des Romains. Voltaire avait encore la vogue pour ses premières tragédies de *Mérope*, *Zaïre*, *Mahomet* et *Alzire;* mais qu'avait-il produit de remarquable dans sa vieillesse, à Ferney? Quelle œuvre pouvait supporter la lecture ou la représentation? Otez-lui ses pamphlets, il ne restait rien. A une époque de sensations avait suc-

(1) Quand une de ces jeunes femmes faisait trop de folies, le roi disait en souriant : « Mais c'est un enfant propre à recevoir le fouet. »

(2) Le mariage du comte de Provence avec Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille de Victor Amédée III, née le 2 septembre 1753, eut lieu le 14 mai 1771. Celui du comte d'Artois avec Marie-Thérèse de Savoie, sœur de Marie-Joséphine, née le 31 janvier 1756, fut célébré le 16 novembre 1773.

cédé un siècle de dissertations de philosophes et de rhéteurs; Crébillon imposait la terreur de ses drames; Ducis allait paraître; on écrivait le drame bourgeois, la peinture de la société intime. La vogue était aux vaudevilles, aux airs de ce qu'on appelait l'opéra-comique, comme *le Déserteur, la Partie de Chasse de Henri IV*. On disait ce genre très-français, comme les petits vers, les sentimentales œuvres de Colardeau, de Bartho et du jeune Florian, qui adressait ses premiers essais à Voltaire, son parent et son protecteur (1). Pour prendre encore une juste idée de ce temps, il faut lire quelques-uns des journaux à la main, répandus alors à la cour et à la ville : qu'espérer d'une société assez frivolement préoccupée pour prendre souci des petits faits qu'on va lire? « Vendredi dernier, à l'Opéra, un spectateur du parterre s'enthousiasmait de la danse vigoureuse et hardie de mademoiselle Asselin; son voisin la dépréciait, au contraire, et la trouvait détestable. Chacun soutenait son avis avec opiniâtreté. Ils sortent, ils se battent, sans s'être jamais connus ni vus qu'en ce moment; l'agresseur reste mort sur la place. — On continue les quolibets sur M. l'abbé Terray. — On dit que le roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor enterré (en Terray). »

Les danseuses, les théâtres, voilà ce qui préoccupe cette société : « Le sieur d'Auberval, un des coryphées de la danse du théâtre lyrique, vient de faire construire dans sa maison un salon qui lui coûte environ quarante-cinq mille livres; il est admirable par le goût, l'élégance et la richesse de sa décoration et des ameublements. — Les comédiens italiens donnent depuis quelque temps *l'Arbre enchanté*; Arlequin y joue un grand rôle, non par ses lazzi, mais avec sa baguette. — Les carrosses de madame la Dauphine font la curiosité du jour. Ce sont deux berlines beaucoup plus grandes que les carrosses ordinaires, mais plus petites que ceux du roi et à quatre places. L'une est revêtue d'un velours ras cramoisi en dehors, où sont brodées en or les quatre Saisons sur les principaux panneaux, avec tous les attributs relatifs à la fête; l'autre est un velours bleu de la même espèce, et représente les quatre Éléments en or aussi; l'impériale est surmontée de bouquets de fleurs en or de diverses couleurs et dont le travail n'est pas moins précieux; ils sont d'une souplesse qui les fait agiter au moindre mouvement et les rend flexibles au gré du plus léger souffle. Le sieur Trumeau (2) est l'auteur de toute la broderie. — C'est une fureur d'entendre la lecture de la tragédie intitulée *la Religieuse*, de M. de La Harpe; on s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners et aux soupers auxquels on l'invite et dont ce drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait et qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. — Il y a dans Paris une petite rue, près la place des Victoires, qu'on appelle la rue *Vide-Gousset;* un de ces jours on a trouvé ce nom effacé, et l'on y avait substitué : *rue Terray*. — On cite une gentillesse de madame la Dauphine envers M. le comte de Provence. Ce prince disant qu'il aimait beaucoup mieux l'hiver qu'une autre saison, parce qu'on était à son aise au coin du feu avec sa moitié, les pieds sur les chenets, la princesse a fait faire un dessin qui représente M. le comte de Provence et sa femme dans l'attitude qu'il regarde comme une des plus délicieuses, et elle l'a envoyé à ce couple fortuné. — Madame la Dauphine et monsieur le Dauphin sont venus à l'Opéra. On juge aisément de l'affluence qu'ils ont attirée à ce spectacle. Monsieur le Dauphin est entré le premier, et n'a pas représenté avec la même dignité que le jour de son entrée dans Paris. Il a fait deux petites révérences assez mal tournées, il a eu l'air très-décontenancé, et s'est bientôt rangé pour laisser paraître madame la Dauphine, qui a occupé tout le devant de la loge. Les dames de sa suite garnissaient absolument les loges de son côté. M. le maréchal duc de Biron avait retenu les balcons; dans celui opposé à la princesse il a mis les femmes les plus aimables de sa connaissance, ce qui formait un coup d'œil ravissant. Il avait placé dans l'autre balcon les seigneurs les plus distingués de la cour. — M. le comte et madame la comtesse de Provence ont assisté à l'Opéra, plus brillant encore que le jour où monsieur le Dauphin et madame la Dauphine y sont venus; car il était honoré de la présence de presque tous les princes du sang. »

Telle était la frivolité de toute une cour jeune et rieuse: point d'affaires, mais des plaisirs; Versailles et Paris, les grandeurs et les distractions (3). Mainte-

(1) Jean-Pierre Claris de Florian, né le 6 mars 1755, au château de Florian, dans les basses Cévennes, admis à quinze ans dans les pages du duc de Penthièvre, entra dans l'artillerie, puis dans le régiment de dragons de Penthièvre où il eut une lieutenance et bientôt une compagnie. Renonçant à l'état militaire pour la poésie, Florian devint le favori du duc de Penthièvre, avec le titre de son gentilhomme ordinaire. Ce ne fut que plus tard qu'il fit paraître *Estelle et Némorin*.

(2) D'où vient le nom de trumeau donné aux glaces et miroirs.

(3) Voici les petits vers qui préoccupaient alors la société :

ÉPIGRAMME SUR LES ŒUVRES DE M. DORAT.

Bons dieux! que cet auteur est triste en sa gaîté!
Bons dieux! qu'il est pesant dans sa légèreté!
Que ses petits écrits ont de longues préfaces!
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces;
Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur!
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-maître,
Mais si j'en crois ses vers, ah! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur! (Voltaire.)

nant voici qui regarde Lucienne : « On a exécuté devant le roi un ballet héroïque nouveau intitulé : *Zénis et Almasie;* la musique est d'un auteur anonyme qu'on veut être M. le duc de Nivernois, et les paroles signées par M. de Chamfort, mais attribuées à M. de La Vallière. Il n'y a que les ballets qui soient en roture et reconnus pour être du sieur Laval, maître des ballets de Sa Majesté. Ce spectacle, très-commun au fond, a reçu beaucoup de relief par le brillant du coup d'œil, la beauté des décorations et l'exécution, dont étaient chargés les premiers acteurs de l'Opéra. On a joué avant *la Feinte par amour*, de Dorat.— Madame la Dauphine est venue à la Comédie-Française, et s'est placée dans la loge des gentilshommes de la chambre. M. le maréchal de Richelieu, en sa qualité de premier gentilhomme, a présenté à cette princesse le sieur Dorat, auteur des deux pièces nouvelles qu'elle a honorées de sa présence. — Nicolet, sur lequel le public s'était refroidi depuis quelque temps, le ramène aujourd'hui à son spectacle par la *pantomime* héroïque et burlesque : *L'Enlèvement d'Europe*. Il est inconcevable à quel point d'industrie est parvenu cet histrion, dont le théâtre est aujourd'hui le rival du Théâtre lyrique et qui le surpasse par un jeu de machines très-bien combiné et très-précis, par la magnificence

RÉPONSE DE M. DORAT.

Grâce, grâce, mon cher censeur,
Je m'exécute et livre à ta main vengeresse
Mes vers, ma prose et mon brevet d'auteur.
Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur;
Mais par pitié laisse-moi ma maîtresse,
Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens.
Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie,
Tes agréments; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie;
Si dans mes sens Églé s'ennuie
Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

SUR M. MARMONTEL.

Si Marmontel eût été Bélisaire,
Il eût bien mieux parlé du trône et de l'autel :
Si Bélisaire eût été Marmontel,
Il eût pris sagement le parti de se taire.

SUR M. PIRON.

Le vieil auteur du cantique à Priape,
Humilié, s'en allait à la Trappe,
Pleurant le mal qu'il avait fait jadis;
Mais son curé lui dit : « Bon Métromane,
« C'est bien assez d'un plat de *Profundis*.
« Rassurez-vous, le Seigneur ne condamne
« Que les vers doux, faciles, arrondis;
« Ce qui séduit, voilà ce qui nous damne,
« Les rimeurs durs vont tous en paradis. »

(VOLTAIRE.)

A ÉGLÉ, LE JOUR DE SA FÊTE.

Vers les antres du Nord l'hiver fuit en courroux,
Et déjà le soleil lance un rayon plus doux;
Sur son humble buisson la rose renaissante
Développe l'éclat de sa pourpre brillante,
Et le dieu du printemps aux portes du matin
Vient sourir à la terre et parfumer son sein.
Églé, dans ces beaux jours que la nature est belle!
Vous lui portez encore une grâce nouvelle!
Vous ajoutez un charme à de si doux instants :
Le jour de votre fête est un jour de printemps.

(COLARDEAU.)

SUR VOLTAIRE.

Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
Sous cet auspice heureux, j'en ferais un *corsaire*.

(PIRON.)

SUR MADEMOISELLE CLAIRON.

De la cour tu voulais en vain
Expulser, ô Clairon, ton illustre rivale.
Dumesnil paraît, et soudain
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.
Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroïne;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir en débauche égalé Messaline.

SUR LA STATUE DE VOLTAIRE.

J'ai vu chez Pigal aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : Ce n'est point là Voltaire;
C'est un monstre... Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

SUR LE CHANCELIER MAUPEOU.

On fait certains galons de nouvelle matière
Fort peu chère, mais fort bons pour habits de galas;
On les nomme à *la chancelière*,
Pourquoi?... C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.

SUR LE MÊME.

Ce noir vizir, despote en France,
Qui pour régner met tout en feu,
Méritait un cordon, je pense,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

SUR UN FERMIER GÉNÉRAL, DÉCORÉ DE LA CROIX DE SAINT-LOUIS.

D'un ordre militaire on décore un traitant :
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne?
De la croix par quel sang versé
Aujourd'hui s'est-il rendu digne?
Eh! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé?

SUR LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

Entre les palmes de Mahon,
Pour vous seul reverdit encore
La couronne d'Anacréon;
Et, sans vieillir comme Titon,
Vous fêtez bien plus d'une Aurore.
Votre automne est un long printemps
Que l'on admire et qu'on envie.
Vous cueillez à tous les instants
Les fleurs du matin de la vie.
Voltigez de belles en belles;
Vos lauriers toujours florissants
Doivent tenter les plus cruelles,
Amusez-les par des serments,
Pour les fixer gardez vos ailes,
Et puissiez-vous, grondé par elles,
Entendre encore dans cent ans
Tout ce qu'on dit aux infidèles

(DORAT.)

des décorations, le bon goût des habillements, la pompe du spectacle, le nombre des acteurs, enfin par une exécution d'une perfection admirable. L'Opéra, jaloux du succès de cette pantomime, a voulu la faire interdire. Mais le sage magistrat qui préside à la police et sous l'inspection duquel sont particulièrement ces petits spectacles, a cru de son équité de défendre Nicolet. — Le sieur Beaujon, le banquier de la cour, se trouvant encore trop mal logé à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, ci-devant hôtel d'Évreux et depuis hôtel de Pompadour, y fait beaucoup de dépenses, et surtout dans les jardins où il bouleverse tout. On s'entretient, à cette occasion, de ce magnifique seigneur, dont on conte ainsi la vie. Il se lève à quatre heures du matin; il travaille jusqu'à neuf; il s'habille alors, prend son chocolat, reçoit des visites, donne des audiences; il dîne en grande compagnie et vit en société pendant toute la soirée; à neuf heures il va se coucher; quand il est au lit, on ouvre les rideaux, et ses familiers et surtout ses *berceuses* entrent, le cajolent jusqu'à neuf et demie, et l'on referme ses rideaux; puis on va souper, la compagnie fait tout ce qu'elle veut et se retire quand bon lui semble.— Il court une *Épître à Margot*, qui fait grand bruit dans cette capitale, à raison des allusions qu'on croit y trouver relativement à madame la comtesse du Barry; elle est tellement dans le style, la manière et le genre de M. Dorat, qu'on la lui attribue assez généralement. Le scandale que cette bagatelle a occasionné lui a paru mériter un désaveu; il s'efforce de se mettre à l'abri du ressentiment de la femme puissante.— Les comédiens français doivent enfin jouer *le Barbier de Séville ou la Précaution inutile*, comédie du sieur de Beaumarchais, attendue depuis si longtemps. Elle avait été arrêtée à la police. L'auteur s'est rendu chez M. de Sartines pour se plaindre de l'embargo. Ce magistrat lui a répondu que c'était à cause des circonstances. Madame la Dauphine, dont on a fait intervenir la protection, a enfin levé tous les obstacles. M. le duc d'Aiguillon et madame la comtesse du Barry ont requis du duc de La Vrillière qu'il interposât son autorité pour empêcher la publicité de cette comédie. — Une caricature contre M. de Voltaire attire depuis quelque temps l'indignation de son parti; elle a été faite relativement au projet de lui ériger une statue. On l'y représente sur un piédestal; la Religion paraît au-dessus de lui dans une gloire, la foudre lui brise l'avant-bras droit; il se détache; une plume est encore dans la main; la Sottise, à la tête des philosophes, semble consternée de cet événement et recueillir avec avidité ce triste attribut de l'écrivain. Un cadavre renversé est au bas; près de lui est représentée une harpe. Cette estampe est intitulée : *la Vengeance divine*. Une autre gravure plus simple, plus sagement composée, est le pendant de celle-là et a été faite pour lui répondre; elle a pour titre : *la Vengeance humaine*. M. de Voltaire est dans la même attitude que la précédente, mais c'est l'Imagination qui tient lieu de la Religion, et au lieu de le foudroyer elle lui présente le flambeau du génie. Au bas et comme plongés dans la fange, se montrent deux figures emblématiques que leurs attributs font reconnaître pour la Sottise et l'Envie, qui insultent chacune à sa manière la gloire dont jouit le grand homme. »

Après Voltaire, qui est le grand favori de la foule, on s'occupe de madame du Barry, la favorite du roi. « Les partisans de la comtesse lui ont fait entendre qu'elle ne pouvait mieux s'illustrer que par une protection éclatante envers les arts; ils l'ont excitée à se piquer de rivalité à cet égard avec madame la Dauphine, et comme cette princesse protége hautement le sieur Glück et a favorisé son arrivée en France, ils l'ont engagée à opposer un émule à ce dernier en la personne du sieur Piccini qu'elle fait venir d'Italie. On connaît déjà un opéra-comique de cet auteur, intitulé : *La Buona Figliola*, qui a eu beaucoup de succès à Paris.— Un spectacle curieux a réjoui les amateurs à Longchamps et indigné les gens austères : on avait vu précédemment la demoiselle Duthé briller dans un pompeux équipage à six chevaux; mademoiselle Cléophile s'est piquée d'émulation, et s'y est rendue le vendredi saint pour faire assaut de magnificence avec sa rivale. On est resté indécis, non sur la figure, mais sur le luxe et la richesse des étoffes, des diamants du cortége, sur la beauté des chevaux, l'élégance des voitures. Mademoiselle Cléophile, quoique plus jeune, n'a qu'un minois de fantaisie et ne peut lutter avec l'autre beauté. La première appartient aujourd'hui au comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, qui lui donne, dit-on, trois cents louis de fixe par mois, ce qui la met dans le cas de représenter convenablement. C'est une petite fille qui sort de chez Audinot, et est aujourd'hui danseuse en double à l'Opéra. — Le *pouff au sentiment* est une coiffure qui a succédé au *quesaco*, et qui lui est infiniment supérieure par la multitude de choses qui entrent dans sa composition et pour le génie qu'elle exige pour être variée avec art. On l'appelle *pouff* à raison de la confusion d'objets qu'elle peut contenir, et *au sentiment* parce que ces objets doivent être relatifs à ce qu'on aime le plus. La description de celui de madame la duchesse de Chartres rendra plus sensible cette définition fort compliquée. Dans celui de Son Altesse Sérénissime, au fond est une femme assise sur un fauteuil et tenant un nourrisson; ce qui désigne M. le duc de Va-

lois et sa nourrice. A la droite est un perroquet becquetant une cerise, oiseau précieux à la princesse. A gauche est un petit nègre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le surplus est garni de touffes de cheveux de M. le duc de Chartres, son mari ; de M. le duc de Penthièvre, son père ; de M. le duc d'Orléans, son beau-père. Toutes les femmes veulent avoir un pouff et en raffolent. »

Telle était la société toute préoccupée d'opéras, de frivolités, de petites choses et de séduisantes intrigues. A côté de cette dissolution, il se formait des coutumes nouvelles en constraste avec les mœurs du xviiie siècle : la double influence de l'Angleterre et de l'Allemagne agissait sur tous ; l'Angleterre avec ses cottages, ses habitudes de fermiers, ses soirées à thé, ses causeries politiques ; l'Allemagne avec ses mœurs à la Gessner et ses bergeries. Les femmes, qui prennent tout avec passion, s'étaient jetées dans l'expression exaltée des faux sentiments. Presque toujours quand une société est bien corrompue, il se forme certaine opposition, une morale par devoir ou par mode ; les femmes quittèrent bientôt le pouff haut et très-élancé pour porter le large chapeau aux rubans qui flottent, les robes étroites et dessinées avec de petits fichus en linon ; on ne trouva plus de costume plus joli que celui des miss d'Angleterre ; les hommes adoptèrent des chapeaux à larges rebords, des habits de drap simple. Les femmes lirent du sentiment sur les devoirs de la mère ; Rousseau avait mis à la mode l'éducation de l'*Emile;* il y eut des têtes assez mal tournées pour prendre à la lettre les préceptes de Jean-Jacques. Les bergeries tuèrent le xviiie siècle qui allait bientôt produire les pastorales de Florian avec les Némorin, les Estelle, les Numa Pompilius, et la Bergère des Alpes de Marmontel. On ne vivait que dans les champs ; la véritable expression du bonheur était une métairie, et comme ces petits pieds de cour avaient peur de se meurtrir, comme les vaches et les moutons exhalaient de tristes odeurs, on fit des campagnes sans cailloux, des étables parfumées et des brebis si couvertes de rubans qu'on aurait pu les mener à la cour sans boulette. Ces mœurs servirent de point intermédiaire entre les débauches du xviiie siècle et les saturnales de la révolution.

Ce qu'on appelle l'esprit public n'existait pas dans cette société parvenue pourtant à une époque de transition ; la vieille noblesse en France avait possédé autrefois le dépôt sacré de la nationalité, mais elle l'avait perdu. A côté d'elle venait en grandissant la classe bourgeoise peu habituée aux affaires publiques et qui prenait position dans la politique, la tête toute fardée des doctrines du *Contrat social.* Le sentiment de l'égalité n'est souvent que de la jalousie ; or les bourgeois, jaloux des nobles, marchaient à la destruction sans prendre garde qu'il y avait au delà d'eux-mêmes une démocratie puissante, celle des ouvriers, que le xviiie siècle avait privée de croyance et de foi. « Place au peuple, ou il la prendra bien tout seul d'une manière sanglante ; » telle était la parole de fou qui paraissait sur le mur de cette Babylone. On venait de faire bien des ruines, l'institution des jésuites était détruite en France (1), l'éducation cessait d'être religieuse, les vieux parlements étaient également voilés ; la dictature royale frappait de droite et de gauche, et à mesure qu'elle trouvait moins d'obstacles elle se posait plus hardie. Le ministère de M. de Maupeou marchait bien dans des voies de haute fermeté ; mais serait-il toujours secondé ? Les criailleries ne viendraient-elles pas mettre des obstacles au développement du pouvoir souverain ? Sur quoi s'appuyait M. de Maupeou ? Sur le crédit d'une frêle favorite qui pouvait être renversée un matin, et que deviendrait alors l'œuvre de ses soucis et de ses peines ?

Au milieu de ces agitations intimes, dont M. Lebrun, secrétaire du chancelier, nous a reproduit les douleurs, M. de Maupeou avait cependant la satisfaction de voir les obstacles s'aplanir ; les vieux parlementaires n'existaient plus comme corps, mais seulement comme individus. Ils pouvaient murmurer séparément, mais il faut s'accoutumer aux murmures quand on marche vers une réforme ; les vieux intérêts ne se laissent pas facilement dépouiller. Il n'y avait plus de parlement ni à Paris ni en province ; les nouvelles cours judiciaires étaient en pleine action, et leur autorité ne trouvait aucun obstacle. Le chancelier pouvait s'appuyer tout à la fois sur le parti religieux et sur les philosophes qui n'aimaient pas le parlement ; avec une volonté forte, persévérante, on pouvait arriver à simplifier l'action du pouvoir royal. Le chancelier, dirigeant le mouvement qui s'opérait, était par le fait premier ministre, et le duc d'Aiguillon ne pouvait lui disputer la suprématie : quand un pouvoir entre dans une certaine direction d'idées, celui qui lui donne le mouvement est l'homme influent du conseil, et tel

(1) On poursuivait encore les jésuites par des vers mordants :

Pour la tranquillité publique
Et pour l'intégrité des lois,
Ci-gît le corps jésuitique,
L'opprobre de l'Église et l'assassin des rois.
Pélagien dès sa naissance,
Pharisien dans tous les temps,
Persécuteur de l'innocence,
Il ne dut qu'aux forfaits des succès étonnants.

était M. de Maupeou (1). La chute des parlements, la réforme judiciaire n'étaient-elles pas les grandes questions de l'époque? et M. de Maupeou, les ayant résolues, dirigeait nécessairement le cabinet. M. le duc d'Aiguillon n'eut désormais d'autre diplomatie que celle du roi, de concert avec la comtesse du Barry; il se contentait du rôle de secrétaire d'État de Louis XV. Le ministre le plus important de ce cabinet, après le chancelier Maupeou, fut évidemment l'abbé Terray, qui avait le département des finances : après la tête d'action se plaçait l'intelligence d'exécution financière, toutes deux naturellement liées dans un commun dessein. On disait que les deux ministres n'étaient pas complétement d'accord, et c'était une ruse pour tromper les ennemis du cabinet, l'abbé Terray et M. de Maupeou se sentaient mutuellement trop nécessaires pour se séparer; l'abbé Terray, ministre à expédients et à ressources positives, allait droit aux idées simples; on avait incessamment remué les finances et le crédit, depuis le système de Law. L'abbé Terray visa donc au moyen unique, naturel, de combler le déficit, c'est-à-dire à l'impôt; il multiplia les édits bursaux, créa des droits sur les objets de luxe, sur les charges, les titres nobiliaires, et le clergé fut régulièrement imposé au seizième. Par tous ces moyens, il augmenta les revenus de deux cinquièmes sans grever les propriétés foncières. Sa seconde opération fut la réduction des rentes, ou ce qu'on appelait le retranchement d'un quartier; cette opération, qui, dans les idées modernes du crédit, est simple, naturelle, légitime, suscita alors d'immenses objections; l'État offrait le remboursement de la dette ou diminuait l'intérêt; c'était son droit. Le payement des pensions imparfaitement justifiées fut soumis à un contrôle, et par conséquent suspendu. La valeur factice de certains effets de crédit fut réduite à sa réalité; cette mesure fut souvent imitée durant la révolution française. Ces opérations financières, destinées à équilibrer la recette et la dépense, suscitèrent des oppositions vives, implacables; le contrôleur fut aussi vivement attaqué que le chancelier Maupeou, peut-être même avec plus d'acharnement, car M. de Maupeou ne s'en prenait qu'à une institution politique, tandis que l'abbé Terray allait droit aux jouissances, aux revenus, et l'argent ne pardonne pas. L'abbé s'était, au reste, parfaitement résigné à toutes les attaques (2); il en plaisantait même sans aigreur. On lui disait un jour : « Vous voulez donc nous voler notre argent dans nos poches? » et il répondait avec un bon sens spirituel : « Et où voulez-vous que j'en prenne? » Tant il y a que, pendant son ministère, les services du trésor furent parfaitement assurés, et l'on put même commencer le remboursement de soixante et dix millions des charges, complément nécessaire du système de M. de Maupeou contre les parlements.

Pour arriver à ce résultat de liquidation, il fallait préparer dans chaque département ministériel l'économie la plus stricte, l'examen le plus minutieux. La réduction porta plus spécialement sur le département de la guerre, confié au marquis de Monteynard, vieux soldat d'une haute probité. Depuis l'alliance intime avec la maison d'Autriche, et le mariage des comtes de Provence et d'Artois avec des princesses savoyardes, le cabinet de Versailles ne croyait plus possibles les guerres sérieuses sur le continent; une grande armée permanente n'étant plus que d'une faible nécessité dans les combinaisons diplomatiques, tous les efforts devaient se porter vers l'accroissement de la marine et la réduction des cadres de l'armée de terre. Aussi, toute la mission du marquis de Monteynard fut-elle de diminuer les régiments d'un bon tiers de recrues; deux mille sept cents officiers furent réformés, et, dans une seule année, les dépenses de la guerre furent réduites de vingt-sept millions; avec la position que la France voulait prendre sur le continent, des armées de deux cent mille hommes n'étaient plus nécessaires comme pendant la guerre de sept ans. Le marquis de Monteynard remplit cette tâche difficile avec une grande conscience, jusqu'à ce qu'il eût été remplacé par l'*interim* du duc d'Aiguillon, qui désirait, comme le duc de Choiseul, réunir sous sa main les affaires étrangères et le département de la guerre; le roi sacrifia, bien à regret, le marquis de Monteynard.

Une partie des économies du ministère de la guerre fut versée au département de la marine : des motifs puisés dans la situation de l'Europe avaient déterminé l'augmentation du chiffre des dépenses de ce département. Si en effet la guerre ne pouvait plus être pour la France sérieusement continentale, elle serait inévitablement maritime; on avait beau comprimer le sentiment de haine entre la France

(1) On chansonnait alors le ministère :

Amis, connaissez-vous l'enseigne ridicule
Qu'un peintre de Saint-Luc fait pour des parfumeurs?
Il met en un flacon, en forme de pilule,
Boynes, Maupeou, Terray, sous leurs propres couleurs,
Il y joint d'Aiguillon, et puis il l'intitule :
Vinaigre des Quatre Voleurs.

(2) On ne peut dire tous les jeux de mots et les caricatures qui furent faits sur l'abbé Terray. L'une des plus piquantes le représentait donnant les cendres aux fermiers généraux, avec cette inscription : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris;* double allusion à la ruine de plusieurs fermiers généraux et à l'origine obscure de la plupart d'entre eux. Dans une autre, le contrôleur général était représenté sous l'emblème d'une sangsue, avec ce vers d'Horace :

. . . Non missura cutem nisi plena cruoris.

et la Grande-Bretagne, il devait tôt ou tard éclater; il fallait donc donner à la marine tout le développement possible; M. de Boysnes, nommé à ce département, était plutôt un financier qu'un officier de marine; mais il s'était associé un officier bleu de roture, en qualité de secrétaire général; il se nommait Boux et avait dans la marine royale le rang de capitaine de frégate; à l'aide de ce brave officier, M. de Boysnes avait fait merveille (1). Plusieurs causes avaient jusque-là préparé l'infériorité de la marine en France; la principale était la haine et la jalousie qui existaient entre les officiers rouges de noblesse et les officiers bleus auxiliaires et de roture. Cette jalousie avait fait manquer les plus belles campagnes; le supplice même du comte de Lally n'avait été qu'un terrible exemple pour ramener la discipline dans les rangs; M. de Boysnes fit rendre un édit solennel qui opéra la pleine fusion des officiers de roture et de noblesse : « Quiconque portait l'épée et l'épaulette du roi avait le rang égal. » L'augmentation des dépenses de la marine fut spécialement appliquée à la construction des vaisseaux; on multiplia beaucoup les frégates, parce que les navires fins voiliers pouvaient rendre de grands services dans une guerre contre la Grande-Bretagne; on en avait fait l'expérience; si l'on attaquait la marine anglaise, ce ne serait pas par de fortes escadres, mais par des flottilles, des navires légers, qui détruiraient le commerce britannique.

Tels étaient les chefs des départements ministériels, actifs, influents sur les affaires; les autres secrétaires d'État n'avaient que des directions générales, sous la haute impulsion du roi : que dire du duc de La Vrillière, par exemple, qui depuis cinquante ans signait les lettres de cachet et portait les ordres d'exil ou de Bastille? Sa position était en quelque sorte inamovible : il était confident de trop de secrets pour qu'une disgrâce les lui fit révéler. Les lettres de cachet étaient de grands mystères, le roi les avait confiées à un homme qu'il tutoyait comme son ami et qu'il savait l'exécuteur fidèle de ses ordres. Le marquis de Marigny, le frère de madame de Pompadour, autrefois tant aimé de Louis XV, défendait la position des beaux-arts avec beaucoup de difficultés, car elle était naturellement convoitée par les amis de madame du Barry; l'abbé Terray, fort amateur de tableaux, avait usurpé pour lui-même une partie des attributions de la maison du roi; toutefois ces postes des beaux-arts n'avaient aucune influence sur le gouvernement politique des affaires.

Au milieu de leurs préoccupations politiques, les ministres étaient assaillis de pamphlets, de noëls, de ponts-neufs (2). M. de Maupeou aimait à écrire, à justifier ses actes, et la presse saisissait cette occasion pour lui répondre; les caricatures spirituelles, en le représentant sous toutes les formes, n'épargnaient ni sa figure ni son œuvre. L'abbé Terray était naturellement exposé aux mêmes sarcasmes : le peuple souffrait et se vengeait; on associait ces deux noms devenus bien odieux à la France. Le chancelier s'était attaqué à forte partie, les parlements; il y avait là des écrivains de mérite, et en tous les cas les hommes d'esprit sérieux ou moqueurs ne manquaient pas dans la basoche. Le soir, aux soupers de M. de Conti, que de couplets récités sur monsieur le chancelier, l'abbé Terray, madame du Barry, tous trois livrés à la raillerie! La coterie de M. de Choiseul, fortement intéressée à renverser le nouveau ministère, était bien puissante; ses rapports avec les écrivains encyclopédistes lui donnaient des forces et des ressources toujours nouvelles; les parlementaires, au mieux avec lui, accouraient à Chanteloup pour saluer le ministre en disgrâce qui avait sa cour comme au temps de son pouvoir; cela était devenu de bon ton. M. de Choiseul, toujours très-vaniteux, en concevait un grand orgueil : comme il se proclamait indispensable, il attaquait avec vivacité le ministère, espérant qu'un mouvement d'opinions le ramènerait aux affaires; au temps de sa puissance, il s'était appuyé sur les parlements et les encyclopédistes; mais les parlements n'existaient plus, et les encyclopédistes seraient restés ses seuls auxiliaires s'il n'avait conservé certaine puissance d'opinion sur la société; on le considérait comme l'espérance des parlements; tombé avec eux il devait renaître avec eux : que de projets, dans ce sens, furent élaborés sous les grands arbres de Chanteloup! Cependant cet état de choses ne pouvait se tolérer, et M. de La Vrillière eut ordre d'engager M. le duc de Choiseul à être plus circonspect, s'il voulait éviter la Bastille.

(1) Les états de la marine en 1770 portent soixante-deux vaisseaux de ligne armes de soixante et dix à cent canons.

(2) SUR LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

Ministre sans talent et sujet sans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu?
Je le vois, qu'on te jette enfin par la fenêtre.

SUR M. BOURGEOIS DE BOYSNES.

Pour toi, Bourgeois, fameux par cent traits de démence,
Qui fais rire l'Anglais et fais gémir la France :
Pour te mettre en la place où tu peux être bon,
Il convient que tu sois ministre à Charenton.

SUR L'ABBÉ TERRAY.

Pour vous, monsieur l'abbé, digne de plus d'éclat,
Entre tous ces messieurs, si chers à la patrie,
Vous fûtes le moins sot et le plus scélérat,
Montfaucon doit payer votre rare génie.

et défense fut faite d'aller à Chanteloup, sous peine de la disgrâce royale. Les parlementaires proscrits ne purent que difficilement correspondre avec le ministre disgracié; l'exil fut trop long pour que toutes les amitiés pussent rester fidèles, et Chanteloup devint désert : à peine un an se fut-il écoulé que cette mode passa comme tant d'autres.

CHAPITRE XLVIII.

ATTITUDE NOUVELLE DES PUISSANCES DE L'EUROPE. PARTAGE DE LA POLOGNE.

Catherine II. — Desseins de la Russie. — L'empire ottoman. — Déclaration de guerre. — Campagne de la mer Noire. — Encouragements du parti philosophique. — Discussion sur la Grèce. — Première idée du partage de la Pologne. — Situation de ce royaume. — Stanislas-Auguste. — Troubles. — Divisions. — Rapprochement de la Russie et de la Prusse. — Conférences de Neustadt. — Première ouverture à M. de Kaunitz. — Question du partage. — Attitude de la France et de l'Angleterre. — Nécessité de se réunir. — Y avait-il moyen de secourir la Pologne? — La Suède. — La Turquie. — Traité de partage. — Notes de Frédéric, de M. de Kaunitz et de la Russie. — Situation générale de l'Europe.

1770—1773.

Lorsque les grandes puissances subissent les idées de conquête et d'agrandissement, la paix n'est pour elles qu'un moyen de préparer de nouvelles acquisitions; il y a des cabinets dont la destinée est de ne pouvoir s'arrêter, parce qu'ils ne peuvent vivre qu'à de certaines conditions : ainsi, la Russie, sans un large littoral sur la Baltique et la mer Noire, débouchés nécessaires à son commerce, ne pouvait respirer; sa politique, comme le cours éternel et majestueux d'un grand fleuve, devait trouver deux vastes embouchures, les côtes de Finlande et les beaux ports de la Crimée. Ces destinées, Catherine II les avait lues dans les antiques histoires et dans le livre plus vaste de l'avenir; et d'ailleurs pour éviter les agitations intérieures, les révolutions de palais, le plus sûr moyen était d'ouvrir à la Russie la route glorieuse que le génie de Pierre Ier avait tracée; l'esprit actif de Catherine II, ses passions même la servaient admirablement en ce dessein; infatigable, sa diplomatie avait surtout pour but d'attirer sur elle les regards de l'Europe. La Russie, puissance longtemps étrangère au mouvement des cabinets, avait besoin d'y prendre sa place naturelle et de légitimer sa grandeur; à cet effet, la czarine correspondait avec les savants, les artistes; aux uns elle demandait des codes, aux autres des précepteurs pour son fils; elle voulait cacher ses desseins d'agrandissement et de conquête sous le dehors des idées généreuses; et tandis qu'elle se faisait donner le titre de *Sémiramis du Nord*, elle rêvait l'abaissement de la Turquie et le premier partage de la Pologne.

On se rappelle que la politique active de M. de Choiseul avait soulevé intempestivement la Porte contre la Russie. C'est en vain que M. de Vergennes, ambassadeur à Constantinople, dans une suite de mémoires parfaitement déduits, avait retracé la faiblesse relative de l'empire ottoman et le développement de force qu'une guerre mal commencée pouvait donner à la Russie (1). Il avait été rappelé et remplacé par M. de Saint-Priest qui, chargé des mêmes instructions que M. de Vergennes, montra une obéissance plus facile, et entraîna le divan à déclarer immédiatement la guerre à la Russie; or la Turquie n'attendait qu'un prétexte; les hostilités éclatèrent donc brusquement, et l'Europe attentive put assister à ce terrible duel. Les moyens de la Russie dans cette guerre étaient immenses : Catherine II attaqua l'empire ottoman par tous les points; maîtresse d'une armée forte et disciplinée sur le Danube, elle voulut avoir aussi une flotte considérable dans la mer Noire : une forte escadre armée et réunie dans la Baltique dut se diriger par le détroit de Gibraltar vers la Grèce. C'était pour la première fois qu'un si vaste dessein était conçu; la Russie se faisait tout d'un coup grande puissance maritime, et, ce qu'il y a de curieux, c'est que l'Angleterre lui en fournissait les moyens; la plupart des officiers étaient Anglais et commandés par l'amiral Elphinston (2). Alexis Orloff, frère du favori de Catherine, n'avait que le commandement nominal (3). C'est que l'Angleterre, voyant avec jalousie la puissance commerciale de nos comptoirs dans le Levant et le crédit que la France avait à Constantinople, se servait de la Russie pour les anéantir; en attaquant la Porte, c'est la France qu'elle blessait.

La flotte russe avait également pour mission de

(1) M. de Vergennes disait dans une de ses dépêches au duc de Choiseul : « Je ferai armer les Turcs quand vous voudrez; mais je vous préviens qu'ils seront battus, que cette guerre tournera contre vos intentions, en rendant la Russie plus glorieuse et plus puissante. »

(2) Elphinston, né vers 1720 dans les montagnes de l'Écosse, entra jeune dans la marine anglaise; il parcourut toutes les mers, prit part à un grand nombre de combats, et s'acquit une brillante réputation, sans cependant avoir commandé en chef. Ce fut lui qui conduisit les chaloupes de débarquement et qui contribua le plus à la prise de la Havane en 1762.

(3) Alexis Orloff, frère de Grégoire Orloff, favori de Catherine II, fut d'abord soldat dans le régiment des gardes. A l'avénement de Catherine, qu'il seconda de toutes ses forces, il fut fait lieutenant-colonel. L'impératrice venait de le nommer amiral, quoiqu'il n'eût jamais servi dans la marine.

soulever, au nom de la liberté, la Grèce, la Morée, les îles de l'Archipel : cette pensée ne venait pas d'un sentiment tout religieux, d'une conviction exclusivement enthousiaste; le cabinet de Saint-Pétersbourg, dans sa longue expérience, savait bien que la révolte de la Grèce lui donnerait tôt ou tard Constantinople; la fraternité des doctrines religieuses déterminerait une diversion utile dans les îles de l'Archipel ou de la mer Noire. L'amiral Orloff avait donc mission d'aider les fils de Lacédémone et de Sparte dans leur noble tentative de liberté, et de proclamer la vieille indépendance de la Grèce : était-ce là un dessein définitif, ou bien un simple moyen de grandir, de populariser la guerre? Une fois arrivée à ses fins, la Russie n'abandonnerait-elle pas les Grecs pour s'assurer de belles positions en Crimée et sur le Danube? Toujours est-il que ces projets d'émanciper la Grèce et de retirer du son linceul de mort le pays de Sophocle et d'Euripide, favorisèrent singulièrement la popularité dont jouissait Catherine auprès du parti philosophique. La correspondance de Voltaire est une continuelle félicitation pour ce grand projet de chasser les Turcs de l'Europe (1); le poëte ne voit partout que la tragédie grecque, Lacédémone et Athènes; Catherine est destinée à venger le théâtre grec. La czarine laissait écrire tout cela; elle en avait besoin pour populariser sa cause et grandir ses desseins; on ne saurait dire combien ce sentimentalisme philosophique a secondé les projets de l'Europe et abaissé la politique naturelle de la France.

Pendant ce temps, l'armée russe faisait campagne sur les frontières de la Moldavie et s'emparait d'Azoff; le prince Galitzin, maître de la forte place de Choczim, envahissait la Romélie et battait l'armée du grand vizir sur le Dniester. Le comte Romanzoff, successeur de Galitzin, envahissait la Valachie et la Moldavie; Panin emportait d'assaut Bender; Ismaïloff tombait au pouvoir de Romanzoff, tandis que le prince Dolgorouky s'emparait de la Crimée dans une campagne de quinze jours. La guerre avait ainsi tourné bien défavorablement contre ceux-là mêmes qui l'avaient provoquée. M. de Choiseul avait mal conseillé la Porte en la jetant si imprudemment sans appui dans une campagne contre la Russie; le moment était-il bien choisi? Et si la Porte éprouvait des revers, la France était-elle en mesure de prendre un rôle actif contre la Russie? En avait-elle la force et les moyens? C'est ce qu'avait pas assez calculé le duc de Choiseul, lorsqu'il avait poussé le divan à une levée de boucliers.

M. de Saint-Priest avait suivi ses instructions en promettant l'appui moral de la France; mais cet appui dans quelles limites pourrait-il être donné? Irait-il jusqu'à provoquer la guerre générale? On s'était borné à payer des subsides à la Porte et à permettre des enrôlements volontaires sous le baron de Tott, courageux aventurier qui avait offert ses services au divan : singulière destinée que celle du baron de Tott, Hongrois d'origine, officier de hussards de Berchini, diplomate et soldat à la fois! Passé au service de la Porte Ottomane, avec l'autorisation du duc de Choiseul, Tott construisit les formidables batteries qui interdirent les Dardanelles à

(1) La correspondance de Voltaire avec l'impératrice Catherine est très-curieuse et très-platement louangeuse. En voici quelques extraits :

« A Ferney, 27 mai 1769.

» Vous daignez me dire que vous sentez que je vous suis attaché; oui, madame, je le suis et je dois l'être indépendamment de toutes vos bontés; il faudrait être bien insensible pour n'être pas touché de tout ce que vous faites de grand et d'utile. Je ne crois pas qu'il y ait dans vos États un seul homme qui s'intéresse plus que moi à l'accomplissement de tous vos desseins... »

« A Ferney, 1er janvier 1770.

» . . . Je ne puis me défendre de redire encore à Votre Majesté que son projet est le plus grand et le plus étonnant qu'on ait jamais formé, que celui d'Annibal n'en approchait pas. J'espère bien que le vôtre sera plus heureux que le sien; en effet, que pourront vous opposer les Turcs? Ils passent pour les plus mauvais marins de l'Europe, et ils ont actuellement très-peu de vaisseaux. Léandre et Héro vous favorisent du haut des Dardanelles... »

« A Ferney, 4 juillet 1770.

« . . . Je donnerais tout ce que j'ai au monde pour voir Votre Majesté sur le trône de Mustapha. Son palais est assez vilain, ses jardins aussi; vous aurez bientôt fait de cette prison le lieu le plus délicieux de la terre... »

« A Ferney, 24 septembre 1770.

« Madame, vive l'auguste Catherine! vivent ses troupes victorieuses! Sa lettre du 20 auguste (nouveau style) est du plus beau style dont on ait jamais écrit. L'armée d'Alexandre forcera enfin les Athéniens à dire du bien d'elle, l'envie est contrainte d'admirer. Votre Majesté a bien raison, la guerre est très-utile à un pays quand on la fait avec succès sur les frontières. La nation devient alors plus industrieuse, plus active, comme plus terrible. Les Turcs sont battus de tous côtés chez eux, et chaque victoire augmente encore le courage et l'espérance de vos troupes... »

L'impératrice Catherine à son tour tenait fort exactement Voltaire au courant de ses affaires en Grèce et en Turquie.

« Le 16 (27) mai 1770

» Monsieur, un courrier parti de devant Coron en Morée, de la part du comte Féodor Orloff, m'a apporté l'agréable nouvelle qu'après que sa flotte eut abordé, le 17 février, à Porto Vitello, mes troupes se joignirent aux Grecs qui désiraient de recouvrer leur liberté. Ils se partagèrent en deux corps, dont l'un prit le nom de légion orientale de Sparte, et le second celui de légion du nord de Sparte. La première s'empara dans peu de jours de Passava, de Berdoni et de Misistra, qui est l'ancienne Sparte. La seconde s'en alla prendre Calamata, Léontari et Arcadie. Ils firent quatre mille prisonniers turcs dans ces différentes places qui se rendirent après quelque défense; celle de Misistra surtout fut plus sérieuse que les autres. La plupart des villes de la Morée sont assiégées. Je me hâte de vous donner ces bonnes nouvelles, monsieur, parce que je sais qu'elles vous feront plaisir, et que cela est bien authentique puisqu'elles me viennent directement. Je m'acquitte aussi par là de la promesse que je vous ai faite de communiquer les nouvelles aussitôt que je les aurais reçues. Soyez assuré, monsieur, de l'invariabilité de mes sentiments.

« Catherine. »

P. S. « Voilà la Grèce au point de devenir libre, mais elle est bien loin encore d'être ce qu'elle a *été*. Cependant on entend avec plaisir nommer ces lieux dont on nous a tant rebattu les oreilles dans notre jeunesse. »

la flotte russe du comte Orloff, qui dut se borner à favoriser le soulèvement de la Morée et des îles de l'Archipel. Les Grecs relevèrent la croix avec enthousiasme, et couvrant les mers de pirates, massacrèrent impitoyablement leurs oppresseurs, et se montrèrent plus barbares que les Turcs eux-mêmes. Un peuple longtemps opprimé ne saisit pas en vain le glaive! Le soulèvement des Grecs favorisa les victoires des Russes; les encyclopédistes poussaient Catherine à marcher sur Constantinople, afin d'y faire revivre la Grèce antique, et ces choses-là étaient applaudies de manière à comprimer toute l'énergie du cabinet de Versailles.

Cependant il faut être juste; si M. de Choiseul avait si vivement entraîné la Porte Ottomane à une guerre immédiate contre la Russie, c'est que la crise de la Pologne, alors à son comble, préparait nécessairement les desseins de partage que signalait la plus simple intelligence des intérêts européens. Le territoire turc était déjà couvert de Polonais réfugiés qui poussaient à cette guerre contre la Russie; c'était un moyen de détourner les forces de cette puissance déjà si considérables en Lithuanie. Rien ne peut se comparer dans l'histoire à l'anarchie profonde qui agitait la Pologne à ce moment solennel qui précéda le premier partage : Stanislas-Auguste, fils aîné du comte Poniatowsky, portait la couronne de Pologne sous le protectorat de la Russie : ancien favori de Catherine, il conservait avec elle ces doux rapports d'un vif et tendre sentiment; Stanislas lui devait le trône, il ne l'oubliait pas dans tous les actes de soumission et de vasselage.

La religion dominante en Pologne était le catholicisme qui avait fait sa splendeur et sa gloire; mais ce pieux royaume de chevaliers s'était agrandi par la suite des temps d'une multitude de territoires; là où se groupaient des populations grecque, luthérienne, calviniste, auxquelles il aurait fallu assurer une liberté de croyance et de culte, la diète de Pologne venait au contraire de déclarer l'unité religieuse du catholicisme, et c'est alors que la Russie, la Prusse, l'Autriche, intervinrent comme protectrices des dissidents; ces cabinets agirent avec d'autant plus d'activité auprès de Stanislas-Auguste, afin d'obtenir une charte religieuse, que c'était une occasion d'intervenir dans les affaires de Pologne. Poniatowsky ne pouvait rien refuser à Catherine II, et un acte de son autorité royale proclama la liberté de conscience et des cultes.

Il n'y avait pas de nation qui tînt plus vivement à l'unité du culte catholique que la Pologne, sa noblesse était ardemment religieuse; l'acte qui permettait la liberté des cultes fut donc considéré comme une véritable trahison : une diète se forma sur-le-champ à Bar, en Podolie, sous la présidence des évêques Soltyck, de Cracovie, et Massalsky, de Wilna; on déclara le trône vacant; Stanislas Poniatowsky fut proscrit comme traître à la patrie; on élut un général des confédérés, Pulawsky, et sous son épée l'armée polonaise dut concourir au double triomphe du catholicisme et de la liberté. Le roi Stanislas, condamné par la diète à être enlevé et mis à mort en cas de résistance, fut violemment arrêté par quarante gentilshommes (1), éprouva une suite d'humiliations et de mauvais traitements, et se sauva enfin à travers mille périls, laissant la malheureuse Pologne livrée au double fléau de la guerre civile et de la peste. La confédération de Bar, toujours en armes, déclarait traître à la patrie Stanislas-Auguste; cette noblesse à cheval ne demandait qu'un prétexte pour commencer la guerre contre les Russes, ses implacables ennemis; les haines étaient vives, profondes; Poniatowsky, représentant de l'étranger, n'avait rien de national. D'ailleurs, pourquoi ne ferait-on pas revivre les droits, les priviléges de l'ancienne république polonaise, la liberté des diètes, la franchise des villes? Dans ce but et loin de se dissoudre, la patriotique confédération de Bar restait armée au nom du catholicisme et de la liberté.

La Pologne était donc en pleine guerre civile, lorsque le cabinet de Versailles dut examiner ce qu'il avait à faire en face de si graves événements : on avait reçu quelques émissaires secrets de la confédération de Bar qui demandait appui. La France était sans représentant officiel auprès de Stanislas-Auguste; on n'avait à Varsovie, comme auprès des insurgés, que des agents secrets qui donnaient des

(1) Voici le récit qui fut envoyé à Versailles sur l'enlèvement de Stanislas Poniatowsky : « Ceux qui se chargèrent de l'exécuter, au nombre de quarante, avaient trois chefs nommés Lukawsky, Strawensky et Koinsky. Ces trois chefs, accompagnés de trente-sept hommes choisis, se rendirent à Varsovie déguisés en paysans, feignant d'y conduire du foin qu'ils avaient à vendre, et sous lequel ils cachèrent leurs habits et leurs armes. Le dimanche au soir, 3 septembre 1771, une partie de ces conjurés se porta hors de la ville, tandis que les autres se réunissaient à la rue des Capucins, où ils savaient que le roi devait passer en revenant de chez son oncle le prince Czartorisky. Ce monarque retournait au palais en carrosse entre neuf et dix heures, accompagné de quinze personnes et d'un aide de camp, assis à côté de lui. A peine était-il à deux cents pas de l'hôtel Czartorisky, que les conjurés l'attaquèrent, en ordonnant au cocher d'arrêter sous peine d'être tué sur-le-champ. Ils tirèrent plusieurs coups de pistolet sur le carrosse. Cependant Stanislas avait ouvert la portière pour se sauver à la faveur de la nuit qui était très-obscure; mais dès qu'il mit pied à terre les assassins le saisirent par les cheveux, proférant d'horribles menaces : « Nous te tenons, lui disaient-ils, ton heure est arrivée. » L'un d'eux lâcha son pistolet de si près, que le roi en sentit le feu au visage, et dans le même moment un autre lui porta un coup de sabre sur la tête qui pénétra jusqu'à l'os. Ils le prirent au collet, et remontant à cheval, le traînèrent à pied l'espace de cinq cents pas dans la rue, entre les chevaux qui couraient. Pendant ce temps tout était dans la consternation au palais, les personnes de la suite du roi venaient de répandre l'alarme. Ses gardes à pied coururent au lieu où l'attentat s'était commis, mais n'y trouvant que son chapeau et sa bourse de cheveux ensanglantée, ils désespérèrent de le revoir vivant... »

indications sur l'état des esprits : le duc d'Aiguillon était cependant informé qu'il y avait plus de turbulence que de force réelle dans la confédération ; on n'avait pas une foi entière dans cette nation à cheval qui tant de fois avait trompé les négociations de la France depuis la royauté de Henri III, le noble duc d'Anjou. La confédération demandait un subside de cinq cent mille livres par mois et quelques régiments ; or, ce subside, dans quel intérêt serait-il employé? N'était-ce pas un moyen qu'essayait une noblesse besogneuse pour obtenir de l'argent d'un gouvernement étranger? On hésita donc à Versailles à seconder cette anarchie d'une nation qui n'avait pas d'espérance de se relever. Une révolution complète peut servir un cabinet, parce qu'elle opère un changement; mais une turbulence, qui naît aujourd'hui pour mourir demain, n'est qu'un moyen d'affaiblir un peuple. Le cabinet de Versailles ne s'empressa donc pas d'accepter les propositions de la confédération de Bar, qui se résumaient, en définitive, à demander des secours pécuniaires.

D'ailleurs, la question polonaise ne devenait plus une affaire exclusivement russe; deux autres puissances intervenaient activement pour seconder la politique de Catherine II et régulariser un partage qui pouvait se réaliser. La triple intervention de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche dans la diète polonaise pour la protection des intérêts des religions grecque, luthérienne ou calviniste, avait une grande portée politique; c'était une manière de se mêler indirectement aux affaires de ce pays; la protection des intérêts entraînant naturellement un droit de surveillance et d'examen sur toute la législation de la diète. L'état d'anarchie où se trouvait la Pologne, l'agitation des frontières effrayées de la terrible peste noire qui désolait les cités, furent le prétexte d'une mesure bien autrement grave : les trois cours décidèrent que des cordons sanitaires, des armées d'observation seraient placés sur les frontières respectives de la Pologne pour préserver leurs États du double fléau de l'anarchie et de la peste. Ces cordons sanitaires, ces préservatifs cachaient un dessein d'invasion et de guerre; les projets d'un grand partage étaient à peine dissimulés : d'où vinrent-ils? qui en conçut la première idée? On a toujours considéré le partage de la Pologne comme une grande iniquité; recherchons la cause des fatales transactions que réalisèrent les trois cours de Pétersbourg, Vienne et Berlin.

La Pologne ne formait pas un seul corps de peuple; si l'on remonte dans la glorieuse histoire de cette noble et turbulente nation, on verra qu'elle s'était considérablement accrue par la conquête : elle avait acquis des populations moscovites, allemandes, et des fragments même des vieux territoires qui appartenaient à la Hongrie; depuis un siècle la Russie convoitait ardemment l'ancien territoire de Wilna, Grodno jusqu'au Niémen; elle le considérait comme une annexe du grand empire (momentanément détachée); plus d'une fois les Russes en avaient pris possession; et pourquoi, disaient-ils, ne pas rendre cette occupation permanente? Ces desseins, la Russie les exposait franchement à toutes les cours; ce qu'elle revendiquait, c'était un fragment de son ancien territoire : la Pologne victorieuse l'avait conquis, elle le redemandait à la Pologne abaissée. Les deux puissances les plus immédiatement intéressées, la Prusse et l'Autriche, avaient ici à examiner un point de politique fort important : valait-il mieux s'opposer au dessein de la Russie en soutenant la Pologne par une coalition armée, ou bien s'entendre avec le cabinet de Pétersbourg dans un projet de partage qui rendrait à chaque puissance d'anciens territoires que la conquête en avait détachés depuis quelques siècles? Cette question était la seule que l'on eût à examiner sérieusement. Quand il y a une idée de partage entre de grandes puissances, ou la guerre éclate violente, désordonnée, ou elles s'entendent de longue main pour arriver à un résultat; des cabinets habiles peuvent faire marcher lentement une question, mais à la fin elle aboutit.

Frédéric II, alors parvenu à sa soixante et unième année, conservait les plus belles armées de l'Europe, et certainement il aurait pu faire la guerre à l'influence russe; mais qu'aurait-il gagné à s'unir aux Polonais? L'affaiblissement de son armée, son trésor épuisé, et puis nulle acquisition de territoire, nulle ville, pas même ce port de Dantzick dont il avait tant besoin. Frédéric était une tête trop positive, trop dévouée aux idées de gouvernement fort et uni, pour admirer le moins du monde la turbulence polonaise; ce peuple le fatiguait. Depuis un an, considérablement rapproché de la Russie, le roi de Prusse entretenait avec Catherine II une correspondance intime, et, dans le dessein de l'attirer vers lui (1), il la proclamait comme Voltaire la *Sémiramis du Nord*. Quand la Russie déclara qu'elle allait

(1) Catherine II fut même déclarée associée de l'Académie de Berlin ; elle répondit à la docte assemblée :

« J'ai tâché de remplir les devoirs de mon état, et n'ai pas cru rien faire qui me rendît digne du titre que vous me donnez dans votre lettre du 21 janvier. Sous les auspices d'un roi doué d'un esprit si sublime, si éclairé et environné de tant de gloire, vous êtes accoutumés à juger des hommes et des choses sans préjugés et sans illusion. Vous ne voyez en moi que la personne même, et néanmoins vous me qualifiez de votre associée. Flattée de ce témoignage de votre estime, je veux bien l'accepter. Cependant, messieurs, ma science se borne à savoir que tous les hommes sont mes frères. J'emploierai toute ma vie à régler mes actions sur ce principe.

s'emparer des anciennes provinces russes détachées de son empire par la Pologne aux temps les plus reculés, Frédéric ne répondit que par une note qui, en reconnaissant ce droit au cabinet de Pétersbourg, réclamait pour la Prusse une étendue considérable du territoire polonais, essentiellement allemand par les mœurs, les habitudes, le langage et la religion. Loin donc de s'y opposer, Frédéric II adopta pleinement la première idée d'un partage régulier, et une armée de quatre-vingt mille Prussiens vint se placer sur l'extrême frontière.

Il s'agissait maintenant de savoir quelle attitude prendrait l'Autriche dans cette question de partage, et ce qu'allaient faire Marie-Thérèse et M. de Kaunitz. Si l'on avait posé la question en ces termes : « Faut-il une Pologne forte, indépendante, entre la Russie et l'Allemagne? » peut-être l'Autriche se serait prononcée pour le *statu quo;* c'était dans ses habitudes et dans sa politique; d'ailleurs, les accroissements successifs, immenses, de la Russie, lui faisaient peur, et elle aurait été aise en toute circonstance de conserver entre elle et les Russes une nation puissante. Mais la question ne s'offrait plus dans cette simplicité; la Russie déclarait qu'en toute hypothèse elle s'emparerait de ses anciennes provinces; dès lors il fallait ou s'y opposer par les armes, ou participer à un partage qui serait vu fort populairement surtout en Hongrie ; M. de Kaunitz n'hésita qu'un moment pour s'entendre avec la Russie sur les résultats d'un partage, l'empereur d'Autriche et Frédéric II convinrent d'une entrevue personnelle à Neustadt. On devait envisager la question sous le point de vue général de l'Allemagne et poser la difficulté dans le sens déjà indiqué : « Était-il possible de s'opposer aux morcellements conçus par la Russie? » La décision fut prompte; on ne voulut pas faire la guerre sans aucun intérêt précis; l'Autriche, pleine de vigueur et de force, presque sans dettes, se voyait appelée à un agrandissement de territoire qui ne lui coûterait ni un homme ni un florin; garantie du côté de la France, en bonne harmonie avec la Prusse, que pouvait-elle craindre d'un traité de mutuel accord pour le démembrement de la Pologne? la tentation était trop forte pour que l'on n'y succombât pas, et de concert avec la Prusse elle se rapprocha de la Russie.

Le cabinet de Versailles suivait toutes ces négociations avec sollicitude; la Prusse ne lui avait pas dissimulé le dessein de la Russie; le cabinet de Vienne, engagé par l'alliance de 1756 avec la France, lui exposa sa situation réelle : « fallait-il rallumer la guerre générale, recommencer une campagne de sept ans? » Aucune des puissances n'en avait la volonté ni le pouvoir; l'Autriche et la France réunies pouvaient-elles s'opposer à la Russie et à la Prusse, et dans quel intérêt? M. de Mercy, ambassadeur à Paris, ajouta que les derniers événements de la Pologne n'étaient pas de nature à inspirer un grand intérêt pour cette nation si turbulente, si constamment agitée. D'ailleurs, une question territoriale était venue singulièrement tenter la France dans ce débat; depuis la paix de 1763 des offres considérables étaient faites au cabinet de Versailles; dans la première guerre de la Pologne, la France avait acquis la Lorraine, et c'était un beau lot; or l'Autriche proposait à la France une autre acquisition en échange des terres qu'elle pouvait acquérir en Pologne, d'un fragment de la Bavière, des États de Parme, et de quelques droits éventuels sur la Toscane; ce lot, c'étaient les Pays-Bas autrichiens, fardeau trop lourd pour le cabinet de Vienne, qui n'avait aucun moyen de le préserver et de le défendre (1); les Pays-Bas seraient constitués en grand-duché au profit du duc de Parme avec reversibilité à la couronne de France, comme cela s'était fait pour la Lorraine; on s'explique dès lors l'attitude calme de la politique de Louis XV, bien plus préoccupé d'un agrandissement de territoire que de la cause trop chevaleresque des Polonais.

Le cabinet de Versailles continuait néanmoins ses rapports avec la confédération de Bar; on avait examiné ses forces, sa composition, les éléments de succès qu'elle pouvait avoir; les insurgés étaient-ils décidés à soutenir une guerre meurtrière et si effroyablement inégale contre les trois grandes puissances de l'Europe disposant de trois cent mille hommes? La France à son tour devait-elle, pouvait-elle se jeter à travers l'Autriche et la Prusse pour soutenir la Pologne? C'eût été folie, en supposant même que le cabinet de Versailles eût disposé de deux à trois cent mille hommes; mais la réduction de son armée ne permettait aucune démonstration sérieuse, et l'Angleterre n'eût pas mieux demandé que de voir nos forces s'user sur le continent. Toutefois, le marquis de Guiche, ambassadeur à Londres, s'ouvrit loyalement au cabinet de lord North (2);

si jusqu'à présent j'ai réussi dans quelques entreprises, il faut n'en attribuer le succès qu'au sentiment de cette vérité. Au reste, je souhaite, messieurs, que vos travaux puissent être utiles aux sciences, aux arts et surtout à l'Académie, et je serai charmée de trouver souvent des occasions de donner à ses membres des marques de mon estime.

« Signé : CATHERINE. »

P. S. « Je joins à cette lettre deux cartes géographiques très-exactes, l'une du cours du Wolga, depuis la ville de Twer jusqu'à la mer Caspienne, et l'autre de cette mer. J'espère, messieurs, qu'elles vous feront plaisir. »

(1) Cette négociation expliquera en 1794, mieux que les batailles de Jemmapes et de Valmy, la cession si facile des Pays-Bas par l'Autriche à la république française. Le cabinet de Vienne obtenait en échange la réalisation de ses plans sur la Bavière, le Piémont, la Pologne et l'Italie.

(2) Lord North fut nommé premier lord de la trésorerie à la place du duc de Grafton au commencement de 1770.

il ne dissimula pas les changementa que l'alliance des trois puissances allait opéror dans la balance de l'Europe : « Toutes les combinaisons, disait-il dans nne note, étaient renversées; le continent appartenait désormais à la Prnsse, à l'Autriche et à la Russie; l'Angleterre n'avait-elle ancun intérêt à s'opposer au monstrueux accroissement de ces grands cabinets? » Il fut répondn par le cabinet britannique : « Que les engagements inviolables avec la Prusse et la Rnssie ne permettaient pas uno démonstration. » Dans le fait, la Grande-Bretagne était aise d'abaisser la France et de détruiro son influence sur le continent par nne terrible coalition; elle y avait réussi.

Le spectacle de la Pologne n'était pas capable d'exciter bien vivement les sympathies de l'Europe; il y avait certainement de la grandeur, de la noblesse, de la générosité dans le peuple; mais quelle turbulence, quelle haine, quelle jalousie, quelle impitoyable vengeance! La guerre civile était à chaque coin de la Pologne; partout existait la plus affrense anarchie; la république à cheval était proclamée; et les pnissances n'avaient qne trop de motifs pour jnstifier les cordons de tronpes qu'elles avaient placés snr les frontières. Une correspondance suivie s'échangeait entre les cabineta : dans l'hypothèse d'nn partage convenn, quelle part serait faite aux parties contractantes? Frédéric II demandait la Poméranie et la Warmie qui arrondissaient parfaitement la Prusse, et avec cela Dantzick; l'Autriche s'était déjà mise en possession des grands palatinats de Cracovie, au delà du mont Krapack; et qnant à la Russie, sa part était faite depuis longtemps. Enfin dana le traité définitif dn partage du mois de mai 1773, le territoiro de la Pologne fut réduit de trois mille neuf cent quarante-cinq milles carrés; denx mille furent donnés à la Russie, mille trois cent qnatre-vingt-neuf à l'Autriche, cinq cent cinquante-six à la Prusse (1). La négociation fut condnite avec une telle habileté qu'il n'y eut pas une amorce de brûlée; l'invasion se fit seule; la diète sanctionna le traité de partage, et Stanislas-Auguste le signa sans rougir; ce traité contenait d'ailleurs sa justification écrite. Tout était motivé snr des titres anciens; on ne reprenait à la Pologne que ce qu'elle avait elle-même arraché dans ses jours de conquête; il n'y avait pas jusqu'à l'Autriche qui ne réclamât le district de Cracovie d'après nne cession faite par Boleslas, roi de Pologne, à la Hongrie au XIIIe siècle. Les puissances n'aiment pas faire reposer un droit exclnsivement sur la force; quand elles se partagent un État, elles recourent tonjours à un motif légitime qu'elles tronvent ou qn'elles font; car on n'avoue jamais en politique qu'on est injuste. Comme annexe au traité, les pnissances arrêtaient ponr la Pologne un mode d'organisation et de constitution tout dans l'intérêt de la Russie : une dictatnre royale eût été nécessaire, mais la Russie se garda bien de la confier à Stanislas-Auguste; sous prétexte d'assurer un gouvernement libéral, au principe d'organisation répnblicaine, elle limita étroitement le ponvoir de la royauté, et, sous prétexte d'indépendance, entretint dans le sein de la diète tous les éléments d'anarchie. Elle s'assurait ainsi que la guerre civile porterait la dernière main au partage, et que dans dix ans il n'y aurait plus qu'à compléter.

En présence d'nne négociation menée à bont avec nne si grande habileté, le rôle de la France n'avait pas été complétement nul : s'assurer les Pays-Bas autrichiens n'était pas une œuvre sans portée; au reste, qu'aurait pu faire le cabinet de Versailles? A qui s'adresser ponr empêcher l'accomplissement du traité de partage? Les trois puissances qui entouraient d'nn cercle de fer la Pologne avaient pris toutes lenrs précautions : fallait-il se jeter en fou sur l'Autriche, la Prusse on l'Allemagne, et les traverser pour porter secours à la Pologne? Si cette action subissait nn grand échec, n'était-ce pas sa destinée? Pourquoi s'user au milieu de ces guerres civiles? Pnurquoi diminner ses forces dans d'incessantes rivalités? Tout s'était passé avec nn certain caractère légal; le roi Stanislas-Auguste et la diète polonaise avaient consenti aux cessions de territoire et à la nouvelle constitution; de quoi donc pouvait se mêler la France? Ne valait-il pas mieux pour elle s'arrondir par les frontières dn Rhin? Sa préoccupation dut être dès lors d'amener l'Autriche à lui céder les Pays-Pas avec les belles villes de Bruxelles, Anvers et Gand.

Cependant la Porte Ottomane continnait sa guerre acharnée contre la Russie : c'était à la sollicitation de la Pologne et sur les avis secreta de M. de Choiseul qu'elle avait pris les armes; la victoire était restée à la vigueur et à la discipline des armées russes; les multitudes de janissaires, aux ordres du grand vizir, étaient venues se briser contre ces masses immobiles de baïonnettes moscovites. Mustapha III persistait dans ses idées de guerre, et les revers ne lui inspirant point encore le désir de la paix, de sou-

(1) « La Russie prit pour séparation de ses limites la rivière de Wella, depuis sa source jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans le Niémen, et depuis la source du fleuve de la Bérésina jusqu'à Racesyca, où il tombe dans le Dniéper. La Prusse s'appropria la Prusse polonaise, et cette partie de la grande Pologne qui est située au delà de la Netze. La maison d'Autriche se mit en possession de toute la rive gauche de la Vistule, depuis les salines jusqu'à l'endroit où le Wiroz se jette dans cette rivière, de même que de tout le Palatinat de Belz, de la Russie-Rouge et de la plus grande partie de la Wolhynie. »

velles armées se portaient sur le Danube. La Suède (1), qui avait aussi armé pour seconder les desseins de la France, subissait une énergique révolution dont le but était de préparer l'unité du pouvoir : pendant son voyage à Paris, Gustave III, alors prince royal, avait développé son projet de secouer enfin le joug du sénat et de proclamer sa puissance souveraine. Les encouragements et les secours de la France ne lui avaient pas manqué; la correspondance de M. de Vergennes, ambassadeur à Stockholm, constate que ce fut lui qui le décida aux actes de vigueur et d'autorité absolue. Dans cette agitation des esprits, lorsqu'une grande révolution venait à peine de s'accomplir, la Suède ne pouvait attaquer la Russie et faire diversion au partage de la Pologne. La France l'avait espéré; une marche en avant des Suédois sur la Baltique aurait aidé la Turquie; mais Gustave III était trop personnellement inquiet de l'avenir de son pouvoir pour le jouer dans une guerre contre la Russie; Catherine II, d'ailleurs, avait des intelligences secrètes avec les débris du sénat; elle favorisait l'esprit de sédition, espérant déjà la Finlande comme complément nécessaire à son système sur le golfe de Bothnie; il est difficile d'arrêter une puissance en progrès; quand elle marche en avant elle broie tous les obstacles sous les roues de son char, et ainsi était la Russie. Le Danemark, que tant de causes liaient intimement à l'Angleterre, s'en était détaché; la France lui offrait des subsides par la voie de M. de Breteuil, ambassadeur à La Haye; tandis que la Hollande, qui s'était trop mêlée aux affaires du continent, résignait son rôle belliqueux pour n'être plus qu'une puissance neutre et commerciale. Le projet du cabinet de Versailles à l'égard de toutes ces cours était de les entraîner dans un système maritime hostile à la Grande-Bretagne, contre laquelle toute sa préoccupation était de prendre une revanche. Le ministère de Louis XV ne faisait de la question polonaise qu'une affaire secondaire; il ne pouvait se brouiller avec tout le monde, au moment où il préparait une guerre maritime sur une vaste échelle et où il pouvait espérer les Pays-Bas en échange de sa pacifique attitude.

L'Angleterre était aussi vivement intéressée que la France à empêcher le partage de la Pologne et l'accroissement démesuré de la puissance russe sur la Baltique et la mer Noire; État essentiellement maritime, pouvait-elle voir sans jalousie l'embouchure de tous les grands fleuves au pouvoir de puissances de premier ordre, telles que la Russie, l'Autriche et la Prusse? Liée intimement avec la Prusse, elle ne s'opposait point à son agrandissement; mais le développement de la puissance russe sur la mer Noire ne devait-il pas lui inspirer quelque crainte? Jusqu'alors dominé par sa haine contre les comptoirs français dans le Levant, le cabinet de Londres avait vu avec une satisfaction secrète l'abaissement de la Porte Ottomane, protectrice des intérêts français; aujourd'hui elle reconnaissait avec inquiétude que le pavillon russe dans la mer Noire menaçait pour l'avenir son influence et son commerce. Toutefois, la Grande-Bretagne était alors dans un de ces moments de crise intérieure qui ne permettent pas une action vive, continue, dans la politique extérieure. C'était le commencement des troubles dans les colonies de l'Amérique septentrionale; le ministère affaibli de lord North tenait les rênes du gouvernement; les plaintes des colonies trouvaient de vigoureux organes dans l'opposition, et le jeune Fox, nouvellement entré aux communes (2), s'en faisait l'avocat, pendant que Burke, plus éloquent encore, attaquait vigoureusement la faible administration de lord North. Ce fut une belle époque dans l'histoire du parlement; les dissensions brillèrent magnifiques d'éloquence et de mouvements oratoires; mais l'Angleterre vit s'éteindre son influence à l'extérieur : aussi a-t-elle semblé s'inquiéter à peine du partage de la Pologne, auquel pourtant elle était plus intéressée que la France; si même elle fit une seule démonstration, ce fut pour empêcher une escadre sous pavillon blanc de seconder la Porte en surveillant la flotte du comte Orloff. On ne s'explique le grand intérêt que prit l'Angleterre à l'accroissement de la marine russe que par l'espérance qu'elle avait de briser les comptoirs français dans le Levant. La Russie n'était pas encore à redouter comme puissance maritime; et la France était toujours la vieille et seule rivale.

L'Angleterre, préoccupée de ses colonies et de l'accroissement des forces maritimes de la France, surveille avec une vive sollicitude tout ce qui pourra favoriser les projets du cabinet de Versailles; ses négociations à Copenhague, à Stockholm, à La Haye l'inquiètent : la France espère-t-elle une confédération des États maritimes contre le pavillon et la suprématie britannique? A tout prix il faut l'empêcher, au moment surtout où les colonies de l'Amérique prennent tumultueusement les armes. C'est sur l'Espagne que le ministère de lord North porte sa plus vive attention : depuis la signature du pacte

(1) Gustave était encore en France, lorsqu'il apprit la mort de son père, arrivée le 13 février 1771; s'étant remis de suite en route pour la Suède, il débarque à Carlscroon le 18 mai, et fait le 30 son entrée à Stockholm avec son frère le prince Frédéric-Adolphe, le compagnon de son voyage. Le 25 juin, le roi Gustave III harangua lui-même les États, ce qui ne s'était pas vu depuis Gustave-Adolphe.

(2) Charles-Jacques Fox, troisième fils de lord Holland, né le 24 janvier 1749, fit ses études au collége d'Eton; son père le fit élire, en 1768,

de famille, l'Espagne est tout à fait entrée dans la politique de la France. M. de Choiseul l'a vivement engagée à presser l'armement de ses escadres; sa marine, qui s'est accrue dans de très-larges proportions, compte soixante-sept vaisseaux de ligne; le comte d'Aranda n'hésite plus à commencer la guerre; les prétextes ne manqueront pas; les deux puissances sont en différend sur la suzeraineté de quelques îles. D'après le pacte de famille, la guerre engagée par l'Espagne doit nécessairement trouver l'appui et le concours de la France; les deux puissances peuvent mettre à la mer plus de cent vaisseaux de ligne, sans compter ce que les alliances danoise, suédoise et hollandaise peuvent fournir. C'est le cabinet de Versailles qui arrête l'Espagne; il n'est pas prêt encore; dans un ou deux ans, les circonstances deviendront plus favorables et les colonies anglaises seront complétement insurgées. Ensuite, le croirait-on? ce qui occupe le comte d'Aranda au milieu des grandes complications du cabinet, c'est d'accomplir l'expulsion des jésuites (1). Le parti philosophique est devenu ainsi étroit, vindicatif pour la persécution; les grandes affaires sont sacrifiées à de toutes petites passions. Cette abolition des jésuites est encore un objet de grandes négociations entre la France et la cour de Rome : le duc de Choiseul a fait provisoirement saisir Avignon et le comtat, sous prétexte de la bulle lancée par Clément XIII contre l'infant duc de Parme, bulle déclarée attentatoire à l'honneur de la maison de Bourbon. Le parti philosophique, implacable, pousse tous les membres couronnés de cette grande race à demander l'abolition définitive des jésuites; on espère, en gardant le comtat, contraindre un vieillard, un pontife protecteur des ordres religieux à froisser sa propre conscience en consacrant la ruine de la plus forte colonne de l'Église. Ces négociations se continuant avec Clément XIII, le pape consentait entièrement aux désirs de la France et de l'Espagne, lorsque tout à coup, atteint d'un mouvement de sang, il mourut violemment froissé par la contrainte morale que la politique lui imposait (2). Le roi Louis XV avait déjà restitué de sa volonté personnelle Avignon et le comtat au saint-siége. Nul autre titre que la force n'autorisait la saisie d'Avignon; cette oasis, enclavée au milieu des terres de la monarchie, était comme un témoignage de la modération de la cour de France pour la légitimité et le droit. Rien n'était plus aisé que de s'emparer d'Avignon; bel exploit, en vérité, que de dépouiller un légat qui n'opposait aucune résistance!

Au pape Clément XIII avait succédé un pontife d'un esprit éclairé, mais qui abandonna trop facilement les grands principes de la cour de Rome pour les idées mondaines. Antoine Ganganelli (3) a mérité les suffrages des philosophes; le XVIIIe siècle l'a salué unanimement parce qu'il fut le pape à ménagements et à concessions; le caractère de la papauté n'est-il pas d'être immobile à travers les âges? la grandeur de cette institution ne vient-elle pas de ce qu'elle reste la même, tandis que tout se meut et se froisse autour d'elle? Ganganelli posa le principe que Rome devait céder ce que les puissances séculières lui demandaient impérativement; il pactisa sur les doctrines, sur les prérogatives du pontificat. Un pape philosophe était une anomalie; le souverain pontife devait tirer sa force de la croyance et de la foi; Ganganelli reconnut la grandeur de l'institution des jésuites, et cependant il lance la bulle de suppression de l'ordre; il pleure de douleur, et cependant il ne s'arrête pas; il voit l'opinion qui se prononce contre les jésuites, et il n'ose résister. Est-ce qu'un pouvoir moral comme celui du pape doit jamais suivre le torrent des idées? La suppression du grand ordre de saint Ignace avait causé la mort de Clément XIII; elle précipita la fin de Clément XIV. Quand il eut signé la bulle, il vit qu'il avait mal fait, et pour un homme de conscience c'est la mort (4); sa faute était d'autant plus grave, qu'en voulant sauver la papauté il en précipitait la ruine; on ne gagne rien à faire des concessions à ses ennemis implacables. Or quel parti applaudissait à la destruction des jésuites? Les philosophes; ce parti pouvait-il jamais soutenir la papauté? La mission que s'étaient donnée les encyclopédistes n'était-elle pas au contraire d'abolir le christianisme et de le poursuivre dans ses institutions, dans sa force et dans ses lois? Quand les philosophes auraient détruit les jésuites, ils demanderaient d'autres concessions. Le pontificat de Clément XIV précédait celui de Pie VI, captif des philosophes qui avaient fait la révolution française.

membre de la chambre des communes pour représenter le bourg de Midhorst en Sussex.

(1) La pragmatique sanction du roi, portant ordre à tous les religieux de la compagnie de Jésus de sortir de ses royaumes, saisie de leur temporel et défense de jamais rétablir ladite compagnie, est datée du Prado, 2 avril 1767.

(2) Clément III mourut dans la nuit du 2 au 3 février 1769, jour fixé pour un consistoire où il devait annoncer aux cardinaux sa résolution de satisfaire les cours de France, d'Espagne, de Naples, de Parme, en proclamant la destruction entière de la société des jésuites.

(3) Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né le 31 octobre 1705, au bourg de Saint-Arcangelo, près de Rimini, était fils d'un médecin; il entra dans les religieux de l'ordre de saint François, où il devint profès en 1725, fut cardinal par Clément XIII, le 24 septembre 1759, il fut élu pape le 19 mai 1769, sacré le 28 mai et consacré le 4 juin suivant. Le bref qui supprime l'ordre des jésuites est du 21 juillet 1773.

(4) Clément XIV, après avoir signé le bref de suppression, dit en s'appuyant sur son bureau : « La voilà donc accomplie cette suppression, je ne m'en repens pas; je ne m'y suis déterminé qu'après avoir tout examiné et bien pesé. J'ai cru devoir la faire, et je la ferais encore si elle ne l'était pas; mais cette suppression me donnera la mort! (*Ma questa suppressione mi darà la morte.*) » Il mourut effectivement l'année suivante.

Naples ne s'était jamais séparée de l'Espagne ni de la France dans les questions diplomatiques; M. de Breteuil y avait été envoyé après sa mission de Hollande, pour pressentir les intentions réelles au cas d'une guerre maritime. Le roi de Naples exécuterait-il sans hésitation les clauses du pacte de famille en mettant ses matelots et sa petite escadre à la disposition de l'alliance? C'était fort utile pour donner une puissante impulsion à la confédération navale jusque dans la Méditerranée. L'Angleterre pourrait-elle jamais établir sa supériorité sur cette mer, lorsque l'Espagne, Naples et la France, maîtresses de toutes les côtes et de l'île de Corse, étaient en mesure d'entourer à chaque instant ses flottes et de leur opposer des forces doubles en navires et en canons? Ne pouvait-on pas aussi espérer l'appui et le concours du Piémont par suite des doubles mariages des comtes de Provence et d'Artois avec les deux filles de la maison de Savoie?

Voici donc comment pouvait s'envisager cette situation diplomatique; M. de Choiseul avait fait une faute en poussant la Porte à se déclarer trop hâtivement contre la Russie; la guerre était malheureuse, et cela devait être. Il fallait attendre la grande explosion de la république polonaise pour agir simultanément; cette république, elle-même, n'était-elle pas née d'une folle turbulence, plutôt que sortie d'un mouvement vraiment national? Ne précipitait-elle pas la Pologne dans une nouvelle anarchie, cause fatale et intime de sa ruine? Le traité de partage fut habilement conduit parce qu'il était simple et naturel; qui pouvait arrêter trois puissances également intéressées à se grandir et à s'étendre? Deux puissances avaient seules un intérêt direct à s'opposer au premier partage de la Pologne, la France et l'Angleterre; la volonté ne manquait pas à la France, mais quels moyens avait-elle? S'adresser à l'Autriche, à la Prusse, mais n'étaient-elles pas intéressées au partage? Passer sur le corps de ces deux grandes puissances, mais qui l'aurait essayé? Nul ne l'a osé depuis, pas même Napoléon à Varsovie; d'ailleurs, le lot des Pays-Bas autrichiens était aussi attrayant que la Lorraine, et pourquoi repousser les rives du Rhin si l'on pouvait les obtenir? L'Angleterre était trop préoccupée de sa rivalité avec la France et de la révolte de ses colonies pour s'inquiéter de la Pologne; une grande querelle maritime restait à vider entre la France et l'Angleterre. C'était alors la seule, la grande préoccupation de ces deux puissances.

CHAPITRE XLIX.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Mort des amis du roi. — Tristesse. — Voyage à Compiègne, — à Choisy. — Commencement des infirmités. — Madame du Barry, — son crédit. — Rivalité avec la Dauphine. — Esprit de la société. — Invasion des mauvaises mœurs. — Scandale de Beaumarchais. — Bruit sur ses Mémoires. — *Le Barbier de Séville*. — Glück et Piccini. — Dissolutions du Longchamps. — Luxe des courtisanes. — Prédication du carême. — Causes de la maladie du roi, — son agonie, — sa mort. — Caractère de Louis XV. — Les trois époques de son règne. — Son système politique. — Le XVIIIe siècle. — La société.

1773—1774.

Il est un sentiment mélancolique qui nous saisit au cœur, lorsque après avoir suivi la vie brillante d'un homme, nous arrivons à son époque de décadence, de ruine et de mort : quelle différence entre l'existence rieuse, insouciante de l'enfance, la force et l'énergie de l'âge mûr, et cette décrépitude qui nous rend toute chose décolorée et amère! Louis XV arrivait à cet âge; il n'avait jamais vivement goûté le plaisir; l'ennui l'avait dévoré jeune homme, que devait donc être pour lui la vieillesse? Il avait déjà soixante-trois ans, et ses traits fatigués témoignaient des ravages du temps. Autour de lui s'accomplissait ce fatal spectacle qui distille goutte à goutte l'agonie dans nos veines : la mort de nos amis, de nos contemporains, de nos compagnons de travail ou de plaisir; ce glas qui sonne notre fin à tous. Le marquis de Chauvelin était mort subitement, sous les mille lustres de son souper (1); quelques jours après on lui apprenait la mort du maréchal d'Armentières, né la même année que lui et son menin lorsque enfants ils jouaient dans les grands appartements de Versailles. Ces coups répétés jetaient le roi dans de fatales tristesses; il languissait plutôt qu'il ne vivait, et s'il n'avait pas eu auprès de lui le maréchal de Richelieu, son aîné, et faisant encore le jeune homme, il aurait renouvelé le spectacle de ces rois qui s'essayaient à se courber dans leur cercueil avant que l'heure du trépas fût sonnée.

Madame du Barry avait donc une rude tâche; les médecins avaient conseillé l'air et les grandes courses; on multiplia les voyages à Rambouillet, à Com-

(1) 24 novembre 1773. « Le roi a soupé hier dans les petits appartements chez madame la comtesse du Barry. Sa Majesté avait dit au marquis de Chauvelin, un de ses favoris intimes, que madame du Barry l'invitait à en être; ce seigneur, en acceptant, a supplié Sa Majesté de permettre qu'il ne soupât point, parce qu'il se sentait un peu incommodé; cependant il avait commencé un whist avec Sa Majesté. Il s'est mis à table ensuite et n'a mangé que deux pommes cuites; il a repris le jeu. La partie finie, il est allé s'adosser à la chaise de madame la maréchale de Mirepoix, qui jouait à une autre table. Il a plaisanté avec cette dame. Le roi, qui était du côté opposé au marquis, a remarqué de l'altération sur son visage, lui a demandé s'il ne se trouvait pas mal. Il est à l'instant tombé roide mort. En vain lui a-t-on donné les secours les plus prompts. » (*Journal à la main.*)

piègne, à Choisy; le roi parlait peu, mais la voiture rapide le secouait pendant quelques heures. Si dans ces courses lointaines quelques pensées venaient à lui, elles étaient tristes et mélancoliques, comme les souvenirs d'un temps qui a fui. A Rambouillet, il avait passé ses jours d'innocence et de jeunesse auprès de la comtesse de Toulouse; chaque arbre lui rappelait un soupir de premier amour. A Compiègne, c'était l'époque des chasses bruyantes, alors qu'il poursuivait le daim et le sanglier; Choisy le reportait à trente ans en arrière; ces lamentables retours sur lui-même lui flétrissaient le cœur, et des larmes s'échappaient de ses yeux. Les infirmités étaient venues avec l'âge; ces beaux yeux bleus sous des cils noirs voyaient à peine à quelques pas; il avait un peu de surdité; et lui, si beau cavalier naguère, il était obligé de se servir d'un marchepied pour monter à cheval; cette position maladive appelait constamment l'action des médecins; ceux-ci contrariaient ses goûts et ses habitudes; s'il voulait continuer à souper gaiement avec ce vin de Champagne qu'il aimait tant, on lui en défendait l'usage; il devait s'abstenir des causeries et des intimités de boudoirs, qu'il avait tant aimées. Cette mort avant la mort l'affectait si fatalement qu'on ne voyait même plus ce rare sourire sur ses lèvres si gracieux autrefois. Inquiet, fatigué, tout l'accablait; madame du Barry pouvait seule l'amuser de son gazouillement médisant. Jeune femme, elle s'associait à la vie du vieillard avec un dévouement remarquable; elle ne le quittait plus, et lui l'accueillait comme sa seule et dernière distraction.

Il arrivait alors ce qui se produit toujours aux dernières époques des vieux rois, la société se place en dehors d'eux dans des conditions nouvelles; la jeune génération comprenait à peine les idées vieillies et les plaisirs surannés; cette société entourait monsieur le Dauphin et surtout la Dauphine : monsieur le Dauphin, pour en faire l'instrument d'une nouvelle politique, et la jeune Dauphine pour lui demander le signal des plaisirs. Madame du Barry était cependant assez jeune pour rivaliser d'une manière éclatante avec la nouvelle cour; mais accoutumée à vivre au milieu des vieillards usés et finis, elle s'était familiarisée avec les idées d'une autre époque; elle ne pouvait pas dominer la jeune société qui s'empreignait d'un caractère de distraction rieuse et se préoccupait d'un rien : Caron de Beaumarchais venait de publier son fameux mémoire contre le conseiller Gœzmann (1), et l'on se rattachait à ce spirituel scandale comme à un acte de courage contre le parlement Maupeou flétri par l'opinion publique. La Dauphine, qui recherchait la popularité, ne parla pendant quelque temps que du *Quesaco*, du provençal Marin; il y eut une mode, une forme de coiffure à la *Quesaco;* quand fut joué *le Barbier de Séville*, on accourut pour voir ce tableau d'une société démoralisée : le Bartholo dupé, la Rosine si rusée, le Figaro déclamateur de maximes politiques. Je ne sais si Beaumarchais avait à se plaindre de la société, mais il prenait plaisir à lui ôter son dernier reflet de noblesse, sa dernière empreinte de candeur; il voyait le monde comme une grande escroquerie de sentiments et d'intérêts; et les femmes les plus naïves, les plus en dehors de l'esprit dissolu, venaient s'abreuver de ce poison; la Dauphine si chaste protégea *le Barbier de Séville* (2) et donna l'impulsion au *Quesaco* de la mode.

C'est que cette noble princesse voulait prendre position contre madame du Barry, mais n'osait l'attaquer de face; or, entre les femmes frivoles quelle rivalité peut-il exister, si ce n'est celle du plaisir de la mode et de la distraction ? On choisit un champ de bataille comme dans l'hippodrome de Byzance démoralisée on prenait les couleurs verte et rouge. Enfant, madame la Dauphine avait eu pour maître de clavecin la plus large imagination musicale de l'Allemagne, le chevalier Glück (3). Habituée à cette instrumentation si belle, Marie-Antoinette n'avait trouvé dans l'opéra français qu'un grand recueil d'ariettes et de refrains; elle avait soutenu, au milieu de sa cour, que son maître, le chevalier Glück, pourrait jeter mille vastes harmonies sur les plus belles tragédies de Racine et de Crébillon, et l'on choisit *Iphigénie en Aulide;* Marie-Antoinette envoya le magnifique poëme au chevalier Glück avec une gracieuse invitation de travailler à cet œuvre, et Glück dans moins de six mois eut satisfait sa noble élève. Il apporta lui-même son *Iphigénie* à Paris, et quoique la partition fût froidement goûtée d'abord, madame la Dauphine s'en déclara la protectrice; Glück eut son entrée à toute heure dans ses petits appartements, et l'on ne parla que de sa faveur.

Ce fut pour se poser en rivale de madame la Dauphine que la comtesse du Barry opposa la musique

(1) 16 septembre 1773 : « Le Mémoire de M. de Beaumarchais fait un bruit du diable, et il est recherché avec tant d'empressement, qu'il a été obligé d'en faire une seconde édition, enlevée avec autant de rapidité que la première. On ne peut concevoir qu'un écrit aussi diffamant contre le sieur Gœzmann ne soit pas arrêté. On prétend que ce magistrat ne reparaîtra plus au nouveau tribunal, et que son protecteur, le duc d'Aiguillon, le nomme consul dans les échelles du Levant. » (*Journal à la main.*)

(2) *Le Barbier de Séville* fut représenté plus tard, en février 1775.

(3) Christophe Glück, né dans le haut Palatinat sur les frontières de la Bohême en 1714, d'une famille noble, fit ses études musicales à Prague, et se rendit habile dans le jeu des instruments, surtout du violoncelle. Ce fut le marquis du Rollet qui amena de Vienne à Paris le chevalier Glück

italienne aux grandes compositions allemandes; la facture des libretti va particulièrement aux goûts d'un vieillard, elle n'invite pas à la réflexion et à l'étude, mais elle marche à la distraction, au plaisir; c'est un ravissement et non pas un travail. Aux âmes vides ou fatiguées il faut la musique italienne, aux imaginations enthousiastes et fortes l'harmonie allemande convient mieux. La comtesse du Barry répondait au goût du roi, du maréchal de Richelieu, en faisant venir d'Italie les compositions de Piccini (1) pour les opposer à Glück; la rivalité prit un caractère grave, on se disputa dans les théâtres, dans les salons; il y eut deux factions en armes. On vit aux prises la vieille et la jeune société pour un thème d'accompagnement.

Les plaisirs de la nouvelle cour étaient l'Opéra, les carrousels, la mode anglaise des *cottages*, les habitudes et les coutumes de la campagne; on voyait madame la Dauphine tantôt en vêtement du matin, sans parure, sans rouge, sous un vaste chapeau de paille, dirigeant un cheval fougueux, suivie de jockeys aux vestes courtes, aux culottes de peau jaune, à la petite casquette; luxe de gens que le duc de Chartres et le prince de Lamballe avaient mis à la mode; les petits phaétons à quatre chevaux faisaient fureur, et c'était à Longchamps surtout qu'on pouvait en observer le luxe. Longchamps était la promenade des courtisanes. La Duthé, la Guimard, mesdemoiselles Cléophile et Arnoux, qui étaient aux princes d'Hénin, de Soubise, ou bien à MM. d'Aranda et de Lauraguais, y rivalisaient de luxe et d'insolence; elles avaient des équipages à quatre chevaux de vingt mille livres, et trois cent mille livres de diamants; et tout cela était admis, reconnu comme une chose simple, dans les mœurs et dans les habitudes de cour. On se ruinait pour une danseuse avec la meilleure foi du monde; on devenait dupe ou escroc, témoin le chevalier de Valbelle; on entrait dans cette société dont *le Mariage de Figaro* devint ensuite l'expression; ce n'était plus le XVIII[e] siècle, mais quelque chose de plus fatalement désordonné; l'école encyclopédique avait ravagé les idées et les mœurs; le sensualisme de Diderot, les petits contes libertins de Crébillon, de Marmontel, avaient achevé de déhonter le monde; c'était de l'ivresse; le pouvoir se laissait briser comme la famille; on ne s'expliquait même pas comment une telle démoralisation pouvait durer.

C'était un spectacle digne d'une mélancolique attention que la décadence et la fin du règne de Louis XV; et au milieu de ce chaos cette physionomie du roi qui marchait hâtivement vers la tombe. Depuis le commencement de cette année, un changement remarquable s'était manifesté dans les habitudes et l'esprit du monarque; il avait assisté à toutes les prédications du carême avec une ferveur ardente; les paroles fières et personnelles de l'évêque de Sénez (2), austère prélat, étaient allées à son cœur, et il les avait écoutées avec satisfaction; pas un mot de plainte ou de reproche n'était sorti de sa bouche, il semblait dire: « L'évêque a raison; » il avait demandé à l'entendre de nouveau le carême suivant, et des larmes avaient coulé de ses yeux lorsque le saint prêtre lui avait rappelé sa maladie de Metz, où son peuple l'avait tant aimé.

Louis XV n'avait que soixante-quatre ans encore, mais ses traits prenaient cette empreinte d'une mort prochaine; car cette hideuse mort semble marquer d'avance ses victimes; elle empreint ses ongles sur les traits, et il est bien difficile de n'y pas apercevoir les ravages qu'elle prépare. Tous les amis du roi voyaient bien qu'il déclinait sensiblement. Sa tristesse était profonde, sa tête retombait appesantie sur sa poitrine, et elle ne se relevait même plus lorsque la bouche rosée et rieuse de madame du Barry lui disait ces petites méchancetés de cour qu'il avait tant aimées. On avait ainsi passé le carême et Pâques; les feuilles venaient aux arbres à Versailles, les oiseaux gazouillaient au ciel, lorsqu'on apprit tout à coup que le roi était atteint de la petite vérole, qui avait impitoyablement ravagé les plus belles physionomies de sa race.

La petite vérole, messagère de la mort, était alors une maladie assez commune, assez répandue à Versailles pour qu'elle pût atteindre le roi; il semblait même que l'air putride et marécageux du château contribuât à la rendre contagieuse. Rien de plus simple que Louis XV, toujours sujet à ces fièvres malignes dont il avait été atteint à Metz, n'eût été fatalement frappé par une de ces impressions malfaisantes. L'esprit dissolu du XVIII[e] siècle ne supposa pas cela: on dit que le roi, cherchant dans le Parc-

(1) Nicolas Piccini, né à Bari, près de Naples, en 1728, fut placé au conservatoire de *Sant'-Onofrio*. Il débuta dans la carrière dramatique en 1754, par un opera buffa joué sur le théâtre de Saint-Charles.

(2) 10 avril 1774. « Le sermon de M. l'abbé de Beauvais, le nouvel évêque de Sénez, prêché le jeudi saint, a fait la plus forte impression. Il roulait sur une opposition entre la vie oisive et inutile des riches et la vie active et utile des pauvres. L'orateur entrait à cette occasion dans une peinture pathétique des misères du peuple, et par un tour oratoire annonçait pouvoir le faire mieux que personne, puisque lui-même sortait de cette classe. Il rappelait au roi l'époque de sa maladie de Metz, circonstance la plus glorieuse de sa vie, puisque c'est celle où l'amour de son peuple pour sa personne sacrée s'est manifesté à son plus haut degré. Il ne lui a pas dissimulé que cet amour s'affaiblissait, que le peuple accablé de subsides ne pouvait plus que gémir sur ses maux. Il a fait sentir au monarque que quoique sur le trône, il avait des amis sans doute et était digne d'en avoir, mais que son meilleur seul devait être son peuple. Le roi n'a point été mécontent de cette hardiesse évangélique, il a très-bien accueilli le prédicateur et lui a rappelé l'engagement qu'il avait pris de prêcher le carême suivant devant Sa Majesté, qu'il le sommait de remplir, a ajouté le roi en riant, quoique évêque. » (*Journal à la main.*)

aux-Cerfs des plaisirs impuissants, avait sucé avec les voluptés difficiles d'un vieillard le germe de la petite vérole. Cette immonde légende est-elle vraie? N'est-elle pas une juste vengeance contre les scandales qu'avait donnés le roi pendant sa vie? A un monarque libertin et usé il fallait un juste châtiment, et on le faisait mourir dans un sensualisme impur. Quoi qu'il en soit, la nouvelle se répandit bientôt à Versailles que le roi Louis XV était atteint de la petite vérole; il s'alita subitement avec tous les symptômes d'une maladie mortelle : nulle découverte médicale n'avait été faite encore contre ce fléau qui enlevait, chaque année, un dixième de la population en Europe. L'inoculation était dans son enfance, et quelques esprits hardis seuls l'osaient. La vieille médecine employait les saignées, les purgatifs; action impuissante sur le corps affaibli par l'âge. L'agonie arriva presque aussitôt que le mal, et les médecins annoncèrent qu'il n'y avait plus de ressources.

Louis XV n'avait cessé d'être profondément religieux : enfant élevé dans de saintes habitudes, les passions de la vie n'avaient pas même effacé ce sentiment de foi et de croyance qui se révèle comme une sainte voix au chevet du malade. Qui ne se souvenait de Metz et de ce renoncement au mal qu'un roi très-chrétien avait hautement promis en face de l'Église? Ces promesses, il les avait oubliées dans les tourbillons de la vie; elles revinrent au lit du mourant; il demanda lui-même les derniers sacrements, et le jeune Dauphin, si pieux, si profondément ennemi du scandale, n'aurait pas laissé son aïeul s'éteindre sans les secours de la religion. Le grand aumônier fut mandé; il ne renouvela point la scène de Metz, la solennité d'une abjuration; mais le christianisme voulait un exemple! Plus le pécheur était royalement couronné, plus le repentir devait se montrer éclatant pour faire oublier le scandale; le grand aumônier déclara donc à haute voix : « que le roi de France demandait pardon du mauvais exemple qu'il avait donné à son peuple (1). » Et Louis XV reçut en face de sa cour les sacrements de l'eucharistie et l'extrême-onction. Quoique la maladie fût contagieuse, le Dauphin voulut assister à ses phases terribles; il fallut, pour l'en éloigner, un ordre exprès du roi; car la vie d'un Dauphin était trop précieuse pour l'exposer ainsi à la contagion d'un mal affreux.

La comtesse du Barry avait en vain sollicité le devoir de soigner le roi ; la pensée religieuse ne pouvait s'accommoder de ce dévouement d'une favorite ; elle fut donc écartée, et ne put voir Louis XV à ses derniers moments ; elle apprit comme un coup de foudre son agonie et sa mort. Le roi avait fait dire à madame la duchesse d'Aiguillon d'emmener de Versailles la comtesse du Barry afin d'éviter tout renouvellement de scènes scandaleuses; la comtesse se retira au village de Ruel, et c'est là qu'elle apprit la mort du roi ; elle en fut profondément affectée, et lorsque les ordres du nouveau monarque lui assignèrent pour retraite un couvent solitaire, elle y accourut avec un empressement digne d'éloges. Et pourquoi ne pas vouloir que cette jeune femme fût profondément attachée au roi, qui l'avait accablée de biens et de grandeurs? Pourquoi la flétrir même dans ce qu'elle eut de repentir et de tristesse? Louis XVI, juste appréciateur des questions de convenance et de morale, lui continua sa pension; il savait que depuis très-longtemps la comtesse du Barry n'était pour son aïeul qu'une amie, et d'ailleurs il la connaissait bonne et dévouée; il ne se trompait pas. Si l'échafaud fut dressé pour elle dans la terrible révolution, c'est qu'ayant tout sacrifié pour la famille royale, elle venait engager ses diaments pour la secourir; elle ne retrouva sa faiblesse de femme qu'en présence du bourreau.

Louis XV mourut le 10 mai 1774, à trois heures du soir; la cour quitta immédiatement Versailles pour se retirer à Choisy; on craignait l'air pestilentiel. Le soin des funérailles fut laissé au grand maître : nul des gens de service ne voulut s'approcher du cadavre qui resta huit heures à peine dans Versailles et fut transporté dans un carrosse de chasse à Saint-Denis, à travers le bois de Boulogne et la nouvelle route de la Révolte, qui avait pris son nom des premières émeutes de Paris. Il y eut peu de douleur parmi le peuple. Un règne de près de soixante ans avait usé le nom du roi Louis XV; trop d'accusations avaient flétri son front et affaibli l'éclat de sa couronne. Quand le peuple sut son agonie, il alla, par pitié, s'agenouiller autour de la châsse de sainte Geneviève (2). Mais lorsqu'il eut expiré, aucune douleur ne se manifesta; on salua son successeur avec joie, parce que les générations qui viennent s'inquiètent peu de ce qui finit et accourent vers ce qui commence et grandit. Le berceau de Louis XV avait été entouré d'amour, son cercueil fut flétri par la haine ou abandonné par l'indifférence. C'est que le temps avait marché; les idées n'étaient plus les mêmes; les écrits du XVIII[e] siècle avaient affaibli l'autorité morale de la religion et de la royauté; d'autres écoles étaient nées; l'esprit républicain

(1) Voici en quels termes cette déclaration fut faite : « Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il est fâché d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare qu'il ne veut vivre désormais que pour le soutien de la religion et pour le bonheur de ses peuples. »

(2) Le 8 mai 1774, la châsse de sainte Geneviève fut découverte pour la maladie du roi.

commençait même à se montrer avec l'école américaine; c'était moins le roi que la monarchie qui s'en allait.

Il y avait deux personnages dans Louis XV; l'homme privé était bon, aimable, tendrement aimé; tous ceux qui avaient l'honneur de le voir dans son intimité en rapportaient des impressions douces et affectueuses. Son esprit, sans être parfaitement cultivé, était juste; il raisonnait avec un tact si parfait qu'on eût dit une intelligence développée par la plus haute éducation. Religieux par principe, il était philosophe pratique à un degré remarquable; il raillait les faiblesses de la vie, et dépouillant les grandeurs de cour, il rappelait souvent l'égalité de la mort. Louis XV fut peut-être le roi qui eut le plus d'amis personnels; ses maîtresses, ses favorites l'aimèrent toutes moins en roi qu'en homme (1); timide à la face du public, il était charmant, spirituel, dans les habitudes privées. Autant Louis XIV avait aimé le faste, autant Louis XV chérissait la vie intime; de là ses petites maisons si multipliées depuis Choisy jusqu'à Lucienne. Comme roi, il eut également des qualités éminentes, l'esprit juste et fort, un sentiment énergique de l'autorité; une répulsion universelle pour toutes les nouveautés qui menaçaient l'idée monarchique en Europe. Sa science gouvernementale était toujours supérieure; nul ne connaissait mieux que lui la situation réelle des cabinets et la noble place que la France devait tenir dans toutes les négociations. Mais la faiblesse invincible de son caractère ne lui permettant jamais d'être lui-même, il se laissait aller aux impressions de son conseil; le seul courage qu'il eût se bornait à cette opposition secrète, à cette correspondance intime qui empêchait les ambassadeurs de suivre toujours l'impulsion du premier ministre. De là, ce cabinet particulier dirigé par le comte de Broglie, surtout pendant l'administration du duc de Choiseul. Dans le gouvernement intérieur, Louis XV avait également un instinct parfait de toutes les affaires (2); il n'aimait pas les résistances qui usent l'autorité; il croyait à la royauté assez de soucis, une tâche assez rude, pour qu'on lui épargnât ces luttes trop violentes, trop hasardées. De là vient sa haine contre les parlements et les philosophes; les parlements arrêtaient l'action de l'autorité matérielle, les philosophes brisaient l'autorité morale de la royauté et de la religion. L'instinct du roi ne s'était pas trompé dans sa répugnance pour ce qui affaiblissait l'œuvre de Louis XIV (3).

Le long règne de Louis XV se divise en plusieurs périodes, sous le point de vue des idées de gouvernement. Les actes de sa minorité ne lui appartiennent pas; ils sont l'œuvre de la régence, sorte de réaction désordonnée contre l'époque de Louis XIV. Les ressorts se détendent, la philosophie du XVIIIe siècle essaye ses attaques contre la société, au milieu de cette grande désorganisation que nul ne peut empêcher. Le ministère de M. le duc de Bourbon se résume dans la tentative de rétablir l'ordre et le crédit; c'est la fin de l'agiotage; on n'y trouve pas d'autres pensées de gouvernement. La véritable époque politique du règne de Louis XV commence au ministère de Fleury; il part de cette double base: la paix à l'extérieur, l'économie à l'intérieur; c'est merveille que cette longue administration, et lorsque l'esprit gentilhomme porte le cardinal malgré lui à la guerre, lorsque sous un jeune roi le caractère belliqueux déborde partout, la guerre se fait si à propos, les négociations paraissent si habilement conduites, que sans supporter de grands sacrifices, la France acquiert une magnifique province, la Lorraine et le duché de Bar, dernier résultat de la lutte contre la maison d'Autriche. La paix d'Aix-la-Chapelle en est le résumé diplomatique.

A la mort de Fleury commence le gouvernement véritablement personnel de Louis XV, le règne de son conseil privé; la politique se modifie. Jusqu'ici, les parlements n'ont opposé que de faibles résistances; mais les querelles des jésuites et des jansénistes viennent agiter la société et l'opposition des parlements commence; on exile, on rappelle les magistrats. On use l'autorité politique jusque sous l'administration de M. le duc de Choiseul, qui est comme le rapprochement momentané de la royauté avec le parti philosophique et parlementaire sous les auspices de madame de Pompadour. Ce rapprochement grandit trop la puissance de la magistrature et affaiblit le principe religieux, base de l'autorité royale. M. de Choiseul, grand moqueur du catholicisme, parvient à expulser les jésuites, et cela porte malheur à la royauté. A l'extérieur, la politique a également changé depuis le ministère du cardinal de Bernis, et la pensée de l'alliance autrichienne porte avec elle-même une grande force dans la guerre maritime contre l'Angleterre; désormais on pourra compter sur la paix du continent; la Prusse nous a trahis, Frédéric s'est rapproché de l'Angleterre, l'Autriche vient à nous. Seulement M. de Choiseul exagère cette alliance; il donne trop à l'Autriche et

(1) Madame du Barry elle-même ne parlait du roi longtemps après sa mort que les larmes aux yeux; elle se condamna à la retraite la plus absolue, s'absorbant pour ainsi dire dans l'amour chevaleresque du duc de Brissac. — (2) J'ai rapporté ce mot caractéristique: « Ah! si j'étais lieutenant de police, cela n'arriverait pas ainsi. »

(3) Son mot au marquis de Lauraguais indique la direction de son esprit haineux contre la philosophie et l'Angleterre. « Eh bien! d'où venez vous, M. de Lauraguais? » — « D'Angleterre, sire! » — « Et quoi faire? » — « Apprendre à penser! » — « Les chevaux, sans doute. » C'était une bonne leçon de nationalité.

ne reçoit pas assez; sa diplomatie est visible, saisissable; en préparant la guerre contre l'Angleterre, il sacrifie tout au système colonial; il agite l'Europe pour échapper au fatal traité de Fontainebleau.

Le système de M. de Maupeou et du duc d'Aiguillon qui lui succède, est peut-être le contraste le plus frappant des idées de M. de Choiseul. Les parlements ont été caressés par le dernier ministère, M. de Maupeou les abaisse. La vérité est qu'à la mort de Louis XV il n'en était plus question, tant est puissante une volonté ferme, continue : on n'avait plus à craindre les remontrances, les enregistrements, toutes les formes procédurières qui empêchaient le développement des grandes affaires. La dictature royale est pour ainsi dire reconstituée (1), tandis qu'à l'extérieur le duc d'Aiguillon veut éviter une guerre imminente et à laquelle la France n'est pas préparée encore. Le partage de la Pologne est le plus vif reproche que l'on puisse jeter à ce ministère, mais, je le répète, quel moyen de l'éviter lorsque trois puissances formidables sont d'accord pour l'accomplir et le réaliser? La France, d'ailleurs, avait pendant ce règne acquis la Lorraine, le duché de Bar et la Corse; elle avait l'espérance d'obtenir les Pays-Bas autrichiens; d'autres cabinets pouvaient désirer leur lot. Deux questions nouvelles allaient surgir; l'Angleterre était aux prises avec ses colonies, peut-être ces difficultés entraîneraient-elles la guerre maritime : était-il prudent de commencer une folle campagne continentale, pour préserver un peuple que ses fautes et ses destinées condamnaient à périr? En politique, il faut peu s'attacher aux choses mortes; il peut y avoir de la poésie noble, élevée, mais ce n'est pas avec des idées chevaleresquement exaltées qu'on fait la puissance des nations et leurs destinées d'avenir.

Des hommes d'État considérables marquèrent l'époque de Louis XV : je place le cardinal de Fleury en tête, parce que c'est lui qui, avec les plus faibles moyens, produisit les résultats les plus importants. C'est en pleine paix, avec la plus haute économie, qu'il parvint à donner la Lorraine à la France et à lui créer des alliances loyales et sincères; personnellement timide, il ne le fut jamais dans les questions qui touchaient au pouvoir et à l'autorité; ménageant les forces, les moyens, il savait vigoureusement réprimer au besoin; il comprenait parfaitement que céder trop aux partis c'était les rendre insatiables. Autant le caractère de Fleury était sérieux dans les affaires, autant celui du duc de Choiseul était léger, prétentieux, et cependant on ne peut refuser à cet homme d'État une place considérable; il savait parfaitement l'Europe; comme ministre des affaires étrangères, nul ne négocia avec plus d'activité; mais il avait en même temps tous les défauts de ses qualités; trop actif, il devenait brouillon; son assurance devenait présomption, sa légèreté impertinence; comme on savait son faible, on le prenait par la vanité; il ne résistait pas à un éloge pompeux que lui adressait le parti philosophique; à la fin de son ministère il avait tellement grandi le pouvoir des parlements, qu'il fallut les briser.

L'homme d'État véritable de cette époque, celui qui réunit au point de vue le plus éminent les conditions de persévérance et de fermeté, fut évidemment M. de Maupeou; il s'était proposé un grand but, et pour l'atteindre nul obstacle ne l'arrêta. Pourtant ces corps qu'il frappait d'une main si ferme étaient puissants dans l'opinion publique. M. de Maupeou ne fit pas seulement des ruines, chose toujours facile quand on met la main sur un vieil édifice, mais à la vieille magistrature il en substitua une nouvelle; il créa quelque chose qui avait de la vie et de la force, si bien qu'on ne pensait plus aux vieux parlements lorsque Louis XVI les rétablit. M. de Maupeou fut aidé dans cette œuvre par le duc d'Aiguillon, l'une des têtes les plus énergiquement organisées, l'homme d'État peut-être qui avait le sentiment le plus intime de la grandeur du pouvoir; il sortait des Richelieu et ne mentait pas à cette origine.

Le maréchal de Belle-Isle, qui n'eut jamais qu'un court ministère, fut cependant l'homme supérieur, le ministre véritablement organisateur de la guerre, à un esprit très-fin, à une grande hardiesse de plans il joignait l'art admirable de faire partager aux autres la confiance qu'il avait en lui-même; les plans les plus remarquables qui furent adoptés par les conseils du roi étaient tous de sa main. Le comte de Broglie, qui avait la confiance intime du roi, avait certainement une capacité bien au-dessous de celle du maréchal de Belle-Isle; mais c'était un esprit sûr, qui ne dépassait jamais les limites de la prudence (2). M. de Vergennes, jeune encore, était un diplomate de premier ordre, et MM. de Breteuil et de Saint-Priest commençaient cette carrière ministérielle qui devait être la transition du règne de Louis XV à celui de son successeur.

(1) Ce fut la première faute de Louis XVI que ce rappel des parlements. Nul n'y songeait plus, et les charges étaient remboursées.

(2) Si l'on veut se faire une idée du travail et de la capacité du comte de Broglie, il faut lire la série des exposés secrets qu'il présenta au roi Louis XVI à son avénement, pour lui faire connaître la politique de son aïeul Louis XV. C'est exact, mais un peu terre à terre. Les résumés de Favier sont bien autrement remarquables.

A côté des hommes d'État les mœurs du temps veulent qu'on place les maîtresses, car elles exercent une grande influence sur le règne et le siècle de Louis XV. Cette puissance de la femme, cette abolition de la loi salique par l'amour, ne fut pas aussi politiquement fatale qu'on l'a dit; si la royauté se suicidait moralement par les spectacles d'adultère et de dissolution, les favorites eurent souvent des inspirations nobles et hautes; et pourquoi ne pas admettre souvent comme un bien l'influence de la femme dans les affaires publiques? n'ont-elles pas une manière de voir fine, délicate, qui saisit même les côtés imperceptibles d'une situation? Les hommes d'État sont portés vers les généralités, ils aperçoivent et jugent du haut; les femmes pénètrent surtout dans les détails, dans le ménage des affaires; rien de petit ne leur échappe; elles ont un esprit subtil qui aperçoit les plus légers accidents, les aspects divers et les mobiles infinis et secrets des affaires humaines. Une femme est insuffisante dans les conseils, mais elle complète, et c'est peut-être ce que fit madame de Maintenon pour Louis XIV.

Les favorites de Louis XV, n'ayant pas toutes les mêmes caractères, ne se donnèrent pas la même mission. Madame de Mailly, femme de plaisirs, aimait et se complaisait à voir le roi jeune, noble et beau; elle n'avait aucune pensée politique; le cardinal de Fleury gouvernait seul, il n'eût pas permis le partage de l'autorité. C'est à madame de Châteauroux que commença la véritable influence de femme; se posant auprès du roi comme l'expression du parti gentilhomme qui veut et fait la guerre, elle luttait directement contre la pacifique influence de Fleury; la vie de la duchesse fut un combat qui se termina à la mort du cardinal. Le caractère politique des favorites se manifesta bien plus énergiquement avec madame de Pompadour, qui dominait par la double influence de sa passion pour les arts et de son entente des affaires. Par les arts, elle distrayait le roi, l'occupait de grands monuments, de peinture, d'architecture et de décorations. Au moyen des affaires, elle demeurait maîtresse du cabinet, de ses alliances, de son action militaire au dehors; seulement cette vie d'artiste lui donnait un laisser aller, une facilité de manières très-nuisibles à la force et à la dignité du pouvoir. C'est par la flatterie que les philosophes, les poëtes, prenaient madame de Pompadour; elle avait cela de commun avec le duc de Choiseul, et les encyclopédistes ne l'oubliaient pas; il n'est sorte d'éloges qu'on ne lui ait prodigués : n'avait-elle pas fait accorder le privilége à l'Encyclopédie? Hors de là, madame de Pompadour fut une femme au jugement remarquable.

La plus éminente des favorites, j'entends sous le point de vue gouvernemental, fut la comtesse du Barry; je ne sais pas, je ne veux pas savoir les causes intimes de son influence; mais, cette influence une fois acquise, elle fit marcher le pouvoir dans des voies sûres et fermes. C'était la favorite qu'il fallait à Louis XV, esprit timide, hésitant; la comtesse avait une de ces constitutions nerveuses, à caprices, qui vont par soubresauts et par secousses à un but fermement résolu (1); on peut dire que la chute des parlements fut son œuvre et que le chancelier Maupeou fut son instrument. La haine contre les robes noires ne lui venait pas de cette répugnance qu'une femme fière peut avoir pour tout ce qui est obstacle, mais de cet instinct profond que la résistance des parlements amènerait la chute de la monarchie. Dans ses familiarités les plus intimes avec le roi, elle n'oublia jamais la nécessité de fortifier le pouvoir; elle la reproduisit sous toutes les formes, parce qu'elle s'adressait à un esprit timide, inquiet, qu'il fallait incessamment préoccuper d'une idée pour le décider à une forte résolution : ici avec une image, peut-être un peu grossière; plus tard avec un tableau de Charles Ier, placé à la face du roi dans un boudoir. Ainsi, madame de Châteauroux avait pris la tête et le cœur du roi par l'esprit belliqueux et gentilhomme, madame de Pompadour par l'éclat et le clinquant de l'artiste, madame du Barry par le sentiment qu'elle savait inspirer; chacune eut sa mission, son caractère, et chercha ainsi à compléter pour ainsi dire la personnalité de Louis XV. Elles ne tinrent pas le gouvernement, mais elles le dominèrent de leur pensée; et que chacun ici se juge et se pénètre : quel est l'homme d'État, de science ou de travail, quel est le simple artisan même qui ne se complète par l'influence de la femme? N'accusez donc pas inflexiblement Louis XV. Pour lui c'était encore une nécessité malheureuse, la mollesse était dans sa tête et son cœur; la fierté, la force, l'énergie vinrent généralement de ses favorites; madame de Châteauroux lui disait : « Faites la guerre pour l'honneur de la monarchie. » Madame du Barry lui répétait sans cesse : « Il faut briser la résistance, si vous voulez sauver votre couronne. »

L'administration de Louis XV ne fut pas sans éclat; on est généralement accoutumé en histoire à accepter des jugements tout faits sur les hommes, les administrations et les règnes; on a jugé ce roi comme un prince indolent, inactif, et la plupart des grands travaux de routes, de chemins, les canaux, les plantations, les ponts, datent de son règne.

(1) Le moindre de ses mots avait une portée, et celui-ci qu'on a ignoblement rendu : « La France, ton café f.. le camp, » ne veut-il pas dire : « Roi de France, la monarchie s'en va? »

Louis XV prit la France après la régence de M. le duc d'Orléans; le crédit était anéanti, il y avait en un remaniement de fortune, une banqueroute de papiers; le ministère du cardinal de Fleury rétablit l'économie, et après des guerres longues et actives la dette publique fut à peine augmentée de cent vingt millions de livres; la marine, négligée par Fleury, fut agrandie après lui au point de pouvoir lutter contre l'Angleterre. Elle ne fut pas heureuse pendant la guerre de sept ans, mais elle devint après l'objet de la plus vive sollicitude du roi, et à sa mort les pertes étaient complétement réparées, et quatre-vingts vaisseaux de haut bord pouvaient tenir la mer. On s'étonne pendant ce règne du grand développement que prirent les armées; la guerre de sept ans vit trois cent mille hommes sous les drapeaux; l'économie força successivement à des réductions, mais on reporta sur la marine les retranchements faits au département de la guerre. Ces deux départements de la guerre et de la marine s'enrichirent, pendant cette période, d'admirables règlements d'organisation et de discipline; les principes les plus larges furent admis pour l'avancement; la noblesse de l'épée, la croix du mérite militaire, donnèrent à l'esprit des armées une autre direction; l'influence des institutions prussiennes se fit sentir; et les armées moins brillantes devinrent plus fortement disciplinées. Les règlements sur la marine, rédigés par M. de Boysnes, sont encore des modèles de hiérarchie et de discipline (1).

Louis XV n'était point indolent; seulement il n'aimait pas le travail présenté avec une face sévère et une main de plomb. La manière du cardinal de Fleury lui plaisait, parce qu'elle consistait en des généralités d'affaires et en des résumés très-clairs; M. de Choiseul avait des formes qui lui convenaient moins par leur fatuité prétentieuse. M. de Maupeou, si ferme de caractère, était trop spirituel pour se poser avec une physionomie grave; le roi croyait qu'on pouvait gouverner un pays comme la France tout en conservant un caractère de plaisirs et de dissipations un peu mondains. Louis XV travaillait beaucoup, et sa correspondance diplomatique en fait foi; son cabinet secret était composé d'hommes spéciaux et indépendants des ambassades; comme il se réservait presque toutes les négociations sérieuses, il avait des ministres à lui : le comte de Broglie, M. de Vergennes, pour les affaires; le marquis de Chauvelin et le maréchal de Belle-Isle pour les opérations militaires. Pour l'aider dans l'appréciation exacte des faits, Louis XV avait ses agents secrets qui jouèrent un grand rôle, tels que le chevalier d'Éon et Favier; ils visitèrent toute l'Europe, et leurs rapports sont de la plus haute portée.

Une vérité fatale ressort de cet aspect général du règne de Louis XV, c'est que la société entière échappait à la monarchie, telle que l'avait fondée la famille des Bourbons. De toutes parts, la France était dévastée par les progrès rapides, inflexibles, des doctrines qui jetaient le peuple à de nouvelles destinées; la philosophie, le sensualisme pur, l'école de Locke, étaient poussés à leurs dernières conséquences : en politique, c'était l'état de nature posé par *le Contrat social* de Rousseau; en histoire, le pyrrhonisme le plus dissertateur, l'école voltairienne brisant tant de nobles choses, tant de saintes légendes, et tout cela jeté en pâture à un peuple sans instruction. C'est en vain qu'au dernier temps de son règne Louis XV voulut rendre un peu d'énergie à l'autorité royale, en brisant la résistance parlementaire; s'il pouvait secouer les obstacles matériels qui comprimaient l'action du pouvoir, il était au-dessus de ses forces d'arrêter les doctrines perverses que le peuple recueillait et qu'il appliquerait bientôt aux terribles jours de révolutions!

(1) La collection des ordonnances de Louis XV formerait 1 vol. in-folio.

CHAPITRE L.

MARCHE DE L'ESPRIT HUMAIN, ÉTAT DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Philosophie. — Exagération des idées de Locke. — Sensualisme pur. — David Hume. — Fatalisme de Priestley. — École du XVIIIe siècle en France. — Doctrines du matérialisme. — Ses conséquences effrayent les rêveurs. — Renaissance du spiritualisme en Allemagne. — Kant. — Renouvellement de l'école de Descartes. — Politique. — Théorie de sociabilité, — de gouvernement. — Écoles anglaise, — genevoise, — hollandaise. — Commencement de l'école américaine. — Histoire. — Le pyrrhonisme. — La dissertation. — École de croyance. — Les érudits. — Les bénédictins. — Travaux des académies. — Les hardiesses des écoles. — Économie politique. — Culture du sol. — Division de propriété. — Théorie sur la liberté commerciale, — sur la circulation libre du blé, de l'argent.

1725—1774.

Aucun règne dans l'histoire n'influa plus spécialement sur un siècle que celui de Louis XV; à n'envisager même que le temps matériel de sa durée, cette longue administration se développe pendant cinquante-neuf ans; elle naît avec un système et s'éteint à la veille où ce système réalise de terribles fruits. Pendant cette période un travail immense

s'est produit, nul ne peut le nier; la société a été étrangement secouée; une joie de démolition s'est manifestée partout, joie souvent terrible comme le sourire de Satan. Certes, il y a de la grandeur dans ce XVIIIe siècle, mais de cette grandeur qui effraye comme le majestueux incendie d'une immense forêt; c'est la tour de Babel avec la confusion des langues; c'est enfin quelque chose de fantastique comme ces récits que nous font les livres saints du festin de Balthazar et de la destruction de Ninive.

La philosophie, cette grande lumière de l'esprit qui fouille au fond des abîmes, s'était entièrement séparée de la croyance religieuse et de la pensée intime d'une vie à venir; je ne crois pas que Locke, en exposant sa théorie des sensations, eût complétement envisagé les conséquences que d'autres devaient tirer de son système; on doit cependant le considérer comme le père de la philosophie matérialiste. Dès qu'on fit tout résulter du monde extérieur, on arriva bientôt à nier toute vie intellectuelle en dehors des sens. Cette triste portée de la philosophie de Locke se révèle dans les travaux de David Hume (1) et de Priestley; l'un va droit au matérialisme sans hésiter; à peine admet-il Dieu comme commencement et explication du mécanisme du monde. Priestley (2) marche au fatalisme; si le moi intime n'a plus sa liberté, sa spontanéité, s'il reçoit toutes ses affections, sa puissance des objets extérieurs, il cesse d'être libre; le bien et le mal résultent donc de certains préjugés et des conventions humaines. Sans doute Locke n'avait pas voulu tout cela; profondément religieux, il avait hésité devant les conséquences de ses théories; mais dans la marche de l'esprit humain, les disciples vont toujours au delà du maître; ils ne connaissent et n'admettent pas de limites.

Si en Angleterre de semblables théories restaient reléguées dans quelques têtes méditatives, il n'en était pas de même en France, où l'esprit prodiguait ses plus riches couleurs à la philosophie comme à l'histoire. Le système des sensations de Locke ne tombait pas seulement aux mains de quelques penseurs d'université, de quelques historiens graves; c'était Voltaire d'abord qui s'en emparait. Voyez ce que pouvait oser ce prodigieux coloriste avec les idées de Locke; comme il pouvait ridiculiser la pensée religieuse dans la philosophie de Descartes: tous ses travaux ne sont que le spirituel développement de la théorie des sensations de Locke; pendant qu'il jette à pleines mains le sarcasme sur les idées innées, Priestley, en Angleterre, s'attache au fatalisme sérieux; Diderot le rend populaire, saisissable à tous, il le place dans les livres mondains, dans des romans de mœurs. Si Locke a dit : « Tout vient par les sens, » Helvétius, le voluptueux épicurien, proclame : « Qu'il faut donner aux sens tous les développements de plaisir et de bonheur possibles, car le plaisir c'est le mobile de la vertu. » Du fatalisme à l'éternité de la matière il n'y a qu'un pas; c'est le baron d'Holbach qui tente hardiment de le franchir; mais il est moins à craindre que Voltaire, parce que sa forme n'est pas attrayante. Voltaire, véritable metteur en œuvre de toutes ces doctrines, a plus d'esprit à lui seul que toute l'école encyclopédique : il sait bien que le pédantisme fait peur et il publie son ***Dictionnaire philosophique***, le plus hardi répertoire du doute et du matérialisme, recueil d'articles sur les questions de morale et de dogme, désenchantement de toute chose; on peut dire que l'article *Ame* est le résumé de toute cette philosophie sensualiste dénoncée au parlement avec tant de fermeté par le procureur général Séguier (3).

Ces conséquences, que l'école du XVIIIe siècle avait tirées du sensualisme de Locke, étaient bien capables d'effrayer les simples théoristes de la sociabilité humanitaire. Ce n'était pas pour ravager les croyances de toute une société, pour la plonger dans les débordements du sensualisme, qu'un esprit aussi chaste, aussi religieusement élevé que Locke avait publié sa théorie : aussi se manifeste-t-il à l'étranger, en Hollande, en Angleterre même une répulsion singulière pour cette philosophie qui se montre sous une forme si fatale, si destructive. C'est en Allemagne surtout que cette réaction éclate; au sein des mœurs pures de la campagne, dans les silencieuses études de l'université, un homme d'intelligence se présente avec le dessein de rendre à l'homme une plus noble destinée. Kant attaque face à face la philosophie sensualiste par sa théorie du moi intime et de la liberté d'intuition; il ne suppose pas l'action d'un monde extérieur, étranger à la

(1) David Hume était né à Édimbourg, en avril 1711. Ses ouvrages sont : *Traité de la nature humaine* (Londres, 1738); *Essais moraux, politiques et littéraires* (Édimbourg, 1742); *Recherches sur l'entendement humain* (c'est son *Traité de la nature* retouché); *Recherches sur les principes de la morale*, 1752; et *Histoire naturelle de la religion*. D'autres ne parurent qu'après sa mort, arrivée en 1776.

(2) Joseph Priestley, né en 1733, à Fieldhead, près de Leeds, professait la religion presbytérienne, ministre en Suffolk, il se livra à l'éducation de la jeunesse, et publia pour ses élèves sa *Grammaire anglaise*, en 1761. Depuis il fit paraître plusieurs essais sur le gouvernement et sur un cours d'éducation libérale, ses tablettes biographiques, et son *Histoire de l'électricité*, 1767. La collection de ses œuvres forme 70 vol. in-8°, et contient 145 ouvrages.

(3) *Réquisitoire de l'avocat général Séguier* (1770).

« L'impiété ne borne pas ses projets d'innovation à dominer sur les esprits et à arracher de nos cœurs tout sentiment de la Divinité. Son génie inquiet, entreprenant et ennemi de toute dépendance, aspire à bouleverser toutes les constitutions politiques. Ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura détruit cette inégalité nécessaire de rang et de condition, lorsqu'elle aura avili la majesté des rois, rendu leur autorité précaire et

connaissance du moi; ses leçons sur la raison pure indiquent le retour puissant, irrésistible vers l'idéalisme, qui mène à la croyance en Dieu. L'école encyclopédique proclamait préjugé toute pensée intime: « Touchez, comparez et jugez, » telles avaient été les trois conditions de la philosophie sensualiste. Kant déclara: « Qu'il y avait une révélation de la conscience indépendante des sens, et que l'idée pouvait résulter d'une réflexion sur soi-même, *à priori*, étrangère à tout enseignement. » Ces théories n'étaient pas neuves; si la Germanie eut l'honneur d'en raviver le principe de sa couleur vive et puissante, elles n'étaient, à vrai dire, que le principe de Descartes admirablement poétisé par Kant: ce qu'il enseignait, Descartes l'avait dit avant lui. Toutefois, il faut rendre cet hommage à Kant, qu'il eut la hardiesse d'attaquer sans crainte cette école matérialiste souveraine alors de la société: et ces hommes-là sont dignes des hommages de la postérité qui heurtent hardiment le mal, car la morale en profite toujours; si son action est lente, elle est du moins infaillible (1).

Dans ce passage inévitable de la philosophie matérialiste à l'école rêveuse et spiritualiste de Kant, les saines idées politiques faisaient-elles des progrès? Cette marche simultanée des deux grandes forces qui gouvernent les hommes est à observer; la politique ne consiste pas seulement dans certaines formules du gouvernement, elle est encore une science dont le principe se retrouve au fond de la pensée philosophique. Depuis la mort de Louis XIV on s'était jeté avec une indicible ardeur vers l'examen des questions fondamentales: quelle est l'origine de la société? dans quel principe le gouvernement des hommes prend-il sa légitimité? Ces questions, soulevées depuis la réforme, embrassaient le droit public et privé du monde; les théories de Rousseau, empruntées à Hobbes, remontaient à l'état de nature, à la vie primitive des forêts: la société était un groupe, rien n'était légitime que ce qui résultait de l'assentiment commun, bruyamment exprimé sur la place publique; le gouvernement n'était qu'une délégation de la liberté individuelle, une négation momentanée de la volonté et de la force personnelles.

Cette théorie renversait la forme primordiale de la société paternelle et monarchique pour lui substituer le despotisme des masses que nul ne pouvait atteindre et discuter sans crime. Cette logique de la démocratie était naturellement appliquée dans les rapports de nation à nation; l'abbé de Saint-Pierre avait développé son thème innocent de la paix perpétuelle; la politique nouvelle proclamait les droits imprescriptibles du genre humain sans s'inquiéter des limites, des barrières, des territoires. On admettait la tribu, mais l'homme avant la tribu; de cette puissance de l'individu résultait l'égalité de tous: plus de priviléges, plus de distinctions; la noblesse était un préjugé, les rangs, la hiérarchie, des choses contre nature; il fallait ramener l'égalité des fortunes, la plus exacte répartition de l'esprit, de la puissance et de la richesse; le luxe, qui fait vivre le commerce, était la source de la corruption des mœurs; la famille ne résultait au fond que de l'union fortuite des sexes. On ne voulait plus même de nuance dans cette fraternisation universelle; les couleurs de la peau ne devaient plus être un signe d'esclavage ou d'infériorité; le nègre était appelé au grand banquet de la liberté: de là plus de colonies, plus de grands et vastes projets d'industrie et de commerce au delà des mers; la métropole n'avait aucune supériorité sur les colonies, et celles-ci pouvaient s'en séparer en vertu de leurs droits.

C'était pourtant au sein d'un gouvernement monarchique, sous la surveillance d'une censure organisée, que ces théories étaient enseignées aux peuples et répandues par la publicité; M. de Malesherbes (2) fut étrangement coupable: appelé à surveiller, à comprimer les débordements, il laissa ces flots d'opinion se répandre; il désira se montrer un esprit fort, et il eut les éloges des encyclopédistes. En France, tout marche par des enthousiasmes, fugitifs si l'on veut, mais puissants quand ils éclatent: quel homme d'État pouvait surgir désormais aux affaires lorsqu'on l'enlaçait sous les mille fils de ces doctrines fatales? Voulait-il parler de l'autorité souveraine du roi, on lui rappelait que la souveraineté n'était plus là et que le peuple en possédait seul la plénitude; voulait-il invoquer la hiérarchie et l'obéissance, on lui répondait alors par l'état de nature et la formation primitive des sociétés. L'homme à la manière de Rousseau pouvait toujours se séparer de

subordonnée aux caprices d'une foule aveugle, et lorsque enfin, à la faveur de ces étranges changements, elle aura précipité le monde entier dans l'anarchie et dans tous les maux qui en sont inséparables. Peut-être même, dans le trouble et la confusion où ils auront jeté les nations, ces prétendus philosophes se proposent-ils de s'élever au-dessus du vulgaire, et de dire au peuple que ceux qui ont su l'éclairer sont seuls en état de le gouverner. »

(1) Emmanuel Kant, né à Kœnigsberg, en Prusse, le 22 avril 1724, était fils d'un sellier. Voici les principaux ouvrages de Kant qui se rapportent au temps de Louis XV: *Pensées sur la véritable évaluation des forces vives et critique des démonstrations employées par Leibnitz et d'autres mathématiciens dans cette matière*, in-8°, 1746; *Histoire naturelle du monde, et Théorie du ciel d'après les principes de Newton*, 1755; *Théorie des vents*, 1756; *Essai sur les qualités négatives en philosophie*, 1763, *Seule base possible pour établir solidement une démonstration de l'existence de Dieu*, 1763; *Considérations sur le sentiment du beau et du sublime*, 1771. Son livre de la *Critique de la raison pure* parut un peu plus tard.

(2) Aussi M. de Malesherbes, sans avoir jamais écrit aucun ouvrage scientifique ou littéraire, devint membre honoraire de l'Académie des sciences en 1750, et de celle des inscriptions en 1759. L'Académie française allait aussi lui ouvrir ses portes en janvier 1775. La direction de la librairie lui fut retirée en 1768.

l'état social qui ne convenait pas à ses idées, à ses habitudes; nul ne pouvait le priver de cette liberté inviolable; si un ministre à vue large, puissant comme Richelieu, avait voulu réaliser une conquête, une réunion territoriale pour agrandir la monarchie, on lui eût opposé la théorie qui ne permet à aucun gouvernement de réunir un peuple à un autre peuple sans sa volonté. Et ces théories n'étaient pas seulement développées dans les ouvrages capitaux, mais encore dans mille volumes qui venaient à la suite des maîtres exagérer leurs doctrines; c'était alors une manie que d'écrire sur la politique; on dédaignait les idées positives de gouvernement pour se lancer dans les abstractions de l'état primitif, de la société des forêts, de l'homme sauvage; quelle force morale pouvait-il rester à la véritable autorité? comment pourrait grandir la destinée d'une nation livrée à de pareils principes?

On a toujours remarqué que les pouvoirs même les plus opposés à certaines théories dominantes se laissent néanmoins entraîner irrésistiblement vers elles, tant est forte et contagieuse cette action de tous les jours qui vous presse et vous enlace : rien sans doute n'était plus opposé à l'énergie du chancelier Maupeou, à sa volonté ferme, à sa dictature politique, que les étranges doctrines de gouvernement établies par les philosophes; et néanmoins ces idées avaient pénétré dans les motifs mêmes de la mesure qui brisait le parlement, sorte de réforme fondée sur les principes de la souveraineté nationale. En supprimant les parlements parce qu'ils n'avaient pas une origine de légitimité dans le berceau de la monarchie, on était malgré soi entraîné vers ces concessions d'états généraux et d'assemblées populaires. En traitant avec la république polonaise, on reconnaissait la souveraineté de la nation; les formes du gouvernement de Louis XV étaient bien encore la dictature, mais leurs fondements en étaient boulversés, et cela se produit quelquefois; les allures du pouvoir, la couleur de ses actes restent absolues, mais les principes qu'il invoque ne le sont plus. Que résulte-t-il alors? C'est que l'autorité matérielle disparaît bientôt et s'éteint sous les forces mêmes du principe de résistance; la légitimité des rois n'était plus reconnue que par les édits, et les édits ne font pas longtemps obstacle aux opinions. La souveraineté du peuple devait donc succéder à la paternité primordiale de la monarchie absolue.

Les principes émis par l'école démocratique de Rousseau étaient cependant trop hardis pour que les réformateurs modérés pussent les adopter; les théoriciens n'appartenaient pas tous également à l'école des sociétés primordiales; tout le monde ne caressait pas la pensée d'un état sauvage et de la vie des bois comme le dernier perfectionnement de la société; de là étaient venues les écoles mixtes de politique; on s'était pris d'une belle passion pour le gouvernement anglais, pour la pondération ou l'équilibre des pouvoirs; Montesquieu avait donné l'impulsion. Cette forme d'un gouvernement par deux chambres plaisait naturellement aux esprits qui voulaient changer de principes sans trop déranger d'existences; la chambre des pairs n'aurait été que l'agrandissement et la régularisation de la pairie parlementaire; une place y était aussi faite à l'aristocratie; la chambre des communes pouvait très-bien se retrouver dans la permanence des états généraux régulièrement convoqués. Pour tout cela, il ne fallait qu'un esprit un peu fort, une main puissante. Ce système, indiqué par Montesquieu (1) et plus tard encore développé dans mille pamphlets politiques, était plus immédiatement dangereux pour la dictature royale que les théories dévastatrices; celles-ci faisaient peur. Quelques têtes ardentes osaient seules les envisager comme réalisables, tandis que la théorie anglaise n'était qu'un simple changement dans les formes de la royauté; on croyait revenir à une constitution régulière, mais on ne remarquait pas qu'en France l'ardeur des esprits, l'agitation des idées devaient nécessairement amener l'anarchie, et par conséquent, détruire l'influence française en Europe; les discussions politiques énervent un peuple et lui font perdre sa force de concentration et d'unité.

D'autres théoriciens, hésitant d'aller jusqu'à la constitution anglaise, se contentaient d'une sorte de fédéralisme provincial au moyen d'assemblées particulières d'états, comme en Bretagne et en Languedoc, auxquelles on donnerait la publicité des débats, le libre vote des dons gratuits, une indépendance de délibérations, la convocation quinquennale, le droit de remontrances; et les économistes favorisaient ces idées avec prédilection. D'autres écrivains ne voulaient que le rappel des parlements, comme garantie des libertés du pays; le parti de M. le duc de Choiseul considérait le triomphe de la magistrature comme le réveil de sa propre force, et il y poussait de toute son énergie; on ne demandait rien au roi que le retour à l'ancien ordre de choses; mais ces idées, vivement repoussées par la cour et le chancelier, étaient proscrites avec une bien plus grande sévérité que les principes qui bouleversaient l'ordre social; c'est que l'ennemi que l'on a terrassé préoccupe souvent plus que d'autres dangers bien plus graves que l'on ignore pour ne les avoir pas encore combattus; on remarquera que l'Encyclo-

(1) Montesquieu mourut à Paris à la fin de 1754.

pédie, expression si hardie des tendances philosophiques de la société, est très-libéralement autorisée par M. de Malesherbes toutes les fois qu'il s'agit de doctrines antireligieuses, et qu'il laisse démolir le christianisme, la tradition ancienne, tandis que la censure se montre très-sévère pour les livres qui appellent le retour des parlements. C'est qu'il s'agit ici d'une question actuelle et saisissable; de celle-là seulement les pouvoirs se préoccupent; les tendances générales qui agissent sur les esprits par le temps leur échappent; ils ne s'inquiètent que de la vie active et j'oserai presque dire polémique.

L'école anglaise sur l'équilibre des pouvoirs, peut être considérée comme l'opinion qui obtint le plus de faveur parmi les hommes de quelque étendue. Sous Louis XIV la Hollande et Genève avaient favorisé certaine tendance calviniste et de république puritaine, l'école des réfugiés brillait de tout son éclat avec Bayle et Basnage; les pamphlets les plus ardents furent publiés à La Haye; les réfugiés ne faisaient pas seulement une peinture hardie de tout le règne du grand roi, mais encore ils rêvaient la réalisation d'une sorte de république calviniste et provinciale en France, et ils en préparaient les éléments par leurs écrits. Avec Louis XV, cette école de réfugiés perdit successivement de son importance; ses pamphlets s'éclipsèrent sous l'éclat plus brillant des philosophes du XVIIIe siècle; on s'en prit au gouvernement de Dieu plus encore qu'à celui des hommes; les Genevois perdirent aussi de leur puissance morale comme corps politique : au moment où ils se jetaient persécuteurs tenaces contre Rousseau, comme Calvin sur Servet, pouvaient-ils encore parler de tolérance et de liberté religieuse? Et comment auraient-ils la hardiesse d'invoquer l'ordre et la force de gouvernement, lorsque chaque année voyait à Genève une de ces petites révolutions si bien ridiculisées par Voltaire (1)? Les écoles de Hollande et de Genève avaient donc perdu leur force sur la société française, le temps en était passé. La société arrivait à d'autres conditions: on voulait quelque chose de plus large, de plus complet, des idées plus hardies.

Un enseignement politique bien autrement redoutable allait éclater au milieu de cette société frivole; j'entends parler de l'école américaine qui saisit le prétexte du soulèvement des colonies anglaises pour marcher à la république fédérative; jeunes et profondément énergiques, ces idées se mêlaient à un sentiment noble et national; la haine contre l'Angleterre excusait toutes les exaltations : favoriser l'émancipation des colonies anglaises, n'était ce pas faire un acte de patriotisme et de nationalité? A l'aide de ce prétexte on osa tout; la république américaine devint le texte universel de toutes les déclamations; on vit les plus nobles gentilshommes parler de liberté, d'indépendance, de révolte contre l'oppression. Déjà les tragédies de Voltaire avaient habitué la cour à ces maximes de république et de Rome: on jouait *Brutus* et *Cassius* dans les colléges, sur les théâtres privilégiés où la plus haute noblesse venait débiter avec enthousiasme des déclamations contre la tyrannie. La révolte des États de l'Amérique anglaise donna les moyens d'appliquer activement ces maximes démocratiques; étrange spectacle de légèreté! Les possesseurs de priviléges déclamaient contre les privilégiés : on se prit de grande passion pour les principes de l'école américaine: elle domina bientôt toutes les têtes, parce qu'elle contenait les idées d'indépendance et de fédération qui convenaient si bien à la noblesse provinciale.

Vu de haut, le long règne de Louis XV est comme une lutte impuissante contre l'invasion de ces principes qui cherchent à dominer l'autorité. Le gouvernement, c'est l'unité; on veut éviter les assemblées qui l'énervent, les oppositions qui le blessent. Dans ce perpétuel coup d'État contre le parlement, le pouvoir s'use à force de se roidir; on respecte encore, par une vieille habitude, l'autorité royale, mais on l'entoure de maximes et de doctrines qui la minent sourdement. Il est rare qu'on attaque subitement le pouvoir de face; il n'y a rien de plus habile, de plus patient que les partis à leur origine; ils se replient sur eux-mêmes, se dissimulent jusqu'à ce que la société soit prête, et c'est alors qu'ils éclatent audacieusement; ce travail se faisait sous Louis XV. Quand M. de Maupeou accomplit son coup d'État contre les parlements, on ne résista pas violemment et de force, mais on proclama les doctrines anglaises comme la seule plan-

(1) Voltaire écrivait au comte d'Argental (26 décembre 1764) : « La république de Genève est un petit État moitié démocratique, moitié aristocratique. Le conseil du peuple, qu'on appelle le conseil des Quinze-Cents, est en droit de destituer les magistrats, qu'on appelle syndics. J. J. Rousseau (afin que vous le sachiez) était du conseil des Quinze-Cents. Les magistrats qui exercent la justice, s'étant divertis à faire brûler les livres de J. J., J. J., du haut de sa montagne ou du fond de sa vallée, excita les chefs de la populace à demander raison aux magistrats de l'insolence qu'ils avaient eue d'incendier les pensées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent deux à deux, au nombre d'environ six cents, représenter l'énormité du cas; et J. J. ne manqua pas de leur faire dire que, si on rôtissait les écrits d'un Genevois, il était bien triste qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un Français. Un magistrat vint me demander poliment la permission de brûler un certain *portatif*; je lui dis que ses confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlassent pas ma personne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun portatif. Pendant ce temps, J. J. faisait imprimer dans Amsterdam un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des Genevois; cela s'appelle les *Lettres de la montagne*. Il y souffle le feu de la discorde, il excite tous les petits ordres de ce petit État les uns contre les autres, et à la première lecture on a cru qu'il y aurait une guerre civile. »

che de salut, ou parla des pouvoirs usurpés et des fatalités de la tyrannie. Aucune époque n'est plus près de la république que le commencement du règne du malheureux Louis XVI; le monstre est partout : dans l'éducation publique, dans les livres, dans les mœurs, et même dans les modes qui deviennent puritaines; l'on porte l'habit long, le chapeau rond, le soulier sans boucles. Il y a du quaker dans toute cette société, au milieu de cette cour frivole et légère. La nouvelle génération de gentilshommes, tels que les Lafayette, les Lameth, les Montesquiou, ne rêvent que réformes et changements; l'esprit mobile de la société française se prête avec tant de complaisance aux nouveautés!

Bien que les traditions sur l'autorité majestueuse de la royauté en France vinssent des grandes sources historiques, le doute et le pyrrhonisme s'y étaient déjà profondément introduits. L'histoire exige une certaine force d'examen et de comparaison, une critique forte et puissante qui compare les événements et remonte jusqu'aux origines pour les juger sainement. Ainsi ne procéda pas l'école encyclopédique du XVIIIe siècle. Le pyrrhonisme de Basnage, de Beausobre avait démoli tout ce qui faisait le charme et l'illusion de nos ancêtres; l'impulsion une fois donnée; il ne resta plus rien de solide en face de ce travail de mort. Voltaire, dans son ouvrage capital, l'*Essai sur les mœurs des Nations*, avait mis en pièces l'édifice du moyen âge. Esprit matériellement poétique, avec une indicible horreur pour toutes les croyances, il ne voulait respecter aucune foi, pas même celle des grandes choses qui s'étaient faites en Europe; prenant la puissance des événements à pitié; préoccupé d'une seule idée, le triomphe de ce qu'il appelait la philosophie, il n'épargnait ni les glorieuses batailles, ni les belles actions, ni l'héroïque vierge d'Orléans, ni la haute politique de Richelieu; comme les vieillards qui n'ont plus d'illusions, il voulait les enlever aux autres; il faisait de la société un cadavre réhabillé avec un esprit si prodigieux, que, vue de loin, son œuvre paraissait brillante encore; avec sa sagacité habituelle, il avait lu, commenté le père Daniel : son livre est fait avec les recherches de ce savant historien; il y avait ajouté Mézeray, et pourtant son souci était d'abîmer sous son mépris de philosophe ces auteurs qui l'avaient si bien servi. L'histoire au XVIIIe siècle n'est au reste qu'un pamphlet, il en est toujours ainsi lorsque la génération est vivement préoccupée d'un sentiment, d'une idée, je dirai presque d'une mission. Alors les faits doivent se ployer et les événements prendre l'impression que l'époque a besoin de leur donner.

Le premier élément de la véritable histoire, c'est la philologie, c'est-à-dire l'étude approfondie des écrivains grecs et latins. Cette étude avait évidemment fait des progrès sous Fréret, qui marqua la première époque de Louis XV; Fréret, le véritable Bayle de la France, aussi sceptique, mais moins hardi parce qu'il vivait sous une société qui pardonnait moins, inférieur en science à Scaliger, Casaubon et Étienne, avait un esprit plus vif, plus saillant. A côté de Fréret, et s'abaissant à moins de doute et de scepticisme, brillait déjà l'abbé Barthélemy, qui préparait, dans des mémoires de numismatique, les éléments de son *Voyage d'Anacharsis*, tandis que Villoison (1) et Larcher (2) se faisaient un nom en Europe par leurs travaux sur l'antiquité et la linguistique. L'archéologie avait trouvé un grand interprète dans le père Montfaucon (3), publiant son beau livre de *l'Antiquité dévoilée*, avec ces planches techniques de monuments si rares et si précieux. Winkelmann (4) arrivait d'Allemagne et d'Italie pour essayer le plan de ce beau travail sur l'histoire de l'art, monument si remarquable d'érudition et de goût, tandis que le comte de Caylus (5) remplissait le recueil de l'Académie des inscriptions de ses travaux attentifs sur les débris de l'antiquité, objet de son vieux culte. Les médailles, guides sûrs de toutes ces études historiques, avaient été étudiées spécialement par Vaillant (6); Barthélemy passait sa vie à les expliquer en les classant dans les casiers du cabinet du roi jusqu'à ce que la masse d'empreintes, publiées par Pellerin, pût permettre de plus larges, de plus puissantes investigations dans la science numismatique.

La littérature orientale recevait un notable développement à l'époque de Louis XV; on doit à ce prince l'immense et riche collection des manuscrits arabes, turcs, persans, qui composent le fonds de la bibliothèque royale. Le roi avait fondé des chaires et préparé des élèves instruits, éclairés, destinés ensuite aux consulats du Levant. Nulle réunion

(1) Jean-Baptiste d'Ansse de Villoison, né à Corbeil le 5 mars 1750, publiait la traduction de *Lexique* d'Apollinius, sur un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

(2) Pierre-Henri Larcher, né à Dijon le 12 octobre 1726, d'une famille parlementaire, fit ses études chez les jésuites de Pont-à-Mousson. En 1750, il fit paraître une traduction de l'*Électre* d'Euripide.

(3) Dom Bernard de Montfaucon, de la congrégation de Saint-Maur, né le 17 janvier 1655 en Languedoc, mourut à Paris le 21 décembre 1741.

(4) Jean Winkelmann, né à Steindall, dans la marche de Brandebourg, le 9 décembre 1717, était fils d'un pauvre cordonnier. Son premier ouvrage, *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la sculpture et dans la peinture*, parut en 1756. La meilleure édition de son *Histoire* de l'art est en 2 vol. in-4°. (Dresde, 1764.) Winkelmann mourut assassiné près de Trieste le 8 juin 1768.

(5) Le comte de Caylus, né à Paris le 31 octobre 1692, y mourut le 5 septembre 1765.

(6) Jean-Foi Vaillant, né à Beauvais le 24 mai 1632, mourut le 23 octobre 1706.

d'orientalistes ne présenta de sommités plus hautes que les Renaudot, les d'Herbelot, les Galland, les Petit de La Croix, qui ouvrirent une si large voie à l'histoire civile, politique et religieuse des Persans : qui peut-on comparer à Anquetil-Duperron (1), si avancé dans les antiquités de la Perse et les annales des Sassanides? Tous les éléments de la science étaient réunis aux mains de ces savants, la théorie et la pratique; ils avaient vu et parcouru les pays dont ils écrivaient l'histoire; ils s'étaient exposés à tous les dangers pour enrichir la science de quelque découverte. Anquetil-Duperron avait visité l'Inde et la Perse; Galland (2) parcourut les échelles du Levant, et c'est à ce voyage que nous devons cette traduction si riche, si spirituelle des *Mille et une Nuits*, légende d'or qu'on lit à tout âge et qui nous promène dans les merveilles de Bagdad. Ces savants produisaient pour tous; ils n'absorbaient pas les sciences au profit de quelques adeptes, et s'élevaient toujours jusqu'à la généralisation des idées.

L'histoire du moyen âge avait reçu sous Louis XV les mêmes encouragements que la littérature orientale. C'est à cette époque qu'il faut reporter les grandes collections des bénédictins et les histoires provinciales également entreprises par les religieux de la congrégation de Saint-Maur : le *Recueil des historiens de France*, dont le premier volume parut sous la régence; la collection des *Ordonnances du Louvre*, qui devait contenir tous les actes des rois de la troisième race; la *Gallia Christiana*, magnifique monument élevé par deux modestes religieux en l'honneur de l'Église; le recueil des *Chartes et Diplômes*, confié plus tard à M. de Bréquigny (3); les *Acta Sanctorum* de l'ordre de saint Benoît, aussi exacts, mais moins vastes que les bollandistes (cette œuvre des jésuites), pieux recueils qui forment aujourd'hui les seuls éléments véritables pour l'histoire de la patrie. Ces grands travaux furent tous encouragés par Louis XV; les presses de l'imprimerie royale leur étaient réservées; le roi aimait qu'on le proclamât le protecteur des lettres et des sciences. Au débordement des mauvaises doctrines il tentait d'opposer les faits : presque tous les savants étaient pensionnés; on avait multiplié les places dans les bibliothèques pour leur en réserver les traitements. La duchesse de Pompadour eut elle-même un membre de l'Académie des inscriptions pour bibliothécaire.

Le goût des grandes collections fut très-répandu; les milliers de volumes se déployaient sur les vastes rayons; on ne parlait que de l'admirable bibliothèque du comte de Caylus, de MM. de Sainte-Palaye, de La Vallière, et madame de Pompadour elle-même n'avait-elle pas la plus riche collection de manuscrits? Quel noble luxe! Plus d'un fils de grande maison se faisait savant, témoin le marquis de Paulmy de la lignée des d'Argenson : la littérature, la science, envahissaient tout. Dans les réunions partielles des états provinciaux, les délégués votaient avec un sentiment patriotique les fonds d'une bibliothèque ou la rédaction d'une histoire de leur province; c'est à un de ces votes des États du Languedoc que nous devons l'admirable travail de dom Vaissète (4) et Lewic. Les fonds en furent fournis par les États, et à travers les âges ce sera peut-être le seul monument resté debout de la nationalité languedocienne!

Ces éléments, indispensables pour écrire les vieilles annales des peuples, ne sont pourtant pas encore l'histoire; simples matériaux qui servent à élever l'édifice, ils attendent la main qui les met en œuvre.

A ce temps appartiennent deux ouvrages capitaux qu'il faut placer en première ligne : l'*Histoire de France* par Daniel et l'*Histoire ecclésiastique* par Fleury. La première de ces œuvres, si vivement attaquée par ceux-là même qui la copiaient, est pourtant la plus complet et le plus remarquable tableau de notre histoire. Si le père Daniel (5) n'est ni un philosophe éclairé, ni un pyrrhonien spirituel; s'il a même peu de cette haute critique qui éclaire, nul ne peut lui refuser la science des chroniques. Au XVIII[e] siècle, on dédaignait trop les textes pour s'intéresser à un système bon ou mauvais: il fallait essentiellement faire de la phrase encyclopédique; écrire pour narrer n'était pas un travail compris par la génération, et Daniel ne fut regardé que comme un abréviateur de chroniques. Travailleur infatigable, il publia, indépendamment des annales de la patrie, une *Histoire de la milice française;* car chez les jésuites il y avait toujours une intelligence profonde qui saisissait les nobles instincts de la génération, et une histoire de la milice

(1) Anquetil-Duperron, né à Paris le 7 décembre 1731, était frère de l'historien Anquetil.

(2) Antoine Galland, né en Picardie en 1646, publia pour la première fois les *Mille et une Nuits*, 1704-1708, en 12 vol. in-12. Galland, admis en 1701 à l'Académie des inscriptions, avait obtenu en 1709 la chaire d'arabe au collége royal de France. Il mourut le 17 février 1715.

(3) M. de Bréquigny était né à Granville en 1716. En 1754, il fut chargé de continuer la *Collection des lois*, que Secousse avait poussée jusqu'au neuvième volume.

(4) Dom Joseph Vaissète, de la congrégation de Saint-Maur, était né dans le diocèse d'Alby en 1685. Son *Histoire générale du Languedoc* parut en 5 vol., 1730-1745. Il mourut à Paris le 10 avril 1756.

(5) Gabriel Daniel, né à Rouen en 1649, prononça ses vœux chez les jésuites de Rennes, en 1667. Son *Histoire de France* parut en 1713, 3 vol. in-fol.; celle de la *Milice française*, en 1721, 2 vol. in-4°. Le père Daniel mourut le 23 juin 1728.

française, c'était le tableau des grandes actions des gentilshommes.

Le second travail, plus éminent peut-être, fut celui de l'abbé Fleury (1) sur l'histoire de l'Église chrétienne qu'il écrivit pour l'éducation générale du clergé; analyse des anciens auteurs et des monuments primitifs dont l'exactitude est parfaite. Fleury, trop timide pour ajouter quelque chose de sa propre pensée dans un travail de consciencieuse dissertation, prend un texte, le dépouille de ses longueurs, et c'est ce qui le rend si précis dans ses premiers volumes, surtout pour les actes des martyrs. Fleury se garde de juger, il est sur les charbons ardents, car il écrit au milieu des jansénistes et des jésuites, entre les gallicans et les ultramontains. Comme il appartient à la congrégation de Saint-Sulpice, toujours prudente et mitoyenne, son travail se ressent de cette timidité; les discours qui précèdent chaque époque, si remarquablement résumée, rappellent les mœurs des premiers chrétiens, et en cela il se montre véritable historien; les matériaux qu'il a laborieusement recueillis, il les emploie avec un grand talent de style simple et dans un ordre de parfaite logique.

A Daniel et à Fleury les longs travaux; au président Hénault (2) les résumés, les analyses; on ne s'expliquerait pas le succès de la chronologie aride du président Hénault, si l'on ne se rappelait les agréables et spirituels soupers qu'il donnait à tout le parti philosophique, maître alors des réputations contemporaines; la chronologie est une science d'exactitude, une méthode qui consiste à réunir les faits et à grouper les dates; mais elle n'est pas de l'histoire. Velly (3) et Garnier (4), que je place au-dessous du père Daniel, n'ont pas comme lui cette naïveté de style et de recherches qui jette tant de charmes sur sa narration; ce qu'ils appellent l'esprit de critique est une sorte de prétention à la philosophie qui domine alors tous les esprits; ils dédaignent la chronique, la légende, pour la dissertation diffuse; la simple lecture de Grégoire de Tours, d'Éginhard, du sire de Joinville, est mille fois préférable aux travaux de Velly sur les deux premières races et le commencement de la troisième.

Si la dissertation peut être considérée comme le fondement de toute certitude historique, on ne saurait trop lire les excellents mémoires qui furent publiés dans le recueil de l'ancienne Académie des inscriptions à l'époque brillante de cette compagnie : on y reconnaît une ardeur indicible pour débrouiller les points de notre histoire : une suite d'érudits à l'esprit attentif, aux recherches exactes, travaillent incessamment sur les époques nationales; Bréquigny, l'abbé Lebœuf (5), Bonamy (6), prennent tour à tour différents points historiques, les discutent avec un art parfait et une érudition profonde; ils ne veulent être que savants; ils ne se posent pas avec la prétention de juger les temps et de régenter les races : une date à fixer, une coutume à décrire, suffisent à leur dissertation. Souvent c'est l'histoire de toute une institution qu'ils suivent avec une science profonde et loyale; ici ce sont les nobles jumeaux Lacurne et Sainte-Palaye (7) qui écrivent la marche et le développement de cette belle et grande chevalerie du moyen âge; là, le comte de Caylus suit pas à pas les vastes épopées des XI[e] et XII[e] siècles que des abrégés mettent à la portée de tous. Voici les mélanges tirés d'une grande bibliothèque, les essais sur les mœurs et les habitudes des Français aux diverses époques de la monarchie, tandis que Secousse et Bonamy écrivent l'histoire des états généraux. Aucun des travaux modernes sur les troubles de Charles VI, les états généraux et les assemblées publiques ne peut égaler les remarquables dissertations placées en tête du recueil des *Ordonnances du Louvre*, sorte de résumé exact et rationnellement pensé des événements de deux règnes agités.

Alors se produit le commencement de l'école politique en histoire, de ces discussions plus ou moins élevées, ingénieuses ou exactes, sur l'état des personnes, les rangs, les institutions nationales, à l'origine même de la monarchie; Mably, l'abbé Dubos (8) entrent en lice tout armés de textes et d'explications. Quel a été le véritable caractère de la conquête des Francs? Le Gaulois a-t-il été serf d'abord, ou le vainqueur a-t-il été le seul libre possesseur des terres? De quels éléments se composaient les primitives assemblées et quels étaient les droits de la

(1) Claude Fleury, né à Paris le 6 décembre 1640, fit ses études chez les jésuites de Clermont. L'*Histoire ecclésiastique* (Paris, 1691 et années suivantes), 20 vol. in-4°, fut continuée après sa mort, arrivée le 14 juillet 1723, par le père Fabre de l'Oratoire (Paris, 1726 et années suivantes), 16 volumes in-4°. En tout 36 vol.

(2) François Hénault était né à Paris, le 8 février 1685. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* parut sans son nom en 1744. Ce n'est que dans une édition de 1756, 2 vol. in-8°, qu'il se nomma. Il mourut le 24 novembre 1770.

(3) François Velly, né près de Reims le 20 avril 1709, fit ses études chez les jésuites de cette ville, et entra dans leur société en 1726. C'est en 1765 que parurent les deux premiers volumes de son *Histoire de France*; il en était au huitième lorsqu'il mourut d'un coup de sang, le 4 septembre 1759.

(4) Jean-Jacques Garnier, né dans le Maine, le 18 mars 1729, fut chargé de continuer l'*Histoire de France* que l'abbé Velly avait commencée.

(5) Jean Lebœuf, né à Auxerre en 1687, était chanoine de la cathédrale de cette ville; en 1740, il fut admis à l'Académie des inscriptions. Il mourut le 10 avril 1760.

(6) Nicolas Bonamy, né à Louvres en Parisis, fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1727. Il mourut le 8 juillet 1770, âgé environ de soixante et seize ans.

(7) Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye, était né à Auxerre en 1697; on l'appelait Sainte-Palaye, pour le distinguer de son frère jumeau, qui prit le nom de Lacurne.

(8) Jean-Baptiste Dubos était né à Beauvais en 1670; en 1720, l'Académie française l'admit parmi ses membres, et en 1722 elle le nomma son secrétaire perpétuel. Il mourut à Paris le 23 mars 1742.

royauté et du peuple? Ces questions s'agitent avec une grande ferveur; Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, consacrant presque un volume à cette étude du vieux droit féodal, pénètre dans l'origine des trois races; il y cherche des arguments pour son système favori des trois ordres et du parlement. La société est désormais avide de questions politiques; on a peur d'aborder les institutions actuelles; on remonte haut pour respirer à l'aise dans ses convictions. Il est impossible de priver absolument une génération de la libre pensée; lorsqu'elle ne peut lutter sur le présent, elle prend pour texte le passé; mais les idées sont toujours les mêmes; on s'entend par des demi-mots. Mably, Dubos, Montesquieu, accoutumèrent le siècle aux débats politiques; ces idées surabondaient dans toutes les têtes; véritables érudits dans la science des vieux monuments, Mably et Dubos n'ont pas cet esprit sautillant de Voltaire, cette admirable méthode de clarté qui se fait lire de tous; l'érudition est souvent pédantesque dans Mably; Dubos, plus hardi, plus ingénieux, ose beaucoup, parce qu'il sait beaucoup; Montesquieu est le parlementaire qui a vu les questions d'un point de vue exclusif, la constitution anglaise. L'abbé Raynal, tout barbouillé de philosophie, de droit naturel, résume l'histoire des Deux-Indes dans quelques généralités vagabondes; au temps où les grandes révolutions se préparent, les déclamateurs ont beau jeu. Ce que l'abbé Raynal écrit sur les colonies n'est pas une histoire, c'est un pamphlet, et quel triste pamphlet, qui aide l'Angleterre à dominer dans l'Inde et à porter le dernier coup à nos colonies!

Ces travaux systématiques peuvent-ils effacer les simples et consciencieuses analyses des anciens, telles que les a conçues Rollin (1), par exemple? Il y a dans les histoires anciennes de Rollin quelque chose qui ressemble considérablement à la méthode de l'abbé Fleury, avec moins d'esprit de classification, une intelligence moins grande des généralités de l'histoire, mais avec une analyse aussi consciencieuse, aussi exacte des sources; Rollin ne me paraît pas assez fort pour que ses livres servent de base à l'éducation d'une jeunesse studieuse. Ce sont de simples cahiers de professeur écrits avec simplicité, avec peu d'idée et d'attraits; mieux vaut lire les originaux dans leur langue naturelle, aujourd'hui à la portée de tous; la réputation de Rollin vint de ce que n'étant pas jésuite il conserva l'illustration de l'université par des travaux incessants, quand elle prit l'éducation entière et complète de la jeunesse. Le travail de Lebeau (2) sur le Bas-Empire est certes préférable; il est lourd, mais il a profondément lu les textes; il raconte avec moins d'intérêt, mais avec une érudition plus forte. Crevier (3), universitaire à la pensée restreinte, s'est livré au même travail de sources; il abrége Tacite et Suétone et les dépouille de leur mâle pensée ou de leurs tableaux licencieux. Comme plus remarquable travail d'érudition historique, on peut hautement placer l'*Histoire des Huns*, de M. de Guignes; les sources pour Rollin, Crevier et Lebeau étaient faciles; à un certain point de vue ces originaux même étaient supérieurs aux travaux de leurs interprètes et de leurs traducteurs : qui pouvait se comparer à Tacite, à Salluste, à Tite-Live même? Mais M. de Guignes n'avait pas les mêmes avantages. Les Huns formaient ces grandes populations tartares qui avaient erré sur le monde pendant les premiers siècles de notre époque : où trouver les débris épars de leurs monuments primitifs? Cette tâche, M. de Guignes la réalisa avec une grande richesse d'érudition, appréciée aujourd'hui encore que les travaux sur les origines ont si considérablement grandi (4).

Lorsque certaines formes de littérature sont acceptées par la société comme une mode, chacun les suit et les imite; Montesquieu avait mis en grande renommée l'esprit des lois; on fit dès lors de l'esprit sur toutes choses; on vit paraître Anquetil avec la collection de tous ses esprits *de la ligue*, puis *des cabinets* (5); c'était une manière d'abréger l'histoire et d'émettre des pensées de gouvernement qu'on prétendait fort hautes et fort belles; les grands politiques du XVIII[e] siècle voulaient régenter le genre humain et expliquer tous les faits par les principes généraux à leur usage; parlant toujours des formules philosophiques, ils n'approuvaient que ce qui se justifiait par elles. Ainsi tout barbouillé de doctrines sur la tolérance religieuse, Anquetil pouvait-il jamais juger le caractère fervent et enthousiaste de la ligue? La population de Paris, livrée aux encyclopédistes, pouvait-elle jamais nous reproduire la démocratie des ligueurs? Cette école avait quelque similitude avec les travaux de Saint-Réal sur la conjuration de Venise (6); on avait fait des esprits sur

(1) Charles Rollin, né à Paris, le 30 janvier 1661, entra à l'Académie des inscriptions en 1701. Son *Traité des Études* parut en 1726, et son *Histoire ancienne*, 13 vol., de 1730 à 1738. Il mourut le 14 septembre 1741.

(2) Charles Lebeau était né à Paris, le 15 octobre 1701; en 1748, l'Académie des inscriptions lui fut ouverte. Les premiers volumes de son *Histoire du Bas-Empire* parurent en 1757.

(3) Louis Crevier était né à Paris en 1693. Son *Histoire des empereurs jusqu'à Constantin* parut en 1750, 6 vol. in-4°; il mourut le 1[er] décembre 1765.

(4) Joseph de Guignes était né à Pontoise en 1721. Les deux premiers volumes de l'*Histoire des Huns* parurent en 1756, et les trois autres en 1758.

(5) Louis-Pierre Anquetil, né à Paris, le 21 janvier 1723, entra à dix-sept ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève. *L'Esprit de la ligue* parut en 1767, 3 vol. in-12.

(6) Son *Histoire de la Conjuration des Espagnols contre la république de Venise* parut en 1674. Saint-Réal mourut en 1692, âgé de 53 ans.

toutes les parties de l'histoire, puis on fit des conjurations : le mot d'ordre en fut donné; un de ces livres avait réussi, cela suffit pour qu'on en publiât d'autres en grande masse.

Tout cela n'était plus de l'histoire; il y avait une large part au roman, une insouciance de vérité qu'on retrouve dans beaucoup d'écrivains de cette époque, et particulièrement dans Vertot (1). Après eux tous vient Gaillard (2), singulier écrivain de sentimentalités historiques. Gaillard est philosophe; qui ne l'était pas au XVIIIe siècle? S'il n'avait pas des places, des pensions, il serait hardi; mais il ne veut rien compromettre, et pourtant il brûle de témoigner à chaque pas qu'il est philosophe, et c'est ce qui lui donne une empreinte indicible de niaiserie pédante. Parle-t-il des guerres de Charlemagne, il les déplore comme contraires à l'humanité : au géant qui marche il voudrait imposer des barrières; il est irrité contre les papes, contre le fanatisme, contre les moines, que sais-je! Il veut corriger l'ambition de Charlemagne, les mœurs chevaleresques de François Ier; s'il n'avait pas de craintes, il louerait sans restriction la réforme; avant tout, il a horreur du sang, il voudrait une histoire sans bataille, un univers sans querelle. C'est l'abbé de Saint-Pierre habillé en historien; la sensibilité est sa manie, il pleure d'être obligé d'écrire ces horreurs qui forment les annales des peuples.

Le travail historique du XVIIIe siècle peut ainsi se résumer : l'école d'esprit d'abord, qui apparaît avec Voltaire et se personnifie dans son merveilleux travail sur *les Mœurs des nations*, *le Siècle de Louis XIV*, *l'Histoire de Charles XII*; c'est du roman sous bien des faces, mais enfin le caractère éminemment clair, spirituel, y domine; on se plaît à lire ces livres : on court de page en page sans réfléchir. A ses côtés se place l'école naïve, simple, analytique qui compte Daniel, Fleury, Rollin, avec des opinions diverses et des tendances religieuses opposées; l'un jésuite, l'autre sulpicien, le dernier janséniste; mais tous apportent la même conscience dans l'analyse des monuments. L'érudition historique est très-avancée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions; l'époque de Louis XV est la période la plus élevée de cette compagnie; les points d'histoire les plus forts, les plus essentiels y sont discutés avec ce talent qui est propre à l'abbé Lebœuf, à Bréquigny, à Secousse ou Bonamy. Les travaux particuliers des Lacurne-Sainte-Palaye et de Caylus jettent un nouveau jour sur toutes les périodes des annales de France, et là sont les véritables travailleurs. Autour d'eux bourdonnent les faiseurs de systèmes, que le génie de Montesquieu a perdus; ce que peut réaliser une grande intelligence, d'autres plus vulgaires peuvent le gâter, sans avoir même le sentiment du mal qu'ils font; Mably, Dubos n'ont pas la supériorité de Montesquieu : il ne reste d'eux que leurs systèmes, et d'autres après eux viendront les défaire : les temps en verront naître et mourir comme les feuilles d'automne. Raynal n'est qu'un pamphlétaire déclamateur, Vertot un romancier sans intérêt; mieux vaut l'érudition simple et modeste des bénédictins que tout ce bruit de sentencieuses périodes.

C'est par l'histoire que se dirige et s'éclaire la politique, elle en est une branche essentielle. A l'époque de Louis XV apparaissait une science nouvelle avec la prétention de se lier à la marche et à la prospérité des États. L'économie politique était le nom que l'on donnait en Angleterre à cette science, parce qu'elle avait pour but d'appliquer aux États l'ordre, l'économie, la prospérité qui les font vivre et grandir. Les économistes embrassaient dans leurs investigations larges les éléments de la prospérité publique, la terre, le commerce, le numéraire, l'active circulation de tout ce que Dieu a départi au monde. Les premiers économistes, dirigés par le marquis de Mirabeau (3), Quesnay (4), le médecin de madame de Pompadour, et Turgot, se donnaient la mission d'assurer une somme plus considérable de bonheur à l'espèce humaine, et d'améliorer toutes les productions de l'intelligence et du sol; ils croyaient au perfectionnement successif et développé de la société, ils se donnaient le titre d'amis des hommes, de philanthropes, en imitation des mœurs et des habitudes de l'Angleterre. C'était sans doute une noble chose que de perfectionner l'homme et de l'environner de toutes les choses qui constituent le bonheur; mais la réalisation de ces théories était-elle possible? Le temps où l'on écrit de si belles choses n'est pas toujours celui où on les met en pratique; le christianisme, qui a donné l'exemple de toutes les bienfaisances, n'a pas écrit une seule théorie du bonheur matériel. La plupart de ces amis des hommes étaient durs, implacables; nul d'entre eux n'appliquait les principes qu'ils jetaient en avant; la philanthropie fut un grand semblant de bienfai-

(1) René Aubert de Vertot, né le 25 novembre 1655, fit ses études chez les jésuites de Rouen. Son premier ouvrage, l'*Histoire de la Conjuration de Portugal*, parut en 1689. Il mourut le 15 juin 1735.

(2) Gabriel-Henri Gaillard, originaire de Picardie, était né le 26 mars 1726. Son premier ouvrage, *Histoire de Marie de Bourgogne* (1757), parut sans nom d'auteur; en 1766 il publia les trois premiers volumes de l'*Histoire de François Ier* et les trois derniers en 1769. Son *Histoire de Charlemagne* date d'un peu plus tard.

(3) Les ouvrages du marquis de Mirabeau forment plus de vingt volumes, ses plus considérables sont l'*Ami des hommes* (Paris, 1755) 6 vol. in-12, et *Théorie de l'impôt* (Paris, 1760).

(4) Quesnay est auteur de quelques livres de médecine et d'articles dans l'*Encyclopédie*, dans les *Journaux d'agriculture* et dans les *Éphémérides du citoyen*. Il était de l'Académie des sciences et il mourut en 1774.

sance, un plagiat des institutions catholiques; elle prit naissance avec la philosophie du XVIIIe siècle et devait mourir avec elle.

L'économie politique s'appliqua d'abord à la terre; il y avait longtemps que le christianisme s'était occupé du sort du paysan : n'était-ce pas l'Église qui avait élevé le cultivateur de l'état de serf à celui d'homme libre? Les économistes établirent d'abord un fait incontestable pour tous : que la terre était la force d'un État, et que s'occuper des propriétaires et des paysans, c'était grandir la puissance d'un peuple; perpétuer la propriété dans les races, était l'abus du droit; et ici commence la théorie de la libre circulation; les économistes proclamaient l'égalité de toutes les propriétés foncières; on devait pouvoir les vendre, les transmettre, les morceler sans entraves. Mais cette mobilité incessante protégerait-elle suffisamment le caractère héréditaire de la propriété désormais transmissible comme une valeur mobilière? Comment conserver en cette hypothèse la grande culture et l'amélioration des races chevalines? La nourriture des bestiaux n'exigeait-elle pas les vastes propriétés conservées dans les mêmes mains? « La terre, disait l'économiste Quesnay, doit produire le plus possible et au meilleur marché; pour cela il faut perfectionner l'art du cultivateur et des machines; ensuite le paysan n'a pas l'éclat et le profit qui conviennent à son œuvre; il produit, il féconde, il nourrit les populations; sa place est au premier rang; libre avec le propriétaire, les conventions seules peuvent l'engager légalement : à la corvée on doit substituer un impôt en argent; en donnant à chaque localité les canaux et les routes qui lui sont nécessaires, on doublerait le produit; trop de barrières séparent les provinces, qui doivent échanger leurs récoltes et leur industrie en toute liberté; la valeur du sol s'en accroîtra. En principe, le blé n'est qu'une marchandise, dont il n'est pas permis d'arrêter la vente, l'achat et la circulation; qu'on le transporte en France ou à l'étranger, peu importe; s'il renchérit de prix, cela est légitime, parce que toute marchandise a un cours libre; qu'on ne craigne pas sa rareté, car lorsqu'un produit prend une valeur considérable, on le multiplie; les terres en friche, on les ensemencera; les forêts seront diminuées, les parcs abattus; la mission d'un gouvernement est d'encourager la culture des terres et d'assurer des débouchés à leurs produits. Le principal aliment de l'impôt, c'est le sol; lorsque le propriétaire sera riche, heureux, l'impôt s'accroîtra par le mouvement naturel; pour cela il ne faut plus de distinction dans les terres, plus de hiérarchie; la féodalité est une vieille chose qui doit tomber; le fief ne se rattache plus à rien; il n'y a plus que des terres sur lesquelles l'impôt sera perçu également; l'égalité entre les propriétaires fait la force d'un État; nul ne peut être imposé sans une volonté expresse et déléguée; c'est pourquoi il faut une forme d'assemblée générale ou provinciale de propriétaires où le paysan même doit trouver sa représentation. Tout ce qui paye a droit de contrôler les dépenses de l'État; ces dépenses doivent être fixées annuellement comme celles d'un particulier; il ne faut pas qu'il y ait un denier dont on ne puisse justifier l'emploi; avec cet ordre naîtra le crédit public; l'État doit peu emprunter, mais quand il le fait il doit scquitter tout ce qu'il a promis, lors même que ce qu'il a promis favoriserait l'usure. L'économie politique consiste moins à épargner qu'à préparer la libre circulation de l'argent des propriétés (1).

Tels étaient les premiers principes d'économie politique que les penseurs jetaient à la société monarchique de Louis XIV, encore tout empreinte des idées de Colbert et du système féodal. Il y avait certes du bon, du hardi, dans ces maximes; mais n'entraînaient-elles pas avec elles-mêmes un entier bouleversement du passé? Sur quoi reposait l'état moral de la famille et de la propriété au XVIIe siècle? Sur l'immobilité de la terre, sur la transmission par héritage fixe, sur l'aînesse qui gardait le fief, sur la hiérarchie qui n'en permettait pas la mutation. La grande culture était généralement admise; les terres étaient immenses et presque entièrement inféodées ou en censives; la commune même avait ses terres, ses cultures, ses pâturages, ses forêts. Les économistes voulaient bouleverser tout cela; la perfection de leur système était le morcellement infini de la propriété; la paroisse devait partager sa terre gaste, ses forêts entre tous les habitants pour mieux les rattacher au sol. La perfection de la culture ne pouvait résulter pour eux que du morcellement, tandis qu'il était bien constant que pour certains produits il faut de grands capitaux et de vastes terres afin d'obtenir des résultats à meilleur marché; ils disaient : liberté de commerce pour les produits, même pour les grains, sans penser que les grains tenaient à la subsistance du peuple, et que dans ce rapide passage des restrictions à la liberté l'accaparement serait chose facile et deviendrait bien funeste à l'existence des multitudes.

La théorie de l'impôt pour les économistes reposait entièrement sur la propriété, qui n'est pas néanmoins la seule richesse d'un peuple; à mesure que la civilisation d'un pays avance, le luxe introduit de

(1) J'ai analysé les travaux de Turgot et du comte de Mirabeau. Le médecin Quesnay était leur intermédiaire auprès de madame de Pompadour.

nouveaux besoins, et l'État a le droit d'imposer les matières de consommation; c'est ce qu'on appelle l'impôt indirect. Celui-là même est le moins gênant, le plus facile à percevoir : la terre ne produit pas de numéraire; pour payer on doit vendre; l'impôt indirect saisit la consommation, la dépense de l'homme plutôt que son revenu : s'il boit du vin, il paye; s'il achète des vêtements, des chevaux, des objets de luxe, il paye également; l'acte est libre, l'impôt est donc moins pesant. Ce luxe, les économistes le voyaient comme une grande corruption parmi les hommes; le cultivateur était le grand nourricier de l'État, cette amélioration rapide qu'ils voulaient apporter au sort des paysans était évidemment exagérée; avant de l'appeler à prendre part aux délibérations de l'État, il fallait lui donner une forte et bonne éducation, l'instruire de ses droits et surtout de ses devoirs. Le comte de Mirabeau lui-même, dans ses terres de Provence, avait-il osé mettre sa théorie en pratique? Non certainement, car il n'y avait pas de maître plus impératif et plus exigeant.

La théorie commerciale des économistes se résumait toujours dans le mot magique de liberté; l'école du comte de Mirabeau, essentiellement propriétaire, ne plaçait l'industrie, le commerce qu'en seconde ligne; les idées de Rousseau contre le luxe se faisaient sentir dans les théories de la première école économiste; la liberté des échanges sans entraves, sans difficultés, paraissait le dernier terme de la perfection commerciale; puisqu'on ne voulait aucune barrière aux produits de la propriété, on ne devait opposer aucune barrière au mouvement de l'industrie; les douanes paraissaient un empêchement importun; la grande lice de la libre concurrence était ouverte; à celui qui produirait le mieux et le meilleur marché la palme était réservée. Dans ce champ clos des nations, il fallait apporter l'intelligence libre et spontanée; or, les économistes ne remarquaient pas que leur indépendance illimitée tuait d'un seul coup toutes les industries naissantes qui ne peuvent exister que par la protection. Il y a des esprits tout d'une pièce, qui, posant un principe, veulent inflexiblement en tirer toutes les conséquences; ils n'examinent pas le mal qu'ils font, les obstacles qu'ils rencontrent. Certaines époques sont spécialement marquées de ce caractère, et tel fut le XVIIIe siècle. L'Angleterre, si avancée dans les manufactures et le système des machines, aurait tout gagné dans cette liberté absolue de transactions; et le traité de commerce de 1785, si nuisible aux industries françaises, fut le résultat des théories aventureuses de la nouvelle école. Enfin cette école proclamait encore la maxime suivante : « La première condition de vie pour un État, c'est l'économie; avec des dépenses moins grandes, les citoyens, heureux, ne désireraient pas de changements; pourquoi dès lors un si puissant état militaire, une marine si formidable? Dès que les esprits trouveraient à appliquer la somme de leur activité à la culture de la terre, dès que les relations commerciales des États s'agrandiraient chaque jour, il n'y aurait plus que des guerres rares et passagères. Dans ces temps de crise, tout citoyen serait soldat; la milice serait générale, comme dans *le Contrat social* de Rousseau; enfin, on ne dépenserait, chaque année, que les sommes essentiellement nécessaires à l'administration du pays. » Ces théories étaient exprimées dans des livres écrits en phrases obscures et prétentieuses; les œuvres que le vulgaire ne comprend pas ont généralement de l'influence sur lui; les économistes avaient senti parfaitement qu'il fallait entourer d'un certain mysticisme philosophique leur enseignement populaire; le comte de Mirabeau, dans sa *Théorie de l'impôt*, était véritablement inintelligible. Cette œuvre fut une sorte d'apocalypse d'économie politique, comme le disait spirituellement le comte de Maurepas. Il faut néanmoins être juste envers l'école du comte de Mirabeau; elle porta une attention vive et profonde sur l'agriculture et les améliorations rurales; les économistes raisonnant incessamment sur la propriété commirent de grandes erreurs sans doute; mais c'est déjà un service rendu à la science que d'avoir appelé l'attention des études sur une branche spéciale, c'était contribuer à son développement. C'est à la suite des expériences souvent folles du comte de Mirabeau, que Parmentier découvrit la culture de la pomme de terre comme aliment pour le peuple (1). Il n'est pas un travail de l'esprit qui ne réalise un résultat : au moyen âge, l'alchimie produisit la chimie; nous devons aux économistes une connaissance plus exacte des droits et des besoins de la propriété, et particulièrement les meilleures méthodes de culture pour alimenter le peuple, et n'est-ce pas là déjà un service immense?

Dans les sciences morales et politiques, on voit que le XVIIIe siècle est sous l'impression d'un travail laborieux, incessant; la philosophie a produit le sensualisme et le fatalisme, deux écoles qui se lient;

(1) Antoine-Augustin Parmentier, né à Montdidier en 1737, entra en 1755 chez un apothicaire, en 1757, il fut pourvu d'une commission de pharmacien dans les hôpitaux de l'armée d'Hanovre, et en 1756 remporta au concours la place d'apothicaire adjoint de l'hôtel des Invalides. La pomme de terre, transplantée du Pérou en Europe au XVe siècle, était cultivée en Italie dès le XVIe et en France dans les provinces méridionales; une prévention aveugle ne permettait pas d'en tirer tout le parti qu'on en a obtenu depuis, grâce aux efforts de Parmentier. Cependant ce ne fut que sous Louis XVI qu'il vit ses expériences couronnées du succès le plus utile au peuple.

mais dans cette activité générale de l'intelligence humaine, de la conscience du moi, l'école allemande relève la grandeur de l'homme; Kant paraît pour renouveler les principes spiritualistes de Descartes et les rappeler au monde abaissé. En politique, la tendance vers le matérialisme social se fait profondément sentir : souveraineté des masses, liberté sauvage, délégation du pouvoir, toutes théories insensées qui ne permettent plus au gouvernement de la France une haute et grande influence en Europe. Ces idées faisaient la joie de l'Angleterre, de Frédéric, de Catherine II, parce qu'elles empêchaient la puissante monarchie de Louis XIV de prendre un glorieux élan. L'histoire était livrée au pyrrhonisme le plus complet, le plus absolu; la philosophie niait une à une nos gloires, nos grandeurs, nos batailles. Enfin, par l'économie politique, on remuait le sol, la propriété, on bouleversait les idées de balance commerciale et industrielle, telles que Colbert les avait conçues au temps de gloire et de prospérité.

Ainsi, le XVIIIe siècle touchait à toutes les questions. C'était une époque de travail qu'il ne faut jamais séparer de la réforme du XVIe siècle et de la révolution française, trois événements qui se tiennent essentiellement; le mouvement de la réforme, la France l'aurait réduit à un triste morcellement provincial si la Ligue n'avait pas opposé l'unité catholique; Louis XIV compléta cette idée par son merveilleux prestige de grandeur et de gloire. Bientôt la réforme prit sa revanche : expulsée de France par la révocation de l'édit de Nantes, elle nous revient sous le masque d'une école philosophique; avec le pyrrhonisme de Bayle, le bouleversement des idées de pouvoir et d'autorité, elle s'empara de tous les esprits; la négation, le doute, le matérialisme agitèrent la France. Lorsque cette œuvre fut bien avancée, les masses voulurent appliquer les principes des encyclopédistes, et c'est alors qu'arriva cette terrible révolution qui compléta le bouleversement de la propriété; fatal essai de cet État démocratique annoncé par Rousseau et les philosophes comme la perfection et le dernier terme des destinées humaines!

CHAPITRE LI.

ÉTAT DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES AU XVIIIe SIÈCLE.

Goût particulier de Louis XV pour les sciences. — Protection. — Développement — Sciences naturelles. — Chimie générale. — Chimie particulière. — Météorologie. — Minéralogie. — Géologie. — Physiologie. — Histoire naturelle. — Sciences d'application. — Médecine. — Chirurgie. — Botanique. — Sciences mathématiques. — Géométrie. — Algèbre. — Mécanique. — Astronomie. — Géographie et voyages. — Manufactures et arts. — Jugement sur l'Encyclopédie en ce qui touche la science.

1725—1774.

Le XVIIIe siècle offre un caractère éminemment remarquable; c'est le progrès immense, incontesté, de toutes les sciences positives. Si l'on peut discuter la valeur des idées philosophiques et morales de ce temps, nier leur influence de grandeur et d'amélioration pour la société; si l'on peut dire, avec juste raison, que les idées de religion et de gouvernement furent détruites par les coups incessants de l'esprit encyclopédique, on doit reconnaître aussi que les sciences naturelles et mathématiques firent des progrès immenses; et ces progrès étaient d'autant plus remarquables qu'ils n'avaient aucun antécédent. Sous le règne de Louis XIV la littérature avait produit des œuvres de premier ordre. Nul ne pouvait nier cette brillante lumière qui rayonnait au front du grand roi; mais les connaissances exactes et d'application étaient restées dans des conditions d'infériorité; aucune nomenclature pour les sciences naturelles, la chimie fort arriérée, la météorologie sans méthode, la botanique incomplète; quant aux sciences mathématiques, elles étaient demeurées au point où le génie rêveur de Pascal les avait portées, c'est-à-dire à quelques sublimes axiomes. Ce fut donc la puissance du XVIIIe siècle qui produisit seule le magnifique progrès des connaissances exactes, et ouvrit un champ bien vaste aux méthodes d'application.

Les pouvoirs les plus prévenus contre les idées philosophiques compensent et corrigent ordinairement ces répugnances par une protection spéciale accordée aux sciences exactes; ainsi avait agi Louis XV. Il n'est pas de roi qui ait plus fait pour les études d'histoire naturelle, de géographie, de botanique; il aimait les savants. La plus douce, la plus royale intimité l'unissait à George-Louis Leclercq qu'il créa comte de Buffon; il n'allait jamais à ses jardins de Trianon sans qu'il eût Bernard de Jussieu à ses côtés; il nomma Lavoisier fermier général (1). Enfant, il avait aimé son maître le géographe Delisle; il prit un goût non moins vif pour Buache, et il aida d'Anville dans les premiers développements de la science. Toutes les fondations scientifiques vinrent de Louis XV; le Jardin des

(1) La révolution n'eut pas le même respect pour cette tête

Plantes lui doit ses richesses, ses magnificences; la bibliothèque royale, son fonds de manuscrits orientaux; le collége de France, la plupart de ses chaires; la géographie, le grand dépôt des cartes; la marine, le bureau des longitudes. Le roi n'aimait pas les déclamations philosophiques, ces études vagues qui ne produisent rien de positif; mais il était observateur des faits; il se passionnait pour les voyages, les découvertes, les améliorations qui laissent trace après elles. Ses délassements étaient la lecture des Voyages de Bougainville et du capitaine Cook.

La chimie tendait à se dépouiller des faux alliages que l'alchimie avait imposés aux temps d'obscurité et de ténèbres; elle devenait, sous la main de Romé de Lisle (1), une branche principale des connaissances humaines. Romé de Lisle publiait alors son beau Traité de cristallographie, que Bergman a depuis si largement développé (2). Les affinités, qui sont la première règle de la chimie, furent réduites en tables et posées dans une bonne méthode par François Geoffroy (3), intelligence positive, qui devança M. Berthollet dans sa théorie de l'*affinité de cohésion*. C'est également à la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'il faut rattacher les progrès dans les théories sur la chaleur et la lumière, telles qu'elles furent posées par Mariotte (4). Les expériences du miroir ardent pour la décomposition des métaux les plus durs, la cristallisation de l'alcool et de l'éther par un froid de quarante degrés, la confection des thermomètres si complétement améliorée, la capacité de la chaleur, son action chimique, sa pression, toutes les expériences et découvertes datent de cette époque de Louis XV. Il faut également lui rapporter les premiers essais de la vapeur comme force motrice, appliquée aux pompes à feu, principe de plus riches découvertes; l'électricité, qui devint presque un fanatisme, à ce point de produire plus tard la théorie du galvanisme et de la pile de Volta. La plus belle découverte, l'analyse du gaz, fut due à Lavoisier (5), le grand chimiste du XVIIIe siècle; il expliqua, avec une admirable clarté, sa théorie de l'air inflammable et du fluide qui se détache de tous les corps; et cette pensée changea toute la chimie ancienne, et bientôt la nomenclature de M. Guyton de Morveau (6) vint la détacher des anciens termes barbares qui tendaient à en faire une science inintelligible. Dans les travaux de l'esprit une bonne méthode est la première voie de la science; aussi, il en résulte une sorte de précision mathématique dans les expériences; on eut les calorimètres et les gazomètres de Lavoisier, qui mesurent l'atmosphère comme les baromètres et les thermomètres mesurent les influences du temps.

Alors on put passer des généralités à la chimie particulière; les anciens ne reconnaissaient que quatre éléments primitifs: au moyen âge, le nombre avait grandi par les sels et les mercures; on en compta presque cinquante, jusqu'à ce que l'école de Stahl vint mettre un peu d'ordre dans ces nomenclatures; le nombre des métaux se multiplia; le platine prit rang comme le plus pesant, le plus inaltérable de tous. Dès lors, ce fut une noble émulation parmi les chimistes; tous se mirent à l'œuvre pour découvrir de nouvelles substances métalliques; pour rechercher et classer les acides, Schéele (7) fut admirable de persévérance; avec les acides vinrent les sels, les sulfates, les arséniates de cuivre et de plomb, les oxydes ou éléments qui modifient les couleurs, portés à une si haute perfection, dans les temps modernes, par la chimie appliquée; on rechercha studieusement les carbures, les phosphores impétueux qui éclatent; on pénétra toutes les combinaisons gazeuses, on les affilia, on les désunit; l'analyse prit une large part à tous les travaux; on décomposa les diamants, les plantes, les substances animales. Les écoles de Boerhaave (8) et de Stahl (9) prirent cette méthode d'incessantes analyses, qui porte la dissension dans toutes les œuvres de la création; on décomposa le lait, les larmes, la salive, la séve des arbres, à ce point de tout pénétrer et de tout voir. Hélas! quelques substances primitives, de la poussière et des cendres, voilà le résultat de ces analyses; qu'est-ce que le monde sans le souffle de Dieu? Cependant elles firent marcher la science. C'est par la décomposition des corps qu'on put obtenir ensuite la cohésion d'autres substances et produirent des résultats chimiques éminemment remar-

(1) Jean-Baptiste-Louis Romé de Lisle était né à Gray en 1736. Son *Essai de Cristallographie* parut en 1772, 1 vol. in-8°.

(2) *De la Forme des cristaux*. Mém. d'Upsal, 1773.

(3) Étienne-François Geoffroy, né à Paris, le 13 février 1672, mourut le 5 janvier 1731. *V.* les *Mémoires* de l'Académie des sciences, dont il était membre (année 1718), pour la réduction des affinités en tables.

(4) Mariotte était mort en 1684. *V.* son *Discours sur l'air*, 1679.

(5) Antoine-Laurent Lavoisier, né le 18 août 1743, fit ses études au collége Mazarin; en 1768, il fut associé à l'Académie des sciences, et peu de temps après obtint une place de fermier général. Son premier ouvrage important, *Opuscules physiques et chimiques*, parut en 1773. Il n'avait pas encore accompli toutes ses nombreuses et savantes découvertes.

(6) Louis-Bernard Guyton de Morveau, né à Dijon le 4 janvier 1737, fut pourvu à l'âge de dix-huit ans de la charge d'avocat général au parlement de cette ville. En 1774, il obtint des états de Bourgogne pour Dijon la fondation de trois cours publics: chimie, minéralogie et médecine médicale; et il se chargea de remplir la chaire de chimie.

(7) Charles-Guillaume Schéele était né à Stralsund, le 19 décembre 1742. Son savant *Traité de l'air et du feu* parut plus tard à Upsal en 1777. On trouve un grand nombre de traités et de mémoires de Schéele dans les recueils de l'Académie royale de Stockholm.

(8) Herman Boerhaave, né le 31 décembre 1668, près de Leyde, mourut le 23 septembre 1738.

(9) George-Ernest Stahl, né à Anspach, le 21 octobre 1660, mourut à Berlin en 1734.

quables. Le XVIIIe siècle créa la méthode d'une chimie appliquée aux arts, la plus utile des créations modernes.

En même temps l'histoire naturelle faisait d'immenses progrès sous les grands maîtres qui parurent avec tant d'éclat; trois hommes supérieurs dominent la science: Buffon, Daubenton et de Jussieu. Lorsque vous traversez la route qui de Tonnerre conduit à Dijon, là, sur une hauteur, un peu au-dessous du niveau de la route, vous apercevez le château de Montbar, résidence habituelle de George-Louis Leclercq, créé par Louis XV comte de Buffon (1); son père, simple conseiller au parlement de Bourgogne, avait confié son éducation aux jésuites, qui lui inspirèrent le goût des choses sérieuses; il voyagea en France, en Angleterre, avec un instinct bien prononcé pour l'étude des sciences naturelles. C'était l'époque où le Jardin des Plantes recevait un large développement: les libéralités de Louis XV venaient d'enrichir toutes les flores et d'élever ce beau bâtiment de pierre qui devint comme le palais des sciences naturelles; Buffon fut appelé à remplacer, dans la direction du Jardin du Roi, Dufay, son ami et le premier qui ait entrepris une grande classification des plantes; Buffon avait puisé à son école la pensée d'écrire une histoire naturelle (2), travail sans limites et qui devait nécessairement rester incomplet; et c'est quand, par sa nouvelle position, il eut tous les éléments sous la main qu'il se mit à composer son livre, à l'écrire surtout, car le principal auteur des recherches et des études premières fut Daubenton, son ami et son collègue, dont le nom est effacé par l'éclat que jette celui de Buffon. Louis-Jean-Marie Daubenton (3) était aussi de Montbar; destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il vint à Paris pour étudier la théologie, et dans sa vie active, il se jeta surtout dans l'étude des sciences naturelles et médicales; reçu docteur, il revint à Montbar pour exercer sa profession, lorsque Buffon, nommé directeur du Jardin du Roi, l'appela pour lui confier la garde du cabinet d'histoire naturelle.

Daubenton, grand travailleur observait les faits avec une exactitude minutieuse, tandis que Buffon enrichissait du vif coloris de son style les notes généralement claires, précises, profondes surtout de son ami. Buffon est l'esprit à hypothèses, gâté par les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle; Daubenton est le véritable savant, le naturaliste à vaste science; aussi, à mesure que les études marchent, les pensées brillantes de Buffon perdent de leur valeur, tandis que les faits observés par Daubenton restent; les articles de description et d'anatomie survivront à l'Histoire naturelle du maître; et ils sont tous l'œuvre de Daubenton. En vain de petites jalousies les avaient effacés, les savants les recherchent comme une vaste observation de l'état de la science à l'époque où le travail fut publié. Ainsi, dans les études naturelles comme dans les études historiques, les hypothèses passent et se succèdent, les faits seuls survivent à travers les âges comme d'éclatants témoignages de vérité.

Le nom de Jussieu (4) se mêle comme ceux de Buffon et de Daubenton à l'histoire des sciences naturelles; Lyon fut sa ville natale, et c'est au collége des jésuites que fut faite son éducation; tous les hommes remarquables sortaient de là. Bernard de Jussieu (5), frère d'Antoine, déjà professeur de botanique au Jardin du Roi, vint à Paris pour étudier la médecine; tous deux firent de concert un long voyage en Espagne pour en étudier la flore. Tournefort (6) avait déjà réalisé de grand progrès, mais Bernard de Jussieu agrandit les limites des observations et de l'étude; consacré tout entier à la culture du Jardin du Roi, qui fut son ouvrage, on le voyait le matin dès que le soleil avait un peu doré le sommet des grands arbres, lorsque la rosée jetait ses perles sur les abrisseaux, entouré d'élèves, herborisant avec la force et l'ardeur d'une vie tout entière consacrée à une seule pensée. Ami de Linné, il n'eut certainement pas sa puissante intelligence de classification; Linné avait le génie qui organise, domine et régit; Jussieu, ouvrier attentif, observait les faits un à un et les interrogeait jusque dans les détails les plus minutieux; s'il compléta les herbiers, s'il enrichit les serres, il ne créa rien, il ne conçut rien de vaste et de général comme Linné (7), et pourtant deux découvertes importantes lui sont dues; la pre-

(1) Buffon, né à Montbar le 7 septembre 1707, fut nommé membre de l'Académie des sciences dès 1733, intendant du Jardin du Roi en 1739, et membre de l'Académie française en 1753.

(2) Les quinze premiers volumes de l'*Histoire naturelle* parurent de 1749 à 1767. Ce grand ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie royale, n'était pas encore terminé en 1776.

(3) Daubenton, né le 29 mai 1716, prit ses degrés de docteur à Reims en 1741. En 1742, Buffon l'appela près de lui, et en 1745 il lui fit donner la place de garde du cabinet d'histoire naturelle. Outre sa collaboration aux quinze premiers volumes de l'*Histoire universelle*, il a publié un grand nombre de dissertations dans les *Mémoires de l'Académie des sciences.*

(4) Antoine de Jussieu, né à Lyon en 1686, fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1711, et publia un grand nombre de mémoires dans les volumes de cette académie. Il mourut d'apoplexie, le 22 avril 1758.

(5) Bernard de Jussieu, né aussi à Lyon en 1699, fut appelé à Paris par son frère Antoine. De retour d'Espagne, il étudia la médecine à Montpellier, et prit le bonnet de docteur en 1720; en 1722, il remplaça Vaillant dans la place de sous-démonstrateur au Jardin du Roi, et en 1725 il fut nommé membre de l'Académie des sciences. Son Mémoire sur les *Polypes d'eau douce* est de 1742; on trouve dans l'Histoire de l'Académie, année 1747, la découverte de l'alcali volatil contre le venin de la vipère.

(6) Joseph Pithon de Tournefort, né à Aix en Provence le 5 juin 1656, mourut le 28 novembre 1708. Ses livres les plus remarquables sont: *Éléments de botanique*, 3 vol. in-8o (Paris, 1694); *Histoire des plantes qui naissent dans les environs de Paris*, 1 vol. in-12, 1698; *Voyage du Levant*, 2 vol. in-4o.

(7) Charles Linné (*Linnæus*) était né en Suède le 24 mai 1707. Ses trois ouvrages qui opérèrent une véritable réforme dans la botanique sont,

mière classe les racines de certains corps marins dans les polypes, et transporte ainsi toute une classe d'êtres d'un ordre à un autre; la seconde, plus médicale que botanique, fut l'emploi de l'alcali volatil appliqué à la guérison des morsures de vipère. Pendant les longues herborisations à travers les prés émaillés et les bois touffus, souvent la vipère, cachée sous la pierre, avait piqué ses élèves; Jussieu, l'ami de ses élèves, avait consacré ses veilles à trouver un remède à ces accidents, et cette découverte fut la joie de sa vie.

Rien de plus vaste que le champ de l'histoire naturelle: ici, c'est l'atmosphère et sa composition, les météores, les eaux; là, les minéraux qui déploient leur richesse brillante; puis ce sont les végétaux dont il faut étudier la vie et l'harmonie. De là toutes ces branches: minéralogie, géologie, zoologie, anatomie, physiologie, qui composent les sciences naturelles en général. L'histoire de l'atmosphère, sa décomposition était déjà au XVIIIe siècle l'objet de sérieuses études; on avait déterminé la pesanteur de l'air, son degré de chaleur et de refroidissement; on savait que l'air chaud se charge d'une vapeur abondante qu'il laisse tomber en se refroidissant: de là les brouillards et la pluie. L'influence des astres et de la lune surtout avait été déterminée avec précision. On avait pu calculer la quantité d'eau qui tombe dans chaque localité, la force et la direction des principaux vents. Une grande question avait été discutée: d'où provient le phénomène de ces pierres atmosphériques qui tombent çà et là sur le sol, et dont la nature, toujours identique, diffère essentiellement de toutes les conditions de celles qui adhèrent au sol? Les uns supposaient qu'elles se détachaient des corps flottants dans l'espace, les autres qu'elles étaient jetées par les volcans dont la lune offre les cratères immenses. L'école des mines, fondée par Louis XV, jeta un éclat inaccoutumé sur les études minéralogiques; une classification plus exacte fut introduite, des expériences furent faites jusqu'au centre de la terre; on découvrit de nouvelles natures de minéraux, les uns inflammables, les autres recélant un poison subtil.

Pour le XVIIIe siècle, c'était en effet une science nouvelle que la géologie; les théories peuvent là se déployer et se perdre dans mille hypothèses; Buffon y avait consacré tout un volume de son œuvre, et Voltaire, avec sa prétention raffinée de tout savoir, avait dit en raillant: « Que les fossiles marins, les coquilles d'huîtres qu'on trouvait sur les hauteurs de Montmartre, pouvaient bien provenir de quelques déjeuners que les bourgeois de Paris y avaient faits il y a quelques siècles. » Daubenton, Valmont de Bomare (1) avaient posé les véritables éléments de la science; et c'est alors que l'on commença à diviser le sol en terrains primitifs, secondaires ou tertiaires, et à signaler cette immense révolution qui dans les temps immémoriaux avait bouleversé le monde. Ce bouleversement gigantesque vint-il par l'eau ou par le feu? Toutes ces hypothèses de la science amenèrent l'étude des volcans; on reconnut que leur puissance avait été plus grande aux temps anciens; que leurs laves avaient roulé avec une plus affreuse énergie, et qu'il y en avait d'éteints; et comme là surtout se déploient les plus grands phénomènes, on en conclut que le feu avait été le moteur de la plupart des révolutions terrestres.

Les hypothèses sur les fossiles commencèrent également au XVIIIe siècle; on recueillit tous ces os inconnus, ces couches remplies de coquilles de mer; on supposa qu'il y avait eu une sorte de succession dans ces êtres vivants; les houilles furent reconnues et classées comme d'anciens produits de la végétation, des restes d'immenses forêts calcinées par le feu intérieur des volcans. La grandeur de ces découvertes, l'indicible rêverie qu'elles jetèrent au cœur de l'homme, durent nécessairement favoriser l'esprit de système; Leibnitz avait établi sa vaste hypothèse, Buffon la développa sous une forme nouvelle dans ses *Époques de la nature* (2). Tout fut admis pour expliquer l'immense révolution; ici, c'était une comète qui avait touché la terre et heurté un monde contre un autre monde; là, c'était la terre qui était sortie du soleil comme une vapeur; la science gagne peu aux hypothèses; seulement elles favorisent l'exercice de l'esprit et le travail.

Buffon avait consacré à l'homme le premier livre de son histoire naturelle; c'est la partie scientifiquement faible de son travail; tout ce qui n'a pas été fourni comme anatomie par Daubenton est resté arriéré dans la physiologie; son savoir ne va pas au delà des hypothèses encyclopédiques; il est plus avancé dans l'anatomie des animaux et des plantes. Duhamel (3) au reste fait marcher la physiologie

1° *Bibliotheca botanica*, etc. (Amsterdam, 1736); 2° *Critica botanica*, etc. (Leyde, 1737); 3° *Classes plantarum*, etc. (Leyde, 1738.) Il résuma en quelque sorte la doctrine de ces trois livres dans la *Philosophia botanica in quâ explicantur fundamenta botanica* (Stockholm, 1751).

(1) Jacques Christophe Valmont de Bomare, né à Rouen, le 17 septembre 1731, fonda à Paris, en 1758, un cours public d'histoire naturelle qu'il continua avec une grande persévérance jusqu'en 1788. On a de lui: *Traité de minéralogie*, 2 vol. in-8° (Paris, 1762); *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, 5 vol. in-8° (Paris, 1768).

(2) Les *Époques de la nature* forment le quatrième tome des sept volumes de supplément que Buffon a ajoutés à l'*Histoire naturelle*; il n'était point encore publié, et parut plus tard en 1778.

(3) Duhamel de Monceau, né à Paris en 1700, fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1728, et publia depuis, dans les recueils de

des plantes daus ses études sur le tronc et la racine, siége de la séve et de la vie. Pour la physiologie de l'homme il faut s'élever jusqu'à Vicq-d'Azyr (1) : jamais les facultés du cerveau, le système des fibres et des nerfs n'avaient été plus profondément étudiés. Ces résultats se mêlaient à l'histoire médicale; on discutait les grands problèmes de la vie, les forces vitales et motrices, l'accord entre les actes et la volonté, toutes les hypothèses de la sensibilité, enfin, la vie des organes. Stahl est le grand théoriste de cette école, et Frédéric Hoffmann son contradicteur (2); la philosophie allemande commence à pénétrer le vide de l'école entièrement matérialiste. Le sensualisme de Locke n'explique pas suffisamment le mécanisme de la pensée; on a fait de l'athéisme avec la physiologie; on revient tout doucement à Dien et aux idées morales.

Quand on lit les ouvrages de Linné et de Jussien, on peut se faire une idée exacte de la botanique au XVIII[e] siècle; ils sont la véritable, la plus simple expression de la science : qui peut étudier encore les puériles herborisations de Rousseau? Cette nomenclature enfantine est à la hauteur de son *Dictionnaire de Musique*. La France était déjà riche en flores spéciales, tous ses jardins étaient décrits, depuis la mousse qni rampe jusqu'au cèdre du Liban, rapporté par Jussieu; la sollicitude des botanistes fut alors de multiplier la masse des plantes par les échanges d'une atmosphère à une autre : on vivait à une époque de voyages lointains et de découvertes sur les terres inconnues; les botanistes, cherchant à naturaliser les plantes d'un climat dans un autre, essayaient le cafier, l'arbre à girofle dans la Corse; on plantait l'arbre à pain de la terre de Van-Diemen. Le Jardin des Plantes était comme une ferme modèle; ses serres contenaient plus de mille espèces de plantes du tropique, si fines, si impressionnables que le moindre souffle d'air pouvait les flétrir sur leur tige. La botanique devint une passion, et c'est un phénomène assez remarquable que cette science, qui, par sa nature même, tient à descendre et à se vulgariser même parmi les femmes, ait conservé sa technologie pédante, sa nomenclature latine du XVI[e] siècle. Il était bien d'emprunter à d'autres climats leurs produits variés, mais l'abus de cette méthode fit perdre à chaque plante, à chaque fleur sa nature suave et particulière. Dien a fait tout en harmonie. Le jasmin d'Arabie, la cassie odoriférante, transportés dans les climats du Nord, perdent de leur parfum, et quand l'école de Jussien se passionna pour les fleurs des jardins hollandais, la tulipe, la renoncule, ne popularisait-elle pas au milieu de nous cette fleur vivement colorée, mais sans odeur, dont le dahlia est le fade souverain?

Les études de Buffon sur les quadrupèdes étaient les plus complètes de son livre; on publia des suppléments pour la plupart des espèces, car son *Histoire naturelle* se tenait un peu aux généralités. Le catalogue des oiseaux fut considérablement agrandi à cette époque de découvertes. On eut des ouvrages spéciaux sur les perroquets, les oiseaux de paradis.

A côté de Buffon s'élevait un jeune homme qu'il affectionnait comme son élève et qui devait continuer son travail, il se nommait Lacépède (3). Buffon lui légua la tâche de décrire les cétacés, les quadrupèdes ovipares et les serpents. On classa également avec un soin infini les insectes qui peuplent ou désolent le monde. Rien ne pouvait égaler le catalogue si complet de Fabricius (4), énumérant plus de vingt mille espèces d'insectes que lui-même avait recueillis. Dès que l'impulsion fut donnée, on publia la description des coquilles, des poissons, des reptiles dont l'exacte nomenclature est impossible. On peut jusqu'à un eertain point rester complet dans la botanique : les plantes se classent par familles, par genres; mais dans la description des insectes, comment être complet? Est-ce que chaque jour ne révèle pas de nouvelles merveilles dans la création? C'est par myriades que se produisent les insectes; on peut bien en classer quelques espèces; mais toutes, c'est impossible.

Les découvertes géographiques du XVIII[e] siècle, la révélation d'un monde inconnu, la Nouvelle-Hollande, avaient fait connaître diverses espèces nouvelles dans le règne animal : le kangaroo, haut de six pieds, portant ses petits dans une poche, devint l'objet d'une étude spéciale; le capitaine Cook l'avait aperçu et décrit : l'ornithorhynque, dont les pieds ressemblent à ceux d'un phoque et le museau au

cette société, un grand nombre de mémoires sur des sujets très-importants. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, 2 vol. in-4° (Paris, 1755); *Traité de la culture des terres*, 6 vol. in-12, 1751-1760; *Traité des arbres fruitiers*, contenant leur figure, leur description et leur culture, 2 volumes in-4° (Paris, 1768).

(1) Félix Vicq-d'Azyr, né à Valognes en 1748, fut admis à l'Académie des sciences en 1775, et ouvrit la même année un cours d'anatomie humaine, éclairée par sa comparaison avec celle des animaux. Ce fut plus tard qu'il publia son *Traité d'anatomie et de physiologie*.

(2) Frédéric Hoffmann, célèbre médecin de l'université de Halle, était né dans cette ville en 1660, y mourut le 12 novembre 1742. Son plus grand ouvrage, *Medicina rationalis systematica*, qu'il entreprit à soixante ans, fut publié à Halle, 9 vol. in-4°, 1730.

(3) Étienne de La Ville de Lacépède, né à Agen le 26 décembre 1756, commençait alors une carrière laborieuse, qui ne devait se terminer que sous la restauration.

(4) Jean-Chrétien Fabricius, né dans le duché de Sleswick en 1745, était élève de Linné. Il préparait son *Systema Entomologiæ* qui parut en 1775.

bec du canard; étrange bizarrerie de la nature, qui nous explique comment, dans l'antiquité et au moyen âge, on crut à l'existence de ces êtres composés : les griffons, les lynx, les licornes si gracieuses. Ces espèces sont-elles perdues ou bien ne furent-elles que le produit de quelques accouplements bizarres, monstrueux dans l'ordre de la matière? En présence d'une si vaste étendue d'observations et de faits, le XVIIIe siècle s'occupa surtout de régulariser la méthode. La méthode n'est pas la science, mais une certaine manière d'y pénétrer par l'analyse. Avec une somme d'intelligence ordinaire, on peut toujours parvenir à un résultat à l'aide d'une méthode sûre en dehors de laquelle tout est confusion. Linné fut le grand maître dans la classification des sciences naturelles, et l'on n'a rien fait au delà. On essayait pourtant déjà une sorte de résistance à sa méthode; fatigué de son despotisme, on y préférait un syncrétisme plus large, et l'article de l'Encyclopédie sur les sciences physiques en est le résultat et le témoignage. Linné paraissait trop érudit; un certain arbitraire se faisait sentir dans ses classifications : on lui préféra peu à peu la méthode naturelle par les affinités, elle domine déjà la fin du règne de Louis XV.

Les études physiologiques reposent spécialement sur l'*anatomie*, véritable intelligence des corps. A cette absence de toute étude anatomique que les préjugés du moyen âge avaient proscrite, avait succédé l'ardeur la plus active pour l'étude du corps humain. On voulut tout rattacher à l'anatomie comparée dans l'homme comme chez les animaux; cette étude des organes était la conséquence simple du principe matérialiste : on cherchait la cause de la vie dans la matière organisée. Qu'est le système de Locke, si ce n'est l'anatomie des sensations, pour conclure qu'il n'y a en nous aucun principe intime, et que la grande horloge de la vie marche seule en dehors d'un mobile puissant; cette école trouve des sectateurs passionnés, actifs dans leurs écrits, qui dominent la période de Louis XV; mais bientôt s'élèvent contre eux les spiritualistes, qui anatomisent les plaies profondes du cœur et de l'esprit; c'est le plus petit nombre des maladies qui résultent des lésions naturelles aux organes matériels; les causes morales préparent bien d'autres douleurs; quand on ne connaît pas ces plaies saignantes, on n'a ni l'art ni la possibilité de les guérir; et la jeune fille aux joues pâles, qui s'éteint par consomption comme une fleur étiolée, et le vieillard que les soucis de la vie ont rongé, la grandeur déchue, l'amitié trompée, l'amour désabusé, toutes ces causes agissent bien autrement que le craquement des os et même des parois du crâne sur les causes de vie ou de mort; et voilà pourquoi aux études anatomiques la science voulait joindre la connaissance intime des causes morales. Il fallait compléter l'anatomie matérielle par les études du spiritualisme. Quand le cœur et l'âme sont profondément pénétrés par la science, la maladie est connue, et le germe en est plus facile à détruire.

C'est entre ces deux écoles que se partagent les études médicales au XVIIIe siècle; et il faut dire que le matérialisme l'emporte dans cette société légère et railleuse. En vain Boerhaave, Stahl, veulent dans la science un caractère de spiritualisme; Tronchin (1), qui la domine de Genève et est lié avec tout le parti philosophique, n'a foi que dans le corps et dans l'influence que certaines espérances ou certaines craintes peuvent exercer sur lui : c'est la matière qu'il guérit par la matière. Tronchin, qui propage le principe de l'inoculation, le soutient avec une ténacité digne d'éloges, en donne l'exemple dans sa propre famille, et jouit d'une grande autorité. Son ton aimable et familier, sa fortune lui donnent accès partout; il peut donc populariser ses principes. Il s'inquiète peu de la moralité du peuple, de son éducation religieuse, mais il veut qu'il soit matériellement heureux; il propage les principes d'hygiène publique comme un moyen de préserver la société des épidémies. C'est par l'hygiène que le peuple évitera les maladies accidentelles; il lui faut des vêtements chauds, du linge et une bonne nourriture. Tronchin n'a rien de théorique; il ne généralise pas la science, comme Stahl, Hoffmann et Boerhaave; il ne fait pas l'histoire de la médecine comparée, il va droit à l'application : aussi Tronchin attire-t-il à Genève la belle compagnie; on vient le consulter de toutes parts. Voltaire choisit son voisinage; Tronchin soignera le pauvre valétudinaire; Frédéric, Catherine II le consultent. Pour lui, J. J. Rousseau se déride : c'est le médecin du grand ton qui guérit beaucoup de malades avec de l'air, de l'exercice et ses fameuses pilules de mie de pain; car Tronchin raille les vapeurs alors très à la mode. Mais les véritables opérateurs pour le peuple ce sont les ordres religieux, les capucins, les carmes, les jésuites même, très-avancés dans l'art de guérir : ils préparent les médicaments pour les pauvres, et quelle réputation n'a pas l'eau des carmes! D'après leur institut, ces

(1) Théodore Tronchin, né à Genève en 1709, suivit les cours de l'université de Cambridge en Angleterre, il passa ensuite en Hollande, où il étudia la médecine sous Boerhaave, puis se fixa à Amsterdam, où il fut nommé président du collége de médecine et inspecteur des hôpitaux. En 1750, il revint à Genève, et reçut du conseil d'État le titre de professeur honoraire de médecine. C'est à lui que l'on doit la découverte de l'inoculation, et le duc d'Orléans, l'appelant à Paris en 1766, le nomma son premier médecin. Il revint ensuite dans sa patrie, où l'Europe entière venait le consulter. On a de lui quelques articles de médecine dans l'*Encyclopédie*, des observations dans le tome V des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*; deux thèses : *de Nymphâ*, *de Clitoride* (Leyde, 1736), et un petit traité : *de Colicâ pictorum* (Genève, 1757).

religieux ne doivent recevoir que les aumônes; ils soignent tous gratuitement; on trouve parmi eux des opérateurs aux mains très-habiles; ils viennent d'inventer un moyen de broyer la pierre ou de la tailler avec tant de dextérité que l'opération n'entraîne presque aucune souffrance et peu de danger. Les meilleurs chirurgiens au XVIII[e] siècle sont dans les couvents; ils possèdent également les pharmacies les plus complètes, et tout cela pour le peuple, rien que pour lui et gratis.

Les économistes avaient fait une science de l'agriculture, leur théorie se rattachait entièrement à la terre, à la propriété foncière : tout travail de l'esprit, alors même qu'il a ses exagérations, ses fausses doctrines, fait progresser la science; les économistes étaient des hommes à folles expériences, à doctrines aventureuses, et cependant, par cela seul qu'ils s'étaient occupés de la propriété foncière, des améliorations du sol, du sort des paysans, ils avaient obtenu de véritables succès pour la fécondation de la terre; quelques-uns s'étaient occupés de l'amélioration des races de bestiaux; Daubenton le premier introduisit les mérinos en France. Un édit de Louis XV organisa l'école vétérinaire pour la conservation et la guérison des animaux; les haras, fondés par Louis XIV, prirent sous son successeur un plus large développement : la race des chevaux s'améliora par le croisement des étalons d'Angleterre et d'Espagne. Louis XV lui-même écrivit un petit livre sur les moyens de créer en France un grand haras par province. C'était une manière de l'affranchir de ce tribut que la France paye encore à l'étranger pour la remonte de la cavalerie; depuis 1765 jusqu'en 1774, la France fit ses remontes avec ses propres chevaux. La propriété foncière reçut elle-même des encouragements : on introduisit de nouvelles espèces de culture, des procédés nouveaux pour les irrigations; on chercha des combinaisons propres à tirer le meilleur parti possible d'un espace donné de terrain. De là ce système de division et de morcellement qui, dans le voisinage des grandes villes, donne un propriétaire à chaque toise de terrain; on varia incessamment les plantations par des emprunts faits à l'étranger; la liberté du commerce des grains assura une valeur plus élevée aux produits de la terre.

La fin du règne de Louis XV surtout fut très-favorable à l'agriculture : les grands seigneurs les plus futiles, les plus légers, s'en occupèrent activement par goût et par manière; il fut de mode d'aimer la campagne, les champs, les bergeries, et de se coiffer de grands chapeaux garnis de rubans pour visiter les étables; on ne vit rien de plus beau qu'une laiterie, rien de plus suave qu'un chalet. Ces contrastes se manifestent souvent dans les sociétés les plus dépravées; il prend à tous un besoin d'air pur quand on a longtemps respiré les miasmes. Toutes ces petites marquises de Louis XV, frêles papillons des longues nuits, avaient, quand arrivait la saison d'été, besoin de voir fleurir les prés et de placer sur leur haute chevelure une rose printanière.

Le goût si prononcé dans l'esprit du roi Louis XV pour toutes les sciences exactes se rattachait aux études mathématiques. Dès le commencement de sa vie, on le voit s'en préoccuper; tout jeune encore, n'est-ce pas lui qui trace les voyages de La Condamine et de Maupertuis pour mesurer un degré du méridien sous le pôle et un autre sous l'équateur? Il a écrit enfant un traité de géographie, préférant à toutes les distractions de sa vie le récit d'un voyage, d'une découverte; ces sortes de travaux de l'intelligence lui plaisent; il craint la philosophie discoureuse et déclamatoire; mais la science positive, il l'aime et l'encourage. A cette époque, un véritable entraînement pousse aux études mathématiques; Newton les a mises à la mode, et Voltaire a voulu les populariser. On voit les femmes s'absorber dans ces études d'ailleurs si peu attrayantes; madame du Chastelet ne traduit-elle pas les Traités de Newton? Est-ce originalité de la pédante Émilie, ou bien est-ce parce qu'elle suit l'esprit et le torrent du siècle? Voltaire la félicite de ce goût comme d'un grand et vaste progrès (1).

Au XVIII[e] siècle, la géométrie élémentaire reposait toujours sur les travaux d'Euclide; les Grecs, pour cette grande science, conservaient leur supériorité; et il est à remarquer que les travaux d'Archimède, d'Euclide et les Commentaires d'Eutocius sont restés encore les véritables, les seuls éléments positifs des sciences géométriques. Newton et d'Alembert partaient des principes transmis par eux; c'est d'après eux que Monge publiait sa théorie des courbes : Monge (2) et Carnot (3) étaient alors deux jeunes savants élevés par les moines et dans les séminaires, comme Bonaparte l'était par les minimes à Brienne;

(1) Voltaire adressait à madame du Chastelet des vers pleins de flatterie :

> Tu m'appelles à toi, vaste et puissant génie,
> Minerve de la France, immortelle Émilie.
> Je m'éveille à ta voix, je marche à ta clarté
> Sur les pas des vertus et de la vérité.

(2) Gaspard Monge, né à Beaune en 1746, fit ses études chez les oratoriens; à seize ans, il fut jugé capable de professer la physique, et à dix-neuf ans désigné à l'école de génie de Mézières comme suppléant des professeurs de mathématiques et de physique.

(3) Lazare-Hippolyte Carnot, né en Bourgogne, le 13 mai 1753, fit ses études au collége d'Autun, et entra au séminaire de cette ville, il en sortit bientôt pour venir à Paris dans une école d'artillerie et de génie, et au bout de deux ans il fut admis dans le corps du génie militaire, il partit pour l'école de Mézières, où Monge lui donna des leçons. Après deux années d'études, nommé lieutenant, il fut envoyé à Calais pour diriger des travaux importants qui le firent bientôt connaître.

la faveur du roi et ses munificences les encourageaient dans leurs sévères études; mais le grand maître fut Euler (1), qui déploya une si vaste science dans sa trigonométrie sphérique. Euler fut le démonstrateur de toute cette nouvelle et brillante école des Legendre, des Laplace qui commençaient leur vie laborieuse! Avec Euler, il faut citer Cassini, La Caille, Maupertuis, d'Alembert, qui portèrent très-loin la géométrie : on peut attribuer à ces intelligences éclatantes tous les travaux qui eurent pour but de mesurer la terre et d'en préciser la forme; ils élevèrent les démonstrations à un haut point de certitude; ce ne furent pas seulement de simples conjectures, mais des théorèmes tels que les mathématiques seules peuvent permettre d'en établir : de cette mesure première de la terre, de la connaissance parfaite du méridien, dut résulter plus tard la combinaison des mesures. L'algèbre simplifiait beaucoup ses méthodes par les travaux du jeune Legendre que Louis XV appela plus d'une fois à Marly ou à Lucienne, et pour lequel il créa une chaire spéciale. Euler avait fait de vastes travaux sur la nature des forces; Maupertuis définit parfaitement les lois du repos; d'Alembert appliquait ses recherches aux règles de l'astronomie, à la majesté des astres, au retour périodique des saisons, à la fixation régulière des phénomènes célestes.

La mécanique donnait ainsi plus de certitude à l'astronomie. C'est de la période que nous écrivons que datent ses plus larges progrès; tout fut soumis au calcul régulier, rien ne fut plus donné aux conjectures. Dès que Newton eut établi sa loi éternelle de gravitation, on put calculer le mouvement de la terre et celui de la lumière, les positions des étoiles si diverses et si variées. La Caille (2), l'astronome remarquable du XVIIIe siècle, n'a pas cette perfection d'instruments, cette belle justesse d'optique qui distingue l'école anglaise et particulièrement Bradley; mais il est merveilleux de voir ce qu'il produit par ses propres forces. Lalande (3) lui succède, mais comme tous les hommes préoccupés d'un système, je dirai presque d'une affreuse fantaisie, il prive par son athéisme l'astronomie de sa poésie, de sa grandeur. Il ne faut pas croire que la science nue, dépouillée, conserve cette majesté qui lui imprime la pensée religieuse; réduite au matérialisme, elle n'est plus qu'une analyse qui réduit tout aux éléments primitifs; Dieu nous garde de cette triste chimie appliquée aux œuvres de la création, car le diamant même n'est plus alors qu'un peu d'acide carbonique.

En détaillant les progrès que l'astronomie fit dans sa marche radieuse, on trouve qu'elle produisit les résultats suivants pendant la période de Louis XV : Newton avait ouvert les grandes voies sur la théorie de la lune dans ses mouvements autour de la terre, qui gravite elle-même autour du soleil; mais des détails restaient encore à résoudre et à réaliser, et ce fut la tâche qu'accomplirent Euler et Clairaut (4). D'Alembert fut évidemment le plus faible; s'il était très-avancé dans les études mathématiques, il ne possédait qu'imparfaitement les connaissances astronomiques. Mayer (5) détermina précisément la distance de la lune à la terre, *Mercure* et *Vénus* furent parfaitement observés. L'Académie des sciences proposa des prix pour qu'on pût exactement fixer la régularité de *Mars* et de *Mercure*. De jeunes hommes, Bailly (6), Laplace (7), prenant déjà leur rang de célébrité, établissaient, dans des œuvres pleines de force et de science, cette différence essentielle entre les planètes qui ne pouvaient jamais se perdre et les comètes dont l'apparition était périodique et calculée; la marche lumineuse de ces astres chevelus excita vivement l'attention de l'Europe savante, car le règne de Louis XV en vit trois magnifiques qui éclairèrent de leurs feux la population effrayée; la première apparut en 1744; la seconde en 1759, elle avait été prédite par Halley; la troisième, plus rayonnante encore, se montra vers la fin de ce règne, en 1770; toutes donnèrent lieu à de beaux travaux d'astronomie. Tandis que le vulgaire suivait avec effroi la marche immense que décrivaient ces astres et prédisait les plus tristes calamités, l'Académie des sciences fixait avec une précision régulière le cercle de feu décrit par chaque comète et les révolutions qui devaient les reproduire dans la suite des siècles.

Les progrès de l'astronomie devaient aider dans ses applications variées la science géographique si utile aux développements du commerce. L'époque de Louis XV, qui fut marquée de découvertes considérables, présente trois hommes remarquables par

(1) Léonard Euler, né à Bâle, le 15 avril 1707, fit ses études à l'université de cette ville. Ses écrits sont très-nombreux, surtout les mémoires qu'il a publiés dans les recueils des académies de Saint-Pétersbourg, de Berlin et même de Paris, où il remporta des prix.

(2) Louis de La Caille, né le 15 mars 1713, mourut le 21 mars 1762. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons élémentaires de mathématiques*, 1741; *Leçons de mécanique*, 1743; *Leçons d'astronomie*, 1746; *Éléments d'optique*, 1750; *Astronomiæ fundamenta*, 1757; *Tabulæ solares*, 1758, et des Mémoires très-importants dans les volumes de l'Académie des sciences, dont il était membre.

(3) Lefrançais de Lalande, né en 1732, fit paraître en 1764 : *Traité d'astronomie*, 2 vol. in-4°.

(4) Alexis-Claude Clairaut, né à Paris le 7 mai 1713; il fit en 1729 son premier ouvrage, *Recherches sur les courbes à double courbure*, et deux ans après il fut reçu membre de l'Académie des sciences avec une dispense d'âge. Il mourut le 17 mai 1765.

(5) Tobie Mayer, né le 17 février 1723 dans le Wurtemberg, mourut en 1762.

(6) Jean-Sylvain Bailly avait publié en 1766 : *Essai sur la théorie des satellites de Jupiter*.

(7) Pierre-Simon Laplace était né en 1749.

la hardiesse de leurs conceptions et le courage de leurs tentatives, Anson, Cook et Bougainville, et leurs voyages écrits sont restés comme les trophées de la science. George Anson (1), d'une noble famille d'Angleterre, se nourrit enfant de légendes et de vieilles aventures de marins, et à douze ans il naviguait déjà dans les mers d'Océan et jusque dans la Chine; ses progrès furent rapides, et on le voit dans la guerre contre la France commander en chef les escadres. Ce fut lui qui fit une campagne désastreuse pour l'Espagne dans les eaux de Manille et du Pérou; le premier il pénétra dans la Chine pour faire respecter le pavillon anglais. Jamais vie de marin ne fut mieux remplie; mais ce voyage si périlleux n'atteignit pas complétement le but de découvertes que la science pouvait se promettre. Anson fut plutôt un amiral de flotte, un chef d'escadre armé, qu'un capitaine de découvertes. Aussi l'histoire de ses expéditions, si curieuse par ses détails sur les mœurs et les habitudes des peuples, n'est pas utile à la science des astronomes et aux progrès de la géographie : l'amiral Anson se bat plutôt qu'il n'observe, il décrit plutôt qu'il ne calcule. Il n'en est pas ainsi de Bougainville et du capitaine Cook, les deux illustres navigateurs de cette période.

Louis-Antoine de Bougainville (2), fils d'un échevin de Paris, avait été destiné au barreau dès sa jeunesse; c'est la condition de tous les hommes appelés à une grande renommée, d'être ainsi jetés par leurs parents dans une étude de procureur; c'est qu'en général la famille n'a une idée de l'avenir et de la capacité d'un enfant que dans certaines limites précautionneuses et matérielles; elle a peur, et ce n'est pas sans raison, de toute fortune trop aventureuse et hasardée; elle préfère le bien-être et un état. Bientôt Bougainville abandonna la carrière du barreau et prit rang dans les mousquetaires noirs; il fut donc officier d'armée et servit avec la plus grande valeur dans les guerres d'Allemagne et du Canada; il publia alors son *Traité de calcul intégral* (3), remarquable travail qui révèle déjà son génie pour les découvertes; puis il se fait marin. On venait de perdre le Canada; Bougainville se met en rapport avec les négociants de Saint-Malo, et leur démontre qu'on peut former un vaste établissement aux îles Malouines; la conquête est accomplie; le roi lui confie le commandement de la frégate *la Boudeuse* et de la flûte *l'Étoile* pour un voyage autour du monde, à une époque où rien n'était précisé, et où la géographie de l'océan Pacifique était presque inconnue; là, il découvre successivement l'archipel Daugcreux, les îles de la Société; il touche O-Taïti, les îles des Navigateurs, et c'est au milieu des périls incessants occasionnés par mille récifs inconnus qu'il accomplit son grand voyage autour du monde; comme ce voyage était tout entier consacré aux découvertes, Bougainville put donner un vaste essor aux ressources de son génie d'observation (4). Son travail est éminent sous les deux points de vue de l'astronomie et de la géographie (5); les cartes qu'il a dressées de l'océan Pacifique n'ont pas la perfection des travaux modernes, mais, à une époque où il n'en existait que de très-grossières, elles rendirent de véritables services à la science. Louis XV les fit graver magnifiquement pour en décorer son cabinet de Versailles.

Jacques Cook, contemporain de Bougainville, se consacra dès l'âge de treize ans à la marine (6); c'est la bonne coutume d'Angleterre; soit que pour le véritable Anglais la grande île ne soit considérée que comme un vaisseau à l'ancre, soit que l'éducation du marin doive commencer avec sa vie, l'enfant est jeté sur le bord d'un vaisseau et la mort doit l'y retrouver. Cook fut dix ans matelot, puis maître d'équipage, place plus difficile que celle d'officier peut-être, car, tout intermédiaire, elle crée une sorte de dictature sur le vieux matelot; elle suppose une haute expérience, et Cook en déploya bientôt une tout à fait hors ligne. Dans l'expédition du Canada ce fut *the master* Cook qui traça la carte du fleuve Saint-Laurent avec une précision telle, qu'elle est aujourd'hui seule admise : on le voit dès lors se livrer aux études mathématiques; dans les rares loisirs que lui laissent ses fonctions de *master*, il étudie Euclide et les livres d'astronomie. C'était l'époque des découvertes, le besoin s'en était fait sentir, et le gouvernement anglais se plaçait à la tête de ce mouvement : Byron, Wallis et Carteret venaient d'accomplir le voyage autour du monde; l'univers savant était agité par une grande révolution astronomique, le passage de Vénus sur le disque du soleil; on voulait l'observer, et Cook, créé lieutenant de vaisseau, prit le commandement de *l'Endeavour*. Cette expédition toute scientifique dut spécialement explorer le grand océan Pacifique; en conséquence elle doubla le cap Horn, et Cook commença ses immortelles

(1) J'ai déjà parlé de l'amiral Anson, ch. xxxvii, p. 307.
(2) Il était né le 11 novembre 1729.
(3) Paris, 1752, 2 vol. in-4°.
(4) Ce fut le 16 mars 1769 qu'il arriva à Saint-Malo, de retour de ce long voyage.
(5) La relation de son *Voyage autour du monde* fut publiée à Paris, 1771, in-4°; 1772, 2 vol. in-8°, avec fig.

(6) Cook était né le 27 octobre 1728, à Marton, village du comté d'York; son père, domestique dans une ferme, avait neuf enfants. Jacques inspira de l'intérêt à un riche propriétaire, qui lui fit apprendre à lire et à écrire à l'école d'Aiton. Mis en apprentissage chez un mercier de Staith, près de Newcastle, le voisinage de la mer éveilla sa passion dominante de la marine, et bientôt il s'engagea comme novice sur un bâtiment faisant le commerce de charbon de terre.

découvertes; ici, la terre de la Nouvelle-Zélande; là, le détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de la terre de Van-Diemen; à chaque pas des périls, à chaque jour des découvertes. Les voyages du capitaine Cook ont laissé de longues traces dans les annales de la marine (1); ils ont une incontestable supériorité sur ceux de l'amiral Anson qui avaient toujours pour but la conquête militaire; ils furent tout scientifiques comme ceux de Bougainville; quel pas immense ils firent faire à la géographie! Les archipels de l'océan Pacifique furent pour ainsi dire révélés.

Cette science de la géographie reçut, on le voit, au XVIIIe siècle une puissante impulsion; ses progrès devaient naturellement trouver un noble encouragement dans un prince qui à l'âge de quinze ans avait écrit lui-même un petit ouvrage sur le cours des fleuves et rivières. A peine le roi commençait-il son gouvernement personnel qu'il ordonna la création d'un dépôt de topographie : la carte de la France dut être régulièrement levée province par province, et pour la première fois il fut question de cadastrer les généralités et le territoire de toutes les sénéchaussées. C'est par les cartes bien détaillées qu'il est permis de dresser avec précision les cartes générales; ce fut le travail de d'Anville (2) que je considère, avec Delisle, Cassini et Buache, comme les véritables fondateurs de la géographie en France. La géographie est une science de patience et d'exactitude; d'Anville réunit ces conditions au plus haut degré; il eut même une sorte de divination admirable pour reconstruire les bases de la géographie antique : d'Anville est un érudit, une sorte de bénédictin pour les grands travaux topographiques de l'antiquité; il aime à se promener au milieu des ruines, à fixer la situation des cités, les limites des empires; ses travaux sont infinis et il a publié plus de deux cents cartes sur des lieux jusque alors inconnus ou mal définis. Delisle (3) appartient à une famille de géographes; à neuf ans il dessinait déjà les cartes les plus compliquées, et à peine adolescent il entreprit de changer toutes les bases de la géographie jusque-là fort imparfaites. La manière de Delisle est une extrême précision sur chaque point de localité; sa méthode est d'arriver à l'ensemble par l'exactitude des détails.

Le département de la guerre commençait le grand travail topographique de Cassini (4), la plus belle œuvre du temps moderne; ces cartes sont restées comme modèles et nul ne les a surpassées; c'est par les encouragements de Louis XV que furent réalisés les frais de cette vaste entreprise dont il s'était fait le protecteur, et pour laquelle il dépensa plus d'un million cinq cent mille livres; grâce à son goût pour cette science, la France eut sa carte tellement détaillée que le plus petit accident de terrain fut signalé comme ses villes, ses bourgs et ses villages. Buache (5), le dessinateur des grands travaux de Delisle, est la main peut-être la plus exacte, la plus sûre pour tracer les lignes et colorier les dessins. Quand Louis XV créa son dépôt des cartes et plans, il en donna la direction à Buache, avec le titre de premier géographe. Ce fut alors que celui-ci s'éleva de simple dessinateur au rang de théoricien très-distingué, et se montra même un peu aventureux lorsqu'il divisa le globe en grands bassins qui se rattachaient par des montagnes sous-marines; Buache devina cette vérité géographique, depuis complétement vérifiée, à savoir : que l'Asie tient à l'Amérique par un continent de glace : d'Anville, Delisle, Cassini et Buache forment la plus scientifique réunion de géographes depuis l'antiquité.

La géographie, plus que toutes les autres sciences, n'a jamais de point d'arrêt; elle marche toujours avec les découvertes nouvelles; l'Europe était parfaitement connue et explorée par les travaux géographiques; le cadastre seul pouvait ajouter de nouvelles lumières; l'Asie, bien expliquée par les recherches des Anglais, des Russes, ou par les livres arabes et persans, pouvait être parfaitement reproduite dans les cartes modernes. Le continent des deux Amériques, les colonies du Nord et du Midi, étaient géographiquement retracés par les Espagnols surtout : chaque année ajoutait de nouveaux détails, chaque voyage quelques découvertes dans l'océan Pacifique. La seule géographie véritablement imparfaite était celle de l'Afrique; il était extraordinaire de voir un grand pays, si rapproché du conti-

(1) La relation du premier voyage de Cook a été rédigée en anglais par Hawkesworth. (Londres, 3 vol. in-4° et atlas.)

(2) Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville était né à Paris, le 11 juillet 1697. Il a publié deux cent onze cartes et plans et soixante et dix-huit mémoires, épars dans différentes collections et diverses bibliothèques. Sa *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple*, 1747, in-8°, avec un plan, est très-rare aujourd'hui. On a aussi de lui *Géographie ancienne*, 1768, 3 vol. in-12 avec cartes.

(3) Joseph-Nicolas Delisle, né à Paris en 1688, fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1714. En 1725, il partit pour Saint-Pétersbourg, sur l'invitation pressante de Catherine; il y fonda une école d'astronomie et y resta vingt-deux ans. De retour à Paris en 1747, Louis XV lui confia la garde du dépôt de la marine. Il mourut le 11 septembre 1768. Il est auteur d'un grand nombre d'articles et d'observations insérés dans les recueils des académies de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, et des *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès de l'astronomie, de la géographie et de la physique*. (Saint-Pétersbourg, 1738, in-4°.)

(4) César-François Cassini de Thury, d'une famille d'origine italienne, était né le 17 juin 1714; son grand-père et son père parcoururent la carrière astronomique avec beaucoup de succès; à vingt-deux ans, Cassini fut nommé à l'Académie des sciences adjoint surnuméraire, puis maître des comptes et directeur de l'Observatoire.

(5) Philippe Buache, né à Paris, le 7 février 1700, fut désigné à vingt et un ans pour classer le dépôt des cartes et plans de la marine; nommé premier géographe du roi en 1729, il fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1730, et mourut le 27 janvier 1773.

nent européen, plus inconnu que les îles de la Société! Du Sénégal, en remontant le grand fleuve du Niger, ne pouvait-on pas pénétrer dans cet intérieur de l'Afrique dont les récits merveilleux venaient agiter les imaginations aventureuses? Deux expéditions parallèles, parties de la Nubie et du Sénégal, ne pouvaient-elles pas tenter un voyage de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique? Cette question occupait les académies à Londres et à Paris.

C'était à l'aide des sciences physiques et mathématiques que la géographie avait fait de grands progrès : tout se tient dans le mouvement de l'intelligence; aucun progrès n'est séparé; l'esprit de travail produit incessamment. On commençait à comprendre et à développer la théorie de l'électricité, alors dépouillée de toute cette exagération que lui donna depuis Franklin. On perfectionnait l'hydraulique, science modeste, mais qui demande de patientes applications. La mécanique raisonnée, largement agrandie par Euler et d'Alembert, fut la base de tous les travaux hydrauliques : on concevait déjà le projet de répartir l'eau de la Seine pour les besoins de la nombreuse population de Paris : chaque maison devait avoir sa fontaine, chaque rue son large ruisseau. Dans l'art de dessiner les jardins, Le Nôtre avait fait entrer surtout la distribution des eaux; les merveilles féeriques du palais de Louis XIV tenaient à ces vastes pièces où mille jets se croisaient : des nymphes, des naïades, des dauphins, des dragons ailés mêlaient leurs ondes mugissantes; et tout auprès de petits ruisseaux, gracieusement ménagés, murmuraient doucement comme les derniers chants des oiseaux du soir. Sous Louis XV, les œuvres furent moins grandioses, mais plus finies, plus utiles peut-être : on eut l'art surtout d'emménager les eaux; à la machine de Marly, grandiose mais si compliquée, on a substitué une simple pompe à feu dont le moteur puissant élevait les eaux à des hauteurs merveilleuses. Les jardins de Lucienne, de Choisy, furent embellis de cascades et de prairies artificielles; on eut des fontaines de marbre jusqu'au milieu même des petits appartements.

La mécanique, cette cause active de progrès dans les arts, fixa la mesure du temps; de l'aveu même des savants plus modernes, la période de Louis XV atteignit une admirable perfection dans cette branche des connaissances humaines; peut-on oublier que ce fut alors que l'on trouva l'horloge marine pour déterminer les longitudes en mer, seconde boussole qui suffirait pour illustrer à jamais Pierre Leroy (1) et Ferdinand Berthoud (2). Nul ne put douter désormais de l'exactitude de ces belles montres : tout capitaine pouvait se diriger sur une vaste mer, connaître presque sans calcul sa direction au milieu de la nuit comme en plein soleil. Les générations ingrates se prennent quelquefois d'enthousiasme pour un poëte, pour un écrivain de quelque bruit, de quelque renommée; elles oublient trop les hommes utiles qui font marcher les connaissances réelles. Sans doute aux temps postérieurs Aristide Janvier, Breguet, perfectionnèrent encore la montre usuelle et de luxe; mais la belle découverte des montres marines appartient à l'époque de Louis XV. Le roi encouragea son auteur par une pension de six mille livres. L'art de construire les machines fut essayé avec quelque succès. Les frères Périer venaient d'établir les pompes à feu de Chaillot et d'obtenir un privilége du roi. On perfectionnait la mécanique dans son application aux arts : on essayait les machines à filer le coton, à produire les aiguilles, les épingles, les cylindres à papier, la bonneterie. Tout ce système pourtant, il faut l'avouer, était encore dans l'enfance; il n'y avait ni cette perfection, ni cette rapidité d'exécution qui caractérise l'art des machines modernes. Le travail manuel tenait une très-grande place dans la fabrication; la force de l'homme avait encore la suprématie.

Si donc, sous le règne de Louis XIV, la partie brillante, active, féconde, de l'intelligence, jette un vif éclat; si la littérature ne trouve pas de comparaison possible pour les œuvres de prose enfantées par le génie de Bossuet et pour les créations de poésie, telles que Racine et Corneille savaient les jeter à la face d'un public ébloui; il n'en est pas ainsi des sciences exactes; on retrouve bien quelques travaux de mathématiques de Pascal ou d'astronomie du premier des Cassini; mais c'est au règne de Louis XV qu'il faut attribuer la marche, la supériorité immense des sciences exactes, et, sous ce point de vue, ce siècle a sa grandeur plus utile et aussi majestueuse : les œuvres de littérature et de poésie passent avec l'éclat des mots, la magie d'une langue; des idées succèdent à d'autres idées, les formes disparaissent avec les modes; mais lorsqu'une connaissance positive, un art utile est révélé au monde, c'est une de ces conquêtes que toutes les forces humaines ne peuvent plus arracher. La philosophie se résume en vaines théories, tous les systèmes ont leur temps, leur révolution, leur grandeur et leur décadence; mais les découvertes de la

(1) Pierre Leroy, né à Paris en 1717, fils d'un fameux horloger, remit en 1754 à l'Académie des sciences le plan et la description d'une montre marine qu'il se proposait d'exécuter; en 1763, il lui envoya cette pièce, et en 1767 on en fit l'épreuve sur une frégate légère dans un voyage de quarante-six jours dans la Manche et la mer de Hollande.

(2) Ferdinand Berthoud, né le 19 mars 1727 dans le comté de Neufchâtel, vint se fixer à Paris en 1745, c'est dans cette ville qu'il fit les premières montres marines, qui diffèrent un peu de celles de Leroy. Il a publié en 1773 un *Traité des horloges marines*.

physique, le vérités mathématiques, restent et survivent : quand les sciences naturelles donnaient une nouvelle famille d'animaux ou de plantes, lorsque l'astronomie parcourait le ciel éclairé par mille feux, lorsque Bougainville ou Cook touchaient un nouveau continent, une île inconnue, il y avait là une illustration nouvelle. Comment se fait-il pourtant que le siècle de Louis XIV maintienne sa supériorité de grandeur et de renommée? C'est, il faut bien le dire, que les sciences et les lettres sous le grand roi ne se préoccupèrent pas d'un système, d'une idée fixe, exclusive; sans se donner la mission de démolir la société, elles restèrent dans le sanctuaire de leur propre gloire; elles ne se changèrent point en polémique bruyante; elles ne se revêtirent pas d'un costume de circonstance, comme le fit tout le XVIIIe siècle.

Le monument qui paraît le plus exactement résumer l'état de la science à cette époque c'est l'*Encyclopédie*. Toute déclamation contre cette œuvre capitale serait de mauvais goût. C'était une idée grandiose en elle-même que d'avoir conçu un vaste répertoire des sciences humaines, bien qu'il faille reconnaître que toute entreprise conçue dans ces proportions immenses est par elle-même impossible : comment trouver une réunion d'hommes tous également de premier ordre et qui, apportant leur supériorité dans une œuvre commune, s'identifient dans la manière de voir? Si quelques articles peuvent se distinguer et sortir de ligne, le plus grand nombre n'est qu'une affaire de librairie, qu'une spéculation commerciale; la masse du travail est faite par quelques hommes obscurs qui reçoivent le reflet des esprits supérieurs qui brillent çà et là. L'*Encyclopédie* fut empreinte de cette infirmité; la préface qui ouvre cette œuvre, travail de d'Alembert et de Diderot, se ressent de cette double influence : d'Alembert, esprit modéré, craintif; Diderot toujours aventureux. Mais l'influence de d'Alembert domine, il veut avant tout que son œuvre paraisse et que la censure l'approuve; elle se tient donc dans les généralités; écrite dans l'esprit de la philosophie nouvelle et du sensualisme de Locke, elle obtient néanmoins l'approbation de la censure et le visa de M. de Malesherbes; les esprits sont dans cette direction, et qui pourrait arrêter le torrent?

La partie la plus évidemment médiocre de l'*Encyclopédie* est celle qui traite des sciences morales et politiques. Là, les préjugés d'écoles, les théorèmes admis par la petite congrégation des encyclopédistes, dominent entièrement; le sensualisme de Locke est développé avec une persévérance de doctrines et d'opinions très-remarquable; on n'admet pas d'autres principes; si l'on n'ose pas attaquer de face l'idée religieuse, on la tourne, on a pour toutes ces questions des phrases transparentes; c'est une polémique, rien de plus; une triste compilation dont le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est l'abrégé spirituel. Il y a plus de mérite dans toute la partie de l'*Encyclopédie* destinée aux sciences exactes; ici le préjugé s'efface : des hommes spéciaux, appelés à parler des sciences qu'ils cultivent, des connaissances qu'ils agrandissent, ont toujours une supériorité incontestable; il y a peu d'articles faibles sur les sciences physiques et mathématiques; les doctrines de Newton dominent avec les progrès et les améliorations qu'elles ont éprouvés en Europe. Quand on lit ces articles aujourd'hui, on les trouve évidemment arriérés; le domaine s'est si considérablement accru! Mais ils expriment avec une remarquable intelligence l'état de la science au moment où ils furent écrits, et cela est utile pour en suivre les progrès. Les articles beaux-arts sont les plus faibles de tous; la peinture, la sculpture, la musique, sont bien pauvrement appréciées. Pour l'histoire, c'est le doute et le pyrrhonisme de Bayle timidement exprimés; on voit que si les encyclopédistes étaient livrés à leur propre liberté, ils brûleraient le temple, mais ils font avant tout une entreprise de librairie; on se garderait bien de s'exposer à quelques-unes de ces mesures du parlement qui une fois déjà ont arrêté la publication de l'*Encyclopédie*. La partie importante de l'œuvre embrasse les arts et métiers; ici tout est parfait; la mécanique a fait d'immenses progrès sous Louis XV; elle a été portée à un très-haut point de perfection; tout cela est constaté par les articles de l'*Encyclopédie* qui disent parfaitement l'état de la science. En résumé, qu'est-ce que cette œuvre colossale? L'expression même du siècle dans lequel elle a été écrite; il y a quelque chose d'immense et d'incomplet, de grandiose et de petit, des sentiments hauts et des passions étroites. C'est l'œuvre d'une coterie de gens d'esprit et de talent, mais qui restent coterie; avec la prétention d'un livre sérieux, l'*Encyclopédie* n'est au fond qu'un pamphlet, une œuvre de polémique. Chaque siècle a produit le sien; il faut bien que la science de tout un siècle se personnifie dans une œuvre, depuis le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais jusqu'à l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle.

CHAPITRE LII.

RÉSUMÉ DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS AU SIÈCLE DE LOUIS XV.

Règne de l'esprit littéraire. — Popularité de la tragédie depuis Voltaire jusqu'à Ducis. — Crébillon. — La Harpe. —

De Belloy. — *Le Siége de Calais*. — Comédie. — Révolution dans l'art depuis Molière jusqu'à Beaumarchais. — Naissance et développement du drame. — La Chaussée. — Opéra. — Vaudeville. — Théâtre de la Foire. — Romans de mœurs, d'esprit. — Prévost. — Crébillon fils. — Beaux-arts. — La peinture depuis Lebrun jusqu'aux Vernet. — Coypel. — Watteau. — Boucher. — Vanloo. — Greuze. — Vernet. — Commencement de Vien. — La musique depuis Rameau jusqu'au chevalier Glück et à Piccini.

1725—1774.

A chaque période du règne de Louis XV j'ai détaillé le mouvement littéraire qui l'avait pour ainsi dire accompagnée, il a été important de voir et de juger l'influence qu'il exerça sur la grandeur des événements politiques. L'esprit littéraire au XVIIIe siècle est curieux à étudier; il ne marche pas à la suite comme à l'époque de Louis XIV; les lettres ne sont plus protégées comme une chose faible, naissante et soumise; s'élançant au contraire vers une sorte de domination, elles inquiètent et entraînent le pouvoir; c'est un changement immense. Je ne sache pas d'époque qui ait vu une plus grande puissance des écrivains : à peine se font-ils remarquer par une œuvre médiocre, qu'ils sont admis partout, entourés, caressés; l'aristocratie des encyclopédistes est autrement puissante que la hiérarchie et les dignités. Voltaire dans sa retraite de Ferney est plus souverain que le prince le plus absolu (1); c'est une sorte de Vieux de la montagne qui indique la victime que la philosophie doit frapper. Le roi de Prusse, Catherine II, écrivent à Voltaire, à d'Alembert comme d'égal à égal; le dédain et les impertinences viennent des écrivains : est-il un homme plus insupportable et de plus mauvaise compagnie que J. J. Rousseau? Eh bien, on le reçoit partout, on se félicite comme d'une heureuse fortune qu'il daigne habiter un parc, empreindre de ses gros souliers les allées sablées; un Montmorency-Luxembourg s'abaisse à recevoir ses insolences en échange de l'hospitalité qu'il veut bien accepter; sa vie sauvage est un sujet d'admiration, et il n'est pas jusqu'à sa maussade cuisinière, son insipide Thérèse, qui n'ait sa cour et ses hommages. Singulière transformation de la société qui passe du noble esprit gentilhomme et militaire à la domination tracassière des écrivains; la décadence arrive avec la mort de toutes idées de gouvernement, d'ordre et de régularité!

Dans cette période singulière il n'est pas de plus grand honneur, de plus grand triomphe pour un homme que d'avoir écrit et fait une tragédie, quand on est arrivé là, tout le grand monde s'occupe de vous : « Ce jeune homme va faire représenter une tragédie; » ces mots sacramentels suffisent pour ouvrir toutes les portes et grandir les noms les plus inconnus. C'est Voltaire qui a mis cette manie à la mode; toute sa correspondance roule généralement sur des tragédies qu'il prépare ou qu'il a fait représenter. Aux grandes époques de Corneille et de Racine, les auteurs, tout occupés de leur art, cherchaient le légitime succès du théâtre sans s'occuper du dehors; mais au XVIIIe siècle on écrit pour faire du bruit, pour exercer une influence sur la société, et pour être admis chez M. de Choiseul, le prince de Conti ou le maréchal de Luxembourg. Voltaire a le haut pas dans la tragédie; jeune homme, il a écrit *Mérope* avec un véritable talent; le sujet habilement choisi est traité avec une intelligence remarquable de la scène. C'est un beau début dans une belle carrière; Voltaire, écrivain toujours élégant, spirituel et correct, jette presque chaque année une tragédie sur la scène, *Zaïre*, *Mahomet*, *Brutus*, *la Mort de César*, *Alzire*, œuvres toutes empreintes d'un caractère de polémique; *Zaïre*, même, la plus gracieuse de ses conceptions, est un cours continu de philosophie, à l'usage du parterre; Orosmane est presque encyclopédiste; *Mahomet* est l'intolérance, *Brutus* la liberté; *Alzire*, un développement complet de maximes et de principes contre le fanatisme, et, tout en restant chrétien, Voltaire déclame contre la forme et la pensée catholiques. Le mérite divers de ces tragédies ne peut plus être aujourd'hui apprécié; comme toutes les œuvres de Voltaire ont pris le costume de son époque ou la livrée polémique de son temps, elles n'intéressent plus que faiblement aujourd'hui.

Crébillon sut plus profondément se séparer de la tendance de son époque; c'est un genre nouveau

(1) *Lettre de Ferney*, 1774.

« M. de Voltaire est un homme si illustre, que tout en est intéressant. Je vais donc entrer dans des détails qui paraîtraient minutieux en tout autre cas. Sa vie ordinaire est de rester dans son lit jusqu'à midi. Il se lève et reçoit du monde jusqu'à deux heures ou travaille; il va se promener en carrosse jusqu'à quatre heures dans ses bois ou à la campagne, avec son secrétaire, et presque toujours sans autre compagnie. Il ne dîne point, prend du café ou du chocolat. Il travaille jusqu'à huit heures, et se montre alors pour souper quand sa santé le lui permet. On remarque depuis cet automne qu'elle est bien chancelante, qu'elle varie d'un jour à l'autre; il est si faible à certains jours, qu'il est hors d'état de paraître, et que le lendemain on ne s'en aperçoit plus. Il est d'une gaieté charmante. J'ai visité et compté sa bibliothèque; elle est de six mille deux cent dix volumes; il y en a beaucoup de médiocres, surtout en fait d'histoire; il n'y a pas trente volumes de romans; mais presque tous ces livres sont précieux par les notes dont M. de Voltaire les a chargés. Il a cent cinquante mille livres de rente, dont une grande partie gagnée sur les vaisseaux. La dépense de sa maison se monte à quarante mille livres environ, on en met vingt mille livres pour le gaspillage, les incidents; restent quatre-vingt-dix mille livres qu'il amasse ou place. Il fait bâtir beaucoup de maisons qu'il loue à deux et demi pour cent. Il commande une maison à son maçon comme un autre commanderait une paire de souliers à son cordonnier. Il a grande envie que Ferney devienne considérable, il secourt les habitants et leur fait tout le bien possible. En général, c'est lui qui se mêle de toute l'administration extérieure et intérieure de son bien. »

qu'un grand talent impose à la scène; dans *Rhadamiste* ce sont des émotions fortes, une nature de douleurs si déchirantes que devant elle doivent disparaître les fleurs académiques de Voltaire; cette tragédie, digne du beau temps de Corneille, est un lamentable tableau de grandes passions et de grandes fatalités des époques de la Grèce. Crébillon force peut-être son génie, mais il est neuf, grandiose; il se pose en rival de Voltaire, et véritablement les ressorts qu'il emploie sont plus fortement énergiques; il ne provoque pas les applaudissements par quelques tirades philosophiques, discours en vers, sorte d'articles de journaux; il emploie les moyens de son talent, les ressources de son imagination : on pourrait dire que ses tragédies sont des tableaux; tout y frappe les yeux et domine l'attention; père du drame, il recherche les pompes de la scène, l'ostentation du spectacle; sa pensée est de fortement émouvoir, s'il y réussit son but est atteint (1).

La Harpe est dans l'art tragique un disciple médiocre de Voltaire; tout plein de philosophie encyclopédique, il n'a pas le talent de remuer les esprits et de toucher les cœurs; *Warwick*, son premier et son plus remarquable ouvrage, ne supporterait plus la scène : que dire de *Timoléon*, de *Pharamond*, de *Gustave*, si justement oubliés? Et cependant La Harpe eut quelque temps une renommée d'auteur tragique; c'est qu'il s'était placé sous le patronage de Voltaire, et qu'alors c'étaient la force, la grandeur d'une jeune renommée! Qu'il est bien préférable le talent de de Belloy (2), si noble, si profondément national! S'il abuse de la phrase retentissante, ses déclamations ne sont point stériles pour le pays; il en résulte de grandes actions, de nobles annales. Il y avait quelque chose de particulièrement élevé chez l'homme de bonne compagnie qui se faisait écrivain : les Sainte-Palaye, le comte de Caylus récitent les légendes de la chevalerie; de Belloy rappelle les haines nationales contre les Anglais et l'héroïsme des habitants de Calais. Ducis (3) clôt, pour ainsi dire, la liste des tragiques qui finissent le règne de Louis XV; son talent appartient à l'école de Crébillon dont la muse lamentable gémit dans de terribles scènes; il débute par *Hamlet*, emprunt fait à Shakspeare, mais qu'il imite en maître; il copie comme le talent sait le faire, car le génie anglais n'est pas le nôtre, mais il y a des sentiments vifs, profonds, qui appartiennent à tous les siècles et à tous les peuples; ceux-là, Ducis les exprime profondément. Une révolution véritable s'opère dans l'art tragique pendant cette période de Louis XV. D'abord, on abandonne les traditions de Corneille et de Racine pour se jeter dans l'école philosophique de Voltaire; puis celle-ci tombe à son tour; on la trouve froide, déclamatoire, et l'on arrive aux fortes émotions de Crébillon et de Ducis.

La comédie subit également quelque chose de cette transformation de l'art; les siècles emportent incessamment les idées et les formes; le cœur humain survit seul à toute révolution, et c'est ce qui conserve à Molière sa grandeur et sa puissance à travers les siècles. A la fin du règne de Louis XIV et sous la régence, la comédie s'empare surtout du caractère des financiers et des ridicules qu'ils se donnent dans leur fortune : c'est le temps des Mondors, époux et amants trompés; c'est le triomphe de Marivaux (4) et de ses dialogues spirituels et maniérés, ces comédies toutes jetées sur un même moule, qui réussissent à l'aide de quelques mots, de quelques pensées à la mode. Les succès les plus brillants dans les arts comme dans la littérature sont ceux-là qui répondent le mieux à la mode et au goût du jour; ces succès passent; ils deviennent ce que sont devenus les costumes d'une autre époque. Ainsi fut Marivaux; ainsi sera la destinée de tout auteur qui s'empreindra trop des goûts de son temps; il mourra tout entier avec lui. Voltaire n'a pas le génie comique; il observe finement; mais s'il sait railler, il n'excite jamais le rire; sa plaisanterie a quelque chose de trop sérieux, de trop philosophique, et ceci l'entraîne même à faire de mauvais vers, lui qui les fait habituellement si bien; lisez *Nanine*, *l'Enfant prodigue*, est-ce là cette poésie limpide et facile qui caractérise ses tragédies?

La coutume est alors de prendre un caractère, un type, et de le faire ressortir dans une intrigue développée : ce que Molière a fait pour *l'Avare*, Gresset (5) le tente et l'accomplit pour *le Méchant* et Piron (6) dans *la Métromanie*. Il y a certainement beaucoup d'art, une grande facilité de vers dans ces

(1) Crébillon mourut le 17 juin 1762, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; Louis XV lui fit élever un mausolée dans l'église de Saint-Gervais où il fut inhumé.

(2) Pierre-Laurent Buirette de Belloy, né à Saint-Flour en Auvergne, le 17 novembre 1727, fut amené à Paris dès l'âge de cinq ans, et destiné par son oncle, célèbre avocat au parlement de Paris, à la même profession. Après avoir terminé ses études, il entra dans une étude de procureur; mais entraîné par son goût de l'art dramatique, il alla jouer la comédie dans les cours du Nord. En 1758 il revint à Paris faire représenter sa tragédie de *Titus*; n'ayant pas eu de succès, il repartit pour la Russie. Revenu de nouveau à Paris, il donna sa tragédie de *Zelmire*, qui fut fort applaudie, puis *le Siége de Calais* (13 février 1765). Il composa ensuite trois autres tragédies : *Gaston et Bayard*, *Gabrielle de Vergy* et *Pierre le Cruel*.

(3) Jean-François Ducis, né à Versailles en 1733, débuta dans la carrière tragique en 1768 par *Amélise*; il fit représenter *Hamlet* en 1769, puis *Roméo et Juliette* en 1772.

(4) Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, né à Paris en 1688, fut élu à l'unanimité, le 11 février 1743, de l'Académie française. Il mourut à Paris en 1763.

(5) Jean-Baptiste Gresset, né à Amiens en 1709, commença sa carrière poétique en 1733 par son poëme de *Vert-Vert*. *Le Méchant* fut représenté en 1747, et en 1748 il entra à l'Académie française.

(6) Alexis Piron était né à Dijon le 9 juillet 1689. *La Métromanie* est de 1738. Il mourut le 21 janvier 1773.

deux œuvres, mais le genre est essentiellement monotone : comme tout est sacrifié à la peinture des caractères, que l'intrigue marche lentement, lorsque ces pièces sont reproduites sur la scène dans les temps modernes, on les écoute à peine; un méchant qui intrigue pendant cinq actes, un poëte qui fait pendant trois heures des sonnets et des vers, sont-ils supportables devant un public qui cherche le plaisir et la distraction; c'était tout au plus bon à l'époque du bel esprit et des sociétés littéraires. Dans le contraste à cette manière est le mystère du succès si prodigieux de Beaumarchais; lui ne cherche point à écrire de beaux vers, à ciseler de longues tirades; il sait que pour réussir en France il faut deux conditions essentielles, l'esprit qui pétille, le spectacle qui saisit; ses pièces n'ont pas de règle, il court sur son sujet, il travaille son dialogue : point de vers, la prose est plus légère et plus sautillante; ses personnages sont neufs, sa scène plus large, ses sujets plus vifs, plus saillants; il ne néglige ni la peinture des caractères, ni la fiction dramatique; son style, scintillant d'esprit, est un cliquetis d'antithèses qui tiennent le spectateur continuellement en haleine; Beaumarchais mène son public au pas de course.

Entre la tragédie et la comédie se plaçait déjà le drame qui tenait de sa double nature; La Chaussée (1) est le premier qui osa cette innovation. Jusqu'ici on réservait les vives émotions de la scène pour les sujets de haute histoire; quand on n'était pas roi ou prince, on ne pouvait figurer dans la tragédie : le spectateur devait nécessairement s'intéresser aux empereurs de Rome, au sénat, aux consuls; il avait fallu le génie de Corneille et de Racine et toute la grandeur du siècle de Louis XIV pour rattacher une génération entière à ces récits des temps si vieillis et à une histoire si loin de nous. L'innovation que tentait La Chaussée faisait entrer le drame dans la vie réelle, dans les mœurs sociales et domestiques; qu'on appelât ce genre la comédie larmoyante, qu'importe! il était plus dans le vrai que la tragédie antique. Les personnages épiques pouvaient-ils autant intéresser que l'aspect des passions et des misères de la vie humaine? La Chaussée reproduisait les émotions intimes, la vie bourgeoise, l'intérieur d'une famille, avec la douleur lamentable que l'existence présente si souvent. Le peuple prit goût à ce spectacle, il le préféra bientôt (lui qui sent si profondément) aux infortunes de Priam ou d'Hécube; le drame lui présenta, avec plus de vérité dans les tableaux, le récit de ses passions et de ses souffrances. Le règne de la tragédie suppose essentiellement des temps épiques; lorsque l'esprit de la société tend à descendre des régions élevées, la tragédie ne va plus à sa portée; il lui faut quelque chose de mieux approprié à ses goûts, à ses instincts, à ses passions, à ses besoins journaliers.

L'opéra, en tant que poëme, a bien changé d'esprit et de forme depuis Louis XIV; on a presque entièrement délaissé les ballets héroïques, où les rois et les princes ne dédaignaient pas de prendre un rôle; l'opéra n'offre plus que des poëmes réguliers, pris dans un récit mythologique, dans un conte, comme *Armide*, ou bien *Zémire et Azor*. La danse même n'est plus indispensable dans le développement d'un opéra; on cherche à rendre le poëme intéressant, à le faire briller par la situation; Voltaire improvise des opéras comme il a essayé des comédies, et il n'est pas heureux. Rousseau lui-même n'écrit-il pas l'immoral *Pygmalion?*

Ce qu'on appelait alors les Italiens n'était pas ce théâtre du bon ton prétentieux où l'on cherche pendant six mois quelque émotion devant une même pièce, un même chant, un même acteur; les Italiens étaient le théâtre varié par excellence; des poëtes gais, comiques, s'occupaient incessamment à desservir les deux scènes des Italiens et de la Foire : quelle célébrité n'avaient point acquise Piron, Vadé (2) et Panard (3), qui livraient à foison des pièces si animées à la société blasée du règne de Louis XV! Favart (4) était le véritable roi du vaudeville; quand il travaillait avec sa femme, la gracieuse favorite du maréchal de Saxe, ou avec l'abbé de Voisenon (5), quels petits chefs-d'œuvre ne sortaient pas de ces spirituelles mains : *La Chercheuse d'esprit*, *Annette et Lubin*, *les Amours d'été*, charmants petits opéras qui faisaient les délices des derniers temps de Louis XV. Et avec cela on abordait des sujets plus graves, *la Partie de chasse de Henri IV*, pièce de vif enthousiasme, et qu'on ne permettait pas de jouer à Paris dans la crainte d'abaisser la majesté royale en mettant un monarque en scène. Rousseau lui-

(1) Nivelle de La Chaussée, né à Paris en 1692, avait plus de quarante ans lorsqu'il commença à travailler pour le théâtre : il fit représenter successivement *la fausse Antipathie*, *le Préjugé à la mode*, *l'École des mères*, *la Gouvernante*, *Paméla*, *l'École de la jeunesse*, *le Vieillard amoureux*, *l'Amour castillan*, *Amour pour Amour*, etc. La Chaussée, de l'Académie française, mourut le 14 mai 1754.

(2) Jean-Joseph Vadé, né en 1720 en Picardie, fit jouer plus de vingt pièces, presque toutes opéras-comiques. Il mourut à Paris le 4 juillet 1757.

(3) Charles-François Panard, né près de Chartres vers 1694, mourut à Paris le 13 juin 1765.

(4) Ch.-S. Favart, né à Paris, le 13 novembre 1710, donna à l'Opéra-Comique et aux Italiens plus de soixante pièces. Il avait épousé vers 1745 Marie Duronceray, née à Avignon, le 15 juin 1727, actrice de l'Opéra-Comique connue sous le nom de mademoiselle Chantilly.

(5) Henri Fusée de Voisenon était né au château de ce nom près de Melun, le 8 janvier 1708, à peine ordonné prêtre, il devint en 1739 grand vicaire de l'évêque de Boulogne, Henriot, son parent, et remplaça Crébillon à l'Académie en 1762.

même écrivait de petits vaudevilles, et *le Devin du Village*, à côté des pièces de Favart et de Panard, est d'une niaiserie, d'une absence d'intérêt et d'esprit vraiment remarquables. Au théâtre de la Foire c'était de la bonne et grosse plaisanterie, telle que la comprennent encore quelques théâtres en Italie; l'exquise compagnie y accourait, car elle aimait à rire avec les souvenirs des vieilles arlequinades; on ne croyait pas encore qu'il fût de bon ton de s'ennuyer.

Un phénomène curieux qui se révèle au XVIIIe siècle, c'est l'étrange contradiction d'une société incrédule et pyrrhonienne qui se prend d'une belle passion pour les poëmes épiques: la tragédie se lie toujours un peu à l'histoire par ses personnages et ses héros; s'il y a des fictions, elles sont subordonnées à la vérité des faits, au rôle que les personnages ont joué dans les annales des peuples. Brutus, César, Alexandre, ne peuvent être défigurés par le caprice du poëte et sa fantaisie; mais dans le poëme épique il faut de la foi, de la croyance même, vive, ardente. Les époques des poëmes épiques sont généralement des temps de grandes fables; et voilà pourtant tout ce XVIIIe siècle qui se prend de passion pour les poëmes épiques! Il ne croit pas, et il lui faut des fictions! Aussi voyez quelle maladresse dans *la Henriade*, combien de gaucheries dans cette intervention du saint Louis, dans ce ciel qui vient froidement s'interposer dans la politique de la Ligue! Est-ce ainsi qu'Homère chantait ses strophes sublimes sur Jupiter et l'Olympe à la face de la Grèce éblouie? Virgile lui-même, qui commençait à écrire dans une époque de scepticisme, a recours aux initiations secrètes et aux mystères de la bonne déesse pour entrer dans ce domaine du sublime et de l'inconnu; mais que restait-il au XVIIIe siècle pour inspirer de la foi? Il avait tout détruit, et comment créer des fictions? Aucune époque ne fut donc plus antipathique à la poésie épique; je comprends cette grande raillerie sur la vierge d'Orléans; là, c'est le sensualisme qui se vautre en face d'un saint dévouement de l'âme qu'il ne comprend pas et qu'il veut en vain abaisser; le sarcasme sur les lèvres, on peut détruire une croyance, mais qui peut avoir la prétention d'en créer une en poésie? *La Henriade* a l'orgueil du merveilleux; au fond de l'âme de Voltaire est la négation, et il veut inspirer l'enthousiasme: aussi, combien tout est froid, compassé; c'est une histoire de la Ligue dépouillée du sentiment de vérité; c'est une collection de maximes en vers, un cours de politique, comme *Mérope* est un recueil de sentences contre les prêtres. La même froideur se rencontre dans les épopées sur le désastre de Lisbonne et la bataille de Fontenoy, sorte de bulletin en vers des événements racontés par les gazettes. Ce ne sont là des poëmes que parce que Voltaire a pris soin d'en mettre le titre en tête de ses vers dans le classement un peu puéril des œuvres de son vaste génie.

Point de poëmes épiques au XVIIIe siècle, parce qu'il n'y avait ni croyance, ni fictions, mais au contraire une multitude de discours et d'épîtres philosophiques en vers. Les habitudes anglaises dominent la littérature: Pope et Addison ont mis à la mode la philosophie en vers, et Voltaire les imite. La poésie est comme un saint enthousiasme qui saisit l'âme; si elle disserte, elle n'est plus que de la prose rimée; or la muse du XVIIIe siècle se fait raisonneuse dans ces discours en vers, comme dans les Épîtres de Boileau; mais Boileau, sec et froid, reste dans les conditions d'une critique morale sur les ridicules de la société, tandis que le XVIIIe siècle raisonne avec pédantisme sur la nature de l'homme, ses sensations, la théorie du bonheur (1); la société se revêt d'un costume tout politique, et les discours en vers s'empreignent de cet esprit: où sont les images vives, saisissantes? est-ce que la poésie consiste à ajuster quelques rimes les unes à côté des autres? On n'est pas poëte parce qu'on scande avec intelligence quelques strophes; la poésie est dans la pensée et la couleur.

La véritable forme littéraire du XVIIIe siècle, c'est le badinage spirituel des contes libertins et de la poésie légère. Ces formes et ces idées sont dans l'esprit, les mœurs et les coutumes du temps; les contes respiraient l'insouciance de toutes pensées morales et religieuses, le matérialisme du plaisir, le système d'Helvétius mis en action; et la littérature rend toujours très-bien ce que la société sent profondément, et c'est ce qui fait la perfection des poésies légères depuis Chaulieu jusqu'à Voltaire et Bernis, qui trouve lui-même dans Piron un successeur ordurier; Piron est à l'esprit de Chaulieu ce que la grossière insulte d'une harengère est aux paroles d'amour d'une marquise. La poésie légère est le genre de l'époque, et on arrive, en ce genre, à la plus haute perfection: souper avec délices, n'est-ce pas la seule préoccupation de cette génération qui s'épuise? La poésie légère est tellement à la mode qu'elle se mêle et se confond avec la prose dans les correspondances: lisez les lettres de Voltaire, il en existe fort peu qui ne soient entremêlées de vers, de petits quatrains, de madrigaux ingénieux. Frédéric lui-même, dans son style germanique, se permet aussi les petits vers français; est-ce là de la poésie? On imite ce que Chapelle et Bachaumont

(1) *V.* ce qu'on a nommé les *Discours en vers* de Voltaire.

ont fait avec bonheur. Quelquefois ces épîtres deviennent de véritables satires, car il faut conserver précieusement la classique séparation des genres; les satires se développent en quelques centaines de vers, et les mœurs de la société sont ainsi stigmatisées en rimes hardies et régulières.

A cette époque, la poésie se jette dans les descriptions des champs, des scènes douces et rustiques; et dans ce genre alors s'élève un tout jeune abbé qui vient d'étonner Voltaire lui-même par la traduction des *Géorgiques,* travail de goût, de patience, et d'un art infini. Presque inconnu à son origine, l'abbé Delille (1) était destiné pourtant à donner une impulsion nouvelle à toute une école de poésie, qui abusa du genre descriptif pour tout peindre et poétiquement inventorier. A ses côtés, deux autres jeunes hommes acquéraient déjà une célébrité : le chevalier Florian ou Florianet, comme l'appello dans sa correspondance familière le vieux patriarche de Ferney, alors page du duc de Penthièvre, préludait à ses pastorales sentimentales, à son *Estelle*, par de petits vers ambrés pour les nobles dames, tandis que Nicolas Gilbert (2) exprimait cette poésie intime qui est comme un grand soupir de l'âme. Delille, Florian, Gilbert, me paraissent exprimer trois écoles nouvelles dans le siècle de Louis XV qui finit : Delille est le symbole de la poésie matérielle, toute à facettes, qui s'attache à une perle, à un diamant, et les fait connaître dans ce qu'ils ont de brillant et do beau; Florian devient le type de cette sensibilité, de cette humanité champêtre qui créa la philanthropie; Gilbert, c'est le cri de la douleur intime, c'est l'homme de talent qui proteste contre la proscription quo lui fait subir un parti triomphant. Ce parti se forme spécialement des encyclopédistes; Gilbert n'a pas voulu s'associer à leur œuvre, il a douté de leur universalité, et Gilbert est proscrit. Ainsi tous les partis dominants se montrent impitoyables pour ce qui se place en dehors de leurs étreintes!

Dans ce rapide tableau des œuvres de poésie au XVIIIe siècle, je n'ai pu que résumer les caractères divers de tous les genres de littérature: la tragédie; œuvre si populaire alors, n'a rien produit qui puisse égaler Corneille et Racine; Voltaire l'a osé, et vieillard il donne encore *les Scythes*, si triste, si médiocre composition. Le théâtre se modifie, se transforme et se jette dans le drame; la comédie ne peint plus seulement les caractères; avec Beaumarchais, elle va devenir un tableau mobile et vivant de toute la société; on vise maintenant aux grands spectacles, aux décors, à la pompe; de là ce goût de ballets et de paroles d'opéra; on chante avec le vaudeville, on raille avec le théâtre de la Foire; on essaye sans croyance et sans foi des poëmes épiques; la politiquo, la philosophie, pénètrent dans les vers; on lance la satire, le discours sérieux, et pourquoi cette société sensualiste ne s'en tient-elle pas à ce qu'elle fait si bien : les petits vers d'amour, de plaisir et de moquerie? Cette littérature pourtant a besoin do se refaire; uno nouvolle génération arrive qui prendra violemment sa place, si on ne la lui fait pas.

En dehors des vers, il était encore une littérature à la modo dans cette société enivrée; c'était le roman, genre qui peut-être a subi le plus de révolutions depuis que la pensée humaine a été confiée à l'écriture; le roman n'est que le costume, la fantaisie d'uno époque, qui se transforme incessamment avec elle; il dure à peino autant que la génération qui l'a vu naître, sorte de meuble qui passe de modo. Sous la régence et le commencement de Louis XV, le roman prend une teinte d'allégories orientales; les *Lettres persanes* de Montesquieu ont eu un si grand succès, qu'on place désormais toutes les scènes en Orient; les allusions y sont plus faciles et l'on peut peindre plus d'une damo de la cour sous le nom de Zulime et de Fatime. La plupart des romans spirituels do Crébillon fils et de Voltaire n'ont-ils pas l'Orient pour théâtre? La scène est toujours en Perse, on Asie; on fait intervenir les mages, les prêtres égyptiens; l'imagination émerveillée se promène dans les palais d'or d'Ispahan et de Bagdad. Cette impulsion vers l'histoire asiatique vint surtout de deux orientalistes qui ouvrirent des trésors immenses de science, d'Herbelot, dans sa vaste et savante bibliothèque (3), ot le simple et naïf Galland, le traducteur de ces contes si puissants d'intérêt que la jeune sultane raconte chaque soir à son époux pour conserver son amour et exalter sa curiosité : qui n'a lu les *Mille et une Nuits*, qui n'a distrait son enfance avec ces récits merveilleux sur le visir Giaffar, le calife Aroun-al-Raschild et ses sultanes favorites? Galland, modeste et pauvre, nous fit connaître l'Orient par ses poëtes, ses prosateurs; il jeta mille paillettes sur le moyen âge des Arabes. Toute l'école allégoriquo du XVIIIe siècle vécut avec les personnages des *Mille et une Nuits;* le théâtre

(1) Jacques Delille, né près de Clermont en Auvergne, le 22 juin 1738, publia la traduction des *Géorgiques* de Virgile en vers français en 1769. Il fut nommé membre de l'Académie française en 1772; mais Louis XV, sur les représentations du maréchal de Richelieu, ordonna une nouvelle élection, sous prétexte que Delille était trop jeune. Deux ans après, il fut réélu à la place de La Condamine.

(2) Nicolas-Joseph Laurent Gilbert était né en Lorraine en 1751; ses études achevées, il vint à Paris, n'ayant d'autre ressource que la poésie, et donna en 1771 son *Début poétique*. Sa satire du *Dix-huitième siècle* parut un peu plus tard en 1775.

(3) *Bibliothèque orientale*, ou *Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient.* (Paris, 1697, in fol.)

leur emprunta ses opéras, la politique ses allusions. Les livres les plus amèrement critiques du XVIII[e] siècle, l'*Histoire de Perse*, qu'on récitait silencieusement dans les petits soupers, n'étaient-ils pas empruntés à l'ouvrage de Galland ? Voltaire, Crébillon fils, ont-ils fait quelque chose de plus attrayant, de plus parfait; leurs contes, leurs romans, tout empreints d'une philosophie épicurienne, ne peuvent rivaliser avec les simples récits des contes arabes; ils cherchent à réveiller les sens, à chatouiller les idées libertines et impies, tandis que les contes arabes n'empruntent rien en dehors d'eux-mêmes et se concentrent dans l'intérêt de leur propre fable.

La mode de l'Orient passe déjà bien avant la fin du règne de Louis XV, avec madame de Pompadour; alors commence le roman bourgeois, la peinture de la vie intime. La tragédie est descendue jusqu'au drame, elle a délaissé les rois puissants, les héros de l'antiquité, pour rappeler les détails de l'existence, les émotions et les douleurs de la vie usuelle; un changement identique arrive aussi dans la littérature romanesque; dédaignant désormais ces allégories, ces palais de convention, ce prince aux somptueux vêtements, on cherche la peinture des mœurs privées, telles que Richardson a su les reproduire en Angleterre. Le roman prend une famille avec ses caractères, ses grandeurs, ses décadences: à la jeune fille il donne un amour, à sa volonté des entraves, et il conduit d'incident en incident le drame jusqu'à sa fin. *Paméla*, *Clarisse Harlowe*, *le Chevalier Grandison*, paraissent les modèles de presque tous les romans en vogue; ils introduisent cette manie de romans en lettres que Rousseau a imités dans sa *Nouvelle Héloïse*, et que tant d'esprits fades, d'amants vieillis admirent et reflètent dans leur correspondance. Dès ce moment toutes les têtes tournent; les mères de famille abandonnent le vieux calendrier des saintes vierges pour donner à leur fille le nom de Paméla ou d'Héloïse; on se crée des existences romanesques, des destinées inintelligibles; les mœurs ne sont pas assez dépravées, on prend le cœur et l'imagination des jeunes filles pour les entraîner dans un sensualisme brillanté. Au-dessus de ces œuvres médiocres, qui passent, s'élève la *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost (1), grande création qui séduit par le simple récit, sans art et sans apprêt, des aventures d'une fille perdue; c'est la peinture dans toute sa magie, c'est le talent dans sa puissance; tant que le cœur humain palpitera ou s'intéressera à cette fille de vie dissolue qui aime un seul homme et lui donne l'amour pur et chaste comme la fleur odorante et belle qui naît sur le fumier; Rousseau n'a fait que forcer l'esprit et les situations; l'abbé Prévost a écrit l'histoire de cette vie d'amour et d'élancements qui commence avec la Madeleine du Christ; celle-là prie d'un sentiment si tendre et si puissant qu'il lui fait beaucoup pardonner parce qu'elle a beaucoup aimé.

Cette sorte de roman de mœurs dure plus longtemps que l'allégorie orientale, parce qu'elle se rattache plus intimement aux sentiments de la vie usuelle; mais à la fin du règne de Louis XV commence à se réveiller le roman pastoral dans sa nature guindée et fausse. Ce roman se mêle généralement à un fait historique, à une époque, à un personnage, à une situation : quelque jugement que l'on porte sur le mérite de ces œuvres en elles-mêmes, on doit reconnaître qu'elles sont toutes empreintes de caractères nobles, idéals, capables de relever les mœurs de la nation. Lacurne-Sainte-Palaye, le comte de Caylus, et Florian après eux, voulurent faire revivre le culte chevaleresque, le sentiment d'honneur que le XVIII[e] siècle avait profondément atteint; s'il y a un peu de niaiserie sentimentale dans ces pastorales, dans ces bergeries avec Némorin ou Estelle, au moins une génération n'a rien à perdre avec ces idées; seulement, quand elle est déjà bien corrompue, bien abîmée de mauvaises mœurs, elle ne prend pas ces tableaux au sérieux; les femmes les adoptent comme une parure, comme le chapeau de paille des montagnes, car elles savent que la croyance et la naïveté ne gâtent rien en amour.

On doit rattacher cette filiation de pastorales à Gessner, qui remuait le siècle avec son lamentable et monotone poëme de *la Mort d'Abel*; Gessner, né en Suisse (2), sur les bords du lac de Zurich, avait pris dans le grand aspect même de la nature ses inspirations bibliques; on le traduisit, on l'imita en France. Marmontel vint pour imprimer le cachet du sensualisme à ces bergeries: les poëtes allemands et suisses laissaient généralement à leurs héros un caractère pur et simple, en dehors des désirs de l'amour matériel; les contes de Marmontel furent sans doute aussi des bergeries, des scènes de paysages et dans les campagnes fleuries; mais les acteurs de ces paysages, les bergers des Alpes même, ne regardent pas toujours le ciel et le lac; ils s'aiment ardemment; leurs sens parlent aussi vivement que dans les villes corrompues. Si Marmontel, l'homme du XVIII[e] siècle, a suffisamment d'esprit

(1) L'abbé Prévost mourut le 23 novembre 1763; il publiait depuis 1745 une *Histoire des voyages*; continuée après sa mort et terminée en 1770, elle comprend 20 vol. in-4°.

(2) Salomon Gessner, né en 1730, débuta dans la poésie par son poëme de *la Nuit*; il fit paraître successivement celui de *Daphnis* (1753); ses *Idylles* (1756); *la Mort d'Abel* (1758) et son poëme du *Premier Navigateur* (1762).

pour rajeunir la forme; s'il ne veut pas rester dans l'ornière exclusivement sensualiste, il sait également qu'en France rien ne réussit si l'on ne parle à la tête et au cœur, et ce n'est pas avec l'amour naïf de nos premiers parents, avec une idylle sans passion, qu'on peut vivement exciter une génération jeune et aimante. Florian même, plus pur que Marmontel, anime son Némorin de tous les feux de l'amour; Estelle n'est vivement émue que parce qu'elle espère la tendresse, la constance de son amant. Le noble et chevaleresque Florian a vu l'Espagne, il en a lu les traditions, il a senti comme on aimait là; cette lecture des vieux romans, des *romanceros* d'Andalousie, inspire ses œuvres. Il n'a pas l'âme desséchée, et noble jeune homme il échappe au contact désenchanteur même de Voltaire, son parent, qu'il aime et qu'il exalte.

Dans la marche du temps, l'histoire des arts se mêle toujours à la littérature; il est rare qu'une sorte d'action réciproque ne se fasse pas sentir entre toutes les facultés de l'esprit; quand la littérature et la poésie prennent une certaine tendance, la peinture les suit dans la même voie. Lebrun domine toute l'époque de Louis XIV, non-seulement par la supériorité de son talent, par la pompe de ses scènes et de ses personnages, mais encore par le despotisme de son caractère; il ne souffre pas de rivalité, ce qui lui fait obstacle il le brise sans miséricorde; directeur de la peinture, il persécute et proscrit de beaux et nobles talents. Sa manière en peinture est la même que celle de Racine et de Boileau en poésie; tout cela se mêle et se confond et part d'un même principe; Louis XIV, la grandeur, la majesté de son règne et de ses œuvres, Versailles et ses jardins, le palais de marbre, ses parcs, ses fontaines, et au-dessus de ces merveilles le grand roi; voilà ce qui guide et éblouit Lebrun, ce qui fait le talent et le défaut de ses plus belles conceptions, même de ses batailles d'Alexandre.

Coypel (j'entends parler d'Antoine) (1), imitateur de Bernin, est le chef d'école qui a commencé la révolution dans l'art à la fin du règne de Louis XIV; si les mœurs graves et la majesté sérieuse du règne précédent avaient inspiré Lebrun, les habitudes frivoles et dissolues de la régence devaient nécessairement créer une autre école, et Coypel se plaça dès son début comme le chef de cette nouveauté; le coloris de Lebrun ne pouvait suffire à la teinte plus brillante et plus légère de la société. Les figures de Coypel sont presque toujours puisées dans ces attitudes de marquises au XVIIIe siècle; qu'il peigne l'ascension du Christ, ou le jugement de Salomon, ou Athalie, c'est toujours le même type; toutes ses œuvres se ressentent du talent de décorateur qu'il a emprunté à Bernini; il a de l'intelligence pour théâtralement arranger la scène. Coypel excite tout l'enthousiasme de la mode, et pourtant ses personnages minaudent; il conseille le comédien Baron pour ses poses, ses attitudes, ses costumes; le coloris de l'artiste sent un peu l'éventail; ses types sont tous contemporains, alors qu'il reproduit l'antique; voyez son *Ecce Homo*, n'est-ce pas un type de Louis XV? Sa pose, toujours affectée, ne se ressent-elle pas de la décoration? Ce ne sont plus les grands traits de Lebrun, ses larges dessins, c'est de l'optique et du théâtre. Si Coypel, au lieu de s'attaquer ainsi aux sujets de l'antiquité, s'était appliqué à retracer les scènes et les personnages de son temps, il en eût donné la plus exacte reproduction. Peintre de prédilection du duc d'Orléans, il domine la régence, et son autorité dans les arts succède à la puissance de Lebrun.

Parrocel (2) (le fils de Joseph et l'oncle d'Étienne) est le plus remarquable peintre des batailles de Louis XV. Dans la galerie de Versailles la foule a pu apercevoir les tableaux qui reproduisent toute la campagne de 1745; au milieu de ces batailles modernes, grossièrement composées et peintes avec de si saillantes couleurs, on distingue facilement le faire habile de Parrocel, cette manière remarquable de grouper les masses, de ménager la lumière, d'éclairer le sujet pour faire ressortir les accidents et les épisodes de la bataille; les personnages sont d'une grande exactitude; on distingue facilement les régiments et les différentes armes; l'artiste a profondément étudié le cheval, il en connaît toutes les allures; il ne le dessine pas comme accessoire du cavalier; on dirait au contraire que le cavalier n'est là que pour faire briller le cheval. Cette manière saillante de grouper les personnages ressort surtout dans son tableau de l'*Entrée de l'ambassade turque à Paris* qui se trouve à la galerie de Versailles. Il a une véritable supériorité de dessin, et la manière de Van Meulen paraît attirer toute sa prédilection; il est pour les campagnes de

(1) Antoine Coypel, né à Paris en 1661, était fils et élève de Noël Coypel, le premier de cette famille; à vingt ans, il fut nommé peintre de Monsieur et du roi en 1715. Il reste bien peu d'ouvrages de lui: *le Jugement de Salomon* et *Athalie* sont au musée de Versailles. Il mourut le 7 janvier 1722. Noël-Nicolas, son frère, né le 7 janvier 1688, mourut le 14 décembre 1734. Son plus bel ouvrage est la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sauveur, peinte en 1731. Charles Coypel, fils d'Antoine, né en 1694, cultiva aussi la peinture, mais avec moins de succès; il devint comme son père premier peintre du roi, et mourut en 1752.

(2) Charles Parrocel était né à Paris en 1688, se destinant au genre de son père, les tableaux de bataille, il s'engagea, quoique déjà membre de l'académie, dans un régiment de cavalerie, et fit plusieurs campagnes, afin de pouvoir représenter avec exactitude les grandes manœuvres des armées. Il mourut en 1752.

Louis XV ce que Van Meulen a été pour celles de Louis XIV.

A chaque artiste son caractère; en vain vous auriez entraîné Carle Vanloo (1) aux sujets sérieux, à la grande intelligence de l'art, il ne vous eût pas compris. Carle se fait d'abord décorateur d'opéra, ce genre lui plaît; il aime à grouper les scènes, les personnages d'une comédie italienne; sa famille le poursuit, et il quitte le métier de décorateur; mais son genre est à lui, il le garde; de là son goût pour le portrait gracieux est si parfait, que nul ne veut plus être peint que par Vanloo; la mode vient à lui, et qui peut nier la beauté et la grâce de sa *Femme orientale à sa toilette*, avec un bracelet à la cuisse; admirable fantaisie d'artiste; sa *Conversation espagnole*, son *Concert d'instruments*, ont un fini de perfection qu'on ne trouve nulle part dans les tableaux de chevalet. On montre encore avec orgueil ses onze sujets de la *Jérusalem délivrée*. Coypel et Vanloo développent cette école de peinture qui se déploya plus hardiment sous Louis XV avec le style pompadour. C'est une chose à remarquer que les deux chefs d'école de cette époque, Vanloo et Watteau (2), aient commencé leur carrière par être décorateurs d'opéra. D'un petit dessin spirituel, Watteau s'élança au concours académique, et il remporta le prix; mais bien jeune encore, il n'avait pas trente-sept ans, ses œuvres gravées contiennent cinq cent soixante-trois planches toutes parfaitement composées. Watteau a reproduit les amusements champêtres; il groupe ses bergers, ses bergères, avec des figures si finies, un air de si bonne compagnie qu'on dirait les plus nobles dames de la cour avec leurs larges paniers, leurs tailles si élancées et leurs coiffures hautes et saillantes; ces bergers en culottes rubantées ont de la grâce jusque dans leurs joues qu'enflent le chalumeau et la musette; Watteau a l'art de jeter un masque d'arlequin, une figure noire et saillante au milieu de ces groupes de bergers; il se souvient de ses décorations d'opéra, et reste toujours un peu dans le style de la comédie italienne.

Boucher complète cette école (3); parcourez ses cartons à la Bibliothèque du roi, ce qu'il a produit est immense : sujets saints, galerie de grotesques, apothéoses, mythologies; mais ce Boucher si mignard, si gracieux, si parfaitement coquet dans la manière de grouper ses Amours, ses petits enfants si gais, si fous, n'a généralement produit que des femmes d'une beauté médiocre. On attribue trop spécialement à Boucher ce joli type de marquise, qui appartient surtout à Watteau; l'artiste n'a fait que des femmes grasses, aux joues rondes et potelées; ses Vénus, ses naïades ont des membres trop charnus; mais ce en quoi il excelle, c'est à décorer des frontispices, à composer des médaillons, à dessiner et à peindre les soyeuses étoffes, à jeter mille Amours qui folâtrent sur les roses en les effeuillant à peine.

Greuze (4) vient plus tard pour substituer le sentiment naïf à cette nature brillante, mais un peu de convention; l'école de Boucher et de Watteau est usée avec les petits vers de Bernis et de Gentil Bernard; le théâtre larmoyant de La Chaussée domine les esprits : on ne parle que d'histoires de famille, que de drames intimes ou lamentables. Greuze suit cette impulsion; ce n'est pas dans une nature factice qu'il puise ses tableaux; il n'a qu'une pensée, le drame : ici, *le Père paralytique* que la piété filiale console de ses maux; là, c'est *la Malédiction paternelle* qui tombe comme la foudre sur le fils ingrat; puis *le Père dénaturé* que sa famille abandonne avec une douloureuse et sinistre résolution : est-il quelque chose de plus gracieux que *l'Accordée de Village*, et cette jolie fille aux yeux tristes et étonnés qui voit sa cruche brisée, et cette *Marie l'Égyptienne*, le chef-d'œuvre de l'artiste par la vive et grande expression de la douleur et du repentir!

Greuze est presque le contemporain du premier des Vernet, que la munificence du marquis de Marigny appelait alors en France. Vernet était né dans la belle cité d'Avignon (5), alors fief de la papauté; enfant sur les bords du Rhône, il avait crayonné quelques esquisses; le désir et la volonté de plus grandes études le décidèrent à saluer Rome : Avignon et Rome se liaient alors comme deux nobles sœurs! Salvator Rosa venait de faire une révolution dans l'art des paysages en donnant aux forêts ce caractère sauvage, cette empreinte sinistre qu'il n'abandonne pas même dans les peintures de ses saints, témoin son *Jean-Baptiste au désert*, dont le type

(1) Charles (Carle) Vanloo, né à Nice en 1705, devint successivement membre de l'académie de peinture, professeur, chevalier de Saint-Michel, premier peintre du roi et directeur de l'école. Il mourut le 15 juillet 1765. Son frère aîné, Jean-Baptiste, aussi membre de l'académie et professeur, mourut en 1745. Son neveu, Louis-Michel, fils de Jean-Baptiste, de deux ans plus jeune que lui, se fit une brillante réputation, surtout dans le portrait, et mourut en 1771.

(2) Antoine Watteau, né à Valenciennes en 1684, vint à Paris en 1702, et mourut à Nogent en 1721; il était membre de l'académie de peinture. Ses œuvres sont réunies en 5 vol.

(3) François Boucher, né à Paris en 1704, était élève de Lemoine. Il remplaça Carle Vanloo dans la place de premier peintre du roi, et mourut le 7 mai 1770.

(4) Jean-Baptiste Greuze, né à Tournus en 1725, eut pour maître Grandon, peintre de portraits, qui l'emmena à Lyon; il suivit son maître à Paris, et vécut du prix modique de ses portraits. Le premier tableau qui révéla son talent est celui du *Père de famille expliquant la Bible à ses enfants*.

(5) Claude-Joseph Vernet était né en 1714. Le musée du Louvre possède vingt-huit sujets de lui, parmi lesquels quinze de la collection des ports de France. Ses tableaux sont fort nombreux; on en vit vingt-cinq rien qu'au salon de 1755. Son fils Carle a continué la gloire de son père, et aujourd'hui encore M. Horace Vernet, son petit-fils, en est le digne représentant.

semble emprunté à quelque Calabrais des montagnes. Le but de M. de Marigny, lorsqu'il appela Joseph Vernet en France, fut de lui faire reprodnire tous les ports dn royaume, et toute la vie de l'artiste fut dès lors consacrée à ce travail remarqnable.

Avec le commencement de la régence, on était passé de l'école de Lebrun à celle de Coypel et de Watteau; à la fin dn règne de Lonis XV nne réaction s'opère, et c'est Vien (1) qui la tente pour ramener l'art à l'antique. Nul ne peut nier que les grandes formes du nu n'aient atteint la perfection la plus absolue dans l'antiqnité grecque et romaine; il est impossible de parvenir à nne plus haute intelligence du beau; mais poser en principe que rien ne peut être tenté en dehors de ces proportions, ramener perpétuellement tout à ces modèles, là, ce me semble, est l'erreur profonde, et c'est en quoi Vien n'est pas aussi grand qu'on veut le faire. Il fut le premier maître de cette école de David, qni n'est, à vrai dire, qu'une perpétuelle étude de pose et d'académie : certes, les académies sont la base de l'art dn peintre, mais il faut les oser comme Michel-Ange dans son *Jugement dernier*, où les corps, entrelacés et hardiment jetés dans l'espace, s'élancent au ciel ou se précipitent dans les abîmes éternels. Vien était méridional comme Vernet; comme lui également il commença sa vie en Italie, à Florence, Naples, Venise. Dans son premier tableau de *Saint Denis prêchant dans les Gaules* se révèle déjà sa manière antique, le retour aux grandes formes, la réaction contre la gracieuse peinture de Boncher et de Watteau. Cette lutte entre l'école qni finit avec Louis XV et l'école qui commence et domine la fin de ce siècle s'établit et se développe surtout dans le salon de 1765, premier exemple d'une exposition de peintnre. L'école brillante qui a dominé pendant un demi-siècle est déjà presque dédaignée; l'esprit littéraire se porte essentiellement sur les grands souvenirs de Rome et de la Grèce; on délaisse la poésie légère; la tragédie parle de Brutus et de Cassius; quoi de plus naturel que les arts se mettent en rapport avec le nonvel état des esprits! Quand Boucher dessinait ses marquises, c'est que Chaulieu, Gentil Bernard, Bernis, chantaient le plus doux sensualisme; Greuze peignait ce qne La Chaussée écrivait dans ses drames, et Vien préludait à la pensée politique et républicaine en formant David pour les temps de la convention.

Cette révolution dans l'art de la peinture affecte aussi la sculpture et l'architecture, ses plns nobles sœurs. Lorsqu'on parconrt les jardins de Versailles, de Marly, de Trianon, on peut facilement reconnaître les trois périodes de l'art, telles que nous les avons constatées ponr la peintnre. Sous le règne de Lonis XIV, les statues ont ce caractère grandiose qui tient à certaines règles de convention; ce n'est pas l'antique dans sa régularité, mais c'est quelque chose qni se lie à la personnalité même du grand roi : les fannes, les dryades, Neptune, Jupiter, tout cela reflète la conr de Louis XIV. Sons Louis XV, le genre devient moins sévère; ce sont ces petites femmes admirables de contonrs, sveltes de taille, que des satyres enlacent de lenrs bras; ces faunes, ces sirènes saisissent, les yeux resplendissant de désirs, les jeunes filles si gracieuses, aux regards doux, se débattant sons les berceaux de roses et de lilas. Dans la troisième période, la sculpture va reprendre ses formes absolues de l'antiquité; on copie l'Hercule Farnèse, la Vénus de Médicis, le Laocoon du Vatican et les types des empereurs ou dn Cicéron antique sons les plis de sa robe ondoyante, le front chauve, les cheveux ras, tel qu'on le trouve au musée de Naples; l'idée républicaine se révèle et se développe dans les arts, et la gravure si perfectionnée reprodnit de préférence ces sujets. On semble dédaigner les études frivoles pour de plus sérieuses conceptions.

En architecture, le passage de l'art est parfaitement révélé dans ses deux extrémités les plus saillantes : le petit château de Choisy et le Panthéon. Choisy, c'est dn Louis XV, le Boucher pur, la petite décoration de théâtre avec ces médaillons si parfaits, ces peintures si fines comme au pavillon de Lucienne. Le Panthéon, c'est l'art qni se retrouve avec l'idée de Rome, et Soufflot me paraît pour l'architecture ce que Vien est pour la peintnre, le chef et la tête d'une véritable révolution. An milieu de ces deux époques intermédiaires se montre nne transition, un passage dont Saint-Sulpice et la place Lonis XV sont le résultat et le prodnit. Ces monuments n'appartiennent ni à l'époqne romaine, ni à la renaissance, ni an style de Boncher; les colonnades sont trop ramassées pour être grecques, les galeries tiennent de la renaissance florentine et bolonaise; enfin les chapiteanx et la forme des monuments sont du Louis XV. Saint-Sulpice est un genre évidemment bâtard, tandis que le Panthéon est un calque grec antique avec les larges pans de muraille, le frontispice, ainsi qu'on le retrouve à Rome; comme aussi les académies de Vien et de David ont leur source dans le dessin hardi de Michel-Ange.

La musique suivait les progrès des arts d'imagi-

(1) Joseph-Marie Vien était né à Montpellier le 18 juin 1716. Son tableau de *Saint Denis prêchant dans les Gaules* fut placé dans l'église de Saint-Roch, où il est encore. Vien était membre de l'académie de peinture et professeur lorsqu'il fut appelé en 1771 à la direction de l'école de Rome; le roi lui envoya bientôt après le cordon de Saint-Michel.

nation; quand on relit dans les contemporains de Louis XIV l'enthousiasme qu'inspira la première innovation de Lully, l'introduction des violons et des flûtes dans l'orchestre par grandes masses, on peut se faire une juste et simple idée de l'état imparfait de la musique à cette époque. On s'attachait surtout à la voix isolée, aux airs tendres et langoureux que la flûte ou le violon accompagnait, par le simple accord parfait, l'élément terre à terre de la composition. Ce fut l'usage de l'orgue et l'immense développement de la musique d'église qui donnèrent aux compositions du XVIII[e] siècle cette belle richesse de notes que l'on retrouve dans Rameau et Grétry. A la face de ce vaste clavier, l'imagination devait se promener rêveuse dans cet empire inconnu où bruissait, comme une tempête, la douleur des damnés, tandis que les hymnes saintes élevaient l'âme et la pensée vers Dieu. Quel mobile pour trouver les plus magnifiques inspirations de la musique profane! Aussi presque tous les compositeurs du XVIII[e] siècle avaient touché les grandes orgues de Notre-Dame, de Saint-Nicolas ou de Saint-Gervais : ainsi fut Rameau qui domina la première période de Louis XV (1); l'influence de Lully n'était pas entièrement éteinte sous la régence; on l'imitait partout et l'Opéra admirait ses récitatifs, quand parut Rameau, le compositeur qui fut, comme les peintres et les artistes, le mieux en rapport avec l'esprit du XVIII[e] siècle : Rameau, fils d'organiste, destiné lui-même à la musique d'église, toucha, jeune homme, l'orgue de la Sainte-Chapelle, et s'attacha ensuite à Saint-Étienne. La musique d'église avait alors un compositeur et un exécuteur célèbre du nom de Marchand; les jugements vulgaires s'attachent peu à des noms qu'on n'a pas entendus et répétés, et qui connaît aujourd'hui Marchand (2)? C'était pourtant l'artiste merveilleux sur le clavier; sa facilité était prodigieuse; il touchait jusqu'à cinq orgues, principalement celles des Cordeliers et des Jésuites. Banni de France, il lutta avec Bayle en Allemagne. A ses leçons, Rameau emprunta cette hardiesse d'harmonie qui fut la grande innovation essayée dans ses partitions d'opéra. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il publia son *Traité d'harmonie*, alors à peine aperçu; Lully était maître encore des imaginations et du théâtre, et rien n'est plus difficile que de détrôner une réputation faite, reconnue, saluée. Rameau, comme toutes les intelligences d'élite, fut d'abord repoussé; lui qui devait à son tour dominer la scène française ne trouva pas un seul faiseur de poëmes qui voulût lui confier un drame. Voltaire le comprit seul et lui donna *Samson*, qu'il fit réussir par une musique large et hardie. Cependant l'Opéra n'avait point encore vu Rameau à l'œuvre; il lui fallait à tout prix un poëme, et l'abbé Pellegrin daigna lui confier la musique d'*Hippolyte et Aricie*, moyennant un billet de dédit de cinq cents livres. *Hippolyte* fut suivi de *Castor et Pollux*, de Gentil Bernard, le chef-d'œuvre de Rameau, le premier opéra où les chœurs intervinrent dans les proportions d'une large facture; le chant énergique des démons fut digne des plus grandes écoles. Rameau fit une part très-étendue à la contre-basse, luttant contre cette musique douce et fade qui abusait des violons et des flûtes. Indépendamment de la supériorité d'exécution, Rameau fut un théoricien remarquable, et ses traités firent faire à l'art d'incontestables progrès. Sans doute, en musique, les théories ne suppléent pas au génie, mais pour toutes choses il y a des règles qu'il ne faut jamais méconnaître. Si les opéras de Rameau sont oubliés, si l'on ne peut plus jouer *les Fêtes de l'Hymen*, *Nolée* et soixante-deux opéras qu'il a composés pour la scène française, on peut lire encore avec profit ses *Généralités harmoniques*, un de ses travaux de prédilection. C'est qu'en musique, comme dans tous les arts, il y a une mode, et qu'il ne survit généralement que les principes généraux qui appartiennent à toutes les époques.

Dans l'orgueil de son génie, J. J. Rousseau place très-haut son talent de musicien, qu'il croit à peine égalé par sa science d'herborisation. Nous avons de Rousseau une théorie et une œuvre pratique; il a consacré des règles dans son *Dictionnaire de musique* (3), et il les a mises en pratique dans *le Devin du village* (4), cette œuvre qu'il a dû nécessairement étudier et accomplir avec la pensée même de sa théorie; Rousseau se prononce pour la musique italienne, et sous bien des rapports il a raison. Cette spirituelle harmonie répond à la beauté du soleil et à la chaleur du climat, à l'ardente mobilité des imaginations, et dès lors s'explique l'enthousiasme qu'elle inspire, lorsque pour la première fois elle se fait entendre sur la scène; mais J. J. Rousseau se place bien en dehors de ses préceptes dans l'application de sa théorie, car à quelle école appartient la composition du *Devin du village*, si fade, si préten-

(1) Rameau mourut le 12 septembre 1764. Le roi avait créé pour lui la charge de compositeur de son cabinet et lui avait donné des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel.

(2) Louis Marchand, né à Lyon le 2 février 1669, vint fort jeune à Paris, où il fut reçu organiste du collége Louis-le-Grand dirigé par les jésuites; sa réputation s'agrandit tellement, qu'il eut à la fois jusqu'à six places d'organiste, et il obtint celle de la chapelle du roi à Versailles avec le cordon de Saint-Michel. C'est à l'orgue des Grands-Cordeliers, à Paris, qu'il se fit le plus remarquer. Il parcourut l'Allemagne et revint à Paris, où il mourut le 17 février 1732.

(3) J. J. Rousseau ne publia son *Dictionnaire de musique* qu'en 1783, quoiqu'il fût fait plusieurs années avant.

(4) *Le Devin du village* fut représenté pour la première fois à Fontainebleau devant le roi, le 18 octobre 1752, et à l'Académie royale de musique, le 1er mars 1753.

tieuse do simplicité; il n'y a là ni l'esprit de la musique italienno, ni la large facture allemande; on dirait des airs de vieilles femmes aux voix chevrotantes; lui qui combat Rameau et le déprécie incessamment dans ses articles, n'a produit qu'un petit opéra au-dessous mêmo du médiocre et qui ne vaut pas lo plus mince motif de Rameau; et chose plus curieuse encore, c'est qu'il imite le genre du maître : les petites ariettes et les duos largoment accompagnés par les basses. Aussi combien, dans les spirituelles réunions de M. de La Popelinière, où viennent Rameau ot Marchand, no raille-t-on pas le philosophe musicien qui espère arriver, au moyen d'un mécanisme matériel, à la grande harmonie des sons, comme si l'imagination n'était pas la puissance reine dans les arts, comme si le génie ne se révélait pas dans la spontanéité de ses œuvres.

Rameau règne donc une bonne moitié du XVIIIe siècle; mais, la fatalité le veut ainsi, la vie dévore la vio; nul ne peut se promettre l'immortalité; chaque génération a ses goûts; à la renommée qui enivre succède l'oubli, triste abandon qui en est le châtiment : chacun se voit mourir dans l'ordre moral comme daus l'ordre physique. Or, sur la fin du règne de Louis XV, une révolution se préparait dans la grande musique : la France connaissait mal l'Allemagne; on savait un peu de musique italienne, ou allait y demander des inspirations; et l'on se croyait savant. Le mariage de Marie-Antoinette avec lo Dauphin changea ces préventions des esprits; jeune fille, je l'ai dit, Marie-Antoinette avait reçu des leçons du chevalier Glück sur le clavecin; la musique allemando si puissante d'instrumentation n'avait pas de maître plus harmonique que Glück, dont la renommée était retentissante. Dans cette Allemagne, pays d'aristocratie pourtant, rien n'inspire une admiration plus vive qu'un grand artiste ou qu'un grand écrivain; la gloire y rayonne d'un éclat vif et enthousiaste. Glück était né dans le haut Palatinat sur les frontières de la Bohême; étudiant d'abord à Prague, ce ne fut qu'à plus de quarante ans qu'il révéla son génie dans de grandes œuvres. Glück avait écrit à Milan son premier opéra, *Artaxercès; Démétrius* à Venise et *la Chute des Géants* à Londres. Les intelligences puissantes aiment cette vie voyageuse qui prend partout ses inspirations. Ce qui distingua Glück, ce fut cette large facture instrumentale, cette harmonie majestueuse qui donne des auxiliaires si puissants à la voix. La musique devint la véritable expression des sentiments de l'âme; ce ne fut pas seulement un art, mais une langue vive, profonde, expressive; avec Glück il ne s'agit plus de poëmes insignifiants sur lesquels la musique italienne brode quelques grands airs; il lui faut un drame véritable, et c'est l'*Iphigénie* de Racine qu'il traduit daos sa plus noble langue musicale. La musique italienne ne veut ni drames, ni poëmes; elle se fie à elle-même; elle abuse tant de sa fécondité qu'à la fin ses caprices même sont monotones. Gluck met son génie à la suite du génie de Racine, et il ne reste point au-dessous du poëte.

Le monde s'émut à l'aspect d'un si grand progrès dans l'art; l'Italie surtout s'effraya, car le sceptre lui était disputé. Elle produisait pourtant de nobles et belles intelligences, et en tête de toutes, Pergolèse (1), cet enfant de Naples qui s'essaya d'abord daos ces petits opéras tant aimés des lazzaroni, et finit sa vie de trente-deux ans par le *Stabat Mater*, sublime production musicale, où la Mère de douleur se révèle au pied de la croix de son Fils. Au jeune Pergolèse avait succédé comme renommée Nicolas Piccini, Napolitain aussi, car le ciel de Naples et San-Carlos sont profondément inspirateurs; comme Pergolèse, Piccini débuta par un opéra buffa pour le théâtre de Saint-Charles. Piccini, à l'exemple de Glück, s'inquiéta vivement de ses poëmes, et Goldoni travaillait pour lui. Sacchini, élève du conservatoire de Sainte-Marie-de-Lorette, conservait dans toutes ses œuvres ce caractère sacré qui vous jette dans les rêveries de l'infini, quand la musique d'église se fait entendre sous de longues voûtes.

L'Italie donc pouvait lutter contre le chevalier Glück; lorsqu'il fit son apparition sur la scène française, on abandonnait la musique nationale; Rameau était détrôné, ses motifs passaient de mode comme les peintures de Boucher et de Watteau. Mais un enfant naissait au monde musical, et son genre devait relever la grandeur de la musique française. Grétry était né à Liége (2), son pèro le fit recevoir enfant de chœur dans la collégiale de Saint-Denis; Liége, pays si profondément catholique, avait encouragé tous ses goûts pour les airs religieux. Après avoir visité l'Italie et reçu à Rome les leçons de Casali, Grétry composa pour le carnaval le petit opéra de *le Vendemiatrice* (*les Vendangeuses*). Le goût pour la musique française lui vint à la lecture de *Rose et Colas;* il supposa bien qu'une nation qui avait un esprit si prodigieux pour la composition des poëmes devait posséder une musiquo nationalo complétement adaptée à ses mœurs : l'Allemagne avait la supériorité pour l'instrumentation ot l'orchestre, l'Italie pour le récitatif et le chant; il restait à la France

(1) Jean-Baptiste Pergolèse, né en 1704, mourut en 1737.

(2) André-Ernest Grétry, né le 11 février 1741, partit pour Rome à l'âge de 18 ans; ce fut dans le carnaval de 1765 qu'il fit représenter *le Vendemiatrice*. Il vint à Paris en 1767, et le premier opéra-comique français dont il fit la musique fut *le Huron* de Marmontel, qui obtint un brillant succès.

un don immense, l'esprit, et pourquoi ne l'apporterait-on pas dans la musique? C'est de concert avec Marmontel que Grétry commença à travailler ce qu'on appela depuis l'opéra-comique et qu'on nommait alors les pièces du Théâtre-Italien; sa vie devait être longue, sa réputation éclatante; Grétry n'eut pas plus le genre de Rameau que Beaumarchais n'eut celui de Destouches, et Greuze la manière de Watteau.

La période de Louis XV est assez longue pour avoir vu s'accomplir cette révolution dans la littérature comme dans les arts; quand elle s'ouvre, le siècle de Louis XIV est à sa fin; la tragédie prend un esprit nouveau sous l'impulsion de Crébillon et de Voltaire, puis elle arrive au drame de famille, plus simple, plus naturel. Le drame finit l'époque de Louis XV, et Beaumarchais commence; c'est de l'esprit vif, sautillant comme Grétry en place dans les notes. Quelle active période pour les gens de lettres! un livre produit la sensation d'un événement politique, on s'émeut pour une tragédie; un écrivain est presque l'égal des rois, il leur écrit familièrement. Cet aspect curieux de la société ne peut être méconnu par ceux qui écrivent l'histoire; c'est sans doute une grande chose que l'empire des lettres, mais quand elles gouvernent la société, elles l'abâtardissent et la perdent; l'esprit doit servir le pouvoir et jamais le dominer; car il y a quelque chose de dissolvant dans la souveraineté des écrivains. Aux grands siècles les écrivains furent au service du pouvoir et jamais le pouvoir au service des écrivains, témoin Auguste et Louis XIV qui les mènent à leur suite et derrière leur char de triomphe!

CHAPITRE LIII.

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES.

L'éducation publique. — Les jésuites. — Les oratoriens. — L'université. — Chaires d'histoire, — de droit, — de théologie, — de philosophie. — Enseignement. — Pothier. — Rollin. — Lebeau. — Condillac. — Les colléges. — Organisation. — Le barreau. — Nouvelle éloquence. — D'Aguesseau. — M. Séguier. — Les avocats. — Rapport avec la robe. — Cochin. — Gerbier. — Élie de Beaumont. — Linguet. — La chaire. — Orateurs depuis Massillon jusqu'à l'abbé de Boulogne. — Commencement de l'abbé Maury. — Caractère général de la science.

1725—1774.

Les études véritablement sérieuses furent surtout le partage des XVI[e] et XVII[e] siècles; c'est l'époque de l'érudition profonde, immense, des Scaliger, des Sirmond, des Ducange et de Bayle lui-même, qui clôt cette période. Ces hommes ne travaillaient pas dans un vain désir de renommée, pour faire du bruit et dominer le mouvement de la génération; pour eux, la science était une religion, l'érudition un culte; s'enfermant dans les retraites les plus impénétrables, ils fouillaient pendant toute leur vie les monuments de l'histoire.

L'éducation publique s'était d'elle-même placée sous l'influence des jésuites jusqu'à leur dispersion; ce n'était ni la force, ni les lois, qui avaient entraîné les familles à livrer leurs enfants aux colléges de saint Ignace, mais l'incomparable supériorité de leur enseignement, la douceur des formes, l'inappréciable intelligence avec laquelle ils devinaient le mérite de chacun pour le conduire à de hautes destinées. Les plus forts génies en mathématiques, en philosophie, en histoire, devaient leur éducation aux jésuites, et ils en sortaient, non point avec l'esprit restreint de la Sorbonne, mais avec cette hardiesse de conception et d'examen qui suppose l'éducation la plus libérale. Les encyclopédistes avaient presque tous reçu des leçons de cet institut; ils en conservaient les plus tendres souvenirs, et la correspondance si douce de Voltaire avec l'abbé Porée en rend témoignage (1). L'enseignement des jésuites, n'ayant pas de limites, n'imposait pas de formules: on discutait tout; la supériorité même de Descartes sur Locke n'était pas un dogme; les thèses étaient larges, libérales, et c'est précisément ce que les jansénistes sévères leur reprochaient. Bien loin de négliger aucun des arts d'agrément propres à former les jeunes hommes, les jésuites laissaient l'imagination à son essor, le plaisir à sa liberté; les

(1) « A Cirey, ce 15 janvier 1730.

« Mon très-cher et très-révérend père,

« Je n'avais pas besoin de tant de bontés, et j'avais prévenu par ma lettre l'ample justification que vous faites, je ne dis pas de vous, mais de moi, car si vous aviez pu dire un mot qui n'eût pas été en ma faveur, je l'aurais mérité. J'ai toujours tâché de me rendre digne de votre amitié, et je n'ai jamais douté de vos bontés.... Le plus grand écueil des arts dans le monde, c'est ce qu'on appelle les lieux communs. Je n'entre pas dans un plus long détail. Songez seulement, mon cher père, que ce n'est pas un lieu commun que la tendre vénération que j'aurai pour vous toute ma vie. Je vous supplie de conserver votre santé, d'être longtemps utile au monde, de former longtemps des esprits justes et des cœurs vertueux. Je vous conjure de dire à vos amis combien je suis attaché à votre société. Personne ne me la rend plus chère que vous. Je suis avec la plus tendre amitié et avec une éternelle reconnaissance, mon très-cher et révérend père, etc., etc... »

Dans une lettre au père Vionnet, jésuite (14 décembre 1730), Voltaire disait: « ... Il y a longtemps que je suis sous les étendards de votre société. Vous n'avez guère de plus mince soldat, mais aussi il n'y en a point de plus fidèle. Vous augmentez encore en moi cet attachement par les sentiments particuliers que vous m'inspirez pour vous. »

jeux, la comédie, préparaient leurs élèves à la vie du monde; ils voyaient le catholicisme comme une belle solution aux doutes de l'esprit; ils voulaient le rendre riant, aimable, tout en respectant ses dogmes. Quand leur institut fut proscrit de France, la direction des colléges passa aux mains des oratoriens, congrégation enseignante composée d'hommes instruits, sévères de mœurs, un peu jansénistes de principes. Cette congrégation de l'oratoire était affiliée aux bénédictins de Saint-Maur et aux génovéfains, érudits catholiques; mais leur enseignement, comme leur science, était empreint de quelque chose de dur, qui ne pouvait toujours plaire à l'enfance. L'éducation, pour être grande et complète, ne consiste pas seulement dans la science; elle suppose une influence sur l'esprit et le cœur de la jeunesse; les oratoriens enseignaient de manière à ne laisser dans le souvenir des enfants que l'ennui de l'étude et l'aridité de la science; leurs principes rigides s'alliaient aux idées parlementaires, et comme ils n'avaient pour le pape qu'une obéissance limitée, ils inculquaient aux générations des habitudes de résistance, si bien que lorsque la révolution française éclata, un grand nombre d'oratoriens, y prenant une part active, formèrent la masse des prêtres assermentés.

L'université était la source de tout enseignement en France; vieille comme le XIII[e] siècle, elle avait été pour ainsi dire une institution mixte entre l'Église et la royauté; elle ne s'immisçait pas dans l'éducation privée, qui de tout temps était confiée aux congrégations religieuses; mais la vieille fille des rois donnait l'impulsion à toutes les hautes études; ses professeurs étaient remarquables; Rollin avait grandi le domaine de l'histoire; c'était le savant qui connaissait le mieux les anciens et les analysait dans des traductions faciles et claires : écrire l'histoire n'était pas pour lui une œuvre de l'esprit ou de l'imagination; il prenait un fait, un acte, sans réflexion, pour le classer dans un ordre rationnel; aucun caractère saillant ne distinguait pour lui l'histoire grecque de l'histoire romaine, tout était jeté dans le même moule. Le *Traité des Études* fut ainsi composé à l'usage des étudiants de l'université : c'était le temps des règles, des rhétoriques enseignées; on ne croyait pas à l'imagination puissante, au génie qui marche seul; la méthode était la première condition du talent, et c'est ce qui explique les livres de Condillac (1), esprit raisonneur, analytique par excellence. Condillac, recherchant l'origine de toutes nos sensations, les classe, les étiquette, pour ainsi dire, comme s'il n'y avait dans l'esprit rien de spontané, d'indépendant; avec la tendance universitaire dans toute sa force, il fait un art de tout, non-seulement de la grammaire, de la logique, mais encore de la poésie.

C'est cette méthode toujours rationnelle, froide, numérotée, qui produit à tous les temps les esprits médiocres : Batteux (2) a étendu ces idées à la rhétorique et à la littérature en général; il a beaucoup lu Quintilien, il veut l'imiter; mais, dût-on m'accuser de sophisme, je crois que l'imitation trop technique des anciens a produit peu de grandes choses; ce n'est pas que les anciens n'aient conçu et réalisé de magnifiques œuvres, mais à chaque temps son cachet, son génie, son esprit; Horace vivait au milieu de la grande Rome, Tacite écrivait au temps des empereurs; et qui pourrait imiter ces modèles pour retracer les mœurs des nations modernes? Les règles n'ont pas une généralité absolue; les siècles chrétiens ne ressemblent pas aux époques polythéistes, pourquoi leur imprimer la même couleur? Batteux soumit tout à des thèses générales, et le sublime même dut procéder à l'aide du compas et de la mesure.

Dans l'université, la Sorbonne, qui embrasse la théologie, tient la première place, comme au moyen âge, dans l'arbre de la science; des sept sœurs elle était la plus fière, la plus haute; la Sorbonne, par son institution, était appelée à remplir deux missions bien distinctes; chaque clerc qui se destinait à la prêtrise devait d'abord subir sa thèse en Sorbonne, et pour cela il choisissait un sujet, posait des principes développés ensuite dans une série de formules et d'argumentations. Ces thèses avaient pris une large développement au XVIII[e] siècle; il s'y était même introduit un esprit de liberté outrageant pour le catholicisme, car l'influence de l'école encyclopédique s'était fait sentir même parmi les petits abbés; il était passé pour eux en coutume d'introduire quelques petites impiétés dans les thèses : on désirait se montrer esprit fort; et qui n'avait mémoire de la thèse de l'abbé de Prades (3), niant presque l'existence de Dieu en pleine assemblée? La seconde

(1) Étienne Bonnot de Condillac, abbé de Mureaux, né en 1715, était frère de l'abbé de Mably. Son premier ouvrage, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, parut en 1746, 2 vol. in-12. En 1749, il publie un *Traité des Systèmes*, 2 vol. in-12; en 1754, *Traité des Sensations*, 2 vol. in-12; puis en 1755, un *Cours d'Études*, 13 vol. in-8°, pour l'infant duc de Parme, dont il était précepteur. Il fut reçu à l'Académie française en 1768.

(2) Charles Batteux était né près de Reims en 1713. Ses plus importants ouvrages sont : *Cours de belles-lettres*, 3 vol. in-12; *Cours élémentaire à l'usage de l'école militaire*, 45 vol. in-12; *Mémoire concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois*, 15 vol. in-4°. Batteux fut admis à l'Académie des inscriptions en 1754, et à l'Académie française en 1761.

(3) Jean-Martin de Prades était né en 1720. Ce fut le 18 novembre 1751 qu'il soutint sa thèse en Sorbonne qui causa le plus grand scandale, plusieurs prélats la condamnèrent et le parlement de Paris décréta l'auteur, l'abbé de Prades se réfugia en Hollande, et, sur les recommandations de Voltaire et du marquis d'Argens, il obtint la place de lecteur du roi de Prusse et se rendit à Potsdam; fort bien accueilli par Frédéric, il ne quitta plus la Prusse.

mission de la Sorbonne était l'examen philosophique et religieux des livres qui se publiaient en France sur le dogme et la morale. Les docteurs en Sorbonne avaient généralement de la science, de l'érudition ; mais étrangers, pour la plupart, au mouvement des idées, ils ne pouvaient raisonner que dans les conditions du Vieux et du Nouveau Testament, et c'est en cela que leur argumentation paraissait toujours étroite à l'école encyclopédique, qui attaquait les livres saints par la raison altière et l'histoire. La Sorbonne, dans ces derniers temps, s'était faite raisonneuse; il était peu de livres qu'elle n'examinât par des censures théologiques ; mais loin d'atteindre son but, elle donnait une publicité et une importance plus grandes à l'ouvrage qu'elle dénonçait : vieille fille de l'Église gallicane, peu dévouée à la suprématie catholique et papale, elle participait un peu de l'esprit universitaire.

Deux autres facultés entraient dans les attributions supérieures de l'université, les écoles de droit et de médecine qui l'une et l'autre venaient de recevoir une haute organisation. La Sorbonne, abritée sous les piliers du palais que le premier Richelieu avait fait construire, conservait comme un glorieux dépôt le tombeau de son fondateur; Louis XV voulut que les deux facultés de droit et de médecine eussent également leurs palais ; de grands bâtiments furent destinés aux amphithéâtres, et la science put y rechercher dans la mort les causes et les principes de la vie. L'école de droit eut ses chaires de pandectes, des ordonnances et des coutumes ; le droit ne fut plus une science obscure. Pothier, le grand classificateur, avait jeté une éclatante lumière dans le labyrinthe profond des instituts, des pandectes et des codes ; le *Traité des Obligations* avait même une supériorité incontestable sur les livres théoriques de Domat : qui sait même si Montesquieu survivra au mouvement des âges, aux caprices des générations? Pothier, moins brillant, moins supérieur de pensées, traversera les siècles parce qu'il s'adresse à la raison et à la vérité éternelle.

Les lettres et les sciences étaient complétement absorbées par les académies ; à toutes les époques elles furent l'expression non pas de l'esprit qui vient, mais de l'esprit qui s'en va. Il y a dans les jeunes écoles une impétuosité de génie qu'il faut faire passer à travers la règle, comme dans les républiques antiques les cris des jeunes hommes appelant la guerre étaient jugés, comprimés par les vieillards; si l'on excepte quelques grandes sommités, telles que Voltaire, d'Alembert, Montesquieu, Buffon, l'Académie française était remplie de médiocrités obscures, qui à peine ont laissé trace de leur nom. Jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, l'Académie s'était conservée religieuse, et Fontenelle provoqua la transition qui la soumit à cette influence encyclopédique qui se fit sentir si profondément; d'Alembert, qui en fut le dominateur et le maître pendant vingt ans, n'y laissa pénétrer que ses amis et les partisans de ses doctrines. L'esprit de l'Académie, si pieux sous le grand roi, devient alors incrédule par habitude et par ostentation ; on s'y pose en tête forte, pleine de doute sur le christianisme; l'habitude veut que l'Académie assiste en corps au panégyrique de saint Louis; mais presque tous les membres s'en dispensent, et les abbés qui prêchent devant la docte assemblée s'abstiennent, eux, de voir un saint dans Louis IX, mais seulement un roi législateur ; on déclame contre les croisades, on les présente comme le résultat du fanatisme, comme un de ces actes qu'il faut pardonner à un roi qui a eu le malheur de ne pas naître philosophe. Pour entrer à l'Académie française on doit donner des gages au parti encyclopédique; les choix qui n'ont pas ce caractère ne sont que des exceptions particulières, qu'on subit avec dédain.

L'Académie des inscriptions et médailles a grandi par une succession d'hommes considérables : à son origine sous Louis XIV rien de plus obscur que les membres qui la composent; sa destination de science est si peu précise que Boileau le critique est parmi ses membres. C'est sous la régence et à partir de Fréret surtout que cette académie prend une grande importance. La compagnie embrasse plusieurs études : l'antiquité grecque et romaine, la mythologie, l'histoire, et ici rien ne peut se comparer à Fréret, au comte de Caylus, à Sainte-Croix qui fouillent incessamment dans les annales du passé; leur style n'a rien d'attrayant, de coloré, mais il se fait lire par sa simplicité extrême, sa clarté pure, et surtout par cette masse d'érudition jetée sur l'histoire. La partie la plus forte, la plus essentielle des travaux de l'Académie des inscriptions embrasse spécialement les annales de la patrie; il y a là des hommes qui consacrent leur vie non point à ces brillants travaux qui trouvent leur récompense dans la renommée et la fortune, mais à l'éclaircissement de quelques points de critique; tels sont les Lebœuf, les Brequigny, les Grand d'Aussy, le marquis de Paulmy et les Sainte-Palaye; leurs recherches ne s'étendent pas au delà des annales de France; ils les examinent et les commentent, une note bien éclaircie est pour eux un objet d'orgueil. Les Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions me paraissent un des monuments les plus curieux de notre histoire (1),

(1) Je ne pense pas que les nouveaux Mémoires de cette Académie aient la même valeur ; ils se ressentent trop des ambitions du monde.

quoique jamais la critique ne s'élève jusqu'à généraliser les faits. Toutefois si cette méthode a pour effet de mieux préciser chaque point de l'histoire, elle a pour inconvénient de trop les isoler. Les événements s'enchaînent les uns aux autres; sans avoir un esprit systématique, il faut nécessairement un système; il y a toujours quelque chose d'étroit dans la dissertation; on se passionne pour une idée, on prend feu sur un texte, et c'est un peu le défaut des érudits de l'Académie des inscriptions; ses Mémoires s'en ressentent; je préfère la méthode de Bonamy, qui se borne à donner les textes et à les rapprocher; ses travaux sur les invasions des Normands, les dissertations de Secousse, de Breqnigny sur l'histoire de Charles VI, sont également des modèles. Si l'on excepte Fréret, qui tient de Bayle pour le doute, l'Académie des inscriptions ne se sépare pas de la croyance catholique; elle y demeure plus fermement que l'Académie française où dominent les beaux esprits. La compagnie ne s'écarte pas tout à fait du but pour lequel elle fut fondée par Louis XIV; elle prépare les médailles pour le règne de son successeur. Cette habitude des monuments votifs et des inscriptions s'était considérablement accrue sous Louis XV, ce prince qui multipliait les fondations.

Si le doute pénétrait profondément dans le sein de l'Académie française, des tendances plus malheureuses encore se révélaient au milieu de l'Académie des sciences; d'Alembert était là encore tout influent par son esprit et ses formes; on ne se bornait pas à de simples dissertations, les sciences sont de leur nature expérimentales; les salles de l'Académie étaient aussi bien des laboratoires de chimie, des magasins d'instruments astronomiques que des bibliothèques. Presque tous les souverains qui visitaient Paris allaient saluer cette Académie des sciences à laquelle se rattachaient des travaux d'un si vif intérêt; on avait vu le roi de Danemark s'asseoir comme simple associé sur les bancs de l'Académie : et comment ne pas s'intéresser aux démonstrations botaniques de Jussieu, au cours de Buffon, aux expériences de physique ou de chimie qui expliquaient ou modifiaient le monde? Les travaux de l'Académie des sciences se divisaient en deux parties distinctes : la théorie, qui se révélait par des mémoires écrits, et l'expérience, qui était l'application de ces théories. Tel académicien était un grand classificateur, un puriste de langage; tel autre n'était qu'un esprit à résultat; d'Alembert, par exemple, était le grand phraseur de la science; on ne recherchait pas les faits d'expérience seulement dans un but d'utilité publique; on avait certaines idées fixes qui préoccupaient les meilleurs esprits. La petite haine des encyclopédistes contre les révélations de Moïse avait donné aux études une tendance d'impiété qui ne servait ni la morale ni la science elle-même. La géodésie était dirigée contre l'Ancien Testament.

Il n'y avait pas alors une académie des beaux-arts; Louis XIV avait fondé une académie de peinture, puis une de sculpture; à mesure qu'un art prenait un développement, les rois organisaient une compagnie depuis la danse jusqu'à la déclamation; un beau tableau envoyé de Rome ou exposé suffisait pour admettre un artiste à l'académie de peinture, et il n'était pas un seul peintre de distinction qui n'en fît partie; l'académie préparait les modèles, approuvait ou censurait le dessin ou le coloris, mais elle dissertait peu. La musique avait son académie à part avec la danse; l'époque était large, tolérante; les artistes de l'Opéra étaient sur le même pied que les membres de l'Académie française; cela venait de l'origine, également faible, abaissée des arts, des sciences, des lettres à l'époque où Louis XIV les avait pris sous sa protection; le mot *académie* était pris dans le sens de compagnie. Le roi était maître et protecteur de toutes institutions; cela venait encore de Louis XIV qui se plaça dignement à la tête de toutes les influences sur l'esprit et les mœurs de son siècle. Depuis la régence, les rois et les savants se traitaient presque sur un pied d'égalité, et Beaumarchais pouvait écrire impunément « que le trépas briserait l'autel de vingt rois que l'on encense, tandis que Voltaire resterait immortel. »

L'éducation publique n'était pas la même pour toutes les classes de la société. Pour les femmes, il n'y avait pas d'autre source d'éducation que le couvent; plus la société élégante était corrompue, plus on éloignait les enfants de son contact. Au couvent, on élevait la jeune fille dans les idées de piété, on lui formait l'esprit et le cœur par les livres saints, afin de la prémunir contre un monde qui, hélas! la corromprait assez tôt. Déjà pourtant cette éducation était vivement attaquée; l'*Émile* de Rousseau, sa *Nouvelle Héloïse*, avaient tourné toutes les têtes : à l'éducation religieuse on voulait faire succéder la liberté de mœurs et de manières; Voltaire avait persiflé les habitudes des nonnes dans de lascives peintures; le *Vert-Vert* de Gresset prenait en raillerie l'intérieur de ces monastères, le babil des sœurs, la naïveté des pensionnaires; une école philosophique attaquait profondément l'institution du monastère jusque dans sa base. On représentait la religieuse comme contrainte à des vœux qui répugnaient à son cœur, opprimée dans sa volonté, ou bien vivement agitée par les sens et l'imagination dans la solitude. Diderot avait fait pour les religieuses ce que Lewis fit plus tard pour les moines; on représenta l'asile pieux, où le cœur malade cherchait un abri, comme

la triste et fatale demeure de l'oppression et souvent même de la débauche. Les austères carmélites, où allaient expirer les repentirs d'amour; les capucines, couvertes de bure, qui jeûnaient au pain et aux légumes toute l'année; les sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, qui enseignaient, priaient et consolaient, furent dénoncées par ces hommes de sensualisme qui se couronnaient de roses au banquet de la vie; ils n'épargnèrent même pas ces vierges d'hôpital qui se vouaient à guérir les plaies, à soigner les malades, au chevet du lit de Gilbert, victime des encyclopédistes. Les mœurs anglaises sur la liberté des jeunes filles commençaient à dominer la société; il n'y avait plus ces formes de retenue qui appelaient la galanterie des gentilshommes; les jeunes filles aimaient les carrousels, les exercices du corps; leur toilette dut ressembler désormais à celle des hommes; elles aimaient avec passion les chevaux, les chiens, les chasses, les paris; on les voyait à Longchamps déjà conduire leur phaéton elles-mêmes, et couvertes de leur amazone, un large chapeau à fleurs sur la tête, la cravache à la main, dompter des chevaux fougueux.

L'éducation des gentilshommes avait été fort négligée au XVII[e] siècle, temps des guerres civiles; alors on se levait, dès sa douzième année, aux querelles de famille ou aux armées du roi. Peu de nobles savaient autre chose que les arts nécessaires à leur destinée belliqueuse, l'escrime, l'équitation, puis quelques pages des Mémoires de Bassompierre ou de Condé sur les batailles. Au XVIII[e] siècle, une révolution d'intelligence se prépare au sein de cette noblesse; on dirait qu'elle comprend que les grâces du corps et l'art de la guerre ne suffisent plus; une nouvelle génération arrive avec d'autres destinées et une nouvelle supériorité; les nobles ne dédaignent plus le rôle d'écrivains; ils n'ont plus un poëte à leurs gages, mais ils tiennent à honneur d'être poëtes, philosophes, économistes, et presque partout ils apportent cette facilité d'intelligence qui est le type indélébile de ces familles patriciennes. Vous avez un duc de Chaulnes (1), un des hommes les plus forts de l'Académie des sciences, un comte de Mirabeau à la tête des économistes, un duc de Nivernois (2) poëte et écrivain, et les érudits les plus avancés se nomment Paulmy-d'Argenson, comte de Caylus, Sainte-Palaye. On dirait que la noblesse cherche par ce moyen à se remettre pour ainsi dire à la tête du mouvement de l'intelligence, comme naguère elle gardait la couronne, l'épée au poing, dans les batailles; et le mouvement philosophique lui-même n'est-il pas dirigé par le marquis d'Argens, le baron d'Holbach, et au-dessus d'eux par Frédéric et Catherine II?

L'éducation de la magistrature, plus sévère, plus forte que celle des classes nobles, prenait au XVIII[e] siècle une nouvelle impulsion; les vieux magistrats aux époques même de la Fronde consacraient leur vie à l'étude du droit romain et des coutumes. C'est à Domat que l'on doit le premier affranchissement de la pensée du droit, et encore Domat est-il plus un commentateur éclairé des lois romaines qu'un légiste philosophe qui raisonne *à priori;* Pothier et Montesquieu me paraissent, avec des caractères différents, les deux esprits qui ont le plus influé sur les réformes de la législation du XVIII[e] siècle; l'un, en lui imprimant l'esprit de généralité et de philosophie qui brille dans ses travaux; l'autre, en dépouillant les maximes du droit romain des formules dont les jurisconsultes les avaient accablées. Il y a dans le chancelier d'Aguesseau tout à la fois l'homme politique, le magistrat et le littérateur; faible politique, il est remarquable comme magistrat ou plutôt comme légiste, car nul ne posséda mieux que lui l'art de rédiger une ordonnance et les préambules qui précédaient les édits en les développant. D'Aguesseau est imbu des grandes maximes du droit; ses ordonnances sont parfaites, ses paroles lucides. Comme magistrat son éloquence est verbeuse avec la prétention d'être académique; son style, plein d'antithèses, dut produire la détestable école des mercuriales et des discours d'apparat si communs au barreau; le style n'a besoin, pour l'explication des lois, que d'être clair et précis.

La procédure contre les jésuites fut l'occasion d'une multitude de longs discours qui firent briller les magistrats de province; ils n'offrent pas des modèles de pureté et d'éloquence, la passion y domine avec les phrases alors à la mode et qui donnaient de la popularité. Depuis les écrits de Rousseau, l'éloquence de la magistrature, qui se modifie, affecte la sensibilité; on tient à faire pleurer l'auditoire, on parle de l'épouse outragée, de l'enfant abandonné, des vengeances de la société blessée; on veut émouvoir, indigner comme au théâtre; Voltaire se fait avocat, et les avocats essayent le beau style de Voltaire. Combien ne sont-elles pas préférables les graves harangues d'Omer Fleury ou de l'avocat général Séguier qui rappellent les temps véritable-

(1) Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, lieutenant général et gouverneur de la Picardie, né en 1714, fut reçu membre honoraire de l'Académie des sciences en 1743 et mourut en 1769. Son fils, né en 1741, connu jusqu'à la mort de son père sous le titre de duc de Pecquigny, quitta l'état militaire à vingt-quatre ans avec le grade de colonel, pour se livrer à l'étude des sciences naturelles.

(2) Le duc de Nivernois était déjà membre de l'Académie des inscriptions, lorsqu'il fut choisi en 1742 pour remplacer Massillon à l'Académie française.

ment antiques de la magistrature! La vieille autorité du juge qui applique la loi s'y réveille entière : n'y a-t-il pas quelque cruauté à faire de la phrase polie, vernissée, quand il s'agit d'appeler sur la tête d'un homme les grandes pénalités d'un code? C'est parer de fleurs la victime, c'est dire que sans cœur et sans entrailles on a eu le temps de songer à sa propre vanité quand il s'agit de la vie de son semblable; l'éloquence qui appelle la mort doit retentir comme un glas funèbre. Cette école de sensibilité affectée se personnifie dans Servan (1), l'avocat général qui suit La Chaussée dans le drame et ne sait rien dire simplement; les causes sur lesquelles il porte la parole deviennent larmoyantes; imbu de toutes les maximes philosophiques, il quête avec sollicitude les applaudissements des encyclopédistes.

Le barreau, en suivant l'impulsion de la magistrature, perd sa vieille et noble empreinte; l'époque de Louis XV est néanmoins marquée par de grandes renommées d'avocat, Cochin et Gerbier. Henri Cochin (2), avocat en 1706, plaida sa première cause à vingt-deux ans; ce n'était point un improvisateur brillant, diseur de phrases, mais un esprit juste et clair tel qu'on peut le désirer dans les discussions du barreau; Cochin écrivait ses plaidoyers avec un soin particulier, sans prétendre jamais les improviser, et il les disait bien; sa réputation, il ne la dut pas aux circonstances, mais à la ferme logique de ses principes et de sa discussion. Au reste, sa vie fut celle d'un avocat de bourgeoisie; ce ne fut pas lui qui fonda l'hospice Cochin, mais un simple curé du même nom, de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas (3), et ce pour donner asile aux pauvres du faubourg Saint-Jacques. Gerbier (4), Breton de naissance, avait fait ses études au collége de Beauvais, très-supérieur pour l'enseignement; il ne débuta au barreau qu'à vingt-huit ans, mais d'une manière si éclatante qu'il y conquit tout d'abord la première place. Gerbier improvise; son geste, son regard, paraissent de feu; sa taille est haute, son port admirable. Il s'agite au milieu d'un auditoire de manière à imprimer un sentiment vif et profond de sa cause. Élie de Beaumont (5) est un faiseur de mémoires, moitié littéraires, moitié de judicature, véritable expression de cette époque décousue; il a l'art de saisir une cause populaire et d'écrire de larmoyants plaidoyers; il prend la réhabilitation de Calas sous la protection de sa parole, il en préoccupe l'Europe; il crée le drame dans le plaidoyer; et Voltaire lui écrit pour le mettre en honneur au milieu de tout le parti philosophique. Linguet (6), bien plus spirituel par le sarcasme qui poursuit et harcèle, plaide peu, mais il tue ses adversaires de sa parole superbe; Caron de Beaumarchais n'est pas avocat, le barreau ne l'a jamais entendu; mais les mémoires sont en vogue, et Beaumarchais en écrit pour sa propre cause. Voyez quelle marche n'a pas suivie le barreau, de quel esprit il s'est empreint! Partez de Cochin même, si grave, pour arriver à Beaumarchais, l'esprit sautillant, le *Figaro* immoral qui démolit la magistrature.

L'éducation des financiers n'avait aucune des destinées scientifiques de la magistrature et du clergé; l'orgueil poussait souvent les riches fermiers généraux à s'ouvrir de plus grandes carrières, leurs fils achetaient des charges de magistrature ou de maîtres des requêtes au conseil, et pour cela il leur fallait une éducation spéciale. Dans toutes les familles opulentes il y avait toujours un précepteur, pauvre abbé exposé aux caprices de l'élève et souvent aux risées des laquais. Toutefois, les financiers avaient besoin des sciences pour les calculs de la banque et la valeur des métaux, et cette dernière spécialité les mettait en rapport continu avec l'Académie des sciences; Lavoisier, fermier général, était le premier chimiste de l'Europe; leur grande fortune leur permettait également une société brillante, choisie, littéraire; Helvétius (7) écrivait des livres de haute philosophie; La Popelinière (8) ouvrait ses brillants salons aux gens de lettres et les secourait de sa bourse; mais rien ne pouvait égaler la bienveillance de madame Dupin, dont Rousseau lui-même célèbre la munificence; Beaujon avec ses jolies berceuses écoutait les contes et les nouvelles de Voltaire comme un délassement à sa vie épuisée. Au collége d'Harcourt étaient généralement les fils de noblesse; l'égalité s'y infiltrait dans les habitudes et dans les mœurs; bourgeois, financiers, magistrats ou nobles fraternisaient dans le même collége; il n'y avait de distinction que dans les écoles spéciales, et Louis XV les avait ouvertes lui-même au mérite. Chez le peuple des petites villes et des campagnes l'éducation était peu répandue, l'ambition du paysan était si bornée, chacun trouvait place dans une carrière spéciale. Si le ciel vous donnait un père

(1) Joseph-Michel-Antoine Servan, né à Romans, près de Grenoble, en 1737, fut pourvu à vingt-sept ans de la charge d'avocat général du parlement de Grenoble.

(2) Cochin, né en 1687, mourut en 1747.

(3) Jacques-Denis Cochin, né en 1723, fut en 1753 second vicaire de Saint-Étienne-du-Mont, et en 1756 curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Ce ne fut qu'en 1780 qu'il conçut l'idée de fonder un hospice pour les pauvres du faubourg Saint-Jacques.

(4) Pierre-Jean-Baptiste Gerbier était né le 27 juin 1723.

(5) Jean-Baptiste-Jacques Élie de Beaumont, né en Normandie en 1732, fut reçu avocat en 1752.

(6) Simon-Nicolas-Henri Linguet était né à Reims en 1736.

(7) Helvétius mourut à Paris le 26 décembre 1771.

(8) M. de La Popelinière mourut le 5 décembre 1762, âgé de soixante et dix ans.

marchand, laboureur, artisan, tout votre souci était de l'imiter dans sa carrière d'honneur et de travail; peuple, paysans, bourgeois, artisans, clercs ou gentilshommes avaient tous leurs priviléges et leurs prérogatives aussi hautes, aussi respectables que celles de la couronne.

Le plus vaste enseignement de cette époque, c'était la chaire; dans un système qui plaçait l'Église à une si puissante hauteur, tout ce qui venait de cette science pure et sainte devait vivement agir sur les masses; on prêchait à Versailles comme dans la plus humble paroisse, devant le roi comme devant le plus simple, le plus petit ouvrier. La chaire, qui avait pris un caractère de grandeur avec Bossuet, commence à s'abaisser avec Fénelon (1); les vertus du saint évêque sont dignes sans doute des belles pages de l'histoire, mais Fénelon fut surtout un écrivain politique qui établit des théories de gouvernement sous le voile de l'allégorie : quand Bossuet voulait parler haut à un roi, il allait remuer toute l'Écriture sainte et jetait hardiment à sa face des vérités de morale. Fénelon ne procéda pas ainsi; le drame de *Télémaque* n'est en définitive que la censure allégorique du règne de Louis XIV, et le *Dialogue des morts* n'est qu'un pamphlet qui juge les rois à la manière des philosophes! Dans cette décadence de l'art chrétien, tout se détériore et se résume en périodes académiques comme au barreau, et cet esprit nouveau ressort de plus en plus dans Massillon (2); le *Petit Carême*, que l'on cite à bon droit comme un modèle de style et de pensée, ne fut qu'un pamphlet contre la cour et ses vices. Pauvre enfant de roture, né d'un tabellion à Hyères en Provence, Massillon manifesta dès sa jeunesse son goût très-vif pour la prédication; il récitait de mémoire les sermons qu'il avait entendus la veille, et les applaudissements ne lui manquaient pas; l'un des élèves les plus distingués des pères de l'Oratoire, il vint à Paris à l'âge de trente ans, appelé par le général de l'ordre, le père Sainte-Marthe, et là entendit Bourdaloue dont la puissante parole le remua; seulement ses études à lui se portèrent vers une autre direction; il voulut pénétrer le cœur humain, ses faiblesses et ses misères, l'abîme sans fin, lamentable histoire de notre nature. Le règne de Louis XIV finissait; à cette époque de décadence, toute parole ardente trouvait sa place, toute résistance son opportunité; le *Petit Carême* fut un acte de cette opposition remuante, la critique du règne qui finissait, une manière de censurer et de retenir le règne qui commence sous un enfant innocent entouré de débauches; le *Petit Carême*, splendide d'expressions, n'est pas la manière superbe de Bossuet qui lance le tonnerre de sa parole, ni l'admirable forme de Bourdaloue, le plus pur, le plus onctueux des ministres du Seigneur; c'est quelque chose qui ressemble à un discours philosophique parfaitement encadré; on pourrait le prononcer devant une académie comme en face des chrétiens agenouillés.

Il faut placer le triomphe de la véritable éloquence de la chaire dans le père Bridaine (3), la plus vive, la plus ardente parole; Bridaine n'écrit pas ses sermons, il dédaigne les phrases académiques comme étrangères à cette éloquence qui vient de Dieu; c'est presque Bossuet improvisant; Bridaine appartient aux missionnaires, les civilisateurs et les moralistes de tous les états de la société; il parcourt les campagnes sans autre ornement que sa robe de prêtre; son sermon sur l'éternité est radieux d'images, d'entraînement, de grandeur; que comparer à ces magnifiques paroles : « Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité, mes frères? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : *Toujours, jamais! Jamais, toujours!* Et toujours pendant ces effroyables révolutions un réprouvé s'écrie : *Quelle heure est-il?* Et la voix d'un autre misérable lui répond : *L'éternité!* » Bridaine parlait au peuple qu'il faut vivement saisir. Avec lui commençait la réputation de deux jeunes prêtres remarquables par l'esprit et l'élégance, les abbés Maury et de Boulogne. Le jeune abbé Siffrein Maury (4), méridional comme Massillon, né comme lui sous le soleil qui brûle, jeté du séminaire dans la capitale, vécut d'abord comme la multitude de ces petits abbés qui visaient à une réputation littéraire; puis il prêcha dans les paroisses de Paris où il eut du succès, car il avait parfaitement saisi la mode du jour, ces phrases demi-philosophiques que le clergé subissait comme toutes les autres institutions. L'abbé de Boulogne (5) avait plus d'âme, plus d'exaltation que Maury. Dirigé par l'abbé Poulle (6), prédicateur alors en renommée, il en avait conservé

(1) Fénelon mourut en 1715.

(2) Massillon, né le 24 juin 1663, mourut le 18 septembre 1742; il composa son *Petit Carême* en 1718, et en 1719 il fut reçu à l'Académie française.

(3) Jacques Bridaine, né le 21 mars 1701, fit ses études chez les jésuites d'Avignon. Il mourut à Roquemaure le 22 décembre 1767.

(4) Maury, né dans le comtat Venaissin, le 26 juin 1746, vint de bonne heure à Paris, où il se fit connaître par un *Éloge funèbre du grand Dauphin*, et un autre *de Stanislas, roi de Pologne*. — (5) Étienne-Antoine de Boulogne était né à Avignon le 26 décembre 1747; il entra à dix-sept ans au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, dirigé par les sulpiciens.

(6) Louis Poulle, né aussi à Avignon, arriva à Paris en 1733, très-jeune encore, pour se consacrer à la prédication. Il devint premier prédicateur du roi, avec le bénéfice de la riche abbaye de Notre-Dame-de-Nogent.

le genre, le style; les abbés Poulle et de Boulogne ne pouvaient se défendre de la manie de tout ce XVIIIe siècle, le beau parler; mais de temps à autre Poulle retrouvait dans son cœur sa foi vive et ardente, et alors, comme l'abbé de Boulogne, il était remarquablement beau.

A mesure que tous ces prédicateurs du monde se jettent en dehors des grandes et fortes images de l'Écriture, les missionnaires, les ordres religieux en gardent plus spécialement les traditions populaires. Ce n'est pas seulement Bridaine qui éclate dans les immenses voies de l'éloquence; mais souvent sur une borne, au milieu d'une place publique, un religieux dominicain prend tout à coup la parole; il ne cherche pas des phrases, il s'inspire; il prêche ou pour le rachat des captifs, ou pour le service des malades, ou bien sur cette éternité, dont la pensée fait éclater les parois du crâne.

Le haut enseignement était placé au collége de France, vieille institution que Henri IV, plus encore que François Ier, avait fondée avec des chaires de philosophie, d'histoire, de langues antiques, de manière à ce que les paroles de l'édit de Henri IV fussent réalisées, « qu'on trouvât en notre ville de Paris la fleur et la source de toutes sciences. » Les cours étaient peu suivis; le dernier registre de 1770 porte deux cent trente et un élèves inscrits pour les études des langues saintes. Les bibliothèques des monastères leur étaient ouvertes; la plus riche, la plus antique, était celle des deux Saint-Germain, si splendide encore en manuscrits après le triste incendie; Sainte-Geneviève possédait plus de 1,800 manuscrits, dont quelques-uns remontaient au IXe siècle : que de riches miniatures pour les arts, le dessin et les ornements de la mode! Et à la Bibliothèque du roi, indépendamment des livres et des précieux manuscrits, on trouvait la plus riche collection de médailles sous les trois races toutes appartenant à l'histoire nationale. Louis XV avait institué des cours publics de langues orientales pour favoriser les relations commerciales avec le Levant; on apprenait aux jeunes élèves le turc, l'arabe vulgaire, les idiomes de l'Asie, de manière à pouvoir servir de drogman, d'interprète dans les légations de Constantinople ou de la Syrie.

La tendance des idées économistes, pénétrant le pouvoir lui-même, avait donné lieu à deux fondations qui appartiennent essentiellement à la royauté de Louis XV : l'établissement de l'école vétérinaire d'Alfort et la création d'une école d'arts et métiers à Paris. Depuis longtemps, il était reconnu que la France pouvait espérer la plus magnifique race de chevaux, la meilleure espèce de troupeaux, mais qu'il fallait en étudier les origines, les maladies, et empêcher ces terribles épizooties qui désolaient la campagne. L'institution de l'école d'Alfort est due à l'abbé Terray. Tout ce qui était utile, positif, frappait vivement l'esprit de Louis XV; une somme de cent mille livres fut assurée pour la dotation de cette école; on éleva dans le village d'Alfort un véritable château comme au Jardin des Plantes et à l'École militaire, car le roi avait ce goût des grands bâtiments. Les arts et métiers eurent aussi leur palais; il était d'habitude dans les corporations d'ouvriers que, pour être reçu maître, on fît son chef-d'œuvre; il parut donc qu'une collection de ces produits perfectionnés pourrait servir le travail lui-même et préparer de nouvelles merveilles; on avait une exposition de tableaux, pourquoi n'en donnerait-on pas une aux métiers? A côté de ce dépôt public de chefs-d'œuvre il serait fait des cours gratuits de dessin, de mécanique, d'architecture, et chaque année, tout enfant de pauvre artisan serait élevé aux frais du roi pour être ensuite employé à ses manufactures. Les idées étaient alors dirigées vers le développement de la fortune publique, l'agriculture, le commerce, l'industrie; on commençait des comices agricoles, des fêtes de l'agriculture; il n'y avait pas jusqu'aux cérémonies des rosières qui n'eussent pour effet de porter l'esprit vers les coutumes champêtres : on multiplia les travaux; la propriété moins divisée permettait encore la grande culture; chaque seigneur avait des étalons auprès de la cavale hennissante; les économistes mirent en honneur le travail manuel de la campagne, et tandis que les dames, nouvelles Julie, allaient avec leurs larges chapeaux de paille, leurs robes de mousseline anglaise, recueillir le lait des brebis, plus d'un gentilhomme saisissait la charrue et dirigeait les bœufs accouplés dans les sillons.

CHAPITRE LIV.

LES GRANDES RACES A LA FIN DE LOUIS XV.

Décadence du patriciat en France. — Les Montmorency. — La Trémouille. — Talleyrand. — Montesquiou. — Chevreuse. — Brissac. — Richelieu. — Croy. — La Rochefoucauld. — Rohan. — Clermont-Tonnerre. — Mortemart. — Noailles. — D'Harcourt. — Polignac. — Coigny. — Duras. — Choiseul — Turenne. — Beauffremont. — Narbonne. — De Bruges. — D'Estrées. — D'Avaray — D'Hautpoult. — Saint-Aulaire. — Hautefort. — Louvois. — Bethisy. — Damas. — Ségur, etc., etc. — Décadence et démolition de la noblesse de province. — Mœurs. — Famille. — Société. — Les lois.

— Les mœurs. — La propriété. — Esprit général de la monarchie. — La société nouvelle.

1725—1774.

Lorsqu'on jette un regard attentif sur la dernière époque de la monarchie, on la voit brillante encore de son patriciat. Il fut un temps où l'on se plut à tourner en ridicule ces vieilles races qui donnèrent leur sang à la patrie, et pourtant rien de plus beau, de plus héroïque que cette longue génération de braves gentilshommes dévorant leur patrimoine sans autre souci que la responsabilité de leur blason et de leur gloire. Cette étude des grandes races m'a toujours profondément ému ; j'y apporte un sentiment mélancolique, car je travaille sur des choses mortes et bien mortes : que de malheurs n'ont pas éclaté sur ces têtes, que de félonies, de dérogations, de faux serments! que de mélanges, que de croisements de roture en tout ceci ! Il n'y a plus aujourd'hui de noblesse, car les faux blasons se sont mêlés aux purs, les baronnages usurpés aux héritages des ancêtres : ducs, comtes, barons, d'où venez-vous? Les titres mêmes de marquis et de vicomte que le temps n'avait pas compromis sont aujourd'hui la proie de quelques fils de roture (1) qui s'en parent avec orgueil ! Que sont devenus les hérauts d'armes vérifiant les émaux et les couleurs pour expulser des tournois les faux chevaliers et les manants discourtois? Je vais tracer l'histoire du vieux patriciat de France; qu'on me pardonne cet enthousiasme, car je salue des morts, je me fais courtisan de fantômes, autour de ce fantôme de la monarchie qui descend dans la tombe; je place les images des ancêtres auprès des funérailles de Louis XV.

Ce blason, que l'on voyait briller rarement aux fêtes de Versailles, d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, était celui des Montmorency; la branche aînée était éteinte dans ce fier connétable que la haine de Richelieu avait frappé comme le chef de la noblesse française. La maison de Laval avait pris le blason, et le cri d'armes des Montmorency : « Dieu aide au premier baron chrétien, » et cette devise mystique : Απλανος, qui brillait comme un souvenir de Morée; la branche de Fosseux portait le nom de Montmorency et les armes pleines. Tous étaient au service de France dans les armées; comme l'avait dit le grand connétable : « Noblesse obligeait. » Ainsi, Léon de Montmorency avait été successivement brigadier des armées du roi, capitaine des gendarmes de la reine; la fierté de son caractère l'avait tenu un peu en disgrâce; la cour n'avait aucune prédilection pour ces têtes de noblesse qui ne se ployaient pas; on pouvait les jeter à l'échafaud, elles y rebondissaient comme le vieux fer de leur armure; mais pour ployer, jamais.

Les La Trémouille portaient deux anges en support comme les Montmorency, leur blason était écartelé d'azur aux trois fleurs de lis d'or avec alérions, coquilles, vieux témoignages des croisades; son origine était le Poitou, pays de la plus grande noblesse de France. Cette race des La Trémouille, si étendue, ne la trouvait-on pas avec des seigneuries franques, même dans la Morée au XIIe siècle? Ainsi était venue cette race jusqu'à Louis XV, alors représentée par Charles-Armand-René, sire de La Trémouille, duc de Thouars, prince de Tarente, soldat à dix ans, colonel à vingt, commandant une brigade aux campagnes d'Italie. Charles-Armand avait un fils, Charles-Godefroy, lieutenant des mousquetaires, brave officier des armées du roi; les La Trémouille étaient plus aimés des Bourbons que les Montmorency; car ils n'avaient pas dans leur histoire une résistance provinciale si menaçante pour la monarchie au temps de la ligue huguenote.

D'autres mobiles éloignaient les Rohan des familiarités royales, quoique le prince de Soubise fût parfaitement en cour; c'était la prétention à une principauté indépendante : les Rohan (2) se disaient vieux souverains de la Bretagne; la conquête avait pu les priver de la possession réelle, mais le titre restait vivace, puissant, légitime ; d'où ils prétendaient un droit égal aux rois de France, et cet orgueil les mettait fort mal auprès des Bourbons. La fierté des Talleyrand leur était également insupportable ; la devise insolente que ceux-ci portaient dans leur blason formulait comme une insulte permanente jetée contre les rois (3). Comme les Rohan, ils ne voyaient que le cardinalat qui pût répondre à une origine qu'ils confondaient avec la race carlovingienne, prétention également soutenue par les Montesquiou-Fesenzac (4), montrant leurs titres généalogiques jusqu'aux anciens ducs d'Aquitaine. Les droits de souveraineté indépendante, Louis XV ne les avait formellement reconnus qu'aux maisons de Bouillon et de Turenne; la famille de Latour-d'Auvergne avait possédé en plein titre souverain la vicomté de Turenne jusqu'en 1758, époque où elle

(1) La noblesse de l'empire n'avait pas admis les titres de marquis et de vicomtes, qui s'étaient ainsi préservés.

(2) Les armes de la maison de Rohan étaient de gueules à neuf macles d'or, couronne de prince sur l'écu et couronne ducale sur le manteau.

(3) La devise de Talleyrand était celle-ci : *Re que Dieu;* ils portaient de gueules à trois lions d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur.

(4) Armes : parti, au premier de gueules plein, qui est d'Albret; au deux d'or, à deux tourteaux de gueules en pal, qui est de Montesquiou.

la vendit à Louis XV, en en gardant néanmoins toutes les prérogatives. Ainsi dans l'ordre hiérarchique, on doit placer les Montmorency, La Trémouille, Rohan, Talleyrand, Montesquiou et Latour-d'Auvergne. Presque tous se tenaient dans une position froide, mesurée, avec les rois, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à quelques-uns des vieux droits de leur race.

Sous la devise : *C'est mon plaisir*, les La Rochefoucauld portaient burelé d'argent et d'azur à trois chevrons de gueules et la couronne ducale; leur origine était encore le Poitou et la Guienne, souche de grande noblesse; leur charte de famille allait au XIe siècle. Sous Louis XV, l'aîné de la race était Alexandre, duc de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, prince de Marcillac : à vingt-deux ans colonel du régiment de La Roche-Guyon, il devint chevalier des ordres du roi; son petit-fils, Louis-Alexandre, était colonel du régiment de la Sarre; la maison de la duchesse d'Anville, sa mère, était déjà le rendez-vous de toute la coterie philosophique, ce qui perdit le chef du nom et du titre de duc de Liancourt.

L'illustre maison de Croy portait les armes les plus compliquées de la noblesse de France, car elles écartelaient de Croy, de Bretagne, d'Albret de Flandre, de Hongrie, avec la devise : *Je maintiendray*. Nulle maison n'était plus historique que celle de Croy qui se mêlait aux guerres de Charles-Quint; elle était ainsi plus encore européenne que française; les Chimay étaient éteints; les Solre servaient sous Louis XV : l'aîné de la race, Emmanuel, duc de Croy, prince de Solre, avait fait toutes les campagnes de ce long règne; son fils, Anne-Emmanuel, était mestre de camp du régiment de Royal-Normandie, cavalerie. La plus simple de toutes les armoiries était celles des premiers vicomtes de Narbonne portant de gueules plein, sous la simple couronne de vicomte, et pourtant leur race était antique comme les grandes batailles chrétiennes contre les Mores : qui pouvait disputer l'illustration des Narbonne-Lara avec la fière devise espagnole : *Nos decendemos de reyes, sino los reyes de nos* (1). Non moins simple était le blason de Polignac, fascé d'argent et de gueules, couronne de vicomte. Si un pieux pèlerinage vous a conduit à Notre-Dame du Puy en Velay, où jadis fut prêchée une grande croisade populaire, sur une hauteur, formée de rochers à pic, vous trouvez le château de Polignac, demeure des antiques seigneurs; là on n'entend plus le cri des hommes d'armes, le gémissement du hibou retentit seul, car le seigneur est exilé.

(1) « Nous descendons des rois, si les rois ne descendent de nous. »

Le premier pair du royaume, dans l'ordre laïque, le duc d'Uzès et de Crussol, était, sous Louis XV, colonel du régiment de Berry, cavalerie; il avait épousé la dernière des Châtillon, et ce noble sang s'était confondu dans cette race; les uns portaient le titre de baron, les autres de bailli avec les écus d'or et de sinople; les Castries s'étaient illustrés dans les armes et comptaient encore un maréchal de France; les Courtarvel avaient une origine chevaleresque, leur châtellenie est déjà célèbre dans les épopées du moyen âge. Bonne race que les Pézé dans le gras pays du Maine, ils servaient depuis trois siècles dans le régiment de marine. Les Châtillon avaient passé dans la race des Crussol; la seigneurie de Coucy était venue aux Polecourt qui pouvaient montrer la vieille devise du châtelain : *Ne suis roi, ni duc, ni prince, aussi, je suis le sire de Coucy* : nobles hommes, vous pouviez porter la vieille armoirie de Champagne, fascée de vair et de gueules, deux lions d'or et cimier. Voici maintenant la maison de Cossé-Brissac, issue d'ancienne chevalerie; mais sa grande faveur auprès des Bourbons vient de ce que les Brissac avaient trahi la sainte union catholique pour livrer Paris à Henri IV; Dieu fasse que le blason de sable à trois faces d'or se maintienne pur et haut et que nul des Cossé ne faille. Les Contades étaient aussi des hommes d'épée; Érasme, Gaspard de Contades devait ce prénom aux liaisons de sa race avec les Coligny; il y avait un maréchal de France en cette race, et cette épée fut noblement recueillie.

Nul ne pouvait disputer l'antiquité aux La Châtre, d'origine du Berry, et qui s'étaient alliés aux Valois; mêlés longtemps aux guerres civiles, les La Châtre faisaient les beaux jours du Marais à l'époque de Ninon de Lenclos, la frondeuse par excellence; son billet l'avait rendue célèbre : et comment les La Châtre n'auraient-ils pas été orgueilleux? ils comptaient dans leurs ancêtres un colonel général des Suisses, trois lieutenants généraux, deux grands fauconniers et cinq capitaines des gardes, tous portant de gueules à la croix ancrée de vair! Les Puységur-Chastenet, noblesse de l'Armagnac, étaient représentés par Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, maréchal de France; les Chastellux de Bourgogne étaient fiers de commander le régiment de Guienne, c'était la meilleure noblesse du duché : le vieil amiral de Chastellux n'avait-il pas encore le droit d'ester au chapitre d'Auxerre, l'épée au côté, revêtu d'un surplis, l'aumusse sur le bras et le faucon sur le poing? Leur vieux blason d'azur à la bande d'or était accosté de sept billettes. Les Chabannes, illustrés par cinq alliances de rois, recevaient le titre de cousins de Louis XV, en souvenir de cette

bonne parenté. Les Caumont La Force rattachaient leur illustration au règne de Henri IV, et leur filiation était constatée par vieilles chartes jusqu'à la première croisade; un brave et digne Caumont suivit Godefroid de Bouillon à la conquête de Jérusalem : à côté de Simon de Montfort, à la croisade des Albigeois, était aussi un Caumont; l'antique seigneurie était située dans la Bretagne, la race resta provinciale jusqu'à ce que l'aîné des Caumont fût créé duc de La Force, en recevant son bel hôtel du Marais, et cette branche ducale qui portait d'azur à trois léopards d'or venait de s'éteindre sous Louis XV.

C'était aussi une belle noblesse provinciale que les Castellane; étaient-ils sires ou princes de leur petite seigneurie au diocèse de Sénez? C'est ce que leur vieille charte ne décide pas, et d'ailleurs, vaincus par les comtes de Provence, soumis à leur vasselage, ils ne furent plus que des féodaux domptés; souche riche, abondante, que celle des Castellane, vaste tronc à mille rameaux, si bien qu'il y eut des usurpations de titres et de blasons, et comment savoir si nul usurpateur ne porte, contre le droit, de gueules à la tour d'or, sommée de trois tourelles? Les Brancas venaient d'origine napolitaine; les Brancassio, pourvus de grandes charges à la cour de Sicile, s'étaient réfugiés en France comme au pays d'asile, à toutes les époques; Louis XV leur avait conféré le titre de duc de Lauragusis, qui leur donnait une grande influence provinciale. Ce fut un duc de Lauraguais, conteur d'aventures, philosophe aux pensées surannées, esprit fort à la manière du temps, homme de théâtre et d'aventures de coulisses, qui s'honora de l'amitié railleuse de Voltaire. Hélas! il y avait alors une grande fraction de la noblesse liée avec le parti philosophique, et créant par ses exemples cette force démocratique qui devait les engloutir tous dans un commun naufrage. Il y eut aussi des Brancas-Céreste au comté venaissin, qui s'identifièrent aux roches du Rhône et à la domination papale. Les Boisgelin, de race bretonne, avaient consacré leurs trois branches au service des rois de France.

Blacas! Blacas! vous étiez de vieille et digne origine, rocher de la Provence comme les Barras vos cousins; mais, tous pauvres d'argent et de fief, vous poussiez avec honneur votre cri d'armes gravé sur votre écu d'argent à la comète et à seize raies de gueules. Les Besiade d'Avaray, originaires du Béarn, fixés par alliance dans l'Orléanais, avaient toute la faveur de Louis XV, et le marquis d'Avaray s'était bien battu comme capitaine de chevau-légers de la reine dans la guerre de sept ans. Les Bérenger-Sassenage, venus du Dauphiné, car chaque province avait sa race antique, sa famille d'origine, portaient la couronne de hauts barons dauphinois. Les Beauvilliers, du pays chartrain, famille de vieille chevalerie, étaient la souche des Saint-Aignan : qui n'avait mémoire du duc de Beauvilliers, de si grande renommée, l'ami de Fénelon, un des mécontents de la dernière époque de Louis XIV? Il y avait dans cette race la Toison d'or et la grandesse, qui relevaient leur blason fascé d'argent et de sinople, chargé de six merlettes de gueules. Les Beaupoil de Saint-Aulaire, noblesse périgourdine, avaient deux pages dans la maison de Louis XV; c'étaient de père en fils de beaux esprits, et le vieux marquis de Saint-Aulaire n'avait-il pas modulé sur le chalumeau des airs champêtres aux pieds de la duchesse du Maine, à la maison de Sceaux (1).

Bien au-dessus, comme illustration d'origine, étaient les Beauffremont, princes de Listenay et du saint-empire; ils avaient pour origine la Bourgogne. Dans leur blason varié d'or et de gueules, que soutenaient deux anges en support, on lisait la devise des Montmorency, leur origine : ***Dieu ayde au premier baron chrestien;*** et puis cette autre lamentable devise en lettres d'argent sur un ruban noir : ***Plus de deuil que de joie :*** souvenir des douleurs de cette illustre race destinée à la mort sur le champ de bataille. Les Crillon, noblesse du comtat venaissin, qui en possédait tant de bonne souche, étaient d'origine piémontaise, et devaient leur illustration au brave soudard qui accompagnait Henri IV au temps difficile où ce prince avait besoin de ces aventuriers couverts de fer, qui frappaient d'estoc et de taille (2). Les d'Aumont, comme les Crillon, devaient leur fortune à Henri IV; les vieilles archives indiquent un d'Aumont, porte-oriflamme de Charles VI, et puis, dans les armes, ils pouvaient citer deux maréchaux, six lieutenants généraux, transmettant l'épée de père en fils, comme cela se devait entre bons gentilshommes; Louis XV tira un d'Aumont duc de Pienne, du vivant même du père; le blason d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes, était l'écu des d'Aumont. Voici une de ces fortunes merveilleuses que les rois faisaient par leur toute-puissance : sous Louis XV, les de Luynes n'étaient qu'à leur quatrième génération, et par une faveur insigne ils avaient trois ducs dans leur lignée, Chevreuse, Luynes et Chaulnes; cette maison avait donné un connétable, dix maréchaux, tous honorés du collier de l'ordre. Les Alberti,

(1) La maison de Beaupoil de Saint-Aulaire portait : de gueules à trois accouples de chien d'argent, posées en pal, les lesses ou liens d'azur, tournées en fasces, couronne de marquis; tenants : deux sauvages.

(2) Les armes des Crillon étaient d'or à cinq cottices d'azur, couronne ducale, tenants : deux anges, cimier, un homme nu tenant une épée. La devise était : *Fais ton devoir.*

pourtant, n'étaient, sous Louis XIII, que de pauvres gentilshommes du comtat venaissin, fauconniers, oiseleurs do châteaux; mais ils gagnèrent si bien la faveur du roi, qu'ils furent comblés de biens et de haute noblesse, eux qui, au xve siècle, pauvres proscrits de Florence, étaient venus avec les Albertazzi s'établir aux terres do Provence!

Vouliez-vous une bonne maison de la Languedoc, il fallait choisir les La Fare; un de leurs ancêtres n'avait-il pas suivi le comte Raymond à la croisade, et, digne compagnon, dévoué tout à côté de Pons de Balazun, son ami! Louis XV nomma le chef de cette maison dans la promotion des maréchaux de France, et le bâton brillait en sautoir sur l'écu d'azur à trois flambeaux d'or allumés de gueules. Les Fay de La Tour-Maubourg appartenaient à une vieille famille du Velay. Les La Ferronnay, de race bretonne, portaient d'azur à six billettes d'argent. Les Coigny devaient leur illustration à l'épée; leur véritable nom était Franquetot (1). Le plus jeune des Coigny sous Louis XV était entré aux mousquetaires noirs, beau corps de nobles gentilshommes; à la guerre de sept ans, il fut colonel général des dragons, titre de race et de famille; son duché n'était pas vieux de date. La terre de Coigny n'était que simple comté, et Louis XV l'érigea en duché héréditaire pour les services de François de Franquetot, maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or. A plus juste titre que les Beauffremont, les Gontaut-Biron pouvaient porter la lamentable devise : « *Plus de deuil que de joie.* » Que n'avait-il pas fait, le maréchal de Biron, pour Henri IV! chef de parti militaire turbulent, le roi dut le frapper comme exemple, et le souvenir en est resté. Les Gontaut-Biron avaient, sous Louis XV, le commandement des gardes françaises, régiments énervés par le séjour de Paris et les liaisons de filles de joie. Les branches des Gontaut-Biron s'étendaient comme de vastes racines dans les arbres généalogiques.

Ne confondez jamais les Gramont de haute naissance avec les Grammont de récente noblesse. Les Gramont, d'origine du Béarn et de Gascogne, comptaient dans leur race deux maréchaux de France, huit cordons bleus; à eux appartenait la sénéchaussée héréditaire du pays de Béarn et de Navarre; leur écu était d'or au lion d'azur de l'ancienne maison de Gramont; ils siégeaient le septième des pairs au parlement. Les ducs de Valentinois, dont le chef était le sire de Matignon et de Roche-Guyon, avaient succédé, comme gendres des Grimaldi, aux armes, aux titres et à la principauté de Monaco. C'était un beau lot, car ils devenaient princes souverains d'un petit royaume sous un beau ciel; leur armoirie était fuselée d'argent et de gueules, couronne de prince sur l'écu et couronne de duc sur le manteau, et, comme pour rappeler l'esprit pieux des Grimaldi, deux moines, comme supports, tenaient l'épée haute avec cette devise : *Deo juvante.* Les d'Harcourt, de grande race normande, s'étaient éteints au xve siècle; leurs biens avaient passé dans la maison d'Aumale et d'Elbœuf; ceux qui vivaient sous Louis XV n'étaient qu'une branche substituée, son chef d'armes, Louis-Hector, marquis d'Harcourt, servait comme guidon des gendarmes. Les Viomenil, avec une origine moins antique, s'étaient plus spécialement consacrés aux batailles; Heux de Viomenil, aide de camp de Chevert dans la longue guerre de sept ans, fit campagne partout en Italie, en Corse, en Espagne, et à dix-sept ans il était chevalier de Saint-Louis, ami du roi et fêté à la cour. Ne disait-on pas des Levis qu'ils voulaient se lier à la tribu de Lévi, et qu'ils se couvraient devant la sainte Vierge comme ses parents de lignée! Leur origine n'allait pas au delà du xiie siècle, et leur fief originaire était une petite terre en l'Ile-de-France entre Chevreuse et Versailles. Les premiers Levis avaient suivi, comme bons catholiques couverts de fer, les croisés que Simon de Montfort conduisait à la guerre méridionale; braves chevaliers, ils s'étaient assez noblement conduits pour acquérir le titre et les armes de grand maréchal de la foi et de belles terres dans le Midi. Le nom de Levis baron de Mirepoix, devint célèbre; il portait d'or à trois chevrons de sable, deux lions en support et cette devise humble et orgueilleuse à la fois, imitation des Montmorency : « *Aide Dieu au second chrestien Levis.* »

La maison de Lorraine si fière, assez puissante pour le disputer aux Bourbons, avait une branche cadette dans le duc d'Elbœuf, prince de Lambesc, qui commandait sous Louis XV le régiment de Lorraine. Les annales du Temple nous indiquent les Maillé comme de dignes chevaliers et de bons compagnons. Les Mailly, d'origine de Bourgogne, avaient un doux souvenir dans leur race; une de Nesle, duchesse de Mailly, n'avait-elle pas reçu le premier amour du cœur de Louis XV? C'était bonne origine quand on portait les noms de Coucy, Pecquigny, Créquy, Mailly. Rien de plus simple que les armoiries des Mailly d'or à trois maillets de sinople, avec cette devise : « *Hogne qui vonra.* » Il s'y entremé-

(1) Les Coigny portaient : de gueules à la fasce d'or chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du second émail; supports : quatorze drapeaux passés en sautoire. En pointe de l'écu, et sur le manteau deux fusils passés en sautoire accostés de deux tambours.

lait des fleurs de lis, car un baron de leur sang avait été l'un des régents de France pendant la maladie de Charles VI. Les Mesnard du Poitou formaient trois branches, deux anglaises, la troisième au service de France; c'était coutume dans ces provinces méridionales presque toujours au pouvoir des Anglais : est-ce que Richard Cœur de Lion n'était pas d'origine d'Anjou? Les sirventes des trouvères ne s'adressaient-ils pas aux braves et joyeux amis les Poitevins? Les Mesnard furent chevaliers de France et les Maynard pairs d'Angleterre; et ces deux branches portaient d'argent fasce d'azur et la devise : « *Pro rege et Deo,* » et les Maynard d'Angleterre la méritèrent bien, car leur chef de race mourut sur l'échafaud pour Charles Ier.

Les Noailles devaient leur grande fortune à leur alliance avec madame de Maintenon; habiles, ils avaient obtenu toutes les faveurs de Louis XIV; le duc de Noailles et d'Ayen, chevalier des ordres du roi, capitaine de la compagnie écossaise, l'aîné de cette maison sous Louis XV, avait joué un certain rôle politique; il fut à la fois maréchal de France et chef du conseil des finances pendant la régence. Les Noailles se mêlaient à l'Espagne par les *fueros* de succession, et ils avaient dans leur race les titres de duc d'Ayen, de Mouchi et de prince de Poix qui formaient chacune des branches de leur maison; d'origine du Limousin, et tous voisins et protecteurs de la pieuse chapelle de Saint-Martial de Limoges, et portant leur écu de gueules à la bande d'or. Les d'Escars, qui devaient leur nom primitif de Pérusse à une terre seigneuriale près de Limoges, furent créés barons d'Escars sous Henri III, et depuis, quittant les terres de province, ils s'étaient mis à la suite des princes; il y avait foule de ces petites familles de gentilshommes qui cherchaient fortune en dehors de leur manoir, car la terre était pauvre et le labeur pénible. Les Bernis sortaient de la race de Pierre de Ganges, qui suivit Raimond, comte de Toulouse, à la croisade; il se fit, lors des deux pèlerinages armés de Godefroid de Bouillon en Palestine et de Simon de Montfort dans le Languedoc, un mélange, un croisement de races entre toute la noblesse; les noms se modifièrent, les seigneuries passèrent d'une main à l'autre par vente ou confiscation; il en est ainsi de la propriété à toutes les époques violentes, désordonnées.

Voulez-vous une bonne noblesse : parcourez les provinces du Midi, le Rouergue, la Gascogne; là vous trouverez des vieilles races, et parmi elles les Preisac d'Esclignac, ils sont également ducs de Fimarçon; leur écu est simple, ils le portent d'argent au lion de gueules sans devise ni cri d'armes, et c'est quelque chose de modeste pour les races gasconnes un peu parleuses de guerre en leur naturel. Les Quélen de Basse-Bretagne portaient sur leur écu burelé d'argent et de gueules: *En. pel enser Quelen*, dans la noble langue de la patrie; Bretagne, Gascogne, Provence, avaient leurs familles de gentilshommes, comme leurs parlements et leurs abbayes nationales. C'est de cette famille de Quélen Caussade que sortaient les ducs de La Vauguyon, dont la fortune avait été faite par Louis XV; seconds barons de Quercy, ils comptaient dans leur fils un prince de Carency, chevalier des ordres, et la dignité de gouverneur des enfants de France lui était donnée par la confiance du roi; le titre de Saint-Mégrin était aussi dans cette maison, Saint-Mégrin, noble nom que le parti de la Ligue avait si étrangement calomnié. Les Rigaud, comtes de Vaudreuil, s'étaient voués à la marine; les races nobles se partageaient ainsi le devoir : aux unes les batailles de terre, aux autres, de Provence, de Bretagne ou de Guienne surtout, la conduite des escadres. Les Vaudreuil étaient du Languedoc; leur terre, au diocèse de Lavaur, figurait dans les chartes du XIIe siècle avec les Lévis; les vieux dictons de la province disaient « que les Hunard, les Lévis et les Rigaud avaient chassé les Visigoths; les Lévis les Rigaud et les Voisins avaient chassé les Sarrasins. » Ces services étaient inscrits dans la mémoire du peuple et se transmettaient à travers les générations.

Les La Roche-Aymon d'Auvergne avaient-ils pour ancêtres les quatre fils d'Aymon, comme la tradition le voulait? Les Rochechouart étaient ducs de Mortemart, et leur grande fortune venait de madame de Montespan, comme celle des Noailles de madame de Maintenon; leur seigneurie originaire était en la viguerie de Limoges. Les Mortemart, en tant que branches ducales, venaient de s'éteindre sous Louis XV, et les comtes de Maure, les Mortemart actuels, succédèrent à leurs titres et à leurs armoiries, fascées, nébulées d'argent et de gueules, avec cette devise un peu orgueilleuse : « *Ante mare undæ.* » Les ducs de Montbazon venaient des Rohan Guéméné, les Chabot des Rohan aussi, et les Rongé avaient pour origine la Bretagne; le duc de Saint-Simon, si détracteur de tout ce qui est un peu haut, se prétendait issu des comtes de Vermandois sous Charlemagne, et chacun savait qu'il n'était que Rouvroy d'origine. Moins orgueilleux et plus nobles étaient les Sabran de Provence, les compagnons des Blacas, des Barras, les hauts barons du pays. Les Saulx-Tavannes portaient un nom largement historique dans la Bourgogne, et d'eux étaient issus en branches collatérales les Courtivron et les Ligny. Que dire des Ségur, rochers de la Guienne, comme les Sabran l'étaient de la Provence? On trouve ce

nom-là aux époques des ducs d'Aquitaine; mais ce qui manquait à cette généalogie, c'était la filiation; tant de races même de roture portent le nom de Ségur dans le Midi! Plus fidèle aux traditions était le nom de Sérent de Bretagne, mêlé aux chroniques du pieux monastère de Redon; un Sérent se trouvait au combat des Trente!

La marine pouvait revendiquer un beau nom qui se préparait pour sa gloire, c'était celui de Suffren de Saint-Tropez, d'origine de Provence. Jean Suffren avait été anobli par lettres patentes de Henri III pour faits d'armes de terre et de mer; et sa race tint parole aux lettres royales. Les Talaru étaient l'honneur du Forez, et l'église de Lyon comptait vingt et une générations de chanoines du nom de Talaru. Les Talhonet, Bretons comme les Quélen et les Kergorlay, de bonne chevalerie, portaient d'argent à trois pommes de pins de gueules, souvenir des vieilles forêts bretonnes. Les Louvois, comme les Richelieu, devaient leur illustration au ministère de leur ancêtre, le chancelier Letellier, l'homme capable et fort du règne de Louis XIV. Puis les La Tour Du Pin, qui écartelaient d'azur à la tour d'argent; les Vichy alliés aux Lévis, enfin les Vignerot, représentés à l'époque de Louis XV par Louis-François-Armand Vignerot du Plessis de Richelieu, le maréchal dont le nom est devenu presque vulgaire à force de publicité.

Toute cette noblesse entourait la royauté; en province elle formait comme un grand patriciat, ici liée avec les parlements, là surtout avec les petits gentilshommes plus obscurs; presque toutes ces familles possédaient des fiefs et des dignités héréditaires; les uns étaient gouverneurs; les autres grands sénéchaux de la province : en Bretagne, la noblesse était unie aux parlements pour appuyer la résistance : en province, elle assistait aux états avec une énergie digne des hauts barons; dans le Languedoc, les gentilshommes n'avaient souffert aucun empiétement sur les droits et les priviléges de leur maison, le blason était pour tous comme un certificat de civisme, chaque race y avait son histoire écrite, sa généalogie, comme le livre d'or de la famille. Le fief revenait à l'aîné, et pourquoi cela? C'est que le premier devoir alors c'étaient le gouvernement de la famille et la transmission du nom, le cadet devait chercher fortune, et, brave chevalier, se faire une destinée. De là toutes les merveilles des cadets de races, tout ce qu'ils faisaient de beau pour gagner état; on pouvait dire que dans chacune de ces familles il y avait la partie stable, fixe, immobile, et la partie active, remuante, aventurière. L'aîné, c'étaient le sol et le nom qui devait traverser les âges; le cadet, c'était le glorieux enfant des périls qui devait augmenter l'éclat de la maison. D'où venaient, en effet, ces concessions royales qui dans la même maison jetaient trois ou quatre duchés, comme parmi les Vignerot, créés duc de Richelieu, d'Aiguillon, et de Fronsac? Les branches du même tronc se divisaient brillantes et fécondes.

A cette époque on pouvait dire que la société était plus spécialement organisée pour la famille, tandis qu'à l'époque moderne elle est tout entière destinée à servir de force et d'action au pouvoir.

Les lois, les coutumes, faisaient tout pour l'autorité et la conservation du foyer domestique, tandis qu'aujourd'hui le foyer n'est qu'un point imperceptible dans la terrible unité du gouvernement. Chaque commune avait alors son bien, ses fonds, ses pâturages, et se gouvernait par son maire et ses échevins, et c'est sous Louis XV que les progrès de centralisation se manifestent par toutes ces ordonnances déjà si nombreuses et empreintes surtout d'un caractère de généralité. Le chancelier d'Aguesseau, comme Montesquieu et tous les esprits systématiques, rêvait l'unité des lois, la faculté de tout gouverner d'un point central sans résistance et sans opposition. A voir cette législation d'une certaine hauteur, il y a évidemment des principes nouveaux qui préparent une révolution; Louis XV est un roi à idées absolues; il n'aime pas la résistance, l'esprit de province l'importune, et la centralisation correspond à ses volontés; il y a longtemps que les rois ont voulu imprimer un type de généralité à leurs actes, et Louis XV, sous ce rapport, est aussi absorbant que Louis XIV. Ses ordonnances embrassent les successions, les testaments, la commune même qui est une grande famille. La bourgeoisie est comme la noblesse soumise à une législation qui conserve et perpétue le foyer domestique, l'aînesse est admise même pour les métiers, et pourquoi cela? C'est qu'il faut perpétuer la maison; car le véritable blason de la bourgeoisie, c'est l'enseigne; si le gentilhomme tient à l'honneur de conserver pures et sans tache toutes les pièces de son écu, le marchand veut transmettre l'enseigne de son état à son aîné; il n'y a pas de fief pour la bourgeoisie, mais la loi permet la substitution jusqu'au quatrième degré, ce qui conserve et perpétue l'héritage; un fils dissipateur ne pourra pas dévorer le patrimoine des enfants; si parmi les familles nobles les cadets allaient chercher fortune dans les batailles et à la cour, dans les familles bourgeoises ils formaient aussi cette partie active, remuante, que l'esprit de découverte poussait incessamment aux voyages, aux entreprises, et qui se partageait le monde.

Quand le règne de Louis XV commence, il y a déjà à la cour une habitude de mœurs dissolues et de triste impiété; mais il n'en faut pas conclure que toute la noblesse fût marquée de ce sceau de dissolution : il y avait encore dans les provinces des races patriarcales aux mœurs pures, aux dévouements exemplaires; là se transmettait de père en fils la loi du devoir; on mourait obscurément pour le roi et la monarchie; un pauvre gentilhomme courait contre l'ennemi pour déposer ensuite sa croix de Saint-Louis et ses épaulettes de capitaine sur le berceau de son fils : depuis vingt générations cela se continuait ainsi; le patrimoine était petit, mais substitué; on vivait de peu, mais honorablement. De ces vieilles races sortaient les plus beaux noms de France, les plus grandes illustrations, les Coucy, les Nesle, les Vergy, les Châtillon; pour eux la charrue même anoblissait. En Bretagne, lorsque le gentilhomme cessait de manier l'épée ou de se consacrer aux périls de la mer, il se vouait aux travaux de la campagne, et ce n'était pas déroger. Dans les races mêmes les plus dissolues et les plus avancées dans la corruption, il y avait un sentiment de soi-même, une juste et grande appréciation de sa dignité, qui faisait que chaque gentilhomme conservait l'honneur intact, la vanité de sa tradition; on se ruinait, mais on repoussait toute action vile et basse, le courage restait ferme et beau; l'héritage d'honneur qu'on recevait de son père, on le transmettait à ses enfants.

Pendant le XVIIIe siècle, les coutumes antiques perdirent de leur puissance; il y avait aux vieux temps un grand amour du foyer domestique; le toit paternel remuait le cœur et rattachait les imaginations; un bourgeois, un marchand, se tenait à l'état de sa famille, l'ouvrier à sa corporation, le gentilhomme à sa tourelle et à son fief. Ce n'est plus cela à la fin de Louis XV, chacun veut se pousser et parvenir, le malaise des idées passe dans les habitudes du corps et de la vie; la confusion est complète; chacun écrit, raisonne, morale, économie, politique, sociabilité; c'est l'époque de mille systèmes qui remuent les existences paisibles; on semble dire à chacun : « Vous n'êtes pas à votre place. » Or il n'est pas indifférent de jeter certaines doctrines aux masses et de faire des jeux d'esprit avec elles; ces masses malheureuses, dépouillées, prennent tout au sérieux; ce n'est pas en vain que vous démolissez les images et le culte; le peuple brise et écrase aussi; mais pour lui ces fantaisies sont des révolutions.

De ce moment, les habitudes même les plus indifférentes de la vie se transforment et perdent de leur éclat. Sous la régence, on conserve encore les riches habits de Louis XIV, les justaucorps, les hauts-de-chausses tout garnis de rubans, le chapeau large et à plumes pendantes; les femmes sont toutes gracieusement ornées de dentelles, les jupes sont amples, les paniers larges et riches. Tout cela disparaît à la fin de Louis XV; une ère nouvelle commence même pour les modes; les hommes s'habillent presqu'à l'anglaise comme des quakers, ils invitent pour ainsi dire le peuple à l'égalité : on adopte l'habit de drap uni et sans broderies, on n'a plus le vêtement des quatre saisons, velours, soie, camelot et drap, on veut faire comme les puritains anglais, et ce système prend un développement encore plus actif à l'époque de Franklin; la femme noble ne se distingue plus par la richesse de la tenue depuis qu'elle rêve la *Julie* de Rousseau et la *Bergère des Alpes* de Marmontel; elle se pare d'un simple chapeau de paille sur la tête, d'une guimpe, d'un fichu en petite mousseline; une écharpe de soie relève seule un peu la simplicité de ce costume; or un sentiment instinctif porte l'homme à honorer ce qui lui apparaît sous des dehors brillants; toutes les intelligences un peu hautes qui se sont occupées d'organiser un gouvernement n'ont pas négligé les insignes et les costumes; cela est vieux comme la Grèce et Rome; il n'y a plus de classes quand il n'y a plus de distinction, et la noblesse elle-même abdiqua ce prestige de costume qui la distinguait du peuple.

On se sent donc indiciblement entraîné à l'aspect de cette époque comme vers quelque chose qu'on ne peut plus revoir. Quand la foule parcourt les galeries de Versailles, il m'est souvent arrivé de passer des heures entières assis devant les merveilleuses peintures qui forment comme le cabinet particulier de Louis XV depuis son enfance jusqu'à sa mort; ces portraits du roi à toutes les époques, enfant, jeune homme et vieillard; ces petits soupers de l'Ile-Adam éclairés de mille bougies où se préparaient les impiétés qui démoralisent la société et la famille; ces danses, ces ballets, ces belles robes de satin blanc admirablement reproduites par Boucher, cette poudre, ce rouge, ces paillettes, ces figures railleuses et nobles, cet air distingué et ce déshabillé de la vie, tout cela jette dans des rêveries indicibles, et plus d'une fois j'ai quitté Versailles la pensée toute remplie de ce temps qui voyait agir et se mouvoir tant de choses grandes et petites; la tombe se mêlait aux idées riantes, la destruction aux fleurs éclatantes, le ver au bouton de la rose.

C'est parce que ce règne de Louis XV est une chose finie et morte que je me suis pris à passion de le reproduire tel qu'il était avec sa couleur et sa

vérité. En parcourant la campagne de Rome, je me complaisais à retrouver les ruines, à contempler les débris de tant de grandeurs dévorées par les siècles, et pourquoi n'aurais-je pas essayé de retrouver les traces de cette noblesse qui fit la gloire de la patrie, et de dire par quelles causes elle est tombée, car elle est bien morte, bien finie. Qu'est devenu l'esprit gentilhomme? Où se trouvent les écus, les blasons? Le hibou est venu déployer ses ailes dans le nid du faucon : que de félonie dans les races, que de taches sur les émaux : quelle vieille maison peut pousser encore fièrement son cri d'armes, et toutes ces mésalliances, et tous ces titres jetés par une nouvelle époque, jouets d'enfants orgueilleux qui viennent absorber les vieux symboles des antiques familles! Accourez donc ici, juges d'armes, brisez ces écus, effacez ces merlettes, pauvres oiseaux sans becs ni pattes, images des humbles croisés, tout étonnées de se trouver sur les armoiries d'un fournisseur ou d'un procureur vieilli; juges d'armes, faites votre devoir!

A mesure que les temps viendront, plus de justice sera rendu au règne de Louis XV; est-ce que les hommes s'appartiennent toujours? Ne sont-ils pas plus ou moins de leur époque? Qui peut se dire et se poser toujours comme chaste et pur au milieu d'une période dissolue et pervertie? Les rois doivent l'exemple à leur siècle, mais les siècles aussi doivent l'exemple aux rois, et en temps de démolition c'est déjà beaucoup que ces quelques velléités de force que Louis XV essaye çà et là pour ramener le pouvoir à son unité; il a hérité de la régence; il lutte dans sa jeunesse contre les mauvaises mœurs, s'il se laisse aller au torrent, c'est qu'il déborde tout autour de lui. Cette société s'en va, elle désenchante l'ordre moral en la privant de la foi; Louis XV est comme un philosophe désabusé qui laisse faire autour de lui ce qu'il ne peut pas empêcher; il ressaisit la dictature, il frappe, mais la société lui échappe, les vieilles idées sont finies.

Donnons donc un dernier adieu à ce brillant esprit de gentilhomme; les classes bourgeoises l'environnent et l'absorbent; elles ont profité de ses prodigalités comme les juifs exploitaient les ancêtres féodaux; elles ont acquis la richesse, la puissance, comme les enfants d'Israël l'escarboucle et l'émeraude de chevalier. Les temps sont accomplis pour lui. Cette histoire aura atteint le but que je me propose si elle a raconté la mort splendide et rieuse de la noblesse de France; au XVIIIe siècle elle se suicida avec gaieté de cœur; elle joua son existence comme elle la jetait aux batailles de Louis XIV. Sa décadence venait de Richelieu; l'impitoyable cardinal s'en était pris à la chevelure d'or de Cinq-Mars comme à la tête chauve du connétable de Montmorency, et la révolution française ne fit qu'accomplir la terrible pensée de Richelieu.

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

L'EUROPE A LA MORT DU RÉGENT.

1724.

CHAPITRE II.

ESPRIT PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE AU COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

1724.

CHAPITRE III.

LA FAMILLE DES BOURBONS. — LA SOCIÉTÉ ET SES CLASSES DIVERSES.

1724.

CHAPITRE IV.

INSTITUTIONS DE LA MONARCHIE.

1723.

CHAPITRE V.

MINISTÈRE DE M. LE DUC (DE BOURBON).

Décembre 1723 à juin 1726.

CHAPITRE VI.

PREMIÈRE PÉRIODE DU GOUVERNEMENT DE L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS (FLEURY).

1726—1730.

CHAPITRE VII.

LOUIS XV ROI, SA VIE PRIVÉE. — ADMINISTRATION DU ROYAUME.

1727—1732.

CHAPITRE VIII.

SITUATION RELIGIEUSE DE LA MONARCHIE. — LES JÉSUITES. — LES JANSÉNISTES.

1727—1733.

CHAPITRE IX.

LES ÉCOLES POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

1727—1733.

CHAPITRE X.

ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE, QUESTION POLONAISE.

1733—1735.

CHAPITRE XI.

CAMPAGNE DE LORRAINE, D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE.

1733—1735.

CHAPITRE XII.

NÉGOCIATIONS PRÉLIMINAIRES, TRAITÉ DE VIENNE.

1735—1736.

CHAPITRE XIII.

ESPRIT DE LA COUR DE VERSAILLES.

1737—1740.

CHAPITRE XIV.

SITUATION NOUVELLE DE L'EUROPE; TENDANCE VERS LA GUERRE GÉNÉRALE.

1738—1741.

CHAPITRE XV.

CAMPAGNE DE BOHÊME, D'AUTRICHE ET D'ITALIE.

1741—1743.

CHAPITRE XVI.

VERSAILLES ET PARIS PENDANT LA GUERRE.

1740—1743.

CHAPITRE XVII.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE AVANT LA CAMPAGNE ROYALE.

1742—1744.

CHAPITRE XVIII.

LA GRANDE GUERRE CONTRE LES ALLIÉS.

1743—1744.

CHAPITRE XIX.

MALADIE DU ROI ; PARIS, SES IMPRESSIONS ET SON ASPECT.

Août 1744 à mai 1745.

CHAPITRE XX.

CHANGEMENT DANS LA SITUATION DIPLOMATIQUE ; CAMPAGNE ET BATAILLE DE FONTENOY.

Janvier à juin 1745.

CHAPITRE XXI.

PARIS APRÈS FONTENOY. — CAMPAGNE ET CONQUÊTES EN FLANDRE.

Mai 1745 à juin 1746.

CHAPITRE XXII.

CAUSES INTÉRIEURES ET DIPLOMATIQUES QUI FONT DÉSIRER LA PAIX.

1746—1747.

CHAPITRE XXIII.

CAUSES ET PRÉPARATIFS DU TRAITÉ DE PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

1747—1748.

CHAPITRE XXIV.

DÉMOLITION DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

1740—1750.

CHAPITRE XXV.

LA COUR ET LA VILLE. — BRUITS ET ANECDOTES.

1746—1752.

CHAPITRE XXVI.

LES ÉTUDES DU DROIT, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION.

1725—1750.

CHAPITRE XXVII.

TENDANCE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES APRÈS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

1749—1754.

CHAPITRE XXVIII.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE SOUS LA MARQUISE DE POMPADOUR.

1749—1754.

CHAPITRE XXIX.

ESPRIT D'OPPOSITION ET D'ÉMEUTE.

1748—1754.

CHAPITRE XXX.

LES COLONIES DE L'INDE, DE L'AFRIQUE ET DE L'AMÉRIQUE.

1748—1756.

CHAPITRE XXXI.

LA COUR ET L'ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ AVANT LA GUERRE.

1752—1755.

CHAPITRE XXXII.

GUERRE MARITIME ET COLONIALE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

1756—1757.

CHAPITRE XXXIII.

PRÉPARATIFS DE LA GUERRE SUR LE CONTINENT.

1756—1757.

CHAPITRE XXXIV.

IRRITATION DES ESPRITS, ASSASSINAT DU ROI.

1756—1758.

CHAPITRE XXXV.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS.

1757—1759.

CHAPITRE XXXVI.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA GUERRE MARITIME ET COLONIALE.

1757—1761.

CHAPITRE XXXVII.

NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX DE FONTAINEBLEAU.

1760—1763.

CHAPITRE XXXVIII.

EXPULSION DES JÉSUITES.

1760—1764.

CHAPITRE XXXIX.

PÉRIODE DE TRIOMPHE POUR L'ÉCOLE DU XVIII[e] SIÈCLE.

1758—1766.

CHAPITRE XL.

DEUIL DE LA FAMILLE ROYALE.

1759—1768.

CHAPITRE XLI.

ESPRIT ET FRIVOLITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

1760—1768.

CHAPITRE XLVII.

ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV.

1771—1773.

CHAPITRE XLVIII.

ATTITUDE NOUVELLE DES PUISSANCES DE L'EUROPE. PARTAGE DE LA POLOGNE.

1770—1773.

CHAPITRE XLIX.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV.

1773—1774.

CHAPITRE L.

MARCHE DE L'ESPRIT HUMAIN, ÉTAT DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1725—1774.

CHAPITRE LI.

ÉTAT DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES AU XVIII[e] SIÈCLE.

1725—1774.

CHAPITRE LII.

RÉSUMÉ DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS AU SIÈCLE DE LOUIS XV.

1725—1774.

CHAPITRE LIII.

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES.

1725—1774.

CHAPITRE LIV.

LES GRANDES RACES A LA FIN DE LOUIS XV.

1725—1774.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



